Archives diocésaines de Quimper et Léon

43e Année. Vendredi 6 Janvier 1928. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Janvier, — La Sainte Famille. Double majeur. Blanc.
A la messe, mémoires du dimanche et de l'octave de l'Epiphanie.
A vêpres, mémoires de l'octave et du dimanche.
(Au chœur, Solennité de l'Epiphanie).
Lundi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double majeur. Blanc.
Samedi, 14. — S. Hilaire, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 15. — 2e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Porspoder . . . . . le 8 Janvier.
Le Guilvinec. . . . . du 9 au 15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur, a été nommé :

Vicaire à Clohars-Carnoët, M. Couloigner, maître d'étude à l'Institution N.-D. du Créisker, à Saint-Pol de Léon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Le Pape, décédé à Keraudren, le 29 Décembre ; M. Cavellat, recteur de Gouesnac'h, décédé le 1er Janvier,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

Les vœux du Nouvel An à l'Evêché

Samedi à 10 heures, le clergé de la ville uni aux membres du Chapitre cathédral s'est porté à l'Evêché pour présenter à Monseigneur ses vœux de nouvel an. Au nom de tous, M. le chanoine Quéinnec, Doyen du Chapitre, s'est exprimé dans les termes suivants :

MONSEIGNEUR,

Dans la vie de la vénérable fondatrice des Religieuses auxiliatrices du Purgatoire, la Mère Marie de la Providence, j'ai relevé cette note insérée par elle dans son journal, à la date du premier Janvier 1847, « Seigneur je vous souhaite une bonne année » c'est-à-dire « une année ou vous soyez de plus en plus glorifié ! »

Cette formule, Monseigneur, me semble être la meilleure que je puisse employer en remplissant le mandat qui m'est aujourd'hui confié, je n'en connais, en effet, aucune autre qui nous donne un écho plus fidèle de la prière que le divin Maître recommandait à ses disciples : « Notre Père qui êtes aux Cieux, que votre Nom soit sanctifié. » Exprimer ce vœu n'est-ce pas aussi vous souhaiter ce que vous avez le plus à cœur et demander la réalisation de ce qui fait constamment l'objet de vos supplications, de vos soucis et de vos travaux ?

Meulet ra vezo Jesus-Christ ! C'est le but que cette année encore vous avez poursuivi aussi bien dans l'administration de votre vaste diocèse que dans vos courses apostoliques à travers les paroisses de nos villes et de nos campagnes.

Quelle est donc celle de nos réunions, tant soit peu importante, à laquelle vous ayez refusé de donner l'éclat de votre présence, pourvu qu'elle intéressât le bien des âmes ?

Toujours avides de recevoir vos conseils et vos directions, assurés d'autre part de votre bienveillante condescendance, vos diocésains ne savent pas se priver de la joie de vous posséder au milieu d'eux. Mais ne vont-ils pas parfois, par des invitations insuffisamment justifiées jusqu'à dépasser les limites de la discrétion ? Je suis tenté de dire que d'aucuns oublient trop que soixante-dix printemps pèsent sur vos épaules. Dieu merci ! vous les portez allègrement et c'est plaisir de voir avec quelle aisance vous faites encore face aux fatigues des cérémonies interminables des ordinations, confirmations et consécrations d'églises. Bien respectueusement, comme des fils très aimants, nous osons vous demander de ne pas contrevenir aux vues de la Providence en abrégeant par des excès de labeur la durée de votre ministère pontifical parmi nous.

Depuis le Concordat, pas un Evêque n'a occupé le siège de saint Corentin si longtemps que vous. Ne le quittez pas de sitôt, Monseigneur, vous y êtes si bien à votre place ! Et que dans cinq ans, quand se célébreront vos noces d'argent épiscopales, mes successeurs puissent encore chanter *ad multos annos* avec autant d'élan que nous y mettions, quand les mains humides des saintes onctions, vous arriviez parmi nous avec votre houlette de pasteur.

En se déroulant, l'année 1927 a fait sortir de ses plis bien des

événements qui ont affligé profondément votre cœur d'Evêque et de Père. Il n'en est sans doute pas qui vous ait causé plus d'amertume que le scandale donné par certains de vos fils, un trop grand nombre hélas ! qui s'obstinent dans leur refus insensé de soumission aux décisions infaillibles du Souverain Pontife, Vicaire et organe de Jésus-Christ. Qu'elle soit du moins un soulagement pour votre cœur, la pensée que pas un de vos prêtres ne les suit dans leur révolte. Avec unanimité, votre clergé étroitement uni à son Evêque réprouve ce que l'Eglise réprouve — et condamne ce qui est condamné par Elle.

Par les démarches que vous avez faites au cours de l'année, en vue de racheter le Grand Séminaire dont une loi inique a dépouillé le diocèse, vous avez, Monseigneur, voulu offrir aux représentants du Département l'occasion de réparer une injustice criante doublée d'un sacrilège. Mais vos avances conciliantes se sont heurtées chez trop de nos élus à une intransigeante hostilité. Un tel déni nous replonge donc dans une situation angoissante en ce qui concerne l'avenir. Mais si votre cœur en a beaucoup saigné c'est surtout à cause des sentiments méprisables ou impies qu'il dénote en ceux qui en ont été les auteurs. En pareille conjoncture, qu'il est bon pour nous de méditer ces paroles que Sa Sainteté Pie XI adressait, ces jours derniers, aux Cardinaux réunis autour de lui pour lui exprimer leurs vœux du Nouvel An : « Dieu voit tout ! Dieu pourvoit à tout ! »

Je me fais encore un devoir de rappeler ici un deuil qui vous a frappé au début de l'année. Les accents que vous avez trouvés pour en faire part à votre clergé témoignent combien il vous a été cruel. Je veux parler de la mort de M. Gadon, ce prêtre vénéré que nous pleurons avec vous. Merci Monseigneur d'avoir fait revivre dans les pages que vous lui avez consacrées la physionomie si attrayante et si aimée de celui qui fut le maître dévoué ou plutôt le père du plus grand nombre de vos prêtres, et qui reste pour tous un modèle parfait de sainteté et de dignité sacerdotale.

Cependant, Monseigneur, si durant l'année qui disparaît, de sombres nuages ont fréquemment obscurci votre horizon, de combien de journées ensoleillées la divine Providence ne vous a-t'elle pas gratifié ? Qu'elle en reçoive nos vifs remerciements ! Nous ne saurions le contester, nos ennemis ne désarment pas et les méfaits du laïcisme s'accentuent chaque jour davantage. Qu'importe, Monseigneur, puisque la violence de la lutte n'abat pas le courage de vos troupes. Malgré les tracasseries mesquines et incessantes d'une administration toujours hostile, non seulement nos écoles libres restent debout, mais le nombre en va toujours croissant. Partout elles regorgent d'élèves ; partout elles sont florissantes.

Ecloses en ces dernières années sous l'inspiration ou l'impulsion de Votre Grandeur les œuvres diocésaines telles que l'Union Catholique, les groupements de Jeunesse, les associations en faveur de la bonne Presse et des Vocations sacerdotales ne cessent de prospérer et de donner les plus heureuses espérances pour l'avenir.

Nous conservons encore vivant le souvenir des joies que le synode diocésain a produites dans l'âme de ceux qui ont été appelés à y prendre part. Dans ces réunions intimes où une douce mais respectueuse familiarité entre les fils et le Père s'est vite établie, nous avons, Monseigneur, appris à mieux discerner la sagesse toute surnaturelle qui inspire tous vos actes et vous guide sans cesse dans le gouvernement de nos âmes. Là, plus que partout ailleurs, il nous a été permis de mesurer l'étendue de l'affection si pure que vous nourrissez pour vos

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prêtres et d'admirer le souci que vous avez perpétuellement de l'honneur de votre clergé.

Le cœur angoissé à la vue des millions d'âmes qui restent encore ensevelies dans les ténèbres du paganisme, après deux mille ans de prédication évangélique, le Souverain Pontife a en ces derniers temps organisé une sorte de croisade en faveur de la conversion des infidèles. Pour répondre à l'appel du Saint-Père et entrer dans ses desseins, vous venez, Monseigneur, de procurer à votre ville épiscopale le bienfait d'une semaine de missionnaires. L'entreprise a réussi au delà de toutes nos espérances. Durant six jours, des visiteurs sympathiques et généreux se sont pressés dans l'immense salle où s'étalait la plus émouvante des expositions ; ils ont couru au pied de la chaire chrétienne, comme ils ont assiégé les divers patronages pour entendre la parole enflammée de religieux et de religieuses de tous ordres qui les conviaient à prier et à s'imposer des pénitences en vue de gagner à Jésus des âmes qu'il a rachetées de son sang et qu'il brûle d'introduire dans son bercail. Pareil spectable, Monseigneur, n'a pas manqué de vous réjouir. Il est une preuve éclatante de la vitalité dans le diocèse de l'œuvre de la Propagation de la Foi qui vous est si chère !

Je termine, Monseigneur, et me faisant l'interprète des membres de votre Chapitre cathédral et du clergé séculier et régulier de votre ville épiscopale et des environs, je viens, en leur nom à tous et au mien, déposer aux pieds de Votre Grandeur l'hommage de notre vénération profonde et l'expression de nos vœux d'heureuse et sainte année. *Dominus conservet te et vivificet te et beatum faciat ! Amen.*

Monseigneur, très touché de ces témoignages de respect et d'affection, a répondu par l'allocution suivante :

« Monsieur le Doyen,

» Vous venez d'évoquer le plus émouvant souvenir de mon année pastorale : le Synode. Le Synode est assurément pour un évêque la circonstance où il sent le mieux le cœur de ses prêtres battre à l'unisson du sien. Vous l'avez bien senti vous-même, pendant que vous me parliez ce jour-là, au nom de l'assemblée synodale, et votre parole d'aujourd'hui a le même accent, qui me réconforte. Tous ceux qui viennent de vous entendre seront d'accord pour dire avec moi que vous parlez toujours bien et que vous traduisez parfaitement les sentiments du vénérable Chapitre et du clergé. C'est ce qu'aimait à dire M. Gadon, de douce mémoire, dont le nom méritait bien d'être signalé le premier par vous dans le cortège de nos chers morts.

» Il n'y a jamais d'année pleinement heureuse dans la vie, Messieurs, surtout dans les temps de persécution. Presque toujours les épreuves l'emportent sur les joies. Ce n'est pas une raison pour oublier les consolations que Dieu nous donne, et, pendant que vous nous rappeliez le *laudetur Jesus Christus*, je repassais en esprit, avec complaisance, la série de nos fêtes : la journée des 65.000 hommes au Folgoët, le Congrès Marial de Brélès, le pèlerinage de Lourdes, nos grands Pardons, les Fêtes jubilaires de Lambader, le Centenaire de la mort de M. Péron, à Saint-Pol, nos Journées missionnaires, et surtout nos Solennités des Martyrs de Septembre,

quatre fois répétées, au berceau même des Bienheureux, avec des détails caractéristiques dans chacune des cités intéressées, sous des flots d'éloquence.

» Ces fêtes des Martyrs auront-elles une suite ? Nous l'espérons. Les maîtres de notre histoire religieuse locale établissent en ce moment le dossier des Martyrs de la guillotine, qui pourront ainsi aller rejoindre sur les autels les Martyrs de Septembre. Après eux viendront sans doute leurs frères des pontons, des prisons et de la déportation. Jamais nous n'aurons assez de patrons et de modèles pour nous guider et nous soutenir dans la crise que nous traversons.

» En nous regardant fraternellement du haut du Ciel, ils pourront constater que leurs successeurs sur la terre essaient de n'être pas trop indignes d'eux : prêtres séculiers et réguliers, religieuses dans le cloître ou hors du cloître, instituteurs et institutrices libres, chrétiens et chrétiennes adonnés aux œuvres, associations de Pères de famille ou de jeunes gens, Noëlistes, ont répondu par un zèle infatigable à l'appel de leur Evêque, qui les en remercie. Les œuvres scolaires et l'œuvre des Vocations sacerdotales sont toujours en progrès. La Ligue d'Action Catholique a fait preuve d'une vie intense : la revue parisienne *les Nouvelles religieuses*, dans son dernier numéro, faisant l'addition des discours de tous genres donnés dans le diocèse par les soins du Comité de la Ligue, déclarait que, dans l'année, il en a été prononcé 480, sans compter les conférences de Lesconil, qui réunirent, par une température canadienne, dans le milieu que vous savez, 200 auditeurs, ravis d'entendre MM. du Fretay et Cornou. Je ne remercierai jamais assez M. le Président et MM. les membres du Comité et nos conférenciers français et bretons, de leur dévouement, de leur désintéressement, et de leur éloquence, et de leur esprit pratique. En les félicitant de leur succès, je mets à l'honneur, parmi tous tous nos groupements cantonaux, le groupement de Lesneven, dont l'organisation et l'activité sont remarquables : ceux qui connaissent le bon curé ne s'en étonneront pas. Je comprends dans mes actions de grâces les associées de la Ligue Patriotique des Françaises et des Sections féminines de notre Ligue diocésaine qui nous donnent toutes le plus large concours.

» La prière est l'âme de notre mouvement, Messieurs. J'exhorte donc nos groupements à s'y adonner avec ardeur. Nous en avons besoin plus que jamais.

» Nous entrons dans une année d'élections. On ne peut pas dire qu'elle s'annonce bien.

» Je veux à ce sujet formuler un souhait et donner un conseil. Ce que je souhaite, c'est que rien dans le diocèse ne vienne troubler l'Union qui doit régner entre les électeurs catholiques pour assurer à leurs candidats les meilleures chances de succès.

» Et voici mon conseil : Dans les circonstances actuelles, les doubles candidatures catholiques seraient un malheur.

» Sans doute, nul ne songe à nier le droit strict de chaque groupe politique de susciter un candidat de sa nuance qui soutienne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

éventuellement ses préférences politiques et ses conceptions sociales.

» Mais l'heure présente ne permet guère de telles imprudences. C'est un fait d'expérience que, même avec la promesse de s'entendre au deuxième tour, les divisions d'un premier tour laissent dans les meilleures âmes des blessures qui retardent le zèle et énervent la discipline du deuxième tour.

» Dans un pays où sévissent déjà tant de lois antireligieuses, quand le socialisme, le communisme, et par eux la persécution, la banqueroute, sont à nos portes, pour ne pas dire dans la maison, ce n'est pas l'heure de poser d'autre problème que celui de la résistance aux ennemis de l'Eglise et de la Société. Je comprends que le choix des défenseurs chargés de leur faire face garde son importance. Mais quand on a déjà, debout sur la brèche, des combattants expérimentés, qui sont des catholiques sincères, qui n'ont pas démérité, qui ont des chances sérieuses de réussir, on ne les change pas en pleine bataille, même si leur programme prête à de justes critiques.

» Sur les points pour nous essentiels, ce programme concorde avec le nôtre. Au point de vue catholique, en effet, sans négliger aucune des questions qui intéressent l'avenir national et l'ordre social, notre objectif de premier plan est la conquête de nos libertés religieuses, et il est convenu que, d'accord avec la Fédération nationale Catholique, nous réclamons d'abord la liberté d'association et la liberté d'enseignement pour les réligieux. Cette revendication est inscrite dans leur programme.

» Bien d'autres revendications sont urgentes. Nous n'y renonçons pas. La Presse catholique ne cesse pas de les rappeler. Elle continuera à le faire. Et nous demanderons à nos mandataires de surveiller de près spécialement la question des écoles et de donner, quand l'heure sera venue, leur concours complet à tout effort sérieux tenté en faveur de la Répartition proportionnelle scolaire, seul moyen d'assurer à nos écoles libres des conditions d'existence leur permettant de soutenir la concurrence avec les écoles publiques sur le terrain budgétaire, comme elle le font sur le terrain pédagogique.

» C'est surtout par nos écoles, gardiennes et servantes de l'esprit de famille, que nous maintiendrons vraiment vivante l'âme chrétienne de la Bretagne. Et voilà pourquoi je ne perds pas une occasion de rappeler la nécessité de constituer partout des Associations de Chefs de Famille qui s'occupent à la fois des intérêts des écoles et des intérêts des familles. Un tel effort, fourni avec ensemble et bien dirigé, donnerait de grands résultats.

» A certains jours, Messieurs, pour prendre courage, on se prend à rêver, tout en priant. On rêve alors une Bretagne de l'avenir, plus chrétienne encore que celle du passé, parce qu'elle serait plus consciente de sa foi et de ses destinées. Je ne crois pas ce rêve impossible à réaliser. Il y faudrait plus de prêtres, et plus parfaits que nous ne sommes, et plus d'union encore entre les prêtres et les laïques. Mon âme optimiste garde cet espoir réconfortant, et je me dis même que, dès maintenant, si les catholiques du diocèse

savaient s'entendre pleinement, ils pourraient, en accomplissant leur devoir civique selon les principes de leur foi, rendre au pays une physionomie politique qui corresponde réellement à sa physionomie religieuse. Ce serait déjà la Bretagne transformée et plus apte à travailler au relèvement de la France.

» Je ne terminerai pas ces souhaits sans exprimer au Souverain Pontife notre affectueuse vénération pour sa bonté à l'égard de la France, à laquelle il accorde deux nouveaux cardinaux, et sans lui adresser nos condoléances pour la peine profonde que lui infligent nos frères égarés, les rebelles de l'Action Française. Dans sa réponse aux souhaits du Sacré Collège, après la revue douloureuse des atrocités commises au Mexique, en Russie, en Chine, il arrête sur nous son regard, et c'est pour constater, chez des croyants, des attitudes et des paroles dignes des pires incrédules. On aurait pu prévoir en France tous les genres d'erreur. Nul n'aurait imaginé cette situation paradoxale d'hommes d'ordre et d'autorité donnant l'exemple de la désobéissance formelle à la plus haute et la plus juste autorité du monde.

» Nous compenserons cette peine dont souffre notre Père commun en inculquant plus profondément que jamais au cœur de nos chrétiens l'amour du Pape et la fidélité à toutes ses directions. »

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Ier Dimanche après l'Epiphanie, 8 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, à la cathédrale, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 8 Janvier, Solennité de l'Epiphanie :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Nos associés lisent avec le plus vif intérêt, dans les *Annales de la Sainte Enfance*, le récit attachant et varié des fêtes et prédications que Mgr Mério, directeur général de l'Œuvre, va présider à travers toute la France ; et de charmants clichés photographiques illustrent ces récits, nous présentant des groupes d'enfants qui entourent Mgr Mério et leurs prêtres, et souvent ces groupes ont revêtu pour la fête des costumes des petits Chinois ou des petits païens sauvés par la Sainte-Enfance et ayant reçu la grâce du Baptême.

Combien de fois ne m'a t-on pas demandé quand viendra parmi nous Monseigneur le Directeur général, visiter notre diocèse si généreux pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance, et y organiser dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nos paroisses et nos pensionnats des fêtes et des prédications semblables.

Je suis heureux de leur annoncer à tous une bonne nouvelle : par l'initiative du zélé directeur paroissial de la Sainte-Enfance, à Saint-Corentin, M. l'abbé Piriou, vicaire, Mgr Mério a promis de venir présider à la cathédrale la *grande Journée Missionnaire* du du dimanche 21 Octobre 1928, et à cette occasion, M. Piriou prépare un programme magnifique pour tous nos enfants de Quimper.

Désirant étendre cette visite sur un rayon plus vaste, je me suis mis en relation avec le Directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Et Mgr Mério veut bien accepter de prolonger, à partir du 20 Octobre, son séjour dans le diocèse et il nous demande de lui fixer l'emploi de son ministère d'apostolat.

Avec la haute approbation de Monseigneur l'Evêque, je suis heureux de communiquer cette nouvelle à tous les Directeurs paroissiaux et aux Pensionnats, et je les prie de vouloir bien m'écrire au plus tôt leurs désirs et leurs projets de fête, afin que je puisse dresser, avec notre Directeur général, le programme qui doit remplir son séjour parmi nous.

Le Directeur diocésain de l'Œuvre,
ALFRED LE ROY, Chan.,
23, rue du Frout, Quimper.

Propagation de la Foi. — Pour éviter la confusion dans les comptes, nous prions MM. les Ecclésiastiques de ne pas joindre les recettes de la *Propagation de la Foi* aux offrandes qu'ils auront perçues pour l'*Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre* ou l'*Union Missionnaire du Clergé*. Les premières devront, comme de coutume, être adressées au Secrétariat de l'Evêché. Nous désirerions qu'on envoyât directement les autres (en notant ce qui revient à chacune), à M. le chanoine Queinnec, rue de l'Hospice, 11. C/C Nantes 79-74.

Avis de services. — Le service d'octave de M. Le Pape sera chanté à LANDIVISIAU, *le mardi 10 Janvier, à 10 heures.*

— Les services de huitaine pour M. Cavellat seront chantés à GOUESNAC'H, *dimanche 8 Janvier*, et à ELLIANT, *mardi 10 Janvier.*

— Un service anniversaire pour M. Louboutin, ancien chapelain du Mûr, sera chanté à KERFEUNTEUN, *le lundi 9 Janvier, à 10 heures.*

Récollections Sacerdotales, sous la direction de M. le chanoine Le Roy :

Saint-Corentin, mercredi 11 Janvier ; *Plougastel-Daoulas*, jeudi 19 ; *Briec*, samedi 21.

LE GUILVINEC. — On recommande aux prières l'adoration qui aura lieu au GUILVINEC, *du 9 au 15 Janvier.*

Nécrologe du Diocèse pour l'année 1927. — Voici la liste des membres du clergé décédés dans le courant de l'année 1927 :

MM.	
Lohéac (Yves-Marie), recteur de Plouarzel, 1er Janv. 1927.	56 ans.
Breton (Jean Marie), ancien vicaire de Dinéault, 10 Janv.	66 —
Gourvennec (Michel), ancien vicaire de Pont-Aven, 12 Janvier.	34 —
Louboutin (Jean-Marie), ancien chapelain du Mûr, 22 Janvier.	72 —
Herry (François-Marie), ancien recteur de Saint-Divy, 31 Janvier.	67 —
Mével (Joseph-Mie), recteur de Plonévez-Porzay, 19 Fév.	60 —
Gadon (Amand), vicaire général, 13 Mars.	82 —
Eliès (François), ancien vicaire de Saint-Hernin, 24 Mars.	51 —
Péron (Jean-Noël), ancien recteur de Saint-Eloy, 29 Mars.	83 —
Lannuzel (Jean), ancien recteur de Pont-Aven, 19 Avril.	65 —
Le Dilasser (François-Marie), ancien recteur de La Forêt-Fouesnant, 4 Mai.	87 —
Colin (Thénénan), ancien vicaire de Sizun, 27 Mai.	62 —
Labbé (Adolphe), ancien professeur à Pont-Croix, 28 Mai.	35 —
Castrec (Corentin), recteur de Guerlesquin, 5 Juin.	63 —
Dréau (Barthélémy), recteur de La Roche, 13 Juin.	82 —
Saillour (Charles), recteur de Saint-Coulitz, 2 Juillet.	50 —
Gouzien (Henri), ancien recteur de St-Coulitz, 5 Juillet.	53 —
Blaise (Jean-René), instit[r] aux Carmes (Brest), 8 Juillet.	41 —
Le Séac'h (Yves), curé de Riec-sur-Bélon, 1er Août.	64 —
Le Jacq (Prosper), recteur de Lanrivoaré, 25 Août.	73 —
Le Cann (Jean-Marie), ancien professeur à Pont-Croix, 28 Septembre	39 —
Morgant (Charles), ancien recteur de Cléden-Poher, 6 Octobre	64 —
Salaun (Hervé), ancien vicaire d'Edern, 25 Octobre.	76 —
Herry (Ollivier), aumônier de la Norgard, 3 Novembre.	49 —
Bideau (Jean-Guillaume), ancien vicaire de Spézet, 24 Novembre	60 —
Le Moan (François), ancien recteur de Plourin-Ploudalmézeau, 25 Novembre.	75 —
Gauthier (Bernard), ancien recteur de Kerlouan, 21 Décembre	84 —
Le Pape (François), ancien recteur du Drennec, 29 Décembre.	66 —

Nécrologie. — La Révérende Mère MARIE DE SAINTE-BLANDINE, *Supérieure générale des Filles de Jésus.* — Le lundi 26 Décembre, ont eu lieu, à Kermaria, les obsèques de la Révérende Mère Marie de Sainte-Blandine, supérieure générale de la Congrégation des Filles de Jésus, pieusement décédée le vendredi 23, dans la 73e année de son âge et la 52e de sa profession religieuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quelle belle et grande figure disparaît avec Mère Sainte-Blandine ! Elle semblait concentrer en elle toutes les vertus de famille des Filles de Jésus, avec en plus, cette dignité simple, bienveillante, mais imposante aussi qui consacre l'autorité d'une supérieure.

Telle elle resta pendant sa dernière maladie. A la première annonce de la gravité de son état, Mgr l'Evêque de Vannes accourait à Kermaria, pour la réconforter et la bénir. Quand il pénétrait dans sa blanche et modeste cellule, Mère Sainte-Blandine, sur son petit lit de fer, l'accueillait avec joie et déférence profonde, et encore avec aimable distinction. C'était la veille de sa mort, et on aurait cru la voir, entourée de ses chères assistantes et conseillères, recevant Sa Grandeur au seuil de la communauté, lors d'une visite solennelle.

Telle elle fut jusque dans la mort. Au matin du 24, parents et amis des Filles de Jésus défilaient sans arrêt devant le corps de Mère Sainte-Blandine exposé dans une grande salle de la communauté. Tous s'arrêtaient à contempler cette figure calme, douce, pure. La mort lui avait bien imprimé sa pâleur, elle lui avait donné surtout un air de distinction suprême et comme une beauté céleste.

Les vertus surnaturelles, les qualités supérieures, naturelles et acquises, de Mère Sainte-Blandine lui avaient assuré une influence absolue dans sa Congrégation, considérable dans le clergé et dans les divers milieux de la société. L'affluence de laïques, de religieuses, de prêtres, accourue à ses obsèques, a permis d'en mesurer toute l'étendue.

Un député, M. Cadic, des hommes d'affaires, quinze médecins, des membres de l'enseignement libre, des dames et des messieurs de l'aristocratie, des femmes et des hommes du peuple, un total d'au moins un millier, s'étaient donné rendez-vous à Kermaria pour rendre leurs derniers devoirs à Mère Sainte-Blandine et témoigner leur regret de sa mort.

Les supérieures générales des sœurs de Saint-Louis de Vannes et de la Présentation de Broons, avec leurs assistantes, les assistantes des sœurs de Saint-Vincent de Paul et de la Sagesse, étaient venues apporter leurs confraternelles sympathies aux Filles de Jésus dans leur profonde douleur.

Mgr l'Evêque de Vannes, Mgr l'Auxiliaire, le Révérend Père Abbé de Thymadeuc, M. le chanoine Cogneau, vicaire général de Quimper, représentant Mgr Duparc, MM. Dieulangard et Guillevic, vicaires généraux, M. le Curé de la cathédrale, MM. les chanoines Moisan et Colmou, du Chapitre, une vingtaine de chanoines honoraires, une centaine de prêtres, et parmi eux plusieurs religieux, dignitaires de Maisons, étaient présents.

Mgr l'Evêque disait à la fin du déjeuner, après la cérémonie funèbre : « Mère Sainte-Blandine aimait le prêtre, elle avait la dévotion du prêtre Tous les actes de son gouvernement en ont été le témoignage quotidien... » Evêques et prêtres qui vénéraient en retour la Révérende Mère générale et lui accordaient leur confiance

entière, lui ont exprimé leur reconnaissance le 26 Décembre, en donnant à ses obsèques toutes les allures d'un triomphe.

Un vicaire général, M. le chanoine Cogneau, présidait la levée du corps ; un vicaire général, M. le chanoine Guillevic, chantait la grand'messe ; un évêque, Mgr Gouraud, donnait l'absoute, un évêque, Mgr Picaud, prononçait l'éloge funèbre et présidait aussi, en mitre et en chape, la conduite au cimetière de la communauté. L'enterrement d'un évêque n'eût pas été plus solennel ni plus émouvant. *(Semaine religieuse* de Vannes.)

Pourquoi Rome a parlé. — Tant de passions ont été soulevées autour de la condamnation de l'*Action Française* que toute contribution à l'éclaircissement doctrinal d'un débat si grave semble appelée à rendre service aux hommes de bonne foi. Envisageant la question sous tous ses aspects principaux, et s'efforçant de se tenir à ce qui est indiscutable, les auteurs du présent livre ont essayé de dire pour quelles raisons doctrinales et morales Rome a parlé ; ils espèrent aider ainsi, selon la mesure de leurs forces, ceux qui désirent sincèrement agir selon la vérité.

Dans le premier chapitre — chapitre d'introduction, — le Père Paul Doncœur, de la Compagnie de Jésus, tout en indiquant les raisons pour lesquelles les catholiques ont pu adhérer à l'*Action Française* ou sympathiser avec elle, montre à quoi les oblige aujourd'hui la règle de la fidélité admise par eux dès l'origine.

Dans le second chapitre, le Père M. V. Bernardot et le Père E. Lajeunie, de l'Ordre de Saint-Dominique, traitent les erreurs de Charles Maurras en matière philosophique et morale.

Dans le chapitre trois, M. l'abbé Lallement, professeur de sociologie à l'Institut catholique de Paris, traite des erreurs doctrinales et morales du mouvement de l'*Action Française.*

Le chapitre quatre, écrit par l'abbé Maquart, professeur au grand séminaire de Reims, examine l'attitude de l'*A. F.* en face du Souverain Pontife et l'esprit qu'elle a révélé.

Enfin, dans le chapitre cinq, — chapitre de la conclusion, — M Jacques Maritain fait ressortir le sens, — non pas politique et temporel, mais essentiellement spirituel et religieux, — de la condamnation prononcée et montre les conséquences qui découlent de là.

Ce livre est la première étude doctrinale d'ensemble consacrée à la condamnation de l' « Action Française ».

Rome. — **Cause de béatification du Vénérable Frère Bénilde.** — Le 6 Janvier, en la fête de l'Epiphanie de N. S., Sa Sainteté le Pape Pie XI doit promulguer solennellement le décret concernant l'héroïcité des vertus pratiquées par le Révérend Frère Bénilde, de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. C'est un pas décisif que fait la cause de béatification de l'humble

Archives diocésaine de Quimper et Léon

serviteur de Dieu qui s'est sanctifié sans bruit dans l'obscur apostolat du maître chrétien.

Né en 1805, à Thuret (Puy-de-Dôme), Pierre Romançon (en religion Frère Bénilde), s'exerça à l'apostolat dans diverses localités, avant d'être appelé à fonder l'école de Saugues (Haute-Loire) qui fut son champ d'action jusqu'à sa mort, et, où, pendant 21 ans, il opéra, avec la grâce de Dieu, dans la jeunesse du pays une complète transformation, dont les fruits durent encore. Le nombre des vocations sacerdotales et religieuses sorties de la génération élevée par lui a été surtout remarquable. Chaque année il conduisit trois ou quatre enfants au Petit Séminaire et il s'ingéniait pour trouver les ressources suffisantes à la pension de plusieurs d'entre eux. En 1889, on comptait 245 Frères des Ecoles Chrétiennes originaires du canton de Saugues, dont la plupart avaient été ses élèves.

Le Vénérable n'obtint ces résultats qu'en pratiquant lui même toutes les vertus avec une admirable persévérance et une très grande perfection : c'est ce que confirme le décret d'héroïcité rendu aujourd'hui. A l'exemple de saint Jean Berchmans il faisait consister la sainteté dans la pleine observance de sa règle et dans l'entier accomplissement des obligations de son état. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que ce vrai religieux ait été favorisé de communications célestes et que de nombreuses grâces insignes aient été obtenues par ceux qui se recommandaient à ses prières.

Le vénérable Frère Bénilde rendit son âme à Dieu, le 13 Août 1862. De tous côtés, à l'annonce de son trépas, les habitants de Saugues s'écrièrent : « Le Saint est mort ! » De nombreuses faveurs que, d'après un jugement purement humain, on pourrait regarder comme miraculeuses, ont été obtenues par son intercession, depuis sa mort, soit à son tombeau, soit surtout par le moyen du crucifix qui avait été à son usage. Espérons que bientôt le jugement de la Sainte Eglise nous permettra de rendre un culte à l'humble religieux qui n'a cherché en ce monde que la gloire de Dieu par sa sanctification personnelle et par l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Puisse aussi le crédit dont il jouit auprès de Dieu nous obtenir une assistance très opportune dans la lutte engagée en ce moment pour la liberté et la vie de l'Ecole chrétienne, et susciter parmi notre jeunesse catholique de nombreux imitateurs de son zèle et de sa vertu, en des jours où les maîtres chrétiens sont partout réclamés avec insistance, où l'on a besoin de toutes les âmes de bonne volonté qui, à l'appel divin, veulent bien s'engager dans la voie où il s'est sanctifié lui-même.

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

Abbé Eugène TERRIEN, bibliothécaire des Facultés catholiques de l'Ouest : Mgr FREPPEL, apologiste et défenseur des droits de l'Eglise. — Un vol. in-12° de 136 pages et un portrait, 2 fr. ; port, 0 fr. 45.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A.

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

MONSIEUR ESNAULT, TAILLEUR ECCLESIASTIQUE

Le Mans, remercie bien sincèrement ses Clients de la confiance qu'ils ont bien voulu lui témoigner et les prie de la reporter sur

LES ETABLISSEMENTS BRUCHET DE RENNES

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Mme LE BERRE-QUEÏNEC

14, rue Sainte-Catherine, QUIMPER

Près de la Préfecture. »—« *(Anciennement, 11, rue Kéréon.)*

ARTICLES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Cols, Ceintures, etc., aux prix les plus modérés.



FOURNITURES ET RÉPARATIONS

FONDERIE DE CLOCHES

Ancienne Maison BRIENS, fondée en 1804

Société Anme des Etablts GRIPON Sucr

L. AMELINE, DIRECTEUR

59 & 61, rue Yves-Collet, **BREST** (Fin.) Tél. 2.64

BOURDONS - CLOCHES - CARILLONS
BEFFROIS en fer & en bois.

RÉFÉRENCES, DEVIS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

LIVRAISON RAPIDE

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tout *catholique cultivé, toute chrétienne soucieuse d'élargir ses horizons surnaturels dans la vie quotidienne* et sa belle *culture d'esprit et de cœur* doit *posséder les* **CAUSERIES.** La Revue **CAUSERIES** rayonne l'esprit chrétien dans la vie quotidienne. Par la variété de ses articles — dus aux *collaborations les plus distinguées* — elle assure une culture générale harmonieuse, et cela dans des conditions abordables à tous, *exceptionnelles de modicité* pour ses *70 pages mensuelles :* **25** fr. l'an. Un numéro d'essai : **2** fr. **50.**

CAUSERIES

77 — Boulevard Excelmans, 77 — PARIS (16e).

VOILA DE BELLES ETRENNES !

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

UN BON CONSEIL

Il est difficile par le temps qui court de gérer un porteuille avec profit. Nombreux sont les capitalistes qui voient leur fortune diminuer, faute de compétence en matière financière. Il y a dónc pour eux un véritable intérêt à s'abonner sans retard à un journal financier indépendant et bien informé, dans lequel ils trouveront des renseignements puisés aux meilleures sources.

Le Journal des Rentiers possède une documentation complète sur toutes les valeurs (à vendre, à acheter, à surveiller, à conserver).

Le Journal des Rentiers donne chaque semaine: une cote des valeurs, des études financières, des informations, etc.

Le Journal des Rentiers est le plus complet, le mieux informé des journaux financiers.

LE JOURNAL DES RENTIERS

(46e année)

15, Avenue de l'Opéra — PARIS (1er)

sera servi **gratuitement**, pendant deux mois, à titre d'essai à toute personne qui en fera la demande.

43e Année. Vendredi 13 Janvier 1928. No 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Janvier. — 2e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Paul, Ermite et de S. Maur, Abbé.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Paul.
Lundi, 16. — S. Marcel Ier, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.
Mardi, 17. — N.-D. de Pontmain. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 19. — S. Melaine, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 20. — SS. Fabien, Pape, et Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.
Samedi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Dimanche, 22. — 3e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Le Guilvinec. . . . . le 15 Janvier.
Tréboul. . . . . du 16 au 22 —

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : **c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe Dimanche après l'Epiphanie, 15 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Dimanche 22 : réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IIe Dimanche après l'Epiphanie, 15 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 h., vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.
Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Récollections sacerdotales dirigées par M. le chanoine Le Roy : *Ploudalmézeau,* mercredi 25 Janvier ; *Saint-Renan,* jeudi 26 ; *Plabennec,* vendredi 27.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Franc de la Presse. — *Quimper :* Anonyme (prières pour un défunt), 500 fr. ; *Brest (Saint-Sauveur) :* dir. par., M. Pasteur, vic., 150 fr. ; *Quimper (Saint-Mathieu) :* dir. par., M. Guillermit, vic, 308 fr. ; *Roscoff :* dir. par., M. Gargadennec, recteur, 564 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44 74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

Inscriptions reçues pour les visites de Mgr Mério, Directeur général de la Sainte-Enfance : *Pleyben* (25 Octobre) ; *Saint-Pol de Léon.*

PUPILLES DE LA NATION

I. Bourses communes aux enseignements secondaire, primaire supérieur et technique.

Les sessions de l'examen d'aptitude aux bourses communes aux enseignements secondaire, primaire supérieur et technique *(1re et 2e séries)* s'ouvriront, en 1928, dans tous les départements, le jeudi 19 Avril.

Les inscriptions seront reçues par l'Inspection d'Académie du 3 Janvier au 14 Mars inclus.

II. Bourses dans les lycées et collèges.

M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a décidé que les *sessions d'examen* d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges et cours secondaires *(3e, 4e, 5e et 6e séries)*, s'ouvriront en 1928 :

Le jeudi 28 Mars pour les garçons et pour les filles.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture du Finistère (3e division, 1er bureau), du jeudi 5 Janvier au mercredi 14 Mars inclusivement.

Les candidats *Pupilles de la Nation* qui se présentent à l'examen en vue d'obtenir une subvention d'études de l'Office départemental *dans un établissement privé* d'enseignement secondaire, n'ont à fournir que les pièces suivantes, sur papier libre :

1° Demande d'inscription ; 2° Acte de naissance ; 3° Certificat scolaire ; 4° Le cas échéant, attestation officielle de la qualité de pupille, si la mention n'est pas portée sur l'acte de naissance.

Nota. — Les délais d'inscription étant de plus de deux mois, aucun candidat ne sera autorisé à subir les épreuves si son dossier n'a pas été complètement constitué, comme il est dit ci-dessus, avant le 14 Mars 1928.

QUIMPER. — **La Légion d'honneur à Mère Marie de la Salette.** — Couronnant une belle vie de dévouement au service des malades, un décret du 6 Janvier décerne la croix de la Légion d'honneur, à la Révérende Mère Marie de la Salette, supérieure honoraire de l'Hospice de Quimper. Aujourd'hui âgée de 90 ans, la vénérée légionnaire célébrait au mois de Juillet dernier ses noces de rubis, après soixante-dix ans de profession religieuse, dont soixante-cinq passés à l'Hospice de Quimper. Elle était déjà titulaire de la Médaille d'or des Œuvres de dévouement que lui remit, il y a une trentaine d'années, le président Félix Faure lui-même, de passage à Quimper. Tout récemment, elle recevait encore la Médaille d'or de l'Assistance. Le ruban rouge ne pouvait être mieux placé que sur la poitrine de cette femme au grand cœur, dont la vieillesse souriante est l'honneur de sa dévouée Communauté.

Dès la nouvelle connue, Monseigneur s'est rendu à l'Hospice pour présenter ses félicitations à la nouvelle légionnaire.

Nécrologie. — I. M. LE PAPE FRANÇOIS. — François Le Pape naquit à Landivisiau en 1861, d'une famille dont je n'ai connu que la mère, mais qui devait être foncièrement chrétienne, puisqu'elle donna successivement trois prêtres à l'Eglise. Déjà en ce moment, la foi et l'aisance chez les parents avaient créé dans cette bonne petite ville l'excellente habitude de confier beaucoup de leurs enfants au collège voisin. Le petit François, comme ses deux aînés, Yves-Marie et Ollivier, fit donc ses études au petit séminaire de Saint-Pol de Léon, établissement florissant où l'administration ecclésiastique, bien que soumise, à cette époque, à la direction universitaire, trouva le moyen, même sous ce régime qui dura près d'un siècle, de cultiver la piété et les vocations sacerdotales et de fournir, avec son frère jumeau de Lesneven, la moitié de ses séminaristes au diocèse. L'intelligence du jeune élève était vive ; il fit de sérieuses études secondaires et théologiques, ce qui le fit plus tard nommer grand président au séminaire.

Ordonné prêtre en 1885, il fut précepteur à Plouescat dans la famille Trémintin et vicaire à Lannilis, puis, les forces lui manquant, il trouva chez ses deux frères, alors réunis à Rumengol, l'hospitalité et l'affection dont il avait besoin. Il demeura longtemps dans cette atmosphère familiale ; ses sentiments, naturellement délicats, s'y affinèrent encore, et lorsque, pour aider aux pèlerinages ou satisfaire ma dévotion personnelle envers Notre-Dame, je passais une fois ou l'autre dans ce presbytère, je revenais toujours édifié de la charité, des prévenances, de l'accord qui régnaient entre les membres de cette fraternelle trinité. Toutes les personnes d'ailleurs n'y étaient pas égales ; l'aîné gardait le prestige de l'âge, d'une science plus approfondie, d'un esprit encore plus solide : c'était la tête. Il montrait de la condescendance et de la bonté dans son gouvernement ; ses frères le lui rendaient en soumission, en reconnaissance et en respect. Ollivier mourut dans la force de l'âge,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mais François eut l'occasion d'exercer pendant plusieurs années son admirable dévoûment. Yves-Marie, qui fut toujours de conscience délicate, eut à supporter d'assez bonne heure les désagréments qui accompagnent trop souvent la vieillesse : chez lui le sens de l'ouïe s'émoussa tout d'abord, puis celui de la vue s'affaiblit notablement. Dès lors, son frère chercha tous les moyens pour lui rendre la vie plus douce. Il crut que le ministère dans une petite paroisse du Léon ne serait pas au-dessus de la santé relative dont il jouissait. L'administration diocésaine le nomma recteur du Drennec le 26 Mai 1919, et je me rappelle encore avec quelle joie et quelle reconnaissance il accepta ce poste. Il s'y dépensa pendant trois ans et quelques mois, s'appliquant par-dessus tout à l'enseignement du catéchisme et au progrès de la dévotion parmi ses paroissiens. Il se plaisait dans ce milieu particulièrement docile et pieux, et, à son tour, il se trouvait heureux d'offrir à son aîné l'hospitalité qu'il en avait si longtemps reçue. Les fatigues étaient grandes, surtout le dimanche ; quelque temps il se raidit contre une situation qui satisfaisait son cœur, mais qui diminuait ses forces ; et, comme les infirmités de son frère croissaient en même temps que sa propre faiblesse, tous deux résolurent de se retirer à Keraudren pour s'aimer et se sanctifier jusqu'au dernier de leurs jours.

Dans une maison de repos, les loisirs ne manquent pas. François aidait son frère à faire son oraison et ses lectures spirituelles, et, pour le distraire, et lui renouveler des jouissances qu'il avait éprouvées si souvent durant sa vie, il prenait tel ou tel livre d'études, et pendant quelque temps, d'une voix forte et bien scandée, il lui en lisait quelques passages. Quand il perdit ce frère, il paraissait encore relativement valide, et quand les voisins avaient besoin de ses services, il ne se faisait guère prier. A la fin, le mal qui devait l'emporter se déclara ; il supporta avec résignation les douleurs physiques et la peine morale qu'il en éprouvait ; il accueillait avec joie tous ceux qui, par leurs soins, soulageaient son corps, tous ceux qui, par leurs encouragements et leurs bonnes paroles, réconfortaient son âme ; il attendait la mort avec confiance, et l'acceptait d'avance comme une dernière expiation dont le prix s'ajouterait à toutes les souffrances déjà endurées. Elle vint sans violence le jeudi 29 Décembre, à une heure de l'après-midi, comblant les vœux du prêtre pieux, qui déjà secrètement la désirait. Ses obsèques furent célébrées le vendredi, à 8 heures et demie, dans la chapelle de Keraudren, et à dix heures et demie à Landivisiau où le corps fut inhumé ; un service de huitaine pour le repos de son âme a été chanté mardi dernier dans la même paroisse. *Humilem spiritu suscipiet gloria.*

II. Le Révérend Père Yves DENNIEL. — Nous recommandons aux prières des prêtres et des fidèles, le Révérend Père Yves Denniel, de Gouézec, des Missionnaires de Notre-Dame de la Salette, décédé le 28 Décembre 1927, à la Villa Salmata (Italie) où il était

professeur dans une école Apostolique de la Congrégation. Ce jeune Père avait été ordonné prêtre à Rome, le 26 Juillet 1927. Saisi par le froid, le 19 Décembre, il fut pris d'une forte fièvre que les meilleurs soins ne purent arrêter. Admirable de patience et de résignation, le jeune Père reçut pieusement les derniers sacrements, en faisant le sacrifice de sa vie pour les œuvres de sa Congrégation.

R. I. P.

La Révérende Mère Marie de Sainte-Blandine. — Une distraction de typographe a omis la reproduction d'une ligne du compte rendu des obsèques de la Révérende Mère Marie de Sainte-Blandine, que nous avions emprunté à la *Semaine religieuse de Vannes*. Nous redonnons en entier l'alinéa ainsi involontairement amputé :

(Les Supérieures générales des Sœurs de Saint-Louis de Vannes et de la Présentation de Broons, avec leurs Assistantes, les Assistantes des Sœurs de Saint-Jacut, les Visiteuses des Sœurs du Saint-Esprit, des Sœurs de Saint-Vincent de Paul et de la Sagesse, étaient venues apporter leurs confraternelles sympathies aux Filles de Jésus dans leur profonde douleur.)

Voici d'autre part, l'éloquent éloge funèbre où Mgr Picaud, auxiliaire du vénéré Mgr Gouraud, a fait revivre la physionomie si attachante et si édifiante de la Révérende Mère générale que pleurent les Filles de Jésus de Kermaria :

Scio cui credidi.
Je sais à qui j'ai donné ma foi.

Monseigneur (1),
Mon Révérendissime Père (2),
Mes Sœurs, Mes bien chers Frères,

Au cours de l'année qui s'achève, des deuils multipliés et extrêmement douloureux ont éprouvé Kermaria. Quand on songe notamment à la disparition des deux Mères Assistantes, Marie-Joseph du Sacré-Cœur et Marie-Agnès, quand on se rappelle le décès si imprévu de M. Onno, mais surtout quand on regarde ce cercueil qu'environnent tant d'affections et de regrets, comment ne pas se sentir accablé !... Il ne faut pas pourtant, mes Sœurs, que cette douleur très légitime devienne anxiété et découragement. Celle qui veut, en cet instant, vous donner par mes lèvres une suprême exhortation, elle dont la foi était si vive, réprouverait énergiquement une attitude qui semblerait douter de la bonne Providence.

Scio cui credidi. « Je sais à qui j'ai donné ma foi ». Ce cri de foi et de confiance — qui m'a paru vraiment être celui où s'exhalait le plus habituellement son âme — elle entend, par une dernière consigne de supérieure, qu'il soit aujourd'hui surtout, sous les pleurs et les sanglots, l'expression de l'inébranlable confiance de toute sa chère Congrégation.

---

(1) Mgr Gouraud.
(2) Le Révérend Père Abbé de Thymadeuc.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Aussi, mes Sœurs, cet éloge funèbre de votre vénérée Supérieure, même s'il exalte ses vertus et ses mérites, se propose beaucoup moins d'aviver votre douleur que de mettre vos âmes à l'unisson de son âme.

***

Vous n'attendez pas de moi, mes Frères, dans ces quelques paroles trop hâtives, une biographie complète de Sœur Marie de Sainte-Blandine, hier Supérieure générale des Filles de Jésus. Sa famille religieuse, qui conserve pieusement les souvenirs de ses fondatrices aux vies si pleines, saura, le moment venu, mettre en lumière aussi un supériorat dont l'histoire se confondra avec l'histoire même des plus grands développements de la Congrégation. Par derrière la multiplicité des gestes et des faits, je préfère m'attacher aux ressorts secrets, aux sources profondes d'où ils dérivèrent. Or, il me semble, mes bien chers Frères, que ce qui donna à la vie religieuse de Sœur Marie de Sainte-Blandine sa caractéristique, ce qui marqua aussi d'une empreinte évidente toute la suite de son gouvernement, ce furent deux dispositions essentielles de son âme : l'esprit de foi et la bonté. Elle est tout entière dans ces deux mots.

Dieu la fit naître dans une famille modèle et dans une paroisse qui peut à bon droit se flatter d'avoir conservé, avec la pureté de la foi, les traditions bretonnes de langue et de costume. Tout le long de sa vie, sa foi aura ce cachet breton de simplicité confiante, jaillissante et que rien ne déconcerte. On dirait que son amour du pays natal qu'elle garda très vif était une forme de sa reconnaissance pour le grand bienfait de la foi qu'elle y avait puisée. Elle, en effet, qui n'avait rien de particulariste dans ses attachements, ne resta jamais insensible au nom de Nuyal-Pontivy ; et l'on peut croire que sa longue et féconde collaboration avec le bon M. Le Jéloux trouvait un heureux stimulant dans le souvenir des grâces reçues à l'ombre du même clocher natal.

Cette foi née et entretenue dans l'atmosphère de notre campagne bretonne vint s'éclairer et se vivifier ici dans les exercices du noviciat. Puis elle s'affirma dans toute sa mesure au moment de la profession religieuse, qui est bien, avec le martyre, l'acte de foi le plus explicite : *Scio cui credidi.*

Dès lors, tout le long de la vie religieuse de Sœur Marie de Sainte-Blandine, on vit cette foi transparaître comme le rayonnement d'une flamme intérieure. Sœur Marie de Sainte-Blandine, en vérité, ramenait tout sous ce rayon : les vœux, les vertus, les événements, toute sa vie et toute celle de la Congrégation. Dans les épreuves notamment qui ne lui ont pas manqué, aux années de persécution ou aux années de grands deuils, comme 1927, elle ne cessait de mettre en garde ses Sœurs contre une fâcheuse interprétation des desseins de Dieu : « Ne voyons pas dans l'épreuve, leur disait-elle, une rigueur, mais bien une marque d'amour de la divine Providence ».

Tout son gouvernement s'inspirait des mêmes vues de la foi. A satiété elle recommaudait à ses Sœurs de voir Dieu, soit dans la personne des Supérieurs, soit dans les Règles. Coïncidence frappante : la dernière circulaire qu'elle ait rédigée, il y a quelques jours à peine, pour sa Congrégation, porte ce titre : Perfectionnement de notre esprit de foi. C'est son testament spirituel, la suprême expression de sa direction religieuse.

Il n'est pas jusqu'à ses conversations qui ne fussent profondément imprégnées d'esprit de foi. Elle avait, non seulement dans les termes,

mais dans l'accent même, je ne sais quelle vibration d'une conviction ardente, et, par un geste familier, son regard s'élevait comme pour lire plus haut que la terre les consignes surnaturelles.

Scio cui credidi ! Je sais à qui j'ai donné ma foi. En vérité, on eut toujours l'impression que Sœur Marie de Sainte-Blandine avait fait sien le cri du grand apôtre dans la tranquillité triomphante de sa foi.

***

Mes bien chers Frères, rien ne prépare mieux à la bonté que l'esprit de foi. Quand on s'accoutume à voir la main de Dieu dans les évènements, à reconnaître son image, son action dans le prochain, la bonté est bien près de jaillir des âmes. Et non pas simplement une bonté qui ne serait qu'aménité et facilité naturelle de relation, mais une bonté surnaturelle qui est la mise en acte des plus belles vertus chrétiennes : humilité, renoncement, don de soi. Ah ! oui, Sœur Marie de Sainte-Blandine fut bonne, bonne pour tous et pour toutes, pour ses Sœurs anciennes et malades, pour les jeunes, pour les novices, pour les juvénistes. Elle fut bonne dans son gouvernement. Elle savait qu'on ne fait aucun bien aux autres qu'en les aimant. Aussi rien de dominateur, rien d'amer dans son commandement. Elle redisait sans cesse cette maxime dont elle faisait un de ses conseils favoris : « Pour être bonne, il faut être trop bonne ».

Dieu seul, mes Frères, sait tout le bien que réalisa dans sa Congrégation, par cette bonté, Sœur Marie de Sainte-Blandine. Mais les moins initiés ont pu constater quelle cohésion puissante, quel ciment de fraternité elle maintint entre les Filles de Jésus. Et cela fut déjà un apostolat et un bien incomparable. Quand l'autorité s'environne du prestige de la bonté, elle est irrésistible. Vous en avez, mes Sœurs, bien souvent donné à votre vénérée Supérieure la très douce expérience.

Dans les dernières heures de sa vie, sa bonté revêtit un caractère vraiment impressionnant. On la vit s'oublier totalement elle-même : pas une préoccupation dans ses souffrances ne put la détourner de sa sollicitude pour ses Filles qui venaient la visiter. Jusque dans la mort, par ses encouragements, son bon sourire, elle tint à leur donner du bonheur. Groupes par groupes, toutes défilèrent près de la couche où elle s'éteignait en les bénissant. Elle seule semblait courageuse, tant elle faisait abstraction de sa fatigue. Ah ! elle avait le droit, elle, dans une de ses dernières paroles, de faire cette recommandation : « Mes Filles, soyez bonnes, soyez archibonnes ! »

***

Quand une âme, mes bien chers Frères, s'est établie dans de telles dispositions de foi et de bonté, elle est dans la paix. Par l'esprit de foi qui règle harmonieusement ses rapports avec Dieu, par la bonté qui les règle avec le prochain, elle est pleinement dans l'ordre. Par suite, elle sent déjà, quels que soient les soucis et les épreuves, autant de bonheur que cette pauvre terre peut en donner. De fait, Sœur Marie de Sainte-Blandine l'expérimenta. Quelques heures avant de mourir, elle disait à son entourage : « Je n'ai eu que du bonheur dans ma longue carrière religieuse. Dites-le bien aux plus jeunes Sœurs ! »

Que dis-je ? Heureuse dans sa vie !... Mais elle le parut plus encore dans la mort. C'est littéralement le sourire aux lèvres qu'elle accueillit la mort. *Scio cui credidi !* Elle savait à quel Maître bon et juste elle avait donné sa foi. Alors, loin de le redouter, elle allait vers Lui comme on va à la maison paternelle. Quelle sérénité

Archives diocésaine de Quimper et Léon

elle montra sur son lit de mort ! On eût dit qu'un reflet anticipé de la paix et des joies du Paradis illuminait l'humble couche de cette religieuse. Sa mort était plutôt une nativité : on assistait à une aurore d'éternité bienheureuse. Ah ! si le monde, si les persécuteurs de la vie religieuse pouvaient assister à pareil spectacle ! Ils comprendraient toute la sublimité et déjà, même ici-bas, tout le prix des récompenses de la vie religieuse.

Scio cui credidi ! Je sais à qui j'ai donné ma foi. Ce n'est plus, mes Sœurs, dans les ombres de la foi, c'est dans la clarté de la vision ; ce n'est plus dans le pressentiment de l'espérance, c'est dans la certitude de la possession que votre Révérende Mère, désormais, redira ce cri de triomphe. J'ai tenu à vous le répéter souvent pour que l'écho en reste à jamais dans vos âmes. Oui ! Gardez la foi vive, simple, rayonnante de votre Supérieure. Ce fut un des traits les plus caractérisés de vos fondatrices : Mère Sainte-Angèle, Mère Saint-Charles, Mère Saint-Athanase. Que dis-je ? C'est un reflet même de la belle âme de saint Joseph, votre patron. Oh ! qu'elle reste toujours un des traits de famille des Filles de Jésus. En émettant ce souhait, je suis assuré d'être l'interprète de celle qui n'eût pas permis cet éloge, s'il n'avait par dessus tout visé à affermir sa chère Congrégation dans la ligne que lui tracèrent ses fondatrices, dans la ligne aussi de sa propre vie...

Ainsi soit-il.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Un discours du Pape à l'occasion de la Béatification du Frère Bénilde.** — Nous avons dit que le décret d'héroïcité des vertus du Frère Bénilde, de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, avait été lu le jour de l'Epiphanie. A cette occasion, après les remerciements qui lui furent exprimés par le Supérieur Général de l'Institut, le Pape a prononcé un important discours que nous reproduisons d'après l'*Osservatore romano*.

A cet hommage de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, le Saint-Père répondit par un discours prononcé en partie en italien et en partie en français.

Sa Sainteté, en se référant à la fête de l'Epiphanie, rappela d'abord quels précieux dons de sainteté, d'édification, d'exhortation, les saints rois mages lui avaient apportés, ainsi qu'à ceux qui l'écoutaient. Ces dons resplendissaient encore plus vivement à l'horizon, lorsque s'y levait, comme une étoile, avec sa vie et ses vertus, le vénérable Fr. Bénilde, des Ecoles chrétiennes, humble serviteur de Dieu, dont la vie fut toute de modestie et de silence, toute commune et toute quotidienne.

Mais qu'il y a peu de commun et peu de quotidien dans ce commun et dans ce quotidien ! Ce quotidien, qui est toujours le même, qui a toujours les mêmes occupations, les mêmes situations, les mêmes difficultés, les mêmes tentations, les mêmes faiblesses, les mêmes misères, fut appelé à bon droit le « terrible quotidien ». Quelle force ne faut-il pas, ne serait-ce que pour se défendre de ce terrible, écrasant, monotone, asphyxiant « quotidien » ! Quelle

vertu peu commune pour remplir cet ensemble de devoirs de notre vie quotidienne, et cela, avec une exactitude non commune, ou mieux, sans cette commune et quotidienne inexactitude si fréquente, sans négligence, ni relâchement, ni laisser-aller, mais avec attention, piété, intime ferveur d'âme !

L'Eglise n'est jamais si grande institutrice ni si prévoyante maîtresse de sainteté, que quand elle exalte ces humbles étoiles, si souvent ignorées de ceux-mêmes qui eurent la bonne fortune de les voir briller sous leurs yeux.

Les choses extraordinaires, les grandes actions, les magnifiques entreprises suscitent d'elles-mêmes et éveillent les meilleurs instincts, les générosités, les énergies latentes, qui si souvent sommeillent au fond des âmes. Les grandes circonstances sont comme un sujet de choix pour un artiste ou pour un poète, qui y trouve d'emblée une très haute inspiration. Mais ce qui est commun, ordinaire, quotidien, ce qui est sans relief, sans splendeur, cela ne peut évidemment avoir en soi, rien qui excite ou qui fascine. Pourtant c'est ainsi qu'est faite la vie pour la plupart : elle ne se compose d'ordinaire qne de choses communes et d'événements petits. Et c'est pourquoi l'Eglise nous apparaît si prévoyante quand elle nous invite à admirer et à imiter les exemples des plus communes et des plus humbles vertus quotidiennes, qui sont d'autant plus précieuses qu'elles sont plus humbles et plus communes. D'ailleurs combien de fois les circonstances extraordinaires se présentent-elles dans la vie ? C'est bien rare, et à Dieu ne plaise que la sainteté ne soit attachée qu'à ces circonstances exceptionnelles ! Que ferions-nous pour la plupart ? C'est à tous sans distinction qu'est adressé l'appel à la sainteté. La vie est un combat pour la conquête d'une palme, vers laquelle tous doivent tendre et qu'on ne peut conquérir que par la sanctification. « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait... Que celui qui est juste soit encore plus juste ! »

Voilà donc, encore une fois, la grande leçon que cet humble serviteur de Dieu vient nous apporter, à savoir que ce n'est pas dans les choses extraordinaires que réside la sainteté, mais dans les choses communes, accomplies d'une façon non commune. Ce n'était pas seulement pour ses fils spirituels que le grand fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, saint Jean-Baptiste de la Salle, disait que ce serait un vrai miracle que l'accomplissement humble et simple de tous les devoirs quotidiens, sans négligence et sans faiblesse.

Cet enseignement devait être bien compris et médité par tout le monde. C'est précisément ce que disait le divin Maître en se servant d'une comparaison préférée : « Celui qui veut venir après moi, qu'il prenne sa croix quotidienne et me suive ! ». Cette croix quotidienne signifie la croix du devoir, la croix du support réciproque, la croix des peines inévitables, des douleurs de la vie, des déceptions, des tentations, la croix de tout ce qui remplit plus ou moins chacune des journées de notre vie. Précieux enseignement,

Archives diocésaines Quimper et Léon

car s'il ne se trouve pas en cela de difficultés extraordinaires, il y a cependant cette difficulté résultant de ce qu'on pourrait appeler la torpeur du devoir quotidien.

Quand une étoile resplendit et conduit, comme elle conduisait les rois mages, il est bien facile, alors, d'entendre et de suivre les appels du grand Roi. Mais quand tout se perd dans la grisaille, dans la monotonie, dans l'uniformité, où rien ne vient susciter les enthousiasmes, c'est là qu'il est difficile de marcher avec persévérance et générosité, comme il convient aux relations de filiale affection qui doivent s'établir entre le cœur de la créature et le cœur du Créateur. Tel est le secret qui nous est révélé aujourd'hui par les exemples de ce serviteur de Dieu. Il nous apprend comment il faut suivre ces voies, ces humbles voies, qui sont celles de presque tous et presque toujours...

A cet endroit Sa Sainteté aborda les affaires de France, et c'est en langue française, que le Saint-Père continua son discours.

Il dit de quel cœur il participait à la joie de la grande famille des Ecoles chrétiennes, grande non seulement par le nombre de ses maîtres et de ses directeurs, plus grande encore si on pense à tous les jeunes gens qui viennent et continueront de venir y chercher l'éducation. La joie de cette famille religieuse était aussi la joie d'une famille plus grande encore, la famille catholique, et c'était une raison de plus pour le Saint-Père d'y participer de tout cœur, en pensant à la part toute spéciale de cette joie, à laquelle ont droit Le Puy, Clermont et toute la France. Quand le Supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes sera retourné en France, il devra dire que le Saint-Père a saisi avec empressement cette occasion pour ajouter qu'en participant à l'honneur et à la joie de cette grande famille religieuse, il participait en même temps à l'honneur et à la joie de toute la France, surtout à l'heure actuelle.

Voici que se terminait l'année destinée aux visites « ad limina » des évêques de France, avec les fêtes de Noël et de nouvel an.

C'est donc après avoir parlé avec la grande majorité, sinon avec la totalité des évêques de France ; c'est après avoir reçu les manifestations les plus touchantes d'attachement filial de leur part ; c'est après avoir reçu ces jours-ci, une vraie pluie de lettres et d'adresses de toutes parts, de toutes les classes et de tous les rangs sociaux, des plus élevés aux plus humbles, qui lui exprimaient les sentiments de leur piété filiale, de leur dévouement, de leur adhésion très fidèle ; c'est après tout cela que le Saint-Père recommandait de répéter l'expression de Son paternel amour pour la France.

Il avait vu, en effet, pour ainsi dire, de ses yeux, et il avait touché de ses mains que vraiment cette France, qu'il aime tant, L'aime elle aussi : que la véritable France, la véritable Fille ainée de l'Eglise, est toujours avec le Vicaire de Jésus-Christ, avec le Père commun de tous les fidèles.

Le Saint-Père avait vu tout cela et se réjouissait de rendre à la France ce témoignage. Et s'il y a encore, en nombre, à vrai dire

toujours plus réduit, mais qui cause toujours tant de peine à Son cœur, s'il y a encore des « brebis galeuses », le Saint-Père les signalait à la charité de tous, afin que ses autres fils soient en garde par la vigilance et par la prière et il les signalait aussi à tous ceux qui peuvent et doivent les remettre dans la bonne voie, par les directions et les exhortations de leur zèle pastoral. Et si, de cette France aimée, quelques-uns répondent non par l'obéissance et la soumission, mais par des expressions plus ou moins audacieuses, plus ou moins effrontées, plus ou moins déguisées ou dissimulées, c'est avec un surcroît de peines, mais non sans compensation que Sa Sainteté pouvait dire : ***His plagatus sum in domo eorum qui diligebant me.*** Le Saint-Père sait qu'ils ne sont qu'un petit nombre ceux qui, de cette maison où on L'aime, Lui envoient des motifs d'affliction, et le Père ne peut que les recommander aux prières de tous les bons, pour leur conversion, pour leur salut, pour l'honneur et la consolation de l'Eglise de France, pour le grand réconfort de l'Eglise universelle.

BIBLIOGRAPHIE

Collection « Pax ». Vol. XXVII. — **L'année liturgique d'après sainte Gertrude et sainte Mechtilde.** Textes recueillis et traduits par les moniales de Dourgne. — *T. I. De l'Avent à la Septuagésime* (LVI-180 pages). Paris (VIe), Desclée, de Brouwer et Cie ; Lethielleux ; Abbaye de Maredsous. 1927. Prix : 10 fr.

Les *Révélations* de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde sont un de ces chefs-d'œuvre ascétiques où les âmes intérieures peuvent toujours puiser abondamment lumière et paix. Dans ce volume on a réuni et disposé d'après le cycle liturgique, de l'Avent à la Toussaint, ce qu'il y a de meilleur, de plus saisissant, de plus instructif des enseignements donnés aux deux saintes par le Seigneur lui-même au sujet de ses mystères.

P. TEQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VIe)

Vient de paraître : GUÉRISONS DE LOURDES EN 1926, par M. le Dr A. Vallet, président du Bureau des Constatations médicales, préface par M. le chanoine Eugène Duplessis ; prix, 5 fr. ; franco 5 fr. 50 ; étranger, 6 fr. 50.

L'ouvrage de M. le Dr Vallet, dédié à ses confrères, est une œuvre vivante et belle d'apologétique en action. Elle plaira à tous ses lecteurs, croyants et dévots au culte de la Sainte-Vierge, timorés ou indifférents, sceptiques ou adversaires qui trouveront là, chacun en ce qui le concerne, matière à de profondes et salutaires réflexions.

Ouvrage à lire et à faire lire.

A VENDRE *8.000 francs,* pour cause double emploi, **6 CV. Renault,** 3 places en trèfle, excellent état. Affaire de confiance. — **Riou-Querné,** Libraire, Morlaix.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, **QUINGAMP**

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un GRAIN de VALS

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions digestives

PLACEMENTS

OFFERTS PAR

L'ASSOCIATION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Société Anonyme au Capital de 20 millions

Siège Social : 5, rue Bourdaloue, Paris.

L'ASSOCIATION FONCIERE et IMMOBILIERE a pour but social toutes opérations immobilières et, en particulier, l'achat et la revente de propriétés foncières et immobilières.

BONS AU PORTEUR. — Ces opérations nécessitant des mouvements de fonds considérables, l'**ASSOCIATION FONCIERE et IMMOBILIERE** accepte de recevoir, des capitalistes, des versements en espèces sous forme d'adhésions, pour lesquels elle délivre des Bons au porteur à un ou deux ans, au taux d'intérêt de 7 ou 8 % net d'impôts.

PLACEMENTS HYPOTHECAIRES. — L'ASSOCIATION FONCIERE et IMMOBILIERE a créé un service spécial de ventes à crédit. En représentation et en garantie du crédit accordé, il est créé des **« Grosses au porteur »**, notariées, inscrites en premier rang au Bureau des Hypothèques.

Ces **« Grosses Hypothécaires »** portant intérêt à 9 %, sont divisées en titres de 5.000, 10.000, 25.000, 50.000 et 100.000 francs que **l'ASSOCIATION FONCIERE et IMMOBILIERE** met à la disposition de toute personne recherchant ce mode de placement à la fois rémunérateur et exempt de tous risques.

La forme « au porteur » permet au prêteur de céder ses droits sans aucun frais, par simple transmission du titre.

L'ASSOCIATION FONCIERE et IMMOBILIERE assure en outre de la garantie hypothécaire habituelle, sa garantie personnelle du remboursement du prêt et du paiement des intérêts.

43e Année. Vendredi 20 Janvier 1928. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Janvier. — 3e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires des SS. Vincent et Anastase.
A vêpres, mémoires du suivant, des SS. Vincent et Anastase, et de Ste Emerentienne.
Lundi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 28. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 29. — 4e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Tréboul	le 22 Janvier.
Esquibien	du 23 au 27 —
Saint-Coulitz	du 28 au 29 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur, a été nommé :

Vicaire à Plounéour-Trez, M. Louis Jacolot, jeune prêtre de Guipavas, en remplacement de M. René Calvez, démissionnaire pour raison de santé.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, Mgr Roull, protonotaire apostolique *ad instar participantium*, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, décédé le 13 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe Dimanche après l'Epiphanie, 22 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 heures du soir, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IIIe Dimanche après l'Epiphanie, 22 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 h., vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, samedi et dimanche : triduum en l'honneur de saint François de Sales, avec exposition du Saint-Sacrement. Le triduum sera prêché par le R. P. Aubry, de la Compagnie de Jésus. Le sermon aura lieu à 8 heures du soir, vendredi et samedi, et dimanche à l'issue des vêpres.

Avis de services. — Un service de huitaine pour Mgr Rouil sera célébré à Saint-Louis de Brest, *le lundi 23 Janvier, à 10 h. 30.*

— Un service anniversaire pour M. Herry, ancien recteur de Saint-Divy, sera chanté à Plouvorn, *le jeudi 26 Janvier, à 10 heures.*

Missions. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, les missions de Saint-Yvi, *du 2 au 19 Février*, et de Roscanvel, *du 25 Février au 11 Mars.*

Œuvre du Franc de la Presse. — *Saint Pierre-Quilbignon*, dir. par., M. Kerbiriou, recteur, 60 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

Nouveaux inscrits pour les visites de Monseigneur Mério. — *Landerneau, Petit Séminaire de Pont-Croix, Pouldreuzic, Crozon, Saint-Louis de Brest.*

Du Secrétariat général de la Sainte-Enfance, on nous écrit : « ...Monseigneur Mério aura une grande joie à aller parler de la chère Œuvre dans la pieuse Bretagne, ira prendre contact avec MM. les Directeurs paroissiaux, si dévoués à la Sainte-Enfance... »

Société de Saint-Vincent de Paul. — Le Président du Conseil central de Brest a l'honneur d'informer MM. les Présidents de Conférences que le nouveau secrétaire des Conseils particulier et central de Brest est M. Quillien, directeur d'assurances à Brest, 36, rue de Siam, — en remplacement du regretté M. Kerlidou, qui va habiter Rennes.

Imprimerie Cornouaillaise. — **Avis.** — Prière d'adresser directement, 7, *rue des Gentilshommes, à Quimper,* toutes les communications concernant des travaux d'impression. C'est le sûr moyen d'éviter des retards, parfois assez longs.

Ligue d'Action Catholique. — Les grandes assemblées de Janvier et Février se préparent déjà avec soin dans toutes les paroisses et dans tous les cantons. Il s'agit de savoir si cette nouvelle façon de faire rendra encore mieux que la grande assemblée annuelle que nous avons eue jusqu'ici.

Il semble que oui, car de partout on nous demande des affiches, des lettres d'invitation, des tracts.

Par suite de circonstances imprévues, nous avons dû supprimer l'assemblée du 2 Février, à Saint-Pol de Léon, et comme le temps pressait, nous ne l'avons pas mentionnée à l'affiche. Elle aura lieu le 26 Février.

Les cantons de Plouzévédé et de Taulé pourront se réserver pour ce centre.

Le 29 Janvier, nous faisons appel à 9 cantons.

Voici comment se distribuent les orateurs dont les noms figurent à l'affiche.

A Crozon : M. Valet, avocat à la Flèche, Président de la Ligue Catholique de la Sarthe et M. Le Guen, de Saint-Pol de Léon. — Orateur breton : M. l'abbé Chapalain.

A Landerneau : M. le chanoine Desgranges. — Orateur breton : M. de Dieuleveut.

A Pont-Croix : M. Antoine Lestra. — Orateur breton : Docteur Cornic, de Douarnenez.

A Pont-Croix, la réunion, au lieu de commencer à 1 h. 1/2, commencera seulement vers 2 h. 1/2 pour permettre au train de Douarnenez d'amener un certain nombre de catholiques à notre assemblée.

Partout ailleurs, la réunion est fixée à 1 h. 1/2. Elle aura lieu à Crozon et à Landerneau, dans la cour du Patronage ; à Pont-Croix, dans la cour du Petit Séminaire.

Souhaitons que le beau temps nous favorise et que nous voyions en grand nombre accourir, non seulement les catholiques fervents, mais tous ceux qui comprennent que la religion est le seul rempart efficace à la révolution, et qui par conséquent veulent qu'on la respecte et qu'on lui rende, avec la liberté, toute l'influence morale, sociale, en un mot civilisatrice qu'elle a toujours exercée et à laquelle elle a droit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise. — « *Sint unum !* » C'est le but de « l'*Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise* » qui se fait chaque année, du 18 *au 25 Janvier*. Elle remonte à 1908 et fut successivement approuvée par Pie X, Benoît XV et Pie XI.

Actuellement, il circule dans tout l'univers catholique une pétition ayant pour but d'obtenir du Saint-Siège la prescription de l'observation de cette Octave, comme celle de la récitation du Rosaire durant Octobre. A la date du 1er Avril 1927, sept cents évêques du monde entier avaient donné leur assentiment à cette louable initiative.

Il n'y a pas une âme catholique qui ne voudra joindre sa voix suppliante au concert de prières ferventes qui s'élèveront vers le Ciel, du 18 *au 25 Janvier* courant, pour qu'il n'y ait plus « qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. »

Chaque année, le Pape nous donne l'exemple de l'apostolat pour l'Unité de l'Eglise, en célébrant la messe aux intentions de l'Octave.

Une intention particulière est proposée chaque jour à la piété des fidèles.

18 Janvier : Retour de toutes les « autres brebis » à la bergerie de Pierre, le seul berger.

19 Janvier : Retour de tous les Orientaux séparés à la communion avec le Siège apostolique.

20 : Réparation de la brèche du XVIe siècle entre l'Angleterre et Rome.

21 : Retour des luthériens et des autres protestants d'Europe à la sainte Eglise romaine.

22 : Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent un en communion avec la Chaire de Pierre.

23 : Retour de tous les mauvais catholiques à la pratique des sacrements.

24 : Conversion des Juifs.

25 : Conquête du monde entier au Christ par les missionnaires.

Prière à réciter chaque jour de l'Octave.

Antienne (saint Jean, XVII, 21) : Que tous soient un ; comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé.

℣. Je te dis que tu es Pierre.

℟. Et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Oraison.

Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos apôtres : Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, ne considérez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise ; daignez la pacifier et l'unir selon votre volonté, ô Dieu, qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles.

℟. Ainsi soit-il.

BREST. — **Obsèques de Monseigneur Roull.** — Mgr Roull, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis, est décédé à Brest, vendredi soir, 13 Janvier, à l'âge de 85 ans.

Ses obsèques ont eu lieu lundi matin et ont été une magnifique manifestation de l'universelle sympathie reconnaissante qui entourait le vénéré défunt.

Le cortège, que présidait Monseigneur l'Evêque, s'est déroulé du presbytère à l'église Saint-Louis entre une quadruple haie de fidèles. En tête marchaient les élèves des collèges et écoles libres de la ville, les membres des patronages, précédant un très nombreux clergé. Derrière le corbillard, très simple, sans fleurs ni couronnes, s'avançait la foule et, aux premiers rangs, MM. le vice-amiral Le Vavasseur, préfet maritime ; Fontana, sous-préfet, suivis de très nombreux officiers de la Marine et de l'Armée, de membres de la Magistrature et du Barreau, des notabilités brestoises et des délégations des sociétés catholiques.

La vaste église de Saint-Louis, drapée de larges tentures noires lamées d'argent, se montra insuffisante pour recevoir une telle foule. Monseigneur, au trône, était assisté de M. Cogneau, vicaire général, et de M. Le Roy, du Chapitre diocésain. M. le vicaire général Joncour, ancien vicaire de Saint-Louis, chanta la messe de *Requiem* avec, comme diacre et sous-diacre, MM. Calvez, curé-doyen de Lesneven, et Guermeur, recteur de Kerbonne, tous deux anciens vicaires de Mgr Roull.

Après l'Evangile, Monseigneur l'Evêque monta en chaire et prononça en ces termes, l'éloge funèbre du vénéré défunt.

MES FRÈRES,

Nous étions rassemblés ici, il y a six mois, pour célébrer le soixantième anniversaire de prêtrise de Mgr Roull. Si nombreuse que fût l'assemblée, elle était surtout paroissiale, c'était presque une réunion de famille.

Aujourd'hui, la présence de tant de hauts personnages donne à notre office funèbre une sorte de caractère officiel, et je ne m'en étonne pas.

Le pieux prélat pour lequel nous venons d'offrir le saint sacrifice de la messe représente trente-cinq ans de la vie de Brest : années pendant lesquelles Mgr Roull, avant, pendant et après la guerre, n'a pas cessé de se dévouer pour son peuple, de soutenir le moral des familles, d'entretenir la confiance publique, et de donner largement son concours à toutes les œuvres de miséricorde : années souvent remplies d'épreuves spéciales pour les catholiques, et dont le tableau émouvant ne serait pas déplacé sur le cercueil de celui qui reçut plus qu'aucun autre le contrecoup des angoisses communes. Vous savez tous avec quelle dignité, au milieu de ses peines, il a toujours su sauvegarder les droits de Dieu sans refuser aux hommes les concessions que la conscience autorise. C'était sa manière de comprendre et de pratiquer l'union sacrée, longtemps avant qu'on en parlât.

Mais mon intention n'est pas de retracer ici les événements historiques auxquels il fut mêlé dans la cité brestoise.

Je ne parlerai que du Père des âmes. C'est lui seul que votre cœur accompagne ce matin dans son église devenue trop petite. L'hommage que lui rendent les autorités du pays

Archives diocésaine de Quimper et Léon

aussi bien que les fidèles de toutes les classes de la société s'adresse au Pasteur de la Paroisse, qui n'a cherché que la gloire de Dieu, par le salut des âmes et par les services rendus à ses ouailles.

Quand je lui ai conféré, il y a onze ans, de la part du Pape Benoît XV, le titre et les insignes de protonotaire apostolique, à l'occasion de ses noces d'or, je lui ai appliqué la parole de l'Evangile : « *Quærite primum regnum Dei :* Cherchez d'abord le royaume de Dieu ». Ç'a été la devise de tout son ministère. Esprit d'une infinie souplesse, que rien ne surprenait, que rien n'abattait, confiant dans la vie, et tenant à la traverser en faisant le bien, il était surtout plein d'une foi profonde et voulait à tout prix sauver les âmes.

Appelez en témoignage ses anciens élèves de Lesneven. Il fut pour eux un directeur intellectuel, dont leurs propres succès dans la vie ont prouvé la haute valeur. Mais son objectif principal fut toujours leur formation chrétienne par une science religieuse solide et une piété réfléchie : la religion avant les diplômes. Les prêtres qui lui doivent leur vocation ne perdront le souvenir ni de son prestige de chef ni de son zèle d'apôtre.

Ce labeur de vingt-sept années n'était qu'une préparation providentielle à sa carrière pastorale.

C'est ici qu'il fut dans toute la force du terme le Père des âmes. La famille paroissiale était immense. Tous ses fils ne se valaient pas. Mais tous faisaient partie de son troupeau. Le bon Pasteur ne voulait en laisser échapper aucun.

Pour tous, il priait, avec la formule même de Notre Seigneur : « Mon Père, faites qu'aucun de ceux que vous m'avez confiés ne vienne à se perdre. » Au saint autel, c'était sa première intention. Nous n'y montons jamais que comme des sauveurs d'âmes. De son église Saint-Louis, il portait cette prière à tous les sanctuaires de pèlerinages, depuis Lourdes jusqu'à Pontmain, et votre prière innombrable y accompagnait la sienne, tous les ans.

A tous, il annonçait abondamment la vérité. Le grand *semeur de paroles* que fut S. Paul aurait goûté cet apôtre populaire. Sa doctrine était sûre, sa parole simple, son émotion communicative, sa voix claire. Il visait les intelligences: il atteignait les cœurs. Aucun savant ne le trouvait banal. Aucun ignorant ne le trouvait obscur. Les enfants eux-mêmes subissaient le charme de son langage fait pour eux. Il était l'évangéliste préféré des tout petits. Son catéchisme leur était un régal, parce qu'en leur racontant la vérité, il leur apprenait à aimer Dieu et à le prier.

Vers tous, il allait jusqu'au foyer domestique, par cet *Echo paroissial,* aujourd'hui trentenaire, qui complétait ses prônes, familiarisait les familles avec les détails de la vie paroissiale, rectifiait les erreurs courantes, mettait au point les opinions discutables, fixait les bonnes résolutions, et dirigeait l'effort commun des fidèles vers le service de Dieu et la défense de l'Eglise.

Ce que je viens de dire suppose des études constantes et un travail continuel de rédaction. Les sermons s'écrivent,

comme les articles de journaux. C'était son travail de nuit. Comment l'aurait-il fait pendant le jour ?

Le jour, il était à votre disposition, de huit heures à midi et d'une heure à sept heures : à l'autel, en chaire, au confessionnal, au chevet des malades, près des familles en deuil. Les variétés d'âmes sont en nombre infini, mes Frères. Il n'y en a pas deux à se ressembler. En toutes il y a des ressources de salut. C'est un don, mais c'est aussi une expérience à acquérir, de savoir les discerner, les aborder, les pénétrer, les ramener à Dieu. Qui a possédé ce don à un plus haut degré que votre Pasteur ? Les âmes les plus inaccessibles se sont laissé toucher. Vous l'avez rencontré auprès des riches, auprès des pauvres, plus souvent auprès des pauvres qu'auprès des riches. Si le souci du labeur quotidien le permettait, il y aurait ici en ce moment plus de pauvres que de riches. Ils ont reçu souvent le secours matériel en même temps que la vie spirituelle. Il a su consacrer à chacun le temps qu'il fallait, dire à chacun le mot qui convenait, et c'était toujours le mot inspiré de l'Evangile. Appelé partout, il a partout répondu à l'appel. Et partout il a porté l'unique souci du règne de Dieu. Et c'est pourquoi, le jour, il n'a jamais eu le temps de faire autre chose que son ministère actif.

Car ce ministère actif comprenait en outre la direction des œuvres. Aucune paroisse ne possède des organisations de zèle comparables au réseau d'œuvres créées ou développées par lui avec l'aide intelligente et dévouée de ses vicaires. Il faut aujourd'hui des œuvres, j'oserai dire pour aider à naître, pour aider à mourir, et plus encore pour aider à vivre, des œuvres pour éclairer les esprits par la vérité, pour conquérir les cœurs par la charité, pour fixer la confiance du peuple par la justice. Jusqu'à son dernier soupir, il s'est occupé de toutes vos œuvres, depuis la plus nouvelle, ces petites Sœurs de l'Assomption que toutes les villes bretonnes vous envient, jusqu'aux plus anciennes, ces écoles de Saint-Joseph et de Saint-Louis, qui ont su vaincre tant d'obstacles pour sauver les jeunes générations chrétiennes.

Enfin, il a été l'initiateur de l'Union Catholique. Il en a donné l'idée et l'exemple avant que son Evêque l'eût inaugurée, et c'est aussi dans sa paroisse que les Associations catholiques de Chefs de Famille ont eu le plus d'activité et obtenu le plus de résultats.

Vous savez mieux que moi ce que lui coûtaient ces œuvres, car c'est vous, congrégations religieuses, groupements de toutes sortes, hommes et femmes dévoués à l'apostolat, qui lui avez fourni le moyen de les fonder et de les faire vivre. Il aimait à me répéter que les œuvres duraient et portaient des fruits par votre activité et votre charité.

Pendant trente-cinq ans, il a rempli ce ministère. Qui aurait cru jadis que sa santé le lui permettrait ? Il aurait pu dans son âge mûr s'appliquer plusieurs fois le cantique d'Ezéchias : « J'ai dit : au milieu de mes jours, j'irai aux portes de la mort. » Dieu pourtant lui rendait chaque fois ses forces. Et il reprenait son labeur apostolique.

Un jour, ce labeur prit fin. Il fallut à Mgr Roull demander le concours d'un coadjuteur, qui sut à la fois l'aimer et le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

suppléer. Entouré de l'affection et des soins de sa famille et du presbytère, il eut encore trois consolations paroissiales successives, très douces à son vieux cœur : la consécration tardive de son église, la glorification du Bienheureux martyr brestois, Claude Laporte, et ses noces de diamant du mois d'Août dernier. Puis l'heure sonna du *sacrifice du soir*, où, après lui avoir demandé le renoncement à son activité, à sa parole, à sa plume, à son Bréviaire, et bientôt à sa messe elle-même, Notre Seigneur lui réclama enfin son âme, qui s'échappa dans une prière pour ses confrères, pour sa famille, pour vous tous. Vous étiez là, présents à son cœur, tandis que sa main glacée ne pouvait déjà plus bénir, mais que ses lèvres baisaient encore la croix, symbole du dévouement de Notre Seigneur et de ses prêtres pour le salut du monde.

Les prêtres ont pour linceul l'ornement de leur messe. Ils continuent dans l'autre monde, autant que leur condition le permet, leur ministère de médiation pour les hommes auprès de Dieu.

Mais cet ornement n'est pas encore celui qui symbolise la gloire. Il est violet. C'est un symbole de demi-deuil, comme il convient à l'homme pécheur. Même quand nous mourons saintement, nous pouvons avoir besoin d'expiation, et nous la subissons en purgatoire. C'est pourquoi la prudence chrétienne et la reconnaissance nous font un devoir de prier pour l'âme de Mgr Roull.

Entre tous les hommages qui lui sont aujourd'hui rendus par l'élite de la cité, celui qui lui sera le plus utile, celui qui consolera le mieux sa famille et ses paroissiens, sera l'hommage de nos prières. *Requiescat in pace.*

L'absoute fut donnée par Monseigneur et, vers midi, le cortège reformé accompagna le corbillard jusqu'à la hauteur de l'église Saint-Martin. Un fourgon des pompes funèbres emporta ensuite le cercueil jusqu'à Landerneau, pays natal du défunt, où eut lieu l'inhumation, après un service funèbre présidé par M. le vicaire général Messager, devant un grand nombre de prêtres de la région et une imposante assistance de Landernéens.

Nécrologie. — M. CAVELLAT, *Recteur de Gouesnac'h.* — C'est dimanche 1er Janvier, vers 4 heures du matin, que le bon Recteur expira. Le lendemain, il y eut à Gouesnac'h, une première cérémonie funèbre, à laquelle assistaient treize prêtres, presque tous du canton, car les dépêches du dimanche arrivèrent trop tard pour permettre à ceux qui étaient loin de s'y rendre ; quant aux paroissiens, malgré un temps détestable, ils remplissaient entièrement l'église, et l'on pouvait y compter plus d'hommes que de femmes. Le lendemain, à 10 heures, avait lieu l'enterrement, à Elliant, où se trouvèrent beaucoup plus de prêtres, et entre autres, tous les anciens vicaires de l'endroit et presque tous les prêtres originaires de la paroisse.

M. Cavellat, recteur de Gouesnac'h depuis 1909, s'y trouvait seul depuis les débuts de la guerre, et si toute la charge du ministère paroissial lui incombait, je ne sache pas que personne ait eu à en souffrir, car il n'était pas homme à compter avec sa peine pour accomplir tout son devoir ; pendant les années de guerre, c'est lui, presque toujours, qui avait la pénible mission d'annoncer aux familles les tristes nouvelles, et il y mettait une discrétion, un tact et une bonté compatissante qui touchaient ces braves gens. Aussi, depuis qu'il était manifeste que le pauvre Recteur, à son tour, était atteint d'un mal inexorable, ses paroissiens se montrèrent pleins de sollicitude à son égard, et suivaient avec anxiété les progrès du mal, admirant l'énergie avec laquelle luttait leur Recteur contre la souffrance, sans jamais se plaindre ; et celui-ci ne voulut même jamais qu'on le veillât une seule nuit.

M. Cavellat appartenait à une grande famille de paysans d'Elliant. Après avoir passé tout son vicariat à Plonéour-Lanvern, il fut nommé chapelain du Mûr, en Plonigneau, puis recteur de Gouesnac'h. Partout il a laissé l'impression et le souvenir d'un prêtre très digne, plutôt austère dans son genre de vie. Il a fait à Gouesnac'h, pendant près de vingt ans, bonne et salutaire besogne. Que le Bon Dieu le lui rende !

II. M. GAUTHIER BERNARD. — M. l'abbé Bernard Gauthier est mort le 21 Décembre dernier au presbytère de Kerlouan. Né à Saint-Martin-des-Champs, le 17 Janvier 1843, il fit ses études au Collège de Léon et entra au Grand Séminaire, en 1863. Ordonné prêtre en 1867, M. Gauthier fut d'abord vicaire à Plabennec (1867-1882), puis recteur de Kernilis (1882-1889), de Plougonvelin (1889-1899) et de Kerlouan (1899-1922).

Très attaché aux paroisses où il avait exercé le saint ministère, M. Gauthier fut très heureux au moment de sa démission comme recteur de Kerlouan, d'accepter l'hospitalité que lui offrait son successeur, son désir étant de mourir et d'être enterré dans la paroisse.

Ceux qui ont bien connu M. Gauthier n'ont qu'une voix pour dire que c'était un saint prêtre, généreux pour les pauvres et les œuvres, et en particulier pour l'école libre de filles qu'il avait fondée à Kerlouan, aimable et hospitalier pour ses confrères. Sans manquer à la charité, il maniait facilement l'ironie et, en réunion, sa conversation était fort intéressante. Un peu sceptique par tempérament et peut-être par ses origines, bien qu'il se défendit d'être Trégorrois, il ne voulait rien admettre qu'à bon escient, et s'entendait à merveille à se faire donner, sans éveiller la défiance de ses interlocuteurs, les renseignements qu'il désirait.

Les dix dernières années de sa vie furent attristées par une redoutable épreuve. Sa vue, depuis longtemps mauvaise, s'affaiblit graduellement, puis ce fut la cécité complète. Devenu aveugle, M. Gauthier, humblement soumis à la volonté divine, en profita pour mener une vie intérieure plus intense et plus profonde et se mieux préparer à la mort, qu'il voyait venir sans crainte. Privé de la joie de lire, il se faisait néanmoins tenir autant que possible au courant de la vie du diocèse, de l'Eglise et du pays, et jusqu'à la fin, malgré ses 85 ans, il conserva sa mémoire et sa lucidité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ses longues journées se passaient surtout à réciter son chapelet, et Dieu seul connaît le nombre d'*Ave Maria* qu'il adressa à la Sainte Vierge. Aussi sommes-nous intimement persuadé que la Mère du Sauveur aura adouci les derniers moments et hâté l'entrée au Paradis de son pieux serviteur.

III. Le R. P. Defert. — Nous avons le regret d'apprendre la mort du R. P. Defert, décédé le 10 Janvier, à la résidence de la rue de Dantzig, à Paris. Il avait quitté Quimper pour Angers, il y a cinq mois. Nous recommandons l'âme de ce bon religieux, qui s'etait dépensé à Quimper, dans le service des confessions, aux prières de nos lecteurs.

R. I. P.

Le Journal de la Grotte de Lourdes. — Sur le désir exprimé par S. G. Mgr Poirier, l'*Echo de Lourdes* vient de fusionner avec le *Journal de la Grotte* qui redevient l'organe unique du pélerinage. M. René Gaëll, rédacteur en chef de l'*Echo*, entre dans la rédaction du *Journal de la Grotte*, où ses anciens lecteurs auront la joie de retrouver ses chroniques si alertes et si vivantes, ses récits si dramatiques et si intéressants.

Outre des chroniques régulières sur la *Vie aux Sanctuaires* et les grandes manifestations des pélerinages, le *Journal de la Grotte* tiendra ses lecteurs au courant de tout ce qui intéresse le culte de N.-D. de Lourdes, soit en France, soit à l'étranger. Il continuera à publier les procés-verbaux des guérisons contresignés par le Bureau Médical et il essaiera d'en montrer la portée apologétique, dans des articles pleins d'actualité.

En un mot le *Journal de la Grotte* dira tout ce qui se passe, à Lourdes, et tout ce qui se fait, dans le monde, pour la gloire de N.-D. de Lourdes.

Les nouvelles majorations des Pensions de Guerre. — La loi de finances qui vient d'être promulguée fixe les augmentations des pensions dont, à partir du premier Janvier courant, doivent bénéficier les invalides, les veuves de guerre et les ascendants. Le « Journal des Mutilés et Réformés » publie à ce sujet un important tableau indiquant très clairement les nouveaux taux pour chacune des catégories de bénéficiaires. Ce tableau sera envoyé gratuitement aux intéressés qui en feront la demande (20, rue de la Chaussée d'Antin).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Une Encyclique sur l'unité des Églises.** — S. S. Pie XI vient de publier une Encyclique sur l'unité des Eglises.

Le Souverain Pontife déplore les efforts faits en vue de réunir la vraie religion aux fausses, pour faire croire que toutes les religions sont bonnes. Il appelle l'attention des Evêques sur cette duperie, afin qu'ils en avisent les peuples.

« Il n'est pas possible, dit-il, de concevoir une société chrétienne, si les fidèles sont laissés libres de suivre leur manière de penser au sujet de la foi. »

Le Pape reconnaît d'abord la tendance générale contemporaine vers une plus grande union internationale des peuples, mais il déplore que quelques-uns veuillent transférer cette union de l'ordre politique dans l'ordre religieux en unissant la religion vraie aux religions fausses et en se figurant que toutes les religions sont bonnes et louables.

De nombreuses personnes, sous l'apparence de la recherche d'un bien meilleur, favorisent une fallacieuse unité religieuse, parmi les chrétiens, spécialement parmi ceux qu'ils appellent des panchrétiens, et tendent ainsi à ébranler le fondement de la religion catholique.

Contre cette duperie si pernicieuse, le Saint-Père appelle l'attention des Evêques, afin qu'ils en avertissent leurs fidèles, et fixe les principes de « la vraie unité religieuse que l'on doit préconiser ».

Le Dieu Créateur est aussi le Révélateur de la véritable religion, pour laquelle il a fondé sur terre son Eglise. La créature humaine doit, par conséquent, croire à sa révélation et obéir aux enseignements de Dieu en adhérant à son Eglise, non à celle supposée par ceux qui sont dans l'erreur, mais à celle qui a été voulue et fondée par le Christ, à savoir l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Ceux qui s'en sont séparés nient cette unité de la foi et du gouvernement de la véritable Eglise du Christ. Ils voudraient l'union, moyennant un accord sur très peu de points, les plus fondamentaux, disent-ils, de la foi, en gardant les opinions qui les ont séparés autrefois de l'Eglise. Cela équivaut à entraîner la vérité révélée par Dieu à des négociations et règlements humains qui seraient des traîtrises auxquelles l'Eglise romaine a toujours résisté.

Cette Eglise propose la doctrine évangélique entière et claire pour tout le monde, car Dieu a parlé, non pour un certain nombre de personnes, mais pour tout le monde. C'est certainement une bonne chose que de favoriser la charité parmi les chrétiens, mais il ne faut pas que ce soit au préjudice de la foi, sur laquelle la charité est basée, les disciples du Christ ne pouvant pas discuter entre eux sur la véritable foi.

En somme, il n'est pas possible de concevoir une société chrétienne où les fidèles seraient libres de suivre chacun sa manière de penser sur le sujet de la foi même.

L'Encyclique cite à ce sujet de nombreux exemples, choisis parmi les points qui sont niés particulièrement par le protestantisme.

De cette dissension a surgi l'indifférentisme, c'est-à-dire la négligence de la religion, et ensuite le modernisme, qui considère la vérité dogmatique, non comme une vérité absolue, mais relative et, partant, changeable selon les conditions variables des temps et les dispositions différentes des peuples.

On ne peut pas faire de distinction entre les dogmes, comme si

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quelques-uns étaient imposés, et les autres laissés à la libre acceptation des fidèles, car on doit croire à tous pour le même motif, savoir par l'autorité du Dieu Révélateur. Partant, la certitude de la foi ne peut pas être moindre dans l'un et dans l'autre des dogmes révélés, même si quelques-uns ont été dans les temps modernes, explicitement éclaircis et solennellement définis, comme cela s'est produit au sujet de la primauté et de l'infaillibilité du Pontife romain.

L'Encyclique réfute ensuite divers arguments préconisés en faveur de la thèse unioniste et, après avoir montré la vraie condition de l'unité de l'Eglise, elle affirme que cette unité ne peut être soutenue qu'en obtenant le retour des dissidents à l'Eglise romaine unique et vraie, à l'Eglise du Christ misérablement abandonnée par eux, et en persuadant les catholiques, en général, de se soumettre au Pontife romain, Vicaire du Sauveur.

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

L. CRISTIANI : SAINT IRÉNÉE. Un vol. in-16, 96 pages. Couverture en couleurs. Prix : 1 fr. 50 ; port, 0 fr. 25.

CHANGEMENT D'ADRESSE

M^ME LE BERRE-QUEÏNEC

14, rue Sainte-Catherine, QUIMPER

Près de la Préfecture. »—« *(Anciennement, 11, rue Kéréon.)*

ARTICLES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Cols, Ceintures, etc.,

aux prix les plus modérés.

DÉCOR DE THÉATRES

DIRECTEURS D'ŒUVRES qui désirez construire ou améliorer votre Théâtre, adressez-vous à un ***Technicien.***

Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique, rue de Tréguier, **LANNION,** vous donnera gracieusement toutes indications utiles pour l'aménagement de votre scène.

Envoi franco. du **CATALOGUE ILLUSTRÉ** contre la somme de 2 fr., remboursable à la première commande.

MAISON recommandée par Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc.

RÉFÉRENCES DANS LA RÉGION :

La Passion à St-Pol de Léon ; Patronages de Morlaix, Brest, Briec, Cléder, Guiclan, etc..., Séminaire de Pont-Croix.

Décor de 24 m² : *Papier entoilé,* depuis 144 fr.

Toile, depuis 350 francs.

Perruques - Barbes - Fards »

43e ANNÉE. Vendredi 27 Janvier 1928. N° 4

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Janvier. — 4e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. François de Sales.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. François.
Lundi, 30. — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.
Mardi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 2. — Purification de la Ste Vierge. Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.
Samedi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.
Dimanche, 5. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Coulitz	le 29 Janvier.
Lanriec	du 30 au 31 —
Lesneven	du 1er au 5 Février.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Sanctions. — Interrogés de divers côtés sur les suites que comporte, pour les membres de l'A. F., la résistance aux ordres du Souverain Pontife, Nous devons rappeler à nos prêtres les sanctions prévues par le Droit canon pour les pécheurs publics :

Les lecteurs, ligueurs, propagandistes de l'*Action Française,* notoirement connus comme tels

a) Ne peuvent être admis aux sacrements, particulièrement à la Sainte Table (Sacrée Pénitencerie, décret du 8 Mars 1927, ad 3um et 4um) ;

b) Ni être acceptés comme parrains ou marraines au baptême (Can. 766. — Sacrée Pénit. ad 3um) ;

c) Ni continuer de faire partie des œuvres et groupements catholiques (Can. 693. — Sacrée Pénit. ad 4um) ;

d) S'ils veulent se marier, le curé ne pourra assister au mariage que pour des raisons graves et après en avoir référé à l'Ordinaire (Can. 1.066) ;

On devra leur refuser les *honneurs*, ainsi que pour le baptême de leurs enfants (Statuts diocésains).

e) Ne peuvent recevoir la sépulture religieuse (Can. 1240 — Sacrée Pénit. ad 5um).

II. Taxes de Chancellerie. – Le Saint-Siège a approuvé les taxes de Chancellerie suivantes pour tous les diocèses de la Province :

TAXES A L'OCCASION DES MARIAGES :

Dispenses de deux bans	20 fr.
— d'un ban	10
— de temps prohibé *(quoad benedictionem matrimonii)*	20

EMPÊCHEMENTS DE MARIAGE :

Pauvres :

Dispense du 1 au 1 d'affinité.	30 fr.
— du 1 au 2 d'affinité.	30
— du 2 au 2 d'affinité ou de consanguinité.	30
— du 2 au 3 et du 3 au 3 de consanguinité.	20

Quasi pauvres :

Dispense du 1 au 1, du 1 au 2, du 2 au 2 . .	40 fr.
— du 2 au 3, du 3 au 3.	30

Riches :

De 50 à 150 francs, selon les indications précises que voudront bien fournir MM. les chefs de paroisses.

Ces taxes entrent en vigueur dès maintenant.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *IVe Dimanche après l'Epiphanie, 29 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Confession des petites filles du catéchisme.

Jeudi, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge : offices comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères Chrétiennes et des Dames de la Congrégation. — Le soir, à 8 heures, réunion de l'Apostolat de la Prière,

Vendredi, 1er Vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir. De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration des hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

Dimanche : à 1 heure, convocation dans la cour du Likès, de la Ligue de Défense et d'Action Catholique.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *IVe Dimanche après l'Epiphanie, 29 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 h., vêpres, sermon de clôture du Triduum par le P. Aubry, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1 /2, service pour les Trépassés.

Lundi et mercredi : confession des enfants des catéchismes.

Jeudi, fête de la Purification : à 8 heures, bénédiction des cierges et grand'messe. — A 8 heures du soir, chant des Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

1er vendredi du mois : à 6 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Nécrologie. — **Mère DOSITHÉE.** — Monseigneur recommande aux prières de ses diocésains la Révérende Mère Dosithée, ancienne supérieure des Ursulines de Quimperlé, morte en exil à Plymouth, au monastère de Beaconfield, à l'âge de 95 ans.

La Supérieure actuelle écrit à son sujet :

« Elle était dans la 95e année de son âge et la 74e de sa vie religieuse. La Communauté de Beaconfield perd beaucoup en la perdant. Elle nous était un si bel exemple de vertus religieuses « à l'antique ». Son obéissance était merveilleuse, sa pauvreté radicale, son détachement parfait, même de ses chères archives qui avaient été la passion de sa vie. Elle avait fait au bon Dieu un sacrifice plénier. »

Apostolat de la Prière. — ***Intention générale pour le mois de Février :*** L'INTELLIGENCE DU PRÉCEPTE ÉVANGÉLIQUE SUR L'AMOUR DES ENNEMIS. — Voici, dans son texte exact, ce précepte du Maître : Si vous aimez ceux qui vous aiment, quel gré vous en aura-t-on ? Les pécheurs aussi aiment ceux qui les aiment. Pour vous, aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans rien espérer en retour ; et votre récompense sera grande et vous serez les fils du Très-Haut, qui est bon aux ingrats et aux méchants. Soyez donc miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux (S. Luc, chapitre VI, v. 32 et suiv.)

Résolution apostolique : Je n'accepterai dans mon cœur aucun sentiment de haine contre qui que ce soit.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. François Fily sera chanté *mardi 7 Février*, à KERLOUAN.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Un service pour le Père Germain Faroux, de la Congrégation du Saint-Esprit, sera chanté à Quimper (Saint-Corentin), *le mardi 31 Janvier, à 10 heures.*

Ligue de Défense et d'Action Catholique. — **Appel à tous les honnêtes gens.** — *Ce que nous voulons ? La Paix Religieuse dans la Justice.*

Dix grandes Assemblées des Hommes de la Ligue diocésaine, en trois semaines, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; MM. les vicaires généraux, chanoine Cogneau et chanoine Joncour, commandant Vannier, président diocésain de la Ligue d'Action Catholique ; M. le chanoine Le Goasguen, secrétaire général de la Ligue diocésaine.

29 Janvier 1928. — 1er centre : Crozon, pour toute la presqu'île.

2e centre : Landerneau pour les cantons de Daoulas, Landerneau, une partie de Landivisiau, Ploudiry, Sizun.

3e centre : Pont-Croix, pour les cantons de Douarnenez, Pont-Croix, une partie de Plogastel-Saint-Germain.

Orateurs : abbé Chapalain ; docteur Cornic, de Douarnenez ; chanoine Desgranges ; MM. de Dieulevault, de Dirinon ; Le Guen, de Saint-Pol-de-Léon ; Antoine Lestra, avocat à la Cour d'Appel de Paris ; Valet, avocat à la Flèche, président de l'Action Catholique de la Sarthe.

2 Février. — Lesneven pour les cantons de Lannilis, Lesneven, Plabennec, Plouescat, Plouzévédé.

Orateurs : M. V. Balanant, député du Finistère ; Philippe Henriot, de Bordeaux ; F. Hirrien, de Tréflaouénan.

5 Février. — 1er centre : Carhaix, pour les cantons de Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat.

2e Centre : Quimper, pour les cantons de Briec, Concarneau, Fouesnant, Pont-l'Abbé, une partie de Plogastel-Saint-Germain, Quimper, Elliant.

3e centre : Saint-Renan, pour les cantons de Brest, Ploudalmézeau, Saint-Renan.

Orateurs : MM. les abbés Barvet, recteur du Pont-de-Buis ; Chapalain ; Merrien, recteur de Coat-Méal ; MM. Le Guen, Ph. Henriot, Herry, de Morlaix ; Antoine Lestra ; Ruellan.

12 Février. — 1er centre : Châteaulin, pour les cantons de Châteaulin, Pleyben, Le Faou.

2e centre : Morlaix, pour les cantons de Lanmeur, Morlaix, Plouigneau, Saint-Thégonnec, Taulé.

3e centre : Quimperlé, pour les cantons d'Arzano, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, Scaër.

Orateurs : abbé Barvet, abbé Brinquin ; M. Philippe de Las Cases ; abbé Thomas, recteur de Ploujean ; M. Vallex, avocat à la Cour d'Appel de Paris ; Théry, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

×

Nous recommandons aux organisations locales de se mettre bien d'accord avec la Direction diocésaine sur tout ce qui touche les assemblées qui se préparent. Nous apprenons que le 29 Janvier Landerneau comme Pont-Croix aura sa réunion à 2 h. 1/2 ; à Crozon, l'ouverture de l'assemblée reste fixée à 1 h. 1/2.

N'oublions pas que le 2 Février a lieu la grande assemblée de Lesneven ; le 5 Février celles de Carhaix, Saint-Renan et Quimper.

Les comités cantonaux ou paroissiaux voudront bien ne pas attendre le dernier moment pour faire leur commande de lettres de convocations, affiches, tracts, etc...

Nous avons déjà fait parvenir aux paroisses qui nous en ont demandé, 6.000 lettres de convocations françaises ou bretonnes et 363 affiches. 103 paroisses nous ont demandé 23.000 tracts français et 15 000 tracts bretons, au total 38.000 tracts des 4 premiers numéros parus, le 1er sur la F. N. C., les 3 autres, sur les religieux.

Quelques paroisses nous ont fait connaître que leur bulletin paroissial insérerait nos tracts. C'est déjà cela et et nous les en remercions. Cependant il semble à la Commission que le résultat ne sera pas aussi important que celui du tract.

Le tract en effet marque une volonté de fixer l'attention des adversaires eux-mêmes sur une idée spéciale.

Le tract s'adresse à tout le monde et non aux seuls abonnés du bulletin paroissial. C'est plus cher, dit-on (5 fr. le 100). Pour former l'opinion et fixer l'attention publique sur nos revendications, que les Comités fassent comprendre aux catholiques qu'ils doivent y mettre le prix. Quand on veut réussir, il faut en prendre les moyens.

Guipronvel. — **Bénédiction d'un Chemin de Croix.** — Le dimanche 15 Janvier, Guipronvel était en fête, le temps pourtant ne s'y prêtant guère. La raison : au mois de Juillet dernier, le P. Le Jollec donnait une retraite aux Mères Chrétiennes. Elles voulaient un souvenir de ces beaux jours, qui rappelât à leurs enfants leur amour pour Jésus. Elles se cotisèrent pour offrir à leur petite église un nouveau Chemin de Croix plus digne de Dieu et de la foi des paroissiens. C'est ce Chemin de Croix que M. le chanoine Bodériou, curé-doyen de Plabennec, délégué par Mgr l'Evêque, bénissait et érigeait dimanche.

M. Alexandre Le Roy, ancien collègue de notre Recteur à Crozon, chantait la messe. Après les vêpres, avant de procéder à la cérémonie de la bénédiction, M. le curé, en termes émus, et sortant du cœur, nous explique ce que c'est que le Chemin de Croix ; l'amour de Jésus donnant sa vie pour nous. Il nous montre la Sainte-Vierge, les apôtres, les premiers chrétiens faisant souvent ce chemin parcouru par le divin Sauveur pour aller mourir au Calvaire. Tout le monde ne peut pas aller à Jérusalem faire son Chemin de Croix. Alors, le Pape, il y a cinq cents ans, a fait dresser dans les églises ces tableaux, surmontés d'une croix, rappelant la voie douloureuse de Jésus portant sa croix, et y attacha les mêmes indulgences qu'à Jérusalem.

diocésain de Quimper et Léon

La cérémonie débute par le chant du *Veni Creator*. La bénédiction terminée, les croix sont portées par 14 petits garçons du catéchisme préparatoire, et précédée d'une petite bannière et d'une croix portées aussi par des enfants, la procession se met en marche suivie du clergé, jusqu'à la première Station. Alors commence le Chemin de Croix chanté par la foule. Les 14 croix indulgenciées prennent leur place au-dessus des Stations qui sont d'un très bon goût. La cérémonie se termine par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Guipronvel s'en souviendra.

UN TÉMOIN.

TRÉBOUL. — **Adoration.** — Les paroissiens de Tréboul ont bien observé la consigne diocésaine de l'Adoration perpétuelle, durant cette semaine, du 16 au 22 Janvier.

Ils ont accompli la fonction d'anges adorateurs, et s'en sont rendus dignes par la fréquentation des sacrements. Les 2.400 communions données pendant cette semaine marquent bien le bon travail opéré dans les âmes.

Dieu soit loué, mais aussi les dévoués missionnaires qui ont coopéré à l'Œuvre de Dieu, les RR PP. Le Jollec, Person et Colin. Le Père Le Jollec est un véritable chef : il sait tout prévoir, diriger et commander les foules. Il a su grouper comme il le fallait les enfants, les jeunes filles, les congréganistes de la Sainte-Vierge, les mères de famille, les hommes, de façon à donner à ces différents groupes les vérités nécessaires, les prosterner aux pieds de l'Hostie sainte, et les amener à la communion.

Tous les soirs, d'ailleurs, les fidèles indistinctement venaient en foule dans l'église brillamment éclairée à l'électricité, écouter la parole jeune et vibrante du R. P. Colin.

Le groupe des hommes préparé le samedi, remplissait l'église le dimanche, à la messe de 7 heures, spécialement dite pour eux, et tous, en bon ordre, se présentaient à la sainte Table.

Une fête Eucharistique bien émouvante termina le tout, dans la soirée de ce même dimanche, nous laissant dans une douce atmosphère de paix et de recueillement.

Comité Catholique de Défense Religieuse, 14 *bis*, rue d'Assas, Paris (VI^e^). — Le *Comité Catholique de Défense religieuse* a derrière lui un long passé de luttes. Depuis cinquante-six ans il mène la résistance à l'invasion de la législation laïque et de l'esprit de neutralité, son complice. Dans la crise décisive que traverse la France, il demeure à son poste, sur ce terrain bien défini où il a fait ses preuves et où son action s'impose plus nécessaire que jamais.

Nécessaire à la veille de la consultation électorale pour affirmer le droit intangible en face de la loi qui prétend consacrer l'iniquité. Nécessaire aussi pour que cette affirmation ne s'envole pas au vent des promesses, mais se grave dans les cahiers imposés aux futurs législateurs.

L'heure est venue où la politique radicale et sectaire aboutit à son terme logique en sombrant dans le gouffre du socialisme. Aucun expédient, aucun palliatif ne saurait plus s'opposer à la montée formidable de la Révolution. Il ne reste de salut que dans le retour à l'ordre selon la loi divine.

Il faut que le Pays l'entende à côté de toutes les utopies dont on va le bercer ; il faut que les mandataires des catholiques l'apprennent devant l'urne et le retiennent dès le début de la nouvelle législature.

Certes, il serait beau que ceux-là fussent la majorité ; mais encore une minorité, solidement assurée sur les principes et résolue à ne pas les abdiquer au cours des manœuvres parlementaires, peut jouer un rôle décisif quand tous s'affolent et quand tout s'effondre autour d'elle.

Dans ces conditions, le Comité Catholique de Défense religieuse croit bien servir à la fois la Patrie et l'Eglise, en demeurant l'adversaire irréductible du laïcisme. Il sait en effet que de ce dogme, mis à la base des institutions nationales, découle précisément toute l'anarchie sociale.

A ceux qui le voient comme lui, il demande de l'aider à tenir son poste en lui fournissant des ressources proportionnées à ses charges croissantes et à la portée capitale de son effort.

Les souscriptions doivent être adressées au siège du Comité, 14 *bis*, rue d'Assas (VI^e^), ou par chèque postale, n° 712-72.

Date à retenir. — *Les 14, 15 et 16 Septembre 1928*, se tiendra à Lille, le X^e^ Congrès National de la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France sous la présidence de NN. SS. les Archevêque et Evêques de Cambrai, Lille, Arras et Amiens.

COLONIE FRANÇAISE DE MONACO (Comité de Bienfaisance). — **Grande Loterie annuelle au profit des Régions dévastées.** — Gros lot : ***50.000 francs*** en un Bon de la Défens Nationale ou une automobile de même valeur. Autres lots : 10.000, 5 000, 2 000, 2 de 1.000, 6 de 500, 30 de 100, 100 de 50 fr. Un lot offert par le Président de la République et de nombreux objets d'art.

Prix du billet : **2 francs** ; tirage, *30 Avril*.

Envoyer le montant de préférence par compte chèque postal Marseille 205-95, par mandat-poste ou mandat-carte, les contre-remboursements ne sont pas acceptés.

Pour moins de 5 billets joindre 0 fr. 50 en timbres-poste pour frais de retour.

Adresser les demandes à la *Colonie Française, Monaco*.

Un conférencier du Radio des P. T. T. fait amende honorable. — Les journaux avaient annoncé que M. Georges Morice devait inaugurer, le dimanche 22 Janvier à la station radio-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

phonique des P. T. T., une série de conférences sur la science et la foi.

Qu'un sujet si grave et si délicat fût abordé par un disciple du panthéiste, fumiste et puffiste, Camille Flammarion, il y avait de quoi inquiéter les catholiques et tous les sans-filistes sérieux.

La Croix avait jeté le cri d'alarme, la semaine dernière. Or, elle a obtenu satisfaction. M. Georges Morice a renoncé à aborder son sujet.

Parlant dimanche devant le micro des P. T. T., il a fait cette déclaration :

« Mes chers auditeurs, je devais aujourd'hui, vous le savez, vous entretenir de la haute philosophie religieuse. Je suis profondément désolé de décevoir votre attente. Une intervention officielle m'a rappelé qu'ici je devais observer la plus rigoureuse neutralité. Je l'avais oublié, mes chers auditeurs. Pardonnez-moi. Je me bornerai donc désormais à des développements purement astronomiques, de manière à ne causer aux consciences nulle blessure. »

M. Georges Morice a donc fait amende honorable.

Il ressort de sa déclaration que les autorités supérieures qui président aux destinées du Radio des P. T. T. sont intervenues pour assurer le respect des croyances religieuses et des âmes. Ceci démontre que les protestations de la presse, quand elles sont justifiées et énergiques, exercent une influence déterminante sur les pouvoirs publics, et sur ceux qui en dépendent, et sur les idées et sur les mœurs, comme sur les hommes.

60me Pèlerinage National en Terre Sainte. — *L'Association de Notre-Dame de Salut* prépare pour le Printemps son 60e Pèlerinage National en Terre Sainte. Le départ aura lieu le 20 Mars et le retour le 3 Mai. L'époque sera particulièrement favorable : les grandes chaleurs n'auront pas encore commencé et tous les pèlerins pourront être de retour pour les élections qui doivent avoir lieu le dimanche 8 Mai.

Les pèlerins passeront les fêtes de la Semaine Sainte et de Pâques à Jérusalem, et visiteront dans les meilleures conditions, avec la Palestine entière, les contrées les plus intéressantes de l'Orient : l'Egypte, la Syrie, Rhodes, Smyrne, Ephèse, Constantinople, Athènes et Naples.

Les Pèlerinages de Terre Sainte, fondés en 1882 par les Pères de l'Assomption, se sont toujours fait remarquer par leur parfaite organisation.

Demander le programme détaillé (1 franc) au Secrétariat des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris, VIIe.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Un don du Saint-Père aux sinistrés d'Algérie. — Dans une lettre à Mgr l'Archevêque d'Alger, le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, remercie Mgr Leynaud des nouvelles

consolantes données sur la situation religieuse du diocèse. Il ajoute :

« J'ai le plaisir de vous informer que le Saint-Père, particulièrement ému des dures récentes épreuves de vos fils en Dieu, vous envoie ci-joint la somme (c'est tout ce qu'il possède en billets de banque français) de 15.055 francs. »

On se rappelle que le Saint-Père a déjà adressé à Mgr l'Evêque d'Oran une somme de 50.000 francs.

— Le Cardinal Ceretti, légat du Pape, au Congrès de Sydney. — Le Congrès eucharistique international de Sidney se tiendra du 5 au 9 Septembre 1928. Déjà les catholiques se préparent. La procession finale traversera sur une flotille le port, l'un des plus vastes du monde et remontera les principales artères de la ville, jusqu'à la cathédrale Sainte-Marie. Le Saint-Père a désigné pour le représenter comme légat à ces grandes solennités eucharistiques, le Cardinal Ceretti, ancien nonce apostolique à Paris.

La persécution religieuse en Russie. — Lundi, 23 Janvier, a commencé devant le tribunal suprême des Soviets de Moscou, le procès de Mgr Skalsky, administrateur apostolique du diocèse de Zytomir, sous l'inculpation d'avoir exercé une action politique hostile à l'Etat. Pendant de longues années, d'après les instructions des milieux polonais, Mgr Skalsky aurait mené, en Ukraine, une activité contre-révolutionnaire polonaise dans un but antisoviétique. Les Soviets l'accusent d'avoir caché chez lui des prêtres catholiques polonais qui auraient passé illégalement la frontière et d'avoir pratiqué l'espionnage.

Une note officielle de l'*Osservatore Romano* du 21 Janvier proteste contre ces accusations et ce procès. Mgr Skalsky s'est maintenu toujours strictement dans les limites de la religion et de la morale, sans aucun but politique. L'*Osservatore Romano* se réserve également de révéler des détails intéressants, sur les procédés employés contre Mgr Skalsky.

La persécution mexicaine. — *Un nouveau martyr, le P. Esqueda est mort dans les tourments.* — Le P. Pedro Esqueda faisait partie de ce groupe de prêtres qui, au mépris du danger, continuent au Mexique le ministère sacerdotal, comme nos prêtres de France sous la Révolution. A San-Juan de Los Lagos (Etat de Jaliscot), toutes les classes sociales le vénéraient et l'aimaient pour son zèle et sa piété.

Au début de Décembre, les troupes fédérales le découvrirent dans une maison particulière : elles se livrèrent sur lui à des raffinements de cruauté et le traînèrent au quartier général pour l'y achever. Mais la population apprit la chose ; elle menaça de faire un mauvais parti aux bourreaux, qui enfermèrent le prêtre dans les locaux de la garnison.

Un petit nombre de catholiques qui épiaient les allées et venues des soldats s'aperçurent peu après qu'on emmenait le P. Esqueda.

ils suivirent le cortège. Les soldats leur affirmèrent qu'ils ne voulaient aucun mal au prêtre et qu'ils l'emmenaient à Guadalajara pour y être jugé du crime d'avoir célébré la messe dans une maison particulière. Hélas ! entre Jalostotitlan et San-Miguel-El-Alto, les bourreaux recommencèrent les scènes de cruauté ; le P. Esqueda supporta sans colère les tortures et il expira en pardonnant aux criminels.

Le Catholicisme en Norvège. — Les deux conversions au Catholicisme qui ont eu lieu récemment, celle du célèbre romancier Sigrid Undset, et celle du directeur d'école de Voss, Lars Eskeland, continuent d'intéresser les esprits dans toute la Norvège. Reliée à l'ordination de deux prêtres d'origine norvégienne dans le courant de 1927, elles ont encouragé le petit nombre de catholiques de ce pays, dont le chiffre s'élève à 3 000, avec 35 prêtres. On peut dire que l'Eglise y est plus forte que jamais elle ne l'a été depuis la Réforme.

Emus de l'influence de ces deux nouvelles conversions, certains Luthériens ont voulu réagir contre ce qu'ils nomment la propagande énergique des Catholiques contre la doctrine luthérienne. Pendant toute l'année, l'« affaire Eskeland », comme on l'a appelée, fut discutée dans tous les coins de la Norvège, et dans toutes les classes, au Parlement, chez le Ministre du Culte, chez les évêques luthériens, autant que chez les paysans et dans la plus modeste feuille de journal. La question se posait : « Un catholique peut-il diriger une école que l'Etat subventionne ? »

Le problème fut soumis au Parlement, et, une majorité de 83 voix contre 59, décida qu'Eskeland, en se soumettant à Rome, perdait son poste.

Cependant, c'est un incident qui a grandement servi à éclaircir ce que c'est qu'être catholique. La Presse s'est prêtée aux diverses discussions sur l'Eglise, et celles-ci ont été nombreuses touchant tous les aspects du sujet.

Les pertes des Missions Catholiques en Chine. — Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec quelque exactitude les pertes des missions catholiques en Chine au cours de l'année 1927, les renseignements reçus de 67 sur 73 territoires ecclésiastiques dont se composent la Chine et ses dépendances, permettent d'estimer qu'elles atteignent un total de plus de 75 millions de francs, qu'elles monteront peut-être à 125 millions.

Les territoires les plus affligés sont ceux de la vallée du Yang Tse et de la Mongolie. Les provinces qui souffrirent le plus gravement sont celles de Kiangsu, Kiangsi, Anhwei, Hunan, Hupeh et Honan. Rien que dans le vicariat d'Ichang 118 églises et chapelles furent détruites ou pillées. Dans ce vicariat les pertes se rapportant aux constructions s'élèvent à 1 million 875 mille francs. Le vicariat de Lao-Ho-Kow eut au printemps dernier, 30 de ses stations pillées. Dans la mission de Ningsia, en Mongolie, ce furent 14 stations ; dans celle de Siwantze, ce furent 12 stations, etc...

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 B.

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, QUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER
CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
« Réparations de toutes sortes »
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

DÉCOR DE THÉATRES
DIRECTEURS D'ŒUVRES qui désirez construire ou améliorer votre Théâtre, adressez-vous à un *Technicien*.
Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique, rue de Tréguier, LANNION, vous donnera gracieusement toutes indications utiles pour l'aménagement de votre scène.
Envoi franco du CATALOGUE ILLUSTRÉ contre la somme de 2 fr., remboursable à la première commande.
MAISON recommandée par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc.
RÉFÉRENCES DANS LA RÉGION :
La Passion à St-Pol de Léon ; Patronages de Morlaix, Brest, Briec, Cléder, Guiclan, etc..., Séminaire de Pont-Croix.
Décor de 24 m2 :
Papier entoilé, depuis 144 fr.
Toile, depuis 350 francs.
Perruques - Barbes - Fards -

Archives diocésaine de Quimper et Léon

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 20 Janvier 1928.* — Après la forte étape de hausse parcourue pendant ces dernières semaines, le marché éprouve le besoin de souffler un peu et de consolider les gains acquis. Les rentes continuent à faire bonne contenance 3 % 67,20, 5 % 1920 101,40, 4 % 1925 105,30. Les Banques abandonnent un peu de terrain, la Paris 2.520, l'Union Parisienne 1.500, le Lyonnais 2.875, la Générale 1.330, Société Marseillaise 870. Le Rio est soutenu aux environs de 5.500, ainsi que le Suez à 16,400 et la de Beers aux alentours de 1.730.

Aux affaires diverses, Citroën 709, la part 207, Centrale Marocaine 176, Bigotte 178 ; la distribution des parts gratuites de cette Société qui est en cours depuis le 16 prendra fin le 31 courant. Il est délivré aux actionnaires une part contre remise de 20 coupons nº 5. Les parts ne sont pas divisibles. Les actionnaires ont intérêt à faire valoir leurs droits sans retard, le bénéfice de cette opération étant pour eux important. En se basant sur le relevé de compte publié par la Société, arrêté au 30 Juin 1927, il ressort que le dividende de la part pourrait être de 60 francs environ. La perspective d'un pareil dividende donne à ce titre une valeur boursière incontestable. Après le 31 Janvier l'action ne se négociera que ex-droit. New-Callao 205, Mocupia en progrès à 167. La presse financière a déjà signalé que la Mocupia va acquérir la concession La Chara pour 2.500.000 francs payables en actions d'apport. Cette concession d'alluvions sur laquelle on aurait trouvé plusieurs affleurements de filons mesure 2.500 hectares et son prix est très avantageux par rapport à ceux pratiqués actuellement au Callao. C'est une opération avantageuse pour la Mocupia si l'on se rappelle que pour la rétrocession d'une option qu'elle avait sur une concession bien moins importante, elle a reçu 20.000 livres sterling, c'est-à-dire près de 2 millions et demi. D'autre part, il n'y aurait rien d'étonnant que d'ici peu de temps la Mocupia cède quelques terrains qui lui fassent déjà gagner plusieurs fois le capital qu'elle a engagé pour la concession qu'elle va acquérir. L'action Association Foncière et Immobilière qui a été introduite avec succès à 675 francs mercredi dernier sur le marché en Banque progresse à 679. Le même accueil avait été réservé aux parts de fondateur qui, introduites à 5.500, cotent actuellement 2.900 le cinquième. Les actions sont au nominal de 500 francs. L'affaire qui possède un domaine immobilier de plus de 60 millions de francs poursuit avec régularité son programme de développement. Les dixièmes de parts Cultures Tropicales en Afrique qui viennent d'être introduites en Bourse sont recherchées à 600 francs. Cette Société dont l'objet essentiel est la production d'une plante robuste dénommée « Sisal », matière première de la corderie fine, a devant elle de brillantes perspectives.

43e Année. Vendredi 3 Février 1928. Nº 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Février. — *Septuagésime.* — Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de Ste Agathe.
A vêpres, mémoires du suivant, de Ste Agathe et de Ste Dorothée.
Lundi, 6. — S. Tite, Evêque. Double. Blanc.
Mardi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.
Mercredi 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 9. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.
Samedi, 11. — Apparition de l'Immaculée. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 12. — Semi-double. Violet

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lesneven		5 Février.
Saint-Jean-Trolimon	du 6 au 8	—
Plounévézel	du 9 au 11	—
Plomeur	12	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Avis aux pensionnats catholiques. — Monseigneur l'Evêque, à la prière d'un groupe nombreux de familles chrétiennes, recommande instamment aux Directeurs et Directrices de pensionnats, de ne pas donner de vacances à leurs élèves à l'époque du carnaval, pour ne pas les exposer aux scandales de la rue qui s'étalent avec une audace croissante depuis la guerre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le monument de Dixmude. — Un Comité s'est récemment constitué sous le haut patronage de M. Georges Leygues, ministre de la Marine, et la présidence de M. le vice-amiral

rchives diocésain de Quimper et Léon

Ronarch, ancien commandant de la brigade des fusiliers-marins, à l'effet de perpétuer la mémoire des marins combattant à terre, fusiliers et canonniers marins, tombés glorieusement pendant la grande guerre, et d'élever un monument commémoratif à Dixmude.

Il ne paraît pas utile de rappeler l'héroïsme dont ont fait preuve les formations de la Marine à terre et les services qu'elles ont rendus au pays. Si les Allemands n'ont pas envahi tout le Nord de la France au mois d'Octobre 1914, s'ils n'ont pas occupé Dunkerque, Calais et Boulogne, si nos communications avec l'Angleterre sont restées libres, c'est grâce à l'indomptable résistance des 6.000 fusiliers-marins de la brigade Ronarch sur les rives de l'Yser. Il n'est pas exagéré de dire qu'ils ont sauvé la France.

La brigade, le bataillon de fusiliers-marins, le régiment des canonniers-marins étaient en majeure partie composés de marins bretons. Plusieurs milliers d'entre eux sont morts glorieusement. Il n'est sans doute pas une paroisse bretonne qui ne compte parmi ses enfants quelques-uns de ces héros ; les survivants ont le devoir sacré d'honorer leur mémoire.

Les souscriptions peuvent être remises ou adressées à M. le Commissaire en chef de première classe P. Douillard, directeur de l'Ecole du Commissariat, 65, rue Louis-Pasteur, Brest, ou versées à son compte de chèques postaux, Rennes, 10.394.

Monseigneur recommande cette souscription patriotique à la générosité du clergé et des fidèles du diocèse.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Septuagésime, 5 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Septuagésime, 5 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à Saint-Divy, *le lundi 13 Février, à 10 heures,* pour M. Herry, ancien recteur de la paroisse.

Propagation de la Foi. — A notre grand regret, nous ne pouvons, dès l'envoi des *Annales de la Propagation de la Foi* de Janvier, donner satisfaction à tous les ecclésiastiques qui nous ont prié d'augmenter le nombre des exemplaires bretons que nous leur adressons. Le tirage en était fait quand leurs demandes nous sont arrivées. Au mois de Mars prochain, il sera fait droit à leurs requêtes.

La Direction.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Brest :* M. Mazé, aumônier de l'hôpital civil, 250 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44 74.

Ne donnez jamais vos cinq sous à un journal sans Dieu ou contre Dieu. Mais achetez avec vos cinq sous un journal catholique. Vous l'aidez à vivre et à travailler pour Dieu.

Inscrits pour les visites de Mgr Mério, *Sainte-Croix (Quimperlé) ; Plonéis.*

Avis. — Les abonnés au journal diocésain l'*Essor* voudront bien ne pas s'étonner, s'ils ne reçoivent pas le numéro de Février avant quelques jours, la Direction diocésaine des Œuvres de Jeunesse étant en ce moment très occupée par l'organisation des assemblées de la Ligue d'Action Catholique.

Missions. — On recommande aux prières des fidèles *le Retour de Mission* qui aura lieu, à Audierne, du 26 Février au 11 Mars, avec le concours des Pères Rédemptoristes pour la partie française, et des prêtres du diocèse pour la partie bretonne ;

La Mission de Tréméven du 1er au 18 Mars.

Les Meetings du 29 Janvier.

A Pont-Croix. — Les foules qui se sont réunies dimanche pour affirmer nos revendications catholiques, à l'appel du Comité diocésain, eussent été dignes, comme le disait plaisamment M. Lestra à Pont-Croix, de faire partie de l'armée de Gédéon. Elles ont été mises à l'épreuve de l'eau, et s'en sont toutes tirées très vaillamment. Une matinée pluvieuse, et qui ne laissait guère d'espoir d'embellie pour l'après-midi, n'a pas empêché les préparatifs de départ. En chemin de fer, en camions, à bicyclette, à pied, les militants de l'Action catholique se sont dirigés vers les centres qui leur avaient été désignés. Et mieux encore, ils ont subi sans broncher, et sans presque y prêter attention, la pluie, parfois assez

Archives diocésain de Quimper et Léon

abondante, qui n'a cessé de tomber pendant les discours. C'est tout à l'éloge de leur courage et de l'éloquence des orateurs.

A Pont-Croix, de trois à quatre mille hommes emplissaient presque entièrement la grande cour de l'Institution Saint-Vincent, devant une estrade adossée au mur, quand, vers deux heures et demie, commença la séance. M. le vicaire général Joncour préside, entouré de MM. le curé-doyen Coatarmanac'h, chanoines Uguen, Cornou, Corre et Grill, MM. J. Hénaff et du Frétay, conseillers généraux, et maires de Pouldreuzic et Ploaré, J. Guellec conseiller d'arrondissement, quelques uns des maires présents, qui ont pu aborder l'estrade, Plouhinec, Plogonnec, Pouldergat, Ile de Sein, Guilers, etc... Dr Bardoul, président du comité cantonal de Pont-Croix, etc...

Pendant que se renforçait la masse des auditeurs du courant descendu du train de Douarnenez, un magnifique *Credo* jaillit des poitrines, faisant entendre à tout Pont-Croix cette puissante affirmation de la foi bretonne. Une courte prière est ensuite récitée et M. le vicaire général Joncour présente le premier orateur, M. le Dr Cornic, qu'il salue tout spécialement comme le président du Bleun-Brug, et le défenseur ardent de toutes nos traditions bretonnes.

M. Cornic ne va pas mentir à cet éloge. Il manie la langue bretonne avec toute la richesse d'expression et de nuances d'un celtisant, toute l'aisance et la flamme d'un véritable orateur, et toute l'ardeur de conviction du Breton fidèle à sa race et à sa foi. Il fait un magnifique tableau du rôle des religieux dans le passé et dans le présent. Pour le passé, l'orateur n'a qu'à ouvrir les plus belles pages et les plus émouvantes de notre histoire bretonne pour y trouver partout les moines colonisant, civilisant, organisant la Patrie bretonne, la sauvant plus tard de l'invasion normande, et ce sont de grands noms, S. Convoïon, Jean de Landévennec, qui revivent dans un cadre que M. Cornic anime de son verbe chaud et imagé. Le présent, c'est surtout l'éducation chrétienne donnée aux enfants de France. Ce bienfait, on veut empêcher les religieux de nous le continuer. Mais nous ne tolérerons pas, qu'après avoir donné abondamment leur sang pour la défense de la patrie on leur refuse les droits des autres citoyens. C'est aux pères de famille à défendre l'âme de leurs enfants et il ne failliront pas à ce devoir.

Le discours de M. Cornic est littéralement hâché d'applaudissements, et M. le Vicaire général n'a qu'à traduire le sentiment unanime des auditeurs pour lui adresser ses remerciements et ses félicitations. La parole est alors donnée à M. Antoine Lestra, avocat à la Cour d'Appel de Lyon.

A voir M. Lestra prendre possession de la tribune, on devine tout de suite l'orateur fait aux auditoires populaires comme au public des grandes séances de Palais. Il va convaincre par la force et la clarté de ses arguments, émouvoir par l'accent du cœur qu'il donne à ses revendications, et amuser par ses saillies qui n'épar-

gnent pas les adversaires et même la pluie qui parait faire cause commune, inutilement du reste, avec eux.

Il salue d'abord la « catholique Bretagne » en rappelant ce mot si élogieux que prononça naguère Pie XI, en voyant à ses pieds deux institutrices libres bretonnes revêtues de leur costume traditionnel. Il évoque la grande figure de Mgr Freppel, opposant aux sectaires du Parlement une double ténacité, celle du Lorrain qu'il était, et du Breton qu'il était devenu par adoption. Il montre en quels termes se pose la question des lois laïques en Alsace-Lorraine et en Bretagne : les pays revenus à la Mère Patrie refusent ces lois, un cadeau dont ils savent l'origine bismarckienne : les Bretons qui les subissent veulent s'en débarrasser. Et M. Lestra d'entrer dans une critique à la fois serrée et pleine d'humour, des reproches que l'on fait aux vœux monastiques. Il passe ensuite à la question de l'école, il dénonce les conséquences antireligieuses et antipatriotiques de la laïcité scolaire, et revendique avec force la participation des écoles libres aux ressources du budget de l'Instruction publique. La question de l'école, c'est toute la question de l'avenir du pays. L'Etat n'a pas le droit de se substituer aux parents dans l'éducation des enfants. Le Christ, constatant que sur la pièce de monnaie qu'on lui montrait, il y avait l'image de César, disait : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » — Eh bien, que l'on regarde les âmes d'enfants : l'image de César n'y est pas. Elles ne portent que l'image des parents et de Dieu. C'est à eux seuls qu'elles appartiennent. Il faut que les parents aient la force de les garder. Ils le pourront s'ils savent s'unir. Peu importe qu'ils ne soient même qu'une minorité. On a dit que les majorités ne sont que la récompense des minorités disciplinées et agissantes. Les apôtres ne furent qu'une minorité, l'Eglise n'a jamais été qu'une minorité, ils ont conquis le monde. L'essentiel est de faire son devoir avec courage et avec persévérance. Etre catholique c'est espérer le secours de Dieu. Que la Bretagne sache être catholique comme le furent ses pères, et la victoire répondra à ses efforts.

Tel fut, en un pâle résumé, le vibrant et humoristique discours de M. Lestra. Applaudissements et rires soulignèrent à chaque instant le passionnant intérêt et les mouvements qu'il provoqua. M. le vicaire général Joncour l'en remercia chaleureusement au nom des auditeurs et, en quelques mots, dégagea les conclusions de cette superbe réunion. L'ordre du jour, suivi d'une courte prière, fut ensuite acclamé.

A Landerneau. — La grande assemblée des hommes de la Ligue d'Action Catholique pour les cantons de Landerneau, Landivisiau, Daoulas, Ploudiry et Sizun, s'est tenue à Landerneau le 29 Janvier, sous la présidence du commandant Vannier.

A 2 heures le rassemblement se fait dans la cour du patronage. A la tribune l'on remarque : MM. les députés Paul Simon, Jadé et Balanant ; MM. les curés de Landerneau, Landivisiau, Guipavas et

Ploudiry ; MM. les conseillers généraux de L'Hôpital, Laurent Boucher et Marcel Boucher, etc., etc.

A 2 h. 1/2, lorsque le chant du *Credo* éclate, on peut évaluer la foule à 3.000.

Le Président présente tour à tour les orateurs : M. le chanoine Desgranges et M. de Dieuleveult.

Ceux-ci nous disent la nécessité de l'union et de l'organisation, exposent nos revendications et insistent en particulier sur la nécessité d'obtenir les droits pour les religieux de s'associer et d'enseigner. Les religieux sont d'honnêtes citoyens comme les autres, dévoués au pays comme les autres ; ils en ont donné de multiples preuves pendant la guerre. Qu'on leur accorde donc les mêmes droits qu'aux autres ! Si un religieux enseignait à l'école française d'Alexandrie qui compte 4.000 élèves, il serait félicité, et même peut-être décoré ; et s'il osait en faire autant en France, il serait expulsé comme un malfaiteur. Tolérerons-nous plus longtemps une si criante injustice ? C'est la Franc-Maçonnerie qui a élaboré et qui a fait voter toutes ces lois iniques contre les religieux et les droits des familles. Brisons son joug. Soyons conséquents avec nous-mêmes. Partisans de l'ordre et de la liberté pour tous, pour les religieux comme pour les autres, ne donnons nos voix qu'à ceux qui s'engageront à les défendre... »

A 4 h. 1/2, prenait fin l'assemblée, par la lecture de l'ordre du jour ci-dessous :

« Après avoir entendu les discours de M. le chanoine Desgranges, de M. de Dieuleveult, les catholiques des cantons de Landerneau, Landivisiau, Daoulas, Ploudiry et Sizun, réunis à Landerneau le 29 Janvier, au nombre de 3.000,

» Affirment leur volonté de Paix religieuse dans la Justice ;

» Réclament des pouvoirs publics et des corps élus, comme gage de leurs sentiments d'équité en faveur des religieux qui ont rendu à la France tant de services éminents, le droit de s'associer et d'enseigner dont jouissent tous les autres citoyens ;

» Prennent la résolution de n'accorder leurs suffrages qu'aux candidats les plus capables de sauvegarder les intérêts supérieurs de la Religion, de la Famille et de la Patrie. »

Rapport de l'Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales

pour le 2e exercice (1926-27)

présenté à S. G. Monseigneur l'Evêque par le Directeur diocésain.

MONSEIGNEUR,

M. le vicaire général Millot, le grand ouvrier de l'Œuvre des Vocations au diocèse de Versailles, se posait cette question : *Que voulons-nous ?*

Et il répondait :

« Par l'Œuvre des Vocations, nous voulons obtenir de nombreuses et ferventes prières.

» Par l'Œuvre des Vocations, nous voulons provoquer et entretenir dans tout le diocèse la préoccupation du recrutement sacerdotal.

» Par l'Œuvre des Vocations, nous voulons solliciter les aumônes nécessaires à l'éducation de nos futurs prêtres. »

C'est tout le programme, Monseigneur, que Votre Grandeur a proposé à l'Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol, et que nous nous efforçons de faire comprendre et réaliser dans toutes les paroisses du diocèse.

I. — Avant tout et comme condition nécessaire, la prière : Priez le Maître de la Moisson, pour qu'il y envoie des moissonneurs, nous dit Jésus : Un courant impétueux de prières circulant dans toutes les paroisses, toutes les écoles chrétiennes, tous les catéchismes, toutes les œuvres et confréries, toutes les familles, faisant monter vers Dieu cette « voix des grandes eaux » dont parle l'Ecriture, pour obtenir à la moisson des âmes de nombreux et saints prêtres ; supplications, non pas intermittentes et occasionnelles, mais continues : à la prière prônale, aux catéchismes, en classe, à la prière du soir en famille, à toutes les réunions de confréries.

Je me plais à rappeler qu'à la Semaine Rurale du Likès, en 1927, cette prière des Vocations, récitée par tous, était comme le point culminant de chaque jour, au moment du Salut solennel.

Deux éditions, l'une en français, l'autre en breton, du Cachet-Diplôme de la Confrérie de Saint-Corentin et Saint-Pol, ont paru et se répandent. 50.000 exemplaires ne sont pas encore épuisés. Il faudrait répandre, pour un diocèse de 753 mille âmes, au moins 500.000, pour que tous les livres de messe, tous les catéchismes, toutes les *Buez ar Zent* le possédassent et missent la formule de prière sous les yeux et sur les lèvres de tous. Alors nous pourrions avoir confiance que Dieu répandrait abondamment dans toutes les familles des appels intimes qui assureraient aux paroisses et aux missions des prêtres, et à tous les foyers des grâces de fidélité à la foi et aux mœurs bretonnes.

Cet apostolat tout puissant de la prière pour les Vocations sacerdotales est-il poursuivi et organisé avec ferveur, continuité, persévérance ? Que nos vénérés confrères en généralisent l'usage aux prônes, aux catéchismes, dans les classes, dans les réunions d'œuvres et aux prières du soir dans les familles.

II. — Le second sujet de notre apostolat en découlerait comme de soi-même : *provoquer et entretenir dans tout le diocèse la préoccupation du Recrutement sacerdotal.*

Certes, vos prêtres, Monseigneur, ne perdent pas de vue ce grand objet. Pendant les visites pastorales de confirmation, combien Votre Grandeur est heureuse de la fierté à laquelle nos confrères répondent par des chiffres à la question : combien avez-vous de séminaristes, de futurs séminaristes ? Votre joie alors leur est un encouragement précieux.

Ce souci des vocations n'est pas un devoir qui ne s'impose qu'au clergé. Il s'impose à toute âme qui de près ou de loin exerce une action sur les âmes des enfants : les directeurs d'œuvres, les maîtres de classe, et surtout les parents. La foi dit au père et à la mère que les enfants que Dieu leur confie, ils doivent les rendre à Dieu pour le bonheur éternel ; mais le plus sûr moyen de les sauver tous et de se sauver eux-mêmes, est d'en donner largement à la vie sacerdotale et à la vie religieuse.

Aussi l'œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol renouvelle un appel pressant aux prédicateurs de missions, aux confesseurs et directeurs de conscience, surtout dans les collèges ecclésiastiques,

Archives diocésain de Quimper et

pour qu'ils révèlent aux âmes d'enfants la sublime mission du sacerdoce. Les missions, les retraites, les *journées sacerdotales*, les sermons de 1re messe jettent des semences divines, l'action intime d'âme à âme les fait germer et s'épanouir.

III. — Alors aussi le troisième but, qui ne vient qu'après les deux autres, ajoutera le *surcroit* promis par le Maître divin : *solliciter les aumônes nécessaires à l'éducation des futurs prêtres.*

Céci demande, et, devant le résultat des recettes du 2e exercice, nous y insistons, une organisation très intelligente et très suivie. Votre Grandeur a indiqué le modèle ; celui de la Propagation de la Foi, non plus pour emprunter ses cadres, car les deux œuvres se nuiraient l'une à l'autre, mais pour en constituer de semblables bien choisis et solides. Et si les zélateurs et zélatrices comprennent très bien leur mission, y mettent tout leur cœur par un apostolat très méritoire, les résultats. comme à Plouarzel, à Plonévez-du-Faou et un grand nombre d'autres paroisses seront inespérés et encourageants.

Dans plusieurs paroisses on a eu recours au zèle de jeunes de nos cercles et confréries, ou aux chefs de quartier. Dans d'autres, comme au Juch, avec un remarquable succès, on a profité des vacances de séminaristes et de collégiens. D'autres ont choisi les cadres des Enfants de Marie, des Mères Chrétiennes. Les jeunes mariées sont appelées à l'honneur de porter les statues vénérées, pour quoi ne pas les choisir ici, afin d'attirer sur leurs jeunes foyers la grâce des vocations sacerdotales ?

N'est-ce pas au défaut d'organisation que doit être attribué le déchet constaté dans les recettes d'un tiers des paroisses.

×

116 paroisses, entre le premier et le deuxième exercice, accusent une différence en moins de 26.207 fr. 50 se décomposant comme suit :

26 paroisses de l'archiprêtré de *Quimper*, avec un fléchissement de 7.985 fr. 50.

32 de l'archiprêtré de *Brest*, avec une diminution de 6.381 fr. 05.

29 de l'archiprêtré de *Châteaulin*, avec un recul de 7.382 fr. 25.

L'archiprêtré de Saint-Pol de Léon a mieux résisté. 10 paroisses accusent un déficit de 772 fr. 20.

L'archiprêtré de *Morlaix* compte 12 paroisses qui ont perdu 2.416 fr. 75.

Celui de Quimperlé a 8 paroisses dont le déchet total est de 1.317 fr. 75.

En revanche, les 200 autres paroisses ont bien constitué leurs cadres, dont l'ardeur de propagande a compensé d'abord le gros déficit des autres, et porté le progrès général à un excédent de 12.535 francs sur le total du premier exercice.

Si les 116 paroisses défaillantes avaient soutenu et même développé leur premier élan, le comité diocésain des subventions n'eût pas été réduit à diminuer les bourses nouvelles.

Et cependant *l'indice de vie chère* ayant quintuplé et plus, l'avenir des vocations serait compromis, si la générosité des fidèles, canalisée avec méthode, stimulée par l'esprit de prière, ne donnait une impulsion vigoureuse et continue à l'œuvre diocésaine de Saint-Corentin et Saint-Pol.

×

Voici les résultats généraux et la moyenne par habitant dans les six archiprêtrés.

1. *Saint-Pol de Léon*, 60.000 habitants (chiffres ronds), recettes totales, 30.780 francs ; par habitant, 0,50.
2. *Brest*, 234.000 habitants : 94.226 francs ; par habitant, 0,40.
3. *Quimper*, 203.000 habitants : 70.206 fr. 95 ; par hab., 0,34.

4. *Châteaulin*, 117.000 habitants : 34.172 fr. 75 ; par hab., 0,28.
5. *Morlaix*, 73.000 habitants : 16.926 francs ; par hab., 0,23.
6. *Quimperlé*, 65.000 habitants : 13.087 fr. 45 ; par hab., 0,20.

Le diocèse, 753.702 habitants : 259.500 francs ; par hab., 0,34.

Le 4 tableaux d'honneur suivants sont un *merci* du directeur de l'œuvre.

×

2.000 et au-dessus :	1926	1927
Saint-Louis	7.660 fr.	10.400 fr.
Douarnenez	10.000 »	10.000 »
Saint-Corentin	9.423 50	8.475 »
Saint-Pol de Léon	6.200 »	6.935 »
Saint-Martin de Brest	2.500 »	6.200 »
Saint-Mathieu de Quimper	4.600 »	4.975 »
Pleyben	4.450 »	4.450 »
Plouarzel	4.010 »	4.100 »
Lambézellec	4.000 »	4.020 »
Cléder	3.250 »	3.520 »
Roscoff	3.500 »	3.500 »
Saint-Mathieu, Morlaix	3.262 »	3.400 »
Landerneau	2.200 »	3.100 »
Plogonnec	3.563 »	3.030 »
Châteaulin	2.600 »	3.000 »
Saint-Pierre Quilbignon	2.850 »	2.900 »
Lesneven	1.500 »	2.650 »
Plonévez-du-Faou	1.300 »	2.600 »
Landivisiau	1.200 »	2.474 50
Pont-l'Abbé	2.300 »	2.340 »
Plourin-Ploudalmézeau	1.920 »	2.325 »
Saint-Joseph du Pilier-Rouge	2.010 »	2.300 »
Carhaix	1.200 »	2.100 »
Pouldavid	2.050 »	2.060 »
Plouescat	2.010 »	2.005 »
Tréboul	2.885 »	2.000 »
Moëlan	2.600 »	2.000 »

×

Augmentations les plus saillantes :

Saint-Martin de Brest, 3.700 fr. ; Saint-Louis de Brest, 2.800 ; Saint-Sauveur de Brest, 1.300 ; Landivisiau, 1274 ; Loc-Maria de Quimper, 1.142 ; Querrien, 1.140 ; Dinéault, 1.020 ; Landerneau, 900 ; Plonéis, 856 ; Fouesnant, 830 ; Carhaix, 800 ; Riec, 800 ; Landrévarzec, 720 ; Plouzané, 700 ; Audierne, 700 ; Châteauneuf-du-Faou, 615 ; Plounévez-Lochrist, 610 ; Saint-Pol de Léon, 600 ; Le Juch, 600 ; Lesneven, 550 ; Lanildut, 540.

×

Moyenne par habitant jusqu'à 0,50.

Loc-Maria Quimper, 5 fr. ; Loc Eguiner-Saint-Thégonnec, 1,80 ; Plouarzel, 1,70 ; Plourin-Ploudalm., 1,70 ; Lambert, 1,45 ; Pouldavid, 1,30 ; Le Juch, 1,24 ; Brélès, 1,23 ; Kersaint-Plabennec, 1,18 ; Saint-Divy, 1,10 ; Ploumoguer, 1,06 ; Plogonnec, 1 ; Dirinon, 1 ; Saint-Pol de Léon, 0,93 ; Pleyben, 0,90 ; Roscoff, 0,89 ; Douarnenez, 0,87 ; Saint-Renan, 0,85 ; Saint-Mathieu, Quimper, 0,83 ; Lanildut, 0,83 ; Plonéis, 0,82 ; Saint-Corentin, 0,80 ; Dinéault, 0,80 ; Trébabu, 0,80 ; Châteaulin, 0,79 ; Saint-Méen, 0,77 ; Porspoder, 0,75 ; Lopérec, 0,75 ; Tréogat, 0,75 ; Tréouergat, 0,75 ; Ile

Molène, 0,73 ; Plouzané, 0,71 ; Trégarvan, 0,70 ; Rosporden, 0,70 ; Trégarantec, 0,70 ; Cléder, 0,70 ; Lesneven, 0,67 ; Plouguin, 0,65 ; Saint-Pabu, 0,60 ; Tréglonou, 0,60 ; Conquet, 0,60 ; Lampaul-Plouarzel, 0,60 ; Gouesnou, 0,60 ; Ile de Batz, 0,60 ; Pluguffan, 0,59 ; Lanarvily, 0,59 ; Landunvez, 0,58 ; Saint-Louis, 0,57 ; Quéménéven, 0,57 ; Coatméal, 0,56 ; Plouescat, 0,55 ; Lampaul-Guimiliau, 0,55 ; Kernouès, 0,53 ; Saint-Mathieu, Morlaix, 0,52. Total : 55 paroisses.

×

A signaler :

La rente anonyme de 1.200 francs pour un séminariste ; une bourse au Séminaire par les Elèves des Ursulines de Saint-Pol de Léon, 1.200 fr. ; bourse anonyme pour six ans, Landerneau, 1.200 fr. ; Petit Séminaire de Pont-Croix, 1.200 fr. ; Collège de Lesneven, 1.200 fr. ; Collège de Saint-Pol de Léon, 1.200 fr. ; Collège de Saint-Louis de Brest, 1.200 fr. ; Collège de Bon-Secours, Brest, 600 fr. ; Anonyme, à Landivisiau, 600 ; Collège Saint-Yves à Quimper, 525 fr. ; Ecole Saint-Charles, Kerfeunteun, 600 fr. ; Ursulines de Morlaix, 600 fr. (comme l'an dernier) ; Ecole des filles, Lesneven, 600 fr. ; Ecole Sainte-Anne, Quimper, 600 fr. ; Ecole des Filles de la Croix, Pilier-Rouge, 600 fr. ; Demi-bourse anonyme, à l'Assomption, Quimperlé, 600 fr. ; Ecole des Sœurs Blanches de Saint-Pol, 300 fr., plus 115 fr. recueillis sou par sou à l'Ecole ménagère ; Hospice de Morlaix, 1.535 fr.

Malgré les avis réitérés de la *Semaine religieuse,* rappelant l'obligation d'adresser, au plus tard en Juillet, les recettes au Trésorier de l'Œuvre, M. le chanoine Perrot, Secrétariat de l'Evêché, en Août 1927 un tiers des paroisses se trouvaient en retard, et les comptes définitifs n'ont pu être fixés qu'en Décembre. 4 paroisses seulement ont manqué à l'appel : 2 de l'archiprêtré de Quimper ; 1 de l'archiprêtré de Brest, et 1 de l'archiprêtré de Saint-Pol de Léon. Nous avons la confiance que ces 4 paroisses doubleront leur apport au prochain exercice.

On comprend que l'organisation d'une œuvre importante, crée un peu de désarroi et certains à-coups.

Mais pour le 3e exercice qui se clôt en Juillet, nous prévenons que les comptes en retard seraient portés à l'exercice suivant.

Les imperfections de détail signalées dans ce rapport ne peuvent détourner l'attention du généreux élan en faveur de l'œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol et des profondes sympathies qui l'accueillent et la développent. Tout nous fait prévoir que les petites hésitations des débuts ne serviront qu'à préparer les progrès de l'œuvre sous les trois aspects que nous avons envisagés dans ce rapport.

Nous avons même entrevu un effort nouveau de la générosité des fidèles. Comme à Rouen et à Versailles, et ailleurs, les dons en nature viendront soulager les charges de nos séminaires ; et je vois déjà les chars de légumes ou de blé, venant aux foires de Quimper ou de Pont-Croix, déposer aux portes des séminaires un léger prélèvement qui aura la force d'une prière pour le succès de leurs échanges et de leurs marchés.

Daignez, Monseigneur, bénir avec tout votre cœur de Père, ceux qui, dans l'œuvre de S. Corentin, prient, se dévouent et donnent de si bon cœur.

Cette bénédiction fera germer les vocations attendues et sera une rosée bienfaisante sur les foyers qui les préparent.

ALFRED LE ROY,
Chanoine,
Directeur de l'Œuvre diocésaine de Saint-Corentin et de Saint-Pol.

Nous publierons dans notre prochain numéro la lettre dont Monseigneur a bien voulu honorer l'auteur de cet intéressant rapport.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Si les voyages de nuit vous fatiguent.

Si néanmoins vous désirez signer votre courrier avant de partir pour Paris.

Prenez le merveilleux rapide trihebdomadaire de 16 h. 55 à Saint-Nazaire, 18 h. 35 à Nantes, 19 h. 46 à Angers.

Vous dînerez paisiblement au wagon-restaurant et arriverez à à Paris-Austerlitz à minuit 4 ou à Paris-Quai d'Orsay à minuit 12.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

DÉCOR DE THÉATRES

DIRECTEURS D'ŒUVRES qui désirez construire ou améliorer votre Théâtre, adressez-vous à un *Technicien.*

Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique, rue de Tréguier, LANNION, vous donnera gracieusement toutes indications utiles pour l'aménagement de votre scène.

Envoi franco du CATALOGUE ILLUSTRÉ contre la somme de 2 fr., remboursable à la première commande.

MAISON recommandée par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc.
RÉFÉRENCES DANS LA RÉGION :
La Passion à St-Pol de Léon ; Patronages de Morlaix, Brest, Briec, Cléder, Guiclan, etc..., Séminaire de Pont-Croix.

Décor de 24 m2 : *Papier entoilé,* depuis 144 fr.
Toile, depuis 350 francs.
Perruques - Barbes - Fards -

NOTE

Par suite de la disparition récente d'une Maison du Mans, concernant le **Vêtement ecclésiastique,** *nous ne saurions trop particulièrement recommander à ceux de ces messieurs qui seraient, de ce fait, actuellement sans fournisseur attitré, la MAISON DE CONFIANCE*

SÉVENO, FRÈRES
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
14, rue Billault, 14 - VANNES
PRIX EXCEPTIONNELS. ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Archives d. é ines de Quimper et Léon

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

— Réparations de toutes sortes —

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— *16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER*

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

141

43e Année. Vendredi 10 Février 1928. No 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Février. — Sexagésime. Semi-double. Violet.
A la messe et à vêpres, mémoires des Sept Saints Fondateurs.
Lundi, 13. — De la Férie. Violet.
Mardi, 14. — S. Valentin, Prêtre, Martyr. Simple. Rouge.
Mercredi, 15. — SS. Faustin et Jovite, Martyrs. Simple. Rouge.
Jeudi, 16. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.
Samedi, 18. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 19. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plomeur	du 12 au 16 Février.
Plourin-Ploudalmézeau	du 17 au 19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné nommer M. le chanoine Moënner curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

II. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine Religieuse*, les noms des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la station du Carême. Si ces prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux vicaires généraux doit contenir *une demande de pouvoirs*.

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le curé ou recteur de la paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée par le Secrétariat de l'Evêché aux chefs de paroisses qui auront demandé des pouvoirs pour leurs prédicateurs ; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté serment,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Sexagésime, 12 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement, à 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Sexagésime, 12 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mission. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles la mission de Saint-Yvi, *du 2 au 19 Février.*

Avis de service. — *Le jeudi 23 Février* sera célébré, à Plonévez-Porzay, le service anniversaire de M. Joseph Mével, ancien recteur de cette paroisse.

Lesneven. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche soir 26 Février et se terminera le samedi matin 3 Mars.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Avis de l'Evêché de Beauvais. — Un prêtre, se disant ancien missionnaire au Canada et résidant Villa du Sacré-Cœur, à Jouy-sous-Thelle (Oise), s'adresse aux familles en deuil par le moyen d'une brochure sans imprimatur et par lettres personnelles, pour solliciter d'elles, à un taux très inférieur aux tarifs aujourd'hui en cours, des intentions, des trentains et même des fondations perpétuelles de messes qu'il s'engage à acquitter lui-même ou à faire acquitter par des missionnaires du Canada.

L'Evêque de Beauvais tient à déclarer et à faire savoir aux fidèles que ce prêtre, qui n'appartient pas du reste à son clergé, n'est pas autorisé par lui à célébrer la messe dans son diocèse ni non plus à transmettre des honoraires de messes à de prétendus missionnaires dont il lui a réclamé en vain les noms et les adresses.

PUPILLES DE LA NATION

Examens d'Aptitude aux Bourses

Concours commun aux enseignements secondaire, primaire supérieur et technique *(1re et 2e séries, garçons et filles).*

Dates. — Comme il a déjà été dit, les sessions de l'examen des 1res et 2mes séries s'ouvriront en 1928 le *jeudi 19 Avril.*

Les inscriptions seront reçues à l'Inspection académique du *3 Janvier au 14 Mars inclus.*

Age requis. — Pour concourir en 1re série (c'est-à-dire pour entrer dans la classe de 6me de l'enseignement secondaire, ou dans les cours préparatoires de l'enseignement primaire supérieur ou de l'enseignement technique), les candidats et candidates doivent avoir *moins de treize ans* au 31 Décembre 1928.

Pour concourir en 2e série (classe de 5e de l'enseignement secondaire, ou 1re année des écoles primaires supérieures ou de l'enseignement technique) *moins de quatorze ans* au 31 Décembre 1928.

Aucune dispense d'âge ne sera accordée.

Formalités. — Les candidats ou candidates Pupilles de la Nation qui entendent poursuivre leurs études dans un établissement ou une école *privée* ne peuvent solliciter de l'Etat une bourse nationale ; mais ils peuvent, en s'adressant à l'Office départemental des Pupilles, obtenir une *subvention* équivalente à une bourse.

Pour obtenir leur inscription en vue de l'examen, ils ont à produire seulement les trois pièces suivantes :

1° Une demande sur papier libre écrite et signée par le père, ou le tuteur ou la tutrice ;

2° L'acte de naissance de l'enfant sur papier libre ;

3° Un certificat scolaire signé par le chef d'établissement où l'enfant a fait ses études, indiquant d'une manière précise et détaillée ses notes et aptitudes. — Demander le modèle de certificat à l'Inspection académique. Ne pas mettre de timbre pour la réponse.

Si l'acte de naissance ne contient pas la mention de la qualité de Pupille de la Nation, il faut joindre à ces trois pièces une attestation officielle de la dite qualité.

Modèle pour la demande d'inscription.

A. . . . . , le. . . . . 1928.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien inscrire mon fils (ma fille) (prénoms) au concours unique des bourses nationales pour l'année 1928, centre de. . . . . (1)

Né le. . . . . , il (elle) est élève de. . . . .

Je demande son inscription en. . . . série pour entrer au 1er Octobre dans la classe de . . . . *(ou)* le cours de . . . . , à l'école de . . .

(1) Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimper ou Quimperlé.

chives diocésa es de

En cas de réussite à l'examen, je sollicite l'attribution d'une subvention d'études pour l'école de . . . . *(Signature.)*

Il importe de remarquer :

1° Qu'on ne peut obtenir de subvention pour suivre un cours supérieur dans une école primaire qui ne serait pas *pourvue d'un Cours complémentaire ;*

2° Que les candidats ou candidates de la 2me série doivent indiquer dans leur demande le genre d'épreuve *(latin* ou *dictée)* qu'ils ont choisi, suivant qu'ils veulent entrer dans la classe de 5me A de l'enseignement secondaire ou dans tout autre enseignement ne comportant pas l'étude du latin.

Les Meetings des 2 et 5 Février.

A Lesneven. — La réunion des catholiques des cantons de Lesneven, Lannilis, Plabennec et Plouescat, s'est tenue à Lesneven, le jeudi 2 Février, sous la présidence de M. le commandant Vannier, assisté de M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres et de M. Calvez, curé-doyen de Lesneven, qui fut le très actif organisateur et animateur de cette journée.

La matinée fut consacrée à une séance d'études dans la salle du Patronage. On applaudit les rapports de M. Poupon, de l'école libre de Lesneven, sur les conséquences désastreuses des lois de 1901 et 1904 ; de M. Cardaliaguet, de Lesneven, sur la nécessité d'opérer l'unité de front contre les lois sectaires ; de M. Bellec, le très dévoué président du Comité local, sur l'origine, le but et l'organisation de la Fédération Nationale Catholique avec ses deux grands moyens d'action : les manifestations collectives et le travail lent et persévérant des Cercles d'Etudes paroissiaux. Devant un auditoire de 400 militants, où dominaient les jeunes gens, M. Bellec fit toucher du doigt le fonctionnement de la Ligue dans la paroisse et signala, en particulier, l'activité des cinq cercles d'études où l'on forme des chrétiens éclairés et des conférenciers qui vont porter la parole jusque dans les réunions contradictoires. D'excellents résultats ont été ainsi obtenus ; pour ne citer que le cas de Lesneven, deux réunions organisées par les Socialistes et la Ligue des Droits de l'Homme ont été mises en échec.

Les orateurs bretons se font ensuite applaudir : Saïc ar Gall, quand il adjure les cultivateurs de se méfier des doctrines socialistes qui essaient de gagner les campages ; Jean Gouez, de Lannilis, qui traite de la Presse ; Dourmap, de Plouider, qui expose l'utilité des cercles d'études ruraux, conformément au programme : *Feiz, Bro, Micher*. La séance du matin se termine à 11 h. 1/4. Les nuages qui menacent de se changer en pluie, inspirent des inquiétudes pour la réunion de l'après-midi, en plein air. Les organisateurs, il est vrai, ont pris leurs dispositions : outre les locaux du Patronage, ils ont prévu l'aménagement de trois salles en ville. Les rapporteurs

de la matinée et des conférenciers bénévoles, M. le chanoine Cardaliaguet, MM. Bodennec et Pronost, de Goulven, proposent leurs services et se chargeraient de grouper les manifestants dans les différents locaux et de les tenir en haleine jusqu'à l'arrivée des orateurs officiels.

Mais il n'y eut pas lieu de recourir à cette combinaison. A 1 h. 1/2, sous un ciel couvert, mais sans pluie, 9.000 hommes — telle commune, Plabennec, a 600 représentants sur 875 électeurs, — se trouvent rassemblés sur le terrain du Stade Lesnevien.

M. Balanant, député, met en garde les catholiques contre la nouvelle tactique doucereuse des radicaux, qui fait place à l'insolent défi de 1924. Il les encourage à persévérer dans leur volonté d'obtenir les libertés essentielles, en particulier, la liberté de l'enseignement menacée cette fois — c'est la nouvelle phase de l'attaque — dans les établissements secondaires par le projet de l'école unique.

M. Hirrien expose en breton l'utilité sociale de l'Eglise catholique et insiste sur la nécessité pour ses fidèles de s'unir étroitement contre les lois laïques.

M. Philippe Henriot, de Bordeaux, le lieutenant de M. l'abbé Bergey, précise avec des textes à l'appui, les dispositions essentielles du projet sur l'école unique qui, sous les aspects séduisants de la gratuité et de l'accès du peuple à tous les degrés d'instruction, dissimule une arme de guerre terrible contre les catholiques.

Ces discours entraînèrent à de multiples reprises les bravos de l'auditoire, et à 4 h. 1/2, avant de se séparer, les manifestants à l'unanimité adoptèrent à mains levées un ordre du jour « réclamant des pouvoirs publics et des corps élus, comme gage de leurs sentiments d'équité en faveur des religieux qui ont rendu à la France tant de services éminents, le droit de s'associer et d'enseigner dont jouissent les autres citoyens. »

A Quimper. — L'ordre du jour acclamé en fin de séance porte que 5.000 hommes assistaient à la réunion du 5 Février, dans la cour d'honneur du Lykès. Des calculs précis, faciles à établir pour un observateur placé à un étage de la maison, montrent que ce chiffre d'auditeurs a été dépassé. Ce résultat est d'autant plus beau qu'il avait pu paraître sérieusement compromis par la pluie violente qui s'abattit sur la région, à l'heure des départs et par les menaces qui, jusqu'à la tenue même du meeting, ne cessèrent de s'affirmer. Il prouve, après ceux obtenus à Pont-Croix, à Crozon, à Landerneau, à Lesneven, que, loin de s'atténuer, le mouvement de protestation contre les lois d'exception qui nous oppriment ne fait que s'accroître en étendue et en profondeur.

Vers 1 h. 1/2, la grande cour du Likès voit déboucher les colonnes ininterrompues qui montent de Quimper ou descendent de la direction de Kerfeunteun. Des pancartes indiquent les emplacements réservés aux divers cantons. Pont-l'Abbé, Plogastel et Briec sont représentés par des masses compactes de manifestants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des haut-parleurs assurent la transmission des discours jusqu'aux derniers rangs de la foule.

La plate-forme d'entrée à la chapelle sert de tribune. Monseigneur y prend place avec M. le commandant Vannier, M. le vicaire général Joncour, les membres du Comité diocésain, et les orateurs de la journée, MM. Antoine Lestra, avocat à la Cour d'Appel de Lyon, et Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest. Le *Credo* s'élève en un unisson majestueux et puissant, conduit et rythmé par M. l'abbé Chapalain.

M. le commandant Vannier ouvre alors la séance. Sur son invitation, montent à la tribune, MM. Hénaff et Gouéron, conseillers généraux de Plogastel et de Briec, MM. Quéinnec et Trellu, conseillers d'arrondissement de Pont-l'Abbé et de Briec, et M. de Lonlay, président du comité cantonal d'Elliant. Puis, brièvement, le président indique le sens et le but de cette réunion : protester contre l'ostracisme qui frappe nos religieux en leur refusant le droit de s'associer et d'enseigner, et appuyer le projet de loi Groussau qui prétend mettre un terme à cette injustice. Le Comité diocésain a fait une démarche auprès de nos députés pour leur demander de signer ce projet. Six seulement lui ont donné une réponse affirmative. Le devoir des électeurs catholiques est ainsi tout tracé.

Monseigneur présente ensuite, en termes aimables et distingués, les deux orateurs et donne la parole à M. Chapalain, qui va s'exprimer en breton.

L'éloquence de M. Chapalain est faite, à l'image de sa personne, de solidité et de bonne humeur. Ses arguments, fréquemment applaudis, ont la même portée irrésistible que sa voix. Il les expose en une langue riche et savoureuse — celle de sa traduction du *Claude Laporte* de M. Saluden — un peu puriste parfois, peut-être, pour un auditoire cornouaillais, mais dont néanmoins aucune nuance n'est perdue.

Il fait un magnifique tableau des bienfaits rendus à la France par les religieux, dans le cours de son Histoire et insiste sur l'œuvre d'instruction et d'éducation populaires qu'ils accomplirent quand l'Eglise seule prenait en main l'instruction du peuple.

C'est eux qui nous donnèrent vraiment l'école gratuite et même l'école unique en ce qu'elle peut avoir d'acceptable : la facilité accordée aux enfants du peuple d'accéder à l'enseignement secondaire et supérieur. Quelle critique mordante et à l'emporte-pièce de notre ruineuse gratuité d'aujourd'hui : elle ne nous coûte que deux milliards... par an ! Vous voulez des économies et une école moins coûteuse ? s'écrie l'orateur : permettez la libre concurrence des congréganistes et des maîtres laïques ; c'est le budget qui s'en trouvera bien autant que les consciences !

L'école unique telle que la conçoivent les sectaires, comme une arme de guerre contre la liberté d'enseignement, passe également un mauvais quart d'heure. Puis M. Chapalain, après avoir dénoncé le péril de la laïcité, évoque l'autre péril, la menace révolutionnaire par le socialisme et le communisme. Deux utopies néfastes que condamnent à la fois le bon sens, l'observation courante — le système D. pendant la guerre — et surtout la désastreuse expérience russe. Les catholiques savent donc à quoi s'en tenir sur ces deux périls. A eux bientôt de faire leur devoir en bons chrétiens et en bons Français.

Monseigneur remercie vivement l'orateur et donne la parole à M. Antoine Lestra.

L'orateur lyonnais remporte ici le même succès qu'à Pont-Croix. Son éloquence, impétueuse comme le cours du Rhône, force l'attention, mais elle a l'art de la détendre et de la reposer par les saillies d'une verve méridionale faite de clarté et de chaleur.

Il débute par un magnifique éloge de la Bretagne catholique si semblable à l'Alsace dont il arrive, après un pèlerinage à Obernai au berceau de Mgr Freppel, l'illustre représentant du Léon à la Chambre des Députés. Il examine le problème alsacien et réfute ceux qui prétendent que l'Alsace réclame aujourd'hui le bénéfice de lois allemandes : le concordat de 1801 et la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement sont bien pourtant des lois françaises.

Les Bretons comme les Alsaciens ne veulent pas des lois laïques : ils demandent surtout pour leurs religieux le droit de s'associer et d'enseigner. Que leur reproche-t-on à ces religieux ? Waldeck-Rousseau les a accusés d'élever la jeunesse contre la France. Sinistre calomnie ! Quelle figure ont faite les religieux et leurs élèves pendant la guerre ? L'orateur donne le tableau des religieux tombés et des décorations qu'ils ont gagnées sur le champ de bataille. Leurs élèves ce sont les Fayolle, les Lyautey, les Franchet-d'Esperey, les Foch, les Castelnau !

On leur reproche leurs vœux ? Lequel ? Leur vœu d'obéissance ? Est-ce qu'ils ne le prononcent pas en toute connaissance de cause, après un long noviciat qui leur permet de s'éprouver ? Leur vœu de pauvreté ? A qui cela peut-il déplaire sinon aux voleurs ? Leur vœu de chasteté ? Mais cela regarde-t-il l'autorité civile et va-t-on à la mairie pour demander au maire l'autorisation d'épouser ? Se plaint-on que les vœux soient perpétuels ? Alors tous les hommes mariés sont des criminels et des hommes diminués, puisqu'ils font vœu de fidélité perpétuelle à leur épouse ! L'Etat aujourd'hui ignore les vœux pour les protéger. Pourquoi les connaît-il pour les combattre ?

Il faut donc leur rendre leurs droits perdus, surtout le droit d'enseignement. M. Lestra fait alors avec brio le procès de la laïcité scolaire et dénonce l'injustice qui réserve aux seules écoles laïques souvent vides, les ressources du budget de l'Instruction publique. C'est un droit essentiel à conquérir que celui des parents de confier leurs enfants aux maîtres qu'ils préfèrent. Ces enfants leur appartiennent et non à l'Etat. Travaillons, conclut M. Lestra, soyons unis, il n'y a pas que les majorités à remporter des victoires.

Après ce vibrant discours, Monseigneur se lève. Il remercie l'orateur et en termes nets, couverts d'applaudissements, souligne les conclusions pratiques qui se dégagent de ces deux conférences.

L'ordre du jour, lu par le commandant Vannier, est ensuite acclamé et la réunion se termine par la bénédiction de Monseigneur.

A Carhaix. — Contrarié par de fortes pluies tombant dès le matin, le meeting de la Ligue d'Action et de Défense Catholique a groupé 800 hommes.

Profitant d'une éclaircie, la réunion put s'ouvrir à 1 h. 1/2 dans la cour de l'école libre des garçons. M. le vicaire général Cogneau préside. La ligne sombre du Mene-Du fermant l'horizon, les petits chapeaux en majorité dans la foule donnent à l'assemblée une note bien couleur locale. Ce sont surtout les gars de la montagne qui sont là, maugréant contre la pluie qui, dans un pays où les routes ne sont praticables que par temps sec, a diminué des trois quarts l'effectif annoncé par certaines paroisses.

Dès les premiers mots de son discours, M. Herry, de Morlaix, captive l'auditoire par sa claire diction et l'intérêt de son sujet. L'Eglise, dit-on, est l'aveugle soutien des capitalistes, de tous les capitalistes. Cette objection est très actuelle. Y répondre est donc très opportun. M. Herry le fait en exposant avec chaleur la doctrine sociale de l'encyclique *Rerum novarum* et en mettant en lumière l'action bienfaisante de l'Eglise à travers les siècles.

La pluie a repris de plus belle. On courbe le dos, on enfonce les coiffures, quelques-uns ouvrent des parapluies. Cette douche ne refroidit pas l'enthousiasme des auditeurs. Le bruit des applaudissements se mêle au claquement de l'ondée, surtout après la vibrante conclusion où l'orateur nous montre nettement que les doctrines socialistes et communistes doivent au christianisme tout ce qu'elles ont de juste et de généreux.

La pluie tombant toujours, il faut se tasser sous le grand préau d'où les assistants débordent sur la cour. M. l'abbé Barvet, dans un breton imagé, qui ne néglige pas le bon mot et la note comique, fait le procès de notre régime de liberté. Nos gouvernants affirment donner à tous pleine et entière liberté. Cette déclaration n'est qu'une hypocrite façade derrière laquelle se cachent de criantes injustices. Parmi ces injustices, celle qui frappe nos congrégations est la plus urgente à réparer parce que la plus préjudiciable au bien des âmes. Tour à tour amusés et émus, les assistants applaudissent fréquemment ce vigoureux discours.

M. Ruellau, ancien député d'Ille-et-Vilaine, père d'une famille nombreuse, s'attaque à cette fausse religion officielle qu'est le laïcisme. Il montre l'inanité de ses dogmes, le ridicule de ses prétentions, la malfaisance de son action.

L'assemblée adopte par acclamation l'ordre du jour réclamant la justice pour tous qui seule peut rendre au pays la paix religieuse.

A Saint-Renan. — Malgré la pluie qui tombe à torrents, malgré le vent qui souffle en tempête, que ce soit par la route de Milizac, par celle de Brélès, par celle de Guilers, c'est un défilé ininterrompu de voitures hippomobiles, autos-cars, cyclistes et piétons.

Aux deux entrées du terrain, des commissaires à brassard tricolore pointent les entrants, ce qui permettra de fixer exactement le nombre des assistants qui sont 8.000.

Sur l'estrade prennent place, aux côtés de M. le chanoine Le Goasguen qui préside, les orateurs : MM. Philippe Henriot ; Le Guen, de Saint-Pol de Léon et M. l'abbé Merrien, recteur de Coat-Méal. Nous remarquons également la présence de MM. les chanoines Derrien, curé de Ploudamézeau ; Moënner, curé de Saint-Louis de Brest ; M. l'abbé André, curé de Saint-Renan ; M. l'abbé Déniel, recteur de Brélès ; MM. de Taisne, conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Renan ; Provostic, adjoint au maire de Ploudalmézeau, remplaçant M. Fortin, sénateur-maire et conseiller général du canton de Ploudalmézeau ; Dr Le Meur, conseiller d'arrondissement de Ploudalmézeau ; de Kersauson, maire de Trébabu ; Pellen, maire de Saint-Pabu ; du Buit, de Plouzané ; Lallour ; Le Gall, ancien notaire de Saint-Renan, et de nombreux maires et adjoints des communes des trois cantons.

A 13 h. 30 exactement, le *Credo* est entonné et malgré la pluie qui tombe à verse, chanté avec un entrain remarquable.

M. le chanoine Le Goasguen prend le premier la parole. Il explique les raisons pour lesquelles les catholiques sont là, venus de trois cantons, pour montrer leur force et leur volonté inébranlable de faire triompher leurs droits.

Puis, après avoir présenté les orateurs, il passe la parole à M. Le Guen, de Saint-Pol de Léon.

M. Le Guen est petit, trapu, mais derrière ses lunettes brillent des yeux énergiques, signe d'une volonté de fer. D'une voix forte, scandant ses mots et avec des gestes ponctuant ses phrases, il déclare que les catholiques ne sont pas des moutons qui veulent se laisser conduire n'importe où, par n'importe qui. Après avoir passé en revue les lois iniques votées par des sectaires contre la liberté d'enseignement, les religieux et religieuses ; avoir montré l'horreur de la spoliation non seulement des biens d'église, mais des fondations pieuses, attentat sacrilège à nos morts ; après avoir montré les méfaits de l'école sans Dieu, démontré les dangers d'une instruction donnée par des maîtres communistes ou révolutionnaires, il termine en s'écriant aux applaudissements de tous : « Liberté, justice pour les religieux comme pour les autres, voilà ce que nous voulons ! »

M. le chanoine Le Goasguen remercie l'orateur et passe la parole à M. l'abbé Merrien, recteur de Coat-Méal, qui va s'exprimer en breton.

La nécessité de la religion, tel va être le thème que va exposer l'orateur qui parle un breton fort agréable, thème qu'il terminera par ces paroles : « Gardez votre religion, sauvegarde du foyer, de la famille, de la Patrie. »

M le chanoine Le Goasguen présente enfin M. Philippe Henriot, le lieutenant de l'abbé Bergey. (Ovation.)

M. Philippe Henriot, que l'on a eu le plaisir d'applaudir jeudi à Lesneven, va encore enthousiasmer son auditoire. Tour à tour, rieur et sérieux, il va faire toucher du doigt à ses auditeurs les divers problèmes de l'heure présente, problèmes angoissants pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les pères et mères de famille. Il examine les vexations dont les catholiques ont été l'objet, fustige les persécuteurs des religieux, raille avec mordant ceux qui décorent nos religieux à l'étranger et les expulsent en France et fait appel à l'union de tous les catholiques pour le salut de la France de demain. (Ovation.)

Puis M. le chanoine Le Goasguen lit l'ordre du jour qui est acclamé par les 8.000 catholiques présents.

C'est la dislocation, et chacun regagne son home réconforté et le cœur plein d'espoir dans les destinées meilleures de la France immortelle.

A Crozon *(29 Janvier)*. — 1 200 personnes étaient réunies dimanche, au Patronage, pour entendre MM. Le Guen, conseiller municipal de Saint-Pol de Léon ; M. l'abbé Chapalain, de Brest, et Me Vallet, avocat à La Flèche, président de la Ligue de la Sarthe.

M. Le Guen traita la question de l'enseignement religieux ; M. l'abbé Chapalain, s'exprimant en breton, opposa la doctrine sociale catholique aux dangereuses utopies révolutionnaires.

Me Vallet, le brillant chef des catholiques de la Sarthe, dans un magistral discours qui fut littéralement haché d'applaudissements, traita de l'heureuse influence sociale et familiale de la morale chrétienne. Son argumentation serrée, bien étayée, impressionna profondément cette foule de marins, de paysans et d'ouvriers qui ne voulurent pas se séparer sans avoir laissé exploser, une dernière fois, leurs ardentes convictions dans le chant de : ***Feiz hon Tadou koz...***

Rapport de l'Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales

pour le 2e exercice (1926-27)

présenté à S. G. Monseigneur l'Evêque par le Directeur diocésain.

Voici la lettre que Monseigneur l'Evêque a daigné adresser au Directeur de l'Œuvre diocésaine de Saint-Corentin et Saint-Pol. Les membres de l'Œuvre, heureux des encouragements reçus, appliqueront un zèle de plus en plus ardent à suivre les conseils et les appels pressants de Sa Grandeur.

Evêché de Quimper et de Léon — *Le 1er Février 1928.*

Cher Monsieur le Chanoine,

Votre compte rendu de l'Œuvre des vocations augmente chaque année nos espérances.

J'ai constaté avec joie les progrès réalisés dans un grand nombre de paroisses, grâce au zèle des personnes qui sollicitent la charité de nos fidèles.

Je vous charge de leur transmettre ma paternelle bénédiction.

Je serais heureux de voir les dons en nature pour nos Séminaires se multiplier. Ce serait un précieux avantage pour nos économes, dont

les frais dépassent de beaucoup les ressources fournies par les pensions et les quêtes. Cette charité ne grèverait pas lourdement le budget de nos agriculteurs, et elle sanctifierait leur travail en faisant fructifier leurs arbres et leurs champs.

Avec mes félicitations, veuillez agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N.-S.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Omissions à réparer. — Les associés de l'Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol voudront bien ajouter au 4e tableau d'honneur du Rapport, page 70, les noms suivants : Le Likès, de Quimper, 600 fr. ; Augustines et Hôtel-Dieu de Cuburien, Morlaix, 325 fr.

Dans le tableau des augmentations : Lesneven, 1.150 et au tableau des moyennes, 0,78.

Lesconil. — **Mission.** — La mission de Lesconil a été prêchée par les RR. PP. Barnabé et Yvon, capucins du Couvent de Lorient.

L'annonce de cette mission a fait beaucoup causer : les uns en parlaient avec un sourire sceptique, d'autres la trouvaient prématurée, à peu près tous l'attendaient avec appréhension et sans grand espoir. L'action de la grâce a démenti fort heureusement ces fâcheux pronostics.

Sans doute, tous les moyens humains ont été mis en action : visites de M. le Recteur à domicile, causeries amicales et parfois mouvementées d'un missionnaire avec les marins sur le quai, luttes contre les meneurs de Lesconil et d'un certain meneur, bien connu, venu d'ailleurs pour enrayer le mouvement inquiétant de la mission. Mais le succès de la mission doit être attribué, sans conteste, à l'action de la prière et du sacrifice : quatre carmels, trois couvents de Clarisses, deux couvents d'Augustines et plusieurs autres maisons religieuses priaient sur la montagne pendant que les missionnaires luttaient dans la plaine ! Dieu connaît tous les sacrifices héroïques qui ont été faits pour le succès de la mission de Lesconil !

La mission des petits a commencé avec 33 enfants. Le soir, leur nombre atteignait 53. Le deuxième jour elle recommençait avec 62 et se terminait le soir avec 85. Le 3e jour elle continuait avec le même chiffre, malgré une certaine pression hostile.

La mission des grandes personnes a commencé avec 350 assistants. Le 2e jour, en prévision d'une plus grande affluence d'auditeurs, les missionnaires avaient improvisé des bancs avec des planches destinées à faire les planchers de l'école libre, mais le nombre des auditeurs dépassa 500, et les sièges étaient encore insuffisants. Le 3e jour, il fallut faire entrer les hommes dans le chœur, autour de l'autel, à la sacristie, et beaucoup ne purent entrer, et cette affluence se maintint jusqu'au dernier jour.

Mais la conclusion pratique, dira-t-on ? La conclusion est que le premier objectif de la mission a été atteint d'emblée : amener cette population à reprendre contact avec l'église et à entendre la parole de Dieu. Pour quiconque connaît l'état des esprits à Lesconil et sait combien profondément ils y ont été travaillés par les idées

les plus subversives, protestantes, socialistes et communistes, ce n'est pas un résultat de minime importance. Le dépit impuissant des meneurs devant l'échec de leurs menaces et de leurs écrits calomniateurs en est la meilleure preuve.

Cependant, ce n'est pas en quinze jours qu'on peut détruire l'impression profonde opérée dans les âmes par l'atmosphère d'hostilité aiguë et de mensonges respirée pendant si longtemps. Ce sera le résultat d'un travail soutenu et tenace par tous les moyens d'influence : patronage, cercle, musique, école libre, ouvroir. Or, tout cela est organisé ou sera très prochainement organisé à Lesconil. Ce sera surtout le résultat de la prière et de la pénitence, de la sainteté. Dieu sait choisir ses ouvriers !

A la communion générale, il y a eu environ 410 communions de grandes personnes, dont 71 hommes au lieu de 305 dont 35 hommes à la dernière mission.

Nous aimons à espérer que la bonne semence, répandue à pleines mains pendant les 15 jours de la mission, portera des fruits dans un avenir plus ou moins éloigné, grâce aux œuvres que le dévoué recteur a déjà entreprises et à celles qu'il a l'intention de créer.

X.

Lesneven. — **L'Adoration.** — C'était au tour de Lesneven d'adorer, au nom du diocèse, le Saint-Sacrement, du 31 Janvier au 5 Février. Les exercices habituels se sont déroulés d'une façon splendide, sous la présidence de M. l'abbé Guirriec, curé-doyen de Bannalec, assisté de MM. Le Gall, recteur de Guilvinec ; Saliou, recteur de Plozévet ; Thépaut, aumônier des Terre-Neuvas ; Cozanet, vicaire à Saint-Louis ; Conseil, chapelain de l'Ecole Normale du Folgoët ; Pelléter, vicaire à Tréboul, et Thomas, vicaire à Elliant. A 7 heures du matin, prières, messe, instruction ; à 10 heures, grand'messe et instruction ; à 1 h. 30, chapelet et conférence ; à 4 heures, sermon, prières et salut ; à 8 heures du soir, sermon français.

Les paroissiens, venus nombreux dès le premier jour, ne savaient lequel des prédicateurs admirer le plus. « M. le Curé, disaient-ils, a su vraiment nous choisir une fameuse équipe, bien commandée par un capitaine qui excelle aussi bien en français qu'en breton. »

Le jeudi était la journée des enfants. Elle coïncidait avec la grande assemblée intercantonale de la F. N. C. Pendant que les orateurs Balanant, Hirrien et Henriot haranguaient des milliers et des milliers d'hommes en plein air, les enfants chantaient pieusement les vêpres et faisaient la procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église. Le dimanche, la clôture fut un triomphe pour Jésus-Hostie. De 6 heures à 9 heures du matin, on ne cessa de distribuer la sainte communion. Aux vêpres, l'église était comble. M. l'abbé Guirriec fit vibrer une fois de plus les âmes et les cœurs, en exhortant les paroissiens de Lesneven à nourrir leur esprit de foi par des communions fréquentes. Au chant du *Pange lingua* Notre Seigneur, porté par M. l'abbé Le Gall, ancien vicaire,

fit le tour de l'église ; puis sa bénédiction descendit sur les fronts courbés et les âmes heureuses.

En souvenir de ces jours de grâces, une image de la belle statue de saint Michel, patron de la paroisse, fut distribuée par M. le Curé et ses Vicaires. — Ainsi se termina cette magnifique manifestation de la vieille foi de nos pères.

— **La fête de la Presse.** — Le Comité de la Presse catholique de Lesneven fait bien les choses. Le 27 Janvier, c'était la fête annuelle de la Presse. Les abonnés vinrent nombreux au Patronage. La troupe de l'Armoricaine, de Brest, interpréta avec son succès habituel, *Le Luthier de Crémone, Marions Céline ;* d'agréables chansons servaient d'intermèdes. M. le chanoine Dujardin fit une conférence extrêmement intéressante sur la Presse. Une tombola, composée de nombreux lots, fit des heureux. Le gros lot était un billet gratuit pour Lourdes.

Cette fête annuelle est l'occasion d'une revue de l'année. Le Comité a enregistré un progrès intéressant dans les publications quotidiennes et hebdomadaires, qui avaient cependant déjà un très beau chiffre de lecteurs. L'action du journal est complétée par celle du livre, et il est fort souhaitable que les catholiques, les jeunes comme ceux qui sont plus âgés, lisent des livres religieux et instructifs. Le Comité de Lesneven, de 1920 à 1928, a enrichi la Bibliothèque paroissiale de 1580 nouveaux volumes.

C'est le Comité modèle. Le secret du succès ? Les membres du Comité sont très dévoués à leur œuvre Il a ses réunions mensuelles, où l'on examine sérieusement le travail à accomplir, les familles à visiter, la publication qui convient. La prière favorise la propagande d'une façon très efficace. Chaque premier vendredi la messe est célébrée pour la Presse.

C'est ainsi que la Presse catholique fait beaucoup de bien à Lesneven. Jetez un coup d'œil sur le reste du diocèse, et vous verrez partout la même heureuse influence. Notre Presse catholique est soignée, et elle plaît. Pour étendre ses résultats, intéressons toujours davantage à sa lecture et à sa propagande les divers groupements de la paroisse : hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles.

La première Conférence ecclésiastique traite un sujet bien opportun, *La Presse.* On trouvera des renseignements dans le livre intitulé *La Presse,* de l'abbé Bethléem. Ce livre a 600 pages, et paraît ces jours-ci. Il sera très précieux pour les directeurs paroissiaux de Presse et les conférenciers. En vente dans les librairies catholiques, et à *la Revue des Lectures,* 77, rue Vaugirard, Paris 6e, 16 fr. 25 franco.

L'abbé Berger, le collaborateur de l'abbé Bethléem, dont on connaît la vigoureuse campagne, sera dans le diocèse du 3 au 11 Mars. Onze centres recevront sa visite. Les détails du programme paraîtront bientôt dans la *Semaine religieuse.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Pour la bonne chanson. — *Intéressante initiative par T. S. F.* — Beaucoup de sans-filistes se plaignent, et à juste titre, des inepties qu'on leur fait entendre par T. S. F., en fait de mélodies et de chansons. Voici la contrepartie.

Le mercredi 15 Février prochain, à 20 h. 40, sous les auspices de l'*Echo de Paris*, une causerie sera faite par T. S. F. (Radio-Paris), par le R. P. Doncœur sur la *Chanson française*. Cette causerie sera accompagnée d'une série de vieilles chansons de nos provinces exécutées par les chanteurs de la Sainte-Chapelle, sous la direction de M. l'abbé Delépine.

Nous ne saurions trop engager les Directeurs d'Œuvres et les familles à s'associer à ce mouvement de rénovation de la chanson populaire. Il s'agit d'une œuvre moralisatrice au premier chef.

Pour faciliter l'audition et la diffusion des chansons qui seront dounées en exemple le 15 Février, on a édité un petit recueil donnant *in extenso* toutes ces chansons, paroles et musique. On peut se le procurer dès maintenant en s'adressant au Secrétariat des Chanteurs de la Sainte-Chapelle, 3, rue de Mézières, Paris VI^e^. Joindre à la demande la somme de 2 francs en timbres poste par exemplaire demandé.

« **Un Cavalier. — Le Colonel TAYLOR** », par Alfred Duret et Tony Catta, avec une préface de M. le maréchal Lyautey. Un volume avec photographie et hors textes. Maurice Beaufreton, éditeur, passage Pommeraye, Nantes. — Prix : 12 francs.

Nouveauté : Un livre pour les tout petits et pour les mamans : KIDIBIDI DANS LES AIRS.

Tout est original dans cet album — depuis les illustrations jusqu'au format et jusqu'à ce titre qui prend naissance en lettres bleues dans les rayons d'or d'un soleil qui traverse de rayons une couverture crême : *Kidibidi dans les airs.*

Voilà un petit livre illustré à mettre entre les mains de toutes les mamans qui désirent instruire leurs marmots tout en les amusant et en enrichissant leur petite imagination de récits fabuleux, nécessaires à l'enfance.

En vente à la librairie Mignard Frères, 36, rue Saint-Sulpice, à Paris, à la Nouv. Soc. Anonyme du Pas-de-Calais, 5, boul. de Strasbourg, à Arras, et chez tous les libraires.

Vient de paraître : LE CATÉCHISME DES DROITS DIVINS DANS L'ORDRE SOCIAL. (2^e^ édition, 20^e^ mille, ouvrage traduit en plusieurs langues, 82 pages, prix 2 fr. 50, port en sus.) — En vente au *Bureau de la Ligue Apostolique, 88 bis, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris* (7^e^).

ÉPILEPSIE ! Dans l'état actuel de la Science, les **DRAGÉES GÉLINEAU** sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'**ÉPILEPSIE** et de la **NEURASTHÉNIE**.
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris (...). R.C. Seine 203 ...

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° B.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^lle^ Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | **CHAUSSONS DIVERS** et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

— Réparations de toutes sortes —

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

ORNEMENTS D'ÉGLISES -- BRONZE -- ORFÈVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818
GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

DÉCOR DE THÉATRES
DIRECTEURS D'ŒUVRES qui désirez construire ou améliorer votre Théâtre, adressez-vous à un *Technicien.*
Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique, rue de Tréguier, LANNION, vous donnera gracieusement toutes indications utiles pour l'aménagement de votre scène.
Envoi franco du CATALOGUE ILLUSTRÉ contre la somme de 2 fr., remboursable à la première commande.
MAISON recommandée par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc.
RÉFÉRENCES DANS LA RÉGION :
La Passion à St-Pol de Léon ; Patronages de Morlaix, Brest, Briec, Cléder, Guiclan, etc..., Séminaire de Pont-Croix.
Décor de 24 m2 : *Papier entoilé*, depuis 144 fr.
Toile, depuis 350 francs.
Perruques - Barbes - Fards -

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 17 Février 1928. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Février. — *Quinquagésime.* Semi-double. Vert.
Lundi, 20. — De la Férie. Violet.
Mardi, 21. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 22. — Les Cendres. Violet.
Jeudi, 23. S. Pierre Damien, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 24. — De la Férie. Violet.
Samedi, 25. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 26. — 1er du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plourin-Ploudalmézeau		19 Février.
Kergloff	du 20 au 22	—
Gourlizon	du 23 au 24	—
Le Drennec	du 25 au 26	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Prédicateurs de Carême.— *Quimper* (Saint-Corentin) : Le R. P. Monnier, missionnaire diocésain de Rennes.

Landerneau : Le R. P. Massé, de la Société du B. Grignion de Monfort.

Morlaix (Saint-Mathieu) : Le R. P. Fournet, de la Société du B. Grignion de Monfort.

Saint-Pol de Léon : Le R. P. Briand, S. J.

Brest (Saint-Louis) : station française : Le R. P. Colas, Oblat de M. I. ; station bretonne : M. l'abbé Sibiril, vicaire à Saint-Martin de Brest.

Brest (Saint-Michel) : station française : M. l'abbé Breurec, missionnaire diocésain de Sainte Anne d'Auray ; retraite pascale bretonne : M. l'abbé Le Menn, vicaire au Pilier-Rouge.

Brest (Saint-Martin) : station française : Le R. P. Jehanno, Eudiste ; station bretonne : M. Martin, vicaire à Saint-Renan.

Brest (Les Carmes) : Le R. P. Périer, Dominicain.

II. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1928.

AVIS. — *A propos du Tableau ci-après, on remarquera que l'ordre des paroisses comprises dans la première semaine de la tournée pastorale n'est pas le même que celui du Tableau publié à la suite du Mandement de Monseigneur. On devra s'en tenir au Tableau de la* Semaine religieuse.

MOIS	DATES	JOURS de la SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	18	Mercredi..	Ergué-Gabéric.....	Landudal *.....
	19	Jeudi.....	Briec. — Edern.....	Landrévarzec.
	20	Vendredi..	Langolen.....	Elliant. * — Tourc'h.
	21	Samedi ...	Rosporden.....	Saint-Yvi.....
	23	Lundi	Plomelin.....	Combrit. — Tréméoc.
	24	Mardi.....	Loctudy.....	Ile Tudy.
	25	Mercredi..	Plobannalec. — Lesconil....	Treffiagat.
	26	Jeudi.....	Penmarc'h.....	Guilvinec.
	27	Vendredi..	Plomeur. — St-Jn-Trolimon .	
	28	Samedi ...	Pont-l'Abbé.....	Pluguffan.
	2	Mercredi..	Plonéis. — Gourlizon.....	Pouldergat.
	3	Jeudi.....	Plouhinec.....	Poulgoazec.
	4	Vendredi..	Goulien.....	Cléden. *
	5	Samedi ...	Plogoff.....	Primelin.
	6	Dimanche.	Esquibien.....	Audierne.
	7	Lundi.....	Beuzec-Cap-Sizun.....	Pont-Croix.
	8	Mardi.....	Meilars-Confort.....	Mahalon.
	9	Mercredi..	Petit Séminaire.	
	10	Jeudi.....	Poullan.....	Pouldavid.
	11	Vendredi..	Ploaré.....	Le Juch.
	12	Samedi ...	Plogonnec.....	Guengat.
MAI	16	Mercredi..	.....	Ursulines de Morlaix.
	17	*Ascension*..	Saint-Mathieu.....	Saint-Melaine.
	18	Vendredi..	Saint-Martin.	
	19	Samedi ...	La Retraite, Quimper.....	Saint-Yves. — Le Likès.
	20	Dimanche.	.....	Ergué-Armel.
	21	Lundi.....	Kerfeunteun.....	Penhars.
	22	Mardi.....	Bénodet.....	Gouesnac'h.
	23	Mercredi..	Fouesnant.....	Pleuven. — Clohars.
	24	Jeudi.....	Saint-Evarzec.....	La Forêt.
	25	Vendredi..	Trégunc.....	Lanriec. — Le Passage.
	26	Samedi ...	Beuzec-Conq.	
	27	*Pentecôte*..	.....	Saint-Mathieu Quimper.
	28	Lundi	Saint-Corentin.	
JUIN	4	Lundi.....	Landudec. — Guilers.....	Plogastel-Saint-Germain.
	5	Mardi.....	Pouldreuzic. — Lababan....	Plozévet.
	6	Mercredi..	Plovan. — Tréogat.....	Plonéour-Ln.* - Trégunnec.
	7	Jeudi.....	Peumerit.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne restera pour le repas du soir et pour la nuit que dans les paroisses marquées d'un *.

III. Mandement pour le Saint Temps du Carême. — Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

Article II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse (1).

Les jours où il est permis de faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le mercredi des Cendres et tous les autres mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les trois jours (mercredi, vendredi, samedi) des Quatre-Temps ; 4° les vigiles de la Toussaint et de Noël, quand ces vigiles ne tombent pas le dimanche (2).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Article III

La loi du *jeûne* est obligatoire pour les fidèles, à partir de vingt et un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

---

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou bouillon de viande ou de lard.

(2) Un indult du 8 Novembre 1927 dispense le diocèse de l'obligation du jeûne et de l'abstinence la veille de la fête du 15 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas. — Elle permet pourtant à ceux qui jeûnent de prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, dans les conditions et les limites qu'autorisent les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage ; mais les œufs sont interdits.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

Quand l'usage de la viande est permis un jour de jeûne, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les trois jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de la Toussaint et de Noël, qui tombent un autre jour que le dimanche (1).

Article IV

Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc. MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit canonique en cette matière (Can. 1245 § 1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article V

Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les Œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs

(1) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Article VI

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1 du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les condi-

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

Article VII

La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Article VIII

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre, le dimanche des Rameaux ; pour l'Œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant chaque jour plus grave, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Article IX

Nous recommandons de nouveau l'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, et Nous ordonnons qu'elle soit établie dans toutes les paroisses.

Article X

Nous rappelons au clergé et aux fidèles leur devoir de maintenir ou d'instituer, en dehors de tous les partis politiques, des Ligues de Défense et d'Action Catholique paroissiales, en vue de promouvoir les Œuvres, et de défendre les droits et les intérêts catholiques.

Ces associations locales seront centralisées dans la Ligue Catholique diocésaine, sous la présidence de l'Evêque.

Article XI

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 2 Février 1928, en la fête de la Purification de la Sainte Vierge.

PAR MANDEMENT :
Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Recteur de Saint-Marc, M. Barvet, recteur de Pont-de-Buis, en remplacement de M. Balanant, démissionnaire pour raison de santé ;

Recteur de Pont-de-Buis, M. Bourlès, vicaire à Cléder ;

Vicaire à Cléder, M. Guillermou, vicaire à Loperhet.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Moal, ancien recteur de Lanriec, décédé le 12 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime, 19 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et

Archives diocésa es e Quimper et Léon

à 11 h. 1/2. — Prières des 40 Heures le *dimanche*, le *lundi* et le *mardi*. Exposition du T. Saint-Sacrement depuis la 1re messe à l'issue des vêpres.

Dimanche : vêpres à 3 heures.

Le *lundi* et le *mardi* : grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures.

Mercredi : bénédiction et imposition des Cendres aux messes du matin. — A 10 heures, grand'messe, précédée de la bénédiction solennelle et de l'imposition des Cendres.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche 26 : ouverture de la Station du Carême à 8 heures du soir, par le Père Monnier, missionnaire diocésain de Rennes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Quinquagésime, 19 Février* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, lundi et *mardi* : prières des Quarante Heures. Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la 1re messe jusqu'à l'issue des vêpres qui seront chantées à 4 heures, *lundi* et *mardi*.

Mercredi des Cendres : imposition des Cendres aux messes de 6 et de 7 heures. — A 8 heures, bénédiction des Cendres et grand'messe.

Jeudi et *vendredi* : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix.

Mission. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles, la mission de Trémével, *du 1er au 18 Mars*.

Œuvre diocésaine de S. Corentin et de S. Pol. — Prière aux directeurs paroissiaux de l'Œuvre d'annoncer aux associés l'indulgence plénière qu'ils peuvent gagner, aux conditions ordinaires, le samedi 25 Février, fête de saint Mathias, apôtre. Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Récollections sacerdotales, directeur : M. le chanoine Le Roy : *Pont-l'Abbé*, vendredi 24 Février ; *Ploudalmézeau*, mercredi 7 Mars ; *Plouzané*, jeudi 8 ; *Plabennec*, vendredi 9.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Monseigneur Mério, Protonotaire apostolique, Directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, est heureux de répondre à M. le chanoine Le Roy qu'il lui réserve tout son temps du samedi 20 Octobre au lundi 12 Novembre. Monseigneur aura la plus grande joie à consacrer ces trois semaines au diocèse de Quimper. Il lui sera très agréable de prendre contact avec les paroisses et établissements d'éducation que M. le chanoine voudra bien lui désigner. A l'avance, il le remercie d'organiser cette petite croisade en faveur de la Sainte-Enfance.

Monseigneur prend note des demandes de M. le Chanoine relativement à l'envoi des *Annales*. Il fait le nécessaire à ce sujet.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE.— **Avis très important.** — *Les traites pour les comptes de registres et* Ordos *sont encore en circulation. En conséquence, nous prions MM. les Curés et Recteurs de cesser tout paiement par mandat ou chèque postal, et de vouloir bien accueillir favorablement les traites au 29 Février.*

Enseignement libre. — L'Inspection diocésaine prie MM. les Curés et Recteurs des cantons de Douarnenez, Pont-Croix et Plogastel d'avertir : 1° les instituteurs libres que leur Conférence pédagogique est reportée au lundi 27 Février, à Douarnenez ; 2° les institutrices que la Conférence à Pont-Croix aura lieu le mardi 28 Février.

Les Meetings du 12 Février.

A Chateaulin. — C'est M. le commandant Vannier qui préside la réunion des catholiques des cantons de Châteaulin, Pleyben, Le Faou.

A 1 h. 1/2, 4 000 hommes sont rassemblés dans la cour de l'école libre des filles. A la tribune, MM. Vannier, Henry, député, les chanoines Moré, de Kervénoaël, Perrot, les Recteurs et Maires de plusieurs communes.

Le président présente les orateurs et donne la parole à M. Valleix, avocat à la Cour de Paris. Avec une netteté et une précision remarquable, celui-ci définit les vraies notions de liberté, égalité et fraternité telles qu'elles doivent s'entendre pour tous, et n'a pas de peine à démontrer que ce n'est ni cette liberté, ni cette égalité, ni cette fraternité que veulent pratiquer vis-à-vis des catholiques leurs adversaires politiques.

M. Barvet, à son tour, expose la légitimité des revendications catholiques.

Les orateurs sont écoutés avec attention et vigoureusement applaudis ; et à 15 h. 15, l'assemblée prend fin par la lecture de l'ordre du jour.

A Morlaix. — La grande Assemblée des hommes de la Ligue d'Action Catholique pour les cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Saint-Thégonnec et Taulé, au diocèse de Quimper, s'est tenue à Morlaix le dimanche 12 Février, sous la présidence de M. le chanoine Le Goasguen, directeur des œuvres diocésaines, délégué de Mgr l'Evêque de Quimper.

A 1 heure, le rassemblement se fait dans la cour du patronage Saint-Martin. A la tribune, on remarque MM. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, Ad. Le Goaziou, vice-président de la Ligue diocésaine, M. de Guerdavid, conseiller d'arrondissement, les Curés et Recteurs des paroisses réunies, les présidents des groupes paroissiaux ainsi qu'un certain nombre de maires de la région.

A 1 h. 1/2, lorsque le chant du *Credo* éclate, on peut évaluer la foule à plus de 2 000 hommes, malgré la pluie qui ne cesse de tomber.

Le président présente tour à tour les orateurs : M. l'abbé Thomas, recteur de Ploujean, le conférencier breton bien connu, et M. Philippe de Las Cases, avocat à la Cour d'Appel de Paris, conseiller général de la Lozère.

Ceux-ci nous disent la nécessité de l'union et de l'organisation,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et exposent les revendications des catholiques. Philippe de Las Cases développe l'acte révoltant d'injustice que créent les lois de 1901 et 1904 et éloquemment défend la liberté d'association pour tous et la liberté d'enseignement.

Nettement, l'orateur place les catholiques devant leur devoir d'électeurs. — Qu'ils demandent aux candidats si oui ou non ils sont bien partisans de l'abrogation des lois d'injustice et, sous leurs réponses affirmatives, les catholiques ne regarderont pas la couleur politique du candidat.

Les nuances politiques n'ont rien à faire avec la religion, les catholiques voteront en catholiques.

Cette conférence, émaillée de citations, de chiffres, et embellie du plus pur esprit français, a été acclamée par l'auditoire.

A 4 heures prenait fin l'assemblée, par la lecture de l'ordre du jour.

A Quimperlé. — La grande assemblée des hommes de la Ligue d'Action Catholique pour les cantons de l'arrondissement de Quimperlé, s'est tenue à Quimperlé, le 12 Février, sous la présidence de M. le chanoine Joncour.

A 1 heure, le rassemblement se fait dans la salle Saint-Colomban. A la tribune, on remarque MM. les chanoines Joncour, Gadon et Tanguy ; MM. Peyron, Poulet, de Boisanger et de la Villemarqué.

A 1 h. 1/2, lorsque s'élève le chant du *Credo*, on peut évaluer la foule à 1.200 hommes, malgré le temps le plus contrariant et presque le plus prohibitif.

Le Président présente tour à tour les orateurs : M. l'abbé Brinquin, aumônier de l'Ile-Blanche, en Locquirec, enfant de Querrien, et M. Théry, avocat à la cour d'Appel de Paris.

M. Brinquin s'exprima en breton. Maniant très aisément le dialecte local, il fit voir par l'exemple de la Russie ce que devient un pays que le laïcisme emporte, avant de le précipiter dans l'abîme, aux pires attentats contre le Droit et la Justice. Il fit le procès de l'école unique et de l'école géminée et supplia tous les catholiques de faire l'union contre la Révolution montante.

M. Théry, un maître de l'éloquence, revint sur la question du Communisme et fit une critique serrée du projet d'école unique, de ses dangers et des injustices qu'elle ne peut manquer de provoquer. Puis il fit un éloge très applaudi des religieux et montra qu'aucune loi n'est intangible, surtout celles qui n'usurpent ce qualificatif que pour consacrer les pires atteintes aux droits de Dieu et de la liberté humaine.

A 15 heures 30, l'assemblée prenait fin par la lecture de l'ordre du jour acclamé par toute l'assistance.

Nécrologie. — Le P. COLIN François, *des Missions d'Haïti*. — Le P. Colin, originaire de Saint-Pierre-Quilbignon, est mort à Port-au-Prince, en Haïti, le 26 Décembre 1927, à l'âge de 54 ans.

Après avoir fait ses études au Collège de Lesneven et passé un

an au Grand Séminaire de Quimper, il entra au Grand Séminaire de Saint-Jacques, où il fut ordonné prêtre en 1899. Il partit la même année, au mois d'Octobre, pour Haïti, et ne revint en France qu'une fois, quelques années après son départ.

C'est une lettre de Monseigneur Le Gouaze, coadjuteur de l'Archevêque de Port-au-Prince, qui a apporté à la famille la douloureuse nouvelle. Sa Grandeur y donnait ces renseignements sur la maladie et le caractère du P. Colin :

« Le bon Père, atteint depuis de nombreuses années de rhumatisme articulaire à l'état aigu, était complètement impotent depuis longtemps.

» Nous avions obtenu pour lui de Rome un indult lui permettant de dire la sainte messe assis ; mais sa santé ne lui permettait d'en user que rarement.

» C'était un confrère charmant doué, malgré ses misères, du plus heureux des caractères, et dont la bonne humeur, non moins que la conversation enjouée, faisaient la joie de ceux qui l'approchaient.

» Inutile d'ajouter qu'il a fait une sainte mort. »

Un grand service a été chanté pour lui à Saint-Pierre-Quilbignon, le mardi 7 Février 1928. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Quimper. — **Bénédiction de chapelle.** — Le florissant pensionnat de Sainte-Anne, où tant de jeunes filles de Quimper et de la région reçoivent une éducation aussi adaptée aux besoins du cœur qu'à ceux de l'esprit, avait dû se contenter jusqu'ici d'une chapelle provisoire établie dans une grande pièce de l'établissement. Aujourd'hui, un édifice élégant et léger dresse ses ogives au-dessus du bâtiment qui longe la rue des Douves.

La nouvelle chapelle, spacieuse et claire, ornée de jolis vitraux, est dédiée au Christ-Roi. Elle a été bénite, dimanche matin, par Monseigneur l'Evêque. Les rites de la bénédiction n'ont pas la solennité de la consécration. Ils sont néanmoins très symboliques et constituent une prise de possession par Dieu du temple érigé pour être sa demeure.

La cérémonie commença à 9 heures 1/2 devant la foule des élèves actuelles et anciennes, accompagnées de leurs parents. Monseigneur, assisté de MM. les vicaires généraux Cogneau et Messager, et suivi de plusieurs chanoines et prêtres de la ville, procéda aux ablutions à l'extérieur et à l'intérieur, au chant des psaumes, exécutés par le clergé et un chœur d'élèves.

Le bel autel de marbre blanc, qui est resté nu jusque-là, se pare alors très rapidement et avec un goût exquis de fleurs qui empourprent de leur éclat rouge l'or des candélabres. M. le Vicaire général Cogneau officie, assisté de MM. Boulic, aumônier de la Retraite, et Suignard, vicaire à la cathédrale. A la tribune, un chœur de jeunes filles, soutenu par un harmonium, exécute avec une aisance parfaite le propre grégorien de la messe du Christ-Roi et, à plusieurs voix, le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Sanctus*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après l'Evangile, Monseigneur, avec cet accent paternel qui rend accessible à tous la richesse de sa doctrine, exposa brièvement le sens de la bénédiction et dit comment maîtresses et élèves doivent s'acquitter de leurs devoirs envers le Christ-Roi auquel sainte Anne, l'aïeule, ne manquera pas de les conduire.

La bénédiction de Sa Grandeur acheva cette touchante partie de cette fête de famille qui aura été, pour les maîtresses, élèves et amis de l'établissement de Sainte-Anne, une source de grâces abondantes et un gage de succès encore grandissant pour l'avenir.

Appel de la Société Générale d'Education et d'Enseignement, *14 bis, rue d'Assas, Paris VI^e^ (chèque postal, Paris, 390,23)*. — Voilà le moment revenu pour la Société Générale d'Education et d'Enseignement de faire appel au concours de ses adhérents, ainsi que de tous les amis de l'école catholique.

Malgré les fallacieux apaisements auxquels l'Union Sacrée ou nationale conviait tous les bons citoyens, le pacte n'a jamais été respecté que d'un seul côté, et les adversaires de l'Enseignement libre et confessionnel, sous le couvert de la cessation des hostilités, n'ont pas cessé de poursuivre traîtreusement leurs sapes et leurs travaux d'attaque.

Aujourd'hui, le Ministre de l'Instruction Publique du Cabinet d'Union constitué sous l'égide de M. Poincaré, travaille, sans relâche et ouvertement, à l'instauration de l'école unique, qui doit aboutir en fait au monopole de l'enseignement public, laïque et athée : l'entreprise est en pleine marche et fait chaque jour de nouveaux progrès.

Ce n'est pas lorsqu'elle aura abouti, qu'il faudra songer à parer au désastre : il sera trop tard.

Il est grand temps de reprendre la lutte avec une suprême énergie. La guerre est plus que jamais à l'école, comme aux temps les plus infâmes du ministère Combes. Nous n'avons que trop fait le silence sur les « questions soi-disant irritantes » et cultivé la conciliation. Déjà nous sommes les dupes d'une loyauté naïve à l'excès ; demain nous en serions les victimes frappées à mort.

Pour sauver l'enseignement libre, déjà si dangereusement mutilé, il faut de toute nécessité le maintenir dans ses écoles encore existantes, le défendre contre de nouveaux sévices et de nouvelles amputations, enfin, le rétablir dans la plénitude de ses droits et de ses moyens d'action. Cette réintégration comporte en premier lieu le droit d'enseigner rendu aux maîtres congréganistes, l'attribution d'une part légitime dans les ressources de l'instruction publique, tant pour les frais du service lui-même que pour les bourses destinées à élargir équitablement le champ où se recrutent et se forment les élites. Telles sont les conditions qu'il faut réaliser pour vivre.

La Société Générale d'Education est à la veille d'entreprendre un nouvel effort, qu'elle voudrait égal aux nécessités impérieuses qui la sollicitent. Elle s'adresse à tous ceux qu'effraie l'œuvre subversive de l'école laïque, telle qu'elle apparaît aux yeux les moins

prévenus, à tous ceux qui voient dans l'enseignement chrétien l'unique remède à l'esprit d'anarchie qui envahit les jeunes générations, et la suprême sauvegarde de l'avenir national.

S'ils ne veulent pas rester spectateurs indolents d'un combat, où se jouent leurs intérêts les plus pressants en même temps que leurs destinées, ils doivent prendre leur part personnelle à une action collective, organisée, qui leur donne des garanties et qui leur inspire confiance. C'est sous la caution d'un long passé que nous les appelons à nous.

ASSOCIATION DES JEUNES DE LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES — **Semaine des Directrices de Sections de Jeunes.** — La huitième Semaine des Directrices de Sections de Jeunes vient de se tenir au Secrétariat central de Paris, du 23 au 28 Janvier.

Plus de 550 auditrices de 48 diocèses étaient venues participer au consciencieux labeur de ces Journées d'études pour s'initier à un essai d'éducation des Jeunes en réaction du matérialisme ambiant.

Tous les cours de cette semaine abordaient d'emblée le problème *A contre-courant*.

« Paganisées en suivant... Apôtres en réagissant. »

Tour à tour, le R. P. Bréhier, aumônier-conseil général ; le R. P. Huby, rédacteur aux *Etudes* ; le R. P. Lefauqueur, de l'Oratoire ; M. le chanoine Courbe, sous-directeur des Œuvres du diocèse de Paris ; M^lle^ Trouard-Riolle, agrégée de l'Université, docteur ès-sciences, exposèrent aux Semainières : Comment façonner la croyante ; Comment tremper l'âme voulante ; Comment épanouir les cœurs droits et vigoureux ; Comment stabiliser l'âme de bon sens.

25 vicaires généraux, directeurs d'œuvres et aumôniers diocésains ont bien voulu honorer ces Journées de leur présence.

Les différents cours théoriques et leçons pratiques furent donnés par M^me^ la vicomtesse de Vélard, M^lle^ du Rostu et plusieurs directrices diocésaines et locales.

A contre-courant, les temps actuels en crient l'urgence. Par les moyens proposés à la section, les Jeunes doivent former un puissant courant de « rechristianisation ».

La formation toujours plus méthodique et approfondie des cadres de l'Association des Jeunes s'impose ; leur nombre croissant (120 000 en Janvier 1928) prouve bien que l'Association réalise son programme : mouvement d'apostolat conquérant ; entr'aide catholique de Jeunes à Jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie et Imagerie de l'Abbaye Saint-Martin Ligugé (Vienne).

LA MESSE DES ENFANTS, gr. format à 0 fr. 75, 21^e^ mille. 25 fr. les 50, 45 fr. le cent ; frais d'envoi 2 fr. 75 et 5 fr.

LA MÊME, petit format, avec le *Propre du Christ-Roi*, à 1 fr. 50. 41^e^ mille, 22 fr. les 20, 50 fr. les 50, 94 fr. le 100. Port : 2 fr. 50, 5 fr. et 6 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A.

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

« RADIO-ARMOR »

26, rue Saint-Guillaume, **SAINT-BRIEUC.** — Tél. 5.65,

VOUS OFFRE LE PLUS GRAND CHOIX

DE POSTES RÉCEPTEURS
DE PIÈCES DÉTACHÉES
- DE HAUT-PARLEURS -

DE T.S.F.

Ses prix et sa qualité sont sans concurrence
Tous ses articles sont garantis.

GROS **DÉTAIL**

NOTE

Par suite de la disparition récente d'une Maison du Mans, concernant le **Vêtement ecclésiastique,** *nous ne saurions trop particulièrement recommander à ceux de ces messieurs qui seraient, de ce fait, actuellement sans fournisseur attitré, la MAISON DE CONFIANCE*

SÉVENO, FRÈRES

SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

14, rue Billault, 14 - VANNES

PRIX EXCEPTIONNELS. ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

PLUS DE CENT ANS D'EXISTENCE

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES



61, — rue Yves-Collet, — 61

BREST

DIRECTEUR : **L. AMELINE**

ICAM — PAC — DRAC, — etc...

Messieurs les Ecclésiastiques
ont tout intérêt à commander aux Catholiques,
qui font aussi bien
et aussi bon marché que les concurrents.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ASTHME R.C. Seine 32.697. REMEDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre **ESPIC**

Au LYS de PAQUES 35-45, Rue de Sèvres PARIS (6e)
LES PLUS BELLES FLEURS D'ÉGLISES
Modèles lumineux Electriques - Vases - Statues - Objets de Piété - Catal. fco

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

MÉDICATION ALCALINE
ÉCONOMIQUE
Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le SEL VICHY-ÉTAT
0f35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

DÉCOR DE THÉATRES
DIRECTEURS D'ŒUVRES qui désirez construire ou améliorer votre Théâtre, adressez-vous à un ***Technicien.***
Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique, rue de Tréguier, **LANNION,** vous donnera gracieusement toutes indications utiles pour l'aménagement de votre scène.
Envoi franco du **CATALOGUE ILLUSTRÉ** contre la somme de 2 fr., remboursable à la première commande.
MAISON recommandée par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc.
RÉFÉRENCES DANS LA RÉGION :
La Passion à St-Pol de Léon ; Patronages de Morlaix, Brest, Briec, Cléder, Guiclan, etc..., Séminaire de Pont-Croix.
Décor de 24 m2 : *Papier entoilé,* depuis 144 fr. *Toile,* depuis 350 francs.
Perruques - Barbes - Fards -

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 24 Février 1928. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 26 Février. — 1er du Carême. Semi-double. Vert.
Lundi, 27. — De la Férie. Violet.
Mardi, 28. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 29. — *Quatre-Temps.* — S. Ruellin, Evêque, Semi-double. Blanc.
Jeudi, 1er Mars. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 2. — S. Jaoua, Evêque. Semi-double. Blanc.
Samedi, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 4. — 2e du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Le Drennec	26 Février.
Ile-de-Batz	du 27 au 29 —
Elliant	du 1er au 5 Mars.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon « sur les conséquences du principe Communiste et du principe Nationaliste ».

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les circonstances Nous obligent à vous entretenir, cette année, des dangers que court notre chère Patrie, la France. En tout temps nous devons prier pour elle et penser à son avenir. L'approche des élections rend pour nous ce devoir plus pressant.

C'est au point de vue religieux que Nous Nous plaçons pour en parler. Nous entendons lier notre existence dans la patrie de la terre à nos destinées dans la patrie du Ciel, ou, comme on dit d'un mot qui sonne plus agréablement aux oreilles chrétiennes, dans le Paradis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. — Le Ciel, c'est la patrie *idéale*. Sans parler même des félicités que nous ne soupçonnons pas, Dieu nous y réserve, avec la possession de lui-même, les biens si vivement désirés, que nous demanderions en vain aux sociétés les mieux organisées de ce monde, ou qu'en tout cas elles ne sauraient nous accorder que d'une manière incertaine, précaire, intermittente : une paix dont personne ne songera à nous arracher les fruits, des gloires triomphales qui seront la récompense suprême des épreuves de cette pauvre vie, une activité joyeuse supérieure au repos le plus bienfaisant, une liberté qui embrassera le bien sans lutte et sans effort, une sécurité absolue.

Le Ciel, c'est la patrie *une* et *universelle*, où Dieu accueille les hommes de bonne volonté, de quelque race et de quelque pays qu'ils soient, qui auront accepté l'incomparable honneur de devenir ses enfants. Plus rien qui divise, plus rien qui sépare. Les élus, les innombrables élus n'ont qu'un cœur et qu'une âme pour aimer Dieu et pour s'aimer les uns les autres. Le bonheur de tous ne va pas sans celui de chacun, le bonheur de chacun sans celui de tous. Il n'y a là d'autre hiérarchie que celle de la sainteté. Et cette hiérarchie elle-même, loin qu'elle soit une cause de trouble et de séparation, est l'échelle harmonieuse par où descend pour s'épancher sur tous les rangs de la famille des élus la source infinie du bonheur.

Le Ciel, c'est la patrie *éternelle*. Si, sur la porte de l'Enfer, on lit ces mots effrayants : « Vous qui entrez, laissez là l'espérance », sur les portes du Ciel, on pourrait écrire : « Ici règne une félicité qui ne saurait décroître, une paix qu'aucun danger ne menace, un bonheur qui n'aura pas de terme ».

Telle est la fin assignée à la vie humaine.

Elle est au-dessus de nos aspirations ; elle est au-dessus de nos mérites ; elle est au-dessus de nos efforts.

Mais il a plu au Dieu tout-puissant et tout bon de nous promettre, et moyennant quelques conditions faciles à remplir, de nous ouvrir le séjour de l'éternelle paix.

S'il nous a créés, c'est pour nous donner le droit et les moyens d'y parvenir. Si le Fils de Dieu s'est incarné, c'est pour nous rendre les droits perdus et nous remettre sur la véritable voie, d'où la faute de nos premiers parents nous avait violemment détournés. Si l'Eglise a été établie par Jésus-Christ, c'est avec la mission de prêcher l'Evangile partout et de mettre à la portée de tous la Grâce et la Rédemption qu'il a apportées du Ciel sur la terre.

Se faire admettre dans le Ciel, c'est se sauver. S'exclure volontairement de l'Eglise et du Ciel, c'est se perdre par sa faute et se vouer à l'éternelle damnation.

La patrie éternelle, voilà donc le but sur lequel nous devons avoir les yeux fixés et dont nous devons nous rapprocher sans cesse.

II. — Il y a aussi des patries terrestres.

Elles ne sont pas éternelles. Quelque longue que soit leur durée, elles naissent, elles meurent, comme les individus eux-mêmes qui en font partie : et en lisant les pages éloquentes de Bossuet, il nous semble voir, il nous semble entendre ces grands Empires, qui se promettaient l'immortalité, se succédant rapidement les uns aux autres et tombant avec fracas dans l'abîme des ans.

Elles ne s'occupent que des choses de ce monde, qui est passager comme elles. Disons-le clairement, puisqu'il faut situer chaque chose à sa place. Même celles qui se glorifient d'être chrétiennes, même celles qui reconnaissent la souveraineté spirituelle du Christ Roi, qui marchent par conséquent en tête des nations civilisées et qui donnent par leur foi une force nouvelle à leurs fondements, ne cherchent à proprement parler qu'à réaliser des fins terrestres, temporelles ; et elles ne s'inquiètent du salut des âmes et des choses de l'éternité que d'une manière indirecte, en favorisant, comme c'est leur devoir, par les moyens qui sont de leur ressort, la mission de l'Eglise, à qui seule appartiennent les promesses de la vie éternelle.

Elles n'en méritent pas moins notre attachement et nos services.

C'est Dieu qui fait les patries et les nations. Quoiqu'elles se forment, quoiqu'elles évoluent au milieu de circonstances en apparence fortuites, où la volonté humaine a sa grande part, elles répondent à des desseins de la sagesse providentielle. Dieu a réglé que ce serait dans la famille, qui est notre petite patrie, et puis dans la société, qui est comme une grande famille, que nous trouverions les moyens indispensables de donner à nos puissances physiques, intellectuelles et morales le perfectionnement normal dont elles sont susceptibles.

Dieu est la source de toute autorité sociale, et les chefs de la nation, quelque soit du reste le mode de leur élection, ne peuvent exercer le commandement qu'en vertu des pouvoirs qui ont leur origine en Dieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est Dieu aussi qui veut que la terre soit partagée en une foule de patries particulières. Bien que les hommes soient tous sortis d'une souche commune, ils sont trop séparés les uns des autres dans l'espace, et aussi trop opposés les uns aux autres, pour qu'on puisse jamais les réunir tous en un seul corps de nation.

Et en les créant, il a donné à chacune d'elles, comme d'ailleurs à chacun de nous, sa raison d'être et sa fin particulière.

Dieu enfin a mis dans le cœur de tout homme les sentiments admirables qui constituent le patriotisme. Et le patriotisme n'est pas une vertu facultative, il est un devoir. C'est un devoir pour nous d'aimer la terre où Dieu a placé notre berceau, les citoyens qui l'habitent et qui sont plus rapprochés de nous que le reste des hommes, son passé où plongent, plus encore que dans le sol, les racines de notre être, son avenir avec les espérances qu'il suscite, la langue qui nous transmet sa pensée et sa civilisation. Nous prenons part à ses gloires ; nous pleurons de ses deuils ; nous saignons de ses blessures. Nous avons à contribuer à sa prospérité, à lui venir en aide de nos ressources, de nos bras, de notre âme toute entière, à la défendre, même au prix de notre vie.

Ces vérités vous sont familières, Nos très chers Frères. Nous avons cette fierté de savoir que personne ne connaît mieux que vous les devoirs envers la patrie et que la patrie française n'a pas de meilleurs citoyens que les catholiques.

Mais c'est principalement quand la patrie est en danger, comme elle l'est manifestement aujourd'hui, que les catholiques ont à s'en pénétrer davantage, pour en faire les principes lumineux de leur attitude et de leurs actes publics. Et l'attitude que Nous prenons Nous-même aujourd'hui se justifie par la situation qui Nous amène à vous parler. Si Nous traitons un tel sujet dans une Lettre pastorale destinée à être lue dans toutes les églises du diocèse, c'est pour obéir à une grave obligation de conscience, et parce que, à l'amour que tout citoyen doit avoir pour son pays, se superpose en Notre cœur l'amour de l'Evêque pour l'Eglise et son désir ardent de montrer à ceux qui lui sont confiés le chemin qui conduit à la patrie éternelle.

III. — Le plus redoutable des dangers qui menacent actuellement la patrie, c'est le communisme, émanation

extrême des idées socialistes. Nous considérons le socialisme et le communisme comme une seule et même erreur. Il n'y a pas entre eux une différence réelle de principe, mais des différences de méthode dans l'application du principe. Nous ne tenterons pas de les suivre dans leur doctrine aux aspects multiples. Vous les jugerez par leurs conséquences, comme on juge un arbre à ses fruits. Leur caractère international aggrave encore leur malfaisance.

Ils prétendent viser à l'émancipation totale de l'individu dans une cité nouvelle qui s'étendrait à la terre entière.

Pour eux, l'homme doit s'affranchir de toute loi, de toute tutelle, de toute contrainte. Libre à lui de penser, de vivre et d'agir comme bon lui semble ; et libre à lui aussi de briser par tous les moyens, même les plus violents, les obstacles qui s'opposeront à la réalisation de cet idéal.

Dans leur rêve, dont l'expérience Russe n'a pas suffi à les guérir, tout est contraire au Décalogue.

L'habitant de la cité future jettera bas les sociétés d'aujourd'hui où les richesses sont si mal réparties, puisqu'elles permettent à quelques-uns de détenir les biens qui sont à tout le monde. Tout appartenant à tous, rien n'appartient en propre à personne. Plus de propriété individuelle. Plus de propriété familiale. Plus même de propriété nationale. La terre est le patrimoine commun du genre humain. Pourquoi les Français seraient-ils les maîtres exclusifs des provinces si fertiles que le monde leur envie ? Pas de frontières. Elles sont une cause de guerre et de ruine. Supprimez-les. Le monde deviendra une famille, vivant en paix dans la fraternité universelle, sans armée.

Plus d'autorité sociale. Les hommes n'auront aucune peine à s'entendre, quand ils seront tous égaux. Le père lui-même ne commandera pas à ses enfants : il n'y a plus de famille. Les législateurs et les juges sont inutiles. Il n'y a plus d'actes mauvais, puisqu'il n'y a plus d'actes défendus.

Le prêtre doit disparaître. Il ne faut plus d'Eglise, surtout plus d'Eglise catholique. L'homme émancipé n'a que faire de dogme révélé qui captive son intelligence, ni de commandement qui humilie sa volonté, ni de secours de Dieu qui vienne en aide à sa faiblesse, ni de Dieu qui le menace au nom de la justice. Pas d'âme immortelle et pas de vie future. C'est en cette vie qu'il faut chercher le bonheur.

Plus de morale enfin. L'homme est la mesure du bien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et du mal, comme il est le juge de la vérité et de l'erreur. Sa seule loi, c'est sa volonté : son seul frein, l'intérêt : son seul but, le plaisir.

Vous voyez, Nos très chers Frères, à quelle barbarie monstrueuse vous entraîneraient ces doctrines de mort. Le Pape Pie XI, dans son allocution de Noël 1924, s'adressant aux chefs d'Etat, les exhortait « à unir leurs efforts pour écarter d'eux et de leurs populations les ravages terribles dont inéluctablement les menacent le socialisme et le communisme. »

(A suivre)

II. — Monseigneur l'Evêque sera absent du 23 Février au 1er Mars.

III. Prédicateurs de Carême. — *Quimper* (St-Mathieu) : Station française : R. P. Tessier, Eudiste ; Station bretonne : M. l'abbé Fr. Guivarc'h, vicaire à Ploudaniel.

Brest (Recouvrance) : R. P. de Kerdanet, dominicain.

Douarnenez : R. P. Guichard, des Missionnaires diocésains de Rennes.

Saint-Renan : Station bretonne : M. Madec, aumônier à Kérinou.

Concarneau : R. P. Viaud, de la Compagnie de Marie.

Saint-Joseph du Pilier-Rouge : M. Le Moing, missionnaire diocésain de Vannes.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *1er Dimanche du Carême, 26 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre des femmes. — A 8 heures, ouverture de la Station du carême. Sermon français à la cathédrale par le Père Monnier, missionnaire de Rennes. Sermon breton à la chapelle.

Mardi : à 8 heures du soir, sermon français de la Station.

Mercredi : Confession des petites filles du catéchisme. — A 8 heures, à la chapelle, sermon breton.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement, bénédiction à 5 h. — A 7 h. 1/2, Chemin de Croix. De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme, communion le lendemain à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er Dimanche du Carême, 26 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié, messe de communion jeudi, à 7 heures.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : à 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Moal sera chanté à Plouénan, *le mardi 28 Février, à 10 heures.*

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE.— **Avis très important.** — *Les traites pour les comptes de registres et* Ordos *sont en circulation. En conséquence, nous prions MM. les Curés et Recteurs de cesser tout paiement par mandat ou chèque postal, et de vouloir bien accueillir favorablement les traites au 29 Février.*

Nécrologie. — **M. MOAL Louis-Philippe.** — **Le mardi 14 Février, un cortège de vingt-cinq prêtres suivi d'une foule nombreuse de parents et d'amis, conduisait au cimetière la dépouille mortelle de M. Moal, décédé à Plouénan, sa paroisse natale, où il a passé les dernières années de sa vie, entouré de l'affection de ses parents et de la respectueuse sympathie de ses compatriotes.**

M. Moal est né à Plouénan, en 1846. Il appartenait à une famille foncièrement chrétienne qui eut l'honneur de donner trois prêtres à l'Eglise.

Après de bonnes études faites au collège de Saint-Pol de Léon, il entra au Grand Séminaire de Quimper. Il s'y fit remarquer par sa piété aimable et prévenante et aussi par son attrait pour les cérémonies liturgiques et son talent pour le chant. On le vit souvent, dans la suite, diriger les cérémonies religieuses et Mgr Nouvel aimait à le trouver auprès de lui, comme maître de cérémonies, lors des consécrations d'églises.

Au sortir du Séminaire, il devint maître-d'études au collège de Saint-Pol ; puis, ordonné prêtre en 1870, il fut nommé vicaire à Pont-l'Abbé, où il passa tout le temps de son vicariat. Bon, serviable, généreux pour les pauvres, M. Moal ne tarda pas à se voir entouré de l'estime générale et à jouir d'une certaine popularité de bon aloi qu'il était loin de rechercher, mais dont il savait se servir pour le bien des âmes. L'œuvre qu'il affectionna le plus fut le Cercle d'Ouvriers, nouvellement fondé, et dont M. le Curé lui avait confié la direction.

Devenu recteur de Mahalon, il se donna de tout cœur à cette chrétienne paroisse ; son zèle s'y exerça surtout en faveur des écoles chrétiennes dont un généreux bienfaiteur avait doté la paroisse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En 1895, il fut placé à la tête de la paroisse de Lanriec. Ici un nouveau champ s'offrait à son activité. Grâce à son savoir-faire et à son dévouement, il sut, dès l'abord, se concilier l'estime et gagner la confiance des éléments divers qui composaient sa paroisse, aussi bien des marins-pêcheurs que des bourgeois et des paysans. Aussi trouva-t-il des concours généreux qui lui permirent de créer, dans la section du Passage, un centre religieux, premier noyau de la paroisse qui vient d'y être récemment fondée.

Un autre projet lui tenait au cœur : c'était de rebâtir l'église paroissiale. Encouragé par l'autorité diocésaine, efficacement secondé par ses paroissiens, il eut vite fait de s'assurer les ressources suffisantes. Les plans furent dressés. Il ne restait plus qu'à obtenir l'autorisation des pouvoirs publics : elle ne fut pas accordée. Sous prétexte qu'elle offrait un certain cachet artistique, l'administration défendit de toucher à la vieille église. — On était en plein régime combiste. — Le coup fut dur pour M. Moal. Sa santé, d'ailleurs, laissait à désirer. Mgr l'Evêque ayant accepté sa démission, il se retira dans sa famille.

Sa retraite pouvait paraître prématurée : il sut en faire un emploi utile. Dès son arrivée à Plouénan, il se mit à la disposition du clergé paroissial, qui ne fit jamais en vain appel à son concours. C'est surtout pendant la guerre qu'il rendit de grands services. Les vicaires étant mobilisés, M. Moal remplit avec dévouement, on peut dire avec joie, car ce fut toujours pour lui un vrai plaisir que de rendre service, toutes les fonctions du ministère paroissial.

Depuis quelques années, sa santé était devenue précaire. En Juillet dernier, il eut la douleur de perdre sa nièce qui le servait avec tant de dévouement. Ce fut pour lui une invite à songer davantage à la mort. Elle est venue le frapper au matin du 13 Février. Elle ne l'a pas pris au dépourvu : il s'y était préparé de longue date.

Ses nombreux amis hâteront par leurs prières, s'il en a besoin, l'entrée de son âme au séjour des bienheureux.

R. I. P.

M. l'abbé Berger dans le diocèse. — L'abbé Béthléem a entrepris la lutte contre l'immoralité dans ses diverses productions : Roman, livre, magazine mondain, théâtre. La *Revue des Lectures* est devenue une puissance à Paris, et les malfaiteurs de la plume sont obligés de compter avec elle. L'abbé Berger, le brillant orateur de la *Revue*, a pour but d'attirer l'attention de la province sur la gravité de cette question, et d'indiquer les remèdes nécessaires. Les journaux nous ont apporté les échos de ses conférences. Partout, dit la *Revue*, les salles ont été insuffisantes. « Toutes les salles où on nous a accueillis jusqu'ici étaient trop petites. Ils nous faut des salles immenses. Préparez-nous pour notre passage des salles immenses. » On souhaite beaucoup de catholiques et de non-catholiques. Qu'on invite aussi les représentants officiels du pays, comme on l'a fait dans plusieurs villes. « Nous voulons traiter de

choses graves avec les adultes, les dirigeants, les chefs de famille, la grande jeunesse montante ». Il y a eu des résultats. A l'appel des chefs de famille et de la L. P. D. F., les pouvoirs publics ont invité les différents réseaux à retirer des bibliothèques des gares divers livres et publications. Ces livres et publications ont été supprimés : « Il faut, dit l'abbé Béthléem, continuer la lutte jusqu'au bout ».

Voici l'ordre des réunions dans le diocèse :

Le samedi 3 Mars, à 20 h. 1/2, *Quimperlé*, Patronage Saint-Colomban ; — le dimanche 4 Mars, à 20 h. 1/2, *Quimper*, présidence de Monseigneur l'Evêque, salle des fêtes du Likès ; — le 5, à 20 heures, *Douarnenez*, Patronage des garçons ; — le 6, à 20 heures, *Pont-l'Abbé*, Patronage des garçons ; — le 7, à 20 heures, *Châteaulin*, Patronage des garçons ; — le 8, à 14 heures, *Lesneven* et la région, Patronage des garçons ; — le 8, à 20 heures, *Landerneau*, Patronage des garçons ; — le 9, à 20 heures, *Saint-Pol-de-Léon*, Patronage des garçons ; — le 10, à 20 heures, *Morlaix*, Patronage Saint-Joseph ; — le 11, à 15 heures, *Recouvrance*, Patronage des garçons. Pour Recouvrance et la région environnante ; — le 11, à 20 heures, *Brest* et les environs, salle des Arts.

L'abbé Berger envoie à chaque centre des affiches, des tracts et une note à lire à toutes les messes. Il invite les jeunes gens, les jeunes filles, la Ligue Patriotique, les chefs de famille, les membres de la F. N. C. à faire de la propagande. « Et vous êtes sûrs, dit-il, d'avoir du monde... comme partout ».

QUIMPER. — **Conférence du Père Leseur.** — Invité par la Ligue Patriotique des Françaises, le P. Leseur donnera, *salle Jeanne-d'Arc, une conférence sur E. Leseur*, le vendredi 9 Mars, à 8 h. 1/2.

Plusieurs connaissent le « *Journal* et *les Pensées de chaque jour* », d'Elisabeth Leseur. C'est dans la lecture de ce journal, après la mort de sa femme, que l'*éminent homme de lettres*, jusqu'alors *libre-penseur*, trouva, avec sa conversion, la vocation religieuse.

Devenu Frère-Prêcheur, dans l'ordre des Dominicains, le P. Leseur ne cesse de travailler à la conquête des âmes, guidé par l'esprit de son admirable compagne, dont la vie fut un long exemple de vertu chrétienne et de parfaite abnégation.

Nous espérons que cette conférence, unique en son genre, et qui sera présidée par Monseigneur, sera bien accueillie de tous, et amènera salle Jeanne-d'Arc un public nombreux et sympathique.

Il est bien entendu que les Messieurs y seront admis au même titre que les Dames.

A partir du 24 Février, on trouvera des cartes chez MM. Le Goazion et Guivarch, libraires : première, 5 fr. ; seconde, 3 fr.

N. B. — Les Ligueuses trouveront des cartes de secondes, à prix réduit, à la Permanence, les samedis 25 Février et 3 Mars, de 2 h. 1/2 à 4 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Réunion cantonale de la L. P. D. F.** — Dimanche 12 Février, eut lieu, salle Jeanne-d'Arc, la réunion cantonale des Ligueuses, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Répondant à l'appel de leurs Comités, elles étaient venues au nombre de 400 de Quimper, Kerfeunteun et Penhars, écouter la conférence si vivante et si documentée de Mlle Villeneufve sur « la femme et la jeune fille dans la profession ».

Brest. — **Coupe Drac.** — Lundi s'est disputée à Brest, devant un auditoire distingué, l'épreuve régionale de la Coupe Drac. Ce concours est désormais de tradition. Il consiste, on le sait, en une compétition oratoire entre collégiens (et même lycéens) des classes de rhétorique et de philosophie sur un thème que fournit la Ligue pour les Droits des Religieux Anciens Combattants et qui porte sur une des revendications de ces A. C. à la liberté française.

Le sujet cette année était le suivant : Montrer, avec des exemples, que l'œuvre des Religieux est nécessaire à la France. Six collèges avaient envoyé leurs lauréats locaux : quatre du Léon et deux de Cornouaille. Le sort les fit paraître dans l'ordre que voici : Bon-Secours de Brest, Saint-Vincent de Pont-Croix, Saint-Yves de Quimper, Collège de Lesneven, Saint-Louis de Brest, Collège Saint-Pol de Léon. Chaque candidat disposait d'un quart d'heure

Ce fut, pendant une heure et demie, une échappée d'éloquence jeune, avec, sur un thème unique, des variations personnelles. Tous redirent à l'envi les bienfaits moraux et matériels des religieux envers le pays ; mais l'un insista plus sur le passé, l'autre sur le présent ; l'enseignement, la charité, les œuvres furent plus ou moins développés ; l'exposé pour un auditoire catholique se fit d'abord surnaturel, pour un auditoire adverse se fit pressant et positif ; l'un ne cita que lui-même, l'autre emprunta largement à Victor Hugo et au Père Doncœur. Tous donnèrent une pensée personnelle d'une bonne venue et enrichie deci delà de vues profondes et de traits exacts.

Ce qui fit surtout la différence entre eux (peut-il en être autrement dans un concours oratoire ?) ce fut le débit, la diction. Joël Philippon, qui sera mordant un jour, aborda crânement son auditoire supposé de réunion publique et contradictoire, mais ne laissa pas que d'être un peu intimidé par l'auditoire présent de camarades et d'amis. Marc Le Déréat parle d'une voix chaude avec de l'âme ; mais le geste est raide et l'accentuation un peu trop marquée. Suit un conférencier, à l'aise, plus en apparence cependant qu'en réalité, Roland Méresse. Vient le quatrième. Conférence ou discours ? mais tout à fait à l'aise, avec une voix forte, des gestes expressifs et cet entregent que donne un embonpoint naissant : Joseph Appéré. Lélias promettait : bonne voix, taille élevée ; mais la mémoire, faculté de l'oubli, aida sa timidité ou l'engendra. Ce fut dommage. Le dernier : Que va-t-il donner ? Assurance, tenue

impeccable, mémoire sans défaillance, geste aisé, diction entraînante et nerveuse ? Ses jeunes camarades présents l'applaudirent vigoureusement.

Le jury confirma ce verdict en donnant la préférence à Chapel, sans tout à fait séparer de lui Appéré. Ils étaient à vrai dire ex-æquo. Venaient ensuite : Le Déréat, Philippon, Méresse, Lélias.

Le ou les lauréats iront aux vacances de Pâques disputer la demi-finale et peut-être la finale à Paris. Nous leur souhaitons bon succès.

Drac.

Saint-Yvi. — **Mission** *(1-19 Février)*. — En l'élégante toilette dont viennent de la parer des mains aussi expertes que dévouées, la vénérable église a peine à se reconnaître. Du lambris d'azur, les guirlandes de houx, au sombre velours égayé de roses aux tons clairs, laissent tomber en courbes sveltes leurs longs anneaux, qui profitent des parois de la nef pour se dérouler dans la grâce robuste de multiples festons : c'est la mission !

La mission : l'impatience avec laquelle on l'attendait, était de bon augure ; encore les faits devaient-ils dépasser les espérances.

Dès le dimanche 5, 106 enfants se succèdent à la Sainte Table. L'après-midi, la main tendue vers les Saints Evangiles, ils renouvellent les promesses de leur baptême ; puis, offrant à la Vierge Marie la couronne qui symbolise leur royauté spirituelle, ils la supplient de la leur rendre au Ciel.

Aux adultes, maintenant. — Le temps est affreux, et le demeurera ; n'importe. Avec une ponctualité et une fidélité dignes d'être proposées en exemples aux meilleures paroisses du diocèse, aux différents exercices de la semaine, le même auditoire compact se retrouve, à peu d'exceptions près.

On reçoit avec la même attention soutenue, l'enseignement lumineux et fort, simple et pratique des prédicateurs, les PP. Provost, directeur des exercices, Person et Colin.

Sous la direction d'abord de M. Guilcher, vicaire à Elliant ; puis de M. Guéguen, vicaire à Ergué-Armel, on chante avec entrain nos beaux cantiques bretons, tour à tour terribles et tendres comme des caresses.

Et voici, venant pour les confessions au secours des prédicateurs et des chantres, renforts généreux et qui seront mis à forte contribution, MM. Quentric, recteur de Kernével, et Cloître, recteur de Saint-Evarzec...

Aux messes de communion, l'on compte, la 1re semaine, 476 ; la 2e semaine, 566 communiants ; au total, enfants compris, 1 158 communions ; c'est dire que, très rares ont été, à Saint-Yvi, les paroissiens qui ont dédaigné de se rendre à l'appel du Bon Dieu.

Le dimanche 19, sous le ciel clair, de bonne heure, tendues au-dessus de la route de Rosporden, des oriflammes s'agitent, et joyeuses, chantent. Dominant la porte du cimetière, au sein d'une belle arcade de mousse, une banderole blanche étale ses grandes lettres d'or : *Santez Thereza ar Mabig Jesus, pedit evidomp.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte Thérèse est à l'honneur. Comme souvenir de mission, c'est sa statue que M. le Recteur érige en son église : bénite par le R. P. Directeur, portée en procession par 32 jeunes filles, voici que trois d'entre elles, pieusement, la saisissent, et la posent sur le socle destiné à la recevoir. — Daigne la chère Petite Sainte garder à Saint-Yvi l'élan religieux reçu en ces jours de grâces !

Pèlerinage national des membres de la Légion d'honneur à Ars. — Sous la présidence de S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris, commandeur de la Légion d'honneur, et le patronage des prélats, membres de l'Ordre, MM. l'abbé Bergey, président des « Prêtres Anciens Combattants » ; Georges Goyau, président des Publicistes chrétiens ; Maurice d'Hartoy, fondateur des « Décorés au péril de leur Vie », et Jacques Péricard, président de la « Drac », organisent, pour le *11 Mars prochain*, un pèlerinage national des Catholiques, membres de la Légion d'honneur, au tombeau de leur Patron, le vénéré Curé d'Ars, premier Saint décoré de la Croix de Chevalier.

Tous les Légionnaires y sont conviés avec leur famille. Ils se rendront individuellement à Lyon où commencera et se terminera le pèlerinage qui coïncidera avec la Foire commerciale.

Des excursions facultatives, en auto-car, permettront d'aller à Paray-le-Monial et de visiter Annecy, Chambéry, Grenoble, Aix, la Grande Chartreuse, etc...

Pour les renseignements et adhésions, s'adresser au Secrétariat du Pèlerinage, 14, Rond Point des Champs-Elisées — Paris, 8e.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le saint Curé d'Ars contre les dancings. — Nous empruntons cette recette contre les dancings — cueillie dans le *Noël* du 12 Janvier dernier, — au R. P. Lhande qui la publie dans son bel ouvrage : *Le Christ dans la banlieue*, p. 149 : « Croyez-vous qu'en ce quartier (les Grésillons, à mi-chemin entre Clichy et Gennevilliers) qui aujourd'hui groupe 8.000 habitants, pas un « bal » n'a jamais réussi à « prendre ». Humeur d'une population que ne porte guère à l'exubérance un décor désolé, un ciel éternellement balayé par les fumées ? Oui, peut-être ; mais aussi, semble-t-il, privilège spécial. « C'est un fait, me disait-on là-bas, que chaque fois qu'on a ouvert une salle de bal dans le quartier, *nous avons fait une neuvaine au saint Curé d'Ars pour la faire « tomber », et chaque fois elle est tombée.* » Ces ouvrières ont vraiment un pouvoir redoutable. N'ont-elles pas fait échouer de même les tentatives d'une secte anticatholique qui a essayé de disputer au prêtre les âmes des enfants ? Ecole, colonie de vacances, patro, tout a sombré. Les organisateurs ont quitté la place, et leurs locaux sont à vendre. Par contre, les œuvres catholiques sont en pleine prospérité.

BIBLIOGRAPHIE

Christiane Rousseau : **ASSISE**, 56 pages, nombreuses illustrations. Bloud et Gay, éditeurs, Paris. 4 fr. 75.

La *Bibliothèque catholique illustrée* de la librairie Bloud et Gay vient de s'enrichir d'un charmant volume consacré à Assise et au Poverello qui en reste l'âme après sept siècles qui nous séparent de sa mort.

Le but de cette collection artistique est d'instruire, de distraire, d'édifier. Mlle Christiane Rousseau a parfaitement réalisé ce programme dans son *Assise*. Elle a fait mieux encore : elle a su fixer dans ses tableaux, dans ses descriptions de paysages et de monuments, quelque chose du parfum qu'Assise et ses environs, la Portioncule, Rivo Torto, les Carceri, Saint-Damien, conservent des vertus qu'y pratiquèrent saint François et sa *primogenita* sainte Claire. Il y fallait une plume expressive au service d'une âme qui sente et qui voie. Ces deux qualités réunies font de l'*Assise* de Mlle Christiane Rousseau un livre captivant et qui évoque comme en pleine vie des souvenirs et des impressions qu'il donne le désir d'aller cueillir et ressentir, guidé par lui, aux bords mêmes du Chiascio.

1.000 FRS

TEL EST
LE PRIX DU

POSTE A 4 LAMPES, COMPLET,
AVEC UN DIFFUSEUR A VOTRE CHOIX
QUE VOUS OFFRE

« RADIO-ARMOR »
26, rue Saint-Guillaume
Tél. 5.65. SAINT-BRIEUC

LE PLUS GRAND CHOIX DE POSTES ET D'ACCESSOIRES DE TOUT L'OUEST
GROS DÉTAIL

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOTE

Messieurs les Ecclésiastiques ont tout intérêt à se faire servir pour **tous vêtements et articles** chez

Laurent BOURLÈS

Tailleur du Grand Séminaire

—« *38, Place Saint-Corentin, 38 — QUIMPER* »—

Il se tient à leur entière disposition pour toutes les réparations, le nettoyage et la teinture.

A égalité de marchandise prix défiant toute concurrence.

Envoi d'échantillons sur demande.

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

—« **Réparations de toutes sortes** »—

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

ÉPILEPSIE!

Dans l'état actuel de la Science, les **DRAGÉES GÉLINEAU** sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'**ÉPILEPSIE** et de la **NEURASTHÉNIE.**

Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris et [illegible]. R.C. Seine 209.813

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002 — 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° B.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

MOBILIERS D'EGLISES ET DE SACRISTIES



Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F GODEC.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.

—« **Travail soigné** »—

CHÊNE DE 1er CHOIX - PRIX MODÉRÉS

Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt^r

—« **Pont-Croix** »—

Fabrique également :

Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Au LYS de PAQUES 35-45, Rue de Sèvres PARIS (6e)

LES PLUS BELLES FLEURS D'ÉGLISES

Modèles lumineux Electriques - Vases - Statues - Objets de Piété - Catal. fco

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES

ET D'APPARTEMENTS

Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

DÉCOR DE THÉATRES

DIRECTEURS D'ŒUVRES qui désirez construire ou améliorer votre Théâtre, adressez-vous à un ***Technicien.***

Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique, rue de Tréguier, **LANNION,** vous donnera gracieusement toutes indications utiles pour l'aménagement de votre scène.

Envoi franco du **CATALOGUE ILLUSTRÉ** contre la somme de 2 fr., remboursable à la première commande.

MAISON recommandée par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc.

RÉFÉRENCES DANS LA RÉGION :

La Passion à St-Pol de Léon ; Patronages de Morlaix, Brest, Briec, Cléder, Guiclan, etc..., Séminaire de Pont-Croix.

Décor de 24 m2 : *Papier entoilé,* depuis 144 fr.

Toile, depuis 350 francs.

Perruques - Barbes - Fards -

CONSTIPÉS

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

Laxatif dépuratif

régularise les fonctions intestinales

43e Année. Vendredi 2 Mars 1928. No 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine

Dimanche, 4 Mars. — 2e de Carême. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoires de S. Casimir, et de S. Lucius.
A vêpres, mémoire de S. Casimir.
Lundi, 5. — De la Férie. Violet.
Mardi, 6. — SStes Perpétue et Félicité, Martyres. Double. Rouge.
Mercredi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 9. — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.
Samedi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 11. — 3e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpetuelle pendant la semaine :

Elliant	du 4 au 5 Mars.
La Forêt-Landerneau	du 6 au 7 —
Dinéault	du 8 au 10 —
Lanneanou	le 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon « sur les conséquences du principe Communiste et du principe Nationaliste ».

(Suite.)

IV. — Il y a pourtant des esprits chimériques qui se laissent séduire par ces doctrines. Ils osent se réclamer de l'Evangile. Ils disent : Est-ce que l'Eglise n'est pas une internationale ? Elle proclame la fraternité de tous les peuples, l'égalité de tous les hommes devant Dieu. Elle veut réunir toutes les races sans distinction dans un même bercail sous la houlette d'un même Pasteur. Et le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chef de l'Eglise vient d'instituer une fête annuelle en l'honneur du Christ Roi, à qui son Père a donné toutes les nations en héritage. Les docteurs du communisme peuvent se vanter de parler ainsi comme l'Evangile, quand ils viennent dire aux hommes après Jésus-Christ : « Vous êtes tous frères. Aimez-vous les uns les autres. »

Cette teinte mystique donnée à des utopies redoutables ne trompe personne.

Le communisme et le socialisme veulent faire de la terre le ciel, un ciel où l'homme, entre le berceau et la tombe, méprisant toutes les règles morales comme toutes les aspirations à l'immortalité, recherchera le bonheur humain en s'accordant toutes les jouissances ou subtiles ou grossières, sans tenir compte d'aucun Décalogue. — L'Eglise, au contraire, nous enseigne que le Paradis terrestre a été définitivement fermé par le péché originel : la vie actuelle est un temps de pénitence, de préparation et de relèvement, où nous pouvons, avec le secours de la grâce, nous rendre dignes de la félicité que Dieu nous destine dans l'autre monde et pour une éternité.

Ils prétendent que l'homme naît bon, qu'il n'y a en lui aucune tendance qu'on ait le droit de contrarier, que tous ses désirs sont légitimes, que le vrai crime, c'est de leur refuser les satisfactions qu'ils demandent. — L'Eglise sait que l'homme ne naît pas bon. Elle travaille à faire l'homme bon et saint ; elle lui apprend à vaincre, avec l'aide de Dieu, les passions mauvaises que le péché originel a déchaînées, à faire mourir en lui l'homme de la convoitise et du péché, à développer en lui l'être surnaturel, le fils de Dieu, l'héritier du Ciel, le Dieu en germe qui sera un Dieu en fleur dans le Paradis.

Le socialisme et le communisme, à l'encontre de toute expérience et de toute raison, veulent bannir de la cité où vivra l'humanité future, la souffrance, la misère, les inégalités sociales, les iniquités, les rivalités et les guerres, en un mot toutes les conséquences qu'a entraînées à sa suite la faute de nos premiers parents. — L'Eglise, par une multitude d'institutions sociales, surtout par la diffusion des vertus de justice et de charité qu'elles font rayonner dans le monde, s'efforce de les diminuer et de les adoucir dans la mesure des possibilités. Les maux qu'elle ne peut détruire, elle en fait un moyen de sanctification. Si elle n'est pas la religion de la souffrance, comme on le dit quelquefois, la souffrance y tient néanmoins une très grande place. C'est par les souffrances de son agonie et de sa mort volontairement subies que Notre Seigneur a sauvé le monde. Le feu qu'il a allumé ne s'est pas éteint. Il y a dans l'Eglise, aujourd'hui comme aux siècles passés, des âmes qui, non contentes d'accepter avec résignation les peines inséparables de toute existence, s'en vont au-devant de la souffrance volontaire comme à une pâque joyeuse, afin d'imiter le Sauveur, en faisant des conséquences mêmes du péché des instruments de grâce et de rédemption pour leurs frères.

Quant au caractère international de sa mission rédemptrice, l'Eglise s'en fait gloire. Elle est catholique, universelle, et il serait contraire à sa nature qu'elle se laissât arrêter par aucune limite dans le temps ou dans l'espace. L'empire de Jésus-Christ ne peut avoir d'autres bornes que celles de la terre elle-même. Elle n'arrêtera ses conquêtes que lorsqu'elle aura fait tomber les barrières qui séparent d'elle les incrédules et les infidèles, les schismatiques et les hérétiques. Mais l'hégémonie qu'elle exerce est d'ordre purement spirituel. Si elle n'est arrêtée par aucune frontière, elle n'en supprime aucune. Elle respecte tous les groupements nationaux comme du reste toutes les formes de gouvernement. Elle reconnaît, elle proclame la souveraineté absolue, l'indépendance totale des Etats dans la gérance des intérêts qui sont uniquement de leur ressort. Elle ne se préoccupe des choses de la cité que dans la mesure où elle y voit engagés le salut des âmes et la gloire de Dieu dont elle a la garde. Loin d'affaiblir les nations, elle est leur plus ferme soutien. Elle élève le patriotisme à la dignité de vertu surnaturelle. Si elle déteste la guerre, si elle s'efforce d'apaiser les conflits entre les peuples, si ce qu'elle aime à bénir avant tout, c'est la paix, elle bénit aussi les armes des soldats qui vont combattre ou mourir pour défendre leur pays. Elle sait d'ailleurs, et comment pourrait-elle l'ignorer ? que le moyen d'établir la paix que le Christ voudrait étendre à toute la terre, c'est d'étendre à toute la terre le règne spirituel du Christ. *Pax Christi in regno Christi.*

L'erreur communiste et socialiste tout au rebours, quand il lui est donné d'appliquer ses principes et ses méthodes, de lamentables expériences nous ont fait voir clairement qu'au lieu d'ouvrir à ses adeptes le paradis, elle a produit des maux si horribles, des crimes si atroces, qu'on y a vu avec raison une image anticipée de l'enfer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu épargne à notre pays d'être un nouveau champ d'expérience à un système aussi monstrueux ! Mais ne le croyons pas immunisé contre le mal. Des signes que les meilleurs citoyens trouvent inquiétants nous invitent à nous montrer vigilants et résolus. Avant la chute de l'Empire Romain, qui entraîna tant d'institutions dans sa ruine, on riait de ceux qui disaient : « Les barbares sont à nos portes ». Ne pourrait-on pas dire aujourd'hui que les premières hordes des assaillants ont déjà franchi le seuil « de la cité » ?

V. — Une deuxième erreur contre laquelle nous avons à nous mettre en garde part d'un principe opposé. Elle ne nie pas la patrie, elle ne se propose pas de la détruire. Tout au contraire. Les procédés auxquels elle a recours ne sont pas toujours violents : c'est surtout pas des mesures légales et non par des révolutions qu'elle prétend s'imposer. Mais elle produit des conséquences néfastes. Le spectacle que nous avons sous les yeux nous montre combien elle peut devenir tyrannique et oppressive. Elle est condamnée par les principes du droit chrétien.

Il y a un nationalisme raisonnable et légitime. Nous avons le droit, nous avons le devoir d'aimer la patrie, ses intérêts, son honneur, son indépendance, son idéal. Nous avons le droit de la mettre à une place de choix dans notre affection et dans notre estime. Le sentiment patriotique qui n'est pas une préférence n'est rien. Le nationalisme que nous blâmons est bien différent. Lui, il exagère les droits, les pouvoirs de la patrie, de la nation, de l'État. Il en dénature la notion. Au lieu d'y voir un ensemble de moyens, au service des individus et des collectivités qui en font partie, il y voit une fin en soi, à laquelle il faut que tout le reste soit subordonné. Il en fait une idole, c'est-à-dire un faux dieu, qui exige qu'on lui offre des victimes et des sacrifices. N'avez-vous pas entendu parler de la religion de la Patrie, du culte de la Patrie ? Et, sans sortir de l'Histoire moderne, ne savez-vous pas qu'à l'époque où l'on s'apprêtait à proscrire le culte du vrai Dieu, on dressait sur la place publique des autels de la Patrie, et que sur ces autels on déposait des offrandes ?

Cet amour désordonné de son pays conduit aux pires excès, au-dehors et au-dedans.

1° A l'extérieur, il est égoïste et agressif. Au lieu de s'inspirer des principes de droit naturel et de droit chrétien de justice et de fraternité, qui sont à la base des relations internationales, il prend pour unique règle l'intérêt national. La devise est : « Là où il y a un intérêt national, je ne connais plus le droit ». Il supprime l'égalité d'origine et de destinée des divers peuples, et, considérant les autres comme d'espèce inférieure, il n'hésitera pas à empiéter sur leurs droits, à sacrifier leurs intérêts aux siens.

On peut aller plus loin dans cette voie. On se regardera comme un peuple élu, appelé par la supériorité de son intelligence, de son caractère, et de sa civilisation, à dominer les autres peuples, à diriger le reste de l'humanité, à lui imposer son idéal de gré ou de force, et à la tenir dans un état de sujétion perpétuelle.

De là des rivalités, des haines, des colères, des révoltes, qui n'attendent qu'une occasion favorable pour faire explosion. De là cet état de paix armée, qui est sans doute un mal nécessaire, mais qui pèse bien lourdement sur le budget des peuples, et qui fait voir aux plus sincères amis de la paix que, dans l'état actuel du monde, le moyen suprême de dirimer les conflits internationaux, c'est la force et la violence.

La Société des Nations réussira-t-elle à substituer le règne du droit à celui de la force, au moins dans quelque mesure ? Ses amis demandent qu'on lui fasse crédit. D'autres, constatant quelques insuccès, doutent de l'efficacité de ses procédés. Nous serions assez volontiers de ceux qui espèrent. Mais nous disons, avec un des maîtres de la pensée chrétienne (1), qui a étudié sur place le fonctionnement de la nouvelle institution : « Si elle veut acquérir l'ascendant qui lui serait nécessaire, si elle veut accomplir une œuvre puissante et durable, si elle veut donner une assise plus solide à l'édifice fragile de la paix internationale, il faudra que la Société des Nations obtienne, sous une forme ou sous une autre, la collaboration active de la grande puissance morale, bâtie sur le roc, qui transmet au monde l'enseignement du Christ, et qui communique à tous les peuples le message immortel de la Paix de Dieu. »

2° A l'intérieur, ce nationalisme est despotique et absolutiste.

A ses yeux, il n'y a rien au-dessus de la nation cons-

(1) P. de la Brière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tituée en Etat. L'Etat, qui par nature devrait servir les intérêts des citoyens, ne connaît que ses intérêts propres. Il n'a plus de devoirs, il ne veut avoir que des droits. Et, comme l'expérience nous le fait voir clairement, il soumet tout le monde au joug de fer d'une tyrannie collective.

Il est dans les attributions de l'Etat de faire des lois et d'exiger qu'on y obéisse. Mais la loi doit être juste, et par conséquent il faut qu'elle soit faite en vue du bien commun et qu'elle soit conforme aux lois éternelles, et quand elle commande à des sujets chrétiens, il faut de plus qu'elle ne soit pas en opposition avec les préceptes de l'Evangile ou les Commandements de l'Eglise.

L'Etat se met au-dessus de toutes ces contraintes, comme s'il était Dieu lui-même. Il se proclame indépendant de tout pouvoir qui prétendrait lui être supérieur. La loi est pour lui l'expression de sa volonté, laquelle ne saurait être limitée par aucune autorité étrangére. Et toute désobéissance à la loi est un crime de lèse-nation, un attentat contre la patrie. Malheur aux citoyens qui, contraints de choisir entre leur conscience et la loi, aimeraient mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ! Ils sont bons chrétiens, soit ! c'est affaire à eux. Mais ils sont mauvais serviteurs de l'État, et leur attitude les expose aux châtiments que la loi inflige à ceux qui lui désobéissent : la confiscation, la prison, l'exil, la mort.

(A suivre.)

II. Prédicateur de Carême. — *Pont-l'Abbé :* Le R. P. Jaouen, des Pères de la Salette.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Gouriou, recteur de Landunvez, décédé le 27 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe dimanche du Carême, 4 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français de la station, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 5 heures, sermon breton à la chapelle.

Mardi et Jeudi : à 8 heures du soir, sermon français à la cathédrale ; *mercredi :* sermon breton à la chapelle, à la même heure.

Vendredi : à 8 heures, exercice public du Chemin de la Croix.

Dimanche 11 : réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *2e dimanche du Carême, 4 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix.

Mission. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles, la mission de Landeleau, du *15 Mars au 1er Avril 1928.*

Récollections sacerdotales, sous la direction de M. le chanoine Le Roy : *Briec*, samedi 10 Mars ; *Daoulas*, lundi 12 Mars.

Quimper. — **Conférence du P. Leseur.** — Nous rappelons que le P. Leseur donnera une conférence, salle Jeanne-d'Arc, le vendredi 9 Mars, à 8 h. 1/2.

Cartes, chez MM. Le Goazion et Guivarch, libraires.

— Vieux journaux. — Les directrices des patronages de la Retraite et de l'Enfant-Jésus ainsi que les Noëlistes remercient bien sincèrement les personnes qui ont donné les 11 281 journaux recueillis en 1927 dans les boîtes de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu.

Vu le bon accueil réservé aux bons journaux par les enfants et les familles, il est regrettable de constater cette année une légère diminution de leur nombre.

Aussi faisons nous un pressant appel, pour que cette année où auront lieu les élections, un grand nombre de personnes se livrent à cette grande charité. Ces journaux qu'elles auront lus poursuivront ainsi leur action en allant porter la vérité à un grand nombre de familles qui en ont le plus grand besoin. Nous assurons aux donateurs les prières reconnaissantes des enfants de ces deux patronages.

Lesneven. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven le lundi soir 19 Mars et se terminera le samedi matin 24 Mars.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Saint-Pol-de-Léon. — **La grande assemblée des hommes** de la Ligue d'Action Catholique pour les cantons de Saint-Pol de Léon, Plouzévédé, Taulé, s'est tenue à Saint-Pol de Léon, le 26 Février, sous la présidence de M. le commandant Vannier.

A 1 heure, le rassemblement se fait dans la cour de l'école Saint-Jean-Baptiste. A la tribune, on remarque : MM. les Curés de Saint-Pol et de Plouzévédé, et la plupart des Recteurs des trois cantons : de nombreux maires rassemblés autour de M. le comte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Guébriant, maire de Saint-Pol, M. Trémintin, député-maire de Plouescat, M. le général de Réals, maire de Plouvorn, les présidents des comités d'Action Catholique.

A 1 h. 1/2, lorsque le chant du *Credo* éclate, on peut évaluer la foule à 4.000 personnes environ.

Le Président présente tour à tour les orateurs : M. Bérest, directeur de la coopérative « La Bretonne », M. l'abbé Thomas, recteur de Ploujean, qui vont nous dire la nécessité de l'union et de l'organisation et exposer nos revendications.

M. Bérest rappelle les résultats obtenus par l'attitude combative des catholiques, le maintien de l'ambassade du Vatican, la suspension des poursuites contre les religieux ; bien mieux, les yeux se dessilent : des socialistes, des membres de la Ligue des Droits de l'Homme commencent à reconnaître la justesse de nos revendications.

M. l'abbé Thomas montre l'école laïque fabriquant à jet continu des socialistes et des communistes ; rappelant le mot de M. Sarraut : « Le communisme, voilà l'ennemi », il dénie le droit au parti radical de répudier la paternité du communisme, établit que l'école catholique peut seule nous sauver des dangers que nous courons.

A 4 heures prenait fin l'Assemblée, par la lecture de l'ordre du jour ; à l'issue de la réunion, la foule s'est rendue à la cathédrale pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les Catholiques et le Cinéma. Un appel des grandes Associations Catholiques. — Les catholiques de France ne sauraient sans graves dommages se désintéresser du cinématographe.

Le cinématographe, en effet, n'est pas une simple distraction. Comme la Presse, il agit sur les sensibilités, les intelligences et les consciences, et avec d'autant plus de force que l'image n'a pas, comme le mot, besoin d'être traduite, elle porte immédiatement et sur tous les publics. « On peut, disait M. Herriot, à la Chambre, en Novembre 1926, former, grâce au cinéma, des générations nouvelles ». Et dès 1924, M. Julien Luchaire déclarait en un mémorandum présenté à la Société des Nations : « Aucun moyen n'a été aussi puissant que le cinéma pour agir sur les esprits ».

Et ce n'est pas d'hypothétiques influences qu'il est ici question. Le cinématographe est une puissance de fait, non seulement en Amérique, mais dans notre pays. Les maisons d'édition et de location de films se comptent en France par centaines, par milliers se comptent les salles de projection et par millions les spectateurs qui s'y pressent chaque semaine. Si bien que l'écran est devenu, surtout dans les milieux ouvriers des villes, « le Directeur de conscience » et « l'Educateur de l'enfant ». Et voici que les campagnes vont à leur tour connaître « la Fièvre des images mouvantes » : soucieuse de se créer de nouveaux débouchés, l'industrie cinématographique établit des appareils spéciaux à prix réduit qui vont

mettre le moindre village en mesure de s'offrir régulièrement un spectacle sur un écran placé à poste fixé chez lui.

Aussi, tous ceux qui veulent imprimer une direction aux foules, se préoccupent-ils d'utiliser le cinématographe. Les Soviets considèrent le film comme « le premier agent actif d'émancipation de l'Orient et de l'Occident ». La Ligue Française de l'Enseignement, que préside M. François Albert, organise avec une ardeur tenace le « Cinéma Educateur ». Et le Ministre de l'Instruction publique prépare un « Office National du Cinématographe ».

Les catholiques pourraient-ils plus longtemps tenir le cinématographe pour chose « peu sérieuse » ? Il est temps de veiller et d'agir. Il faut se mettre à l'œuvre résolument et tout de suite.

***

C'est en vue de cette action nécessaire et urgente qu'a été constitué, il y a quelques mois, le Comité catholique du cinématographe.

Etabli sous l'autorité de la hiérarchie et en liaison avec les Associations nationales d'action catholique, le C. C. C. réunit toutes les forces catholiques sur le terrain cinématographique. De la sorte il présente une puissance que personne ne saurait négliger et avec laquelle producteurs et distributeurs de films ont intérêrêt à compter.

Son rôle est d'ordre strictement moral. Il exclut de son programme toutes opérations industrielles ou commerciales. Aussi travaille-t-il avec une entière indépendance en se plaçant au seul point de vue des intérêts supérieurs de la Morale et de la Religion.

L'accueil qu'il a reçu dans la Presse et dans les milieux cinématographiques a été du reste des plus bienveillants. Ses intentions de collaborer avec toutes les bonnes volontés ont été comprises et des collaborations extrêmement fécondes ont commencé avec d'importantes Maisons de production et de distribution, pour le plus grand bien à la fois de la cause catholique et de l'industrie française.

En même temps que le porte-parole des Catholiques auprès des producteurs et distributeurs de films, le C. C. C. veut être auprès des Catholiques l'Office compétent en toutes questions cinématographiques, et se faire l'auxiliaire des Directeurs de Patronages et de salles publiques, des pères de famille qui ont souci de l'honnêteté de leurs enfants, des prêtres dont les fidèles sollicitent des directions. A côté de sa revue mensuelle *Les Dossiers du Cinéma*, à côté de ses Services de Documentation et de Renseignements, de Contentieux, de Négociations et d'Arbitrages, d'autres organismes sont en préparation et naîtront au fur et à mesure des besoins...

Les résultats obtenus en quelques mois dépassent les prévisions les plus optimistes et les plus vastes espoirs sont permis.

***

Pour réaliser ces espoirs, une chose manque au C. C. C. : les ressources. Nous les demandons avec confiance aux Catholiques de France.

Plus elles seront abondantes, mieux et plus vite s'accomplira

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'œuvre nécessaire ; il nous faudrait du moins tout de suite trois ou quatre cent mille francs.

Ces quelques centaines de milliers de francs, les Catholiques de France ne nous les refuseront pas : il y va de l'avenir moral et religieux du Pays. Il ne faut pas renouveler pour le Cinéma les erreurs à incalculables conséquences commises pour la Presse.

N. B. — Le Comité Catholique du Cinématographe a son siège 278, boulevard Raspail, à Paris (XIVe). Adresser les souscriptions à M. le chanoine Raymond, secrétaire général du C. C. C., compte de chèques postaux I. 106-71 Paris.

Pour le Comité Catholique du Cinématographe :
Chanoine Joseph Reymond, secrétaire général.

Pour les Associations Nationales d'Action Catholique :
Eugène Crépin, évêque auxiliaire de Paris, président de l'Union des Œuvres Ouvrières Catholiques ; — Général de Castelnau, président de la Fédération Nationale Catholique ; — Vicomtesse de Vélard, présidente de la Ligue Patriotique des Françaises ; Marquise de Castellane, vice-présidente de l'Association Catholique de Protection de la Jeune Fille ; — Francois de Menthon, président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française ; François Hébrard, président de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France ; — Général Guyot de Salins, maître général des Scouts de France ; — Georges Goyau, de l'Académie française, président de la Corporation des Publicistes chrétiens ; — Zirnheld, président de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens ; — Zamanski, président de la Confédération Française des Professions commerciales, industrielles et libérales ; Liouville, président de l'Union Sociale des Ingénieurs Catholiques.

Carmel de Réparation Nationale Française à Rome. — Il y a environ douze ans, une jeune fille de Rome reçut de Dieu une vocation de Carmélite, vocation très déterminée pour un Carmel de France.

Après mille difficultés rencontrées dans sa famille qui chercha même à influencer contre ce projet le Saint-Père Benoît XV, celui-ci se rendit aux raisons d'ordre surnaturel de cette âme et l'autorisa à entrer dans un Carmel de France. Peu à peu elle comprit les raisons de cette vocation un peu spéciale ; à plusieurs reprises Notre-Seigneur lui montra son désir de voir s'établir, à Rome, un Carmel français dont l'unique vocation serait de prier et de s'immoler pour que la France redevienne la « Fille aînée de l'Eglise ».

Les intentions furent contrôlées par les autorités ecclésiastiques, par Sa Sainteté le Pape Pie XI qui donna toute approbation au projet, de même que le Cardinal Vicaire.

Certaines circonstances providentielles semblent montrer visiblement la Volonté Divine. — Deux Carmélites sont parties pour Rome au mois de Juillet 1927 — quatre autres les ont rejointes au 15 Octobre et le 30 Octobre 1927 en la fête du Christ-Roi, le Carmel a été érigé canoniquement par Monseigneur Jorio, délégué de Son Eminence le Cardinal Vicaire, sous le double vocable du Cœur Immaculé de Marie et de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Ce local n'est encore que loué provisoirement faute de fonds suffisants, pour un achat qui s'impose à bref délai. Il faudrait que la France entière y souscrive, puisque le Carmel est destiné à obtenir sa rédemption.

Nous laisserons-nous vaincre en générosité par ces saintes Carmélites et n'aurons-nous pas à cœur d'aider à cette fondation qui doit leur permettre de prier et de souffrir pour le salut de la France ?

On peut adresser les offrandes : à Mme la Prieure du Carmel, via Labisco 43, Torpignattara, Rome, à Mlle Boyer de Bouillane, 41, rue du Four, Paris 6e, à la Comtesse de Franqueville, 74, rue de l'Université, Paris 7e.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des Missions du monde.** — Un décret daté de Rome, du 14 Décembre, donne la petite Sainte de Lisieux comme Patronne aux missions. Voici ce document :

« L'expansion de la dévotion à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus dans le monde entier manifeste avec quel sentiment de joie les fidèles de l'univers catholique ont accueilli sa Canonisation. Il n'est pas jusqu'aux régions éloignées et infidèles où la Vierge du Carmel n'ait daigné faire tomber du ciel la pluie de roses qu'elle avait promise.

» C'est la raison pour laquelle de très nombreux évêques eurent la conviction que des fruits bien plus abondants seraient récoltés dans la vigne du Seigneur, si sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui brûlait d'un zèle ardent de répandre la foi et dont chacun connaît la miraculeuse action dans les pays païens, était proclamée Patronne de tous les Missionnaires, dans quelque Mission qu'ils travaillent. Les Evêques missionnaires présentèrent donc humblement, à Notre Très Saint-Père le Pape Pie XI, des suppliques recueillies dans le monde entier, demandant que la suprême sanction apostolique ratifiât leurs vœux communs.

» Or Sa Sainteté, sur le rapport du Cardinal, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, soussigné, accueillant, avec la plus grande bienveillance des demandes d'évêques présentées en si grand nombre, daigna déclarer sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus la Patronne à titre spécial de tous les Missionnaires, hommes et femmes, et aussi des Missions existant dans tous l'univers.

» Elle devient ainsi leur Patronne principale, à l'égal de saint François-Xavier, avec tous les droits et privilèges que comporte ce titre.

» Nonobstant toutes choses contraires.

» Le quatorzième jour de Décembre 1927. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **A l'Index.** — En congrégation générale tenue mercredi 11 Janvier, les cardinaux préposés à la garde de la foi et des mœurs, ayant examiné les livres récents intitulés : 1. *La Politique du Vatican, Sous la Terreur (20 Septembre-15 Novembre 1927)*, avec préface de M. Léon Daudet et épilogue de M. Charles Maurras ;

2° Mermeix : *Le Ralliement et l'Action française* (Paris, Fayard) ;

3° Mo de Roux : *Charles Maurras et le nationalisme de l'Action française* (Paris, Grasset), considérant que les livres susdits continuent à propager des idées et des choses déjà proscrites et à faire glisser les actes et l'esprit du Souverain Pontife du terrain religieux (où il s'est toujours et exclusivement tenu) sur le terrain politique, ce qui fut toujours et reste absolument étranger à ses intentions et actions, ont décrété l'extension à ces livres de la condamnation déjà portée et leur mise à l'index. Le lendemain jeudi, le Souverain Pontife, en audience accordée à l'assesseur du Saint-Office, a approuvé le décret et en a ordonné la publication en date du 13 Janvier.

VARIÉTÉ

Pourquoi le siège de la Propagation de la Foi a été transféré à Rome. — La Propagation de la Foi a été fondée en 1822 par une Française, Pauline-Marie Jaricot. Jusqu'en 1922, elle a été administrée uniquement par des Français, tout en répartissant ses ressources entre les missionnaires de toute nationalité ; elle a toujours proclamé que son but était international ou catholique ; d'ailleurs, l'origine de ses ressources était également internationale ou catholique, puisqu'elle recevait des aumônes d'Allemagne, de Hollande, d'Amérique, etc... aussi bien que de France. En 1922, exécutant une décision prise sous Benoît XV, Pie XI transférait à Rome le siège central de l'œuvre.

Déjà avant la guerre, des catholiques de certains pays supportaient difficilement qu'une œuvre, internationale par son but et par l'origine de ses ressources, fût administrée uniquement par des Français. De là à supposer que ces Français favorisaient les missionnaires français au détriment des autres missionnaires, il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut franchi par plusieurs. De là à bouder la Propagation de la Foi et à réserver ses ressources pour autre chose, il n'y avait encore qu'un pas, et ce pas fut également franchi par plusieurs en Allemagne, en Hollande, aux Etats-Unis, et ailleurs.

Arriva la grande guerre de 1914-1918. Au lendemain de la guerre, soupçons, défiances et bouderies s'accentuèrent. Ayons la loyauté de reconnaître que si une œuvre de ce genre, fondée en Allemagne, avait été, en 1919, administrée uniquement par des Allemands, beaucoup de Français auraient éprouvé quelque répugnance à lui donner leur argent, quelque défiance au sujet de l'usage qui en serait fait. C'est ce qui s'est produit chez les autres.

Mais du coup, c'était l'œuvre missionnaire qui était compromise.

Le Pape, responsable de l'évangélisation du monde païen, ne pouvait pas laisser périr cette œuvre essentielle. Que faire ? Déclarer officiellement que l'administration de l'œuvre était impartiale ? On l'avait fait déjà sans succès. Des déclarations officielles étaient impuissantes à faire tomber les défiances tant que l'œuvre serait administrée uniquement par les Français et qu'elle siégerait à Lyon et à Paris. Ici encore, ayons la loyauté de reconnaître que des déclarations officielles n'auraient pas suffi pour rassurer beaucoup de Français si une œuvre analogue eût été installée à Berlin et administrée uniquement par les Allemands.

Pour sauvegarder l'Œuvre, il n'y avait qu'une solution possible : confier l'Œuvre à un Comité International et en transférer le siège à Rome, rendre internationale par son organisation et son siège, le Palais de la Propagande, une œuvre déjà internationale par son but et ses ressources ; c'est ce qui a été fait. Car on voudra bien noter que l'œuvre n'est nullement administrée par des Italiens, mais par un Conseil Supérieur International où il y a 2 Français, 1 Italien, 1 Allemand, 1 Hollandais, 1 Américain des Etats-Unis, etc... Par égard pour les Français, le Pape voulut, en effet, que la France eût 2 représentants au Conseil ; par délicatesse encore, le Pape voulut que le portrait de la fondatrice fût placé dans la salle où se réunit le Conseil ; nous ne pouvions raisonnablement demander davantage : c'eût été demander au Pape de sacrifier l'intérêt des missions à nos susceptibilités patriotiques, lui demander de manquer à un grave devoir de sa charge.

Puis, voyez comme nos susceptibilités nationales embrouillent les questions les plus simples : de tout temps et partout, le plus grand honneur qui puisse échoir à une initiative privée d'un catholique, c'est d'être reconnue officiellement par l'Eglise, et plus encore de devenir organisation pontificale. Les fondateurs d'œuvres — qu'on lise l'histoire de l'Œuvre de Saint-Pierre, apôtre — n'ont pas d'ambition plus haute. Et quand cet honneur suprême leur est accordé, cet honneur rejaillit sur leur pays. Et partout et toujours, en pareil cas, les intéressés et leurs compatriotes sont très fiers de cet honneur et exultent de reconnaissance envers le Pape qui leur fait cet honneur. S'ils n'avaient pas l'esprit quelque peu troublé par les susceptibilités chauvines, tous les Français remercieraient hautement le Pape de l'honneur qu'il a fait à la Propagation de la Foi et à la France en faisant d'une œuvre française une œuvre pontificale.

Les fondateurs de l'Œuvre n'auraient pas manqué de le faire, eux qui proclamaient hautement, à la fameuse réunion du 3 Mai 1822, le caractère catholique universel de leur Œuvre ; de même, la fondatrice, Pauline-Marie Jaricot. « Elle aurait voulu, écrit son » premier biographe, que la répartition des aumônes recueillies » par la Propagation de la Foi se fît par la Propagande de Rome, » afin que cette répartition pût être opérée avec une plus parfaite » connaissance des besoins de chaque mission. Il lui semblait d'ail- » leurs plus convenable, et plus naturel en même temps, que les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Evêques missionnaires n'eussent à exposer leur détresse qu'aux » membres d'une Congrégation ecclésiastique relevant directe- » ment du Saint-Siège. »

D'ailleurs, le transfert à Rome a été profitable à l'Œuvre et le sera de plus en plus - même s'il y a des Français qui fassent le geste peu élégant de bouder le Pape. En effet, les catholiques des autres nations n'ont désormais aucune répugnance à verser leurs aumônes à cette Œuvre complètement internationale : le chiffre des recettes aux Etats-Unis a fait un bond formidable ; il en est de même en Italie où il faut s'attendre encore à de grands progrès de l'Œuvre.

Il était temps. Les Conseils français, en 1926, ont remis au Conseil supérieur 5 millions 850 000 francs, et c'est assurément un beau chiffre. Mais notez que les Missions Etrangères de Paris à elles seules ont reçu 5 millions 650.000 francs. Que resterait-il pour les Vicariats ou Missions des autres congrégations françaises si les catholiques des autres nations ne venaient de plus en plus puissamment en aide aux catholiques français ? Ainsi, même envisagé au point de vue français, le transfert du siège de la Propagation de la Foi à Rome a été une opération très heureuse.

Le Petit Missionnaire.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr Rémond : **L'Heure d'Obéir.** 224 pages — *Bloud et Gay*, éditeurs. 6 francs.

L'heure d'obéir est pour ainsi dire un manuel, un guide pratique à l'usage de ceux qui veulent non seulement obéir aux ordres de Rome, mais pouvoir encore les défendre contre les hésitants qui les discutent ou les révoltés qui les méprisent. Les fidèles y trouveront la justification de leur obéissance et les arguments nécessaires pour ramener dans le chemin de la vérité catholique ceux que les mauvais bergers auraient réussi à en écarter.

NOTE

Par suite de la disparition récente d'une Maison du Mans, concernant le **Vêtement ecclésiastique,** *nous ne saurions trop particulièrement recommander à ceux de ces messieurs qui seraient, de ce fait, actuellement sans fournisseur attitré, la MAISON DE CONFIANCE*

SÉVENO, FRÈRES

SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

14, rue Billault, 14 - VANNES

PRIX EXCEPTIONNELS. ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

— Réparations de toutes sortes —

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

T. S. F.

UN POSTE A 4 LAMPES, DE LUXE COMPLET

AVEC H. P. « BRUNET » OU « RADIOLAVOX »

A 1.000 FRS

EST UN TOUR DE FORCE JAMAIS ÉGALÉ

VENEZ LE VOIR ET L'ENTENDRE

VOUS EN SEREZ STUPÉFIÉS

« RADIO-ARMOR »

26, rue Saint-Guillaume, **SAINT-BRIEUC.** — Tél. 5.65.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOTE

Messieurs les Ecclésiastiques ont tout intérêt à se faire servir pour **tous vêtements et articles** chez

Laurent BOURLÈS

Tailleur du Grand Séminaire

—« *38, Place Saint-Corentin, 38 — QUIMPER* »—

Il se tient à leur entière disposition pour toutes les réparations, le nettoyage et la teinture.

A égalité de marchandise prix défiant toute concurrence.

Envoi d'échantillons sur demande.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.

BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 J.

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

FERME LAITERIE AVEC
10 HECT. DE PATURAGE CLOS

Près de Paris, pour cause de décès, voulant me retirer des affaires, JE CEDERAI ma ferme avec 15 vaches dont 7 pleines, 1 très bon cheval et tout le matériel de la ferme. Grande installation permettant de pouvoir s'agrandir, PAVILLON de Maître avec 5 grandes pièces de logement, eau, gaz, élect. dans toute la Ferme ; jardin potager ; les vaches vont en pâture. Tout le lait vendu d'avance et pris à la Ferme même au prix de 1,80 le litre. Je ferai le bail que l'on voudra au gré de l'acheteur seul. *AFFAIRE RARE.* A traiter avec 65.000 francs sur prix à débattre. Pour traiter, s'adresser à M. MAIGNIAUX, 106, boulevard Jourdan, PARIS (XIVme). Joindre timbre pour la réponse, renseignements gratuits.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

43e ANNÉE. Vendredi 9 Mars 1928. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 11. — 3e de Carême. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Grégoire, Pape.
Lundi, 12. — Saint Pol de Léon, Evêque. Double majeur. Blanc.
Mardi, 13. — De la férie. Violet.
Mercredi, 14. — De la férie. Violet.
Jeudi, 15. — De la férie. Violet.
Vendredi, 16, — De la férie. Violet.
Samedi, 17. — S. Patricien, Evêque. Double. Blanc.
Dimanche, 18 Mars. — 4e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lannéanou.	du 11 au 12 Mars.
Saint-Joseph du Pilier-Rouge	du 13 au 17 —
Beuzec-Conq	le 18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon « sur les conséquences du principe Communiste et du principe Nationaliste ».

(Suite et fin.)

Une des fonctions de l'État est de présider à la vie économique de la nation. Législateur et juge, il assure l'exécution des contrats qui permettent à chacun de garder ce qui est à lui et de percevoir ce qui lui est dû. Il a le droit de faire contribuer les ressources individuelles ou collectives au bon fonctionnement des services publics. Quelques-uns croient même qu'il peut se réserver certains monopoles, quand il est bien avéré que sa gestion est la plus rationnelle et la plus fructueuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Etat-Dieu va plus loin. Il se regardera comme ayant un domaine absolu sur tous les biens que détiennent les groupements et les particuliers. Il se trouvera des légistes pour lui insinuer qu'il n'a qu'un geste à faire ou qu'un mot à dire pour mettre légitimement toutes les fortunes, privées ou collectives, à la disposition de la nation. Il se laissera facilement persuader qu'il a le pouvoir de faire les prélèvements les plus onéreux sur toutes les formes de la richesse, et que son droit de graduer les impôts n'a d'autres limites que celles de ses besoins. Ne le verra-t-on pas, en certaines circonstances, faire des lois d'exception, auxquelles il sait bien qu'une catégorie de citoyens ne pourra pas se soumettre en conscience, afin de pouvoir dépouiller plus aisément, à l'abri de la légalité, ceux dont il aura escompté la désobéissance !

L'État ne peut pas se désintéresser de la famille. La bonne constitution de la famille est une des grandes forces de l'État. Qu'il se préoccupe des conséquences civiles du contrat matrimonial, rien de plus légitime, rien de plus nécessaire. Mais, entre chrétiens, le mariage est un sacrement en même temps qu'un contrat, et la loi divine a réglé que, pour les baptisés, le contrat matrimonial n'est valide que s'il est élevé à la dignité de sacrement. Elle veut également que le mariage une fois validement contracté ne puisse être rompu que par la mort.

L'État-Dieu entendra réglementer le contrat matrimonial entre chrétiens sans aucune intervention de l'Église et à l'exclusion de toute loi divine. Il permettra le divorce, il le favorisera même, et aux personnes qui auront divorcé il accordera le droit de convoler à de nouvelles unions, de faire de nouveaux contrats matrimoniaux auxquels la loi divine et la loi ecclésiastique ne reconnaissent aucune validité, — séparant ainsi ceux qui doivent rester unis, unissant ceux qui doivent rester séparés.

L'État-Dieu se substituera aux parents dans la question capitale de l'éducation. Il ne lui suffira pas de les aider dans leur indigence et leur faiblesse, de les suppléer en cas de défaillance : il les supplantera. Il ne se bornera pas à exiger que dans les écoles on observe les lois de l'hygiène, de la moralité et de la compétence, ce qui est son droit, car il a à se soucier de l'enfant qui sera le citoyen de demain ; mais il rejettera toute ingérence religieuse de la famille et toute ingérence de l'Eglise qui a pourtant à se soucier du petit baptisé qu'elle a fait

enfant de Dieu et qui est candidat à la vie éternelle. Il voudra avoir ses écoles, et c'est peut-être encore son droit ; mais il voudra de plus que toutes les écoles soient à lui, qu'il n'y ait que lui à tenir école : et il rêvera, avec les immenses ressources et les formidables moyens de pression dont il dispose, de jeter tous les enfants de la Nation dans cette école unique, où ils seront formés à son image, frappés de son estampille, en dehors de toute influence religieuse, trop souvent dans la haine même du catholicisme, et plus souvent encore en dehors de toute éducation morale.

Les diverses attitudes que l'Etat-Dieu prend vis-à-vis de la religion viennent également de l'idée qu'il se fait de sa transcendance.

Tantôt, avec une arrogance qui se dissimule mal sous les dehors d'une prétendue neutralité confessionnelle, il affecte de l'ignorer. Qu'il y ait un Dieu fondateur et père de la société, de qui seul l'Etat tient l'autorité qu'il exerce, qui aurait donc droit que la nation lui rendît des hommages publics et officiels : que le Fils de Dieu se soit fait homme, que cet Homme-Dieu soit souverain de la terre entière par droit de naissance et par droit de conquête, et que tous les peuples aient à le reconnaître comme Roi : que l'Eglise soit une société divine à laquelle chaque Etat doit s'unir pour guider plus sûrement l'homme dont la destinée terrestre est subordonnée à la destinée éternelle, — l'Etat-Dieu dédaigne de le savoir. Le seul culte qu'il patronne, c'est le sien. Le seul autel qui l'intéresse, est celui où il reçoit les hommages et les adorations de ses fidèles.

Tantôt il veut avoir une religion à lui. Il consent à ne pas la créer de toutes pièces. Il s'accommode de la religion chrétienne, après l'avoir démarquée et domestiquée. L'Eglise sera un service public, qui dépendra de l'Etat comme les autres services de la nation. L'Etat a toute liberté pour défaire et refaire sa constitution, sa morale, son dogme, et jusqu'à sa liturgie. Et quand il s'est donné ainsi une religion à sa guise, il arrive qu'il oblige à lui prêter serment de fidélité, se réservant de punir comme traîtres à la patrie ceux qui oseraient lui résister. Et, tandis que l'Eglise de Jésus-Christ est faite pour tous les peuples, la religion que l'Etat a forgée est tellement nationale, tellement attachée à l'être même de la nation, qu'on regardera comme étrangers, comme ennemis même, ceux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui l'abandonnent pour embrasser la religion qu'ils ont reconnue comme la seule véritable.

Tantôt, enfin, l'Etat-Dieu se montre si jaloux de ses attributs, il confond si aveuglément l'ordre temporel et l'ordre spirituel, le domaine des choses humaines et celui des choses divines, qu'il interdit à ses ressortissants de communiquer librement avec le Pape, Chef de l'Eglise et Vicaire de Jésus-Christ, et qu'il dénonce à la vindicte de la nation ceux qui vont chercher à Rome les directives de leur vie religieuse, en les accusant d'aller, contre les intérêts de leur pays, demander leur mot d'ordre à un chef de nationalité étrangère.

Et ainsi le système qui place la patrie au-dessus de tout, même de la religion, risque de déplacer son centre de gravité, la fait vaciller sur ses bases, tout comme celui qui veut la bouleverser de fond en comble. Tous les deux, ils renversent, au détriment du pays, les principes intangibles d'ordre naturel et d'ordre surnaturel dont l'Eglise est la gardienne incorruptible : et en acheminant l'homme vers un idéal contre nature, tous les deux le détournent violemment de la voie ouverte par Jésus, qui seule conduit à la béatitude éternelle.

VI. — Nos très chers Frères, voilà des vérités et des faits sur lesquels Nous devions vous inviter à réfléchir.

Dans quelques semaines, vous serez appelés à exercer une fonction de la souveraineté nationale, à choisir les hommes qui vous paraîtront les plus qualifiés pour traiter en votre nom les affaires du pays. Vous vous prononcerez vous-mêmes par votre choix sur l'avenir que vous souhaitez à la France.

Cet avenir, n'en doutez pas, dépendra en grande partie de la manière dont les nouveaux élus régleront les questions intéressant la liberté des catholiques.

L'Eglise a deux genres d'adversaires.

Les uns vous diront : L'Eglise et l'Etat sont des étrangers l'un pour l'autre : que l'Eglise ne vienne plus réclamer à l'Etat des libertés qui sont contraires à l'esprit laïque. — Catholiques, vous vous rappellerez que, si l'Eglise et la Nation sont deux sociétés distinctes, elles ne sauraient demeurer étrangères l'une à l'autre, et que en fait, dans les questions vitales, comme celles de la *loi*, de la *propriété*, du *mariage*, de l'*éducation*, leurs intérêts à tous deux sont si intimement mêlés qu'ils sont inséparables : et vous conclurez qu'elles ont à régler ces questions d'un commun accord, dans une harmonie parfaite, dans un respect réciproque des droits de chacune d'elles.

D'autres iront plus loin et vous diront : L'Eglise est l'ennemie de la société future : il faut qu'elle disparaisse. — Catholiques, vous saurez que Dieu, étant l'auteur de la société religieuse comme de la société civile, n'a pu leur donner des fins opposées, des intérêts contraires. Il n'a pas fait l'Eglise et l'Etat pour se combattre, mais pour collaborer harmonieusement comme l'âme et le corps. La meilleure sauvegarde du corps, c'est l'âme. La plus sûre gardienne de la cité, c'est l'Eglise. Les coups qui frappent l'Eglise blessent la Patrie. Tout ce qui affaiblit l'Eglise affaiblit la Patrie elle-même. Le vrai citoyen, le vrai mandataire du peuple chrétien, digne de gérer les intérêts de ses commettants, c'est celui qui, dans la connaissance de ses devoirs et la sincérité de ses convictions, sait concilier, en dépit des divergences apparentes, les droits de l'Eglise et de l'Etat, les intérêts de la Religion et de la Patrie.

Quelle est la puissance qui, à l'heure actuelle comme dans les siècles anciens, peut le plus efficacement aider les hommes d'ordre à sauver le pays ? C'est l'Eglise. Mais, pour exercer toute son action bienfaisante, elle a besoin des libertés que des lois injustes lui ont ravies.

Ces lois injustes sont aussi nuisibles au point de vue social qu'au point de vue religieux, et elles ont été votées par ceux qui mettent l'Etat au-dessus de tout comme par ceux qui veulent détruire l'Etat. La haine commune de l'Eglise les a rendues complices du même crime.

Aujourd'hui, les hommes qui sentent l'Etat ébranlé sur ses bases, gêné dans ses finances, menacé par des énergumènes, compromis par des politiciens sans caractère, crient au secours.

Nous n'avons pas attendu leur appel pour soutenir la Patrie en sacrifiant à l'intérêt national tout ce que la conscience permet de sacrifier.

Mais que pouvons-nous faire si l'on continue à nous lier les bras, à empêcher le recrutement de nos Congrégations religieuses, à nous priver de leurs services scolaires, à refuser aux écoles chrétiennes le concours financier que la Nation leur doit, à maintenir la loi immorale du divorce, et, il faut bien le dire, à favoriser l'incrédulité dans les écoles publiques en même temps que la démoralisation dans les villes et les campagnes ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Si l'Etat avait le sens exact de son devoir et des besoins de l'âme populaire, il détruirait de ses propres mains le réseau de lois tyranniques qui paralyse les forces morales de la Nation.

Puisqu'il ne le fait pas de lui-même, c'est aux électeurs à l'y contraindre : l'œuvre se fera lentement, sûrement, pourvu que l'union se maintienne entre les catholiques et que leur action ne se ralentisse pas.

Vos prières à tous doivent tendre au même but, Nos très chers Frères, et à ceux qui prient comme à ceux qui agissent, Nous osons appliquer un ordre du jour fameux :

L'Eglise et la Patrie comptent que chaque catholique, au poste où il est placé, fera son devoir jusqu'au bout sous le regard de Dieu et de sa conscience.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Carval, ancien recteur de Plogonnec, décédé à la Maison de retraite de Keraudren, le 5 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe Dimanche du Carême, 11 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle.

A la cathédrale, quête pour l'œuvre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Mardi et jeudi : sermon français à la cathédrale, à 8 heures du soir.
Mercredi : sermon breton, à la chapelle, à la même heure.
Vendredi : à la cathédrale, Chemin de la Croix.

— Église de Saint-Mathieu. — *IIIe Dimanche du Carême (11 Mars) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, ouverture de la retraite pascale bretonne, prêchée par M. Fr. Guivarc'h, vicaire à Ploudaniel. Sermon, tous les soirs à 8 heures, du dimanche au vendredi inclus.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Mars :* Le progrès du culte de Saint Joseph. — Depuis que saint Joseph a été proclamé par Pie XI patron de l'Eglise universelle, son culte, longtemps ignoré, a grandement progressé. Pie XI nous demande de prier pour qu'il progresse encore. En ce mois, qui lui est consacré, prions pour que les chrétiens honorent et imitent en saint Joseph le saint, l'homme de devoir, l'époux, le père, et l'ouvrier

qui mérite d'être au-dessous de Marie et du Verbe incarné « l'ombre du Père Eternel ».

Lire le développement de cette intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire : Le développement des séminaires en vue de la formation d'un clergé indigène nombreux et saint.

Avis de service. — Un grand service d'octave sera chanté à Plogonnec, *le jeudi 15 Mars, à 10 heures*, pour M. le chanoine Carval.

Saint-Ségal. — On recommande aux prières des fidèles le retour de Mission qui aura lieu à Saint-Ségal, *du 18 au 25 Mars*, sous la présidence de M. Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin.

Succès universitaires. — M. Poupon, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, et M. Hervé Tanguy, professeur au Collège de Saint-Pol de Léon, viennent d'obtenir, tous deux avec la mention Bien, devant la Faculté de Poitiers, le quatrième et dernier certificat qui leur confère le diplôme de licence d'enseignement (section Philosophie). Nos sincères félicitations.

Congrès de Jeunesse Catholique Paysanne. — Le 25 Mars aura lieu, à Saint-Renan, un 1er Congrès de Jeunesse catholique paysanne, puis le 10 Avril, mardi de Pâques, un congrès semblable à Plouvorn.

Nous avons l'espoir que non seulement les paroisses qui possèdent des groupes, mais aussi les autres, nous enverront leurs jeunes gens.

Nous y parlerons de la manière de fonder et de faire vivre un groupe de sa liaison avec la L. D. A. C., puis une question rurale qui sera traitée par Mr Hyacinthe Belbéoc'h, ingénieur agronome, ancien professeur à l'école du Nivot.

A Saint-Renan, nous parlerons de « *la crise de la famille rurale* », et pour les jeunes gens des bourgs, on traitera, dans une salle à part, « *des difficultés et des avantages de l'artisanat rural* ».

A Plouvorn, nous parlerons de « *l'Enseignement agricole à l'école et après l'école* ».

Adresser au plus tôt les adhésions pour les séances d'étude et pour le banquet, à M. Milin, vicaire à Saint-Renan, et à M. Martin, vicaire à Plouvorn.

La carte de congressiste, donnant droit à toutes les séances, 1 fr. La carte de banquet : 10 fr.

Hâtez-vous, les places dont nous disposons sont réduites, et ceux qui n'auront pas pris leur carte d'avance risquent de ne pas trouver de place.

Quimperlé. — **Retraite de Conscrits.** — La retraite annuelle pour les Conscrits de l'archiprêtré (1er et 2e contingents) s'ouvre à la chapelle de la Retraite de Quimperlé le lundi 19 Mars,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à 6 heures du soir, pour se terminer le vendredi suivant par la Communion pascale (autorisation spéciale de Monseigneur l'Evêque).

Pension : 40 fr. tout compris, sauf le beurre dont chacun devra apporter provision.

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 26 Février au 3 Mars*. — 26 paroisses, 77 retraitantes : Plougoulm, 14; Plougnerneau, 10; Plouider, 9; Plouescat, 7; Lanhouarneau, 5; Plouvien, 4; Milizac, 3; Plabennec, Ploudaniel, Plounéventer, Plouvorn, Saint-Thonan et Tréflez, 2; Brélès, Cléder, Coat-Méal, Guipavas, Kerlouan, Kernilis, Kersaint-Plabennec, La Martyre, Loc-Maria-Plouzané, Plougnin, Saint-Derrien, Saint-Méen et Trégarantec, 1.

Nécrologie. — M. GOURIOU Odilon, *Recteur de Landunvez.* — La nouvelle de la mort prématurée de M. Odilon Gouriou, recteur de Landunvez, est venue douloureusement surprendre et affecter les nombreux confrères qui connaissaient et appréciaient cet excellent prêtre. Il avait à peine dépassé la soixantaine, et, solidement charpenté comme il l'était, il semblait appelé à vivre encore de nombreuses années. Sans doute, une première atteinte du mal qui, cette fois, l'a brusquement emporté, avait déjà fait brèche dans sa robuste constitution. Mais les forces avec la santé étaient revenues peu à peu, et le mieux était devenu si sensible, surtout depuis son arrivée à Landunvez, que le zélé Recteur s'en réjouissait doublement : en raison du bien qu'il pouvait faire dans sa nouvelle paroisse et aussi parce qu'il pourrait s'adonner de nouveau au ministère de la prédication dans les adorations, missions et retraites, ministère pour lequel il avait une prédilection marquée. C'est ainsi qu'il y a quinze jours à peine, il se dépensait sans compter à l'Adoration de Plourin-Ploudalmézeau, et ces journées pourtant bien fatigantes furent pour lui d'un bon augure, car il en avait supporté le poids sans fatigue apparente. Et quatre jours plus tard, en pleine vigueur recouvrée, le mal, cette fois sans remède, le terrassa pour de bon ! Sans croire que son état fût désespéré, cependant le bon Recteur jugea qu'il était gravement atteint, et son premier souci fut d'appeler son vicaire et de lui faire diverses communications pour parer aux éventualités... Trois jours plus tard, quand, devant l'inefficacité symptomatique des remèdes humains, son confesseur lui suggéra qu'il était temps de recevoir l'Extrême-Onction, M. Gouriou eut un moment d'étonnement : il souffrait beaucoup, mais ne se voyait pas mourant. Il acquiesça d'ailleurs à la pieuse sollicitation et c'est avec les sentiments d'une résignation toute chrétienne et d'une foi très vive qu'il reçut les derniers sacrements, en s'associant aux prières de la Sainte Liturgie que si souvent il récita au chevet des mourants... Trois heures plus tard, après une brève agonie, il expirait en pleine connaissance en se remettant entre les mains du Dieu de miséricorde dont il fut le fidèle ministre.

M. Odilon Gouriou naquit à Lannilis en 1867, dans une de ces familles, nombreuses encore chez nous, grâce à Dieu, où la foi

demeure le flambeau qui éclaire et vivifie toute vie nouvelle en la dirigeant d'une façon sûre de la manière voulue par Dieu. Et quel honneur pour ces familles lorsque la divine Providence daigne choisir quelqu'un dans leur sein pour en faire son ministre !... Ce fut avec ces dispositions d'âme que les parents de M. Gouriou accueillirent leur enfant quand il leur confia son désir d'être prêtre. Le jeune Odilon avait été un enfant régulier et pieux, d'une intelligence éveillée et prompte, à l'école et au catéchisme de sa paroisse : tel il fut, étudiant au collège de Lesneven où il fit ses études secondaires. Il se classa toujours aux premiers rangs et toujours aussi se fit remarquer par sa régularité ponctuelle. Au Grand Séminaire de Quimper, il fut encore et plus que jamais l'homme de la règle, et ses condisciples d'alors n'ont pas oublié la gravité qui présidait chez lui aux moindres actes de sa vie de séminariste. Cette gravité, qui, à mesure qu'il avancera en âge, se fera plus souriante, le suivra dans les divers postes où la Providence l'enverra dans la suite. Il est fait prêtre en 1891 et est nommé professeur au collège Bon-Secours de Brest : il y reste fort peu de temps. Peu après, il devient vicaire à Saint-Michel de Quimperlé. Ce n'est pas pour longtemps non plus ! et c'est à Saint-Martin de Brest que s'écoulera la plus longue partie de son temps de vicariat, jusqu'à sa nomination de recteur à Cast en 1912. Vicaire modèle, il s'y dévoua avec la même bonne volonté surnaturalisée à toutes les œuvres confiées à ses soins. Il fut un maître de conférences hors de pair pour le catéchisme de persévérance des jeunes filles. Et quand, plus tard, il devint le « Père » de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François, il en accrut considérablement le nombre des membres et ranima la flamme de leur charitable activité. Toujours à son devoir, toujours prêt quand on l'appelait au confessionnal ou près des malades, jamais non plus il ne refusait de porter la parole en chaire. Orateur plus solide que brillant, il apportait le plus grand soin à la préparation de ses sermons. Lectures, longues heures de réflexion, effort de composition, il ne négligeait rien pour donner à la parole de Dieu toute sa force de pénétration et de conviction.

En 1912, il était appelé à remplacer à Cast un vénérable prêtre qui avait, je crois, passé cinquante ans de sa vie dans la paroisse ! A la longue, des habitudes étaient nées, des coutumes s'étaient introduites qui pouvaient nuire au bien religieux de la paroisse. Un redressement s'imposait. M. Gouriou sut se montrer à hauteur de sa tâche et durant les quatorze années qu'il passa à la tête de cette paroisse, il lutta en bon Pasteur pour rénover la vie paroissiale et combattre les divers abus qui en menaçaient le développement. Il y fut seul pendant la guerre et se dépensa sans compter. Il y usa les forces d'un tempérament robuste, et il souffrit aussi de se voir parfois incompris, alors que toutes ses initiatives allaient généreusement au bien de tous.

Sa santé, compromise aux derniers temps de son séjour à Cast, semblait s'être raffermie depuis sa nomination à Landunvez qui le ramenait près de son pays natal. Il espérait qu'elle se remettrait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tout à fait, et, il s'en réjouissait parce qu'il pourrait encore travailler pour le bon Dieu et acquérir quelques mérites de plus au moment de se présenter devant le Souverain Juge. Car ce prêtre très digne, très consciencieux avait une crainte très respectueuse des jugements de Dieu... Et la mort est venue plus tôt qu'il ne pensait ! Mais elle ne l'a pas pris à l'improviste ! Et avec le « Fiat » de l'acceptation chrétienne et sacerdotale qui déjà pèse d'un bon poids dans les balances de la justice éternelle, le bon serviteur a pu aussi présenter au Seigneur le travail de toute une vie consacrée à sa gloire et au salut des âmes. Qu'il repose en paix !

QUIMPER. — **Conférence de Monseigneur l'Evêque sur Mgr Freppel.** — Jeudi soir, à la salle Jeanne-d'Arc, devait avoir lieu une conférence de M. Marcel Boulenger, organisée par la Société des Conférences de Cornouailles. Un accident empêcha au dernier moment l'arrivée de l'orateur. Le Comité demanda à l'Evêque de vouloir bien le remplacer. Sa Grandeur s'y prêta très aimablement et, pendant plus d'une heure, tint son auditoire sous le charme en lui parlant de Mgr Freppel.

Mgr Duparc louant Mgr Freppel : l'illustre mort a dû se recueillir pour écouter. Qui pouvait mieux comprendre son grand cœur d'évêque, de défenseur des droits de Dieu, de patriote ? Qui pouvait mieux goûter son éloquence ? Et pour en parler, quel autre orateur y eût pu apporter cette connaissance de l'homme et de son époque, cette parole aussi facile qu'harmonieuse et aussi élégante qu'apostolique, et cette flamme chaleureuse qui donne aux nobles idées un pouvoir de séduction auquel on ne saurait échapper ?

L'éminent conférencier campe dès ses premiers mots son personnage. Tout en lui, au physique et au moral, sent l'être de volonté et le lutteur. Il a des ambitions, surtout celle de servir la vérité, mais rien de médiocre ne s'y mêle. L'Evêque le suit dans ses années de préparation et, rapidement, nous mène au pied de sa chaire de la Sorbonne où, pendant treize ans, exposant la doctrine des Pères de l'Eglise, l'abbé Freppel se fera du témoignage et des leçons de ces maîtres une arme de toute première actualité et de la meilleure trempe contre les erreurs modernes, qui ne sont jamais, observe l'Evêque, que des rééditions à peine démarquées d'erreurs anciennes. Certes, ce cours de la Sorbonne a maintenant vieilli sur plus d'un point, du fait surtout de découvertes scientifiques qu'on ne prévoyait pas il y a 70 ans, mais il suffirait d'en refondre certaines parties pour en faire encore une œuvre d'apologétique puissante pour notre temps.

En 1863, paraissait la *Vie de Jésus*, de Renan. Ce mauvais roman, que l'incrédulité d'alors porta aux nues, fit un énorme scandale. L'abbé Freppel répondit par son *Examen critique*, réfutation impitoyable du livre et condamnation parfois cruellement ironique de l'auteur.

En 1869, il est au concile du Vatican comme consulteur. Il y reçoit de l'Empereur sa nomination à l'évêché d'Angers. Il prend

possession de son siège, l'année suivante, le concile interrompu, mais c'est pour faire la guerre qui vient d'éclater. Tout son zèle est tendu vers les armées en campagne. Et ce sera quand le traité de Francfort aura consacré nos défaites, la vibrante protestation à Guillaume Ier contre l'annexion des deux provinces.

Mgr Duparc expose ensuite l'action pastorale et universitaire de l'Evêque d'Angers : ses œuvres oratoires qui amènent le conférencier à un parallèle saisissant entre Mgr Freppel et Mgr Pie ; sa création de l'Université d'Angers, modeste alors et assurément peu comparable à ses rivales de Cambridge et d'Oxford, mais aujourd'hui en plein développement et en plein succès.

Ce qui devait évidemment le plus intéresser l'éminent conférencier, et ce qui devait davantage passionner l'auditoire, c'était l'Evêque-député, et député du Finistère. Ce que Mgr Freppel porte à la tribune ce n'est pas un programme de parti politique, il n'était inféodé à aucun, ce sont les revendications des droits de Dieu et de l'Eglise, à la façon des Dupanloup et des Parisis, mais avec des moyens mieux adaptés. Aucune atteinte n'y est porté contre ces droits, aucune parole blessante n'y est proférée contre sa foi, que l'Evêque ne proteste et ne réponde sur le coup, sans souci des clameurs hostiles qui l'accueillent et qui ne lassent pas son courage et sa double obstination d'Alsacien et de Breton. Son patriotisme est aussi en éveil que sa foi d'Evêque. On le vit sur la question du Tonkin ne pas hésiter à se séparer de ses amis pour appuyer Ferry, qui avait là-bas engagé notre drapeau. Il aborde les problèmes sociaux avec la même générosité de cœur et d'esprit. M. de Mun n'eut pas de meilleur collaborateur dans ses efforts en faveur d'une législation ouvrière plus respectueuse de la santé, de la vieillesse, de la personnalité des travailleurs.

Tel il fut à la Chambre. Parmi ses électeurs, il jouissait d'une autorité considérable. Les paysans léonards étaient fiers de lui, heureux de le voir et de l'entendre, ravis de lui serrer la main. Il avait leur âme et leur cœur. On le vit bien en cette journée du couronnement de Notre-Dame du Folgoët, le 8 Septembre 1888, quand parlant devant 80.000 hommes, il leur fit vivre un poème magnifique en l'honneur de Notre-Dame.

Quelles étaient ses convictions politiques ? Mgr Freppel avait gardé toute sa confiance dans la monarchie traditionnelle. Pourtant, à Rome, le mouvement du Ralliement se préparait. Mgr Freppel fit tous ses efforts pour l'enrayer. Il plaida longuement devant Léon XIII pour le détourner de ses projets. On sait qu'il n'y réussit pas. Mais il n'eut pas la douleur de voir désavouer sa fidélité au régime abandonné. Quand parut la lettre de Léon XIII, Mgr Freppel avait rendu sa grande âme à Dieu.

On lui a élevé deux statues, l'une au Folgoët, l'autre à Angers. Son cœur est à Obernai. Et Mgr Duparc, en terminant, rappelle avec une émotion que partage toute la salle, l'heure où, à Angers, il eut à parler de ce cœur, si grand, si riche, qu'il croyait n'en pouvoir épuiser ni les trésors de foi, de générosité, de patriotisme,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de science, ni les grands sujets et les grandes causes pour lesquels ce cœur avait battu.

Par les longs applaudissements qui saluèrent cette péroraison, l'auditoire montra très éloquemment à son tour combien il appréciait l'honneur et le plaisir que venait de lui faire Sa Grandeur.

— **La conférence de l'abbé Berger.** — La grande salle du Lykès était pleine, dimanche soir, pour entendre M. l'abbé Berger. Le chiffre des assistants, dont beaucoup ont dû rester debout, ne paraît pas être bien éloigné de 1 500. Mgr Duparc préside. En quelques mots, Sa Grandeur présente l'orateur comme un apôtre qui s'est voué à la rude tâche qu'est la guerre aux corrupteurs, aux pornographes, à tous ceux qui sèment la démoralisation et s'attaquent principalement aux jeunes gens et aux enfants, plus vulnérables que les personnes d'âge mûr. Aux côtés de l'abbé Bethléem, il navigue contre vents et marées et dans cette lutte devant laquelle l'Etat et bien des citoyens restent indifférents, ils ont besoin du concours de tous les honnêtes gens.

Les premiers mots de l'abbé Berger sont pour dire sa gratitude à Monseigneur, à M. l'abbé Le Gall, directeur diocésain de l'œuvre de la Bonne Presse et organisateur de sa tournée dans le département, au public qui, depuis sept mois, à raison de 28 conférences par mois, ne lui a jamais marchandé sa sympathie et à la Presse qui, pour cette question intéressant l'âme nationale française, lui a fait un confraternel accueil.

Il entre ensuite dans le vif de son sujet. « Pour ou contre l'abbé Bethléem : il s'agit de prendre définitivement parti non pour ou contre un homme mais pour ou contre un fait. » L'immoralité n'est plus seulement une défaillance de la conduite privée : elle est devenue un véritable fléau social. Le souci de la préservation morale de l'enfance et de la jeunesse est le premier devoir d'un grand pays qui veut vivre. Le vice tient désormais boutique ouverte sur la rue... Le Parlement, les parquets, l'opinion, personne ne bouge et nous sommes sur une pente : ce sont encore les prêtres de France qui viennent au secours de cette grande réalité : la Patrie.

Comment la France en est-elle arrivée là ? Depuis 50 ans, par le journal, par le livre et par le théâtre on a nourri le public de toute une littérature passionnelle et morbide qui s'adresse à la sensibilité. Cette école d'exacerbation de la passion s'est attaquée à la femme parce que l'émotivité de celle-ci est plus délicate et parce que « c'est sur les genoux de la femme que grandit l'humanité ». Cet énervement continuel de la sensibilité a amené le triomphe de la bête. Les industriels de la pornographie portent atteinte à l'amour et à la femme. Du premier qui est un sentiment plein de noblesse ils ont fait un roi indépendant et émancipé qui est bien vite devenu une pauvre et misérable loque. La femme, dont la fonction est la maternité, n'existe pas chez eux : la don Juane, la garçonne, l'ont remplacée, et ce serait bientôt la fin de notre race, *Finis Galliæ*, si certains Français et parmi eux des prêtres, « plus Français que d'autres peut-être parce que prêtres », ne s'étaient décidés à lutter pour la sauvegarder de ces attaques.

M. l'abbé Berger montre par le détail, le travail qu'accomplit l'œuvre que dirige l'abbé Bethléem et parlant de la *Revue des Lectures*, qu'on a pu appeler la première revue de France, il fait appel à la générosité de tous car il faut des fonds pour lutter contre les officines malsaines dont les trois principales sont les maisons Briffaut, Offenstadt et Le Flaoutter.

Pendant un court moment de repos que prend l'orateur, la quête se fait avec fruit.

Dans la deuxième partie de sa conférence, l'abbé Berger indique clairement les objectifs et les moyens de lutte.

La pornographie s'étale dans certains théâtres de la capitale qui, non contents d'atteindre aussi le provincial quand il vient à Paris, organisent pour lui des tournées. Certains magazines (le conférencier cite 22 titres) présentent la pornographie la plus grossière à chacun de leurs feuillets. Et cependant une loi de 1882 « interdit les publications obscènes, contraires aux bonnes mœurs ».

Il faut faire appel aux Parquets et les obliger à appliquer la loi en faisant admettre que ce qui est obscène est « ce que les pères et les mères déclarent ne pas vouloir à leur foyer ».

Sur le terrain administratif, les maires ont plein pouvoir ; ils ont le devoir de maintenir l'ordre, donc l'hygiène sociale. M. Herriot leur a d'ailleurs lui-même montré le chemin en interdissant, en Décembre 1926, la vente de certaines publications dans la ville dont il est maire.

L'action individuelle peut également être efficace : les bureaux de tabacs et les bibliothèques des gares concédées à la Maison Hachette n'ont pas le droit de vendre de la librairie pornographique, par suite du cahier des charges qui leur est imposé et qu'ils ont signé. Il ne faut pas craindre de critiquer, de dénoncer, et l'action directe, si elle est illégale, peut, dans certains cas, être excellente pour alerter l'opinion publique. L'abbé Berger rapporte avec humour les interventions de l'abbé Bethléem déchirant des revues licencieuses sur les kiosques des boulevards et les procès qui en furent la conséquence.

Il termine par un vibrant appel :

« On pourra accumuler devant nous les obstacles, on pourra nous battre peut-être quelquefois, mais personne ni rien ne pourra nous abattre. Nous comptons sur la Providence qui intervient toujours au moment des crises nationales pour faire naître le moyen de salut ».

Monseigneur remercie le conférencier. « S'il est vrai, dit-il, que les peuples meurent dans la pourriture plus que dans le sang, nous croyons que la France renaîtra puisqu'il y a des vaillants comme vous ».

Sa Grandeur souhaite qu'à Quimper un comité se fonde au sein de l'association catholique des chefs de famille ou aux côtés de celle-ci. Beaucoup d'hommes voudront travailler à ce nettoyage, suppléant en cela le gouvernement qui, s'il lutte contre l'empoisonnement des corps, ne se soucie peu de celui des âmes.

Nous n'avons pu donner qu'un pâle exposé de cette conférence

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de M. l'abbé Berger que les applaudissements et les acclamations hachèrent fréquemment. Sa tournée dans le diocèse continue ; nous ne saurions trop conseiller à tous les honnêtes gens de l'aller entendre ; ils en rapporteront, comme les 1.500 Quimpérois qui, dimanche, furent ses auditeurs, un souvenir mémorable et leur sympathie agissante ira tout naturellement vers ces deux prêtres, l'abbé Bethléem et l'abbé Berger, qui, dénonçant le péril qui menace la France, s'y attaquent avec courage et foi.

J. B.

— **Conférence du Père Leseur.** — Invité par la Ligue Patriotique des Françaises, le P. Leseur donnera, *salle Jeanne-d'Arc, une conférence sur E. Leseur,* aujourd'hui vendredi 9 Mars, à 8 h. 30.

Plusieurs connaissent le « *Journal* et *les Pensées de chaque jour* », d'Elisabeth Leseur. C'est dans la lecture de ce journal, après la mort de sa femme, que l'*éminent homme de lettres,* jusqu'alors *libre-penseur*, trouva, avec sa conversion, la vocation religieuse.

Devenu Frère-Prêcheur, dans l'ordre des Dominicains, le P. Leseur ne cesse de travailler à la conquête des âmes, guidé par l'esprit de son admirable compagne, dont la vie fut un long exemple de vertu chrétienne et de parfaite abnégation.

Nous espérons que cette conférence, unique en son genre, et qui sera présidée par Monseigneur, sera bien accueillie de tous, et amènera salle Jeanne-d'Arc un public nombreux et sympathique.

Il est bien entendu que les Messieurs y seront admis au même titre que les Dames.

On trouve des cartes chez MM. Le Goaziou et Guivarch, libraires : première, 5 fr. ; seconde, 3 fr.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris. — *La Vocation Catholique de la France et sa fidélité au Saint Siège à travers les âges,* par S. G. Mgr Baudrillart, de l'Académie Française.

Première Conférence (26 Février) : La Cité chrétienne, la monarchie spirituelle et la Gaule, des origines à Charlemagne..

Le Recteur de l'Institut Catholique de Paris, l'historien renommé, l'académicien illustre, Mgr Baudrillart, occupant la chaire de Notre-Dame après des orateurs de grand renom mais si différents, devait piquer la curiosité religieuse et attirer les fidèles.

Les fidèles, en effet, sont venus en foule et la Vieille Métropole a connu la même affluence qu'aux temps du P. Lacordaire et en ces toutes dernières années.

La foule n'a pas été déçue. Elle a suivi avec passion les développements du Conférencier, d'un genre tout nouveau en cette chaire. « De quoi vous parlerai-je ? dit Mgr Baudrillart. Naturellement, de ce que je sais le mieux ». Et c'est en historien qu'il nous transporte à la naissance même de l'Eglise, et à la naissance de la vie nationale de notre pays. En un saisissant raccourci il fait apparaître combien la vie chrétienne de la France a été dès le début dépendante de la Papauté.

On sera heureux de lire le texte de cette belle conférence. Ceux-

là qui l'ont entendue, les sans-filistes, seront les plus désireux, *verba volant*, d'en conserver le souvenir.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences de Mgr Baudrillart sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes » 17, rue Soufflot, Paris (Chèque postal Paris 525-32). Prix de l'abonnement : 10 fr. franco. Vente au fascicule dans toutes les librairies.

ELY-LABASTIRE

—« 53 & 50, rue Jean-Macé -:- BREST »—

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE
ET BRONZES D'ÉGLISE

La meilleure qualité — Prix les plus bas

: : Réparations et Transformations : :

Actuellement bannières sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus
Grande taille depuis **975 fr.**, franco.

R. C. Brest N° 20. — Téléphone 4.27.

NOTE

Messieurs les Ecclésiastiques ont tout intérêt à se faire servir pour **tous vêtements et articles** chez

Laurent BOURLÈS

Tailleur du Grand Séminaire

—« *38, Place Saint-Corentin, 38 — QUIMPER* »—

Il se tient à leur entière disposition pour toutes les réparations, le nettoyage et la teinture.

A égalité de marchandise prix défiant toute concurrence.

Envoi d'échantillons sur demande.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

— Réparations de toutes sortes —

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

ORNEMENTS D'EGLISES — BRONZE — ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

T.S.F. SANS ANTENNE VOUS ENTENDREZ L'EUROPE AVEC

Un Poste "RADIO-ARMOR"

TYPE LUXE, A 4 LAMPES, COMPLET

1.000 FRS

DÉMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE

SANS ENGAGEMENT

« RADIO-ARMOR »

26, rue Saint-Guillaume, **SAINT-BRIEUC.** — Tél. 5.65.

43e Année. Vendredi 16 Mars 1928. No 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Mars. — 4e de Carême. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Cyrille de Jérusalem.
Vêpres du suivant. avec mémoire du dimanche.
Lundi, 19. — S. JOSEPH, Epoux de la Ste Vierge, Confesseur. Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 20. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 22. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 23. — De la Férie. Violet.
Samedi, 24. — S. Gabriel, Archange. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 25. — Passion.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Beuzec-Conq	du 18 au 22 Mars.
Poullan	du 23 au 25 —
Petit-Séminaire, Pont-Croix	le 25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, relative à l'*Action Française*. — L'Assemblée des Cardinaux et des Archevêques de France, douloureusement indignée de l'attitude d'insoumission dans laquelle les dirigeants et les tenants de l'*Action Française* s'obstinent depuis plus d'un an à l'égard de l'Autorité suprême de l'Eglise, et rappelant les condamnations doctrinales précédemment promulguées,

Proteste unanimement contre les injures et les inventions calomnieuses dont ils poursuivent chaque jour le Saint-Siège et qui atteignent le Vicaire de Jésus-Christ et le plus haut représentant de Dieu sur la terre.

L'Assemblée déplore et condamne hautement leurs paroles, leurs écrits, leurs procédés qui, inspirés par des senti-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ments de rébellion, ont contristé le cœur du Père vénéré de la grande famille chrétienne, scandalisé la France, déconsidéré et compromis la cause qu'ils croient défendre.

L'Assemblée adresse une fois de plus à ces enfants prodigues, toujours aimés, un paternel et suppliant appel ; elle veut toujours espérer que, rentrant en eux-mêmes et comprenant enfin la pensée du Saint-Père, ils redeviendront ce que nous les avons connus, les fils aimants, obéissants et dévoués du Pape et de l'Eglise.

Paris, le 7 Mars 1928.

† Louis-Henri-Joseph, cardinal LUÇON, *archevêque de Reims ;* † Louis, cardinal DUBOIS, *archevêque de Paris ;* † Louis-Joseph, cardinal MAURIN, *archevêque de Lyon ;* † Alexis-Armand, cardinal CHAROST, *archevêque de Rennes ;* † Henri, cardinal BINET, *archevêque de Besançon.*

† Ernest, *archevêque d'Auch ;* † Jean-Victor-Emile, *archevêque de Sens ;* † Albert, *archevêque de Tours ;* † Jean, *archevêque de Cambrai ;* † Dominique, *archevêque de Chambéry ;* † Martin, *archevêque de Bourges ;* † Augustin, *archevêque d'Alger ;* † Pierre-Célestin, *archevêque d'Albi ;* † Maurice, *archevêque d'Aix, Arles et Embrun ;* † Alexis, *archevêque de Carthage ;* † André, *archevêque de Rouen ;* † Gabriel, *archevêque d'Odessus, coadjuteur d'Avignon.*

Etaient absents : S. Em. le cardinal Andrieu, *archevêque de Bordeaux ;* S. G. Mgr Germain, *archevêque de Toulouse.*

II. Persécution Mexicaine. — Nous avons signé, au nom de Notre clergé, une adresse de sympathie adressée par les Cardinaux, Archevêques, Evêques et prêtres de France, au clergé du Mexique persécuté pour la foi.

Nous demandons à Nos prêtres de vouloir bien, s'ils le peuvent, comme témoignage de compassion admirative pour leurs frères éprouvés, Nous transmettre une offrande d'au moins cinq francs, qui sera confiée au Pape, pour qu'il la fasse parvenir par une voie sûre à ses nobles destinataires.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

III. Date de la Première Communion solennelle. — Nous renouvelons la défense d'ouvrir la retraite préparatoire dans les paroisses de Notre diocèse avant le *dimanche 13 Mai*, Ve dimanche après Pâques, à moins d'une autorisation spéciale qu'on devra Nous demander.

Sont seules exceptées de cette règle les paroisses qui auront la Confirmation avant cette date.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Landunvez, M. Drogou, recteur de Lanriec ;

Recteur de Lanriec, M. Leroy, recteur de Saint-Rivoal,

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe dimanche du Carême, 18 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A la messe de 9 h. dite pour les deux Croix-Rouges, allocution de Monseigneur l'Evêque. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 h., sermon français de la station.

Toute la semaine, du lundi au vendredi inclusivement, instruction pour les jeunes filles à 8 h. 15.

Du dimanche au vendredi, sermon breton à la chapelle, à la même heure, par M. Mévellec, vicaire de Penhars.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 7 h. 1/2, Chemin de la Croix.

Dimanche de la Passion : ouverture du Temps Pascal.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *4e dimanche du Carême, 18 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 8 h. du soir, ouverture de la station française par le R. P. Laizé, eudiste.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Retraite des jeunes filles : instructions spéciales le soir, à 8 heures, le lundi, le mercredi et le jeudi. Le matin à 7 heures, le mardi, le mercredi et le vendredi. Les instructions de mardi et vendredi soir sont pour tous les fidèles.

Petite retraite des enfants qui ont déjà communié : instructions à 4 h. 1/4, lundi, mardi et mercredi. Messe de communion, jeudi à 7 heures.

Ordination. — Une ordination comprenant quatre diacres, un sous-diacre et un minoré, aura lieu le samedi de la Passion, 24 Mars, à 8 heures, à la chapelle de l'Evêché.

Nous recommandons les ordinands aux prières des fidèles et particulièrement des communautés religieuses du diocèse.

Missions. — Nous recommandons aux prières des communautés et des fidèles, la mission de Mahalon, *du 22 Mars au 8 Avril*, et celles d'Argol et de Lanrivoaré qui auront lieu *du 12 au 29 Avril.*

Récollections sacerdotales, présidence de M. le chanoine Alfred Le Roy : *Fouesnant,* lundi 26 Mars ; *Plougastel-Daoulas,* jeudi 29.

Quimper. — **Elisabeth Leseur,** *conférence du R. P. Leseur, O. P.* — Invité par le Comité quimpérois de la Ligue Patriotique des Françaises, le R. P. Leseur, dominicain, donnait, vendredi soir, à la salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Monseigneur, une conférence sur la vie d'apostolat de celle qui avait été son épouse

Archives diocésain[redacted] de Quin[redacted]eon

et à laquelle il a dû, quand elle fut allée à Dieu, le double bienfait de la conversion et de la vocation religieuse.

Rarement la salle Jeanne-d'Arc connut pareille affluence. Sans doute s'attendait-on à une sorte de confession du converti marquant les étapes de son ascension vers la foi à la lumière des vertus et et des exemples de sa sainte compagne. Et ce fut ainsi, en effet, sans qu'il y parût et sans que le P. Leseur insistât sur le travail intérieur qui déjà commencé à son insu, du vivant d'Elisabeth, allait, elle morte, se développer jusqu'à le conduire à Dieu. Car, — et c'est ce qu'il a parfaitement mis en lumière, — l'action d'Elisabeth fut de pénétration lente, de séduction discrète, d'emprise progressive plutôt que de conquête de haute lutte, sur ceux qu'elle approcha et qui aimaient l'atmosphère de distinction et de bonté qu'elle faisait régner dans son salon. Des incroyants notoires, des mondains superficiels et dispersés comme son propre mari, venaient y chercher un délassement de l'esprit dans une intimité de confiance réciproque. Ils y rencontraient une apôtre dont l'ascendant s'imposait peu à peu à eux tant par le rayonnement de sa foi que par la maîtrise de son intelligence. La vie surnaturelle et la vie intellectuelle d'Elisabeth, ses moyens et ses formes d'apostolat, c'est ce que le P. Leseur a parfaitement analysé et il a été facile de comprendre que lui-même, qui les avait le mieux connus et le mieux appréciés, lui qu'ils visaient plus que tout autre dans le secret, n'ait pas pu résister à leur influence et à leur attraction.

L'âme de tout l'apostolat d'Elisabeth fut une foi profonde qu'animait un amour de Dieu et du prochain sans cesse en éveil et qui se fondait sur une humilité à l'épreuve de tous les découragements. Dans le milieu où elle vivait, cette foi ne pouvait vraiment être agissante et conquérante que si elle se présentait avec tout le prestige et tous les moyens de rayonnement d'une haute culture intellectuelle. Aussi n'avait-elle rien négligé pour s'orner l'esprit des connaissances les plus variées et les plus solides : langues, philosophie et théologie puisées aux sources les plus sûres, S. Thomas d'Aquin et les Pères de l'Eglise. Elisabeth, encore qu'elle se gardât de toute prétention et de toute ostentation de sa science, était armée au point de tenir en échec et souvent de confondre les incrédules à la façon de Le Dantec qui n'admiraient pas moins la force de son esprit que le tact et la bonté avec lesquels elle discutait.

Femme d'intérieur avant tout, elle n'omettait pas de mettre son dévouement au service des misères matérielles et morales des populations ouvrières de la Capitale. Mais cette action sociale exige aussi un apprentissage. Elle connut avec son *Œuvre familiale* de Charonne les inconvénients et les insuccès inévitables des entreprises lancées dans l'ardeur d'un zèle inexpérimenté. Elle était femme à profiter de ces leçons, et l'*Union populaire catholique* de la plaine Saint-Denis bénéficia longtemps des trésors de zèle que son cœur brûlait de dépenser.

En somme donc ce que le Père Leseur nous a présenté, c'est le tableau édifiant et admirable de ce que peut une femme du monde

qui a compris le mot divin : « J'ai pitié de la multitude », et qui, à l'exemple du divin Maître, donne de son abondance aux indigences de toutes sortes qui l'entourent, à son foyer et à l'extérieur. Modèle laïque de perfection évangélique tel que le peuvent réaliser de nombreuses chrétiennes dont Notre Seigneur attend qu'elles deviennent des apôtres à l'imitation de sa servante Elisabeth.

Monseigneur l'Evêque, qui avait aimablement présenté le conférencier, le remercia éloquemment au nom de l'auditoire et termina la séance en donnant à tous sa plus paternelle bénédiction.

Dinéault. — **L'Adoration** *(2-11 Mars)*. — « Le Maître est ici, et Il vous appelle. » Ce sont les paroles adressées par Marthe à sa sœur Marie, lors de l'arrivée de Jésus à Béthanie ; ce sont les paroles adressées par le P. Supérieur aux paroissiens de Dinéault en les invitant aux exercices de l'Adoration. A l'exemple de leur patronne, sainte Marie-Madeleine, les paroissiens de Dinéault, enfants et adultes, hommes et femmes, cultivateurs et marins en retraite ou même en activité, ont quitté leur demeure et leurs travaux pour venir auprès de Jésus exposé sur l'autel de leur modeste et pieuse église.

Comme Marie-Madeleine, ils sont tombés à genoux pour adorer le Dieu caché sous les voiles eucharistiques ; comme elle, ils ont écouté avidement et comme bu la parole du divin Maître, qui tombait des lèvres des prédicateurs ; comme elle, ils ont pleuré leurs péchés aux pieds du Sauveur miséricordieux caché dans la personne de ses prêtres ; comme elle, ils ont montré leur amour au bon Maître, en lui apportant des dons pour orner ses autels, en lui adressant, avec leurs prières, l'expression de leur reconnaissance, en chantant avec entrain ses louanges toute la semaine, mais plus spécialement encore pendant l'heure si touchante d'adoration ; plus heureux qu'elle, ils ont pu, non pas baiser les pieds de Jésus, mais Le recevoir dans leur cœur par la communion qu'ils ont tenu à renouveler presque tous le jour de la clôture des exercices.

On a compté à la Sainte Table 1.315 personnes : 115 enfants ; 1.200 adultes (542 hommes). Les ouvriers de cette mission ont été, avec les PP. Le Jollec et Chevance, M. le Recteur de Trégarvan, M. Le Lec, vicaire à Plouzévédé, et M. Abiven, vicaire à Plouvorn. Ils n'ont pas ménagé leur peine. Mais aussi quelle joie en voyant le résultat de leurs travaux ! Quelle joie surtout sur le front et dans le cœur du zélé pasteur de la paroisse et de son sympathique vicaire !

D'après une pieuse tradition, saint Corentin, saint Guénolé et le roi Gradlon descendent chaque année sur le Ménez-Hom, le jour du Pardon du Rumengol, pour contempler les pèlerins qui se rendent au célèbre sanctuaire de la Cornouaille dont ils ont jeté les fondements. Nul doute que, le dimanche 11 Mars, ils ne soient descendus à nouveau, avec une nombreuse et glorieuse escorte d'Elus, pour contempler le spectacle qui s'est déroulé au pied même du Ménez-Hom, dans cette paroisse de Dinéault, l'un des

Archives diocésaine de Quimper et Léon

bijoux de leur chère Cornouaille. Nul doute que leur cœur n'ait tressailli de joie en voyant toute la paroisse escorter le Christ-Jésus caché dans l'Hostie, en l'entendant chanter Ses louanges. Quels saints transports chez ces Bienheureux eux-mêmes quand ils ont entendu le *Credo* chanté en plein air par une foule enthousiaste, quand ils ont vu tant de mains se lever pour jurer fidélité au Christ-Roi ! En remontant au Ciel, ils n'ont pu s'empêcher de reprendre le refrain angélique : « Gloire à Dieu au plus haut des Cieux ! Paix sur la terre aux âmes de bonne volonté ! »

L. J.-C.

Saint-Renan. — **Congrès de Jeunesse Catholique Paysanne**, *dimanche 25 Mars*. — Programme : 9 h., rapport de M. X..., de Ploudalmézeau, sur les « Groupes de Jeunesse Catholique Paysanne », organisation, fonctionnement, etc. ; — 10 h., rapport de M. Guiziou, de Saint-Renan, sur les « Jeunes et l'Action Catholique » ; — 11 h., messe avec chants bretons, allocution de M. le chanoine Le Goasguen, directeur diocésain des Œuvres de Jeunesse ; — 12 h., banquet ; — 14 h., rapport de M. H. Belbéoc'h, ingénieur agronome, ancien professeur d'agriculture au Nivot, sur « la Crise de la Famille Paysanne » ; — A la même heure, dans une autre salle, pour les ouvriers de nos agglomérations, rapport sur l'artisanat rural ; — Discours final de M. Yves Guyonvarc'h, président de l'A. C. J. F. du Finistère ; — 16 h. 30, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

MM. les Recteurs ou Vicaires ont déjà répondu en grand nombre aux divers questionnaires, les autres sont instamment priés de donner une réponse, si brève soit-elle.

Pour éviter des surprises fâcheuses, il est nécessaire de retenir les places aux séances d'études, 1 fr., et au banquet, 10 fr., en adressant les demandes *avant le 20 Mars*, à M. Milin, vicaire à Saint-Renan.

Les adhésions arrivent nombreuses et on dispose à peine de 400 places.

Les Conférences de M. l'abbé Berger.— Cette tournée de conférences dans onze des principaux centres du diocèse a fait vraiment impression. Partout des salles combles, un clergé nombreux : à Quimper, à Douarnenez, à Saint-Pol, des foules allant de 1.200 à 1.500 personnes. L'exposé du bel orateur qu'est l'abbé Berger, saisit l'auditoire, les parents, ainsi que les jeunes gens. Les offrandes pour aider la propagande à travers la France sont abondantes. Les demandes de livres : *Les Romans, Les Opéras, Les Pièces de théâtre* sont nombreuses, et plus nombreux encore les abonnements à la *Revue des Lectures*, redoutée des écrivains malfaisants, si appréciée des meilleurs juges.

M. Berger a dénoncé ces œuvres littéraires, trop facilement qualifiées de chefs-d'œuvre, et qui contiennent en réalité trop de descriptions licencieuses. Il a indiqué les moyens de mener la lutte

contre la pornographie, sur les terrains judiciaire et administratif, et par l'action individuelle. On voit que nous ne sommes pas désarmés et que des résultats sont possibles. L'opinion soutient les chefs de ce mouvement, dont la parole de l'abbé Berger nous a appris les heureuses conséquences.

Ces conférences appellent des actes. A Quimper, Mgr l'Evêque annonce la création d'une Ligue de Moralité, dont l'Association des Chefs de Famille sera le centre. A Morlaix, une dame vient demander la liste des 22 publications dénoncées, pour leur interdire l'entrée de sa librairie.

A Saint-Pol, M. le curé, aux applaudissements de la salle, recommande aux familles de jeter l'interdit sur les maisons qui, dans la ville, vendent de la pornographie. A Brest, l'Association des Chefs de Famille a fait disparaître de beaucoup de vitrines et de bureaux de tabacs les œuvres malsaines ; elle a eu une heureuse intervention auprès des pouvoirs publics contre les bibliothèques des gares. L'action est commencée. Elle continuera avec plus de précision et de vigueur. L'abbé Bethléem est bien décidé à gagner la victoire. Ses troupes le suivront.

L'abbé Berger recommande spécialement le livre de Me Téry, professeur à l'Institut Catholique : *Manuel de lutte antipornographique*. Edition Spes.

Exemples à imiter. — Le recrutement sacerdotal dépend avant tout de Dieu lui-même, qui demande nos prières. Nos aumônes aussi sont nécessaires pour aider aux frais d'éducation des futurs prêtres. Ce double but justifie la raison d'être de l'Œuvre des vocations sacerdotales qui, fondée en 1925 dans notre diocèse, commence à porter ses fruits, si l'on en juge par l'augmentation du nombre des clercs au séminaire et des aspirants dans les collèges.

La *Semaine religieuse* a publié le tableau d'honneur des contributions volontaires fournies en 1927 par les diverses paroisses du diocèse. Brest et sa banlieue y font bonne figure. En tête de la liste totale, vient Saint-Louis avec une somme de 10 400 fr., Saint-Martin a versé 6.200 fr., Lambézellec 4.020 fr., Saint-Joseph 2.300 fr. et Saint-Sauveur marque pour l'exercice 1927 une augmentation de 1.300 fr. Les écoles et les patronage ont aussi pris place dans le mouvement.

A Saint-Louis, les zélatrices iront, comme d'habitude, pendant le Carême, solliciter la charité de leurs associés. Elles ont la confiance de rencontrer le même accueil bienveillant auprès de toutes les âmes généreuses. A côté de l'offrande du riche, il y a place dans l'Œuvre pour l'obole du pauvre. *(Echo paroissial).*

Ligue Patriotique des Françaises, 368, rue Saint-Honoré, Paris (1er). — *Congrès des 21, 22, 23 Mars 1928.* — Programme : La Ligue et le Problème de l'Education. — 1. *L'Education au foyer familial.* — Mercredi 21, 14 h. 30 : Présidence de Mgr Courcoux, évêque d'Orléans. La mère de famille, ses

Archives diocésaines de Quimp[redacted]Léon

principaux devoirs d'éducatrice ; Formation catholique et patriotique, Vtesse de Velard, Présidente générale ; — Formation sociale, l'Enfant, Mme Lefébure, du Conseil central ; — Formation familiale, R. P. de Ganay, de l'A. P.

Jeudi 22, 9 h. 30 : *a)* Comment la Ligue aide la mère à remplir ses devoirs d'éducatrice, Mme la Gle Margueron, du Secrétariat Central ; — *b)* Comment l'Association des Jeunes contribue à la formation des futures éducatrices, Mme Georges Bréhier, Directrice des Jeunes de Château-Thierry.

II. *L'Education à l'école.* — Jeudi 22, 14 h. 30 : Présidence de Mgr Curien, évêque de la Rochelle. Droits et devoirs de la famille relativement à l'Ecole ; Devoirs des catholiques en face des projets scolaires anti-familiaux, Mme Thouvenin, Présidente départementale de Meurthe-et-Moselle ; — Ecoles géminées, Mme A. Groussau, du Conseil central, Secrétaire départementale de l'Eure ; — Ecole unique, M. Delom de Mézerac, Vice-Président de la Société d'éducation et d'enseignement.

Vendredi 23, 9 h. 30 : L'Action de la Ligue en faveur des Ecoles libres et contre les projets scolaires anti-familiaux, Mlle Dijon, du Secrétariat central ; — La Ligue et les œuvres post-scolaires, Mlle de Chateaurocher, du Secrétariat central.

Séance générale : 16 heures, Présidence du Cardinal-Archevêque de Paris, salle des Ingénieurs, 19, rue Blanche (Nord-Sud : Trinité). — Allocution, Vtesse de Vélard, Présidente générale ; — Rapport général, Mlle Frossard, Secrétaire générale ; — Discours de Mgr Gonon, évêque de Moulins.

Ligue Apostolique. — La vaillante revue qui s'est constituée l'organe officiel de la Ligue Apostolique se transforme. A cette occasion, la Direction de la Ligue adresse à tous les catholiques un pressant appel. Elle demande la sympathie, la collaboration et le soutien de toute âme chrétienne.

Désormais, elle portera le titre de *l'Ordre Social Chrétien*. Elle continuera, mais avec plus d'énergie encore que par le passé, ses luttes et ses combats dans le but de rendre à Dieu, à Jésus-Christ et à la Sainte Eglise, leur place dans le monde. Elle marchera contre les idées libérales. Elle s'en prendra à toutes les erreurs qui s'efforcent d'inoculer à l'Ordre Social leur venin pernicieux.

Soutenons tous une œuvre aussi capitale en lui témoignant de toute façon notre sympathie, notre intérêt.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la Ligue Apostolique, 88 bis, boulevard de Latour-Maubourg — Paris (7e).

La persécution mexicaine. — ASSASSINAT DE QUATRE PRÊTRES, NOUVELLES HORREURS. — Deux autres religieux viennent de verser leur sang pour la foi au Mexique : les Franciscains Juniper de la Vega, et Humble Martinez. Ils furent fusillés le 16 Février, sur le chemin de Yurecuaro. Voici leur brève histoire. En Août

1926, les deux religieux étaient au couvent de Coronco (Guanajuato) pour leur retraite ; ils y restèrent à cause des événements, jusqu'à la fin de l'année. Tombé malade, le P. Juniper fut envoyé par le médecin à Zamora et Frère Humble l'accompagna. Deux jours après leur arrivée, ils furent arrêtés, emprisonnés, puis relâchés avec ordre de se présenter tous les jours à la mairie. Plus tard, ils furent dirigés sur Mexico, mais parvinrent à se cacher à Zamora ; un traître les dénonça. Ils furent enfermés à la prison de la Piedad jusqu'au 15 Février et, le lendemain, sur le chemin de Yurecuaro, l'escorte les fusilla sans jugement.

A Salamanca (Guanajuato), le P. M. Perez, curé de la paroisse, a été accusé, sans la moindre preuve, de complicité avec les rebelles et arrêté avec François Camino, personnalité importante de la ville. Tout deux furent passés par les armes sans aucune forme de jugement, sur le chemin d'Irapuato. Dans l'état de Queretaro, un prêtre fut assassiné dans les mêmes circonstances ; on ignore son nom.

Au début de Février, les bandes bolchevistes du général Carrilo s'en allèrent à Silao, sur la cime du Cubilete, centre du Mexique, dynamiter la magnifique statue du Christ-Roi. Comme la population venait malgré tout y prier et demander pardon pour ce sacrilège, le général calliste fit détruire par le feu et la dynamite le village d'Agua Buena et ceux qui se trouvent sur les flancs de la montagne du Christ-Roi.

L'Italie restitue les biens volés. — La restitution aux évêchés, aux congrégations et aux instituts religieux des biens meubles et immeubles leur ayant appartenu est poursuivie sur une très vaste échelle par le gouvernement fasciste. Il ne se passe pas de jour que quelque restitution importante ne soit signalée.

Hier encore, c'était la restitution à l'Ordre des Clarisses de la très importante abbaye attenante à l'église Sainte-Claire. Aujourd'hui, c'est la restitution à l'Ordre des Dominicains d'une annexe de l'église Sainte-Marie de la Minerve. Cette annexe était englobée jusqu'à présent dans le ministère de l'Instruction publique. Elle comprend notamment la salle rendue fameuse par le procès de Galilée.

M. Arnold Mussolini, faisant allusion, dans le *Popolo d'Italia*, à ces restitutions fréquentes, ajoute : « Il s'agit d'une dette contractée par les gouvernements précédents envers l'Eglise et le Vatican, et que le gouvernement fasciste tient à acquitter. »

Pendant ce temps, on est à même de lire journellement à l'*Officiel* des décrets attribuant aux bureaux de bienfaisance ou aux communes, de France, les immeubles et les rentes enlevés aux évêchés et aux fabriques.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris, par S. G. Mgr Baudrillart *de l'Académie Française.*

Deuxième conférence (4 Mars) : *La monarchie chrétienne, la France et le Saint-Siège. — De Charlemagne à Saint Louis.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Poursuivant son étude des rapports du Saint-Siège avec la France à travers l'histoire, Mgr Baudrillart, devant son immense auditoire qui remplit la vieille cathédrale et s'étend, grâce à la diffusion par T. S. F., à des limites inconnues, aborde la période de l'alliance étroite des deux pouvoirs spirituel et temporel ; période qui s'ouvrit par le sacre de Charlemagne, et eut son apogée sous le règne de Saint Louis.

« Le bien des âmes était le but suprême que visaient les deux chefs, le Pape et l'Empereur. »

En un sens, ce régime fut une théocratie, mais une théocratie acceptée, réclamée même par le peuple, par les petits qui y voyaient une garantie contre l'arbitraire et l'injustice.

Non pas que cette époque ait été sans faiblesses : les abus, les scandales mêmes ne furent pas ignorés. Mais, en général, le Pouvoir spirituel sut maintenir les droits de la Conscience contre le Pouvoir temporel qui tentait parfois d'abuser de sa force.

La France, à la suite du traité de Verdun et plus tard par l'avènement des Capétiens, se détache de l'unité temporelle de la Chrétienté, mais les liens qui l'unissent à la Papauté n'en restent pas moins solides, et c'est bientôt une alliance qui, par delà la Couronne, pénètre jusqu'aux profondeurs mêmes de la Nation.

C'est l'époque des belles œuvres chrétiennes, des Croisades et des Cathédrales, c'est l'époque surtout des grandes gloires de la Science et de la Sainteté.

Et le conférencier, en quelques pages admirables, évoque la figure de Saint Louis, du héros qui résume cette époque, du monarque qui a su réaliser chez nous l'idéal d'un gouvernement chrétien.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences de Mgr Baudrillart sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52) — Prix de l'abonnement : 10 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

BIBLIOGRAPHIE

« **Paroles catholiques** ». — Petit volume de Son Em. le Cardinal Dubois, Archevêque de Paris.

Figuière, éditeur, 17, rue Campagne-Première, Paris, 14e.

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

L. Oliviero : JEAN LAROQUE. Roman *Bijou*. — Un vol. 222 pages. Broché, 3 francs ; port, 0 fr. 45. Relié, 5 fr. 50 ; port 0 fr. 65.

Pierre Gourdon : J'AI DÉCOUVERT LA FRANCE. Roman *Bijou*. — Un vol. 222 pages. Broché, 3 francs ; port, 0 fr. 45. Relié, 5 fr. 50 ; port, 0 fr. 65.

Le Gérant : **H. Quersy.**

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS

en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

T. S. F.

SI VOUS N'AVEZ PAS VU
LE POSTE "FAR" ET ENTENDU 7 LAMPES
à 866 fr.
VOUS NE POUVEZ SAVOIR CE QUE
C'EST QUE LA T. S. F.
DÉMONSTRATION TOUS LES JOURS
DE 5 A 7

« RADIO-ARMOR »

26, Rue Saint-Guillaume
Téléphone 5-65 et 2, Rue Houvenagle
SAINT-BRIEUC

NOTE

Par suite de la disparition récente d'une Maison du Mans, concernant le **Vêtement ecclésiastique,** *nous ne saurions trop particulièrement recommander à ceux de ces messieurs qui seraient, de ce fait, actuellement sans fournisseur attitré, la MAISON DE CONFIANCE*

SÉVENO, FRÈRES
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
14, rue Billault, 14 - VANNES
PRIX EXCEPTIONNELS. ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Archives diocésaine de Quimpe ...ère

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A.

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

— Réparations de toutes sortes —

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

ASTHME

R.C. Seine 32.697. REMEDE SOUVERAIN, Cigarettes ou poudre **ESPIC**



Au LYS de PAQUES 35-45, Rue de Sèvres PARIS (6e)

LES PLUS BELLES FLEURS D'ÉGLISES

Modèles lumineux Electriques - Vases - Statues - Objets de Piété - Catal. fco

LE VITREX remplace le verre dans tous ses usages ; il en a la transparence et non la fragilité. **Pose facile.** Vitrages verticaux et en toitures. Vitraux : Peinture, Horticulture : Serres et châssis de couches. Echantillons sur demande au service D. Société An. LE VITREX, Capital : 800 000. *Bureaux :* 55, Bd de Strasbourg, PARIS ; Mag. de Vente ; 38, Bd de Strasbourg, PARIS.

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive n'employez que le SEL VICHY-ÉTAT

0f35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU

Toutes Pharmacies.

43e ANNÉE. Vendredi 23 Mars 1928. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Mars. — Passion. Semi-double. Violet.
Vêpres du suivant avec mémoire du dimanche.
Lundi, 26. — ANNONCIATION. Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 27. — S. Jean Damascène, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 28. — S. Jean de Latran, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 29. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 30. — Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge. Double majeur. Blanc.
Samedi, 31. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 1er Avril. — Les Rameaux.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Poullan	le 25	Mars.
Petit-Séminaire, Pont-Croix	du 25 au 26	—
Collège Saint-Pol	du 27 au 28	—
Collège Lesneven	du 28 au 29	—
Collège Saint-Yves	du 30 au 31	—
Refuge Brest	le 1er Avril.	

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Primelin, M. Hunaut, vicaire à Plonéour-Lanvern, en remplacement de M. Claquin, démissionnaire ;

Vicaire à Plonéour-Lanvern, M. Moullec, vicaire à Ouessant ;

Vicaire à Ouessant, M. Stéphan, vicaire à Laz.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Fichot, ancien vicaire de Beuzec-Conq, décédé à Dinan, le 15 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léo

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes..

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Passion, 25 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre.

A 8 h. 1/4, sermon de la station, amende honorable, procession à l'intérieur de la cathédrale.

Lundi : réunion des Mères chrétiennes et de la Congrégation des Dames, à 8 heures, à la chapelle.

Toute la semaine, du lundi au vendredi inclusivement, retraite des femmes, instruction le soir à 8 h. 1/4. Communion générale le dimanche.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion, 25 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe de communion des jeunes filles. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, mardi et vendredi : à 8 heures du soir, instruction pour tous les fidèles.

Retraite des mères de famille : instructions spéciales le soir, à 8 heures, *lundi, mercredi et jeudi ;* le matin, après la messe de 8 heures, *mardi, mercredi et vendredi.*

Petite retraite préparatoire à la communion privée : instructions à 11 heures et à 4 heures, *lundi, mardi et mercredi ;* messe de communion, *jeudi* à 8 heures.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

L'Annonciation en 1928. — En 1894, et de même en 1888, 1883, 1877, l'*Ordo* disait explicitement : « *Festum Annuntiationis hoc anno non celebratur in choro* ». Cette règle, qui n'a point varié, étant supposée désormais bien connue, l'on a jugé inutile d'insérer cette mention dans les *Ordos* de 1917, 1923 et 1928. L'absence de ✝ et de ✠ dans l'*Ordo* à la date du lundi, 26, paraissait être une indication suffisante pour remémorer la règle à suivre en pareil cas.

Pour éviter tout embarras, et couper court aux hésitations possibles, rappelons donc que, cette année, le lundi 26 Mars, il n'y a pas à célébrer au chœur la fête de l'Annonciation, et il n'y a pas non plus à dire la messe *pro populo*.

Par la même et unique messe *pro populo* du dimanche 25, les Curés et Recteurs satisfont et à l'obligation du dimanche, et à celle de l'Annonciation dont c'est le jour d'incidence. Cf. canons 339, §§ 2 et 3, et 466, § 1.

Enseignement libre. — Du 30 Mars au 16 Avril, prière d'adresser toutes les lettres concernant les affaires d'écoles à M. le chanoine Grill, impasse de l'Odet.

Ligue d'Action Catholique. — Les Comités paroissiaux sont priés de tenir le plus grand compte des instructions que la Commission Diocésaine leur a fait parvenir au sujet des « Assurances sociales ».

Les directeurs de mutualités voudront bien se faire connaître sans retard au Secrétariat diocésain et nous donner toutes indications utiles sur l'importance de leur société et les avantages que l'on y trouve.

Dès que nous serons renseignés, nous aviserons à leur donner rendez-vous pour prendre les décisions nécessaires en vue des assurances sociales.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois d'Avril :* L'organisation générale de l'Action Catholique, masculine et féminine, selon les vœux et les règles du Saint-Siège. — « Mon royaume n'est pas de ce monde », disait Jésus. Le catholicisme n'est pas un parti politique ; mais les catholiques ont le devoir d'exercer une action publique, d'abord parce qu'ils sont citoyens, et, plus encore, parce que l'ordre politique et social seront d'autant meilleurs qu'ils seront plus pénétrés d'esprit chrétien. « Vous êtes le sel de la terre », disait aussi Jésus. Voilà le devoir que Pie XI, après ses prédécesseurs, rappelle aux catholiques en leur demandant de s'organiser pour exercer sur la vie publique une action nettement catholique

Résolution apostolique : J'entrerai dans les groupements catholiques de mon diocèse et de ma paroisse. Je saurai, pour cela, faire taire mes préférences personnelles et sacrifier mon repos et mes aises.

Lire le développement de cette intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire : La Sacrée Congrégation de la Propagande.

Quimper. — **La conférence de M. de Grandmaison.** — *Le mouvement social catholique au XIXe siècle.* — C'est sous ce titre qu'avait été annoncée la conférence que M. Geoffroy de Grandmaison a donnée vendredi soir, à la salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Monseigneur. Sujet important certes, et qui promettait d'être d'autant plus intéressant qu'il était traité par un écrivain réputé et un homme d'action qui avait été pendant trente ans l'ami et le collaborateur fidèle de M. de Mun. C'est assez dire combien ont perdu ceux qui, trop nombreux, ont manqué cette occasion d'entendre exposer de nobles idées, et comme une apologie sociale de la foi catholique, en une langue à la fois ample, virile, élégante, où passait parfois le souffle puissant de M. de Mun lui-même.

M. Geoffroy de Grandmaison s'est fait, à travers le pays, le porte-parole, le missionnaire de l'*Académie d'éducation* et *d'entr'aide sociales* que préside avec tant d'autorité Mgr Baudrillart.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il veut donner conscience aux catholiques de France de la force de renaissance sociale que possède la doctrine traditionnelle de l'Eglise, étudiée dans les Encycliques des grands Papes qui l'ont appliquée aux conditions nouvelles des sociétés modernes. Ces sociétés issues de la Révolution, ont voulu rompre délibérément avec Dieu. Laïcisme dans les doctrines, libéralisme économique et individualisme dans les institutions sociales, c'est de ces deux sources anarchiques que sont découlés tous les maux de notre temps, qui ont si durement frappé, dans la première moitié du XIXe siècle, les populations ouvrières.

Les horreurs de la Commune venant aggraver les désastres de la guerre de 1870, révélèrent à deux jeunes officiers, MM. de Mun et de Latour du Pin, la profondeur de la détresse morale et professionnelle des classes ouvrières. La responsabilité des faux-dogmes révolutionnaires condamnés par le *Syllabus* leur parut évidente et accablante. Leur devoir d'apôtres s'en trouva immédiatement tout tracé. Réconcilier le peuple avec le Christ oublié et méconnu, ramener les classes dirigeantes au sentiment de leurs devoirs envers l'ouvrier, entreprendre par là de restaurer la justice dans les relations entre le capital et le travail, c'est à cette tâche que M. de Mun se consacra et à laquelle, dès 1875, il sacrifia le magnifique avenir militaire qui s'ouvrait devant lui. Le soldat de la France devenait le chevalier du Christ avec cette seule devise du croisé de Frémiet, qu'il avait toujours sous les yeux dans son bureau de travail : *Credo*.

Il nous est impossible de suivre M. de Grandmaison dans son exposé des débuts, des tatonnements, des succès de l'*Œuvre des Cercles* qui fut, avec, plus tard, la création de l'aumônerie militaire pendant la guerre, la grande fondation de M. de Mun. L'âme de l'œuvre ce fut le *Conseil des Etudes* où s'élaboraient lentement, extraits des faits sociaux et de la réflexion, éclairés par les enseignements de l'Eglise, les éléments de la doctrine sociale catholique que devait proclamer, en 1891, l'immortelle encyclique *Rerum novarum*. M. de Mun, avec son verbe prestigieux qu'animait son cœur d'apôtre et qu'imposaient sa prestance, sa distinction native, sa voix sonore et harmonieuse, les portait devant les auditoires les plus divers et sonnait la croisade pour la reconstitution d'un nouvel ordre social chrétien qui réparerait les ruines accumulées par un siècle d'individualisme et d'incroyance.

Il était assez indiqué que de la tribune populaire il passât aux rostres parlementaires. D'abord député du Morbihan, le Finistère eut l'honneur, en l'adoptant, après un échec, de réparer les conséquences fatales à la législation ouvrière déjà amorcée qu'aurait pu entraîner cette erreur du suffrage universel. Tout de suite, en effet, M. de Mun s'était efforcé de faire prévaloir au Parlement les idées de justice sociale qu'avait consacrées l'Encyclique de 1891. Ce fut l'action persévérante, à la fois avisée et hardie d'un précurseur. Il fut assez heureux pour faire introduire dans nos lois des améliorations réelles aux conditions de travail des usines et des

ateliers. Mais surtout il sema abondamment le bon grain qui devait mûrir plus tard et assurer le triomphe posthume de son apostolat. La capacité de posséder pour les syndicats, l'arbitrage dans les conflits professionnels qu'il croyait résoudre par les syndicats mixtes, la limitation des heures du travail, les retraites ouvrières, les assurances contre les accidents, la maladie, le chômage, autant de réformes aujourd'hui réalisées et dont sa grande voix ne cessa de faire entendre la justice et l'urgence.

M. de Grandmaison, après avoir dit ce travail de l'illustre parlementaire, s'est arrêté — *con amore* — à nous dépeindre l'homme lui-même. Qui pouvait le faire revivre mieux que lui qui l'avait si intimement connu, si admiré, si aidé, si aimé, avec son grand cœur vibrant à toutes les nobles causes, sa personnalité, marquée du sceau d'une grande race, et en même temps si simple, si attachante, si sociale, si l'on peut dire, sa foi ardente qui le soutenait dans ses nombreuses épreuves et qui, malgré les contradictions, malgré la souffrance, malgré l'amertume d'un silence longtemps impuissant, en firent somme toute un homme heureux.

Il fut une gloire du catholicisme, dit en terminant M. de Grandmaison, mais son œuvre continue à se développer parmi nous. Puissent être nombreux les moissonneurs qui récolteront ce qu'il a semé.

Monseigneur se leva à la fin de cette magnifique conférence et traduisit à l'orateur, avec ce bonheur d'expression dont il a le secret, les sentiments de l'auditoire que cette conférence avait non seulement intéressé, mais empoigné.

— **La messe de la Croix Rouge.** — Comme chaque année, les sociétés de la Croix Rouge ont fait célébrer à Saint-Corentin, dimanche, une messe pour le repos de l'âme des soldats et marins morts pour la Patrie. Elle a été dite par M. l'abbé Le Duc, vicaire à la cathédrale, devant une assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle figuraient les représentants des autorités civiles et militaires et des sociétés patriotiques de notre ville. Auprès du catafalque, dressé dans le chœur, flottaient les drapeaux des Vétérans, de la Légion d'honneur, des Médaillés militaires et de l'Union nationale des Combattants.

Après l'Evangile, Monseigneur a prononcé l'allocution traditionnelle. Commentant la parole de S. Paul : *Si linguis hominum loquar aut angelorum, charitatem autem non habuero,* il a rappelé à la Croix Rouge que l'esprit de l'Evangile lui a donné naissance et doit encore l'inspirer dans son action. Elle vit et elle grandit par la charité.

Il montre la Croix Rouge étendant sa charité à l'ennemi lui-même, comme au frère et au compatriote, tout en réservant à celui-ci un droit de préférence. La charité n'empêche pas d'ailleurs la prudence, ni la prévoyance contre l'agresseur possible.

Il évoque la doctrine catholique sur les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles, et félicite la Croix Rouge de n'avoir oublié ni les unes ni les autres.

La charité est partout nécessaire pour compléter l'action de la justice. Elle a transformé le monde, en christianisant peu à peu les institutions sociales, en répandant l'instruction religieuse et les habitudes de secours mutuel, en adoucissant les lois de la guerre elle-même par la Trêve de Dieu et la Paix de Dieu, et c'est elle encore aujourd'hui qui essaie de faire prévaloir le principe que « en fait de guerre comme en fait de pénalité, tout ce qui dépasse l'indispensable est criminel. »

Mais si la charité n'est arrêtée par aucune limite dans ses intentions, elle est pratiquement bornée dans son action. La seule forme de charité qui ait une action sans limites, c'est la prière. Il faut la mêler à toutes nos œuvres de miséricorde.

Monseigneur termine par un appel à la prière pour les morts de la grande guerre.

Après la messe, l'absoute donnée par Sa Grandeur acheva cette pieuse et patriotique cérémonie.

Lesneven. — **Retraite de conscrits.** — La retraite bretonne des conscrits du 1er contingent de la classe 1928 s'ouvrira à Lesneven, le lundi 16 Avril, à 5 h. 1/2 du soir et se terminera le vendredi matin, 20 Avril.

Sont convoqués à cette retraite les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône.

Roscanvel. — **Mission.** — Roscanvel a eu sa première mission, du 26 Février au 11 Mars. C'est une chose vraiment extraordinaire et peut-être unique dans les annales du diocèse que cette paroisse soit restée sans mission jusqu'à ce jour. Quelle en est la raison ? La crainte d'un échec à cause du peu de foi des paroissiens ? Sans doute. Mais Roscanvel, aujourd'hui du moins, vaut mieux que sa réputation. Pour porter un jugement juste sur cette paroisse au point de vue religieux, il faut la diviser en deux catégories, qui sont très distinctes et très différentes : la première catégorie comprend l'élément indigène, composé en très grande majorité de marins de l'Etat ou du Commerce, en activité ou en retraite, et de quelques ouvriers ; la deuxième catégorie comprend l'élément immigré qui a fait la conquête de presque la totalité des fermes. Dans le premier élément, beaucoup d'hommes sont tombés dans l'indifférence religieuse, dans le second, beaucoup sont négligents, mais en général, cet élément a conservé la foi.

C'est à cette population d'environ 900 habitants, indifférents ou négligents, que les RR. PP. Barnabé et Yvon, Capucins du couvent de Lorient, ont été chargés de donner leur première mission.

de Quimper et Léon

Tous les moyens d'action ont été mis en œuvre : d'abord la prière, l'âme de tout apostolat, mais aussi tous les moyens humains : processions, fêtes, illuminations et surtout la méthode du contact direct avec les réfractaires, la méthode du bon Pasteur, qui s'en va à la recherche des brebis égarées : visites de M. le Recteur et des Missionnaires à domicile ou dans les champs, distribution des tracts pour atteindre ceux qui ne veulent pas entendre.

Un succès remarquable a couronné leurs efforts, succès dont les paroissiens de Roscanvel ont été les premiers étonnés. Laissons parler les chiffres.

La mission des enfants a commencé avec 33 et s'est terminée avec 74. La première semaine des grandes personnes, la semaine bretonne, s'est terminée par une communion de 163 personnes, dont 122 femmes et 41 hommes. La deuxième semaine, la semaine française, s'est terminée par une communion de 188 personnes, dont 141 femmes et 47 hommes ; au total : 351, dont 88 hommes et 263 femmes, contre 260, dont 38 hommes et 220 femmes au Jubilé, soit une augmentation de 50 hommes et 41 femmes, au total : 91.

Le nombre des réfractaires reste encore sans doute considérable, cependant la majorité est déplacée, et de l'avis de tous, le nombre de ceux qui se sont obstinés à ne pas venir, du moins à certaines instructions, surtout aux instructions de 19 h. 30, est minime. En effet, à la cérémonie de la Croix, 426 personnes ont défilé pour baiser les pieds du Christ, avec un respect et une foi qui ont fait l'admiration de tous. La Mission s'est terminée par une procession splendide, où la Croix, plantée sur un brancard fleuri de 5 mètres de long, fut portée par les hommes autour du bourg, dont toutes les routes étaient parsemées de verdure et de fleurs, magnifique manifestation, qui est la preuve évidente que la foi qui sommeillait dans les cœurs, a été réveillée par la Mission.

Roscanvel est une paroisse qui monte ! Ce doit être un encouragement pour son Pasteur ! *Euge, serve bone !*

Audierne. — **Retour de Mission.** — Les saints enseignements et les vives impressions de la Mission de Janvier-Février 1927 ne s'étaient pas effacés des esprits et des cœurs, et c'est avec une évidente joie que les Audiernais s'entretenaient de ces quatre semaines d'exercices pieux et de vivantes prédications qui avaient remué si profondément la paroisse, et réveillé tant d'âmes, depuis longtemps endormies. Une assistance plus compacte aux messes du dimanche, des communions plus fréquentes, une attitude plus chrétienne dans l'ensemble de la population indiquaient que les ouvriers apostoliques, Rédemptoristes et prêtres du diocèse, avaient bien travaillé et que la grâce avait produit des résultats durables. Le Retour de Mission aura confirmé, nous en avons l'espoir, cet heureux changement. La fervente quinzaine, 26 Février-11 Mars, rappelait d'une manière si frappante les plus beaux jours des

Archives diocé in de Quimper et Léon

grands exercices de 1927, qu'elle semblait en être le prolongement et la continuation. Même empressement, même allégresse exprimée sur les visages, même docilité aux avis et ordres de la direction, des communions nombreuses chaque jour ; des communions générales pour les divers groupes, même ardeur pour le chant, et enfin mêmes regrets, le jour de la clôture. La communion des hommes, le 11 Mars, fut particulièrement émouvante, tant par le nombre de ceux qui y prirent part, que par leur attitude si recueillie.

Une belle procession — toutes les bannières sont neuves — sous un ciel radieux, termina la série des exercices.

Puis, comme l'an dernier, ce furent les derniers conseils, les suprêmes recommandations et les adieux adressés à la foule émue...

Merci aux missionnaires bretons : MM. Baron, recteur de Logonna-Daoulas, Grall, recteur de Ploudaniel, Arhan, recteur de la Forêt-Fouesnant, Creff, vicaire à Saint-Martin de Morlaix.

Merci aux Rédemptoristes, les R. Pères Alphonse et d'Halluin.

Merci pour le bien accompli.

Revenez dans dix ans. Nous aurons hâte de vous revoir !

Université Catholique de l'Ouest. — **Mgr Legendre.** — L'Université Catholique de l'Ouest vient d'éprouver une perte douloureuse en la personne de Mgr Alphonse Legendre, chanoine honoraire du Mans, chanoine d'honneur d'Angers, prélat de la Maison de Sa Sainteté, doyen de la Faculté de Théologie d'Angers.

Né le 31 Mars 1849, à Nogent-le-Bernard (diocèse du Mans), Mgr Legendre était allé, une fois ordonné prêtre, poursuivre ses études ecclésiastiques à Rome, au Séminaire Français, et conquérir les grades de docteur en Théologie et de licencié en Droit canonique.

Il fut nommé, en 1877, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire du Mans, où il eut la joie de compter parmi ses disciples le futur Cardinal Charost.

En 1897, il fut chargé des cours d'Ecriture Sainte et d'Hébreux à la Faculté de Théologie d'Angers, dont il devint doyen deux ans plus tard. C'est dans ce poste qu'il donna toute sa mesure. Non content de préparer avec le plus grand soin ses cours, qu'il voulait parfaitement clairs, en même temps que très au courant des derniers travaux scripturaires, il collabora activement au *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux, où il publia plus de 600 articles ; il publia une carte de la Palestine et de nombreux travaux dans les Revues. Lecteur aussi assidu de la *Somme Théologique* que de la Bible, il fit paraître en 1923, un volume d'*Introduction à la Somme Théologique de Saint-Thomas d'Aquin*. Ses écrits, d'une très haute valeur scientifique, sont aussi d'une rare tenue littéraire, et ses conférences faisaient la joie des délicats. Il fut nommé en 1902, consulteur de la Commission Biblique. Il mettait la dernière main à un ouvrage sur le *Pays biblique*, quand la mort est venue, le 14 Mars, arrêter sa plume et lui apporter, après une vie bien remplie, la récompense réservée au « bon et fidèle serviteur ».

Les obsèques de Mgr **Legendre** ont eu lieu à Angers, samedi dernier 17 Mars. Elles ont revêtu un caractère très imposant. Mgr Mignon, protonotaire apostolique, vicaire général du Mans, ami du défunt, chanta la messe. Le Cardinal-Archevêque de Rennes, qui fut son élève, présidait la cérémonie, entouré de S. G. Mgr Rumeau, évêque d'Angers, chancelier de l'Université Catholique ; de S. G. Mgr Grente, évêque du Mans, et de S. G. Mgr Costes, évêque de Telmesse.

Après l'absoute, donnée par S. E. le cardinal Charost, un long cortège conduisit à sa dernière demeure, celui qui laissera également profonds les souvenirs sereins d'une grande science, d'une grande piété et d'une grande bonté.

Le salut de plusieurs milliards d'hommes. — Qu'est-ce qui décidera du sort éternel des milliards d'hommes qui, à l'heure actuelle, ne connaissent pas encore le vrai Dieu, sinon la prière, cette force divine que Dieu met dans le cœur humain, pour être incliné lui-même à la miséricorde ? C'est à l'appui de cette vérité du dogme catholique que le R. P. Mlakië, Soudan égypt., écrivait dernièrement à la Sodalité de S. Pierre Claver : « Veuillez prier pour nous et exhorter beaucoup les autres à le faire. Je me rappelle avoir lu quelque part que, dans les premiers temps de l'Eglise, les païens avaient été convertis autant par les prières de saint Paul dans son désert, de saint Antoine dans sa grotte, et des ermites dans leurs solitudes, que par les prédications des saints Pères. Si le Seigneur n'édifie la maison, c'est en vain que les ouvriers y travaillent... « Mgr Herman (Volta inf., Afr. occ.) disait, il y a quelque temps aussi, dans l'une de ses lettres : « Dans plusieurs monastères de Carmélites, on prie pour notre Vicariat. C'est de là que nous vient notre force ; c'est la cause de nos progrès. »

Une occasion de pratiquer durant neuf jours consécutifs, d'une manière collective, donc plus efficace, plus ardente, cette forme apostolique de la charité envers le prochain, est offerte à tous les chrétiens fidèles par la *Croisade de Prières en faveur de l'Afrique*, adressée au Sacré Cœur et organisée chaque année, par la Sodalité de S. Pierre Claver, en préparation à la fête du Patronage de S. Joseph, protecteur de la Ste Eglise universelle. Cette Croisade ou neuvaine va, cette année, *du 16 au 24 Avril*. La prière spéciale, vivement conseillée à cette occasion, est remise ou envoyée gratuitement, à toute personne qui la désire, par les Bureaux de la Sodalité de S. Pierre Claver : Paris (xve), Mlle Tschopp, rue du Théâtre, 130, 2, cité Thuré.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris, par S. G. Mgr Baudrillart, de *l'Académie Française*. — Troisième conférence (2 Mars) : *La Crise de la Chrétienté du* XIVe *au* XVIe siècle.

Quatrième conférence (18 Mars) : *La France catholique, la Monarchie absolue et la Papauté au* XVIIIe *siècle. De l'avènement d'Henri IV à la mort de Louis XIV.*

Les innombrables auditeurs de Notre-Dame et les sans-filistes qu'elles ont enthousiasmés voudront retrouver ces conférences dans leur texte écrit.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences de Mgr Baudrillart sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les *Editions Spes*, 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 10 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

BIBLIOGRAPHIE

CHANTS A SAINT JOSEPH, par P. GERFAULT.
Grenoble, librairie Saint-Grégoire.

FEMMES HÉROIQUES. *Les Sœurs Grises Canadiennes aux Glaces Polaires,* par le R. P. DUCHAUSSOIS, Oblat de Marie Immaculée, Lauréat de l'Académie Française. — Un volume avec 24 planches hors texte et deux cartes : 12 fr. ; franco, 13 fr. 20. Aux Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (5e).

Ce livre, digne émule des deux autres ouvrages du même auteur sur les régions arctiques : *Aux Glaces Polaires* et *Apôtres inconnus*, montre à quelles cimes peut s'élever le courage d'une femme. On ne sait, en le fermant, ce qu'il faut admirer davantage, ou de l'endurance joyeuse dans le sacrifice, ou de l'insatiable ambition de pousser toujours plus loin dans le froid, à la conquête des âmes.

Ces *Sœurs grises*, très populaires au Canada, ont été fondées sur les bords du Saint-Laurent vers la fin de l'occupation française. Elles sont toujours restées au premier rang des hardis pionniers issus de notre sang.

Ceux qui ont admiré jadis, dans le roman de *Maria Chapdelaine*, l'idylle d'une Canadienne des bois défrichés, apprendront, dans *Femmes héroïques*, l'histoire émouvante, incomparablement plus entière, de vraies Canadiennes, bienfaitrices de l'humanité et qui sont la fierté de l'Eglise et de la Mère-Patrie.

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, *rue Cassette, Paris* (6e).

FORMATION DE L'ENFANT PAR LE CATÉCHISME, en trois volumes in-12, par l'abbé BOUMARD, vicaire à Saint-Sulpice, directeur de Catéchisme. — Un vol. in-12, 8 fr. ; franco, 8 fr. 50.

Voici le plan des 3 volumes dont nous présentons aujourd'hui le premier :

1er volume : *Théorie et Méthode.* Le Pré-Catéchisme ; Le Catéchisme ; Les Catéchismes.

2e volume : *Pratique et Plan d'instruction.* Au petit Catéchisme ; Au catéchisme de Communion solennelle ; A la Persévérance (Dogme, Morale, Sacrement, Liturgie). (*Vient de paraître.*)

3e volume : *Pratique et Plan d'instruction.* Pour un cours supérieur de religion ; L'Ancien Testament ; L'Evangile ; Les Epîtres ; L'Histoire de l'Eglise ; L'Apologétique. (*Paraîtra en Janvier.*)

DESCLEE DE BROUWER et Cie, 41, rue de Metz, Lille.

Vient de paraître : Collection dominicaine « *La Vie spirituelle* ». H.-D. NOBLE, O. P., maître en théologie : L'AMITIÉ AVEC DIEU, *Essai sur la Vie spirituelle,* d'après saint Thomas d'Aquin. — Volume de 328 pages. Prix : 12 fr. 50.

Pour saint Thomas, la vie spirituelle est une amitié vécue avec Dieu ; car, c'est dans l'amitié et dans ses lois que le Docteur Angélique cherche l'analogie la plus expressive de la divine Charité. L'objectif du présent ouvrage est donc de faire valoir la comparaison entre l'amitié et la charité à travers tout le mouvement psychologique de la conscience surnaturelle, avec toutes ses étapes : contemplative, ascétique, vertueuse.

Ce livre est un guide précieux à la fois théorique et pratique de la vie spirituelle, aussi solide dans son fond doctrinal qu'attrayant par l'originalité de ses vues et la finesse de ses analyses.

Sous le patronage de tous les évêques de Belgique, vient de paraître une revue de musique sacrée : *Musica sacra,* qui promet de rendre au clergé, aux directeurs de maîtrise et aux établissements d'enseignement de grands services. Conçue de la façon la plus pratique, rédigée par des spécialistes de haut mérite, présentée sous une riche couverture, elle ne tardera pas à conquérir le succès. Son premier numéro contient, à lui seul, un supplément de musique religieuse d'une valeur de 35 francs (65 pages gravées sous un élégant cartonnage) et notamment une *messe inédite en cinq voix* de Philippe de Monte, qui est un véritable chef-d'œuvre et qui a été exécutée pour la première fois, dans les temps modernes, le jour de Pâques, dans la cathédrale de Malines.

Prix de l'abonnement pour la France : 35 francs.

On peut s'abonner à la Librairie Desclée, de Brouwer et Cie, 59 bis, rue Bonaparte, à Paris, et chez tous les marchands de musique.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

VINS DE BORDEAUX
PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 B.
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Archives diocé ine de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 16 Mars 1928.* — Le marché continue à faire preuve de bonnes dispositions et dans la plupart des compartiments, la tendance reste orientée à la hausse. Nos rentes font bonne contenance, ainsi que les fonds ottomans. Les banques demeurent fermes, notamment le Lyonnais à 3.175, la Paris s'inscrit à 2.890, la Société Générale à 1.360, la Société Marseillaise à 915.

Le Suez s'avance à 17.880, le Foncier Egyptien à 4.985 la Central Mining à 2.405, le Rio est bien tenu à 5.790, ainsi que la de Beers à 1.847. Parmi les mines d'or, la Goldfields conserve une brillante allure à 386, ainsi que le Transvaal à 352 et la Chartered à 188. Les caoutchoutières n'accusent que des variations insignifiantes, ce groupe étant dépourvu d'intérêt pour le moment.

Les pétrolifères sont irrégulières, Royal 35.800, Shell 557, Crédit Général des Pétroles 2.395, Royale des Pétroles 188, Dabrowa ferme à 625, l'Eagle toujours recherchée par l'arbitrage s'inscrit en très ferme tendance à 183 francs.

Aux affaires diverses, Citroën s'inscrit à 690 ; la part à 204, Mocupia 158, New Callao 202, Phu Quoc 197, Centrale Marocaine 172, Huanchaca 981, Tubize toujours en vedette s'avance à 1.800, Thomson progresse à 712.

L'Action Constructions et Entretien de Routes, sur laquelle nous avons attiré l'attention de nos lecteurs à plusieurs reprises, poursuit son avance à 620. On voit plus haut sur cette valeur en raison de la bonne situation de l'entreprise et de ses perspectives de développement. Le dixième de part Cultures Tropicales reste demandé aux environs de 700. La Société poursuit activement son programme : sur les trois mille hectares de sa concession 1.200 sont actuellement défrichés et plus de 650 plantés en Sisal et en coton. Une société analogue, la Société des Cultures de Diakandapé, qui se consacre dans la même région que les Cultures Tropicales à la culture et à la récolte du Sisal a pu distribuer dès son quatrième exercice 30 % à ses actionnaires. Les moyens financiers des deux affaires étant sensiblement les mêmes, on peut espérer, d'ici deux ans, des résultats analogues pour les Cultures Tropicales en Afrique. Voilà de belles perspectives pour les parts de fondateur qui sont au nombre réduit de 10.000 et qui ont droit à 20 % dans les bénéfices de la Société.

L'action Ripolin est recherchée aux environs de 3.800. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'intérêt que présente à l'heure actuelle l'achat de cet excellent titre. L'affaire est ancienne, de premier ordre et le succès a confirmé la capacité de la Direction. L'achat de cette valeur réalise une prise d'intérêt dans une Compagnie dont les titres, du fait de leur classement dans les petits portefeuilles français, seront les premiers à bénéficier de la hausse que l'on attend sur les valeurs françaises lorsque sera décrétée la stabilisation légale. En outre, ces titres présentent l'avantage d'échapper aux éventualités monétaires défavorables que pourraient engendrer des fautes de la politique française. La Société est administrée par un conseil absolument homogène formé de techniciens. Au cours des cinq dernières années, les bénéfices sont passés de 8.299.753 fr. à 12.568.701 fr. Mentionnons que ces bénéfices n'ont été établis qu'après amortissements avant inventaire et provisions pour agrandissements d'usines. Les réserves ocultes sont très importantes et l'avenir de la Société apparaît aussi satisfaisant que le passé. Etant donné le caractère de cette valeur, on peut s'y intéresser dès maintenant sans souci des dates et modalités de la stabilisation.

43e Année. Vendredi 30 Mars 1928. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Avril. — Les Rameaux. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire de S. François de Paule.
Lundi, 2. — De la Férie. Violet.
Mardi, 3. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 4. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 5. — Jeudi-Saint. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 6. — Vendredi-Saint. Double de 1re classe. Noir.
Samedi, 7. — Samedi-Saint. Double de 1re classe.
Dimanche, 8. — PAQUES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Refuge Brest.	du 1er au 2 Avril.
Grand Séminaire	du 3 au 4 —
Religieuses Franciscaines, Brest	le 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. 44e Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Nous sommes heureux d'annoncer que ce pèlerinage aura lieu du 9 au 15 Septembre.

II. Adoration perpétuelle. — En vertu d'un Indult de la Sacrée-Pénitencerie du 12 Mars 1928, l'indulgence plénière accordée aux fidèles qui passent une heure devant le T. Saint-Sacrement l'un des jours fixés par le tableau officiel de l'Adoration perpétuelle, peut être gagnée pendant toute *la durée des exercices spirituels* qui ont lieu à l'occasion de l'Adoration.

Archives diocé nes e Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480 Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche des Rameaux, 1er Avril :* messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, précédée de la bénédiction des Rameaux et de la procession. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 5 h. 1/2, clôture de la retraite des femmes, sermon. — A 8 h. 1/4, ouverture de la retraite des hommes et des jeunes gens.

Lundi, mardi et mercredi : à la même heure, sermon pour hommes et jeunes gens.

Mercredi, jeudi et vendredi : à 4 heures office des Ténèbres.

Jeudi-Saint : messe pontificale à 9 heures, consécration des Saintes Huiles. — A 2 h. 1/2, cérémonie du Lavement des pieds. — A 8 h. 1/4, sermon pour tout le monde.

Vendredi : à 9 heures, office, quête pour les Lieux Saints. A 3 heures, Chemin de la Croix, à 8 h. 1/4, sermon pour tous.

Samedi : office à 8 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau, du Cierge pascal et des Fonts Baptismaux.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche des Rameaux, 1er Avril :* messes à 6, 7, 8, 8 h. 3/4 et 11 h. 1/2. — A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, suivie de la grand'messe. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, sermon pour tous les fidèles.

Retraite des hommes : *lundi, mardi et mercredi :* instruction spéciale à 8 heures du soir.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Jeudi-Saint : office solennel à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Heure Sainte prêchée.

Vendredi-Saint : office solennel à 8 heures. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — Le soir, à 8 heures, sermon de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi-Saint. — Office solennel à 8 heures.

Brest. — Retraite française des Conscrits. — La retraite française pour les conscrits des deux contingents de la classe 1928 et pour tous les jeunes gens qui ont l'intention d'entrer au service de l'Armée ou de la Marine au cours de l'année 1928, aura lieu du vendredi soir 13 au dimanche soir 15 Avril, au Collège Saint-Louis de Brest. Prix de la pension pour les deux jours : 25 francs.

Morlaix *(La Salette)*. — Retraite de conscrits. — La retraite bretonne des conscrits du 1er contingent, classe 1928, s'ouvrira à la Salette, le lundi 23 Avril, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi matin, 27 Avril.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Morlaix, Saint-Pol de Léon, Taulé, Saint-Thégonnec, Landivisiau, Plouzévédé, Sizun, Plouigneau, Lanmeur, Huelgoat.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer cette retraite au prône.

Lesneven. — Retraite bretonne d'hommes, ***du 19 au 24 Mars 1928.*** — 30 paroisses, 74 retraitants : Plougoulm, 9 ; Plouguerneau et Plouvien, 7 ; Plabennec, 6 ; Plounescat, 5 ; Plouider, 4 ; Lanhouarneau, Ploudaniel et Saint-Méen, 3 ; Bodilis, Kersaint-Plabennec, Lesneven, Plouédern, Saint-Vougay et Trégarantec, 2 ; Brélès, Coat-Méal, Goulven, Kerlouan, Lambézellec, Lanarvily, Lannilis, Milizac, Ploudiry, Plougastel, Plouzané, Saint-Divy, Saint-Thégonnec, Tréflez et Tréglonou, 1.

Nécrologie. — M. CARVAL Mathieu, ***chanoine honoraire.*** — M. le chanoine Carval n'a pas longtemps joui du repos qu'il se promettait en prenant sa retraite. Démissionnaire en Septembre 1926, il est mort à Keraudren, des suites d'une chute, le 5 Mars dernier. Il avait 83 ans.

Né à Primelin en 1845, il avait 16 ans quand il débuta à Pont-Croix, et non pas en Cinquième ou du moins en Sixième, comme on pourrait le penser, mais en Huitième. Malgré son âge il n'était pas le plus grand de sa classe, et, du contraste de sa petite taille et de ses traits de jeune homme, naquit tout de suite le nom qu'il portait encore et qu'il n'avait cessé de mériter, du reste : Mazoïk, le petit Mathieu. Mais, appliqué, intelligent, et même malin, sans qu'il y parût d'abord, le petit Mathieu se classait bientôt aux premiers rangs de ses camarades et leur disputait les croix et les récompenses.

Ses études achevées à 24 ans, il entra au Grand Séminaire. Il en sortait avec la prêtrise, en 1873, pour être nommé vicaire à Pleyber-Christ. Tout son vicariat s'écoula dans cette paroisse. On l'y regretta quand, en 1889 l'administration diocésaine lui confia le rectorat de Saint-Thonan. Il ne passa ici que sept années. Assez pour le faire pleurer à chaudes larmes de ses paroissiens quand il leur fut enlevé, en 1896, pour être mis, jusqu'à la fin de son ministère, à la tête de l'importante et chrétienne paroisse de Plogonnec.

C'est là où, pendant trente ans, M. Carval a déployé ses grandes qualités de pasteur et d'administrateur. Il y sut admirablement allier à la bonté qui en faisait le père de ses paroissiens, la fermeté qui fait le chef obéi et le guide dont on sollicite avec confiance les avis et les conseils. Un esprit vraiment sacerdotal, nourri de pensées surnaturelles, et un bon sens pratique qu'il avait eu le temps de prendre aux habitudes du Cap, et de développer par l'expérience et l'observation, assuraient à sa parole une autorité incontestable. Il prêchait bien et solidement, d'une voix perçante dont le timbre n'avait rien de mélodieux, mais forçait l'attention en décourageant les somnolences. Aussi fut-il souvent utilisé pour les missions comme prédicateur et comme président, et l'on se plaisait à reconnaître en lui un maître pour les conférences.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

A Plogonnec, M. Carval trouvait un ministère fort chargé par l'étendue de la paroisse et le service de chapelles nombreuses. Il jouissait fort heureusement d'une santé qui lui permit, un modeste attelage aidant, de porter fort allègrement le fardeau. Pendant la guerre même, bien qu'il n'eût d'autre auxiliaire que le P. Barnabé, il accepta de fournir la messe dominicale et de visiter les malades dans la paroisse voisine de Locronan, privée de son Recteur.

L'âge ne semblait pas avoir de prise sur sa vigueur physique et sur la verdeur de son esprit. Ses noces d'or, à l'occasion desquelles Monseigneur l'Evêque le récompensa de son zèle en le nommant chanoine honoraire, furent pour lui un triomphe qu'il égaya d'esprit et de bonne humeur. C'est parfois le moment où les vieillards déclinants sont tentés de prononcer un *nunc dimittis* que l'administration, en ces temps de pénurie sacerdotale, redoute. M. Carval ne connut pas cette tentation, et c'était plaisir de l'entendre, en des occasions semblables fournies par ses contemporains du sacerdoce, railler, dans des toasts pensés avec un art charmant de la nuance et dits avec une physionomie d'une expression maligne, les impatiences mûrissantes à l'affût des rectorats vacants.

Cependant, sa marche se faisant pénible, il se décida à passer à des épaules plus jeunes le fardeau d'un ministère qui allait dépassant de plus en plus ses forces. Il dit un adieu ému à ses paroissiens qu'il avait tant aimés et qui le lui rendaient en vénération, à sa magnifique église qu'il avait enrichie de beaux vitraux en l'honneur de S. Thégonnec, et se retira à Keraudren, mais seulement dans l'attente d'un retour définitif de ses restes dans le cimetière paroissial, où il avait bénit tant de tombes et compati à tant de douleurs. Et c'est là, en effet, qu'il dort de son dernier sommeil, celui du juste qui a vécu de sa foi.

La solennité de ses funérailles, devant une assistance considérable de prêtres et de fidèles dont une importante délégation de Saint-Thonan, montra combien sa mémoire était restée en bénédiction parmi ses ouailles et ses amis.

R. I. P.

Trémével. — **Mission.** — La mission de Trémével s'est terminée le 18 Mars, avec un total de 884 communions ainsi réparties : enfants, 124 ; jeunes filles, 140 ; jeunes gens, 137 ; femmes, 283 ; hommes, 200. Ces chiffres sont au-dessous de la réalité, car plusieurs, qui ont pris part à la mission n'ont pas pu assister à la messe de communion générale, et leur présence à la Sainte Table n'a pas été contrôlée. Tout compte fait, très rares sont ceux qui n'ont pas profité des grâces de ces jours.

Les conditions spéciales imposées aux nombreux ouvriers de la paroisse qui travaillent à la papeterie de *Kerisole* ont fait abandonner la méthode traditionnelle des missions. Les fidèles ont été convoqués par catégories ; une instruction du soir s'adressait à l'ensemble. Conception excellente en soi, mais pratiquement moins

efficace, semble-t-il, surtout parce que chaque catégorie dispose de moins de temps.

La fidélité aux exercices a été exemplaire de la part de la masse. On aurait cependant désiré d'un trop grand nombre d'hommes plus de régularité.

Population sympathique que celle de Trémével. Accueillante, facilement enthousiaste, prompte à saisir les nuances d'une pensée lors même qu'elle ne s'exprime pas absolument dans son parler un peu spécial. Et il faut ajouter population de foi, malgré certaines apparences de légèreté, malgré certaines négligences.

Par l'école libre de filles que la paroisse a l'inappréciable avantage de posséder depuis de longues années, l'instruction religieuse, les habitudes chrétiennes, façonnent les âmes. Vous retrouvez chez tous, peut-on dire, l'école et sa formation. Ses enseignements, à supposer même qu'ils soient oubliés durant quelque temps, reprennent leur vraie place, rayonnent au foyer, quand la vie vraie apparaît avec son cortège de soucis, de luttes, de désillusions, de souffrances. La mère étant chrétienne, la famille l'est nécessairement.

Parmi les cérémonies qui ont marqué le cours de la mission, celle de la clôture mérite une mention spéciale. Après vêpres, une grande procession s'organise. Toute la paroisse y prend part ; les voix et les âmes s'unissent dans le chant des cantiques ; l'ordre est parfait. Dominant la foule de sa masse imposante (elle mesure au moins 4 mètres), placée en plan fortement incliné sur un immense brancard drapé d'étoffe pourpre semée d'hermines, portée par une équipe de 30 hommes, la croix de Loguivy part de l'église paroissiale pour être remise à son ancienne place. La statue vénérée de *sant Diboan* précède la croix ; et c'est dans la chapelle du saint, si invoqué dans toute la région, que se terminent les exercices de la mission.

Les ouvriers de ces journées si consolantes et si pleines de promesses ont été les PP. Person, Le Provost, Colin, M. Guillou, vicaire de Névez, M. Guéguen, vicaire d'Ergué-Armel.

L. J. C.

Compte rendu de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, au diocèse de Quimper.

Exercice de 1927

Monseigneur,

En 1926, les offrandes recueillies dans nos paroisses, communautés et institutions, avaient atteint le chiffre de 68.920 francs, portées, par un don de 4.000 francs et un autre de 1.000 francs, au total de 73.920 francs.

En 1927, notre total, pour les paroisses, communautés et institutions, est de 74.861 francs, dépassant de 5.940 francs celui de 1926.

Et cependant 75 paroisses sont restées à un chiffre d'offrandes inférieur de 3.317 francs à celui qu'elles avaient donné l'année

précédente. Il a donc fallu un gros effort à 221 autres paroisses pour augmenter leurs recettes d'un total de 9.257 francs.

Nous ne comptons plus que douze paroisses qui n'intéressent pas leurs enfants, du baptême à 12 ans, à la grande Œuvre en faveur des « petits enfants infidèles » : 1 paroisse dans l'archiprêtré de Quimper ; 5 dans celui de Châteaulin ; 4 dans celui de Morlaix ; 2 dans celui de Brest.

9 autres paroisses ont des recettes inférieures à 10 francs, ne nous apportant qu'un total de 65 fr. 65.

Les recettes générales de 1927 ont reçu un appoint extraordinaire dans la part qui a été faite à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, prélevée sur les aumônes recueillies à la *Journée Missionnaire* du diocèse, le 30 Octobre dernier. Cette part a été de 9.500 francs, qui portent notre total général à 84.361 francs.

Plusieurs paroisses s'excusent de l'exiguïté de leurs recettes sur leur privation d'écoles chrétiennes.

Nous compatissons à leur détresse, si douloureuse pour leur sollicitude envers leurs enfants. Nous nous rendons bien compte que l'Œuvre progresse là surtout où nos écoles chrétiennes sont peuplées. Nous nous faisons un devoir très doux de signaler le zèle déployé par les maîtres et les maîtresses des écoles de Lannilis, de Saint-Renan, de Landivisiau, de Milizac, de Berrien, d'Ergué-Gabéric, du Folgoat, de Lesneven, qui nous ont fait connaître les effets de leur propagande et leur part dans les recettes paroissiales ; surtout des écoles de Quimper : au premier rang, l'école Sainte-Anne, dont les recettes ont mis entre les mains de M. Piriou, 1.250 francs. L'école de Saint-Mathieu a donné 335 fr.

Mais nous le disions avec insistance, l'an dernier, ce serait manquer le but de l'Œuvre que de borner son recrutement à nos écoles chrétiennes, il faut l'étendre à tous les enfants de nos catéchismes, et, par les mères, à tous les petits enfants dès leur baptême.

A coup sûr, la propagande par la visite de chaque foyer, comme elle s'est faite avec si grand soin à Scaër, à Châteaulin, à Plonéis, au Faou, est d'une souveraine efficacité, mais lente et laborieuse ; il est un moyen plus général, outre les prières récitées aux catéchismes et la cueillette mensuelle des cotisations, comme à Ploaré, c'est la fête paroissiale de la Sainte-Enfance. Elle devient très vite populaire et les mères sont empressées à y faire participer leurs plus jeunes enfants. Elle réussit partout. Qu'il me suffise de citer Port-Launay, Locquénolé, Ergué-Armel, Pencran, Quimper, Pont-l'Abbé, Concarneau... Elle comprend une messe des enfants, une prédication, une procession, un tirage au sort des parrains et marraines.

Souvent aussi, une matinée théâtrale, des dialogues, des chants de la Sainte-Enfance, avec des costumes chinois et autres, comme il est dit dans les récits si vivants et si variés des *Annales*.

Cette année, du 20 Octobre au 12 Novembre, Monseigneur Mério, directeur général de la Sainte-Enfance, visitera les diverses parties du diocèse et présidera toutes les fêtes qui s'organiseront. Nous aurons peine à satisfaire toutes les demandes qui nous sont adressées : mais si, comme à Quimper, Pleyben..., on crée partout des fêtes cantonales d'enfants, nous avons espoir de susciter un grand courant de prières en faveur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

Oui, un grand courant de prières. C'est le but essentiel à atteindre. La prière de nos petits baptisés étendra le flot des eaux baptismales sur les petits païens, créera pour eux des œuvres de persévérance et d'éducation, préparera les futures vocations du clergé indigène ; mais en retour assurera aux petits apôtres de la Sainte-Enfance les grâces de communions ferventes, de persévérance et aussi de vocations sacerdotales et religieuses. La Sainte-

Enfance acheminera vers la Propagation de la Foi l'Œuvre de Saint-Pierre. Mais elle ne sera pas moins efficace pour faire épanouir dans tous les foyers l'Œuvre des Vocations sacerdotales, l'Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol.

J'ajoute, Monseigneur, pour la joie paternelle de Votre Grandeur, les tableaux d'honneur accoutumés.

I. — Les plus fortes recettes, minimum 600 fr.

1. Saint-Martin, Brest.	2.270 fr.	»	15. Saint-Renan.....	800	»
2. Saint-Corentin.....	2.200	»	Audierne.....	800	»
3. Saint-Pol de Léon.	2.168	»	Guipavas.....	800	»
4. Douarnenez.....	1.600	»	16. Landivisiau.....	780	»
5. Lambézellec.....	1.475	»	17. Roscoff.....	777	»
6. Lannilis.....	1.300	»	18. St-Mathieu, Quimp.	753	»
7. Pleyben.....	1.240	»	19. St-Sauveur, Brest..	746	»
8. Saint-Michel, Brest.	1.100	»	20. Landerneau	720	»
9. Moëlan.....	1.050	»	21. Concarneau.....	718	80
10. Saint-Louis, Brest..	1.022	»	22. Pont-l'Abbé	705	»
11. Plougastel-Daoulas.	1.020	»	Cléder	705	»
12. Scaër.....	950	»	23. Plounévez-Lochrist.	670	»
Ploudalmézeau	950	»	24. Riec	660	»
13. Landéda	850	»	25. Plouescat.....	646	»
14. Pouldreuzic.....	810	»	26. Plabennec.....	640	»

II. — Augmentation de recettes, minimum 100 fr.

			Augmentation.	
1. Pouldreuzic	810 fr.	»	358 fr.	»
2. Saint-Pol de Léon	2.168	»	272	»
3. Briec.....	630	»	250	»
4. Le Juch.....	250	»	245	»
5. Plomeur.....	400	»	190	»
Taulé.....	300	»	190	»
6. Le Conquet	300	»	175	»
7. Ile de Sein.....	573	»	171	»
8. Notre-Dame du Passage	256	»	164	»
9. Plouénan.....	550	»	162	»
10. Kerfeunteun.....	544	»	160	»
11. Treffiagat	450	»	150	»
12. Cléder	705	»	110	»
13. Châteauneuf-du-Faou.....	325	»	104	»
14. Plourin-Ploudalmézeau	220	»	103	»
15. Plounéour-Trez.....	544	»	102	»
Roscoff.....	777	»	102	»
16. Lannilis.....	1.300	»	100	»
Audierne.....	800	»	100	»

III. — Par enfant, minimum 0,60.

Le Folgoat.....	1,81	Pencran.....	1,06
Ile de Sein.....	1,74	Pleyben.....	1
Carantec.....	1,70	Le Juch.....	1
Locronan	1,60	Pouldergat	0,98
Saint-Renan.....	1,58	Ploudalmézeau	0,97
Lannilis.....	1,47	Saint-Corentin.....	0,92
Pouldreuzic	1,40	Guipronvel.....	0,87
Plonéis.....	1,39	Saint-Ségal	0,81
Treffiagat	1,36	La Forêt-Landerneau.....	0,80
Le Faou	1,34	Audierne.....	0,80
Landéda	1,33	Cléden-Cap-Sizun.....	0,80
Brélès.....	1,27	Plouescat.....	0,74
Locquénolé.....	1,14	Pont-Aven.....	0,73
Port-Launay.....	1,12	Lanrivoaré.....	0,73
Saint-Pol.....	1,10	Plonéour.....	0,73

Archives diocé. ne e Quimper et Léon

Roscoff	0,72	Mahalon	0,64
Le Drennec	0,71	Moëlan	0,63
Taulé	0,71	Henvic	0,63
Lanarvily	0,71	Poullan	0,62
Lanneuffret	0,70	Plouguin	0,62
Saint-Divy	0,70	Saint-Sauveur, Sizun	0,61
Guipavas	0,70	Pluguffan	0,61
Daoulas	0,70	Plougastel-Daoulas	0,60
Plounévez-Lochrist	0,70	Kerfeunteun	0,60
Notre-Dame du Passage	0,69	Briec	0,60
Landivisiau	0,69	Pont-Croix	0,60
Plounéour-Trez	0,69	Lanhouarneau	0,60
Plabennec	0,68	Locmélard	0,60
Landudec	0,66	Plouézoc'h	0,60
Langolen	0,66	Riec	0,60
Plomeur	0,66	Le Conquet	0,60

IV. — Doyennés ayant atteint ou dépassé le minimum de 0.60.

Taulé	0,78	Plouescat	0,66
Lannilis	0,76	Ploudalmézeau	0,63
Saint-Pol de Léon	0,73		

En achevant ce compte rendu, Monseigneur, je réunis tous les directeurs paroissiaux de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, tous les enfants associés et sans exception, tous leurs parents, tous nos zélateurs, et avec eux, je m'agenouille devant Votre Grandeur, pour recevoir la grâce de Votre bénédiction, qui sera le signe que Dieu est content de nous.

Le Directeur diocésain :
ALFRED LE ROY,
Chanoine.

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

EVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON — *Quimper, le 19 Mars 1928.*

CHER MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Il n'y a pas d'apostolat plus efficace que celui des enfants, parce qu'il n'y en a pas de plus joyeux, de plus chantant et de plus pieux.

Puisque Mgr Mério doit venir lui-même faire la propagande pour son Œuvre parmi les enfants du diocèse, les belles fêtes, les bonnes prières, les processions féeriques ne vont pas manquer, et vous aurez la consolation de constater de nouveaux progrès dans vos groupes de Sainte Enfance.

Je vous en félicite d'avance, et je remercie les prêtres et les zélateurs ou zélatrices qui voudront bien contribuer au succès.

Partagez avec eux tous ma bénédiction, et veuillez agréer, cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper.

SOUSCRIPTION. — **Le Cinéma paroissial.** — Pour aider les paroisses pauvres à acquérir l'appareil de cinéma nécessaire à leur apostolat, il faut *des sommes considérables.*

La *Croix* a ouvert une souscription et reçoit tous les dons, même les plus modestes. (Chèque postal, compte courant nº 1668.)

NN. SS. les Archevêques et Evêques ont été les premiers à

envoyer leurs souscriptions, accompagnées des plus chaleureuses approbations.

En offrant une souscription de 1.000 francs et plus, on peut devenir « parrain » d'une paroisse *qu'on a la faculté de désigner.* (Lire l'éloquent appel de Pierre l'Ermite, dans la *Croix* du 26 Février 1928.)

L'œuvre du « Cinéma paroissial » est magnifique, chacun la proclame urgente et indispensable.

Elle attend de tous, souscription et prières.

Le Congrès de la Gilde Sainte-Cécile. — Fondée il y a trois ans par un groupe des plus éminentes personnalités, ecclésiastiques, musicales et artistiques, la Gilde Sainte-Cécile, dont le double but est l'encouragement des compositeurs de musique religieuse et le développement des maîtrises paroissiales, tiendra cette année, à Paris, les 10, 11, 12, et 13 Avril, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le cardinal Dubois, ses assises générales, auxquelles assisteront les principaux maîtres de chapelle, organistes, directeurs et directrices de scholas de France.

Tous ceux qui s'intéressent, professionnellement ou par sympathie à la cause de la musique religieuse, peuvent solliciter leur admission à ce congrès. Le programme détaillé des réunions, séances d'études, offices liturgiques, auditions, concerts par les Chanteurs de la Sainte-Chapelle, est envoyé sur demande adressée au *Secrétariat de la Gilde Sainte-Cécile, 5, rue de Mézières, Paris VIme.* Une demande a été faite auprès des Compagnies de Chemins de Fer pour que la faveur du demi-tarif soit accordée aux Congressistes, isolés ou en groupe.

Appel aux Enfants de Marie. — Des Enfants de Marie de France, désireuses de seconder les vœux de S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris et du T. H Père Verdier, supérieur général des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, en contribuant à l'édification d'un sanctuaire en l'honneur de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, invitent avec confiance toutes leurs compagnes du monde entier à s'unir à elles pour la réalisation de ce dessein.

Ce sanctuaire doit servir en même temps d'église à la population croissante d'une paroisse ouvrière, la première du diocèse de Paris, le diocèse des Apparitions, qui ait été jusqu'ici consacrée à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse.

Nous osons espérer que toutes, chacune selon ses ressources, ne fût-ce que par la plus modeste offrande, voudront contribuer à cette œuvre.

Prière d'adresser les offrandes à M. l'abbé Bombardier, curé de Malakoff, près Paris. Chèques postaux : Paris 996.06.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A Pékin. — **Des Lycées français dirigés par des Religieux Dominicains.** — A Pékin... Car, évidemment, on ne saurait voir cela en France : M. Homais et M. François Albert en mourraient d'émotion indignée. Or donc, le R. P. Menne, dominicain, s'embarquait voici quelques semaines pour la Chine, où il va créer et diriger deux lycées à l'usage des jeunes gens et jeunes filles de la bourgeoisie chinoise.

L'enseignement y sera donné par les Dominicains. Notre Ministère des Affaires Etrangères et notre Gouvernement donnent, paraît-il, une agissante et absolue sympathie à cette initiative qui, bien entendu, a, mieux encore, l'agrément du gouvernement chinois.

Voilà qui confirme les solennelles affirmations données il y a un an à M. Poincaré par quarante hauts universitaires, touchant l'éminente utilité des congrégations françaises, qui, exilées par la loi, tiennent des Ecoles à l'Etranger.

A notre confrère l'*Echo de Paris*, le R. P. Menne — qui, disons-le en passant, est un ancien combattant, ex-chasseur à pied, décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur — a précisé les méthodes d'enseignement déjà en honneur dans les écoles religieuses françaises de Chine et qui seront pratiquées dans les deux lycées :

« Nous nous adressons aux Chinois, et bien entendu, pas plus à Pékin qu'en Syrie ou en Amérique du Sud, les missionnaires français ne prétendent faire acheter l'enseignement au prix d'une conversion imposée Nous nous abstenons donc pour les païens, qui seront le grand nombre, de tout apostolat religieux autre que le langage et l'exemple.

» Nous donnerons aux garçons l'enseignement secondaire complet, avec les sanctions qu'il comporte en Europe, et de même pour les filles, lesquelles cependant trouveront annexés des cours d'enseignement supérieur. Un espace est prévu pour une Ecole professionnelle, mais ceci est un projet plus lointain.

» L'enseignement comportera le français, l'anglais et le chinois. Bien entendu, nous commencerons par les petites classes, de façon à étendre graduellement notre clientèle et à pouvoir donner dans les classes moyennes et supérieures l'enseignement littéraire entièrement en français. Pour être tout à fait complet, je dois vous signaler que nous aurons une section pour les enfants des légations et que nous tâcherons ainsi de reconnaître la bienveillance dont l'ambassade de France et le délégué apostolique ont la bonté de nous entourer. »

L'universitaire M. Herriot ne manquera pas, espérons-le, de féliciter son collègue universitaire *in partibus infidelium* qu'est le R. P. Menne, dominicain : pour la rareté du fait, et la beauté du geste, n'est-il pas vrai ?

Les Conférences de Notre-Dame de Paris, par S. G. Mgr Baudrillart, *de l'Académie Française*.

Cinquième Conférence diffusée par T. S. F. (25 Mars) : *La conjuration contre l'Eglise ; le martyre et le triomphe de la fidélité à l'Eglise romaine.*

Voici une nouvelle période d'épreuves pour l'Eglise de France. Voici même la plus redoutable épreuve qu'ait traversée l'Eglise : la Révolution Française.

On aimera lire cette magnifique conférence, véritable épopée de la fidélité romaine de notre clergé. On la relira pour comprendre la période tourmentée, mère de notre époque, d'où nous viennent tous les problèmes qui font aujourd'hui notre angoisse mais aussi notre grandeur.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences de Mgr Baudrillart sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — La série complète : 10 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

M. Barrère-Affre : LE DON REDOUTABLE. Roman *Bijou*, 230 pages. Prix, 3 fr. ; port, 0 fr. 45. Relié, 5 fr. 50 ; port, 0 fr. 65

J. Mauclère : HORS LA VIE. Roman *Bijou*, 248 pages. Prix, 3 francs ; port, 0 fr. 45. Relié, 5 fr. 50 ; port, 0 fr. 65.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

NOTE

Par suite de la disparition récente d'une Maison du Mans, concernant le **Vêtement ecclésiastique**, *nous ne saurions trop particulièrement recommander à ceux de ces messieurs qui seraient, de ce fait, actuellement sans fournisseur attitré, la MAISON DE CONFIANCE*

SÉVENO, FRÈRES
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
14, rue Billault, 14 - VANNES
PRIX EXCEPTIONNELS. ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Archives diocésaines de [illegible] et

Le plus beau Cadeau de Première Communion !

LE CHAPELET de la VIE de Sainte THÉRÈSE de l'Enfant Jésus



L'apothéose de sainte Thérèse.

(approuvé par l'Office Central de Lisieux) modèle déposé.

Ce chapelet se caractérise par l'introduction entre les Dizaines de 12 MEDAILLETTES représentant chacune un EPISODE choisi entre les plus saillants de la VIE de la petite Sainte.

En vente dans toutes les bonnes maisons de bijouterie de librairie religieuse et objets de piété.

G. D. *Edit. Paris.*

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 23 Mars 1928.* — Le marché a toujours la même physionomie c'est-à-dire actif et ferme dans la plupart des compartiments, notamment au Parquet.

Nos rentes font preuves d'excellentes dispositions, le 5 % s'avance à 106 et le 3 % perpétuel à 67,95. Les banques enregistrent encore de nouvelles avances, on retrouve la Paris à 2.990, l'Union Parisienne à 1.990 cours record, le Lyonnais à 3.280, la Société Générale à 1.390, la Société Marseillaise à 989, le Foncier à 3.790.

Parmi les valeurs étrangères, le Suez est très ferme, à 18.245, ainsi que le Foncier Egyptien à 4.925, la Central Mining à 2.460, l'Azote à 2.080. Parmi les cuprifères fermeté du Rio à 5.810, du Boléo à 252, de la Huelva à 315.

Les caoutchoutières ne varient pas sensiblement, pas plus d'ailleurs que les mines d'or, sauf la Goldfields qui est très recherchée jusqu'à 405. Aux territoriales bonne tenue de la Mozambique à 117, 50, Chartered 188, la de Beers a une meilleure allure à 1.832, Jagersfontein 415.

Les pétrolifères restent orientées à la fermeté, la Royal s'inscrit aux environs de 36.000, la Shell à 560, la Malopolska à 790, le Crédit Général des Pétroles à 2.370, l'Eagle se tasse un peu à 180, mais la tendance de cette valeur est au fond très ferme.

Aux affaires diverses, l'action Citroën progresse à 698 et la part à 222, Mocupia 158, New Callao 203, Royale des Pétroles 183, Centrale Marocaine 184.

Le mouvement de hausse qui a porté l'action Constructions et Entretien des Routes en quelques semaines de 450 à 600 francs n'est probablement que le début d'une hausse plus accentuée, qui pourrait porter le titre au delà de 800 francs. En effet, la répartition déjà rémunératrice de 37 frs. 50 pour l'exercice 1926 sera raisemblablement accrue pour l'exercice 1927 et l'exercice en cours s'amorce plus favorable encore, tant en raison des travaux actuels que de l'important programme routier de M. Tardieu, Ministre des travaux Publics.

Depuis quelques jours on note un regain d'activité sur l'action Tabacs d'Orient qui s'avance aux environs de 140. Nous reviendrons ultérieurement sur cette valeur sur laquelle nous voyons des plus hauts cours.

L'Action Ripolin dont nous avons déjà parlé dans notre précédente Revue est recherchée à 3.815. Les comptes de 1927 ne sont pas encore complètement arrêtés, mais nous croyons pouvoir affirmer que la position actuelle est très favorable, que les résultats seront beaux et que les répartitions pourraient être augmentées. Nous estimons qu'on peut acheter sans crainte ce titre dont la valeur intrinsèque est d'au moins 4.000 francs, sans compter la réserve occulte qui est très importante.

43e Année. Vendredi 6 Avril 1928. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Avril. — PAQUES, Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Lundi, 9. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 10. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mercredi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 13. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 14. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 15. — Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Maison Saint-Joseph, Saint-Pol de Léon.	du 9 au 10 Avril.
Hôpital Quimper.	du 11 au 12 —
Hôpital Quimperlé	du 12 au 13 —
Hôpital Morlaix.	du 14 au 15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Elections. — Nous avons déjà, dans Notre Lettre pastorale, recommandé à Nos diocésains la prière pour les élections législatives du 22 et du 29 Avril.

Les fêtes de Pâques augmenteront leur ferveur. Ils prieront avec instance pour que les électeurs votent en vrais catholiques, pour que chacun d'eux apporte au service de la bonne cause toute son influence et son activité, pour qu'aucune division ne vienne rompre le faisceau de leurs forces dans la lutte pour la liberté de l'Eglise et le salut de la France.

Le vrai sauveur de la France sera Notre Seigneur. Mais il fait aux hommes l'honneur de réclamer leur concours, et les plus humbles chrétiens doivent coopérer à l'œuvre du salut par leurs communions, leurs Rosaires, et tout l'ensemble de leur vie chrétienne.

31 Mars 1928.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Cette note sera lue en chaire, à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles, le dimanche de Pâques.

II. *Action Française.* — L'attitude adoptée par les membres de l'*Action Française* a amené les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France à formuler l'Ordonnance suivante. Elle a été approuvée par le Souverain Pontife. Elle sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche de *Quasimodo*, à toutes les messes.

31 Mars 1928.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Nous, CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE,

Vu la réponse de la Sacrée Pénitencerie Apostolique du 8 Mars 1927 ;

Vu la déclaration de la Sacrée Pénitencerie Apostolique du 11 Octobre 1927 ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

I. — En ce qui concerne les Mariages

Article 1er. — MM. les Curés et autres prêtres chargés des Mariages, interrogeront les futurs et les avertiront, avec charité sans doute, mais en rigueur de droit, des graves prescriptions canoniques concernant les dirigeants, ligueurs et ligueuses, camelots, lecteurs non autorisés, souscripteurs et partisans insoumis de l'*Action Française* devenus par leur insoumission *pécheurs publics* et devant être traités comme tels.

Art. 2. — MM. les Curés et autres prêtres chargés des Mariages sont rigoureusement tenus, comme les intéressés eux-mêmes, d'en référer à l'Ordinaire, chaque fois qu'ils auront à régler les conditions de ces Mariages.

Art. 3. — Tout partisan insoumis de l'*Action Française*, et connu comme tel (homme ou femme, jeune homme ou jeune fille) sera tenu, pour bénéficier des cérémonies de l'Eglise, de faire par écrit et par devant l'Ordinaire une rétractation des erreurs de l'*Action Française* et sa soumission totale aux décisions du Saint-Siège.

Cette rétractation se fera selon les termes de la formule annexée à la présente Ordonnance.

Notification en sera faite à la paroisse où doit avoir lieu le Mariage.

Art. 4. — En cas de refus de rétractation et de soumission, il ne sera accordé, dans les conditions prévues par le Can. 1066, aucune solennité à la célébration du Mariage. Le prêtre y assistera, mais il n'y aura aucune cérémonie religieuse, pas même la Messe.

Art. 5. — Si l'un des conjoints seulement est partisan résolu et insoumis d'*Action Française*, la cérémonie de Mariage aura lieu en faveur de la partie fidèle, selon les règles liturgiques, mais avec une solennité diminuée.

II. — En ce qui concerne les Sépultures

Art. 6. — Les partisans insoumis d'*Action Française*, et connus comme tels, décédés sans faire, dans les formes requises, une rétractation sincère et publique de leur erreur, seront privés de la sépulture ecclésiastique (Can. 1240, § I, 6°).

En cas de doute, on devra Nous en référer (Can. 1240, § 2).

III. — En ce qui concerne les Baptêmes, Confirmations Communions et Œuvres pies

Art. 7. — Les insoumis d'*Action Française* (connus comme tels) ne peuvent être admis comme parrains ou marraines du Baptême et de la Confirmation (Can. 765, 2°).

Art. 8. — La Communion doit leur être refusée (Can. 855, § I).

Art. 9. — Ils seront exclus de toutes les Associations pieuses et Œuvres catholiques (Can. 693, § I, et Can. 685).

Tout prêtre — séculier ou régulier — qui sciemment ou volontairement ne se conformerait pas aux graves prescriptions ci-dessus énoncées, se rendrait coupable de péché grave et s'exposerait aux sanctions édictées par les Sacrés Canons, et rappelées par la Sacrée Pénitencerie Apostolique.

Donné à Paris, en l'Assemblée Générale annuelle des Cardinaux et Archevêques de France, le 7 Mars 1928, en la fête de Saint Thomas d'Aquin.

(Suivent les signatures de tous les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.)

Déclaration et rétractation

Je soussigné. . . . . déclare, par le présent acte, condamner et réprouver, comme l'Eglise les condamne et les réprouve, les doctrines de l'*Action Française* ; — accepter entièrement et sans restriction les directions et instructions du Souverain Pontife ; — me soumettre sans réserve aux décisions pontificales sur les erreurs d'*Action Française*, promettant de rompre définitivement avec l'école d'*Action Française* et de ne vendre, ni acheter, ni lire habituellement le journal condamné, ni contribuer directement ou indirectement à la diffusion dudit journal.

A. . . . . , le. . . . . .

III. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — Conformément à nos instructions antérieures :

1° Nous rappelons que l'on doit présenter à la Confirmation, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, *tous les enfants de neuf ans* qui auront déjà fait la communion privée, après s'être assuré de nouveau, par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront

néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse. Monseigneur l'Evêque désire que la Première communion solennelle *soit séparée* de la Confirmation.

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant déjà très chargé, Monseigneur désire qu'on n'y ajoute *aucune cérémonie extraordinaire* : bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., sans l'avoir prévenu d'avance et obtenu son agrément.

Dans chaque paroisse, Monseigneur demande que lui soit présenté le Comité paroissial de la Ligue de Défense et d'Action Catholiques.

3° Dans toutes les paroisses où existent des *écoles libres*, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre, et de porter aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves ses bénédictions et ses encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle, jamais dans une cour ou un préau ouvert.

4° Avant de se rendre au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres en cours des Baptêmes, Mariages, Enterrements et le Registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière Visite pastorale ;

b) Le Cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1921 ;

d) La liste et le registre spécial des fondations existantes, prescrits par le Can. 1549.

5° MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le *tarif approuvé* des cérémonies religieuses de la paroisse.

6° Pour toutes les cérémonies que comportent la réception de l'Evêque et la Confirmation, MM. les Curés et Recteurs doivent *se conformer exactement* aux indications contenues dans l'opuscule spécialement édité à cette fin sous le titre : « Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation » (1) ; et observer avec soin toutes les recommandations qui s'y trouvent pour le chant la tenue, le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants *tirent leurs gants* (2) avant de quitter leurs places lorsqu'ils vont se présenter devant l'Evêque

(1) En vente chez MM. Le Goaziou et Guivarch, libraires à Quimper.

(2) On ne saurait assez recommander aux enfants de laisser à leurs places, quand ils vont se faire confirmer, tous les objets qui les embarrassent, chapeaux, livres, chapelets, etc..., et de se présenter devant l'Evêque, les mains jointes ou les bras croisés.

pour être confirmés ; — ni à ce que les *enfants de chœur* qui doivent recevoir la Confirmation soient présents à l'église pendant que l'Evêque récite les prières et les formules générales prescrites pour l'administration de ce sacrement, au commencement et à la fin de la cérémonie.

MM. les Curés et Recteurs exigeront que les enfants se présentent à la Confirmation dans une tenue modeste. Les petites filles doivent toutes porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Nous attirons spécialement l'attention des prêtres sur un détail des cérémonies qui est très souvent mal observé. *L'Antienne du S. Patron* (IIes Vêpres) doit s'entonner immédiatement après l'Oraison chantée à l'autel par le Curé ou Recteur au début de la cérémonie. Il faut donc avoir soin de la prévoir et de la tenir prête pour ce moment-là.

7° Les billets de Confirmation doivent être écrits très lisiblement. Ils doivent porter en première ligne, et en caractères assez grands, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et enfin, *la signature* du curé, d'un vicaire ou d'un prêtre approuvé dans le diocèse.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Chapalain, ancien recteur de Bodilis, décédé à Pont-l'Abbé, le 4 Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

Adresse de l'Episcopat français à l'Episcopat mexicain.

VÉNÉRÉS ET TRÈS CHERS FRÈRES
DANS LE SACERDOCE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques et les Prêtres de France vous adressent l'hommage ému de leur fraternelle et religieuse sympathie.

Ils suivent avec angoisse les tragiques événements qui se déroulent dans votre infortuné pays.

Les sanglantes épreuves par lesquelles vous passez, la France les a connues à la fin du XVIIIe siècle. Les Martyrs des Carmes que l'Eglise vient d'élever sur les autels ont été mis à mort pour avoir refusé d'accepter une Constitution schismatique du Clergé. Plutôt que de se séparer de la Chaire de Pierre, centre de la Vérité et de l'Unité Catholique, ils ont préféré la mort.

Aujourd'hui, c'est chez vous, c'est contre vous que s'est déchaînée et que sévit la persécution. Et tous les jours les feuilles publiques, qui peuvent réussir à percer la frontière, nous apportent le récit de nouvelles vexations, de nouvelles cruautés, de nouveaux massacres.

Les victimes tombées sous les balles des ennemis de la Religion, ou torturées par les plus atroces supplices, ne se comptent plus. Innombrables sont les foules de malheureux qui, pour échapper à la persécution, sont réduites à quitter leur patrie.

Nous souffrons avec vous, nous prions pour vous. Nos cœurs battent à l'unisson des vôtres.

Nous avons applaudi à la ferme et noble protestation de Fidélité au Siège Apostolique qu'a élevée dès le début, devant la nation, devant le monde entier, le Vénérable Archevêque de Mexico, et qu'il a, en son nom et au nom de tous ses collègues, adressée au chef du Gouvernement.

Nous avons acclamé la vaillance des Evêques qui ont affronté les rigueurs d'un pouvoir tyrannique et cruel, en affirmant hautement leur foi et en revendiquant les libertés de l'Eglise.

Nous avons admiré et nous admirons tous les jours l'héroïsme de ces Fidèles, qui pratiquent courageusement leur foi au péril de leur vie et qui subissent, plutôt que de la renier, les supplices les plus atroces.

Le Mexique aura désormais dans les Annales de l'Eglise des pages glorieuses, dignes des Actes des Martyrs des premiers siècles du Christianisme.

Toutes les persécutions qui éclatent, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, dans le vôtre aujourd'hui, sont les épisodes sans cesse renaissants, sous des formes diverses, de la lutte éternelle entre la Cité de Dieu et la Cité du Démon. Elles nous ont été prédites ; et nous avons reçu l'assurance que les Portes de l'Enfer ne prévaudront point contre la Cité de Dieu. Pour le moment, au Mexique, c'est l'heure de la Puissance des ténèbres ; mais son règne ne durera qu'un temps. *Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani ; transivi et ecce non erat.*

C'est l'occasion de nous rappeler, Frères bien aimés, les enseignements si élevés et si réconfortants de nos Saints Livres, que l'Eglise nous remet tous les ans sous les yeux dans l'Office des Martyrs au Temps Pascal. *Ut per consolationem Scripturarum spem habeamus.*

Un jour, au jugement de Dieu, les persécuteurs et les persécutés se retrouveront face à face. A la vue des justes rangés à droite, « les voilà donc, s'écrieront les impies, saisis d'une frayeur horrible et gémissant dans l'angoisse de leurs âmes ; les voilà ceux que nous tournions jadis en dérision. Insensés que nous étions, nous traitions leur vie de folie et leurs espérances de chimeres. Et voici qu'aujourd'hui ils sont comptés au nombre des enfants de Dieu et leur partage est parmi les saints. Nous nous sommes donc trompés, et ce n'était point la lumière de la vérité qui brillait à nos yeux. Nous nous sommes lassés dans les voies de l'iniquité, nous avons mar-

ché par des chemins difficiles et nous avons ignoré les voies du Seigneur. A quoi nous a servi notre orgueil, et que nous reste-t-il de ces richesses dont nous étions si fiers ? Tout cela a passé comme l'ombre sans laisser plus de traces que n'en laisse de son passage le vaisseau dans les ondes, l'oiseau dans l'air, la flèche dans l'espace ». *(Sap. V.)*

Et, ce jour-là aussi, « les justes se dresseront dans une grande assurance en face de ceux qui les ont persécutés et qui ont pris plaisir à ravager leurs œuvres. Pour quelques souffrances passagères, ils jouiront d'une gloire éternelle. Ils jugeront les nations et règneront sur les peuples. Ils brilleront comme le soleil en présence de Dieu ». *(Sap. III.)*

Ces paroles, Frères Vénérés, généreux Confesseurs de la Foi, ont fait la force des Martyrs de l'Ancien Testament ; elles ont fait la force des Martyrs de la Loi nouvelle, de tous ceux qui, au cours de la vie de l'Eglise, ont souffert pour la cause de Dieu et de son Christ : qu'elles soient aussi votre consolation et votre réconfort !

Votre cause est notre cause. Elle est celle de toutes les nations catholiques. Toutes les nations catholiques sont sœurs dans la foi, et quand une d'elles est opprimée dans ses libertés religieuses, toutes les autres sont atteintes en elles. C'est pour la défense de notre foi, de nos droits et de nos libertés que vous souffrez. Que dis-je ? Votre cause est celle de l'humanité tout entière, car les droits pour lesquels vous combattez sont les droits sacrés de la conscience, que l'homme tient, non de l'Etat, mais de Dieu même, et dont l'inviolabilité intéresse toute l'humanité. Tous les amis de la Religion, tous les amis de la liberté, de la justice et de la paix sont de cœur avec vous, vous soutiennent de leur approbation, de leurs sympathies et de leurs prières.

La victoire finale sera pour vous : parce que vous représentez la Vérité et le Droit, qui sont immortels, et parce que vous avez avec vous Dieu, qui ne meurt pas, et qui a toujours le dernier mot quand son heure est venue.

Pauvres nous-mêmes, puisque nous ne vivons que des dons charitables de nos Fidèles, nous avons tenu cependant à venir fraternellement au secours de votre détresse, et nous vous prions d'accepter le modeste subside que nous serons heureux de vous adresser. Ce sera l'offrande des Evêques et des Prêtres de France à leurs Frères persécutés du Mexique.

Veuillez agréer l'assurance de notre religieuse Vénération et de notre très compatissante affection.

Ont signé tous les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

NOTA.— Adresser les offrandes au secrétariat de l'Évêché.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques, 8 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. — Après la grand'messe, bénédiction papale. — Quête à toutes les messes pour les Séminaires. — A 2 h. 1/2, vêpres, bénédiction, procession. — A 8 h. 1/4, clôture de la Station du Carême, sermon du Père prédicateur, allocution de Mgr l'Evêque, bénédiction solennelle, illumination du chœur.

Lundi et mardi : offices aux mêmes heures que le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2. — Le *lundi*, à 7 heures, réunion des Enfants de Marie à la chapelle, allocution du Père prédicateur.

Toute la semaine : office de l'octave de Pâques.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de Pâques, 8 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe de communion des hommes. — A 3 heures, vêpres, clôture de la Station, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et Mardi de Pâques : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Scrignac, 19 Avril-6 Mai.

Ordination. — Le samedi de la Passion, dans la chapelle de Saint-Joseph, de l'Evêché, Monseigneur a conféré,

Le diaconat, à

MM. Charles Foulon, de Saint-Martin de Brest ;
Pierre Jacq, de Langolen ;
Yves Quéméré, de Rosporden ;
François Madec, de Scrignac.

Le sous-diaconat, à

M. René Kérautret, de Ploujean.

Brevet d'Instruction Religieuse. — L'examen écrit aura lieu le jeudi 26 Avril. Prière d'adresser les listes d'inscription à M. le chanoine Grill, avant le mardi 17.

Compte rendu de la Sainte-Enfance. — Ajouter à leur rang, tableau III de la *Semaine* dernière :

Ile de Sein, 1,91 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 0,79 ; Plouénan, 0,73 ; Plourin-Ploudalmézeau, 0,60.

Œuvre de S. Corentin et de S. Pol. — Nous exhortons les séminaristes et les élèves de notre Petit Séminaire et de nos collèges ecclésiastiques à se mettre à la disposition du clergé paroissial, pendant leurs vacances, en faveur de l'Œuvre des Vocations Sacerdotales.

Quimper. — **Retraite de Conscrits.** — Une retraite bretonne pour les conscrits des arrondissements de Quimper et de Châteaulin aura lieu à Quimper, chez les Dames de la Retraite, rue des Reguaires, du lundi soir 16 Avril au vendredi matin 20.

Pour rendre ces exercices plus vivants et plus susceptibles d'atteindre efficacement leur but, la direction les a organisés selon un plan nouveau, où les retraitants auront un rôle plus actif, et, on l'espère, réfléchiront mieux sur ce qu'on attend d'eux à la caserne et dans leurs paroisses.

Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de faire comprendre à leurs jeunes paroissiens l'importance de ces jours de travail spirituel, et de les décider à en profiter, à supposer qu'ils aient déjà accompli leur devoir pascal.

N. B. — Il est utile de se faire inscrire d'avance. Les retraitants apporteront, comme d'habitude, leur provision de beurre.

Congrès de Jeunesse Catholique Paysanne. — Après Saint-Renan Plouvorn. — Le Congrès de Saint-Renan a été un vrai succès. Plus de 400 jeunes gens, appartenant à une vingtaine de paroisses, ont pris part aux séances d'étude.

Les rapports de MM. Elies, Guizion et Belbéoch furent écoutés avec grande attention, puis discutés avec ardeur. M. Belbéoch, ingénieur agronome, ancien professeur à l'école du Nivot, qui a bien voulu, avec l'approbation de Monseigneur, accepter la présidence des groupes de Jeunesse Catholique Paysanne, a conquis du premier coup, la sympathie de ses jeunes amis.

Le banquet fut plein d'entrain, c'était à voir qui chanterait sa chanson et il n'était besoin de prier personne.

Les cérémonies religieuses furent suivies avec une grande piété. La parole de M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres de Jeunesse, fut écoutée avec dévotion à l'église, puis aux séances d'étude, avec la volonté d'y correspondre pleinement. Nous pouvons espérer que les promesses seront tenues et que partout vont se fonder des cercles d'étude où se prépareront les apôtres de l'Action Catholique et du mieux-être social.

Merci à M. l'abbé Milin et à M. Taburet, qui ont préparé ce triomphe de l'organisation catholique auprès des jeunes des cantons de Saint-Renan et de Ploudalmézeau, sans oublier la paroisse de Milizac, qui ne comptait pas moins de 60 jeunes gens présents.

Merci à M. le Curé de Saint-Renan pour l'accueil si cordial qu'il a réservé à tous.

Et maintenant, nous attendons Plouvorn où tout s'annonce bien. Une seule paroisse, cependant assez éloignée, nous annonçait au moins 60 jeunes gens. Si toutes les autres placées dans le même rayon que celle-ci nous en amènent autant, il n'y aura plus de salles assez grandes à Plouvorn pour les contenir tous. M. l'abbé Martin, organisateur dévoué de ce congrès, pourra enregistrer un nouveau succès. M. le général de Réals, maire de Plouvorn, très versé dans les questions d'organisation agricole, a bien voulu accepter la présidence d'honneur du congrès.

M. Jacq, ingénieur agronome, chargé par l'Office Central de l'organisation des études agricoles par correspondance, nous a promis sa présence.

M. Hyacinthe Belbéoch, président des groupes de Jeunesse Paysanne, fera lui-même un rapport, qu'on peut prévoir très documenté, sur la question de l'enseignement agricole et en particulier sur les études agricoles par correspondance.

Par tout ce que nous venons de dire, on peut voir que nous sommes préoccupés dans ces congrès de faire un travail pratique, favorable à la cause catholique, au progrès de la science et de l'organisation agricoles.

Tous nos jeunes paysans catholiques, soucieux de bien remplir leur tâche d'hommes et de chrétiens dans le milieu où la Providence les a placés, voudront profiter de ces belles journées d'étude où les préoccupations sérieuses ne font jamais tort à la bonne camaraderie et à la saine gaieté.

En attendant d'autres, nous donnons rendez-vous à la Jeunesse Catholique Paysanne, à Plouvorn, le mardi de Pâques, 10 Avril 1928.

Landeleau. — **La Mission.** — Commencés le 14 Mars, les exercices de la Mission vont prendre fin. Disposées, et ornées avec goût, dans le chœur spacieux deux belles statues encadrent une jolie bannière.

A gauche, triomphateur puissant et calme, saint Michel tient sous ses pieds le dragon infernal, et semble choisir le point qu'il va percer de sa lance.

A droite, sainte Jeanne d'Arc, bardée de fer ; dans une main, l'épée nue ; l'autre presse l'étendard où s'étalent les noms aimés : *Jesus, Maria* ; le regard, comme indifférent à la terre, est tendu en haut, en quête des voix qui révèlent peu à peu le mystère des conduites de Dieu.

Entre l'Archange et la Martyre, sainte Thérèse de Lisieux, pressant contre son cœur le Crucifix ; elle se contente pour l'heure d'une bannière, d'ailleurs fort gracieuse.

Les pourra-t-on porter en procession au dehors ? Durant toute la semaine les averses ont fait rage ; et le ciel demeure menaçant. La foi des Landeleausiens ne se laisse pas déconcerter : dans le bourg, les maisons sont décorées ; des arcs de triomphe les relient. Tant de bonne volonté ne peut demeurer sans récompense.

Les vêpres chantées, M. le chanoine Fortin, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, qui a bien voulu nous faire l'honneur et le plaisir de présider cette cérémonie de clôture, bénit statues et bannière ; et la procession s'organise.

Elle pourra suivre le parcours fixé, et rentrer à l'église dans un ordre parfait, et un édifiant recueillement. Peu à peu on sent l'enthousiasme gagner les cœurs, et jamais, sans doute, les voûtes n'ont entendu monter vers elles d'aussi vibrants « d'Hor Mam Santez Anna »...

Clôture réconfortante d'une misssion bien suivie. Aux messes de communion, l'on distribua 1.513 hosties.

Les ouvriers qui collaborèrent pendant ces deux semaines ont été les PP. Le Jollec, Person, Le Provost, Chevance, Colin, MM. les Recteurs de Berrien et de Dinéault ; MM. Léostic, vicaire à Plozévet, et Guilcher, vicaire à Elliant, chantres, Sanquer, vicaire à Sizun, et Kerninon, vicaire à Lennon.

Ligue Nationale des Prêtres Anciens Combattants. — *Ordre du jour de la troisième Assemblée générale de la Ligue, tenue à Paris, le 28 Février 1928.* — La Ligue Nationale des Prêtres Anciens Combattants, réunie à Paris le 28 Février 1928, pour sa 3e Assemblée Nationale, sous la présidence de son président-fondateur, M. l'abbé Bergey, député de la Gironde :

Adresse à Notre Saint-Père le Pape, l'expression émue de son amour filial ;

Exprime à NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, son complet attachement et sa soumission totale et joyeuse ;

Envoie à ses frères et sœurs de la D. R. A. C. l'assurance de son affectueux concours ;

Transmet le gage de son entier dévouement à la Fédération Nationale Catholique et à son Chef admirable ;

Déclare hautement, en tant que Fédération adhérente à la Confédération Nationale de la France Meurtrie, aux Associations de Mutilés Anciens Combattants ou Victimes de Guerre, qu'elle les appuiera de toutes ses forces dans leurs justes revendications ;

S'incline pieusement sur les tombes de tous les Camarades morts pour la France ;

Emet de nouveau le vœu que le Gouvernement du « Pays » et non plus « d'un parti » examine en toute justice les revendications Catholiques ;

Que, rétablissant la paix religieuse, il épargne les malheurs de luttes fratricides qu'elle serait prête à affronter avec douleur patriotique, mais avec un courage total ;

Que le Gouvernement permette enfin à tous les Citoyens Français, quel que soit leur idéal, de travailler à plein cœur au redressement financier, économique et social du pays.

Avant de se séparer, les Congressistes se prononcent avec toujours la même énergie contre les décisions des Convents Maçonniques insérées dans le Code Français, sous le nom de « Lois Laïques ».

Paris, 28 Février 1928.

Le Président de la Ligue :
D. M. Bergey, Député de la Gironde.

Académie d'éducation et d'entr'aide sociales. — A la séance tenue le 27 Mars, M. Geoffroy de Grandmaison a rendu compte à ses collègues de sa tournée de conférences récemment faite en Bretagne dans les trois Diocèses de Rennes, Saint-Brieuc et Quimper.

Vitré, Rennes, Dinard, Dinan, Saint-Brieuc, Quintin, Guingamp, Lannion, Lesneven, Landivisiau, Quimper, Redon, l'ont successivement entendu. Les réunions les plus importantes se sont tenues à Rennes, Saint Brieuc, Quimper et Redon.

Les réceptions avaient été préparées par les trois Directeurs d'Œuvres des diocèses, MM. les chanoines Déan, Heurtel et Le Goasguen. S. E. le cardinal Charost, Mgr Serrand et Mgr Duparc avaient accepté de présider les réunions dans leurs villes épiscopales.

Les sujets des conférences portant tous sur le « Mouvement social catholique au XIXe siècle », variaient suivant les villes, la plupart traitant spécialement d'Albert de Mun, ancien député de la région et connu d'un certain nombre d'auditeurs ».

Le public, composé de personnes de toutes classes sociales, a réservé au conférencier un très sympathique accueil. Il a écouté avec intérêt, au début de chaque réunion, l'exposition faite sur la fondation, le but et les moyens d'action de l'Académie d'Education et d'Entr'aides Sociales.

Maintenant que M. Geoffroy de Grandmaison a fait connaître l'Académie dans ces trois départements de l'Ouest, celle-ci doit pouvoir facilement y recruter des collaborateurs bénévoles pour la diffusion de sa doctrine, par ses brochures et ses tracts.

Ligue Patriotique des Françaises (368, rue Saint-Honoré, Paris, Ier). — CONGRÈS ANNUEL, *Mars 1928*. — La L. P. D. F. vient de clôturer ses assises annuelles : ce fut une semaine de travail intense ; dès le début, les Présidentes et les Secrétaires départementales se réunissaient en Conseil central, sous la présidence du Cardinal-Archevêque de Paris.

Trois journées de spécialisation groupaient ensuite les dirigeantes de 60 départements pour étudier en commun et d'après l'expérience acquise, la meilleure manière de former les cadres à tous les degrés ; puis comment assurer le fonctionnement normal de ce rouage important qu'est un secrétariat diocésain.

Des cours pratiques apprirent : comment adapter des schémas de conférences à des milieux très divers... et comment utiliser textes et documents.

La troisième journée, consacrée toute entière aux conférencières régionales, étudia à fond tous les moyens de les former à leur tâche délicate et qui devient indispensable depuis la grande extension prise par la Ligue.

Après des rapports fournis par des personnes compétentes ayant déjà expérimenté cette formation sur des terrains et par des moyens divers, des échanges de vues mouvementées fixaient les applications et les conclusions.

Ce fut ensuite le Congrès proprement dit qui avait à étudier le problème de l'Education sous les deux aspects : ***L'Education dans la famille et l'Education à l'Ecole***. Ce sujet si actuel et si prenant traité en présence de Mgr Courcoux, évêque d'Orléans, inspira de

fortes et pénétrantes leçons données par Mme la Présidente générale, Mme Lefébure, du Conseil Central, et le R. P. de Ganay, de l'Action Populaire. Ce dernier, dans un cours très vivant et très suggestif, démontra que toute éducation, celle du cœur et de l'esprit, même la plus haute culture féminine resteront stériles si elles ne sont entreprises en fonction de la famille.

Après la famille, il fallait envisager le rôle de l'Ecole. Cette seconde partie du problème fut étudiée en présence de Mgr Curien, évêque de la Rochelle : Mme Thouvenin, Mme A. Groussau et M. Delom de Mezerac posèrent les principes, rappelèrent les devoirs trop oubliés qui incombent aux Catholiques : obligation d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques ou s'ils ne le peuvent, devoir de surveiller l'enseignement des écoles officielles : attitude qu'il convient de prendre en face des projets scolaires anti-familiaux : Ecole géminée, école unique.

Les dernières séances du Congrès furent employées à étudier quelle est et quelle peut être l'action de la Ligue pour soutenir et développer les écoles libres, pour créer et rendre prospères les œuvres post-scolaires destinées à compenser l'insuffisance morale des écoles laïques et à soustraire les adolescents à l'influence des œuvres adverses qui accusent un redoublement d'activité.

Cette semaine de labeur profond eut un beau couronnement dans l'Assemblée générale du vendredi 23 Mars, salle des Ingénieurs, sous la présidence du Cardinal Dubois. Elle s'ouvrait par une courte et vibrante allocution de Mme la vicomtesse de Vélard, montrant la Ligue au service de l'Eglise, orientée par elle dans toutes les manifestations de son activité, envoyée par elle sur tous les terrains où les âmes sont en péril.

Puis, Mlle Frossard, dans son rapport général, montra, en premier lieu, comment la Ligue s'est efforcée de répondre à la consigne du Pape, qui dans une audience accordée récemment à la Présidente et à la Secrétaire générales, accentuait les recommandations suivantes : « Maintenez votre organisation ; Augmentez votre nombre ; Fortifiez l'armée des Catholiques de France. »

Puis elle donna une vaste et vigoureuse synthèse des travaux de ces journées, faisant ressortir l'importance du sujet choisi, importance prouvée par l'enquête préparatoire au Congrès, qui accuse partout la terrible *déficience* de l'Education au foyer, laquelle, dans certains milieux, va jusqu'à l'anarchie familiale, et *l'insouciance* des parents vis-à-vis de l'enseignement donné à l'école.

La Ligue s'efforcera donc d'éclairer les parents sur une question dont ils ignorent totalement la portée.

L'étendue de ce rapport mit en relief l'abondante documentation et la clarté des directives que les dirigeantes départementales emportaient comme premier fruit de ces journées de bon travail en commun.

Mgr Gonon, évêque de Moulins, dans le discours de clôture, fit resplendir la grandeur de la tâche éducatrice confiée par Dieu à la mère de famille : pour la remplir, seule elle possède des moyens de premier ordre, car la mère est « une Beauté », « une Souffrance »

Archives diocésaines de Quimper et

et « une Puissance d'amour ». Avec une grande élévation de pensée, Sa Grandeur montre comment la perfection spirituelle de la mère est la source et la condition d'une parfaite éducation des âmes qui lui sont confiées.

Le Cardinal-Archevêque souligne ces paroles tout empreintes d'ardeur apostolique, et bénit l'Assemblée, souhaitant à la Ligue une activité toujours plus grande au service de Dieu et de la France.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Relation rapide LE CROISIC-PARIS-QUAI D'ORSAY le Lundi de Pâques 1928. — Mise en marche exceptionnelle le Lundi de Pâques 9 Avril, du train rapide 16 entre Tours et Paris, pour assurer la continuation du train rapide tri-hebdomadaire 116 prévu ce jour-là entre Nantes et Tours.

Le Croisic dép. 15 h. 41 — La Baule-Escoublac dép. 16 h. 10 — Nantes dép. 18 h. 35 — Tours dép. 21 h. 05 — Saint-Pierre-des-Corps dép. 21 h. 20 — Paris-Quai d'Orsay arr. 0 h. 12.

Wagon-Restaurant Angers-Saint-Pierre-des-Corps.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ

7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS

en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 /.
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

EXPLOITATION LAITIÈRE

Près de Paris. Je céderai ma Ferme Laiterie avec 24 vaches sélectionnées Flamand et Hollandais en pleine lactation, 2 bons chevaux, voitures et tout le matériel existant dans la Ferme à acquéreurs sérieux disposant de 85.000 francs et sur prix à débattre. Vente et production garanties de 300 litres de lait au prix de 2 francs le litre. Grande et belle installation, Maison de maître, bon bail et petit loyer, Prairie attenant à la Ferme. Pour traiter et visiter s'adresser à M. MAIGNIAUX, 106, boulevard Jourdan, Paris XIVe, chargé de donner tous renseignements gratuits. Joindre timbre pour la réponse.

La BEAUTÉ du TEINT

s'obtient par le fonctionnement normal de l'appareil digestif

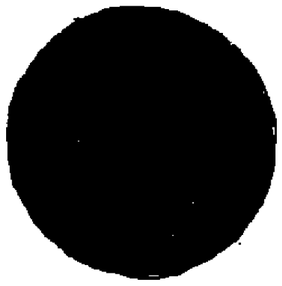
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

Laxatif dépuratif

Le plus beau Cadeau de Première Communion !

LE CHAPELET de la VIE de Sainte THÉRÈSE de l'Enfant Jésus



L'apothéose de sainte Thérèse.

(approuvé par l'Office Central de Lisieux) modèle déposé.

Ce chapelet se caractérise par l'introduction entre les Dizaines de 12 MEDAILLETTES représentant chacune un EPISODE choisi entre les plus saillants de la VIE de la petite Sainte.

En vente dans toutes les bonnes maisons de bijouterie de librairie religieuse et objets de piété.

G. D. *Edit. Paris.*

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e Année. **Vendredi 13 Avril 1928.** N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Avril. — Quasimodo. Double majeur. Blanc.
A vêpres, mémoire du suivant *(au Propre diocésain).*
Lundi, 16, — S. Paterne, Evêque. Semi-double. Blanc.
Mardi, 17. — S. Anicet Ier, Pape, Martyr. Simple. Rouge.
Mercredi, 18. — De la Férie. Blanc.
Jeudi, 19. — De la Férie. Blanc.
Vendredi, 20. — De la Férie. Blanc.
Samedi, 21. — S. Anselme, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 22. — 2e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hôpital Plougastel-Daoulas	du 16 au 17 Avril.
Kernisy	du 18 au 19 —
Keranna	le 20 —
Petites Sœurs des Pauvres, Brest	le 21 —
Collège Bon-Secours, Brest	le 22 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La *Patrie Bretonne.* — La *Patrie Bretonne* annonce des journées de propagande, qui commenceront le 29 Avril. Nous n'autorisons ni Nos prêtres ni Nos groupements de jeunesse à prêter leur concours à ces journées. Le *Bleun-Brug* devra se tenir à l'écart de ces réunions, et éviter de faire coïncider avec elles ses propres assemblées.

II. Décoration pontificale. — Le Souverain Pontife Pie XI a daigné conférer la croix de Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire Le Grand à Monsieur le Commandant Delamaire, Camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur, sont nommés :
Instituteur à Quimperlé, M. Le Bot Jean ;
Instituteur à Recouvrance, M. Cloarec Nicolas.

Archives diocé nes e Quimper et Léon

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi 18....	Ergué-Gabéric.....	Landudal. *
Jeudi 19.....	Briec. — Edern	Landrévarzec.
Vendredi 20...	Langolen.....	Elliant. * — Tourc'h.
Samedi 21.....	Rosporden.....	Saint-Yvi.

M. le vicaire général Cogneau accompagne Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Ier Dimanche après Pâques (15 Avril)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint Sacrement.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Dimanche 22 : clôture du Temps pascal.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche deQuasimodo (15 Avril).* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.
Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Un service de huitaine pour M. Chapalain, ancien recteur de Bodilis, sera chanté à Douarnenez, *le jeudi 19 Avril*, à 10 heures, et à Bodilis, *le 24 Avril.*

Pour nos Marins à Toulon. — Mgr l'Evêque appelle l'attention de ses prêtres et des familles des marins de Bretagne sur la lettre suivante qu'il vient de recevoir de S. G. Mgr l'Evêque de Toulon :

« *Toulon, le 4 Avril 1928.*

» Cher et vénéré Monseigneur,

» Au moment où les jeunes marins vont quitter leurs foyers pour accomplir leur service, il serait bon que ceux qui sont envoyés à Toulon sachent qu'il y a dans cette ville une maison familiale où ils trouveront tous les divertissements honnêtes et les soins moraux et religieux.

» Cette maison est la villa Jeanne d'Arc, ou maison des marins, dirigée par M. le chanoine Revel, vicaire général pour la Marine.

» Si Votre Grandeur voulait bien faire insérer un avis à ce sujet dans la *Semaine religieuse* de Qnimper, je lui en serai vivement reconnaissant.

» Veuillez agréer, cher et vénéré Monseigneur, l'hommage de mon très respectueux et fraternel dévouement.

» † Augustin,
Evêque de Fréjus et Toulon,
Inspecteur apostolique près la Flotte française. »

Union Apostolique des Prêtres séculiers du Sacré-Cœur. — Le Supérieur général de l'Union Apostolique, Mgr Lamérand, devant présider une journée des membres de l'Association, à Vannes, a accepté de consacrer à Quimper, la journée du *vendredi 20 Avril*, et sera heureux de voir se grouper autour de lui un grand nombre des confrères du diocèse, au centre canonique même donné à l'Union par Monseigneur l'Evêque : la chapelle du Grand Séminaire.

Ce sera une pieuse journée de récollection sacerdotale à laquelle nous invitons instamment les associés et aspirants de l'Union Apostolique, ainsi que les membres du clergé qui s'intéressent à notre œuvre.

Nous prions ceux qui désireront prendre part au repas en commun, d'envoyer leur carte à M. le Supérieur du Grand Séminaire, à Quimper.

Le Directeur diocésain,
Alfred LE ROY, Chanoine.

Université Catholique de l'Ouest. — **Concours général des institutions secondaires libres de la région de l'Ouest.** — Le concours général organisé par l'Université Catholique de l'Ouest dans les limites de sa région académique aura lieu, comme précédemment, en deux sessions.

La première session, réservée aux concurrents d'Instruction Religieuse, est fixée au mardi 15 Mai, et s'ouvrira à 8 heures du matin.

La deuxième session, destinée aux concurrents des Humanités et des Sciences, est fixée au mardi 12 Juin.

Les compositions commenceront dans les centres choisis, le matin à 7 heures et le soir à 13 heures 1/2.

Toute demande de renseignements doit être adressée à *Monsieur le Secrétaire général de l'Université Catholique*, à Angers, et l'enveloppe doit porter la mention « *Concours général* ».

Morlaix *(La Salette)*. — Un pèlerinage régional d'Enfants de Marie aura lieu à la Salette, le dimanche 6 Mai.

Le programme de la journée sera donné ultérieurement.

L'on prie MM. les Curés et Recteurs d'annoncer ce pèlerinage en chaire, et s'ils ont quelques groupements d'Enfants de Marie qui voudraient prendre part à ce pèlerinage, d'en avertir M. le chapelain de la Salette.

Quimper. — **La Station du Carême.** — *A Saint-Corentin.* — Commencées le dernier dimanche de Février, les deux stations du Carême ont continué tout le mois de Mars par des prédications bretonnes et françaises, dans des conditions de succès bien consolants, particulièrement de la part de l'élément français.

La prédication bretonne a été donnée dans la chapelle des œuvres, deux fois par semaine d'abord, le mercredi et le diman-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

che, ensuite toute la dernière semaine, du 4e dimanche au dimanche de la Passion. La Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque, lue et commentée, a fait l'objet de la première partie de cette station. L'œuvre de notre Création et de notre Rédemption a été bien exposée par M. l'abbé Mévellec, vicaire de Penhars, en six instructions suivies, pendant la dernière semaine, du dimanche 18 Mars au vendredi 23. Un groupe de cent soixante personnes en moyenne a assisté avec intérêt à ces belles conférences de M. Mévellec et a témoigné par son attitude attentive et recueillie, comme par sa participation au chant, qu'il goûtait les paroles du prédicateur.

Les instructions françaises ont été données par le R. P. Monnier, des missionnaires diocésains de Rennes.

La station a été divisée en plusieurs parties. Il y a la partie commune et il y a les parties spéciales. La première, qui comprend les trois premières semaines, avec trois instructions par semaine, le dimanche, le mardi et le jeudi, plus le Jeudi et le Vendredi-Saint, s'adresse à tout le monde indistinctement, hommes et femmes, grandes personnes et enfants. A ces instructions générales qui lui avaient été demandées, le zélé prédicateur a bien voulu ajouter une allocution aux principales messes de chaque dimanche. C'était un coup de clairon aux troupes pour le ralliement.

Les parties spéciales du programme comprenaient trois séries d'instructions sous forme de retraites pascales, à l'adresse des trois principaux groupes des paroissiens, jeunes filles, femmes, hommes et jeunes gens.

Les enfants n'ont pas été oubliés. Ceux qui n'ont pas encore fait la communion solennelle ont eu leur petite retraite, du lundi au mercredi 26-28 Mars, prêchée par M. l'abbé Piriou, dans la chapelle.

Toute la paroisse, dans ses différents éléments, a donc été appelée à se préparer, dans les meilleures conditions, au devoir de la communion pascale.

Elle y a répondu avec un empressement et une assiduité qui ont été droit au cœur du pasteur et qui ont été un superbe encouragement et une douce récompense pour le zélé missionnaire. La cathédrale, si vaste, a rarement offert de si beaux spectacles. On la vit, aux réunions communes, comble dès avant l'heure d'une foule où les hommes se comptèrent jusqu'à 1.500, envahie jusque dans le sanctuaire, les stalles et les autels latéraux, les portes mêmes refusant le passage aux derniers arrivants.

Les raisons d'un pareil succès sont multiples. Et d'abord, sans doute, les aspirations des âmes vers un idéal supérieur, en réaction contre la décadence générale des mœurs et des caractères que l'on sent imputable aux progrès du matérialisme contemporain. Peut-être aussi l'intérêt que la Presse et la diffusion par la T.S.F. ont provoqué dans l'opinion autour des Carêmes de Notre-Dame et qui a fait mieux comprendre l'importance de ces grandes prédications d'actualité. Mais, assurément il faut en rapporter le principal mérite au prédicateur lui-même.

Une parole facile et claire, agrémentant l'enseignement dogmatique et le précepte de morale de traits frappants qui ne se défendaient pas de faire sourire, un choix de sujets empruntés à la vie et aux préoccupations de l'auditoire, un art de les annoncer qui provoquait le désir et la curiosité d'en entendre le développement, et ce talent de la diction et de la composition servi par un organe puissant qui portait jusqu'aux derniers recoins de l'édifice, ce sont des moyens qui, utilisés par un cœur d'apôtre, donnent à la parole évangélique une puissance de pénétration et de conquête irrésistible.

Fatigué par un labeur si dur, le R. P. dut se résigner à ne pas monter en chaire le Vendredi-Saint, pour le sermon de la Passion. Il y fut remplacé par M. le chanoine Le Goasguen, qui accepta la lourde tâche de le suppléer et qui sut, malgré une préparation trop hâtive, vivement intéresser et émouvoir son vaste auditoire.

La journée pascale fut bien ce que promettait ce magnifique concours d'hommes et de jeunes gens. La messe de communion fut splendide. Avec un ordre parfait, dans une attitude remarquable de foi et de recueillement, plus de 1.000 hommes s'approchèrent de la Sainte Table et reçurent la sainte communion distribuée simultanément à trois autels différents.

La réunion de clôture avait lieu le soir, à 8 h. 1/4. Le R. P. Monnier y prononça sa dernière instruction, et, non sans émotion de part et d'autre, prit congé de ses fidèles auditeurs.

Après lui, Monseigneur gravit les degrés de la chaire. L'Evêque trouva les termes les plus heureux pour remercier le Prédicateur et pour féliciter de leur assiduité les fidèles de Saint-Corentin et particulièrement les hommes.

« Souhaitons, dit-il en terminant, que cet élan des âmes se fasse sentir jusque dans les graves préoccupations de la vie nationale.

L'heure approche où Notre Seigneur va une fois de plus mettre entre vos mains le sort de son Eglise.

Que demande-t-il à la Société actuelle ?

Il aurait le droit strict de réclamer d'elle pour lui-même l'hommage officiel des pouvoirs publics et leur pleine soumission à l'Evangile.

Mais il sait que la conversion des hommes d'Etat, et même celle des peuples, ne se fait pas si facilement, ni si vite.

Il demande au moins aux représentants de la Nation de ne pas entraver son action par des lois qui suppriment ou restreignent les droits de Dieu et les libertés de l'Eglise.

C'est le but qu'il assigne à notre action civique, dans la consultation électorale qui se prépare, en nous exhortant d'ailleurs à n'oublier aucun des intérêts généraux qui tiennent au cœur de tout bon Français.

La ligne de conduite des catholiques est simple.

Entre l'ordre et l'anarchie, nous serons toujours du côté de l'ordre.

Entre l'oppression sectaire et la liberté religieuse, nous serons toujours du côté de la liberté.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prêts à donner un concours loyal à tous les représentants de l'autorité, à tous les défenseurs du patriotisme, de la paix, du travail, de l'économie, à tous les promoteurs des réformes sociales légitimes, nous revendiquerons aussi toujours, et hautement, pour l'église, pour nos écoles, pour nos congrégations, la liberté qui leur est due, et qui serait justifiée par leurs services publics, même si elle n'était pas déjà exigée par la simple justice.

L'effort que vous ferez dans quinze jours en prenant part aux élections peut hâter ce retour au Droit. Je compte sur vos consciences de bons citoyens pour réaliser ce souhait ».

— *A Saint-Mathieu.* — La Station a commencé par une retraite bretonne, qui a eu lieu du troisième au quatrième dimanche du Carême. Elle a été prêchée par M. Fr. Guivarc'h, vicaire à Ploudaniel, qui manie la langue bretonne avec une réelle maîtrise. Dans des sermons simples, clairs, mais nourris de doctrine, il a rappelé d'abord à son auditoire les enseignements de la religion touchant les fins dernières, puis il a célébré les triomphes de l'Eglise victorieuse de toutes les persécutions, et les manifestations de l'amour de Dieu à l'égard de l'homme. Ces instructions substantielles et pratiques ont été très goûtées des personnes qui les ont écoutées : on peut regretter que leur nombre n'ait pas été plus considérable.

La Station française a été mieux suivie : certains jours pourtant l'assistance était plus clairsemée, beaucoup de paroissiens ayant jugé bon d'aller grossir la foule de la cathédrale. Ce n'est pas que Saint-Mathieu ne fût pas bien partagé du côté de son prédicateur de Station. Le R. P. Laizé, Eudiste, faisait bien ses débuts dans ce genre de ministère, mais il y était excellemment préparé par douze années d'apostolat dans les Missions du Canada, puis par un stage de plusieurs années dans une maison d'éducation. Il possède par ailleurs, les qualités qui font les bons missionnaires : servi par un bel organe, toujours clair et méthodique, il a le don de mettre à la portée de tous ses auditeurs les enseignements, qu'il leur distribue avec une liberté toute apostolique. Le R. Père procède volontiers par manière d'examen, mettant les fidèles de toute catégorie en face de leurs obligations, les forçant à descendre au fond de leur conscience et leur suggérant les résolutions opportunes. Plaçant, dès le début de la Station, ses auditeurs devant la grande question de l'éternité, qui, heureuse ou malheureuse, sera l'écho de la vie présente, il leur a montré que le moyen de s'assurer une éternité bienheureuse, c'est de mener une vie sérieusement chrétienne. Et toutes ses instructions ont tendu à ce but, soit qu'il signalât les obstacles qui s'y opposent, le péché et les occasions du péché, soit qu'il indiquât les moyens d'entretenir et de développer toujours davantage la vie surnaturelle.

Les résultats de la Station ont été bons, si l'on en juge par les communions générales qui ont suivi les différentes retraites : jeunes filles au dimanche de la Passion, mères de famille au dimanche des Rameaux ; hommes et jeunes gens au dimanche de Pâques. L'affluence des hommes à la messe de 7 heures, et leur attitude recueillie à la Sainte Table, offraient un spectacle vraiment réconfortant. D'ailleurs, toute la journée de Pâques a vu les fidèles accourir avec empressement aux différents offices, à la grand'messe et aux vêpres. Au cours de ces offices, la chorale de femmes de la paroisse s'est fait apprécier, en interprétant, avec un art impeccable, la *Messe des Anges*, de Mgr Perruchot, à deux voix égales, le chant *O filii et filiæ*, harmonisé à trois voix égales de Charles Collin, l'*O prodigium*, de X., le *Regina Cœli*, de Gounod, le *Tantum ergo*, de Quiguard, l'*In manus tuas*, de Charles Collin.

Le R. P. Prédicateur, dans son dernier sermon, a indiqué aux fidèles les écueils à éviter et les moyens à employer pour persévérer dans la bonne voie : puissent-ils suivre toujours ces conseils ! Ce sera le moyen assuré de parvenir au port du salut.

— **Mort de la R^de^ Mère Marie de la Salette.** — La Révérende Mère Marie de la Salette, supérieure honoraire de l'Hospice, chevalier de la Légion d'honneur, est décédée lundi, dans sa 90^me^ année. Ses obsèques ont eu lieu mercredi matin, en présence de la Mère Saint Charles, assistante, déléguée par la Supérieure générale de Saint-Brieuc.

Une assistance nombreuse, où l'on remarquait les administrateurs et les médecins de l'Hospice, des représentants du Conseil municipal et de la Société de la Légion d'honneur, emplissait la chapelle. De nombreux chanoines et prêtres de la ville avaient pris place au chœur.

La levée de corps et le nocturne furent présidés par M. le chanoine Queinnec, doyen du Chapitre. M. le vicaire général Cogneau chanta la messe, assisté de MM. les chanoines Goret et Bars. La conduite au cimetière de la communauté fut faite par M. le vicaire général Joncour.

Nous retracerons très prochainement la carrière si féconde et si pleine de mérites de la vénérée défunte.

Une prise de voile à Gourin *(19 Mars 1928).* — Le temps est gris, brumeux, triste. Mais qu'importe, au « Couvent bleu » des Sœurs missionnaires de Saint-Joseph de Cluny, une joie pure, profonde, ineffable illumine les cœurs, transpire sur les visages : c'est qu'aujourd'hui de jeunes vierges vont se fiancer au Seigneur du Ciel et de la terre !

9 h 1/2. — Quelques grêles coups de cloche invitent une dernière fois la Cour céleste et tous les parents et amis à se recueillir, pour demander à Dieu de bénir l'holocauste de ces jeunes âmes, et la constance dans leur générosité.

Au milieu d'une nombreuse assistance accourue de tous les coins de notre Bretagne, si féconde en vocations religieuses, les élues de la fête s'avancent lentement, drapées dans leurs longs voiles blancs. Une ardente reconnaissance pour le Maître qui a daigné les appeler à son divin service remplit leur âme : « Quel honneur,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mais aussi quelle responsabilité ! » murmurent-elles, et pieusement, elles redisent les paroles du Magnificat : « *Et Exsultavit spiritus meus in Deo salutari meo. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* : Mon Esprit s'est réjoui en Dieu parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. »

M. le chanoine Soubigou, curé de Briec, dans une touchante allocution toute vibrante de suave et profonde conviction qui rejaillit sur son auditoire attentif, exalte les beautés de la virginité, et fait ressortir le privilège de celles que N. S. se choisit pour épouses. Puis il termine en exhortant ces parents qui ont le bonheur surnaturel de donner des enfants à Dieu, de se montrer, par leur chrétienne résignation, dignes d'un tel choix. Des larmes coulent discrètement, et dans un élan de générosité, bien des parents achèvent d'offrir au Tout-Puissant la fille chérie qu'ils lui avaient jusqu'alors égoïstement marchandée. Soyez heureux, parents chrétiens, car Celui qui ne se laisse jamais vaincre en magnanimité, vous rendra au centuple votre sacrifice.

Maintenant, les élues montent à l'autel consommer leur offrande. D'une voix ferme, elles demandent à être revêtues du saint Habit de la religion et à entrer dans la grande famille religieuse des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Une gravité sereine empreint leur visage : dans le lointain, elles entrevoient les nombreuses misères que leur dévouement pourra soulager. Toutes, en ce siècle missionnaire, rêvent avec l'ardeur de la jeunesse, d'aller porter en Asie, en Afrique, en Amérique, en Océanie, la « Bonne Nouvelle » ; enflammer de l'amour du Christ les cœurs de ce milliard de païens, dont le triste dénuement trouble le sommeil du Saint Père. Mais si la sainte obéissance leur désigne pour champ d'apostolat les maisons d'éducation de France, d'Europe, les hôpitaux, maisons d'aliénés, orphelinats, hospices de vieillards, léproseries (car les Œuvres de la Vble A. M. Javouhey sont variées comme les misères), elles s'inclineront avec respect et empressement devant la Sainte Volonté de Dieu. Elles ont fait abstraction d'elles-mêmes, et n'ont qu'un désir : faire connaître et aimer Dieu ; qu'une soif : transfuser aux âmes leur foi, afin que le Christ-Roi règne sur les cœurs : *Adveniat regnum tuum !* Elles sauront prononcer joyeusement le *Fiat*, à tout ordre de leurs supérieures.

En ce siècle où l'appât du gain, la jouissance, l'indépendance font loi, n'y a-t-il pas quelque chose d'admirable dans l'immolation de ces jeunes religieuses à un idéal de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, d'humilité ? Cet idéal angélique, elles le vivront à chaque minute de leur existence, tendant leurs mains vers le Ciel et suppliant Dieu au nom du sacrifice qu'elles font de leur cœur, de leur volonté, des joies les plus légitimes de la famille, de pardonner les égarements des hommes.

Et croyez qu'elles ont choisi la meilleure part. Le bonheur, elles le trouveront pleinement, dans la satisfaction de s'être dévouées jusqu'au dernier souffle, à soulager les misères d'autrui.

Ames qui hésitez encore à dire adieu aux plaisirs éphémères,

croyez-en l'expérience, si vous voulez connaître le vrai bonheur, le seul qui ne déçoive pas, revêtez la robe bleue des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Elle vous rappellera que vous venez du Ciel, que vous y retournez, et votre vie sur cette terre sera un ciel anticipé. Répondez courageusement à l'appel du grand Délaissé. Le sacrifice seul réjouit le cœur de Dieu et il est la monnaie unique avec laquelle on achète les âmes.

Mon Curé vingtième siècle. — M. le chanoine Cardaliaguet vient de publier sous ce titre, chez Bloud et Gay, une suite à *Mon Curé chez lui* dont le succès fut si rapide et si éclatant. Le nouveau volume est en tout point digne de son aîné. Nous en reparlerons prochainement.

Bloud et Gay : *12 francs.*

Les Conférences de Notre-Dame de Paris, par S. G. Mgr Baudrillart, *de l'Académie Française*.

Sixième Conférence diffusée par T. S. F. (1er Avril) : *Le Monde moderne et le combat pour le maintien et l'extension du règne de Jésus-Christ. — La France et Rome. — De la chute de Napoléon à nos jours.*

Magnifique couronnement de toutes les autres, cette conférence — la dernière — nourrie de faits et de hauts aperçus, émue et vibrante, a été suivie avec une attention passionnée. On ne se contentera pas de l'avoir entendue, on voudra la lire dans son texte et la conserver.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences de Mgr Baudrillart sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les *Editions Spes*, 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — La série complète : 10 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

BIBLIOGRAPHIE

Fernand Auburtin. **LE RÉGIME ABJECT.** — Cinglant et juste réquisitoire fortement motivé contre la dictature maçonnique qui, depuis cinquante ans, opprime et déshonore la France.

La Renaissance moderne, 99, boulevard St-Michel, Paris. 10 francs.

Vient de paraître :

DESCLÉE DE BROUWER et Cie, Editeurs, Bruges-Paris,

Vient de paraître : L'OFFICE DES DÉFUNTS, qui fait suite au *Petit Office de la Sainte Vierge* avec en regard du texte latin la traduction française et le commentaire fait par les Bénédictines de S. Louis du Temple. — Un vol. in-18 de 94 pages. Relié toile souple, tr. rouge, coins ronds, 6 fr. Se vend aussi avec le *Petit Office de la Sainte Vierge* en 1 vol. de 156+94 pages, in-18. Relié toile souple, tr. rouge, coins ronds, 10 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Abbé Georges NIEDERGANG, vicaire à Saint-Joseph de Nancy : LE CLERGÉ PAROISSIAL. Guide pastoral raisonné et pratique à l'usage du Clergé. Préface de Mgr de la Celle, évêque de Nancy. — Un volume de 228 pages : 11 fr. *Aux éditions SPES*, 17, *rue Soufflot, Paris* (5).

Ce guide est appelé à rendre de grands services aux prêtres, et, ainsi que l'a écrit, dans sa préface, l'évêque de Nancy, « particulièrement aux jeunes, qui aimeront à en faire comme leur Vade-mecum dans l'exercice de leur ministère.

L'auteur, tout en rappelant et appliquant les principes d'une exacte théologie, prend comme point de départ de ses observations et solutions le catholique venant de la *masse* avec sa *mentalité*, sa façon d'entendre son devoir religieux. C'est ce qui fait l'originalité de ce guide.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

AVANCE DE L'HEURE LÉGALE (Nuit du 14 au 15 Avril 1928). — Par suite de l'avance de l'heure légale, le train 41 partant de *Paris-Quai d'Orsay* à 23 h. 52 sera expédié de cette gare à 0 h. 00 *(heure nouvelle)*, dans la nuit du 14 au 15 Avril, c'est-à-dire à 23 h. 00 *(heure ancienne)*.

Les trains qui devaient circuler normalement entre 23 et 24 heures dans la nuit de transition subiront un retard d'environ une heure et leurs correspondances ne seront pas garanties.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper
CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ
CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements gratuits sur titres

Faites toutes vos opérations à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences
BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents
Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à
AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 J.
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ELY-LABASTIRE

—« 53 & 50, rue Jean-Macé -:- BREST »—

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE ET BRONZES D'ÉGLISE

La meilleure qualité — Prix les plus bas

: : Réparations et Transformations : :

Actuellement bannières sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus
Grande taille depuis **975 fr.**, franco.

R. C. Brest N° 20. — Téléphone 4.27.

Le plus beau Cadeau de Première Communion !
LE CHAPELET de la VIE de Sainte THÉRÈSE de l'Enfant Jésus



L'apothéose de sainte Thérèse.

(approuvé par l'Office Central de Lisieux) modèle déposé.

Ce chapelet se caractérise par l'introduction entre les Dizaines de 12 MEDAILLETTES représentant chacune un EPISODE choisi entre les plus saillants de la VIE de la petite Sainte.

En vente dans toutes les bonnes maisons de bijouterie de librairie religieuse et objets de piété.

G. D. *Edit. Paris.*

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 20 Avril 1928. N° 16

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Avril. — 2e après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire des SS. Soter et Caïus.
A vêpres, mémoires des suivants et des SS. Soter et Caïus.
Lundi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.
Mardi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 25. — Solennité de S. JOSEPH, Patron de l'Eglise universelle. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.
Jeudi, 26. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Vendredi, 27. — S. Pierre Canisius, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 29. — 3e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Collège Bon-Secours, Brest.	du 22 au 23 Avril.
Collège Saint-Louis, Brest.	du 24 au 25 —
Plogonnec.	du 26 au 29 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Réunion du Comité Léonais du *Bleun-Brug*. — Monseigneur a reçu du Comité Léonais du *Bleun-Brug* le communiqué suivant :

« Le Comité Léonais du *Bleun-Brug*, à la suite de la note épiscopale parue dans la *Semaine Religieuse* du 14 Avril 1928, s'est réuni à Lesneven le 15 Avril 1928 et a voté l'ordre du jour suivant :

« La *Patrie Bretonne* ayant renoncé, sur notre demande, » à organiser la propagande publique qu'elle avait annoncée, » le Comité Léonais du *Bleun-Brug* a décidé de donner suite » à sa décision antérieure de tenir dans les cantons du Léon » des journées du *Bleun-Brug* conformes aux directives de » la note épiscopale du 16 Octobre 1927. »

Pour le Comité : Le Secrétaire : TOULEMONT.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur remercie le Comité de son empressement à se conformer à la note de la *Semaine religieuse*.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Joseph Moal, vicaire à Edern, décédé à Plougastel, le 16 Avril.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 23.....	Plomelin.....	Combrit. — Tréméoc.
Mardi 24.....	Loctudy.....	Ile Tudy.
Mercredi 25...	Plobannalec. — Lesconil.....	Treffiagat.
Jeudi 26.....	Penmarc'h.....	Guilvinec.
Vendredi 27 ..	Plomeur. — St-Jean-Trolimon..	
Samedi 28....	Pont-l'Abbé.....	Pluguffan.

M. le vicaire général Joncour accompagnera Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe Dimanche après Pâques, 22 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — La messe de 7 heures sera dite pour demander de bonnes élections. — Vêpres à 3 heures, chant du *Te Deum* et bénédiction du T. Saint-Sacrement pour la clôture du temps pascal. — A 7 h., à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, du Tiers-Ordre.

Mardi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Mercredi : solennité de Saint-Joseph, réunion à la Chapelle des Mères Chrétiennes et des Dames de la Congrégation. — Ce même jour, procession de Saint-Marc, à 9 heures.

— Église de Saint-Mathieu. — *IIe Dimanche après Pâques (22 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : à 7 heures, départ de la procession pour la chapelle de Saint-Marc, où se chante la messe de la Station.

Avis de services. — Un service de huitaine pour M. l'abbé Joseph Moal sera chanté à Plougastel, *le jeudi 26 Avril 1928.*

— Un service anniversaire pour M. Lannuzel, ancien recteur de Pont-Aven, sera chanté à Pont-Aven, *le jeudi 26 Avril 1928.*

Récollections sacerdotales. — *Ploudalmézeau,* mercredi 25 Avril ; ***Plabennec,*** vendredi 27.

Lesneven. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven le dimanche 6 Mai, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin 12 Mai.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône,

Mon Curé vingtième siècle. — Monseigneur a daigné adresser à M. le chanoine Cardaliaguet cette lettre-préface qui paraît en tête de son livre :

Evêché de Quimper et de Léon — *24 Décembre 1927.*

Mon cher Aumonier,

Vous n'êtes pas « le contemporain des morts ». Votre livre est *actuel,* et tous les prêtres vous seront reconnaissants d'avoir donné une forme si vivante et si jeune à votre étude sur les œuvres paroissiales.

La loi suprême du ministère, c'est la gloire de Dieu et l'utilité des fidèles. Son efficacité dépend à la fois de la grâce divine et du zèle des prêtres. Mais le savoir-faire a sa grande part dans le succès. Même au milieu des populations très chrétiennes, les industries nouvelles du zèle sont nécessaires pour entretenir et développer la vie catholique. Le réseau d'œuvres que vous nous montrez en action donnera au jeune clergé et à ses auxiliaires l'exemple à suivre.

Le but, c'est d'arracher le monde actuel, et surtout la jeunesse des deux sexes, à l'atmosphère païenne qui empoisonne aujourd'hui nos campagnes comme nos villes.

Le moyen, c'est d'inculquer à toutes les âmes qu'englobent nos œuvres l'esprit de foi. Ainsi se forment les caractères. Je n'ai jamais compris le catéchisme que comme un exercice de piété, où l'on apprend la doctrine et la morale en priant, en aimant, et je crois que toutes les autres œuvres doivent entrer dans la même voie.

Vous avez mêlé, dans vos scènes vécues, la note pratique à la note émue et souriante. Notre Seigneur les jugera « pleines de grâce et de vérité », et vos lecteurs y trouveront autant d'agrément que de profit.

Je vous bénis, mon cher aumônier, et je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Nécrologie. — M. CHAPALAIN Noel (1852-1928). — M. Chapalain, ancien recteur de Bodilis, vient de mourir au couvent des Religieuses Hospitalières de Pont-l'Abbé. Il s'y trouvait depuis peu de temps. Il savait d'ailleurs, en arrivant, que son séjour dans cette maison ne serait qu'une courte halte.

Un rhumatisme articulaire aigu, dont les premières atteintes remontaient à près de trois ans, avait fini par amener une paralysie presque totale des membres, et surtout, du côté du cœur, des complications qui ne laissaient aucun espoir d'amélioration. En 1926, lors de ses noces d'or, le recteur de Bodilis n'était déjà plus que l'ombre de lui-même.

« Le bon M. Chapalain, écrit l'Aumônier, s'est éteint doucement, mercredi matin, 4 Avril. Depuis quelques jours, il s'affaiblissait rapidement, et nous ne pouvions plus le remonter. La dernière nuit fut sans douleur. A la Sœur, il parla plusieurs fois de la communion qu'il devait faire le matin. Mais tout à coup, un changement se produisit dans ses traits. On m'appelle en toute hâte, et quand j'arrivai dans la chambre, il rendait le dernier soupir, après un quart d'heure à peine d'agonie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Il était bien préparé, ajoute le bon Aumônier. Depuis longtemps, la pensée du Ciel ne le quittait plus. On lui faisait une petite lecture spirituelle chaque jour. C'était impressionnant de voir avec quel recueillement il l'écoutait. Il ne l'interrompait que pour nous dire son grand, son impatient désir d'aller au Ciel. »

Une telle fin avait été préparée par une vie vraiment sacerdotale. Né à Douarnenez, d'une famille foncièrement chrétienne, M. Chapalain fut toujours très pieux. A Pont-Croix, où il fit ses études, au Grand Séminaire surtout, il compta parmi les meilleurs élèves, appliqué à l'étude, attaché aux moindres détails du règlement, exact en tout jusqu'au scrupule.

Prêtre, il n'eut rien de plus à cœur que la pratique de la méditation quotidienne et la fidélité aux autres exercices qui alimentent la piété et assurent la fécondité du ministère.

Aussi, dans les divers postes qu'il occupa, soit comme vicaire au Trévoux et à Plonévez-Porzay, soit comme recteur à l'Ile-Tudy et à Bodilis, il donna partout l'impression d'un homme bien surnaturel, s'oubliant complètement lui-même pour être tout à l'œuvre de Dieu.

Sa piété cependant n'avait rien d'austère ni de morose. Il semblait au contraire avoir pris à tâche de « *rendre la religion aimable* ». Le mot n'est pas de lui. Il en fit la devise de sa vie.

La charité fut sa vertu principale. C'est un point sur lequel il ne transigeait jamais. La croyait-il lésée ? Il fallait voir comme il s'ingéniait à changer le cours de la conversation. Il y réussissait le plus souvent et sans froisser personne, tant il y mettait de délicatesse et de belle humeur.

Toujours gai et plein d'entrain, il apportait partout la joie. Et certes, ce n'était pas toujours sans effort, ni par suite sans mérite. Ceux qui l'ont connu de près n'ignorent pas que cette gaieté qu'il laissait paraître, il ne l'avait pas toujours dans l'esprit. Celui-ci au contraire était souvent inquiet, agité. Ne fut-il même pas, et de longues années, en proie à des scrupules très pénibles. Quelle force de volonté il fallut à notre confrère pour cacher ses tortures sous une apparente gaieté.

Ces quelques lignes, consacrées à la mémoire de notre confrère, seraient bien incomplètes, si elles ne disaient un mot d'un genre de ministère, qu'il affectionna tout particulièrement, et où il ne connut que des succès. Il s'agit des retraites d'enfants.

Quelque difficiles que soient les auditoires de ces retraites, il avait une telle manière de leur présenter la vérité, qu'au bout de quelques minutes, il en était absolument maître. C'est à regret qu'on le voyait descendre de chaire. Et quand il remontait, c'est devant des visages épanouis, souriants, qu'il recommençait la conférence.

Nombreux sont les enfants qu'il a évangélisés. Puissent-ils, par leurs ferventes prières, obtenir bientôt l'éternelle béatitude à celui qui leur fut si dévoué. R. I. P.

QUIMPER. — L. P. D. F. — Une retraite fermée s'ouvrira chez les Dames de la Retraite de Quimper, le lundi 30 Avril, à 6 heures du soir, pour se terminer le vendredi 4 Mai, dans l'après-midi. Les Ligueuses, dames et demoiselles, y sont spécialement invitées, ainsi que toutes les personnes ne faisant pas partie de ce groupement. Si quelques dames de la ville ne sont pas assez libres pour faire cette retraite fermée, elles sont invitées à en suivre tous les exercices qui seront donnés par le R. P. Aubry.

MORLAIX *(la Salette)*. — **Pèlerinage régional des Enfants de Marie** à la Salette, près Morlaix, *le dimanche 6 Mai 1928*, sous la présidence de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix.

A 10 heures, grand'messe solennelle, sermon, chant de cantiques. — A 2 heures, chapelet, vêpres. A l'issue des vêpres, procession dans l'allée de Pennélé. Au retour de la procession, sermon donné par M. le chanoine Le Roy, directeur des œuvres diocésaines. Salut du Saint-Sacrement et clôture du pèlerinage.

N. B. — A midi, les religieuses de Saint-François serviront, dans la maison de retraite, le repas aux personnes qui le désireront.

Les Enfants de Marie devront avoir leurs rubans et leurs médailles, et apporter leurs cantiques bretons et français.

— MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés d'annoncer ce pèlerinage, et d'engager fortement leurs Enfants de Marie à y venir nombreuses prier leur bonne Mère du Ciel dans son sanctuaire vénéré de la Salette.

FRANCE LOINTAINE. — **Un religieux finistérien décoré.** — Le journal catholique de Ceylan, *The Ceylan Messenger*, nous apporte, dans son numéro du 20 Mars, d'intéressants échos d'une fête de famille au collège Saint-Joseph, dont notre excellent et distingué compatriote, le R. P. Le Goc, O. M. I. est le supérieur.

A l'occasion de la fête de S. Joseph, patron du collège, le consul de France, M. Dupuy, accompagné de Mme Dupuy, remettait solennellement, au nom du Gouvernement français, à l'un des professeurs du collège, le R. P. Lejeune, un autre compatriote finistérien, les insignes d'Officier de l'Instruction publique.

Dans son discours, M. Dupuy rappela aimablement qu'il y a quatre ans, il avait l'honneur de conférer la même distinction au R. P. Le Goc, recteur de la maison, puis il retraça, en termes très élogieux, la carrière du P. Lejeune depuis le jour où, en 1905, il aborda à Ceylan pour y mettre tout son dévouement et toutes ses facultés au service de la jeunesse.

« Combien d'avocats, dit-il, de juges, de docteurs, de propriétaires terriens ne lui doivent pas leur science et leur *savoir-faire* (1). Le P. Lejeune est à lui seul un résumé du collège Saint-Joseph, tellement sa présence s'y fait sentir partout et en tout. Est-il ques-

(1) Les termes soulignés sont en français dans le texte anglais.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion de tenir une classe, de préparer un examen, le P. Lejeune en fait son affaire. Faut-il mettre sur pied un meeting de gymnastique, organiser une distribution de prix ou un concert, voici qu'apparaît immédiatement la joyeuse silhouette du P. Lejeune coiffé de son bonnet de velours. Avec sa compétence vraiment universelle, il donne des séances dramatiques, dirige chœurs et orchestres, et, s'il en est besoin, adapte la musique aux chants, et même apporte des partitions de son propre cru, à la fois professeur, auteur dramatique, chef d'orchestre et directeur de théâtre... En conférant au P. Lejeune la plus haute distinction académique, le Gouvernement français a manifesté son désir de reconnaître les éminents services rendus par le Père à la diffusion de la langue française. Il a voulu aussi accorder à un Français distingué, à un fils de *la fière Bretagne,* la juste récompense due à son travail et à son mérite... »

Le P. Lejeune répondit en rapportant l'honneur qui lui était échu plus à l'amitié de M. Dupuy qu'à ses propres mérites : « Sans vous, dit-il, la grande nation française les aurait bien ignorés... Ici, à Ceylan, vous représentez, avec quelle intelligence et quel succès et (puisque Mme Dupuy est heureusement parmi nous) avec quelle douceur, vous représentez une des plus grandes nations du monde. De tout temps, la France a envoyé à toutes les contrées et à tous les rivages ses missionnaires catholiques pour répandre la foi catholique et, quand cela se pouvait, faire naître pour elle amour et p-ières, parmi les races et les peuples où il se trouve de ses fils. Cette œuvre, la nôtre, Monsieur le Consul, vous l'avez clairement reconnue dès votre prise de fonctions à Ceylan. Vos yeux clairvoyants ont aimablement veillé sur vos compatriotes. Notre cher et éminent Recteur, le Père Le Goc, a été, il y a quelques années, votre première et heureuse victime. Et aujourd'hui c'est moi qui suis son exemple autorisé... Je vous remercie, cher M. Dupuy, *de tout mon cœur d'ami.* »

La fête se termina par des réjouissances auxquelles prit part tout le collège.

Elites d'Ecoles, Pâques et renouveau chrétien. — Comme dans les Grandes Ecoles, l'élan de renouveau chrétien s'accentue parmi les élites intellectuelles des Ecoles.

On pouvait croire étale dès l'an dernier ce mouvement d'ascension manifesté par le chiffre imposant de *neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatorze* « *signatures* » au bas des Invitations de Messes Pascales et celui des *douze mille* participants, ressortissant surtout des Ecoles de « scientifiques ».

Or, cette année, le niveau monte encore. Il atteint plus de *dix mille huit cents* « *signataires* » et plus de treize mille participants.

Il apparaît aussi que bien d'autres s'y sont unis, en notant que les Polytechniciens étaient plus de *onze cents* à Saint-Etienne-du-Mont, les Centraux plus de *mille* à Notre-Dame de Paris et pour

toutes les Ecoles une augmentation de participants, tandis que les Réunions ont eu lieu dans plus de *cent cinquante* localités de France et des colonies.

D'ailleurs, sans disserter sur ces constatations, des chiffres indiscutables, contrôlés par les listes publiques, assurent une exacte évaluation.

Au tableau des *signataires* en 1928, où figurent les noms les plus illustres, indistinctement mêlés aux autres, tous les chiffres sont encore en progrès. En voici quelques-uns :

Polytechnique, 2.588 *signataires ;* Centrale, 2.293 ; Mines de Paris, 572 ; Arts et Métiers de Châlons, d'Angers, d'Aix, de Cluny, de Lille, de Paris, ensemble : 997 ; Ponts et Chaussées, 193 ; Génie Maritime, 124 ; Mines de Saint-Etienne, 273 ; Ecole Centrale Lyonnaise, 425 ; Ecole Supérieure d'Electricité, 308 ; Institut de Chimie Appliquée, 243 ; Physique et Chimie, 93 ; Aéronautique, 195 ; Institut Electrotechnique de Grenoble, 280 ; Institut Electrotechnique de Toulouse, 18 ; Mécanique et Electricité, 212 ; Ecole Bréguet, 99, et les Saint-Cyriens, 1.402. A signaler encore les Hautes Etudes Commerciales, avec 152 noms ; l'Ecole Supérieure de Commerce, 135, et les Ecoles Primaires Supérieures, avec 147 noms. Il en est d'autres encore alignant de nombreux *signataires.*

Ainsi se sont unis dans un même acte de foi des milliers d'hommes et de jeunes gens appartenant à l'élite de notre pays, confondant leurs rangs sur les listes de *signatures* comme aux rassemblements de la Messe Pascale dans une cordiale égalité.

Cette année marque un nouveau progrès.

Et ces élites ne s'en tiennent pas au seul geste annuel des Messes Pascales.

Sur les « notices » accompagnant les « Invitations » des Ecoles on découvre une vie catholique d'intense activité dans les « Groupes » organisés en chaque Ecole. Leur action s'étend aux œuvres les plus diverses. . . Une entre autres est typique : cette année 41 Elèves de Polytechnique, 34 Elèves de l'Ecole Centrale, 10 Elèves de l'Ecole des Mines font assiduement partie des « Escouades de Catéchistes » en consacrant leur matinée du dimanche à faire du catéchisme aux adultes dans les faubourgs et la banlieue. A Polytechnique plus de 80 Elèves, à Centrale plus de cent, un bon nombre dans toutes les Ecoles, donnent leurs temps de loisir aux œuvres d'apostolat.

De ce fait on peut juger ce que doit être la « vie Catholique » entre ces jeunes gens et dans leur entourage.

Le renouveau chrétien s'y développe vraiment en profondeur comme en étendue.

C'est, au point de vue social, une source abondante où s'alimente le grand courant d'action sociale catholique des Groupements tels que la Fédération Nationale Catholique, l'Union Sociale d'Ingénieurs Catholiques, avec ses *cinq mille* Ingénieurs qu'on retrouve en nombre dans les œuvres d'action catholique.

H D.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Société Bibliographique et des Publications populaires *(5, rue Saint-Simon, Paris 7e)*. — Nous croyons utile d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la Société Bibliographique — fondée en 1868 par une réunion d'hommes de science et d'hommes de foi — et le but de toute première nécessité à l'heure actuelle, qu'elle poursuit.

L'Œuvre des Bibliothèques renouvelables qu'elle a prise à sa charge se développe sans cesse et étend son rayonnement dans toute la France. 35.000 volumes sont prêtés chaque année dans de nombreux centres et paroisses. Bibliothèques municipales, paroissiales, de patronages, de cercles d'études y trouvent un élément sans cesse renouvelé et qui permet aux lecteurs d'avoir entre les mains des ouvrages nouveaux, bien écrits, intéressants et à l'abri de tout soupçon.

Ces bibliothèques, composées de 25 et de 10 volumes, pour hommes et jeunes gens, pour femmes et jeunes filles, pour enfants, sont louées pour un an, au prix exceptionnellement avantageux de 20 francs et de 9 francs, port en plus.

Pour pouvoir profiter de ces bibliothèques, il faut être membre de la Société Bibliographique, c'est-à-dire verser une cotisation annuelle de 20 francs — reduite à 15 francs pour les membres du clergé, des communautés religieuses et de l'enseignement.

Le goût de la lecture s'étant beaucoup intensifié depuis la guerre, il est urgent d'opposer au mauvais livre qui s'infiltre partout, le bon livre. Ce mouvement intéressera tous ceux qui cherchent à répandre autour d'eux les idées saines.

Pour tous autres renseignements, s'adresser aux bureaux de la Société Bibliographique, 5, rue Saint-Simon, Paris (VIIe).

DIRECTEUR D'UN PATRONAGE DE GARÇONS *de la banlieue parisienne,* cherche pour recevoir, du 15 Août au 15 Septembre, une quarantaine d'enfants de 11 à 15 ans, maison *meublée* (avec dortoirs, réfectoire, chapelle peut-être) le plus près possible de la mer. Accepterait d'assurer le service de la cuisine, mais serait plus heureux si ce service était fait par des religieuses ou par d'autres personnes. — Ecrire à abbé Wolff, 21, allée de Bellevue, Le Perreux (Seine).

R. P. Trébaol, O. M. I. **Plabennec er vrezel.** *Livret-souvenir de la Grande Guerre* (105 pages, presbytère de Plabennec). — Le R. P. Trébaol a rempli un devoir de piété patriotique en rassemblant dans cette brochure, orné de très nombreux portraits, tous les renseignements qui sont à l'honneur des Combattants, ses compatriotes de Plabennec : listes des mobilisés, des gradés, des morts, des disparus, des prisonniers, des décorés, *cantiques de circonstance,* lettres écrites par les combattants, etc... A propos de cette dernière partie de son livre, Monseigneur écrit à l'auteur : « Les lettres édifiantes que vous publiez serviront de directoire aux jeunes gens pendant leur service militaire et les aideront à garder, au retour, la fidélité à leurs pratiques religieuses et l'amour de la terre bretonne. » Chez le Père Trébaol l'écrivain ne se sépare jamais de l'apôtre et du Breton.

VARIÉTÉ

Une visite à Lourdes le 7 Août 1863

Ce récit, qu'a publié le *Bulletin paroissial* de Quimperlé, a été écrit après une visite faite à la Grotte de Lourdes et à Bernadette Soubirous, en 1863, par deux habitants de Quimperlé, cinq ans seulement après les apparitions de la Sainte Vierge. Nous pouvons en garantir l'authenticité. Le manuscrit a été imprimé en 1901, à quelques exemplaires ; mais l'édition est épuisée.

Nous sommes allés à Lourdes, le vendredi 7 Août, premier vendredi du mois, vers 6 heures du soir (1).

La Grotte est éloignée de la ville de deux kilomètres ; nous nous sommes fait conduire en voiture jusqu'au pied du rocher sous lequel est la Grotte. Là, nous avons dû mettre pied à terre, la route n'étant pas achevée, et étant abîmée par les charrettes qui portent des pierres pour la future église. Tout le long de la route, nous avons vu des ouvriers taillant des pierres, et des petites boutiques de médailles. Après avoir gravi le rocher et admiré les fondations de l'église commencée sur une grande échelle, nous sommes descendus à la Grotte par une charmante allée qui revient en pente douce trois fois sur elle-même, et qui aboutit à une chaussée qu'on a faite devant la Grotte pour la préserver des inondations du Gave. En descendant, la vue est délicieuse, on voit le château de Lourdes, et le Gave coule dans une vallée très fraîche. La Grotte est tout simplement une grande cavité dans le rocher qui surplombe et que dominent les fondations de l'église. Au-dessus de cette grande cavité, il y a comme deux niches dans le roc ; c'est dans la plus grande de ces niches que la Sainte Vierge a apparu. La foi populaire y a placé une pauvre Vierge en plâtre qui sera remplacée par une statue en marbre de Paros, que deux dames font faire à Lyon en ce moment.

Nous avons trouvé sous la Grotte des cierges brûlant, de petits cadres, quelques pauvres objets paraissant des ex-votos. On n'y placera d'autel que quand l'église sera construite, et on y descendra alors de l'église. On peut dire que c'est la population de Lourdes qui a formé ce pèlerinage et qui a enlevé l'églantier de la niche, car le clergé ne s'en est mêlé qu'au bout de six mois.

Nous avons trouvé à la Grotte un prêtre lisant son office ; une pauvre dame qui lavait son enfant avec de l'eau de la source miraculeuse ; deux paysannes chantant des cantiques ; l'une jeune, en français, l'autre vieille, en patois ; puis un jeune homme qui nous a raconté un prodige arrivé devant lui l'avant-veille. On avait amené sur un matelas une pauvre jeune fille paralysée qui ne voyait plus, ni ne pouvait remuer sur son lit. Elle venait de quatre lieues, et avait eu, je crois, seize faiblesses dans le trajet. Quand

(1) Les deux pieux visiteurs se trouvaient à cette époque dans une ville d'Eaux, à proximité de Lourdes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle est arrivée devant la Grotte on lui a découvert le visage et où lui a dit : Voilà le lieu où la Sainte Vierge a apparu. Elle a ouvert ses pauvres yeux qui ne supportaient plus le jour, et elle a *vu !* Elle s'est soulevée sur son séant sans peine, ce qu'elle ne faisait plus depuis longtemps, elle s'est levée enfin et s'est jetée dans les bras de son père qui sanglotait. Toute la famille s'est mise à genoux, et a dit le *Te Deum*. Ces détails ont été confirmés à mon mari par le curé de Lourdes. Le jeune homme de qui nous les avons tenus d'abord venait depuis trois jours à la Grotte, demander une grâce qu'il n'avait pas encore obtenue. C'est le conducteur des travaux de l'église.

Nous avons prié longtemps au pied de la niche et recommandé à la Vierge Immaculée, nos enfants, nos parents et nos amis. Puis nous avons bu de l'eau de la source dans notre main au fond de la Grotte, et rempli une petite fiole. On a fait un conduit à l'eau et elle coule sur le devant de la Grotte par trois tuyaux.

Ce n'est pas sans un profond regret que j'ai quitté ces lieux où la présence de Marie semblait encore sensible. Nous avons fait toucher nos chapelets et une douzaine de médailles que nous venions d'acheter, au rocher devant lequel était placée la Sainte Vierge. Comme c'était très élevé, un petit garçon les a attachés au bout d'un long bâton, et les a fait passer et repasser sur la pierre. En revenant, nous avons été frappés du silence avec lequel travaillaient les ouvriers, Les jeunes filles portent le mortier sur la tête, et le père de Bernadette travaille avec les hommes ; mais on ne nous l'a pas montré.

Le samedi 8 Août, nous allâmes à la messe dans l'église de Lourdes, et mon mari remarqua que cette église renfermait quatre autels à la Sainte Vierge.

Sans doute elle a voulu bénir la population qui l'honorait d'une manière si particulière. Mon mari, qui avait cherché le curé à l'église et chez lui inutilement, finit par le trouver après sa messe qui avait suivi celle à laquelle nous avions assisté.

(A suivre).

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

ASTHME
R.C. Seine 32.697. REMEDE SOUVERAIN, Cigarette en poudre **ESPIC**

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences
BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents
Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à
AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

Archives diocésaines

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 13 Avril 1928.* — Le marché continue à faire preuve d'une activité et d'une fermeté remarquables.

Nos rentes font bonne contenance, 5 % 1920 108,50, 3 % 68,25, 6 % 1927 104,97, 4 % 1925 106.

Les banques enregistrent de nouvelles et importantes avances, la Paris progresse à 3.295, l'Union Parisienne à 2.160, le Lyonnais à 3.550, le Comptoir à 2.215, la Société Générale à 1.490, la Société Marseillaise à 999.

Le Suez est ferme à 18.380, ainsi que le Foncier Egyptien à 4.830, Santa-Fé 3.140, Mining 2.390.

Cuprifères actives et en hausse sur les avis des places étrangères, Rio 6.165, Tharsis 496, Tanganyïka 515.

La de Beers est mieux disposée aux environs de 1.800, tandis que la Goldfields consolide sa récente avance à 477, Mozambique 138, Chartered recherchée de bonne source à 204.

Pétrolifères diversement traitées, Royal lourde à 34.800, Shell 552, Malopolska très ferme à 925, ainsi que l'Eagle à 186, Crédit Général des Pétroles 2.478, Concordia 219.

Aux affaires diverses, fermeté de la M'Zaïta à 578, nouvelle avance de la Tubize à 2.082, de la Huanchaca à 1.215 bonne tendance des Tabacs d'Orient à 140, cours qui devrait être largement dépassé en raison de la réorganisation de l'affaire et de l'amélioration générale du marché des tabacs. Citroën toujours très animée s'avance à 780 et la part à 285. L'Action Construction et Entretien de Routes s'inscrit à 601. A ce cours on peut encore y entrer en vue d'une plus-value appréciable. L'action Ripolin nous paraît dépréciée à 3.680 francs. On doit voir des cours très supérieurs avant peu, car tant au point de vue commercial que financier l'affaire est de premier ordre, et les cours actuels sous-estiment la valeur de ce titre de qualité.

Compagnie Française pour la Location de Matériel de transport (Locamat). Il semble que l'on peut mettre en portefeuille les actions et parts de cette Société, qui se maintiennent aux environs de 300 frs. D'abord, parce que l'affaire est très saine, le matériel roulant étant estimé au bilan à moins de moitié de sa valeur réelle et ensuite parce que depuis trois ans le revenu brut moyen a été de 7 %, ce qui est remarquable à l'époque actuelle, bon nombre de titres français se signalant par des rendements de 2 ou 3 %. D'ailleurs, il nous revient de bonne source que certains banquiers d'Amsterdam étudieraient le marché de ces titres et auraient déjà commencé à ramasser doucement des actions. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une industrie à l'origine spécialisée dans des mains étrangères et que ce n'est qu'en 1921 qu'une reconstitution de l'affaire l'a remise en des mains françaises. En conséquence, les achats étrangers ne nous surprennent pas et un brusque mouvement de hausse est probable.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 27 Avril 1928. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Avril. — 3e après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoires de S. Pierre, Martyr, et de l'octave de S. Joseph.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Pierre et de l'octave.
Lundi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 1er Mai. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.
Mercredi, 2. — Octave de S. Joseph. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 3. — Invention de la Sainte Croix. Double de 2e classe. Rouge.
Vendredi, 4. — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.
Samedi, 5. — S. Pie V, Pape, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 6. — 4e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plogonnec	du 29 au 30 Avril.
Bannalec	du 1er au 6 Mai.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. l'abbé Goachet, aumônier des Ursulines, décédé à Cheltenham (Angleterre), le 20 Avril 1928.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi 2....	Plonéis. — Gourlizon	Pouldergat.
Jeudi 3.....	Plouhinec	Poulgoazec.
Vendredi 4....	Goulien	Cléden. *
Samedi 5	Plogoff	Primelin.

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe Dimanche après Pâques, 29 Avril*. messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 h., bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Demain à 8 h. 1/4, ouverture des exercices du Mois de Marie, récitation du chapelet, cantique, sermon, bénédiction.

Mercredi : confession des petites filles des catéchismes. — A 5 h. 1/2, à la chapelle. confrérie du cordon des garçons.

Jeudi : Apostolat de la Prière et Adoration réparatrice après le Mois de Marie ; sermon au Mois de Marie.

Vendredi : 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement, à 5 h., Mois de Marie et bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'Adoration.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

— Église de Saint-Mathieu. — *IIIe Dimanche après Pâques (29 Avril)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi soir : 8 heures, ouverture du Mois de Marie. — Tous les jours, à la même heure, réunion pour le même exercice, excepté *vendredi prochain, et les dimanches*, où il a lieu après vêpres.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié. — Messe de communion, *jeudi* à 7 heures.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement est exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures ; à 5 heures, bénédiction et Mois de Marie. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pêcheurs.

Mission. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles, la mission de Landudec, *du 2 au 20 Mai 1928.*

Avis de service. — Un grand service sera chanté à Édern, *le samedi 5 Mai*, à 10 heures, pour M. Moal, vicaire.

Œuvre de S. Corentin et S. Pol. — Les associés pourront gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires, applicable aux défunts, le mardi 1er Mai, fête des apôtres S. Philippe et S. Jacques.

La fête patronale de l'Œuvre, *Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol*, sera célébrée le vendredi 11 Mai, avec indulgence plénière, comme ci-dessus.

Nous demandons à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers d'annoncer ces deux indulgences et d'exhorter tous les associés à célébrer la fête patronale par des communions nombreuses.

L'Œuvre de la protection de la Jeune Fille. — La fête de N.-D. du Bon Conseil, patronne de l'Œuvre, accorde aux associés une indulgence plénière qui peut se gagner à l'un des jours de l'octave. Une messe sera célébrée pour l'Œuvre par M. le chanoine Le Roy, le lundi 30 Avril, à la cathédrale, autel Sainte-Anne, à 8 heures.

Œuvre des Écoles d'Orient. — Le numéro d'Avril des Annales donne le chiffre des recettes pour l'année 1927, et détaille les secours distribués aux Ecoles d'Orient. Le total des recettes a atteint 2.111.807 francs. Parmi les diocèses de France, celui de Quimper occupe le 3e rang pour sa générosité, avec un total de 169.430 francs, dépassé seulement par Paris, 427.271 francs, et Lille 220.261 francs.

Quimper. — **Mère Marie de la Salette.** — Le lundi de Pâques, à l'aube, Mère Marie de la Salette s'éteignait doucement, à l'hôpital de Quimper, sans agonie, entre les bras de celle qu'elle a formée à la vie religieuse et qui, il y a 16 mois, assumait la lourde charge de la remplacer.

Avec Mère Marie de la Salette, disparaît une des plus belles figures de la congrégation des Filles du Saint-Esprit, dont elle était d'ailleurs la doyenne.

Née à La Motte (Côtes-du-Nord), en 1838, Jeanne-Marie Hamayon appartenait à une de ces familles d'autrefois, trop rares aujourd'hui, où les jeunes filles recevaient une forte éducation chrétienne de l'esprit et de la volonté qui les préparait admirablement aux plus hautes fonctions. Elle entrait dans la Congrégation des Filles du Saint-Esprit, à l'âge de 18 ans, et y montrait immédiatement les avantages de cette formation : une maturité qui devançait l'âge, une intelligence ouverte, une volonté bien trempée, une nature droite, une foi profonde et orientée vers l'action. Rien d'étonnant que sa Supérieure générale l'ait immédiatement appréciée et n'ait pas hésité à lui confier, en Avril 1876, à trente-huit ans, après un court stage à Bringolo et à Tréguier, le poste important de l'Hôpital-Hospice de Quimper.

C'est là qu'elle déploya, dans ses relations avec ses religieuses, avec le personnel administratif de l'Hospice, avec ses malades, ces qualités du cœur et de l'esprit qui firent pendant 51 ans l'admiration de tous ceux qui l'approchèrent.

Ses qualités naturelles, Mère Marie de la Salette les avait enrichies des trésors de la grâce. Les événements de son existence, elle les envisagea toujours à la lumière de sa foi. Elle-même ne se voyait pas sous un autre jour, sûr moyen de ne pas se complaire en soi-même et de sauvegarder la base même de tout l'édifice surnaturel, l'humilité. Lors de sa nomination dans la Légion d'honneur, en Février dernier, elle avouait à sa sœur Mère Marie de Saint-Martin : « J'ai eu des honneurs que j'ai offerts au Bon Dieu ; ils ne m'ont point touchée, je vous assure. Enfin, puisque le Bon Dieu l'a permis, j'ai accepté, et c'est tout. » Ses notes de retraites témoi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gnent de ses efforts pour s'affermir dans la pratique de cette vertu d'humilité : « Oh ! mon Dieu, écrit-elle, oserais-je encore prendre des résolutions après avoir été si infidèle ? » Mais autant elle se défiait d'elle-même, autant elle se reposait avec confiance sur Dieu et sur sa grâce.

Cette vie intérieure intense soutenait et alimentait sa vie d'action. Toujours maîtresse d'elle-même, droite et même rigide jusqu'à en paraître parfois autoritaire, apportant à la défense de ses droits une volonté tenace, il n'y avait pourtant chez elle que des apparences d'insensibilité et de rigueur. Le cœur était noble, mais elle l'avait affectueux, sensible, charitable jusqu'à ne se permettre jamais une parole médisante ou même déplacée. Sévère pour elle-même, exacte observatrice de toutes ses obligations, règle vivante, elle exigeait de ses religieuses la même ponctualité, la même fidélité à tous leurs devoirs. Elle ne se contentait pas d'être leur modèle, elle était vraiment leur mère spirituelle, leur éducatrice, nourrissant leur esprit et leur cœur de doctrine et de vérité, aussi soucieuse de leur progrès intellectuel que de leur avancement dans la vertu. Elle était vraiment l'autorité que l'on respecte, que l'on craint un peu, mais que l'on aime beaucoup.

Une maison ainsi dirigée ne pouvait manquer de se faire remarquer par sa bonne tenue et la perfection du service sanitaire dont les religieuses s'y acquittaient. A de nombreuses reprises des distinctions officielles apportèrent à Mère Marie de la Salette les témoignages de satisfaction et de reconnaissance des pouvoirs publics.

Le 25 Août 1896, elle recevait du Ministre de l'Intérieur, la médaille d'or à titre de récompense pour belles actions : « Compte 32 ans de services et a fait preuve en maintes circonstances d'un grand dévouement et d'une rare abnégation ». Cette médaille lui fut remise par Félix Faure, président de la République.

En 1917, elle bénéficie de l'insigne spécial en or institué le 1er Mai de cette année pour « les Infirmières qui se sont particulièrement distinguées par leur mérite pendant la guerre ».

Le 31 Juillet 1922, c'est la médaille de bronze de l'Assistance publique qui lui est décernée.

Le 4 Février 1927, elle reçoit la médaille d'or à titre de « récompense pour services exceptionnels rendus à l'Assistance Publique. »

Enfin le 11 Février 1928, c'est le ruban rouge de la Légion d'honneur qui est épinglé sur le corsage blanc de l'humble héroïne.

Cependant, l'âge avançant, encore qu'elle n'en parût sentir le poids ni physiquement ni intellectuellement, Mère Marie de la Salette désira être déchargée d'un fardeau qui devenait lourd à ses épaules de 89 ans.

Le commandement passa à des mains plus jeunes, et, depuis ce jour, on vit cette femme supérieure, cette autorité devant laquelle tout s'inclinait depuis 51 ans, se faire petite et silencieuse, pleine de respect et de déférence à son tour pour l'autorité nouvelle, représentée par une de ses anciennes filles, et continuant à servir d'exemple à la Communauté. Elle était la bonne grand'mère, riant de bon cœur avec les natures gaies et exubérantes, accordant à toutes son bon sourire d'aïeule.

Cette belle vie allait cependant avoir un dénouement rapide. L'usure arrivait à son terme. Ses forces la trahissant, elle s'alita le Vendredi-Saint. Le lundi matin, elle voulut encore se lever, mais elle s'affaissa brusquement. M. l'Aumônier, appelé en toute hâte eut le temps de lui donner l'Extrême-Onction, et elle exhala son dernier soupir. Sans connaître les souffrances de la rupture de ses liens avec son enveloppe charnelle, son âme toujours prête s'en allait vers Dieu recevoir la récompense de ses mérites.

Quimper. — Société d'Education Populaire l' « Abeille » : **Kermesse** organisée pour les Patronages de la Sainte-Famille et de l'Enfant-Jésus, dimanche 6 Mai, de 10 heures à 19 heures, rue de Salonique (derrière la caserne). Entrée : 0 fr. 50.

— **Œuvres d'Orient.** — La messe annuelle des Œuvres d'Orient a été remise au mercredi 9 Mai.

Le Folgoat. — **Un pèlerinage régional d'Enfants de Marie** aura lieu au Folgoat, le *lundi de la Pentecôte, 28 Mai.*

Le programme de la journée sera donné ultérieurement.

L'on prie MM. les Curés et Recteurs d'annoncer ce pèlerinage en chaire, et s'ils ont quelques groupements d'Enfants de Marie qui voudraient prendre part à ce pèlerinage, d'en avertir M. le Recteur du Folgoat.

Lesneven. — **Retraite bretonne de consorits**, *du 16 au 20 Avril 1928.* — Plonévez-Lochrist, 14 ; Plouider, 13 ; Ploudaniel, Plouguerneau, Plouvien, 10 ; Guissény, 9 ; Guipavas, Plabennec, Plougar, 8; Lanhouarneau, 7; Bodilis, Saint-Frégant, 6; Landéda, Ploudalmézeau, Plounéventer, 5 ; Cléder, Le Folgoat, Kernouès, Lannilis, Plouescat. Saint-Divy, Saint-Servais, 4; Bourg-Blanc, Lesneven, Milizac, Ploudiry, Plouguin, Plouzévédé, 3 ; Coat-Méal, Lanneufret, Lampaul-Ploudalmézeau, Loc-Eguiner-Ploudiry, Plouédern, Plounéour-Trez, Ploumoguer, Saint-Méen, Tréglonou, 2 ; Brélès, Guipronvel, Kerlouan, Kersaint-Plabennec, Landerneau, Lanarvily, Landunvez, Lanildut, Lambert, Loc-Brévalaire, Plougastel, Plourin-Ploudalmézeau, Plouzané, Saint-Thonan, Saint-Vougay, Tréouergat, 1. — Paroisses : 53 ; Retraitants : 204.

Mahalon. — **Mission.** — La mission de Mahalon a été prêchée du 22 Mars au 8 Avril 1928, par les RR. PP. Barnabé, Fulgence, Yvon et Eugène, capucins du couvent de Lorient.

La paroisse de Mahalon est classée à juste titre parmi les paroisses les plus chrétiennes de la Cornouaille. Aussi la mission y a-t-elle été très bien suivie : 378 communions d'hommes, 569

Archives diocésaines de Quimper et Léon

communions de femmes, 132 communions d'enfants, au total 1.079 communions. A peine quelques abstentions. Mais est-ce à dire que tout est pour le mieux dans cette paroisse ? Ce serait une exagération évidente. Les trois principaux symptômes de la diminution de la foi se manifestent là comme partout ; l'on y manque à la messe, l'on y viole de la loi de l'abstinence et l'on y constate une diminution de la natalité. Que serait-ce si la paroisse de Mahalon ne possédait pas deux écoles chrétiennes qui comptent presque l'unanimité des enfants, si elle n'avait pas son union catholique, et si on n'y donnait pas régulièrement missions et adorations !

Mais ces moyens de toute première importance sont-ils suffisants pour maintenir une paroisse à l'abri du courant d'indifférence religieuse, prélude de l'hostilité, que fait circuler partout le laïcisme ? L'abbé Berger disait, avec quelque exagération peut-être, mais avec un bon fond de vérité : « Par ces moyens d'apostolat, nous n'atteignons que 4 °/₀ de l'influence que nous pourrions avoir. Les 96 °/₀ de l'influence que nous n'avons pas, nous pouvons l'avoir par la Presse : journaux, revues, tracts, affiches. Le grand moyen d'influence moderne c'est la Presse. »

Ces paroles font écho aux paroles de Pie X : « Bâtir des églises, des écoles, créer des associations c'est grand, c'est noble ; mais c'est asseoir ses entreprises sur le sable, si on ne leur donne pas comme fondement une Presse honnête, indépendante et catholique », et à celle de Mgr de Ketteler : « Si saint Paul vivait de nos jours, il se ferait journaliste. »

Cette puissance formidable de la Presse est confirmée par l'expérience : le Kulturkampf a été vaincu par la Presse catholique, et, en sens inverse, le Socialisme et le Communisme s'implantent chez nous par la Presse.

C'est, guidés par cette pensée et encouragés par l'autorité, que les missionnaires, pour consolider et perpétuer les bienfaits de la Mission, ont entrepris pour la première fois une grande campagne en faveur de la Presse : 1.400 journaux quotidiens, 350 hebdomadaires, 300 *Pèlerins*, 2.000 tracts ont été distribués gratuitement et plusieurs affiches ont été placardées. Résultat : 64 abonnements aux journaux et revues catholiques, et formation d'un comité de Presse pour l'apostolat par le tract et l'affiche. En ce qui concerne le Comité de Presse, les intentions des Missionnaires ont été devancées par l'initiative de quelques jeunes gens qui, frappés par l'influence des tracts et des affiches, sont venus dire au clergé paroissial : « *Mais si l'on continuait ça* » ? Le Comité se chargera donc d'apposer une affiche, de répandre au moins un tract par mois et de recueillir les dons bénévoles pour intensifier la propagande. Pour un Comité isolé, le prix des tracts et des affiches ne permet pas une action plus large. Mais si plusieurs paroisses s'unissaient...

Pour donner à cet apostolat laïque son maximum de rendement, une élite profondément pénétrée d'esprit chrétien est nécessaire. Comment la former ? Par le moyen que les Souverains Pontifes nous ont recommandé par plus de cent Encycliques : *le Tiers-Ordre de Saint-François*. Voilà pourquoi les Missionnaires ont enrôlé dans le Tiers-Ordre dix hommes, dont quatre jeunes gens et vingt femmes, dont dix jeunes filles.

Le bon grain est jeté. Nous avons l'espoir que sous l'influence de la grâce de Dieu qui viendra féconder le travail et le zèle de ses ouvriers, la bonne semence germera, lèvera et mûrira bientôt.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **La Vénérable Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages.** — Le lundi 19 Mars, dans la salle du Consistoire, eut lieu, en présence du Pape, la lecture du décret proclamant les vertus héroïques de la vénérable Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, fondatrice, avec le bienheureux André-Hubert Fournet, des Filles de la Croix, appelées communément Sœurs de Saint-André.

De nombreuses personnalités religieuses et laïques étaient présentes, notamment : les cardinaux Vico et Laurenti ; Mgr de Durfort, évêque de Poitiers, avec une délégation du clergé du diocèse ; les PP. Paillas, Supérieur général des Prêtres de Bétharram ; Bouffé, assistant général des Prêtres du Saint-Sacrement ; Berthet, recteur du Séminaire français, etc.

Après la lecture du décret, Mgr de Durfort a prononcé le discours d'usage, remerciant le Pape d'avoir voulu, deux ans après la béatification d'Hubert Fournet, proclamer aujourd'hui l'héroïcité des vertus de celle qui fut avec lui la fondatrice de l'Institut qui est un des plus beaux joyaux du diocèse de Poitiers.

Mgr de Durfort a exprimé la joie de la France catholique et conclut en formulant le souhait que les catholiques de France, reconnaissant la bienveillance du Pape, se conforment à ses directions avec une soumission parfaite et généreuse.

Cette cérémonie a fourni au Pape l'occasion de prononcer un de ses plus beaux discours, devant l'assistance imposante réunie dans la salle du Consistoire. Le Pape traça le portrait de la Vénérable, les qualités naturelles et les dons de la grâce, et tira de cet exemple des leçons spirituelles.

Le Pape félicita notre pays de cette nouvelle gloire. « Ces félicitations, dit-il, vont à la France entière, et à un titre spécial, car ce n'est pas seulement pour la famille des Filles de la Croix que se multiplient d'une façon si imposante les plus hautes splendeurs et les faveurs de la divine bonté ; c'est aussi vraiment, le Pape aimait à le croire, sur toute la France que va se révélant toujours davantage un dessin particulier de la Providence par une si grande multiplication de bienheureux et de saints, d'avocats puissants et de modèles précieux, offerts aux âmes pour les inviter à correspondre toujours mieux à leur divine vocation. »

Dans cette très consolante pensée, le Saint-Père puisait une non moins large et consolante confiance de voir, comme venait de le souhaiter le pasteur de l'église de Poitiers, les bons persévérer et avancer sans cesse dans le chemin du bien, et les égarés rentrer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toujours plus nombreux, rentrer même tous dans le droit chemin de la vérité et de la vie chrétienne.

— **Le Bienheureux Grignion de Montfort.** — Dans *le Règne de Jésus par Marie*, numéro du 1er Avril, nous lisons, sous ce titre : « Et la canonisation du Bienheureux de Montfort ? »

« C'est une question que l'on nous pose souvent et à laquelle nous pouvons répondre enfin aujourd'hui par une bonne nouvelle.

» La canonisation du Bienheureux de Montfort hante l'esprit et le cœur d'un grand nombre. Tous la désirent ardemment. Soyez assurés que personne ne la souhaite plus que les enfants de sa double famille religieuse.

» Sous la poussée des événements et de signes qui paraissent la volonté du Ciel, voici que nos chefs autorisés ont commencé les premières démarches.

» *Vingt et une lettres postulatoires* (1) ont été adressées à S. S. Pie XI, dans le but de demander la reprise de la Cause de Canonisation.

» A la question : « *Faut-il signer la Commission de reprise de la* » *Cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ?* » la S. Congrégation ordinaire des Rites, dans sa séance tenue le 28 Février 1928, a répondu : *affirmativement*.

» La Cause de canonisation du B. L.-M. Grignion de Montfort est donc officiellement reprise à Rome.

» Nous pouvons ajouter que le *Cardinal Ponent* est S. E. le vénéré Cardinal Vincent Vannutelli, évêque d'Ostie et de Palestrina, doyen du Sacré Collège et protecteur aimé et dévoué des deux familles religieuses du Bienheureux de Montfort : la Compagnie de Marie et la Congrégation des Filles de la Sagesse. Malgré ses 92 ans sonnés, Son Eminence tient à presser la Cause et ne veut pas s'en aller recevoir au Ciel la récompense de ses vertus et de ses mérites avant de l'avoir vue aboutir ».

VARIÉTÉ

Une visite à Lourdes le 7 Août 1863

(Suite et fin.)

J'étais rentrée à l'hôtel et commençais à m'inquiéter de ne pas voir revenir mon mari, devant être à Tarbes pour le train express, lorsqu'il arriva avec les précieux détails suivants.

Le curé de Lourdes est un homme fort distingué, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Lorsque Bernadette est venue lui parler, il l'a traitée de rêveuse, et l'a renvoyée. Voyant sa persistance, et sachant par le bruit public qu'une source avait jailli à la Grotte il défendit à ses vicaires de s'y rendre. Quoique touché de la simplicité de Bernadette, il se montrait incrédule et se contentait de lui dire de demander à la belle Dame qui elle était. Enfin, il la chargea de demander un signe du prodige. « Priez la Sainte Vierge,

(1) Mgr l'Évêque d'Angers a écrit l'une des premières.

lui dit-il, de faire fleurir l'églantier qui croît à ses pieds, quoique nous soyons en hiver. » Quand Bernadette revint il fut humilié de la réponse. La Sainte Vierge s'était contentée de sourire, tandis qu'elle avait fait jaillir une source pour Bernadette.

Cependant la dévotion populaire allait croissant, les autorités s'en émurent. Un curé voisin vint même pour faire tomber des bruits qu'il croyait faux. Il dit à Bernadette d'un air railleur : Comment ! vous, pauvre petite ignorante, vous prétendez que la Sainte Vierge vous a apparu ; mais c'est un orgueil abominable, je ne vous donnerais pas l'absolution si j'étais votre confesseur ; vous croyez donc valoir toutes ces demoiselles de la ville si pieuses et si instruites ? Qui prétendez-vous être ? — Je suis la petite servante de la Sainte Vierge, » dit-elle.

A cette réponse si simple, le curé pâlit. Son vicaire le voyant troublé, voulut continuer sur le même ton de plaisanterie. — « Ah ! vous êtes la servante de Marie, hé bien ! vous a-t-elle déjà gagée ? Quels seront vos gages ? » La pauvre enfant peinée, de ce ton railleur, resta silencieuse quelques instants, ne voulant pas manquer de respect à un prêtre dont elle blâmait la conduite ; enfin, elle dit avec grâce dans son patois : elle ne m'a pas encore gagée, je ne sais même pas si je mériterais des gages. Ces réponses frappèrent beaucoup le clergé, mais surtout celle-ci. Le curé de Lourdes, après avoir cherché à l'ébranler, lui dit : « La Sainte Vierge vous a ordonné de retourner à la Grotte, mais si je vous défendais d'y aller, que feriez-vous ? — Je n'irai plus, répondit-elle, sans hésiter. » Cette réponse digne de saint Augustin, dit le curé, vainquit ses résistances. Il pensa qu'une soumission si parfaite à l'Eglise représentée par son ministre ne pouvait venir que du Ciel ; et il crut que la Sainte Vierge avait fait jaillir la source pour récompenser l'obéissance de cette enfant. Elle avait bu en effet de l'eau bourbeuse sur l'ordre de Marie, et malgré une répugnance bien naturelle.

Cependant, aucun prêtre n'alla à la Grotte pendant les six premiers mois. Le P. Hermann étant venu à Lourdes, le curé le supplia d'imiter cette prudence ; mais un matin le Père Hermann lui échappa. A son retour, le curé lui fit des reproches. Le bon Père le désarma en lui disant : « Je n'ai pas vu la Sainte Vierge, mais j'ai éprouvé à la Grotte toutes les impressions du jour de ma conversion. »

Le Préfet cependant ennuyé de tout ce qu'il entendait raconter de la Grotte et des guérisons obtenues, voulut faire emprisonner Bernadette comme faussaire, et cause d'attroupements. Le curé lui dit : « M. le Préfet, envoyez vos agents si vous le voulez, mais je vous déclare qu'ils ne prendront Bernadette qu'après m'avoir marché sur le ventre. » Le Préfet surpris, dit : « Mais c'est une fable que cette source, il n'y a pas de source à Massabielle. — Envoyez-y un homme de confiance, lui dit le curé, qu'il emporte une bouteille, vous verrez ce qu'il rapportera » Le Préfet fut interdit de voir son messager revenir avec deux bouteilles d'eau. Alors il changea ses batteries : « Il est vrai, dit-il, qu'une source a jailli

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à Massabielle, mais la chose est claire, c'est une eau minérale qui opère des guérisons naturellement. » Il fit décomposer l'eau par un pharmacien complaisant qui y découvrit toutes les vertus des eaux des Pyrénées. Il triomphait, et le conseil municipal, animé des mêmes sentiments, vota une rente de 600 francs à Bernadette comme ayant découvert la source la plus merveilleuse des Pyrénées. Le curé fit sentir au conseil municipal le ridicule de ce vote, et l'engagea à attendre une nouvelle analyse de l'eau. Il envoya donc cette eau à un chimiste distingué, M. Filhol, qui avait fait déjà un travail important sur les eaux des Pyrénées. M. Filhol ne trouva pas à celle de Massabielle plus de vertu qu'à l'eau du Gave, et déclara que les guérisons obtenues à son aide, étaient *surnaturelles* (1). Le conseil municipal annula son vote. Le Préfet voulut alors empêcher le pèlerinage de la Grotte, et la fit garder par des soldats. Le même jour, M. Veuillot et Mme l'amirale Bruat s'y présentèrent. L'amiral eut beau décliner son titre, les soldats lui refusèrent le passage, mais M. Veuillot les bouscula et descendit rapidement en disant : « je passe partout ». Les soldats gémissaient sur leur consigne et assuraient Mme Bruat qui s'en plaignait, que pour eux ils croyaient à l'apparition.

Enfin, l'évêque de Tarbes s'empara de l'affaire, fit faire une enquête, acheta le terrain ; les offrandes abondèrent et elles se montent nous a-t-on dit, à 800.000 francs.

En terminant son récit à mon mari, le curé de Lourdes ajouta : « J'ai reçu bien des visites, des hommes distingués, des généraux qui arrivaient ici en me disant : « Allons, M. le curé, vous êtes un » homme intelligent, vous ne croyez pas à de pareilles sornettes. » C'était bon au moyen-âge. » Je me contentais de les mener voir Bernadette, ils l'interrogeaient et la quittaient en sanglotant. »

(1) V. le livre de M. Estrade (Mame, éd. Tours), sur les Apparitions, charmant petit volume à la portée même des enfants, p. 205 et 241 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé Cocart : LE LIVRE DES ANNONCES PAROISSIALES. Broché : 4 fr. ; franco : 4 fr. 40. Relié : 5 fr. ; franco : 5 fr. 50. *Aux éditions SPES*, 17, *rue Soufflot, Paris* (5e).

Le *Livre des Annonces paroissiales* pour 1928 comble une lacune. L'ecclésiastique, le curé de paroisse avait bien l'agenda de poche, mais il n'avait pas encore à sa disposition ce registre spécial, *avec les indications liturgiques de chaque jour*, et, disposées en regard du texte imprimé, les pages blanches en vue des annonces et des avis paroissiaux qui, chaque dimanche, doivent être faites du haut de la chaire.

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

Romans nouveaux.

Ch. Dodeman : AUX QUATRE VENTS DE LA MISÈRE. Roman *Bijou*, 224 pages. Prix, 3 francs ; port, 0 fr. 45. Relié, 5 fr. 50 ; port, 0 fr. 65.

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 20 Avril 1928.* — A l'approche des élections le marché demeure extrêmement ferme, aussi bien dans les compartiments français qu'étrangers. On note toujours des achats suivis et importants pour compte étranger.

Nos rentes sont bien tenues, 3 % 67,60, 5 % 1920 106,75. Les fonds turs font également bonne contenance, 5 % 1914 105,25.

Banques en avance marquée, la Paris s'inscrit à 3.780, l'Union Parisienne à 2.350, le Lyonnais à 3.650, la Générale à 1.575, la Société Marseillaise 1.064. Le Suez poursuit ses progrès à 19.500, ainsi que le Foncier Egyptien à 5.0550 et la Central Mining à 2.625.

Aux cuprifères, le Rio consolide son avance à 6.210, tandis que la Tharsis recherchée par de bonnes mains s'avance à 526.

La de Beers est calme aux environs, de 1.800, la Goldfields se tasse à 457, ainsi que la Rand Mines à 445 et l'Unisn Corporation à 579 ; cette dernière nous paraît très intéressante étant donnée la qualité des achats fermes et à primes.

Les caoutchoutières sont moins déprimées, mais ne paraissent pas retenir l'attention de la spéculation pour le moment.

Les pétrolifères sont activement traitées sur les nouvelles plus favorables des places étrangères. C'est à notre avis, un des groupes les plus intéressants pour l'avenir. La Royal se relève à 36.500, la Shell à 580, la Malopolska s'avance à 945, le Crédit Général des Pétroles à 2.570, l'Eagle sur les achats de qualité s'avance à 184 avec tendance très nette à aller de l'avant, surtout le mois prochain.

Aux affaires diverses, Citroën s'avance à 822, la part à 320, l'action Ripolin à 3.800 nous paraît très en retard parmi les valeurs françaises de cette qualité, Mocupia se négocie activement à 157, ainsi que New Callao à 194. L'action Construction et Entretien des Routes revenue un moment à 575 se redresse vigoureusement à 612 en attendant mieux en raison de la qualité du titre et des perspectives de l'affaire. L'action Kin-San est recherchée à 138 francs, ainsi que la part à 759. Il y a lieu de voir des meilleurs cours sur ces deux titres. L'action Tabacs d'Orient est très résistante aux environs de 140 francs.

Les actions et parts de la Société Française pour la Location de Matériel de Transport, introduites le 21 Mars dernier à 295 et 310 se sont maintenues fermes, les premières au delà de 300 et les autres à 330. Ces titres doivent pouvoir prétendre à mieux, en raison des dividendes substantiels répartis au cours des derniers exercices et ensuite en raison du développement de l'affaire, les recettes du premier trimestre de l'exercice en cours étant supérieures à celui de l'année précédente. D'autre part, la situation générale de l'industrie pétrolière et des carburants s'améliorant sensiblement, il est évident que le progrès des recettes se poursuivra dans les mois à venir et se traduira par une augmentation des résultats déjà très satisfaisants.

L'Action Etablissements Piron est activement traitée à 665 francs. Cette Société, constituée en 1926, concentre son activité sur trois branches principales : l'épicerie en gros, le commerce des vins et la chocolaterie. L'affaire quoique jeune est en bonne voie, puisque pendant le premier exercice elle a pu réaliser un bénéfice brut de 1.929.697 fr. et un bénéfice net de 472.864 fr., après affectation de 565.538 fr. aux amortissements. Il a été réparti 20 fr. de dividende aux actions B, 25 fr. aux actions A. La Société Française de Cabotage, Armement et Pêche dont nous avons déjà parlé vient d'ajouter une nouvelle branche à son organisation. Elle a créé des « Marchés Flottants » dans le but d'écouler par la vente la production des artisans.

43e Année. Vendredi 4 Mai 1928. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Mai. — 4e après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de S. Jean de la Porte Latine.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Jean.
Lundi, 7. — S. Stanislas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 8. — Apparition de l'Archange S. Michel. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 9. — S. Grégoire de Naziance, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 11. — Translation des Reliques des SS. Corentin et Pol, Evêques. Double majeur. Blanc.
Samedi, 12. — S. Nérée et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 13. — 5e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Bannalec . . . . . du 6 au 7 Mai.
Moëlan . . . . . du 8 au 13 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Jubilé sacerdotal de S. S. Pie XI. — Le Saint Père célébrera, le 21 Décembre 1928, le cinquantième anniversaire de sa première messe.

Pour célébrer ce doux et glorieux souvenir, les fidèles du monde entier sont invités à concourir par leurs aumônes à la reconstruction en marbre de l'autel du Saint-Sacrement, dans l'église de Saint-Charles au Corso, où le jeune prêtre Achille Ratti monta pour la première fois au saint autel.

Nous prions Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers du diocèse de faire faire une quête dans ce but, le premier dimanche libre.

Quimper, le 1er Mai 1928.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

Le produit de cette quête sera adressé sans retard à l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Fête de sainte Jeanne d'Arc. — La fête de sainte Jeanne d'Arc, dimanche 13 Mai, devra être célébrée avec toute la solennité possible.

Une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et militaires et leur réserver des places dans l'église.

Nous demandons aux fidèles de pavoiser leurs maisons.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Aumônier de l'Aber (Roscoff), en remplacement de M. Rohan, démissionnaire pour cause de santé, M. Arzel, recteur de Plomeur ;

Recteur de Plomeur, M. Danzé, recteur de Tréméven ;

Recteur de Tréméven, M. Cadiou Joseph, vicaire à Guissény ;

Vicaire à Guissény, M. Jaffrès, vicaire à Brasparts.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 6....	Esquibien	Audierne.
Lundi 7.....	Beuzec-Cap-Sizun	Pont-Croix.
Mardi 8.....	Meilars-Confort	Mahalon.
Mercredi 9.....	Petit Séminaire.	
Jeudi 10.....	Poullan	Pouldavid.
Vendredi 11....	Ploaré	Le Juch.
Samedi 12	Plogonnec	Guengat.

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe Dimanche après Pâques, 6 Mai :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, Salut du Très Saint-Sacrement. — A 8 h. 1/4, Mois de Marie, sermon, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 h. 1/4, Mois de Marie, sermon.

Vendredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères Chrétiennes. — Confession des petits enfants.

Toute la semaine : exercices du Mois de Marie à 8 h. 1/4.

— Église de Saint-Mathieu. — *IVe Dimanche après Pâques (6 Mai) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Le culte suspendu à Gouesnach. — Monseigneur l'Evêque a donné la Confirmation à Gouesnach, mardi à 3 heures.

Devant un auditoire nombreux et ému jusqu'aux larmes et dans lequel on remarquait plusieurs hommes, Sa Grandeur a prononcé l'allocution suivante :

« Ce n'est pas sans tristesse que je viens aujourd'hui au milieu de vous.

» J'ai avancé la Confirmation de vos enfants, et je vais vous dire pourquoi.

» Il m'est impossible de laisser plus longtemps au service de la paroisse votre vicaire, M. Cotten, qui a été si dévoué pour vous tous. Il est, depuis la mort de votre bon Pasteur, désigné pour un autre poste, où l'on ne peut plus se passer de lui. Je dois donc vous l'enlever. Après son départ, je n'aurai personne ici qui puisse préparer vos enfants à recevoir le bienfait du sacrement de Confirmation. Voilà pourquoi j'ai tenu à le leur donner dès aujourd'hui.

» J'aurais volontiers retardé la cérémonie, si j'avais pu vous nommer immédiatement un Recteur.

» Mais les démêlés relatifs au presbytère s'éternisent.

» Un Recteur doit être logé. Le presbytère de Gouesnach est inhabitable. Il l'était déjà il y a vingt ans. En 1908, la salle où j'ai été reçu n'avait même plus de parquet. Sur les poutres, on avait simplement placé des planches non rabotées, qui n'étaient pas même fixées aux poutres par des clous. On y fit plus tard quelques réparations sommaires. A l'heure actuelle tout l'édifice menace ruine. Il ne peut pas être restauré. Il faut le rebâtir.

» La municipalité ne se sent pas la force de tenter cette coûteuse entreprise.

» Alors, j'ai proposé de faire acheter le vieux presbytère par l'Association Diocésaine dont je suis le Président, et j'ai offert un prix raisonnable pour l'acquérir. Le nouveau Recteur aurait pour première mission de le faire reconstruire.

» La lenteur des négociations engagées pour l'achat du domaine tient tout en suspens. Je n'incrimine pas les intentions de la municipalité. Elle n'a pas su s'y prendre à temps pour faire accepter par Monsieur le Préfet le juste prix que j'offrais.

» Je serai le premier à souffrir de l'épreuve que va traverser votre paroisse si profondément chrétienne. Mais il m'est impossible de vous donner un Recteur avant que cette question ne soit réglée. »

M. le vicaire général Joncour est ensuite monté en chaire et a expliqué en breton les raisons qui ont motivé la mesure si pénible qu'a dû prendre Monseigneur l'Evêque et en a fait connaître les conséquences pour la paroisse.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale du mois de Mai :* La dévotion a Marie médiatrice. — Jésus seul est notre Sauveur et seul il est l'auteur des grâces qui nous sauvent. Cepen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dant, Jésus est le fils de Marie. Pour s'incarner, le Verbe a attendu le *fiat* de Notre Dame ; en toute vérité, elle l'a donné au monde ; en toute vérité, elle a donné au monde le Sauveur. Jésus l'a intimement associée à l'œuvre du salut et fait passer par elle les grâces qu'il nous a méritées. Elle est « mère de Dieu pour tout obtenir ; elle est mère des hommes pour tout accorder ». (Bossuet.)

Résolution apostolique : Examiner si j'ai assez de dévotion à Marie ; une dévotion de cœur et une dévotion pratique.

Lire le développement de cette intention dans le « Messager du Cœur de Jésus », 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire : La conversion du Japon.

Indulgences attachées au Mois de Marie. — 1° Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront *une indulgence de 300 jours chaque fois* (Pie VII, Rescrit du 21 Mars 1815).

2° De plus, *une indulgence plénière* peut être gagnée, un jour du mois au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, Rescrit du 2 Mars 1815).

Ces indulgences qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, la mission de Pleyber-Christ, *du 24 Mai au 10 Juin.*

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. Dilasser, ancien recteur de La Forêt-Fouesnant, sera chanté à La Forêt-Fouesnant, *le mardi 8 Mai,* à 10 h. 1/2.

Récollections sacerdotales présidées par M. le chanoine A. Le Roy : *Briec,* samedi 12 Mai ; *Fouesnant,* lundi 14 Mai.

Images et prières pour préparer la béatification du Vénérable Michel Le Nobletz. Edition française et édition bretonne : le cent, 10 francs franco.

Images et cachets de l'Œuvre de S. Corentin et de S. Pol. Edition française et édition bretonne : franco, le cent 5 francs.

S'adresser à M. le chanoine Le Roy, Quimper. C/C. Nantes 44.74.

Les élections législatives. — Après deux tours de scrutin, les 22 et 29 Avril, les élections générales pour le renouvellement de la Chambre des Députés sont terminées. Elles semblent constituer un succès des forces d'ordre et de paix religieuse contre la Franc-Maçonnerie persécutrice et révolutionnaire. Une importante majorité d'union pour un programme de redressement national remplace la majorité carteliste que nous avait infligée le scrutin du 11 Mai 1924.

Notre département compte cinq élus catholiques : MM. Inizan, Paul Simon, Trémintin, élus au premier tour, et MM. Jadé et Quéinnec qui triomphaient dimanche de deux redoutables adversaires, MM. Le Bail père et fils. Nous avons cependant le regret de voir échouer deux de nos députés sortants, M. Balanant qui s'est heurté à Quimperlé à la routine d'un corps électoral qui confond encore république et anticléricalisme, et M. Henry qu'une grave maladie, heureusement en très bonne voie de guérison, a, dès avant le premier tour, arrêté dans une campagne dont il n'était pas interdit d'espérer le succès.

Au total, à ne considérer que les résultats des deux dernières élections, nous perdons un siège. Mais il faut se rappeler que les précédentes élections de 1919 et de 1924 se sont faites au scrutin de liste, tandis que celles-ci se sont faites au scrutin d'arrondissement, plus favorable, à cause du second tour, aux coalitions des partis de démagogie et d'anticléricalisme. Pour avoir une exacte vue des faits, la comparaison doit donc se faire entre les résultats de 1914 et ceux de 1928, Or, en 1914, nous n'avions que trois représentants catholiques. Nous en avons actuellement cinq. Les deux sièges gagnés sont ceux de Douarnenez - Pont Croix et de Pont-l'Abbé - Plogastel.

Le progrès est donc réel sur 1914. Il l'est même, en dépit des apparences, sur 1924. Nous constatons, en effet, à l'examen des chiffres de voix obtenus par nos candidats, en tenant compte du chiffre probable de ceux qui, à Morlaix, auraient voté pour un candidat catholique s'il s'en était présenté un, que le total des voix favorables à notre programme de revendications est en notable augmentation sur celui de 1924.

Ce progrès s'est fait sentir dans tout le département, et il aurait aussi décidé du succès de M. Feillet à Quimper et de M. Lohéac à Carhaix, sans le geste de détresse maçonique qui a fait contre eux, au second tour, la coalition de toutes les forces de désordre, au profit de leurs adversaires. A Brest, M. Le Goc, qui a réuni près de 6.000 voix, marque de son côté un réel progrès dans la grande ville socialiste.

Il serait vain, sans doute, d'attendre de la majorité nouvelle, où entrent beaucoup d'incroyants liés par d'anciens préjugés, qu'elle fasse droit d'emblée à toutes nos justes revendications. Sa modération réelle reculera probablement devant un pareil effort de justice. Mais on peut en espérer une période d'apaisement et de concorde, une plus juste compréhension de l'intérêt national où la liberté de l'apostolat religieux entre pour un élément essentiel, un plus grand respect des droits de la conscience et des libertés individuelles, un arrêt enfin dans la marche vers l'étatisme et le monopole de l'enseignement dont nous menaçaient certains projets inspirés par la franc-maçonnerie et par le socialisme, Ce serait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

déjà une belle étape sur la voie du redressement de tant d'injustices dont souffre la France autant que l'Eglise elle-même.

Les causes de ce succès sont que l'on a beaucoup prié et beaucoup travaillé. On s'est inspiré du mot de sainte Jeanne d'Arc : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. » Reconnaissance à Dieu et aux hommes d'armes, à ceux qui ont porté le drapeau, vainqueurs ou vaincus, à leurs lieutenants dont plusieurs que l'on voudrait nommer furent admirables, à nos hommes des organisations catholiques qui les ont aidés dans toute la limite de leur pouvoir, à la Presse qui ne désarme jamais et qui un combat fini en recommence un autre.

Il s'agit maintenant de se remettre au travail pour l'avenir. L'expérience que l'on vient de faire indique de quel côté doit se porter l'effort : sachons animer les cadres de l'action catholique, formons des militants bien pénétrés de l'importance de leur devoir civique et surtout donnons à la Presse catholique toute la place à laquelle elle a droit dans nos villages et dans nos foyers chrétiens.

« **L'Œuvre d'Orient** ». — Cette œuvre générale fut fondée en 1856, pour l'Union des Eglises, pour le retour à l'unité des chrétiens orientaux séparés, qui atteignent le nombre de 15 millions de fidèles. Mgr Lagier travaille à cette œuvre depuis 28 ans et la dirige depuis 7 années.

L'Œuvre d'Orient marque à chaque exercice et régulièrement, une avance considérable que montre le tableau suivant :

Recettes de 1920.	378.289	francs.
— de 1921.	574.705	—
— de 1922.	802.212	—
— de 1923.	1.086.440	—
— de 1924.	1.300.495	—
— de 1925.	1.541.940	—
— de 1926.	1.855.976	—
— de 1927.	2.111.807	—

Les recettes du dernier exercice ont été distribuées à plus de cinquante congrégations missionnaires latines ou orientales, à plus de quatre-vingts évêques, à plus de douze nations différentes, à plus de sept cents établissements. Le champ d'action des Missions catholiques d'Orient étant immense et les conversions très nombreuses, Mgr Lagier espère que la Providence va, sans beaucoup de retard, faire monter à quatre millions le total annuel des recettes sollicitées.

Quimper. — **Œuvre des Ecoles d'Orient.** — La messe annuelle de l'Œuvre d'Orient sera célébrée le mercredi 9 Mai, fête de saint Grégoire de Nazianze, au Patronage de la Sainte-Famille, rue Mesgloaguen, à 8 heures.

— **Retraite bretonne de Conscrits,** *du 16 au 20 Avril.* — 7 paroisses, 32 retraitants : Briec, 13 ; Plogonnec, 7 ; Landrévarzec, 5 ; Kerfeunteun, Peumerit et Ergué, 2 ; Cast, 1.

Brest. — **Retraite française des conscrits de la Région Brestoise,** au collège Saint-Louis de Brest.

Retraitants : 24. — Recouvrance, Relecq-Kerhuon, 4 ; Carmes, Guipavas, Saint-Martin, 3 ; Saint-Pierre, 2 ; Saint-Michel, Lambézellec, Le Conquet, Lesneven, Crozon, 1.

Morlaix *(La Salette).* — **Retraite des Conscrits,** *du 23 au 27 Avril.* — 77 retraitants, 21 paroisses : Plougoulm, 10 ; Pleyber-Christ, 9 ; Plouvorn, 8 ; Saint-Pol de Léon, 7 ; Saint-Thégonnec, 6 ; Guiclan, 5 ; Roscoff, 4 ; Taulé et Plouénan, 4 ; Plougourvest et Plouzévédé, 3 ; Tréflaouénan, Lampaul-Guimiliau, Sibiril, et Plounéour-Ménez, 2 ; Plouigneau, Plourin, Plougasnou, Guimiliau, Comanna et Saint-Martin-des-Champs, 1.

Nécrologie. — M. Joseph LE MOAL. — « *Consummatus in brevi explevit tempora multa* ». C'est à l'âge de 26 ans, à peu près jour pour jour, — né le 17 Avril 1902, décédé le 16 Avril 1928, — après 9 mois de prêtrise, dont 7 de vicariat dans la paroisse d'Edern, que Dieu a rappelé à lui l'abbé Joseph Le Moal. 55 de ses confrères et amis assistaient à la cérémonie de ses obsèques à Plougastel-Daoulas, sa paroisse natale, voulant ainsi témoigner leur affection et leur estime pour le défunt et leur sympathie pour sa famille. Le groupe d'hommes et de femmes suivant le convoi était si nombreux que les vastes nefs de l'église suffisaient à peine pour le recevoir ; on aurait dit que la mort de ce jeune prêtre avait douloureusement affecté toutes les familles de la paroisse. M. le chanoine Messager, supérieur du grand séminaire et vicaire général, présidait la cérémonie.

M. Moal avait gardé dans tout son extérieur l'aspect de bonté, de simplicité et de candeur qui, déjà dans sa première jeunesse, avait attiré les regards de ses maîtres et leur avait prédit un élu de Dieu pour le sacerdoce. Après des études classiques suivies avec honneur à l'Institution Notre-Dame-du-Créisker à Saint-Pol-de-Léon, ce fut le grand séminaire. Pour nos vaillants et fervents chrétiens de vieille souche, le collège n'est que le vestibule du séminaire. M. Moal y entra d'emblée sans même attendre la deuxième partie du baccalauréat dont un premier succès était le prélude. — La caserne est l'épreuve de la vocation sacerdotale ; M. Moal la traversa sans y laisser une plume de ses ailes, faisant même preuve de hautes qualités intellectuelles qui lui méritèrent l'estime et l'affection de ses chefs ; après 18 mois de service, il sortit du régiment avec le grade d'officier d'administration. Le grand séminaire le reprit ; il s'y prépara avec ferveur aux grands ordres. Après un an de surveillance au collège Saint-Yves, en Juillet 1927, il fut appelé à la prêtrise. Sa santé avait subi un premier assaut pendant son année de surveillance. Les soins dévoués qui lui furent prodigués avaient laissé croire qu'il était guéri et qu'il pourrait fournir une belle carrière d'apostolat. Hélas ! il était

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sérieusement touché. Après quelques mois passés à Edern, comme vicaire, le médecin lui ordonna un repos complet. M. le Curé de Plougastel lui offrit l'hospitalité de son presbytère. Il l'accepta pour être plus près de l'église et pouvoir communier plus souvent. — Deux mois sur un lit de souffrances achevèrent de le mûrir pour le Ciel. Dans la matinée du 16 Avril, après avoir fait généreusement le sacrifice de sa vie, il rendit doucement son âme à Dieu.

R. I. P.

Missions. — I. ARGOL, *12-29 Avril.* — Deux tableaux encadrés et exposés dans la sacristie conservent le souvenir des Missions de 1891 et de 1909, dont il est écrit que l'entrain fut superbe. C'était d'un heureux présage pour celle de 1928 ; et en effet, malgré l'étymologie la plus sûre, Argol signifiant « *Var goll* » en perdition, *Argol n'eo ket eat var goll,* Argol n'a pas subi de défaite, ou du moins la défaite enregistrée même par les journaux a été celle des adversaires de l'Eglise.

D'ailleurs, le Recteur actuel, à l'exemple de ses prédécesseurs, avait bien préparé le terrain et porté dans chaque famille un imprimé invitant à la Mission qui fut prêchée par les PP. Le Jollec, Briand et Chevance, S. J., aidés pour les confessions par le P. Gouesnou Henry, S. J., et par M. l'abbé Maudez Kerrien, professeur à Saint-Yves de Quimper, chantre de la première série, puis par M. l'abbé Jean-Marie Guillou, vicaire de Plounévez-Lochrist, chantre de la deuxième.

Aussi dès le premier matin, après la jolie mission des enfants couronnés de roses, les hommes et les femmes remplissaient l'église, si bien que Monseigneur l'Evêque aurait pu redire à la population les paroles qu'il lui adressait le 31 Mai 1925 pour la Confirmation : « Je suis très heureux de voir pressée, serrée dans votre vieille et belle église, si joliment ornée, une assistance si nombreuse et si recueillie, nouveau témoignage que la paroisse d'Argol a gardé, malgré la guerre faite à Dieu, à l'Eglise, à la Religion, les sentiments chrétiens qui la placent en si bon rang parmi les paroisses chrétiennes de notre diocèse ».

On a compté 82 communions d'enfants, 428 communions d'adultes pour la première série dont 196 hommes ; 448 pour la deuxième série dont 204 hommes, plus 17 communions de malades, donc en tout 975. Malheureusement une épidémie de grippe a empêché plusieurs paroissiens de suivre tous les exercices de la Mission et même de communier à la clôture.

Mais tous les autres, en leur nom et au nom de leurs chers absents, ont promis, la main levée vers l'Hostie triomphante, qu'Argol *na ielo ket var goll !* »

II. LANRIVOARÉ. — Lanrivoaré garde des souvenirs très chers à la piété des fidèles. Entre autres, au village de *Cost-Houarné,* l'ermitage resté intact de saint Hervé, abri maçonné, recouvert de terre et actuellement surmonté d'un puissant chêne qui l'enlace

de ses racines plusieurs fois séculaires. Et puis, au bourg, attenant à l'église, une terre vénérée entre toutes, la terre des Martyrs ; grand rectangle où l'on aurait enterré, lors d'un massacre de chrétiens au 6e ou au 7e siècle, les corps des victimes au nombre de *seiz mil, seiz kant, seiz ugent, ha seiz.* Chiffre assez extraordinaire, mais auquel une croyance déjà ancienne tient beaucoup.

Protégés par le Moine Ermite et par les Martyrs, les habitants de Lanrivoaré — qui expérimentent sans doute les défaillances humaines comme tout le monde — restent fidèles, très fidèles même à leurs traditions de foi. La vie chrétienne persiste chez eux, douce et calme dans l'apaisante union des cœurs au foyer familial, tendue et frémissante aux occasions exceptionnelles, l'époque d'une mission, par exemple.

Du 11 au 29 Avril on a pu voir dans leur incomparable sérénité, dans la réalité vivante de leur attitude fière et noble, ces hommes et ces femmes profondément religieux, touchés à fond par la grâce, avides de se connaître, de connaître leurs devoirs, de se livrer à Dieu sans réserve, radieux de paix et de contentement.

Les exercices ont été parfaitement suivis. Impossible, semble-t-il de trouver mieux. De Lanrivoaré même, il n'est personne qui n'ait fait sa mission. Les environs ont donné quelques présences, à en juger par le nombre des communiants qui ont atteint le chiffre de 746 ; enfants 87 ; femmes 359 ; hommes 300.

La mission purifie, exalte, trempe les âmes. Puissent ces jours de bénédiction porter des fruits durables. C'est le souhait en particulier de M. le Recteur et des ouvriers, les PP. Person, Le Provost, Colin ; M. Le Gall, recteur de Gouesnou ; M. Breton, vicaire du Bourg-Blanc (chantre) ; M. Fertil, recteur de Guipronvel (chantre) ; M. Mao, vicaire de Quéménéven.

VIDI.

Liste des Aumôniers et Correspondants militaires pour 1928

Alençon : Abbé Dupont, vicaire à N.-D., 17, rue du Bercail. — Abbé Dallier, vicaire à Saint-Pierre de Montsort, rue du Mans. Cercle, 34, rue du Président-Wilson. — Lahaye, 28, rue Cazeaux. — Lory, 6, rue du Boulevard. — Paly, 135 bis, rue des Tisons. — Poupinet, 20, rue aux Sieurs.

Ancenis : Abbé Daniel, curé. — Raphaël Laudron, Grande-Rue.

Angers : Chanoine Ballu, 12, rue Kellermann. Cercle. — De Lambilly, 4, rue de Bel-Air. — Abbé Coutaud, rue Tournemine.

Brest : Abbé de Kervenoaël, 52, rue Emile-Zola. Cercle. — Abbé Pol Aubert, 12, rue Jean-Macé (Ecole Navale). — Abbé Cloarec, aumônier de l'hôpital maritime. — Abbé Gaudiche, aumônier des pupilles de la marine, 24, rue Colbert. — Dagorn, foyer du soldat et du marin, rue Kerfautras, 40.

Châlons-sur-Marne : Abbé Royer, 16, rue du Collège. Cercle.

Cherbourg : Abbé Armand Colette, 22, rue Tour-Carrée. Cercle. Maison de famille. — Ct Charles Rey, 36, rue Victor-Hugo. — Alph. Robine, 22, rue de l'Alma.

Coëtquidan (camp) : Abbé Quéro, recteur de Saint-Raoul. Œuvre militaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dinan : Abbé du Plessix, vicaire à Saint-Malo de Dinan. — Patronage de la société sportive « La Beaumanoir ». — Commandant Poivret. — Capitaine Dorange.

Dinard : Abbé Lerasle, vicaire.

Fontainebleau : Abbé Maziou, vicaire, 2, rue de la Paroisse. Cercle, 57, rue de Fleury. — Colonel Scherbeck, 34, rue des Bois. — Paul Pouyé, 19, rue de la Paroisse.

Fontenay-le-Comte : Abbé Martineau, vicaire à Notre-Dame. Œuvre militaire. — Coutansais, place Viette. — Bailly, rue du Château. — Commandant Sorlet.

Granville : Abbé Ygouf, curé, 1, rue Saint-Paul. Cercle et foyer. — De Gibon Saint-Nicolas, près Granville.

Guingamp : Abbé Le Dû, vicaire, Patronage Charles de Blois. — Commandant de Sonis, Sainte-Anne, Guingamp. — Louis Julienne, Ker-Avel, Guingamp.

Lambézellec : Abbé Gaudiche, aumônier des Pupilles de la Marine.

Landerneau : Abbé Creignou, vicaire.

La Roche-sur-Yon : Abbé Godillon, 23, place Napoléon. Œuvre militaire. — Abbé Pronteau, vicaire à Saint-Louis.

Le Mans : Abbé Grandin, 3, rue Maupertuis. Foyer. — Abbé de Forceville, 16, rue du Puits de Quatre Roues. — Général Darde, 45, rue Beauverger. — Colonel Gasselin, 13, rue de Paris. — Colonel Debains, 34, rue de la Mariette.

Les Sables-d'Olonne : Abbé Vignaud, vicaire à N.-D. de Pon-Port. — Léveillé, avoué, rue du Palais.

Lorient : N.-D. des Armées, foyer du soldat et du marin. — Dr abbé Le Rohellec, aumônier de la Marine, 11, rue de l'Hôpital et rue Saint-Pierre. Suppléant M. Le Gouarin, professeur à l'Institution Saint-Louis. — Amiral Barbin. Foyer du soldat et du marin. — La Porte, 16, rue Pontcarré. — Commandant Clément, 4, cours de la Bove.

Luçon : Abbé Fisson, vicaire à la cathédrale.

Meaux : Chanoine Mugnier, curé de N.-D., 21, rue de Cornillon. Cercle Saint-Faron, 30, rue de Tivoli. — Abbé Longuet, 12, rue du Palais de Justice. — Martin, 13, rue Gambetta.

Melun : Abbé Romain, vicaire à Saint-Aspais. Cercle, 8, rue du Miroir. — Tissier, 5, place Galliéni. — Paqueron, 27, rue du Palais.

Metz : Abbé Sanson, 9, rue du Grand-Cerf. Foyer militaire. — Abbé Barlier, hôpital militaire Plantière. Œuvre du soldat sans famille.

Nantes : Abbé Mahot, directeur de l'Œuvre militaire, 6, rue des Orphelins. — Colonel de Larminat, 12, rue de l'Héronnière. — Bruguière, 234, rue de Paris. — Jollan de Clerville, 16, rue de l'Héronnière.

Paris : Abbé Zemmer, vicaire à Saint-Augustin, 6, avenue Portalis (casernes de la Pépinière et de Penthièvre, 5e R. I.). Abri, 38, rue du Rocher. — Abbé Sther, vicaire à Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique (Ecole militaire et caserne de la Tour Maubourg (24e R. I., 22e Section de C. O. A., 20e Section E.-M., 11e et 12e cuirassiers). Foyer du Soldat, 9 bis, passage Landrieu, directeur M. Biré. — Abbé de L'Epinois, vicaire à Sainte-Clotilde et aumônier des Invalides, 11, rue Casimir-Périer (Ministère de la Guerre). — Abbé Claudey, 2e vicaire de Saint-Médard, 106, rue Monge (caserne de Lourcine, 23e R. I. C. et Malgaches). — Cercle, 14, rue Censier. — Abbé Le Moing, vicaire à Saint-Eloi, 13, impasse Mousset (caserne de Reuilly, 46e R. I.). Foyer, 44, avenue Daumesnil. — Abbé Bource, vicaire à N.-D. de Lourdes, 85, rue Haxo (caserne des Tourelles, 31e R. I.). — Cercle 85, rue Haxo. — Abbé Couturier, vicaire à Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières, 174, rue Championnet (caserne de Clignancourt, 21e R. I. C.). Cercle 14, rue Jean-Dolfus prolongée. — Abbé Denevers, vicaire au Kremlin-Bicêtre, 1, rue Carnot (forts de Bicêtre, Ivry, Montrouge, 21e R. I. C.). Cercle 1, rue Carnot. — Abbé Besle, 2e vicaire

à Courbevoie, 30, rue Carle-Hébert (caserne de Courbevoie, 5e R. I.). Cercle 29, boulevard Saint-Denis. — Abbé Bigot, vicaire de Vincennes et du fort de l'Est). Maison du soldat, 53, avenue Marigny. M. A. Pinta, président. — Abbé Keller, curé de Suresnes, 21 bis, rue de Nanterre (Mont Valérien, 8e génie télégr.). Cercle 21 bis, rue de Nanterre. — Abbé Pigeon, curé du Bourget, 129, rue de Flandre (aviation). — Abbé Gros, 2e vicaire de Noisy-le-Sec, 5, rue Cottereau (fort de Romainville). — Abbé Weber, vicaire à Saint-Denis de l'Estrée, boulevard Châteaudun (garnison de Saint-Denis). — Abbé Tronson, curé des Moulineaux, 8, rue du Docteur-Lombard (campement de Billancourt). — Abbé Claudin, curé de Maisons-Alfort, place de l'Eglise (fort de Charenton). — Abbé de Pully, 12, rue d'Assas, Paris, 6e. Réunions spéciales pour étudiants le jeudi, à 20 h. 30. — Abbé Corbillé, 14, rue d'Assas. Conférence Saint-Michel A. C. J. F. — Abbé Bouchet, missionnaire, 128, rue du Bac, Paris (7e) (Annamites). — Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'abbé de l'Epinois, vicaire à Sainte-Clotilde, 11, rue Casimir-Périer, Paris (7e).

Pontivy : Abbé Sauvage, aumônier de l'hôpital, rue de Porlorino. Maison de famille.

Quimper : Abbé Suignard, vicaire à Saint-Mathieu. — Chanoine Le Goasguen, 9, rue Feunteunic-ar-Lez. — De Couesnongle, Le Kergos, 46, quai de l'Odet.

Rambouillet : Abbé Marcel, vicaire. Cercle 1, rue Grenonvillers.

Rennes : Abbé Lefoul, impasse Alain-Fergent. Abri du soldat. — Abbé Tissier, aumônier de l'hôpital. — Colonel Bartès, 6, rue de Vincennes. — Dr Pirault, 11, rue Saint-Louis. — Hardouin, avocat, boulevard Sévigné.

Rueil : Abbé Ferret, curé de Rueil. Cercle.

Saint-Brieuc : Abbé Duchesne, secrétaire de l'Evêché, 1, place Saint-Pierre. Œuvre militaire, maison des Chapelains de N.-D. d'Espérance, place Saint-Pierre. — Perrio, 2, rue du Rosaire. Foyer du soldat. — Huet, président de l'Etoile sportive Saint-Michel, rue du Docteur-Rochard. — Havin, architecte, place Saint-Pierre.

Saint-Cloud : Abbé Riss, vicaire. Maison des Œuvres, rue d'Orléans. — Abbé de Bersaucourt. Cercle.

Saint-Cyr : Abbé Robert, curé.

Saint-Denis : Abbé Amat, vicaire à Saint-Denis de l'Estrée, 7, rue des Ursulines. Cercle.

Saint-Germain-en-Laye : Abbé Torry, 4, place du Château. Cercle.

Saint-Lô : Abbé Lerosier, vicaire à N.-D., 1, rue Henri-Amiard. Cercle, 6, rue de la Paille. — Michel Blanchet, 5, rue du Rempart.

Saint-Maixent : Abbé Grand, curé-doyen, 40, rue du Palais. — Abbé Achard, 40, rue du Palais. Salle de réunion, 16, place de l'Abbaye. — Capitaine Ricolle, 5, faubourg Charrault. Cercle.

Saint-Malo : Abbé Havard, 11, rue de la Fosse. Foyer. — Eugène Herpin 9, rue d'Asfeld.

Saint-Nazaire : Chanoine Joalland, curé. — Fradet, 107, rue Jean-Jaurès. — Guillet, 27, rue du Palais.

Senlis : Abbé Michel, rue du Petit-Châalis. Cercle.

Tours : Abbé Perraguin, 7, rue Baleschoux. La famille du soldat. — Colonel Lucas, 81, rue Colbert. — Herpin, avocat, 26, boulevard Béranger.

Vannes : Abbé Le Dugue, sous-directeur des Œuvres au Grand Séminaire, rue de Séné. — Abbé Lorans, aumônier militaire. Cercle, 56, rue de l'Hôpital. — Druelle, 26, rue Saint-Vincent. — Cardinal, 10, rue Billault.

Vincennes : Pinta, 53, avenue Marigny. Maison du soldat.

Vitré : Abbé Reussard, vicaire à Saint-Martin, rue de Paris. — Abbé Peltant, vicaire à Notre-Dame.

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un martyr de la charité. — On télégraphie par câble des îles Fidji à l'Agence Fides, que le Père mariste François-Xavier Nicouleau vient de mourir à Makogai, victime de son dévouement aux lépreux d'Océanie.

Cet héroïque religieux français était né dans le diocèse de Rodez, en 1865. Il avait quitté la France à l'âge de 27 ans et n'y était plus revenu. En 1913, il s'était offert volontairement pour remplacer l'aumônier de la léproserie de Makogai, mort en mer. Au bout de neuf ans d'un dévouement admirable, il était lui-même atteint de la lèpre et se voyait obligé de rester à Makogai non plus comme aumônier, mais comme lépreux. Quand il se vit la proie de ce terrible fléau, le Père Nicolean entonna le *Magnificat* et il endura avec une patience et un courage exemplaires, les souffrances horribles causées par son mal.

Comme les autres lépreux de la colonie, il avait sa hutte salomonaise en roseaux et en feuilles. Aussi longtemps que sa santé le lui permit, il célébra la messe sur un autel rustique, mais bientôt on dut l'amputer de divers doigts aux pieds et aux mains. Depuis un an, son corps n'était qu'une plaie et son visage était rongé par la maladie.

Malgré cet exemple terrifiant, un autre Père Mariste s'est volontairement offert comme aumônier des lépreux de Makogai. C'est le Père Marcel, originaire du diocèse de Lyon. Avec douze sœurs du Tiers-Ordre régulier de Marie et dix sœurs indigènes, il se dévoue, à son tour, aux malheureux atteints de la lèpre.

Maison de repos pour ecclésiastiques, *Villa Lecler-Maisonrouge à Evaux les-Bains (Creuse).* — Cet établissement reçoit en toute saison les ecclésiastiques désireux de prendre du repos. Il est tenu par des religieuses et offre, pour un prix modique (20 fr. par jour) tout le confort désirable. Parc de deux hectares. Promenades pittoresques. Eaux thermales efficaces pour les rhumatismes.

Retenir sa place d'avance, surtout pour les mois de vacance, en écrivant à Madame la Supérieure.

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Jean-l'Evangéliste, DESCLEE et Cie, [illegible] **30,** ***rue Saint-Sulpice, Paris*** **(6e).**

Vient de paraître : MISSEL DES FIDÈLES et OFFICE DIVIN — N° 119 — contenant la Messe de chaque jour, les Vêpres et Complies des Dimanches et Fêtes solennelles, les Matines et Laudes de Noël, de la Fête-Dieu, des Morts, et du Triduo de la Semaine Sainte. Tout en latin et en français. Rituel. Dévotions. Prières usuelles. — Un volume in-18 (15×9 cent.) de 2.144 pages sur papier mince. Caractères très lisibles.

Prix suivant reliures à partir de 28 fr. 75 (majoration comprise), toile noire, coins ronds, tranche rouge.

Envoi gratuit sur demande du tarif avec spécimen.

P. LETHIELLEUX, Editeur, **10,** ***rue Cassette, Paris*** **(6e).**

Une biographie édifiante et cependant passionnante comme un roman : Vie DU P. DOYLE, S. J. (1876-1917), par O'RAHILLY ; traduit de l'anglais par Ph. MAZOYER. — Un vol. in-8° carré de 412 p., orné d'un portrait hors texte, 22 francs ; franco, 23 fr. 50.

Jésuite irlandais que même les protestants de son pays considèrent comme un saint, joignant à des pratiques d'ascétisme les plus invraisemblables — se plongeant en plein hiver jusqu'au cou dans un étang glacé — la vie spirituelle la plus intense.

Entièrement à Dieu, le P. Doyle n'en était pas moins toujours joyeux. Comme les autres, il jouait au cricket et cependant il prend place parmi les saints de Dieu.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille. — Les billets d'aller et de retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment, d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais, dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 % pour la deuxième personne, de 30 % pour la troisième personne et de 75 % pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 %, sont accordées aux familles de 3 personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ

7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS

en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon

pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...

Seul approuvé par l'Ordinaire.

—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations

à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité **GUINGAMP**

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

JEUX DE MOTS

L — — — G — S
L U — — V — L — E

Trouver deux noms de villes de France en remplissant les intervalles. Toute personne qui enverra la solution juste, aura droit à un superbe cadeau. Envoyez votre réponse directement aux **ATELIERS PAUL BERT**, *15, rue Paul Bert, Paris (11e).*

Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse.

PLACEMENTS

OFFERTS PAR

L'ASSOCIATION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Société Anonyme au capital de **20** millions.

Siège social : 5, rue Bourdaloue, Paris.

L'Association Foncière et Immobilière a pour but social toutes opérations immobilières et, en particulier, l'achat et la revente de propriétés foncières et immobilières.

Bons au Porteur. — Ces opérations nécessitant des mouvements de fonds considérables, l'**Association Foncière et Immobilière** accepte de recevoir des capitalistes, des versements en espèces sous forme d'adhésions, pour lesquels elle délivre des Bons au porteur à un ou deux ans, au taux d'intérêt de 7 ou 8 % net d'impôts.

Placements Hypothécaires. — L'**Association Foncière et Immobilière** a créé un service spécial de ventes à crédit. En représentation et en garantie du crédit accordé, il est créé des « **Grosses au porteur** » notariées, inscrites au premier rang au Bureau des Hypothèques.

Ces « **Grosses Hypothécaires** » portant intérêt à 9 % sont divisées en titres de 5.000, 10.000, 25.000, 50.000 et 100.000 francs que l'**Association Foncière et Immobilière** met *sans frais* à la disposition de toute personne recherchant ce mode de placement à la fois rémunérateur et exempt de tous risques.

La forme « au porteur » permet au prêteur de céder ses droits sans aucun frais, par simple transmission du titre.

L'**Association Foncière et Immobilière** assure en outre de la garantie hypothécaire habituelle, sa garantie personnelle du remboursement du prêt et du paiement des intérêts aux échéances fixées.

Agence régionale : *Brest*, 2, rue Amiral-Linois, Tél. 9.01.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Au LYS de PAQUES 35-45, Rue de Sèvres PARIS (6e)

LES PLUS BELLES FLEURS D'ÉGLISES

Modèles lumineux Electriques - Vases - Statues - Objets de Piété - Catal. fco

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, **Quimper**

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un **GRAIN de VALS**

Laxatif dépuratif

régularise les fonctions digestives

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 11 Mai 1928. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Mai. — 5e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de S. Brieuc.
A vêpres, mémoires de S. Brieuc et de S. Boniface.
(Au chœur, solennité de Ste Jeanne d'Arc.)
Lundi, 14. — *Rogations.* — De la Férie. Violet.
Mardi, 15. — *Rogations.* — S. Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 16. — *Rogations.* — S. Ubald, Evêque. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 17. — ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.
Vendredi, 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 19. — S. Yves, Confesseur, Patron de la Province. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 20. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Moëlan	du 13 au 14 Mai.
Ergué-Armel	du 15 au 19 —
Plogastel-Saint-Germain	le 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Chanoine honoraire, M. Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix ;

Vicaire à Saint-Marc, M. Yves Cotten, jeune prêtre d'Elliant.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi 16.....	Calvaire-Landerneau.....	Ursulines de Morlaix.
Ascension 17....	Saint-Mathieu	Saint-Melaine.
Vendredi 18	Saint-Martin.	
Samedi 19.....	La Retraite, Quimper	Saint-Yves. — Le Likès.
Dimanche 20 ...	.....	Ergué-Armel.

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

LE MOIS DE MARIE

L'Eglise, en plaçant le Mois de Marie entre la Pâque et la Pentecôte, entre ces deux grandes fêtes dont l'une rappelle l'acte de la Rédemption et l'autre le fait immense du renouvellement de la face du monde par l'Esprit-Saint, a voulu marquer la place qu'occupe la très Sainte Vierge dans le plan divin et dans l'économie générale du salut.

Le cœur encore tout ému des souvenirs de la Rédemption, nous sommes invités à tourner nos regards vers Celle qui a été l'instrument privilégié de ce grand œuvre.

Après le Fils, dont la parole a retenti au fond de nos cœurs, et qui, par son douloureux sacrifice, nous a tenus dans le saisissement de l'adoration et de la reconnaissance, c'est la Mère qui vient s'offrir à notre respect et à notre vénération. Quoi de plus rationnel, quoi de plus conforme à l'ordre naturel des choses ?

Le mois de Marie est comme l'appendice et le prolongement de la Sainte Quarantaine dont il reproduit les enseignements sous une autre forme et avec un caractère tout particulier.

Mais si la dévotion du mois de Marie vient se placer tout naturellement entre la Pâque et la Pentecôte, comme une conséquence de la première et une préparation à la seconde, il est une autre raison qui a déterminé le choix de l'époque où l'Eglise a coutume de la célébrer.

La dévotion du Mois de Marie coïncide avec l'époque de l'année où la nature, endormie jusqu'alors dans le sommeil de l'hiver, se réveille peu à peu sous l'influence du travail mystérieux qui s'opère dans son sein ; où le souffle de la vie, qui semblait l'avoir abandonné, la pénètre de nouveau et circule dans ses veines ; où la sève monte, où les troncs desséchés reverdissent, où les arbres se couvrent de feuilles et de fleurs, germes précieux de fruits à venir ; où, enfin se manifeste partout un retour universel à la force, à la joie et à la vie.

Ah ! n'est-elle pas, elle aussi, l'incomparable Vierge, n'est-elle pas la terre qui a fait germer le Sauveur après ce long hiver pendant lequel l'humanité s'en allait traînant son existence sous un ciel sombre et triste ? N'est-elle pas la fleur d'où est sorti le fruit divin qui nous procure la nourriture de nos âmes ?

Sa vie n'a-t-elle pas été le printemps de la Rédemption, l'aurore de ces grands jours du Christ où le genre humain, éclairé par le soleil de justice et de vérité, allait cueillir la moisson évangélique ?

Pourquoi, dès lors, l'Eglise n'aurait-elle pas choisi le mois des fleurs pour tresser au front de Marie une couronne de louanges et de bénédictions ?

Pourquoi n'aurait-elle pas adopté la saison la plus riante de

l'année pour rappeler ce que la dévotion et la piété chrétiennes ont de plus pur, de plus suave, de plus tendre, de plus délicat, de plus propre, en un mot, à réjouir et à dilater nos cœurs ?

Pendant ce mois béni, mille voix vont s'unir pour célébrer à l'envi les privilèges et les vertus, les grandeurs et les gloires de Marie. On redira sa prédestination éternelle, son immaculée conception, sa vie passée sans tâche, sa maternité divine, sa glorieuse assomption, sa royauté céleste.

Ces grandes, ces divines choses de la foi, on les écoutera avec attention ; on les méditera dans le silence et dans le recueillement.

Mgr FREPPEL.

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vᵉ Dimanche après Pâques, 13 Mai :* solennité de Sᵗᵉ Jeanne-d'Arc : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 9 heures, convocation des autorités civiles et militaires, allocution du R. P. Aubry, chant de la chorale, *Te Deum*.

Les paroissiens sont priés de pavoiser leurs demeures en l'honneur de la glorieuse Libératrice de la Patrie.

Procession des Rogations : *lundi* à Saint-Mathieu ; *mardi* à Kerfeunteun ; *mercredi* à Locmaria. Départ de la cathédrale à 9 heures.

Lundi : pèlerinage annuel de l'association des Mères chrétiennes et de la congrégation des Dames à Notre-Dame de Loc-Maria. Messe à 8 heures.

Mardi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi : fête de l'Ascension, offices comme le dimanche, sermon le soir, à 8 h. 1/4.

Vendredi commence la neuvaine au Saint-Esprit, à la même heure.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vᵉ Dimanche après Pâques, 13 Mai :* solennité de Sᵗᵉ Jeanne d'Arc : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, allocution par R. P. Aubry, Mois de Marie, *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : prières des Rogations. La procession part de l'église à 7 heures pour se rendre le *lundi*, à la cathédrale, le *mardi* à Loc-Maria, et le *mercredi* à Kerfeunteun.

Jeudi, 17 Mai, fête de l'Ascension : messes comme le dimanche. — A 8 heures du soir, vêpres, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie, et à partir de *vendredi*, neuvaine du Saint-Esprit, préparatoire à la fête de la Pentecôte.

Missions. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, la Mission de SAINT-HERNIN, *du 16 Mai au 3 Juin* et l'adoration — retour de mission — de PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, *du 20 au 26 Mai.*

Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre. — Nous recevons de Mgr Olichon, directeur général de l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre, la note suivante :

« Un accident étant survenu dans le service des Messageries chargé de l'expédition de la *Revue de l'Œuvre de Saint-Pierre-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apôtre, le numéro d'Avril a été servi aux associés avec des irrégularités d'autant plus regrettables que ce numéro comporte le compte rendu des recettes de chaque diocèse pour l'exercice 1927.

» En conséquence, MM. les Curés qui n'auraient pas reçu le nombre des *Revues de l'Œuvre* correspondant aux dizaines fondées dans leur paroisse, sont invités à adresser de suite leur réclamation à la Direction de l'Œuvre, 19, boulevard Bourdon, Paris, IV°, qui s'empressera de faire droit à leur demande. »

Œuvre des Ecoles d'Orient. — Nous avons donné dans la *Semaine religieuse*, le total général des recettes pour 1927. Le rang du diocèse dans les recettes est le 3°, avec 169.430 fr. 70, après Paris, qui a donné 427.971 fr. 40, et Lille, qui a donné 220 026 fr. 20.

Directeur diocésain, M. le vicaire général Joncour.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — C'est le 31 Mai prochain qu'expire le délai accordé pour l'échange du certificat provisoire contre la carte du Combattant.

Plusieurs confrères ont fait le nécessaire et ont adressé à M. Kerbrat leur photographie avec l'indication des lieu et date de leur naissance. Les P. A. C. qui n'auraient pas expédié à M. Kerbrat leur photographie et les renseignements voulus sont priés de le faire au plus tôt, au risque de se voir refuser dans la suite la carte définitive du Combattant à laquelle ils ont droit.

Quimper. — **L. P. D. F.** — La retraite fermée donnée chez les Dames de la Retraite, du 30 Avril au 4 Mai, réunissait 28 retraitantes :

Bohars, Carhaix, Elliant, Kerfeunteun, Névez, Quimperlé, Scaër, 1 ; Combrit, Pont-Aven, Pont-l'Abbé, 2 ; Moëlan, 3 ; Sainte-Anne du Passage, 12. Une cinquantaine de retraitantes de la ville se sont jointes à ces groupes, pour suivre les exercices de cette retraite, donnés par le R. P. Aubry. Comme clôture, une réunion générale de la Ligue fut donnée le vendredi, à 2 heures, au Patronage de la Phalange d'Arvor. 150 Ligueuses y puisèrent un nouveau zèle et une plus complète compréhension de leurs devoirs, après le plan d'apostolat si complet que leur exposa le R. P. Aubry.

Morlaix. — **Le pèlerinage des Enfants de Marie à la Salette.** — Ce beau pèlerinage a compté 733 Enfants de Marie. 123 étaient venues de Plouvorn, sous la direction de M. Le Roux, recteur. MM. Tanguy, vicaire à Guiclan, et Guermeur, vicaire à Saint-Thégonnec, conduisaient deux groupes d'Enfants de Marie de 80 chacun. Saint-Pol de Léon en avait délégué 100, présidées par M. Mévellec, vicaire. D'autres paroisses étaient représentées : Pleyber-Christ par 40 ; l'Ile de Batz par 15 ; Plougourvest par 23 ; Locquénolé par 10 ; Plouzévédé par 12. Il convenait que le groupe de Morlaix fût le plus nombreux, 250 sous la présidence de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu. Mais dans

l'après-midi, des familles entières viennent en foule aux pieds de N.-D. de la Salette. C'est la pieuse promenade familière aux Morlaisiens, et ils restent bien fidèles à cette tradition qui date déjà de près de 80 ans.

Si l'apparition de N.-D. de la Salette se fit dans les montagnes austères et neigeuses du Dauphiné, ici Marie a choisi pour continuer ses leçons graves et maternelles, un site d'une beauté, d'une fraîcheur, d'une richesse de tons et d'ombrages remplis de charme. La grand'messe, avec diacre et sous-diacre, est chantée à la chapelle extérieure par M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres. L'harmonium est tenu par M. Mévellec, vicaire-organiste de Saint-Pol de Léon, et M. Grall, vicaire de Saint-Martin de Morlaix, dirige le chant. On voit que les traditions sont bien conservées dans les paroisses de ces Enfants de Marie. Elles donnent aux chants liturgiques un éclat et une ferveur bien édifiants. Nous avons remarqué un groupe important de chanteuses qui répondaient de toute leur voix et de tout leur cœur aux prières du prêtre, par les *Amen*, et les autres invocations. Ainsi la messe devient vraiment un acte collectif auquel tous les fidèles apportent une participation active.

Le vénéré chapelain de la Salette, M. l'abbé Léin, donna à la grand'messe un sermon breton d'une magnifique éloquence. Quelle est belle cette langue, sur des lèvres qui en connaissent toutes les nuances et en distillent toute la saveur ! Ce sont de fortes et graves leçons tirées de la vie et des exemples de la Vierge Marie, de sa pureté, de sa prière, de sa charité, de son humilité, qui s'impriment profondément dans l'âme de ces jeunes filles.

A 2 heures, le chapelet et les vêpres ont réuni une foule compacte. Puis voici cette procession si belle par les allées ombreuses et vastes de Pennélé ; ces bannières déployées, cette statue de la Mère du Ciel, ces rangs pressés et recueillis, ces toilettes modestes, ces chants si pieux de nos cantiques à la Vierge.

Au retour, M. le chanoine Le Roy condense toutes les pieuses impressions de cette journée en montrant la Sainte Vierge conduisant au combat contre les démons et le monde l'armée des chrétiens et des chrétiennes pour la cause de Jésus, Roi du monde. Marie est terrible aux ennemis de Dieu comme une armée rangée en bataille, et elle fait participer à ses combats et à sa victoire les troupes d'élite qui se mettent à l'abri de celle que l'Eglise appelle la *Tour de David*. De ces troupes d'élite, les Enfants de Marie assurent le recrutement, par les vocations religieuses semées abondamment parmi elles, et qui leur offre comme une place de choix dans les ordres contemplatifs, les congrégations d'enseignement ou d'œuvres de miséricorde, et dans les *congrégations missionnaires*. Mais le grand nombre des Enfants de Marie sont l'espoir des foyers bretons, se préparant au sublime devoir d'épouses et de mères de familles nombreuses, qui perpétuent les traditions de foi et de piété dans nos paroisses, et seront heureuses de fournir des prêtres au ministère des âmes, des religieuses aux œuvres de perfection et de charité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans toute bataille il y a des blessés et des morts. Ici, les blessures, légères ou mortelles, sont les péchés : Marie est le refuge des pécheurs, l'infirmière qui panse et qui guérit. Les morts ? Nous mourrons tous. Tous les jours, nous aurons appelé Marie pour cette heure, elle sera là pour nous secourir, nous recevoir dans son Cœur, et nons porter au Ciel.

La bénédiction solennelle du S.-Sacrement, donnée à l'autel extérieur, termine cette belle journée de piété et de ferveur, et le *Te Deum* accompagne la sainte Hostie, conduite processionnellement au Tabernacle du sanctuaire.

Scrignac. — **La Mission.** — Les exercices de la Mission se sont déroulés du 19 Avril au 6 Mai. Ils ont été prêchés par les RR. PP. Barnabé, Fulgence, Tugdual et Yvon, de la résidence de Lorient. Un bon groupe d'enfants suit d'abord pieusement les trois jours qui leur sont consacrés. Ils écoutent attentivement l'enseignement simple et lumineux des Pères. Le dimanche 22 Avril, ils sont près de 300 enfants à se succéder à la Sainte Table. De nombreux parents et amis les accompagnèrent à la grand'messe, qui fut chantée avec diacre et sous-diacre. A vêpres, après la rénovation des vœux du Baptême et la consécration à la Sainte Vierge, ce fut un spectacle vraiment ravissant de voir ces 300 enfants portant en main, les garçons un bouquet, les filles une couronne, faire leur offrande à la Reine du Ciel en chantant à pleins poumons ce beau cantique : « *Da Vari meuleudi — E pevar c'horn ar vro. — Hor c'halon zo dezi — Ha dalc'hmat a vezo.* »

Ce jour aussi fut donné le sermon d'ouverture pour la Mission des grandes personnes. Les Pères étaient aidés pour les confessions, la 1re semaine par M. Sibiril, vicaire à Saint-Martin de Brest et M. Brannellec, vicaire à Saint-Pierre Quilbignon, la 2e semaine par M. Falhon, curé-doyen d'Huelgoat, M. Salion, recteur de Plozévet, M. Cocaign, recteur de Névez et M. Pouliquen, recteur de Guerlesquin.

La 1re semaine ne rendit peut-être pas ce que l'on pouvait en attendre après les efforts dépensés pour préparer le terrain. M. le Recteur et M. le Vicaire avaient porté dans chaque famille, malgré le mauvais temps, un imprimé exhortant les paroissiens à faire leur mission. Peut-être pourrait-on attribuer ce peu d'empressement à la campagne électorale qui battait son plein et passionnait les esprits.

La 2e semaine donna plus de satisfaction. Les paroissiens, attirés par la bénédiction de la statue de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus le mardi, la fête du Christ-Roi le jeudi, se rendirent beaucoup plus nombreux à l'église et suivirent les exercices avec plus de régularité. Le samedi matin, l'église était comble pour la messe de communion. On évalue à 2.000 pour toute la mission le nombre de communiants, y compris les enfants.

Le dimanche 7 Mai, il y eut encore une très belle assistance à la grand'messe. Et le soir, à vêpres, l'édifice trop petit ne put

contenir tous les assistants. C'est que l'on tenait à participer à la belle procession qui clôturait la mission. La statue de Ste Thérèse, artistement décorée et portée pour la première fois par les jeunes filles, aura fait tomber une pluie de roses sur la paroisse. Daigne la chère petite Sainte, garder à Scrignac l'élan religieux reçu en ces jours de grâces.

Le Folgoat. — *Lundi de la Pentecôte, 28 Mai,* **Pèlerinage des Enfants de Marie,** sous la présidence de M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

A *6 h.*, *7 h.* et *8 h.*, messes basses.

A *10 heures*, grand'messe chantée par M. le chanoine Le Pape, curé des Carmes, Brest ; sermon breton par M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat.

A *1 heure*, réunion d'études à l'école libre des filles. Questionnaire : L'Enfant de Marie apôtre :

1°) *Apostolat dans la famille.*

a) Apostolat direct. Une Enfant de Marie peut-elle et doit-elle exercer l'apostolat dans sa famille par ses paroles ? Dans quelle mesure ?

b) Apostolat indirect. Une Enfant de Marie peut-elle exercer un apostolat indirect par ses exemples à l'intérieur de sa famille ? Dans quel sens ?

2°) *Apostolat dans la paroisse.*

a) Quelles sont les œuvres paroissiales auxquelles une Enfant de Marie peut collaborer ? Catéchismes, bibliothèque, patronage, colonie de vacances, bonne presse, chant liturgique ?

b) Comment peut-elle leur venir en aide en donnant de son temps, de son argent, de son influence ?

3°) Signaler toutes les initiatives apostoliques, prises par les Enfants de Marie de votre paroisse, et susceptibles d'être initiées et propagées.

Adresser les réponses : Section française, à Mlle Marie Jacob, 1, rue du Château, Brest ; section bretonne, à Mlle Bihan-Poudec, Le Folgoat.

Prière à MM. les ecclésiastiques devant prendre part au pèlerinage d'avertir M. le Recteur du Folgoat.

Saint-Brieuc. — **Au Noviciat des Filles de la Croix.** — La maison des Filles de la Croix de la rue du Parc, à Saint-Brieuc, était samedi dernier en grande fête. Pour la première fois, depuis la récente fondation d'un noviciat commun, 11 postulantes recevaient l'habit religieux et 2 novices émettaient leurs vœux. Mgr Serrand, infatigable, bien qu'arrivé la veille d'une tournée de confirmation dans la Cornouaille, présidait la cerémonie, entouré de nombreux prêtres des deux diocèses de Saint-Brieuc et de Quimper, qui avaient voulu témoigner leur intérêt aux diverses maisons qui se sont unies pour créer ce séminaire, comme on disait autrefois : les maisons de Guingamp, Lambézellec, Loudéac, Merdrignac, Paris, Plestin, et Tréguier. M. le vicaire général Le Petit disait la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

messe. M. le vicaire général Tréhion donna la prédication et il est impossible de rendre la richesse poétique et biblique de son allocution, dans laquelle les pensées les plus hautes se mêlaient aux considérations les plus pratiques.

M. le chanoine Thoz ne reconnaîtrait plus la maison où il avait voulu venir passer ses dernières années, car c'est à présent une ruche active dont les débuts promettent les plus belles espérances.

Liste des Aumôniers et Correspondants militaires pour 1928

COLONIES FRANÇAISES

ALGERIE. — *Alger :* Abbé Bauzon, direct. des œuvres militaires d'Alger. Cercle, 28, boulevard Amiral-Pierre. — Abbé Rochet, 23, rue des Consuls. — Jouvaud, 18, rue d'El Biar. — H. Fournier, 31, rue Boléry-la-Sapie.

Aumale : M. le Curé.

Batna : Abbé Rosier, curé.

Biskra : Abbé Martimort, aumônier de l'hôpital militaire.

Blida : M. le Vicaire. Cercle catholique, rue Pagès. — Abbé Vial, 5, place Lavigerie. — Maurice Roure, avocat, 2, place Lavigerie.

Boghar : M. le Curé.

Bône : Abbé Béricard, curé de la cathédrale. Foyer du Soldat, rue des Santons.

Bougie : Abbé Lembo, aumônier de l'hôpital militaire. — Jouandon, 9, rue Trézel.

Cherchell : M. le Curé.

Coléa : M. le Curé.

Constantine : Abbé Bats, vicaire général, 2, rue Noël-Martin. — Jauffrel, 2, place du Palais.

Dellys : M. le Curé.

Djelfa : Les Pères Blancs.

Djidjelli : Abbé Gonthier, aumônier de l'hôpital militaire.

Douéra : M. le Curé.

Dra-el-Mizan : M. le Curé.

Fort National : Les Pères Blancs. Cercle.

Guelma : Abbé Charles, aumônier de l'hôpital militaire.

Hussein-Dey : M. le Vicaire. Cercle.

Laghouat : Les Pères Blancs. Cercle.

Maison-Carrée : M. le Curé.

Mascara : Abbé Cholat, curé, Salle Jeanne-d'Arc.

Médéa : M. le Curé. — Léon Cortès, minotier.

Miliana : M. le Curé. — Pisani, ingénieur.

Mostaganem : Abbé André, 24, rue de l'Iman. Salle de réunion.

Oran : Chanoine Fabre, curé de Saint-Louis. — Cautel, 35, rue de Mostaganem. — Campillo, 4, rue Beauprêtre. — Brault, villa Alice, à Gambetta, Oran. — Jartaillon, 35, boulevard Séguin. — Sanson, 70, avenue de Sainte-Eugénie. — Casagrande, 31, boulevard Magenta. — Sénac, route du Port, quartier Saint-Charles. — d'Antony, 2, boulevard Lescure. — Hugonneux, 12, rue de la Gare. — Pavenel, place de la République.

Orléansville : M. le Vicaire. Cercle.

Philippeville : Abbé Devors, curé.

Saïda : Abbé Fabre, curé. — Lalot, comptable, rue Marceau.

Sétif : Abbé Place, curé.

Sidi Bel-Abbès : Abbé Julia, aumônier de l'hôpital militaire. — Courte, Société Générale.

Tébessa : Abbé Kopp, curé.

Ténès : M. le Curé.

Teniet-el-Haad : M. le Curé.

Tizi-Ouzou : M. le Curé.

Tlemcen : M. le Curé. Cercle Jeanne-d'Arc.

(A suivre.)

La persécution religieuse au Mexique. — PROTESTATION DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS. — *La Revue les « Lettres » et la Semaine des Ecrivains catholiques ont pris l'initiative de la protestation suivante contre la persécution religieuse au Mexique :*

Le 2 Octobre 1927, M. Michaël Williams, directeur du *Commonweal*, l'une des plus importantes revues catholiques des Etats-Unis, publiait dans le *New-York Times* un document qui lui avait été remis à Rome par le Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, un message du Pape Pie XI à l'univers civilisé, où était exprimée l'opinion que la persécution, actuellement subie par les catholiques du Mexique, était la pire que l'Eglise ait eu à souffrir depuis son origine, en ce sens, notamment, que sous les empereurs romains, le culte privé ou secret, dans les maisons, cimetières ou catacombes, était toléré, tandis qu'aujourd'hui, au Mexique, les prêtres — sans parler des autres mesures législatives, qui en font de véritables *outlaw*, — sont massacrés sommairement (parfois après avoir été torturés), et les laïques fusillés, emprisonnés ou exilés, pour avoir participé — ou même simplement être suspecté d'avoir participé — à des cérémonies religieuses clandestines.

Ce message pontifical, suite et confirmation d'autres documents publiés où le Saint-Siège, à la suite de l'Episcopat mexicain, attirait non seulement l'attention des catholiques, mais celle de tout homme d'honneur épris de justice et de liberté, sur l'atroce persécution subie par les catholiques du Mexique, ne réussit pas plus que les précédents appels des autorités romaines à l'opinion mondiale en faveur des martyrs mexicains à émouvoir la grande presse dite d'information. En dehors des organes catholiques et de celui qui l'avait publié, il n'y fut pas donné le moindre écho.

Mais auparavant, M. Michaël Williams s'était adressé à Bernard Shaw, lui communiquant le texte de son article et lui demandant de se mettre à la tête d'une croisade de pitié en faveur des innombrables victimes d'une persécution injustifiable. Et le grand dramaturge irlandais avait répondu par une acceptation immédiate, où l'on pouvait lire, avec des appréciations très dures sur l'attitude de la presse anglaise et américaine qu'il ne nous appartient pas de reprendre, ces lignes significatives : « Si le gouvernement russe, qui répudie ouvertement la doctrine de l'Eglise grecque comme trompeuse, peut néanmoins se permettre de la tolérer tout en la méprisant, on aimerait savoir pourquoi le gouvernement mexicain ne peut se permettre d'être aussi large d'esprit au lieu de se conduire comme la reine Elisabeth. »

La preuve était ainsi apportée que, si, pour le Souverain Pontife, il n'y a jamais eu de persécution pire contre le catholicisme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que celle dont le Mexique nous offre quotidiennement l'horreur, pour un représentant éminent de la libre-pensée, tel que Bernard Shaw, il ne pouvait exister politique religieuse plus indéfendable que celle du président Calles.

Nous, écrivains catholiques français, faisant nôtres et le jugement du pape Pie XI et la réprobation motivée d'un des esprits les plus indépendants du monde contemporain, nous croyons pouvoir convier tous nos confrères, sans distinction de langue, de nationalité, de croyance ou d'incroyance, à une protestation solennelle, qui n'a que trop tardé, contre la violation systématique et sanglante des droits naturels de l'homme perpétrée au Mexique depuis trois ans déjà en haine de la religion et de la morale catholique.

Repoussant le reproche trop facile d'immixtion dans la politique intérieure d'un pays étranger, commode refuge de tous les esprits timides ou insincères qui ne fut ni celui de Montalembert lorsqu'il intervenait en faveur de la Pologne, de la Hongrie ou de l'Irlande, ni celui de Glastone lorsqu'il stigmatisait, en 1851, la tyrannie des Bourbons de Naples envers leurs propres sujets, ni celui de tant d'autres grands écrivains, orateurs ou hommes d'Etat dont nous voulons croire que la race n'est pas éteinte, nous adressons l'hommage de notre fraternelle sympathie aux catholiqnes mexicains persécutés, et nous élevons la voix en leur faveur devant le monde, parce que leur cause est la cause même de l'humanité.

Le Bureau de la Semaine des écrivains catholiques :
GAÉTAN BERNOVILLE, directeurdes *Lettres ;* J. CALVET, professeur à l'Université catholique de Paris ; René JOHANNET ; Maurice VAUSSARD, directeur du *Bulletin Catholique International.*

De très nombreuses adhésions à cette protestation parviennent aux initiateurs de toutes les nations civilisées du monde.

Conférences sur Pie XI. — Le groupement des *« Volontaires du Pape »* organisent un cycle de *six Conférences* sur *« Les Enseignements de Pie XI »*, dans la grande salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, à 20 h. 30, les jours suivants :

Lundi 14 Mai. — « Le Pape Pie XI », par le R. P. Bessières, S. J. Présidence de S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris.

Lundi 21 Mai. — « Pie XI et les Missions », par Mgr Olichon. Présidence de S. G. Mgr Chaptal, évêque d'Isionda.

Lundi 4 Juin. — « Pie XI et la Dévotion au Christ-Roi », par le chanoine Flaus. Présidence de S. G. Mgr Baudrillart, archevêque de Métitène.

Lundi 11 Juin. — « Pie XI et l'unité de l'Eglise », par le chanoine Quinet, vicaire général de Paris. Présidence de M. Georges Goyau, de l'Académie Française.

Lundi 18 Juin. — « Pie XI et la Paix », par Mgr Beaupin. Présidence de M. Edmond Bloud, député de la Seine.

Lundi 25 Juin. — « Pie XI et l'Action Catholique », par Me Philippe de Las Cases. Présidence de M. J. Lerolle, député de Paris.

Ces conférences sont éditées par la *Librairie Bloud et Gay*, 3, rue Garancière, Paris (6e), en 6 fascicules au prix de *1 fr. 20* (franco : *1 fr. 45. — Abonnement aux 6 fascicules : 7 fr. 50.*

Pèlerinage à Jérusalem. — Le Comité du Pèlerinage National à Jérusalem sous le vocable de Saint-Louis, qui a fondé, il y a 31 ans, *l'Œuvre des pèlerinages de vacances en Terre-Sainte*, organise son 44e pèlerinage. Départ de Marseille le 22 Août. — Retour le 27 Septembre.

Itinéraire : *Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre, Beyrouth, Damas, Tibériade, Nazareth, Jérusalem, Bethléem, etc..., arrêt en Egypte, Les Pyramides, le Sanctuaire de Matarieh.*

Demander sans retard, programme et renseignements à M. le chanoine Potard, *secrétaire du Pèlerinage National, à Jérusalem, 25, rue Jean-Dolent, Paris (XIVe).*

61e Pèlerinage National en Terre Sainte. — *L'Association de Notre-Dame de Salut* prépare son 61e Pèlerinage National en Terre Sainte. Le départ aura lieu le 28 Août et le retour le 4 Octobre.

Les pèlerins visiteront dans les meilleures conditions la Palestine, ainsi que les contrées les plus intéressantes de l'Orient : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, la Syrie et l'Egypte.

Demander le programme détaillé (1 franc), au Secrétariat des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris (7e).

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

Chanoine E. DUPLESSY : LE CULTE DU A JÉSUS-CHRIST, A SA MÈRE ET A SES SAINTS. Un vol. oblong, 0,18×0,10. Broché, 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 25.

Paul FERON-VRAU : PETIT TRAITÉ DES INDULGENCES. Un vol. de 146 pages. Prix, 5 francs ; port, 0 fr. 65.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

VINS DE BORDEAUX
PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

43e Année. Vendredi 18 Mai 1928. No 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Mai. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoires de l'octave et de S. Bernardin.
A vêpres, mémoires de S. Bernardin et de l'octave.
Lundi, 21. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 22. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 23. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 24. — Octave de l'Ascension. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 25. — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.
Samedi, 26. — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne)*.
Dimanche, 27. — PENTECÔTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plogastel-Saint-Germain	du 20 au 24 Mai.
Plouigneau	du 25 au 27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Quête pour les Facultés catholiques de l'Ouest, *à toutes les messes, le jeudi de l'Ascension.* — Monseigneur recommande instamment au zèle des pasteurs et à la charité des fidèles les Facultés catholiques de l'Ouest établies à Angers. MM. les Curés et Recteurs répondront au désir de Sa Grandeur en expliquant à leurs fidèles l'importance et les besoins de ces Facultés.

II. Neuvaine préparatoire de la fête de la Pentecôte. — Mgr l'Evêque rappelle au Clergé et aux fidèles que Sa Sainteté le Pape Léon XIII a prescrit pour *chaque année* une neuvaine au Saint-Esprit, préparatoire à la fête de la Pentecôte. Cette neuvaine commencera le vendredi 18 Mai, pour se terminer le jour de la fête. Elle consistera dans le chant ou la récitation, le matin après la messe ou le soir au Salut, de l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Saint-Esprit. Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines chaque jour ; indulgence plénière; pour l'un de ces jours, aux conditions ordinaires, applicable aux âmes du Purgatoire. On peut gagner les mêmes indulgences pendant l'Octave de la Pentecôte.

III. Fête nationale des Mères Françaises. — A l'occasion de la Fête nationale des Mères Françaises, qui aura lieu le dimanche, 3 Juin, Nous demandons au clergé de consacrer ce jour-là son prône à l'éloge des mères chrétiennes, en faisant parmi elles une place d'honneur aux mères de nos vieux Saints de Bretagne et à toutes les mères de prêtres.

Un *Pater* et un *Ave* pour les mères de famille précédera la prédication.

IV. Les Polonais dans le diocèse. — La Mission polonaise catholique en France, 263bis, rue Saint-Honoré, Paris, nous fait part de la très grande difficulté qu'éprouvent les ouvriers polonais ayant résidé en France et de retour en Pologne, quand ils doivent produire leurs certificats de baptême ou de mariage religieux, ignorants qu'ils sont de la langue française et des paroisses où ils ont reçu ces deux sacrements.

En conséquence, MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés d'adresser au secrétariat de l'Evêché, avant la fin du mois de Juin, *un extrait* des actes de catholicité *concernant les Polonais baptisés, mariés ou décédés dans leurs paroisses respectives.*

Ces actes de catholicité seront remis par l'Evêché au délégué de la Mission polonaise qui viendra en prendre communication au mois de Juillet prochain.

On peut aussi expédier ces certificats directement à la Mission polonaise catholique, 263bis rue Saint-Honoré, Paris, Ier.

V. La « Ligue des Frères Bretons ». — Pour éviter toute équivoque, Nous déclarons à nos prêtres qu'ils doivent refuser leur adhésion à la « Ligue des Frères Bretons » et en détourner leurs groupes de jeunesse.

Nous leur rappelons que le programme de Morlaix est utopique et irréalisable.

En se le donnant comme objectif, ils compromettraient leur ministère et la cause catholique.

Si leurs jeunes gens s'y lançaient avec la passion dont nous les savons capables, on les verrait bientôt se détacher peu à peu de l'action et des œuvres catholiques, comme c'est arrivé pour beaucoup de jeunes gens d'Action Française.

Ce qui importe, à l'heure actuelle, au milieu des tendances païennes et dissolvantes qui nous menacent, c'est de bien garder l'*esprit breton*, c'est-à-dire la foi, la langue, la littérature, les arts, les usages de la Bretagne, et de populariser son histoire, loyalement, sans en faire un réquisitoire haineux contre la France. C'est le programme du Bleun-Brug.

En y ajoutant la lutte méthodique et persévérante pour reconquérir les libertés catholiques, on aura en main le moyen le plus pratique de sauvegarder l'esprit breton.

Quimper, le 14 Mai 1928. † ADOLPHE,

Évêque de Quimper et de Léon.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jugant, chapelain du cimetière, décédé à Brest le 11 Mai.

VII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 21	Kerfeunteun	Penhars.
Mardi 22	Bénodet	Gouesnach.
Mercredi 23.....	Fouesnant.....	Pleuven. — Clohars.
Jeudi 24.....	Saint-Evarzec.....	La Forêt.
Vendredi 25	Trégunc.....	Lanriec.
Samedi 26.....	Passage-Lanriec	Beuzec-Conq.
Pentecôte 27.....	.....	Saint-Mathieu Quimper.
Lundi 28	Saint-Corentin.	

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension, 20 Mai :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 h. 1/4, Mois de Marie, sermon.

Mardi : Pèlerinage annuel des Enfants de Marie à Loc-Maria, messe à 7 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Ce jour, au Mois de Marie, sermon.

Samedi, veille de la Pentecôte : à 6 heures, bénédiction des eaux baptismales. — Il n'y a ni jeûne ni abstinence ce jour.

Mercredi 23 : ouverture de la retraite des enfants, à la chapelle, à 4 h. 1/2. Communion solennelle des enfants, à la cathédrale, le dimanche, à 7 heures. La messe de 8 heures, ce jour, subira un retard d'une demi-heure.

La retraite des enfants sera prêchée par M. l'abbé Gouchen, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie du Likès.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension, 20 Mai :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, Mois de Marie, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : 6 heures, ouverture de la retraite des enfants qui sera prêchée par M. Brénéol, vicaire à Bannalec. Messe de communion, dimanche, à 7 h. 1/2.

Samedi : 6 heures, bénédiction des fonts baptismaux.

Archives d é lines de Quimper et Léon

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Jugant, chapelain du cimetière, sera chanté à Saint-Martin de Brest, *vendredi 18 Mai*, à 10 heures.

La Sainte-Enfance. — Les lecteurs des *Annales de la Sainte-Enfance* ont remarqué les longues listes d'enfants qui s'inscrivent pour être parrains et marraines des petits païens qu'on baptise dans les Missions. Ces parrains et marraines sont les généreux qui ne se contentent pas de verser 12 sous par an, mais qui versent une offrande minimum de *cinq* francs.

D'autres sont encore plus généreux : ce sont ceux qui ont recueilli dans leur tirelire l'offrande de 25 francs pour le rachat d'un enfant païen abandonné. Ces offrandes sont adressées directement, avec les noms des parrains et marraines, et les noms choisis pour les petits baptisés, à l'*Œuvre de la Sainte-Enfance*, 44, rue du Cherche-Midi, Paris (6e), par un chèque postal au n° 150-75, Paris.

Mais les paroisses feront bien d'indiquer les sommes totales ainsi expédiées, au Directeur diocésain de la Sainte-Enfance, M. le chanoine Le Roy, afin qu'il puisse, dans le compte annuel inséré aux *Annales de Juin*, les ajouter au chiffre des offrandes paroissiales, et par là donner un classement plus élevé au Tableau d'honneur.

Le Directeur diocésain.

Quimper. — **Fête de Jeanne d'Arc.** — La fête de Jeanne d'Arc n'a pas connu à Quimper l'éclat que lui ont donné la capitale et certaines villes de province. Quelques drapeaux, que l'on aurait voulus encore plus nombreux, rappelaient que la France fêtait, à pareil jour, sa libératrice.

La seule cérémonie vraiment digne de la fête eut lieu à la cathédrale. M. l'Archiprêtre avait annoncé une messe à laquelle étaient invitées les autorités civiles et militaires. M. le Préfet se fit représenter par son chef de cabinet ; dans la nef nous pûmes remarquer MM. le général Dirot, le lieutenant-colonel Beaumont, entouré d'un fort groupe d'officiers, des représentants et des délégations de nos principales administrations, de nos associations de Combattants, de la Croix-Rouge, du Souvenir Français, etc...

A 9 heures, Monseigneur l'Evêque fit son entrée, accompagné de ses Vicaires généraux et des membres du Chapitre, pendant que la chorale de Saint-Corentin exécutait brillamment une cantate à 4 voix en l'honneur de la Sainte. La messe était célébrée par M. le Curé de la cathédrale ; à l'Evangile, le R. P. Aubry, mutilé de guerre, médaillé militaire, nous exposa dans un beau langage, savant et choisi, la vie de sainte Jeanne d'Arc, exaltant surtout la grande charité de Jeanne qui sut, en ces périodes troublées de de notre Histoire, obtenir l'union des cœurs qui assura le succès de nos armes.

La leçon que le prédicateur a entendu tirer de la vie de sainte Jeanne est celle-ci : pour que les Français s'aiment, ainsi qu'ils y sont naturellement enclins, il leur faut la religion du Christ. Elle seule leur fournit une base assez large pour édifier un amour assez universel ; car tout amour est égoïste qui ne sort pas de l'amour du devoir et de l'amour de Dieu. C'est à cet amour de Dieu qu'il faut en venir toujours. Mais pour faire admettre la leçon à certains, il faut le rayonnement de vies qui en sont si pleinement empreintes et en vivent si à fond qu'elles ne reculent pas devant le sacrifice. Seul l'exemple de ce plus grand amour fera triompher l'amour. Ici, encore, par l'esprit du martyre, qui place le règne de « l'amour qui unit avant la politique qui divise. », c'est la religion qui façonnera les âmes, lesquelles gagneront les cœurs et assureront et le triomphe et l'ordre. Jeanne en fût. Imitons-la.

Au cours de la messe, la chorale se fit entendre dans une adaptation de l'Oratorio du Messie de Hændel, du meilleur goût et du plus bel effet.

Le *Te Deum* clôtura la cérémonie.

— **Retraite bretonne de femmes.** — La retraite bretonne des femmes s'ouvrira à la Retraite le lundi de la Pentecôte, 28 Mai, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin, 2 Juin.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer cette retraite au prône.

Brest *(Collège Saint-Louis.)* — **Bénédiction de la première pierre de la chapelle.** — Heureusement favorisée d'un temps splendide, cette belle cérémonie s'est déroulée tout entière, et selon les prescriptions liturgiques, avec aisance et recueillement, le jeudi 10 Mai dernier, jour de la communion solennelle au collège.

Dès 15 heures, de nombreux prêtres prennent leur habit de chœur dans le grand salon de l'école, et tout de suite la procession s'organise et se dirige vers le chantier où déjà apparaissent les fondations du monument.

M. le chanoine Joncour, vicaire général, et spécialement délégué par Mgr Duparc, revêtu de la chape d'or, ferme la marche, assisté de MM. les abbés Verne et Cloarec, en dalmatiques. Dans le cortège, avec M. le chanoine Guillermit, supérieur de la maison, précèdent MM. les chanoines Moënner, archiprêtre de Brest ; Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; Bellec, curé de Saint-Sauveur ; Aubert, aumônier de l'école navale ; Le Pape, curé de N.-D. du Mont-Carmel ; Pencréach, directeur de l'Ecole N. D. de Bon-Secours ; M. le doyen Jézéquel, ancien directeur du collège ; d'autres prêtres encore, parmi lesquels M. l'abbé Herry ; l'aumônier de l'hospice ; MM. Neildé, Quillivéré.

Archives d[illegible]ines de Quimper et Léon

La procession conduit l'officiant au pied de la croix en bois blanc érigée sur l'emplacement du futur autel, emplacement que le prêtre bénit, et le *Veni Creator* est chanté avec âme. Tous les élèves sont là et une foule de parents qui, avec une pieuse curiosité, s'apprêtent à suivre les rites de la bénédiction.

Mais auparavant, ils ont la joie d'entendre un fort beau discours de M. le chanoine Moënner qui, du haut d'un monticule comme d'une chaire improvisée, prend et développe ce texte : *Hic est lapis angularis*... La voix de l'orateur porte claire et nette ; il dit ce qu'est la pierre angulaire dans un édifice et son symbolisme, et comment dans l'éducation, qui est aussi un édifice à construire, la pierre angulaire c'est Dieu ; dans une école comme celle-ci, c'est Dieu qui est le premier précepteur et il convient qu'il y soit le premier honoré... Ainsi qu'un bon père de famille, pour faire place à ses enfants, Notre-Seigneur s'est retiré jusqu'ici dans les locaux les plus humbles de la maison, mais à présent, ses enfants à leur tour veulent lui offrir un temple plus digne. Et en ce temple, qui sera comme le foyer central de la vie toute entière du collège, Dieu leur parlera lui-même et sera leur lumière et leur force... Que la petite Sœur Thérèse, à qui la chapelle sera dédiée, daigne répandre sur tous, élèves et professeurs, une pluie de roses spirituelles.

Alors l'officiant et ses ministres, guidés par M. l'abbé Lèchevin, maître des cérémonies, se dirigent vers la pierre symbolique. Elle apparaîtra dans l'abside de la chapelle, en bordure de la rue, et c'est là aussi que la pose va en avoir lieu. L'ayant aspergée d'eau bénite, le prêtre, recevant un marteau d'argent, en marque la pierre de nombreux signes de croix ; puis l'on chante les litanies des saints ; celles-ci achevées, M. l'abbé Gestin, professeur, donna lecture à la romaine, du procès-verbal de la fête ; ce procès-verbal est magnifiquement rédigé en latin sur un parchemin que l'on a enclos dans un cylindre en métal ; le tout est déposé dans une cavité de la pierre par l'officiant, qui, à l'aide d'une truelle d'argent, y répand un peu de ciment ; et tandis que le prêtre le touche, deux ouvriers, sous les yeux de M. l'architecte Bion, de Paris, et de M. Le Cordeuner, entrepreneur à Brest, roulent le lourd bloc à sa place et le cimentent à l'instant. Le célébrant y jette une dernière fois de l'eau bénite, la procession se reforme et fait le tour de l'édifice en chantant un psaume, pendant que l'officiant bénit aussi les fondations...

Quant à nous, c'est avec une vive joie que nous verrons maintenant monter vers le Ciel cet acte de foi et d'amour que sera la chapelle Sainte-Thérèse, envers qui c'est aussi un acte de religieuse confiance.

Et cette bénédiction de la première pierre fut vraiment une belle fête qui, nous l'espérons, en présage une autre plus belle encore, dans quelques mois, à savoir la consécration de la chapelle elle-même, heureusement achevée.

J. M.

Voici le texte du procès-verbal scellé dans la première pierre :

In nomine Domini, Amen.
A. D. MCMXXVIII, die X mensis Maii,
In festo Sti Antonini, Ep et Conf.
Pio P. P. XI gloriosissime cum fide intrepida regnante,
Revmo et Illmo Adolphe Yvone Maria Duparc,
Episcopo Corisopit. et Leonen. dioecesis,
Rev. Aug. Guillermit, Sacroe Theologioe doctore, canonico ad hon.,
gymnasium Sti Ludovici Brestensis feliciter moderante,
magno populo, omnibus alumnis ac frequenti clero
cum jubilo piissimam Misericordiam impetrantibus
ut in gymnasium, urbem, Galliam ac Ecclesiam rosarum
imber effundatur et hoec sacra limina
virtutis flosculos oleant,
Rev. D. Petrus Joncour, vic. gen.,
ab episcopo rite delegatus,
hunc primarium lapidem benedixit capelloe
Sanctoe Theresioe ab Infante Jesu dedicatae,
A. M. D. G.

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes,** *du 6 au 12 Mai 1928.* — 36 paroisses, 89 retraitantes : Plounerneau, 14 ; Bourg-Blanc, 6 ; Lannilis et Plouescat, 5 ; Goulven, Plouider et Tréglonou, 4 ; Le Drennec, Guissény, Plounéventer et Plouvien, 3 ; Kersaint-Plabennec, Lanhouarneau, Logonna-Daoulas, Plounévez-Lochrist, Plougoulm, Plourin-Ploudalmézeau, Saint-Pol de Léon, Saint-Renan, Saint-Thonan et Tréflez, 2 ; Brest (Saint-Michel), Châteauneuf-du-Faou, Cléder, Dirinon, Landivisiau, Lesneven, Milizac, Plabennec, Ploudaniel, Plouénan, Plougar, Plouvien, Saint-Derrien, Saint-Frégant et Saint-Vougay, 1.

— **Retraite de la Pentecôte.** — Nous rappelons que la retraite des jeunes gens commencera à Lesneven le samedi 26 Mai, à 18 heures, et se terminera le 28 Mai, à 16 heures.

Elle sera prêchée par M. l'abbé Le Dugue, sous-directeur des Œuvres du diocèse de Vannes.

Les adhésions devront parvenir à M. l'abbé Bernard, aumônier de la Retraite de Lesneven.

Quimperlé. — **L. P. D. F.** — Une retraite fermée, pour les « Jeunes de la Ligue », s'ouvrira, chez les Dames de la Retraite, du lundi 28 Mai, à 6 heures du soir, au vendredi 1er Juin, à midi. Toutes les jeunes filles sont priées de suivre les exercices de cette retraite, qui seront donnés par le R. P. de Jorgues, et devront s'inscrire au couvent de la Retraite, en écrivant à Mme la Supérieure.

Archives dio[illegible]ésaines de Quimper et Léon

Plouvorn. — **Pardon de Notre-Dame de Lambader.** — *Le Dimanche de la Pentecôte :* à 2 heures, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle de Lambader, où seront chantées les vêpres.

Le Lundi de la Pentecôte : à 7 heures, 1re messe à la chapelle ; à 10 h. 1/2, grand'messe en plein air chantée par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché. Sermon par M. Hénaff, vicaire à Douarnenez. — A 3 heures, vêpres suivies de la procession qui fera le tour de la chapelle puis se rendra à l'église paroissiale où sera donnée la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

L'on espère que les paroisses voisines figureront à la procession avec quelques croix et bannières.

Entre les offices on pourra vénérer la statue de Notre Dame et réciter le chapelet.

A l'occasion du Pardon de Lambader, une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, pourra être gagnée le jour de la Pentecôte et durant l'octave aux conditions ordinaires.

Pendant cette semaine, tous les jours, à la chapelle : messe à 7 heures avec instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Plusieurs prêtres seront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions, soit à l'église, soit à la chapelle, le matin, dès 6 heures, et le soir à partir de 4 heures.

Le Dimanche de la Trinité : le matin, messe à la chapelle, à 7 heures. Dans l'après-midi, grand Pardon des enfants. A 3 heures, vêpres, bénédiction des enfants. Procession autour de la chapelle. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Saint-Méen-le-Grand. — **Chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception.** — Mardi 8 Mai, le diocèse de Quimper était à l'honneur dans le diocèse de Rennes. A Saint-Méen-le-Grand, dans la maison-mère des Sœurs de l'Immaculée-Conception, 27 postulantes prenaient l'habit religieux, et 20 d'entre elles viennent de « chez nous » ; une trentaine de novices émettaient les vœux de la profession, et le grand nombre appartient encore à notre Léon ou à la Cornouaille. Pour donner à la fête une note *ouz ar Vro*, une délicate prévenance avait confié plusieurs des fonctions liturgiques à des prêtres du Finistère.

Son Eminence le cardinal Charost, accompagné de M. le vicaire général Gayet, et entouré d'un nombreux clergé accouru de tous les diocèses bretons, présidait. Pendant près d'une heure, à la chapelle, il se plut à magnifier la vierge chrétienne, exalter la beauté de sa consécration, commenter sa réponse à l'appel de l'Epoux, chanter la joie qui, chez elle, accompagne le sacrifice, et qui suivra toujours son ministère près des enfants et des malades, remercier enfin les parents d'avoir préparé et réservé pour le Seigneur de pareils dons ; et il le fit, tantôt usant des comparaisons les plus gracieuses, tantôt développant des considérations théologiques de puissante envergure.

Il se réservait, à l'issue de la cérémonie, de féliciter en particulier le beau diocèse de Quimper, son Evêque vénéré, et ses prêtres à la foi robuste qui sont vraiment, chez eux, les Pères de la Patrie en même temps que les Pères spirituels. Il leur dit sa gratitude de pourvoir, de manière si large, au recrutement de la Maison de Saint Méen, « le plus beau fleuron de l'archidiocèse ». C'est ici surtout qu'il faudrait reproduire cette langue pittoresque, nerveuse, savoureuse, spontanée, afin de rendre convenablement son admiration pour les fortes familles chrétiennes du Léon et de la Cornouaille dont il se glorifiait d'être le métropolitain, le *tad coz*, selon l'expression d'un de ses éminents prédécesseurs.

Des applaudissements nourris montrèrent au Cardinal qu'il avait touché les cœurs, que l'on recevait ses paroles comme un précieux encouragement, et qu'avec lui, l'on voulait voir dans cette fête du 8 Mai une bénédiction du Ciel pour le diocèse de Quimper, pour la Bretagne.

Sainte-Anne d'Auray. — **Fêtes de la Pentecôte,** sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes. — *Samedi 26 Mai :* à 17 heures, premières vêpres.

Dimanche 27 Mai : messes basses à 5, 6, 7 et 8 heures, à 10 heures, procession, grand'messe, sermon (il n'y aura pas d'autre messe après la grand'messe) ; à 14 heures, vêpres et bénédiction.

Institut Catholique Professionnel de Nantes. — Les épreuves du concours d'admission en première année, et de l'examen d'entrée au Cours Préparatoire, pour l'année scolaire 1928-1929, commenceront le 16 Juillet.

Celles des examens d'admission en 2e année (préparatoire à l'I. C. A. M. de Lille, ou professionnelle), pour les candidats étrangers à l'I. C. P. commenceront le mercredi 18 Juillet.

Adresser les demandes d'inscription ainsi que les pièces requises, *avant le 5 Juillet*, au Directeur de l'Institut Catholique Professionnel, La Joliverie, route de Clisson, Saint-Sébastien-lès-Nantes (Loire-Inférieure).

Pèlerinages Franciscains Nationaux 1928, *à l'occasion du VIIe Centenaire de la canonisation ds saint François d'Assise.* — I. Pour les Etudiants : Enseignement supérieur et Enseignement secondaire. Du 26 Juillet au 6 Août 1928. Prix : 900 francs en 2e classe seulement et pour l'Italie. Itinéraire : Départ et visite de Nice, Gênes, Rome, Assise, Florence, Pise. Retour par Nice.

II. Pèlerinage, du 3 au 26 Septembre 1928. — *Petit parcours :* Gênes, Rome, Assise, Arezzo, Alverne, Florence, Pise. Prix : 1.235 fr. Entrée par Vintimille.

Grand parcours : Gênes, Rome, Assise, Arezzo, Alverne, Florence, Bologne, Padoue, Venise, Milan. Prix : 1.735 fr. Entrée par la Suisse.

Ces prix s'entendent pour la 2e classe et seulement en Italie.

Demander les programmes définitifs à M. l'abbé Leclerc, 3, rue de Clisson, à Rennes.

Archives d cé ines de Quimper et Léon

Liste des Aumôniers et Correspondants militaires
pour 1928

COLONIES FRANÇAISES
(Suite et fin.)

TUNISIE. — *Tunis :* Cercle Lavigerie, 12, rue de Marseille, abbés Bazin et Laverdure. — Chanoine Delmon, rue Halfaouine. — Maison de famille du Soldat, 12, rue de l'Algérien. — Patronage Joyeuse Union, rue de l'Ecole. — Patronage du Sacré-Cœur, rue Bab-el-Kadra. — Abbé Brun, hôpital militaire.
Bizerte : Abbé Bédu, curé. Cercle Jeanne-d'Arc.
Gabès : Abbé Giordano, curé.
La Goulette : Abbé Saliba, curé.
Kairouan : Abbé Minar, curé.
Le Kef : Abbé Borg, curé.
La Manouba : Abbé Voisin, curé.
La Pêcherie : Abbé Bourbonnaud, curé.
Sfax : Mgr Danielli, curé. — Docteur Jacob, villa Saint-Martin.
Sousse : Abbé Maës, curé de Notre-Dame. — Th. Gandolphe, avocat défenseur, 10, r. Villedon.
Zarzis et le Sud Tunisien : Abbés Deschanels et Contenet.

MAROC. — Sa Grandeur Mgr Henri Vielle, franciscain, évêque titulaire d'Almyre, vicaire apostolique. Rabat.
Agadir : Abbé Souris, aumônier militaire.
Casablanca : R. P. Anglade, a. m., Eglise du Sacré-Cœur. O. F. M.
Fez : R. P. Gérard Savary, aum. militaire (Fez-Batha), O. F. M.
Guercif et Taourirt : R. P. de Genlis, S. J., a. m.
Kasba-Tadla : R. P. Yves Blanchard, a. m., O. F. M.
Kénitra : Abbé Garrigues, curé de la paroisse.
Marrakech : R. P. Gonzalve de Bellaing, a. m., O. F. M.
Mazagan : R. P. curé de l'Assomption, O. F. M.
Meknès : R. P. Yves Cano, a. m., O. F. M.
Middelt : R. P. François-Xavier Vuillaume, a. m., O. F. M.
Oudja : R. P. Bonaventure Cordonnier, curé de la paroisse.
Ouezzan : R. P. Aurélien Jaouën, a. m., O. F. M.
Rabat : R. P. Laurent Philippe, a. m., (Eglise de l'Océan), O. F. M.
Taza : R. P. Théophile Lamperti, a. m., O. F. M.

MARTINIQUE. — *Fort-de-France :* Le président du cercle catholique au presbytère, rue Amiral de Gueydon.

AUMONERIE DE LA MARINE

Sa Grandeur Mgr Siméone, inspecteur apostolique près la flotte française à Fréjus (Var).
Le chanoine Revel, aumônier de la marine, vicaire général pour la marine, villa Jeanne-d'Arc, Toulon.
Ecole navale, M. l'abbé Pol Aubert, Brest.
Ecole d'application des officiers, croiseur Jeanne-d'Arc. M. l'abbé Robert.
Ecole des apprentis mécaniciens, M. l'abbé Le Rohellec, Lorient.
Division navale d'Extrême-Orient, croiseur Jules-Michelet. M. l'abbé Flachère.

AUMONERIE DE L'ARMÉE DU RHIN

(*Ne pas mentionner les garnisons dans l'adresse.*)

Sa Grandeur Mgr Paul Rémond, évêque de Clisma, aumônier-inspecteur de l'armée du Rhin, secteur postal 77.
Mgr Roserot de Melin, vicaire général, s. p. 77.

M. Heitz Michel, chancelier de l'Evêché, s. p. 77.
Mayence : MM. Etcheber, Despons, Le Peutrec, hôpital n° 1, Gratieux, hôpital n° 2 et 3, Bouvet, aumônier du lycée, s. p. 77.
Gonsenheim : M. Weber, s. p., 77.
Kastel : M. Alfonsi, s. p. 77.
Coblence : MM. Grange, s. p. 131 ; Foccart, hôpital, s. p. 131 ; Perrissin Faber, aumônier auxiliaire, s. p. 131.
Deux-Ponts : M. Grand, s. p. 47.
Duren : MM. Martin, s. p. 191 ; Pradelsa, aumônier auxiliaire résidant à Cologne, s. p. 191.
Euskirchen : M. Dastarac, s. p. 191.
Germesheim : M. d'Avout, s. p. 109.
Griesheim : M. Bonnet, s. p. 77.
Kaiserslautern : Pasquet, s. p. 132.
Kehl : Chevalier Schwaller, Tête de pont de Kehl par Strasbourg.
Kreuznach : Seynave, s. p. 34.
Landau : M. Schubler, s. p. 109.
Ludwigshafen : M. Bourlon, s. p. 192.
Neustadt : M. Lemonnier, s. p. 25.
Oberstein : M. Peinte, s. p. 34.
Trèves : MM. Lefebvre, Cottin, Alnot Hôpital, s. p. 22.
Worms : M. Cellou, s. p. 31.

AUMONIERS DE LA SARRE

Neunkirchen : M. Guidicelli, 1 Ziehwaldstrasse.
Sarrebruck : MM. Boulhaut, 9 Pestelstrasse ; Batiffol, 9 Pestelstrasse ; Harel, 13 Kronprinzenstrasse.
Sarrelouis : M. Berna, Kleinmarkt.
Sulzbach : M. Laffitte, s. p. 219.

AUMONERIE DE L'ARMÉE DU LEVANT

Beyrouth : R. P. Remy, vic. gén., s. p. 600.
Alep : M. Marquié, s. p. 615.
Alexandrette : M. Mascle, s. p. 614.
Damas : Mgr Versepuy, s. p. 610.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le Pape et les sports féminins. — *L'Osservatore Romano* a publié le 2 Mai une lettre du Saint-Père, adressée à Son Em. le cardinal-vicaire Pompili, exprimant l'avis que, comme père de tous les catholiques et comme évêque de Rome, il ne peut pas ne pas déplorer l'organisation des championnats athlétiques féminins qui ont eu lieu ces jours-ci à Rome, centre de la chrétienté.

Le Pape reconnaît la nécessité des exercices physiques pour les jeunes filles, pourvu que ces exercices n'aient aucun caractère d'immodestie. Il précise qu'il n'interdit pas « tout ce qui peut donner au corps, admirable instrument de l'âme, l'agilité et la grâce, une robuste santé et une force véritable et bonne », mais il insiste pour que les limites imposées par la modestie chrétienne et les égards dus à la femme ne soient pas dépassées.

M. de Fontenay au Vatican. — M. de Fontenay, ambassadeur de France au Vatican, a présenté ses lettres de créance au Saint-Père et rendu hommage à l'œuvre pacificatrice du S[t]-Siège.

Dans sa réponse, le Pape s'est montré extrêmement cordial. C'est avec un sentiment de haute considération et de cordiale sym-

Archives d é .ines de Quimper et Léon

pathie qu'il recevait M. de Fontenay. En termes très chaleureux, il a expliqué la raison de ses sentiments envers le nouvel ambassadeur, faisant ainsi le plus haut éloge des qualités de M. de Fontenay.

Le Pape s'est montré très sensible aux vœux que lui avait adressés le président de la République française et a prié l'ambassadeur de faire part des siens au chef de l'Etat. Enfin, le Pape a béni l'ambassadeur en déclarant étendre sa bénédiction à sa famille et à la France.

Après cette cérémonie, M. de Fontenay, selon l'usage, est allé rendre visite au cardinal secrétaire d'Etat, avec lequel il s'est entretenu quelques instants, puis il est descendu à la basilique de Saint-Pierre sous le portique, où l'attendaient tous les prélats français résidant à Rome, les procureurs généraux des Congrégations françaises et de nombreuses personnes de la colonie française qui, par leur présence, avaient voulu témoigner leur déférente sympathie au nouvel ambassadeur.

Accompagné par une délégation du Chapitre de Saint-Pierre, M. de Fontenay a visité la basilique où, conformément à la coutume, il s'est agenouillé un instant devant la tombe du prince des apôtres et, selon la tradition toute particulière aux ambassadeurs de France, devant l'autel de la chapelle Sainte-Pétronille.

Comme aux Catacombes. — LES CATHOLIQUES MEXICAINS PEUVENT SE COMMUNIER DE LEURS PROPRES MAINS. — *L'Action Catholique de Québec* a reçu communication d'une lettre adressée à un Québécois par une dame du Mexique. Elle tait, comme il se conçoit, le nom de la personne et le lieu de sa résidence. Ce simple billet laisse deviner l'atrocité de la persécution et l'héroïsme des catholiques :

« Je vous fais part que, depuis la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, nous communions tous de notre propre main. C'est une concession que vient de faire aux catholiques du Mexique le Souverain Pontife en raison du peu de prêtres qui restent au Mexique.

Comme c'est grand et admirable cette preuve de l'amour du bon Dieu pour nous, les Mexicains.

On peut recevoir la sainte Communion en viatique, à n'importe quelle heure, parce que les agents du gouvernement sont très vigilants ; ils sont sur pied nuit et jour. Les catholiques se rendent, dans l'après-midi, chez les personnes qui cachent le Saint Sacrement ; ils se communient et s'en vont. Ainsi, par tout le pays, les catholiques peuvent recevoir la sainte Communion, à Mexico aussi bien que dans le plus petit village.

Les massacres de prêtres n'ont pas cessé. Malgré tout, nous espérons avec confiance en la miséricorde de notre doux Sauveur.

Nous cachons un prêtre et trois religieuses de la Croix. Nous sommes heureux ainsi d'avoir la messe lorsqu'il est à la maison. Ce prêtre sort la nuit pour aller confesser les infirmes et les malades et faire faire les Pâques aux personnes qui ne peuvent venir... »

La « Semaine sociale » de 1928. — La XX^e^ session des Semaines sociales se tiendra à Paris du 23 au 29 Juillet, sous la présidence de Son Em. le cardinal Dubois.

Le sujet qui y sera traité dans toute son ampleur c'est la *Charité*. Il permettra d'envisager toutes les aspirations et les besoins de la société contemporaine.

« La Charité..., écrit le Cardinal en annonçant à son clergé la décision du comité organisateur, non pas limitée à telle ou telle forme de bienfaisance, mais la charité large, puisée à ses vraies sources surnaturelles ; la charité ingénieuse, adaptée aux nécessités présentes, voilà ce qu'il faut à notre temps. C'est cette charité que la « Semaine sociale » de Paris veut exalter.

Des théologiens exposeront la doctrine de la charité ; des historiens et des juristes, les leçons de l'histoire ; des hommes habitués à la pratique sociale, les applications les plus notables de la loi de charité dans les divers domaines de l'activité sociale : vie économique, vie civique et nationale, vie internationale.

Quant aux leçons « documentaires », sans prétendre en aucune manière passer en revue ni même énumérer les œuvres innombrables qu'a inspirées la charité catholique, elles montreront, par quelques exemples caractéristiques, la charité inspiratrice d'œuvres et d'institutions qui n'ont pas seulement pour but de soulager des misères, mais qui visent à en supprimer la cause et à ramener la société aux lois naturelles et divines qui la gouvernent.

Le soir, de grandes réunions populaires, au cœur même de Paris, et de magnifiques offices dans les sanctuaires qui sont les symboles vivants de la foi et de la piété française : Notre-Dame de Paris, Notre-Dame des Victoires, le Sacré-Cœur de Montmartre, élargiront le cercle des semainiers, et procureront aux travailleurs que le labeur du jour a retenus loin des chaires de la « Semaine sociale », le bienfait d'une participation à son enseignement.

Tel est, dans ses grandes lignes, le programme de la Semaine sociale de Paris. »

La « Journée des Oblats » de saint Benoît. — La « Journée des Oblats », célébrée à Paris, le 6 Mai, a réalisé le projet élaboré à Montmartre l'an dernier : Paris, centre international des Oblats, relevant des diverses Congrégations bénédictines et cisterciennes.

La veille, à Montmartre, le cycle des Vêpres solennelles, suivies du Salut, de Complies et de l'adoration nocturne, se termine, dans une atmosphère idéale de piété et de recueillement, par la messe de communion, célébrée à minuit dans la grande basilique, Laudes, Prime. Puis, à 9 heures, en l'abbatiale de Saint-Germain, grand'messe solennelle, chantée par Dom Gabarra, Abbé de Sainte-Marie de Paris, après Tierce, et suivie elle-même de l'office de Sexte.

Aux Vêpres, Dom Cabrol présenta saint Benoît comme un modèle à suivre pour qui entend baser sa vie sur la stabilité, l'ordre et la prière.

Archives d. cé lines de Quimper et Léon

Matin et soir, la vaste église fut entièrement remplie par un public exempt de snobisme et désireux avant tout de dégager des cérémonies remarquablement organisées l'esprit liturgique et l'enseignement théologique qu'elles renferment : *lex orandi, lex credendi*.

Au n° 3, de la rue de l'Abbaye, une exposition d'art liturgique, particulièrement réussie, retenait l'attention des visiteurs. Une réunion d'études eut également lieu à l'école Bossuet, à l'issue du repas pris en commun à midi. Entre autres choses, il fut question de grouper plus intimement les Oblats par régions ; de faire paraître dans le *Bulletin de Saint-Martin de Ligugé* des pages supplémentaires intéressant les Oblats de toutes les obédiences. Un pressant appel fut donc fait en faveur de l'abonnement à cette revue, qui tend de plus en plus à être l'organe des Oblats.

Puis, le président annonça que le *Diurnal* latin-français était sous presse. Enfin, l'on fit appel à la générosité des uns et des autres en faveur de la future chapelle de Saint-Benoît, dans la crypte de Montmartre et pour laquelle un autel, des vitraux, deux statues de saint Benoît et saint Bernard sont d'un besoin immédiat.

BIBLIOGRAPHIE

Editions de la Revue des Jeunes.
DESCLÉE et C^ie^, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (VI^e^).

ESSAI DE MÉTAPHYSIQUE THOMISTE, par le R. P. J. WÉBERT, O. P. — Un vol., 16 francs.

C'est pour répondre au désir du public lettré qui marque une faveur croissante aux ouvrages procédant du thomisme, qu'une collection philosophique et théologique, *La Pensée thomiste*, a été conçue par la Direction de la *Revue des Jeunes*.

Nous croyons cet ouvrage apte à rendre de grands services, non seulement aux esprits auquels le thomisme n'est pas familier, mais encore aux élèves de philosophie en qui l'on chercherait à faire naître une pensée vraiment vivante. Il peut être utile aux initiés, aux professeurs même : il leur présentera une synthèse des vérités premières, non pas nouvelle certes, mais aussi cohérente que possible, et dont l'exposé critique est bien capable d'aider à l'approfondissement des bases de la Métaphysique.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS

en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

Archives d'Ecclésiastiques de Quimper et Léon

PLUS DE CENT ANS D'EXISTENCE

FONDERIE SPÉCIALE

DE

CLOCHES



61, — rue Yves-Collet, — 61

BREST

DIRECTEUR : L. AMELINE

ICAM — PAC — DRAC, — etc...

Messieurs les Ecclésiastiques
ont tout intérêt à commander aux Catholiques,
qui font aussi bien
et aussi bon marché que les concurrents.

43e ANNÉE. Vendredi 25 Mai 1928. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Mai. — PENTECÔTE. Double de 1re classe, avec octave. Rouge.
Lundi, 28. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mardi, 29. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.
Mercredi, 30. — *Quatre-Temps.* — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 31. — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 1er Juin. — *Quatre-Temps.* — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Samedi, 2. — *Quatre-Temps.* — De l'Octave. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 3. — LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouigneau	du 27 au 29 Mai.
Saint-Méen	du 30 au 31 —
Ergué-Gabéric	du 1er au 3 Juin.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Rétablissement du culte. — Satisfaction ayant été donnée à Monseigneur l'Evêque en ce qui concerne le presbytère, le culte public a été rétabli dans la paroisse de Gouesnac'h.

II. — *Il est urgent* de renvoyer au Secrétariat de l'Evêché, les documents concernant le procès Le Febvre adressés aux prêtres intéressés pour être signés.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Gouesnac'h, M. Mengant, vicaire à Fouesnant ;
Vicaire à Fouesnant, M. Baron, vicaire à Primelin ;
Chapelain du cimetière de Brest, M. Nicolas, vicaire au Cloître-Pleyben.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur a autorisé M. Rosec, recteur de Saint-Melaine, à porter la mosette de doyen.

IV. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Corre, ancien curé de Ploudiry, décédé le 18 Mai.

L'ENCYCLIQUE « MISERENTISSIMUS REDEMPTOR »

Notre devoir commun de réparation envers le Sacré Cœur de Jésus

A Nos Vénérables Frères, patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires des lieux en paix et communion avec le Siège apostolique (1).

PIE XI, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et Bénédiction apostolique.

Notre très miséricordieux Rédempteur, après avoir acquis sur le bois de la Croix le salut du genre humain et avant de quitter ce monde pour monter vers son Père, voulut consoler ses apôtres et ses disciples et leur dit : « Voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles ». (*Mat.*, XXVIII, 30). Cette parole si agréable est une source surabondante d'espérance et de sécurité ; c'est cette parole, Vénérables Frères, qui Nous revient naturellement, toutes les fois que, comme du haut d'un observatoire élevé, Nous considérons toute la société humaine en proie à tant de maux et de calamités, ainsi que l'Eglise elle-même, livrée sans trêve aux attaques et aux embûches.

Cette divine promesse releva aux premiers jours le courage des apôtres qui étaient dans l'abattement et ensuite les embrasa d'ardeur pour jeter à travers le monde la semence de la doctrine évangélique ; de même, elle fortifia plus tard l'Eglise dans sa lutte victorieuse contre les puissances de l'enfer. Jamais, en effet, Notre Seigneur Jésus-Christ ne manqua à son Eglise ; il l'assista de son aide et de sa protection empressées, lorsque des dangers et des maux plus graves la menaçaient, lui apportant les remèdes les plus adaptés aux temps et aux circonstances en vertu de cette divine Sagesse « qui atteint avec force d'une extrémité du monde à l'autre et dispose tout avec douceur ». (*Sagesse*, VIII, 1). Mais dans les temps les plus proches, « la main du Seigneur n'a pas été trop courte pour sauver » (*Isaïe*, LIX, 1), surtout lorsque s'infiltra au loin une erreur qui fit craindre que les sources de la vie chrétienne ne vinssent comme à tarir pour les âmes détournées de l'amour et de la fréquentation de Dieu.

(1) Traduction et sous-titres de *La Croix*.

Les plaintes que le très doux Jésus fit à Marguerite-Marie Alacoque, quand il daigna lui apparaître, les désirs et les demandes qu'il lui exposa à l'égard des hommes et pour leur bien, une partie des fidèles les ignore peut-être encore et les autres ne s'en soucient point ; aussi, Vénérables Frères, Nous plaît-il de vous entretenir quelques instants du devoir de l'amende honorable qui nous lie envers le Cœur Sacré de Jésus, afin que vous enseigniez avec soin chacun à votre troupeau et que vous l'exhortiez à suivre ce que Nous allons vous exposer.

La dévotion au Sacré Cœur gage de salut.

Entre toutes les marques de la bonté infinie de Notre Rédempteur, l'une des plus resplendissantes apparaît dans le fait que, la charité des fidèles s'étant refroidie, la charité même de Dieu a été proposée aux honneurs d'un culte spécial et que les richesses de cette bonté ont été largement ouvertes, grâce à la forme du culte qui s'adresse au Cœur Sacré de Jésus « dans lequel sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science ». (*Coloss.* II, 3). En effet, de même que jadis Dieu voulut faire briller aux regards de la race humaine sortant de l'arche de Noé comme le signe d'un pacte d'amitié, « l'arc resplendissant dans les nuages », de même, aux heures troublées des siècles précédents, alors que sévissait la pire de toutes les hérésies, celle du jansénisme, contraire à l'amour et à la piété envers Dieu et qui représentait Dieu non pas comme un Père objet d'amour, mais comme un Juge redoutable et implacable, le très bon Jésus montra son Cœur Sacré comme un symbole de paix et de charité offert au regard des nations et ouvrant devant lui le chemin de la victoire.

Dans l'Encyclique *Annum Sacrum*, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, admirant l'opportunité étonnante du culte envers le Sacré Cœur de Jésus, ne craignait pas de déclarer : « Aux temps plus rapprochés de ses origines, quand l'Eglise subissait le joug des Césars, la croix apparue dans le ciel à un jeune empereur fut le signe et la cause d'une victoire complète. Voici qu'en nos jours se présente à nos regards un signe divin de prospérité : c'est-à-dire le Cœur Sacré de Jésus surmonté d'une croix, brillant au milieu des flammes. Toutes Nos espérances y sont placées ; c'est là qu'il faut chercher et c'est de là qu'il faut attendre le salut ».

Et c'est à juste titre, Vénérables Frères. Dans ce symbole le plus heureux et dans la forme de dévotion qui en découle, ne retrouve-t-on pas la synthèse de toute la religion et la règle d'une vie plus parfaite, puisque cette dévotion amène rapidement les âmes à étudier plus intimement le Christ Seigneur et qu'elle les excite avec plus d'efficacité à un amour plus enthousiaste et à une imitation plus instante ? Il n'est donc pas étonnant que Nos prédécesseurs n'aient cessé de défendre cette dévotion excellente contre les attaques des calomniateurs, de la louer vivement et de la promouvoir avec un zèle ardent, selon que le temps et les circonstances le demandaient. Grâce à la bonté divine,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la piété des fidèles envers le Sacré Cœur de Jésus s'est accrue de jour en jour ; elle a suscité ça et là de pieuses associations pour le culte du divin Cœur, elle a favorisé l'usage, un peu partout observé, de la communion du premier vendredi du mois, selon le désir du Christ Jésus.

La consécration au Sacré Cœur a eu son couronnement dans la fête du Christ-Roi.

Parmi toutes les pratiques particulières au culte du Sacré Cœur, il faut rappeler, comme l'une des principales, la pieuse consécration par laquelle nous nous offrons au divin Cœur de Jésus, nous et tous nos biens, en reconnaissant que nous tenons tout de l'éternelle bonté de Dieu. Quand notre Sauveur, poussé non tant par son droit que par son immense amour pour nous, eût enseigné à l'innocente disciple de son Cœur, Marguerite-Marie, combien il désirait que les hommes lui rendissent ce devoir de piété, celle-ci le remplit, la première de tous, avec son directeur de conscience, Claude de la Colombière ; il fut observé, au cours des années, par les individus, puis par les familles et les associations et enfin par les magistrats, les villes et les nations. Et comme, au siècle précédent et à Notre époque, les intrigues des impies en vinrent à rejeter l'empire du Christ Seigneur et à mener publiquement la guerre contre l'Eglise, en portant des lois et en proposant des motions contraires au droit divin et à la loi naturelle, ou bien allant jusqu'à réunir des assemblées qui s'écriaient : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous » (*Luc.*, XIX, 14), la consécration montait proclamée comme par une seule voix éclatante et elle opposait la protestation des fidèles du Sacré Cœur pour affirmer ses droits : « Il faut que le Christ règne ». (*I Cor.* XV, 25). « Que votre règne arrive ». Enfin, par une conséquence heureuse, au début de ce siècle, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Léon XIII, aux applaudissements de l'univers chrétien, consacra au Sacré Cœur tout le genre humain que le Christ, en qui seul tout peut être restauré (*Eph.* I, 10), possède par droit de nature.

C'étaient là des débuts heureux et consolants. Comme Nous l'avons dit dans l'Encyclique *Quas primas*, acccédant aux souhaits nombreux et répétés des évêques et des fidèles, Nous y avons, grâce à Dieu, apporté le complément, et Nous avons achevé l'œuvre lorsque, à la fin de l'Année sainte, Nous avons institué la fête du Christ-Roi universel, à célébrer solennellement dans tout l'univers chrétien. Dans cet acte, Nous n'avons pas seulement mis en lumière l'empire souverain que le Christ possède sur l'univers, l'Etat, la famille et l'individu, mais Nous avons aussi laissé entrevoir les joies de ce jour tant souhaité où l'univers viendra de son plein gré se soumettre tout entier à la puissance très douce du Christ-Roi .Aussi avons-Nous ordonné en même temps que, chaque année, à l'occasion de cette fête, cette consécration fut renouvelée, afin d'obtenir avec plus de certitude et d'abondance les fruits de cette consécration et afin de réunir tous les peuples par la charité chrétienne et le lien de la paix dans le Cœur du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs.

IL FAUT COOPÉRER A LA RÉDEMPTION

A tous ces hommages, et en particulier à cette si féconde consécration que vient confirmer la solennité sainte du Christ-Roi, Il faut en joindre une autre dont Nous désirons vous entretenir plus longuement : le devoir de l'amende honorable ou de la réparation à offrir au Sacré Cœur. Car si la consécration a pour but premier et principal de rendre amour pour amour au Créateur, il s'ensuit que des compensations sont dues à l'Amour incréé pour l'injustice qui lui est faite par les négligences de l'oubli ou par les injures de l'offense : c'est ce qu'on appelle le devoir de réparation.

Raisons générales de la réparation.

Si les mêmes raisons poussent à observer l'un et l'autre devoir, nous sommes tenus, pour un motif plus pressant de justice et d'amour, au devoir de réparation et d'expiation : pour un motif de justice, afin d'expier l'offense faite à Dieu par nos crimes et de rétablir par la pénitence l'ordre violé ; pour un motif d'amour, afin de compatir avec le Christ souffrant et « rassassié d'opprobres » et de lui apporter, selon notre petitesse, quelque consolation.

Pêcheurs comme nous le sommes tous, et coupables de multiples fautes, nous ne devons pas seulement honorer notre Dieu du culte d'adoration, en offrant à sa souveraine Majesté les hommages qui lui sont dus, du culte de prière qui reconnaît son souverain domaine ou d'action de grâces qui loue sa largesse infinie ; il faut de plus satisfaire le Dieu vengeur pour nos « innombrables péchés, offenses et négligences ». A la consécration qui nous voue à Dieu et nous vaut le titre de « consacrés à Dieu », avec la sainteté et la stabilité qui, comme l'enseigne le Docteur Angélique (II-II, q. LXXXI, a. 8 c.), est propre à la consécration, il faut donc ajouter l'expiation qui efface complètement nos péchés, de crainte que la sainteté de la justice souveraine ne nous rejette comme indignes et impudents, et qu'elle ne repousse notre don sans le regarder au lieu de l'agréer.

Ce devoir d'expiation incombe au genre humain tout entier, puisque, comme la foi chrétienne nous l'enseigne, après la déplorable chute d'Adam, il fut infecté d'une tache héréditaire, sujet à la convoitise, livré à une lamentable dépravation et qu'il devait être condamné à une peine éternelle. Que d'orgueilleux philosophes de notre âge, suivant l'antique erreur de Pélage, nient cette vérité et vantent une vertu innée de la nature humaine qui développe ses puissances et mène aux plus hauts sommets ; l'Apôtre rejette ces fausses théories de l'orgueil humain, nous avertissant que « nous étions par nature fils de colère », (*Eph.* II, 3). De fait, dès le début, les hommes ont comme reconnu ce devoir de l'expiation commune, et, en offrant à Dieu des sacrifices mêmes publics, ils commencèrent à le pratiquer, guidés par un sens naturel.

(A suivre.)

Archives d[illegible]ines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Pentecôte, 27 Mai* : messes à 6, 7 h. (messe de communion des enfants), à 8 h. 1/2, 9 h., 10 h. (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, cérémonie de la rénovation des promesses du baptême et consécration à la Sainte Vierge, procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement, mois de Marie.

Lundi : messes à 6, 7, 8 h., dernière messe à 9 h. ; à 9 h. 1/2, administration du sacrement de Confirmation. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance, bénédiction.

Ce même jour, dans la chapelle de la Retraite, ouverture de la retraite bretonne des femmes.

Mercredi, vendredi et *samedi*, Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Jeudi, clôture du mois de Marie ; à 8 heures du soir, procession à Notre-Dame de Loc-Maria, allocution par M. Suignard, vicaire à Saint-Mathieu.

Vendredi, 1er vendredi du mois, exposition du T. S. Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir, bénédiction ; de 8 à 9 h., heure d'Adoration pour les hommes.

— Paroisse de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Pentecôte (27 Mai)* : Communion solennelle des enfants ; messes à 6, 7, 7 h. 3/4 (messe de communion des enfants, 9 h. 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 2 heures, chapelet, 2 h. 1/2, réception de l'Evêque et cérémonie de la Confirmation.

Lundi : à 7 h. 1/2, service solennel pour les parents défunts ; à 8 heures, grand'messe ; à 10 heures, distribution des récompenses du catéchisme. — A 2 heures, à Saint-Corentin, procession de la Sainte-Enfance.

1er vendredi du mois : à 6 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons ; après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Mercredi, vendredi et *samedi* : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Décès. — On nous annonce la mort du P. Jestin, de Plouvien, survenue en Haïti.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. Corre, ancien curé, sera chanté à Ploudiry, *le jeudi 31 Mai, à 10 heures.*

— Le service anniversaire pour M. Labbé, ancien professeur à Pont-Croix, sera chanté à Clohars-Carnoet, *le jeudi 31 Mai prochain, à 10 heures* (heure légale).

Nécrologie. I. M. JUGANT Gustave. — Le vendredi 11 Mai, « décédait dans la paix du Seigneur », M. Gustave Jugant, chapelain du cimetière Kerfautras, à Brest.

Il naquit à Quimper, en 1844. Après de fortes études faites au Petit Séminaire de Pont-Croix et au Grand Séminaire de Quimper, il fut ordonné prêtre en Mars 1872.

D'un esprit timoré, il ne devait jamais exercer le ministère paroissial. De longues années, il fut précepteur, d'abord à Lanarvily, dans la famille de Vincelles, ensuite à Tréflévénez, dans la famille du Rusquec. Sauf un, tous les élèves qu'il eut de la famille du Rusquec sont morts au champ d'honneur, lors de la dernière guerre.

C'est dans la région brestoise que M. Jugant passa les trente-trois dernières années de sa vie. De 1895 à 1903, il fut aumônier-adjoint de l'oratoire, avec résidence à Lanrose, en Lambézellec. Le 10 Mars 1903, S. G. Monseigneur Dubillard le nomma chapelain du cimetière Kerfautras et aumônier de l'Asile Ponchelet. Il garda ce double emploi jusqu'en 1912. A cette époque l'Asile Ponchelet ayant reçu les nombreux orphelins et les incurables qui, jusque là se trouvaient à l'hospice civil, acquit une importance telle qu'il nécessita la présence d'un prêtre exclusivement consacré à son service. M. Jugant supplia donc l'administration diocésaine de l'en décharger et ne conserva que la fonction de chapelain du cimetière. Ce ne fut, du reste, pas un poste de tout repos ; dans une ville populeuse comme Brest, le nombre des morts, à certaines époques surtout, est très considérable. Son ministère appelait l'aumônier au cimetière parfois tôt le matin et l'y retenait très tard le soir, exposé de longues heures aux pluies froides de l'hiver, aux chaleurs torrides de l'été. Ce ministère, comme tous ceux, du reste, dont il avait été chargé précédemment, M. Jugant l'a rempli, malgré son grand âge, sa santé délicate, avec la plus grande exactitude. Je puis affirmer que pas une seule fois, à moins d'avoir été surpris, il n'est arrivé en retard à son poste, aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait ainsi forcé l'admiration des employés du cimetière : conservateur, gardiens, fossoyeurs et de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre.

Il apporta la même ponctualité à tous les autres actes de sa vie. Chaque matin, à huit heures, de la manière la plus édifiante, il célébrait la messe à l'église de Saint-Martin, chaque soir, à cinq heures, à moins qu'il ne fût retenu au cimetière, on l'y retrouvait pour sa visite au Saint-Sacrement. Il assistait très régulièrement, non seulement à la grand'messe et aux vêpres, les dimanches et jours de fêtes, mais aussi, du moins jusqu'à ces tout derniers temps, à tous les autres offices paroissiaux : prédications, exercices du mois de Marie et du Rosaire. Il fut certes, un des plus fidèles paroissiens de M. le Curé de Saint-Martin. C'est ce qui lui a valu, à juste titre, la réputation de très grande sainteté. Pendant très longtemps, il a prêté son concours pour les si nombreuses confessions des samedis soir du temps pascal, des veilles de grandes fêtes et des retraites d'enfants. Il était incapable de refuser le moindre service.

Le lundi 7 Mai, il célébra pour la dernière fois la sainte messe, après laquelle il regagna très péniblement sa demeure. Il s'alita pour ne plus se relever. Le vendredi suivant, en pleine connaissance, avec les sentiments de la foi la plus vive, il reçut les derniers sacrements, et peu après midi, doucement, il rendit sa belle âme à Dieu : il était âgé de 84 ans.

Archives d. cé lines de Quimper et Léon

II. M. PIERRE BALAVEN, *Acolyte.* — Vendredi dernier, 18 Mai, à Edern, M. le Supérieur du Grand Séminaire conduisait à sa dernière demeure, M. Pierre Balaven, acolyte. Celui-ci, un mois après l'ordination de Juillet 1927, s'alitait pour ne plus se relever. Durant ses neuf mois de maladie, il se montra très résigné. Pourtant, tout en s'offrant à Dieu avec un calme surnaturel, il ne pouvait se défendre de rêver encore parfois à l'autel de sa première messe : c'est si beau ! Et puis, cette perspective ranime le zèle apostolique : pendant ses longs jours de peine, il pensait aux âmes, il priait pour ses confrères, et, une dizaine de jours avant sa mort, il disait encore à l'un d'eux venu le visiter : « Dis aux séminaristes que je ne les oublie pas ; dis surtout aux acolytes que je prierai pour eux et offrirai mes souffrances à leurs intentions, pendant leur retraite du sous-diaconat. » Les souffrances, elles sont passées ; le matin de l'Ascension, Jésus y mettait un terme : Il l'appelait à Lui ; tes prières n'en seront que plus ardentes.

Né à Edern, M. Balaven commença ses études chez les Pères du Saint-Esprit et les acheva au Petit Séminaire de Pont-Croix. Après quatre années au Grand Séminaire, il partit pour l'armée, où il contracta le mal qui devait l'emporter. Il avait 25 ans.

R. I. P.

QUIMPER (SAINT-CORENTIN). — **Journée Mariale à Notre-Dame des Portes.** — La Congrégation des Enfants de Marie de la Cathédrale organise une Journée Mariale, le dimanche 24 Juin, au Sanctuaire de Notre-Dame des Portes.

Toutes les Enfants de Marie et tous les groupements de jeunes filles pieuses du Sud-Finistère voudront prendre part à cette journée en l'honneur de la Sainte Vierge.

Des autos partiront de Quimper, place Toul-al-Laër, vers 8 h. 30.

Pour se faire réserver des places, prière de s'adresser à :

Mlle Ménez, rue Kéréon ; Mlle Plateau, patronage rue Salonique ; Mlle Provost, rue de l'Hospice ; Mlle Plateau, patronage rue Valentin.

Aucune place n'est garantie après le jeudi 21 Juin. Les prix seront indiqués dès que possible.

RUMENGOL. — **Pardon de la Trinité** (70e anniversaire du couronnement, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

PROGRAMME. — *Le vendredi 1er Juin :* à 10 heures, messe. A 14 h. 30, vêpres et bénédiction. A 21 h. 30, chapelet, prières, confessions jusqu'à 22 h. 30.

Le samedi 2 Juin : à 5 heures, première messe, puis messes, d'heure en heure. A 11 heures, grand'messe chantée par M. Guirriec, curé-doyen de Bannalec, sermon par M. le chanoine Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé. A 15 heures, vêpres, bénédiction, confessions. A 19 heures, procession des miracles. A 21 h. 30, chapelet, prières, et confessions toute la nuit.

Monseigneur l'Evêque a accordé dispense de l'abstinence du samedi aux pèlerins et aux habitants de Rumengol.

Le dimanche 3 Juin : à 2 heures, messe avec chants, puis messes d'heure en heure. A 11 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Le Borgne, Monseigneur l'Evêque tenant chapelle sermon par M. le Curé de Bannalec. A 15 heures, vêpres, allocution de Monseigneur, grande procession avec croix et bannières de nombreuses paroisses, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

AVIS. — 1° Les trains ordinaires de voyageurs s'arrêteront à la halte de Rumengol les samedi et dimanche de la Trinité ; — 2° Les pèlerins qui visitent le Sanctuaire de Notre-Dame de Rumengol pendant les Octaves de la Pentecôte et de la Trinité peuvent gagner, aux conditions ordinaires, une Indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

PLOGONNEC. — **Pardon de Notre-Dame de Lorette,** *le dimanche 27 Mai.* — La messe sera chantée par M. le chanoine Guéguen, ancien recteur de Plouhinec, et le sermon sera donné par M. Le Stang, recteur de Quéménéven.

Samedi 26 : Vêpres à 6 heures.

Dimanche 27 : 1re messe à 7 h., 2e messe à 8 heures. Grand'messe à 11 h. 1/2. — Récitation du Rosaire à 2 h. 1/2. Vêpres à 3 h. 1/2.

Lundi 28 : Pélerinage annuel et consécration des enfants à Notre-Dame de Lorette.

LE FOLGOAT. — **Lundi de la Pentecôte.** — Le pèlerinage des Enfants de Marie du Léon et de la région brestoise, déjà annoncé par la *Semaine religieuse,* sous la présidence de M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, semble devoir être très beau. De nombreux groupes sont déjà inscrits : Plougoulm, Le Conquet, Plouzané, Saint-Renan, etc...

A 6, 7 et 8 heures, messes basses. 10 heures, grand'messe par M. le chanoine Le Pape, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, Brest ; sermon breton par M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat. A 1 heure, à l'école libre des filles, séance d'études pour les présidentes et conseillères des groupes paroissiaux.

A l'église, chapelet et explication des mystères du Rosaire par M. Grall, recteur de Ploudaniel.

2 h. 1/2, vêpres solennelles, procession, sermon français par M. le chanoine Moënner, Salut du Saint-Sacrement.

Programme de chant : Messe *De Angelis, Credo royal.* Aux vêpres, psaumes, tons solennels, cantique *Guerc'hez Sackr ; Mamm garet Breiz-Izel.* Au Salut, *Ecce Panis Angelorum ; O quam glorifica ; Tantum ergo* (Cantus modernus). Cantique final, *Patronez douz ar Folgoat.*

NOTA. — 1° Les Enfants de Marie sont priées d'apporter leurs médaille et ruban, et leurs bannières de Congrégation.

2° Sont invités au pèlerinage, les Congrégations déjà existantes, et aussi les groupes en formation.

3° On trouvera à manger dans les auberges et restaurants du Folgoat, mieux vaudrait pourtant pour les groupes retenir d'avance leurs places. Ecrire aux aubergistes ou téléphoner à M. le Recteur, n° 61, Lesneven.

LANDUDEC. — **Mission. — Une grande mission a été prêchée à Landudec, par les PP. Le Jollec, Person, Provost et Colin ; MM. Bernard, vicaire à Guengat, et Le Bot, vicaire à Penmarc'h,**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ont été leurs collaborateurs pour le chant et les confessions. Dès mercredi soir 2 Mai, les enfants qui avaient déjà communié se trouvaient réunis à l'église, au nombre de 200. Ces trois jours de pieux exercices passèrent bien rapidement, car les missionnaires savaient parfaitement tenir en éveil l'attention de leurs jeunes auditeurs. Le dimanche, ce fut la fête des enfants, de tous les enfants : même les tout petits de la Sainte-Enfance étaient convoqués à la procession de l'après-midi. Quand le gracieux cortège des enfants couronnés de roses fut de retour à l'église, eut lieu la cérémonie des serments et de la tradition des couronnes. Rien de plus émouvant que les affirmations répétées et les gestes énergiques de ces enfants offrant leurs couronnes à Jésus et à Marie, sûrs qu'elles leur seront rendues un jour au Ciel.

La dernière réunion des enfants se trouva être la première de la mission des grandes personnes, qui revinrent très nombreuses dès le lendemain matin. Et la mission, favorisée par le beau temps, se poursuivit dans le plus grand recueillement et la plus complète ferveur. La variété des instructions, la véhémence apostolique des missionnaires tenaient en haleine tous ces braves gens. Le jeudi, un service funèbre avec sermon et procession rompit la série des exercices et le vendredi soir *omnia parata sunt* pour la communion du lendemain. Le samedi, 536 fidèles s'approchèrent de la Sainte Table, parmi eux 224 hommes. A dix heures de ce même jour, se déroula la fête eucharistique : heure sainte, procession, renouvellement des vœux, bénédiction. « C'est beau comme à Lourdes », disait un assistant.

Le lendemain, dimanche, tous revinrent communier. A la grand'messe, M. le vicaire général Joncour, enfant de la paroisse, bénit une statue de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; l'après-midi, il présida la fête de Sainte Jeanne d'Arc et il ne cacha pas l'émotion qu'il ressentait en voyant ses compatriotes manifester à ce point leur ferveur.

La deuxième semaine est commencée : il y a moins de femmes et plus d'hommes, et ils sont tous là, même les trois ou quatre qui ont oublié, depuis de longues années, le chemin de l'église ; l'œuvre de la grâce est complète : pas une seule abstention. Ce fut encore un spectacle édifiant de voir la plus grande partie des retraitants de la première semaine retourner à la Sainte Table, le jeudi de l'Ascension. Le samedi, on distribua 573 communions, cette fois il y avait 264 hommes.

Le dimanche 20 Mai vit le triomphe de la Croix. A la grand' messe, on bénit une très belle bannière de la Sainte Vierge. Aux vêpres, une demi-heure avant le dernier son, l'église est déjà pleine ; après l'office, la procession sort et se déploie lente et magnifique avec ses enseignes, ses bannières neuves et surtout sa croix de mission : le crucifix en granit de Kersanton est exposé sur un brancard aux draperies écarlates, le maire et les quinze conseillers municipaux portent le précieux fardeau, derrière le clergé, une foule immense suit, accourue de tous les points de la paroisse et

des communes voisines. Quand le cortège est parvenu au calvaire, sur le penchant de la colline qui regarde l'Océan, la croix est hissée, fixée et bénite ; un missionnaire prêche et exalte le signe de notre salut, puis le Supérieur gravit l'échafaudage ; au nom de tous, il donne un baiser au crucifix et, sur son invitation, tous les assistants, la main droite levée vers la croix, disent et redisent le serment de fidélité au Christ et ce fut une chose tout à fait impressionnante que cette manifestation de foi faite à la face du Ciel et de la terre devant la mer immense. La population revint à l'église recevoir une dernière fois la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Chacun des paroissiens de Landudec, pendant ces jours bénis, a certainement amassé un trésor de grâces, de quoi acheter sa place au Paradis ; chacun d'eux aura à cœur de garder ce trésor et à l'heure dernière, comme pour la mission, aucun ne manquera à l'appel du divin Maître.

LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU. — **Bénédiction de cloche.** — Le dimanche 6 Mai a été pour la paroisse, un jour de joie et de pieuse allégresse. C'était la fête patronale à laquelle s'ajoutait, cette année, la bénédiction de la nouvelle cloche. L'ancienne cloche à la voix si puissante et si majestueuse venait d'être refondue pour obtenir une nouvelle avec le même poids, (près de 1.200 kgs) et à peu de chose près, la même sonorité.

Cette cloche datait de l'année 1824, du temps du vénéré M. Y. Calvarin, le bon pasteur qui resta fidèle à son troupeau pendant la Révolution. Caché çà et là, tantôt à la campagne, tantôt dans les rochers, il ne cessa d'exercer son ministère dans la paroisse et les paroisses voisines. Dénoncé à chaque instant, il déjouait toutes les recherches des ennemis de la religion. Déguisé en pauvre journalier, la barbe négligée, chaussé de gros sabots, la bêche sur l'épaule, il réussit maintes fois à traverser les rangs des soldats pour apporter aux mourants les dernières consolations.

Originaire de Lampaul même, il devint vicaire de M. G. de l'Abbaye, dont il prit la place, lors de sa mort, au commencement de la Révolution. Il prit alors le titre de curé d'office, et fut nommé recteur, dès le Concordat. Il mourut le 27 Janvier 1826. Son corps repose tout près de l'église.

La nouvelle cloche, artistement refaite dans les ateliers Ameline de Brest, a été bénite par M. le chanoine Derrien, curé de Ploudalmézeau, spécialement délégué par Monseigneur l'Evêque. Un nombreux clergé s'unissait à M. le Curé pour réciter les prières liturgiques et exécuter les cérémonies prévues par le Pontifical.

De nombreux fidèles assistèrent pieusement à la cérémonie si touchante et admirèrent le talent et le goût apportés à la toilette de la nouvelle baptisée, à laquelle on avait donné le nom de Jeanne-Marie. Le parrain fut M. Jean-Marie Pellen, le jeune et distingué maire de Lampaul : la marraine, Mlle Anne-Marie Déniel.

Après la bénédiction, on se rendit à l'église, où M. Madec, aumônier de Kérinou, assisté du diacre et sous-diacre, chanta la messe de la fête du saint Patron.

Archives d[illegible]lines de Quimper et Léon

Après l'Evangile, M. le chanoine Derrien monta en chaire et donna l'instruction. Sa parole pieuse et persuasive pénétra jusqu'au fond des cœurs. Tirant parti du symbole de la cloche, il en profita pour donner les conseils les plus pratiques pour la vie chrétienne.

Et maintenant, que les paroissiens de Lampaul gardent le souvenir de cette belle cérémonie, et qu'ils restent toujours dociles à la voix de Dieu et de l'Eglise.

La Croix ou le Drapeau rouge. — C'est une question fort discutée depuis le 29 Avril de savoir si les élections législatives ont marqué un recul ou un progrès des idées révolutionnaires dans le corps électoral français.

Plusieurs, ne voyant que l'élimination d'un certain nombre de députés communistes, et non des moins marquants, ont crié à leur écrasement. Mais d'autres, observateurs moins superficiels, ont fait remarquer que cette diminution de la représentation parlementaire du bolchevisme n'est qu'un accident et le résultat prévu et accepté d'avance de la tactique électorale suivie par le parti sur les ordres de Moscou. Ils ajoutent que les communistes ont pu se vanter d'avoir recueilli dans le pays près de 300.000 voix de plus qu'en 1924.

Il est donc certain que non seulement le danger communiste persiste, mais qu'il s'aggrave. On le combattra, c'est entendu, mais par quelles armes ? Le communisme est à la fois une maladie de l'esprit et du cœur. Il est idées fausses et sentiments malfaisants. Il faut rechercher d'abord l'origine de ces idées et de ces sentiments, pour les atteindre à leur source même si l'on ne veut pas que les efforts dépensés le soient en pure perte.

C'est à nous faire découvrir cette source, à nous montrer le cheminement sournois et les ravages du courant dévastateur dans les organes essentiels de la machine sociale, l'Etat, la famille, l'école, l'individu, que s'applique M. le chanoine Henri Morice dans son dernier ouvrage *la Croix ou le Drapeau rouge*.

M. Henri Morice est déjà connu de nos lecteurs par les arcticles que la *Semaine religieuse* a consacrés à quelques-uns de ses précédents ouvrages, *Sully Prudhomme, l'Art de commander aux enfants, Sainte Térèse, l'Ame de Jésus*, etc...

Son nouveau livre est l'œuvre d'un penseur qui d'abord excelle à vider une formule de tout son contenu et ensuite à discerner dans ce qu'elle révèle toute la puissance de réalisation, toute la valeur de dynamisme qui s'y trouvent encloses. Les formules qu'il analyse ainsi sont les fameux principes révolutionnaires, promus à la dignité de dogmes par la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, et ce qu'il y trouve, ce qu'il y dénonce, en n'oubliant pas qu'elles sortent en droite ligne du cerveau détraqué de J.-J. Rousseau, c'est tout le communisme dans son germe, et dans son essence.

Déjà Taine avait fait une démonstration analogue. Il avait montré l'esprit jacobin, fils du *Contrat social* par l'intermédiaire

des principes de la fameuse déclaration. Du Jacobin au Communiste, la distance n'est pas très grande, et ce n'est en tout cas qu'une longueur d'étape sur une même voie. Pour avoir fait guil otiner Babeuf et ses *Egaux*, les Jacobins de 1795 n'en avaient pas moins appliqué très largement les principes mêmes du Communisme. Mais la grande expérience communiste que Taine n'a pas connue, l'expérience russe, mais les résultats d'un envahissement pacifique de tous les rouages de l'Etat par une doctrine, qui pendant la Révolution n'avait régné que par la violence, voilà des confirmations, des illustrations qui donnent une singulière puissance à la démonstration de M. Morice.

L'agnoticisme positiviste de Taine l'avait en outre confiné dans la confrontation des fameux principes avec les données de l'expérience et de la raison. M. Morice, en philosophe chrétien, remonte plus haut, et le caractère antisocial des faux dogmes révolutionnaires, il l'explique par leur caractère de révolte contre Dieu même.

Voilà des vérités qu'on n'imposera jamais assez à l'attention de ceux qui veulent s'opposer au progrès du Communisme pour ce qu'elles ont de dégradant pour l'individu et la famille, de menaçant pour l'ordre social et de désastreux pour la civilisation. Des digues de carton, des barrages à claire-voie, c'est seulement ce que l'on entend généralement proposer pour arrêter le courant dévastateur des idées communistes. Mais ceux-là mêmes qui appellent à la lutte contre le fléau sont souvent ceux qui l'alimentent, et favorisent activement les causes qui le font naître.

M. Morice indique courageusement le terrain sur lequel il faut se placer pour éviter les futures catastrophes. C'est à choisir, conclut-il avec raison, entre la Croix et le Drapeau rouge, entre le retour aux idées chrétiennes sur la constitution des sociétés ou l'effondrement dans un cataclysme où périra la civilisation elle-même.

Dieu veuille que le livre de M. Morice éclaire tant d'esprits trop portés à oublier cette malfaisance foncière des dogmes de 89, en faveur des quelques satisfactions qu'ils ont apportées à certaines aspirations légitimes de notre temps.

F. C.

Un fléau national : la vague verte. — On nous annonce depuis longtemps la « vague rouge » et il est possible, en effet, qu'elle nous menace pour demain.

Mais, dès aujourd'hui, il y a une vague qui est en train de démolir les murs de notre vieille maison française : c'est la sinistre pourvoyeuse des hôpitaux, des asiles et des bagnes.

Un moment, pendant la guerre, on put croire qu'on l'avait endiguée. Mues par un instinct de conservation nationale, les Chambres avaient voté, le 16 Mars 1915, la suppression de l'absinthe ; le 9 Novembre 1915, la limitation du nombre des « bistros » ; le 30 Juin 1916, la réduction du nombre des « bouilleurs ». Mais tout cela n'a duré qu'un moment. Et nous voici maintenant retombés plus bas que jamais.

Archives d cé ines de Quimper et Léon

Nous avalions, en 1921, 767.000 hectolitres d'eau-de-vie à 10 degrés ; en 1925, nous avons dépassé le million. Et nous détenons, parmi les nations de l'Europe, le triste record de l'empoisonnement par l'alcool L'Allemand en boit un peu plus de 2 litres ; l'Anglais, 6 ; l'Italien, 13 et le Français, 20 ! Notez bien qu'on ne tient pas compte, pour arriver à ce chiffre-là, du « pinard » national, dont nous absorbons par an quelques 75 millons d'hectolitres, soit la moitié de la récolte mondiale. Et l'on ne parle pas non plus de ce qui se boit à domicile. Car ce n'est pas seulement dans les bars élégants ou sur les zincs qu'on se tue à coups d' « apéritifs » démocratiques ou de « coktails » pour « gens du monde ». C'est tous les jours chez lui que le bouilleur s'empoisonne et qu'il empoisonne ses enfants avec la drogue que l'Etat est assez faible pour lui laisser fabriquer. En 1869, il y avait 90.000 Français à jouir de ce « privilège » ; en 1924 ils étaient 2 millions et demi. Il est donc temps que l'opinion publique s'émeuve. On combat avec succès la tuberculose, on cherche à développer l'hygiène, c'est du temps perdu et de l'argent jeté à l'eau si l'on n'arrive à faire comprendre à chaque petit Français que le plus grand ennemi de la santé, c'est l'alcool.

Pèlerinage de N.-D. d'Espérance, *sous la présidence de S. G. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.* — Jeudi 31 Mai : indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. A toutes les demi-heures, depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 8 h. 1/2 inclusivement, messes de communion.

A 9 h. 1/2 : Messe pontificale qui sera chantée par S. G. Mgr Serrand ; bénédiction des insignes des pèlerins et exercice des Sept Autels (mêmes indulgences qu'à Saint-Pierre de Rome).

A 2 heures : Vêpres pontificales et sermon par le R. P. Lecroisey, missionnaire de Biville (Manche), prédicateur du Mois de Marie.

A 4 heures : Réunion pour les pèlerins de la partie bretonne : sermon breton par M. le vicaire général Tréhiou, archidiacre de Tréguier, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A 9 heures du soir : Procession générale aux flambeaux, indulgence plénière pour tous ceux qui y assistent avec les dispositions requises (Bref de Pie IX, 12 Décembre 1862).

26e Pèlerinage de l'Œuvre de Sainte Philomène à Ars, Notre-Dame de la Salette, Paray-le-Monial, *du 30 Juillet au 8 Août 1928.*

Prix rectifiés | 2e classe, 825 fr.
3e classe, 670 fr.

S'adresser à M. l'abbé Rollin, 27, rue de Dantzig, Paris 15e, (C/C Paris 940.62). Joindre un timbre pour la réponse.

A propos de Vichy. — L'an dernier a été établi à Vichy un Cercle ecclésiastique qui a pour but d'aider moralement et matériellement les prêtres que leur état de santé oblige à venir en cette station thermale.

Le désir de l'initiateur, Mgr l'Evêque de Moulins, est de cons-

tituer l'œuvre en société capable de recueillir des ressources qui, très rapidement, permettraient de diminuer de moitié les frais des prêtres en saison, en attendant que les plus nécessiteux puissent être reçus gratuitement dans une maison bien organisée pour eux.

Nous prions nos prêtres de s'intéresser à cette œuvre et d'y intéresser leurs paroissiens plus fortunés, de recueillir quelques ressources, de n'importe quelle nature, en sa faveur.

Adresser tout envoi d'argent ou d'objets utiles pour le Cercle ecclésiastique, à M. l'abbé Allot, directeur du Cercle ecclésiastique, Salle Saint Blaise, Vichy (Allier).

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

Th. Bernardie : LES MAITRES DE L'OR. Prix, 1 fr.; port. 0 fr. 25,

H. Allorge : CE PAUVRE MONSIEUR DOINE. Prix, 1 franc ; port, 0 fr. 25.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

ÉTÉ 1928. — **Le Finistère en Auto-Car.** — Pour permettre aux touristes la visite des curiosités du Finistère, où l'on trouve à la fois des côtes rocheuses sauvages, des petites rivières aux décors riants et variés, des landes fleuries, de vieilles églises et de riches calvaires, la Compagnie d'Orléans organise au départ de Quimper, du 1er Juin au 30 Septembre 1928, cinq Circuits Automobiles d'une journée ou d'une demie-journée.

L'un d'eux comporte un trajet facultatif en bateau, de Bénodet à Quimper, sur l'Odet, la plus jolie rivière de France.

Prix de transport par place, de 25 fr. à 50 fr., suivant les circuits.

Prix spécial pour les touristes prenant des billets pour les cinq circuits à la fois : 190 francs.

Pour plus amples renseignements et jours de mise en marche, consulter les prospectus spéciaux ou s'adresser notamment :

A Paris : à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, ou aux Bureaux de Renseignements de la gare du Quai d'Orsay, et 126, boulevard Raspail.

A Quimper : à la gare ; aux Autos-Cars de Cornouaille, 10, boulevard Amiral de Kerguélen ; aux Transports Maritimes de Cornouaille, 44, quai de l'Odet.

Avis au public. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Pèlerinage de Rumengol, les 2 et 3 Juin prochains, les trains omnibus circulant entre Quimper et Landerneau et vice versa s'arrêteront exceptionnellement au PN 543, voisin de Rumengol, situé entre les gares de Quimerch et Hanvec, de la ligne de Quimper à Landerneau.

PETIT CALICE provenant chapelle privée, valeur 800 fr. cédé à 400 — S'adresser à la *Semaine religieuse*.

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

43e Année. Vendredi 1er Juin 1928. No 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Juin. — La Très Sainte Trinité. Double de 1re classe. Blanc.
A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant, du dimanche et de S. François de Caracciolo.
Lundi, 4. — *(Au Propre.)* — Ste Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2e classe. Blanc.
Mardi, 5. — S. Boniface, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 6. — S. Norbert, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 7. — FÊTE-DIEU. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 8. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 10. — 2e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ergué-Gabéric	du 3 au 5 Juin.
Milizac	du 6 au 8 —
Comanna	du 9 au 10 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Solennisation de la fête du Sacré-Cœur. — La fête du Sacré-Cœur, vendredi 15 Juin, devra être solennisée comme les autres années dans les églises paroissiales et les chapelles du diocèse, en accomplissement du vœu fait en 1917 par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

Nous rappelons que le programme de cette solennité comprend : le matin, une messe de communion ; le soir, une réunion avec sermon, procession au chant des litanies du Sacré-Cœur, amende honorable et consécration au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

La formule de la Consécration est celle que nous donnons ci-dessous, en français et en breton, et qui complète l'Encyclique du Saint-Père en cours de publication dans la *Semaine*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S'il y a impossibilité d'observer le programme dans son entier, on devra suppléer, le dimanche suivant, les parties omises.

On peut aussi faire davantage, et Nous insistons pour que, dans toutes les églises paroissiales, on chante la grand' messe et les vêpres ce jour-là.

Nous demandons aux fidèles de pavoiser leurs maisons comme pour une fête nationale.

Le dimanche 17, jour de la solennité du Sacré-Cœur, on récitera l'Acte de Consécration du genre humain au Sacré-Cœur, tel qu'il est prescrit pour la fête du Christ-Roi (*Semaine religieuse*, 25 Décembre 1925), à moins qu'on ait à suppléer l'Amende honorable et la Consécration omises le vendredi.

Acte de réparation au Sacré-Cœur de Jésus (1)

Très doux Jésus, dont l'immense amour pour les hommes a été avec tant d'ingratitude payé par l'oubli, la négligence, le mépris, voici que, prosternés devant vos autels, nous voulons réparer par des témoignages particuliers d'honneur une froideur si indigne et les injures qui blessent de toutes parts votre Cœur très aimant.

Nous souvenant toutefois que nous n'avons pas toujours été, nous non plus, exempts de cette indignité et en ressentant une très profonde douleur, nous implorons tout d'abord sur nous votre miséricorde, disposés à réparer par une expiation volontaire non seulement les péchés que nous avons commis nous-mêmes, mais encore les fautes de ceux qui, égarés loin de la voie du salut, refusent de vous suivre comme leur pasteur et leur guide, s'obstinant dans leur infidélité, ou qui, reniant les promesses de leur baptême, ont secoué le joug très suave de votre loi.

Ces crimes déplorables que nous voulons expier tous, nous nous proposons aussi de les réparer chacun en particulier : l'immodestie et les hontes de la conduite et des vêtements ; les embûches tendues par la corruption aux âmes innocentes, la violation des fêtes, les outrages odieux lancés contre vous et vos saints, ainsi que les insultes adressées à votre Vicaire et à l'ordre sacerdotal, la négligence à l'égard du Sacrement du divin amour ou sa profanation par d'horribles sacrilèges, enfin les crimes publics des nations qui combattent les droits et le magistère de l'Eglise que vous avez instituée.

Que ne nous est-il donné de pouvoir laver ces crimes de notre sang ! Pour réparer l'honneur divin outragé nous vous présentons, unie aux expiations de la Vierge Mère, de tous les saints et des fidèles pieux, l'expiation que vous avez un jour offerte au Père sur la croix et que vous continuez de renouveler chaque jour sur les autels ; nous vous promettons de tout notre cœur de réparer pour autant qu'il sera en nous et avec le secours de votre grâce nos fautes

(1) Cette traduction n'est pas officielle ; elle n'est donnée qu'à titre de document.

passées comme celles des autres et une si grande négligence de votre amour par une foi inébranlable, par une vie pure, par l'observation parfaite de la loi évangélique, en particulier de la charité, d'empêcher selon nos forces les offenses qui s'adresseraient à vous et d'amener le plus d'hommes possible à votre suite.

Très bon Jésus, recevez, nous vous en prions, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie Réparatrice, l'hommage volontaire de notre expiation et daignez, par le don précieux de la persévérance, nous garder fidèles jusqu'à la mort dans votre obéissance et votre service, afin que nous parvenions enfin tous à cette patrie où vous vivez et régnez, vrai Dieu, avec le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Pedenn da c'houlenn pardon digant ar Galon Zakr a Jezus.

O Jezus dous meurbet, en desped d'ho karantez dreistmuzul evito, an dud, dianaoudek, n'o deus kinniget d'eoc'h nemet fae, dispriz, leziregez. Rakse, daoulinet aman dirag hoc'h aoteriou, ni a fell d'eomp, dre enoriou dispar, ho tigoll eus eur yenienn ken divalo hag eus eun dismegans a c'hlaz a bep tu ho kalon ker garantezus.

O terc'hel sonj, evelato, omp bet, ni ive, klouar ha yen meur a vech en ho kenver, keuz bras en hor c'halon, ni hoped da genta da veza trugarezus evidomp, ha prometi a reomp paea, dre hor pinijennou, nann hepken evit ar pec'hejou hon eus graet hon-unan, met ive evit pec'hejou an dud-se a zo tec'het diwar hent ar zilvidigez, hag, e lec'h mont d'hoc'h heul, C'houi o fastor hag o rener, a jom aheurtet en o faziou, pe c'hoaz, o nac'h promesaou o Badiziant, a daol pell diouto ho lezenn zantel, ken dous goulskoude.

Evit an torfejou mezus-ze, ni a fell d'eomp paea — evito holl ha pep hini anezo —, evit ar gwiskamanchou hag ar giziou dizonest, evit ar skoueriou fall roet da douella an eneou santel, evit an dispriz war c'houelion an Iliz, evit an dismegans euzus taolet warnoc'h, war ho sent, war an Tad santel ar Pab hag ar veleien, evit ar leziregez da reseo sakramant an Aoter hag ar zakrilachou sponlus en e genver, erfin evit torfejou ar broiou a ra brezel, e pep giz d'an Iliz ho peus savet.

Karet hor bije gwalc'hi ar pec'hejou-ze dre hor gwad. Evit ho tigoll eus an dismegans taolet warnoc'h, ni a ginnig d'eoc'h, a-unan gant miritou ar Werc'hez ha re an holl zent, ar zakrifis ho peus gwechall kinniget d'an Tad war ar Groaz hag a nevezit bemdez war an aoteriou. A gretz kalon ni a bromet paea, gwella ma c'hellimp ha gant sikour ho kras, evit hor pec'hejou tremenet ha pec'hejou an dud all, evit hol leziregez d'ho karet ; ni hor bezo eur feiz krenv ha start, ni a reno eur vuhez santel, ni a zento mat ouz lezenn an Aviel, ni a boanio eus hon holl nerz da viret na vo graet pec'hejou enep d'eoc'h, ha da c'hounit d'eoc'h ar muia ma c'hellimp a dud.

Dre zaouarn ar Werc'hez glorius Vari, sikour ar bec'he-

Archives d. ésaines de Quimper et Léon

rien, ni ho ped, Jezus leun a vadelez, digemerit hor promesa d'ober pinijenn, ha ra blijo ganeoc'h rei d'eomp ar c'hras da zerc'hel mat, da zenti ouzoc'h ha d'ho servicha beteg hor maro, evit m'en em gavimp holl erfin e gloar an Nenv, el lec'h ma vevit ha ma renit da viken, gwir Doue, gant an Tad hag ar Spered-Santel. Evelse-bezet-graet.

II. Statuts synodaux. — Les nouveaux Statuts paraîtront le 15 Juin et seront expédiés par l'Imprimerie Cornouaillaise à MM. les Curés et Recteurs, en même temps que les *Annales de la Propagation de la Foi*, en autant d'exemplaires qu'il y a d'ecclésiastiques résidant dans la paroisse (clergé paroissial, aumôniers, chapelains, instituteurs, prêtres habitués). Le prix de l'exemplaire est de 7 francs. Une facture sera jointe à chaque envoi. On prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien l'acquitter sans retard par l'envoi d'un mandat-chèque postal au Compte-Courant nº 134-57 Nantes, Imprimerie Cornouaillaise, à Quimper.

Une expédition spéciale sera faite aux Supérieurs des établissements d'enseignement secondaire et des maisons de retraite pour tout leur personnel.

Toutes les réclamations concernant ces envois devront être adressées à l'Imprimerie Cornouaillaise.

III. Subvention aux écoles libres. — MM. les Curés et Recteurs qui désirent recevoir pour leurs écoles une subvention de l'Evêché sont priés d'adresser leurs comptes à M. le Secrétaire général avant le 1er Juillet. Ces comptes devront être établis sur une formule imprimée qu'ils voudront bien demander au Secrétariat de l'Evêché. *Toute demande présentée autrement sera déclarée irrecevable.*

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 4....	Landudec. — Guilers....	Plogastel-Saint-Germain.
Mardi 5....	Pouldreuzic. — Lababan.	Plozévet.
Mercredi 6.	Plovan. — Tréogat.....	Plonéour-Lanvn.* — Tréguennec.
Jeudi 7....	Peumerit.	

M. le vicaire général Joncour accompagnera Monseigneur.

L'ENCYCLIQUE « MISERENTISSIMUS REDEMPTOR »

(Suite.)

Le Christ, seul Rédempteur, veut nous unir à sa réparation.

Mais aucune puissance créée ne pouvait suffire à expier les crimes des Hommes, si le Fils de Dieu n'avait pris pour la relever la nature humaine. Notre Seigneur et Sauveur la prophétisa lui-même par la bouche du Psalmiste : « Vous n'avez voulu ni victime ni oblation, mais vous m'avez formé

un corps ; vous n'avez pas agréé les holocaustes pour le péché. Alors, j'ai dit : Me voici, je viens ». (*Hebr.* x, 5-7). Et en effet, « c'étaient véritablement nos maladies qu'il portait et nos douleurs dont il s'était chargé ; il a été transpercé à cause de nos iniquités » (*Isaïe*, LIII, 4-5), et « il a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois... » (*I Petr.* II, 24), « détruisant l'acte qui était écrit contre nous et nous était contraire avec ses ordonnances et il l'a fait disparaître, en le clouant à la croix... » (*Col.* II, 14), « afin que, morts aux péchés, nous vivions pour la justice ». (*I Petr.* II, 24).

Certes, l'opulente rédemption du Christ nous a abondamment « pardonné tous nos péchés » (*Col.* II, 13) ; toutefois, l'ordre merveilleux de la Sagesse divine a voulu que nous accomplissions dans notre chair « ce qui manque aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Eglise » (*Col.* I, 24) ; aussi, au tribut de louanges et d'expiations « que le Christ a versées à Dieu au nom des pêcheurs », pouvons-nous et même devons-nous joindre nos louanges et nos expiations. Mais il faut toujours nous souvenir que toute la vertu d'expiation découle de l'unique sacrifice sanglant du Christ qui se renouvelle sans arrêt d'une manière non sanglante sur nos autels, car « c'est une seule et même Victime, c'est le même qui s'offre maintenant par le ministère des prêtres et qui s'offrit alors sur la croix, seul le mode de l'offrande diffère (*Concile de Trente*, sess. 22, c. 2) ; c'est pourquoi il faut unir à l'auguste sacrifice eucharistique l'immolation des ministres et des sautres fidèles, de sorte qu'ils s'offrent, eux aussi, comme « des hosties vivantes, saintes, agréables à Dieu ». (*Rom.* XII, 1). Bien plus, saint Cyprien ne craint pas d'affirmer « que le sacrifice du Seigneur n'est pas célébré avec la sainteté requise si notre oblation et notre sacrifice ne répondent pas à sa Passion » (*Ep.* 63, n. 381). C'est pourquoi l'Apôtre demande que, « portant avec nous dans notre corps la mort de Jésus » (*II Cor.* IV, 10), et « ensevelis avec le Christ et greffés sur lui par la ressemblance de sa mort » (*Rom.* VI, 4-5), non seulement nous crucifiions notre chair avec ses vices et ses convoitises (Cf. *Gal.* V, 24), fuyant la corruption de la concupiscence qui règne dans le monde (Cf. *II Petr.* I, 4), mais « que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre corps » (*II Cor.* IV, 10), et que, devenus participants de son sacerdoce éternel, nous offrions « des dons et des sacrifices pour nos péchés ». (*Hebr.* V, 1). La charge de ce sacerdoce mystérieux, de la satisfaction et du sacrifice n'est pas donnée en participation seulement à ceux dont notre Pontife, le Christ Jésus, se sert comme ministres pour l'oblation immaculée qui doit être offerte à Dieu en tout lieu de l'Orient jusqu'à l'Occident (*Malach*, I, 11); mais encore tout le peuple chrétien, appelé à juste titre par le prince des apôtres « race choisie, sacerdoce royal » (*I Petr.* II, 9), doit, tant pour lui que pour tout le genre humain, offrir des sacrifices pour le péché (Cf. *Hebr.* V, 2), à peu près de la même manière que le Pontife « choisi d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui concerne le culte de Dieu ». (*Hebr.* V, 1).

Plus notre oblation et notre sacrifice répondront par-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faitement au sacrifice du Seigneur, c'est-à-dire plus nous immolerons notre amour-propre et nos convoitises pour crucifier notre chair de cette crucifixion mystique dont parle l'Apôtre, plus nous recevrons en abondance pour nous et pour les autres de fruits de propitiation et d'expiation. Il existe une admirable relation entre le Christ et tous les fidèles, telle que celle qui apparaît entre la tête et les autres membres du corps ; par cette mystérieuse communion des Saints que nous enseigne la foi catholique, les hommes et les peuples ne sont pas seulement réunis entre eux, mais aussi à Celui qui est le Chef, le Christ. C'est par lui que « tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité ». (*Eph.* IV, 15-16). C'est ce que le Christ Jésus, Médiateur entre Dieu et les hommes, avait lui-même demandé à son Père, à la veille de sa mort : « Que je sois en eux et vous en moi, afin qu'ils soient parfaitement un ». (*Jean,* XVII, 23).

La dévotion au Sacré Cœur et la réparation.

De même que la consécration proclame et affermit l'union avec le Christ, de même l'expiation commence cette union en effaçant les fautes, elle la perfectionne en rendant participant aux souffrances du Christ, et elle la consomme en offrant des sacrifices pour le prochain. Ce fut certainement l'intention du miséricordieux Jésus, quand il nous découvrit son Cœur portant les insignes de la Passion et laissant échapper des flammes d'amour : il voulait qu'après avoir considéré la malice infinie du péché et admiré l'amour infini du Rédempteur, nous détestions avec force le péché et que nous rendions avec plus de ferveur amour pour amour.

En réalité, l'esprit d'expiation ou de réparation détint toujours le rôle principal dans le culte du Sacré Cœur de Jésus, et rien ne convient mieux à l'origine, à la nature, à la vertu propre de cette dévotion et aux pratiques qui en sont les formes, ainsi que l'établissent l'histoire et l'usage, la sainte liturgie et les actes des Souverains Pontifes.

Quand le Christ apparut à Marguerite-Marie, il lui déclara l'infinité de son amour et en même temps, sur un ton attristé, il se plaignit de tant d'injures que lui infligeait l'ingratitude des hommes, s'exprimant par ces paroles qu'il plaise à Dieu de garder dans l'âme des chrétiens pieux et de ne jamais laisser oublier : « Voici ce Cœur, dit-il, qui a tant aimé les hommes et les a comblés de tant de bienfaits et qui, pour son amour infini, non seulement ne reçoit pas de reconnaissance, mais subit les négligences et les injures, et cela parfois de la part de ceux qui sont tenus par un devoir d'amour particulier. » Pour effacer ces fautes, il recommanda plusieurs prescriptions, et celles-ci en particulier : que dans une intention d'expiation, on fît une « communion réparatrice » ; que l'on récitât des supplications et des prières pendant une heure entière, qui s'appelle avec raison « heure sainte » ; l'Eglise a non seulement approuvé ces exercices de piété, mais les a enrichis d'abondantes indulgences.

(*A suivre.*)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480 Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Ier Dimanche après la Pentecôte, fête de la Très Sainte Trinité :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi : fête liturgique du Saint-Sacrement, exposition toute la journée, le soir, à 8 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale, bénédiction.

Vendredi : confession des petits enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Trinité (3 Juin) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

Adoration. — Nous recommandons aux prières des fidèles et des communautés religieuses la retraite d'adoration de Milizac, *du 4 au 9 Juin.*

Avis de service. — Un service de huitaine sera chanté à Beuzec Cap-Sizun, *le 6 Juin, à 11 heures* (heure légale), pour le Père Hilarion Perrot, missionnaire d'Haïti, décédé en mer, le 17 Mai, et inhumé à Beuzec le 28 Mai.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — Le Comité Central de la Ligue Nationale des Prêtres Anciens Combattants a la douleur de vous faire part de la mort du Président de la PAC des Vosges, l'abbé Genion, décédé des suites de la blessure qu'il reçut en accomplissant son devoir sur le front.

Le Comité Central demande à tous les membres de la Ligue de se souvenir tout particulièrement dans ses prières de l'apôtre intrépide et zélé qui vient de recevoir des mains de Dieu la suprême récompense.

Que du haut du Ciel il soit auprès du Divin Maître le protecteur de cette PAC dont il fut l'un des plus ardents artisans sur cette terre.

Le Président général : D.-M. Bergey.

PUPILLES DE LA NATION. — **Subventions d'études.** — *Toutes les demandes de subventions d'études* afférentes à l'année scolaire 1928-1929 devront être remises aux sections locales de l'Office départemental, *avant le 5 Juin 1928*, terme de rigueur.

Les demandes de subventions d'études qui seront faites après le 5 Juin seront toutes rejetées par l'Office départemental comme irrecevables.

Archives d. ...ésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — M. François CORRE, *ancien Curé-Doyen de Ploudiry*. — Quand, à l'automne dernier, M. Corre obtint de Monseigneur l'autorisation de déposer sa charge pastorale, il pouvait croire que le bon Dieu lui accorderait quelques années de repos bien gagné. Hélas ! le 18 Mai, la mort vint, inopinément, frapper à la porte de la petite maison où il s'était retiré, et emporter dans la tombe celui qui, selon la parole de son successeur, avait guidé son troupeau pendant un quart de siècle par la vertu de son exemple et de son inépuisable charité.

M. Corre naquit à Plougourvest le 10 Décembre 1853. Il reçut d'abord à l'école de son pays natal une forte instruction primaire, puis, ses parents le dirigèrent sur le collège de Saint-Pol de Léon où il se fit vite remarquer par le sérieux de sa conduite, sa piété grave, sans ostentation, son grand bon sens et son application au travail. Ses études achevées, il entra au Séminaire. Il en sortit prêtre en 1877 et il fut nommé tôt après vicaire à Lanmeur. Il n'y resta que quelques mois. C'est dans le rayon de sa paroisse d'origine qu'il était appelé à remplir presque toute sa carrière.

Les paroissiens de Landivisiau ont gardé une reconnaissance émue au vicaire dévoué qui fut chez eux, pendant 17 ans, comme le disait dernièrement l'un d'entre eux, « le prêtre du confessionnal et des malades ». En 1896, il se vit confier le rectorat de Locmélar. Sept années plus tard, il prit la direction de la chrétienne paroisse de Ploudiry. Il y resta 24 ans. Dieu seul sait le bien qu'il y a accompli.

A Ploudiry, comme à Landivisiau et à Locmélar, c'est au tribunal de la Pénitence et au chevet des malades et des mourants qu'il exerçait avec le plus de zèle et le plus de fruit son ministère sacré. — Il fut pour les souffrants un consolateur, et, à l'occasion, un infirmier très avisé et très prudent, et d'une patience à toute épreuve. On le vit, pendant deux ans, visiter quotidiennement un confrère que la paralysie clouait au lit.

Très soucieux du progrès spirituel de sa paroisse, il voulut lui procurer, en 1926, le bienfait d'une mission qui réussit au delà de toute espérance. M. Corre n'eut qu'une ambition : garder sa paroisse bonne. Les missionnaires lui ont rendu le témoignage qu'il n'a pas failli à sa tâche.

Depuis deux ou trois ans, le bon curé sentait ses forces décliner, et il avait songé plusieurs fois à donner sa démission. L'administration céda à ses instances et il alla s'établir à quelques pas de sa chère église dans une maison qui lui avait été gracieusement offerte. Le 18 Mai, à l'heure de midi, au moment où il commençait son repas, il fut pris d'un mal soudain Le prêtre appelé en toute hâte eut le temps de lui administrer les derniers sacrements et il s'éteignit doucement dans le Seigneur après une agonie qui ne dura que quelques minutes.

Les obsèques, célébrées le dimanche suivant, en présence de toute la paroisse, de nombreux fidèles des paroisses voisines et de 40 prêtres, témoignèrent du regret unanime que laisse après lui le vénéré pasteur. Ses restes reposent auprès de la croix du cimetière, au milieu de son peuple qu'il a tant aimé et si profondément édifié par l'exemple de ses vertus sacerdotales.

R. I. P.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort du Très Honoré Frère Allais-Charles, Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, survenue à la Maison-Mère de l'Institut (Lembecq-lez-Hal, Belgique). Le vénéré Supérieur était dans la 70e année de son âge et la 6e de son généralat. Un service a eu lieu à Paris, église Saint-François-Xavier, mardi 29 courant, à 10 heures, et le corps a été ensuite inhumé à Athis-Mons, dans le caveau des Supérieurs de l'Institut.

Quimper. — **Inauguration du mémorial aux enfants de Quimper morts pour la France.** — Dimanche a eu lieu l'inauguration des deux splendides tryptiques peints par M. Godeby, conservateur du Musée, à la demande de la Municipalité, à l'honneur des Quimpérois morts pour la France au cours de la Grande Guerre. Appliqués dans les ébrasements entre colonnes de chaque côté de l'escalier de l'Hôtel de Ville, ce sont, en six tableaux, des évocations saisissantes des dures réalités des champs de bataille et des douleurs idéalisées de l'arrière. Sous les tryptiques, des plaquettes de grès d'art portent les noms des disparus.

Monseigneur l'Evêque, invité par la Municipalité, assistait à l'inauguration. Sa Grandeur trouva pour féliciter l'artiste des mots qui lui allèrent droit au cœur. La musique de la Garde Républicaine, appelée par l'Association des Officiers de réserve, prêtait à la fête un concours qui fut très apprécié.

Kerfeunteun. — **Pardon de la Trinité**, *le dimanche, 3 Juin*. — A 10 heures, grand'messe chantée par M. Mao, recteur d'Ergué-Armel ; allocution de M. l'abbé Toulemont, professeur à l'Ecole Saint-Yves. — A 2 h. 45, chapelet. A 3 heures, vêpres solennelles, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Douarnenez. — **Un Centenaire.** — Douarnenez a fêté joyeusement et pieusement, dimanche, le centenaire d'un de ses fils, tonton Jean-Vincent Belbéoc'h, né le 27 Mai 1828. Marin-pêcheur l'été, couvreur l'hiver, exerçant sa double profession tantôt à Douarnenez, tantôt à Concarneau, il conserve encore aujourd'hui toutes ses facultés. Il a voulu qu'une cérémonie religieuse inaugurât le programme des fêtes données en son honneur.

Précédé d'une importante délégation d'élèves de l'école Saint-Blaise, des vétérans de Crimée et de 70, de la musique et de la section de gymnastique de la Stella Maris, le bon vieillard se rend à l'église du Sacré-Cœur pour la messe d'action de grâces. Rarement le vaste

Archives diocésaines de Quimper et Léon

édifice a contenu foule plus nombreuse. Le centenaire prend place au haut de la nef, entouré de ses plus proches parents et d'une magnifique couronne d'honneur formée d'une cinquantaine d'hommes au moins octogénaires, qui se redressent de leur mieux pour la circonstance, partagés entre la crainte de vieillir pour l'issue fatale et le désir de doubler les étapes si possible pour devenir à leur tour le héros d'une fête semblable à celle d'aujourd'hui.

M. le chanoine Auffret, curé-doyen, célèbre la messe. M. l'abbé Hénaff, en langue bretonne, le doux parler des vieux, retrace à grands traits la vie de travail, de sacrifices, de piété, de Jean-Vincent Belbéoc'h. Il en cite une de ces paroles admirables dans leur simplicité qui jaillissent naturellement des cœurs droits : « Il y a cent ans, Dieu m'a reçu au nombre de ses enfants par le baptême ; aujourd'hui, je veux le recevoir dans mon cœur par la communion. » Et l'orateur sacré invite l'assistance à bénir le Seigneur pour la grâce insigne accordée au héros de la fête et à la paroisse tout entière.

Au cours du saint sacrifice, l'harmonie de la Stella Maris interprète avec son talent reconnu quelques morceaux de musique religieuse et un chœur de jeunes filles chante avec piété un motet à deux voix. Le moment le plus émouvant est celui de la communion. Avec une touchante piété, Jean-Vincent Belbéoc'h reçoit Celui qui comble de bénédictions un siècle de fidélité à la foi de son baptême.

Le même cortège d'honneur qu'à l'aller ramène chez lui le vénérable vieillard, acclamé par une foule immense. Dans la matinée, à l'hôtel de France, un groupe d'industriels et de commerçants lui offrent un riche fauteuil, un bronze de prix et, délicate attention, un bijou de pipe au fumeur passionné qu'est Tonton Vincent. A midi, il préside au Riz le banquet des vieux, organisé par la municipalité. Et après une promenade aux Sables-Blancs, il rentre dans sa paisible maison pour se reposer des fatigues et des émotions d'une glorieuse journée, digne couronnement d'une vie bien remplie.

Daigne le Seigneur conserver longtemps encore à l'affection des siens et à la vénération de tous l'un de ces heureux vieillards qui, selon un écrivain contemporain, « demeurent dans les familles comme des symboles de leur durée et auxquels l'âge et le temps prêtent une sorte de majesté antique ».

H. P.

Le Folgoat. — **Pèlerinage-Congrès des Enfants de Marie.** — Quand on parle de la jeune fille d'aujourd'hui, c'est ordinairement pour l'accabler : « Elle est trop légère », dit-on ; « elle n'attache aucun prix aux choses de l'âme ; toute sa gloire est d'être vêtue à la dernière mode et de briller dans les réunions joyeuses les jours de pardon ou de foire. » La vérité oblige à reconnaître que trop de jeunes filles, même dans le saint pays du Léon, donnent, en apparence tout au moins, raison à ces critiques.

Il faut se garder d'une généralisation qui serait manifestement injuste. Quand on a pu réunir, aux pieds de Notre-Dame du Folgoat, près d'*un millier d'Enfants de Marie* dont l'activité apostolique a mérité les publiques félicitations de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis, n'y a-t-il pas lieu d'être optimiste ? « Nous sommes de faibles instruments pour l'immense tâche que Dieu nous propose, disait à ses compagnes Mlle Joséphine Corre, du Folgoat, en leur souhaitant la bienvenue ; mais n'oublions pas les exemples de Bernadette et de sainte Jeanne d'Arc, et nous comprendrons que Dieu se plaît à faire de grandes œuvres avec de faibles moyens. »

Les rapports lus en séances d'études (rapport de Mlle la Présidente du groupe de Saint-Louis aux Congréganistes de langue française, rapport de M. l'abbé Guéguen, vicaire, aux Congréganistes de langue bretonne), ont découvert le vaste champ d'action sur lequel s'exerce la bonne volonté des Enfants de Marie : *apostolat dans la famille,* par la prière, la parole et surtout les exemples d'une vie profondément chrétienne ; *apostolat dans la paroisse* où elles font le catéchisme, ornent les autels, aident à la bonne exécution du chant liturgique, s'occupent des patronages de filles, des colonies de vacances, des ventes de charité, de la Bonne Presse, de l'œuvre des Vocations sacerdotales, etc...

On n'en finirait pas d'énumérer toutes les œuvres auxquelles les Enfants de Marie donnent un concours dévoué.

Dans cette même séance d'études, nous avons pu apprendre que nos jeunes filles chrétiennes ne manquent ni d'initiative ni de courage. Elles savent organiser des loteries pour permettre à une ou deux d'entre elles de prendre part, chaque année, soit aux retraites fermées de Lesneven, soit au pèlerinage de Lourdes. Elles ne craignent pas d'aller à domicile quêter pour l'œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol. Elles savent s'affirmer quand il en est besoin.

A cette élite de la jeunesse féminine, les présidents du Pèlerinage-Congrès, — M. le Curé de Saint-Louis pour la section française, M. le Curé de Plonescat pour la section bretonne, — ont donné des conseils très opportuns et d'une utile précision sur la manière de faire le catéchisme aux enfants, sur l'usage des retraites fermées, sur les moyens de lutter contre les indécences de la mode ou contre les dangers des réunions de jeunesse.

L'action des Enfants de Marie donne de beaux espoirs au clergé de nos paroisses. Et c'est évidemment ce qui explique la présence au pèlerinage de nombreux prêtres du Léon. Qu'il suffise de nommer, après MM. les chanoines Moënner et Kerbaol, présidents, les chanoines Henry et Le Pape, de Brest ; MM. les Recteurs de Plouzané, Ploudaniel, Milizac, Gouesnou, Le Conquet ; l'infatigable recteur de Plougoulm, M. Coajou, qui dirigea le chant ; le R. P. Boulic, vieux missionnaire de Ceylan, et qui vient de rentrer en France ; M. l'économe du collège de Lesneven, etc.

Le clergé a raison d'encourager cet excellent moyen d'éducation de la jeune fille qu'est la congrégation des Enfants de Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et la jeune fille chrétienne doit aider le prêtre à la formation d'un groupe dans les paroisses où il n'y en a pas encore. Elle pourra citer aux futures Enfants de Marie les exemples *des mille jeunes filles* qui ont pris part au pèlerinage du Folgoat et les 30 paroisses représentées : Saint-Louis de Brest (4 groupes), Saint-Sauveur (Recouvrance), Cléder, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Guissény, Kerlouan, Kersaint, Lannilis, Le Conquet, Le Folgoat, Lesneven, Milizac, Plabennec, Ploudalmézeau, Ploudaniel, Plouédern, Plouescat, Plougoulm, Plounéour-Trez, Plounévez-Lochrist, Plouvien, Plouzané, Plouzévédé, Saint-Méen, Saint-Renan, Sibiril, Tréflez, Tréglonou.

M. le Recteur du Folgoat, dont les initiatives ne se comptent plus, mérite les plus chaleureuses félicitations pour le succès de cette journée du lundi de la Pentecôte.

Plogastel-Saint-Germain. — **Adoration et Retour de Mission.** — Plogastel-Saint-Germain vient de revivre les jours de bénédiction et de grâces dont cette paroisse fut favorisée, il y a deux ans, par une grande Mission.

Profitant de l'échéance de l'Adoration perpétuelle (20-24 Mai), le Curé de Plogastel a voulu ménager à sa paroisse une Retraite de six jours, du dimanche 20 au samedi 26, de manière que toutes les grandes personnes pussent en profiter en deux séries, à raison de 3 jours pour chaque groupe.

Un Retour de Mission a toujours grande utilité ; il revivifie dans les âmes les bonnes résolutions prises, lesquelles trop souvent, par suite de la fragilité humaine et sous les efforts de l'esprit mauvais, s'affaiblissent peu à peu, jusqu'à s'évanouir parfois complètement. Alors un rappel à l'ordre vient opportunément remettre dans la bonne voie ceux qui s'en sont écartés, et donner à tous un nouvel essor pour les affaires du salut.

Ce but semble bien avoir été atteint ici ; cette Retraite, quoique courte, a été consolante. La population de Plogastel, à quelques exceptions près, y a fait preuve de beaucoup de bonne volonté et de foi en assistant avec empressement et piété aux exercices de l'Adoration. Ces exercices ont été dirigés et prêchés par deux missionnaires de Quimper, les RR. PP. Provost et Person qui ont apporté à leur tâche ce zèle, cette ardeur et cette science qu'on leur connaît. Pour les aider aux confessions il a été fait appel au dévouement de quatre prêtres du ministère paroissial : MM. Le Gall, recteur de Plogoff ; Quiniou, recteur de Penmarc'h ; Bothorel, recteur de Ploaré ; Guéguen, vicaire à Ergué-Armel, qui a dû après trois jours s'en aller, appelé auprès de son père malade ; M. Abollivier, vicaire de Landudec, a bien voulu le remplacer pour la direction du chant et pour les confessions.

Le nombre des communions pour les deux séries a été de 1.247 (521 hommes, 726 femmes). La plupart d'entre eux — un millier environ — ont renouvelé la communion le dimanche 27 Mai. Ce

résultat montre combien ce Retour de Mission a été profitable aux âmes de bonne volonté si nombreuses qui y ont pris part. Et quel espoir n'y peut-on point puiser de voir la vie chrétienne non seulement se maintenir dans cette paroisse mais encore aller se fortifiant de plus en plus !

Testis.

Saint-Pierre-Quilbignon. — **Une belle fête religieuse.** — C'était grande fête à Saint-Pierre le dimanche 27 Mai. Oh ! pas la fête bruyante des pardons, pas de drapeaux aux fenêtres, pas de carrousel sur la place. C'était une fête de famille toute simple, toute intime et toute charmante, une de ces fêtes dont on ne saurait dire si ce sont les enfants qui sont les plus heureux de se voir tous rassemblés autour d'un père tendrement aimé et respecté, ou si c'est le père qui ne peut cacher sa joie et sa fierté d'être le chef écouté d'une famille si nombreuse, si forte et si unie. Une de ces fêtes enfin d'où les émotions violentes sont bannies mais qui laissent au cœur une impression de joie profonde, de calme reposant qui sont un bienfait en notre temps de vie agitée et de nerfs surexcités.

Il s'agissait simplement de bénir trois nouvelles statues dont vient de s'enrichir notre église paroissiale, celles de sainte Anne, Notre-Dame de Lourdes et saint Yves, ces deux dernières offertes par une paroissienne charitable. Les paroissiens avaient répondu en très grand nombre à l'appel de leur vénéré pasteur ; le patronage est au complet avec sa clique, qui alternera pendant la procession avec les chanteurs et chanteuses de la chorale ; l'église est comble quand commencent les vêpres, que chante M. Bellec, curé de Saint-Sauveur.

M. Guillermit, directeur du collège Saint-Louis, que nous avions eu le grand plaisir d'entendre pour la bénédiction de la statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, va nous parler cette fois avec la même sobre éloquence de la Vierge Marie que nos pères ont tant vénérée et à qui ils ont consacré tant de belles cathédrales et de jolies chapelles comme, dans notre diocèse, Notre-Dame du Folgoët, Rumengol, Notre-Dame des Portes, etc.

Les Quilbignonnais, qui vont si volontiers prier aux grottes de Massabielle seront heureux désormais d'invoquer la Vierge de Lourdes dans leur église.

Ils invoqueront aussi sainte Anne, qui a des titres particuliers à notre vénération. N'est-elle pas la patronne de la Bretagne ? Son beau sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, et, plus près de nous, sa chapelle de Sainte-Anne du Porzic voient toute l'année les familles de nos marins bretons accourir implorer sa puissante intercession. Désormais ils prieront plus souvent saint Yves, le saint populaire qui a suivi à la lettre les paroles de l'évangile, distribué ses biens aux pauvres, qui s'est fait de plus leur défenseur contre la tyrannie des mauvais riches, et que Sa Sainteté Pie XI a élevé au rang de deuxième patron de la Bretagne.

L'éloquent prédicateur tire de précieux enseignements de la vie de nos saints, explique le sens du culte que nous leur devons et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous les montre comme de parfaits modèles à suivre pour nous assurer le bonheur éternel.

Après la bénédiction des statues, la procession s'ébranle au chant des litanies et des cantiques. Trente-six paroissiens prénommés Yves se partagent l'honneur de porter leur saint patron pour la première fois. Le même privilège revient à vingt-quatre dames qui portent le nom de l'aïeule de Jésus et à trente-six jeunes filles qui répondent au doux nom de Marie. C'est la partie la plus imposante de la cérémonie. La procession se déroule avec une majestueuse lenteur le long de la route du Conquet.

Par le Panier-Fleuri et l'ancienne route de Brest au Conquet, elle regagne l'église comme à regret, tellement il faisait bon dans les chemins bretons verdoyants, dans la tiédeur d'un dimanche de Mai, ce mois de Marie qui, avant de disparaître, voulait montrer qu'il était toujours le mois le plus beau.

La cérémonie se clôtura par un Salut solennel du Saint-Sacrement et un chant à 4 voix en l'honneur de la Sainte Vierge.

Un promeneur de passage fut frappé par cette affluence de fidèles qui sortaient de l'église : « C'est étonnant ce qu'il y a de monde à vêpres dans ce patelin ! » Eh ! oui, brave homme, et tous, grands et petits, étaient radieux ; ils venaient de consacrer deux bonnes heures à une cérémonie religieuse toute pleine de poésie et de beauté et leur âme serait plus joyeuse pour travailler les autres jours de la semaine ; et il y avait un pasteur et ses vicaires fiers de leurs ouailles qui avaient répondu avec empressement à leur appel comme ils y avaient répondu en d'autres circonstances et tout récemment pour la réfection de la toiture de l'église.

BIBLIOGRAPHIE

Maison MAME, Tours - Paris.
J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris (VI^e^).

Vient de paraître : FILS DE L'EGLISE, par René Bazin, de l'Académie Française.

Le nouvel ouvrage de M. René Bazin n'est pas une vie de Saints, mais la vie de quelques Saints et aussi de simples chrétiens, « de ceux qu'on ne prie pas, mais qui ont su prier ». L'auteur dans l'avertissement nous dit les raisons qui l'ont poussé à l'écrire. Il a voulu nous rappeler l'exemple « d'hommes semblables à nous, faibles de nature, travaillés de maux et de difficultés voisins des nôtres ; tentés comme nous par la tristesse, mais qui n'y cédèrent pas, qui furent plus riches de foi, de charité et de courage de vivre » et nous les montrer vivants. L'auteur du *Père de Foucauld* y a, est-il besoin de le dire, admirablement réussi.

Un volume in-12, broché, 12 francs.

Librairie LECOFFRE.
J. Gabalda et Fils, Editeurs, 90, rue Bonaparte, Paris, 6^e^.

LE CODE DE DROIT CANONIQUE. Commentaire succinct et pratique par M. Adrien Cance, docteur en théologie, professeur

au Grand Séminaire de Rodez. Tome premier : *Introduction. Règles générales. Des personnes en général. Du clergé séculier.* — Un vol. in-12 de VIII-183 pages, précédé d'une lettre d'approbation de S. G. Mgr l'Evêque de Rodez, 25 fr.

Après une *Introduction générale* (p. 1-34) l'auteur suit pas à pas le Code, en commentant les *Règles générales* (p. 35-112), et la plus grande partie du livre II, *Des Personnes* (p. 113-443). Ce premier volume s'arrête au canon 486, exposant ainsi tout ce qui concerne le clergé séculier. Le second volume expliquant le *De religiosis*, le *De laicis*, et le *De Sacramentis*, est achevé, et le troisième en préparation, de sorte que nous aurons bientôt en trois volumes, et en français, un commentaire complet de tout le Code.

MEMENTO DE VIE RELIGIEUSE. *Un retour au Noviciat.* Par Mgr A. Gouraud, évêque de Vannes. — Un volume in-12 de 360 pages, 12 fr. ; franco, 13 fr.

Voici la seconde édition de cet ouvrage dont la première a été enlevée en trois mois. Ecrit d'une façon très simple, dans une langue claire, riche de doctrine et d'aperçus, toutes les communautés religieuses, toutes les personnes pieuses voudront s'abreuver à une source si limpide et si féconde.

Celles qui ouvriront ce volume « auront la satisfaction de revivre, en lisant ces souvenirs, les meilleures heures de leur passé. Elles y trouveront le courage nécessaire pour redevenir et rester plus religieuses que jamais.

» Ce livre n'est pas seulement « un retour au Noviciat », il voudrait en être comme l'introducteur, et donner l'avant-goût de la vie religieuse. Il pourrait ainsi servir de guide, très élémentaire, aux jeunes filles qui ne se trouvent pas suffisamment éclairées sur leur vocation.

» A une époque où les besoins de l'Eglise sont si multiples et si pressants, ce serait, pour l'auteur, une vraie joie et une suffisante récompense d'avoir, par là, favorisé le recrutement de nos communautés religieuses. »

Nous ajouterons que les personnes du monde désireuses de s'éclairer sur la vie surnaturelle et de la développer en elles par de solides pratiques de piété, trouveront la réalisation de leur désir dans la lecture méditée de cet ouvrage.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

43e Année. Vendredi 8 Juin 1928. No 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Juin. — 2e après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoires de l'octave du Saint-Sacrement, et de Ste Marguerite.
A vêpres, mémoires de l'octave, de S. Barnabé, de S. Jean de Facond, de S. Basilide et ses Compagnons.
(Au chœur, solennité du T. S.-Sacrement.)
Lundi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 13. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 14. — Octave du T. S.-Sacrement. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 15. — Le Sacré-Cœur de Jésus. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Samedi, 16. — De l'Octave du Sacré-Cœur. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 17. — 3e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Comanna	du 10 au 13 Juin.
Ploujean	du 14 au 17 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Fête du Sacré-Cœur. — On nous a demandé si le binage est autorisé pour la fête du Sacré-Cœur, qui tombe cette année le 15 Juin, dans les paroisses où cette fête est solennisée à l'égal d'un dimanche.

Nous devons répondre : non. La fête du Sacré-Cœur n'est point comprise dans l'indult qui autorise le binage les jours de fêtes qui ne sont pas de précepte.

II. *Action Française.* — Nous recevons de l'*Hospitalité de N.-D. de Lourdes*, la note suivante :

« Le Conseil de l'*Hospitalité de N.-D. de Lourdes*, entièrement soumis au Souverain Pontife et à ses directives concernant l'*Action Française*, prie les Hospitaliers, les Dames

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Hospitalières, les Auxiliaires et les Volontaires qui ne partageraient pas ces sentiments de vouloir bien s'abstenir de venir faire du service à l'Hospitalité. *Le Président,*

Etienne DE BEAUCHAMP.»

III. Nomination. — Mgr l'Evêque a autorisé M. Corre, recteur de Rumengol, à porter la mosette de doyen.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Cardinal, chan. hon., curé de Plougastel-Daoulas, décédé le 1er Juin.

L'ENCYCLIQUE « MISERENTISSIMUS REDEMPTOR »

(Suite et fin.)

Comment peut-on consoler le Sacré Cœur.

Mais, dira-t-on, quelles expiations peuvent consoler le Christ qui règne dans la joie du ciel ? Nous répondrons : « Donnez-moi quelqu'un qui aime et il comprendra ce que je dis », Nous servant des paroles de saint Augustin qui s'appliquent admirablement à notre sujet. (*Sur l'Evangile de saint Jean,* traité XXVI, 4.)

L'âme qui aime Dieu avec ferveur, si elle se tourne vers le passé, voit dans sa méditation et contemple le Christ souffrant pour l'homme, attristé, subissant tous les tourments « pour nous, hommes et pour notre salut », presque abattu par la tristesse, les angoisses et les opprobres, « broyé à cause de nos péchés » (*Isaïe,* LIII, 5), et nous guérissant par ses meurtrissures. Et les âmes pieuses méditent cela avec d'autant plus de vérité que les péchés des hommes et les crimes commis par eux en quelque temps que ce soit sont la cause pour laquelle le Fils de Dieu a été livré à la mort et que ces péchés infligeraient maintenant encore par eux-mêmes au Christ la mort avec les mêmes douleurs et les mêmes tristesses, puisque chaque péché est censé renouveler à sa manière la mort du Christ ; « Crucifiant de nouveau pour leur part le Fils de Dieu et le livrant à l'ignominie » (*Hebr.* VI, 6). Si pour nos péchés aussi qui étaient futurs, mais prévus, l'âme du Christ a été attristée jusqu'à la mort, il n'est pas douteux qu'elle n'ait goûté alors quelque consolation, grâce à notre réparation prévue elle aussi, quand « un ange lui apparut venant du ciel » (*Luc.* XXII, 43) pour consoler son Cœur accablé de dégoût et d'angoisse. Et ainsi, ce Cœur Sacré que blessent sans arrêt les péchés des ingrats, nous pouvons maintenant et nous devons le consoler d'une manière mystérieuse, mais réelle, d'autant plus que par la bouche du Psalmiste le Christ se plaint lui-même d'être abandonné de ses amis comme la sainte liturgie le rappelle : « Mon Cœur a supporté l'ingratitude et la souffrance ; j'ai espéré que quelqu'un se serait attristé avec lui et il n'y eut personne qui le

consolerait et je n'ai trouvé aucun homme. » (*Ps.* LXVIII, v. 21.)

De plus, la Passion expiatrice du Christ se renouvelle, se continue d'une certaine manière et se complète dans son corps mystique qui est l'Eglise. En effet, pour Nous servir de nouveau des paroles de saint Augustin, « le Christ a souffert tout ce qu'il devait souffrir ; il ne manque rien à la mesure de ses souffrances. La Passion a donc été accomplie, mais dans le chef ; restaient encore les souffrances du Christ dans son corps » (*Sur le Psaume* LXXXVI). Le Seigneur Jésus a daigné le déclarer lui-même, quand il dit à Saul « respirant encore la menace et la mort contre ses disciples » (*Actes,* IX, 1) : « Je suis Jésus que tu persécutes » (*Actes,* IX, 5), indiquant nettement par ces paroles que les persécutions contre l'Eglise attaquaient et blessaient le divin Chef de l'Eglise lui-même. C'est pourquoi le Christ souffrant encore dans son corps mystique souhaite à juste titre de nous avoir pour compagnons de son expiation et notre relation intime avec lui le demande ; car, puisque nous sommes « le corps du Christ et ses membres chacun pour notre part » (*I Cor.* XII, 27), il faut que les membres compatissent à toutes les souffrances du Chef (Cf. *I Cor.,* XII, 27).

La réparation est plus nécessaire à notre époque.

Pour comprendre l'urgente nécessité de la réparation ou de l'expiation à notre époque, il suffit à qui que ce soit de jeter, comme Nous l'avons dit au début, un regard sur ce monde « plongé dans le mal ». (*I Jean,* V, 19.) De partout montent vers Nous les clameurs et les gémissements des peuples dont les princes et les chefs se sont levés et réunis contre le Seigneur et son Eglise. (Cf. *Ps.* II, 2.) En certains pays Nous voyons transgresser les lois divines et humaines, les églises ruinées et abattues, les religieux et les religieuses chassés de leurs couvents, en butte aux outrages, aux cruautés, à la famine et à la prison ; des multitudes d'enfants arrachés au sein de l'Eglise leur mère, poussés à abjurer et à blasphémer le nom du Christ et amenés aux pires dégradations de la luxure, toute la population chrétienne durement opprimée, toujours dans le danger de perdre la foi ou de subir la mort parfois dans des conditions atroces. Ces tristesses sont telles qu'elles semblent annoncer « le commencement des douleurs » que fera subir « l'homme du péché s'élevant contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte ». (*II Thess.* II, 4.)

Il est encore plus triste, Vénérables Frères, de voir parmi les fidèles, baignés par le baptême dans le sang de l'Agneau sans tache et enrichis de la grâce, tant de personnes des diverses classes, qui souffrent d'une incroyable ignorance des choses divines, sont infectées d'opinions erronées et mènent loin de la maison de leur Père une vie chargée de vices sans se laisser pénétrer des lumières de la vraie foi, sans les joies que donne l'espérance de la béatitude éternelle et sans le réconfort qui naît des ferveurs de la charité, de telle sorte qu'elles semblent déjà vraiment plongées dans les ténèbres et l'ombre de la mort. En outre, l'indifférence aug-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mente chez les fidèles à l'égard de la discipline ecclésiastique et des institutions anciennes qui sont la base de toute vie chrétienne, qui régissent la famille et garantissent la sainteté du mariage ; négligée absolument ou faussée par une affection trop molle l'éducation des enfants ; ravie même à l'Eglise la charge d'élever chrétiennement la jeunesse ; oubli déplorable de la pudeur chrétienne dans la vie ordinaire et dans le vêtement, surtout la mode féminine ; convoitise effrénée des biens passagers ; prédominance des intérêts particuliers ; recherche sans règle de la faveur publique ; critique de l'autorité légitime et enfin mépris de la parole divine où la foi même succombe ou du moins est mise gravement en danger.

A ces maux viennent mettre un comble soit la paresse et l'indifférence de ceux qui, à l'exemple des disciples qui dormaient ou s'enfuyaient, sentant vaciller leur foi, abandonnent misérablement le Christ accablé d'angoisses ou bien entouré des satellites de Satan, soit la perfidie de ceux qui suivent l'exemple du traître Judas, s'approchent de la communion avec une sacrilège témérité ou passent au camp adverse. Et c'est pourquoi, malgré Nous, Notre esprit est envahi par la pensée que les temps sont proches que Notre Seigneur a prédits : « Et parce que l'iniquité a abondé, l'amour de beaucoup se refroidira. » (*Mat.* XXIV, 12.)

Ses fruits.

Tous les fidèles qui auront pieusement médité ces faits ne pourront s'empêcher de ressentir un ardent amour pour le Christ dans sa Passion, d'expier avec un zèle plus actif leurs fautes et celles du prochain, d'offrir à Jésus une amende honorable et de promouvoir le salut éternel des âmes. La parole de l'Apôtre : « Où abonda le péché, la grâce surabonde » (*Rom.* V, 30), peut s'appliquer d'une certaine façon à notre époque : tandis que la malice des hommes monte sans cesse, le souffle de l'Esprit-Saint multiplie merveilleusement le nombre des fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, généreusement, veillent à réparer tant d'injures faites au divin Cœur et qui n'hésitent même pas à s'offrir eux-mêmes au Christ comme victimes. Si l'on médite, en effet, avec amour, tout ce que Nous avons exposé et si l'on s'imprègne de cette pensée, on se sent poussé non seulement à considérer le péché comme le souverain mal et à s'en éloigner, mais aussi à se vouer tout entier à la volonté de Dieu et à réparer de tous ses efforts l'honneur de la divine Majesté outragée, cela par une prière continuelle, par la mortification volontaire, par le support des adversités qui peuvent nous surprendre, enfin par une vie tout entière consacrée à l'expiation.

C'est de cette pensée que naquirent plusieurs Congrégations d'hommes et de femmes qui, avec un zèle empressé, se proposent de remplir jour et nuit, en une certaine manière, le rôle de l'ange qui consolait Jésus au Jardin des Oliviers ; de là, les pieuses associations approuvées par le Saint-Siège et enrichies d'indulgences qui ont pris ce rôle

de réparateurs, s'imposant des exercices de piété et des vertus en rapport avec cette tâche ; de là, en un mot, les pratiques ayant pour but de réparer l'honneur divin outragé et les amendes honorables, de la part des personnes privées et aussi, çà et là, des paroisses, des diocèses et des cités.

LE PAPE INSTITUE POUR L'EGLISE UNIVERSELLE LA PRATIQUE DE L'AMENDE HONORABLE SOLENNELLE

C'est pourquoi, Vénérables Frères, de même que la pratique de la consécration au Sacré Cœur, commencée bien humblement, se répandit au loin et obtint, par Notre décision, son couronnement, de même, c'est Notre très vif désir de sanctionner de Notre suprême autorité apostolique la pratique de cette amende honorable déjà introduite et propagée dans une pensée sainte et de voir l'univers catholique l'accomplir avec grande solennité. Aussi, Nous ordonnons et prescrivons que, chaque année, en la fête du Sacré Cœur de Jésus — qu'à cette occasion Nous avons décidé d'élever au rite double de première classe avec octave — dans toutes les églises du monde entier, soit récitée solennellement l'amende honorable à Notre Sauveur très aimant, selon la formule même qui est jointe à cette Encyclique, afin que toutes nos fautes soient déplorées et que soient réparés les droits outragés du Christ, souverain Roi et Seigneur très aimant.

Sans aucun doute, Vénérables Frères, l'institution de cette sainte dévotion, étendue à l'Eglise entière, apportera de nombreux et grands bienfaits non seulement aux personnes privées, mais à l'Eglise, à l'Etat et à la famille ; Notre Rédempteur a, en effet, promis lui-même à Marguerite-Marie, que « tous ceux qui honoreraient ainsi son Cœur, recevraient d'abondantes grâces célestes ». Les pécheurs « contemplant Celui qu'ils ont transpercé » (*Jean,* XIX, 37), émus par les pleurs et les gémissements de toute l'Eglise, « rentreront en eux-mêmes » (*Isaïe,* XLVI, 8), et regretteront les injures faites au Souverain Roi, de peur que, s'obstinant dans le péché, ils ne pleurent trop tard et en vain sur lui (Cf. *Apoc.,* I, 7), quand ils verront « venant sur les nuées du ciel » (*Matth.* XXVI, 64) Celui qu'ils ont tué. Les justes se justifieront et se sanctifieront encore davantage (Cf. *Apoc.,* XXII, 11), et se consacreront tout entiers avec un nouvel amour, au service de leur Roi, qu'ils voient en butte à tant d'assauts et d'attaques, accablé de tant et de si graves outrages ; mais ils s'enflammeront surtout de zèle pour le salut des âmes, quand ils auront accoutumé de méditer la plainte de la divine Victime : « A quoi sert mon sang ? » (*Ps.* XIX, 10), et aussi la joie du Sacré Cœur de Jésus « sur un seul pécheur qui fait pénitence ». (*Luc.* XV, 4).

C'est notre désir principal et Notre plus vive espérance que la justice de Dieu, qui eût, dans sa miséricorde, épargné Sodome pour dix justes, épargnera à plus forte raison le genre humain, devant les supplications et les réparations offertes par toutes la communauté chrétienne, en tout lieu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et de toute race, en union avec le Christ, son Médiateur et son Chef.

Daigne la très bienveillante Vierge, Mère de Dieu, bénir Nos vœux et Nos efforts, elle qui nous donna Jésus, le Rédempteur, qui le nourrit, qui l'offrit en sacrifice au pied de la croix et qui par son admirable union avec le Christ et une grâce toute particulière, fut Réparatrice et est appelée de ce titre.

Nous confiant en son intercession auprès du Christ qui, unique « Médiateur entre Dieu et les hommes » (*I Tim.* II, 5), a voulu s'associer sa Mère comme avocate des pécheurs, dispensatrice et médiatrice de grâce, Nous vous accordons, de tout cœur, Vénérables Frères, comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, à vous et à tout votre troupeau la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 Mai de l'an 1928, de Notre pontificat le septième.

PIE XI, *Pape.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe Dimanche après la Pentecôte, 10 Juin, solennité du Saint-Sacrement :* messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, procession du Saint-Sacrement, dernière messe. — Vêpres à 3 heures, sermon du R. Père Aubry, bénédiction.

Toute la semaine : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à l'issue des vêpres. — A 9 heures grand'messe, vêpres à 4 heures.

Vendredi 15, solennité du Sacré-Cœur : messes à 6, 7 heures (messe de communion), 8, 9 heures, messe pontificale à 10 heures. — Vêpres à 4 heures. A 8 heures, sermon par M. le chanoine Guéguen, aumônier de l'Adoration perpétuelle, procession, Acte d'Amende honorable au Sacré-Cœur, bénédiction.

Les paroissiens sont priés de vouloir bien pavoiser leurs maisons en l'honneur du Sacré-Cœur.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche du Saint-Sacrement (10 Juin) :* Messes à 6, 7, 8, 9 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe, jusqu'au salut solennel du Saint-Sacrement qui aura lieu à 8 heures du soir.

Vendredi, fête du Sacré-Cœur : grand'messe à 8 heures. Le soir, à 8 heures, réunion pour tous les fidèles, sermon par M. Soubigou, directeur au grand-séminaire, procession au chant des litanies du Sacré Cœur, amende honorable et consécration au Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Parcours de la procession de la paroisse, *le dimanche 17 Juin :*

Rue de Douarnenez, rue de Locronan, station à la chapelle de l'Adoration, rue de la Providence, rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, rue René-Madec, rue Laënnec, rue et place Saint-Mathieu.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. le chanoine Cardinal sera chanté à Plougastel-Daoulas, *le mardi 12 Juin*, à 10 heures ; et à Guiclan, *le 21 Juin*, à 11 heures.

— Le service anniversaire de M. Castrec sera chanté à Guerlesquin, *le jeudi 14 Juin*, à 10 heures, et à Kerlaz, *le mercredi 20 Juin*, à 10 heures (ancienne heure).

Ecole libre. — Une école de filles en construction est à la recherche de matériel d'école d'occasion : tables, tableaux, bureaux, lits, bibliothèque.

Ecrire à la *Semaine*.

Récollections sacerdotales sous la direction de M. le chanoine Le Roy : *Ploudalmézeau*, mercredi, 27 Juin ; *Le Conquet*, jeudi 28 ; *Plabennec*, vendredi 29.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Nous recevons le tableau des recettes et dépenses que nous adresse la direction de l'Œuvre, 11 bis, passage de la Visitation à Paris.

Les recettes dans le diocèse ont été : en 1924, 10.461,50 ; en 1925, 10.097,15 ; en 1926, 13.377 ; en 1927, 11.450,50. Dans les diocèses de France, nos recettes nous donnaient le 51e rang en 1925 ; le 40e rang en 1926 ; en 1927, nous sommes descendus au 48e rang.

En 1925, l'Œuvre a fait en faveur du diocèse de Quimper une dépense totale de 5.806 fr. 70 ; en 1926, de 5.400 fr. 75 ; en 1927, de 5.086 fr. 35.

Pendant ces trois années, les subventions en numéraire, accordées à nos écoles, à nos patronages et à nos missions ont été de 1.200, 900 et 1.000 fr.

Tableau d'Honneur.

Landerneau	800 »	Ouessant	192 »
Saint-Corentin	480 »	Molène	187 »
Saint-Louis	468 »	Grand Séminaire	185 »
Pont-Aven	465.20	Ploaré	170 »
Ile de Sein	416 »	Saint-Martin, Morlaix	151 »
Rosporden	338 »	Saint-Martin, Brest	145 »
Châteaulin	370 »	Briec	144 »
Pont-l'Abbé	360 »	Port-Launay	137 »
Saint-Michel, Brest	300 »	Saint-Mathieu, Quimper	126.20
Pleyber-Christ	280 »	Elliant	125 »
Carhaix	230 »	Cours de l'Espérance, Quimper	120 »
Concarneau	205 »	Petit Séminaire	120 »
Kerfeunteun (St-Charles)	202 »	Plougonvelin	118 »
Audierne	200 »	Lesneven	100 »
Douarnenez	200 »		

Le *Bulletin mensuel de l'Œuvre* est envoyé à toute paroisse dont la recette atteint 12 fr.

Croisade de prières pour la béatification de Frédéric Ozanam. — Cinq cents appels, accompagnés de l'image de Frédéric Ozanam, avec la prière de Mgr Amette, ont été récemment diffusés dans tout le diocèse, avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr Duparc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les destinataires de cet appel qui désireraient se procurer un plus grand nombre d'exemplaires de cette image peuvent la demander au siège social de la Société, aux prix de : 1 franc les 10 ; 8 francs le 100 ; 70 francs le 1 000 ; compte chèque postal Paris, 177-98. Société de Saint-Vincent de Paul, 6, rue de Furstemberg, Paris VI^e^.

Pèlerinage des Enfants de Marie à Notre-Dame des Portes. — Les Enfants de Marie du Haut-Léon et de Morlaix ont eu leur belle et nombreuse réunion, 740, à Notre-Dame de la Salette ; celles du Bas-Léon et de Brest, au nombre de mille, se sont groupées à Notre-Dame du Folgoat et ont ajouté à leur programme de piété une sorte de réunion d'études présidée par M. le chanoine Moënner, archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Les groupes d'Enfants de Marie de Cornouaille, sur l'initiative de M. l'abbé Suignard, vicaire à la Cathédrale, directeur des Enfants de Marie de Quimper, auront un pèlerinage général à Notre-Dame des Portes ; et M. le chanoine Fortin, curé de Châteauneuf-du-Faou, agrée avec joie ce pieux projet et met à notre disposition, outre la chapelle du pèlerinage, la salle de son patronage pour une réunion d'études.

Le pèlerinage est fixé au dimanche **24 Juin**. Voici le programme, dressé pour permettre à Châteaulin, Brasparts, Concarneau, Pont-Aven, Quimperlé, Douarnenez, etc., de combiner leurs moyens de transport.

A *10 h. 1/2*, grand'messe au sanctuaire de Notre-Dame des Portes, chantée par M. le chanoine Le Roy. Sermon de M. Suignard.

A *1 heure*, réunion d'études au patronage.

A *3 heures*, vêpres solennelles à Notre-Dame des Portes. Sermon de M. le chanoine Le Roy, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Un appel pressant est adressé aux directeurs et aux présidentes des Enfants de Marie, pour qu'ils amènent des groupements nombreux au Pèlerinage.

Lesneven. — **Retraite de jeunes gens.** — Les jours de la Pentecôte ont été l'occasion d'une bonne retraite pour 55 jeunes gens appartenant à nos groupes de jeunesse. On avait tenu compte de l'avis de M. le Directeur des Œuvres de Jeunesse, réclamant qu'on n'envoyât pas de trop jeunes. La plupart, en effet, avaient terminé le service militaire et plusieurs d'entre eux se préparent au mariage. Aussi la retraite eut-elle un caractère de gravité et de sérieux encore plus marqué qu'à l'ordinaire, bien que l'entrain ne fît aucunement défaut. M. l'abbé Le Dugue, sous-directeur des Œuvres du diocèse de Vannes, se prodigua avec un dévouement vraiment entraînant avec l'aide de M. l'aumônier de la Retraite toujours attentif et de deux professeurs du collège comme confesseurs. Voici quelles furent les œuvres représentées à cette retraite :

Landerneau, 15 membres ; Lesneven, 9 ; Saint-Martin de Brest, 7 ; Plouvorn, 6 ; Kerbonne, 4 ; Plouescat, 4 ; Saint-Pierre Quilbignon, 4 ; Pont-Croix, 3 ; Plabennec, 1 ; Saint-Louis de Brest, 1 ; Le Faou, 1.

Il semble que les Patronages brestois n'aient pas réservé cette fois une attention suffisante à notre retraite de Lesneven. Nous espérons pouvoir offrir aussi aux groupes du Sud-Finistère, l'avantage d'une retraite avant la fin de l'année.

Une retraite de professionnelles. — Grâce à l'obligeance de M. l'abbé Bernard qui mit à notre disposition sa colonie de vacances du Ker, nous avons pu avoir, dans le cadre merveilleux de la baie de Douarnenez, une retraite de trois jours pour les membres de l'association catholique du personnel de service de santé. La retraite, tenue sous la présidence de M. le chanoine Le Goasguen, commença le vendredi 1^er^ Juin, pour se terminer le lundi 4 Juin et fut prêchée par M. le chanoine Déan, directeur des Œuvres du diocèse de Rennes, assisté de M. l'abbé Le Dugue, sous-directeur des Œuvres du diocèse de Vannes. Ce fut une retraite très édifiante par la bonne volonté et la ferveur que manifestèrent toutes les participantes et qui a produit, nous en avons l'assurance, des fruits abondants de lumière et de réconfort.

Les groupes professionnels qui souhaiteraient l'organisation de retraites semblables, pourront s'adresser à M. le chanoine Le Goasguen, qui fera tout son possible pour leur procurer ce bienfait.

Beuzec-Cap-Sizun. — **La mort du P. Hilarion Perrot, missionnaire d'Haïti.** — Le P. Hilarion Perrot venait de terminer un séjour de cinq ans en Haïti, et, depuis un mois, sa famille et ses amis attendaient avec impatience son retour. Déjà, sans doute, songeait-il aux longues semaines de repos qu'il allait prendre dans le délicieux vallon témoin de son enfance. Il se plaisait à l'appeler « le Petit-Paradis ». Et en effet, au milieu de la lande désolée, c'est un véritable nid de verdure qu'égayent la chanson des eaux et le tic-tac du moulin paternel. La chapelle toute voisine n'était-elle pas dédiée à sainte Espérance ? Dans cette chapelle, chaque matin, son vieux père lui répondrait la messe. Il connaissait les fameux vers de Calloc'h :

« O douster an oferennou en eur chapel
Eur chapelig didrous e meziou Breiz-Izel ! »

Le P. Perrot avait toujours désiré connaître là-bas la vraie vie du missionnaire chevauchant par les sentiers de la montagne et portant les secours de son ministère aux villages dispersés. Les vacances seulement lui procuraient ce bonheur, car il était professeur, professeur au grand séminaire de Port-au-Prince. Les brillantes qualités d'intelligence et de cœur que ses supérieurs lui avaient découvertes avaient été la cause du choix distingué dont il avait été l'objet.

Mais Haïti, île de beauté peut-être, pleine des enchantements

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la végétation tropicale, cache souvent sous les caresses de son soleil d'or la fièvre qui fait frissonner et qui épuise lentement les forces. La santé du P. Perrot, bien que plusieurs fois éprouvée, s'était maintenue assez bonne. Un congé ne pouvait toutefois que lui faire du bien. Il le demanda et l'obtint.

Il s'embarqua sur le *Macoris*, et à plusieurs escales descendit encore à terre pour saluer des confrères. Deux jours après le départ, il se sentit tout-à-coup indisposé. Il se coucha. Des vomissements de sang lui prirent, son état devint grave, et il ne s'illusionna pas dès lors sur son sort qui apparaissait fatal. On le transporta à l'infirmerie du bord, où des religieuses le soignèrent avec dévouement.

Il avait comme compagnon de voyage, le P. Jestin, également originaire du diocèse de Quimper. « Pourquoi ne vient-il pas me voir ?... » répétait-il. Hélas ! le P. Jestin venait de mourir subitement. On voulait lui cacher cette triste nouvelle, mais devant l'air gêné de ses infirmières et surtout lorsque le navire s'arrêta pour l'immersion en plein Atlantique, il comprit, et supplia qu'on fasse l'impossible pour que son corps à lui fût conduit jusqu'en France et enterré dans le cimetière de sa paroisse.

On le lui promit. Un prêtre le confessa, et lui administra l'Extrême-Onction. Il mourut, la figure illuminée d'un rayon qui n'était plus de la terre, en prononçant les paroles du Psalmiste : « *Misericordias Domini in æternum cantabo* ». Il avait **31 ans.**

On était encore à quatre jours de navigation du Havre. La promesse faite au mourant n'avait-elle pas été téméraire ? Cependant elle demeurait sacrée. Les passagers, qui avaient été tous profondément émus et édifiés par ses sentiments de piété et de résignation, se cotisèrent et recueillirent la somme de **210** dollars (5.000 fr.) pour payer les frais de l'embaumement nécessaire, les cercueils et le transport jusqu'à Beuzec. Ses funérailles eurent lieu le lundi de la Pentecôte au milieu d'un concours imposant de prêtres et de fidèles.

Le P. Hilarion Perrot n'aura pas revu son Petit-Paradis de la terre. Ses yeux se sont ouverts aux délices et aux splendeurs du grand Paradis de Dieu. Il chante les miséricordes du Seigneur pour l'éternité.

UN AMI.

QUIMPERLÉ. — **L. P. D. F.** — La retraite fermée des « Jeunes de la Ligue » donnée par le R. P. de Forgues, chez les Dames de la Retraite, du 28 Mai au 1er Juin, groupait 57 retraitantes : Bénodet, La Forêt-Fouesnant, Lanriec, Nizon, Querrien, Saint-Ségal, Trégunc, 1 retraitante ; Elliant, Fouesnant, Riec, Rosporden, 2 ; Quimper, 3 ; Pont-Aven et Quimperlé, 4 ; Douarnenez, 6 ; Névez, 11 ; Sainte-Anne du Passage, 14.

Ligue catholique des femmes françaises. — Pour l'Eglise et pour la France, soyons les vaillantes apôtres de la *Journée de Prière et de Pénitence*, le **14 Juin**, veille de la fête du

Sacré-Cœur. Cette pieuse coutume devenue pour nous une tradition doit être chaque année un puissant stimulant à notre zèle. Faisons-la connaître aux âmes généreuses dévouées au Cœur de Jésus et n'oublions pas la Précieuse Indulgence Plénière dont le Souverain Pontife daigne chaque fois l'enrichir.

On trouve ce tract : au bureau de la Ligue Catholique des Femmes Françaises, à Lyon, 18, rue de l'Abbaye-d'Ainay.

Le 100 : *1 fr. 50.*

Des journées de Directeurs des Congrégations de la Sainte Vierge affiliées à la Prima primaria de Rome, groupements d'hommes et de jeunes gens, se tiendront à Rennes, les 18, 19 et 20 Juillet. Elles auront lieu au collège Saint-Vincent, avec l'autorisation et sous le bienveillant patronage de Son Eminence le Cardinal Archevêque.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. de Becdelièvre, 10, rue de Dantzig, Paris (XVe).

Décisions récentes de la Commission d'interprétation du Code de Droit canonique. — Les « Acta » du 1er Février ont publié les réponses suivantes de la Commission Pontificale chargée de l'interprétation du Code de Droit canonique :

1° *Relativement à la Confession des Religieuses.* — Le canon 522 permet à une religieuse, pour la paix de sa conscience, de s'adresser, dans des cas particuliers, à tout prêtre approuvé pour la confession des femmes, dans n'importe quelle église ou oratoire, ou même, d'après une réponse du 1er Décembre 1920, dans tout lieu légitimement destiné à entendre les confessions des femmes.

La Commission Pontificale précise aujourd'hui qu'une confession de ce genre, faite dans un lieu autre que ceux indiqués ci-dessus, serait non seulement illicite, mais nulle ; par contre, elle déclare qu'il faut comprendre cette autorisation en ce sens qu'une religieuse peut, non seulement s'adresser à un confesseur hors de sa communauté, mais encore *le faire venir* au couvent avec l'intention de se confesser à lui, ou le convoquer pour lui faire sa confession dans un des lieux indiqués par le canon 522 ; cette confession sera toujours valide et licite, pourvu qu'elle soit faite dans un lieu régulièrement destiné à entendre les confessions des femmes.

2° *Absolution en danger de mort.* — Le canon 882 déclare valide et licite l'absolution de n'importe quels péchés ou censures, même réservés, donnée, *à l'article de la mort*, par tout prêtre, même non approuvé pour les confessions.

La Commission précise que cette absolution ne vaut que *pour le for interne* : elle tranquillise la conscience du moribond et régularise sa situation devant Dieu, mais elle ne l'exempte pas des peines portées contre lui par l'Eglise.

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Jacques d'Ars : VIE MERVEILLEUSE DU CURÉ D'ARS. — Un vol. in-12 illustré, XVIII-149 pages. Prix : 5 fr., franco, 5 fr. 30.

L'EGLISE ET LE MARIAGE, par L. Rouzic, aumônier des « Postes ». — Un volume in-32 à cadres rouges, 252 pages, 5 fr. ; franco, 5 fr. 45.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ

7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS

en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.

—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

ELY-LABASTIRE

—« 53 & 50, rue Jean-Macé -:- BREST »—

ORNEMENTS === ORFÈVRERIE
ET BRONZES D'ÉGLISE

La meilleure qualité — Prix les plus bas

: : Réparations et Transformations : :

Actuellement bannières sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus
Grande taille depuis 975 fr., franco.

R. C. Brest N° 20. — Téléphone 4.27.

Le Gérant : H. Quersy.

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

43e Année. Vendredi 15 Juin 1928. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Juin. — 3e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Hervé.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Hervé et des SS. Marc et Marcellien.
(Au chœur, solennité du Sacré Cœur de Jésus).
Lundi, 18. — S. Ephrem, Diacre et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 19. — Ste Julienne de Falconieri, Vierge. Double. Blanc.
Mercredi, 20. — S. Silvère, Pape et Martyr. Simple. Rouge.
Jeudi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 22. — S. Paulin, Evêque. Double. Blanc.
Samedi, 23. — Vigile de S. Jean-Baptiste. Violet.
Dimanche, 24. — Nativité de S. Jean-Baptiste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploujean	du 17 au 18 Juin.
Plouédern	du 19 au 21 —
Guilers-Brest	du 22 au 24 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes, *du 9 au 15 Septembre, sous la présidence de Mgr l'Evêque.* — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer du haut de la chaire le pèlerinage.

Nous n'avons pu obtenir que quatre trains spéciaux, et il ne nous en sera pas donné un de plus. Il importe donc de s'inscrire au plus tôt.

Toutes les inscriptions doivent se faire par l'intermédiaire du clergé paroissial. Le cahier des inscriptions sera ouvert au Secrétariat de l'Evêché, à partir du 18 Juin.

Les prix des billets sont légèrement inférieurs à ceux de l'année dernière :

	1re cl.	2e cl.	3e cl.
de Brest	478 fr.	343 fr.	230 fr.
de Landerneau	470	336	226
de Quimper	442	306	205

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Avis. — Comme il a été dit, les *Statuts Synodaux* seront expédiés avant la fin du mois à MM. les Curés et Recteurs, avec les *Annales de la Propagation de la Foi*, suivant le mode d'envoi habituel. Toutefois, les Recteurs qui reçoivent directement par la poste leurs *Annales* ne trouveront pas dans les colis qui leur parviendront les exemplaires des *Statuts* qui leur sont destinés ; ils devront les réclamer au Curé de canton.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480 Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIIe Dimanche après la Pentecôte, 17 Juin.* Solennité du Sacré-Cœur : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 heures, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, acte de Consécration du genre humain au Sacré-Cœur.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures à la chapelle réunion des Mères Chrétiennes et des Dames de la Congrégation.

Vendredi : à 8 heures, réunion générale en l'honneur du Sacré Cœur.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IIIe Dimanche après la Pentecôte.* Solennité du Sacré Cœur (17 Juin) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe chantée par M. Stanislas Guéguen, chanoine honoraire, instruction par M. J.-R. Guéguen, chanoine titulaire), et 11 h. 1/2.

A 3 heures, vêpres, suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement, présidée par M. J.-R. Guéguen, chanoine titulaire. Au retour de la procession, Acte de Consécration du genre humain au Sacré Cœur, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré Cœur.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Colin sera chanté à Plouédern, *le lundi 25 Juin, à 10 heures.*

— Le service anniversaire de M. Saillour, recteur de Saint-Coulitz, sera chanté à Porspoder, *le mercredi 27 Juin, à 10 heures.*

Enseignement libre. — **Certificat d'études.** — Le *Sentier* a donné les dates du certificat d'études libre dans les divers centres. MM. les Curés voudront bien avoir la bonté de faire préparer les classes nécessaires pour recevoir les candidats, dont le nombre est indiqué ci-dessous.

(Le premier nombre concerne le certificat du 1er degré, le deuxième concerne le certificat supérieur.)

Plougastel-Daoulas, 57. — Ploudalmézeau, 46. — Crozon, 36 et 11. — Landivisiau (filles), 96. — Saint-Thégonnec, 38. — Plouigneau, 23. — Plouescat, 88 et 22. — Lesneven, 187 et 84. — Brest (garçons), 29 ; filles, 110. — 2e degré, 65. — Châteaulin, 88 et 56. — Morlaix, 77 et 52. — Quimper, 89 et 55. — Riec, 55. — Pleyben, 69 et 36. — Briec, 57. — Elliant, 90. — Quimperlé, 45 et 3. — Fouesnant, 28. — Concarneau, 28 et 16. — Carhaix, 50 et 12. — Châteauneuf, 96 et 15. — Pont-Croix, 47 et 6. — Pont-l'Abbé, 164 et 22. — Douarnenez, 110 et 25. — Landivisiau (garçons), 51. — 2e degré, g. et f. 24. — Saint-Renan, 72 et 3. Saint-Pol, 102 et 25. — Locronan, 68 et 15. — Lannilis, 61 et 18. Landerneau, 53 et 35. — Plabennec, 77 et 5. — Hanvec, 31. — Le Relecq, 32. — Taulé, 19. — Le Conquet, 20.

Lesneven. — **Une retraite française** pour les Dames et les Demoiselles s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi soir, 2 Juillet, à 6 heures et se terminera le samedi matin, 7 Juillet.

Le Pèlerinage des Enfants de Marie à Notre-Dame des Portes. — Déjà plusieurs paroisses ont annoncé leur participation : Saint-Corentin, Saint-Mathieu de Quimper, Penhars, Kerfeunteun, Briec, Pleyben, Châteaulin, Carhaix, Fouesnant...

La causerie de 1 h. 1/2 au Patronage, pourra porter spécialement sur les pages 35 36-40-42 63 64 du *Manuel.*

On invite les Enfants de Marie à préparer ce pèlerinage par plusieurs communions, afin d'obtenir des bénédictions abondantes.

Les prêtres directeurs, pour leur repas au presbytère, sont priés de prévenir M. le Curé par un mot ou par une simple carte.

Rumengol. — **Pardon de la Trinité** *(1, 2, 3 Juin).* — On raconte que tous les ans, le dimanche de la Trinité, le roi Grallon et saint Guénolé reviennent sur le sommet du Menez-Hom voir si les Bretons sont toujours fidèles au rendez-vous jadis donné au sanctuaire de Rumengol. Cependant que du côté du Crannou, le soleil levant fait trois bonds en l'honneur des trois personnes de la Trinité.

Il est certain du moins que, du haut du Ciel, Grallon et Guénolé ont pu constater que les pèlerins étaient particulièrement nombreux au dernier Pardon de Rumengol. On voit rarement pareille affluence. Dès le vendredi, l'église est comble. Le samedi, les offices doivent se faire en plein air, et le dimanche, le champ du Couronnement, en général trop vaste, suffit à peine à contenir tous les pèlerins.

Il est vrai que le temps est splendide. Il est vrai aussi que l'on célèbre le 70e anniversaire du Couronnement de Notre-Dame. N.-D. de Rumengol a été couronnée par Mgr Sergent, en 1858. N.-D. du Folgoat sera couronnée, trente ans plus tard, en 1888, par Mgr Lamarche ; N.-D. des Portes, en 1894, par Mgr Valleau ; N.-D. de Kernitron, en 1909, par Mgr Duparc qui, lui aussi, couronna en 1913, Sainte-Anne de la Palue.

Les pèlerins de Rumengol utilisent des moyens de locomotion très divers : le train, l'auto, le car, la bicyclette, les vapeurs brestois. Celui de dimanche matin nous amène un bon groupe d'Ouessantines. On continue toujours à venir à pied. En passant samedi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

matin, à Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, nous rencontrons une bonne vieille, septuagénaire, qui s'achemine à pied, en socques, vers Rumengol. Peu après, nous apercevons des jeunes gens de Roscoff, anciens ou futurs conscrits, qui ont déjà fait leur pèlerinage et s'en retournent encore à pied à la maison. A Rumengol même, nous parlons à des pèlerins venus aussi à pied de Pont-Croix, Mahalon, Douarnenez, Plounévez-Lochrist. Le pèlerin de Plounévez-Lochrist n'a encore que 50 ans et en est déjà à son 26e pèlerinage à pied à Rumengol.

La fatigue du voyage n'empêche pas les pèlerins de se livrer aux pratiques de dévotion en usage et qui sont énumérées dans le cantique. Ils touchent de leurs cannes et de leurs parapluies la robe de la Madone. Ils déposent des baisers sur la relique sertie aux pieds de sa statue. Ils font des tours autour de la chapelle en récitant le chapelet. Ces tours se font au nombre de sept, « *ma ra seiz guech tro ar chapel* », et dans la nuit du samedi au dimanche, nous voyons une Douarneniste et une Quimpéroise qui n'hésitent pas à faire ces sept tours sur leurs genoux nus.

Le samedi, la grand'messe est chantée par M. Guirriec, curé-doyen de Bannalec. M. Le Moign, recteur de Hanvec, dirige le chant, que soutiennent les jeunes gens du cercle d'études de Plouider. M. Havas, recteur de Saint-Sauveur, tient l'harmonium qui sera tenu, le lendemain, par M. Jézéquel, recteur de Saint-Pabu. Le sermon est donné par M. le chanoine Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé. « *Filii tui de longe venient* ». Les pèlerins de Rumengol viennent de loin, de très loin, saluer Notre-Dame, la remercier des grâces déjà reçues et lui en demander de nouvelles. L'orateur énumère alors les faveurs que les pèlerins peuvent solliciter et termine par la prière du vieux roi Grallou à la bonne Madone :

« *Guerc'hez sakr a Rumengol, Patronez Breiz-Izel,*
Pedit evidomp, hirio, ha pa rankimp mervel ;
Pedit evit Breiz-Izel, evit ar Vretoned,
O deus ho karet, ho kar hag ho karo bepred. »

Le soir, à 7 heures, a lieu la « procession des miracles ». Elle est suivie par une foule interminable, qui porte des cierges et chante avec enthousiasme le cantique de Rumengol.

Toute la nuit, l'église reste ouverte. Les confessions sont nombreuses, et rien qu'à la messe de 2 heures, on distribue plus de 600 communions.

Le dimanche, les offices sont rehaussés par la présence de Monseigneur l'Evêque de Quimper. Il est accompagné de M. le chanoine Joncour, vicaire général, et de M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché.

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Le Borgne. L'excellente musique du Patronage de Lesneven prête encore son concours à la fête. Après l'Evangile, M. Corre, recteur de Rumengol, lit les recommandations, puis M. Guirriec nous adresse une allocution que le haut-parleur transmet jusqu'aux extrémités du

parc. Il félicite les pèlerins de leur dévotion à Notre-Dame de Rumengol. Il chante les gloires, célèbre la bonté et la puissance de la Sainte Vierge. Adressons-nous donc à elle en toute confiance. Demandons-lui surtout la grâce de la persévérance finale :

« *Neb a bed Guerc'hez Rumengol*
Birviken ne daï da goll. »

Dans l'après-midi, nous apprenons avec plaisir que Monseigneur a autorisé M. le Recteur de Rumengol à porter la mosette de doyen. C'est avec plaisir aussi qu'à l'issue des vêpres, nous voyons Monseigneur s'approcher du microphone.

Sa Grandeur a parlé de la fête nationale des mères françaises et montré que la Sainte-Vierge, Notre Dame de Rumengol, est le modèle des mères, et qu'elle a été de tout temps la gardienne vigilante de la famille bretonne.

On ne sauvera le pays qu'en sauvant la famille, c'est-à-dire en la *restaurant* dans le Christ, en relevant dans les âmes l'idéal de la maternité chrétienne.

La Sainte-Vierge, mère de Notre-Seigneur et mère des hommes, rappelle aux mères de famille trois vérités.

1° La maternité est une gloire. On n'a pas le droit de s'y soustraire par des moyens coupables. Les enfants nombreux sont la couronne des mères. Heureuses les mères des laborieux, des dévoués et des saints. Lisez la belle histoire de sainte Guenn, mère de saint Guéthenoc, de saint Jacut, de sainte Clervie, et de ce saint Guénolé qui établit en Cornouailles le culte de Notre-Dame de Rumengol et de sainte Anne la Palud.

2° La maternité est un martyre. Sa plus belle couronne est celle du dévouement et du sacrifice. La mère est rédemptrice. Elle sauve les âmes en perdition, elle prépare de saintes destinées aux enfants nés et grandis dans l'épreuve. La vie de sainte Triphine, martyre elle-même, et mère de saint Trémeur, moine et martyr, — la vie de sainte Azénor, victime de la calomnie, emprisonnée au château de Brest, jetée à la mer dans un tonneau où naît saint Budoc, un des plus grands moines d'Occident, — donnent toutes deux un émouvant commentaire à cette vérité.

3° La maternité ne se maintient à son niveau moral que par la prière. Nul n'a plus de choses à demander à Dieu que la mère. Toutes les peines et les besoins de la vie l'assiègent à la fois. Le combat de l'éducation suffirait à la mettre en état de prière perpétuelle. Le père n'a pas assez le souci de la piété dans l'éducation. La mère n'est pas assez en garde contre l'égoïsme et la mollesse. La femme forte ne s'inspire dans l'éducation que de Dieu, des principes, de la conscience. Voyez sainte Rivanone, mère de saint Hervé. L'enfant naît aveugle. La mère lui ouvre les yeux sur les choses du Ciel. Elle lui enseigne sa religion, son psautier, les hymnes du Bréviaire. Et Hervé l'aveugle s'avance dans la vie comme un voyant. Il est le sage par excellence. Les démons fuient devant lui. Les animaux lui obéissent. Il est le poète du Paradis et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rédige le cantique fameux que répète aujourd'hui toute la Bretagne bretonnante. Il siège auprès des évêques à ce concile du Ménez Bré où est excommunié le roi Conomor.

Ce sont les mères qui forment les Saints, les prêtres, et les bons serviteurs de la famille et de la Patrie.

La France a donc raison de leur rendre hommage. Les mères bretonnes sont reconnaissantes de cet hommage. Mais elles réclament mieux que cet hommage, la pleine liberté d'enseigner pour les congrégations religieuses qui ont formé les mères et qui formeront, si les électeurs comprennent leur devoir, les jeunes filles sachant toute la grandeur du mariage et se prépareront chrétiennement à en remplir toutes les obligations.

L'allocution de Monseigneur terminée, l'orage éclate et une averse torrentielle vient empêcher la procession. Les pèlerins en font généreusement le sacrifice et rentrent précipitamment à l'église recevoir la bénédiction du T. S.-Sacrement. Ils se dispersent aussitôt dans toutes les directions, emportant avec eux, malgré la pluie qui tombe, du soleil dans l'âme et de la joie dans le cœur :

« Hag e veac'h deuet en eur lenva,
C'houi ielo kuit en eur ganq. »

La Croisade Eucharistique au Folgoët. — Jamais encore, la Croisade n'était allée officiellement rendre ses honneurs à Notre-Dame du Folgoët. Il lui tardait de le faire à [illegible]

Un congrès-pèlerinage fut fixé au 7 Juin, jour de la fête du Saint-Sacrement. Il semblait particulièrement choisi pour des Croisés de l'Eucharistie d'aller offrir à la Sainte Vierge l'hommage de leur dévouement et par Elle, celui de leurs adorations, au Roi de la Croisade, Notre Seigneur Jésus-Christ.

M. le Recteur du Folgoët avait bien voulu mettre le sanctuaire à leur disposition, et le Directeur diocésain de la C. E., M. le chanoine Cardaliaguet présidait cette journée. Les Croisés avaient été invités à communier le matin dans leurs paroisses, à cause de la distance à parcourir, et convoqués dans la matinée pour le Salut à Notre-Dame.

Déjà, à cette heure matinale, ils se trouvaient nombreux aux pieds de la Vierge miraculeuse, chantaient et priaient de tout cœur, sous la direction de M. l'abbé Madec, aumônier du Pensionnat N.-D. de Bonne-Nouvelle, de Kérinou.

Puis, ce fut la séance d'étude des petits apôtres, qui se tint à l'école Notre-Dame, tout à l'ombre du clocher, où la lecture des rapports écoutée dans un religieux silence et avec une attention intense, permet de juger de la vie de la Croisade : vie profonde, vie ardente qui se traduit par des efforts toujours renouvelés et une réalisation toujours plus grande de la devise du Croisé : Prie, communie, lutte, conquiers.

La réunion des apôtres se termina par le beau chant des « Cadets », qui laissa tout l'auditoire sous une émotion pieuse et recueillie.

Elle fut suivie de celle des zélateurs et zélatrices, réunion intime et féconde où l'on aime à refaire ses forces et recevoir avec de nouvelles lumières, les meilleurs conseils pour continuer l'œuvre entreprise.

Midi... Le soleil s'est levé et les groupes joyeux se disséminent devant l'église pour prendre chacun leur repas avant la procession attendue dans l'après-midi avec tant d'impatience.

Pendant ce temps, des groupes plus nombreux encore étaient arrivés et à 13 h. 1/2, moment de la réunion générale, c'était un millier de Croisés qui remplissaient la nef et le transept de l'antique sanctuaire.

Une réception nombreuse de Croisés et d'apôtres commença la cérémonie, puis l'adoration en commun faite par M. le Directeur diocésain.

En chœur, avec foi et piété, les Croisés répètent les invocations, les prières suggérées, et toutes les grandes intentions de l'Eglise, de nos paroisses, de la France, de nos familles sont passées en revue.

Toutes ces voix enfantines ont dû aller droit au Cœur de Notre Seigneur et les entendant se nommer devant Lui : « Jésus, voici vos Croisés », avant même qu'ils L'en prient, Jésus les a certainement bénis.

La procession sort groupe par groupe, drapeau en tête, et M. l'abbé Madec appelle successivement : Plougar, Ploudaniel, Plouzané, Kernilis, Kernoués, Landerneau, Lannilis, Lambézellec, Brest, Lesneven, Le Folgoët.

Le Saint-Sacrement, escorté par les Croisés, fait le tour de la place et une bénédiction solennelle est donnée aux drapeaux, groupés autour de l'autel, représentant leurs paroisses et faisant une garde d'honneur à l'Eucharistie.

Après le Salut, on chante les cantiques de la Croisade, le *Patronez dous ar Folgoët* et ce millier de jeunes cœurs montent vers Dieu et la Vierge en même temps que leurs chants.

C'est avec regret que, lentement, la nombreuse assistance s'écoule au dehors, sous l'impression toute fraîche des grâces que le bon Dieu, par l'intermédiaire de la Vierge, avait fait descendre sur elle.

Des pèlerins de passage demandaient ce qu'étaient ces enfants : « Ce sont des Croisés », leur répondit-on. « Oh ! quelle jolie fête, quelle piété, quel joyeux entrain ! Vraiment, nous sommes conquis ! »

Conquis, oui certes, on l'eut été à moins.

Missions. — I. Saint-Hernin. — Une mission s'est donnée à Saint-Hernin, du 16 Mai au 3 Juin, avec le concours des RR. PP. Barnabé, Fulgence, Yvon, avec la collaboration de MM. Le Beux, recteur de Pluguffan ; Bernard, vicaire à Guengat ; Gargadennec, recteur de Brennilis ; Le Bot, vicaire à Penmarc'h, et Le Lec, vicaire à Plouzévédé ; Capitaine, vicaire à Landeleau, et Gonidec, vicaire à Spézet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Depuis longtemps attendue par la population, soigneusement préparée d'ailleurs par M. le Recteur, la mission fut suivie *de bout en bout* par la quasi-unanimité des paroissiens.

Les enfants, au nombre de 160, bénéficièrent des premières grâces et assurèrent par leur piété à l'Eglise et leur apostolat à la maison, le même bienfait à plusieurs hésitants. On pourrait à ce sujet signaler les exhortations suppliantes de quelques enfants, auxquelles ne purent résister des parents jusque là indécis.

Sous de tels auspices, la mission des grandes personnes s'ouvrit, pleine de promesses, le 20 Mai, à la chapelle de Saint-Sauveur où, par les soins de M. le Recteur, avait été déposée, le 5 Mai, veille du pardon, la statue restaurée de Notre-Dame de Hellen, sauvée des ruines d'une chapelle dont elle fut longtemps la Patronne vénérée et aimée.

A l'issue de la grand'messe, chantée par le P. Fulgence, et au cours de laquelle se fit entendre le P. Barnabé, une foule d'hommes et de femmes tinrent à honneur d'escorter jusqu'à l'église paroissiale l'image bénie de la Vierge de Hellen qui allait, sur un trône de gloire, présider les exercices de la mission.

Longue procession de 4 kilomètres, mais combien édifiante, au cours de laquelle hommes, femmes et enfants rivalisèrent d'entrain et de piété dans le chant des cantiques et la récitation du Rosaire.

L'après-midi du dimanche fut toute entière consacrée aux enfants de la paroisse. Dans l'offrande symbolique des bouquets et des couronnes, ils redonnèrent avec élan leur cœur à Jésus et confièrent à la garde de Notre-Dame les bonnes résolutions prises au cours de la mission.

La première réunion du lundi 21 comprenait déjà 300 personnes dont 100 hommes. Le soir du même jour et le lendemain matin, la mission avait, à quelques unités près, le contingent total du samedi matin. 507 communions furent distribuées à 223 hommes et 284 femmes.

La 2e semaine fut aussi régulièrement suivie que la première et se clôtura par 613 communions distribuées à 292 hommes et 321 femmes. Les deux dimanches qui suivirent eurent un chiffre de communions sensiblement égal à celui du samedi.

Diverses cérémonies très touchantes se succédèrent au cours de la mission, dans des décors féeriques de fleurs et de lumières dont le P. Yvon fut l'animateur infatigable. Entre toutes, la manifestation de foi qui couronna la fête du Christ-Roi fut splendide, et bien des cœurs furent remués au spectacle de cette foule, venant en bon ordre, avec une piété touchante, baiser les pieds du Christ en Croix, cependant que la voix des hommes, alternant avec celle des femmes, faisait retentir sous les voûtes sacrées, les strophes triomphales de la Royauté de Jésus-Christ :

Enor ha gloar da Vab Doue
N'hon do ken mestr na ken Roue.

La même Croix, escortée d'un grand nombre d'hommes, fut portée le 3 Juin par les jeunes gens, dans une procession magnifique, qui se déroula autour du bourg et à la compagne, dans un cadre merveilleux de maisons drapées et fleuries devant lesquelles de charmants reposoirs surmontés de croix ou de statuettes, offraient aux yeux des passants un spectacle ravissant qui fait honneur au zèle, à la piété et au bon goût des paroissiennes de Saint-Hernin.

Dans le cortège, figurait, sous les traits d'un adolescent, Notre Seigneur portant lui-même sa croix, aidé de Simon le Cyrénéen et flanqué de soldats romains avec le costume de l'époque : vision inattendue qui fit verser bien des larmes...

Et c'est, au retour à l'église, dans une atmosphère imprégnée de quelque tristesse, les touchants adieux des missionnaires et les remerciements émus du Pasteur...

Que Notre Dame de Hellen garde dans l'esprit de ses enfants le souvenir de cette mission qui fut si bonne, et dans leur cœur le désir chaque jour affermi de se maintenir dans le chemin du devoir et de l'honneur.

II. Pleyber-Christ, *24 Mai-10 Juin.* — « Faites votre mission..., intégralement..., avec courage et ardeur » : mot d'ordre, appuyé de fortes raisons, imprimé, et dont M. le Recteur avait tenu à porter lui-même un exemplaire à chacune des familles de sa paroisse.

Son zèle aurait sa récompense : à de rares unités près, ses paroissiens se rendraient à son appel, et selon ses désirs.

De la part des enfants, rien qui surprenne. D'abord un peu remuants, les garçons eux-mêmes ont été bientôt domptés ; les cordes vocales, rêches au début, s'assouplissent, cependant que Jésus, par l'intermédiaire des Prédicateurs et de M. le Recteur de Plounéour-Ménez venu à leur secours, poursuit dans le mystère son œuvre intérieure de lumière et de miséricorde, de paix et d'amour. Et le grand jour est venu, apportant avec lui, le matin, le Grand Ami et l'après-midi, la grande fête dont tout le monde parle déjà.

La foule, dans les 5 nefs de l'église, se serre. Un ordre bref : les enfants, d'un bond, se dressent. Et la féerie débute, douce et tendre, à remuer les cœurs, à mouiller bien des yeux : scandé par le refrain connu, où paroles et mélodie, en accord parfait, toujours simples, tantôt caressent, tantôt livrent toute la personne, et puis se font suppliantes, et enfin, se perdent dans la confiance, ce geste se dessine, fête des yeux, des 200 couronnes roses, qui, des jeunes fronts, se détachent vers la Vierge blottie dans un opulent massif de fleurs, se tendent, se replient, s'abaissent, et, dans l'air, joyeuses, tournoient.

Est-on encore à Pleyber ? Tout-à-l'heure un enfant dira à sa mère qu'il se croyait au Ciel !

Et les adultes ? Ont-ils bien intégralement suivi les exercices ? Dans le rang des hommes, à certains jours, des chaises demeurèrent vides ; il y avait foire à Morlaix ou ailleurs ! Ces désertions intermittentes signalées, et à prendre la grande majorité, c'est bien intégralement que la mission a été suivie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quant à l'ardeur, MM. Abgrall et Chapalain, vicaires à Guerlesquin et Saint-Martin de Brest, qui ont à tour de rôle dirigé le chant, pourraient en rendre témoignage.

Ce que cette régularité et cette ardeur supposèrent de courage, Dieu le sait ; et peut-être aussi, dans une certaine mesure, les ouvriers qui voulurent bien collaborer à la mission avec les PP. Le Jollec, Person, Le Provost et Colin, et qui ont vu leur dévouement mis à si large contribution. Ce furent, pour la première semaine, MM. Jaffrès, recteur de Plouénan ; Pengam et Allain, vicaires à Guiclan et Ploudaniel. Pour la deuxième semaine, MM. Quéré, recteur de Dinéault ; Bervas, recteur de Bodilis ; Cocaign, recteur de Névez ; Martin, vicaire à Plouvorn.

Le total des communions distribuées aux messes de clôture a été de 1.907.

Les exercices se terminèrent le dimanche 10, par une magnifique procession du Saint-Sacrement. Les vêpres chantées, le cortège s'organise ; l'ostensoir sera porté par M. Sibiril, vicaire à Saint-Martin de Brest, enfant de Pleyber ; là-bas, M. Calvez, lui aussi, de Pleyber, prêtre-instituteur à Concarneau, fait chanter. Adossé à l'ancienne et vénérée chapelle dès longtemps dédiée au Christ-Roi, un superbe reposoir attend le Divin Maître : le voici. Autour de Lui, lentement, la foule en rangs serrés se masse. Une fois encore, un missionnaire exhorte les assistants à demeurer fidèles au Seigneur, « an Aotrou Christ » ; le *Credo* royal retentit ; et, après une bénédiction du Maître, on regagne l'église paroissiale. L'on ne se séparera qu'après avoir chanté à pleine voix quelques couplets du beau cantique pour fin de Mission :

Kouraj, kouraj ; poanit start ha labourit
Eur gurunen zo du-hont ouz ho kedal.

La Mission, en s'achevant, rappelait cette phrase de l'*Imitation* par laquelle M. le Recteur terminait son appel à y prendre part : « Pour un peu de travail, vous recevrez une paix profonde, et une joie éternelle ».

Saint-Jean-du-Doigt. — **Grand Pardon.** — *Samedi 23 Juin :* Messe à 7 h. 1/2 ; grand'messe à 11 heures, chantée par M. Conseil, curé-doyen de Saint-Thégonnec ; vêpres à 3 heures, allocution de M. Rannou, recteur de Moëlan. Procession des Reliques ; bénédiction du feu de la Saint-Jean. Au retour à l'église, bénédiction du T. S.-Sacrement ; vénération des Reliques.

Dimanche 24 Juin : Messes à 6 heures et à 8 heures. A 11 heures, grand'messe chantée par M. Rannou, recteur de Moëlan. Sermon par M. Conseil, curé-doyen de Saint-Thégonnec. A 3 heures : vêpres solennelles suivies de la bénédiction du T. S.-Sacrement. Vénération des Reliques dans l'intervalle des offices.

Décisions récentes de la Commission d'interprétation du Code de Droit canonique *(suite et fin).* — 3° *Dispenses matrimoniales.* — Dans les cas urgents, c'est-à-dire quand, tout étant prêt pour le mariage, il n'est pas possible de recourir à l'Ordinaire, le Code permet au curé, ou au prêtre assistant en l'absence du curé qualifié, ou encore au confesseur, de dispenser, *dans les cas occultes,* des empêchements découverts au dernier moment.

La Commission déclare que, par empêchements occultes, il faut entendre, non seulement ceux qui sont occultes de leur nature, mais aussi ceux qui, publics de leur nature, sont *occultes de fait.* Si donc, au moment du mariage, on découvrait un empêchement public de sa nature, mais ignoré de tous (par exemple : la parenté spirituelle, la consanguinité des deux futurs inconnue dans la paroisse, etc.) et qu'il y eût quelque inconvénient à retarder le mariage pour recourir à l'Ordinaire (ce qui arrivera rarement), le curé (ou le prêtre assistant) pourrait accorder la dispense. — Cette dispense devrait être donnée au for interne *non sacramentel,* et le curé devrait la faire inscrire au registre secret de l'Evêché (voir Durieux : *Le Mariage,* n. 182 et suiv.).

4° *Sous-délégation pour assister aux mariages.* — Aux termes du canon 1096, § 1, les vicaires coopérateurs peuvent recevoir une délégation habituelle pour tous les mariages indistinctement qui se célèbrent dans la paroisse à laquelle ils sont attachés.

La Commission déclare, ce qui d'ailleurs est conforme aux règles générales de la délégation, que les vicaires qui ont reçu ces pouvoirs généraux peuvent sous-déléguer à un autre prêtre déterminé.

Elle précise également que le prêtre délégué par le Curé ou l'Ordinaire du lieu pour assister à un mariage déterminé, peut sous-déléguer à cet effet un autre prêtre déterminé, *pourvu qu'il en ait reçu l'autorisation de celui qui l'a délégué.* (Ne pas oublier que toute délégation de ce genre ne doit pas être vague ni générale, mais précise et nettement déterminée.)

Ces réponses sont datées du 28 Décembre 1927.

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 3.894 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS

Maison **LADOUCE,** 32, rue de Verdun, **NANTES**

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

CONSTIPÉS

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions intestinales

43e ANNÉE. Vendredi 22 Juin 1928. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Juin. — Nativité de Saint Jean-Baptiste. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
A la messe, mémoire du 4e Dimanche après la Pentecôte.
A vêpres, mémoires du dimanche et du suivant.
Lundi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.
Mardi, 26. — SS. Jean et Paul, Martyrs. Double. Rouge.
Mercredi, 27. — De l'octave de S. Jean. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 28. — S. Irénée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 29. — SS. PIERRE et PAUL, Apôtres. Double de 1re classe avec octave. Rouge.
Samedi, 30. — Commémoraison de S. Paul, Apôtre. Double majeur. Rouge.

Dimanche, 1er Juillet. — Le Précieux Sang.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guilers-Brest	le 24 Juin.
Plougourvest	du 25 au 27 —
Pont-Aven	du 28 au 30 —
Ouessant	le 1er Juillet.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Retraites sacerdotales. — Toutes les retraites sacerdotales se donneront au Grand Séminaire.

La première retraite commencera le lundi soir 30 Juillet, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 4 Août.

La deuxième retraite commencera le lundi soir 6 Août, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 11 Août.

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites tous les prêtres, placés dans le ministère paroissial et dans l'enseignement primaire libre, qui n'ont pas encore subi leurs examens réglementaires.

Sont officiellement convoqués à la première retraite, les prêtres ordonnés en 1922, en 1923 et 1924.

Archives d'Évêché de Quimper et Léon

Sont officiellement convoqués à la seconde retraite, les prêtres ordonnés en 1925, en 1926 et en 1927.

Tous les prêtres soumis à l'examen, — *les prêtres instituteurs exceptés*, — devront être rendus au Grand Séminaire le dimanche soir 29 Juillet, ou le dimanche soir 5 Août. Les examens commenceront dès le lendemain matin, à 8 heures.

Avis. — Les jeunes prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée, mais les autres prêtres plus âgés devront prévenir au plus tôt M. l'Econome du Grand Séminaire, et lui indiquer à laquelle des deux retraites ils désirent prendre part. Une note de la *Semaine religieuse* fera savoir quand toutes les places disponibles seront prises.

II. Retraite des Professeurs. — Une retraite particulière sera prêchée, cette année, du mardi soir 18 Septembre au samedi matin 22, à MM. les professeurs et maîtres d'étude de nos maisons d'enseignement secondaire libre. Tous devront y prendre part.

Les professeurs et maîtres d'étude soumis à l'examen devront être rendus au séminaire, le lundi soir 17 Septembre. Les examens commenceront dès le lendemain matin à 8 heures.

III. Examen de Rectorat. — L'examen de Rectorat aura lieu au Grand Séminaire, le lundi 17 Septembre.

Devront se présenter à cet examen, les prêtres ordonnés en 1910 et susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes.

IV. Examen des jeunes Prêtres Instituteurs. — Cet examen aura lieu, comme l'examen de Rectorat, le lundi 17 Septembre.

Devront s'y présenter tous les prêtres instituteurs qui n'ont pas encore passé leur cinq examens réglementaires.

Les examens commenceront à 8 heures du matin.

V. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque a été nommé curé de Plougastel-Daoulas : M. le chanoine Uguen, supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe dimanche après la Pentecôte, 24 Juin* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. — A 8 h., confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche 1er Juillet, solennité de Saint-Pierre et de Saint-Paul : quête pour le Denier de Saint-Pierre.

— Eglise de Saint-Matheu. — *4e Dimanche après la Pentecôte : Nativité de Saint Jean Baptiste (24 Juin)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

AVIS. — *MM. les Curés, Recteurs et Supérieurs d'établissements religieux sont informés que les* Statuts *ont été expédiés en même temps que les* Annales *de la Propagation de la Foi.*

Pour faciliter le règlement, des formules de chèques postaux y sont jointes. Tous les payements doivent être effectués au compte de l'Imprimerie Cornouaillaise, C./C. 134 57, Nantes.

Adresser toutes réclamations, 7, rue des Gentilshommes.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Saillour sera chanté à Saint-Coulitz, *le lundi 25 Juin, à 10 heures,* et non le mercredi 27 comme il a été annoncé par erreur.

— Le service anniversaire pour M. Barthélémy Danzé sera chanté à La Roche-Maurice, *le samedi 14 Juillet.*

Congrès Eucharistiques. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses les Congrès Eucharistiques de Pont-Croix (5-8 Juillet) et de Plouguin (9-15 Juillet).

Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol. — Une indulgence plénière est accordée aux associés de l'Œuvre pour la fête des SS. Pierre et Paul, apôtres, moyennant confession, communion le jour de la fête ou l'un des jours de l'octave, et visite à l'église pour y prier aux intentions du Souverain Pontife.

Le compte rendu des recettes de l'exercice de 1927 a été joint à l'envoi à chaque paroisse des *Annales de la Propagation de la Foi* et des *Statuts diocésains.*

Nous rappelons aux Directeurs paroissiaux de l'Œuvre que la dernière limite pour l'envoi des recettes annuelles à l'Evêché, est fin de Juillet ; les envois qui n'arriveront pas avant la clôture des comptes ne figureront pas au compte rendu général de 1928.

Succès universitaires. — M. Coadou, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, vient de passer avec succès son quatrième certificat de licence qui lui donne le titre de licencié ès-lettres.

M. Kervennic, professeur à Saint-Yves, a passé avec succès deux certificats pour la licence d'Anglais, l'un avec mention *Bien*, l'autre avec mention *Assez Bien.*

M. l'abbé Picquenard, du Séminaire de l'Institut catholique de Paris, vient de passer avec succès son 3e certificat pour la licence ès-sciences physiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ecole d'Agriculture du Nivot. — L'examen d'entrée au Nivot aura lieu le jeudi 12 Juillet. Les demandes d'inscription doivent parvenir au Nivot, en Lopérec, avant le 5 Juillet. Cet examen est de rigueur pour les *Pupilles* qui désirent obtenir une subvention d'études agricoles.

Un 2e examen aura lieu le lundi *20 Août* pour les autres candidats que quelque raison aura empêchés de se présenter à l'examen du 12 Juillet.

Le certificat d'études n'est nullement nécessaire pour entrer au Cours Préparatoire : il suffit que le candidat en ait à peu près les connaissances et subisse avec succès l'examen d'entrée au Nivot.

Avis. — Les visiteurs qui se trouveront au Nivot à l'heure de midi sont priés d'apporter leur repas. Il est aussi à souhaiter que ceux qui désirent visiter l'établissement et les dépendances n'y viennent que les dimanches et jours de fête.

Journée des Directeurs d'œuvres. — Dans le dessein de mettre au point notre action auprès des jeunes, tous les prêtres, directeurs de groupes de jeunes gens, à l'exclusion des laïques, sont convoqués dans les trois centres suivants aux dates indiquées ci-dessous, pour une journée de prière et d'étude.

1° Brest, patronage des Carmes, lundi 2 Juillet ; 2° Morlaix, patronage Saint-Martin, mardi 3 Juillet ; 3° Quimper, secrétariat diocésain, mercredi 4 Juillet.

Nous comptons surtout sur les prêtres directeurs de patronage ou de groupes de ville, nous réservant de convoquer ultérieurement les prêtres directeurs de jeunesse paysanne.

Les réunions commenceront à 10 heures très précises et se poursuivront l'après-midi jusque vers quatre heures. Les Directeurs convoqués prendront en conséquence toutes leurs dispositions pour suivre d'un bout à l'autre les travaux de la journée qu'ils auront choisie. Si l'un d'eux est empêché de participer à l'une de ces journées, il voudra bien le faire savoir avant le 1er Juillet. Nous prions instamment MM. les Curés et Vicaires de faciliter à leurs confrères, directeurs d'œuvres de jeunes gens, l'assistance à ces réunions, en assurant au besoin le service dont ils pourraient être chargés ce jour-là.

Veuillez nous faire connaître dans le plus bref délai, les questions que vous voudriez voir inscrire au programme d'étude que nous vous proposons. L'un des membres présents exposera l'une des questions portées à l'ordre du jour, puis suivront les discussions, en vue de résolutions pratiques. Prière donc d'étudier le programme par avance.

Les adhésions au repas en commun devront être adressées avant le 20 Juin :

Pour Brest, à M. l'abbé Lespagnol, vicaire aux Carmes ; pour Morlaix, à M. l'abbé Laot, vicaire à Saint-Martin ; pour Quimper, au Secrétariat diocésain, rue Feunteunick-al-Lez.

QUIMPER. — **Les processions du Sacre.** — Les deux processions de la Fête-Dieu et du Sacré-Cœur se sont déroulées dans les rues de notre ville avec la splendeur et la piété traditionnelles.

Le premier dimanche, Monseigneur portait l'ostensoir, assisté de MM. les vicaires généraux Messager et Joncour. Parti de la cathédrale à l'issue de la grand'messe, le cortège s'est déployé sur le boulevard de Kerguélen, et, par les rues René-Madec et Saint-Mathieu, s'est dirigé vers l'église de Saint-Mathieu où une bénédiction du Saint-Sacrement a été donnée. Le retour à la cathédrale s'est fait par les rues du Chapeau-Rouge et Kéréon. Place Médard, un magnifique reposoir avait été dressé. Malheureusement, tandis que le divin Maître y recevait les adorations de la foule, une malencontreuse averse est venue contrarier l'ordre et le recueillement de la cérémonie.

Plus favorisée, la procession de dimanche s'est déroulée sous un beau soleil dont de légers nuages tempéraient parfois les ardeurs. C'est la paroisse de Saint-Mathieu qui organise. Le cortège sort après les vêpres, présidé par M. le chanoine Guéguen, aumônier de l'Adoration, qui porte l'ostensoir. La première station est à la chapelle de l'Adoration splendidement décorée. On rejoint ensuite un beau reposoir dressé sur la place Terre-au-Duc. Le retour s'effectue par les rues René-Madec, Laënnec et Saint-Mathieu.

De part et d'autre, ce fut la même piété d'une foule considérable formant haie sur tout le parcours, la plupart s'agenouillant au passage du Saint-Sacrement. Le goût le plus exquis avait présidé à l'ornementation des maisons et des reposoirs. Des motifs de fleurs et de verdure s'étalaient sur la chaussée en de nombreux points du parcours. Quant au cortège, avec ses délicieux défilés d'enfants et de jeunes filles de nos pensionnats et de nos patronages, avec ses groupes de jeunes gens et de personnes d'œuvres, avec sa suite d'hommes et de femmes, il offrait un spectacle magnifique de beauté et de piété. Les chants étaient exécutés par les scholas alternantes des séminaristes et des enfants de chœur. Les fanfares de la *Phalange d'Arvor* le premier dimanche, de la *Jeanne-d'Arc* le second, la brillante harmonie du Likès aux deux processions, apportèrent un concours toujours apprécié et qui releva grandement ces solennelles manifestations de foi et d'amour pour le Dieu de l'Eucharistie sortant de son tabernacle pour recevoir les hommages de son peuple et le bénir.

Journée Mariale à Notre-Dame des Portes. — Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, nous donnons ici la liste des groupes paroissiaux qui nous ont certifié leur participation à la Journée Mariale. Ce sont dans l'ordre d'inscription :

Saint-Corentin-Quimper, Saint-Mathieu-Quimper, Penhars, Kerfeunteun, Briec, Carhaix, Rosporden, Ergué-Armel, Plonévez-du-Faou, Concarneau, Pluguffan, Elliant, Pleyben, Châteauneuf, Bannalec, Ergué-Gabéric.

Bien d'autres groupes, nous le savons, ont l'intention d'être des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nôtres... Quoi qu'il en soit, nous sommes certains dès maintenant que cette journée sera une splendide glorification de la Sainte Vierge. Le sanctuaire de Notre-Dame des Portes n'aura pas vu souvent si belle affluence de jeunes Cornouaillaises dévouées au culte de Marie.

Nous prions tous les groupes d'apporter leurs bannières ou étendards, chaque congréganiste de ne pas oublier son insigne, toutes les jeunes filles d'avoir un livre leur permettant de prendre part aux chants de la messe (messe royale), des vêpres et de la procession. Les cantiques seront alternativement bretons et français.

En vue de la réunion d'études nous demandons aux Directrices, Présidentes et Conseillères des Congrégations de vouloir bien étudier avec soin dans leur manuel *(Nouveau Manuel des Congrégations de la Sainte Vierge*, du P. Victor Vieille, Manuel aujourd'hui le plus répandu), les points suivants :

1re partie : chap. IV, Règles communes : les nos 20, 22, 23, 31, 32, 33.

2e partie : chap. III, p. 63 et 64, les nos 20 et 21.

Il est à souhaiter que toutes les congréganistes et jeunes filles pieuses inaugurent cette journée par une communion fervente.

Le Pardon des Bretons du Périgord. — Dimanche 20 Mai, en l'Octave de l'Ascension, a eu lieu le Pardon annuel de la colonie bretonne en Périgord. C'est en l'église Saint-Martin que s'est déroulée la cérémonie religieuse : le lieu était bien choisi, puisque, comme on le fera délicatement remarquer, les Bretons peuvent se sentir là un peu chez eux ; c'est en effet le grand Thaumaturge de Tours qui consacra l'Apôtre de Quimper, et du haut du ciel, saint Martin et saint Corentin s'unissent pour bénir cette réunion.

Le fait est que l'église est remplie lorsque la cérémonie commence vers 11 heures. C'est plaisir d'admirer la diversité de toutes ces blanches coiffes, où un œil exercé reconnaîtrait chaque région, chaque paroisse.

Dans le chœur, à la place d'honneur, M. le chanoine Joncour, vicaire général de Quimper ; M. le vicaire général Lafon, représente Monseigneur de Périgueux. Autour d'eux, MM. les chanoines Mayjonade, Olivier, Pauzac, Bias, Ballande, curé de la paroisse et ses deux vicaires, MM. les directeurs du Grand-Séminaire, M. l'abbé Gadeau et le si dévoué aumônier des Bretons, M. l'abbé Lanchès. Les élèves du Grand-Séminaire servent à l'autel M. le vicaire général Dupin de Saint-Cyr, qui célèbre la grand'messe. Le propre du jour est chanté par la schola du séminaire. A l'Evangile, M. le vicaire général Joncour monte en chaire et, après avoir présenté les regrets de Mgr Duparc, retenu dans son diocèse, remercie tous ceux qui ont été les bons ouvriers de cette journée, après S. G. Mgr Légasse, qui témoigne à la colonie bretonne toute sa sollicitude. C'est dans leur langue qu'il s'adresse alors à ses compatrio-

tes et tous l'écoutent avec joie et émotion, avides de respirer l'air qu'il leur apporte du pays natal. Le parler de Quimper est pour nous un jardin fermé ; cependant, grâce à un obligeant interprète, nous pouvons reconnaître, dans cette homélie, le salut des Bretons de là-bas à ceux qui sont venus chez nous et l'assurance que le lien existe toujours avec eux par le souvenir et la prière devant les grands saints protecteurs de la Bretagne et sainte Anne d'Auray, dont M. le vicaire général a salué, en venant ici, la blanche basilique. Puis ce sont les exhortations à rester fidèles aux pratiques chrétiennes : la prière en commun, la lecture de la vie des saints, cette tradition si bienfaisante des familles bretonnes.

Pendant que se déroulent les fonctions liturgiques, les cantiques bretons retentissent chantés par tous, louant le Très Saint-Sacrement, sainte Anne, saint Yves, saint Corentin ; et peut-être de notre côté la langue cloche-t-elle un peu, mais le cœur y est !

Dans la diversité des provinces et des coutumes, toujours la même foi au même Christ, dans quelque langue qu'elle s'exprime, voilà le spectacle que nous avons eu dimanche. Remercions les Bretons de nous l'avoir donné.

(Semaine religieuse de Périgueux.)

Le Congrès eucharistique de Pont-Croix *(du 5 au 8 Juillet).* — Programme : *Jeudi 5 Juillet :* 7 heures, réunion générale suivie de la messe ; 9 heures, première réunion des enfants, suivie des confessions ; 13 h. 30, deuxième réunion des enfants, suivie des confessions ; 16 heures, troisième réunion des enfants ; 20 heures, réunion générale.

Vendredi 6 Juillet, journée des enfants : 7 heures, communion générale des enfants de Pont-Croix, allocution ; 10 h. 30, grand'messe pour les enfants congressistes, sermon ; 14 heures, vêpres solennelles, procession, sermon, salut ; 20 heures, réunion générale pour Pont-Croix.

Samedi 7 Juillet : 6 heures, confessions ; 7 heures, réunion générale, suivie de la messe ; 9 heures, réunion des jeunes filles ; 10 h., confessions ; 14 heures, réunion des dames ; 15 heures, confessions ; 20 heures, réunion générale.

Dimanche 8 Juillet : Clôture solennelle sous la présidence de Mgr Dupare, évêque de Quimper. — 6 heures, communion générale pour Pont-Croix, allocution ; 7 heures, deuxième messe ; 10 h. 15, départ de la procession de l'église paroissiale pour conduire Monseigneur à la Grande Place ; 10 h. 30, grand'messe au reposoir de la Grande Place, chantée par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, sermon par le R. P. Yvon, capucin. A l'offertoire, chant du cantique *Da feiz hon tadou koz*, par la foule. A l'élévation, chant d'un motet par la chorale du collège. A l'issue de la grand'messe, la procession conduira Monseigneur au presbytère.

14 h. 45, départ du Saint-Sacrement et de Monseigneur de l'église paroissiale pour le reposoir de la Grande Place ; à l'arrivée sur la place, chant de l'*Adoromp Holl*, par la foule ; 15 heures, Vêpres. Les versets des psaumes seront chantés alternativement par la foule et le collège. Après le *Magnificat*, discours de Monseigneur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Semaine eucharistique de Plouguin *(du lundi 9 au dimanche 15 Juillet 1928).* — PROGRAMME : *Mercredi 11*, à 5 h. du soir, ouverture du Congrès, allocution par Mgr Lamérand.

Jeudi 12 Juillet, Journée des Enfants.

Vendredi 13 Juillet, Journée sacerdotale, sous la présidence de Mgr Lamérand.

Samedi 14 Juillet, Journée paroissiale.

Dimanche 15 Juillet, GRANDE FÊTE EUCHARISTIQUE. — *A 5, 6, 7, 8 heures*, messes de communion ; *à 9 h. 1/4*, Monseigneur l'Evêque, précédé de la procession de Plouguin, partira de l'église pour se rendre à l'école Sainte-Anne ; *à 9 h. 1/2*, grand'messe, chantée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général. Monseigneur l'Evêque assistera au trône. Sermon par M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. Immédiatement après la grand'messe, séances d'étude.

De 12 h. à 1 h., récitation du chapelet et chant de cantiques devant le Saint-Sacrement exposé, sous la direction de M. Madec ; *à 1 h. 1/2*, adoration en commun au reposoir de l'école Sainte-Anne, par le R. P. Provost ; *à 2 h. 1/2*, vêpres solennelles, grande procession du Saint-Sacrement.

Après la procession, allocution de Mgr l'Evêque ; bénédiction du Saint-Sacrement.

* * *

Nous demandons aux écoles chrétiennes du diocèse d'unir leurs enfants par la prière aux deux Congrès Eucharistiques des quinze jours prochains, et spécialement de faire préparer une communion générale, le jeudi 12, en union avec les enfants du Congrès cantonal de Plouguin.

A. R.

PLOGOFF. — **Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage.** — Le Pardon de la chapelle de Notre Dame de Bon-Voyage, coïncidant cette année avec la clôture du Congrès eucharistique de Pont-Croix, sera devancé de huit jours ; il aura lieu le premier dimanche de Juillet.

La veille, *samedi 30 Juin*, à 5 heures : Vêpres suivies de la procession.

Le dimanche 1er Juillet : à 7 heures, messe basse ; à 11 heures, grand'messe, chantée par M. Billant, recteur de Plouhinec ; allocution prononcée par M. Colin, recteur d'Esquibien.

A 4 heures, vêpres, procession, sermon par M. Colin, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

On confessera à la chapelle, le samedi, après Vêpres, et le dimanche matin. — Indulgence plénière à gagner, à la condition de communier à la chapelle et d'y prier aux intentions du Souverain Pontife.

Les Pèlerins peuvent se procurer des cierges à la sacristie de la chapelle pour les processions du samedi et du dimanche.

Toutes les cérémonies auront lieu à l'heure légale.

BREVET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

1re Partie :

Ecole du Sacré-Cœur, Guissény : 13 reçus. — Mention BIEN : Pierre Collion, Léon Guéguen, Léon Lobjoie, Pierre Niger.

Likès, Quimper : 24 reçus. — BIEN : Jean Le Ménéac'h, Henri Riou.

Saint-Louis, Châteaulin : 3 reçus.

Sainte-Anne, Quimper : 16 reçues. — TRÈS BIEN : Marie Blouët ; — BIEN : Annick Fer, Simone Favennec.

Notre-Dame de Lourdes, Lesneven : 30 reçues. — TRÈS BIEN : Marie Nicolas ; — BIEN : Geneviève Bellec, Anna Le Bras, Germaine Le Bien, M.-Y. Calvez, Monique Cardaliaguet, Anne Coat, Céline Tual, Aline Le Fur, Anna Hamon, Françoise Lossouarn, Yvonne Sparfel, Anne-Marie Le Gac.

Saint-Julien, Landerneau : 12 reçues. — TRÈS BIEN : Anne Le Roy, Marguerite Dantec, Anne Danion ; — BIEN : Christine Le Traon, Marie Le Goff.

Immaculée-Conception, Brest : 9 reçues. — BIEN : M. Guivarc'h, An. Le Bris, Aimée Salaün.

Pilier-Rouge, Brest : 5 reçues. — BIEN : Marie-Louise Larreur.

Lambézellec : 10 reçues. — BIEN : Marguerite Colemard.

Kérinou : 3 reçues.

La Plaine, Châteaulin : 7 reçues.

Hanvec : 4 reçues.

Notre-Dame du Mur, Morlaix : 6 reçues.

2e Partie :

Sacré-Cœur, Guissény : 12 reçus.

Likès, Quimper : 43 reçus. — Mention BIEN : Jean-Louis Brélivet, François Faouic, Thomas Le Moan, Laurent Bertinetti, François Donnard, Guillaume Mignon, François Olier.

Notre-Dame du Mur, Morlaix : 32 reçues. — TRÈS BIEN : Anne-Marie Busson ; — BIEN : Henriette Baudouin, Marcelle Beuzit, Marie Le Borgne, Yvonne Le Coz, Anne Fustec, Louise Guyader, Marie Labat, Yvonne Le Moal, Yvonne Morellec, Yvonne Le Men, Marie Ponthou, Suzanne Prigent, Ernestine Quéméner, Marie-Thérèse Sernec, Marie Le Vot.

Notre-Dame de Lourdes, Lesneven : 18 reçues. — TRÈS BIEN : Jeanne Berthou, Pauline Fichoux, Jeanne Le Roy ; — BIEN : A.-Y. Abiven, M. Cariou, Marie-Thérèse Cavarec, Marie-Josèphe Cozanet, Cécile Francès, Jeanne Guéguen, Marie Morvan, Jeanne Nicolas, Suzanne Roudaut.

Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Kérinou : 24 reçues. — BIEN : Simone Le Goff, Anne Rannou, Madeleine Corlay, Marie-Thérèse David, Léonie Donval.

Saint-Laurent, Lambézellec : 15 reçues. — TRÈS BIEN : Germaine Salaün ; — BIEN : Jeanne Augué, Marie Calvarin, Constance Giocanti, A.-Mie Le Gall, Marie-Anne Guillarmou.

Immaculée-Conception, Brest : 16 reçues. — TRÈS BIEN : Marie-Thérèse Gouchen, Marie-Louise Pézaut ; — BIEN : Herveline Balch, Jeanne Cras, A.-Mie Berrest, Jeanne Gélébart, Alice Gégaden, Luce Lavanant, Anastasie Pellicaut, Suzanne Winter.

Pilier-Rouge, Brest : 8 reçues.

21, rue Voltaire, Brest : 2 reçues. — BIEN : Marie-Louise Le Gorgeu.

Saint-Julien, Landerneau : 33 reçues. — TRÈS BIEN : Julia Cueff, Ambroisine Messager, Marie-Jeanne Cornic, Joséphine Le Gall, Marguerite Le Ménec, Marie Douguet, Anne Miossec, Anna Jestin, Marie-Josèphe Merdy, Marie Roué ; — BIEN : Marie-Anne Rochcongar, Anna Salou, Madeleine Le Jeune, Marie-Anne Breton, Marie Lozach, Marie Jolec, Marguerite Derrien, Marie-Anne Quéau, Jeanne Pouliquen,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Madeleine Nédélec, Marie-Jeanne Hémidy, Marie-Anne Poupon, Marie Floc'h, Rosine Toupin, Marie Tanguy, Marguerite Hulin.

Saint-Renan : 3 reçues. — Très Bien : Mlles Garrec, Renaud, Salaün.

3e Partie :

Ecole Saint-Louis, Châteaulin : 5 reçus. — Mention Bien : Yves Marzin.

Likès, Quimper : 14 reçus. — Bien : Joseph Le Hur.

Notre-Dame de Lourdes, Lesneven : 17 reçues. — Très Bien : Suzanne Bellec, Ad. Joly, Marie-Louise Le Roux ; — Bien : Aug. Le Bris, M. Cochard, Germaine Marc, J. Roudaut, Anna Sibiril, G. Sparfel, Marie-Thérèse Thos.

La Plaine, Châteaulin : 8 reçues. — Bien : Gabrielle Autret, Marie Le Loch, Paule Mandellec, Jeanne Nicolas.

Sainte-Anne, Quimper : 16 reçues. — Bien : Anna Le Bihan, Louise Mazé, Anna Gentric, Marie Trellu.

Saint-Julien, Landerneau : 19 reçues. — Très Bien : Thérèse Guédès ; — Bien : Yvonne Quéméner, Alexandrine Cerff, Marie Hélouet, Francine Guyomard, Anne Guéguen, Marie Kerhervé, Thérèse Callonnec, Jeanne Le Bihan, Marie-Suzanne Rohel.

Sainte-Anne, Brest : 7 reçues.

Immaculée-Conception, Brest : 5 reçues.

Saint-Renan : 3 reçues. — Très Bien : Mlles Floch, Labous, Tuarze.

Angers. — **Congrès de l'Union des Œuvres**, *9, 10, 11, 12 Juillet. — « Les Œuvres de Jeunesse et leur rayonnement dans la Société contemporaine ».* — Le 48e Congrès de l'Union des Œuvres Ouvrières catholiques se réunira à Angers, du 9 au 12 Juillet, sous la présidence de S. G. Mgr Rumeau, assisté de S. G. Mgr Crépin, auxiliaire de S. E. le cardinal Dubois et président de l'Union.

Il aura une importance particulière, du fait de la célébration du 70e anniversaire du premier Congrès des Directeurs d'Œuvres de Jeunesse tenu à Angers, en 1858.

D'où le sujet adopté cette année :

L'Œuvre de Jeunesse et son rayonnement dans la Société contemporaine.

Il s'agit pour les congressistes d'Angers d'établir le bilan de nos Œuvres de Jeunesse au bout de 70 ans et d'étudier l'orientation à leur donner pour qu'elles répondent de plus en plus aux nécessités actuelles.

La compétence des rapporteurs et orateurs inscrits et la qualité des adhésions déjà reçues de France et de Belgique permet d'assurer que le programme du Congrès sera rempli pour le plus grand profit de nos Œuvres à la ville et à la campagne.

Demander programme détaillé et formule d'inscription au secrétariat de l'Union des Œuvres, 82, rue de l'Université, Paris (7e), ou à M. l'abbé Brac, sous-directeur des Œuvres, 2, rue Saint-Aubin, à Angers (M.-et-L.).

Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique de France. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le Xe Congrès de la Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique de France aura lieu cette année.

On connait l'importance de ces manifestations qui se renouvellent tous les deux ans. Le Congrès de 1926 s'est tenu à Angers, au milieu d'une très grande affluence. Cette fois, c'est la ville de Lille qui a été choisie, et c'est dans un cadre grandiose, celui des nouveaux bâtiments de l'Université Catholique, que se tiendront les réunions.

Elles se succéderont du vendredi 14 au dimanche 16 Septembre, et comprendront des séances de travail, des offices solennels, un grand banquet et une réunion générale de clôture dans « l'Aula Maxima » de l'Université inaugurée l'an dernier, lors des fêtes du Cinquantenaire.

Nous donnerons d'ailleurs très prochainement le programme général du Congrès.

S. G. Mgr l'Archevêque de Cambrai, tous les Evêques de la région du Nord, d'autres Prélats et dignitaires ecclésiatiques, nombre de personnalités sympathiques au mouvement des Amicales ont promis leur présence à ces assises, qui réuniront sans nul doute une affluence considérable.

Le Comité d'organisation, nommé par l'Union Régionale du Nord, prend dès à présent toutes mesures pour assurer à tous le meilleur accueil et rendre aux congressistes le séjour particulièrement agréable dans la capitale des Flandres.

La permanence du Congrès est ouverte au Secrétariat des Œuvres, 50, rue de la Barre, à Lille. Elle fonctionne sous l'active direction de M. Pierre Gomane, secrétaire général du Congrès, auquel on peut s'adresser pour obtenir tous renseignements utiles.

La XIe Semaine liturgique. — La XIe Semaine liturgique se tiendra à Tournai, du 25 au 29 Juillet. Elle a surtout pour but de vulgariser, d'instruire, d'édifier, et de fournir aux prêtres matière à leur enseignement paroissial, aux instituteurs et institutrices pour leur enseignement scolaire, thèmes et développements, à tous une connaissance sérieuse et approfondie du Saint Sacrifice de la Messe.

Dix cours, et ce sera la partie essentielle, seront consacrés à l'étude du Canon de la Messe ; le détail, le nom des titulaires et l'objet précis de leur dissertation seront annoncés sous peu.

Cette XIe Semaine liturgique sera honorée de la présence de Mgr l'Evêque de Tournai, initiateur de la dite Semaine, et ce grand prélat offrira aux Semainiers, dans le cadre splendide de son antique cathédrale le spectacle des belles cérémonies des ordinations solennelles. Mgr Ruch, l'illustre évêque de Strasbourg, parlera de l' « Essence du Saint Sacrifice de la Messe d'après la Liturgie ». Mgr Batiffol, l'éminent historien de la Liturgie, leur expliquera les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rites vénérables des Ordinations sacerdotales, que les prêtres n'étudieront et ne méditeront jamais assez, et qui sont trop ignorés du peuple chrétien.

On s'efforcera aussi d'aborder des sujets généraux et pratiques. Dom Bernard Capelle, le nouvel Abbé du Mont-César à Louvain, traitera de « La Liturgie et les prêtres ; ayant fait partie du clergé séculier durant plusieurs années, comme étudiant du Collège romain en Philosophie, en Théologie et en Ecriture Sainte, puis comme vicaire de paroisse, il connait parfaitement son sujet. M. l'abbé Moureau, vicaire de Liège, parlera de « La Liturgie et les hommes ». Mgr Picard, le vaillant aumônier de la Jeunesse Catholique Belge, s'occupera de « La Liturgie et les œuvres ».

Envoyer les adhésions aux Dames bénédictines, 20, rue Monsieurs, Paris.

VARIÉTÉ

Les Frères Convers dans l'Ordre de Saint-Benoît

Dans le langage chrétien, se faire religieux, c'est « entrer au service de Dieu », c'est « se donner à Dieu tout entier ».

On est parfois surpris de trouver chez des hommes le regret de n'avoir pu se donner ainsi « tout entier à Dieu », comme ils l'avaient rêvé dans leur enfance et leur jeunesse. Ne se sentant pas appelés au sacerdoce ou n'ayant pas les aptitudes nécessaires à la prêtrise, ils ont cru que leurs aspirations vers une appartenance totale à Dieu ne pouvaient être satisfaites, et ils sont restés dans le monde, au stade de la vie chrétienne ordinaire, alors qu'ils auraient pu la mener dans sa perfection par la vie religieuse.

Il importe d'éclairer ces âmes, de ne pas laisser ainsi se perdre les appels de Dieu à une vie meilleure et, en privant ces appelés des avantages et des mérites de la vie religieuse, priver celle-ci de leurs services. Beaucoup de chrétiens ne savent pas qu'entre le sacerdoce et la vie chrétienne il y a un état intermédiaire qui assure toutes les grâces, tous les avantages et tous les mérites de la vie religieuse, c'est l'état des Frères Convers. Dans la plupart des Ordres religieux, à côté des prêtres, on trouve des Frères Convers, c'est-à-dire des religieux chargés d'assurer les travaux manuels dont toute communauté a besoin et qui permettent ainsi aux prêtres de s'adonner plus librement et plus totalement à l'étude, au ministère des âmes ou à la célébration des Offices liturgiques.

Aussi bien — et c'est ce qui l'honore et la rend enviable — la vie des Frères Convers est une véritable vie religieuse. Consacrés à Dieu par les vœux de religion (vœux triennaux après un an de noviciat, puis vœux perpétuels), les Frères Convers vivent dans la pratique des conseils évangéliques et sont vraiment « tout à Dieu ». Faisant alterner le travail avec la prière en commun et les divers exercices de piété, ils tendent à la perfection et, dans un esprit de

soumission aimante aux volontés de Dieu sur eux, ils reprennent chaque jour leur marche ascendante vers Lui. L'état de Frère Convers a donc l'avantage et le mérite très particulier d'offrir une forme de vie religieuse à ceux qui, ne désirant pas ou ne pouvant pas assumer l'honneur et les charges de la prêtrise, ont cependant la noble ambition de se donner à Dieu et de ne vivre que pour son amour.

Les aptitudes les plus diverses peuvent, en effet, trouver leur emploi dans les monastères. Car, du moment qu'ils ont le sincère désir de se consacrer à Dieu, on y accueille tous les jeunes gens, même sans instruction, s'ils sont susceptibles de rendre service à la communauté par leur travail manuel, soit qu'ils connaissent déjà un métier, soit qu'ils aient des aptitudes — dont on tient compte — pour en apprendre un. Cultivateurs, jardinietrs, menuisiers, forgerons, tailleurs, cordonniers, relieurs, boulangers, cuisiniers, etc., sont accueillis, et, en dehors de ces métiers bien spécialisés, toute bonne volonté trouve place dans les monastères, dès là que'lle est accompagnée du désir de la vie religieuse et de la santé suffisante pour en porter l'observance.

Chez les Bénédictins, la journée des Frères Convers, comme celle des Pères de Chœur, commence à 4 heures. Les Frères assistent aux Matines de 4 heures 1/2 à 5 heures ; ils se retirent alors pour faire en commun la méditation et pour ranger leur cellule, c'est-à-dire la chambre modeste qui est attribuée à chaque Frère. Ils reviennent à l'église pour le service des messes. Après le petit déjeuner, ils récitent en commun les Petites Heures de leur Office, puis — il est environ 8 heures — ils se mettent au travail jusqu'à midi.

Après le repas qu'ils prennent en même temps que les Pères au réfectoire où la même nourriture est servie à tous les religieux, les Frères ont, comme les Pères, une récréation, suivie d'une visite au Très Saint-Sacrement et de la récitation en commun de leurs Vêpres. Ils reprennent le travail jusqu'à 6 heures 1/2, et ils sont libres ensuite jusqu'au souper, à 7 heures. Une demi-heure de récréation suit ce repas, puis les Frères assistent aux Complies, à 8 heures, et ils rentrent dans leur cellule, à 8 h. 1/2, pour le repos de la nuit.

Les Dimanches et les Fêtes chômées — assez nombreuses dans l'Ordre bénédictin — les Frères assistent à tous les Offices de la journée et ne font que les travaux indispensables à la communauté.

Est-il besoin d'ajouter que les Frères Convers trouvent une famille dans leur monastère ? De vrai, c'est dès ici-bas que les âmes religieuses obtiennent le centuple promis par Notre-Seigneur. Sans doute, pour entrer en religion, pour se consacrer ainsi à Dieu, il faut consentir des sacrifices, il faut renoncer aux joies de la famille et à celles du mariage, il faut renoncer à sa liberté, à sa volonté propre, à l'appât des salaires élevés et décevants, aux plaisirs du monde.

Mais dans le monde — qui l'ignore, s'il est renseigné ? — mal-

Archives [illegible] saines de Quimper et Léon

gré les apparences séduisantes, les réalités sont souvent très dures, avec leur inévitable cortège de charges, de sollicitudes et de responsabilités, avec, surtout, un avenir éternel moins glorieux et beaucoup moins assuré. Dans la vie religieuse, au contraire, malgré les apparences austères, les réalités, dans la mesure même où l'on appartient à Dieu, sont très douces. Entrée en religion, l'âme se sent dégagée de la tyrannie des créatures et de leurs sujétions, elle vit dans le calme et la paix rayonnante des cloîtres, elle s'unit à Dieu, elle vit pour Lui dans l'attente certaine des récompenses éternelles.

Le tout est d'apporter au monastère, avec une intention droite et de bon vouloir, beaucoup d'amour surnaturel. Beaucoup d'amour pour Dieu, beaucoup d'amour pour les âmes, beaucoup d'amour et de prières pour ceux, vivants ou morts, qui, bienfaiteurs insignes, ont aidé à faire connaître le Christ et à marcher à sa suite.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Abbaye de Saint-Martin, à Ligugé (Vienne).

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

LA MONTÉE DU SACERDOCE, par Monseigneur A. Gouraud, Evêque de Vannes. — Un volume in-16 colombier de 368 pages, **12** francs, franco, **13** francs.

« Nous voudrions fixer dans une sorte de résumé ou de mémorial qui augmente pour les élèves du sanctuaire leur reconnaissance et favorise leur fidélité, l'indication des voies par lesquelles la Providence les a conduits ; en même temps rappeler à toutes les âmes qui s'intéressent en ce moment à la grande cause du recrutement sacerdotal, les vraies raisons qu'elles ont de la favoriser » (Préface).

Deux parties dans ces pages où l'éminent auteur a condensé une expérience riche de plus de vingt années :

La montée extérieure du Sacerdoce.
Les ascensions intérieures du Prêtre.

AUX EDITIONS PUBLIROC, rue Thiers, 53, Marseille.

Vient de paraître :

L'EUCHARISTIE, de M. le chanoine L. Birot, archiprêtre d'Albi.

LE PURGATOIRE, du même.

L'une et l'autre brochure, de 150 pages environ, sous jolie couverture japon, **2.85** et port 0.25 l'une.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Excursions en Bretagne. — *Service automobile de Quimper à Morgat (Finistère), du 1er Juillet au 30 Septembre 1928.* — Ce service comporte un voyage par jour dans chaque sens, en correspondance directe avec les trains rapides de nuit de ou pour Paris-Quai d'Orsay.

Prix par place et par voyage simple de la gare de Quimper à la localité de Morgat et vice-versa : 25 francs. Billets aller et retour : 45 francs (valables un jour).

Enregistrement direct des bagages de Paris et de Nantes pour Morgat.

Aller. — Paris-Quai d'Orsay, dép. 20 h. 12, Quimper, arr. 7 h. 44, Morgat, arr. 9 h. 45.

Retour. — Morgat, dép. 16 h. 30, Quimper, dép. 19 h. 39, Paris-Quai d'Orsay, arr. 7 h. 10.

Les trains rapides auxquels ce service correspond comprennent, sur le parcours Paris-Quai d'Orsay-Quimper et vice-versa, des voitures directes des trois classes.

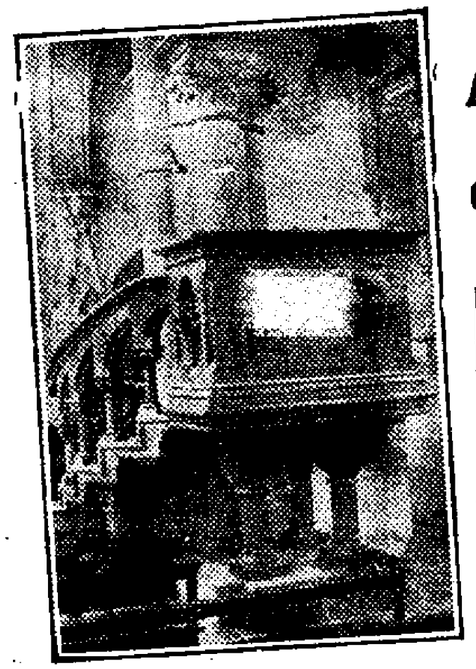
Wagons-lits, du 30 Juin au 29 Septembre à l'aller et du 1er Juillet au 30 Septembre au retour. Une voiture lits-toilette et couchettes circule en dehors de ces périodes.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle, Bassens, près Bordeaux.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.394 A

Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES



Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F. GODEC.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.
« Travail soigné »
CHÊNE DE 1er CHOIX - PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt^r
« Pont-Croix »

Fabrique également :
Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Ameublement complet.
Grand choix de lits de fer.

Archives d ce ines de Quimper et Léon

PLUS DE CENT ANS D'EXISTENCE

FONDERIE SPÉCIALE
DE
CLOCHES



61, — rue Yves-Collet, — 61

BREST

DIRECTEUR : L. AMELINE

ICAM — PAC — DRAC, — etc...

Messieurs les Ecclésiastiques
ont tout intérêt à commander aux Catholiques,
qui font aussi bien
et aussi bon marché que les concurrents.

43e Année. Vendredi 29 Juin 1928. No 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Juillet. — Le Précieux Sang. Double de 2e classe. Rouge.
A la messe, mémoires du 5e Dimanche après la Pentecôte et de l'octave de S. Jean.
Vêpres du suivant, mémoires du précédent, du dimanche et de S. Jean.
(Au chœur, solennité des SS. Pierre et Paul.)
Lundi, 2. — Visitation de la Ste Vierge. Double de 2e classe. Blanc.
Mardi, 3. — S. Léon II, Pape. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 4. — S. Goulven, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 5. — S. Antoine-Marie-Zaccarie, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 6. — Octave des SS. Pierre et Paul. Double majeur. Rouge.
Samedi, 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêques. Double. Blanc.
Dimanche, 8. — 6e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Kerlouan . . . . . du 1er au 5 Juillet.
Lanmeur . . . . . du 6 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

QUELQUES OBSERVATIONS A PROPOS DES STATUTS

1° Le chant du « Dies Irae » à la messe « de Requiem » (Statuts, art. 235). — L'Evêque de Quimper avait demandé au Saint-Siège un Indult permettant de ne pas chanter le *Dies Irae* aux enterrements et services dont la classe comporte une moindre solennité extérieure.

La S. Congrégation des Rites a répondu à la date du 20 Avril 1928 : *Non expedire*. Elle ne fait exception que pour le cas suivant : quand le célébrant est seul et qu'il n'a à sa disposition ni chantre ni bedeau capable d'exécuter dignement les chants liturgiques. Dans ce cas *il suffit que le célébrant lise la prose* Dies Irae.

2° Publications de Bans. — On aura remarqué que l'art. 306 des Statuts ne fait aucune allusion au § 2 du canon 1023 imposant au Curé l'obligation de recourir à l'Ordinaire chaque fois que l'un des futurs époux ou tous les deux, ont eu, après leur puberté, six mois de résidence dans une ou plusieurs localités hors de leur paroisse.

Nous avons, en effet, obtenu de Rome, à la date du 23 Avril 1928, un Indult qui dispense les Curés de cette obligation, mais c'est à la condition qu'ils observeront, au sujet de la publication des bans, la règle suivante :

« Le Curé devra, dans chaque cas, s'informer avec soin s'il n'y a aucun empêchement à la célébration du mariage.

Après cette enquête, s'il est établi soit par des documents publics émanant de l'autorité ecclésiastique ou civile, soit par des documents privés et des témoignages dignes de foi, ainsi que par l'attestation émise par les contractants eux-mêmes sous la foi du serment, qu'aucun empêchement ne s'oppose au mariage, et surtout que les futurs conjoints sont libres, le Curé n'est pas tenu de soumettre l'affaire à l'Ordinaire, et il n'y a pas d'obligation de publier les bans dans une autre paroisse. Mais si, après cette enquête, le Curé avait un doute ou un soupçon sur l'existence d'un empêchement, il devrait consulter l'Ordinaire et se conformer à ses ordres. »

3° Privilèges des Présidents de Missions. — Dans le Règlement des Missions (Appendice IV) Nous n'avons pas indiqué, à cause du caractère personnel de la concession qui Nous a été faite par Pie X, dans l'audience du 7 Août 1910, certains pouvoirs et privilèges accordés aux Présidents des Missions.

Nous donnons ici la liste de ces pouvoirs.

Les Présidents ne pourront en user que pendant la durée de chaque mission.

1° Le pouvoir d'attacher aux chapelets les indulgences communes de sainte Brigitte, les indulgences des Pères Croisiers et celles du Rosaire ;

2° D'imposer même par une seule formule, les scapulaires du Mont-Carmel, de l'Immaculée-Conception, de la Passion, du Sacré-Cœur et de la Sainte Trinité ;.

3° De bénir et d'attacher aux croix, chapelets, médailles et objets de piété les indulgences apostoliques, et en outre aux crucifix celles de la bonne mort et du Chemin de la Croix ;

4° De bénir les médailles de saint Benoît ;

5° De bénir et d'indulgencier en public les précédents objets par un seul signe de croix, pendant les exercices des missions ;

6° De donner la bénédiction apostolique avec indulgence plénière aux conditions ordinaires, lors de la clôture de chaque mission.

4° Bénédiction des ornements et linges sacrés. — Le can. 1304, 3°, accorde aux curés le pouvoir de bénir les ornements et linges sacrés dans les églises et chapelles de leurs paroisses.

Nous déléguons le même pouvoir à MM. les Supérieurs d'établissements, Aumôniers et Chapelains pour leur chapelle.

II. Association diocésaine. — Le dimanche 8 Juillet, une quête sera faite dans toutes les églises paroissiales pour les besoins de l'*Association diocésaine*.

Le produit de cette quête sera remis à MM. les Curés-Doyens, pour être joint aux recettes diocésaines de fin d'année.

III. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles Mgr Calloc'h, décédé à Bangui le 18 Juin.

Reparti pour l'Afrique en Septembre 1927, après avoir donné à Rome sa démission de préfet apostolique de l'Oubangui, le vaillant missionnaire venait de jeter les bases d'une nouvelle mission à Batanzafo, dans la région de Fort-Archambault, quand il a été atteint par une attaque de dysenterie qui l'a emporté.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *V^e Dimanche après la Pentecôte, 1^er Juillet : solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Quête à toutes les messes pour le Denier de Saint-Pierre. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Confession des petites filles des cathéchismes.

Jeudi : à 7 heures, messe de communion des enfants.

Vendredi, 1^er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet et bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme, communion le lendemain, à 7 heures.

— Paroisse de Saint-Mathieu. — *5° Dimanche après la Pentecôte : solennité de SS. Pierre et Paul (1^er Juillet) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communié ; messe de communion, *jeudi*, 8 heures.

1^er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. —

A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Apostolat de la Prière. — *Intentions générales du mois de Juillet :* La Question sociale. — Constituer un monde où il y aurait entre les hommes et les classes diverses et nécessaires d'hommes le maximum de justice et de charité, c'est toute la question sociale. C'est pourquoi, surtout depuis Léon XIII, tous les Papes ont multiplié les appels à l'action sociale et donné les principes qui peuvent le mieux résoudre les difficultés qu'elle pose.

Résolution apostolique : Je résoudrai, pour ma part personnelle et dans mes relations directes, la question sociale autour de moi par ma bonté, ma charité et mon esprit de justice.

Intention missionnaire : La préservation des étudiants des pays de mission dans nos universités d'Europe et d'Amérique.

Avis de services. — Un service solennel et une messe de *Requiem* seront célébrés à Ergué-Armel, *le mercredi 4 Juillet, à 10 heures,* pour le repos de l'âme de Mgr Calloc'h.

— Le service anniversaire de M. Barthélémy Dréau sera chanté à La Roche-Maurice, *le mercredi 4 Juillet, à 10 heures,* et non le 14 comme il a été annoncé par erreur.

Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol. — Les recettes de l'exercice 1928 doivent être transmises à l'Evêché avant la fin de Juillet.

La lettre épiscopale instituant l'Œuvre diocésaine demandait aux paroisses de procurer à l'Œuvre un total annuel représentant un *minimum* de 0 fr. 25 par personne. 135 paroisses restent au-dessous de ce *minimum,* plusieurs même avec un écart incompréhensible, prouvant par là que l'Œuvre n'y est pas organisée, que les dizaines ne sont pas formées, et dès lors que la prière en famille et les œuvres pieuses en faveur du recrutement sacerdotal sont négligées.

Il est à craindre que le manque d'élan rende impossible l'attribution de nouvelles bourses cette année, les ressources recueillies suffisant à peine pour entretenir les bourses déjà concédées les deux années précédentes.

— Diplôme-cachet de l'Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol, deux éditions : française et bretonne. Le cent, 6 francs.

S'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, Quimper, C.C. postal 44 74 Nantes.

Indulgences accordées par S. S. Pie XI, *par décret du 7 Mars 1924, à l'occasion des Congrès Eucharistiques.* — 1° Aux congressistes de désir et d'intention :

a) Une indulgence plénière, du premier au dernier jour du

Congrès, à tous les fidèles du canton, aux conditions ordinaires : confession, communion, etc. ;

b) Indulgence de 300 jours pour toute prière, bonne œuvre, offrande faite pour le succès et la réussite du Congrès.

2° Aux congressistes de fait :

a) Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à tous les fidèles prenant part au Congrès Eucharistique ;

b) Indulgence plénière à ceux qui assisteront pieusement à la cérémonie de clôture ;

c) Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines à ceux qui, pendant le Congrès et au lieu où il se tient, prieront, devant le Saint-Sacrement exposé, assisteront aux prières publiques et aux réunions.

La Presse : *Abonnements de vacances.* — Voici l'époque où, selon une tradition désormais établie dans le diocèse, on abonne les élèves des écoles aux *Illustrés* et aux journaux de vacances.

Dans chaque paroisse, dans chaque école, on enverra les noms des élèves à la *Bonne Presse* et à nos *journaux diocésains.* Les bonnes publications contribuent à la persévérance de la jeunesse : répandons-les largement. On trouvera le tarif dans la *Croix.* On a commencé à abonner les jeunes gens des collèges à la *Croix* quotidienne à 6 pages. Demandons-leur, avant leur départ, un abonnement, ou que les personnes qui s'intéressent à la jeunesse leur fassent cette gracieuseté. Y a-t-il, pendant les vacances, un moyen plus simple et plus efficace de formation que cette lecture quotidienne d'un journal qui leur parle des questions politiques, littéraires, scientifiques, avec une note si chrétienne et une compétence indiscutable ?

Filles de Jésus de Kermaria : élection de la Supérieure Générale. — Le Chapitre des Filles de Jésus, réuni à Kermaria, a élu comme supérieure générale, pour succéder à la regrettée Mère Marie de Sainte-Blandine, Mère Marie de Sainte-Elisabeth, assistante générale de la Congrégation.

Succès universitaires. — Lesneven *(Collège Saint-François).* — M. Pierre Quéinnec, diacre, surveillant au Collège Saint-François, vient de passer son premier certificat (Etudes latines), en vue de la licence ès-lettres, avec la mention *Assez Bien.*

M. l'abbé Jean Le Borgne, étudiant aux Facultés Catholiques d'Angers, a passé avec succès les deux derniers certificats requis pour la licence ès-lettres.

— Brest *(Notre-Dame de Bon-Secours).* — M. l'abbé Mazeau, professeur de Sciences à Notre-Dame de Bon-Secours, vient d'être reçu le 14 Juin, au certificat de Mathématiques générales, devant la Faculté des Sciences de Rennes. Mention *Bien.*

rchives c ce ines de Quimper et Léon

En même temps que lui, M. l'abbé Gélébart, étudiant à Angers, passait avec le même succès, le même certificat.

— M. l'abbé Morvan a passé avec succès son deuxième certificat pour sa licence en mathématiques.

LESNEVEN. — La distribution des Prix est fixée au jeudi 12 Juillet. La cérémonie commencera à 8 h. 30 et sera présidée par M. Trémintin, député. A cette date, un train partira de Lesneven pour Landerneau à 12 heures, un autre pour Brest à 12 h. 02.

Nécrologie. — M. le Chanoine CARDINAL, *Curé de Plougastel-Daoulas.* — La mort de M. le chanoine Cardinal, si elle a affligé ses nombreux amis, ne les aura guère surpris : ils le savaient *touché* depuis quelques années. Atteint d'une maladie de cœur, il était sujet à des crises dont il reconnaissait lui-même toute la gravité. Dieu lui a épargné la mort subite qu'il redoutait, et ne l'a appelé à Lui qu'après dix-huit jours de souffrances chrétiennement supportées.

Né à Guiclan, en 1859, François-Marie Cardinal était le quatrième enfant d'une famille qui en compta dix. Ses parents, pénétrés d'esprit chrétien et fermement attachés aux traditions qui font la force de nos familles rurales, furent tout heureux de voir éclore la vocation de leur fils et de l'encourager à suivre l'exemple d'un oncle prêtre, en attendant que son propre exemple entraînât aussi vers l'autel un frère cadet, mort prématurément en 1906, vicaire à Plouzané. Après de solides études au Collège de Saint-Pol de Léon, François Cardinal entra au Grand Séminaire en Octobre 1877. Quatre ans après, il retournait à son vieux Collège où, après un stage de trois mois comme maître d'études, il se vit confier la chaire d'Histoire qu'il conserva jusqu'à la fin de l'année scolaire 1882-1883. Ordonné prêtre le 10 Août 1883, il fut nommé vicaire au Bourg-Blanc (Octobre 1883). En Juin 1889, M. Y.-M. Le Pape, qui lui avait déjà cédé sa chaire de professeur en devenant recteur de Rumengol, lui passa encore la direction du Pensionnat Kéroulas (Petit Séminaire de Saint-Pol), qu'il garda pendant douze ans, jusqu'à sa nomination comme recteur de Saint-Vougay (Août 1901). Il retourna pour la troisième fois à Saint-Pol, en Mai 1907, comme Supérieur de la Maison de Saint-Joseph, qu'il quitta en Février 1912, pour l'importante paroisse de Plougastel-Daoulas.

Dans les divers postes qu'il a occupés, il n'eut qu'une ambition : être égal à la tâche qu'on lui confiait. C'est comme Supérieur de Kéroulas qu'il semble avoir donné sa mesure. Il y fut, sans doute, l'homme qui, conscient de son autorité, prétendait l'exercer dans sa plénitude, mais aussi le chef qui savait la tempérer par sa bonté, et pour quiconque a vécu dans l'intimité de M. Cardinal, la bonté était le fond même de son caractère.

Sous sa direction le Pensionnat Kéroulas connut une prospérité

qui n'a pas été dépassée : ce fut l'âge d'or du Petit Séminaire de Saint-Pol. Non content de prendre les mesures nécessaires pour entretenir le bon esprit parmi ses élèves, pour préserver et encourager les vocations, il s'ingéniait à procurer des distractions agréables et utiles à la jeunesse dont il avait la garde. Egalement soucieux de la santé physique et de la santé morale, il fit son possible pour améliorer l'ordinaire, et, à force d'instances et de démarches, il réussit à obtenir des salles mieux aménagées, plus aérées, des cours spacieuses et un magnifique préau.

A Saint-Vougay, il montra le même besoin d'agir. Son nom y est encore en vénération ; il est aussi inséparable de certaines initiatives, hardies certes, mais pas assez pour l'arrêter. La préparation d'une mission, la construction d'un presbytère, l'instruction et la direction des âmes, autant de formes ordinaires de l'activité d'un pasteur. Celle de M. Cardinal se manifesta encore sous une forme toute personnelle, par la part qu'il prit au développement du mouvement breton. Qu'il suffise de rappeler qu'à Saint-Vougay, il eut comme vicaire J.-M. Perrot, que le « Bleun-Brug » donna ses premières fêtes et tint ses premières séances à Saint-Vougay, que M. Cardinal assuma pendant quelque temps la direction du *Feiz ha Breiz*, et qu'il y publia une série d'articles bretons sur l'Histoire de la Bretagne.

Placé à la tête de la Maison de Saint-Joseph, les devoirs de sa nouvelle charge, délicate entre toutes, et dont il s'acquitta avec conscience, énergie, et un sens exact des réalités, ne lui firent pas oublier un mouvement né sous ses auspices. Il attira à Saint-Joseph l'abbé Perrot, l'y garda le temps nécessaire à la rédaction bretonne de sa *Vie des Saints*, et pour mener cette œuvre à bonne fin, il sut lui prodiguer les encouragements et les conseils les plus judicieux. Enfin, lorsqu'il s'agit en 1910 de reconstituer sur une nouvelle base l'ancien collège de Léon, cédant surtout à l'appel de son cœur, il prit son bâton de voyageur, comme tel ancien principal prenait son parapluie, et il parcourut le diocèse pour chercher les fonds nécessaires à l'aménagement de la nouvelle Institution.

A la mort de M. Tanguy, il fut chargé de la cure de Plougastel. Sa nouvelle paroisse lui fit une réception triomphale. Les habitants assurent n'avoir accueilli aucun de leurs curés avec autant de joie et d'enthousiasme. M. Cardinal n'était pas tout à fait un inconnu pour eux : plusieurs familles lui avaient jadis confié leurs fils à Kéroulas. De plus, il arrivait dans la force de l'âge — il avait 53 ans, — riche d'une fructueuse expérience de la vie et des hommes, et le vaste champ qui s'offrait à son activité allait lui permettre de mettre en valeur les qualités d'un zèle qui, pour avoir mûri, n'avait encore rien perdu de sa ferveur et de son entrain.

Comme il était naturel, les œuvres de jeunesse fixèrent d'abord son attention et, dès son arrivée, il décida la création d'un Patronage digne de la paroisse, et il n'hésita pas, pour fournir le terrain nécessaire, à sacrifier une bonne partie du domaine presbytéral. Il était trop au courant des dangers qui menacent la foi et les

Archives d c ines de Quimper et Léon

mœurs dans nos meilleures paroisses pour se reposer sur la réputation, si honorable qu'elle soit, dont la sienne jouit de temps immémorial. Il était surtout trop pénétré de sa responsabilité de pasteur pour ne pas répondre de tout son cœur, aux besoins actuels des âmes qui demandent avant tout d'être éclairées et guidées.

Sans méconnaître les avantages des retraites et des missions, — il tint, en effet, à en procurer le bienfait à ses paroissiens de Plougastel comme il l'avait fait à ceux de Saint-Vougay, — il se rendait compte que la sauvegarde des âmes réclame autre chose que ces exercices extraordinaires, exceptionnels. Les nombreuses chapelles qui, à Plougastel, sont les succursales de l'église paroissiale, méritaient certes les soins qu'il apporta à leur entretien ; mais il comprit qu'aujourd'hui l'œuvre essentielle c'est la formation de ces temples vivants que sont les âmes. Aussi n'épargna-t-il rien pour assurer la prospérité de ses deux écoles chrétiennes. Aux derniers mois de sa vie ce lui était un sujet de légitime fierté de montrer à ses visiteurs les agrandissements qu'il venait de faire à son école des filles. Cette même douce joie, son cœur de père l'éprouvait quand ses paroissiens avaient l'occasion de laisser éclater leurs sentiments de fidélité chrétienne : à Lourdes, par exemple, où, certaines années, le Curé se vit accompagné de plus de 300 pèlerins, — et aussi dans nos grandes manifestations catholiques où ils attiraient les regards autant par leur nombre et leur ardeur que par les couleurs voyantes de leurs habits. Sous son impulsion, les diverses œuvres paroissiales prirent un très bel essor : pour ne citer qu'un exemple, les recettes de l'œuvre de la Propagation de la Foi atteignent la somme de 14.000 francs.

Tout en réservant à ses ouailles le meilleur de son cœur et de son activité, M. Cardinal ne refusait pas son concours aux confrères qui faisaient appel à lui pour des retraites ou des missions. Pendant quelques années il fut directeur des Retraites des Conscrits de Lesneven. Sans être un orateur au sens qu'on attache d'ordinaire à ce mot, il savait retenir l'attention de ses auditeurs en leur apportant des instructions nourries et d'une portée très pratique. Pendant la guerre, privé de tous ses vicaires, il se vit obligé de compter sur des auxiliaires bénévoles et très âgés, et il dut se prodiguer, sans ménager ses forces, pour essayer de suffire à l'écrasante besogne qu'est le service d'une paroisse aussi populeuse, aussi étendue et aussi pieuse que Plougastel. Mais Dieu sait proportionner ses grâces aux besoins de ses serviteurs, et, comme tels autres pasteurs également surmenés, le Curé de Plougastel traversa la longue et douloureuse tourmente sans que sa santé en parût trop éprouvée. Hélas ! le chagrin fit ce que n'avait pu faire la fatigue. Des deuils de famille lui furent très douloureux, et son cœur si délicat, si sensible en éprouva un tel ébranlement qu'il ne s'en remit pas... M. Cardinal garda pourtant la même amabilité, acceptant toujours sa part de fatigue, sans jamais formuler une plainte ni consentir à se décharger sur autrui de ce qu'il croyait pouvoir faire lui-même.

La mort de l'abbé J. Moal, jeune prêtre de Juillet dernier,

vicaire à Edern, à qui M. Cardinal s'était toujours intéressé et qu'il avait recueilli dans son presbytère pour y mourir, et après cette mort, survenue quelque temps avant les fêtes de Pâques, celle d'une des sœurs du Curé, emportée par le mal dont il souffrait lui-même, — c'était plus qu'il ne fallait pour achever de ruiner une constitution ébranlée comme était la sienne, ou du moins pour la mettre à la merci du premier accident de santé.

Cet accident survient le mardi 15 Mai : ce n'est pas le cœur, c'est l'appareil respiratoire qui est atteint, et l'état du malade paraît bientôt assez grave pour que, dès le vendredi, on juge à propos de l'administrer. La maladie dura dix-huit jours, pendant lesquels le Curé ne cessa de témoigner un esprit de foi et une résignation à la volonté divine, qui édifiaient profondément tous ceux qui le voyaient. Il exprima le désir de recevoir l'Extrême-Onction le matin, après la messe, pour permettre aux paroissiens d'y assister et de recevoir de lui, sinon un dernier sermon, un dernier exemple : « Je suis heureux de mourir, déclara-t-il, et j'offre ma vie avec joie pour mes paroissiens bien-aimés !... Tous les assistants pleuraient... Ses cruelles souffrances ne l'empêchaient pas de penser à ses paroissiens, et surtout aux pécheurs : il offrait ses souffrances à Dieu pour leur conversion, et pour l'observation par les époux des lois qui garantissent la sainteté du mariage et la solidité du foyer. Un soir, il apprend qu'un paroissien est également malade, et il fait entendre cette prière : « Mon Dieu, je vous offre toutes les souffrances de cette nuit pour la guérison de X., ou, si ce n'est pas votre volonté, pour la consolation de ses parents ! » Il expira le 1er Juin...

Tout Plougastel, qui avait fini par discerner, à travers l'écorce un peu rude du Curé, son cœur généreux, délicat et bon, le regrette comme un père. Le dimanche, le défilé au presbytère ne cessa pas : chacun voulait revoir une dernière fois les traits du Pasteur que Dieu avait rappelé à Lui. Le lundi, jour des obsèques, l'église pouvait à peine contenir l'assistance où les hommes semblaient dominer. Près de 120 prêtres dont une trentaine de chanoines témoignaient par leur présence de l'affectueuse sympathie dont le défunt jouissait parmi ses confrères... Le bon Curé dort maintenant son dernier sommeil dans le caveau où il a rejoint quelques-uns de ses prédécesseurs et ces prêtres de Plougastel qu'il avait particulièrement connus et aimés, l'abbé C. Vigouroux et l'abbé J. Moal. R. I. P.

Quimper. — **Une conférence sur les Amicales d'anciens Elèves de l'Enseignement libre.** — M. Poupon, président général de la Fédération nationale des Amicales de l'enseignement libre, a donné à Quimper, dans la salle des fêtes du Likès, une causerie sur l'important organisme qu'il préside.

Sur l'estrade ont pris place à côté de M. Poupon, M. le chanoine Salomon, directeur diocésain de l'Enseignement libre ; M. le chanoine Cornou ; M. Le Berre, président de l'Amicale du Likès ;

Archives d[illegible]ce[illegible]ines de Quimper et Léon

M. Chauvel, de Châteaulin, et M. Gauthier, directeur du Pensionnat.

M. le chanoine Salomon présente en quelques mots le président de la fédération des Amicales de l'Enseignement libre, dont l'activité compétente et infassable a fait passer de 45.000 en Septembre 1924 à tout près de 200.000 actuellement le nombre des adhérents à cette fédération.

M. Poupon précise tout d'abord le but de sa visite : il vient dans le diocèse de Quimper et de Léon sur l'invitation du cardinal Charost ; après avoir organisé les sections de Saint-Brieuc et de Vannes, il veut créer celle de notre département.

La Fédération est née de la nécessité : en 1904, les lois scélérates qui chassèrent les maîtres de l'enseignement libre et confisquèrent leurs biens, montrèrent la nécessité de faire un bloc.

Le mouvement a pris naissance parmi les anciens élèves des Frères, puis gagna ceux de l'enseignement secondaire.

Actuellement, la fédération peut être comparée à une maison de 3 étages avec un entresol.

Le premier étage est l'amicale ; elle est composée d'anciens élèves de l'école qui, ayant reçu la même formation, continuent leurs relations amicales. Ce groupe est une réalité, une cellule compacte et puissante, dont le but est de conserver un lien entre ceux qu'animent le même culte de la reconnaissance et du souvenir et la nécessité impérieuse de l'entr'aide mutuelle. Une autre nécessité est née : celle de la défense de l'école, et par de nombreux exemples, M. Poupon montre des amicales ressuscitant des écoles, ou les aidant à vivre.

Le second étage est la région fédérant entre elle les amicales, en tenant compte des circonstances, des habitudes, des races, des communications, de la situation économique, etc..., la France en compte 16 qui reçoivent leur mot d'ordre de la Fédération à Paris.

Chaque région tient tous les deux ans (années impaires), un congrès régional et tous les deux ans (années paires), a lieu une réunion générale, dans laquelle chaque amicale présente un rapport sur ses travaux. Le congrès national pour 1928 aura lieu du 14 au 16 Septembre à Lille. La région publie un bulletin trimestriel qui atteint tous ses membres.

Chaque union régionale nomme un délégué dont la réunion qui a lieu deux fois par an se nomme le comité fédéral ; c'est le 3e étage de l'édifice. Ce comité soutient et développe l'intérêt général de l'enseignement, et indique les buts à poursuivre.

Le but général est le retour de Dieu à l'école, aussi bien laïque que privée, mais il ne saurait être atteint que par un travail patient et de longue haleine.

« Nous sommes des réalisateurs, il nous faut agir en fonction des réalités. »

Trois buts immédiats sont indiqués : 1° Faire rendre aux congrégations le droit de s'associer et d'enseigner ; 2° Obtenir la Répartition proportionnelle scolaire ; 3° Faire reconnaître aux associations les avantages des sociétés anonymes à action et des syndicats ;

liberté d'association, capacité légale, droit d'ester en justice, etc... La première et la troisième de ces revendications figurent dans le projet de loi Groussau, Berger, etc..., déposé à la Chambre. Nous devons sur ces trois points « faire l'opinion ».

La puissance de la Fédération, qui n'est en somme que le front unique de toutes les écoles par le rapprochement des amicales de tous les degrés de l'enseignement, peut se traduire avec éloquence par le chiffre actuel des adhérents très voisin de 200.000 dans lequel les anciens de l'enseignement secondaire comptent seulement deux mille membres de plus que ceux de l'enseignement primaire.

En Novembre 1927, il fut décidé à « titre provisoire... » mais sans doute définitivement la fusion des amicales masculines et féminines dans une unique fédération et dans chaque Union régionale.

Le 4e groupe, que M. Poupon, poursuivant sa comparaison, appelle « l'entresol », c'est la section diocésaine, la région bretonne qui compte quatre départements doit avoir quatre sections, celles de Rennes, Vannes, Quimper et Saint-Brieuc.

Le président général termine en indiquant que la Fédération publie un *bulletin* trimestriel dont le prix est de 3 francs par an et qui s'intitule *le Haut-Parleur* ; cet organe maintient l'union et l'esprit fédératif.

M. le chanoine Salomon pose quelques questions à M. Poupon sur les cotisations et la taxe d'apprentissage, puis le remercie d'avoir donné une leçon de confiance et de persévérance qui portera certainement ses fruits tant dans l'augmentation du nombre des amicales (actuellement 63) dans le département que par leur affiliation à la Fédération et la création de la section diocésaine.

Le lendemain, M. Poupon a fait une causerie analogue à Landerneau pour le Nord-Finistère. La meilleure récompense de son zèle — et c'est notre vœu, — serait la prompte et active organisation de notre diocèse.

J. B.

LANMEUR. — **Pèlerinage des enfants à Notre-Dame de Kernitron.** — Le *Jeudi 5 Juillet : à 8 heures,* messe de communion ; à *10 h. 1/2,* départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle ; grand'messe chantée par M. Renaot, recteur de Plouézoc'h ; instruction par M. Le Bras, recteur de Garlan ; à *2 heures,* vêpres ; consécration à la Sainte-Vierge ; retour de la procession à la paroisse ; bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — LA JOURNÉE MARIALE. — Nous écrivions, la semaine dernière, que la Journée Mariale de Notre-Dame des Portes s'annonçait comme devant être un triomphe pour la Sainte Vierge Marie. La réalité a dépassé nos prévisions. Jugez-en....

Entre 10 heures et 10 h. 1/2, de toutes les directions, accourent en ville des autos-cars, des autobus, des camions

Archives d[illegible]ines de Quimper et Léon

chargés de grappes de jeunes filles, légèrement poudrées de la poussière de la route, cependant que les trains débarquent en gare des centaines et des centaines d'autres.

En un tour de main les bannières sont montées et déposées, suivant la consigne, dans les fonts baptismaux de l'église paroissiale ; l'on accourt au sanctuaire de Notre-Dame. Toutes les chaises sont bientôt occupées ; on ajoute une trentaine de bancs : ils sont vite garnis et ne suffisent pas ; plus de 150 pèlerins doivent demeurer debout dans le bas-côté Sud et au fond de la nef... M. le chanoine Fortin évalue dès lors l'assistance de 850 à 900 ; une bonne centaine arrive un peu plus tard... Nous pouvons donc, sans exagération, affirmer qu'un millier d'Enfants de Marie et de jeunes filles a répondu à notre appel.

Voici la liste des groupes paroissiaux que nous avons identifiés : Châteauneuf, Plonévez-du-Faou, Saint-Goazec, Carhaix, Pleyben, Châteaulin, Elliant Rosporden, Moëlan, Pont-Aven, Bannalec, Concarneau, Briec, Pluguffan, Ergué-Gabéric, Ergué-Armel, Penhars, Kerfeunteun, Crozon, Saint-Hernin, Lennon, Landeleau, Saint-Mathieu et Saint-Corentin Quimper. Plusieurs autres paroisses étaient certainement représentées, mais nous n'avons pas pu savoir lesquelles. Elles voudront bien nous excuser de ne pas les citer ici.

Quelques groupes étaient accompagnés de leurs prêtres directeurs. MM. les chanoines Jacq, curé-doyen de Crozon ; Le Bihan, curé-doyen de Concarneau ; Soubigou, curé-doyen de Briec ; Fortin, curé-doyen de Châteauneuf ; MM. Mao, recteur d'Ergué-Armel ; Sezné, recteur de Rosporden ; Le Beux, recteur de Pluguffan ; Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec; Fleiter, recteur de Penhars ; Tanguy, recteur de Pont-Aven ; Drennou, vicaire à Plonévez-du-Faou ; Suignard, vicaire à Saint-Corentin. D'autres avaient pour guides des Religieuses. Nous avons remarqué plusieurs Filles du Saint-Esprit et des Sœurs de Kermaria.

×

La grand'messe commence à 10 h. 45. Elle est chantée par l'infatigable M. le chanoine Le Roy, qui a 78 ans d'âge, mais une voix de 30 ans ; M. l'abbé Berthou, professeur au collège Saint-Yves, tient l'harmonium. L'Introït et la Communion sont exécutés avec une perfection et une aisance peu communes par la schola féminine de Châteauneuf ; l'assistance entière participe au chant des *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus et Agnus Dei,* et avec quel enthousiasme !... Tout l'édifice n'est plus qu'un bloc sonore et vibrant..

Après l'Evangile, M. le chanoine Fortin félicite chaleureusement les Enfants de Marie d'être accourues si nombreuses au pied du trône de Notre Dame des Portes et leur indique l'ordre des exercices de la journée. Puis M. l'abbé Suignard, dans une charmante allocution, esquisse le magnifique portrait de la vraie congréganiste. Qu'elle ait un droit spécial aux tendresses et aux faveurs de la Vierge, rien de plus légitime, puisqu'elle l'aime, la glorifie et s'efforce de l'imiter mieux que les autres chrétiens, qui sont aussi ses enfants depuis le Calvaire, mais bien souvent, hélas ! des

enfants ingrats. Il termine en exaltant la splendeur de l'idéal des congréganistes, et célèbre la magnificence de la récompense qui les attend au Paradis où elles formeront le cortège d'honneur de la Reine des Cieux : « *Adducentur Regi virgines post eam, afferentur cum lætitia et exultatione !* »

La suite de la messe se déroule dans un recueillement profond, interrompu seulement par les invocations et les acclamations liturgiques du célébrant, auxquelles répondent avec une unanimité imposante mille voix fraîches et cristallines. L'Angélus breton, *Ni ho salud gant karantez,* couronne la cérémonie, tandis que les cloches, dans la flèche là-haut, égrènent leurs notes argentines au-dessus de la vallée profonde. Et les jeunes filles se dispersent par groupes joyeux sous les frais ombrages des grands chênes, parure verdoyante aux flancs de la butte du sanctuaire. A leurs pieds coulent dans un doux murmure les eaux limpides du canal... C'est l'heure du déjeuner...

×

A 13 h. 30, séance d'études dans la salle du Patronage, malheureusement trop petite pour recevoir tant de monde. On se tasse comme on peut. M. le chanoine Le Roy préside, les prêtres directeurs occupent les sièges de l'estrade. M. l'abbé Suignard lit, dans le Manuel des Enfants de Marie, les numéros des « Règles communes » qui doivent être commentés et discutés.

De cette discussion voici les idées principales à retenir :

a) *1re Partie, chapitre IV, n° 20.* — Les réunions de la Congrégation doivent avoir lieu à jours fixes. Ne jamais les remettre. En cas d'impossibilité les supprimer, afin d'éviter des confusions ultérieures. — On insiste beaucoup pour que la Congréganiste, légitimement empêchée d'assister à une réunion, n'omette pas d'en faire connaître le motif ; l'édification de ses compagnes le demande.

b) *N° 22.* — Comme préparation pratique aux fêtes de la Sainte Vierge et de la Congrégation, M. le Président recommande tout particulièrement l'assistance à la messe sur semaine et la communion, pour les Congréganistes qui demeurent non loin de l'église, le carnet des sacrifices journaliers pour celles qui sont trop éloignées. — A toutes, M. le chanoine Fortin conseille la récitation du rosaire hebdomadaire, coupé par tranches journalières : pratique facile à mettre à exécution partout, même sur la rue en se rendant au travail.

c) *N° 31.* — Pour suppléer au défaut d'une bibliothèque, qui ne peut être facilement créée dans toutes les paroisses, on prône l'abonnement à la revue *Le Lys,* destinée spécialement aux Congréganistes. Très connue dans plusieurs paroisses du Nord-Finistère, cette revue semble ignorée dans le Sud. On indique également la publicatoin *Les Saints,* de la Bonne Presse.

d) *N° 32.* — Concernant les Congréganistes absentes, les vœux suivants sont émis :

1° Qu'aucune Congréganiste ne quitte sa paroisse sans demander sa Lettre de Recommandation ;

2° Que le Directeur de la Congrégation du nouveau lieu de sa résidence soit informé de son arrivée par la Présidente ou la Secrétaire de la Congrégation de sa paroisse antérieure ;

3° Que les Pensionnats, qui ont des Congrégations d'Enfants de Marie, veuillent bien faire connaître aux Curés ou Recteurs les pensionnaires de leurs paroisses admises comme Congréganistes, afin que, pendant les vacances ou à leur sortie définitive du Pensionnat, ces jeunes filles aillent directement à la Congrégation paroissiale ;

e) *N° 33.* — On touche la question de l'aide à apporter aux Congréganistes pauvres atteintes de maladie. L'idée d'une Mutuelle est émise, mais ne trouve pas grand écho.

f) *2e Partie, chapitre III, n° 21.* — L'heure s'avançant, on passe rapidement en revue les œuvres auxquelles les Enfants de Marie peuvent apporter un concours utile. Sont spécialement signalées : l'Œuvre diocésaine des Catéchismes et l'Œuvre des Vocations sacerdotales dite de Saint Corentin et de Saint Pol de Léon.

Avant de lever la séance, M. le Président exhorte les jeunes filles : 1° à être fières de leur qualité d'Enfants de Marie ; 2° à porter ostensiblement leur insigne toutes les fois qu'elles seront réunies officiellement en groupes ; 3° à ne pas se laiser impressionner par les plaisanteries qu'elles peuvent entendre. Celles-ci sont généralement le fait de personnes peu estimables qui portent envie à leur vertu, mais n'ont pas le courage de s'imposer les renoncements et les sacrifices nécessaires.

×

La séance d'études est suivie de 20 minutes de répit, que les jeunes filles mettent à profit pour faire quelques emplettes-souvenir ; puis elles se dirigent vers l'église paroissiale où les bannières ont été disposées à l'arrivée. Dès 3 heures, la procession s'organise : Châteauneuf en tête, précédé de la croix portée par un marguillier, Quimper en queue ; les autres groupes s'échelonnent entre les deux, encadrant chacun sa bannière. Toute la ville est massée sur le trajet et contemple avec une surprise respectueuse la longue et belle théorie de ces jeunes filles qui, sans respect humain, arborent sur leurs poitrines l'insigne de la Vierge, et chantent à cœur joie le beau cantique breton récemment composé par le R. Père Barnabé, en l'honneur de Notre Dame des Portes :

Stereden skeduz, — Dor an Nenvou, — Bodet omp joaiuz, — En ho Porzou. — Ave, Ave, Ave Maria (bis).

Dor an Nenvou — Chomit dibrenn, — Rak var ho treujou — Ni dle tremen... — Ave, Ave, Ave Maria.....

La lumière est éclatante, le spectacle féerique : tous les costumes et toutes les coiffures de la Cornouaille, gracieusement mais modestement portés, défilent sous nos regards ravis... La procession suit le parcours traditionnel, à travers la ville, puis fait le tour extérieur du sanctuaire, l'enlaçant d'une écharpe ondulante et miroitante, dont le nœud est au pied du clocher cependant que la traîne s'allonge encore sans fin, là-bas, dans l'avenue ombreuse...

×

Dans la chapelle, vêpres de la Sainte Vierge, présidées par M. le chanoine Jacq, curé-doyen de Crozon. Elles sont suivies d'un discours de M. le chanoine Le Roy, tout rempli d'allusions bibliques et d'applications pieuses autant que pratiques. Notre Dame des Portes ! cette dénomination lui rappelle l'usage antique de confier à Marie la garde de nos villes. Usage justifié : Marie n'est-elle pas appelée par l'Eglise « la Tour de David » ou « la Citadelle forte » qui rendait inexpugnable la Ville sainte ?... Réfugions-nous à l'abri de cette « Tour » : « *Ex ea mille clypei pendent, armatura fortium*... A ces murs sont suspendus mille boucliers, armes de fiers combattants ». En Elle, et par Elle, nous trouverons toutes les armes qui nous rendront invincibles dans les assauts que nous livrent les ennemis de nos âmes..

Vers 4 h. 15, la procession se reforme et reprend la direction de l'église paroissiale, où M. le chanoine Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, clôt la journée par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Une dernière visite à la chapelle pour prendre congé de Notre Dame, et l'on s'embarque dans les autos et les trains, heureux d'une si belle et si bonne journée, au cœur une ample provision de courage... et, quelque chose de doux, de suave, que l'on ne trouve que dans les sanctuaires de Marie.

Nous ne pouvons terminer cette chronique sans adresser nos remerciements les plus sincères à M. le Curé de Châteauneuf qui nous a accueillis avec une amabilité parfaite, ni sans féliciter les personnes pieuses qui ont paré le trône et l'autel de Notre Dame avec discrétion et distinction. Que Notre Dame des Portes les bénisse !

En souvenir des batailles de la Somme. — Le dimanche 8 Juillet aura lieu le Pèlerinage Patriotique au Front de la Somme, sous le haut patronage de S. G. Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, et des autorités civiles et militaires de la Somme.

Le R. P. Lhande parlera en l'honneur des Morts de la Somme et donnera l'absoute solennelle.

LES DOSSIERS DU CINÉMA.

Les Catholiques ont enfin un organe d'information cinématographique et de critique des films : les *Dossiers du cinéma*, dont on peut dire sans ironie qu'ils viennent « combler une grave lacune ».

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE BASSENS PRÈS BORDEAUX

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Archives d[illegible]ce[illegible]ines de Quimper et Léon

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 22 Juin 1928.* — Le marché peu actif est plutôt lourd dans l'attente de délibérations du Parlement au sujet de la stabilisation et aussi et surtout sur de nouvelles liquidations des places Belges.

Nos rentes abandonnent un peu de terrain : le 3 % revient à 73,20 et le 5 % 1920 à 112,75, le 1915 à 94,25. Parmi les banques, la Banque de France se tasse un peu à 24.100, la Paris fléchit à 4.170, l'Union Parisienne à 2.980, le Lyonnais à 3.825, la Générale à 1.760, Société Marseillaise 1.180.

Valeurs internationales fermes notamment le Rio à 6.365, Suez 20.175, Centrale Mining 2.545, Azote 2.040.

Les mines sont bien tenues : de Beers 1.775, Goldfields 426, Rand-Mines 439, Brakpan 615, Mozambique 144,50.

Caoutchoutières fermes en général.

Pétrolifères en bonne tendance : Royal 41.000, Shell 608, Eagle 222,50, Malopolska 1.310, Crédit Général des Pétroles 2.846, Wyoming 629, Concordia 239, Steaua Française 488.

Aux affaires diverses : Kin San s'inscrit à 127, la part à 684, Etang de Berre 283, la part 1.700 ; Commerciale de l'Afrique Equatoriale 780, Distillerie du Blavet 675.

Constructions de Routes en vive reprise à 685, malgré la tenue maussade du marché ce qui tend à démontrer que l'affaire est de qualité comme nous l'avons expliqué à plusieurs reprises.

L'action Estampage de la Vence s'inscrit à 616 et la part à 8.650 ; le Conseil d'administration a décidé de convoquer le 25 Juin 1928, à 14 heures, à l'Hôtel de la Société des Ingénieurs Civils, salle n° 2, rue Blanche, n° 19, à Paris, une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires avec ordre du jour suivant : 1° modification à l'article 49 des Statuts (Réduction de 20 à 10 % des tantièmes attribués aux Administrateurs), 2° questions diverses. Cette modification aux statuts doit apporter une plus-value aux parts d'autant plus que la Société se développe d'une façon très appréciable.

Le mois prochain, on introduira au marché officiel en banque les actions de la Société Immobilière et Hôtelière de Biarritz. Nous reviendront ultérieurement sur cette affaire qui, à première vue, nous paraît saine et d'avenir.

Comptoir Franco-Anglais d'Exportation : Nous rappelons que cette Société procède actuellement, jusqu'au 27 courant, à l'émission de 10.000 obligations de 100 francs à 145 à raison de une nouvelle pour 3 anciennes. Les personnes non actionnaires peuvent souscrire dans la limite du disponible. Cette affaire en plein développement nous paraît intéressante, étant donné son rendement qui a été pour 1927 de 14,50 % brut ou 11,65 net. Parmi les charbonnages Lens est bien tenue, à 850. Dans les valeurs d'électricité, on remarque la fermeté de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen à 1.180.

43e Année. **Vendredi 6 Juillet 1928.** N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Juillet. — 6e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe et à vêpres, mémoire de Ste Elisabeth.
Lundi, 9. — De la Férie. Vert.
Mardi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 11. — S. Pie Ier, Pape et Martyr. Simple. Rouge.
Jeudi, 12. S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.
Vendredi, 13. — S. Thurien, Evêque. Semi-double. Blanc.
Samedi, 14. — S. Bonaventure, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 15. — 7e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lanmeur	du 8 au 10 Juillet.
Plouguin	du 11 au 13 —
Plonévez-du-Faou	du 14 au 15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Nous avons déjà de nombreuses inscriptions. *Le train de Quimper est complet depuis le 1er Juillet :* il n'y a plus aucune place de troisième ni de seconde classes. Les pèlerins qui nous viennent désormais pour ce train sont inscrits pour l'un des deux trains partant de Landerneau et qui suivent le train de Quimper à une heure d'intervalle. Ces pèlerins ne paieront naturellement que le prix du billet de Quimper.

Service des Malades. — *C'est le train de Brest (train blanc)* qui emportera les voitures réservées aux malades. *Aucun malade ne sera donc admis dans les autres trains,* les services de l'Hospitalité ne fonctionnant à Lourdes qu'à l'arrivée et au départ du train blanc.

Toutes les demandes d'inscription de malades doivent être adressées à M. le chanoine Pichon, archiprêtre de Morlaix.

ès d… cé… ines de Quimper et Léon

Chaque demande devra — *sous peine de ne pas être agréée* — indiquer les nom, prénoms, âge du malade et le mal dont il souffre, et dire si le malade doit voyager couché ou assis.

De plus, aucun malade ne sera admis dans le train blanc, s'il n'est muni d'*un certificat de son médecin*.

Tous ces malades sont hospitalisés d'office à Lourdes.

Les autres pèlerins *infirmes* qui désirent être reçus à l'hôpital doivent en prévenir M. Perrot.

Pour couvrir en partie les frais de leur hospitalisation, les malades pauvres remettront 40 fr. en payant leur billet.

Nota. — Prière de ne pas payer les billets avant que la *Semaine religieuse* en donne avis. Ce paiement pourrait se faire à l'occasion des retraites ecclésiastiques.

II. Retraites ecclésiastiques. — Toutes les places disponibles pour la première retraite sont arrêtées. Il reste quelques-unes de libres pour la seconde retraite.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *VI^e^ dimanche après la Pentecôte, 8 Juillet :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour l'Œuvre des Associations diocésaines. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint-Mathieu — *6^e^ Dimanche après la Pentecôte (8 Juillet) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Ergué-Armel. — **Le service solennel annoncé pour Mgr Calloc'h** a été célébré mercredi matin, à l'église paroissiale, pleine de parents et d'amis de la paroisse et des environs. Mgr Duparc assistait, ayant à ses côtés MM. Cogneau et Joncour, vicaires généraux. Une cinquantaine de prêtres, dont plusieurs chanoines, et quelques Pères du Saint-Esprit, emplissaient le chœur.

Le nocturne fut présidé par M. le chanoine Le Louët, supérieur de Saint-Yves. M. l'abbé Pérès, vicaire à Querrien, compatriote et ami du défunt, chanta la messe de *Requium*. Monseigneur ensuite, en chape noire et mitre blanche, donna l'absoute.

La foule, la cérémonie terminée, défila pieusement au cimetière devant la tombe de famille du regretté missionnaire.

Propagation de la Foi. — Dans le dernier compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, il s'est glissé quelques erreurs que nous tenons à réparer immédiatement, pour rendre à chacun son dû.

Ce n'est pas la paroisse du Grand Ergué (Ergué-Gabéric), comme le portent les *Annales* bretonnes, mais celle du Petit Ergué (Ergué-Armel), qui s'est signalée cette année par une augmentation de recettes de 1.700 fr.

La Communauté des Augustines de Pont-l'Abbé a versé au cours du dernier exercice, 600 francs de plus que ne lui attribue le compte rendu, c'est-à-dire que nous avons reçu d'elle 1.600 fr., et non pas seulement 1.000 fr. Ce chiffre de 1.600 fr. accuse une augmentation de 400 fr. sur les recettes de l'an dernier, et nous en félicitons le généreux établissement.

Après avoir mentionné la paroisse de Plouvien parmi celles qui se sont le plus distinguées par l'accroissement de leurs offrandes, nous avons, à notre grand regret, omis de l'inscrire au tableau d'honneur. Elle a cependant le droit d'y figurer au 46^e^ rang, comme celle de Loc-Brévalaire, la paroisse nous ayant versé une moyenne de 1 fr. par personne.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — *Une erreur à corriger.* — Dans le compte rendu de l'exercice de 1927, annexé aux *Annales* de Juin, une erreur de lecture a porté *Concarneau* au 21^e^ rang du Tableau d'honneur. Concarneau avait réellement donné 778 fr. 50 ; en sorte que le 17^e^ rang lui est acquis. Dans le tableau détaillé par canton et par paroisse, le chiffre exact est inscrit.

Enseignement libre. — Le concours d'admission au cours normal de Saint-Julien, Landerneau, est fixé au samedi 28 Juillet : les compositions commenceront à 8 heures, à l'école Sainte-Anne de Quimper et à l'école Saint-Julien, Landerneau. Pour s'inscrire, les candidates devront écrire ou à Mlle Paintoux, école Saint-Julien, ou à M. Salomon, inspecteur diocésain.

L'Inspection diocésaine.

— Les directeurs ou directrices d'écoles ou de colonies de vacances désireux d'acquérir des lits de fer avec sommiers métalliques à ressort, n'ont qu'à le faire savoir à M. Salomon, inspecteur diocésain, qui vient de recevoir des offres très avantageuses. Ces lits ont 1 m. 55 de longueur, à l'intérieur ; quelques-uns ont 1 m. 65 : ils ne peuvent donc convenir qu'à des enfants de 6 à 12 ou 13 ans.

Retraites. — Les retraites des institutrices commenceront le mercredi 1^er^ Août au soir, à Quimper ; le dimanche 5 Août, à Lesneven. Aucune institutrice n'est dispensée de cette retraite annuelle. Les inscriptions sont reçues par les Supérieures de la Retraite, à Quimper et à Lesneven.

Archives d[illegible]ines de Quimper et Léon

La retraite de l'Union Apostolique des prêtres séculiers du Sacré-Cœur, prêchée par notre confrère, M. le chanoine Cardaliaguet, à Lesneven, maison des religieuses de la Retraite, commencera le lundi soir 27 Août et se terminera le samedi 1er Septembre, de bon matin, pour permettre à tous les retraitants de prendre les premiers trains.

Adresser les adhésions soit à M. le chanoine A. Le Roy, supérieur diocésain, soit à M. Bernard, aumônier de la Retraite, à Lesneven.

Union des Retraites régionales d'hommes, 18, rue de Varenne, Paris. — *Retraite de la région de Quimper.* — Une « Retraite fermée » selon les exercices de S. Ignace aura lieu, comme tous les ans, dans la Maison de Retraite, 27, rue des Reguaires à Quimper, du samedi soir 21 Juillet au mercredi matin 25 Juillet.— Samedi soir : dîner à 19 h. 30 ; ouverture de la Retraite à 20 h. 45, après l'arrivée du train de 20 h. 21.

Pour cette Retraite, envoyer le plus tôt possible son adhésion, en ajoutant l'heure d'arrivée probable, à M. Aubry, 27, rue du Palais, Quimper, ou à la Maison de Retraite.

Ce serait faire acte d'apostolat d'inviter soi-même ou d'indiquer au R. P. Aubry les « invitables » à ces Retraites.

Une rétribution d'une soixantaine de francs est demandée pour les frais de séjour. Les Retraitants sont libres d'ailleurs d'apporter une contribution différente, suivant leurs moyens, aux frais de l'*Union des Retraites régionales*, qui a la charge d'organiser les Retraites.

C'est rendre service d'envoyer un mot, quel qu'il soit, le plus tôt possible, le nombre des chambres étant limité.

Les exercices seront donnés par le R. P. Francez, secondé par le R. P. Aubry.

De la part de : MM. Chancerelle, de Couesnongle, Demimuid de Beaulieu, Colonel Hugot Derville, de Kerangal, de Lonlay, Comte de Massol, de Poulpiquet, Cte Vannier, P.-H. de la Villemarqué.

Brest (*Collège Saint-Louis*). — **La distribution des Prix** aux élèves du Collège Saint-Louis aura lieu le jeudi 12 Juillet, à 9 heures dans la salle du Patronage (rue Lannouron), sous la présidence M. l'amiral Lequerré, commandeur de la Légion d'honneur.

Saint-Pol-de-Léon (*Institution N.-D. du Creisker*). — **Distribution Solennelle des Prix.** — La Distribution Solennelle des Prix à l'Institution N.-D. du Creisker se fera le *jeudi 12 Juillet*, à neuf heures du matin, sous la présidence de M. le chanoine *Cogneau*, vicaire général.

Ploudiry. — **Retraites paroissiales** *(14-24 Juin)*. — Il y a deux ans, pour couronner son long ministère à Ploudiry, le regretté M. Corre faisait donner à ses ouailles une grande mission. Au témoignage du président, le vénéré doyen du Chapitre, le succès fut complet.

A peine installé, comme pour inaugurer un ministère qui promet d'être particulièrement fécond, le nouveau curé, le sympathique et distingué M. Auffret, a tenu à faire donner un retour de mission, mais sous forme de retraites spéciales aux diverses catégories de paroissiens. Il a fait appel dans ce but aux PP. Le Jollec et Person, leur ménageant d'ailleurs, en la personne de MM. les Recteurs de La Martyre et de Bodilis, des auxiliaires très dévoués et fort appréciés.

Comme la mission, les retraites ont eu un plein succès. Malgré les travaux de la saison et des obstacles de diverse nature, 186 jeunes filles, 250 femmes, 184 jeunes gens, 225 hommes sont venus successivement pendant 3 jours prendre part aux exercices. La parole de Dieu a été écoutée avec une attention toujours soutenue, avec une sainte avidité. La prière montait ardente vers le Ciel. S'il fallait pour le chant dresser un palmarès, le premier prix serait à assigner aux hommes. Tous se sont approchés de la Sainte Table avec l'ordre et la piété des communautés les mieux organisées. — Fort rares sont les personnes qui se sont abstenues des retraites. On a constaté quelques retours qui ont grandement consolé et édifié. — Les retraites étant spéciales, les prédicateurs ont pu appuyer davantage sur les devoirs et les besoins particuliers de chaque catégorie. Les âmes ont été purifiées, les intelligences éclairées, les volontées affermies dans le bien, la fierté de la foi suscitée ou développée.

C'est donc à bon droit que, le dimanche 24 Juin, dans son allocution de clôture, le P. Supérieur pouvait redire le cantique de Zacharie : « Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et racheté son peuple ! » Il n'oubliait pas le vœu du Père du Précurseur : « Que tous servent le Seigneur, avec une sainteté et une justice dignes de ses regards, tous les jours de leur vie ! » Ce vœu sera réalisé à Plondiry, parce que tous se laisseront conduire par un Pasteur au zèle discret mais ardent, qui leur prodiguera toutes les ressources de son intelligence et de son cœur, parce que tous, sur son invitation sauront recourir à la source même de la sainteté et de la vie, à la divine Eucharistie.

L. J. C.

Le concours général de l'A. C. C. F. de la région brestoise. — Sur les 10 établissements du diocèse, 9 avaient autorisé cette année leurs élèves à prendre part au concours organisé annuellement par l'Association Catholique des Chefs de Famille de la région brestoise.

Ces 9 établissements, dont 4 de jeunes filles, ont présenté au concours de Première 109 élèves (20 jeunes filles et 89 garçons) auxquels le sujet suivant était proposé.

« Savez-vous ce que c'est que d'avoir une mère ? Savez-vous ce que c'est que d'être enfant faible, nu, misérable, affamé, seul au monde, et de sentir que vous avez près de vous, au-dessus de vous, marchant quand vous marchez, s'arrêtant quand vous vous arrêtez, souriant quand vous pleurez, une femme qui est là, qui vous regarde, qui vous apprend à parler, qui vous apprend à lire, qui vous apprend à aimer, qui réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps dans ses genoux, votre âme dans son cœur, qui vous donna son lait quand vous étiez petit, sa vie toujours, à qui vous dites « ma mère », et qui vous répond « mon enfant » d'une manière si douce que ces deux mots-là réjouissent Dieu ! »

Prenez acte de cette effusion de Victor Hugo :

1° Pour mettre en relief la place capitale de la mère dans la famille ; 2° pour rendre compte du bonheur d'un enfant qui a une mère et du malheur de celui qui n'en a pas.

Le cours N.-D. d'Espérance de Quimper n'ayant pas d'élèves susceptibles de prendre part au concours de Philosophie, les huit autres établissements y ont présenté 72 élèves (10 jeunes filles et 62 garçons) qui ont eu à traiter le sujet suivant : « La Famille est la cellule de la Société ». Montrer la vérité de cette maxime du triple point de vue, ontologique, historique et moral.

Le jury, présidé par M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis, a décerné les récompenses suivantes :

Elèves de Première :

1er prix, prix d'honneur offert par Monseigneur Duparc, M. André Pailler, N.-D. du Creisker, Saint-Pol ; second prix, Mlle Denise Cornet, Cours N.-D. d'Espérance, Quimper ; 1er accessit, M. Jean Pailler, N.-D. du Creisker, Saint-Pol ; 2e. M. Lucien Thierry, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 3e, M. Louis Guillerm, N.-D. du Creisker, Saint-Pol ; 4e, M. Marcel Le Vey, Collège Saint-Louis, Brest ; 5e, M. Yves Fagon, Collège Saint-François, Lesneven.

1re mention, Mlle Paule Lucas, Cours Fénelon, Brest ; 2e, M. Yves Lunven, Collège Saint-François, Lesneven ; 3e, M. Jean Chapel, Collège N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 4e, M. Yves Le Treut, Collège N.-D. du Creisker, Saint-Pol ; 5e, M. Guy de Réals, Collège N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 6e, Mlle Julienne Le Saint, Pensionnat Jeanne-d'Arc, Brest ; 7e, Mlle Solange Nicolas, Cours Fénelon, Brest ; 8e, M. Henri Sévélec, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix.

Élèves de Philosophie, Mathématiques élémentaires, Brevet supérieur :

1er prix, prix d'honneur offert par Mgr Duparc, M. Pierre Quéré, Collège Saint-François-d'Assise, Lesneven ; 2e prix, M. Marc Le Déréat, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 1er accessit, M. Robert Plassard, Collège N.-D. du Creisker, Saint-Pol ; 2e, M. Alain Jézéquel, Collège Saint-François, Lesneven ; 3e, M. Alphonse Monot, Collège Saint-Louis, Brest ; 4e, M. Michel de Colignon, Collège N.-D. du Creisker, Saint-Pol ; 5e Mlle Hélène Laffler, Pensionnat Jeanne-d'Arc, Brest.

1re mention : Mlle Alice Lebrument, Pensionnat des Ursulines, Morlaix ; 2e, M. Guillaume Ezel, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 3e, M. Joseph Tréguer, Collège Saint-François, Lesneven ; 4e, Mlle Marie-Louise Moncontié, Pensionnat Jeanne-d'Arc, Brest ; 5e, M. René Cozic, Collège N.-D. du Creisker, Saint-Pol ; 6e, M. Yves Bellec, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 7e, M. Jean Cren, Collège N.-D. du Creisker, Saint-Pol ; 8e, M. Paul Guyader, Collège N.-D. du Creisker, Saint-Pol.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — I. **Concours régional d'Instruction religieuse** *(15 Mai 1928)*. — Classe de Philosophie (89 concurrents). — 1re mention : M. Marc Le Déréat, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 6e mention : M. Pierre Quéré, Collège Saint-François, Lesneven ; 9e mention : M. Yves Bellec, Institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 10e mention : M. Alain Jézéquel, Collège Saint-François, Lesneven ; 16e mention : M. René Kérisit, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix.

Classe de Première (119 concurrents). — 13e mention : M. Louis Le Roux, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 19e mention : M. Jean Chapel, N.-D. de Bon-Secours, Brest.

Classe de Seconde (94 concurrents). — 7e mention : M. Christophe Le Pensec, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 10e mention : M. René Brenant, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 11e mention : M. François Lesquivit, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 16e mention : M. Victor Le Guen, Collège Saint-François, Lesneven.

II. **Concours général des Institutions libres de l'Ouest** *(12 Juin 1928)*. — Classe de Philosophie. *Dissertation* (85 concurrents). — Médaille : M. Pierre Quéré, Collège Saint-François, Lesneven ; 1re mention : M. René Guilcher, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 9e mention : M. Marc Le Déréat, Institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 12e mention : M. Paul Guyader, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Sciences physiques (67 concurrents). — 4e mention : M. René Guilcher, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 5e mention : M. Paul Guyader, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 10e mention : M. Yves Bellec, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix.

Sciences naturelles (66 concurrents). — 7e mention : M. Gabriel Congar, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 10e mention : M. Guillaume Ezel, Institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 13e mention : M. René Kérisit, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix.

Classe de Mathématiques élémentaires : *Sciences mathématiques* (48 concurrents). — 5e mention : M. Jean Abollivier, Collège Saint-Louis, Brest ; 7e mention : M. Robert Prigent, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; Médaille : M. Jacques Tran-ba Chi, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.

Sciences physiques (48 concurrents). — 1re mention : M. Jean-

Archives d[illegible]ines de Quimper et Léon

Louis Laizet, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 9e mention : M. Georges Guégan, Ecole Saint-Yves, Quimper.

Classe de Première : *Devoir Français* (119 concurrents). — 1re mention : M. Lucien Thierry, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 7e mention : M. Jean Guerch, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 10e mention : M. Raymond Chausse, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 11e mention : M. Jacques Kerloch, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 16e mention : M. Roland de Teyssier, Institution N.-D. de Bon-Secours, Brest.

Version latine (119 concurrents). — Médaille : M. Michel Bernard, Institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 1re mention : M. Jean Pailler, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 3e mention : M. André Pailler, Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 4e mention : M. Pierre-Jean Quiniou, Institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 8e mention : M. Jean-Pierre Nédélec, Institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 20e mention : M. Jean Chapel, Institution N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 22e mention : M. François Bothorel, Collège Saint-François, Lesneven.

Sciences mathématiques et physiques (61 concurrents). — 7e mention : M. Maurice Brunet, Institution N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 10e mention : M. Pierre Guézennec, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 11e mention : M. Jean Kervennic, Ecole Saint-Yves, Quimper.

Classe de Seconde : *Devoir français* (112 concurrents). — 11e mention : M. Christophe Le Pensec, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 15e mention : M. Rémi Soubigou, Collège Saint-François, Lesneven ; 22e mention : M. Louis Le Beux, Ecole Saint-Yves, Quimper.

Version latine (108 concurrents). — Médaille : M. Christophe Le Pensec, Institution Saint-Vincent, Pont-Croix ; 6e mention : M. René Brenant, Ecole Saint-Vincent, Pont-Croix ; 7e mention : M. Patrick Ceillier, Institution N.-D. de Bon-Secours, Brest ; 12e mention : M. Yves Kerdraon, Collège Saint-François, Lesneven ; 13e mention : M. François Lesquivit, Collège Saint-Vincent, Pont-Croix ; 21e mention : M. Paul Paugam, Collège Saint-François, Lesneven.

La Presse : *Abonnements de vacances* (suite). — Il est temps aussi de prévoir la campagne d'automne en faveur de la presse catholique. Le livre de l'abbé Béthléem : *La Presse*, nous sera très utile. L'abbé Béthléem parle là avec sa franchise habituelle et une ardeur toute apostolique. « Personne, dit-il, ne comprend la presse, la puissance formidable de la presse, les bienfaits de la presse, l'importance primordiale de la presse. Et le mal se perpétue et le bien languit, parce qu'on ne sait pas ou qu'on n'est point convaincu ». Quand on aura lu ce livre on comprendra mieux la presse, on sera plus convaincu de la nécessité de la propagande. Il doit être lu par le clergé et aussi par les catholiques d'action. « Comme le vrai, ajoute l'abbé Béthléem, possède une vertu libératrice, nous espérons que ce livre, utilisé par les multiplicateurs et répandu partout, contribuera à éclairer les catholiques encore asservis aux meneurs, à les séparer de la mauvaise presse, de la presse de leurs ennemis, pour les attacher à leur presse, à la presse catholique. »

La Presse, par l'abbé Béthléem, 15 fr. — En vente dans les librairies catholiques et à la « Revue des Lectures », 77, rue de Vaugirard, Paris, 6e.

Les calomniateurs du cardinal Cerretti condamnés. — Le tribunal correctionnel d'Annecy a rendu son jugement dans le procès de diffamation intenté par S. Em. le cardinal Cerretti, ancien Nonce à Paris, à MM. Jacques Sadoul et Allais, gérants d'un organe communiste.

M. Sadoul a été condamné par défaut à 500 francs d'amende, 4.000 francs de dommages et intérêts et à 5 insertions du jugement dans 5 journaux au choix du demandeur.

M. Allais a été condamné à 1.000 francs d'amende, 4.000 francs de dommages et intérêts et à 5 insertions du jugement dans 5 numéros consécutifs de l'organe communiste et à 10 insertions dans des journaux au choix du demandeur.

VARIÉTÉ

Nos Missionnaires dans l'Archipel Malais. — D'une lettre du P. Dérédec, des Missions Etrangères, à ses parents de Plouhinec, nous détachons ces notes écrites à la hâte et qui montrent à quel surmenage sont contraints nos missionnaires parmi ces populations d'Extrême-Orient, où la moisson est si abondante et les moissonneurs si peu nombreux :

« *Ipoh, 30 Décembre 1927.*

» Je suis très, très fatigué. Un retour en France me sera peut-être nécessaire bientôt. Il y a 4 ans, j'étais entre la vie et la mort à l'hôpital, avec la fièvre des colonies. Depuis, je n'ai jamais été très bien et j'ai la fièvre à l'état chronique, et avec cela il a fallu que je fasse mon travail quotidien, et je vous assure que nous avons de la besogne à faire dans ce climat tuant.

» Peu de prêtres, beaucoup de fidèles — et de ceux-ci quelques-uns à des distances décourageantes. — Pour tout faire en vitesse, il ne me manque ni automobile, ni motocyclette, ni train, et, malgré cela, à la fin de chaque jour, de chaque semaine, de chaque mois, que de choses inachevées ! ! Les séances de confessions, surtout à l'époque des grandes fêtes, sont longues et fatigantes... inimaginablement...

» J'ai cependant réussi à bâtir une assez jolie église neuve en l'honneur de N.-D. de Lourdes dans cette paroisse indienne d'Ipoh dont je suis le pasteur. Il y a bientôt trois ans qu'elle était

commencée, et la voilà finie pour ce Noël. Enfin ! je suis content ! Mais pour trouver les fonds et pour la construction, que de soucis, de courses, de correspondances tout cela m'a imposés ! En outre, il me fallait tout être, architecte, dessinateur, peintre, décorateur et entrepreneur.

» Et malgré tout (sans doute j'ai quelques cheveux gris sur les tempes), j'aime ma vie, j'aime mes gens et je le leur montre, mes gens m'aiment et ils me le montrent, si bien que l'on peut dire que tout va bien.

» Sœur et frères ont certainement beaucoup de gamins et de gamines autour d'eux. Moi aussi j'ai des enfants, beaucoup d'enfants, je veux dire des petits orphelins indiens que j'élève et éduque, par charité. Mon jardin ou parc, autour de la maison, autour de l'église, est rempli de leur babil et du bruit de leurs jeux. Tous ces petits négrillons savent servir la messe et chanter du plain-chant magnifiquement. C'est un plaisir. J'aime beaucoup les enfants ! Je les élève le plus chrétiennement possible. Je leur fais donner une bonne éducation en anglais et je les case au mieux comme commis dans les bureaux du Gouvernement. Ils se marient et cela fait une élite de bonnes familles dans notre paroisse.

» Le Père Lemahec est mort en saint, en martyr. J'étais (et j'étais le seul qui assistait) à ses derniers moments. Son enterrement, auquel j'assistais comme diacre auprès de l'Evêque, a été grandiose — un triomphe — 4.000 chrétiens en rangs par quatre suivaient le cercueil. En plus, si cela peut vous intéresser, ici il y a deux églises pour 70.000 habitants avec 2 prêtres seulement dont votre frère. Eh bien, mon autre compagnon vient aussi de se rendre auprès de Dieu. Une autre belle mort et un autre grandiose enterrement.

» Assez pour aujourd'hui, n'est-ce pas. C'est que l'on n'a guère le temps. On est souvent dérangé ici quand on y est et même quand on n'y est pas, car le bureau de télégraphe n'est pas loin. C'est que pour mes gens, le presbytère n'est pas seulement la maison de leur pasteur, mais c'est aussi pour eux un bureau de placement, une échoppe d'écrivain public, leur banque, un palais de justice, etc., et Dieu sait s'ils ont des histoires !

» M. DÉRÉDEC, *m. ap.* »

BIBLIOGRAPHIE

ADOLPHE RETTÉ : **Le Voyageur étonné,**
1 volume de 256 pages, texte serré ; chez MEISSEIN, éditeur, 19, quai Saint-Michel, Paris Ve.

Dans ce livre, qui sera le dernier que M. Adolphe Retté écrira, le public de France et de l'étranger, qui suit depuis vingt-deux ans le grand écrivain catholique, retrouvera ce sentiment religieux si intense et cette beauté de la forme qu'on admire chez l'auteur de *Du Diable à Dieu*, de *Quand l'Esprit souffle* et de *Sainte Marguerite-Marie*.

On goûtera également la variété des sujets rassemblés dans ces pages où M. Retté a résumé toute son œuvre.

Editions de la Revue des Jeunes.
DESCLÉE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Vient de paraître :

LA CRÉATION (1a, Qu. 44-49), traduction, notes et appendices par le R. P. A.-D. SERTILLANGES, O. P. — Un volume de 296 pages. Prix : broché, avec vignette sur couverture : 11 fr. Le même volume relié toile, 15 fr.

Ce sont les six premières questions de cette dernière partie que nous livre aujourd'hui le R. P. Sertillanges. Qu'on le remarque bien, il s'agit de la création en tant que les créatures procèdent de Dieu et sont son émanation, non en tant qu'elles y retournent. Ce dernier point fera l'objet de la Deuxième Partie de la Somme.

Editions de la CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE,
16, rue du Plat, Lyon. (C.C., Lyon, 65-78.)

Vient de paraître :

LES RÉGIMES SCOLAIRES A TRAVERS LE MONDE, par Albert BESSIÈRES. — Brochure grand in-8o, 56 pages. Prix : 4 francs ; franco, 4 fr. 50.

Ce travail bourré de faits, d'une éloquence sobre, se termine par une étude comparée du statut des Congrégations (surtout des Congrégations enseignantes) en France et dans le monde.

Remercions le P. Bessières de mettre cet instrument de travail inappréciable à la disposition des membres de nos Unions Catholiques, de nos Groupes de Jeunesse, bref, de tous les catholiques d'action.

LES DOSSIERS DU CINÉMA.

Les Catholiques ont enfin un organe d'information cinématographique et de critique des films : les *Dossiers du cinéma*, dont on peut dire sans ironie qu'ils viennent « combler une grave lacune ».

L'abonnement aux *Dossiers du cinéma* est de 25 francs par an. L'administration est au 278 boulevard Raspail, Paris, 14e Compte de chèques postaux : M. Reymond 1106.71 Paris. (Il reste encore quelques exemplaires du premier numéro. Pour avoir la collection complète, se hâter de s'abonner).

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—


Au LYS de PAQUES 35-45, Rue de Sèvres PARIS (6e)
LES PLUS BELLES FLEURS D'ÉGLISES
Modèles lumineux Electriques - Vases - Statues - Objets de Piété - Catal. fco

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER
CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
— Réparations de toutes sortes —
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper
CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ
CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles.
-:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

JOUETS
BON MARCHÉ
VENTES de CHARITÉ
ARBRES DE NOEL
PATRONAGES
Catalogue A illustré sur demande
J. PATUREL & Cie
125, rue d'Avron, PARIS.

43e ANNÉE. Vendredi 13 Juillet 1928. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Juillet. — 7e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Henri.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Henri.
Lundi, 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 21. — S. Thénénan, Evêque. Double. Blanc.
Dimanche, 22. — 8e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plonévez-du-Faou	du 15 au 20 Juillet.
Molène	du 21 au 22 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Retraites ecclésiastiques. — La liste des retraitants de la première semaine est close. Il reste une dizaine de places libres pour la seconde retraite.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Bodeur, recteur de Poullaouen, décédé le 10 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480 Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *VIIe Dimanche après la Pentecôte (15 Juillet)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Confrérie du T. Saint-Sacrement du Sacré-Cœur et de l'adoration perpétuelle.
Jeudi : à 6 h. 1/2 service et messe pour les défunts.

Archives d ésa es de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *7e Dimanche après la Pentecôte (15 Juillet)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte-Vierge.
Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de Service. — Le service de huitaine de M. l'abbé Bodeur, sera chanté à Poullaouen, *mercredi 18 Juillet*, à 11 heures.

Ordination. — L'ordination de fin d'année aura lieu le 25 Juillet. Elle comprendra : 28 prêtres, 1 diacre, 18 sous-diacres, une trentaine d'acolytes et une quinzaine de minorés.

Nous recommandons ces ordinands aux prières du clergé, des fidèles et particulièrement des communautés religieuses du diocèse.

L'ordination se fera à la cathédrale et commencera à 7 heures.

Succès universitaire. — M. L'Elchat a passé avec succès le quatrième certificat qui lui donne droit au titre de licencié-ès-lettres.

Au *Nouvelliste de Bretagne*. — Son Em. le cardinal Charost, archevêque de Rennes, a publié dans sa *Semaine religieuse* le communiqué suivant, auquel Mgr l'Evêque de Quimper a pleinement adhéré :

Communication de l'Archevêché

I. La démission de M. Eugène Delahaye, directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, a provoqué une vive émotion. Il s'était attiré, surtout depuis que Nous avions fondé l'*Union catholique diocésaine*, de chaudes sympathies. Sa parole ardente, prodigue de soi, désintéressée, s'était faite entendre, dans des conférences qui répondirent à tous les appels. Son énergique défense de nos Instituteurs libres, la crânerie des articles où il démasquait le Cartel ou les Loges, plaisaient et retentissaient. Il avait donné à nos revendications et à nos droits mieux encore que le témoignage de sa parole et de sa plume, celui de son sang versé dans la rue et dans la bataille. Tous ces beaux états de service, Nous les avons rappelés dans la lettre que Nous avons écrite à M. Delahaye, pour lui exprimer notre tristesse de son départ. Les avertissements importants joints en matière de conclusion à cette lettre accusaient eux-mêmes notre désir de garder au service de la plus belle des causes, la cause catholique, telle que la définissent les directives des Evêques et surtout du Souverain Pontife en dehors duquel le catholicisme n'existe pas, un cœur ardent et un talent vigoureux.

Cela dit, Nous voulons faire connaître au public la cause initiale des faits qui ont abouti à la retraite volontaire de

M. Delahaye. Ce point de départ est capital : c'est de là, de là seul que part la lumière qui éclairera tout. Pourquoi l'a-t-on tenu dans l'ombre ? Cela ne pouvait conduire qu'à l'excitation des passions ; on sait assez qu'elles ont beau jeu quand la raison et ses clartés trouvent portes closes.

Cette cause primordiale est un grave dissentissement qui a surgi, au sein du Conseil d'administration du *Nouvelliste*, non point entre M. Dassonville et M. Delahaye, mais entre deux parties du Conseil. L'une avait à sa tête M. de Baudry d'Asson, l'autre était constituée par le délégué de la *Presse régionale* ayant derrière lui M. P. Féron-Vrau, et par M. Delisse, président du Conseil.

Remarquons à propos de ces deux derniers noms, qu'ils sont ceux de deux grands catholiques, admirables par la foi qui a été l'inspiratrice de toute leur vie, et par une générosité absolument hors de pair. M. Féron-Vrau fut le sauveur du *Nouvelliste* en 1905 : il y consacra, à ce moment, un capital considérable. Il en a été ensuite constamment, avec M. Delisse, le *mainteneur* ; sans le premier de ces deux hommes, le *Nouvelliste* serait à peine sorti de son berceau, et sans les deux, il ne pouvait pas se soutenir dans l'existence. L'apport des autres actionnaires a sa valeur, et Nous avons pour tous la plus sincère reconnaissance. Mais ils reconnaîtront eux-mêmes que la part de chacun d'eux, comparée à ce que MM. Vrau et Delisse ont mis dans le journal depuis vingt-trois ans, est petite.

En quoi consistait le dissentiment qui s'éleva ? En ceci que la partie du Conseil mentionnée en premier lieu a tenté de modifier l'allure et le caractère fondamental du *Nouvelliste*. Celui-ci fut créé pour être un journal avant tout catholique, non seulement par son titre et par la foi de ses administrateurs et rédacteurs, mais par son esprit, ses méthodes, sa franche et pleine docilité aux directions du Pape et de l'Episcopat breton.

La fraction précitée du Conseil, au lendemain des élections qui ont affaibli et menacé un parti politique connu, projeta de faire du *Nouvelliste* un journal avant tout politique, un organe antidémocrate. Il reposerait sur la base nationale, idée bonne, mais, pour Nous, incomplète et ne pouvant, à elle seule, servir de norme sûre, encore moins de norme dernière, car celle-ci ne se trouve que dans la base religieuse.

Les mêmes éléments du Conseil assignaient au journal, dont l'axe se trouvait ainsi déplacé, un but lui aussi immédiatement et avant tout politique : l'élimination d'un parti jugé dangereux, au moyen de méthodes déterminées par cet objectif seul et consistant dans la pression « d'une lutte sans merci ». C'est à quoi se résumait une lettre qui nous fut adressée par M. de Baudry d'Asson, vice-président du Conseil d'administration.

Cette lettre était animée d'un sincère respect pour les autorités ecclésiastiques et d'un réel dévouement à l'égard des intérêts religieux. Mais il n'y était pas question des directions que le Pape a si solennellement données en ces deux dernières années aux catholiques de France et, en particulier, à tous ceux qui peuvent éclairer l'opinion publique. Il n'y était pas parlé davantage des directives que l'Episcopat breton n'avait jamais cessé de donner au journal sur tous les points où l'action civique et la cause religieuse sont tangentes et même se compénètrent. Nous savions par ailleurs que, pour notre distingué correspondant, le journal n'avait pas à dépendre de ces directives, que l'autorité des Evêques était enfermée dans la sphère du spirituel et qu'ils avaient plutôt le besoin d'être éclairés en la politique que le droit d'apporter à celle-ci des lumières dont elle aurait à tenir compte.

Dès que nous fûmes saisis par MM. Delisse et Dassonville du conflit qui s'ébauchait, Nous en mesurâmes la portée et les graves conséquences. Notre réponse immédiate fut que nous ne pouvions accepter le projet tel qu'il se présentait. Nous ne pouvons consentir, disions-nous, même à une diminution du principe catholique qui a été l'inspirateur de notre journal et de tous les sacrifices consentis pour lui. Ce serait une trahison envers tous ceux qui, à notre appel, ont apporté à ce principe leur offrande et envers la masse de nos lecteurs !

Mais, comme dans toutes les questions importantes relatives au *Nouvelliste*, les Evêques bretons avaient toujours marché ensemble, Nous demandâmes à prendre l'avis de tous nos Frères de la Province et celui de notre voisin intéressé comme Nous à la question : Monseigneur de Laval. La réponse de tous ces Evêques fut entièrement conforme à la nôtre. Alors, Nous fîmes à M. de Baudry d'Asson et à la lettre par laquelle il nous avait exhortés à Nous ranger à ses vues, loyalement exprimées, la réponse suivante :

« *Rennes, 18 Juin 1928.*

» MONSIEUR LE SÉNATEUR,

» Je ne puis que vous répéter ce que j'ai dit à M. Dassonville et ce qu'ont pleinement approuvé par lettres tous les Evêques de la province de Rennes et celui de Laval.

» Ces Evêques, précédés par le Cardinal Labouré dont j'étais alors le secrétaire ont fondé eux-mêmes et lancé avec leur autorité le *Nouvelliste de Bretagne*. Ils l'ont soutenu par des envois de fonds répétés pendant vingt-trois ans et qui, pour eux avaient quelque mérite. Ils ont mis en mouvement leur clergé, les maîtres et maîtresses de l'Enseignement catholique, la Ligue patriotique des Françaises, les notables de nos Diocèses. Tout cela en vue, uniquement en vue de créer et de propager un journal avant tout catholique, non seulement par

sa doctrine et son esprit, mais par sa docilité donnée de plein cœur au Pape et aux Evêques, dont le dit journal a toujours pris et même sollicité les directives, les conseils, les ordres.

» Or, il sagit maintenant de lui donner une tout autre allure. Il sera posé sur le terrain national, sinon exclusivement, du moins avant tout. Les directives pontificales et épiscopales n'auront pas à intervenir, sinon dans la mesure qui conviendra à l'Administration nouvelle, laquelle entend aller droit à son but, nettement politique. On fera savoir, en principe, aux Evêques que leur juridiction est enfermée dans le spirituel : formule d'une simplicité déformante et qui, prise telle quelle, est condamnée par la doctrine catholique.

» Dans ces conditions, nous refusons de nous prêter à l'évolution nouvelle de notre journal. Celle-ci aboutirait à un affaiblissement redoutable du sens catholique et à une dissolution de nos Unions diocésaines. Le journal projeté renouvellerait, non pas certes la même doctrine politique et sociale, mais la même conception formelle, la même laïcisation (1) de presse que celle qu'a opérée l'*Ouest-Eclair*.

« Si le *Nouvelliste* doit tomber (2), qu'il tombe sous le signe catholique et avec le programme de son institution ! Cette fin serait encore honorable, tandis que finir sur un terrain simplement politique, après avoir livré notre immeuble, notre outillage, notre personnel, notre clientèle et notre nom lui-même, n'a rien de tentant pour nous. Voilà ce que tous les Evêques bretons vous disent par ma voix.

» Veuillez agréer, Monsieur le Marquis, l'expression de mes très distingués sentiments.

» † ALEXIS-ARMAND, CARDINAL CHAROST,
» *Archevêque de Rennes.* »

II. Des faits ci-dessus exposés, Nous croyons utile de dégager trois conclusions.

Première conclusion : On a dissocié d'avec l'Episcopat breton les membres du Conseil d'administration qui ont résisté à l'innovation décrite plus haut. Etant seuls, on a pu les attaquer plus à l'aise ; on a attaché aux actes administratifs posés par eux en ce qui touche Rennes, après accord avec Nous, l'épithète d' « inqualifiables ». Cette dissociation ne Nous convient pas. Nous revendiquons notre part de responsabilité dans les actes et dans les mesures prises. On a prétendu que « les hautes autorités ecclésiastiques s'étaient tues ». Ce sont elles, au contraire, qui ont dit le mot décisif.

Deuxième conclusion : Ce qui fut en question, ce n'est pas le départ de M. Delahaye. C'est le point que voici : le *Nouvel-*

(1) Nous entendons ici par laïcisation l'affranchissement (au moins pratique) à l'égard de l'autorité ecclésiatique.

(2) Par manque de concours financiers qui lui seraient retirés.

Archives d'évêchés de Quimper et Léon

liste doit il rester principalement et essentiellement un journal catholique réunissant les conditions efficaces et nécessaires pour avoir droit à ce titre ? Le maintien de M. Delahaye ne fut même pas débattu. Il pouvait très bien se concilier avec l'état de choses nouveau créée par la scission du Conseil.

Troisième conclusion : On a parlé d'une intervention de la Nonciature, tendant à amener la retraite de l'ancien Directeur. Pure invention. Jamais Son Excellence Monseigneur Maglione ne Nous a dit un mot défavorable sur M. Delahaye. Elle a reçu une fois ce dernier avec la meilleure et la plus encourageante bonne grâce. On a osé attribuer cette intervention à un Nonce dont la réserve, la dignité parfaite et la haute conscience religieuse sont manifestes. Pourquoi une perfidie aussi effrontée chez les journaux des Loges ? Parce que tout moyen leur est bon pour discréditer la Papauté et frapper en elle le Catholicisme *qui est toujours atteint, quand la Papauté l'est.*

D'autre part, la relation que certains ont imaginée entre le procès intenté à M Delahaye devant l'Officialité, ou entre des interventions démocratico-chrétiennes et ce qu'on a appelé « sa disgrâce », est absolument fantaisiste. Ce siècle croit être critique : il faut en rabattre ; s'il a moins de foi, il a plus de crédulité.

Il était loisible, il était facile à M. Delahaye de rester, à moins qu'il n'eût, d'avance, partie liée avec M. de Baudry d'Asson. La sympathie et la gratitude que Nous lui gardons, Nous avaient inspiré des mesures qui laissaient sauves sa dignité et sa situation. Il gardait le titre de Directeur dont témoignait l'en-tête du journal ; il conservait son autorité effective et son bureau et l'intégralité de son traitement. Il a cru pouvoir écrire dans les colonnes de l'*Ouest-Eclair* que sa plume aurait été « asservie ». Cette parole, venant d'un journaliste catholique, Nous a attristé. La plume n'est pas plus asservie pour se soumettre à la discipline chrétienne que la pensée ne l'est pour se soumettre aux vérités que l'Eglise enseigne. Disciplines et dogmes sont des sûretés données à la plume et à la pensée, et non d'humiliantes entraves.

Cette soumission fut toujours une règle. Elle allait devenir une haute convenance dans la maison du *Nouvelliste* administrée par un prêtre placé là par l'Episcopat breton. Est-ce que, de ce chef, l'Episcopat ne voyait pas sa responsabilité engagée plus qu'autrefois par l'allure et le ton du journal, bien plus, par ses silences ? Notez que tout le monde réclamait depuis longtemps cet administrateur. Mais, en face de l'exode notifié d'une partie du Conseil et de forts capitaux, de désirable qu'il était, l'administrateur devenait indispensable. Et il fallait un prêtre. Seul un prêtre était capable par son prestige auprès de nos populations, et par ses sympathies auprès de ses confrères de trouver les influences et les

concours nécessaires pour relever le tirage du journal et lui donner une force de pénétration non encore acquise.

M. l'abbé Jallier, nous a paru pouvoir être ce prêtre-là. Licencié de mathématiques, professeur d'une autorité et d'une expérience depuis longtemps acquises, son esprit a des qualités de précision, d'ordre, de lucidité et de méthode, et il a le besoin de contrôler qui sont les facultés maîtresses de l'Administrateur. De plus, tous connaissent la rectitude de ses idées, son sang-froid et sa décision, sa connaissance fouillée de la législation actuelle, surtout en matière d'enseignement et de questions familiales et sociales. Sa maîtrise sur tous ces points s'est révélée dans de multiples conférences. Enfin l'aménité et le liant de son caractère le rendent sympathique. Ce n'est pas lui qui réduira chez ses collaborateurs la grande part de spontanéité et le libre jeu de l'esprit si nécessaires à la fécondité et à l'originalité de leurs vues et à leur verve même. Il sera le premier à y applaudir et à les encourager.

A la demande du Président du Conseil d'Administration, M. l'abbé Jallier entre au *Nouvelliste* en qualité de Directeur; Nous et nos Collègues avons souscrit à cette demande, la Direction étant devenue vacante, parce qu'il y avait urgence d'y pourvoir.. Le *Nouvelliste* restera le journal de son administration et de sa rédaction. Il ne sera pas le journal officiel de l'Archevêché, exécutant des commandes. L'Archevêché a bien un journal à lui, mais c'est toujours le même, à savoir sa *Semaine Religieuse*. Elle suffit à son bonheur. L'Episcopat breton n'aura à intervenir au *Nouvelliste* que comme modérateur et avertisseur. Il se bornera à un concours d'ordre religieux et moral, rappelant et appliquant les principes du droit naturel et de l'Evangile, qui, comme l'a déclaré Léon XIII, sont au-dessus des vicissitudes humaines et pleinement étrangers aux préférences des partis, et à la diversité des événements politiques (1). C'est la sphère dans laquelle Nous entendons nous tenir Nous-mêmes.

Que les lecteurs du *Nouvelliste* se rassurent donc sur sa juste autonomie et sur la netteté franche et vaillamment maintenue de sa ligne et de son caractère. Il ne versera pas dans l'opportunisme ; il sera un journal de doctrine et d'action catholiques bien affirmées. Il ne composera pas avec l'erreur politique ou sociale, il ne se prêtera pas à des alliances suspectes, sachant qu'on n'a rien à y gagner, sinon l'affaiblissement du sens, de la cohésion et de la force catholiques.

Cela n'empêchera pas de joindre à l'énergie de ses revendications et de ses critiques les égards, la courtoisie, les bons

(1) « Nam naturæ et Evangelii præcepta, quia, suopte jure humanos Casus excedunt, ea necesse est ex nullo civilis regiminis modo pendere. Sunt ipsa igitur manentque a partium studiis variisque eventibus plane aliena. » Encycl. *Graves de communi.*

procédés qui ne suppriment pas les antagonismes, mais permettent parfois des rapprochements, rendent les conflits moins irritants, les points de vue moins étroits. Notre formule sera : Tout ce qui est catholique et tout ce qui est juste est nôtre. Toute consigne du Pape sera pour Nous sacrée. Notre journal défendra son Auguste Personne si elle était attaquée, surtout dans le gouvernement de l'Eglise pour lequel Jésus-Christ a institué la Papauté. Il fera écho à toutes ses paroles, car aucune voix ne tombe de si haut que la sienne. Et quand le Pape parle, une voix divine venant de plus haut encore répète, sans passer jamais : « Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise. » Notre journal répétera même notre humble voix à Nous-même. Il se fera un mot d'ordre, pour de bons et nécessaires combats de la phrase par laquelle nous avons conclu à Lille notre discours devant la magnifique assemblée des hommes qui fêtaient le cinquantenaire de leur Université Catholique : « Qui touche au Pape, nous touche à la prunelle de l'œil ! »

† ALEXIS-ARMAND, Cardinal CHAROST,
Archevêque de Rennes.

Brest. — **Société de Saint-Vincent de Paul.** — Les Conférences de Brest tiendront leur Assemblée générale au Folgoët, le dimanche 22 Juillet, en la présence de S. G. Mgr Harscouët de Saint-Georges, évêque de Chartres.

Messe de communion, à 8 h. 1/2 ; repas en commun ; réunion générale à 15 ou 16 heures.

Tous les confrères du diocèse sont cordialement invités à se joindre à cette cérémonie.

Pont Croix. — **Le Congrès Eucharistique.** — Il y a des terres privilégiées où le bon grain à peine semé annonce des moissons magnifiques. Au spirituel, le Cap-Sizun, avec Pont Croix son chef lieu, est une de ces terres d'abondance et de bénédiction. L'annonce du Congrès eucharistique y avait été accueillie avec une joie unanime. Tout le Cap s'était promis d'y assister, mieux encore, d'y participer. Quant à Pont-Croix, on s'y était tout de suite mis à l'œuvre pour donner à la ville une décoration digne des cérémonies qui devaient s'y dérouler.

Initiateur, organisateur et prédicateur du Congrès, le P. Yvon, fort de l'autorité et des sympathies qui lui restaient fidèles depuis la mission, avait, de concert avec M. le chanoine Coatarmanac'h, curé-doyen, arrêté le programme des fêtes et tracé le parcours que devait suivre la procession triomphale de clôture. Les divers quartiers de la ville devaient avoir leur ornementation distincte. Un comité de dames s'était partagé la besogne et ce fut admirable de voir les concours qui s'offrirent aux dirigeantes pour la confection d'innombrables guirlandes, de bouquets, de corbeilles, d'arcs de triomphe, de suspensions de toutes sortes.

Le jeudi, ce fut dans tout le canton, la préparation à la journée du lendemain consacrée tout entière aux enfants.

Le vendredi matin, après avoir communié dans leurs paroisses respectives, leurs groupes charmants, conduits par le recteur ou le vicaire, se concentraient à Pont-Croix et leur présence donnait à la ville un joyeux air de fête. L'église de N.-D. de Roscudon, si vaste pourtant, eut peine à les contenir tous pour la grand'messe, à dix heures et demie. Quelques paroisses d'un canton voisin, Douarnenez, Tréboul, Le Juch y étaient représentées. Ils étaient près de 3.000 dont une soixantaine de petites filles de Plougastel-Daoulas, très remarquées, qu'un lien d'affection attache maintenant à Pont-Croix depuis que M. le chanoine Uguen est devenu leur pasteur. 150 enfants de chœur, tous ceux du canton, auxquels se sont joints ceux de Douarnenez au nombre de cinquante, sont au haut de la nef en soutane et camail rouges ou bleus. Les élèves et la maîtrise du Petit Séminaire qui vont assurer l'exécution du chant liturgique, sous la direction de M. Marrec, se massent dans le large transept voisin de la sacristie.

La grand'messe est chantée, devant le Saint Sacrement exposé, à 10 heures et demie, par M. l'abbé Prigent, professeur de Philosophie à Saint-Vincent, assisté de deux maîtres d'études. Au chœur, trop petit pour contenir tout le clergé, prennent place avec M. le Curé-Doyen, MM. les chanoines Le Roy, Uguen, Cornou, Corre. Le propre de la messe du Saint-Sacrement est exécuté par les élèves et la maîtrise du Petit Séminaire. Mais toute l'église, le chœur immense des petites voix enfantines, appuyant le groupe des choristes, prend part au chant du *Kyrie*, du *Gloria* et du *Credo*. C'est imposant et émouvant à la fois.

Après l'Evangile, le P. Yvon parla de la Communion et montra la prédilection que Notre-Seigneur avait toujours eue pour les enfants. Vous êtes ici très nombreux, leur dit-il ; vous serez à votre retour dans vos familles les annonciateurs du triomphe qui sera fait à Notre Seigneur dimanche. Vous êtes les premiers au Congrès, comme les petits enfants qui précédaient la foule lors de l'entrée solennelle de Jésus à Jérusalem, criant : « Hosannah au Fils de David ! » Pour rester purs, pour être forts, il faut communier souvent... »

A l'Offertoire, ce fut d'enthousiasme que tout ce petit peuple chanta le beau cantique *Da feiz hon Tadou koz*, aujourd'hui si populaire, et qui retentit pour la première fois, il y a quelque vingt ans, sur cette terre du Cap aux lèvres des jeunes gens de Goulien pour qui il avait été composé par leur vicaire, M. Abjean.

La grand'messe se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement suivie de l'angélus breton.

Il était midi. C'est le moment d'apaiser les estomacs qui crient famine. Puis, dans l'attente des vêpres, quand les jeunes appétits furent satisfaits, le film *Tarcisius* fut donné aux enfants, en deux séances consécutives, dans la salle des fêtes du petit séminaire.

Les vêpres ont lieu à trois heures, présidées par M. le chanoine

Archives d'évêchés de Quimper et Léon

Le Roy. Dès le chant de l'hymne, le défilé des groupes s'organise pour la procession. Le spectacle va être de toute beauté. Les petites filles, celles de Pont-Croix en toilette de communiantes, portent au front des couronnes de fleurs naturelles ou artificielles. Les petits garçons ont en main une branche de laurier ou de verdure. L'interminable et gracieux cortège, sur deux rangs doublés, avec ses enseignes, ses croix, ses drapeaux, s'étale dans la rue de l'Hospice, entre deux haies de spectateurs émus et émerveillés, chantant des cantiques ou des hymnes au Saint-Sacrement. La musique de Saint-Vincent joue des marches religieuses. Douze encensoirs balancés par des petits séminaristes, précèdent l'ostensoir aux mains de M. le chanoine Le Roy, que protège le dais porté par des notables de Pont-Croix.

L'impressionnant cortège, suivi d'une foule pieuse, fait le tour de l'enclos du Petit Séminaire et va se masser sur la grande place, au cœur de la ville, où s'élève, sous une arcade gothique et accosté de deux vastes estrades, un magnifique reposoir. La cérémonie se terminera là par la bénédiction du Saint-Sacrement et par l'offrande des couronnes, les petits garçons balançant au-dessus de leurs têtes, comme un jeune taillis agité par le vent, leurs rameaux verts.

Le samedi fut une journée exclusivement paroissiale. Des conférences furent données aux jeunes filles le matin, aux mères de famille l'après-midi, aux hommes le soir, par le P. Yvon et son frère le P. Eugène. Dans l'intervalle, des confesseurs préparèrent la population à la communion du lendemain. 1 500 personnes s'approcheront de la Sainte-Table.

Le matin avait été bénite une belle statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, sculptée dans un superbe bloc de chêne par un artiste local, M. François Godec. La sainte qui mesure 1 mètre 60 est représentée serrant de la main gauche son crucifix et de la main droite faisant tomber sa pluie de roses.

L'après-midi la ville commençait déjà à prendre sa parure de fête. Ici des terrassiers creusent le sol pour y planter des mâts, des poteaux couverts de verdure ou des pins donnés par M. de Lécluse d'Audierne et M. Dorest de Tréfrest. Là des échelles s'appliquent aux façades des maisons et y tendent des banderolles aux devises d'or en l'honneur de l'Eucharistie et du Christ-Roi. Des arcs de triomphe et des reposoirs se dessinent. Déjà sortent des ateliers où ils furent confectionnés dans un mystère relatif les innombrables motifs de décorations qui, sous toutes les formes, vont marier les couleurs naturelles de la verdure et des fleurs des champs aux nuances les plus diversement artificielles du papier changé en roses, en dahlias, en glycines, etc...

Plus la soirée avance et plus l'animation est grande. La nuit seule, une sereine et calme nuit d'été qui présage un beau lendemain, arrête pour quelques heures, cette transformation où déjà la ville ne se reconnait plus. Mais de bon matin, ouvriers et ouvrières, après avoir communié avec ferveur, sont au travail pour achever de préparer à Notre-Seigneur une voie royale et digne de Lui.

Maintenant que les guirlandes sont tendues au travers des rues en longues lignes parallèles qui se courbent sous le poids des corbeilles ou en arcs renversés qui convergent vers des clefs de voûte en fleurs, ce sont les habitations qui se parent de leurs draps blancs piqués de bouquets harmonisés avec la décoration générale du quartier. Les fenêtres se garnissent de verdure, de drapeaux, d'oriflammes, de statuettes. Autour des reposoirs, au port de Pennanguer et à la Croix, c'est la mise au point des derniers détails. Sur la grande place, où doit se chanter la grand'messe, l'estrade est devenue le chœur d'une immense église de plein air dont l'autel est encadré par d'admirables tapisseries d'Aubusson, offertes par la fabrique Le Gloaec.

Monseigneur l'Evêque, venant de Quimper, est annoncé vers dix heures. Déjà toutes les rues sont pleines de monde en admiration devant l'effort accompli et le bon goût qui partout a présidé à la décoration. Le courant général se dirige vers la place où des poteaux indicateurs marquent les divers emplacements des paroisses.

A dix heures un quart, les bannières et les croix de 23 paroisses, celles du canton y compris l'Ile de Sein, puis Douarnenez, Tréboul, Ploaré, Kerlaz, Pouldavid, Le Juch, Guengat, Plozévet, Poullan, Guilers, se rassemblent sur le pavé de l'église, entre deux rangées de pins d'où pendent et que relient des glycines d'or. Quand Monseigneur s'est revêtu de ses ornements, le cortège s'ébranle et, par la Grand'Rue, sous une voûte de roses rouges et blanches piquées dans la verdure, gagne la grande place dans un décor où domine le dahlia jaune aux corolles si délicieusement contournées.

Un passage a été ménagé au milieu de la foule jusqu'à l'autel. De part et d'autre, les bannières, une centaine, et les croix se placent et forment une admirable allée d'or, de soie éclatante, de velours pourpre et vert. Précédé d'une partie du clergé, la plupart des recteurs et vicaires restant avec leurs groupes, Monseigneur monte à son trône, assisté de M. le Vicaire général Cogneau et de M. le chanoine Goret. MM. les chanoines Coatarmanac'h, curé-doyen, Quéinnec, doyen du Chapitre, Uguen, Cornou, Perrot, Picart, Caugant, Guéguen et Corre, prennent place sur l'estrade à droite et à gauche de l'autel ; les marches d'accès sont garnies des soutanes rouges des enfants de chœur, parmi lesquels ceux de Douarnenez sont revenus au complet. Et devant, c'est la foule immense sans cesse accrue que l'on peut, sans crainte d'exagération, évaluer à dix ou douze mille personnes.

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez. Le service du chœur et le chant du propre de la messe sont assurés comme le vendredi par le Petit Séminaire, sous la direction de M. Marrec. Mais quelle puissance dans ce *Kyrie*, ce *Gloria* et ce *Credo* que la foule, les femmes alternant avec les hommes, fait monter vers le Ciel !

és d'ésé hnes de Quimper et Léon

A l'Evangile, le P. Yvon prononce une vibrante instruction où il établit avec force les droits de Notre-Seigneur, sur les individus, sur la famille, sur la Société. Dieu est le maître souverain auquel tous devront rendre compte de leurs actes et de leurs pensées, Quelle est cependant demande-t-il, la place qui est faite à Dieu aujourd'hui au foyer et dans la vie publique ? Le prédicateur passe en revue les diverses conditions des chrétiens rassemblés là pour un hommage solennel à Notre-Seigneur, et à chacun il trace ses devoirs envers le Christ-Roi qui réclame non seulement l'adoration mais la soumission à tous ses commandements.

Cette instruction, prononcée d'une voix forte que les haut-parleurs portaient jusqu'aux confins de l'assemblée, en un breton facile à entendre et néanmoins très pur et très nuancé, fut écoutée dans le plus grand silence et produisit, tant par l'importance des vérités exposées que par le ton d'autorité dont elles étaient exprimées, une profonde impression.

La messe reprit par le chant du *Credo* suivi, pendant l'offertoire, du cantique *Da feiz hon tadou koz*. Quel moment solennel, tôt après quand, sur cette foule aux fronts courbés, passa le son argentin de la clochette annonçant que, pour renouveler le mystère de sa Passion, Notre-Seigneur descendait, à la voix de son prêtre, sur l'autel ! L'*Adoromp oll* s'éleva, pieux et grandiose comme un hommage d'adoration de la région tout entière au Roi du jour, Notre-Seigneur.

La messe bientôt terminée, le même cortège qu'à l'arrivée, reconduisit Monseigneur et le célébrant jusqu'à la sacristie.

Ce fut alors, les appétits s'étant ouverts, le problème du ravitaillement que la plupart avaient résolu d'avance en apportant leurs provisions. La table est mise partout en plein air, surtout sur le murtin qui entoure la place, et sur le gazon de la fontaine de N.-D. de Roscudon. Un temps doux et voilé se prête à merveille à ces pique-nique improvisés, un peu au détriment des restaurants qui n'avaient pas prévu une prudence si générale. Et la ville un instant silencieuse de reprendre une animation que de mémoire d'homme on n'y avait jamais vue. En cet après-midi il y a certainement de vingt à vingt-cinq mille hommes à Pont-Croix.

Il y en a quinze mille sur la place lorsque, à trois heures, précédé de la musique du collège et de nombreux prêtres en dalmatique, Monseigneur, portant le Saint-Sacrement, traverse la foule pour gagner l'estrade. Les vêpres commencent aussitôt Dès le chant des premiers psaumes, il n'est que temps d'organiser la procession. Une à une les paroisses groupées autour de leurs bannières prennent rang dans l'immense cortège qui se forme dans les rues dont la place est entourée. On remarque au passage les jeunes filles de Plogoff et de Douarnenez dans leur élégante toilette blanche. Une marche de la musique de Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé qui vient d'arriver et qui prend la tête du défilé, annonce le départ. Les vêpres s'achèvent. Monseigneur, assisté de MM. Cogneau et Caugant, supérieur de Saint-Joseph, prend place sous le dais

que vont porter successivement plusieurs équipes de notables de la région, parmi lesquels plusieurs des maires du canton. Derrière le Saint-Sacrement, une foule d'hommes se pressent et, au premier rang, M. Jadé, député.

On s'avance au chant des hymnes sacrées à travers un décor féerique. La place contournée, on s'engage dans la Grand'Rue sous un bel arc de triomphe que continue une voûte de guirlandes aux roses rouges et blanches. On traverse la place de l'église aux glycines d'or. Voici Pennanguer, le quartier populaire, à la fois rue et route. Les petites ouvrières ont fait merveille. C'est le triomphe du rose et du blanc. Dans un renfoncement, une Jeanne-d'Arc à cheval salue le cortège. Plus bas une grotte de Lourdes s'adosse à un pignon. Sur le port, au bord du Goyen dont le cours est dominé par les hauteurs de Plouhinec, dans un site qui eût été de toute beauté, si la marée n'avait été au plus bas, un reposoir se dresse à l'ombre de quelques sapins d'où émerge une croix dorée. C'est une grève avec son sable, ses galets, ses coquillages, ses rochers couverts de chardons bleus et de plantes marines. Deux angelots portant l'un une ancre, l'autre un cœur enflammé, invitent à l'amour et à l'espérance, et là-haut une banderolle porte cette invitation : « Venez, Seigneur Jésus, venez. »

Monseigneur monte à l'autel et y dépose un instant le Saint-Sacrement, pendant que l'on chante un *Tantum ergo*. Après la bénédiction, la marche reprend dans le parfum des douze encensoirs balancés par des petits séminaristes. On rejoint la route d'Audierne pour revenir vers Pont-Croix sur un parcours montant de 800 mètres. Le spectacle ici est unique. L'immense cortège apparaît dans toute son ampleur. C'est un fleuve vivant et chantant, large comme la route nationale elle-même, et dont la tête se perd déjà parmi les maisons de la ville. De douze à quinze mille personnes, au bas mot, composent l'escorte du divin Triomphateur.

Depuis le reposoir du port, c'était la campagne avec son décor de prairies, de champs de blé et de talus aux buissons épais. La ville, rejointe après ce long détour, nous redonne son poème de la ligne artistique et de la couleur chaude. L'entrée se fait par une superbe allée plantée de pins. On remonte ensuite la vieille route de Pont-Croix à Douarnenez sous un berceau léger de mousseline, garnie d'innombrables fleurs en harmonie avec la blancheur de cette architecture aérienne. La fontaine municipale est sur la droite, dans un délicieux coin de fraîcheur, dominé par les grands arbres du Calvaire. On s'y engage. Mais qu'est-ce cette cloche qui retentit comme celle de quelque couvent qui se serait bâti là en l'espace d'une nuit ? Au détour, le mystère se révèle. Ce sont en effet les restes d'un vieux moutier insoupçonné dont subsistent une fenêtre gothique et la petite tour, d'où la cloche sonne à toute volée. Une rampe à balustres, taillée en plein rocher, conduit à un autel : c'est un reposoir. Halte délicieuse auprès de la fontaine et de son lavoir pendant que l'encens fume et que le *Tantum ergo* s'élève, suivi d'un grand silence quand Notre-Seigneur bénit la foule agenouillée.

Archives d'ésé ines de Quimper et Léon

On revient à la route nationale puis l'on entre dans la grande artère qui, longeant le petit séminaire, conduit au cœur de la ville. Nous sommes baignés dans une lumière violette de toutes nuances tombant d'une voûte d'innombrables glycines qui, des guirlandes tendues en arcs serrés, vont s'accrocher aux façades des maisons et à une ballustrade ornée de drapeaux dressée sur le mur de clôture du petit séminaire. Face au collège, un jet d'eau éparpille ses gouttelettes cristallines sur un tapis de mousse et de fleurs.

La procession est au terme de son parcours. Elle a duré deux heures sous un ciel sympathique, tendu lui aussi d'un voile nuageux qui nous a évité les ardeurs d'un soleil accablant.

La place est de nouveau envahie jusque sur ses bords quand Monseigneur, ayant déposé l'ostensoir, s'avance devant le microphone pour l'allocution de clôture. D'une voix forte et qui ne trahit en rien son extrême fatigue, sa Grandeur va parler de l'Eucharistie, nourriture des âmes chrétiennes. Elle s'adresse aux petits séminaristes, futurs prêtres, aux professeurs et aux instituteurs libres, aux jeunes gens, aux jeunes filles, aux pères et mères de famille, et leur dit la nécessité de l'aliment divin pour se préparer à leur vocation, pour remplir leurs devoirs d'éducateurs et de chefs, pour garder à travers les dangers du monde la pureté qui les rendra forts. Monseigneur évoque le souvenir des prêtres immolés pour leur foi pendant la révolution. Plusieurs étaient originaires de cette région. Ils n'ont pas reculé devant le martyre parce qu'ils puisaient leur force dans l'Eucharistie et ils restaient, au péril de la mort, pour que les fidèles n'en fussent pas privés.

Il termine en rappelant le souvenir héroïque de cette mère canadienne dont le fils était tombé sur nos champs de bataille, et qui voulait que son corps y restât, dans cette pensée que, de la moisson qui mûrirait sur cette terre consacrée, quelques épis lui seraient envoyés dont elle ferait une semence pour du blé destiné exclusivement au pain eucharistique.

L'allocution terminée, Monseigneur revient à l'autel et, une dernière fois, offre à l'adoration des fidèles le divin Maître qui fut le vrai Roi de cette journée et dont la bénédiction s'étendait en ce moment, par delà les fronts courbés, sur toute la région unie de cœur et d'esprit aux assistants.

Et pendant que le dais reprenait le chemin de l'église, la dispersion commençait et bientôt autos, chars-à-bancs, bicyclettes, trains, portaient dans toutes les directions les échos de cette inoubliable manifestation qui fut l'hommage de tout un peuple à Jésus Eucharistique.

30e Pèlerinage des tertiaires franciscains de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray, *21-22 Juillet*. — PROGRAMME. -- *Samedi 21 Juillet*. — Au crépuscule, ouverture du pèlerinage ; procession aux flambeaux, sermon suivi de l'adoration nocturne. Toute la nuit, prédications en français et en breton, chant de cantiques, prières en commun, confessions.

A minuit, chemin de Croix en français, à une heure, chemin de Croix en breton.

Dimanche 22. — Messes de Communion à 3 heures, à 5 heures, à 7 heures ; à 9 heures, messe solennelle précédée de la procession ; à 10 h. 1/2, réunion d'étude au théâtre breton pour les français, et au petit séminaire pour les bretons. — A 13 heures, clôture du pèlerinage.

N.-B. — Les tertiaires sont priés d'apporter les croix et bannières de leurs fraternités, cantiques et insignes franciscains.

Xe Congrès National *de la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France*. — Nous rappelons que le Xe Congrès des Amicales de France se tiendra à Lille, les 14, 15 et 16 Septembre, sous la présidence de NN. SS. les Archevêque et Evêques de Cambrai, Lille, Arras et Amiens.

Toutes les questions concernant l'enseignement catholique y seront traitées en des rapports confiés à de véritables compétences en la matière. Spécialement l'œuvre de l'Eglise dans l'enseignement en France sera exposée de façon complète par M. le chanoine Leduc, Mgr de la Serre, le P. Janvier et M. Groussau.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
— Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier —

ASTHME
R.C. Seine 32.697. REMEDE SOUVERAIN. Cigarette ou poudre **ESPIC**

ANÉMIE
NEURASTHENIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
Dans votre intérêt, exigez le nom **DESCHIENS**, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C. Sel. 107.304

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE
Madame Le Paul
— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER
Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture
Représentant : P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818
GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

MALADES DU FOIE
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir
UN GRAIN DE VALS
assure le fonctionnement du foie
et de la vésicule biliaire

43e Année. Vendredi 20 Juillet 1928. No 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Juillet. — 8e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de Ste Marie-Madeleine.
A vêpres, mémoires du suivant, de Ste Marie-Madeleine et de Liboire.
Lundi, 23. — S. Appolinaire. Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 24. — Vigile de S. Jacques. Violet.
Mercredi, 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Jeudi, 26. — Ste ANNE, Patronne de la Province. Double de 1re classe. avec octave. Blanc.
Vendredi, 26, — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 28. — S. Samson, Evêque. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 29. — 9e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Molène	du 22 au 23 Juillet.
Lanildut	du 24 au 25 —
Pensionnat Pilier-Rouge	du 26 au 29 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Décès. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles M. l'abbé Jean Le Moal, Directeur au Grand Séminaire, décédé le 17 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480 Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *VIIIe Dimanche après la Pentecôte, 22 Juillet :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) e 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Mercredi : à 7 heures, ordination.
Jeudi : fête de Sainte Anne, la messe de 8 heures sera dite à son autel.
Vendredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères Chrétiennes et des Dames de la Congrégation.
Dimanche 29 : solennité de Sainte Anne, quête pour les Orphelins de la guerre.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. Le Séac'h, sera célébré à PLEYBEN, *le mardi 24 Juillet, à 11 heures,* et à RIEC-SUR-BELON, *le samedi 28 Juillet, à 10 h. 1/2.*

VILLA MANRÈSE, *5, rue Fauveau, cité Boigues, Clamart (Seine).* — **Retraites sacerdotales.** — Du 23 au 28 Juillet, donneront les exercices, M. Marcel Bith ; du 30 Juillet au 10 Août, M. Poullier ; du 20 au 25 Août, M. Compaing ; du 27 Août au 7 Septembre, M. Albert Valensin ; du 10 au 15 Septembre, M. Durouchoux ; — Destinées aux professeurs : du 17 au 22 Septembre, M. Durouchoux ; du 26 Septembre au 1er Octobre, M. Verlet du Mesnil ; du 1er au 6 Octobre, M. Auriault ; du 8 au 13 Octobre, M. Bainvel ; du 22 au 27 Octobre, M. Guitton ; du 12 au 17 Novembre, M. Brou ; du 26 Novembre au 1er Décembre, M. Marin Cullie ; du 10 au 15 Décembre, M. de Bagneaux.

Le règlement demande qu'on arrive pour l'entretien d'ouverture, à 18 heures, et qu'on demeure jusqu'à la clôture, salut du Saint-Sacrement, à 8 heures. On n'est point admis à assister aux conférences d'une retraite en cours, sauf pour la récollection du mois.

Environ chaque période de dix ans, faire une retraite extraordinaire de huit à dix jours, comme si c'était la dernière de ma vie. (Dementhon. *Memento de vie sacerdotale*, 12e édit., p. 173).

Dans plusieurs maisons il se donne chaque année des retraites de dix jours. Quelques diocèses en ont organisé sur place. Un prêtre d'âge mûr écrivait, au sortir de ces exercices : « *C'est la plus grande grâce de ma vie. Je ne regrette qu'une chose, c'est de les avoir faits si tard...* »

Nécrologie. — M. BODEUR YVES-MARIE. — Le mercredi 11 Juillet, mourait à Poullaouen, M. Yves Bodeur, après une longue maladie, ou plutôt un « long martyre » comme le disait Sa Grandeur Monseigneur Duparc dans la lettre de condoléances qu'il écrivait à M. le Curé de Carhaix, « un long martyre qui aura été pour le bon Recteur une occasion de grands mérites, et pour ses paroissiens une source de grâces ! »

M. Bodeur était né à Plougasnou, en 1875. Remarqué de bonne heure par M. Coquil, vicaire, il prit ses premières leçons de latin, pour entrer au Petit Séminaire de Saint-Pol de Léon, où il devait faire ses études.

C'était l'époque où il y avait, dans ce coin ravissant du pays trégorrois, une vraie floraison de vocations ecclésiastiques. Au moment des vacances, c'était plaisir de voir collégiens de Saint-Pol,

de Lesneven et de Pont-Croix dévaler du côté de Coran, petite ferme retirée où le Père Féat mettait tout ce qu'il avait de bonne volonté à corriger thèmes et versions. Saint-Jean du Doigt fournissait aussi son contingent, si bien que le professeur bénévole se trouvait à la tête de tout un bataillon de jeunes élèves quelque peu turbulents et batailleurs mais qu'il avait le talent d'assagir et d'intéresser.

A 17 ans, M. Bodeur entrait au Grand Séminaire. Ses études théologiques terminées, il vint, pour attendre l'âge canonique, passer quelques années à Saint-Pol de Léon, comme surveillant d'études.

Ordonné prêtre en 1899, il fut aussitôt nommé à Plonévez-du-Faou, où il passa tout le temps de son vicariat. Il sut y gagner l'affection de tous, étant de ceux qui pensent, avec saint Ambroise, que pour porter à Dieu les cœurs, il faut savoir les gagner : « *Nihil tam utile quam diligi.* »

C'est à Plonévez-du-Faou que la guerre vint le prendre pour en faire un infirmier.

Les hostilités terminées, il revint à Plonévez-du-Faou, mais pour peu de temps. Il fut appelé à prendre la succession de M. Lohéac et nommé recteur de l'importante paroisse de Poullaouen, en 1922.

Là son ministère fut ce qu'il avait toujours été : douceur et bonté. Plein de zèle aussi, il aimait à répondre à l'appel de ses confrères, et était un habitué des missions paroissiales.

Pendant son séjour à Poullaouen, il eut une grande joie, ce fut lors des exercices prêchés par les Pères Capucins. A l'indifférence extérieure d'un grand nombre de ses ouailles avait fait place une piété et une dévotion que le bon Recteur n'avait pas osé espérer. M. Bodeur était ravi.

La maladie déjà le minait. Les docteurs consultés ne purent ou peut-être ne voulurent pas se prononcer. Les intimes parlaient de laryngite tuberculeuse ou de cancer à l'œsophage, mais il n'y avait rien de précis.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la dernière année du ministère de M. Bodeur ne fut que souffrances continuelles, effet de la maladie, suite aussi du traitement pénible que suivait le malade, dans le ferme espoir de recouvrer la santé.

Le mal finit par triompher, et au bout de 14 mois de maladie, M. Bodeur s'éteignait doucement, après avoir reçu les derniers sacrements, tout en conservant presque jusqu'au dernier jour l'illusion, que nul ne partageait, qu'il pourrait encore faire du ministère, avec le même zèle que par le passé.

Une quarantaine de prêtres étaient accourus à Poullaouen pour assister aux obsèques, entourant M. le Doyen de Carhaix et M. le Curé de Pleyben. Une importante délégation de paroissiens de Plonévez-du Faou, venue avec M. le Recteur et les Vicaires, disait hautement le bon souvenir que l'on avait gardé de M. Bodeur dans la paroisse, où il avait passé les 23 ans de son vicariat.

L'après-midi, le corps du bon Recteur prit la direction de Plougasnou, où devait avoir lieu l'inhumation. Avant de mourir,

M. Bodeur avait, en effet, manifesté le désir de reposer dans le cimetière, où dormaient leur dernier sommeil son père et sa mère, dans le pays du Tréguier, qu'il aimait par-dessus tout, et où il se plaisait à venir, chaque fois que son ministère lui laissait quelques loisirs.

L'Evêque de la Guadeloupe à Locronan. — Depuis trois semaines, Locronan ne connaît que des fêtes. Le 1er Juillet, c'était la bénédiction d'une belle statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Dans une procession que présidait M. le chanoine Léon, recteur de Plogonnec, les dames de la paroisse tinrent à porter celle que le Pape a proclamée Patronne des missionnaires.

Le dimanche suivant, la petite Troménie déroulait sous la présidence de M. Bossus, recteur de Plonévez, la longue phalange de ses pèlerins, vers les hauteurs de Plaç-ar-C'horn, pour saluer cet humble missionnaire que fut l'ermite de Névet, le pauvre saint Ronan...

Enfin, dimanche dernier, quelle fête ! Locronan, la petite ville, toute fière, exultait de posséder un évêque missionnaire.

Mgr Genoud, évêque de Basse-Terre (Guadeloupe), daignait nous faire le grand honneur de présider la première messe d'un enfant de la paroisse, le Père Guillaume Robin, prêtre de la Congation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, missionnaire récemment affecté à la Guadeloupe. Dans le sanctuaire de l'église prieurale, Monseigneur de la Guadeloupe avait pris place au fauteuil, assisté de M. le chanoine Guéguen, grand pénitencier de Quimper, et du Révérend Père Monnier, supérieur de l'école professionnelle de Saint-Michel-en-Priziac.

Les rites du Saint-Sacrifice se déroulèrent avec toute la majesté et les splendeurs d'une messe solennelle, à l'autel coquettement paré pour la circonstance, par les Sœurs de la paroisse.

Dans une émouvante allocution, le R. P. Hascoët, chanoine de la Guadeloupe, dit à Mgr Genoud, la joie et la reconnaissance de tous de le voir honorer de son auguste personne la cérémonie du jour. Le sujet de son sermon : le missionnaire, ce qu'il est, ce qu'il fait, intéressa vivement l'assistance, profondément émue par ses éloquentes paroles.

Par une délicate attention, il félicita les parents qui donnaient si généreusement à Dieu, un fils, pour travailler au salut des âmes dans les missions lointaines.

En terminant, le prédicateur évoqua la mémoire de cet autre enfant du pays, le Père Gustave Guéguen, que l'Afrique arracha en 1911 à son sublime apostolat.

Le soir, à l'issue des vêpres, Monseigneur nous dit la joie qu'il avait éprouvée à se trouver parmi nous ; il eut des mots de paternelle bonté à l'adresse du jeune Père qu'il est particulièrement heureux de compter désormais dans son diocèse d'outre-mer.

Après avoir félicité M. le Recteur de la beauté des chants exécutés par la maîtrise paroissiale, Monseigneur termina en exaltant la foi toujours si vive en ce coin de terre bretonne.

Distributions solennelles des Prix.

I. Pont-Croix *(Saint-Vincent), 12 Juillet.* — La cérémonie devait revêtir un caractère tout spécial, en raison du départ de M. le Supérieur, le chanoine Uguen, nommé curé de Plougastel-Daoulas, et de la nomination qui allait devenir officielle de son successeur, M. Ponliquen, professeur de Première. Mgr Duparc vint, comme d'habitude, présider la fête, accompagné de M. le chanoine Queinnec, doyen du Chapitre, et de M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

Les élèves de Seconde interprétèrent la belle pièce de L. Charlier : *Les Bandeaux tombent,* représentée pour la première fois à Bruxelles, devant S. E. le cardinal Van Roey, archevêque de Malines. C'est un drame tragique et émouvant d'une structure scénique robuste qui pose nettement la question de la vocation sacerdotale et celle de l'éducation chrétienne en général, et qui est certainement appelé à être joué sur la scène de la plupart de nos patronages et maisons d'éducation. Nos jeunes acteurs incarnèrent leur personnage avec une conviction et un naturel surprenants pour des débutants.

La partie musicale, qui remplit les entr'actes, ne fut pas moins admirée. Un groupe de soprani chanta en duo *Les Brésiliennes,* fantaisie dont le rythme rapide évoque une cavalcade de mules trottant le long des bois et des ravins, au bruit charmant de leurs clochettes. Mais on applaudit surtout les morceaux à 4 voix mixtes exécutés par la chorale : l'*Air de Xercès,* ce fameux largo d'Haëndel, si riche de nuances et si prenant ; la complainte populaire de Provence *Aquelos Mountagnos,* où s'exprime avec un accent pénétrant la mélancolie d'un exilé ; enfin, une chanson de marche, alerte et joyeuse, dont le refrain original : *Youpaïdi, Youpaïda,* a été retenu par un grand nombre de spectateurs, qui pendant longtemps le fredonneront encore.

Mais l'heure des discours était impatiemment attendue.

M. le Supérieur prit le premier la parole. Avec une émotion difficilement contenue, il remercia Monseigneur de la confiance et de la bonté toute paternelle qu'il lui a témoignées tout au long de ses 21 années de supériorat ; il dit toute sa gratitude aux prêtres qui ont assuré le recrutement de la Maison, aux parents qui lui ont confié leurs enfants, aux professeurs dont il proclame la compétence et le dévouement, aux élèves enfin, dont la docilité, l'esprit de piété et de travail lui ont rendu aisé l'exercice de ses fonctions. Puis il énuméra les brillants succès des concours et examens de l'année ; jamais ils ne furent si beaux : deux professeurs, MM. Le Poupon et Coadou, ont obtenu leur diplôme de Licence ès lettres, et les élèves ont gagné, au concours général de l'Université d'Angers et à celui de l'Association catholique de Brest 2 médailles et 21 mentions. Au baccalauréat, ont été déclarés admissibles 21 élèves de Première sur 24 présentés, et 10 philosophes sur 12.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur l'Evêque se leva à son tour, et ce fut pour faire de M. le chanoine Uguen l'éloge le plus délicat et le plus juste. Il le félicite d'avoir été véritablement un père qui a dirigé son établissement avec sagesse et prudence, avec une bonté ferme, avec piété. M. Uguen aurait pu continuer, mais il avait exprimé à son Evêque le désir d'entrer dans le ministère paroissial, et tôt après, il s'est trouvé que, « sur les rives de la Méditerranée brestoise, le vaisseau de haut-bord de Plougastel avait besoin d'un pilote ». M. Uguen était tout désigné pour ce poste. *Gubernaculum fidei viriliter tenens, anchoram spei tranquilla jam in statione componens.* Et ce ne sont pas seulement les qualités qu'il a déployées dans la direction du Petit Séminaire qui lui ont fait confier cette importante paroisse : c'est encore l'activité dont il a fait preuve pour la « défense et illustration » de la langue bretonne, par ses livres et ses articles, par sa traduction des mandements épiscopaux, par l'introduction du breton au programme des études ; c'est aussi sa vigoureuse campagne contre l'alcoolisme que Monseigneur eût souhaité voir mieux réussir.

Puis Monseigneur se tourna vers le nouveau supérieur, M. Pouliquen. Il lui souhaita de marcher sur les traces de son prédécesseur et, aux applaudissements prolongés de toute l'assistance, il l'invita à prendre rang parmi les chanoines honoraires de l'église cathédrale.

Le chanoine nouveau promu remercia Monseigneur de la confiance qu'il lui témoignait. Dans l'honneur qui venait de lui être conféré il voyait moins une consécration de ses propres mérites qu'une récompense accordée au Petit-Séminaire lui-même, à M. le chanoine Uguen « qui venait d'obtenir à son examen de sortie la mention Très-Bien », aux professeurs d'autrefois et d'aujourd'hui, aux élèves enfin qui forment parmi la jeunesse studieuse du diocèse, une portion spécialement chère au cœur de l'Evêque. Il assura qu'il déploierait tous ses efforts pour que Saint-Vincent continue sa marche, fidèle au même esprit et aux mêmes traditions.

La lecture du Palmarès suivit les discours, un peu précipitée peut-être, mais l'heure avançait, et il faisait si chaud dans notre Salle des Fêtes.

Voici le nom des principaux lauréats :

Classe de Septième : J. Le Brun, de Ploaré ; R. Pédel, d'Irvillac.
Classe de Sixième (section rouge) : J. Bonis, de Goulien ; M. Gorrec, de Collorec ; P. Blouet, de Saint-Coulitz.
Classe de Sixième (section blanche) : P. Lucas, de Pouldreuzic ; F. Dantec, de Plonévez-du-Faou ; J. Kerninon, de Primelin.
Classe de Cinquième (section rouge) : J. Le Doze, de Moëlan ; F. Monot, de Lambézellec ; H. Feunteun, de Quimper.
Classe de Cinquième (section blanche) : J.-L. Péron, de Plomeur ; J.-L Guillerm, de Kernoués ; J. Biger, du Guilvinec.
Classe de Quatrième : Y. Calvary, de Coray ; J. Le Guellec, de Peumerit ; Rémy Le Pape, de Quimerc'h ; R. Toulement, de Plonéour-Lanvern.

Classe de Troisième : J. Guillou, de Pleyben ; L. Mathurin, de Pleyben ; P. Ollivier, de Quimper.
Classe de Seconde : C. Le Pensec, de Querrien ; R. Brenaut, de Dirinon ; F. Lesquivit, de Dirinon.
Classe de Première : P.-J. Nédélec, de Plonéour-Lanvern ; L. Thierry, d'Arzano ; A Joncour, de Quimper.
Classe de Philosophie : M. Le Déréat, de Lanriec ; G. Ezel, de Ploaré.

Le Prix des Anciens Elèves a été attribué à Pierre-Jean Nédélec, élève de Première, de Plonéour-Lanvern.

Maintenant, la Maison est vide jusqu'à la fin de Septembre. Elle se ranimera un jour, le 29 Août, lorsque ses Anciens s'y réuniront pour écouter l'écho des souvenirs. Qu'ils notent bien cette date, et que nombreux, ils répondent : présent !

II. Saint-Pol de Léon *(Institution Notre-Dame du Creïsker).* — La distribution solennelle des prix s'est faite à l'Institution Notre-Dame du Creïsker, le jeudi 12 Juillet, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Favorisée par un temps superbe, cette fête de famille a réuni, une fois encore, dans notre vieille Maison, de très nombreuses sympathies : personnalités laïques et ecclésiastiques heureuses de témoigner leur attachement au vieux Collège qui abrita peut-être leur jeunesse et dont l'Institution Notre-Dame du Creïsker n'est que le prolongement ; parents qui comprennent l'importance de la formation intellectuelle fondée sur de solides principes religieux et moraux ; anciens à peine sortis, joyeux de se retrouver à l'ombre du clocher à jour...

La cérémonie s'ouvre à 9 heures par un morceau de musique qu'exécute brillamment la fanfare du Collège. Puis le rideau se lève, et nos jeunes acteurs de 5e et de 6e exécutent, avec le charme de leur âge, une courte opérette, *Lulli, marmiton,* qui recueille des applaudissements mérités.

Sur l'estrade, ont pris place alors les notabilités présentes, parmi lesquelles nous remarquons, entourant M. le chanoine Cogneau, M. le Curé-Archiprêtre, et M. le Maire de Saint-Pol, M. le colonel Senneville, adjoint-maire, MM. les chanoines Picart et Caugant ; MM. Francès et Lucas, anciens professeurs ; M. le dr Bagot, président de l'Association des Anciens Elèves ; M. le commandant Paqué, de Roscoff ; MM. les Curés de Saint-Thégonnec et d'Huelgoat, M. l'abbé Mazé, directeur de l'école libre de Landivisiau, de nombreux recteurs, aumôniers et vicaires de la région, amis de la Maison...

M. le chanoine Mesguen, supérieur, dans un beau discours qui produisit comme toujours, une profonde impression, remercia tout d'abord M. le Vicaire général de l'insigne honneur qu'il lui a fait en acceptant de présider cette distribution de prix ; il remercia et félicita les parents qui ont compris leur devoir d'éducateurs et les engagea vivement à veiller sur leurs enfants durant cette période si critique des vacances où l'enfant et le jeune homme font si souvent, hélas ! le triste apprentissage de leur liberté.

Il proclama ensuite les heureux résultats obtenus par les élèves et les anciens aux différents concours et examens : baccalauréats, concours d'Angers, concours de l'Association des Chefs de Familles, puis il céda la parole à M. le Président.

M. le chanoine Cogneau, en des termes choisis et distingués, rend alors un hommage ému et sincère à l'Institution Notre-Dame du Creïsker en proclamant très haut le bien incalculable qu'elle opère dans l'ordre intellectuel, moral et religieux ; il s'adresse aux jeunes gens en leur demandant d'être de cette élite que le pays et l'Eglise réclament, et il dénonce hardiment les infâmes projets de l'école unique contre lesquels doivent se liguer tous les catholiques avertis.

Après ces deux discours salués d'unanimes applaudissements, lecture est faite du *palmarès* où nous avons relevé les prix d'excellence :

Neuvième. — Joseph Pleyber, de Saint-Pol ; Louis Quéré, de Saint-Pol ; Henri Combot, de Saint-Pol.

Huitième. — Norman Renwich, de Londres.

Septième. — Yves Jourdren, de Douarnenez ; Louis Daniélou, de Guiclan.

Sixième. (Section Blanche). — Pierre Guichoux, de Saint-Thégonnec ; Pierre Desbois, de Morlaix ; *Section Rouge :* Robert Tembouret, de Paris ; Yves Bellec, de Landivisiau.

Cinquième. (Section Blanche). — André Proust, de Roscoff ; François Prigent, de Plouvorn ; Yves Kerjean, de Landivisiau. *Section Rouge :* François Rolland, de Santec ; J.-L. Quéméneur, de Plouénan ; Hervé Autret, de Plouvorn.

Quatrième. (Section Blanche). — Yves Bihan, de Sibiril ; Jean Grall, de Landivisiau. *(Section Rouge) :* Joseph Diraison, de Spézet ; Yves Bertévas, de Henvic.

Troisième. (Section Blanche). — Marcel Rolland, de Rosnoën ; Louis Palud, de Plouzévédé ; François Abgrall, de Landivisiau. *(Section Rouge) :* Alain Sévère, de Plouénan ; Jean Pentren, de Gouézec.

Seconde. — Yves Péron, de Plouézoc'h ; Guillaume Quéguiner, de Ploujean ; Olivier Mesguen, de Sainte-Sève.

Première. — André Pailler, de Henvic ; Jean Pailler, de Henvic ; Jean Guerc'h, de Saint-Pol.

Philosophie et Mathématiques élémentaires. — Paul Guyader, de Landerneau ; René Guilcher, de Taulé.

Prix des Anciens Elèves (Classe de Première). — Jean Pailler, de Henvic ; André Pailler, de Henvic.

Prix de Composition française (Prix d'Honneur). — André Pailler, de Henvic ; Jean Pailler, de Henvic ; Jean Chapel, de Saint-Pol.

La rentrée des classes est fixée au *Lundi 1er Octobre.*

III. BREST *(Saint-Louis).* — A la fin de la cérémonie, M. l'amiral Lequerré, qui la présida toute entière, voulut féliciter lui-même les élèves et de leur travail pendant l'année et de leur excellente tenue.

En effet, si le succès du Collège Saint-Louis est, une fois de plus, remarquable au Baccalauréat, puisque sont admissibles 28 de ses candidats, dont 17 en Première et 11 en Philosophie et en

Mathématiques, la distinction de ces jeunes gens est frappante aussi. C'est dire que la fête traditionnelle fut fort brillante. L'Amiral fit son entrée dans la salle du Patronage, conduit par M. le chanoine Guillermit, directeur, et accompagné de M. le médecin de 1re classe Goiré, que suivaient des aumôniers de Marine. L'assistance, debout, acclama le cortège, tandis que M. le Directeur montait sur l'estrade pour adresser la bienvenue au Président.

M. le chanoine Guillermit dit à l'Amiral tout l'honneur que sa présence à cette distribution des Prix faisait à l'Ecole, et avec des compliments bien mérités, lui assura que les élèves sauraient profiter de ses exemples et de ses conseils.

L'Amiral, prenant alors la place du Supérieur, affirma sa joie de se trouver au milieu de cette jeunesse de laquelle fleuriront encore des officiers de Marine, puis, avec aisance, parla aux élèves du grave sujet de la *vocation* ; mais ce qu'il leur demanda surtout, c'est le *travail*, le travail qui est vraiment le « patriotisme des enfants. » Les vifs applaudissements de toute l'assistance ont bien montré à l'amiral Lequerré qu'il avait été compris et admiré.

La lecture du palmarès fut ensuite entrecoupée de morceaux de musique artistement choisis par M. Guillermit, organiste de Saint-Louis, et exécutés par un excellent orchestre à cordes, formé par ses soins : avec la *Marseillaise*, qui éclata dès le début, nous entendîmes la *Marche du Roi-Soleil*, de P. Waeber ; une *Sérénade*, de Winiesky ; un *adagio*, de Mendelssohn et un *menuet* de Massanet, un vrai régal assaisonné d'une chanson habilement chantée par J. Kervarrec, élève de 5e, la *Légende du petit navire*, de Missa.

Au déjeuner qui suivit, et auquel M. le Directeur avait invité les professeurs et de nombreux amis de l'Ecole, des toasts spirituels et cordiaux achevèrent de donner à la fête son cachet de brio et de joie souriante. J. M.

Le Congrès Eucharistique de Plouguin.

Après la Cornouaille à *Pont-Croix*, voici le bas-Léon à *Plouguin* en grande fête et en louanges solennelles rendues à la Sainte Eucharistie. Les trois jours de triomphe n'ont été que le couronnement d'une longue et intense préparation des esprits et des cœurs.

Nous avons sous les yeux les programmes et tableaux de doctrine soumis à l'étude et à la réflexion des enfants et des parents depuis les premiers jours de Juin. C'est un questionnaire très vivant sur l'Eucharistie qui, dans toutes les écoles chrétiennes et les douze paroisses du doyenné de Ploudalmézeau, a déroulé ses enseignements aux âmes et y a fait retentir sans cesse pendant un mois et demi les louanges à Jésus résidant au Tabernacle, à Jésus sur l'autel dans l'immolation de la messe, à Jésus dans les cœurs par la communion.

A Plouguin, les solennités ont préludé par les prédications, les exercices et les communions générales de l'adoration perpétuelle diocésaine. L'âme apostolique et la parole prenante des RR. PP.

Archives d[illegible]és de Quimper et Léon

Provost et Colin, de la Compagnie de Jésus, ont groupé au pied de la chaire, au confessionnal et à la Sainte Table, toute la population. 1.200 communions d'adultes et 200 communions d'enfants ont été les fruits de leur ministère, aidé pour les confessions par MM. Jaffrès, recteur de Plonénan ; Inizan, recteur de Tréouergat ; Léostic, vicaire de Plozévet.

Déjà, sous la direction de M. Le Roux, recteur de Plouvorn, les drapeaux et oriflammes flottaient au vent, les guirlandes dessinaient leurs festons sur les façades et aux carrefours.

En arrivant, le mercredi 11, pour l'ouverture du Congrès, l'église nous apparaît toute rajeunie sous la blancheur de ses murs et les encadrements de son beau granit. Toutes les demeures ont imité leur église et ont revêtu une toilette éclatante de blancheur. Et quand, à 5 heures, Mgr Lamérand ouvrit le Congrès par le *Veni Creator* et par une chaleureuse instruction eucharistique, tous les cœurs battaient à l'unisson pour l'amour et la gloire du *Dieu caché*. Mais l'église de Ploudalmézeau ne voulait pas rester sans partager les exercices pieux de sa filiale, et là aussi, matin et soir, Mgr Lamérand se transportait pour y parler des trois formes de l'amour eucharistique.

Le jeudi 12 fut la *journée des enfants*. Vingt paroisses d'alentour l'ouvraient par une communion générale de leurs garçons et filles ; puis des délégations nombreuses se mettent en procession ou se dirigent par autos vers Plouguin. Dès 9 heures, les groupes arrivent de tous côtés, chantent, bannières déployées. Un grand nombre de parents les accompagnent ; et quand, au magnifique autel dressé dans le champ de l'école libre, la grand'messe, chantée, avec diacre et sous-diacre, par M. le chanoine Berthou, curé de Lannilis, commence les rites du Sacrifice, c'est déjà 1.800 à 2.000 enfants qui unissent leurs voix, pour le chant de l'Ordinaire de la messe, à celles des 73 enfants de chœur, des 32 prêtres et des 1.500 fidèles réunis.

A l'Evangile, M. Conq, recteur de Locquénolé, enfant de Plouguin, célébra, dans un breton dont la richesse est bien connue, les récits évangéliques qui racontent les marques d'amour prodiguées par Jésus aux enfants de Galilée et de Jérusalem, et montre le Doux Maître continuant au Tabernacle, sur l'autel et à la communion, ses grandes et belles leçons de pureté, d'humilité, de docilité, de piété.

La messe terminée, les enfants des communions se divisent en deux groupes pour les séances d'études. Les filles, interrogées par M. le Curé de Ploudalmézeau et M. le Recteur de Landunvez, les garçons par M. le chanoine Salomon et M. le Recteur de Saint-Pabu, donnent la preuve de ce qu'ils ont appris, qu'ils croient et qu'ils aiment, des mystères eucharistiques. De leur côté, les deux groupes d'enfants des communions privées répondent, les garçons aux questions de MM. les Recteurs de Lampaul et de Plourin, et les filles, avec une exubérence d'enthousiasme remarqué, à celles de MM. les Recteurs de Tréglonou et de Brélès.

A 1 h. 1/2, tout le monde est de nouveau réuni au champ de l'autel, en plein air. Jésus est exposé sur son trône, et Mgr Lamérand, à genoux, interprète pieusement les sentiments et les hommages de tous ces cœurs d'enfants qui y répondent par leurs chants et leurs prières.

A 2 heures, les vêpres commencent, présidées par Mgr Lamérand, ainsi que la procession qui suit. Les Psaumes sont chantés par toute cette assistance.

Déjà, les diverses paroisses dessinent leur mouvement pour occuper la place qui leur est indiquée dans la procession. Les vêpres terminées, trois cavaliers, portant lance et guidon, prennent la tête du cortège qui s'ébranle. Les enfants, sur deux rangs de chaque côté, encadrent les croix et les bannières de leur paroisse. On compte aujourd'hui 15 croix et quarante-huit bannières. Tous les enfants ont revêtu leurs plus beaux habits ; mais on remarque surtout les groupes de 73 enfants de chœur, puis deux séries de petits filles vêtues de blanc, et parmi elles un grand nombre portant les insignes des Croisées de l'Eucharistie, et entourant leur bannière. La première série compte 42, la deuxième, 126. Parmi les jeunes filles porteuses de bannières, 33 vêtues de blanc, 15 avec la cornette si gracieuse et le beau châle blanc qui leur donne si grand air. Six jeunes mères de famille ont aussi leur bannière. Elles portent la cornette, un vêtement noir, la robe longue et le très beau châle noir richement brodé. Si toutes les jeunes filles aux robes courtes voulaient se rendre compte du contraste disgracieux dont elles sont les victimes, elles rougiraient d'avoir abandonné, ne fût-ce que pour un temps, l'admirable tradition qui revit si noblement aujourd'hui et dimanche prochain sous leurs yeux.

Encadrés par les 73 enfants de chœur, aux costumes et couleurs variés, 20 chanteurs soutiendront vaillamment les cantiques liturgiques et populaires durant toute la procession.

Le dais sous lequel Mgr Lamérand, en chape et accompagné du diacre et du sous-diacre, tenait le saint ostensoir, était porté par douze notables de la paroisse, et était précédé de deux chanoines parés, MM. les Curés de Lannilis et de Plouguerneau, de deux prêtres en chasuble et deux autres en tunique et dalmatique.

A la suite du dais venaient le Maire et l'Adjoint en écharpe, et 1 500 pères et mères avec de nombreux petits enfants par la main ou sur les bras ; car ceux-ci ne devaient pas être sevrés des joies de leurs jeunes aînés.

De tous les environs on était accouru en nombre pour jouir de Plouguin ainsi transformé, et contempler la procession qui s'avance lentement, recueillie dans ses chants pleins de piété. Les reposoirs, l'arc de triomphe, l'ornementation de toutes les maisons, même de celles qui ne se trouvaient pas sur le parcours de la procession, le magnifique arc de triomphe du cimetière, dont le tympan était couvert de fleurs, de festons et d'oriflammes, et la route jonchée de fleurs et de verdure, les deux reposoirs splendides, la

chives d'… …és de Quimper et Léon

longue procession dont les cavaliers de tête étaient déjà en face du presbytère quand le dais atteignait seulement l'arc du cimetière ; tout était fête pour les yeux, et émotion pour l'âme.

Après la solennelle bénédiction finale, le R. P. Provost entonne en forme de versets les acclamations eucharistiques que les 3.500 fidèles répètent à pleine voix. Ainsi se termine, dans la jubilation la plus vive, cette belle journée de dimanche !

Le vendredi est la journée sacerdotale, plus intime. Mais les communions nombreuses du matin montrent bien que les fidèles s'y unissent de cœur et veulent participer aux parties solennelles des exercices.

C'est à l'église, devant un concours imposant de paroissiens et d'enfants des écoles, que M. le chanoine Le Roy, avec le diacre et le sous-diacre, monte à l'autel pour célébrer la messe solennelle, dont les chants liturgiques sont si beaux. Le clergé ne trouve pas assez de place au chœur et déborde jusqu'à la nef. A l'Evangile, Monseigneur, s'adressant successivement aux prêtres et aux fidèles, rappelle éloquemment la doctrine du sacrifice pleinement réalisé au Calvaire, mais continué pour son application à l'autel, et conclut que prêtres et fidèles doivent s'identifier aux sentiments et aux actes de Jésus dont ils portent la ressemblance.

Aussitôt après la messe, les 52 prêtres présents se réunissent dans la petite chapelle Saint-Pirric, du cimetière, et Mgr Lamérand, revenant pour ses confrères dans le sacerdoce sur la ressemblance du prêtre avec Jésus, suivant l'adage : *le prêtre est un nouveau Christ*, nous montre les conditions de cette ressemblance par notre intérieur, et son reflet dans tout notre extérieur, recueillement, gravité, majesté en nos paroles, nos signes de croix, nos génuflexions, la dignité de notre maintien.

Les vêpres sont solennellement chantées à 2 heures, et suivies, dans la chapelle Saint-Pirric, d'un dernier entretien sur l'enseignement et les pratiques à répandre parmi nos paroissiens : Enseignement eucharistique que le Concile de Trente veut fréquent et assidu ; pratiques, en appelant à la messe quotidienne, à la communion fréquente, aux adorations, les hommes, les femmes, les enfants. Et pour cela, le grand secours que nous trouverons dans la Confrérie du Saint-Sacrement, celle du Sacré-Cœur, l'Apostolat de la Prière, les Hommes du Sacré-Cœur, les adorations mensuelles, la procession eucharistique mensuelle, et enfin la Croisade Eucharistique des Enfants du Sacré-Cœur.

La journée se termine par le Salut solennel de 6 heures.

Le samedi est la *journée des Morts*. A Plouguin, la dévotion aux Morts est très vivante. Une preuve entre autres, c'est la toilette si touchante des tombes au cimetière qui entoure l'église. Pas de profusion de fleurs, comme dans nos villes, mais une propreté, un entretien qui a tout rajeuni et fait du lieu de deuil un vrai séjour du *repos* et de la *lumière*.

Les communions sont très nombreuses de 5 h. 1/2 à 8 heures, et quand le grand office des Défunts va se célébrer par M. le Recteur, accompagné du diacre et du sous-diacre, l'église est comble, et la cérémonie terminée par le *Libera* et l'absoute, tous vont à leurs tombes si aimées et les prières se prolongent à genoux. C'est un intime entretien avec nos morts et avec Jésus pour nos morts. Le reste du jour sera consacré aux préparatifs de la grande journée du dimanche. Les maisons, l'église, les reposoirs, les routes, l'autel du champ, reçoivent le dernier complément des apprêts, la tour elle-même multiplie ses drapeaux et ses oriflammes. Ce sera vraiment le *Jour du Seigneur*, le triomphe de l'Hosanna.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Editions de la Revue des Jeunes.

DESCLÉE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (VIe).

SOMME THÉOLOGIQUE DE S. THOMAS D'AQUIN. — Texte latin et traduction française. L'ensemble comprendra environ 30 volumes, d'un format élégant, commode (10 × 17 c.), et d'une typographie très soignée.

Vient de paraître :

LES MERVEILLES DU LYS IMMACULÉ DE LA SAINTE TRINITÉ. — Un volume 250×160 de 352 pages et 80 planches hors texte : 25 francs. — S'adresser à M. le Directeur du Propagateur des Trois « Ave Maria », Blois (Loir-et-Cher). C/C., 306.10 Paris.

Ce volume est un vrai monument d'art et de piété, un magnifique ex-voto d'actions de grâces à Notre-Dame. On y voit, comme en perpétuel exercice, la puissance, la sagesse et la miséricorde de Marie toute proche de la Trinité Sainte par ses glorieux privilèges et toute proche de nous par sa maternelle tendresse.

Parcourir rapidement les pages de ce volume, c'est déjà se rendre compte de l'intérêt qu'il présente pour tous les enfants de la Sainte Vierge. Mais que dire des illustrations ?

En vérité, ce livre mérite le plus grand succès.

UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ DE FRANCE

Monseigneur Olichon vient de faire éditer le quatrième volume des Conférences qui furent données par ses soins à l'Institut Catholique de Paris, au cours de l'hiver 1926-1927 (1). Ces conférences eurent pour objet une question particulièrement grave et qui intéresse au plus haut point tous ceux qui ont à cœur l'apostolat missionnaire de l'Eglise : la position de nos Missions catholiques en face de l'Islam.

Où en sommes-nous de l'étude de ce problème ? Où en sommes-nous de nos méthodes de conversion ? C'est ce que l'ouvrage qui se présente aujourd'hui essaie de dire, après l'avoir demandé aux auteurs les plus compétents et les plus autorisés.

Nous nous faisons un devoir de recommander cette lecture à tous les amis des Missions et, en particulier, aux membres de l'Union Missionnaire du Clergé.

(1) Librairie Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris (6e), *L'Islam et les Missions catholiques*, un volume de 328 pages. Prix fort : 14 francs.

Archives d[illegible]és[illegible]es de Quimper et Léon

PLUS DE CENT ANS D'EXISTENCE

FONDERIE SPÉCIALE
DE
CLOCHES



61, — rue Yves-Collet, — 61

BREST

DIRECTEUR : **L. AMELINE**

ICAM — PAC — DRAC, — etc...

Messieurs les Ecclésiastiques
ont tout intérêt à commander aux Catholiques,
qui font aussi bien
et aussi bon marché que les concurrents.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

141

MOBILIERS D'EGLISES ET DE SACRISTIES



Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F. GODEC.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.

« Travail soigné »

CHÊNE DE 1er CHOIX - PRIX MODÉRÉS

Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt[r]

« Pont-Croix »

Fabrique également :

Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.

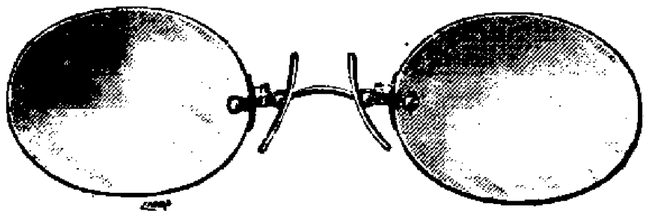
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
—« Réparations de toutes sortes »—
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

DELBENN DÉPOSÉE
DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER

MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Juillet. — 9e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de Ste Marthe, de l'Octave, de Ste Anne, de S. Félix et ses Compagnons.
A vêpres, mémoires de l'Octave, de Ste Marthe, des SS. Abdon et Sennen.
(Au chœur, solennité de Ste Anne.)
Lundi, 30. — De l'Octave de Ste Anne. Semi-double. Blanc.
Mardi, 31. — S. Ignace, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 1er Août. — S. Pierre aux Liens. Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 2. — Octave de Ste Anne. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 3, — Invention de S. Etienne, premier Martyr. Semi-double. Rouge.
Samedi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 5. — 10e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pensionnat Pilier-Rouge	du 29 au 31 Juillet.
Augustines de Cuburien	du 1er au 5 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Nous rappelons qu'un Indult du 8 Novembre 1927 accorde au diocèse de Quimper dispense du jeûne et de l'abstinence la veille de l'Assomption.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Près de 4.000 pèlerins sont inscrits et *nos quatre trains sont complets.* La liste des inscriptions est donc close.

On peut *dès à présent payer le prix des billets.* Pour cela *se servir du chèque postal c/c 3480 Nantes,* en rappelant au talon le nombre des billets payés.

La liste d'inscription des malades au train blanc *est également close.*

Le prix d'hospitalisation doit être réglé en même temps que le prix des billets.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Indulgence de la Portioncule. — Par un décret du 10 Juillet 1924, la Sacrée Pénitencerie a fixé de nouvelles règles pour l'usage des concessions concernant la Portioncule.

Toutes les concessions accordées temporairement jusque-là ont été abrogées, et notamment le pouvoir accordé aux Evêques de désigner les églises et chapelles dans lesquelles pourrait se gagner l'indulgence.

En conséquence, *les fidèles* en général ne peuvent gagner l'indulgence de la Portioncule que : 1° dans les églises ou les chapelles qui, antérieurement au décret de 1924, jouissaient d'une concession perpétuelle ; — 2° dans celles qui, depuis cette date, ont obtenu de Rome une nouvelle concession.

Quant aux *tertiaires* de Saint-François, ils conservent le privilège de pouvoir gagner l'indulgence en visitant l'église ou la chapelle dans laquelle a été érigée leur fraternité et, s'il n'y a pas de fraternité érigée, en visitant l'église paroissiale.

Mais *à tous* ceux qui veulent gagner l'Indulgence de la Portioncule, il est prescrit de réciter aux intentions du Souverain Pontife au moins *six fois* le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri* à chacune des visites qu'ils accompliront dans ce but.

Et même les fidèles qui, en vertu d'une concession quelconque, par exemple Tiers-Ordre, le Scapulaire bleu, etc., peuvent les jours ordinaires, gagner les Indulgences de la Portioncule en même temps que d'autres indulgences par la seule récitation de 6 *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*, ne peuvent pas, le 2 Août ou le dimanche suivant, gagner par cette seule récitation l'Indulgence de la Portioncule ; s'ils veulent la gagner, ils sont astreints comme tous les autres fidèles, à remplir les conditions prévues à l'alinéa précédent, savoir : la confession et la communion, la visite effective de l'église ou chapelle indiquée, et les prières à chaque visite comme ci-dessus.

Lorque le 2 Août n'est pas un dimanche, les Curés et Recteurs et les chapelains des chapelles intéressées peuvent, s'ils le jugent utile, au 2 Août substituer le dimanche suivant pour le gain de cette Indulgence.

La Sacrée Pénitencerie se réserve d'accorder le privilège de la Portioncule aux demandes particulières qui lui seront transmises par les Ordinaires.

En conséquence, MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers qui désireraient obtenir la Portioncule pour leurs églises et oratoires publics voudront bien adresser leurs demandes, au secrétariat de l'Evêché, avant la fin de la présente année.

Nous faisons remarquer que les églises et oratoires publics doivent, pour être admis à bénéficier de l'indulgence de la Portioncule, se trouver à une distance de 3 km. de chapelles appartenant à l'Ordre de Saint-François, ou d'églises et d'oratoires publics jouissant déjà de cette indulgence ou venant de la solliciter. Dans une même ville, MM. les Curés des différentes paroisses doivent donc s'entendre entre eux, avant de faire leur demande.

Le privilège, s'il était accordé à des oratoires semi-publics, ne pourrait être utilisé que par la communauté et la réunion des fidèles en faveur desquelles ces oratoires sont érigés.

IV. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Pouliquen, professeur de première au Petit Séminaire de Pont-Croix, est nommé supérieur du Petit Séminaire et chanoine honoraire.

M. Gestin, docteur en théologie, professeur au collège Saint-Louis, est nommé directeur au Grand Séminaire.

M. Kérébel, vicaire à Plouguerneau, est nommé recteur à Poullaouën.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Église de Saint-Mathieu. — *9e dimanche après la Pentecôte, 29 Juillet, Solennité de Sainte-Anne :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : Confession des enfants. — Messe de communion, *jeudi*, 8 h.

1er vendredi du mois : 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Œuvre du Franc de la Presse (suite). — *Carhaix*, directeur paroissial, M. le Curé : 250 francs ; *Châteauneuf-du-Faou*, directeur paroissial : M. le Curé : 179 fr. 50 ; *Crozon*, directeur paroissial : M. le Curé, 13 fr. 90.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Retraite de l'Union Apostolique à Lesneven, du lundi soir 27 Août au samedi matin 1er Septembre.

Adresser les adhésions, soit à M. Bernard, aumônier de la Retraite à Lesneven, soit à M. le chanoine Le Roy, 23, rue du Frout, Quimper.

Nécrologie. — M. L'Abbé Jean LE MOAL, *Directeur au Grand Séminaire.* — C'est avec une bien vive douleur que nous apprenions, le jeudi 12 Juillet, qu'une crise aiguë d'appendicite et de péritonite avait saisi à l'improviste M. Le Moal, et nécessité une opération urgente. On se demandait avec inquiétude quelles forces de résistance pourrait opposer à cette intervention chirurgicale un organisme dont l'état général, depuis quelque temps déjà, laissait à désirer. Après quelques jours où alternèrent les moments d'angoisse et d'espoir, il fallut se rendre à l'évidence : le mal gagnait et il finirait par triompher des dernières énergies vitales. Sentant la gravité de son état, le malade demanda lui-même l'extrême-onction, qu'il reçut avec des sentiments de foi très vive. Sans perdre tout espoir de guérison, il se résignait pleinement à ce qui serait la volonté de Dieu, et donnait ses dernières instructions en prévision de sa mort. Jusqu'au dernier moment, il garda sa pleine connaissance. Et alors que ses forces déclinaient, il s'essayait encore à tracer le signe de la croix en recevant l'absolution. Il mourut dans la soirée du mardi 17 Juillet. Son corps, exposé dans la salle même où il enseignait la philosophie, avec une conviction si profonde, fut veillé par les siens et par toute la famille du Séminaire qu'il plongeait dans le deuil et qui priait pour lui.

Monseigneur l'Evêque, avec une bienveillance toute paternelle, écrivit aussitôt à M. le Supérieur du Grand Séminaire pour lui dire combien il s'associait à son deuil, et aux prières que faisait la communauté tout entière pour le repos de l'âme de M. Le Moal. « Je rappelle, disait-il, à nos jeunes séminaristes que la dernière leçon de leur maître, celle que leur donne sa mort, résume toutes les autres... Son ardeur au travail, sa piété délicate, son zèle sacerdotal, son esprit de soumission au Pape, seront pour eux le modèle et la règle de leur vie cléricale. »

A Quimper, le 19 Juillet au matin, un groupe nombreux d'amis de la famille, tous les séminaristes et une centaine de prêtres, assistaient aux obsèques. De nombreux prêtres et amis se réunirent encore, dans la soirée, à Châteaulin où se fit l'inhumation.

C'est ainsi que nous quitta M. Le Moal, dans sa 31e année, après quatre ans de sacerdoce, dont deux ans d'enseignement au Grand Séminaire. Il allait rejoindre au ciel son père qui l'avait précédé de quelques mois auprès de Dieu, afin d'y recommencer là-haut, comme l'écrivait Monseigneur à sa mère si cruellement éprouvée, la vie de famille qu'il avait tant aimée ici-bas.

Nous voudrions caractériser ici cette vie si brève, et pourtant si remplie, et montrer comment elle réalisa pleinement l'idéal que s'était fixé M. Le Moal : « Dans la vue de Dieu et dans l'humilité, la poursuite opiniâtre du mieux, la marche vers toujours plus de lumière et de beauté, par le sacrifice. » Cette formule, où il avait condensé toutes ses aspirations, fut la règle de sa vie.

La marche vers toujours plus de lumière et de beauté, il l'avait commencée dès sa toute première jeunesse, au sein de sa famille, puis au collège du Faouët, et au Petit Séminaire

de Saint-Vincent : il s'était révélé travailleur acharné, et les succès qu'il remportait, aussi bien dans l'étude des sciences exactes que dans ses études littéraires, montraient qu'il possédait un goût très sûr, une intelligence très nuancée et avide de précision.

Au Grand Séminaire, il se donna pleinement à ses études nouvelles. Il le fit avec d'autant plus d'ardeur qu'il comprit, dès le premier instant, la portée de la formation qu'on voulait lui donner. Loin de se laisser rebuter par le caractère, que d'aucuns trouvent austère, de ces études abstraites qui s'adressent à la raison du jeune homme, et visent à lui donner une solide formation intellectuelle, il saisit bien vite l'avantage inappréciable qu'il y avait à asseoir sur de telles bases une préparation au sacerdoce et à l'apostolat. Dès ces premières années, il eut le goût de la recherche du vrai, et il mettait à la poursuite de la vérité qu'il aimait toute son ardeur de jeune homme « allant au vrai de toute son âme ». Ceux qui le connurent alors savent quelle impression faisait sur ses confrères ce séminariste aussi pieux que studieux, obstiné dans la poursuite d'un idéal qu'il avait placé très haut.

Il partit pour Rome en Octobre 1923. Ce fut alors pour lui la pleine révélation de la lumière et de la beauté. Rome, c'est le centre de la chrétienté, la capitale du royaume du Christ. Avec quelle ferveur n'y vint-il pas puiser une foi plus vive et plus éclairée, en étudiant la doctrine chrétienne sous le contrôle particulièrement vigilant de la Sainte Eglise Romaine, dans cette cité sainte d'où les Papes, chargés par Dieu de conserver le dépôt de la Révélation, répandent sur le monde entier la lumière de leur enseignement. Il pria avec ferveur au tombeau des saints Apôtres, vénéra les reliques des Saints, évoqua dans la pénombre des catacombes les années héroïques des premiers temps de l'Eglise, et puisa dans ces pieux pèlerinages un amour plus intense de la Sainte Eglise Catholique Romaine.

M. Le Moal ne voulut pas séjourner trois ans en Italie sans visiter les sanctuaires franciscains de l'Ombrie : Assise, Monte Luco, Greccio, Rieti, Poggio Bustone, lui révélèrent ces souvenirs touchants de la vie de saint François qu'ils ont si religieusement conservés. C'est en Italie que M. Le Moal se sentit imprégné du parfum de la piété franciscaine, et il se fit aggréger au Tiers-Ordre dans la chapelle du Séminaire Français. Il aimait surtout l'esprit de simplicité et de pauvreté du Saint d'Assise, et il recherchait, quoique sans affectation, à faire entrer dans sa vie la pauvreté réelle.

Fidèle à sa devise d'aller vers toujours plus de lumière et de beauté, il ne méprisait rien de ce qui était beau. Il chantait volontiers le *Cantique des créatures,* de saint François, et admirait avec une âme de poète et d'artiste les sites naturels ou les trésors artistiques de l'incomparable Italie : car il pensait qu'un esprit cultivé ne saurait se désintéresser de tout ce qui peut élever l'homme vers l'idéal.

Il rentra à Quimper en Juillet 1926. L'heure était venue où l'étudiant allait devenir professeur, où il pourrait au grand jour faire œuvre d'apôtre.

chives d[illegible]ésain de Quimper et Léon

Dès longtemps déjà, il avait orienté vers l'apostolat toutes ses pensées. Séminariste à Quimper, il avait été apôtre par l'exemple, et il avait exercé sur son entourage une réelle influence. Ce serait trahir sa mémoire que de taire ici une des manifestations de ce désir d'apostolat : car ceux qui l'ont connu de près savent combien cette pensée lui tenait à cœur. Il avait groupé, autour de lui, un certain nombre d'amis, frappés comme lui des ravages de l'alcoolisme, et organisé un groupe d'abstinents dont il était l'âme. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de sa patience devant les difficultés et la critique, ou de sa discrétion et de sa réserve dans sa propagande, évitant l'ostentation et veillant à ne froisser personne.

C'est par l'étude surtout qu'il fut apôtre. « Sauver beaucoup d'autres, disait-il. Penser souvent à mes responsabilités à ce sujet : derrière chaque page de théologie. Prier à cette intention. Sitio ! » Il voulait entraîner les âmes à sa suite vers plus de lumière et de beauté.

Chargé d'enseigner la philosophie au Grand Séminaire, il se livra sans réserve à cette tâche que lui confiait la Providence. Il recherchait la vérité en toute loyauté, poursuivant jusque dans leurs derniers retranchements ceux qui hésitaient à se rendre à la force probante des arguments, provoquant des demandes d'éclaircissements aussi souvent qu'il le jugeait utile. Il excellait dans l'art d'exposer à autrui le résultat de ses investigations personnelles, ayant noté que « ce qui fait la valeur d'une vie, ce n'est pas la supériorité de l'intelligence, c'est la capacité de se donner ».

C'est ainsi qu'il allait de l'avant, entraînant après lui ceux qui lui étaient confiés. L'efficacité de son action ne saurait étonner personne, si l'on songe aux conditions qu'il s'était fixées lui-même pour cette marche vers la lumière et la beauté : « le sacrifice, la poursuite opiniâtre du mieux, l'humilité, la vue de Dieu. » Il passait de longues heures à sa table de travail, le crucifix sous les yeux, acceptant avec une joie toute surnaturelle ces efforts obscurs, ignorés le plus souvent, où il était assuré que la vaine gloire ne viendrait pas le trouver. Il ne recherchait pas l'estime, mais s'inquiétait uniquement de procurer la plus grande gloire de Dieu. « Je suis le fils du Père qui est dans les cieux. Je travaille pour la maison de famille... Je veux désormais voir Dieu dans toute ma vie, le voir en tout, d'une vue de foi, non plus abstraite et spéculative, mais profonde, mais convaincue, mais imprégnant jusqu'aux moindres actes et événements de ma vie : me remettre sans cesse devant les yeux et devant l'esprit, et le sens et le but de ma vocation. Tout avec Dieu et en Dieu, pour Dieu et pour les âmes. »

La vue de Dieu en tout, telle fut la source d'une action si féconde ; la vue de Dieu face à face, la vision béatifique, telle sera la récompense d'une vie entièrement consacrée à Dieu et aux âmes.

Prions avec ferveur pour que cette rétribution, si elle ne lui est déjà accordée, vienne le glorifier au plus tôt.

R. I. P.

Le Congrès Eucharistique de Plouguin.

(Suite.)

La grande journée du dimanche s'annonce radieuse. Une brise légère, durant tout le jour, adoucira l'ardeur du soleil.

Dès 5 heures, les messes commencent, et les communions vont se succéder presque sans interruption jusqu'à la dernière messe, à 8 heures. Toute la population veut que les cœurs soient pleins de Jésus, pour dignement célébrer ses louanges. O fête vraiment eucharistique, où Jésus est tout en tous, pour unir tous à son Père céleste !

4.000 communions à Plouguin pendant cette semaine ! Et l'on nous dit un secret bien touchant. Depuis de longues semaines, les enfants de Plouguin, surtout ceux de la Croisade Eucharistique, marquent par l'apport d'un grain de blé chaque acte de piété et de vertu, chaque petit sacrifice, pour obtenir à tous les grâces du Congrès Eucharistique. Et ces grains de blé, réduits en farine, ont servi à fabriquer toutes les hosties, celles des prêtres et celles des fidèles, qui ont été changées au corps du Divin Jésus, et ont nourri les âmes pendant cette bénie semaine. Ces hosties ont été vraiment le « pain des anges », le pain fourni par les petits anges de Plouguin ! Et pendant que les enfants préparaient si bien le festin Eucharistique, les jeunes filles et les femmes, sous la direction des Sœurs blanches, confectionnaient, dans les salles de l'ancienne école, les guirlandes, les banderoles, les petits drapeaux, les roses à piquer en profusion à l'autel en plein air, aux autels et aux piliers de l'église, les lettres d'or des acclamations à faire briller sur l'Arc de triomphe, sur les reposoirs, sur la porte du presbytère, à l'entrée de l'école libre, à l'entrée du champ de l'Eucharistie et enfin au dessus de l'autel en plein air.

Vers 9 heures, les 27 paroisses qui vont prendre une part officielle au triomphe de l'Hostie, commencent de surgir par tous les chemins, déployant leurs splendides bannières, conduites par leurs prêtres et chantant le beau cantique breton qui traduit les paroles du Bienheureux Grignion de Montfort, si nourries de doctrine sous leur forme simple et populaire. Le cantique retentira toute la journée et dans tous les groupes de la grande procession, comme dans les rangs de la masse des fidèles qui suivront le dais.

A l'arrivée de Monseigneur l'Evêque, la joyeuse volée des cloches ouvre la fête ; et quand Sa Grandeur a revêtu les habits pontificaux, la procession se met en marche, précédée par la croix paroissiale, aux harmonies de la musique du cercle de Lesneven. Plusieurs chanoines entourent leur évêque, qui s'avance avec la mitre et la crosse, bénissant de son geste majestueux et paternel les rangs des fidèles qui s'agenouillent sur son passage, et se relèvent pour le suivre jusqu'au champ de la messe solennelle, déjà occupé par les paroisses dont les bannières forment à la foule un encadrement d'or et de beauté.

L'autel est tout resplendissant de fleurs, de drapeaux, de feuil-

de Quimper et Léor

lages et de banderoles. Dans les tribunes, qui prolongent des deux côtés l'estrade de l'autel, prennent place, à gauche, M. Inizan, député, M. le général du Fretay, M. le docteur Le Meur, conseiller d'arrondissement et tous les maires et adjoints. La musique de Lesneven se place dans le prolongement de la tribune des maires, et devant celle-ci sont groupés les soixante chanteurs qui dirigeront le chant de la foule.

Devant la tribune du clergé, à droite, où se trouve l'harmonium, tenu par M. Cail, vicaire de Ploudalmézeau, et d'où la voix et le geste de M. Herry, sous-directeur du collège de Bon-Secours, rythment le chant de l'office, sont les chanteuses, autour de la scola féminine de Ploudalmézeau.

Monseigneur monte au trône pontifical, accompagné de ses deux assistants, M. le chanoine Derrien, curé-doyen de Ploudalmézeau et M. le chanoine Berthou, curé-doyen de Lannilis. Le fauteuil et le prie-Dieu de Mgr Lamérand sont du côté de l'Epitre.

Le célébrant est M. le vicaire-général Cogneau, qui a voulu donner ce témoignage d'honneur à son cher condisciple, M. Caroff, recteur de Plouguin. Il est déjà à l'autel avec le diacre et le sous-diacre de la messe ; et quand la musique a terminé son entrée triomphale, l'*Asperges*, chanté par l'immense foule, purifie de nouveau les cœurs pour les rendre dignes de recevoir bientôt la Divine Victime sur l'autel.

Les messes en plein air, nécessitées par le grand nombre des fidèles qui solennisent nos pardons bretons, produisent toujours une émotion profonde par les chants liturgiques auxquels tous prennent part. Ici, ces quinze mille voix d'hommes et de femmes, alternant avec une si grande ferveur et tant de puissance, font vibrer toutes les âmes et monter aux yeux des larmes douces. Les finales se prolongent parfois comme les flots qui se brisent sur la grève des Blancs-Sablons. Mais si la cantilène grégorienne s'alourdit un peu, quelle majesté elle emprunte à ces traînées des foules priantes !

C'est à ces quinze mille assistants que, après l'Evangile, M. le chanoine Moënner, curé archiprêtre de Saint-Louis de Brest, d'une voix claire portée au loin par le haut-parleur, distribue, en un breton très riche et très vibrant, les sublimes enseignements du congrès. Nous avons confiance que le *Feiz ha Breiz* nous permettra de méditer à loisir cette parole et cette doctrine dont nous ne pouvons présenter ici qu'un pâle sommaire :

« Jésus veut rester parmi nous et se communiquer à tous les hommes dans tous les pays du monde. Son amour a inventé le moyen le plus hardi et le plus miraculeux. Il se cache sous l'apparence du pain, pour nous nourrir de sa substance et de sa vie. Cette nourriture divine produit la sainteté des âmes, la pureté des vierges, l'héroïsme des martyrs, les vertus des fidèles, le dévouement des mères, les œuvres de charité des religieux et des religieuses, la fécondité des familles.

Comment le payer de retour ? L'aimer ! Ne pas fuire comme

les Juifs incrédules, mais comme Pierre nous attacher à Celui qui a les paroles de vie éternelle, croire de tout cœur, puiser en la communion fréquente la vie qui donne la paix à l'homme, aux foyers, aux peuples, au monde entier. »

A 11 h. 20, la grand'messe s'achève, et l'assistance se divise en quatre sections d'études eucharistiques. La première se compose des hommes, sous la direction de M. le chanoine Moënner et de M. Le Vasseur, curé-doyen de Lambézellec ; la deuxième, celle des mères, sous la direction du P. Provost et de M. le chanoine Cardaliaguet ; la troisième comprend les jeunes gens, confiés aux soins de M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin, et de M. André, curé-doyen de Saint-Renan. Celle des jeunes filles est présidée par M. le chanoine Derrien, curé-doyen de Ploudalmézeau, et de M. le chanoine Bellec, curé-doyen de Recouvrance. Pour chacun de ces groupes, ce sont les vérités eucharistiques plus lumineuses, et les résolutions pratiques plus ferventes. Pendant ce temps, à l'église, la parole ardente de Mgr Lamérand commente les mêmes vérités à ceux qui, plus familiarisés avec la langue française, se sont groupés nombreux au pied de la chaire.

Vers une heure, le Saint-Sacrement est exposé à l'autel en plein air, et le Père Provost prêche l'heure sainte. A 2 heures, commencent les vêpres pontificales. Pendant les vêpres, les *grands tons*, comme on les appelle, font les délices des voix et des âmes bretonnes. Entre temps, les bannières s'ébranlent, les paroisses prennent leur rang de procession. D'abord celles du doyenné de Ploudalmézeau ; ensuite, celles du doyenné de Saint-Renan, puis celles des doyennés de Lambézellec, de Lannilis, de Plabennec, et en dernier lieu, les paroisses de Ploudalmézeau et de Plouguin. 27 paroisses, plus la trêve de Kersall, avec ses écoles et leurs bannières.

Les 31 croix sont portées par les notables de chaque paroisse. Les bannières, dont un grand nombre sont magnifiques de richesse et de broderie antique, sont au nombre de 74. Les groupes paroissiaux aux costumes très riches, comptent soixante jeunes filles porteuses de bannières, vêtues de blanc, avec le grand châle brodé et la tête ornée de la belle cornette. 18 jeunes femmes portent aussi la cornette. Leur beau châle noir et leur robe tombante leur donnent une majesté de reines. Les petites filles en blanc sont au nombre de 113 ; et l'on admire, dans les rangs de Ploudalmézeau, un petit groupe de 18 chérubins aux ailes de couleur variée et qui cheminent modestes, les mains jointes et priant avec ferveur.

Les trois cavaliers qui ouvrent la marche portent aujourd'hui de larges drapeaux flottant à la brise, et le cortège triomphal s'avance sur un tapis de verdure et de fleurs qui couvre toute la voie à parcourir. Les demeures, les murs de clôture, tout porte à profusion des draperies piquées de fleurs, des banderoles, des festons, des drapeaux. Des statuts de saints, de la Vierge, du Sacré Cœur ornent les fenêtres, comme pour contempler la gloire

Archives d'Évêchés de Quimper et Léon

du Très Saint-Sacrement porté par l'Evêque sous le dais. Les diacres d'honneur sont MM. les chanoines Henry et Bellec. Six prêtres portent la tunique ou la dalmatique ; quatre autres la chasuble et quatre chanoines la chape, tous ornements d'or. Devant eux les quarante enfants de chœur et les soixante chanteurs, infatigables, aux voix d'une sonorité puissante. La musique du cercle du Lesneven les précède, alternant avec eux par ses brillantes marches.

La procession s'avance lentement entre les rangs pressés des fidèles qui prennent par milliers la suite du dais, porté par les maires en écharpe. L'arc de triomphe est orné des armes du pape et de l'Evêque, dont la devise brille au sommet : « *Meulet ra vezo Jesus-Christ* ».

Quelle splendeur ! Quelle piété ! Quels chants !

Déjà la moitié des bannières a dépassé le presbytère, et le dais est encore en face de l'Arc de triomphe du cimetière. C'est deux cents mètres plus loin qu'il atteint le premier reposoir, qui représente en grandeur naturelle le Christ en Croix sur le Calvaire, avec Marie, Jésus et Marie-Madeleine, ainsi que le centurion. Monseigneur pose l'ostensoir au pied de la Croix et les chanteurs entonnent l'*Immolabit*, suivi du *Tantum ergo*.

Le second reposoir, encadré d'un épais rideau d'arbres, et dominé par l'inscription Gloire à Jésus, se présente face à la procession, et tous peuvent, en passant, admirer la richesse distinguée de sa décoration. Ici tous chantent le *Répons* bien connu : *Homo quidam*, et après la bénédiction, entonnent le *Te Deum* triomphal. Une dernière marche de la musique conduit le dais jusqu'à l'autel en plein air, et lorsque Monseigneur a posé l'ostensoir sur son trône, Sa Grandeur se tourne vers cette foule qui vient de faire à l'Hostie Sainte un triomphe éclatant, pour donner le sceau de son auguste parole à tous les enseignements de ce Congrès.

Jésus a commandé de « manger sa chair et de boire son sang pour avoir la vie ». Oui, la vie qui fait les prêtres, les religieux et les religieuses si admirables de vertus, de charité et de dévouement ;

La vie qui garde la jeunesse pure, courageuse au travail, dévouée aux nobles causes de la religion et du pays ;

La vie qui crée les foyers chastes et féconds, qui y prépare les vocations sacerdotales et religieuses ;

La vie qui a conduit huit prêtres du Léon jusqu'à l'héroïsme de l'échafaud, martyrs de leur foi, et modèles de fidélité pour leurs compatriotes.

Communiez, communiez le premier vendredi de chaque mois, communiez souvent ! La communion sauvera la race bretonne, sera son honneur et fera son bonheur éternel.

Une dernière fois l'ostensoir s'élève et trace par les mains du Pontife les trois signes de croix sur cette foule prosternée, et tous se relèvent grandis dans la joie et l'amour.

Plouguin a rendu gloire à Dieu.

Plouguin a fait rayonner cette gloire sur la région du Bas-Léon.

Que l'Hostie soit sa récompense, garde dans la paix de Dieu ses enfants, ses foyers, son clergé, ses vocations sacerdotales et religieuses.

A. R.

LESNEVEN. — **La Fête des Anciens.** — L'Assemblée annuelle de l'Association des Anciens aura lieu au Collège le Jeudi 30 Août.

A 10 heures, service pour le repos de l'âme de Mgr Roull, ancien président de l'Association ; messe basse dite par M. l'abbé Affret, curé doyen de Ploudiry ; allocution par M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas ; bénédiction du T. S.-Sacrement.

A 11 h. 1/4, réunion générale ; à midi, banquet.

PLONÉVEZ-DU-FAOU. — **L'Adoration** *(12-21 Juillet)*. — D'ordinaire, quand on parle de Plonévez-du-Faou, c'est pour mettre en relief l'étendue de son territoire, plus vaste que maints doyennés de France, que certains évêchés d'Italie, ou rappeler les merveilles de Saint-Herbot : site, chapelle, cascades. On oublie un spectacle d'une autre nature : celui d'une population restée dense, malgré l'émigration, fort adonnée au travail, peu entamée par le luxe et même le confortable ; celui de très nombreuses familles restées fidèles, malgré toutes les difficultés, à tous les devoirs de la vie chrétienne ; celui surtout d'une floraison de jeunes gens dès maintenant exemplaires, promettant d'être des chrétiens sans peur ni reproche.

C'est le spectacle qu'ont pu admirer du 12 au 21 Juillet, les ouvriers de l'Adoration ; les PP. Le Jollec, Person, Briand, Chevance, MM. les Recteurs de Brennilis, Lannédern, Plouyé, M. le Vicaire de Lennon. Près de 3.000 personnes, d'abord des enfants de tout âge, puis, en 3 séries, des adultes de toute condition, sont venus rendre leurs hommages au Dieu de l'Eucharistie et préparer leurs cœurs pour être ses tabernacles vivants. En voyant leur empressement, leur recueillement, leur piété, le Recteur de Plonévez, au cœur si bon, à l'âme si apostolique, dissimulait mal son émotion, ses trois auxiliaires si dévoués ne cachaient pas leur joie. Pasteur et vicaires, après avoir semé dans les fatigues de leur dur ministère, récoltaient dans l'allégresse.

Puisse la moisson être chaque jour plus abondante ! Elle le sera, si les paroissiens fidèles aux recommandations multipliées pendant l'Adoration, s'approchent plus souvent de la source des grâces, du foyer de la vie surnaturelle, de Jésus-Hostis.

L. J. C.

CARHAIX. — BÉNÉDICTION ET INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE DE PATRONAGE. — Le dimanche 8 Juillet a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle de Patronage.

Nous en avions déjà une avant la guerre. De construction

assez fragile, elle ne résista pas au temps et aux intempéries, et nous eûmes le regret de voir tomber en ruines le vieux Patronage auquel tant de souvenirs étaient attachés.

Et les années passèrent pendant lesquelles on ne put songer à le relever. Les ressources manquaient, ou plutôt, d'autres œuvres aussi nécessaires les réclamaient.

Pourtant, le besoin d'un Patronage se faisait sentir à tous ceux qu'intéressait la santé morale des jeunes gens. M. le Curé le comprenait plus que tout autre, et il lui tardait de réaliser un de ses plus chers désirs.

Aussi, lorsque le magnifique terrain mis à sa disposition par Mlle Le Née fut enfin libre, M. le Curé se fit-il quêteur. De maison en maison, de porte en porte, il alla tendre la main. Les dons furent divers selon les fortunes, mais partout ou à peu près partout, M. le Curé reçut un accueil sympathique qui fut pour lui le plus précieux encouragement.

Et il y a six mois, le premier coup de pioche fut donné. Tout le temps que dura la construction, M. le Curé dut souvent demander à Dieu de bénir les ouvriers et leurs travaux. Prière bien faite pour plaire à l'ouvrier Divin. Il guida les chefs de l'entreprise, il mit dans le cœur des ouvriers terrestres la complaisance en leur travail, et quand ils eurent terminé, chacun trouva qu'ils avaient fait un chef-d'œuvre. Qelle récompense et quelle joie pour vous, M. le Curé et pour votre dévoué collaborateur, M. l'abbé Abarnou, quand vous vîtes, dimanche, ces groupes nombreux remplir votre salle ! Et lorsque, le rideau levé, dans le cadre merveilleux dû au pinceau de M. Lintauff, les membres du Patronage et de la Société La Tour d'Auvergne apparurent groupés autour de leur drapeau, comme ils durent vous aller au cœur, les applaudissements spontanés dont les salua cette foule enthousiaste !

M. le Curé s'avança en habit de chœur. Et devant cinq cents personnes religieusement recueillies, il lut les prières et accomplit les rites de la bénédiction. Ce fut une minute émouvante, dont nous garderons longtemps le souvenir.

M. le Curé prit alors la parole. Il dit combien il était heureux de présenter à ses paroissiens cette salle, belle et spacieuse. Il exprima sa reconnaissance à Mlle Le Née, la grande bienfaitrice de l'œuvre. Il remercia M. l'Entrepreneur et ses ouvriers du beau travail accompli. Il remercia aussi les Carhaisiens dont la générosité n'est jamais sourde à ses appels. Il les félicita surtout d'avoir compris le rôle du Patronage, et le bien qu'il peut faire dans une ville comme la leur. Sans doute, dans cette salle, on s'amusera, on fera de la culture physique. Mais aussi, on y étudiera, on y priera, on s'y formera. Avant tout, œuvre d'éducation populaire, le Patronage sera pour les jeunes gens qui en accepteront la discipline, « une école de santé, de vertu, de victoire et de plein accomplissement de la Loi ».

Le beau discours de M. le Curé a été écouté avec la plus grande attention.

Nous assistons alors au spectacle préparé pour cette soirée par nos jeunes gens. Ce fut d'abord *La Nuit rouge,* drame de Botrel et Le Braz, puis *Le Moulin du chat qui fume,* comédie de Le Roy-Villars. — Le jeu parfait des acteurs, la beauté des décors mis en valeur par un éclairage électrique approprié, la résonance de la salle voûtée à plein cintre, assurèrent un juste succès à ces deux pièces, où jeunes et anciens rivalisèrent de talent pour nous émouvoir ou nous égayer.

Nous eûmes aussi le plaisir d'entendre la belle cantate de Thielemans : *Les deux Bretagne,* chantée à quatre voix par cinquante exécutants, hommes, jeunes gens, et Noëlistes, sous la direction si sûre de Gaston Geoffroy.

Ce fut, de l'avis de tous, une soirée agréable et bienfaisante. Nous adressons à tous ceux qui contribuèrent à son succès nos félicitations et nos remerciements. Mais nous les adressons avant tout, à M. l'abé Abarnou, qui en fut l'animateur. Depuis un an, il se dévoue parmi nous avec une activité qui fait l'admiration de tous. Puisse-t-il continuer longtemps son œuvre de bien, et puissent les jeunes gens et enfants faire honneur un jour à celui qui se donne aujourd'hui à eux avec toute l'ardeur de son âme d'apôtre !

UN CARHAISIEN.

Pèlerinage régional des Tertiaires, hommes et femmes de Saint François d'Assise, *le dimanche 12 Août* (au lieu du *dimanche 19),* à la Salette de Morlaix.

A 8 heures, messe de communion, allocution d'ouverture par le R. P. Corentin, supérieur des Tertiaires de la région de Bretagne.

A 10 heures, messe avec chant de cantiques bretons et français. Sermon breton.

A 1 heure, entretien sur le Tiers-Ordre, conférence dialoguée, dans la cour de la maison des retraites.

A 2 heures, vêpres solennelles. Chemin de croix. Bénédiction papale. Allocution de clôture du pèlerinage. Bénédiction du T. S. Sacrement.

N. B. — Les tertiaires trouveront, à des prix modérés, la table servie par les religieuses de Saint-François.

Le R. P. Corentin connaît aussi bien le breton que le français.

Nos tertiaires, bretonnes et françaises, se feront un devoir de venir bien nombreuses à ce pèlerinage. Leur dévotion à N.-D. de la Salette et à leur Père saint François ne manquera pas de les y attirer.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés d'annoncer ce pèlerinage et d'engager fortement leurs tertiaires à y prendre part, tant hommes que femmes.

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Jean-l'Evangéliste, DESCLEE et Cie, 30, *rue Saint-Sulpice, Paris* (6e).

E. ROUPAIN, S. J. — **Sur les pas de Jésus.** Réflexions et lectures.

Archives d[illegible]ésa[illegible]es de Quimper et Léo[illegible]

DESCLÉE et C^ie^, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (VI^e^).

Editions de la *Vie Spirituelle*. — **Œuvres complètes de sainte Thérèse, sa vie écrite par elle-même.** — Tome II, 5 fr.

Ainsi que *La Vie Spirituelle* l'a annoncé, cette remarquable édition des œuvres de la Réformatrice du Carmel se poursuit avec régularité et rapidité. Voici le tome II de sa *Vie*. Le traducteur, déjà bien connu par ses publications sur sainte Thérèse, est le R. P. Grégoire de Saint-Joseph, Carme déchaussé. Cette nouvelle traduction est un ouvrage critique de premier ordre, elle sera bientôt classique.

Editions de *La Vie Spirituelle*. — **Commentaires de S. Thomas d'Aquin sur la Sainte Ecriture.** — Traduction nouvelle publiée sous la direction du R. P. Bernadot, O. P.

Mettre à la portée des fidèles les trésors de doctrine et de piété accumulés par saint Thomas d'Aquin dans ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte, tel est le but de cette nouvelle collection.

Déjà paru : **Evangile selon saint Jean commenté par saint Thomas d'Aquin.** Traduction du R. P. Vanhamme, O. P.

Tome I. — La divinité du Verbe Incarné (chapitre I). — Un volume de 264 pages. Prix : 5 fr.

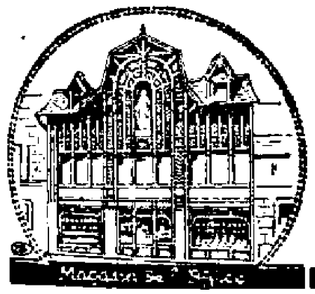
EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.
RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE
Madame Le Paul
— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER
Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture
Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

LOURDES Villa **MADONA**
Avenue Peyramale (près la Grotte)
PENSION DE PREMIER ORDRE TRÈS RECOMMANDÉE
75 lits — Eau courante, chaude, froide, toutes chambres, Bains-douches — Salon — Fumoir
Service — Salle à manger — Petites tables
Cuisine très soignée et copieuse
Prix modérés et de faveur pour groupes

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité **GUINGAMP**
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818
GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

Vous cherchez les **Editions Approuvées** par le *CARMEL de LISIEUX, vous les trouverez* **à l'Office Central de Lisieux**
STATUES, MÉDAILLES, IMAGES, LIVRES
Pèlerins de Lisieux
en sortant du Carmel visitez en face les Magasins de l'Office

M. de Bercegol, Adm., 46, R. de Livarot, LISIEUX (Calvados)
Chèque Postal : Paris 1495
BON pour recevoir gratis et franco le catalogue complet de nos "Éditions approuvées"
*Nom*_____
*Adresse*_____

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DEL ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

Réparations de toutes sortes

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ

CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

La BEAUTÉ du TEINT

s'obtient par le fonctionnement normal de l'appareil digestif

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

Laxatif dépuratif

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Août. — 10e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de Sainte Marie des Neiges.
Vêpres du suivant, mémoires du dimanche et de Sainte Marie des Neiges.
Lundi, 6. — Transfiguration de Notre Seigneur. Double de 2e classe. Blanc.
Mardi, 7. — S. Cajétan, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 8. — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 9. — S. Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe avec octave. Blanc.
Samedi, 11. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 12. — 11e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Augustines de Cuburien	du 5 au 8 Août.
Ursulines de Quimperlé	du 9 au 12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre de Monseigneur l'Evêque, instituant la Médaille du Mérite diocésain.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Depuis longtemps, d'un bout à l'autre du diocèse, nos prêtres réclament une récompense officielle pour les fidèles qui se dévouent au service de l'Eglise et des Œuvres.

Nous instituons dans ce but une médaille du Mérite diocésain.

Cette médaille est déjà faite. Nous en avons confié la frappe à un spécialiste distingué. Sur la face, elle porte l'image de S. Corentin accosté de son poisson traditionnel. Au revers, une inscription signale simplement qu'elle est le témoignage de la reconnaissance diocésaine.

chives diocésaines de Quimper et Léon

Le module de la médaille ne permettait pas d'y faire figurer saint Pol de Léon auprès de saint Corentin. Mais le diplôme d'honneur qui doit l'accompagner évoquera dans ses gravures des scènes de la vie des deux patrons du diocèse, et les deux Cathédrales qui leur sont dédiées y seront représentées.

Le ruban sera bleu, aux couleurs du Chapitre.

La médaille sera en bronze argenté pour les services rendus à l'église paroissiale ; elle sera en vermeil pour les services rendus à tout le diocèse.

En conséquence, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1er. — Il est institué, dans le diocèse de Quimper et de Léon, une médaille du Mérite diocésain, pour reconnaître les fidèles et loyaux services des chantres, des sacristains, des conseillers paroissiaux, de tous les employés de nos églises et de tout catholique qui aura rendu des services exceptionnels au diocèse.

ART. 2. — Un diplôme d'honneur, portant le nom du titulaire et la mention des titres à la décoration, sera délivré avec la médaille.

ART. 3. — Aura droit à la médaille du Mérite diocésain et au diplôme d'honneur, tout serviteur d'église qui comptera au moins vingt-cinq ans d'exercice dans sa fonction, et tout catholique que son action dans le diocèse aura désigné à cette distinction honorifique.

ART. 4. — La médaille du Mérite diocésain ne sera décernée que sur la proposition du Curé de la paroisse ou du Comité diocésain. Nous nous réservons d'accueillir favorablement ou de rejeter les requêtes qui nous seront présentées.

ART. 5. — La remise de la médaille sera faite dans une cérémonie publique, soit par Nous, soit par un prêtre que Nous aurons spécialemeut délégué à cet effet.

ART. 6. — Le titulaire de la médaille pourra la porter dans toutes les cérémonies religieuses du diocèse.

ART. 7. — Les noms des titulaires seront publiés dans la *Semaine religieuse* et inscrits dans un registre spécial de l'Evêché.

Donné à Quimper, le 26 Juillet 1928, en la fête de Sainte-Anne.

PAR MANDEMENT :
Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Prônes paroissiaux. — Comme le rappellent les Statuts synodaux que Nous avons promulgués au mois de juin, et pour nous conformer à la volonté de Sa Sainteté Pie X (Encycl *Acerbo nimis*, 1905) nous avons ajouté au

tableau des prônes en usage dans le diocèse, une cinquième année comprenant des *Homélies sur l'Evangile*.

Ces instructions ne manqueront pas d'intéresser les fidèles et de leur faire mieux connaître et mieux apprécier les paroles et les miracles de Notre Seigneur.

Nous ordonnons que dès le mois d'octobre prochain, dans toutes les paroisses du diocèse, nos prêtres commencent la série de ces homélies, en se conformant aux indications données dans les Statuts diocésains (p. 104).

Nous voulons aussi que dans toutes les paroisses, l'on traite intégralement chaque année la série des sujets prévus dans le tableau annexé aux Statuts, fallût-il pour cela, en certaines circonstances, réunir en un seul prône en les résumant, deux sujets connexes. L'instruction religieuse des fidèles n'aura qu'à gagner à cette méthode.

En conséquence, en Octobre 1929, on devra prendre comme sujets de prône, le Symbole ; en Octobre 1930, les Sacrements, et ainsi de suite, de manière à traiter tous les cinq ans chacune des séries d'instructions indiquées au tableau.

III. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Pleyber-Christ, M. Salou, vicaire à Berrien ;

Vicaire à Berrien, M. Guiavac'h, jeune prêtre de Plabennec ;

Vicaire à Hanvec, M. Quéméré jeune prêtre de Rosporden.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Xe Dimanche après la Pentecôte, 5 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A la messe de 9 heures, allocution de Monseigneur l'Evêque sur l'œuvre chrétienne des colonies de vacances. La chorale de Saint-Corentin se fera entendre. — Quête pour l'œuvre. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *10e dimanche après la Pentecôte, 5 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Apostolat de la Prière. — ***Intentions générales du mois d'Août :*** LE PATRIOTISME CHRÉTIEN. — **Un chrétien est patriote, car l'amour et le service de la patrie sont pour lui un devoir de**

conscience chrétienne. Donc, il veut la patrie belle, forte, défendue : instinctivement et aussi par devoir il fuit et combat les sans-patrie. Mais un chrétien patriote sait se garder des nationalismes outranciers, qui sont un obstacle à l'esprit de paix entre les peuples et qui peuvent déchaîner des guerres.

Résolution apostolique : Je puiserai dans ma foi chrétienne et les principes de la charité, de nouvelles raisons d'aimer et de servir mon pays.

Lire le développement de ces intentions dans le « Messager du Cœur de Jésus », 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire: La bonne tenue morale des catholiques européens vivant dans les missions.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Institution du Creisker* (Cercle d'Etudes), directeur : M. l'abbé Madec, 50 francs ; *Saint-Mathieu de Morlaix*, dir. par., M. Morvan, vicaire, 195 francs ; *Saint-Melaine de Morlaix*, dir. par., M. Abaléa, vicaire, 95 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Plogoff. — **Le Pardon de Notre-Dame des Naufragés** aura lieu à la Pointe du Raz, le dimanche 12 Août.

A 11 heures, la grand'messe sera chantée par M. le chanoine Goret ; le sermon breton sera donné par M. Maréchal, recteur de Plovan.

A 16 heures, vêpres, sermon français par M. Fily, aumônier des Religieuses de la Miséricorde, et procession.

Toutes les cérémonies se feront à l'heure légale.

Ordination. — Les cérémonies de l'Ordination se sont déroulées mercredi 25 Juillet, à la cathédrale, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie de prêtres, de parents et d'amis.

Avant le *Te Deum* final, Monseigneur a adressé une allocution aux ordinands ; commentant la parole de Notre-Seigneur aux apôtres Jacques et Jean, dans l'évangile du jour : *Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus oum ?*, il leur a rappelé que la vie du prêtre devait être, à l'exemple de celle du divin Maître, une vie de sacrifice et de générosité, en vue de laquelle leur ont été départies en ce jour les grâces de l'ordination.

Voici les noms de ceux qui ont reçu les ordres majeurs :

Sous Diaconat :

MM. Louis Baccon, de Melgven ;
Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist ;
Lucien Bélec, de Guilers-Brest ;
Jean-François Bianéis, de Guissény ;

MM. Jean Briand, de Lennon ;
Hervé Coathalem, de Briec ;
Félix Colliot, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Roland Hersart de la Villemarqué de Cornouaille, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Louis Diquélou, de Pont-l'Abbé ;
François Floch, de Guipavas ;
Louis Goaoc, de Plounévez-Lochrist ;
Guillaume Hémon, de Locronan ;
Joseph Herry, de Plougoulm ;
Raoul Jacq, de Douarnenez ;
Alain Jadé, d'Audierne ;
Jean Pérès, de Notre-Dame de Mont-Carmel de Brest ;
Jean Sergent, de Pont-Croix ;
Pierre Vigouroux, de Plougastel-Daoulas ;

Diaconat :

MM. René Kerautret, de Ploujean ;
Yves Tréhot de Piré, du diocèse de Rennes ;

Prêtrise :

MM. Yves Bervas, de Lesneven ;
Yves Bleuzen, de Saint-Yvi ;
Marcel Chalm, de Saint-Sauveur de Brest ;
Baptiste Egaret, de Guissény ;
Charles Foulon, de Saint-Martin de Brest ;
Marc Guiavarch, de Plabennec ;
Pierre Heydon, de Plogonnec ;
Pierre Jacq, de Langolen ;
François Jégou, de Berrien ;
Jean Jullien, de Saint-Sauveur de Brest ;
Yves Kerboul, de Guipavas ;
François Kerroch, de Saint-Pol de Léon ;
Yves Lannuzel, de Saint-Renan ;
Jacques Le Guen, de Guipavas ;
Pierre Le Quéau, de Châteaulin ;
François Madec, de Scrignac ;
René Manuel, du Juch ;
Alexis Parc, de Plouider ;
René Pennarun, de Briec ;
Albert Pichon, de Guiclan ;
Pierre Queinnec, de Saint-Thégonnec ;
Yves Quéméré, de Rosporden ;
Jean Raguénès, de Milizac ;
Joseph Riou, de Rosnoën ;
Jean-François Roudaut, de Saint-Méen ;
Hervé Roué, de Cléder ;
Joseph Tanguy, de Plouider ;
François Uguen, de Kerlouan.

Cette ordination comprenait en outre 29 acolytes et 13 minorés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pont-Croix. — **La V^e Assemblée Générale des Anciens** du Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix ou Quimper aura lieu le *Mercredi 29 Août*. M. le vicaire général Cogneau prononcera l'allocution d'usage ; la messe sera dite par M. le chanoine Queïnnec, doyen du Chapitre. — Les Anciens dont les adresses sont connues recevront des convocations individuelles ; mais les autres aussi seront cordialement accueillis.

Brélès. — **Retour de Congrès Marial.** — *Fête patronale, 15 Aout :* à 10 heures, grand'messe pontificale, chantée par Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, supérieur des Missions Etrangères ; sermon de M. le chanoine Cardaliaguet, aumônier de la Retraite, à Brest.

A 3 heures, vêpres pontificales. Procession : l'antique statue de Notre-Dame de Brélès sera portée par 24 mères de famille et entourée de petits anges tenant en main des lys et les 3 chapelets du Rosaire, comme pour le Congrès.

Allocution de Mgr de Guébriant ; bénédiction du Saint-Sacrement ; illumination.

Brevet d'Instruction Religieuse

1re Partie. — *Cours Fénelon, Brest,* 12 reçues : Mention Très Bien : Mlles Briend, de Kerdrel. — Mention Bien : Mlles Corseul, Merrien, Sorho, Lorin, Marie, Le Porte, Le Pichon Corre, Pouliquen.

Immaculée Conception, Brest : Mention Bien : Mlle Isambert.

Collège Saint-Louis, Brest, 21 reçus : Mention Bien : MM. Stervinou, Herry, Bourriquen.

Ecole de la Croix-Rouge, Lambézellec, 15 reçus : Mention Bien : M. Le Goff.

2e Partie. — *Collège de Bon-Secours,* 9 reçus : Mention Très Bien : M. Mazurié. — Mention Bien : MM. Grall, Jacob, Pouliquen.

Collège Saint-Louis, 11 reçus : Mention Bien : M. Mohrt.

Ecole de la Croix-Rouge, 24 reçus : Mention Très Bien : M. Morvan. — Mention Bien : MM. Caradec, Cloâtre, Ollivier.

3e Partie. — *Ecole de la Croix-Rouge,* 25 reçus : Mention Bien : M. Le Guern.

Collège de Bon-Secours, 17 reçus : Mention Bien : MM. Delalande, Le Comte.

Collège Saint-Louis, 20 reçus : Mention Bien : MM. Nadec, Scand.

Ecole Saint-Joseph, Morlaix, 16 reçus : Mention Très Bien : M. Le Scour. — Mention Bien : MM. Batany, Buhat-Launay, Dantec, Pape, Prigent, Tanguy.

Cours Fénelon, 9 reçues : Mention Très Bien : Mlles Salaün, Pouliquen. — Mention Bien : Mlles du Crest de Villeneuve, La Porte, Le Guay, Queffélec.

Cours Salvagniac : Mention Bien : Mlles Geneviève de Lesquen, Marie-Paule Baggio. — Mention Assez Bien : Anne Morris, M. Renée Nielly, M. Magdeleine Carof, Marthe Nielly.

Brest *(Collège Saint-Louis).* — **Résultat du baccalauréat.** — 28 élèves du Collège Saint-Louis ont subi avec succès les épreuves écrites du Baccalauréat : 17 pour la 1re partie, 11 pour la 2me partie.

1re partie : MM. Colin, Couloch, Droniou, Goasguen, Le Martret, Le Roux, Le Vey, Loquet, Maréchal, Moulin, Noury, Schmidlin, Taillat, Tanguy Alexandre, Tanguy François, Tanguy Joseph.

2e partie : MM. Abbolivier, Eliès, Garrec, Guiffant, Lélias Louis, Lélias Yves, Pondaven, Louarn, Rannou, Sinquin, Traon.

Félicitations.

Un cinquantenaire à l'Institution Saint-Joseph du Pilier-Rouge. — Dimanche 22 Juillet, il y avait grande joie à l'Institution Saint-Joseph du Pilier-Rouge. Elle fêtait le cinquantième anniversaire de sa fondation. Monseigneur Duparc avait bien voulu accepter de présider les cérémonies jubilaires.

A 10 heures moins 1/4, le clergé, les religieuses, un groupe de croisées en costume moyen-âge, la schola grégorienne de l'école, accueillaient l'Evêque, à l'entrée principale transformée en arc de triomphe. *Sacerdos et pontifex, pastor bone in populo.* « Prêtre et Pontife, vous êtes un bon pasteur pour votre peuple ! » Rien ne pouvait mieux que cette antienne liturgique souhaiter la bienvenue à Sa Grandeur. Le cortège se rend à la chapelle. La chapelle du public est-elle mieux décorée que la chapelle des religieuses ? Les avis sont partagés.

L'Evêque au trône tient chapelle. A sa droite, M. Le Roy, chanoine du Chapitre ; à sa gauche, M. le chanoine Manchec, supérieur de la Maison de Keraudren. La grand'messe est célébrée par M. le vicaire général Joncour, supérieur de la communauté des Filles de la Croix. Sous la direction de Sœur Sainte-Cécile, de la Maison de Plestin, le propre de la messe du 8e dimanche de la Pentecôte est exécuté par la schola de l'école ; aux parties communes, les anciennes élèves prêtent un fraternel appui à leurs jeunes compagnes : l'union des cœurs fait l'union des voix. A entendre ce chant si doux, si nuancé, elle me revient en mémoire cette règle d'or édictée par Pie X : « Une cérémonie religieuse ne perd rien de sa solennité pour être exécutée en chant grégorien ».

***

Pour les églises qui ne sont pas tenues au chant des vêpres, notre Mère la Sainte Eglise laisse à ses enfants une aimable liberté. Les Filles de la Croix ont choisi les vêpres de l'Exaltation de la Sainte Croix. Vêpres solennelles, vêpres pontificales : Monseigneur ne veut rien refuser à ses Filles. Il préside lui-même l'office du soir, avec les archiprêtres de Saint-Pol et de Saint-Louis en tunique et dalmatique. Il prêche à ses Filles et aux filles de ses Filles, dans la chaire gracieuse qui, pour les fêtes du cinquantenaire, est venue orner la chapelle. Il prêche la Croix : portez la Croix ; enseignez la Croix ; faites aimer la Croix.

***

La procession se forme. Elèves de l'école, anciennes élèves, croisées, religieuses, clergé, Monseigneur, la foule des parents, parcourent les allées du jardin, allées triomphales, allées multicolores, voie royale qui mène au Calvaire commémoratif dressé à l'extrémité de l'enclos. Taillée dans le granit de kersanton, l'image du Christ s'élève bien haut dominant la clôture des Filles de la Croix. Le piédestal porte en lettres d'or les inscriptions : 1878-1928 - Don des anciennes élèves - Don des élèves et amis de l'Institution. Au chant du cantique populaire : *Vive Jésus, Vive sa Croix,* la procession s'est rangée devant le Calvaire. Une cantate *O Crux Ave* est exécutée par le groupe des élèves, anciennes et actuelles. Monseigneur bénit la Croix. *Te Deum laudamus !* l'hymne de reconnaissance est entonné et s'achève par la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

***

Dans la salle des fêtes, Monseigneur écoutera un compliment fort bien tourné, et dira à tous et à toutes sa joie de se trouver au milieu de ses enfants de l'Institution Saint-Joseph. Sa joie fut partagée par ses filles qui lui sont reconnaissantes d'avoir bien voulu, à la fin de cette journée si chargée, assister à leur séance récréative qui unit si bien l'utile leçon et l'art agréable.

Distributions solennelles des Prix.

I. Quimper *(Ecole Saint-Yves)*. — Le mardi 11 Juillet dernier, avait lieu, à l'école Saint-Yves, la distribution solennelle des prix, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Tandis que beaucoup de prêtres et un grand nombre de pères d'élèves entouraient Sa Grandeur, une foule énorme se rangeait dans la salle des fêtes, qui ne pouvait, quoique très vaste, contenir tous les assistants.

M. le Supérieur fit d'abord un compte rendu de l'année scolaire et l'on eut plaisir à l'entendre féliciter les maîtres qui se dévouent sans compter à l'éducation et à l'instruction des enfants qui leur sont confiés. D'ailleurs, les élèves ont su profiter des enseignements reçus puisque, malgré la difficulté des épreuves écrites et la sévérité des jurys d'examens, plus du tiers des élèves présentés au baccalauréat a été déclaré admissible.

Ces succès qui font honneur à l'Ecole seront encore plus nombreux à l'avenir : désormais Saint-Yves accepte des élèves qui ne font point de latin ni de grec. Si cette nouveauté dans l'organisation de l'école doit procurer un surcroît de besogne pour les maîtres, que les parents sachent bien qu'ils l'acceptent de tout cœur pour préparer leurs enfants aux différentes carrières.

Monseigneur Duparc, après avoir rendu un témoignage de satisfaction au travail intellectuel et moral accompli à Saint-Yves, félicite particulièrement les élèves d'avoir fondé, à l'école même, une « Conférence de Saint Vincent de Paul ». Partant de cette idée de

dévouement plus nécessaire aujourd'hui que jamais, Sa Grandeur rappela les exemples d'héroïsme donnés par Ozanam, Foch, de Castelnau, Guilbaud, etc. Ces traits nombreux, soulignés par des applaudissements enthousiastes, doivent être le thème des pensées et des réflexions des élèves : c'est à eux, en effet, que reviendra demain l'honneur et la charge de faire revivre autour d'eux la fière devise de l'Ecole : « *Fide et labore* ».

A peine le discours de Monseigneur achevé, commençait la lecture du palmarès. Parmi les élèves le plus souvent nommés, on peut citer :

Classe de Dixième : Jean Rolland, Yves-Antoine Henriot, Louis de Malherbe, Michel Caillot.

Classe de Neuvième : François de Malherbe, Pierre de la Villeglé, Claude Esun.

Classe de Huitième · Jean Jaouën, Pol Pilven, Pierre Le Corre. Guy de Villeneuve.

Classe de Septième : Christophe Ollivier, René Quéré, Jean Raoul,

Classe de Sixième : Yves Pilven, Paul Restoux, Maurice Le Moan.

Classe de Cinquième : Joseph Le Beux, Paul Damian, Léopold Simon.

Classe de Quatrième : Jacques Colléter, Pierre L'Helgouac'h, Christophe Héloret.

Classe de Troisième : Pierre Jacq, Jean Libéral, Pierre Chalot, Jean Guillou.

Classe de Seconde : Joseph Briand, Georges Le Bras, René Cornic.

Classe de Première : Louis Le Roux, Jean Kervennic, Louis Bourhis.

Classe de Philosophie : Roland Méresse, Hervé Delaporte, Yves du Couëdic, Francis Le Doze.

Classe de Mathématiques : Jean Jouën, Georges Guégan.

La lecture du palmarès fut entrecoupée par l'audition de morceaux de musique, choisis avec art et goût, et exécutés par des voix douces, agréables et pures.

Et c'est vers 11 heures que commença l'exode pour les vacances. Puissent les élèves goûter leurs vacances, en profiter pour revenir tous, sains de corps et d'âme, se remettre au travail pour une nouvelle année scolaire.

II. Lesneven. — *(Collège Saint-François).* — La distribution des prix au collège Saint-François a eu lieu le 12 Juillet, sous la présidence de M. Trémintin, député, membre du comité de l'association des anciens élèves de l'établissement.

Autour de lui prennent place M. le Supérieur, MM. les Professeurs et un nombre considérable d'amis de la Maison, parmi lesquels nous avons remarqué MM. les chanoines Le Jacq, Kerbaol et Bodériou, curés-doyens de Crozon, Plouescat et Plabennec ; MM. les curés Calvez, de Lesneven ; Le Vasseur, de Lambézellec ; Affret, de Ploudiry ; les docteurs Odeyé et Le Meur ; MM. Barjou et Le Corre, notaires.

Les élèves de seconde interprètent avec verve et rondeur une comédie de Labiche : *Le Misanthrope et l'Auvergnat.*

M. le chanoine Dujardin, supérieur, rend compte de l'année

Archives diocésaines de Quimper et Léon

scolaire et invite les familles à collaborer avec le collège à la formation morale et religieuse des futures élites, au recrutement sacerdotal, à la restauration de la culture classique. Il énumère les succès remportés par les élèves du collège, soit au baccalauréat, soit aux divers concours. On applaudit particulièrement M. Pierre Quéré, qui remporte la médaille en dissertation philosophique au concours général des institutions libres de l'Ouest et le prix d'honneur de philosophie offert par Mgr Duparc au concours de l'association catholique des chefs de famille. M. le Supérieur termine en proposant à l'imitation de ses élèves l'exemple de fidèle attachement que ne cesse de donner M. le député Trémintin à l'égard du collège dont il fut jadis l'un des plus brillants lauréats.

M. le Président se lève à son tour. Il dit sa joie d'étrenner ses vacances parlementaires au milieu des enfants de ses anciens condisciples. Il remercie M. le Supérieur de n'avoir pas douté de ses sentiments. Puis, laissant bien simplement parler son cœur de « grand frère », il donne aux « jeunes » d'aujourd'hui d'excellents conseils. Il se sent uni aux élèves qui l'écoutent, par les liens d'une étroite solidarité : tous les élèves de Saint-François ont, en effet, à défendre le même patrimoine de gloire. M. Trémintin reconnaît ce qu'il doit, non seulement à l'éducation reçue en cette maison, mais aussi à la culture classique qui y est demeurée en honneur. Cette culture n'exclut d'ailleurs ni l'étude des sciences, ni celle des langues vivantes et M. Trémintin félicite les collégiens d'aujourd'hui de pouvoir goûter dans le texte le chef-d'œuvre breton du poète Calloc'h. Il exhorte ceux qui partent à s'inscrire à l'association des Anciens.

« Appuyés sur les élèves qui y travaillent, sur les maîtres qui s'y dévouent, sur les familles qui lui gardent leur confiance, notre collège, affirme M. le Président, est assuré de la pérennité *funiculus triplex difficile rumpitur* ».

L'éloquent discours de M. Trémintin a été écouté avec une attention passionnée. Les « jeunes » sont fiers d'un tel « Ancien » et ils ne se cachent pas pour traduire leur enthousiasme.

La lecture du palmarès est faite par MM. Lozac'hmeur et Stéphan. Voici les noms des élèves qui ont remporté les prix d'excellence :

Dixième : Maxime Hénaut, de Lesneven ; Fernand Jacopin, de Lesneven.

Neuvième : Yves Nicol, de Lesnéven ; Jean Guéguen, de Lesneven.

Huitième : Georges Mindren, de Brest ; André Cloarec, de Landerneau.

Septième : Emile Trellu, de Plouédern ; Eugène Jaouen, de Ploudaniel.

Sixième (S. B.) : Pierre Madec, du Relecq-Kerhuon ; Denis Ily, de Saint-Marc ; Paul Tréguer, du Bourg-Blanc. — *(S. R.) :* Albert Rosec, de Plounévez-Lochrist ; Gabriel Quillévéré, de Milizac ; François Vézo, de Tréglonou.

Cinquième (S. B.) : Eugène Abiven, de Plounéour-Trez ; Joseph Gourvennec, de Coat-Méal ; Pierre Le Hir, de Lanildut. — *(S. R.) :* Gabriel Falc'hun, du Bourg-Blanc ; Paul Bodilis, de Ploudaniel ; Pierre Morvan, de Saint-Marc.

Quatrième (S. B.) : Louis Martin, du Folgoat ; J.-F. Paugam, de Plounévez-Lochrist ; René Nicolas, de Rosporden. — *(S. R.) :* François Person, de Plabennec ; F. Jézéquel, de La Forest ; F. Falc'hun, du Bourg-Blanc.

Troisième (S. B.) : Noël Kervella, de Plougastel ; R. Dauriac, du Pilier-Rouge. — *(S. R.) :* Pierre Laviec, de Morlaix, Jean Prigent, de Kerbonne.

Seconde : Paul Paugam, de Plounévez-Lochrist ; V. Le Guen, de Guipavas ; R. Le Bihan, de Plabennec.

Première : Y. Lunven, de Landéda ; F. Bothorel, de Botmeur ; Y. Fagon, de Saint-Renan.

Philosophie : Pierre Quéré, de Poulgoazec ; Alain Jézéquel, de Quimper.

Mathématiques : Maurice Bourel, de Paris.

La rentrée des classes est fixée au lundi 1er Octobre.

III. BREST *(Notre-Dame de Bon-Secours).* — A 9 h. 30, jeudi 12 Juillet, le collège Notre-Dame de Bon-Secours se transportait à la Salle des Arts. C'est là que, sous la présidence de M. le Curé de Saint-Louis avait lieu la distribution des prix.

Comme les années précédentes, M. le Directeur signala d'abord, avec une franchise que les parents auront goûtée, les qualités et les défauts du labeur fourni par les élèves. Leur ardeur au travail sera encore accrue par la constatation si facile à faire que le baccalauréat devient de plus en plus un concours.

Mais c'est M. le Curé de Saint-Louis qui apporte aux élèves les motifs les plus désintéressés de ne pas épargner leur peine. Combien à l'heure présente l'Eglise de France n'a-t-elle pas besoin de trouver dans le travail et le mérite de ses fils, quelles que soient d'ailleurs leurs carrières, le prestige qu'une civilisation et des institutions de moins en moins chrétiennes se refusent à lui assurer ? « Soyez donc les premiers partout, conclut l'orateur. N'omettez rien qui puisse vous rendre un jour plus utile au Pays et à l'Eglise. »

Enfin commence la lecture du Palmarès. Les heureux lauréats se trouvent largement payés de leurs efforts par la joie procurée ainsi à leurs parents et à leurs maîtres.

On annonce la rentrée, fixée au 1er Octobre, puis une autre nouvelle : désormais, avec la Section A qui reste tout particulièrement conseillée, Bon-Secours ouvre une Section A' (Latin sans Grec), à quelques élèves choisis.

La séance est maintenant terminée, mais sous le préau de Bon-Secours, un banquet traditionnel réunira encore autour d'une table le président de la distribution des prix, les professeurs du collège et les anciens élèves.

Parmi les noms les plus souvent applaudis, il faut citer :

En Philosophie : René Le Bouvier, Henri de la Rocque.

En Mathématiques : Etienne Quentel, Alexandre Mercier.

En Première : Maurice Brunet, Jean Chapel, Guy de Réals, Raymond Deschard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En Seconde : Patrick Ceillier, Eugène Coquelin, Eugène Guimezanet.

En Troisième : Pierre Le Comte, Paul Coclenbier, Pierre Cheminant.

En Quatrième : Louis Mazurié, Pierre Penquer, Henri Grall.

En Cinquième : René Marie, Pol Dyèvre, Paul Chapel.

En Sixième : François Marie, René Le Coniac, Michel Baule.

En Septième : Jean Le Berre, Jean-Pierre Missoffe, Yves Cadoret.

En Huitième : André Briend, René Jamault, André Le Moal.

Comité Catholique de Défense Religieuse, *14bis, rue d'Assas, Paris (VI^e^).* — Le *Comité Catholique de Défense religieuse* a derrière lui un long passé de luttes. Depuis cinquante-six ans il mène la résistance à l'invasion de la législation laïque et de l'esprit de neutralité son complice. Dans la crise décisive que traverse la France, il demeure à son poste, sur ce terrain bien défini où il a fait ses preuves et où son action s'impose plus nécessaire que jamais.

Nécessaire à la veille de la consultation électorale pour affirmer le droit intangible en face de la loi qui prétend consacrer l'iniquité. Nécessaire aussi pour que cette affirmation ne s'envole pas au vent des promesses, mais se grave dans les cahiers imposés aux futurs législateurs.

L'heure est venue où la politique radicale et sectaire aboutit à son terme logique, en sombrant dans le groupe du socialisme. Aucun expédient, aucun paliatif ne saurait plus s'opposer à la montée formidable de la Révolution. Il ne reste de salut que dans le retour à l'ordre selon la loi divine.

Il faut que le Pays l'entende à côté de toutes les utopies dont on va le bercer ; il faut que les mandataires des catholiques l'apprennent devant l'urne et le retiennent dès le début de la nouvelle législature.

Certes, il serait beau que ceux-là fussent la majorité ; mais encore une minorité, solidement assurée sur les principes et résolue à ne pas les abdiquer au cours des manœuvres parlementaires, peut jouer un rôle décisif quand tous s'affolent et quand tout s'effondre autour d'elle.

Dans ces conditions, le Comité de Défense religieuse croit bien servir à la fois la Patrie et l'Eglise, en demeurant l'adversaire irréductible du laïcisme. Il sait en effet que de ce dogme, mis à la base des institutions nationales, découle précisément toute l'anarchie sociale.

A ceux qui le voient comme lui, il demande de l'aider à tenir son poste en lui fournissant des ressources proportionnées à ses charges croissantes et à la portée capitale de son effort.

Les souscriptions doivent être adressées au siège du Comité, 14^bis^, rue d'Assas (VI^e^) ou par chèque postal, n° 712-72.

PENSÉE

Ce qui peut nous reconstituer, ce n'est pas un gouvernement, c'est une doctrine ; la France est un malade qu'il faut ramener dans son air natal : l'air natal de la France, c'est le catholicisme.

Louis VEUILLOT.

BIBLIOGRAPHIE

DESCLÉE DE BROUWER et Cie, Editeurs, Bruges-Paris,

L'amitié avec Dieu, *Essai sur la vie spirituelle d'après S. Thomas,* par le Père NOBLE, des Frères Prêcheurs.

« On est parfait dans la vie spirituelle, dit S. Thomas, dans la mesure où l'on est parfait dans la charité ».

La vie spirituelle, dans la charité, est une amitié vécue avec Dieu... Mon objectif précis sera de faire valoir la comparaison entre l'amitié et la charité.

L'auteur n'est pas à son coup d'essai. On le sent encore ici par son style simple et clair ; c'est de bonne science et de bonne théologie. « C'est du saint Thomas ».

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ

7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS

en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon

pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...

Seul approuvé par l'Ordinaire.

—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

Monsieur Désiré DERRIEN, Libraire

52, rue de Siam, à BREST

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'après 33 ans de librairie, il cède son fonds de commerce, librairie, papeterie, ornements d'église, etc... à son fils **M. André DERRIEN**, *son collaborateur depuis déjà plusieurs années. Il prie sa fidèle clientèle de reporter la confiance qu'elle lui a toujours témoignée, sur son fils qui continuera comme par le passé, à faire son possible pour la satisfaire.*

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.894 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

— Réparations de toutes sortes —

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

AUX PELERINS DE LOURDES

Pour vous loger à LOURDES, adressez-vous au *BUREAU PAROISSIAL, 34, rue de l'Egalité.* — Services gratuits. — Joindre timbre pour réponse.

MÉDICATION ALCALINE

ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive n'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT

0 f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU

Toutes Pharmacies.

DELBENN

DÉPOSÉE

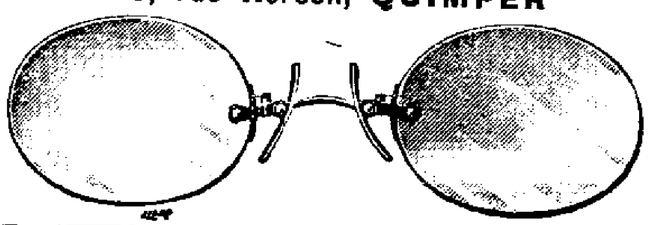
DELAROCHE

Opticien diplômé

BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGE

CENT MILLE francs en Espèces

ANNUELLEMENT

seront attribués aux chefs de famille les plus méritants

PAR

L'ECHO DE PARIS

dans les conditions

indiquées par un règlement paru dans l'*Echo de Paris* le 17 Mai

Premier prix	**TRENTE MILLE FRANCS.**
Deuxième prix	**VINGT MILLE FRANCS.**
Troisième prix.	**DIX MILLE FRANCS.**
Quatrième prix	**DIX MILLE FRANCS.**
Cinquième prix	**CINQ MILLE FRANCS.**
Sixième prix	**QUATRE MILLE FRANCS.**
Quatorze prix de.	**QUINZE CENTS FRANCS.**

Des articles présenteront dans ses colonnes les candidats les plus dignes.

Les bénéficiaires seront désignés par voie de concours.

POUR LES VOTANTS :

DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS

DE PRIX, DONT

1 AUTOMOBILE de luxe, conduite intérieure

1 PIANO A QUEUE etc. || **1 POSTE DE T. S. F.** grand luxe.

Les conditions du Concours seront indiquées dans l'ECHO DE PARIS

Lire l'ECHO DE PARIS pour tous les détails.

UN MAUVAIS ESTOMAC N'EST SOUVENT QU'UN ESTOMAC INCOMPRIS

Les caprices de l'estomac et les mauvaises digestions sont dus fréquemment, non seulement à une alimentation défectueuse, mais aussi à la mauvaise qualité du sang, à son insuffisance en globules rouges et en éléments nutritifs. Aussi, lorsque l'estomac est le siège de crampes douloureuses, de fatigue, ayez recours aux Pilules Pink et vous verrez qu'en peu de temps votre appétit sera plus ouvert et plus régulier, et que vos troubles digestifs se dissiperont. C'est que les Pilules Pink non seulement restituent au sang sa richesse et sa vigueur, mais encore agissent très heureusement sur l'estomac même, dont elles activent les fonctions. L'exemple de Mme Tridon, demeurant 27, Montée de Vauzelles, à Lyon (Rhône), vous convaincra certainement de la valeur des Pilules Pink :

« Je souffrais beaucoup de tiraillements d'estomac et de troubles digestifs — déclare Mme Tridon. Je n'avais plus aucun appétit. Les Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien. Dès la première boîte, j'ai pu constater une grande amélioration dans mon état et aujourd'hui mes troubles ont disparu et je suis en excellente santé. »

Il est bien certain que les Pilules Pink sont un précieux médicament dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, affaiblissement général, troubles de la croissance et du retour d'âge, maux d'estomac, maux de tête.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu, Paris. 6 francs la boîte, 33 fr. 50 les six boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

La Constipation empoisonne le sang. **LA SCAVULINE** guérit la Constipation.

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle s'empoisonne. Notre intestin est journellemnt exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 4 francs la boite pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 50 de taxe par boite.

43e Année. Vendredi 10 Août 1928. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Août. — 11e après la Pentecôte. Semi-double. Vert. Mémoire de sainte Claire, Vierge, simplifiée.
Lundi, 13. — SS. Hippolyte et Cassien, Martyrs. Simple. Rouge.
Mardi, 14. — *Jeûne.* — Vigile de l'Assomption. Office de la Vigile. Violet.
Mercredi, 15. — ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE, Double de 1re classe, avec octave commune.
Jeudi, 16. — S. Joachim, Père de la Très Sainte Vierge, Confesseur. Double de 2e classe, Blanc.
Vendredi, 17. — S. Hyacinthe, Confesseur. Double. Blanc. Mémoire de l'octave de l'Assomption, et du jour octave de S. Laurent.
Samedi, 18. — 4e jour dans l'octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc. — Mémoire de S. Agapit.
Dimanche, 19. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. — Mémoire de l'octave de l'Assomption.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Quimperlé	le 12 Août.
Retraite de Quimper.	du 13 au 16 —
Retraite de Brest.	du 17 au 19 —

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XIe dimanche après la Pentecôte, 12 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.
Mardi : veille de l'Assomption, il n'y a ni jeûne ni abstinence.
Mercredi : Assomption de la T. Sainte Vierge. — Messes aux mêmes heures que le dimanche. — A 7 h., à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, suivies d'une instruction par M. l'abbé Gouchen, aumônier du Likès, procession du vœu de Louis XIII.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XIe Dimanche après la Pentecôte, 12 Août* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures' vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge : messes comme le dimanche. — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession du Vœu de Louis XIII, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Prosper Le Jacq sera chanté à LANRIVOARÉ, *le mardi 21 Août, à 10 heures.*

Œuvre du Franc de la Presse. — *Concarneau :* Religieuses du Saint-Esprit, 100 fr. ; Chanoine X...., 10 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44 74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Avis. — Les bureaux de la Ligue d'Action Catholique et des Œuvres de Jeunesse, seront fermés du 15 Août aux premiers jours de Septembre.

LANMEUR. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron.** — *Mardi 14 Août :* à 20 h. 1/2, premières vêpres à la chapelle, allocution française.

Mercredi 15 : à 2 heures, récitation du Rosaire, chant de cantiques ; messes à 3, 5, 6 et 7 h. 1/2 ; à 10 h. 1/2, grand'messe chantée par M. Léran, directeur de l'école libre de Collorec ; sermon par M. Conseil, curé-doyen de Saint-Thégonnec ; vêpres à 3 heures ; procession de la Vierge couronnée, bénédiction du Très Saint-Sacrement à l'église de la paroisse.

RUMENGOL. — **Pardon du 15 Août.** — PROGRAMME : Messes à 7, 8, 9, 10 heures ; à 11 heures grand'messe, chantée par M. Abily, professeur à Saint-Pol de Léon, sermon par M. Le Pemp, professeur à Pont-Croix. — A 15 heures, vêpres, procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement. (Tous les offices à l'heure légale)

Le pardon du 15 Août amenant à Rumengol un grand nombre de pélerins, la grand'messe et les vêpres seront chantées en plein air.

Des confesseurs se tiendront toute la matinée à la disposition des pélerins pour leur faciliter la réception des Sacrements et le gain des Indulgences.

N. B. — Les trains s'arrêteront le matin et le soir à la halte de Rumengol.

PLOUDALMÉZEAU. — **Le grand Pardon de Saint Vincent Ferrier** aura lieu à Ploudalmézeau le *Dimanche 19 Août.*

A 10 heures, la grand'messe sera chantée par Mgr Raoul, prélat de la chapelle du Pape ; le sermon sera donné par M. le chanoine Corre, recteur d'Audierne.

A 15 heures, vêpres. A l'issue des vêpres, grande procession en l'honneur de Saint Vincent Ferrier.

A l'occasion de la fête, l'insigne relique de Saint Vincent sera exposée à la vénération des fidèles et portée en procession.

Des messes basses auront lieu à l'église paroissiale, à 6 h. 1/2 et 8 heures, et à la chapelle de Notre-Dame du Scapulaire, à 6 h. 1/2.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — **Grand Pardon de N.-D. des Portes,** *25 et 26 Août. — Samedi, 25 Août :* Messes à partir de *6 h. 1/2.* Grand'messe à *10 h. 1/2,* chantée par M. le chanoine Soubigou, curé de Briec-de-l'Odet. Sermon par M. Milin, recteur du Pilier-Rouge.

A *5 h. 1/2,* procession, vêpres dans la chapelle, allocution bretonne.

A *9 heures,* procession aux flambeaux, allocution française. Retour de la procession, bénédiction du Très Saint-Sacrement, chant de la cantate du couronnement. Confessions pendant toute la nuit, dans l'église paroissiale.

Dimanche, 26 Août : Heure-Sainte dans la chapelle de Notre-Dame, de *minuit à 1 heure.*

Première messe à *2 h. 1/2.* Puis les messes se succéderont sans interruption jusqu'à *9 heures.*

A *10 h. 1/2,* dans le champ de Notre-Dame, grand'messe chantée par M. Milin. Sermon par M. le chanoine Soubigou. Une messe sera dite, *à midi,* dans la chapelle, pour les pèlerins empêchés d'arriver à temps.

Vêpres à *3 heures.* Retour de la procession dans l'église paroissiale. Bénédiction. Chant de la cantate.

PLONÉVEZ-PORZAY *(Sainte-Anne-la-Palud).* — **Le grand pardon de Sainte Anne-la-Palud** tombe cette année le 26 Août.

Il sera présidé par Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper, qu'assistera Monseigneur Le Gouaze, archevêque-coadjuteur de Port-au-Prince (Haïti).

Est-il besoin de rappeler qu'il se fait trois jours de fêtes, en l'honneur de la Sainte, patronne des Bretons ?

Le samedi 25, il y aura donc grand'messe à onze heures (heure légale) ; vêpres à la fin de l'après-midi, avec procession des miracles, à laquelle prennent une part spéciale ceux qui ont à remercier sainte Anne d'une faveur quelconque.

A la tombée de la nuit, procession aux flambeaux, tout comme à Lourdes, au chant des cantiques, et pour finir, au *Credo.*

Puis viendra la veillée dans la chapelle, pendant laquelle des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

Le dimanche 26, messes basses dès l'aurore ; grand'messe à 11 h. ; vêpres et procession à 3 h.

Enfin le mardi 28, il y aura encore grand'messe, vêpres et procession aux mêmes heures que le dimanche.

Archives dio sai de Quimper et Léon

Les « pardonneurs » seront, cette année : M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire, M. le chanoine Corre, curé de Landerneau, M. Chapalain, vicaire de Saint-Martin de Brest.

Le beau temps que nous avons eu cet été, ayant permis de commencer les travaux de la moisson de meilleur heure, on peut espérer que Sainte-Anne-la-Palud connaîtra, pour le prochain pèlerinage, une foule encore plus grande que l'an passé.

Saint-Pol de Léon *(Institution Notre-Dame du Creisker)*. — **Réunion des Anciens Elèves.** — La réunion des Anciens Elèves du Collège de Léon et de l'Institution Notre-Dame du Creisker se tiendra le *mercredi 5 Septembre*, à 9 heures du matin.

M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landerneau, célébrera la messe à l'intention des membres de l'Association.

M. le chanoine Saluden, aumônier à Brest, prononcera l'allocution d'usage.

Des invitations seront adressées aux Anciens. Mais nous prions ceux qui, par erreur, ne seraient pas atteints, de se considérer comme invités.

Semaine rurale. — Le jeudi 20 Septembre, une Semaine rurale doit s'ouvrir par la messe du matin, à Landerneau, dans les locaux de l'Ecole Saint-Joseph. Elle sera la continuation des deux belles réunions de Lesneven, et de celle du Likès à Quimper, l'année dernière. La clôture, le dimanche 23 Septembre, sera présidée par Monseigneur l'Evêque, qui favorise de ses paternels encouragements cette institution qui a les avantages spirituels d'une retraite fermée en même temps que ceux d'études rurales du plus haut intérêt.

Le Directeur diocésain des Œuvres, heureux de la recommandation chaleureuse qu'a fait aux deux retraites ecclésiastiques Monseigneur l'Evêque, compte sur MM. les Curés et Recteurs des paroisses rurales pour faire un choix parmi leurs jeunes gens, surtout ceux qui ont terminé leur service militaire, et sont à la veille de devenir chefs d'exploitation. Nous avons aussi l'espoir que les propriétaires, fermiers et employés de fermes viendront nombreux à la grande réunion du dimanche 23 Septembre, où les questions vitales de l'heure seront traitées par des orateurs choisis.

Cette Semaine rurale sera précédée de deux journées, 18 et 19 Septembre, consacrées aux femmes et jeunes filles de nos paroisses rurales. Nous nous sommes assuré le concours de Mme de Keranflec'h, dont le zèle et la compétence sont appréciés dans toute la France. Nous prions MM. les Curés et Recteurs de choisir parmi leurs paroissiennes pour venir à ces deux journées qui les réuniront à l'Ecole Saint-Julien.

Le Directeur diocésain des Œuvres,

Chanoine Le Roy.

L'Œuvre des Campagnes. — Un certain nombre de nos paroisses rurales sont bien reconnaissantes à l'Œuvre dont elles ont reçu de larges subventions pour des missions paroissiales ou pour l'entretien des écoles libres.

Elle publie deux bulletins mensuels, l'un destiné aux groupes paroissiaux à raison d'un exemplaire par 20 francs de cotisation annuelle.

L'autre est spécialement destiné au clergé paroissial : l'*Interdiocésain*, feuillet de pratique pastorale nourri de doctrine et de piété.

L'Œuvre prépare pour l'automne prochain une réunion diocésaine. Celle de l'année dernière a eu lieu à l'Evêché, présidée par Monseigneur l'Evêque. Monsieur le Chanoine Moënner, curé archiprêtre, de Saint-Louis, de Brest, a bien voulu promettre de recevoir cette année les membres de l'Œuvre dans la chapelle de Saint-Joseph.

Madame la Baronne de Taisne, présidente diocésaine a reconstitué avec un dévouement admirable les cadres des zélatrices dans tout le diocèse, et elle nous annonce que le R. P. de la Bouillerie, de la Compagnie de Jésus, directeur général, viendra à cette occasion parmi nous.

Il se propose de passer par Quimper pour offrir à Monseigneur l'Evêque les hommages du Conseil central, et demander à Sa Grandeur sa bénédiction pour la réunion projetée.

Outre les aumônes généreuses versées entre les mains du clergé pour les missions et les écoles, l'Œuvre des Campagnes s'occupe avec grande sollicitude de la propagande des bonnes lectures, et tient à la disposition des paroisses de campagne les ressources puissantes et les plus économiques de ses bibliothèques :

1° *Bibliothèque paroissiale circulante* (50.000 volumes). Pour 8 ou 16 francs par an, on reçoit 25 ou 50 volumes renouvelables après retour. L'abonnement est de 10 ou 18 francs, si les livres sont choisis par le lecteur. (Catalogue : 4 fr. 50.) Frais de port en sus (3 fr. ou 6 fr.).

2° *Bibliothèques paroissiales renouvelables* envoyées aux associés par séries fixes, variées, très bien choisies, grâce à un arrangement avec la *Société Bibliographique*. Pour 6 francs ou 10 francs par an, on reçoit 10 volumes pour six mois ou 25 volumes par an. Frais de port en sus (1 fr. 25 ou 3 fr. 75).

3° *Bibliothèque sacerdotale circulante* (11.000 volumes), destinée aux ecclésiastiques. Prêt gratuit. Port à la charge des destinataires. Les prêtres zélateurs (cotisation de 20 francs, versée personnellement ou recueillie pour l'*Œuvre)* ne paient que le port de retour. Envois par colis de 6 volumes renouvelables tous les deux mois (1).

Telle est l'*Œuvre des Campagnes* dont le Vénérable Curé d'Ars

---

(1) Les prix ci-dessus ne sont pas garantis en raison des variations constantes des tarifs postaux.

disait en 1857 : « Vous réussirez, j'en ai la certitude ; je m'associe de cœur et par la prière à vos efforts ».

Le Pape Benoit XV lui a donné, en 1920, Jeanne d'Arc pour Protectrice spéciale.

Nous attirons l'attention du clergé rural sur cette œuvre, et la *Semaine religieuse*, pour lui permettre de se rendre à la réunion à Brest, en indiquera prochainement la date précise.

Le Directeur diocésain,
Alfred Le Roy, Chanoine.

La Croisade de la Messe en Semaine. — Nous avons fait parvenir à un grand nombre de paroisses des affiches d'intérieur en faveur de la messe en semaine. Nous savons combien les fidèles lisent avec édification ces avis et conseils qu'ils voient dans leurs églises. Ils les méditent et souvent ils les mettent en pratique en venant en semaine assister à la Sainte Messe. Ils comprennent mieux les bienfaits de l'Eucharistie, du Sacrifice de la Croix continué et appliqué dans le Sacrifice de la messe.

Cette prédication continue, nous la constatons dans l'église de Kerfeunteun.

La *Croisade de la Messe en semaine,* en entreprenant la diffusion d'affiches d'intérieur, a pour but de rappeler aux parents et aux enfants l'importance du Saint Sacrifice, ses bienfaits, les fruits de la messe quotidienne et de la communion fréquente. Elle a l'ambition de provoquer les familles, les quartiers de la paroisse, à déléguer chaque jour un ou plusieurs de leurs membres devant le Saint Autel, pour prier au nom des autres, pour réparer les manquements à la messe du dimanche, pour assurer une efficacité plus grande aux prières individuelles ou familiales de ceux qui ne peuvent venir à l'église sur *semaine.*

Le clergé paroissial trouvera dans le *catalogue* de la Croisade de la Messe, un choix d'affiches d'intérieur, et des brochures de propagande.

S'adresser au siège de la *Croisade de la Messe,* 11, rue Dupin, Paris, 6e. Chèque postal : Paris, 21.834.

Alfred Le Roy, Chanoine,
Directeur diocésain des Œuvres.

Nécrologie. — Nous recevons la lettre suivante du R. P. Trébaol, O. M. I. :

Monsieur le Directeur,

Plusieurs de vos lecteurs me seront, sans doute, reconnaissants de leur faire part, par votre gracieux intermédiaire, de la douloureuse nouvelle de la mort survenue, à Colombo, le 17 courant, du R. P. Louis Coquil, de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, à l'âge de 72 ans (moins un mois), dont 46 ans de vie religieuse et 44 ans de vie sacerdotale et apostolique, entièrement passés, peut-on dire, dans nos consolantes mais pénibles Missions de Ceylan (Indes Anglaises).

Le vénéré défunt était né à Plonévez-du-Faou, le 12 Août 1856. Après de bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix (1872-1879), il entra au Grand Séminaire de Quimper, où il reçut la tonsure, le 9 Août 1880. Mais le jeune séminariste voulait être Religieux et Missionnaire, totalement consacré à Jésus par Marie, pour pouvoir s'adonner, comme son Divin Maître, au salut des âmes abandonnées.

Admis dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, après avoir fait son noviciat à Neerbeek (Hollande), il passa au Scolasticat du Sacré-Cœur, que les fameux décrets de Mars 1880 venaient d'exiler d'Autun et qui avait émigré en Irlande. Ce fut là, à Inchicore près Dublin, qu'il commença et termina ses études théologiques, qu'il fit son Oblation perpétuelle (15 Août 1883) et qu'il reçut les ordres sacrés, sauf la prêtrise.

Entre temps, en effet, il avait eu son obédience pour les missions de Ceylan ; et c'est à Colombo qu'il fut ordonné prêtre, le 9 Décembre 1884. Nous n'entrerons pas dans le détail des fonctions exercées par le bon Père Coquil pendant ses 44 années de séjour et de labeurs apostoliques au diocèse de Colombo.

Disons, seulement, qu'il y fut, d'abord professeur et puis, successivement et à plusieurs reprises, supérieur du Petit et du Grand Séminaires, Maître des Novices et, deux fois, Vicaire des Missions ou Provincial des nombreux Oblats (Européens et Indigènes) qui travaillent dans les deux diocèses de Colombo et de Jaffa, à nous confiés.

C'est au Grand Séminaire Saint-Bernard qu'il est mort, — sur la brèche, peut-on dire, — après avoir fait un bien immense, surtout, comme formateur du clergé indigène (séculier et régulier) du grand et florissant archidiocèse de Colombo, où le Finistère est encore représenté par une bonne quinzaine de vaillants Pères et quelques Frères Oblats de Marie Immaculée...

Ra zeuio c'hwaz, Bretoned, kalz c'hwaz henvel out-ho ; rag an eost a zo puill, hag an eosterien a zo kalz re nebeud anez-ho...

G.-M. Trébaol, O. M. I.

Ploujean. — **Première grand'messe.** — Le dimanche 29 Juillet a eu lieu à l'église de Ploujean une touchante fête sacerdotale à l'occasion de la première grand'messe de M. l'abbé R. Cadiou, chargé de cours à l'Institut catholique de Paris.

Les paroissiens étaient venus en foule prier avec le nouveau prêtre, entre autres M. le Maréchal Foch, dont la foi chrétienne n'est pas moindre que la gloire, MM. Kerautret et Guézennec, tous deux séminaristes de Ploujean, assistaient le jeune prêtre à l'autel.

M. Pressoir, prêtre de Saint-Sulpice, directeur au Séminaire de l'Institut catholique prononça une allocution émouvante et élevée, montrant qu'elle est la grandeur de la tâche d'un prêtre, dont le cœur, comme son église, est ouvert à toutes les misères et à tous les pardons, pour aider, encourager et consoler, et demandant aux mères chrétiennes de donner leur fils avec fierté, si l'appel divin se fait entendre.

Archives dio[illegible] de Quimper et Léon

Hanvec. — **Le Pardon de saint Conval.** — Un pardon sous bois. Dans la forêt du Cranou s'élève une antique chapelle au croisement d'allées que bordent en alignements sans fin des ormes, des hêtres et des chênes en pleine frondaison. Dédiée à saint Conval depuis un temps immémorial, elle a été érigée en chapelle de secours par une ordonnance royale de 1825 qui prescrit que « le culte y sera célébré sous l'autorité du desservant de la succursale de Hanvec ». Dans une niche en bois, du côté de l'Evangile, trône le saint Patron en évêque ou en abbé mitré, revêtu d'une chape à riches orfrois. Les battants de la niche représentent en relief les douze apôtres aux naïves figures, mais reconnaissables à leurs attributs, et divers personnages comme saint Eloy avec son fer, son marteau et son cheval, saint Nicolas et les enfants qu'il ressuscita. Du côté de l'Epitre, une autre niche ; sur les volets toute une cour de saints entourent une sainte Anne assise, car il sied à la patronne des Bretons de paraître en reine dans son domaine. Elle a d'ailleurs sa statue portative que l'on sortira pour la procession et que l'on donnera après vêpres à baiser aux fidèles. Ainsi s'explique que le pardon se célèbre le dimanche qui suit le 26 Juillet. Aux siècles passés, sainte Anne et saint Conval n'étaient jamais dissociés et l'une comme l'autre avait son fabricien en charge. Le fait est consigné dans les comptes paroissiaux qui remontent à l'époque où l'abbé de Trémaria missionnait dans la région sise entre le Cranou et Rumengol et au temps où l'abbaye de Daoulas détachait à Hanvec des prieurs-curés, en résidence au manoir presbytéral.

Aujourd'hui dans la rustique chapelle se dégage avec l'odeur du plâtre moisi la senteur des bouquets de fleurs fraîches que des mains pieuses ont déposées là pour parer l'autel. A 10 h. 1/2 la petite cloche tinte dans son lanternon carré. Les fidèles du quartier accourus en rangs pressés prennent place sur les bancs qu'ils ont eu soin de disposer à l'avance. Deux « régents » de collège, bénéficiant de la saison des vacances, ont répondu, avec une joie empressée, à la cordiale invitation de M. le Recteur : l'un chanta la messe du Pardon, l'autre en un joli breton de Cornouaille, adressa à son auditoire attentif une allocution sur la fidélité aux traditionnelles croyances et aux chrétiennes coutumes des ancêtres. Ce fut le digne complément du prône de M. le Recteur qui avait énergiquement et non en vain, comme l'événement le prouva, adjuré ses paroissiens de ne pas profaner le jour du Pardon par des divertissements déplacés.

L'après-midi, à l'issue des vêpres, la procession se déroula sous un dôme luxuriant de vert feuillage pour parcourir les deux cents mètres qui séparent la chapelle de la fontaine sacrée ; après quoi, elle reprit le même chemin au chant des litanies, défilant entre deux haies de spectateurs respectueux. Des touristes avides de savourer le parfum forestier, mais non moins amateurs de pardons pittoresques avaient cédé à l'heureuse inspiration de mener là leurs autos et de se munir de leurs Kodacks qu'ils braquèrent avec délices sur ce pieux tableau pour en fixer le souvenir.

12.000 paroisses privées de Curé. — « Il y a, en France, près de 12.000 paroisses privées de curé.

Il y a donc, en France, près de 12.000 messes que l'on disait tous les jours et qu'on ne dit plus.

Et je ne parle pas des autres pays où la pénurie des prêtres est aussi attristante que chez nous...

12.000 messes de moins par jour... quelle douloureuse perspective !

Car, une messe de moins, c'est une louange de moins au Créateur, une action de grâces de moins au Père céleste, une propitiation de moins pour les péchés du monde, une demande de moins pour les vivants et les morts.

12.000 messes de moins... quand on y songe, on ne s'étonne plus de voir le mal et le malheur s'étendre sur la terre.

Ne pourrait-on pas y remédier un peu ?

Est-il impossible de suppléer dans quelque mesure à ces messes qui manquent ?

Les fidèles que saint Pierre appelle *un sacerdoce royal*, à qui le prêtre dit à la messe, *priez pour que mon sacrifice et le vôtre soit agréable à Dieu*, ne sont-ils pas un peu participants du sacerdoce ?

Sans jouir des pouvoirs officiels du prêtre pour l'oblation du Christ, ne pourraient-ils pas offrir de cœur au Père céleste le Christ qui est le sauveur du monde ?

Toute proportion gardée, les simples chrétiens, les personnes pieuses surtout, ne pourraient-ils pas se faire une âme sacerdotale, et suppléer un peu les prêtres qui manquent, compenser quelque peu pour les messes qu'on ne dit plus ?

Les fidèles qui ont la faculté d'entendre la messe tous les jours, ne pourraient-ils pas se déterminer à y assister pour compenser une des messes qui ne sont pas célébrées ?

Les personnes qui ne peuvent assister à la messe ne pourraient-elles pas consacrer une demi-heure tous les jours, même en faisant leur travail professionnel, à tenir compagnie au Christ, qu'on ne fait pas descendre sur l'autel, à l'appeler dans le cœur, à l'offrir à la Trinité sainte pour les fins du saint sacrifice ?

Il y a 12.000 messes de moins par jour. N'y aurait-il pas 12.000 âmes pieuses qui, tous les jours, suppléent, comme nous venons de le dire, pour ces messes en demandant que des prêtres surgissent et que ces sacrifices soient de nouveau offerts ? »

« *Journal de la Grotte de Lourdes.* »

PENSÉE

— Que les Catholiques, justement préoccupés des besoins du Sacerdoce, se pénètrent, avant tout et toujours davantage, des grandeurs du Sacerdoce. — Qu'ils se fassent une idée très nette des signes intérieurs et extérieurs, surtout des aptitudes, qui dénotent la Vocation. *(Vœu du Congrès de Rouen.)*

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Jean-l'Évangéliste, DESCLÉE et Cie Paris, Tournai (Belgique), Rome.

Missel et Office divin des fidèles. — Il réalise le type idéal des livres de ce genre.

Son aspect extérieur flatte l'œil, par son format, la lisibilité des caractères et son peu d'épaisseur, malgré ses 2144 pages.

Il est beaucoup plus complet qu'un simple Missel Vespéral, par ses notices historiques, liturgiques et ascétiques. Il ne se contente pas comme celui-ci de donner la Messe quotidienne et les Vêpres des dimanches et fêtes, mais il renferme aussi en latin-français les Matines et Laudes de Noël, des trois derniers jours de la Semaine Sainte, du Saint-Sacrement et des Morts. Outre les fêtes de l'Eglise universelle, il contient plus de 80 fêtes, dont la célébration est très répandue, surtout en France, au Canada et dans les Ordres religieux.

Il est le meilleur marché de tous les Missels, bien qu'il en soit le plus complet et le plus portatif.

Les explications. — Evitant avec soin les longueurs historiques ou autres qui distraient le fidèle — visent avant tout l'édification et le développement du véritable esprit de prière. Elles sont substantielles et n'ont pas la prétention de tout dire, laissant cela aux livres de lecture ; elles gardent donc toujours leur rôle de guide pieux et éclairé.

Le Missel et Office divin des fidèles se divise en trois parties.

I. Messes et Offices. — II. Rituel. — De nombreuses notes doctrinales et explicatives des rites et cérémonies sont jointes à la traduction des prières officielles qui accompagnent la réception des Sacrements. — L'assistance spirituelle des mourants, les rites si touchants des funérailles et l'Office des Morts sont également tirés du Rituel romain.

Un volume in-18 (15×9 cent.) de 2144 pages sur papier mince. Caractères très lisibles.

Prix du volume relié : depuis 29 fr. jusqu'à 125 fr. suivant reliure.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DE PARIS LYON MÉDITERRANÉE

Service automobile entre les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule et Clermont-Ferrand

En vue de faciliter à la clientèle en provenance de l'Est et du Sud-Est, les relations avec Le Mont-Dore et La Bourboule, les Cies d'Orléans et de P. L. M. assurent jusqu'au 25 Septembre 1928 un service automobile comportant l'horaire ci-après :

Aller. — Dép. de La Bourboule à 8 h. ; du Mont-Dore à 8 h. 30 ; arr. à Clermont à 10 h. 40 ;

Retour. — Dép. de Clermont à 13 h. 10 ; arr. au Mont-Dore à 15 h. 10 ; à La Bourboule à 15 h. 40.

Billets directs et enregistrement direct des bagages de La Bourboule et Le Mont-Dore pour certaines villes des Réseaux P. L. M., Est et Alsace-Lorraine et vice-versa, avec emprunt de ce service.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS DE L'ETAT (ensemble du réseau) ET DU MIDI

CARTES D'EXCURSIONS

Dans le but de favoriser les villégiatures et les excursions, par une nouvelle combinaison de voyage, il est délivré, à titre d'essai, à partir du 10 Août jusqu'au 30 Septembre 1928 inclus, par toutes les gares des réseaux d'Orléans, de l'Etat (ensemble du réseau) et du Midi, des cartes dites « d'excursions », en toutes classes.

Ces cartes, individuelles ou de famille, sont valables 30 jours avec faculté de prolongation.

Elles donnent droit :

1° A la libre circulation sur les lignes de certaines zônes de la Bretagne, de l'Auvergne, des Cévennes et des Pyrénées, permettant ainsi un voyage d'excursion sans programme arrêté d'avance.

2° A un voyage aller et retour sur les parcours compris entre le point de départ et les gares d'entrée et de sortie choisies sur le périmètre de chaque zône envisagée.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ

7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS

en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon

pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc....

Seul approuvé par l'Ordinaire.

— « Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier » —

A VENDRE un Groupe électrogène Aster, 2 HP., courant continu, 110 volts, 13 ampères, fournissant 2.500 bougies, d'une excellente lumière.

Convenant parfaitement pour projections et cinéma, et pouvant éclairer église, presbytère.

S'adresser à M. Corre, recteur d'Henvic.

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHAPELLERIE A. DARCILLON

(Ancienne Maison MALINJOUD)

QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES

Sur mesure au conformateur.

— Réparations de toutes sortes —

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

LOURDES

Villa MADONA
Avenue Peyramale (près la Grotte)

PENSION DE PREMIER ORDRE TRÈS RECOMMANDÉE

75 lits — Eau courante, chaude, froide, toutes chambres, Bains-douches — Salon — Fumoir

Service — Salle à manger — Petites tables

Cuisine très soignée et copieuse

Prix modérés et de faveur pour groupes

AUX PELERINS DE LOURDES

Pour vous loger à LOURDES, adressez-vous au *BUREAU PAROISSIAL, 34, rue de l'Egalité.* — Services gratuits. — Joindre timbre pour réponse.

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 17 Août 1928. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Août. — 12e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Lundi, 20. — S. Bernard, Abbé, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Mardi, 21. — Sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, Veuve. Double. Blanc.
Mercredi, 22. — Octave de l'Assomption. Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 23. — Vigile de S. Barthélémy. — S. Philippe Bénizi, Confesseur, Double. Blanc.
Vendredi, 24. — S. Barthélémy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 25. — S. Louis, Roi de France, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 26. — 13e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraite de Brest	le 19 Août.
Carmélites de Saint-Marc	du 20 au 23 Août.
Calvaire de Landerneau	du 24 au 26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Tous les billets des trains de Quimper et de Landerneau ont été expédiés. Les billets du train de Brest seront expédiés dès cette semaine.

Nous demandons instamment que le prix des billets soit payé au plus tôt : c/c 3480 Nantes.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Vicaire à Ploudiry, en remplacement de M. Godec, démissionnaire pour raison de santé, M. Roué, vicaire à Plourin-Ploudalmézeau ;

ès dio ésaine de Quimper et Léon

Vicaire à Plourin-Ploudalmézeau, M. Parc Alexis, jeune prêtre de Plouider ;

Vicaire à Plouguerneau, M. Bihan, vicaire à Guilvinec ;

Vicaire à Guilvinec, M. Blons, vicaire à Milizac ;

Vicaire à Milizac, M. Appéré, vicaire à Recouvrance ;

Vicaire à Plouédern, en remplacement de M. Soubigou, démissionnaire pour raison de santé, M. Le Brazidec, vicaire à Plomelin ;

Vicaire à Plomelin, M. Pennarun, jeune prêtre de Briec ;

Vicaire à Saint-Martin de Morlaix, M. Raguénès, jeune prêtre de Milizac, en remplacement de M. Creff, qui entre dans un Ordre religieux ;

Vicaire à Fouesnant, M. Bleuzen, jeune prêtre de St-Yvi ;

Vicaire à Brasparts, M. Tanguy Joseph, jeune prêtre de Plouider.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XII^e Dimanche après la Pentecôte, 19 Août :* office du dimanche, messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand' messe), 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *12e Dimanche après la Pentecôte, 19 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.
Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

L'œuvre de S. Corentin et de S. Pol. — A la réunion, présidée par Monseigneur l'Evêque, du Comité diocésain de l'œuvre, le lundi 13 Août, on a constaté que 35 paroisses n'ont pas encore envoyé les cotisations de l'année. Quelques-unes ont eu la bonne précaution de s'excuser et de demander instamment qu'on attende quelques jours avant de clôre définitivement les comptes, afin qu'elles n'aient pas l'humiliation d'être comptées comme manquantes dans le compte rendu. Que les autres en profitent aussi pour expédier sans retard leurs cueillettes pieuses à l'Evêché.

Le Directeur diocésain,
chanoine Alfred Le Roy.

Œuvre des Vocations sacerdotales. — A l'heure présente, l'Œuvre des Vocations sacerdotales doit être votre œuvre de prédilection !

C'est l'œuvre la plus utile :

Que deviendrait la société sans prêtres ?

— « Un coupe-gorge et un mauvais lieu. » (Taine).

— « On y adorerait les bêtes. » (Saint curé d'Ars.)

C'est l'œuvre la plus urgente :

Combien, aujourd'hui, nous manque-t-il de prêtres ?

— Rien qu'à Paris, il en faudrait encore plus de 2.000.

— Et pour la France, encore plus de 10.000 !

C'est l'œuvre la plus réalisable :

Par la Prière.

— Notre Seigneur l'a commandé : « Priez le Maître de la Moisson pour qu'Il envoie des ouvriers. »

Par la Parole et par l'Action.

— Sachez dire pourquoi vous voulez qu'il y ait des Prêtres !

— Répandez les journaux, les revues, les tracts et les images qui peuvent éclairer l'opinion.

Par l'offrande :

— De votre travail, si vous avez quelques loisirs.

— De vos ressources, même au prix de réels sacrifices, afin d'aider l'église à supporter la lourde charge de l'éducation de ses futurs prêtres !

Union Apostolique. — La retraite des prêtres de l'*Union Apostolique* diocésaine s'ouvrira le lundi soir 27 Août, à 6 heures, pour se terminer le samedi matin 1er Septembre, avant le départ des trains.

Nous prions les retraitants d'apporter leurs livres de chant n° 800, et, s'ils le possèdent, le psautier noté, pour le chant des heures diurnes du bréviaire.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Landerneau :* Directeur paroissial, M. Creignou, vicaire, 350 fr. ; *Pont-l'Abbé :* dir. par., M. Moré, vicaire, 330 fr. ; *Pont-Croix :* Petit Séminaire Saint-Vincent, 100 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

La Semaine rurale aura lieu cette année au Pensionnat Saint-Joseph de Landerneau, du mercredi soir 19 Septembre au dimanche 23. Monseigneur présidera la journée du 23, assistera au trône à la grand'messe de Saint-Houardon, où des places seront réservées aux semainiers et aux membres des Syndicats et Mutuelles agricoles, que nous invitons instamment à venir très nombreux pour cette journée. Le sermon de la grand'messe sera donné par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur l'Evêque fera le discours de clôture à l'Assemblée générale qui se tiendra au Cercle catholique de Landerneau.

C'est sur MM. les Curés et Recteurs de nos paroisses agricoles que nous comptons pour entraîner leurs jeunes hommes les plus intelligents et les plus zélés à la Semaine rurale, qui sera en même temps une retraite. M. l'abbé Corre, recteur d'Henvic, le vrai *spécialiste des Œuvres rurales*, sera le prédicateur des exercices de la retraite.

Prière d'adresser les adhésions, soit à M. le chanoine Le Roy, 23, rue du Front à Quimper, soit à M. Jacq, ingénieur agronome, Office Central, Landerneau.

Notre-Dame de Kergoat (notice). — Jules Breton, un artiste renommé, a exposé au Salon de 1891, à Paris, un tableau remarquable dont le sujet est le Pardon de Notre-Dame de Kergoat et sa procession.

Ce tableau est maintenant au musée de peinture de Quimper.

La procession du Pardon de Kergoat, le dimanche qui suit le 15 Août, loin de perdre de sa beauté et de sa piété traditionnelles, fait à sa glorieuse Patronne, la Reine du Ciel, un triomphe toujours plus éclatant et plus admiré.

Il était bon que la dévotion pût posséder une notice consacrée à Notre-Dame de Kergoat. M. le Recteur de Quéménéven, dont Kergoat est le joyau paroissial, s'est adressé pour cela à M. le chanoine Pérennès, directeur du *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie*, et nous avons le plaisir d'annoncer que vient de paraître un charmant volume in-8° de 70 pages, illustré de 8 pages hors texte de photogravures, et, encadrant le titre, d'un très joli dessin à la plume qui reproduit le buste de l'image vénérée, une vue de la chapelle, du calvaire, du cimetière et d'un autre calvaire peu éloigné.

Ce précieux fascicule, édité luxueusement par René Prudhomme, de Saint-Brieuc, offre une description détaillée de la chapelle, de ses antiques vitraux, de ses statues, de ses cloches, de son mobilier liturgique, puis de ses trois calvaires, dont le plus monumental, celui du cimetière, offre une silhouette d'un style remarquable.

La notice continue en décrivant les Pardons et processions, les confréries, en signalant les principales pièces d'archives, en donnant le texte breton des cantiques, et termine par les pages consacrées à la famille de Keroullas et à la liste des morts de la grande guerre, dont le monument s'élève à l'ombre de la chapelle vénérée.

Nous sommes heureux de constater que s'allonge la série de ces précieuses notices locales.

M. le chanoine Pérennès, après les trois fascicules parus de la *Troménie à Locronan*, de *Coadry* à Scaër, et de *Kergoat*, en prépare deux nouvelles : celle de la chapelle de *Penhors, en Pouldreuzic*, et celle de *N.-D. du Ménez-Hom, en Plomodiern*.

Alfred Le Roy, *chanoine*.

— **Le Pardon de Notre-Dame de Kergoat** aura lieu

dimanche prochain, 19 Août : Première messe, à 7 heures ; deuxième messe, à 9 heures ; grand'messe, à 11 heures, chantée par M. le chanoine Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu de Quimper. Le sermon sera donné par M. le chanoine Léon, recteur de Plogonnec.

Le Folgoat. — **Pardon des Tertiaires.** — Les Tertiaires franciscains du Léon et de la région brestoise organisent au Folgoat le dimanche 9 Septembre prochain un grand pèlerinage sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, et la présidence effective du R. P. Corentin Cloarec, O. M., supérieur de la communauté de Saint-Brieuc.

A 9 heures, messe d'ouverture, allocution en français.

10 heures, grand'messe chantée par M. Simon, recteur de Gnissény, directeur de la Fraternité de cette paroisse ; sermon breton par le R. P. Corentin.

1 heure, Heure sainte.

2 heures, vêpres, procession ; allocution en français ; salut ; clôture, bénédiction papale.

Les Fraternités sont instamment priées d'apporter leurs bannières.

N. B. — 1° Du 9 au 13 Septembre, à Lesneven, Retraite française pour les Sœurs Tertiaires, prêchée par un Père franciscain. Prière d'envoyer les adhésions à la Révérende Mère Supérieure de la Retraite.

2° Samedi prochain, la *Semaine religieuse* publiera le programme du grand pardon du 8 Septembre.

Melgven. — **Grand Pardon de N.-D. de Créac'higuel,** *le 19 Août. — Samedi 18 Août* : Premières vêpres à 15 h. 1/2.

Dimanche 19 : messes à 5, 6, 7, 8, 9 heures, et grand'messe à 10 h. 1/2 (heure légale), chantée par M. Le Bec, ancien recteur de Beuzec Cap-Sizun ; sermon par M. le chanoine Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix. A 15 heures, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 20 : messe à 8 heures.

Des confesseurs se tiendront toute la matinée du dimanche, à la disposition des fidèles.

Quimper. — **Pour les Œuvres d'Orient. Une conférence de l'amiral du Couëdic.** — Samedi 25 Août, à 15 h. 30, aura lieu à la salle Jeanne-d'Arc, au profit des Œuvres d'Orient, une conférence de l'amiral du Couëdic, sur « les conditions actuelles de nos établissements religieux au Levant ».

L'amiral du Couëdic !

Quel nom peut retentir plus agréablement pour des oreilles bretonnes et inspirer plus de respect et de sympathie ?

Il rappelle l'héroïque combat de *la Surveillante*, cette vieille

frégate de trente-six canons qui roulait sa coque sur les océans au temps de la guerre de l'Indépendance.

Il évoque aussi des souvenirs plus récents. Lorsqu'un vent de folie bolcheviste passa sur les marins de la Mer Noire, à ce point que le drapeau rouge fut hissé à bord du *Jean-Bart*, le commandant du Couëdic de Kerérant fendant la foule hostile, se plaçant au pied du grand mât, les bras croisés et fixant de son regard de haute autorité son équipage mutiné, le ramena instantanément à la raison et c'est aux cris de « vive le Commandant » que fut amenée la loque révolutionnaire.

Trois ans avant ces tristes événements, il avait par son sang-froid et son merveilleux ascendant sur ses hommes, sorti le *Kléber* d'une terrible situation, sous le feu des batteries turques de la côte d'Asie-Mineure.

L'amiral du Couëdic a commandé la division navale du Levant, basée sur Beyrouth. Il s'est trouvé ainsi associé à l'action du mandat français en Syrie. Il a visité, étudié, encouragé et secouru nombre d'établissements de nos Œuvres d'Orient. Cette collaboration du marin et du missionnaire pour faire pénétrer, maintenir et développer l'influence française dans le Levant a toujours produit d'excellents résultats.

***

Il sera prudent de retenir sa place longtemps à l'avance pour cette conférence du 25 Août, car elle promet d'être tout particulièrement intéressante.

Dans un temps où beaucoup de gens parlent si hardiment de ce qu'ils ignorent, on sera heureux d'applaudir un marin éminent qui sait bien ce qu'il dit et qui dit bien ce qu'il sait.

Saint-Pol-de-Léon. — **Examen de fin d'année à l'Ecole ménagère.** — Il y a quelque temps, un grand journal canadien proposait à ses lecteurs un prix pour la meilleure réponse à cette simple question : « Que ferons-nous de nos filles ? »

Voici la réponse qui a obtenu le prix :

« Faisons-en d'abord des chrétiennes.

» Donnons-leur une bonne instruction élémentaire ; puis, apprenons-leur à raccommoder les vêtements et les bas, à tailler et à coudre les habits.

» Qu'elles se rappellent qu'une bonne cuisine épargne bien des frais de médecin et de pharmacien.

» Disons bien à nos filles qu'une piastre se compose de cent sous, et que si on ne sait pas économiser un sou, on est vite au bout de la piastre. Disons-leur qu'épargner, c'est dépenser moins qu'on ne gagne ; et qu'on doit s'attendre à la misère quand on dépense plus qu'on ne gagne.

» Enseignons-leur qu'une robe de coton *payée* habille mieux qu'une robe de soie sur laquelle *on doit de l'argent*. »

Tel est justement le but que se proposent les écoles ménagères, et en particulier celle de Saint-Pol-de-Léon : former les jeunes filles à la vie de ménage, en appuyant cette formation sur une forte éducation morale. Et, au témoignage de juges très compétents, et de toutes les familles dont les enfants ont passé dans cette école, elle y réussit admirablement.

Nous sommes heureux de faire connaître le nom des lauréates qui, en cette fin d'année 1927-28, ont brillamment réussi leur examen, et rentrent dans leurs familles avec un bagage particulièrement précieux de connaissances pratiques :

1 Anne-Marie Le Rest, Plouénan ; 2 Marie Boubennec, Ile-de-Batz ; 3 Jeanne Jaouen, Lampaul-Ploudalmézeau ; 4 Marguerite Goas, Trégarvan ; 5 Victorine Postec, Tréflévénez ; 6 G. Pelleter, Plouénan ; 7 A. Kérouanton, Lanhouarneau ; 8 G. Le Bars, Esquibien ; 9 M. Masson, Porspoder ; 10 E. Abjean, Lanhouarneau ; 11 M. Hernot, Ploudiry ; 12 M. Brenterc'h, Ploudalmézeau ; 13 Y. Le Moign, Landerneau ; 14 E. Charles, Plouagat (C.-du-N.) ; 15 L. Moguérou, Landivisiau ; 16 D. Kerlan, Névez ; 17 E. Baron, Lampaul-Guimiliau ; 18 V. Grignou, Tréflez ; 19 S. Scordia, Fouesnant ; 20 M. Déroff, Saint-Pol-de-Léon ; 21 A. Jaouen, Saint-Pol-de-Léon.

Ceux qui voudraient connaître en détail le programme des études, peuvent le demander à Mme la Supérieure, rue Batz, Saint-Pol.

Avis à tous : clercs et laïcs. — *Le prénom doit précéder le nom.* — C'est logique, c'est plus chrétien, c'est plus *chic* aussi... On ne dit pas Poincaré Raymond ou Bourget Paul... Alors pourquoi signer Dupont Anatole ? Et pourquoi paraître rougir de son nom de baptême en ne mettant que l'initiale ?

Congrès C. G. T. des Instituteurs. — Au congrès des Instituteurs cégétistes qui vient de se clôturer à Rennes, la suppression de l'enseignement libre a été votée avec, en plus, ces trois choses : Création d'un groupe de défense laïque à la Chambre ; Cartel des groupes de gauche et organisation de meetings ; Attaque des livres en usage dans les écoles privées.

Ne nous alarmons pas. Mais tenons-nous prêts. Il est toujours bon d'être averti.

Divorce et sépulture ecclésiastique. — L'extension que prend de nos jours l'usage du divorce rend malheureusement trop pratique la question ici posée, et c'est pour répondre à des désirs exprimés plusieurs fois déjà par des Confrères que l'on va essayer d'en donner une solution.

Partageons, pour plus de clarté, en trois catégories les personnes divorcées : 1° Celles qui après une sentence de divorce se sont remariées ; 2° Celles qui ont demandé le divorce sans en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

profiter pour se remarier ; 3° Celles qui n'ont pas demandé le divorce, mais qui devant la loi civile sont divorcées par le fait de l'autre conjoint et qui par ailleurs ne veulent pas user de cette situation « légale » pour contracter un nouveau mariage civil.

En ce qui concerne la sépulture ecclésiastique, l'attitude à adopter est tout à fait nette dans le premier et le troisième cas.

Dans le *premier*, à moins, bien entendu qu'il n'y ait eu au moment de la mort une rétractation qui puisse être rendue publique, on doit refuser la sépulture ecclésiastique. Les divorcés remariés tombent en effet d'une façon évidente sous le coup du canon 1240, 6° qui ne l'autorise pas à l'égard des « pécheurs publics et manifestes ». On a appelé d'une façon très juste leur situation un concubinage légal, péché d'autant plus odieux qu'il veut obtenir de la loi civile une sorte de justification. Péché qui n'est pas un acte passager, mais une situation permanente, où la violation de la loi divine se renouvelle à jet continu. Ici ce n'est pas tant à la demande de divorce qui aurait pu être formulée par l'un des deux nouveaux conjoints qu'il faut faire attention, qu'aux conséquences qu'ils en ont tirées, puisqu'aussi bien on refuserait la sépulture ecclésiastique à celui des deux qui, étant libre de tout lien, aurait profité du divorce de l'autre pour s'unir à lui civilement.

On a supposé, dans le *troisième cas*, une personne qui n'a ni demandé le divorce, ni manifesté l'intention d'en profiter pour se remarier. Devant l'Église sa situation est tout à fait régulière et il n'y a aucune raison, puisqu'elle n'a pas commis de faute, de lui refuser la sépulture ecclésiastique. Il y aurait peut-être même lieu parfois de la défendre contre certains jugements injustes, l'opinion publique ne sachant pas toujours distinguer les acceptations diverses dans lesquelles on emploie couramment le mot « divorcé ».

Quant aux personnes qui ont demandé le divorce, sans qu'elles en aient ensuite profité pour se remarier, (et c'est notre *deuxième cas)*, doit-on les considérer comme des pécheurs publics et manifestes, et par suite leur refuser la sépulture ecclésiastique ?

Pour arriver à une solution juste, il faut d'abord remarquer que ce n'est là qu'un *acte* : demander le divorce et en poursuivre la réalisation devant les tribunaux. Ce n'est pas, comme pour les divorcés remariés, un *état* qui se continue indéfiniment et qui est chaque jour la source de péchés nouveaux. Ici, une fois la sentence obtenue, le péché est consommé. Pour le dire en passant, trop souvent des chrétiens insuffisamment instruits se persuadent qu'après avoir demandé le divorce, sans cependant aucune intention de mariage civil subséquent, ils ne peuvent plus se réconcilier avec l'Eglise. C'est une idée absolument fausse. Leur faute étant un acte passé, ils peuvent s'en repentir sincèrement et en obtenir le pardon.

Tirons immédiatement cette conclusion que, même si la sentence de divorce précédait la mort de quelques jours seulement

(à plus forte raison, si cette sentence remontait à un certain temps, il n'y aurait pas lieu ordinairement de refuser la sépulture ecclésiastique, parce qu'en dehors de toute autre considération qui appellerait l'indulgence, le moribond ayant eu dans les derniers jours la possibilité de se repentir ne pourrait être regardé, quand bien même il n'aurait donné aucun signe extérieur, de repentir, comme pécheur « manifeste ».

Mais que penser de ceux qui sont, sur leur demande, en instance de divorce ? Sont-ils vraiment des pécheurs publics et manifestes ?

Leur acte est public, c'est certain. Il requiert l'intervention des magistrats, il se traduit dans la rédaction d'actes officiels, il tend à recueillir les effets civils de la loi elle-même.

Au surplus il semble bien, à considérer la loi du divorce et l'ensemble de la législation française pour les questions qui y sont connexes, que ce soit également un péché matériel. Le point à élucider serait donc de savoir s'il y a péché formel, car l'Eglise ne frappe de ses peines que ceux qui ont réellement commis une faute grave. Or, il arrive bien souvent que les demandes de divorce formulées en dehors de toute intention de mariage subséquent le soient avec la plus entière bonne foi. Beaucoup d'avoués et d'hommes de loi mal instruits sur la doctrine de l'Eglise, ne conseillent-ils pas ordinairement le divorce comme un moyen plus facile, alors qu'en réalité la simple demande en séparation de corps procurerait tous les avantages que l'on peut, dans une situation embarrassée, légitimement rechercher ?

Il n'y aurait donc lieu de refuser la sépulture ecclésiastique qu'aux personnes en instance de divorce qui auraient manifesté la volonté de se remarier, et mourraient sans avoir donné de signe de repentir, car pour elles y a bien péché matériel et formel, public et manifeste, — ou encore à celles qui ayant obtenu très récemment une sentence de divorce, et ayant manifesté l'intention d'en user pour se remarier, mourraient après avoir refusé la visite du prêtre ou donné d'autres signes explicites de non repentir.

Telles sont, semble-t-il, les principes dont il faut s'inspirer pour la solution des cas divers. N'oublions pas que le Code donne comme règle (can. 1240, § 2) de consulter l'Ordinaire dans les cas douteux, si l'on en a le temps. Souvent, même en dehors du doute, ce sera le parti le plus sage et le plus pratique qu'on puisse prendre, surtout dans les cas où la bonne foi aurait à intervenir comme élément d'appréciation.

(L'Union Apostolique).

Notifications des mariages contractés. — Les lois de l'Eglise, en cette grave matière, sont renfermées dans le Code de droit canonique (C. 1103, § 2 ; Cf. C. 470, § 2) et dans l'instruction de la S. C. des Sacrements en date du 4 Juillet 1921.

— *A qui doivent être envoyées les notifications des mariages contractés ?* — Réponse du Saint-Siège : « *Quo securius... denuntiatio de secuto matrimonio ad parochum baptismi perveniat, parochi*

Archives dio[illegible]sain[illegible] de Quimper et Léon

(hanc) transmittant per cancelleriam *Ordinarii loci.* (S. C. S., Instr. n. 3.) La règle est donc que les notifications soient envoyées à l'évêché. Le Code, il est vrai, dit que cet envoi peut être fait soit directement et par le curé, soit par l'intermédiaire des bureaux de l'évêché, mais outre que l'évêque peut déterminer ce choix et rendre obligatoire, dans tout le diocèse, la méthode qu'il croit devoir adopter, la S. C. des Sacrements supprime toute hésitation en disant que la transmission des notifications doit être faite par la chancellerie de l'Ordinaire du lieu. Elle motive cette décision par une raison de sécurité. Il n'est pas douteux, en effet, que la transmission faite par l'évêché offre des garanties plus sûres. Mais cette raison n'est pas la seule. L'évêché conservant (C. 470) le double des registres de baptêmes dont on lui demande souvent des extraits, il est nécessaire qu'il soit avisé des mariages contractés, afin qu'aux archives de l'évêché, comme à celles de la paroisse, ces registres puissent recevoir, en marge, les annotations prescrites. Ajoutons que cette méthode est beaucoup moins dispendieuse pour MM. les Curés.

Conclusion : *Les notifications des mariages contractés sont envoyées obligatoirement et exclusivement au secrétariat de l'évêché,* c'est-à-dire, qu'elles *doivent* être adressées à l'évêché et *qu'il n'y a pas lieu de les envoyer ailleurs,* l'évêché se chargeant des transmissions nécessaires. *(Quinzaine rel. de la Savoie).*

Sanatorium du Clergé de France. — Tous les catholiques de France — et même tous les Français — doivent savoir qu'un sanatorium, spécialement réservé aux prêtres et aux séminaristes atteints ou menacés de tuberculose, a été créé par les soins de l'épiscopat français.

Il est merveilleusement situé, à 1.200 mètres d'altitude, au milieu d'un vaste domaine, entouré de bois de pins, au pied de la montagne de Bleyne, près de Thorenc (Alpes-Maritimes), à 35 kilomètres au Nord de Grasse.

Œuvre indispensable, urgente, car de nombreux prêtres sont malades et meurent faute de soins appropriés, mais œuvre des plus coûteuses. Elle réclame la collaboration de tous ceux qui s'intéressent à la lutte contre la tuberculose, de tous ceux qui comprennent à quel point notre pays a besoin de tous ses prêtres.

Une somme importante a déjà été réunie, grâce à la charité de quelques bienfaiteurs : le premier et le plus généreux fut Notre Saint-Père le Pape. Sous l'impulsion de leurs évêques, quelques diocèses ont déjà fourni une large contribution.

Mais un effort financier considérable doit être encore fait, soit pour achever de payer les dépenses engagées, soit pour constituer le fonds de roulement indispensable.

Le Conseil d'administration, nommé par l'épiscopat, demande à tous aide et secours. Il a confiance que son appel pressant, comme l'appel S. O. S., sera entendu. La France catholique saura soigner et sauver ses prêtres malades.

Vous qui lisez ces lignes, ne restez pas indifférent, ne pensez pas que d'autres feront l'effort dont vous vous dispenseriez ; aujourd'hui même, devenez le généreux bienfaiteur du sanatorium du clergé de France !

Les dons peuvent être adressés :

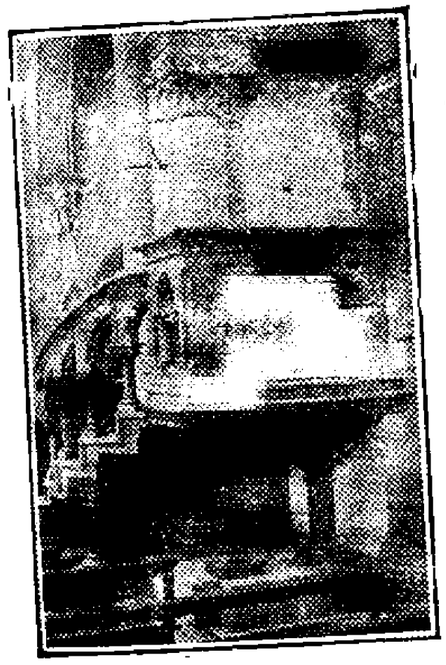
1° Aux évêchés, soit directement, soit par le clergé paroissial ; 2° au trésorier, M. le baron Davillier, banque Davillier, 26, rue Saint-Georges, Paris IX[e] ; 3° au Secrétariat du sanatorium du clergé, 3, rue Oudinot, Paris VII[e]. (C/C Paris 1018,50)

Le Secrétariat répondra immédiatement à toute demande de renseignements.

PENSÉE

La liberté est un bien précieux ; mais on peut dire que le plus sûr moyen de la détruire, c'est d'en abuser pour brimer les autres et pour les priver des autres biens plus précieux même que celui-là : leur dignité et leur existence.

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES



Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F. GODEC.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.

—« Travail soigné »—

CHÊNE DE 1[er] CHOIX - PRIX MODÉRÉS

Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt[r]

—« Pont-Croix »—

Fabrique également :

Bureaux américains -:- Bureaux ministres

aux meilleurs prix.

Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

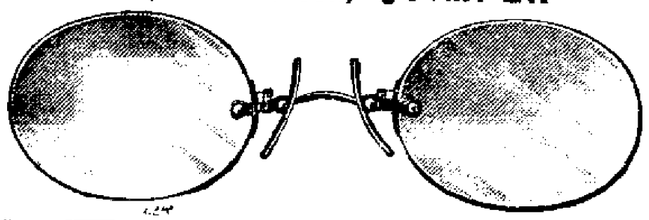
EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
—« **Réparations de toutes sortes** »—
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper
CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ
CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles.
-:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

DELBENN
DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER

MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

43e Année. Vendredi 24 Août 1928. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Août. — 13e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Lundi, 27. — S. Joseph Calasanz, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 28. — S. Augustin, Evêque, Confesseur, Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Mercredi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double majeur. Rouge.
Jeudi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 1er Septembre. — De la B. V. Marie. Simple. Blanc.
Dimanche, 2. — 14e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Calvaire de Landerneau . . . . . du 26 au 31 Août.
Plougastel-Daoulas. . . . . 1er-2 Septembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Avis. — MM. les Doyens recevront de l'Œuvre du Sanatorium du Clergé des affiches à faire apposer dans l'*intérieur* des églises. Ils voudront bien remettre ces affiches à MM. les Curés de leur doyenné.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Tous les billets ont été expédiés. *Plusieurs paroisses n'ont pas encore payé leurs billets malgré les instances que nous avons faites : il est plus que temps de se mettre en régle.*

Les cartes de compartiments ne sont pas encore prêtes : nous attendons que les Chemins de fer nous donnent la composition de nos trains.

rchives diocésaines de Quimper et Léon

Voici l'horaire de départ-aller : 9 Septembre.

Départ :	Train de Quimper	1er Train de Landerneau	2e Train de Landerneau	Train blanc de Brest
de Brest.	» h »»	» h »»	» h »»	12 h »»
de Landerneau.	» »»	11 08	11 58	12 42
de Quimper	12 45	13 45	14 32	15 55
Arrivée à Lourdes, 10 Septembre.	8 »»	10 03	12 03	12 18

Nous trouverons à Lourdes les pèlerins de Moulins, d'Agen, d'Angers, de Londres et de Porto.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Professeur au Petit Séminaire, M. Pierre Le Quéau, jeune prêtre de Châteaulin ;

Maîtres d'étude, MM. Le Guen, jeune prêtre de Guipavas, et Manuel, jeune prêtre du Juch ;

Professeur à Saint-Louis de Brest, M. P. Branellec, professeur à Saint-Yves ;

Maître d'étude, M. Chalm, jeune prêtre de Recouvrance ;

Professeur à Saint-Yves, Quimper, M. Foulon, jeune prêtre des Carmes ;

Maîtres d'étude à Saint François, Lesneven, MM. Kerboul, jeune prêtre de Guipavas, et Madec, jeune prêtre de Scrignac ;

Maîtres d'étude à N.-D du Creisker, Saint-Pol de Léon, MM. Bervas, jeune prêtre de Lesneven, et Lannuzel, jeune prêtre de Saint-Renan.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Sergent, ancien recteur de Lothey, décédé à la Maison de retraite de Saint-Pol de Léon, le 17 Août 1928.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480 Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XIIIe Dimanche après la Pentecôte, 26 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mercredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Avis de service. — Un service de huitaine sera chanté à Beuzec-Cap Sizun, *le 30 Août, à 11 heures* (heure légale), pour M. l'abbé Jean Sergent, ancien recteur de Lothey, décédé à la Maison Saint-Joseph, à Saint Pol-de-Léon, le 17 Août.

Œuvre de S. Corentin et de S. Pol. — Appel pressant pour que les derniers retardataires envoient leurs collectes au *trésorier*, M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, n° 3.480 Nantes.

Le Directeur diocésain,
Alfred Le Roy, chanoine.

Liturgie. — Cette année, la fête des Bienheureux Martyrs de Septembre se trouvant en occurrence avec le dimanche sera réduite à une simple mémoire. Il sera bon néanmoins de se rappeler que, à la demande de Mgr l'Evêque de Quimper, la S. C. des Rites, le 25 Novembre 1926, nous a autorisés à substituer dans l'Oraison, tant à la messe qu'à l'office, les noms de nos quatre Bienheureux à ceux des trois évêques qui y sont nommés, en supprimant la mention *Pontifices* qui est jointe à ces noms et ne convient pas à nos Martyrs. L'oraison propre de ces Bienheureux se trouve donc ainsi rédigée pour notre diocèse :

Oremus. — *Deus, qui beatos Claudium, Vincentium, Nicolaum, Franciscum eorumque Socios, catholicam fidem et jura Ecclesiæ strenue profitentes, martyrii palma decorasti : eorum precibus concede ; ut spiritu fortitudinis roborati, in Dei servitio fideles usque ad mortem inveniamur. Per D. N. J. C.*

Il serait utile de transcrire cette oraison sur une feuille qu'on intercalera dans le bréviaire et dans le Missel.

Il n'y a pas à insérer ces noms dans la Secrète ni dans la Postcommunion de la messe *Intret in conspectu tuo* ; rappelons seulement que dans la Secrète *Adesto*, au lieu du mot *Sanctorum*, il y a lieu de dire *Beatorum*.

— Par un décret du 14 Mars 1928, la S. C. des Rites a étendu à l'Eglise universelle la messe propre de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus *Veni de Libano*, et, par suite, rendu nécessaires des Leçons spéciales pour le IIIe Nocturne, Homélie sur l'Evangile de cette messe. Le décret, cette messe et ces Leçons ayant été publiés dans le numéro du 4 Mai 1928 des *Acta Apostolicæ Sedis*, en vertu du can. 9 du Code de Droit canonique, cette messe spéciale et les nouvelles leçons du IIIe Nocturne sont obligatoires dès le 3 Octobre prochain. Ceux qui ne les posséderaient pas encore devront donc se les procurer sans tarder (1).

— Par un autre décret du 9 Mai 1928, mais publié seulement aux *Acta A. S.* du 2 Juillet, la fête de saint Jean Eudes a été étendue à l'Eglise universelle. Trois mois ne s'étant pas écoulés depuis la promulgation de ce décret et de l'office, nous n'avons pas eu à faire

(1) On les trouve p. ex. chez M. J.-M. Guivarc'h, Librairie Saint-Corentin, 52, rue Kéréon, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mémoire de cette fête dimanche dernier, 19 Août ; mais il y aura à se procurer cet office pour l'avenir. La messe est *Os justi*, d'un Confesseur non Pontife, avec seulement l'Oraison propre *Deus, qui beatum Joannem*, comme à l'office.

Lesneven. — **La Retraite française des Tertiaires de Saint François** s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche soir 9 Septembre.

— **La Retraite bretonne des Tertiaires** s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche soir 16 Septembre, à 6 heures.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer ces retraites.

Quimper. — **Œuvres d'Orient.** — Nous rappelons à nos lecteurs la Conférence qui sera faite Samedi prochain, 25 Août, à 3 heures 1/2, salle Jeanne d'Arc, par le contre-amiral du Couëdic de Kererant.

Outre la présence de sa Grandeur Monseigneur Duparc qui présidera la réunion, nous espérons celle de Monseigneur Le Gouaze, archevêque de Port au-Prince (Haïti).

L'Œuvre d'Orient, née en 1856, relève du Grand Ministère Pontifical de la Congrégation des Eglises Orientales fondée par Benoit XV, en 1917. Elle soutient en Orient 56 Congrégations diverses avec séminaires, écoles, orphelinats, dispensaires. Son apostolat s'exerce spécialement auprès des millions de chrétiens dissidents que la catastrophe russe a laissés disposés à accepter l'autorité du Pontife romain, pourvu qu'il soit possible de leur donner des prêtres et des écoles.

Journées sacerdotales. — Les journées sacerdotales annoncées dans le Bulletin d'Action Catholique pour le mois de Septembre, en vue de l'organisation de la Jeunesse rurale et de congrés ruraux, ne pourront être aussi nombreuses que nous l'avions prévu, le mois de Septembre étant déja pris par le Bleun Brug, la Semaine rurale, le pélerinage de Lourdes, etc...

Nous pensons cependant qu'en marge de la Semaine rurale, sachant que peu de prêtres prennent part d'ordinaire, nous pourrions avoir une journée sacerdotale à Landerneau le vendredi 21 Septembre, afin de préparer un programme d'étude et le congrès qui continuera les préoccupations et les bienfaits de cette semaine.

Tous les prêtres désireux de former des groupes de jeunesse rurale ou qui déjà en dirigent, voudront bien s'ils désirent prendre part à cette journée du 21, le faire savoir à M. l'abbé Quéau, vicaire à Landerneau, afin qu'il puisse préparer le repas de midi en conséquence. En échange, M. l'abbé Quéau leur enverra le programme des causeries que nous échangerons ce jour là.

Nous commencerons à 9 heures par la récitation du bréviaire en commun. Chapelle du Patronage Saint-François.

Le Folgoat. — **Le grand Pardon.** — Il aura lieu le samedi 8 Septembre prochain, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Vendredi 7 Septembre : à 6 h. et à 7 h., messes basses. A 10 h., grand'messe. A 16 h., vêpres. A 20 h. 1/2, procession aux flambeaux. Heure sainte, prêchée par M. Guillou, vicaire à Plouider.

Samedi 8 : de minuit à 9 h., messes basses à chaque heure. La nuit et la matinée, des confesseurs nombreux seront à la disposition des pèlerins. A partir de 9 h., réception des processions. A 10 h., grand'messe chantée par M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, sermon breton par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix. 13 h., chapelet ; explication des mystères du Rosaire par M. Grall, recteur de Ploudaniel. 14 h. 1/2, procession générale ; vêpres, allocution française par Mgr l'Evêque.

L'excellente musique du Patronage de Lesneven prêtera son concours à la fête toute la journée du samedi.

Indulgence plénière les deux jours du pardon aux conditions ordinaires.

A tous les Directeurs d'Œuvres. — Toutes les Sociétés et toutes les Œuvres — spécialement les Œuvres de Jeunesse — sont intéressées à la lutte contre l'Alccoolisme, car *l'alcool ruine à la fois l'endurance physique et l'énergie morale.*

Que toutes prennent donc position contre le fléau en insérant dans leurs statuts *une clause de tempérance* par laquelle les membres de l'Œuvre seront fortement invités, dans leur intérêt personnel et à titre d'exemple, à s'abstenir complètement de la consommation au moins de boissons distillées.

Les Œuvres pourraient recevoir les engagements d'abstinence pris librement par leurs membres, et les adresser au siége de *la Croix-Blanche*, 147, boulevard Saint-Germain, Paris, et pour le diocèse, à M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas.

Brélès. — **Anniversaire des fêtes mariales.** — « Oui, Monseigneur, allez à Brélès, c'est une grande paroisse », disait Mgr Duparc à Mgr. de Guébriant. S. G. l'Archevêque de Marcionopolis avait, en effet, daigné accepter de présider la fête par laquelle l'infatigable recteur de Brélès avait voulu rappeler les splendides journées du Congrès marial de 1928. Sa Grandeur venait le 15 août, pour la première fois, à Brélès. Elle n'y voit point une agglomération importante par le nombre ou la situation économique, mais Elle y comprit le sens de la parole de l'Evêque de Quimper : Brélès était une grande paroisse par sa foi.

Le clocher avait une parure de drapeaux, toutes les maisons avaient leurs portes et fenêtres encadrées de verdure parsemées de fleurs, l'église avait une décoration exquise. Un peu avant dix heures, une procession se forme pour conduire Mgr de Guébriant du presbytère à l'église et voici que dans cette petite église

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de campagne se déroulent aussi minutieusement que dans une grande cathédrale les rites majestueux d'une messe pontificale, sous la direction d'un expert maître de cérémonies, M. Gestin, professeur au Grand Séminaire. M. le chanoine Manchec est prêtre assistant, les chanoines Saluden et Guillermit font diacres assistants, le vénérable recteur de Porspoder fait diacre d'office et le recteur de Plourin, sous-diacre, un groupe de séminaristes remplit les rôles de porte-attributs et d'acolytes et, parce que chacun de ces ministres a été prévenu du rôle à accomplir et a même reçu sur un papier son cérémonial, tout ce monde évolue avec ordre et aisance ; le peuple ne se lassait pas de suivre d'un œil curieux les détails de cette majestueuse liturgie. Toutes les stalles du chœur sont occupées ; on y voit M. le curé de Ploudalmézeau, M. Bodénez, le vicaire de Lanildut, un prêtre d'Angoulême, deux religieux.

A l'Evangile M. le chanoine Cardaliaguet monte en chaire. Après avoir salué l'archevêque qu'on a appelé le premier missionnaire du monde, le prédicateur célèbre la Vierge comme reine des Apôtres et non seulement des Apôtres formés par Jésus lui-même, mais de tous ceux qui sont venus évangiliser notre Bretagne ; sa parole chaude évoque à notre imagination une procession magnifique d'apôtres défilant à la suite de la Vierge devant l'apôtre de la Chine qu'est Mgr de Guébriant.

Après la messe, le bon Recteur réunit le maire et les ecclésiastiques à sa table autour de Mgr de Guébriant et de M. Hervé de Guébriant que ses services à la tête du syndicat agricole ont rendu si populaire dans nos campagnes et là dit à tous et à chacun un mot délicat de remerciement.

A 3 heures ont lieu les vêpres pontificales, chantées dans les grands tons. Puis Mgr de Guébriant monte en chaire. Un bon temps il nous parla en breton, puis, s'excusant d'avoir un peu oublié la langue de la petite patrie (ce dont on se douterait guère, Monseigneur), il prend le thème du prédicateur du matin pour confirmer par un saisissant exemple que la foi en Marie renferme toute la foi du Symbole. Saint François de Xavier, dit-il, avait porté la foi au Japon et la religion y faisait beaucoup de progrès, quand une persécution terrible s'éleva, si violente que ce fut une extermination véritable de tout ce qui était chrétien et cette tempête dura deux cents ans. En 1865, la France conclut avec le Japon un traité commercial ; un article stipulait le libre exercice du culte catholique. Pour la première fois depuis deux cents ans, un prêtre catholique débarqua au Japon, c'était un prêtre des Missions Etrangères, le P. Petitjean. A Nagazaki, il élève une chapelle et commence le travail d'évangélisation. Tout est à faire, croit il, quand un jour des Japonais visitant son humble oratoire y aperçoivent une statue de la Sainte Vierge. « *Sancta Maria* », s'écrient-ils tous d'une même voix. Le missionnaire n'en croit pas ses oreilles. Quoi ! le nom de la Vierge serait encore connu au Japon après un ouragan de deux cents ans ! donc la foi chrétienne existait encore dans ce peuple, privé de prêtres depuis deux siècles.

Quand le prélat descend de chaire, la procession s'organise et se déroule jusqu'à la croix de mission. Un groupe de fillettes vêtues de blanc porte sur leurs épaules les trois chapelets du Rosaire et ce rosaire vivant est du plus gracieux effet, mais ce qui impressionne vraiment, c'est la haute statue de bois de N.-D. de Brélès ; ses pieds semblent se poser sur un nuage simulé par de la mousseline ; elle porte un magnifique manteau bleu semé d'abeilles d'or, on dirait une reine s'avançant majestueusement portée par vingt-quatre mères de famille en cornettes et châles-tapis, cependant que des fillettes en blanc lui font escorte en portant des fleurs de lis. Tout Brélès derrière ses magistrats suit la statue de la Reine des Cieux et la foule considérable accourue de toutes parts voir les merveilles de Brélès est gagnée au respect par tant de foi et de piété.

De retour à l'église, Mgr de Guébriant donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Quand l'ostensoir est placé sur le tabernacle, mille feux électriques jaillissent, dominant les détails de la grande verrière, faisant resplendir en lettres de feu les deux inscriptions *Ave Maria* et *Quis ut Deus* ; c'est vraiment féérique !

Brélès est certes une grande paroisse pour la foi, mais son culte pour la Vierge lui communique en plus un véritable sens artistique. Bravo Brélès !

SAINT-POL DE LÉON

Les noces d'or sacerdotales de M. l'Archiprêtre

(19 Août 1928).

Les fêtes jubilaires de M. le chanoine Treussier ont été l'occasion d'une splendide démonstration religieuse. Elles eurent lieu sous la présidence de Mgr Duparc et de Mgr de Guébriant, en présence de 80 ecclésiastiques dont 25 chanoines, et de plusieurs milliers de paroissiens empressés à témoigner leur attachement et leur respect à leur vénéré pasteur.

Dès le samedi, la ville a pris sa parure des grandes solennités. Les rues sont pavoisées sur le parcours de l'automobile qui doit amener Mgr Duparc, accompagné de MM. les vicaires généraux Cogneau et Messager. A 3 h. 30, le gros bourdon annonce que l'Evêque du diocèse est entré dans les murs de sa seconde cité épiscopale.

Dimanche, de très nombreux fidèles ont communié aux messes matinales, voulant, par cet acte de religion, s'associer aux sentiments d'actions de grâces de leur pasteur.

A 9 h. 30, le clergé se rend processionnellement de la cathédrale dans la cour du presbytère où M. le Curé, après avoir baisé la croix d'or et entonné le *Veni Creator*, prend place avec ses diacre et sous-diacre, MM. Jaouen et Jacq, sous le dais que portent six paroissiens choisis parmi les pères et les frères de prêtres originaires de Saint-Pol.

Mgr de Guébriant, revêtu des ornements pontificaux,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

assiste au trône à la grand'messe, entouré de M. Quéinnec, doyen du Chapitre, et de M. Le Roy, chanoine titulaire. Mgr Duparc tient chapelle avec ses vicaires généraux comme assistants.

Les chants, préparés de longue date par M. Mévellec, premier vicaire, furent brillamment exécutés. M. le Curé tient entre les mains le calice qui lui a été « offert par les prêtres, les vicaires et les paroissiens de Saint-Pol », comme le rappelle le texte de l'inscription gravée sous la base. C'est une pièce en vermeil d'un fort bel effet, sur le type du calice de S. Rémy, qui est conservé dans le trésor de la cathédrale de Reims. Sur les deux bandes de vieil argent qui contournent la coupe et le pied sont incrustés les noms des douze apôtres. La coupe, le nœud et la base sont enrichis de pierreries fines : grenats, améthystes, topazes, opales et saphirs. Quatre inscriptions, 1854, 1878, 1905, 1928, rappellent les dates de naissance, d'ordination, de promotion à la cure de Saint-Pol et l'année du jubilé.

Au prône, M. Léon, vicaire, fait entendre aux paroissiens combien M. le Curé est sensible au précieux cadeau qu'ils lui ont fait et avec quelle reconnaissance il se souviendra d'eux à l'autel.

Mgr Duparc monte ensuite dans la chaire. Il commente le texte *Vivit in me Christus*. La prêtrise, c'est le Christ continué. Le prêtre a des pouvoirs merveilleux sur la doctrine, sur le corps mystique, sur le corps et le sang du Christ. Jouir de ces pouvoirs un seul jour, c'est déjà une faveur insigne. En jouir cinquante ans, c'est un privilège rare. C'est le cas de M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de la cathédrale de Saint-Pol. Puis à l'aide de ces rapprochements dans lesquels il excelle, Monseigneur montre à son auditoire attentif comment saint Ronan, saint Corentin et saint Pol ont travaillé de concert à former l'âme de celui dont on célèbre aujourd'hui le jubilé de cinquantaine. Saint Ronan, patron de la paroisse natale de M. Treussier, Locronan, la ville de la prière, le pays de la Troménie, où les reliques du saint entraînent des foules de pèlerins sous la pluie ou sous le soleil, à travers la poussière des routes, des chemins, des sentiers et des talus pour parcourir douze stations ; saint Corentin, patron de la ville où le jeune clerc franchit les étapes qui mènent au sacerdoce, où il reçut l'ordination dans la cathédrale et où, au Grand Séminaire, après l'initiation pratique au ministère dans la paroisse de campagne de Melgven, puis dans la paroisse urbaine des Carmes, à Brest, il enseigna pendant vingt ans la théologie morale en laquelle il était passé maître à force d'un labeur acharné ; saint Pol enfin, le patron de cette vilIle ardemment chrétienne où, à la suite d'un stage de deux années à Saint-Marc, M. le Curé exerça le ministère pastoral, connaissant des heures sombres, celles de la séparation et des inventaires, mais ausssi les journées réconfortantes des somptueuses solennités religieuses et des triomphants congrès, comme ceux de la Ligue de Défense et d'Action Catholique, à l'ombre de cette magnifique basilique où la beauté s'harmonie avec la vigueur. Pendant 45 minutes, Monseigneur tient sous le charme de

sa parole captivante le très nombreux auditoire qui emplit le vaste vaisseau. Tantôt il se livre à des considérations générales sur le sacerdoce catholique ; tantôt il transpose aux évènements de la carrière de M. le Curé les leçons tirées de la vie de ses trois saints protecteurs qui lui ont donné l'esprit de prière, la piété eucharistique et la science sacrée ; tantôt il évoque des souvenirs personnels, comme cette promenade que le futur évêque de Quimper et le futur archiprêtre de Saint-Pol firent, voici quelques 35 ans sur la route qui conduit de Notre-Dame de Lorette de Redéné à Quimperlé, et pendant laquelle les deux prêtres échangèrent, sur la communion fréquente et la communion précoce, des considérations qu'ils eurent la joie de voir sanctionnées 15 ans plus tard par le décret de Pie X ; ou encore ce mot de M. le Curé de Saint-Pol faisant visiter à l'Evêque le chœur de sa cathédrale et traduisant devant lui cette réflexion où transparaissait sa préoccupation de voir croître le nombre des vocations sacerdotales : « Il fut une époque où il y avait autant de prêtres vivants, originaires de Saint-Pol, qu'il se trouve de stalles dans le chœur de cette cathédrale, soixante-trois ». Monseigneur, en terminant, offre au jubilaire ses vœux de longévité, et se souvenant que le calice est à l'imitation de celui de S. Rémy, il évoque un extrait de la leçon que le Bréviaire applique à l'Evêque de Reims : *Plures reliquit sui sacerdoti successores*, espérant que l'exemple de M. l'Archiprêtre sera fécond en vocations de prêtres.

Au repas qui suivit la grand'messe, M. le Curé prit le premier la parole et prononça le discours suivant :

MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Le grand, l'indispensable devoir envers Dieu est la reconnaissance. Ai-je besoin de vous dire que de ce devoir votre jubilaire est aujourd'hui particulièrement pénétré ?

Au souvenir des bienfaits, dont il avait été comblé, le roi David demandait à ses prêtres leur concours pour chanter à Dieu sa gratitude : « *Confitemini domino quoniam bonus* », ps. 135.

Permettez-moi de vous adresser la même invitation. Ce jour de mon cinquantenaire évoque à mon esprit de telles bontés, de telles faveurs de la part de Dieu que je me sens hors d'état de payer le tribut que je lui dois.

Mais je compte sur vos prières. Elles suppléeront à mon impuissance.

Monseigneur, quel honneur vous faites aujourd'hui à la paroisse et au presbytère de Saint-Pol, en acceptant de présider cette fête !

Comme je voudrais, dominant l'émotion qui me saisit, exprimer par de dignes paroles les sentiments que me fait éprouver votre présence !

Vous avez été toujours si bon, si bienveillant pour nous ! que de fois vous avez honoré notre cité de votre auguste visite ? Et voici encore que vous y revenez pour fêter le prêtre, qui tient auprès d'elle votre place.

Combien nous sommes sensibles à ces marques de votre paternelle bonté, vous pouvez en juger, Monseigneur, par l'accueil que vous recevez, par la joie que la population fait éclater, à chacune de vos visites.

S. Thomas, parlant de la Gratitude, enseigne que cette vertu monte à sa perfection par trois degrés, et fait jouer comme trois

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ressorts en nous. Le premier est celui du cœur, qui sait gré du bien reçu. Le second est celui de la langue, qui loue hautement le bienfait. Le troisième est celui de la main, qui donne quelque chose de plus qu'on n'a reçu.

Monseigneur, nous voudrions élever à cette perfection notre reconnaissance. Y réussirons-nous ? Nous serions si heureux que le docteur de la Gratitude pût nous décerner à cet égard un complet *satisfecit*.

Monseigneur de Guébriant, que vous dirai-je ? Que vos compatriotes sont fiers de vous ? Ils sont trop chrétiens pour ne pas apprécier à sa valeur l'éminente dignité dont vous êtes revêtu, les hautes fonctions qui vous sont confiées, les grands mérites dont votre modestie ne réussit pas à estomper l'éclat. Vous êtes l'ornement de votre vieille cité. Croyez bien que nul plus que moi n'en éprouve une plus légitime fierté.

Mais ce n'est pas seulement le prince de l'Eglise, ni le Supérieur général d'une société d'héroïques missionnaires que je veux saluer aujourd'hui. C'est aussi à un insigne collaborateur que j'ai à cœur d'exprimer ma profonde et très vive gratitude.

Quand il leur arrive d'assister à nos grands offices, les étrangers sont extrêmement impressionnés par le spectacle, qu'ils ont sous les yeux, d'une affluence très considérable d'hommes, qui font retentir les voûtes de leur superbe basilique de chants sacrés, où passe toute leur âme, toute leur foi, fidèle écho de celle de leurs pères. Ce spectacle, Monseigneur, ils ne savent pas, ces étrangers, qu'après Dieu ils le doivent à Votre Grandeur.

Il est le fruit d'une œuvre, vitale au premier chef pour la paroisse, et qui vous fut toujours chère, l'école Saint-Jean-Baptiste.

Vous l'aviez fondée, avant de partir pour les missions lointaines. Et là-bas, malgré les préoccupations d'un apostolat, chaque jour plus absorbant, elle n'a cessé d'avoir une place de choix dans votre sollicitude.

Vous ne m'en voudrez pas, Monseigneur, de publier ainsi vos bienfaits. En un jour, où le pauvre jubilaire succombe sous une avalanche de fleurs, n'est-il pas naturel qu'il veuille alléger son fardeau de toutes celles qui n'ont pas germé dans son jardin ?

M. le Maire, écoutez ce trait. Il y a huit jours, je me trouvais à Plabennec, attendant le train qui devait me ramener à Saint-Pol, lorsque je vis venir à moi, empressé et souriant, un employé de chemin de fer :

« Vous êtes le curé de Saint-Pol ? » — « Oui, mon ami, et pour vous servir. » — « Ah ! vous avez là un « chic » maire. » — « A qui le dites-vous, mon brave. »

Et voici qu'il me conte deux démarches faites auprès de M. de Guébriant, et avec un égal succès.

La première, c'était au temps des sévères restrictions de la guerre.

« On ne nous donnait, dit-il, qu'une demi-livre de pain par jour. Comment, avec une si maigre ration, fournir les douze ou quatorze heures de travail qu'on nous demandait ?

» D'accord avec mes collègues, je fis réclamations sur réclamations, mais sans rien obtenir.

» Que tenter encore ? Une démarche fut décidée auprès du maire de Saint-Pol, qui me fit le meilleur accueil. Grâce à lui, nous eûmes satisfaction.

» Il en fut de même au lendemain de la guerre, pour une demande d'augmentation de salaire, que la bienveillante intervention de M. de Guébriant fit de nouveau obtenir. »

La trame de votre vie, M. le Comte, est faite de traits semblables. Et le curé de Saint-Pol est heureux de publier en ce jour que, dans le bien qu'il a pu faire, une très grande part vous

revient. Vous n'attendez pas qu'il vous sollicite. Le plus souvent vous prévenez ses désirs.

Le dernier geste de votre libéralité est le vitrail que nous allons inaugurer tout à l'heure, véritable œuvre d'art, dont nous tenons à féliciter hautement M. Labouret et son collaborateur, M. Boignard.

Quand il est question de bonnes relations entre les deux pouvoirs, il est d'usage de parler d'entente cordiale. Ces mots n'expriment qu'imparfaitement celles qui existent entre le curé de Saint-Pol et son maire. Pour être vrai, il faudrait dire qu'ils n'ont tous deux qu'un cœur et qu'une âme : « *Cor unum et anima una* ».

J'ajoute, M. le Vicomte, que la même intimité règle nos rapports : tel père, tel fils, dit le proverbe. Jamais mot ne fut plus juste. « *Ut anima patris* », voilà, semble-t-il, votre devise.

Et maintenant, c'est vers vous, MM. les Vicaires généraux, que je me tourne.

Que je vous suis reconnaissant de n'avoir pas oublié votre vieux maître. Il vous a initiés aux secrets de la logique, à l'art du syllogisme, aux spéculations de la métaphysique, avec quel succès ? Vous avez prononcé, Monseigneur, le jour où vous avez associé mes anciens élèves au gouvernement de votre diocèse, et si étroitement qu'ils ne font qu'un avec vous.

Si l'honneur des élèves rejaillit quelque peu sur le Maître, ne dois-je pas me réjouir tout particulièrement de la présence auprès de vous, Monseigneur, de M. Cogneau, de M. Messager et de M. Joncour ?

Ce toast est déjà long. Puis-je cependant terminer, sans vous adresser, Messieurs les Chanoines, un merci spécial ? La belle et combien flatteuse couronne vous formez à votre vieux confrère! Vous nommer tous m'est impossible. Mais je ne puis résister au désir de distinguer parmi tous, M. le Doyen du Chapitre, un ami de toujours ; M. Le Roy, qui fut mon initiateur dans les œuvres sociales ; M. Guéguen, mon compatriote bien-aimé ; M. Mesguen, le distingué supérieur de notre collège ; M. l'Archiprêtre de Morlaix, mon ancien et bien regretté vicaire, dont le souvenir, après vingt ans, est encore vivant à Saint-Pol.

Vénérable et bien cher M. Péron, pourrais-je vous oublier en ce jour ? Ce serait de ma part une omission impardonnable. N'êtes-vous pas le doyen des prêtres de ma chère paroisse, un ami de très vieille date, toujours attentif à faire plaisir. Vous venez de m'en donner une preuve touchante. N'est-ce pas à votre initiative que je dois ce beau calice, que vous avez voulu m'offrir pour perpétuer le souvenir de cette belle journée. Merci, bien cher vénérable, et veuille le bon Dieu vous conserver longtemps encore à notre respectueuse affection.

Mon dernier mot — c'est particulièrement le mot du cœur — sera pour mes bien chers vicaires d'aujourd'hui et d'hier, dont l'attachement à leur curé et le dévouement aux œuvres de la paroisse ne peuvent et n'ont pu être surpassés. Que Dieu les en récompense et leur accorde aussi la faveur de célébrer leurs noces d'or !

Quand M. le Curé s'est assis, chaleureusement applaudi, M. Mévellec se lève pour exprimer les sentiments de respect et d'affection qui animent les vicaires à l'adresse de leur curé vénéré. Il résume cette belle et longue carrière de cinquante années de vie sacerdotales qui s'est exercée sous tant de formes. Au Séminaire, M. Mévellec fut l'élève de son futur curé qu'il connut assez de temps pour apprécier la clarté de ses exposés et la solidité de sa doctrine. Du ministère pastoral de M. Treussier à Saint-Pol, il fait ressortir,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entre autres, deux faits saillants : les vicissitudes de la Communauté des Ursulines qui, expulsée par le Gouvernement français en 1906 et contrainte à s'exiler sur la terre de Belgique, fut, par un curieux retour des choses, expulsée de Belgique en 1914 par les Allemands envahisseurs et obligée de regagner, à Saint-Pol, où M. le Curé lui trouva, au prix de quelles démarches, le terrain nécessaire pour son établissement ; la construction de la Salle Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, si belle, si spacieuse, apte à tant d'usages, depuis les représentations théâtrales qui attirent à Saint-Pol les foules de loin, jusqu'aux réunions si favorisées par le succès, de la Ligue de Défense et d'Action Catholique. Mais ce n'est là que le côté extérieur de l'activité de M. l'Archiprêtre. Reste l'action sur les âmes. Dieu seul en connaît la portée et l'étendue.

M. le chanoine Mesguen, supérieur du Collège de Saint-Pol, tient ensuite à mettre en pleine lumière une date qui n'est pas inscrite sur le calice : 1910. C'est l'année où M. le Curé se fit frère quêteur pour une œuvre dont l'avenir semblait compromis, le Collège du Léon. Leçon de foi en la Providence et d'inaltérable optimisme dont lui sont reconnaissants les maitres et les élèves au nom desquels M. le Supérieur s'est fait un devoir d'élever la voix.

M. le chanoine Péron est le doyen des prêtres originaires de Saint-Pol. C'est en cette qualité qu'il proclame que M. le Curé est l'exemple vivant d'un homme chez qui l'esprit de piété et de foi entretient la vigueur. Et il forme le vœu que le crépuscule de ce beau jour se prolonge pour le jubilaire dans une atmosphère de consolation intérieure.

M. le Vicaire général Cogneau se fait l'interprète des anciens élèves et collègues de M. Treussier au Grand Séminaire, où, pendant vingt ans, le jubilaire d'aujourdhui enseigna les sciences les plus hautes et les plus difficiles avec les dons du vrai professeur. Il évoque les bonnes heures passées ensemble, la cordiale intimité qui régna autour de ces deux noms inoubliables qui ont incarné le Grand Séminaire pendant de nombreuses années : M. Ollivier et M. Gadon.

M. le Comte de Guébriant, maire de Saint-Pol, bien qu'il se propose de parler l'après-midi au nom de la population, veut s'associer dès maintenant aux hommages rendus à M. le Curé et il offre l'assurance de la vive reconnaissance et de la profonde vénération des siens, de ses administrés et de lui-même, pour le dévouement que M. le chanoine Treussier a dépensé au service des âmes dans la paroisse.

Mgr de Guébriant, avant de connaître personnellement M. le Curé, l'avait « repéré » depuis longtemps comme un sauveteur après les spoliations. C'était à l'époque où l'exécution des lois persécutrices donnèrent la sensation poignante d'un grand naufrage, et où les missionnaires en Chine et ailleurs à l'étranger étaient entourés des ricanements des ennemis de la France. Hommage soit rendu à M. l'Archiprêtre de Saint-Pol d'avoir été un de ceux qui ont travaillé à conserver le réservoir des forces morales du pays.

Mgr de Quimper clôt la série des toasts. Dans une fête

comme celle-ci, la vraie joie pour un pasteur est d'être aimé par son peuple. Cette joie M. le Curé de Saint-Pol la ressent. Il s'est, en vérité, plongé aujourd'hui dans une source de jeunesse. A Saint-Pol, en pareil jour, on aime à se rappeler la belle parole de Pie X : « Prier sur de la beauté ». Ici, la beauté se trouve partout : beauté des monuments que M. le Comte contribue encore à embellir ; beauté des œuvres qui prospèrent ; beauté des âmes ; beauté des chants ; beauté des toasts. Monseigneur ne sait auquel de ces derniers décerner la palme : « Cher Monsieur le Curé, c'est là un problème que nous résoudrons le jour des noces de diamant. »

Les vêpres chantées solennellement en faux-bourdon furent clôturées par le *Te Deum* et la bénédiction du T. S.-Sacrement, suivie du chant d'une cantate bretonne, de la composition de M. l'abbé Moal, jeune prêtre de la paroisse. Au cours de la cérémonie, Mgr Duparc, précédé du clergé, bénit la statue de Sainte Thérèse offerte également par les paroissiens. Cette statue de marbre placée à l'entrée du chœur est sur le modèle de celle qui se trouve à l'entrée du Carmel de Lisieux ; sous les reflets d'une lumière discrète, elle se présente toute blanche dans un encadrement très simple de verdure et de fleurs. Le cortège du clergé se rendit ensuite à la chapelle du Rosaire où Mgr de Guébriant bénit le vitrail, don de sa famille, une riche mosaïque aux couleurs variées, représentant S. Pol terrassant le dragon. Ce travail d'art sort des ateliers de Labouret et a été exécuté d'après un carton de M. Boignard.

A l'issue des vêpres, les acteurs du Cercle se firent applaudir dans l'interprétation de *Notre-Dame de Lourdes*, nouvellement adaptée à la scène par l'infatigable imprésario qu'est M. Léon. Pendant l'entr'acte une cantate fut exécutée en l'honneur de M. le Curé qui recevait en même temps, aux applaudissements unanimes de la salle, deux superbes gerbes de fleurs de la main de deux gracieuses enfants. M. le Comte de Guébriant monta ensuite sur l'estrade. La fête d'aujourd'hui, expliqua-t-il, est une fête religieuse dans son principe. Mais il faut qu'une voix émanant des paroissiens se fasse entendre. C'est au maire de Saint-Pol que revient l'honneur et la joie de se faire leur porte-parole. Il a reçu, d'ailleurs, la délégation expresse du Conseil municipal tout entier. Après avoir salué Mgr de Quimper dont la présence donne à cette fête toute sa signification, M. le Maire rappelle comment M. le Curé a réalisé les qualités du bon pasteur par sa vigilance toujours en éveil dès qu'il voit une menace pour la foi et la moralité de la population confiée à ses soins. Au cours de son ministère pastoral, il a connu des heures de responsabilité grave. C'était aux tristes temps des inventaires. Avec quel empressement respectueux et touchant la population de Saint-Pol entoura dans cette circonstance son pasteur vénéré ! Cette épreuve passa ; d'autres survinrent. Ce furent les années de la guerre. Apaiser tant de douleurs, réconforter et assister tant d'âmes inquiètes, les incliner à la résignation, tel fut le rôle de M. le Curé, rôle qui s'ajouta au travail supplémentaire qu'il lui fallut fournir du fait de l'absence de ses vicaires appelés au front.

Archives diocé in de Quimper et Léon

Aussi c'est au nom de toute la population de Saint-Pol largement représentée par 1.500 des siens dans cette salle complètement remplie, que M. le Maire tient à publier les sentiments de fidèle attachement et de profonde déférence que tous portent à M. le Curé.

Monseigneur Duparc succède à M. le Maire sur l'estrade. il annonce qu'il vient d'établir une médaille du Mérite diocésain. Il sait qu'il fera plaisir à M. le Curé et à toute la paroisse en remettant ici ses premières décorations. L'autre jour, au Bréviaire, il disait l'adjuration du diacre S. Laurent à S. Xyste : « *Quo progrederis sine filio, pater ? Quo sacerdos, sine ministro* ». Ce matin aussi il lui a semblé entendre deux voix qui lui disaient : « M. le Curé est aujourd'hui à l'honneur ; mais n'oubliez pas ses ministres. Moi j'ai 49 ans de service, et moi j'en ai 54. Il ne faut pas que M. le Curé s'en aille sans son chantre et son sacristain ». Et Monseigneur, après cette charmante improvisation, tint à remettre lui-même la médaille et à donner l'accolade à M. Ollivier Godec, chantre, et à M. Jean-Marie Riouallon, sacristain, pour leur dévouement d'un demi-siècle et plus au service de la cathédrale de Saint-Pol.

Les morts ne furent pas oubliés. Le lundi, à 10 heures, un service solennel fut chanté par M. le Curé à la mémoire des prêtres originaires de Saint-Pol, des curés et des vicaires, et de tous les paroissiens défunts.

BIBLIOGRAPHIE

Décidément les bons livres abondent. Chaque jour voit s'accroître de plusieurs « nouveautés » l'arsenal — si riche déjà — des publications qui ont entrepris de rechristianiser notre siècle. Un compte rendu détaillé de chaque ouvrage, dans le cadre étroit de cette chronique, est donc impossible. Essayons du moins de soutenir l'effort des écrivains et des éditeurs en signalant fidèlement, parmi leurs meilleurs travaux ceux qui — après examen — sont susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

Bloud et Gay viennent d'éditer :

L'Eglise et la Valeur humaine, très remarquables conférences de Jacques Debout (240 p., 12 fr.). — **Mon Curé vingtième siècle**, par R. Cardaliaguet (230 p., 12 fr.), comme le volume suivant du même auteur : **Mon Curé chez Lui**, celui-ci offre sous le travestissement de l'humour de sages conseils de pastorale. — **Saint-Louis**, de E. Labelle et **La Cathédrale d'Amiens**, de Am. Ponchéville, les plus récents volumes de la jeune et déjà célèbre Bibliothèque catholique illustrée à 4 f. 75. — **Baptême et Confirmation**, par A. d'Alès. — **La Foi et sa justification rationnelle**, par G. Brunhes. — **Saint Paul, apôtre des gentils**, par A. Tricot : ces ouvrages de 200 pages environ et du prix uniforme de 10 fr., ouvrent une importante collection pour *Bibliothèque Catholique des Sciences religieuses* appelée à un grand retentissement.

Le Chercheur.

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences	Bureaux permanents
BREST MORLAIX QUIMPER	Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ
7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS
en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon
pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...
Seul approuvé par l'Ordinaire.
—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n°5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
—« **Réparations de toutes sortes** »—
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE
Madame Le Paul
— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER
Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture
Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. **Vendredi 31 Août 1928.** N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Septembre. — 14e après la Pentecôte. Semi-double. Vert. Mémoires des Bienheureux Martyrs de Septembre, Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons.
Lundi, 3. — De la Férie. Vert.
Mardi, 4. — De la Férie. Vert.
Mercredi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 6. — De la Férie. Vert.
Vendredi, 7. — De la Férie. Vert.
Samedi, 8. — Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2e classe avec octave simple. Blanc.
Dimanche, 9. — 15e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plougastel-Daoulas.	du 2 au 7 Septembre.
Pleyber-Christ	du 8 au 9 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Nous rappelons aux pèlerins que, le prix des places devant être versé avant le départ des trains, les billets inutilisés ne seront pas remboursés. Si donc des billets restent inutilisés pour une raison quelconque, prière de donner ces billets au Directeur du train avant le départ.

Les cartes de compartiments seront expédiées à la fin de cette semaine.

II. Association diocésaine. — En vue de réunir les ressources nécessaires pour l'acquisition du presbytère de Gouesnac'h et pour les travaux de restauration à entreprendre, l'Association diocésaine donne mandat à M. l'abbé Mengant, recteur, de faire une quête dans la paroisse.

III. Nominations — Monseigneur l'Evêque a nommé chanoine d'honneur de sa cathédrale, S. G. Mgr Le Gouaze, archevêque-coadjuteur de Port-au-Prince (Haïti).

Monseigneur a autorisé M. Grall, recteur de Trégunc, à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise, à porter la mosette de doyen.

M. Bossus, recteur de Plonévez-Porzay, a reçu la même autorisation.

Par décision de Monseigneur ont été nommés :

Vicaire à Cléden-Poher, M. Heydon, jeune prêtre de Plogonnec (décision du 3 Août 1928) ;

Vicaire-instituteur à l'Ile-de-Sein, M. Jacq, jeune prêtre de Langolen.

— Une erreur s'est glissée dans le tableau de nominations publié le 24 Août. Les deux derniers alinéas sont à rétablir comme suit :

Maîtres d'étude à Saint-François, Lesneven : MM. Bervas et Lannuzel ;

Maîtres d'étude à N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon : MM. Kerboul et Madec.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XIVe Dimanche après la Pentecôte (2 Septembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et à 11 h. 1/2.

Mercredi : confession des filles du catéchisme, communion le lendemain, à 7 heures. — A 8 h. 1/2, Tiers-Ordre des hommes.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures, à la chapelle, Apostolat de la Prière.

Vendredi : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, bénédiction. A 8 heures, Heure Sainte, pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XIVe Dimanche après la Pentecôte, 2 Septembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : Confession des enfants qui ont déjà communié. — Messe de communion, jeudi à 8 heures.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. Bénédiction du Saint Sacrement après la messe de 7 heures. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi, fête de la Nativité de la B. V. Marie : grand'messe à 8 heures. Le soir, à 8 heures, chant des complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Adoration et Missions. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : 1° l'Adoration de Plouzévédé, *14-23 Septembre ;* 2° la Mission de Sibiril, *20 Septembre-7 Octobre ;* 3° la Mission de Trémaouézan, *27 Septembre-14 Octobre.*

Quimper. — **Œuvres d'Orient.** — Le Comité des Œuvres d'Orient remercie très vivement les personnes qui ont bien voulu se rendre à son appel, soit en assistant à la conférence de M. l'amiral du Couëdic et au film de la prise de Jérusalem, soit en envoyant leurs offrandes ou mieux encore en adhérant à l'Œuvre par une cotisation annuelle.

Pouldreuzic. — **Pardon de N.-D. de Penhors.** — *Vendredi 7 Septembre* : messe à 8 heures ; à 5 heures, vêpres, bénédiction et confessions.

Samedi 8 : messes à 7 et à 9 heures ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. Kervella, recteur de Guiclan ; sermon par M. le chanoine Joncour, vicaire général ; — à 3 heures, Rosaire ; 3 h. 30, vêpres, procession et bénédiction.

Nota. — Indulgence plénière aux conditions ordinaires (confession, communion et prières aux intentions du Souverain Pontife).

Il y aura un service d'automobiles du bourg à la chapelle.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Le Samedi 8 Septembre*, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 9, messes basses à 6, 7 et 8 heures. A 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Martin : sermon par M. le chanoine Queinnec, doyen du chapitre.

A 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, ou l'un des sept jours suivants.

Rumengol. — **Pardon du 8 Septembre.** — Messes à 7, 8, 9, 10 heures ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. Morvan, vicaire à Crozon, sermon par M. Seité, vicaire à Plonévez-Porzay. — A 15 heures, vêpres, procession, bénédiction. (Tous les offices à l'heure légale).

Des confesseurs seront à la disposition des pèlerins la veille et le jour de la fête. — Indulgence plénière à gagner.

Archives diocésa e de Quimper et Léon

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot.** — Ce Pardon sera célébré le dimanche 9 Septembre.

Samedi 8 : à 4 heures, premières vêpres. Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 heures, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

Dimanche 9 : messes à 5 h. 30, 6, 7, 8 et 9 heures (heure légale).

Lesneven. — **XVIIIe Congrès du *Bleun Brug*,** 4, 5, 6 Septembre 1928. — *Lundi 3 Septembre :* à 12 h. 1/2, proclamation par des héraults à cheval, au son du corn-boud, de l'ouverture du Congrès.

Mardi 4 Septembre : à 8 heures du matin, départ de Brest en bateau pour l'excursion en rade. — Pèlerinage à Landévennec. — Déjeuner et concert à Morgat par la chorale de Recouvrance (50 exécutants). Retour à Brest à 17 h. 45).

A 20 h. 1/2, vin d'honneur au patronage de Lesneven. Chants et monologues. Prix : 5 francs.

Mercredi 5 Septembre : à 9 heures, rapport du président général du *Bleun Brug* sur les événements de l'année bretonne.

A 9 h. 1/2, rapport sur la prosodie bretonne par les PP. L'Helgouac'h et Kerrien, présenté par M. Batany, professeur au collège de Lesneven.

A 10 h. 1/2, rapport de Mlle Marie de Kermenguy sur la langue bretonne au foyer.

A 14 heures, rapport sur la musique, l'histoire et la langue bretonnes à l'école. Rapport de M. le docteur Dujardin sur l'*Emgleo Sant Ildut*, société d'édition de livres bretons.

A 20 heures, grande séance artistique. 1° *Eun nozveziad reo gwen (Une nuit de gelée blanche)*. Drame en un acte. — 2° *E tal ar poull*, farce en un acte. — Entr'actes : aubades de biniou, mélodies galloises et chœurs gallois, monologues et chants bretons. Prix : premières, 10 francs ; secondes, 5 francs.

Jeudi 6 Septembre : de 8 à 10 heures, concours de chant, lecture d'éloquence et de déclamation. (Le concours des enfants se fera à l'école du Sacré-Cœur ; les autres concours, au patronage).

A 10 heures, du Collège, départ du Grand Cortège historique (200 figurants et figurantes) commémorant le Ve centenaire du dévot pèlerinage à N.-D. du Folgoat, accompli par l'illustrissime duc Jean V, à l'issue du traité de paix signé entre la Bretagne et l'Angleterre, le 28 Janvier 1428. Ce fut au cours de ce voyage que le duc Jean V choisit, comme confesseur, Yvon Milbeau, chanoine du Folgoat, qu'il devait charger, l'année suivante, après la merveilleuse délivrance d'Orléans, de porter à Jeanne d'Arc, le tribut d'admiration de la Bretagne tout entière.

Les personnes, femmes, hommes et enfants, en costume moderne, sont priés de se grouper à l'école N.-D. de Lourdes pour suivre le cortège à 9 h. 1/2.

A 10 h. 3/4, messe au Champ du Couronnement par M. le chanoine Talabardon, curé de Plouguerneau. Allocution de Mgr Duparc.

A 12 heures, grand banquet. Prix : 15 francs.

A 14 heures, grande représentation au théâtre populaire, à la Retraite : 1° *War varc'h d'ar mor*, drame en un acte ; — 2° *En o eil bugaleach*, comédie en un acte ; — 3° *Salut du pays de Galles à la Bretagne*, par Sir John Dylnallt Owen, directeur de *Y Tyst* ; — 4° Mélodies galloises et chants gallois, par Miss Meirion ; — 5° *Yann Pôtr ar ger*, monologue ; — 6° Proclamation et distribution des prix de concours ; — 7° Audition des chorales primées ; — 8° Apothéose, Ballet breton par les petites filles de Ploudaniel. Prix : premières, 10 francs ; secondes, 5 francs. A l'issue de la séance, bénédiction du T. Saint-Sacrement à l'église paroissiale.

Vendredi 7 Septembre : Excursion facultative. — Pendant le congrès, exposition et concours de dentelles. (Les personnes qui veulent concourir ou exposer sont priées d'adresser leurs envois à Mme la supérieure de l'école Notre-Dame de Lourdes, avant le mardi 4 Septembre).

Le Président général du Bleun Brug,
Docteur CORNIC.

Deux Journées Rurales Féminines. — Programme. — *Lundi 17 Septembre.* — Arrivée des auditrices au pensionnat Saint-Julien, à Landerneau ; 18 heures, Prière du soir, instruction bretonne par M. le chanoine Cardaliaguet, aumônier de la Retraite de Brest : *Ar Vreizadez diwar ar meaz : he ene*, Salut ; 19 heures, dîner.

Mardi 18 Septembre. — 7 heures, messe, instruction de M. le chanoine Cardaliaguet : *Ar Vreizadez war ar meaz : he familh ;* 8 heures, déjeuner ; 8 h. 45, *Allocution d'ouverture* par M. H. de Guébriant, ingénieur agronome, président de l'Union des Syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord ; 9 heures, *Ce qu'est une Semaine Rurale*, par Madame la comtesse de Keranflec'h-Kernesne ; 10 heures, *Le problème de la terre : problème féminin*, par le R. P. de Ganay, aumônier de l'Union Catholique de la France Agricole ; 11 h. 30, déjeuner.

13 heures, *Démonstrations pratiques :* leçons de coupe, soins aux malades et blessés, etc... ; 16 h. 30, *Les fleurs et les légumes du jardin de la ferme*, par M. l'abbé Lemée, ingénieur E. S. A., professeur à l'Institution Saint-Joseph de Lannion ; 18 heures, prière, instruction bretonne : *Ar Vreizadez diwar ar meaz : he farre*, Salut ; 19 heures, dîner ; 20 heures, séance récréative au patronage des garçons.

Mercredi 19 Septembre. — 7 heures, messe, instruction bretonne : *Ar Vreizadez war ar meaz : he micher ;* 8 heures, déjeuner ; 9 heures, *La femme dans la vie rurale*, par Madame la comtesse de Keranflec'h-Kernesne ; 10 heures, *Ce qui a été fait pour la formation d'une élite rurale féminine*, par le R. P. de Ganay ; 11 h. 30, déjeuner.

13 heures, *Démonstrations pratiques* ; 16 heures, conférence

Archiv iocésa e de Quimper et Léon

bretonne : *La femme à son foyer*, par Mademoiselle de Kermenguy ; 18 heures, prière, instruction bretonne : *Ar Vreizadez diwar ar meaz : he belek.*

Le prix de la pension, pour les deux journées, est fixé à 25 francs. Prière d'apporter : couvert, serviettes de table et de toilette.

Les inscriptions sont reçues : soit au pensionnat Saint-Julien, soit à l'Office Central, Landerneau.

×

Semaine Rurale Masculine. — *Mercredi 19 Septembre.* — Arrivée des semainiers à l'école Saint-Joseph ; 19 heures, dîner, instructions et avis divers.

Jeudi 20 Septembre. — 7 heures, messe ; 8 heures, déjeuner ; 8 heures 45, *Allocution d'ouverture*, par M. H. de Guébriant, ingénieur agronome, président de l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord ; 9 heures, *Le cheval, alimentation et hygiène*, par M. P.-M. Morvan, de Saint-Ségal ; 10 h. 30, *La profession agricole, ses difficultés, ses avantages*, par le R. P. de Ganay, aumônier de l'Union Catholique de la France Agricole ; 11 h. 30, déjeuner.

12 h. 30, départ pour la visite de l'exploitation et du haras de M. Pellen, à Saint-Pabu ; 17 h. 30, *Comment le jeune rural, au sortir de l'école, peut et doit parfaire son instruction professionnelle et sociale*, par M. l'abbé Lemée, ingénieur E. S. A., professeur à l'Institution Saint-Joseph de Lannion ; 18 h. 45, prière, salut, instruction bretonne de M. l'abbé Corre, recteur de Henvic ; 19 heures, dîner ; 20 heures, soirée récréative donnée, au patronage Saint-François, par la troupe « Paotred Sant-Yvon » de Ploudaniel.

Vendredi 21 Septembre : 7 heures, messe ; 8 heures, déjeuner ; 9 heures, *l'Office central, maison du paysan*, par M. F.-M. Jacq, ingénieur agronome ; 10 heures, *Nos organisations professionnelles agricoles et leur esprit chrétien*, par le R. P. de Ganay ; 11 h. 30, déjeuner.

12 heures 30, visite de l'Office central ; 15 heures, *Le moteur à explosion*, cours et démonstration par M. P. Floc'h, ingénieur agronome, professeur au Nivot ; 16 heures 30, *La loi Loucheur : son application dans la construction des logements ruraux*, par M. G. Meugé, docteur en droit, conseiller technique de la mutualité à l'Office Central ; 18 heures, prière, Salut, instruction bretonne, par M. l'abbé Corre ; 19 heures, dîner ; 20 heures, séance récréative au Patronage ; présentation du film *La Terre qui meurt*, tiré du roman de R. Bazin.

Samedi 22 Septembre : 6 heures, messe ; 8 heures, déjeuner ; 9 heures, *La vente coopérative des produits du sol*, par M. R. Besson, directeur de l'Office Central ; 10 heures, *Les devoirs du chef dans l'exploitation, dans la famille*, par le R. P. de Ganay ; 11 h. 30, déjeuner.

12 h. 30, visite de l'Usine des Produits Chimiques Dior, Fils et Cie ; 16 heures, *La loi sur les Assurances sociales*, par M. F. Garcin, président de l'Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles ; 18 heures, prière, Salut, instruction bretonne par M. l'abbé Corre ; 19 heures, dîner ; 20 heures, séance récréative au patronage, par la troupe de Landerneau.

Dimanche 23 Septembre : 7 heures 30, messe de communion ; 8 heures 30, déjeuner ; 10 h. 30, grand'messe à l'église Saint-Houardon, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, sermon par M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres diocésaines ; 12 heures, banquet à l'hôtel Guéguen.

14 heures, au patronage Saint-François, séance de clôture sous la présidence de Mgr l'Evêque ; allocution de M. H. de Guébriant ; discours breton de M. Blons, président du Syndicat agricole de Ploudaniel : organisation professionnelle d'une commune rurale ; discours de M. Garcin ; discours de Mgr Duparc.

Les adhésions à la Semaine rurale seront reçues à l'Office Central. Le prix de la pension, excursions et banquet compris, est fixé à 80 francs. (Des conditions spéciales étant faites aux agriculteurs de la région qui ne suivront pas tous les exercices de la semaine.)

Le prix du banquet du dimanche est de 12 francs. On est prié de s'inscrire soit à l'Office Central, soit auprès de MM. les Présidents des syndicats.

Les inscriptions, aussi bien pour le banquet que pour la semaine rurale, doivent parvenir à l'Office Central, Landerneau, le mardi 18 Septembre, au plus tard.

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes** *(25 et 26 Août).* — Châteauneuf est pour les touristes la cité pittoresque aux splendides horizons ; c'est surtout, pour la région, un lieu de pèlerinage où, chaque année, des foules pieuses, sans cesse grossissantes, viennent célébrer les grandeurs de Marie et se retremper dans la ferveur d'une ardente prière, d'une imposante manifestation et d'un attachement filial à Notre Dame des Portes. Cette année, l'affluence des pèlerins a été plus nombreuse que jamais, dès le samedi même, malgré le temps peu rassurant.

La grand'messe est chantée à 10 h. 1/2, par M. le chanoine Soubigou, curé-doyen de Briec-de-l'Odet. A l'Evangile, M. Milin, recteur de Saint-Joseph du Pilier Rouge, d'une voix forte et vibrante, commente, en termes émus, la prière : *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis.*

A 5 h. 1/2, la procession se forme dans l'église paroissiale pour se rendre au sanctuaire de Notre Dame où les vêpres sont chantées. Devant une foule dense, le R. P. Fulgence adresse un pieux salut à la Sainte Vierge et adjure les pèlerins de faire violence à la Reine du Ciel pour obtenir, pendant ces jours bénis, des grâces de sanc-

Archives diocésa e de Quimper et Léon

tification avec des secours nécessaires au milieu des épreuves de la vie.

On attend avec impatience la traditionnelle procession aux flambeaux. Certes, le spectacle que présentent ces milliers de pèlerins se rendant pieusement de l'église à la chapelle, récitant le chapelet, ou reprenant en chœur le *Monstra te esse matrem*, est imposant. Il est 9 heures du soir, le temps est sombre et l'allée des Portes ombragée par le feuillage épais des hêtres. C'est le cadre idéal pour une procession aux flambeaux où l'on ne distingue que des lumières scintillant comme des étoiles mouvantes. Allègrement, on arrive à la chapelle qui s'emplit bientôt ; la masse des pèlerins n'y peut pénétrer. Avec enthousiasme, on se presse vers l'autel de Marie. C'est à qui sera le plus près de sa bonne Mère du Ciel. On est venu là pour Elle, pour lui ouvrir son âme, avec ses sentiments de reconnaissance, d'amour filial et de confiance jamais déçue. Jésus est là aussi, mais c'est à sa Mère que l'on pense, c'est vers Elle que se portent tous les regards et le Fils ne peut être que content des hommages rendus à sa Mère.

M le Curé monte en chaire. Il paraît heureux devant cette magnifique assemblée qu'il contemple d'un regard ému ; puis, d'une voix puissante, il fait vibrer d'amour nos âmes envers la Reine du Ciel. On sent qu'il voudrait faire passer dans tous les cœurs les sentiments de confiance envers Marie dont son âme déborde. Le R. P. Yvon lui succède en chaire. Dans une allocution doctrinale, il nous montre en la Sainte Vierge, une vraie mère qui a coopéré à la rédemption du monde. Un heureux parallèle entre Eve et Marie nous fait mieux comprendre comment nous sommes les enfants de la Reine du Ciel. Comme Eve nous avait perdus par le fruit de l'arbre, Marie nous a sauvés par le fruit de la Croix. C'est la mère pleine de tendresse, c'est aussi la mère toute-puissante, par qui toutes les grâces descendent sur la terre ; sans elle rien ne vient du Ciel, personne non plus ne peut y entrer. Elle est la Porte du Ciel.

Et la procession retourne à l'église paroissiale pour recevoir la bénédiction du Très Saint-Sacrement et entendre, toujours avec un nouveau plaisir, la si belle cantate du couronnement.

Il est 10 heures. L'église est silencieuse ; sept prêtres entendent les confessions et font descendre sur les âmes les paroles de miséricorde et de pardon. Pour plusieurs c'est peut-être véritablement un jour de « Grand Pardon ». Les confessionnaux sont assiégés jusqu'à 3 heures. Les confesseurs dévoués viendront dès la pointe du jour et seront occupés toute la matinée.

Cependant, le sanctuaire de la Vierge vénérée s'emplit de fidèles, oh ! combien pieux ! C'est la veillée sainte. On prie avec ferveur, on présente toutes les intentions, on demande des vocations sacerdotales, personne n'est oublié. Pendant l'heure sainte, la chapelle est bien trop petite pour contenir la foule recueillie qui déborde en flots sur le placître et le R. P. Yvon nous rappelle nos devoirs envers Jésus-Hostie. Il supplie les fidèles de ne pas contris-

ter le Divin Cœur. Jésus si bon pour nous, réclame notre amour, et le meilleur moyen de le lui prouver c'est la fidélité aux devoirs de la vie chrétienne, aux grandes lois du dimanche et de l'abstinence. Au nom du Divin Maître, il supplie les pères et mères de famille de recevoir tous les enfants que la Providence veut leur donner, afin de les élever dans son amour ; les conjure d'écarter de leur foyer un péché qui crie vengeance. Aux jeunes, il rappelle que la pureté est la vertu des forts et pour se tenir debout, au milieu des occasions dangereuses qui les environnent de toutes parts, il leur faut s'armer de deux boucliers : la dévotion à Marie et la communion fréquente.

Dès l'aurore les messes se succèdent ; les fidèles s'approchent de la sainte table dans le plus profond recueillement. Environ deux mille pèlerins sont venus recevoir Jésus dans leur cœur.

Il a plu très fort toute la nuit. Le ciel reste pourtant chargé de gros nuages et des averses tombent fréquentes. Tout est préparé pour la grand'messe dans le champ de Notre Dame, mais il faut renoncer au plaisir d'un office chanté en plein air. M. Milin chante la messe et M. le chanoine Soubigou nous parle de la Sainte Vierge avec une onction pénétrante ; il nous rappelle les avertissements que donna jadis la bonne Mère sur la montagne de la Salette, avertissements que Notre-Dame des Portes doit nous rappeler en ce grand jour et conjure les pèlerins de se souvenir toujours des appels de leur Mère. C'est à cette condition d'ailleurs qu'ils la trouveront secourable. La messe s'achève et l'Angelus tinte. Les pèlerins se dispersent pour quelque temps. En attendant les vêpres, la foule, tout entière aux rites de son pieux pèlerinage, se rend à la chapelle saluer encore l'image de Marie. A 3 heures, on chante les vêpres sur les grands tons. Oh ! ces grands tons qui réjouissent toujours nos pieux pèlerins ! Et la procession reprend encore la direction de l'église paroissiale pour y recevoir de nouveau la bénédiction du Très Saint-Sacrement et entendre encore la cantate du couronnement.

« Un pèlerinage vaut parfois une retraite », a-t-on dit. Plus qu'ailleurs le mot est vrai chez nous, le pays des pardons, où les âmes se retrempent et se purifient à chaque retour vers nos sanctuaires.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Mort de Mgr Poirier, évêque de Tarbes et de Lourdes. — Mgr Poirier, évêque de Tarbes et de Lourdes, est décédé samedi 25 Août 1928, à la suite d'une opération de calculs du rein.

Evêque zélé, évêque aimé, trop tôt ravi à l'affection de ses diocésains, des Vendéens si fiers de lui, des évêques et des pèlerins qu'il avait conquis par son aménité surnaturelle Il descend dans la tombe à l'heure où Lourdes et le diocèse allaient célébrer le

Archives diocé de Quimper et Léon

service anniversaire du vénéré Mgr Schœpfer. Nos lecteurs auront pour tous deux un souvenir dans leurs prières.

Ses obsèques ont eu lieu à Lourdes, jeudi matin 30 Août, à 10 heures.

Mgr Batiffol à l'honneur. — Mgr Batiffol vient d'être nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur : autant dire qu'il est cité à l'ordre de la Nation, pour l'honneur que son savoir et ses travaux ont fait à la France, tout autant qu'à l'Eglise. Mgr Batiffol est du nombre de ces savants que Mgr d'Hulst appelait de ses vœux, qui ont contribué à la renaissance des études ecclésiastiques et ont amené ce revirement d'estime et de sympathie qui a valu à l'Eglise de si précieuses conquêtes. D'autres savants sont entrés, depuis, dans la voie que la génération de Mgr Batiffol leur a ouverte et ils cultivent aujourd'hui, avec eux, le champ que les premiers pionners ont dû défricher, non sans péril, après l'offensive irréligieuse de la génération de Renan.

Le catholicisme en Indochine. — On écrit de Rome à l'Agence *Fides*, à propos de la mort récente de Mgr Aiuti, délégué apostolique en Indochine depuis 1925 : « L'année dernière, Mgr Aiuti avait soumis à la Sacrée Congrégation de la Propagande un rapport circonstancié sur la situation du catholicisme en Indochine et d'accord avec le Souverain Pontife, il avait dressé, en collaboration avec les missionnaires des Missions Etrangères de Paris et Dominicains, un plan d'organisation et d'action adapté aux conditions de vie et d'apostolat des Missions catholiques de ce pays. Il acheva de dresser ce plan et l'exposa lui-même aux vicaires et préfets apostoliques au cours de diverses réunions et conférences régionales qui groupèrent autour de lui les divers chefs des Missions d'Indochine. C'est ainsi que fut décidée et encouragée la création de trois séminaires régionaux et l'ouverture de collèges préparatoires.

Il décida en outre un missionnaire à entreprendre la publication de nouveaux textes en langue indigène pour les écoles catholiques d'Annam. Il encouragea la construction d'une école normale pour les religieuses à Hanoï et créa la revue *Sacerdos Indosinensis* destinée à servir de lien entre les 1.500 prêtres d'Indochine.

Une belle prière pour les absents. — Voici une prière que M. Henry Bordeaux, de l'Académie Française, a entendue dans une église de France :

« Seigneur, qui savez le charme de la présence et qui avez voulu, pour cela, être toujours présent au milieu de nous ; vous qui avez dit : « Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes » et qui avez ajouté, en constituant de Vous une présence corporelle pour les temps : « Voici que je suis avec vous jusqu'à

» la consommation des siècles ! » Seigneur, vous qui avez dit ces choses et qui les avez réalisées, vous n'ignorez pas qu'une des infirmités et des misères de notre vie terrestre, c'est l'absence de ceux que nous aimons. Faites, ô Dieu, que cette douleur inévitable qui nous vient de l'absence de nos parents ou de nos amis soit bonne pour le salut et serve d'expiation pour nos fautes passées. Faites que les absents soient gardés par votre présence, éclairés par votre lumière, sanctifiés par votre grâce. Faites qu'ils ne soient jamais absents de votre cœur, ni absents du nôtre ; mais qu'ils restent à jamais en communion d'esprit, de sentiments, d'espérance avec vous, ô Dieu, qui êtes la vraie vie, avec nous qui demandons la grâce de les aimer saintement comme vous. Ainsi soit-il. »

Il plaira sans doute à plus d'un d'entre nous, durant ce temps des vacances, qui trop souvent nous disperse, de méditer et de réciter cette belle prière.

Un peu de Philosophie. — La liberté, ne concerne pas la connaissance de la vérité, mais l'utilisation, l'usage que nous pouvons en faire.

Si vous préférez : la liberté n'a pas à diriger la pensée, mais les actes. On peut donc être libre agissant, libre vivant, mais libre pensant ou libre penseur, jamais.

Exemples :

La liberté ne consiste pas à se mettre en face du soleil en plein midi et à hurler que le soleil n'existe pas !... non ; mais elle peut consister à s'enfermer dans sa cave et à ne pas vouloir s'en servir.

La liberté pour un fils ne consiste pas à penser que son père n'existe pas et qu'il n'a pas à le respecter ; mais elle peut consister pour ce malheureux à vouloir le laisser de côté et à le renier.

De même en religion : la liberté ne consiste pas à penser et à clamer que Dieu n'existe pas et qu'on n'a pas à s'en occuper ; mais elle peut consister à vouloir se soustraire à sa lumière et à le renier.

Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi et Cie internationale des Wagons-Lits.

Mise en service de nouvelles voitures-lits mixtes

de 1re et 2e classes.

Soucieuse d'assurer toujours dans de meilleures conditions de transport des voyageurs, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celles du Midi et des Wagons-Lits, met en service à partir du 20 Août 1928, de nouvelles voitures-lits mixtes de 1re et 2e classes entre Paris-Bordeaux-Arcachon et vice-versa, d'une part, et entre Paris-Montauban-Toulouse et vice-versa, d'autre part. (Départs respectifs de Paris-Quai d'Orsay à 21 h. 50 et 21 h. 14, de Bordeaux Saint-Jean à 22 h. 15 et de Toulouse à 19 h. 55.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces voitures sont accessibles moyennant supplément aux voyageurs porteurs de billets de la classe correspondante.

Pour tous renseignements, s'adresser notamment à l'agence spéciale P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines ou aux bureaux de renseignements de la gare du Quai d'Orsay, et 126, boulevard Raspail, à Paris, ainsi qu'aux agences de la Cie des Wagons-Lits.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

NANTES-PARIS EN 5 HEURES 1/2

Trains rapides à places limitées *1re et 2e classes, Wagon-Restaurant, Wagon-Salons* « Pulmann » *1re et 2e classes, à l'aller, du 1er Juillet au* 3 *Octobre inclus.* — Service au 15 Mai 1928. —

ALLER. — Nantes dép. 18 h. 36 — Angers dép. 19 h. 47 — Saumur dép. 20 h. 21 — Tours dép. 21 h. 05 — Orléans dép. 22 h. 33 — Paris-Austerlitz arr. 0 h. 04 — Paris-Quai d'Orsay arr. 0 h. 12.

Ce train a lieu tous les jours du 15 Mai au 11 Novembre (sauf dimanches et fêtes, du 15 Mai au 30 Juin et à partir du 4 Octobre).

Il prend : 1° *En 1re classe,* les voyageurs pour toutes destinations ; — 2° *En 2e classe,* à Nantes, les voyageurs pour toutes destinations et à partir d'Angers ceux effectuant un parcours simple de 200 kil.

Il ne laisse à Paris-Austerlitz que des voyageurs sans bagages.

RETOUR. — Paris-Quai d'Orsay dép. 16 h. 50 — Orléans dép. 18 h. 13 — Tours arr. 19 h. 45 — Saumur arr. 20 h. 40 — Angers arr. 21 h. 15 — Nantes arr. 22 h. 23 — Saint-Nazaire arr. 23 h. 37 — Prolongé de Saint-Nazaire à la Baule-Escoublac (arr. 0 h. 17) tous les jours du 30 Juin au 1er Septembre et jusqu'au Croisic (arr. 0 h. 41), les samedis du 30 Juin au 22 Septembre ainsi que les 13 et 31 Juillet et le 14 Août.

Ce train a lieu tous les jours (sauf dimanches et fêtes entre Paris et Tours).

Il prend : 1° *En 1re classe,* à tous ses points d'arrêt, sauf à Paris où le minimum exigé est de 200 kil., les voyageurs pour toutes destinations ; — 2° *En 2e classe :* à Paris, les voyageurs à destination effective de Tours et de ses au-delà ; à Orléans, les voyageurs effectuant un parcours simple de 200 kil. ; à Saint-Pierre-des-Corps, Tours, Saumur et Angers, les voyageurs effectuant un parcours simple de 100 kil. ; à partir de Nantes, les voyageurs sans condition.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE DE L'EVÊCHÉ

7, rue des Gentilshommes, Quimper.

RECUEIL DE CANTIQUES FRANÇAIS

en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon

pour Missions, Communions, Adorations, Retraites, etc...

Seul approuvé par l'Ordinaire.

—« Toutes les demandes sont satisfaites par retour courrier »—

43e Année. Vendredi 7 Septembre 1928. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Septembre. — 15e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Gorgon, martyr.
A vêpres, mémoire du suivant.
Lundi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 11. — SS. Prote et Hyacinthe, Martyrs. Simple. Rouge.
Mercredi, 12. — Le Saint Nom de Marie. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 13. — De la Férie. Vert.
Vendredi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double majeur. Rouge.
Samedi, 15. — Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge. Double de 2e classe. Blanc.
Dimanche, 16. — 16e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pleyber-Christ	du 8 au 12 Septembre.
Ploudaniel.	du 13 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes, *9-15 Septembre.* — Le directeur du pèlerinage attire l'attention des dames et jeunes filles qui viennent à Lourdes, sur les consignes très sévères et en même temps si justifiées de Mgr l'Evêque de Tarbes et Lourdes sur les modes indécentes.

Une ordonnance épiscopale interdit absolument l'entrée de la grotte des Apparitions et de tous les sanctuaires à toute personne qui ose se présenter dans un *décolleté* inconvenant et les *bras nus.*

Les gardiens de l'Œuvre de la Grotte veillent à l'exécution rigoureuse de ce règlement.

Les pèlerines de notre diocèse auront le souci de contribuer par leur costume à créer pendant le pèlerinage *une atmosphère de pureté et de piété* qui convient par dessus tout au domaine de l'Immaculée. Par leur immodestie ou leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

légèreté, elles ne voudront pas s'exposer à être exclues des cérémonies et chassées des sanctuaires.

AVIS DIVERS. — Sur présentation du billet de pèlerinage, une réduction de 40 °/₀ est accordée sur les billets A. R. que l'on prend pour rejoindre le train spécial.

— Les prêtres faisant partie du pèlerinage sont autorisés à confesser à l'Eglise du Rosaire et à la Basilique, avec les pouvoirs qu'ils ont dans leur diocèse.

Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire* et à donner le Salut du Très Saint-Sacrement, dimanche 9 Septembre, pour attirer la bénédiction divine sur le pèlerinage.

Les pèlerins sont priés de se rassembler tous à l'église paroissiale de Lourdes, lundi 10 Septembre, à 17 h. 1/2.

DIRECTION

Train de Quimper (rose) : M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

1er Train de Landerneau (bleu) : M. Gargadennec, recteur de Roscoff.

2e Train de Landerneau (vert) : M. Le Sann, curé de Lanmeur.

Train de Brest (blanc) : M. le chanoine Pichon. archiprêtre de Morlaix.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XVe Dimanche après la Pentecôte (9 Septembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. Après la grand'messe prières de l'Itinéraire. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XVe Dimanche après la Pentecôte (9 Septembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis. — L'IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE ***informe MM. les Curés et Recteurs qui n'ont pas encore effectué le règlement des Statuts Synodaux, qu'après le 15 de ce mois tous les recouvrements seront faits par la banque. Les frais seront à leur charge.***

Mission et Adoration. — Nous recommandons aux prières des fidèles et des communautés religieuses, la mission de PLOUNÉOUR-MÉNEZ, *du 20 Septembre au 7 Octobre,* et l'adoration de PLOUGONVELIN, *du 16 au 22 Septembre.*

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Jean-Marie Le Cann sera chanté à LOGONNA-DAOULAS, *le lundi 17 Septembre, à 11 heures.*

Allocution de Monseigneur à la messe du « Bleun-Brug ».

Je suis heureux d'avoir à saluer le *Bleun-Brug* au Folgoët, et pendant la messe.

Est-ce que l'institution du *Bleun-Brug* n'est pas un pieux hommage à Notre Seigneur et à Notre Dame ?

Vous venez de faire une évocation du passé. Les évocations du passé sont toujours réconfortantes, même les plus douloureuses, quand elles rappellent la fidélité à Dieu et à la Patrie.

C'est le sens que vous donnez à ce défilé, commémoratif du pèlerinage fait en 1428, par le duc Jean V et sa femme Jeanne de France, sœur de Charles VII, au sanctuaire du Folgoët, qu'ils avaient contribué à construire.

J'aime à vous voir offrir, en leurs personnes, l'hommage de vos deux Patries, la Bretagne et la France, à Notre Seigneur et à Notre Dame.

Le *Bleun-Brug* est qualifié pour accomplir cet acte religieux.

I. — Son premier but est d'entretenir et de développer la sève de la foi en Bretagne. L'âme bretonne vit surtout de son catholicisme, qui ne repose pas seulement sur un sentiment traditionnel, mais sur une foi précise.

Il ne suffit pas que cette foi éclate par les églises et les calvaires incomparables qui font au pays tout entier un visage si pénétré de religion et de douceur. J'ai rencontré des monuments religieux aussi impressionnants par leur beauté plusieurs fois séculaire dans des régions de la France où la foi ne vit plus.

Il ne suffit pas que cette foi vibre dans des poèmes et des « mystères » anciens inspirés de l'Evangile. D'autres provinces, aujourd'hui païennes, se glorifient de vieux chefs-d'œuvre littéraires d'esprit chrétien, qui ne traduisent plus leurs croyances ou plutôt leur incroyance actuelle.

L'âme bretonne, la mentalité bretonne, l'esprit breton, ne peuvent vivre et durer que par une foi précise, celle même dans laquelle Jean V et la Duchesse avaient été fortifiés par Saint Vincent Ferrier, celle que Dom Michel Le Nobletz et le Père Maunoir firent resplendir dans toute son intégrité, et que les héritiers de leur zèle essaient de garder pure et agissante dans les âmes d'aujourd'hui, par tout le mouvement d'apostolat catholique dont vous bénéficiez et auquel vous participez.

Le jour où cette foi s'éteindrait, l'esprit breton pâlirait, il s'éclipserait, et la Bretagne aurait perdu la ressemblance du Christ qu'elle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

porte en elle. Elle aurait changé d'âme ou plutôt elle serait un corps sans âme.

C'est le premier souci du *Bleun-Brug*, et voici le second.

II. — La foi est servie par la langue.

Toute langue doit être consacrée à Dieu. En principe, elle ne doit être le véhicule que du vrai, du bien, du beau. Ç'a été longtemps le privilège de la langue bretonne de ne s'être jamais mise au service de l'hérésie ni du vice. Le P. Maunoir lui rendait ce témoignage enthousiaste.

Quand j'entends dire maintenant que le breton fléchit dans certaines paroisses, que les familles ne s'en servent plus parfois pour lire la Vie des Saints et l'Evangile du soir, qu'elles exigent trop souvent la substitution de catéchisme français au catéchisme breton, que l'enseignement public pousse délibérément nos enfants dans cette voie, j'en souffre comme évêque breton, et je m'unis à mes prêtres, à nos maîtres, à nos maîtresses catholiques, pour réagir contre un tel désordre, et je rappelle à tous ce que je disais un jour devant une assemblée savante : « C'est la langue qui révèle l'âme d'un peuple, qui garde sa personnalité, qui protège sa liberté, qui entretient son patriotisme, qui unit fraternellement les cœurs de ses enfants, qui enrichit son patrimoine intellectuel, qui traduit bien tout ce qu'il a de plus intime, ses convictions religieuses et ses affections de famille. Quand une langue a de tels titres de noblesse, et qu'elle possède des poèmes comme ceux du *Barzaz-Breiz*, des chants populaires comme ceux des « quatre cantons » de Bretagne, et des œuvres religieuses, historiques, poétiques, dramatiques, comme celles qu'admirent aujourd'hui les juges les plus autorisés, elle devrait pouvoir entrer, la tête haute, dans tous les établissements scolaires. Elle y apporterait sa note d'équilibre et de vigueur, et ne nuirait en rien à la culture grecque et latine, car son style et sa pensée n'ont rien de nuageux, et la mélancolie qui parfois la caractérise n'a pas moins de charme pénétrant que celle d'Homère et de Virgile. » (1)

C'est la partie de son programme que le *Bleun-Brug* a jusqu'ici le mieux comprise. Je bénis les efforts qu'il fera pour sauver la langue bretonne des dangers qu'elle court et pour lui donner entrée dans l'enseignement primaire comme dans l'enseignement secondaire et supérieur de notre région.

III. — Mais vous ne sauverez pas la langue, si vous n'apprenez pas au Breton à être fier d'elle. On la lui reproche comme un patois. Il se croit inférieur aux autres quand il la parle. Il faut lui rapprendre à être fier de sa race pour qu'il devienne fier de sa langue. Pour cela, il faut lui enseigner son Histoire.

Cela peut se faire sans compromettre le moins du monde le lien indissoluble, sanctionné par la raison, par l'affection, par les sacrifices mutuels, qui unit la Bretagne à la France.

Beaucoup de Bretons ignorent tout de la Bretagne : son passé glorieux, ses grands hommes, son entrée libre et honorable dans la famille française, son apport intellectuel et artistique au patrimoine commun, sa réputation mondiale enfin.

Et ils soupçonnent à peine sa puissance actuelle au point de vue maritime, et à tous les points de vue économiques, et les titres chaque jour plus manifestes qu'elle a à voir mieux respecter ses libertés religieuses et ses intérêts matériels. Ils ignorent tout cela, parce qu'ils ne savent pas l'histoire de leur pays. C'est leur grande faiblesse.

(1) Messe du Cinquantenaire de la « Société Archéologique »,

La première chose à faire, c'est donc de leur apprendre l'histoire de la Bretagne, non pas dans de simples résumés scolaires, quoiqu'ils soient nécessaires, mais dans des conférences pleines de cœur, pleines de bon sens et pleines de vérité.

Quels beaux tableaux un conférencier, parlant devant des auditeurs de campagne ou de ville, pourrait dérouler à leurs yeux en leur exposant ce qu'ont fait et Duguesclin et Clisson et Richemond ! En leur montrant que la mission de Jeanne d'Arc ne s'est réalisée dans sa plénitude que par l'intervention du connétable de Richemond ! En leur résumant à travers les âges les exploits des marins bretons ! Et quels nobles exemples on pourrait encore mettre sous leurs regards, quand on leur montrerait l'héroïsme avec lequel la Bretagne chrétienne a résisté à la tyrannie révolutionnaire !

La chaire de nos églises ferait écho à cet enseignement en faisant mieux connaître nos vieux saints. Nous distinguerions dans leur histoire ce qui est vérité certaine et ce qui est légende discutable. La légende a souvent un fond véridique. Il faut la respecter sans lui donner la même valeur qu'à l'histoire documentée et prouvée. L'histoire ne recherche que la vérité. N'ayez jamais peur de la vérité. La vérité est toujours une apologie de Dieu. En enregistrant les actes de sa Providence elle glorifie en Lui le Roi, le Père et le Juge. Et l'Eglise bénéficie toujours de la vérité, même quand cette vérité humilie ses enfants.

L'histoire religieuse de la Bretagne est aussi captivante que son histoire militaire.

Les moines, dont plusieurs étaient en même temps des évêques, les humbles saints vénérés dans nos campagnes, ont fait la Bretagne comme les évêques ont fait la France. Le récit de leur vie, *mêlé à l'exposé d'un point de doctrine ou de morale*, impressionnerait les âmes à la façon des paraboles de Notre Seigneur ; ces instructions auraient une saveur d'Evangile.

Nous montrerions aux cultivateurs, les moines, dispersés à travers le pays, dans leurs abbayes et leurs prieurés, défrichant les terres dont nos agriculteurs retirent aujourd'hui des récoltes si abondantes.

Nous ne laisserions pas ignorer aux ouvriers que tous les métiers ont eu leurs meilleurs ateliers dans les monastères antiques, et que les arts renaissants y ont eu leur berceau, comme les lettres et les sciences, comme la Foi et la Charité.

Nous rappellerions aux familles chrétiennes que leurs vieux costumes, reproduction simplifiée des modes en usage dans les anciennes cours, progressèrent en grâce et en distinction, tant que la religion eut assez d'influence pour les soumettre aux lois de la pudeur et du bon goût.

Dieu fasse que dans toutes les écoles, même les plus élémentaires, on se passionne pour deux choses : pour l'étude de l'histoire de l'Eglise et pour l'étude de l'histoire de Bretagne, intimement mêlées à l'histoire de la Patrie française, afin d'en être fiers et de les bien défendre.

Je voudrais que le théâtre breton, le cinéma breton, les conférences bretonnes, la presse bretonne prissent à cœur cette éducation.

C'est le meilleur moyen de donner aux âmes bretonnes conscience de leur valeur et de leur mieux faire comprendre le devoir de reconquérir leurs libertés catholiques. Ces libertés tiennent à l'âme de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

face. Jamais nous n'y renoncerons. Nous aimons la France et nous lui sommes loyalement attachés par le sentiment du devoir chrétien comme par le cœur. Mais nous ne nous sentirons jamais assez libres tant que l'Eglise ne pourra pas chez nous et dans toute la France s'organiser selon sa constitution, avec ses congrégations fonctionnant sans entraves, avec ses écoles participant au budget de l'Etat comme leurs rivales, avec des lois qui ne compromettent ni la vie de la famille ni l'éducation de l'enfant.

Le *Bleun-Brug* demeurera fidèle à ce programme, le seul pratique, le seul réalisable, le seul capable de sauver *l'esprit breton*.

C'est pourquoi je félicite le *Bleun-Brug*, et je le bénis, en lui souhaitant un long et fécond avenir.

PLONÉVEZ-PORZAY. — **Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palud.** — Les fêtes sont terminées. Elles ont été brillantes comme toujours, et si la pluie persistante du dimanche matin a fait reculer de nombreux pèlerins, le samedi et le mardi ont vu plus grande affluence que de coutume.

Un grand quotidien, qui généralement ne jongle pas avec les chiffres, estimait à vingt mille le total des pèlerins au grand jour du pardon.

Samedi 25 Août. — C'est, pourrait-on dire, un peu le jour des Plougastellis. Ils restent en effet fidèles à Sainte-Anne, et de bonne heure ils arrivaient pour commencer la journée par la communion. Ils n'étaient pas seuls, et les Bigoudens, si friands de toutes les grandes manifestations de piété, étaient aussi très nombreux. A eux se joignaient les paroissiens de Plonévez et ceux des paroisses les plus voisines, si bien qu'à la grand'messe, chantée par M. Mével, aumônier de l'Institution Jeanne d'Arc, à Brest, la chapelle, grande cependant, était pleine à craquer. Et c'était plaisir d'entendre tout ce peuple chanter le *Gloria* et le *Credo royal*, soutenu par l'harmonium, que tenait l'infatigable M. Havas, le grand pèlerin de Sainte-Anne et de Lourdes.

A l'évangile, M. le chanoine Corre, curé de Landerneau, monte en chaire, et d'une voix forte félicite les pèlerins de garder au cœur l'amour de la grand' mère des Bretons.

« Dieu, dit-il, a toujours en réserve tous les secours dont l'homme a besoin aux diverses étapes de son pèlerinage sur cette terre, mais il semble vouloir se montrer prodigue pour ceux qui viennent honorer ses serviteurs, dans ses sanctuaires vénérés.

» La Palud est à ranger parmi les plus anciens, puisque le Culte de Sainte Anne y aurait été érigé par Saint Guénolé lui-même, le moine apôtre de Landévennec.

» C'est un lieu saint, et nos pères s'y rendaient pieds nus.

» Continuez à venir ici nombreux prier la bonne Sainte ; conclut-il. Ne contribuez surtout pas à transformer ce lieu de pèlerinage en un but de plaisir. Venez-y pour y prier. Demandez à Sainte Anne tout ce dont vous avez besoin, en vous rappelant cependant que le bien le plus précieux pour le fidèle est la Foi,

qui lui permet de vivre une vie vraiment chrétienne et de gagner la couronne qui lui est réservée. »

Les vêpres furent chantées en plein air, et M. le Curé de Landerneau devant la grande affluence des nouveaux arrivants, consentit, à la demande de M. le Recteur, à donner une seconde édition de son beau sermon.

Puis ce fut la procession des miracles. Elle se déroula dans le site enchanteur de Sainte-Anne, gravit la colline, pour redescendre ensuite jusqu'à la fontaine miraculeuse où jadis de nombreux malades venaient boire la guérison.

Le soir eut lieu la procession aux flambeaux. Elle fut contrariée par un vent violent, et malgré les protège-flamme dont étaient munis les cierges, comme à Lourdes, rares furent les pèlerins qui purent garder leur lumière. La procession se termina par le chant émouvant du *Credo*, pendant que des feux de bengale embrasaient la tour.

Puis ce fut la veillée dans la chapelle, et à l'heure fixée commençaient les messes, et se donnait la communion jusqu'au matin.

Dimanche 26 Août. — Dès que le jour paraît, une inquiétude se manifeste, en voyant le crachin venir de la mer. Quel temps fera-t-il ? Les pèlerins viendront-ils si nombreux que les années précédentes ? L'inquiétude disparaît bientôt à la vue des autos se succédant sans arrêt, amenant des régions les plus lointaines d'incessants convois de pèlerins.

Sainte Anne aura encore, cette année, son jour de triomphe.

On remarque un fort groupe de pèlerins de la région de Pont-Aven, un autre de Pleyben. Il y a encore des pèlerins de Carhaix, de Gouézec, de Landerneau, de Huelgoat, de Guipavas, de Sizun, de Ploudiry, de Plounéour-Ménez, de Plounéour-Trez, de Pontivy. Il y a un petit groupe de Gallois, nos frères par la langue, qui éprouvent un sensible plaisir à se faire apprendre les tons des cantiques si beaux, que l'on chante à Sainte Anne. Il y a donc des pèlerins de partout, les touristes seuls sont rares, et manquent également les plus voisins de la chapelle, que la pluie avait surpris au moment où ils se disposaient à se mettre en route.

La pluie persistant, la grand'messe fut chantée à l'intérieur de la chapelle par M. le chanoine Corre.

Monseigneur Le Gouaze, archevêque coadjuteur de Port-au-Prince, assiste en chape, ayant à ses côtés M. le chanoine Messager et M. le chanoine Joncour, vicaires généraux.

Sa Grandeur, Monseigneur Duparc, est là aussi, assisté de M. le Curé de Douarnenez et de M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin.

A l'Evangile, M. le chanoine Messager monte en chaire, et d'une voix qui n'a rien d'une « voix qui s'éteint », comme devait le lui dire M. le Recteur, donne, avec toute l'autorité d'un supérieur de grand séminaire, de bons conseils à la foule qui l'écoute.

Son sermon est surtout pour les mères chrétiennes, qu'il exhorte à suivre l'exemple de Sainte Anne dans la conduite de leur maison.

Archives diocésa e Quimper et Léon

Il dépend en effet de la mère de famille, remarque finement M. le Supérieur, de faire de son foyer ce qu'il lui plait, qu'elle prenne donc exemple sur sainte Anne.

« La grande Sainte que nous honorons, dit-il, a fait de sa demeure une maison de prière ; elle y a toujours maintenu entière l'autorité de Dieu, et elle s'est appliquée à faciliter à sa fille, la douce Vierge, l'accomplissement des volontés de Dieu sur elle.

» La mère chrétienne, suivant cet exemple, doit exiger aussi que Dieu soit le premier servi dans sa maison, qu'on l'y prie, qu'on s'y attache à lui être fidèle. Elle doit comprendre que le meilleur moyen de conserver ses enfants au milieu des dangers du monde, dont les périls de la mer toute proche ne sont que l'image, est de les fortifier par une bonne éducation et par des habitudes pieuses qui seront leur sauvegarde dans la vie.

» La mère chrétienne doit enfin veiller à ce que ses enfants suivent leur vocation, et qu'ils n'aient d'autre souci que de faire toujours la volonté de Dieu. »

La messe terminée, Nos Seigneurs les Evêques se rendent processionnellement à la sacristie, en contournant la chapelle et ce leur est une agréable surprise de voir, sous le ciel redevenu clément, une autre foule de pèlerins, étagée sur la dune, qui assiste à la messe dite en plein air par un prêtre pèlerin, que la bonne Providence a attardé, pour permettre d'avoir la messe à ceux qui n'avaient pas trouvé place dans la chapelle.

Le repas fut servi, comme d'habitude, sous la tente immense qui est dressée une fois l'an. Il fait honneur aux fabriciens de Sainte-Anne. Ils ont voulu rivaliser avec leurs prédécesseurs dans la charge, et ils ont réussi.

Au moment des toasts, M. Bossus se lève. Il remercie Mgr Duparc d'être venu avec toute sa maison épiscopale, rendre son hommage à sainte Anne la Palud ; Mgr Le Gouaze, qui vient au pèlerinage comme évêque de son diocèse, breton par les prêtres qui l'évangélisent ; M. le chanoine Messager, qui s'est laissé si gentiment faire violence pour être l'un des « pardonneurs » ; M. le chanoine Corre, dont la présence rappelle à M. le Recteur les douces années de son ministère à La Forest ; les confesseurs qui ont travaillé toute la nuit sans arrêt ; tous ceux qui par leur présence, apportent plus d'éclat à la fête. Il salue, en terminant, les deux maires qui l'encadrent : M. Floc'h, maire de Plonévez, qui est le plus énergique et en même temps le plus conciliant des magistrats ; M. Weber, maire de Ranspach (Alsace), à qui il est heureux de témoigner la reconnaissance qu'il lui garde, pour le bon accueil qu'il en reçut pendant la guerre.

Monseigneur répond, et, aimable et spirituel comme à l'ordinaire, a un mot charmant pour chacun.

La présence à la table d'honneur du Rév. M. Rysenaer, directeur du Bien Public de Gand, donne à sa Grandeur l'occasion d'une magnifique envolée sur la Belgique et ses héroïques enfants ; celle de M. Weber, maire alsacien, lui permet de chanter l'Alsace et son énergie à défendre ses droits à la Foi et à la Liberté.

Pour terminer, Sa Grandeur a le geste délicat de nommer Monseigneur Le Gouaze chanoine d'honneur de la Cathédrale, et d'autoriser M. Bossus à porter la mosette de doyen.

Monseigneur Le Gouaze enfin rend bien l'impression produite par le discours de Monseigneur Duparc, en appliquant à Sa Grandeur ce que l'on disait jadis d'un orateur grec : « Il avait fini de parler qu'on l'écoutait encore. » Il remercie Monseigneur de l'honneur qu'il lui a fait et se réjouit d'assister à la belle manifestation de Foi dont il est témoin.

Le temps s'est rasséréné. Il ne pleut plus, mais le ciel reste menaçant et les femmes de Plonévez se demandent si elles doivent revêtir leurs beaux atours. Monseigneur consulté déclare qu'il n'y a pas à hésiter, et, en fait, Sainte-Anne lui donnera raison.

Les vêpres se chantent en plein air. Quand elles sont terminées, Monseigneur Le Gouaze prend la parole. Le haut parleur boude, mais la voix forte de l'orateur parvient au grand nombre des auditeurs.

Le discours de Monseigneur est résumé par lui même : « Je veux vous donner d'abord un compliment puis un conseil et enfin vous adresser une prière.

» La Bretagne semble vouloir évoluer continue-t-il, et dans ses costumes, dans ses traditions devenir le théatre d'une transformation, qui ne serait pas à son avantage.

» Mais il est une chose qui ne varie pas, c'est la dévotion de la Bretagne à Sainte-Anne, dévotion qui se manifeste surtout, pour le diocèse de Quimper, à la Palud. »

L'éminent orateur félicite les pèlerins d'avoir eu confiance et de ne s'être pas laissé arrêter par le mauvais temps. Il leur demande de garder pure la dévotion à leur Sainte, évitant tout ce qui pourrait lui enlever son caractère pieux.

En terminant, suivant son imagination et son cœur dans sa chère île d'Haïti, Monseigneur demande aux pèlerins de prier pour son diocèse, qui est la petite Bretagne des Antilles.

La procession alors se déroule, plus belle que la veille peut-être par la richesse des costumes, mais surtout par le plus grand nombre d'enseignes. Les paroisses voisines sont venues en effet payer leur tribut à la Reine du Porzay. Il y a maintenant dans le pieux défilé, les croix et bannières de Quéménéven, de Cast, de Ploéven, de Locronan, de Kerlaz, de Plogonnec et de Douarnenez, et l'on peut espérer que la bonne volonté de ces excellents voisins gagnera peu à peu toute la Cornouaille, en attendant que descendent aussi vers la Palud les vieilles bannières du Léon.

Mardi 28 Août. — C'est le troisième jour du grand pardon. Les pèlerins sont plus nombreux que de coutume. Tous ceux que la pluie avait arrêtés le dimanche se trouvent ce jour aux pieds de Sainte Anne.

Douarnenez est là, entourant son vénérable Doyen. Les petits gâs du patronage, précédés de quatre tambours qui battent furieusement leurs caisses, font sensation. Les marins sont peu nom-

Archives diocésa es de Quimper et Léon

breux. Il est si difficile de résister aux appels des poissons qui ne demandent qu'à se laisser prendre, mais les femmes sont venues plus nombreuses, et devant la vénérée statue de Sainte Anne, c'est un vrai embrasement, un jardin de fleurs de feu, qu'alimentent sans arrêt de nouveaux cierges.

Avec les Douarnenistes se trouvent les paroissiens de Plonévez et des bourgs voisins.

La messe fut chantée à la chapelle extérieure, par M. Manuel, du Juch, prêtre de la dernière ordination.

Le prédicateur du jour est M. Chapalain, vicaire de Saint-Martin de Brest. Sa voix puissante et chaude lui permet d'atteindre sans peine jusqu'aux derniers rangs des fidèles.

« Sainte Anne, dit-il, est honorée par l'Eglise universelle, parce qu'elle est la mère de la Sainte Vierge, la grand' mère de Jésus, mais nous, Bretons, nous lui devons un culte spécial, parce qu'elle est la Patronne de la Bretagne.

» C'est à Sainte-Anne la Palud que les dévots à la Sainte aiment à se rencontrer chaque année.

» Mais, continue-t-il, honorer Sainte Anne, la prier, c'est bien ; écouter les leçons qu'elle nous donne c'est mieux.

» Or, voici ce qu'elle dit à ses enfants : « Garder la Foi de vos Pères, c'est le trésor le plus précieux. Cette Foi, vous la garderez par l'instruction chrétienne.

» Je sais bien, continue l'orateur, que le grand nombre d'entre vous a le souci de choisir les maisons religieuses pour l'instruction de leurs enfants, mais qu'ils ne s'imaginent pas avoir par là rempli toutes leurs obligations. Le travail d'instruction religieuse doit se poursuivre, et l'enfant, une fois ses études terminées, doit s'appliquer à ce travail pendant toute sa vie. »

Les vêpres furent chantées l'après-midi, et à la procession de clôture, enseignes et croix, et la statue de Sainte Anne elle-même, furent portées par les Douarnenistes, comme chaque année.

Puis ce fut la bénédiction du Saint Sacrement. Daigne Sainte Anne continuer à assister de son bon sourire, que l'artiste a su mettre sur le visage de la vieille statue de la Palud, tous ses petits-enfants qui sont venus vers elle, pendant ces jours de fête, et leur accorder les grâces qu'ils attendent de sa maternelle bonté. P.

Saint-Pol de Léon. — **La Fête anniversaire de la Translation des Reliques de Saint Pol Aurélien.** — *Dimanche 2 Septembre.* — Il y a quinze jours les paroissiens de Saint-Pol solennisaient avec éclat les fêtes jubilaires de leur Pasteur. Aujourd'hui, ils ont glorifié comme il convient le Saint Patron fondateur de leur cité et de l'ancien diocèse de Léon.

Le Triduum préparatoire fut prêché par M. le chanoine Guégnen, pénitencier, qui, dans ses causeries du soir, claires et doctrinales, entretint son pieux auditoire de la nécessité de conserver la foi que Saint Pol est venu apporter au pays en même temps que la vraie civilisation.

Le samedi soir, à 8 h. 30, la procession aux flambeaux sort de la basilique et parcourt les rues de la ville illuminées. A la très nombreuse assistance qui, après le chant du *Credo* sur la place, se presse dans l'église, M. le chanoine Saliou, curé de Pontrieux, explique le sens de la démonstration dont il vient d'être le témoin profondément édifié. Il prend pour thème ces deux mots : *Lumière* et *Credo*. La pensée est riche, la composition nette, la diction superbe. La voix énergiquement scandée du prédicateur qui est un des orateurs français et bretons les plus réputés du diocèse de Saint-Brieuc, se fait entendre jusqu'aux extrémités de la vaste nef et des bas-côtés complètement remplis. Il s'inspire de l'émouvant défilé des flambeaux. Ce fleuve de lumière qui s'est étalé à travers la ville, puis s'est arrêté devant la basilique pendant le chant du *Credo*, c'est l'image de la foi qu'un Apôtre venu d'Outre-Manche, après s'être arraché à la terre natale, aux affections de la famille et aux biens de ce monde, fit briller, voici quatorze siècles, sur ce sol du Léon. Lumière qui, depuis, ne cessa de resplendir, transmise de génération à génération par les évêques et les prêtres, successeurs de Saint-Pol, par les prélats et les maîtres chrétiens. Il se trouve dans cette basilique une chapelle qui abrite les ossements bénits de Pol Aurélien. Que le bras du glorieux Apôtre du Léon continue à protéger la cité et ses campagnes déja si opulentes, si largement comblées des biens de la terre. Qu'il leur conserve surtout le trésor de la Foi qui les conduira au palais de l'éternelle lumière.

L'*Adoromp Oll* que la foule chante avec un entrain impressionnant, puis la bénédiction du T. S.-Sacrement clôturent cette journée du samedi.

Aux messes matinales du dimanche, de nombreux fidèles s'approchent de la Sainte Table. La grand' messe est chantée par M. le chanoine Guégnen, avec M. Jacq, comme diacre, et M. Quillévéré, comme sous-diacre. Mgr de Guébriant est au trône, assisté de MM. les chanoines Caugant et Mesguen.

L'office liturgique se déroule avec ampleur, comme au récent dimanche du jubilé. C'est la Messe royale de Dumont, harmonisée par Albert Allain, avec *Sanctus* et l'*Agnus* de Palestrina. M. Mévellec dirige la maîtrise dont les chants, parfaitement équilibrés, alternent, tantôt comme pour le *Credo*, avec la voix du peuple, tantôt avec les grandes orgues, habilement tenues par M. Robert.

A l'Evangile, M. le chanoine Saliou, après avoir apporté à Saint Pol le salut de Saint-Tugdual, retrace la carrière de Pol Aurélien moine, prêtre, évêque, saint, et de chaque point de son discours, il dégage des leçons pratiques. Hier soir, le sermon était en français ; aujourd'hui il est prononcé en breton trégorois, dans une langue pure, imagée, savoureuse. Un panégyrique dont le souvenir restera, car l'auditoire paraît vivement impressionné.

Quand les Vêpres commencent à 3 heures, des fidèles ont déjà passé nombreux sous la cloche de Saint Pol que fait sonner un prêtre revêtu de l'étole, pendant qu'un autre prêtre présente à baiser le reliquaire qui contient le bras du Patron du Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après le *Magnificat*, la procession sort de l'église dans l'ordre suivant : les enfants des écoles avec leurs oriflammes, étendards et drapeaux ; les congrégations d'hommes et de femmes ; les gymnastes, la musique du Patronage, la longue et gracieuse théorie des petits enfants de chœur en soutane rouge, le clergé — une trentaine de prêtres — et Mgr de Guébriant, qui bénit les spectateurs inclinés ou agenouillés. Dans l'intervalle, se succèdent les multiples bannières aux couleurs variées ; le rosaire vivant formé par quinze fillettes vêtues de blanc ; les emblèmes des vertus théologales, la croix, l'ancre et le cœur en or, reposant sur des coussins de velours rouge ; les oiseaux dans les épis ; la cloche miraculeuse ; le reliquaire avec le bras de Saint Pol ; la parcelle de la Sainte Epine, portée dans un étui d'or par un prêtre en chape, assisté de deux prêtres en tunique et en dalmatique. Derrière la procession suit une foule recueillie, M. le comte de Guébriant et des membres du Conseil municipal en tête. Le coup d'œil est de toute beauté. Le soleil fait ressortir l'or des croix et des bannières, et au centre du tableau, le Creisker, le géant de granit, beauté pour la vue et splendeur pour la pensée, baigne dans une atmosphère de fine lumière sous un ciel d'un bleu immaculé.

La procession fait trois haltes : au cimetière, devant le superbe monument aux Morts de la Guerre, au pied duquel on récite le *De profundis ;* dans la chapelle de Saint-Pierre et dans l'église de N.-D. du Creisker.

Au retour de la procession dans la basilique, Mgr de Guébriant prononce une allocution. Il dégage les leçons qui s'imposent à la suite de cette splendide manifestation, commentant le texte : Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. « Que votre vie, dit-il en terminant, se déroule harmonieusement, comme s'est déroulée votre émouvante procession derrière l'étendard de la Croix qui en ouvrait la marche. Et de même que votre procession est venue aboutir au pied de l'autel de Notre-Seigneur, de même que votre vie s'achève un jour dans la demeure de Dieu ».

Après la bénédiction du T. S.-Sacrement, donnée par Mgr l'Archevêque, la foule s'écoule lentement, pendant que des groupes de fidèles s'approchent du chœur pour se faire imposer la cloche de S. Pol et baiser les reliques.

Plozévet. — BÉNÉDICTION D'ECOLE. — Le 2 Septembre 1928 fut une grande date dans la vie paroissiale de Plozévet : ce jour-là on procéda à la bénédiction d'une école libre de filles. A 9 h. 30, les cloches sonnent à toute volée, le clergé, les enfants, les fidèles sont réunis à l'église ; au chant du *Veni Creator* la procession s'organise : la croix d'or précède cinq brancards aux coussins écarlates sur lesquels reposent des crucifix, et qui sont portés par de gracieuses petites filles ; de chaque côté se déroule un long cortège d'enfants et de jeunes filles, à leur suite viennent les institutrices des écoles chrétiennes de la région et puis un clergé nombreux. M. le vicaire général Joncour préside,

entouré de MM. les chanoines Coatarmanac'h, curé de Pont-Croix, et Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire ; une grande foule se presse à la suite et parmi elle un nombre imposant d'hommes : au milieu des chants et par les rues pavoisées, la procession s'avance solennelle, impressionnante, sur son passage, à part quelques rares spectateurs, tous se découvrent respectueusement. A l'école, tous pénètrent dans la cour. M. le Vicaire général prononce les prières liturgiques, entre dans les classes, bénit les croix qui sont immédiatement accrochées aux murs. Quand la cérémonie est terminée, toutes les portes de l'établissement sont ouvertes et les fidèles peuvent visiter l'école, en admirer les classes hautes et claires, le dortoir vaste et parfaitement aménagé. Le cortège revient en bon ordre à l'église pour la grand'messe.

L'office est célébré par M. Normant, recteur d'Edern, enfant de la paroisse ; il est assisté à l'autel par M. Mével, recteur de Landévennec, ancien vicaire de Plozévet, et par le P. Gouill, religieux du Saint-Esprit, originaire de la paroisse ; M. Kerveillant, abbé de Landudec, remplit les fonctions de maître des cérémonies. Au prône, M. le Recteur remercie vivement ses paroissiens de l'aide pécuniaire qu'ils lui ont apportée et des journées de travail qu'ils ont consacrées à l'œuvre de l'école et puis il donne la parole à M. le Vicaire général.

Après avoir lui aussi félicité les fidèles de leur générosité et de leur bonne volonté, le prédicateur, dans cette belle langue bretonne qu'il connaît à fond et manie à la perfection, développe la thèse catholique de la nécessité et de la bienfaisance de l'école chrétienne. Avec une force d'argumentation irréfutable, avec les accents d'une conviction qui s'impose, il démontre le droit imprescritible des parents sur leurs enfants, il dit le compte qu'ils doivent en rendre à Dieu, il dénonce l'impossible neutralité de l'école sans Dieu. Les chefs et promoteurs de l'école laïque ont eux-mêmes avoué le mensonge de cette institution ; c'est la guerre à l'Eglise qu'ils ont voulue. Les enfants de l'école chrétienne l'Eglise qu'ils ont voulu. Les enfants de l'école chrétienne sont aussi instruits que ceux des écoles de l'Etat et voici que défilent les noms de héros et de grands Français qui ont tous été élevés par des maîtres chrétiens. Pendant cette prédication, c'est tout un peuple qui est suspendu aux lèvres de l'orateur, qui sait si bien éclairer les intelligences et toucher les cœurs.

Après la messe, M. le Recteur reçut ses invités au presbytère et à la fin du repas, dans une improvisation charmante, l'heureux pasteur exprima les sentiments de joie et de reconnaissance qui l'animaient. Il remercia M. le Vicaire général de l'intérêt qu'il avait manifesté à l'œuvre nouvelle, il révéla que ce fut sa haute intervention qui réduisit les dernières dfficultés. M. Saliou dit aussi ses remerciements à la famille Brusq-Guellec, de Guiler, qui céda le terrain, à M. Cudennec, l'entrepreneur actif et compétent, à ses chers vicaires, MM. Mingam et Léostic, qui assumèrent la charge fatigante et onéreuse d'obtenir les charrois nécessaires. M. le Recteur eut un mot aimable pour tous ses autres invités,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chanoines, doyens, recteurs, il n'oublia personne si ce n'est lui-même et c'est cette omission que M. le Vicaire général voulut réparer en adressant ses félicitations à M. Saliou, pour son zèle opiniâtre, son activité inlassable, qui vint à bout de tous les obstacles ; « après ce succès, ajouta-t-il, on peut dire que Plozévet monte ». Ce fut le mot de la fin. « Plozévet monte », cela signifie que dans cette importante commune, la foi chrétienne, quelque peu endormie par l'effet de circonstances plutôt défavorables, s'est réveillée et a manifesté de façon éclatante sa vitalité. Nous sommes sûrs que ce sera pour le plus grand bien des âmes.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot.** — Ce Pardon sera célébré le dimanche 9 Septembre.

Samedi 8 : à 4 heures, premières vêpres. Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 heures, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

Dimanche 9 : messes à 5 h. 30, 6, 7, 8 et 9 heures (heure légale).

A 10 h. 30, grand'messe chantée par M. Le Moan, de l'école Saint-Charles, à Kerfeunteun ; sermon par M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'Hôpital de Quimper.

A 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée, aux conditions ordinaires, par les pèlerins de Kerdévot.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Le Samedi 8 Septembre,* à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 9, messes basses à 6, 7 et 8 heures. A 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Martin : sermon par M. le chanoine Queinnec, doyen du chapitre.

A 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, ou l'un des sept jours suivants.

Grand Pardon de la Salette, près Morlaix. — Le Pardon de la Salette aura lieu le mercredi 19 Septembre, jour anniversaire de l'Apparition.

Dimanche 16 Septembre, à 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix, sous la présidence de M. le Curé-Archiprêtre. Heure d'adoration, chapelet. Vêpres solennelles sur l'esplanade. Sermon français, Salut du Saint-Sacrement. *Te Deum.*

Mercredi 19 Septembre, confessions à partir de 4 heures du matin. Première messe à 4 heures. Les autres messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, grand' messe solennelle chantée par M. l'abbé de Kerévez. Sermon breton donné par M. Falhon, curé-doyen de Huelgoat. — A 2 heures, heure d'adoration, chapelet, vêpres solennelles, sermon français par le prédicateur de la grand'messe, Salut, *Te Deum.*

N. B. — Les personnes qui désireraient faire la communion à la messe de 4 heures, le mercredi 19, voudront bien se confesser dans leurs paroisses.

Pendant l'octave de la fête, on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires en visitant la chapelle de N.-D. de la Salette.

Les pèlerins pourront, le mercredi 19, prendre leur petit déjeuner et leur repas de midi à la maison des Retraites de la Salette. Qu'ils viennent nombreux prier la Vierge réconciliatrice des pécheurs.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés d'annoncer en chaire le Pardon de la Salette.

Les Journées rurales féminines, et la Semaine rurale de Landerneau. — Le clergé de nos paroisses rurales a pris connaissance des sujets portés aux programmes qu'a reproduit la *Semaine religieuse* du 31 Août. Ils offrent matière à des études du plus haut intérêt.

La loi, si grave dans ses applications à nos campagnes des *Assurances sociales* sera exposée et discutée le samedi 22 Septembre par M. Roger Grand, sénateur du Morbihan, et président de la Fédération des Associations rurales de la Bretagne méridionale. M. Roger Grand parlera aussi à la réunion de clôture du dimanche 23.

Monseigneur l'Evêque, aux retraites ecclésiastiques, a recommandé vivement le recrutement des semainiers au choix et au zèle de son clergé. En même temps qu'un temps d'étude, ce sera une véritable retraite qui sanctifiera ce travail. La messe de chaque jour, les communions, les instructions solides de M. le recteur d'Henvic et du P. de Ganay sanctifieront le travail entrepris.

Il sera bon que les semainiers se confessent dans leurs paroisses, comme ils le font pour les pèlerinages de Lourdes, afin de communier chaque jour.

Il est important d'envoyer au plus tôt les adhésions à l'*Office central* de Landerneau.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.

—‹ Réparations de toutes sortes ›—

Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre !

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE
Madame Le Paul
— *16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER*
Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture
Représentant : P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.

43e Année. Vendredi 14 Septembre 1928. No 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Septembre. — 16e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire des SS. Corneille et Cyprien et de Ste Eupbémie et ses Compagnes, Martyres.
A vêpres, mémoire des SS. Corneille et Cyprien.
Lundi, 17. — Les Stigmates de S. François. Double. Blanc.
Mardi, 18. — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 19. — *Quatre-Temps.* — S. Janvier et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Jeudi, 20. — S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Vendredi, 21. — *Quatre-Temps.* — S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 22. — *Quatre-Temps.* — S. Thomas de Villeneuve, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 23. — 17e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploudaniel.	du 16 au 17 Septembre.
Plougonvelin	du 18 au 20 —
Plouzévédé	du 21 au 23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Le Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Nous avons reçu de Monseigneur l'Evêque le télégramme suivant :

Après un heureux voyage, l'Evêque et les pèlerins déposent aux pieds de la Vierge de Lourdes leurs pieux hommages et leurs ferventes prières pour tout le diocèse.

II. Prônes paroissiaux. — Nous rappelons au sujet des prônes paroissiaux, que dès le mois d'Octobre prochain, dans toutes les paroisses du diocèse, on doit commencer la série des *Homélies sur l'Evangile,* en se conformant aux indications données dans les Statuts diocésains (p. 104).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Saint-Pol de Léon, M. Baptiste Egaret, jeune prêtre de Guissény.

IV. Décès. - Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Le Meur, ancien curé du Faou, décédé à Lanildut le 7 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XVIe Dimanche après la Pentecôte, 16 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres du dimanche à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Du 16 au 20 Septembre : retraite pour les Cordigères.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation. — Ce même jour, rentrée des classes pour les enfants de l'école chrétienne de la rue de Brest et de l'école Sainte-Anne.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XVIe Dimanche après la Pentecôte, 16 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Avis. — L'Imprimerie Cornouaillaise *informe MM. les Curés et Recteurs qui n'ont pas encore effectué le règlement des Statuts Synodaux, qu'après le 15 de ce mois tous les recouvrements seront faits par la banque. Les frais seront à leur charge.*

Deux Appels. — *Directeurs d'Ecoles, Directeurs d'Œuvres !* Intéressez vos garçons et vos jeunes gens à l'Œuvre des Vocations : en les faisant prier pour le Sacerdoce, en leur inspirant une haute estime du Sacerdoce, en provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération...

×

Directrices d'Ecoles, Directrices d'Œuvres ! Intéressez vos fillettes et vos jeunes filles à l'Œuvre des Vocations : en les faisant prier pour le Sacerdoce, en leur inspirant une haute estime du Sacerdoce, en provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous préparerez des mères de prêtres et vous donnerez des prêtres à la génération qui nous suivra !

Landerneau. — **Semaine rurale masculine.** — MM. les Curés et Recteurs sont priés d'avertir leurs paroissiens semainiers de vouloir bien apporter leur couvert, ainsi que des serviettes de table et de toilette.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières, le P. de Gouttepagnon, de la Compagnie de Jésus, décédé le 20 Août, à Paris, à l'âge de 88 ans. Après un long stage dans l'enseignement, devenu supérieur de la résidence de Vannes, le R. P. s'était consacré à la prédication des retraites, puis il vint à Quimper où, pendant une quinzaine d'années, il s'employa au ministère de la confession et de la direction spirituelle. Frappé de congestion, mais gardant sa pleine lucidité, le bon Père n'a pas cessé, jusqu'à ses derniers moments d'édifier ses confrères par la générosité de ses sentiments, par sa vivacité et sa rondeur spirituelles.

R. I. P.

Notre-Dame du Folgoat. — **Grand Pardon de Notre-Dame du Folgoat.** — Ce soir-là, 7 Septembre, les dernières fleurs ayant été fixées aux guirlandes qui ornaient les maisons du bourg du Folgoat, les touristes étant à leur poste d'observation — savent-ils toujours observer? — sur un signal du pasteur entreprenant, vénéré, commencèrent les cérémonies de la fête chère à tous les cœurs du Léon. Une voix connue et bien timbrée entonna « Patronez dous ar Folgoat » et la procession se mit en mouvement, recueillie, dévote. Elle ne cessa plus cette mélopée chrétienne pendant les vingt heures qui vont suivre, que pour être remplacée par les *Ave Maria* silencieux qu'aimait à répéter le pauvre « Fol-du-Bois ». Ah ! jeune Vierge de Nazareth, qui chantiez dans un transport prophétique : *Beatam me dicent omnes generationes*, prévoyiez-vous avec netteté les louanges que vous rendraient un jour les Bretons de la terre armoricaine ? Sans doute ; pourtant les Bretons aiment à dépasser toutes les espérances, même celles du Ciel.

Et une fois de plus, au champ du Couronnement, l'éternel *Credo* catholique exprima la foi indéfectible de notre beau pays d'Armor ; et la procession étincelante de lumière rentra dans la basilique pour adorer Jésus-Eucharistie. Chose aisée, en vérité pour des âmes si croyantes, pétries de la foi la plus vive, et illuminées en cette heure bénie par la parole pieuse et chaude d'un jeune vicaire, M. l'Abbé Guillou, de Plouider. Les touristes étaient partis à peu près tous ! Ils avaient assez vu, croyaient-ils. Il restait cependant quelque chose à voir : une foule muette, mais dont le silence est plein d'adoration devant son Dieu caché sous une blanche hostie, une foule qui, tout à l'heure, avant de recevoir Jésus dans sa poitrine, va donner l'assaut à tous les confessionnaux de l'église du Folgoat.

Eh oui, un pardon, un vrai pardon de chez nous, ce n'est pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seulement un défilé de riches bannières et de croix aux fines ciselures, c'est surtout un retour salutaire sur un passé qu'on aurait voulu meilleur, c'est un pas en avant pour être plus près de Dieu et de ses Saints. S'ils avaient été là, les touristes qui prétendent tout voir et sans doute tout expliquer, ils auraient été un peu émus pendant ces heures silencieuses de la nuit passées au pied du Tabernacle, ils auraient entendu ces baisers donnés au granit poli de la statue de Notre-Dame, ils auraient vu ces milliers de personnes qui s'agenouillaient à la Table Sainte.

A huit heures du matin, c'est déjà la grande foule : On est venu de loin, de Plouyé, de Brasparts, de Douarnenez, d'Ouessant, de l'île de Sein. Voici maintenant les premières processions qui arrivent en chantant la Sainte Patronne. Elles sont encore plus nombreuses cette année : celle de Saint-Pabu s'est jointe pour la première fois au magnifique cortège.

Enfin le carillon annonce l'arrivée de Monseigneur Duparc. Il manquerait quelque chose au pardon du Folgoat, si sa Grandeur en était absente. Oui, il manquerait quelque chose : le geste auguste du père qui bénit ses enfants, l'enthousiasme réfléchi que notre Evêque communique à tous par la flamme du regard, les leçons autorisées d'un chef qui guide et conduit avec sûreté.

A 10 heures exactement, quand la schola attaque les premières notes du *Salve Sancta Parens*, M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, monte à l'autel. Au chœur, à la droite de Monseigneur se trouve M. le Vicaire général Cogneau, à sa gauche, M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat. Derrière ont pris place M. le chanoine Kerloéguen, curé de Guipavas, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, M. le chanoine Bodériou, curé-doyen de Plabennec, M. le chanoine Dujardin, supérieur du Collège de Lesneven, M. Calvez, curé-doyen de Lesneven, et la foule des prêtres fervents du pèlerinage du Folgoat.

A l'Evangile, M. le chanoine Pichon, dont la voix nette et la parole lumineuse porte au loin, jusqu'aux derniers rangs des 30.000 personnes massées autour de lui, développe devant son auditoire le texte sacré : *Omnia bona venerunt mihi pariter cum illa :* c'est par la Vierge Marie que nous viennent tous les biens. Et la confiance de la chrétienté, affirme l'éloquent orateur, en la bonté de Marie a de solides fondements.

D'abord Marie est devenue la Mère de Dieu par un acte libre de sa volonté. Son Fils ne peut donc lui rien refuser.

Puis la Vierge Immaculée est notre Mère véritable, car la parole de Dieu est créatrice. Jésus a fait de sa Mère la Mère de tous les hommes. Et quelle Mère tendre et quelle Mère puissante !

Enfin l'histoire à un certain point de vue n'est que la longue suite des bontés, des largesses de Marie envers les hommes. Aussi si nous savons l'honorer, la prier, si nous savons surtout marcher sur ses traces, nous obtiendrons tout de cette Mère incomparable qui n'a eu qu'une ambition : servir le Seigneur : ***Ecce ancilla Domini.***

Au déjeuner, servi dans la grande salle du patronage, M. le recteur du Folgoat, un maître dans l'art de faire des compliments délicats, a un mot aimable pour remercier chacun : d'abord Monseigneur dont la grande bonté et le zèle inlassable sont connus de tous ; M. le vicaire général Cogneau, le conseiller prudent, le guide précieux ; M. le curé Moënner, le prêtre prêt à tous les dévouements et dont l'éloquence est goûtée même par nos ennemis les plus irréductibles, M. le curé Pichon, qui après avoir été un « édile souriant » a su donner à son éloquence, de la grâce et de la solidité, M. le député Inizan, le vaillant lutteur de toutes les belles causes, M. le maire du Folgoat, jeune encore mais déjà ferme et actif.

M. le député Inizan, après avoir félicité M. le recteur du Folgoat, tient à saluer tous ses prédécesseurs et tous les pasteurs, qui ont su former des générations si robustes dans leur foi et dont les manifestations religieuses sont si magnifiques qu'elles défient toute comparaison.

Monseigneur Duparc plus applaudi que jamais a trouvé les termes les plus heureux pour dessiner des traits de caractères : M. le recteur du Folgoat est un gardien vigilant des vieilles choses, M. le député Inizan pratique un népotisme à louer, M. le recteur de Ploudaniel est l'homme de tous les progrès, il est déjà propriétaire d'un haut-parleur ; M. le maire du Folgoat est un magistrat d'une habileté consommée, aidé d'ailleurs par un vieux routier des services d'ordre et que Monseigneur n'a pas désigné davantage, car tout le monde le connaît : M. l'abbé Loaëc, vicaire de Saint-Martin de Brest.

Jamais compliments ne furent plus mérités. Il faut avoir assité, à l'évolution des trente-trois paroisses représentées au Folgoët. Les Grecs étaient fiers de leurs « théories » et ils les ont chantées en des vers immortels. Que n'auraient-ils pas dit, s'il leur avait été donné de voir ce que j'ai vu !

J'ai vu les processions du Folgoat arriver par l'allée centrale devant la chapelle du Couronnement. Quelle fête pour les yeux quelle fête pour l'âme ! Des croix plus brillantes, plus ciselées les unes que les autres ! Des bannières aux riches broderies ! J'ai salué, au passage, une bannière plus petite que les autres, et avec bonheur, j'ai vu que c'était celle de la « petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus » : Ah ! « petite sainte », vous serez bien honorée chez nous ! Et les hommes qui portaient ces pieuses images étaient graves sans effort, et les jeunes filles avaient mis leurs plus beaux habits en l'honneur de la Vierge Marie. Et dans leurs yeux limpides et frais on lisait la joie tranquille, la plus douce chose que l'on puisse goûter sur la terre, la joie de porter dans son cœur quelque chose de la beauté incomparable de l'Immaculée. Ah ! gardez jalousement ce trésor précieux : c'est le reflet réel de la beauté divine !

A l'issue des vêpres, chantées avec la même maîtrise par le chœur des jeunes gens de l'école de N.-D. du Folgoët, Mgr Duparc

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tint à saluer les populations chrétiennes qui depuis 500 ans célèbrent cette fête avec une piété toujours plus vive. Il ne faut pas, ajoute-t'il, que la couronne d'or que porte Notre Dame perde de son éclat. Et elle en perdrait, si les œuvres et les âmes languissaient chez nous. Il faut donc renforcer toutes nos œuvres de zèle et de charité : écoles catholiques, bons livres, bons journaux. Surtout, il faut favoriser les vocations religieuses et sacerdotales. Ce sont là les joyaux les plus rares et qui disparaîtraient, si on cessait d'avoir le goût de la mortification, de la charité et du sacrifice.

Alors Jésus sortit de son tabernacle et tous les genoux fléchirent pour recevoir sa divine bénédiction. Le grand pardon du Folgoat était terminé, mais longtemps encore la Vierge Marie entendit des mots d'amour, des mots de reconnaissance et des mots de supplication.

X...

Pont-Croix. — **Assemblée des Anciens Elèves.** — Les Anciens Elèves de Saint-Vincent ont eu leur Assemblée générale le mercredi 29 Août. Elle fut pleine d'entrain. Au nombre d'environ 250, ils étaient venus de tous les points du département, et de la France, d'Algérie, de la Guadeloupe, de Ceylan pour témoigner une fois de plus leur indéfectible attachement et leur profonde reconnaissance à la Maison à laquelle ils devaient, après leurs parents, le meilleur d'eux-mêmes, leur formation intellectuelle et morale. Ils étaient venus pour raviver ensemble les vieux souvenirs et revivre pendant quelques heures, au foyer qui en fut le premier témoin, ces amitiés de collège dont le parfum embaume toute la vie.

La messe fut dite par M. le chanoine Queïnnec, doyen du Chapitre, et M. le vicaire général Cogneau, dans le sermon d'usage, nous livra les échos de son âme qui vibrait des pieuses émotions ressenties il y a quarante ans.

A la séance d'études qui suivit, dans la salle des Fêtes, M. le chanoine Cornou, président, souhaita la bienvenue à tous et adressa un hommage ému aux morts depuis la dernière assemblée. « La liste funèbre comprenait, dit-il, des prêtres distingués comme M. le vicaire général Gadon et M. le chanoine Bargilliat, un grand savant M. Kerforne, professeur à l'Université de Rennes, un grand industriel, M. A. Chancerelle, un grand africain, Mgr Calloc'h, préfet apostolique de l'Oubanghi. Il faut réparer par l'apport des générations nouvelles la brèche creusée dans les rangs de l'Association, remplacer les disparus en nombre et en qualité ». Il proposa de nommer président d'honneur, M. le chanoine Uguen, ancien supérieur, récemment nommé curé de Plougastel-Daoulas.

Des toasts variés de forme et de ton furent prononcés au banquet. M. l'abbé Jadé parla au nom des séminaristes, avec une assurance et une conviction prenantes.

Saïk-ar-Gall, conseiller d'arrondissement de Plabennec, proclama d'une voix énergique, en un breton savoureux, la nécessité de l'apostolat des chrétiens laïcs. Le P. Joseph Branquec nous réserva

la surprise d'un toast en vers, et ce fut l'appel angoissé d'un missionnaire que préoccupe le salut de millions d'âmes encore païennes. Le P. Barnabé, capucin de Lorient, s'en vint chanter, d'une voix bien timbrée, une sorte de cantate bretonne, pleine de malice séraphique. M. Cornou usa de sa haute et riche éloquence, aux phrases harmonieuses et pleines, aux images développées avec une maîtrise consommée, pour remercier M. Uguen de l'œuvre grandiose accomplie pendant son supériorat. M. Uguen répondit en célébrant le charme de ce Saint-Vincent qu'il dirigea vingt ans, et la grande valeur de la formation qui s'y donne. Le nouveau supérieur, M. le chanoine Pouliquen, termina en assurant qu'il maintiendrait les traditions déjà plus que séculaires ; tous les Anciens l'ont compris et lui donnent dès maintenant leur confiance entière.

Et la dispersion s'est faite dans la soirée peu à peu, chacun emportant dans le cœur encore plus profondément incrusté le serment de fidélité que proclamait avec tant de force le refrain du P. Barnabé :

Skolaj brudet ar Pontekroaz,
Neizig tommoc'h neus bet biskoas.
Ni ho karo da virviken,
Hag a stourmo 'vit ho tifenn.

Lesneven *(Collège Saint-François)*. — **La Fête des Anciens.** — La 13e Assemblée générale de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres du collège Saint-François, qui s'est tenue le Jeudi 30 Août, a connu le succès habituel, tant pour le nombre des associés présents que pour le cordial entrain dont ils ont fait preuve.

A 10 heures, un service funèbre a été chanté pour le repos de l'âme de Mgr Roull, ancien principal du Collège et président de l'A. A., rappelé à Dieu le 13 Janvier dernier. Puis M. Affret, curé-doyen de Ploudiry, ancien économe de la Maison, a dit la messe à nos intentions et M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel, a prononcé le sermon de circonstance. L'orateur, ancien élève et ancien professeur de l'établissement, a su trouver le chemin de nos cœurs en exaltant l'œuvre splendide accomplie par le Collège Saint-François dans ce bon pays de Léon et en nous rappelant l'obligation de mettre au service de nos frères les ressources intellectuelles et morales dont nous sommes redevables à la maison qui nous a formés.

Durant la messe, M. Huntziger a soutenu le chant, entouré d'une schola de jeunes lévites, et le *Credo* royal a éclaté, fort et puissant, comme aux jours de pardon. Le *De Profondis* a été chanté pour les 13 membres de l'Amicale décédés depuis la dernière réunion et pour nos 160 morts de la guerre. La bénédiction du Saint-Sacrement a clos cette première partie du programme.

Après l'office religieux, la séance officielle s'est tenue sous la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

présidence de M. le chanoine Dujardin, supérieur du Collège, vice-président de l'A. A. La parole fut donnée successivement à MM. Barjou, trésorier, et Ollivier, secrétaire, pour la lecture de leurs rapports sur l'état moral et financier de l'association. L'un et l'autre reçurent les félicitations de l'assemblée, qui approuva leurs encourageantes conclusions.

La mort de Mgr Roull nécessitant un renouvellement partiel du Comité de l'A. A., l'assemblée élit comme présidents d'honneur : M. le chanoine Messager, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire ; M. Vincent Inizan, député du Finistère ; M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, ancien principal du Collège. L'élection ne rencontre de difficultés que de la part de M. Pierre Trémintin, mais ses protestations sont couvertes par les acclamations unanimes de l'assemblée ; habitué, comme député, à s'incliner devant le verdict populaire, M. Trémintin finit par se laisser élever à la présidence où désormais, à chaque réunion, il portera, avec une aisance et une dignité parfaites, son sceptre de roi pacifique des Anciens de Lesneven.

La vice-présidence est partagée entre M. le Supérieur du Collège et M. le docteur Odeyé ; M. Barjou, notaire, et MM. les abbés Ollivier et Falc'hun, professeurs, sont maintenus dans leurs fonctions de trésorier et de secrétaires. Aux anciens assesseurs, MM. le chanoine Le Jacq, curé-doyen, de Crozon ; Huntziger, professeur ; le chanoine Steun, aumônier à Morlaix ; Masseron, avocat à Brest ; Calvez, curé-doyen de Lesneven ; Le Vasseur, curé-doyen de Lambézellec ; l'abbé Paul, professeur, sont adjoints M. le chanoine Uguen et M. Louis Arnould, de Brest.

M. Trémintin inaugure ses nouvelles fonctions en présidant le banquet traditionnel dans une atmosphère de gaieté et de franche camaraderie. A l'heure des toasts, nous applaudissons tour à tour M. le Supérieur du Collège ; M. Bourel, jeune bachelier de mathématiques ; Alain Grall, de l'Ecole de Santé navale, Bordeaux ; Emile Guiader, inspecteur des douanes à Rouen ; le Père Pierre Pichon, des PP. du Saint-Esprit, missionnaire au Cameroun ; l'abbé Alexandre Le Roy, recteur de Lanriec ; Henri Denniel, des Câbles Brestois ; le P. Pochard, curé au Pays de Galles ; Louis Arnoult ; P. Trémintin, président de l'association, qui clôt dignement la série ; et la séance est levée au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Brest. — **Bénédiction d'une Ecole au Port de Commerce,** *dimanche 9 Septembre.* — A côté de la chapelle du Port de Commerce s'élève une construction massive, trapue, qui a servi jusqu'ici de dépôt et d'entrepôt. Grâce à des bienfaiteurs insignes, elle va revenir à sa destination première, destination restée de longues années d'ordre intentionnel et théorique, destination qui devient aujourd'hui réalité : école maternelle de petits garçons et de petites filles, école primaire de filles.

La bénédiction, nous disent les livres liturgiques, a pour but

de soustraire un objet à un usage profane pour l'affecter à un usage pieux. En vérité, c'est bien cela que M. le vicaire général Joncour est venu accomplir dimanche dernier 9 Septembre.

Dès la première heure de l'après-midi, la chapelle est pleine de gens « du port et de la ville ». La *Celtique*, société paroissiale de gymnastique, annonce son arrivée au son bruyant de ses cuivres, fifres, tambours. Le clergé se range dans le sanctuaire Le peuple fidèle, à plein cœur et à pleine voix, chante le cantique *Nous voulons Dieu !*

M. le vicaire général Joncour précise le sens de la cérémonie, et avec une éloquence forte, incisive, concrète, commente l'article 1113 du Code de droit canonique : « Les parents doivent aux enfants que la divine Providence leur a confiés, une instruction religieuse et morale leur permettant d'atteindre la fin pour laquelle ils ont été créés ». L'école chrétienne seule peut les aider dans cette tâche. L'instruction est écoutée religieusement. Puisse-t-elle décider de nombreux parents.

Après les prières récitées par M. le Curé, à l'intention des bienfaiteurs, la procession, au chant du cantique *O Marie .. garde au cœur des Bretons la foi des anciens jours,* se rend à l'école. Des enfants portent les Crucifix destinés aux classes. M. le Vicaire général bénit l'établissement, puis le remet à la Directrice, entourée des Dames de la Providence, de Jeanne d'Arc et de Saint-Yves.

Et pour terminer, la *Celtique*, sous la direction de M. l'abbé Lespagnol, intéressa les spectateurs par un festival de gymnastique exécuté dans la vaste cour de l'école.

Plougastel-Daoulas. — **Adoration** *(du 1er au 7 Septembre.)* — Une adoration ne comporte pas une grande variété d'exercices : des instructions, des prières, des confessions, des communions. Les âmes, intérieurement sollicitées par la grâce, s'avancent doucement vers le tribunal de la Pénitence et la Table sainte.

Mais comme il y a des routes pittoresques et des routes banales, il y a aussi des adorations où se manifeste une vie intense et des adorations où l'on s'empresse moins. Plougastel-Daoulas n'est pas — tout au contraire — le lieu des âmes léthargiques. Du 1er au 7 Septembre, l'église ne désemplit pas. La journée du samedi et la matinée du dimanche sont pour les enfants ; les jours suivants sont réservés aux grandes personnes. Les « Plougastels » accourent chaque jour par foules de 800 à 1.100 : dans l'après-midi ils font — et au delà — leur heure d'adoration, puis se confessent ; le lendemain ils communient et assistent à la messe solennelle. Les dix confesseurs n'ont pas chômé, ni M. le Curé de Saint-Martin de Brest qui ajoute à ses confessions le sermon de la grand-messe, ni M. le Recteur de Plouvorn qui prêche l'heure sainte, ni MM. les Recteurs de Guiclan, Logonna et Guimiliau, ni les cinq professeurs de Pont-Croix.

L'adoration s'est terminée le 1er vendredi de Septembre. Elle aura été agréable au Sacré-Cœur de Jésus et aura attiré sur la pa-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

roisse d'abondantes bénédictions. A ces grâces s'ajouteront celles que la Vierge Immaculée accordera aux 153 pèlerins partis pour Lourdes le surlendemain dans la compagnie de leur nouveau Curé.

Enseignement Musical dans les Maisons d'Education. — Les Directrices de pensionnats et d'orphelinats désireuses de se procurer des maîtresses de musique solidement instruites dans leur art et formées aux meilleures traditions de la musique religieuse et classique, auront tout avantage à s'adresser à l'Association Valentin Haüy, 9, rue Duroc, à Paris.

Les jeunes filles patronnées par cette Association ont reçu dès l'enfance une éducation artistique soignée. Plusieurs d'entre elles ont obtenu, outre le Brevet élémentaire pour l'enseignement général, le Diplôme pour l'enseignement du chant dans les Ecoles Normales.

Elevées pieusement et sérieusement, elles sont très appréciées dans les maisons d'éducation où elles enseignent, elles acceptent volontiers l'internat, savent se conformer au règlement et aux habitudes de chaque maison et se contentent, alors même qu'elles ont un réel talent, d'un traitement modeste.

Ces jeunes maîtresses sont aveugles pour la plupart, mais cette particularité n'empêche pas que, dans les pensionnats de la France et de l'Etranger où elles donnent des leçons de piano, de violon, de mandoline, de solfège, de chant, d'harmonie, lisant avec leurs doigts toute la musique qu'elle font exécuter, elles ne forment d'excellentes élèves, dirigent très habilement des choristes, organisent des récréations musicales et des offices en musique. Elles sont particulièrement aptes à tenir l'orgue ou l'harmonium.

Elles réussissent dans ces diverses fonctions, car tout l'intérêt de leur vie est dans leur tâche qu'elles savent remplir avec compétence et à laquelle elles donnent tout leur cœur.

Ces jeunes filles savent fort bien se diriger seules et n'ont besoin d'aucune assistance pour circuler soit à l'intérieur de la maison, soit au jardin, pas plus que pour leur service personnel.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Association Valentin Haüy (9, rue Duroc), Paris VII^e^.

BIBLIOGRAPHIE

« UNE ÉPOPÉE DE VAILLANCE ». — En vente chez MIGNARD, 38, rue Saint-Sulpice, Paris. — **10** franc.

Sous ce titre belliqueux se cache un poëme d'amour virginal : on y goûte les fruits de la vie cachée en Dieu et de la flamme apostolique attisée au foyer de l'oraison. Il n'est pas jusqu'à l'apostolat posthume de S^r^ Eugénie qui n'apparaisse comme une éclosion spontanée de la féconde alliance de sa vie intérieure et de son dévouement à l'Œuvre des Catéchismes.

Puisse la lecture de cette biographie réaliser le vœu suprême de S^r^ Eugénie Joubert : « Je désire procurer la gloire du Sacré Cœur par tout ce que j'ai, tout ce que je suis, par ma vie et par ma mort ! »

Décidément les bons livres abondent. Chaque jour voit s'accroître de plusieurs « nouveautés » l'arsenal — si riche déjà — des publications qui ont entrepris de rechristianiser notre siècle. Un compte rendu détaillé de chaque ouvrage, dans le cadre étroit de cette chronique, est donc impossible. Essayons du moins de soutenir l'effort des écrivains et des éditeurs en signalant fidèlement, parmi leurs meilleurs travaux ceux qui — après examen — sont susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

Voici aux *Editions Spes :*

La Vocation Catholique de la France et sa Fidélité au Saint-Siège à travers les âges, par S. G. Mgr BAUDRILLART (260 p., 12 fr.). — **Le Bon Pasteur,** les 17 radio-sermons donnés en 1928 par le R. P. LHANDE à Radio-Paris et à Daventry (12 fr.). — **Le Sentiment religieux et la Science,** enquête auprès des Membres de l'Académie des Sciences, par R. DE FLERS, de l'Académie Française (7 fr.). — **L'Education et le Foyer,** par le R. P. COULET, tome V de l'importante série de conférences consacrée au Problème de la Famille (210 p., 10 fr.). — **Le Général de Castelnau,** nouvelle édition refondue, par V. GIRAUD (140 p., 6 fr.).

Chez *de Gigord :*

L'Hostie dans la Cité, par l'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE. Discours prononcés aux *Semaines Sociales* depuis 1911 (272 p., 12 fr.). — **Les Apôtres, apologistes du Christ,** par M. TUAL (266 p.). — **Les Enfants héroïques,** par S. COUBÉ (216 p. illustrées). Nous signalons ce volume aux prédicateurs de retraites qui désirent « renouveler » leur stock d'histoires... — **Autour de l'Histoire** — scènes et récits — par Mgr BAUNARD (4^e^ édition). — La célèbre **Vie de Mgr d'Hulst,** par Mgr BAUDRILLART, vient également d'être réimprimée. Ce magistral travail comprend 2 vol. de 580 et 660 p., 5^e^ mille.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris. — Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarassés de tout souci.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° B.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

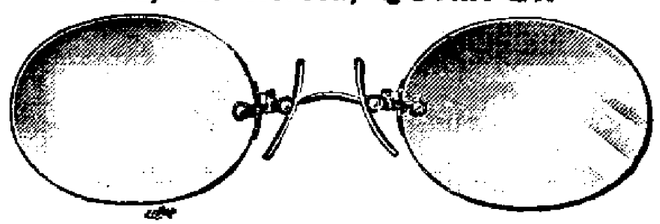
MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

DELBENN DERBSÉE
DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES



Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F. GODEC.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.
« Travail soigné »
CHÊNE DE 1er CHOIX - PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt'
« Pont-Croix »

Fabrique également :
Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

43e Année. Vendredi 21 Septembre 1928. No 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Septembre. — 17e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Lin et de Ste Thècle.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Lin.
Lundi, 24. — Notre Dame de la Merci. Double majeur. Blanc.
Mardi, 25. — De la Férie. Vert.
Mercredi, 26. — SS. Cyprien et Justine, Martyrs. Simple. Rouge.
Jeudi, 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.
Samedi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 1re classe. Blanc.
Dimanche, 30. — 18e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouzévédé	23 Septembre.
Scaër	du 24 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Cause des Martyrs bretons de la Révolution Française. — Par décision de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rennes, agréée par la S. C. des Rites, M. l'abbé *Auguste Lemasson*, prêtre du diocèse de Saint-Brieuc, à Lancieux (Côtes-du-Nord), est désigné pour remplir les fonctions de *Vice-Postulateur de la Cause des Martyrs bretons de la Révolution Française*. MM. les Ecclésiastiques voudront bien lui transmettre tous les renseignements de tradition qu'ils pourraient recueillir sur ces serviteurs de Dieu en réponse à une circulaire qui va leur être adressée.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier à Trévidy, près de Morlaix, M. Jaïn, curé-doyen d'Ouessant ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Curé-doyen d'Ouessant, M. Louis Bossennec, recteur de Saint-Hernin ;

Recteur de Saint-Hernin, M. Belbéoc'h, recteur de Guiler-Plogastel ;

Recteur de Guiler. M. Bernard, vicaire de Guengat ;

Recteur de Saint-Vougay, M. Guérec, recteur de La Feuillée ;

Recteur de La Feuillée, M. Prigent, directeur de l'école Saint-Joseph, de Morlaix ;

Vicaire à Plomodiern, M. Pouchart, professeur à Saint-Yves.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Corre, recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry, décédé le 16 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XVII^e Dimanche après la Pentecôte, 23 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XVII^e Dimanche après la Pentecôte, 23 Septembre, solennité de saint Mathieu, titulaire de l'église :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre et le sermon sera donné, à la messe, par M. le chanoine Joncour, vicaire général. — A 3 heures, vêpres solennelles, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Nota. — **Objets trouvés.** — Il a été remis à M. le Directeur du Pèlerinage de Lourdes : un parapluie « tom-pouce » à manche bleu ; — un sac en étoffe contenant un grand châle noir ; — une écharpe mauve en tricot de soie avec franges et figures égyptiennes imprimées.

Les réclamer à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

Avis. — L'Imprimerie Cornouaillaise *informe MM. les Curés et Recteurs qui n'ont pas encore effectué le règlement des Statuts Synodaux, qu'après le 15 de ce mois tous les recouvrements seront faits par la banque. Les frais seront à leur charge.*

Avis de services. — Un service de huitaine sera chanté à Landivisiau, *le lundi 24 Septembre, à 10 heures*, pour M. l'abbé Paul Le Ber, ancien curé d'Alnkial, diocèse d'Oran (Algérie), décédé à Landivisiau, le 14 Septembre.

— Le service de huitaine pour M. Corre, recteur de Loc-Eguiner, sera chanté à Loc-Eguiner, *le mercredi 26 Septembre*, et à Lampaul-Guimiliau, *le jeudi 27 Septembre, à 10 heures.*

Quimper. — **Une retraite bretonne de femmes** aura lieu à Quimper, du lundi 8 au samedi 13 Octobre, et non du 9, comme elle a été inscrite par erreur sur le tableau.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer en chaire, à toutes les messes, les dimanches 23 et 30 de ce mois.

Lesneven. — **Une retraite bretonne pour les hommes** s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le *lundi* soir, 8 Octobre, à 6 heures et se terminera le samedi matin, 13 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Morlaix *(La Salette).* — **Une retraite bretonne pour les Tertiaires** s'ouvrira à la Salette, le dimanche 7 Octobre pour se terminer le samedi 13. Les personnes qui ne sont pas dans le Tiers-Ordre, peuvent aussi prendre part à cette retraite.

Les tertiaires surtout devront y venir nombreuses pour y puiser des grâces abondantes, et se pénétrer de plus de l'esprit de leur Père saint François.

On prie les retraitantes d'apporter leur provision de beurre, et de se trouver toutes présentes, autant que possible, le dimanche 7, à 6 heures du soir.

MM. les Curés et Recteurs auront la bonté d'annoncer, en temps et lieu, cette retraite du Tiers-Ordre.

Brest. — **Congrès Diocésain de J. O. C.** — Quinze jours, à peine, nous séparent du Congrès de la J. O. C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), qui se tiendra, le 30 Septembre, au Patronage de Recouvrance.

Que MM. les Directeurs de Patronage veuillent bien se hâter de demander s'ils ne l'ont déjà fait, à Recouvrance, des cartes de congressistes et des cartes de banquet pour les jeunes gens, en joignant à leur demande le montant de la somme due, soit : 1 fr. 50 par carte de congressiste ; 10 fr. par carte de banquet.

Les meilleurs jeunes gens, ouvriers et employés, des œuvres catholiques se feront un devoir « d'apporter au Congrès le témoignage de leurs observations vécues et de dire les immenses besoins du monde ouvrier ». Ils savent, en effet, sinon pour l'avoir éprouvé personnellement, du moins pour en être les témoins journaliers, la lamentable détresse des jeunes travailleurs, jetés sans défense dans des milieux corrupteurs. Heureux privilégiés, qui n'ont pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

connu le naufrage où la vertu de tant d'autres a sombré, ils ne voudront pas se désintéresser du sort de leurs frères ouvriers.

Que peuvent-ils ? Hélas ! peu de chose, s'ils demeurent isolés. Mais voici qu'un groupement nouveau : la J. O. C., qui se défend, d'ailleurs, de contrecarrer en aucune façon l'action des groupements catholiques déjà existants, s'offre à les aider en les unissant sur le terrain professionnel et dans un but particulier : le relèvement de l'ouvrier par l'amélioration des conditions de vie, matérielle et morale, des jeunes travailleurs.

Tous les jeunes qui comprennent la dignité du travail et le sérieux de la vie, tous ceux qui veulent être traités « en jeunes travailleurs qui ont une âme et veulent la faire vivre et chanter » se donneront rendez-vous au 30 Septembre prochain : le Congrès de Recouvrance est pour eux. Son succès dépend d'eux : que chacun fasse pour son compte, dans le milieux professionnel qu'il fréquente, l'enquête portée à l'ordre du jour par le Comité Diocésain et fasse part de ses constatations au Congrès, et ce Congrès sera, de par la volonté des jeunes, le point de départ d'une nouvelle campagne d'apostolat, apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier qui, Dieu aidant, portera des fruits. Et le but, alors, sera atteint car, à la J. O. C, on enquête, non pour gémir, mais pour agir.

LANDERNEAU. — **Semaine rurale et Journées rurales féminines.** — La Semaine rurale et les Journées rurales féminines remplissent toute cette semaine. Elles auront leur couronnement par la Journée de dimanche 23, la messe solennelle à Saint-Houardon, Monseigneur l'Evêque assistant au trône, et le sermon de M. le chanoine Le Roy *sur les vocations sacerdotales dans les familles rurales.*

Un banquet à l'hôtel Guéguen réunira tous les représentants de nos Syndicats et Mutuelles (12 fr. par tête) ; et la réunion de clôture, présidée par Monseigneur l'Evêque, se tiendra au patronage Saint-François. Discours de M. le Cte Hervé de Guébriant, de M. Blons, président du Syndicat de Ploudaniel, de M. Roger-Grand, sénateur du Morbihan, et de Monseigneur l'Evêque.

Recommandation instante à MM. les Curés et Recteurs d'y envoyer le plus grand nombre de leurs paroissiens.

LANDIVISIAU. — **Nécrologie.** — M. PAUL LE BER, *ancien curé d'Aïnkial (Algérie).* — Dimanche, ont eu lieu en l'église de Landivisiau, les obsèques de M. l'abbé Paul Le Ber, ancien curé d'Aïnkial, diocèse d'Oran (Algérie), décédé en son domicile, rue Louis-Pasteur, à l'âge de 72 ans. Une nombreuse assistance, où l'on remarquait une trentaine de prêtres, était présente aux obsèques, prouvant la sympathie unanime dont le défunt jouissait parmi ses compatriotes.

Après 29 ans de ministère en Algérie, M. l'abbé Le Ber s'était retiré dans sa famille depuis 1908, mais ne resta jamais inactif, et

ses confrères des paroisses voisines le trouvaient toujours prêt à se rendre utile. Pendant la guerre, il fut un précieux auxiliaire du clergé de sa paroisse, où il assuma les charges d'un lourd ministère. Jusqu'à ces deux dernières années, où, miné par la maladie, son activité décrut rapidement, il ne cessa d'apporter à ses confrères l'aide la plus généreuse de sa personne.

R. I. P.

44e PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DE QUIMPER A LOURDES

10-14 SEPTEMBRE 1928

Nous pensons ne pouvoir mieux commencer cet article qu'en citant les lignes élogieuses que le *Journal de la Grotte* consacre à notre pèlerinage.

« Ah ! le beau, le gracieux et l'imposant pèlerinage ! Depuis qu'il est là, on dirait que l'Esplanade, le parvis du Rosaire et de la Grotte, et tout le *« Parc de la Vierge »* ont fleuri comme par enchantement et se sont transformés en parterres mouvants ; les jolies coiffes blanches aux modèles si variés et aux dentelles si riches, les fines broderies sur les robes de velours jettent une note des plus gracieuses dans les cérémonies en plein air.

» Pittoresque le costume régional de ces vrais Bretons de Bretagne, mais combien plus admirable leur foi devant le Rocher des Apparitions et dans les incomparables Processions du Très Saint-Sacrement dont le spectacle paraît toujours nouveau, même aux vieux habitués du Sanctuaire. On devine l'effet impressionnant que produit sur le spectateur la vue de cette masse de plus de 4.000 Bretons (3.867 par 4 trains spéciaux et plus de 300 bien comptés par trains ordinaires) chantant leur foi et leur confiance en l'Immaculée ».

Cette appréciation si flatteuse pourrait suffire, si les pèlerins n'attendaient un compte rendu détaillé de tout ce qui s'est passé à Lourdes, désireux qu'ils sont de revivre les heures heureuses qu'ils ont vécues en ces jours bénis.

En leur faisant plaisir nous nous faisons plaisir à nous-mêmes.

Lundi 10 Septembre. — Arrivée.

Rien à dire du voyage, si ce n'est qu'il a été rapide à souhait. On n'a pas connu les grands arrêts de jadis à Puyoô, à Morcenx et tous s'en sont réjouis.

Les plus favorisés sont arrivés à Lourdes le lundi matin à 7 h. 1/2 et ont pu assister à la messe et communier dès ce premier jour.

Cependant le pèlerinage n'a commencé officiellement que lorsque tous les trains furent arrivés, et le train blanc, celui des malades, avait un retard assez sérieux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous nous trouvons tous réunis à la Grotte dans l'après-midi, et M. le chanoine Cogneau vient dire, en notre nom, notre premier salut officiel à la Vierge de Massabielle.

Il emprunte son salut : *Ave Maria*, à l'ange Gabriel. C'est celui qui doit plaire davantage à Marie, en ce lieu qu'elle a sanctifié de sa présence. C'était le salut que Bernadette adressait à la « bonne Dame » et qui faisait délicieusement sourire l'Apparition.

M. le Vicaire général demande aux pèlerins de se rappeler pourquoi ils sont à Lourdes et leur dit d'apporter à la Grotte les sentiments et les dispositions de la petite « Voyante », d'y venir avec foi, pureté, piété et ferveur. Ce sera le moyen de tirer vraiment profit de ce pèlerinage.

Ce premier acte accompli, nous prenons part à la procession du Saint-Sacrement, comme nous le ferons chaque jour.

Ce fut magnifique. Tous les diocèses présents y coopèrent, et les 4.000 Bretons qui viennent d'arriver forment un appoint conséquent.

En tête de la procession marche tout un essaim de jeunes filles, portant un voile blanc. Les fanions et les bannières avec leur belle devise « vaillantes et pures ! » nous apprennent que ce sont des Noélistes, des Lys, des enfants de Marie et de l'Union de Jeanne d'Arc. Tout à l'heure toutes ces blancheurs feront un cadre idéal, au moment de la bénédiction, à Jésus Hostie, à l'Agneau divin dont l'escorte d'honneur au Ciel est formée de vierges.

Puis viennent les files interminables des hommes et des prêtres, portant tous un cierge et chantant à pleine voix et à plein cœur le *Lauda Sion* que tous ont vite saisi, et le *Lauda Jerusalem* connu de tous.

Le Saint-Sacrement est porté par Mgr Pelt, le vaillant évêque de Metz et escorté par Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen, et par Nosseigneurs de Quimper, de Séez, de Luxembourg et un patriarche maronite.

Lorsque commence la bénédiction des malades, retentissent les acclamations et les supplications à Jésus et à sa divine Mère. C'est une vague de foi confiante qui passe sur la foule, et l'on se demande, presque malgré soi, pourquoi Jésus le tout puissant ne rend pas la santé à tous ces malades, qui crient vers Lui, et pourquoi ne se réalise pas à Lourdes la parole de l'évangile : « On lui apportait les malades et il les guérissait tous. »

Les vues de Dieu sont insondables. Tous les malades attendent sans doute la guérison, mais ils viennent surtout prendre un bain de foi, d'amour et de patience, et certes leur espérance n'est jamais déçue.

Les pèlerins de Quimper se rendent alors à leurs hôtels, tous uniformément situés à « 10 minutes de la grotte » ! et bien peu auront le courage de prendre part à la procession aux flambeaux, ce premier jour.

Mardi 11 Septembre.

Le temps est idéal. Le crachin de la veille a fait place à un beau soleil.

Les pèlerins, reposés de leurs fatigues, étaient de bonne heure à la Grotte pour y communier et assister à la messe dite par M. le chanoine Cogneau, et maintenant les voilà rassemblés devant l'autel de Saint Roch pour assister à la grand'messe. L'église du Rosaire n'est, paraît-il, pas assez grande et c'est pourquoi nos offices auront lieu le plus souvent en plein-air. Ce n'est pas pour nous causer déplaisir, car de cette manière notre pèlerinage a tous les dehors d'un pardon de chez nous, mais il faudrait un orgue... portatif et un haut parleur.

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Orvoën, directeur spirituel du pèlerinage.

A l'évangile, M. le chanoine Uguen se prépare à prendre la parole. Il a devant lui un tableau ravissant et avec un peu d'imagination il pourrait croire qu'il a un des auditoires qu'affectionnait le « Poverello » d'Assise. On dirait en effet qu'une grande bande de blanches mouettes s'est arrêtée un instant sur le parvis et on est surpris de ne pas entendre un « bruit d'ailes », quand un souffle de vent passe.

Le tableau est charmant mais l'attention de M. le Supérieur est ailleurs. Il voit descendre par la rampe toute une théorie de jeunes filles chantant de joyeux *Ave*, et il se demande avec inquiétude s'il pourra dominer ce bruit, joli sans doute, mais pour l'heure très importun.

M. le chanoine Uguen se décide cependant et, en la langue qu'il aime par dessus tout, rappelle aux pèlerins qu'ils sont venus à Lourdes surtout pour prier.

Il dit la nécessité de la prière pour tous les hommes, « mendiants du Bon Dieu » ; se rapportant aux paraboles de l'Evangile, il dit les qualités de la prière : foi confiante, pureté d'intention, persévérance ; il rappelle, avec le Sauveur, que la prière prend un essor plus puissant lorsqu'elle est basée sur la pénitence ; il termine en nous rappelant que l'objet de nos prières doit être surtout ce qui concerne notre salut et en premier lieu la Foi.

L'après-midi les pèlerins sont convoqués dans l'église du Rosaire pour les vêpres. A l'heure marquée tous sont là, et lorsque les portes s'ouvrent c'est la ruée habituelle que rien ne peut empêcher et le flot mouvant se précipite en chantant dans le sanctuaire.

Les vêpres se réduisent à un *Magnificat* que les grandes orgues accompagnent, puis Monseigneur Duparc, notre évêque vénéré et aimé, monte en chaire pour donner l'instruction toujours attendue et qui jamais ne paraît trop longue.

Monseigneur, évoquant les souvenirs récents du Bleun-Brug et de l'émouvant Pardon du Folgoët, a demandé aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pèlerins de célébrer leur grand Pardon de Lourdes dans le même « esprit breton » en rattachant à l'*Ave Maria* de Salaün ar Fol et à celui de Bernadette, toute la doctrine de l'Eglise sur la Sainte Vierge, pour y puiser la confiance qui donne des ailes à la prière.

Il a exalté la maternité divine, montré la sainteté qu'elle exigeait, et la puissance qui résultait pour elle du rôle que Dieu lui a fait remplir dans l'Incarnation et la Rédemption.

Il a commenté cette doctrine par l'histoire d'Assuérus faisant rendre des honneurs royaux à l'homme qui lui avait *sauvé la vie*. La Sainte Vierge a *donné la vie* au Fils de Dieu. A quel honneur, à quel pouvoir n'aura-t-elle pas droit de la part d'un Fils qui ne se laissera jamais surpasser en reconnaissance pour sa mère par aucun roi de la terre ?

Voilà le motif essentiel de notre confiance. A la Sainte Vierge on peut tout demander.

Mais le principal but d'un pèlerinage doit toujours être le salut des âmes. Notre salut dépend de Dieu et dépend de nous. Notre-Dame de Lourdes, qui a promis à Bernadette de la rendre heureuse, non pas sur la terre, mais dans le ciel, nous obtient les grâces de salut, et nous rappelle en même temps que nous devons pourtant y travailler nous-mêmes en coopérant fidèlement à ces grâces, comme elle a personnellement coopéré à toutes les grâces qu'elle recevait de Dieu.

On parle beaucoup aujourd'hui de la formation des âmes d'élite. Nous devons tous devenir des âmes d'élite. Nous n'y parviendrons qu'en coopérant à la grâce, qui nous soutiendra dans notre action catholique et nous assurera la persévérance ici-bas et la récompense là-haut.

Monseigneur montre enfin la Sainte Vierge accueillant au Ciel ses bons serviteurs : l'humble voyante Bernadette, le prêtre au cœur plein de foi, Mgr Peyramale, et réconfortant à leur dernier jour les deux Evêques de Lourdes morts en un an, qui furent toujours si paternels pour tous les pèlerins de Bretagne.

Le sermon terminé, la foule sort de l'église lentement, et de l'esplanade, on croirait assister à une sortie de grand'messe dans une grande paroisse du pays breton.

La procession du Saint-Sacrement est splendide. La chorale des enfants de chœur d'Angers jette une note de clarté et de joie dans le cortège.

Le soir, à la procession aux flambeaux, nous sommes tous présents, et la foule est si grande que c'est un peu la cohue au départ. Tout finit cependant par se tasser, mais vraiment on est trop nombreux à Lourdes en ce moment, et nous croyons que les pèlerins décerneraient encore plus d'éloges à M. le chanoine Perrot, directeur du Pèlerinage, s'il choisissait une époque autre pour nous amener à Lourdes.

La procession fait le parcours habituel au chant des mêmes *Ave*, au bruit harmonieux d'une invraisemblable cacophonie,

pour venir se masser au pied de la basilique, tel un champ mouvant de tulipes de feu, pour y affirmer sa foi par le *Credo*.

Mercredi 12 Septembre.

Ce matin, c'est Mgr Duparc qui dit la messe à la Grotte, pour les pèlerins. Deux prêtres distribuent sans arrêt, la communion aux pieux fidèles.

Au Rosaire, les prêtres (ils sont près de 500 !) prennent leur tour pour célébrer la messe. Tous font preuve de patience et lorsque l'un d'entre eux s'inscrit le quatrième à un autel, il se contente de sourire et... il attend.

La grand'messe est chantée à l'autel Saint-Roch, qui semble décidément nous être réservé.

L'officiant est M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire.

Une fois de plus, on chante la messe royale de Dumont, comme s'il n'en existait pas d'autre connue de nos Bretons !

M. le chanoine Moënner est chargé de l'instruction. Il la fait en un français des plus châtiés et des plus élégants.

Il salue d'abord Marie du titre de « Mère de la Foi », puis il parle de cette vertu, fondement de la vie chrétienne.

L'Evangile a fait de la foi la première condition de l'efficacité de la prière et du salut. Comprenons bien que cette foi salutaire doit être une foi non simplement spéculative, mais pratique. Que vous servira, disait l'Apôtre S. Jacques aux fidèles de son temps, d'avouer que vous avez la foi, si vous n'accomplissez pas les œuvres de la foi.

Nous aimons chanter : Nous venons du pays d'Armor, fiers de notre foi. Et, grâce à Dieu, nous gardons ce droit d'être fiers. Elles sont superbes, nos Assemblées générales de Défense et d'Action catholique ; elles sont admirables les foules qui fréquentent nos pardons. Est-ce assez pour démontrer que la foi de nos jours en Bretagne égale celle d'autrefois ? La réponse serait difficile et délicate.

On peut du moins faire observer que les circonstances ont changé. Si la foi bretonne n'est pas éteinte — et il s'en faut —, çà et là elle est attaquée et partout elle est menacée. Le temps n'est plus où chacune de nos villes, chacun de nos villages formait comme une citadelle fermée et offrait à la religion un asile inviolable.

Puis, même parmi ceux qui passent pour être fidèles, la foi est-elle solide ? C'est un fait d'expérience maintes fois constaté. Le Breton, au milieu des siens, n'aura pas de peine à pratiquer sa religion ; mais, quitte-t-il son pays, facilement il subit l'influence du milieu indifférent dans lequel il est transplanté. Ne serait-ce parce que sa foi, au lieu de se refaire à des convictions bien réfléchies, ne reposait que sur une base fragile de traditions et d'habitudes qui ne seraient pas exemptes de quelque routine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enfin, le juste vit de sa foi. Tout vient de Dieu et doit retourner à Dieu ; il est le seul Maître qu'il faut servir, le seul Seigneur qu'il faut adorer. Est-ce bien là ce qui se voit dans notre conduite ? La foi peut triompher de tous les obstacles. De quoi la nôtre a-t-elle triomphé ? Lequel de nos actes a-t-elle sanctifié ? Et puisque la foi doit tout pénétrer, quelle place tient-elle dans notre vie familiale, sociale, civique ?.

Autant de questions graves, auxquelles il sera bon de réfléchir au cours de ces journées, qui doivent avoir l'effet d'une retraite.

Ne perdons pas de vue, cependant, que nous ne sommes pas ici uniquement pour gémir. Les malades ne viennent jamais à Lourdes sans y apporter l'espoir d'un soulagement. Tournés vers Marie, ils lui disent avec une confiance filiale : « Si vous le voulez, ô Mère, vous pouvez me guérir. » Et vous savez si le cœur de Marie se laisse attendrir et si des miracles sans nombre manifestent chaque jour sa puissance et sa bonté.

Son intercession n'est pas moins efficace dans l'ordre moral. Et voilà pourquoi je vous invite à demander un accroissement de foi ; et nous ne manquerons pas de l'obtenir, si de notre part nous cherchons à rendre notre foi plus éclairée, plus active, plus conquérante.

Développez et raffermissez vos connaissances religieuses par l'étude du catéchisme, par l'assiduité attentive au prône paroissial, par de saines et fortifiantes lectures. Manifestez vos convictions sans peur et sans reproche. Donnez votre concours à l'apostolat par les œuvres, partout nécessaires. Ah ! quel revirement dans l'état religieux de notre société et de notre pays breton lui-même, si au lieu de s'asseoir sur la route à contempler de loin le combat, chacun apportait au développement de l'idée et de la vie chrétiennes un concours actif, quotidien et personnel !

Que ce soit la première récompense, et comme le fruit durable de votre pèlerinage d'avoir compris cette leçon de Lourdes : Seigneur, nous croyons, mais augmentez notre foi. Marie, mère de la foi, priez pour nous !

L'après-midi, à 2 h. 1/2, au même lieu, se chantent les vêpres. M. Arhan, recteur de La Forêt-Fouesnant, nous fait ensuite une instruction en breton. De sa voix rude d'enfant du Raz, il donne, avec une hardiesse toute apostolique, de sévères leçons à ses auditeurs, qui l'écoutent avec une attention marquée.

Le sujet, c'est encore la Foi. M. Arhan insiste moins sur la nature de cette vertu que sur les dangers qu'elle court du fait des écoles sans Dieu, des mauvais journaux et de ces mauvais lieux que sont les salles de danse.

Le vrai Breton doit avoir la fierté de ses convictions religieuses et n'avoir pas peur de fixer dans les yeux les ennemis de sa Foi. « Soyez de vrais Bretons, conclut le prédicateur, et vous ferez plaisir à Dieu et à sa divine Mère. »

Du parvis, les Bretons se rendent aux piscines pour unir leurs supplications à celles des malades. Pourquoi M. Madec et M. Maréchal tiennent-ils donc tant à réciter le chapelet en français ?

La procession du Saint-Sacrement suit. C'est Rouen qui en est chargé et Mgr de la Villerabel porte l'ostensoir d'or et bénit les malades. La foule est encore plus dense, et l'on est à se demander comment la petite ville peut recevoir tant de pèlerins.

Le soir, la procession aux flambeaux fut plus belle que jamais. Après le chant du *Credo*, les Evêques présents, entourant Mgr de Rouen, donnèrent à la foule une bénédiction solennelle.

Jeudi 13 Août.

Le matin, c'est le chemin de la Croix.

Les pèlerins, d'une docilité remarquable, sont à l'heure dite auprès de la basilique, et bientôt s'engagent, en récitant le chapelet, dans le chemin étroit qui les conduira au sommet de la colline.

La marche est sans arrêt ; à peine un instant au passage des stations pour dire ce qu'elles représentent et la procession se continue.

Arrivés à la XII[e] Station, la foule se tasse autour de la chaire improvisée d'où M. Léon, vicaire à Saint-Pol de Léon, va leur faire une instruction en un breton parfait, aussi savoureux que simple.

Il nous dit les leçons de la Croix ; leçons de charité à l'égard de nos frères ; de confiance dans la lutte contre les ennemis de notre salut ; de force dans les tentations et enfin de patience dans les épreuves.

Le sermon terminé, nous achevons le Chemin de la Croix, pour descendre ensuite les lacets en forme d'M qui conduisent à la Grotte, en chantant notre cantique préféré *D'hor Mamm Santez Anna*, qui nous permet d'unir dans un même hommage le Fils, la Mère et la Grand'Mère.

L'après-midi, rendez-vous est donné au monument interallié, élevé pour garder le souvenir des morts de la guerre.

On chante les Vêpres des Morts, puis, avant que Monseigneur donne l'absoute, M. le Chat, recteur du Conquet, prend la parole. De sa voix chaude et qui sait si bien faire vibrer les cordes sensibles du cœur, il parle à la foule de ses morts. Il les montre attendant peut-être à la porte du Ciel que leurs yeux s'ouvrent à la Lumière céleste, « Seigneur, faites que je voie ! » et leurs plaintes sont encore plus angoissantes que celles des malheureux qui, rangés sur l'esplanade, attendent leur soulagement de Jésus qui passe.

M. Le Chat rappela aussi qu'il est des morts dont nous devons garder un spécial souvenir, ce sont les morts de la guerre.

« Le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Prions pour nos morts, conclut l'orateur, gardons précieusement leur souvenir et répondons à leur attente en résistant à la vague d'égoïsme et de sensualisme, qui a déferlé sur le monde, à la suite de la guerre. »

Puis on chante le *Libera*, et Monseigneur donne l'absoute.

Aujourd'hui, c'est Quimper qui a la charge de l'organisation de la procession du Saint-Sacrement. C'est Monseigneur qui porte l'ostensoir, suivi du même parterre violet, et des chanoines aux camails si variés.

Ce sont ses Bretons qui sont à l'honneur, chargés de l'ombrellino, du dais et des flambeaux.

L'ombrellino est porté par M. Pellen, maire de Saint-Pabu.

Portent le dais : MM. Trellu, conseiller d'arrondissement de Briec ; Kerampran, maire de Plouvien ; Larvol, maire de Plouédern ; Moulin, maire de Dinéault ; Thomas, maire de Plougastel ; le Maire de Brélès ; Jégou, de Penmarc'h ; Le Pemp, de Penmarc'h ; Déroff, de Roscoff ; Larz, de Plouzané ; Gogé, de Landivisiau ; Corre, de Plougastel.

Portent les flambeaux ; MM. Capitaine, de Dinéault ; Libou, d'Arzano ; Cabon, de Plouguerneau ; Le Menn, maire du Cloître-Pleyben.

La procession se met en marche. Tous les yeux sont attirés par les superbes gâs de Plougastel-Daoulas, revêtus de leur costume violet si seyant, et qui portent dans leur belle bannière un peu de chez eux, avec la reproduction de leur merveilleux calvaire et de leur chapelle « ar Feunteun Verm ». Le chant est soutenu par deux groupes de chanteurs qui marchent avec ensemble, et réussissent, chose assez difficile sur un tel parcours, à faire un chœur unique de cette foule immense.

Les invocations sont faites par M. Gargadennec, d'une voix qui ne le cède en rien à celles qui l'ont précédée. Pourquoi a-t-on renoncé à prier en breton ? Regardons faire les étrangers et imitons-les. Nous avons bien le droit de crier notre amour à Marie en notre langue !

Pendant que Mgr Duparc bénissait les malades, un mouvement insolite se produisit. Un malade s'était levé et s'était mis à marcher. Les brancardiers d'autorité le forcèrent à se remettre sur son brancard et un instant après, le portaient au Bureau des constatations.

Nous avons voulu savoir « quelque chose » de M. le docteur Philippon, mais il ne nous a donné qu'un sourire très énigmatique. S'il y a eu miracle, nous le saurons plus tard.

Le soir eut lieu pour le diocèse, l'Heure Sainte, qui fut prêchée par M. le chanoine Caugant, supérieur de Saint-Joseph. Il développa, selon l'habitude en breton et en français, les quatre fins du sacrifice, demandant aux pèlerins de traduire par des chants appropriés, les sentiments qu'ils avaient dans leurs cœurs.

Vendredi 14 Septembre.

C'est le jour du départ. Le premier train doit quitter Lourdes à 12 h. 30. Il faut donc se presser. Aussi sommes-nous convoqués à 8 h. 1/2 à la Grotte, pour la cérémonie des adieux.

C'est M. le chanoine Pol Aubert qui est chargé de traduire nos sentiments. Il s'acquitte de son rôle avec émotion.

Le salut d'arrivée avait été emprunté à l'ange Gabriel, *Ave Maria*. C'est lui encore qui donnera le salut du départ : *Ave plena gratia*.

Marie pleine de grâce, parce qu'elle est pure, toute belle, immaculée ; pleine de grace aussi parce que par elle nous viennent tous les dons de Dieu.

« Nous serions tentés de dire avec les apôtres : « Dressons » ici notre tente », mais Jésus nous ordonne « Allez, enseignez ».

» Et cet appel à l'apostolat s'adresse à tous.

» Il faut donc partir !

» Mais avant de quitter ces lieux, il est un devoir à remplir : remercier la Sainte Vierge de toutes les joies que nous avons connues, de toutes les faveurs que nous avons reçues et même des leçons qui nous ont été données.

» Mettons ces leçons en pratique et nous aurons tiré profit de notre pèlerinage. »

Et M. Aubert termine par la promesse, que chacun fait dans l'intime de son âme, de revenir.

Itron Varia Lourdes, kenavo. P.

Un triomphe pour l'Eucharistie. Le congrès de Sydney. — Le congrès international de Sydney, ouvert le vendredi 7 Septembre s'est achevé le dimanche 9, par une manifestation de piété eucharistique qui a dépassé en splendeur tout ce que l'on avait vu aux congrès précédents.

La première journée du congrès eucharistique commença jeudi, à 10 heures du matin, par la célébration de la grand'messe dans la cathédrale Sainte-Marie. S. Em. le cardinal Cerretti officia pontificalement. 50.000 personnes apportèrent leur hommage silencieux en se rendant en cortège à la cathédrale, mais 40.000 ne purent pas entrer et restèrent dehors, malgré le vent et la poussière. Ils écoutèrent le service qui fut transmis dans les rues de la ville au moyen de haut-parleurs.

Dans l'après-midi eurent lieu diverses réunions dans les halls et les églises. Les orateurs y ont traité le sujet d'études proposé : « L'Eucharistie et la Vierge ». Le Saint Sacrement est exposé jour et nuit.

Une foule gigantesque que l'on a évaluée à 130.000 personnes se présenta le jeudi soir à l'assemblée en plein air qui se réunit dans les jardins de la Société royale d'agriculture située dans le parc Moore. Ce fut la manifestation la plus solennelle et la plus grandiose que l'Australie ait connue.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La journée de vendredi fut celle des enfants. De toutes les parties de la ville, 30 000 enfants vinrent se réunir sur le terrain de la Société royale d'agriculture, où le cardinal Cerretti célébra la grand'messe pontificale.

200.000 fidèles contemplaient le spectacle et suivaient les cérémonies ; 50.000 y participaient. Tous les archevêques et évêques venus à Sydney y étaient présents avec leurs chambellans.

Samedi matin, 30 000 enfants vinrent recevoir la sainte Communion.

Cette grande procession vers la Table Sainte n'était pas encore achevée, qu'à 10 heures du matin, le terrain de l'Exposition dans les jardins de la Société d'agriculture était envahi. Outre 100 000 spectateurs, 150.000 femmes formaient devant l'autel une immense tache bleue.

Entouré des évêques et prélats, S. Em. le cardinal Cerretti présida la messe que célébra Mgr Duhig, archevêque de Brisbane.

La journée du dimanche fut le digne couronnement des solennités grandioses et des ferventes prières qui avaient marqué le congrès eucharistique.

Les messes de minuit, célébrées dans tout le pays, inaugurèrent la grande journée eucharistique, tandis qu'à la cathédrale Sainte-Marie, le Saint Sacrement exposé depuis jeudi, recevait toujours les hommages de nombreux adorateurs.

A 10 heures du matin, S. Em. le cardinal Cerretti célébra la messe pontificale en plein air, dans le parc du collège Saint-Patrick, à Manly ; une foule innombrable assistait à cette cérémonie, que favorisait un temps superbe.

La procession fut un spectacle de splendeur. A 13 heures, S. Em. le cardinal Cerretti prit le Saint Sacrement, apporté du collège Saint-Patrick et se rendit à la jetée de Manly. Une suite brillante l'accompagnait ; un groupe d'Australiens, décorés de guerre, portaient un dais dont les pierres précieuses resplendissaient au soleil. Quarante évêques, des centaines de prêtres l'entouraient.

Au quai, un vapeur brillamment pavoisé, attendait le Cardinal Légat ; sur le pont se dressait un superbe reposoir. Le Saint Sacrement fut déposé sur cet autel flottant et à 14 heures, le steamer pontifical quitta la jetée, suivi d'un autre vapeur qui portait un millier de gardes du corps en brillant uniforme bleu ; puis ce fut toute une flottille qui prit le départ, transportant les diverses délégations étrangères et locales.

La file des vaisseaux qui arboraient les couleurs pontificales se rendit à l'entrée du grand port qui s'ouvre sur l'immensité du Pacifique : le Cardinal Légat se tourna vers l'Océan, et d'un triple signe de croix, bénit les océans du monde. Longeant d'assez près la côte, la flottille eucharistique traversa les eaux paisibles du port et vint accoster au quai circulaire où l'attendait un immense cortège.

Au milieu des chants et des prières, le Saint Sacrement fut porté jusqu'à la cathédrale Sainte-Marie.

Devant le portail, un autel avait été dressé ; sur la place, plus de 100.000 spectateurs stationnaient déjà ; le cortège fit le tour de la cathédrale et le dais put avancer jusqu'au portail. Un dernier *Tantum ergo* fut chanté et le cardinal Cerretti bénit avec l'ostensoir l'immense assemblée des fidèles.

Ce geste terminait le XXIXe Congrès eucharistique à Sydney. La terre d'Australie avait offert au Christ-Roi l'un de ses plus beaux triomphes.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité QUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vérni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

La BEAUTÉ du TEINT
s'obtient par le fonctionnement normal de l'appareil digestif
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir
UN GRAIN DE VALS
Laxatif dépuratif

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS
Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'ÉGLISE
Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-EVELLIN
EVELLIN Frères, Successrs
Fournisseurs attitrés de l'Archevêché
7, rue d'Antrain, RENNES — *Téléphone 28-81*
Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries
Draps et Tentures mortuaires
— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christs en fonte pour calvaires —
Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.
Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

Vous cherchez
les **Editions Approuvées** par le
CARMEL de LISIEUX, vous les trouverez
à l'Office Central de Lisieux
STATUES, MÉDAILLES, IMAGES, LIVRES
Pèlerins de Lisieux
en sortant du Carmel visitez en face
les Magasins de l'Office



M. de Bercegol, Adm., 46, R. de Livarot, LISIEUX (Calvados)
Chèque Postal : Paris 1495

BON pour recevoir gratis et franco le catalogue complet de nos "Éditions approuvées"
*Nom*_____
*Adresse*_____

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e Année. Vendredi 28 Septembre 1928. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Septembre. — 18e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Jérôme.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Jérôme.
Lundi, 1er Octobre. — S Rémi, Evêque. Double majeur. Blanc.
Mardi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 3. — Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus. Double. Blanc.
Jeudi, 4. — S. François, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 5 — S. Maurice, Abbé. Semi-double, Blanc.
Samedi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 7. — Le Saint Rosaire.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Scaër	le 30 Septembre.
Querrien	du 1er au 5 Octobre.
Briec	du 6 au 7 . —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre collective des Evêques de Bretagne et de celui de Laval, recommandant aux Catholiques de leurs diocèses, le *Nouvelliste de Bretagne.*

MESSIEURS ET CHERS DIOCÉSAINS,

Vous connaissez la détermination que Nous avons prise pour conserver au *Nouvelliste de Bretagne,* son caractère de journal *catholique avant tout.* Nous n'avons pas voulu qu'il se transformât, pour devenir l'instrument d'un parti politique, pour être une arme forgée en vue d'un duel sans merci avec un parti politique adverse.

Dans ces conditions, en effet, la cause catholique ne restait plus l'objectif capital, ni la raison déterminante du journal. N'était-elle pas même exposée à s'obscurcir devant les animosités de l'esprit de parti et les âpres exigences

...chives diocésain de Quimper et Léon

du combat qu'il livre ? Un tel résultat était d'autant plus à craindre que les directives du Souverain Pontife et de l'Episcopat breton n'auraient plus conduit le journal, dont d'autres mains auraient tenu les rênes.

I

Certes, Messieurs et chers Diocésains, il nous était plus commode de laisser aller vers le *Nouvelliste* l'or qui s'offrait à lui. Nous nous serions délivrés de responsabilités et de charges fort lourdes. Mais un devoir Nous est apparu, clair et excluant toute autre considération : celui de sauvegarder la cohésion de nos *Unions catholiques*, et la concorde de notre clergé et, ce qui est le fondement des deux, la *mentalité catholique* de notre région. Cette mentalité, est, à nos yeux, le principe indispensable du relèvement de tout ce qu'a détruit chez nous l'athéisme politique.

Mais quel travail en profondeur et sans cesse repris est nécessaire pour que nos populations, même celles qui conservent des traditions chrétiennes, comme les nôtres, se pénètrent, par une réflexion assez éclairée et assez poussée, de cette mentalité catholique! Quand celle-ci prévaudra-t-elle de façon à dicter à l'électeur son vote et à faire converger les vouloirs vers la restauration d'un Ordre social chrétien ? Il faut bien s'avouer que la mentalité catholique n'est jamais entrée dans l'esprit public, depuis que la France a remis ses destins aux mains du peuple.

C'est pour cela que la secte maçonnique, malgré la brillante défense de quelques grands parlementaires catholiques, a pu faire disparaître toutes les survivances de l'esprit du Christianisme que gardait notre législation. Elle a couvert la France catholique de ruines immenses, qui restent le scandale de l'étranger, sans une révolte efficace de l'opinion publique. Elle a réussi au point que la laïcité s'est substituée au Christ comme pierre angulaire de notre Société moderne.

Telle est la vue qui Nous a déterminés à maintenir le *Nouvelliste* dans la ligne avant tout catholique qui lui fut assignée au temps du Combisme. Le devoir de Notre charge nous a inspirés et rien d'autre. En vérité, il était assez impérieux par lui-même. Nous n'avions pas besoin d'être invités par qui que ce soit, pour prendre le parti que Nous avons adopté, et effectivement Nous n'y avons été invités par personne.

II

Le même principe est le bouclier qui repoussera certains traits décochés par quelques-uns contre le *Nouvelliste*. Ils voudraient leur donner la pointe : ils ne peuvent leur donner de la force.

Ils ont trouvé une formule plus simpliste que tranchante. Il faut choisir, déclarent-ils, et être ou *Action française* ou *Sillonniste :* le *Nouvelliste* s'est rangé dans le second de ces deux camps.

Non, le journal catholique n'est ni dans l'un ni dans l'autre des deux camps. Il ne fait point de choix entre les condamnations pontificales, il ne retient pas seulement, comme

font ses adversaires, celles qui cadrent avec leurs hostilités de partisans.

Il rejette le *Sillon*, parce que, selon le mot de Pie X, « l'esprit de la Révolution a passé par là » : Il rejette l'*Action Française* parce qu'il ne la tient pas pour une maîtresse sûre, même dans ses leçons de politique. Car, dans les écrits de ses vrais maîtres, elle conçoit la politique comme *une fin en soi*, détachée et indépendante de toute autre chose qu'elle-même. Elle ne donne point place dans ses facteurs, à l'esprit de bonté, de générosité fraternelle et de paix vers lequel le Christ, qui « est la Voie », a orienté les peuples. Elle n'a point égard à la loi divine de laquelle relèvent bien plus que les Empires dont parle Bossuet : quoi donc ? la justice et le droit, le bien et le mal, dont la politique ne peut pas faire abstraction. Les progrès administratifs et économiques, et l'éclat des arts ne suffisent pas à créer la vraie civilisation. Pour que celle-ci réalise une humanité meilleure (combien plus pour qu'elle aide, comme elle le doit, aux fins surnaturelles de l'homme !) il lui faut le concours et la règle de Dieu.

Un second trait a été lancé : « Vous ne suivez votre obédience de catholique, a-t-on objecté au *Nouvelliste*, qu'en lui immolant votre patriotisme. Restez Catholique, moi, je reste Français ! »

L'abonné sortant qui a écrit cela attribuait manifestement la condamnation de l'*Action Française* à un dessein politique du Vatican. Nous ne poursuivrons pas cette fable folle, simple diversion pour détourner la vue des esprits peu attentifs du motif vrai de la condamnation, résumé par Nous il y a un instant.

Il Nous faut pourtant rappeler aux convenances ceux qui traitent avec cette légèreté de patriotisme des catholiques. Un geste suffira : celui qui montre le monument funéraire élevé par nos cinq diocèses aux 240.000 Bretons morts pour la France. Voilà les défenseurs que la Patrie reçoit de l'Eglise ! C'est assez de lui être fidèle pour compter parmi les meilleurs fils de France.

Cela dit, observons que le patriotisme, vertu très louable, moyen excellent d'éducation pour arracher l'homme à l'individualisme vulgaire, n'occupe pourtant pas le sommet des vertus. L'amour de Dieu qui transforme l'homme, la fidélité à sa loi qui lui ouvre le ciel quand la terre se dérobe, voilà ce qui donne à son courage et à son patriotisme un coefficient divin. Tant que ces vertus suprêmes subsistent dans une nation, elles la défendent contre toutes les forces ennemies. Les plus redoutables ne sont pas les envahisseurs, mais les forces de corruption et de décadence auxquelles le patriotisme lui-même, s'il est seul, n'échappe pas.

III

Enrayer de toutes ses forces ce glissement vers la décadence ; tenir malgré ceux qui renoncent à la lutte et s'abandonnent et malgré la poussée démagogique montante ; combattre sans répit pour la réintégration de nos Instituts religieux, foyers de pureté morale, digues de renoncement austères contre le paganisme renaissant ; démasquer l'invention

Archives diocésaine de Quimper et Léon

maçonnique de l'Ecole unique qui jetterait à l'athéisme les générations prochaines et abattrait devant l'Etatisme la dernière des libertés familiales, quelle tâche rude, mais passionnante !

Pour la mener à bien, vous attendez de votre quotidien, Catholiques de Bretagne et de l'Ouest, l'ardeur et la foi combattive, le coup de clairon qui enlève et entraîne, et, quand il le faut, la satire aux ironies aussi vengeresses que la colère. Par dessus tout, vous attendez de lui une conviction que rien ne fait biaiser, une fière et franche indépendance. Il peut ménager, quand de justes égards le demandent, les personnes, mais jamais l'erreur de quelque côté qu'elle vienne et quelle que soit sa note, ou religieuse ou politique ou sociale, car elle est toujours malfaisante ! Il combattra les alliances électorales néfastes par lesquelles on disout l'union des Catholiques : elles sont une perpétuelle duperie pour ceux d'entre eux qui s'y prêtent ; elles ouvrent la brèche par où leurs ennemis passeront pour les déloger de leurs sièges et des communes qui leur étaient fidèles et pour les dominer politiquement.

Vous avez vu déjà avec quelle vigueur le *Nouvelliste* a mené sa campagne si nette contre la menace, levée sur nous, de l'Ecole unique ; comme il a repoussé quelques essais, que d'autres ont cru pouvoir tenter pour en édulcorer le poison, ou pour calmer l'inquiétude excitée par un récent et révolutionnaire Congrès de nos instituteurs publics réunis à Rennes. Aussi le journal catholique a-t-il eu seul l'honneur de recevoir les coups d'un ennemi habile à discerner ceux qu'il doit craindre et qu'il n'espère pas amener à composition.

Que la clairvoyance des fidèles ne reste donc pas en arrière de celle de leurs adversaires. Qu'ils se rallient autour de leur journal et de son drapeau divin : la Croix ! Que tous ceux qui sont capables de l'aider à vivre, souscrivent à sa caisse de propagande : on ne fait comprendre la valeur d'une cause que par les sacrifices consentis pour elle. Ce motif a déterminé chacun des Evêques signataires de la présente lettre, à envoyer au journal une souscription personnelle de 5.000 francs.

Nous nous adressons ici avec confiance à Nos Unions paroissiales, organes vitaux de l'activité et de la propagande catholiques. Il leur faut un animateur, un agent de liaison et un promoteur très sûr de la discipline, parfois difficile mais condition « sine qua non » de chacune de nos victoires. Or, il n'y a qu'un organe qui puisse remplir cette fonction : c'est le journal qui s'est constitué exactement sur le même programme compréhensif et unitif que celui de Nos Unions. Il n'y en a qu'un qui puisse recommander la discipline : c'est celui qui la reçoit lui-même le premier, avec une loyauté parfaite, de ceux que l'Esprit-Saint a établis pour régir l'Eglise de Dieu, de vos Evêques. C'est le *Nouvelliste de Bretagne.*

Donc, que toutes nos Unions s'y abonnent. Qu'il trouve même auprès d'elles une clientèle et des correspondants qui lui permettront d'activer les progrès, déjà marqués, de son

information. Qu'il recueille par elles les sympathies, qui lui apporteront un précieux encouragement, qui créeront sa force de pénétration et qui sont, plus encore que l'argent, le nerf de la guerre d'idées ! Que notre dévoué Clergé, dont l'excellent esprit constitue en un moment difficile, notre meilleur espoir, travaille à accréditer l'organe de la concentration catholique ! Que nos instituteurs chrétiens qui savent tout ce que Nous avons fait et tous les concours que Nous avons groupés pour eux, défendent le journal qui ne veut vivre que pour être leur défenseur ! Et si des concours importants se refusent désormais, s'il ne reste pour la cause de Dieu, à côté de quelques grands catholiques, que les cotisations et les fidélités populaires, cela même nous fait espérer : « *In hoc ego sperabo* ». Car c'est à celles-là que Dieu qui exalte les humbles, aime à donner la louange et la victoire.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Diocésains, l'expression de Notre confiance, de Notre gratitude et de Notre entier évouement.

† Alexis-Armand, Cardinal CHAROST, *Archevêque de Rennes ;*
† ALCIME, *Evêque de Vannes ;*
† ADOLPHE, *Evêque de Quimper ;*
† FRANÇOIS-JEAN-MARIE, *Evêque de Saint-Brieuc :*
† EUGÈNE-JEAN, *Evêque de Laval ;*
† FRANÇOIS, *Evêque d'Erythrée, Auxiliaire de Vannes.*

Le dimanche 14 Octobre, — qui sera, cette année, dans le diocèse, la *Journée de la Presse*, — la lettre des Evêques de Bretagne sera lue dans toutes les églises et chapelles.

Le même jour, la quête sera faite, à tous les offices, aux intentions annoncées dans la lettre, et MM. les Curés et Recteurs voudront bien exhorter les fidèles à soutenir de toutes leurs forces la Bonne Presse par des souscriptions et des abonnements, par des prières et par des communions.

Ils ne manqueront pas d'annoncer cette quête le dimanche précédent.

Une part de cette quête sera attribuée à l'Œuvre du Franc de la Presse, qui a pour but de venir en aide à nos journaux, de les informer sérieusement, et de leur faciliter l'acquisition d'un matériel plus parfait.

Quimper, 27 Septembre 1928. † ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Chapelain de Kérinou (Lambézellec), M. Kerbiriou, professeur au Collège de Lesneven ;

Professeur au Collège de Lesneven, M. Jean-Yves Le Borgne, de Plounéour-Trez ;

Professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, M. François Uguen, jeune prêtre de Kerlouan ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Instituteur à Landivisiau, M. Le Gall, vicaire-instituteur à l'Ile de Sein ;

Instituteur à Quimperlé, M. Roué, jeune prêtre de Cléder ;

Instituteur à Morlaix, M. Julien, jeune prêtre de Recouvrance ;

Instituteur à Guissény, M. Jégou, jeune prêtre de Berrien.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Ambroise Soubigou, vicaire de Plouédern, décédé le 24 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XVIIIe Dimanche après la Pentecôte, 30 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. S. Sacrement.

Mercredi : à 8 heures, réunion à la chapelle des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation. — Confession des filles du catéchisme.

Jeudi : à 9 h. 1/2, à la cathédrale, convocation des enfants de tous les catéchismes, messe, allocution, inscription des noms.

Vendredi, 1er vendredi du mois : exposition du T. S. Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, prières du Rosaire, bénédiction. De 8 à 9 heures, Heure Sainte, pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

Dimanche : à toutes les messes, quête pour les cercles catholiques et les patronages.

Tous les soirs, à 8 heures, pendant le mois d'Octobre, prières du Rosaire ; le jeudi et le dimanche, procession.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *18e Dimanche après la Pentecôte, 30 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 1/2. A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi : 8 heures du soir, prières du Rosaire, qui auront lieu tous les jours, à la même heure, excepté vendredi, où elles seront dites à 5 heures.

Mercredi : confession des enfants, des catéchismes. Messe de communion, jeudi, à 8 heures.

Jeudi : ouverture des catéchismes, selon l'ordre accoutumé et aux heures ordinaires.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, de 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pêcheurs.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Octobre :* La Préservation de la Jeunesse contre le Communisme et les autres Erreurs. — Le communisme a juré de gagner la jeunesse ouvrière. Déjà ses succès font peur. Contre ses progrès nos œuvres catholiques luttent efficacement. Prions pour que l'esprit

d'apostolat se développe de plus en plus parmi les jeunes gens ; ils seront les meilleurs apôtres, les uns pour les autres.

Résolution apostolique : Développer dans les œuvres de jeunesse la *Croisade eucharistique :* multiplier les *Cadets* et *Cadettes* de l'Apostolat de la Prière.

Lire le développement de ces Intentions dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention Missionnaire : Le succès du dimanche des missions.

Avis de service. — Un grand service pour M. Soubigou, sera célébré *mardi prochain, 2 Octobre, à 10 heures,* à Plouédern.

La réunion annuelle des Associés de l'Œuvre des Campagnes. — Tenue l'année dernière à l'Evêché, sous la présidence de Mgr l'Evêque, elle aura lieu cette année à Brest, chapelle Saint-Joseph, sous la présidence de M. le chanoine Moënner, archiprêtre de Saint-Louis, le mercredi 10 Octobre, à 2 h. 1/2.

Le R. P. de la Bouillaie y fera une conférence sur l'Œuvre, confiée dans le diocèse au dévouement de Mme la baronne de Taisne, présidente diocésaine, et à la secrétaire pour la région brestoise et le Bas-Léon, Mme l'amirale Exelmans.

Nous espérons qu'un grand nombre de prêtres des paroisses se joindront aux associés pour entendre une conférence qui leur exposera les buts de cette œuvre si utile à nos paroisses rurales et aussi au clergé lui-même par son bureau des Bibliothèques spéciales au clergé.

Le Directeur diocésain,
Chanoine Alfred LE ROY.

Récollection sacerdotale, *dirigée par M. le chanoine Le Roy :* Ploumoguer, jeudi 11 Octobre.

Aux Directeurs et Directrices d'Œuvres de Jeunesse. — Samedi 29 Septembre, réunion de Jeunesse ouvrière féminine à Recouvrance, à 8 h. 1/2.

Dimanche 30 Septembre, Congrès de jeunesse ouvrière (jeunes gens) à Recouvrance.

Lundi 1er Octobre, à 2 heures, réunion sacerdotale au patronage Saint-Louis ; le soir, à 8 h. 1/2, réunion de jeunesse ouvrière féminine, à Saint-Martin, à 8 h. 1/2.

M. l'abbé Guérin, aumônier de la J. O. C. de France, prendra la parole à toutes ces réunions.

MM. les Directeurs et MMmes les Directrices voudront bien faire savoir dans le plus bref délai à la Direction diocésaine rue Feuntenic-al-Lez, Quimper, les retraites qu'ils font donner à leurs jeunes gens ou à leurs jeunes filles, à l'occasion du renouvellement de la vie d'Œuvre en Octobre. Faire connaître date, prédicateur, nombre de participants, horaire des exercices.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Université Catholique de l'Ouest. — *Reprise des Cours.* — Selon la tradition, la reprise des cours à l'Université Catholique se fera à deux dates différentes, selon les Facultés et Ecoles auxquelles sont inscrits les étudiants.

1) Pour les Facultés de Théologie, des Lettres et des Sciences (non compris le P. C. N), comme aussi pour l'Ecole Supérieure d'Agriculture, la reprise des cours est fixée *au mardi 16 Octobre*, au matin.

2) Pour la Faculté de Droit, le P. C. N. et l'Ecole Supérieure de Commerce, les cours reprendront le *mardi 6 Novembre*, au matin.

Selon qu'ils suivent les cours du premier ou du second groupe, MM. les Etudiants devront donc être à Angers, soit le lundi 15 Octobre au soir, soit le lundi soir, 5 Novembre.

Retraites de Rentrée. — Deux retraites de rentrée, destinées à tous les Etudiants de l'Université, qu'ils soient ou non inscrits aux Maisons de Famille, sont organisées pour permettre aux jeunes gens de préparer, commencer et poursuivre leurs études dans les meilleures conditions. Elles ont lieu à la Maison Sainte-Anne.

La première retraite, qui précède la première reprise des cours, est destinée à MM. les Etudiants des Sciences, des Lettres et de l'Ecole Supérieure d'Agriculture. — Elle ouvrira le vendredi 12 Octobre, à 20 heures et sera close le lundi 15 Octobre, à 18 heures. Elle sera prêchée par M. l'abbé de Mondadon.

La seconde retraite est destinée à MM. les Etudiants de la Faculté de Droit, du P. C. N. et de l'Ecole Supérieure du Commerce. — Elle ouvrira le vendredi 2 Novembre, à 20 heures et sera close le lundi 5 Novembre, à 18 heures. — Elle sera prêchée par M. l'abbé Cléret de Langavant.

Pour obtenir les renseignements désirables, on peut s'adresser soit à M. le Secrétaire général de l'Université, soit a M. le Directeur des Internats de l'Université.

Les adhésions doivent parvenir à M. l'abbé de Boissieu, 2, rue Volney, Angers.

QUIMPER. — **Une retraite bretonne de femmes** aura lieu à Quimper, du lundi 8 au samedi 13 Octobre, et non du 9, comme elle a été inscrite par erreur sur le tableau.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer en chaire, à toutes les messes, le dimanche 30 de ce mois.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de Conscrits.** — La retraite bretonne des conscrits du 2e contingent de la classe 1928 s'ouvrira à Lesneven, le lundi 15 Octobre, à 5 h. 1/2 du soir, et se terminera le vendredi matin, 26 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône.

— **Retraite bretonne de Tertiaires,** *du 17 au 22 Septembre 1928.* — 37 paroisses, 101 retraitantes : Lesneven, 17 ; Plouguerneau, 15 ; Crozon, 7 ; Plouzané, 6 ; Plouider, 4 ; Goulven, Lambézellec, Plouarzel, Plougoulm et Plounévez Lochrist, 3 ; Brest, Le Folgoat, Kerlouan, Lanhouarneau, Plabennec, Ploudaniel, Ploumoguer, Plounéour-Trez, Plouvien et Saint-Pol de Léon, 2 ; Bodilis, Le Drennec, Le Huelgoat, Guiclan, Guissény, Ile de Sein, Lampaul-Guimiliau, Lanarvily, Landerneau, Lannilis, Morlaix, Plouédern, Pont-l'Abbé, Plounéventer, Roscoff, Saint-Thonan et Tréflez, 1.

On demande des ouvrières pour un important tissage de soierie. *Les sourdes-muettes y sont admises.* Pension de famille spéciale pour elles ; prix modérés. Place très avantageuse.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mme la Supérieure de l'établissement Saint-Antoine, Boussieu, en Ruy (Isère).

Les Journées Rurales Féminines de Saint-Julien à Landerneau. — Conseillées par Mgr l'Evêque, et préparées par l'Union des Syndicats de l'Office Central, elles ont été pour nous la révélation d'un état d'esprit et d'un besoin instinctif des futures maîtresses de nos fermes bretonnes. 80 s'étaient annoncées ; dès la veille, le 17 Septembre, il s'en présente 120 et 30 autres le lendemain au pensionnat Saint-Julien. On compta jusqu'au 170 aux cours. Il fallut toute l'habileté et le dévouement de la Supérieure pour loger, nourrir tout ce jeune monde et approprier tous les locaux.

Les cinq instructions bretonnes de M. le chanoine Cardaliaguet feront une base solide pour les âmes de ces jeunes femmes et jeunes filles : leur *âme* à sauver par une formation solide de la vertu ; leur *famille*, qui demande tout leur dévouement et l'édification de leur piété solide ; leur *paroisse*, dont les offices, les œuvres, les communions fréquentes, l'entretien des autels doivent les trouver au premier rang ; leur *foyer*, où elles partagent la responsabilité de l'hygiène, de la nourriture, du bon ordre, de la prière, et de la formation à la piété des petits ; le sacerdoce, dont elles doivent entretenir le respect et l'amour dans la famille, et féconder les germes des vocations dans les cœurs des petits frères. Et rappelant l'exemple des familles chrétiennes pendant la tourmente révolutionnaire, il présente le tableau de ces 118 prêtres du Léon, proscrits et traqués, qui trouvèrent dans tous les foyers des asiles assurés, gardés par le silence héroïque même des enfants, à toutes les perquisitions.

On comprend que cette doctrine, dispensée avec l'art qu'on connaît, et l'onction la plus prenante, rend les communions de

Archives diocésaine de Quimper et Léon

chaque jour et l'ensemble des exercices si édifiants, et dispose les cœurs à recevoir les enseignements ruraux éloquents, pratiques et à la fois élevés de Madame de Kerenflec'h, de Mademoiselle de Kermenguy, et les interventions intéressantes d'une mère de famille de Plougastel.

Tout cela, complété par les leçons sur le jardin potager et les fleurs, de M. l'abbé Le Mée, sur les pansements, la coupe et le ménage, des maîtresses de Saint-Julien, et par les discours sur le *problème de la terre*, du P. de Ganay.

Nous nous sommes rendus compte de l'impression profonde reçue par ces jeunes femmes et jeunes filles ; et c'est un encouragement pour de futures semaines rurales féminines. En attendant, il a été décidé que Mme de Keranflec'h prendra la direction d'un cours rural par correspondance dans *Ar Vro Goz* pour nos futures directrices de fermes bretonnes. A. R.

La Semaine rurale au Pensionnat Saint-Joseph de Landerneau. — Elle a retrouvé cette année, grâce au zèle du clergé, l'auditoire de Lesneven. Elle a compté 120 semainiers. La messe et les exercices de piété ont été le cadre heureux de ces journées ; et les instructions de M. le Recteur d'Henvic, sur la foi, sur les œuvres inspirées par cette foi, sur l'esprit d'apostolat qu'elle anime, puis sur la prière en commun, la prière du matin, la sanctification du Dimanche, ont disposé les âmes aux études de chaque jour.

La première étude sur le cheval, par M. Morvan, de Saint-Ségal, a été un coup de maître de la part de ce jeune homme de 24 ans. Les travaux techniques et les visites professionnelles se sont succédé avec le plus grand intérêt. Mais, outre les conférences doctrinales du P. de Ganay, nous voulons signaler deux conférences dont l'actualité a tout commandé.

M. Meugé, docteur en droit, conseiller technique à l'Office Central, nous a exposé avec une clarté parfaite la Loi Loucheur, sur les habitations à bon marché, et les avantages qu'en peuvent recueillir nos fermiers et nos propriétaires ruraux pour leurs exploitations, et pour le *penn-ti* breton, logement du domestique marié. Il a vivement poussé le monde rural de se mettre vite à l'œuvre pour ne pas laisser tous les avantages de la loi aux organisations urbaines. M. le sénateur Roger Grand, a consacré son cours à la loi des Assurances sociales, due à l'initiative déjà lointaine de M. le Comte de Mun et admirablement étudiée par lui et ses amis de la Chambre. Mais cette loi a été, on peut le dire, sabotée par Jouhaux, Secrétaire général de la C. G. T., et les socialistes qui en ont fait le rouage principal de leur main-mise sur toute la vie économique ; et par l'ingérence absolue de l'Etat avec ses 36.000 fonctionnaires prévus pour la mise à exécution.

Cette loi, telle qu'elle est, constitue une injustice flagrante à l'égard de l'agriculture, et pour obtenir qu'elle fût votée au dernier moment de l'ancienne Chambre, il a fallu promettre formellement,

promesse trois fois solennellement renouvelée depuis par M. Poincaré, d'en soumettre la revision foncière à la nouvelle Chambre.

Cependant, il faut que nous en prévoyions l'application, et que les agriculteurs s'organisent pour n'en être pas trop les victimes, et en tirer le meilleur parti. C'est ce travail urgent que toutes les unions agricoles de France ont pris en mains, et que l'Office central poursuit parmi nous.

Le jour de clôture, dimanche 23, ouvert par une communion générale, s'est continué par la grand'messe solennelle, devant l'Evêque au Trône, à l'église Saint-Houardon, remplie comme aux plus grands jours. M. le chanoine Le Roy, y parla des vocations sacerdotales dans la famille rurale. C'est le plus beau fleuron de nos foyers bretons, et l'orateur rappelle comment naissent et se développent par la prière maternelle, puis par l'éducation privée, la vigilance sur l'épanouissement des vertus, et la lutte contre les défauts ou les mauvais exemples, ces vocations sacerdotales qui attirent sur les foyers d'où elles sortent les bénédictions du ciel, et en font des centres d'influence et de rayonnement religieux dans les paroisses. La réunion de clôture au Patronage, groupa 500 agriculteurs de la Cornouaille comme du Léon, venus se joindre aux Semainiers.

Après le discours de M. le Cte Hervé de Guébriant, résumant les travaux de cette belle semaine rurale, et donnant à chacun le merci si bien mérité, M. Blons, président du Syndicat de Ploudaniel, dans un breton très pur et très chaud nous fit l'histoire des Œuvres rurales et de leurs résultats dans nos paroisses, puis M. Roger-Grand, qui se proclame le *sénateur des paysans*, nous fit entendre une hymne splendide à la *terre de France*, qu'il termina par un tableau magnifique des civilisations antiques, toutes disparues, et ne laissant que des ruines, par leur abandon de la *terre*, et il nous adjure de lui rester fidèle pour garder à la France les richesses et la beauté de sa civilisation chrétienne.

Il appartenait à Monseigneur l'Evêque de clôturer la Semaine rurale. Il remercia avec chaleur son compatriote morbihannais, puis il nous fit le splendide commentaire de cette définition dont il emprunte la pensée au P. Dassonville : *Les familles rurales sous le signe de la Charité*, et alors c'est un tableau charmant de nos vieux foyers bretons où le crucifix était à la place d'honneur, où les lits-clos étaient hiérarchisés sous l'autorité du chef, *le plus près du foyer*, où la table, commune au maître, à sa famille et à ses ouvriers, entretenait l'entente et la douce familiarité du cœur, où la prière en commun unissait toutes les âmes, et si l'ouvrier marié retournait le soir à son *penn-ti*, lui, sa femme et ses enfants retrouvaient le lendemain le travail, et les largesses du maître de la ferme.

C'est cet idéal que les circonstances peuvent modifier dans l'apparence, mais qui reste le même foncièrement, qu'il propose à tous ses auditeurs qui sont ses fils, et il termine par une bénédiction paternelle que tous reçoivent en se signant pieusement. C'est la fin d'une bonne *semaine !* A. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tréguno. — **Les noces d'or de M. le Recteur** *(16 Septembre)*. — Rares autrefois, les cinquantenaires d'ordination sacerdotale, se font plus nombreux, Dieu merci, aujourd'hui et procurent aux paroisses où ils se célèbrent des journées tout empreintes de piété, de reconnaissance et d'amitié. Et quand au cinquantenaire de prêtrise s'ajoute la fête d'une longue et féconde présence de vingt cinq années à la tête d'une paroisse, le bonheur est double.

Aussi, avec quelle joie les paroissiens de Trégunc, les amis et parents de M. le Recteur, ont-ils vu luire le matin radieux du 16 Septembre, jour du pardon si fréquenté et si pieux de N. D. de « Guir-Zikour », des noces d'argent de rectorat à Trégunc et du jubilé sacerdotal de M. l'abbé Grall. Tout avait été préparé avec soin. Une souscription heureusement inspirée et rapidement couverte par les mères de famille avait fait parvenir au jubilaire des cadeaux de valeur : ornements, aube, étole pastorale, habits de chœur. L'église avait été ornée comme aux plus beaux jours et la foule s'y pressait, avide de voir et d'entendre, heureuse aussi de prier pour le vénéré pasteur aujourd'hui à l'honneur, après avoir été si longtemps à la peine.

La cérémonie débuta comme à une première messe par une procession allant au presbytère chercher le jubilaire qu'assistaient les abbés Gogail et Balcon, originaires de la paroisse et qu'entouraient les conseillers paroissiaux et les membres de sa famille. Au chant du « Veni Creator », le cortège précédé des bannières et de la belle croix d'or, orgueil de tout Trégunc, entra dans l'église et atteignit le chœur où prirent place les chanoines et les nombreux prêtres invités. La messe se déroula alors dans le plus religieux silence, au milieux des oraisons chantées par le jubilaire d'une voix bien assurée et fort agréable, des chants liturgiques et de chœurs à plusieurs voix exécutés avec art par la Schola des religieuses du Saint-Esprit et des jeunes filles.

Après l'évangile, M. le chanoine Queinnec, doyen du chapitre, un jubilaire lui aussi, ami et compatriote de M. le Recteur monta en chaire pour résumer en une brillante allocution la vie et les œuvres du héros du jour, de l'ancien vicaire de Saint-Renan et de Lambézellec, de l'ancien recteur de Bénodet de 1897 à 1904. Il insista surtout sur les vingt-cinq années passées à Trégunc si pleines de zèle et de dévouement surtout aux heures pénibles de la guerre. Il rappela les travaux faits, soit au chœur de l'église paroissiale, soit à la chapelle de Saint-Philibert si utile au quartier de Trévignon, à la chapelle si originale de Kerven, à l'école libre des filles considérablement agrandie et aujourd'hui plus belle et plus florissante que jamais, complétée d'ailleurs par une salle d'œuvres, un ouvroir et un patronage. De telles œuvres méritaient une récompense et M. le Doyen put conclure en citant quelques lignes tirées de la lettre si affectueuse de Mgr à M. le Recteur... « Votre esprit de foi, votre dévouement sacerdotal, votre attachement au devoir vous ont permis de faire beaucoup de bien aux âmes. Aussi votre cinquantenaire réjouira-t-il vos paroissiens et vos amis du clergé... et je me fais un plaisir de vous conférer une distinction qui vous exprime ma satisfaction personnelle : je vous autorise à porter la mozette de doyen ». Plusieurs auditeurs connaissaient déjà cette faveur. Tous en furent heureux et honorés en leur recteur si apprécié de Mgr l'Evêque.

Après la grand'messe, M. le Recteur reçut à l'école Saint-Michel, dans une salle toute garnie de blanches tentures, de fleurs et de décorations de feuillage de verdure et de dessins symboliques : calices, ciboires, croix. La table et le repas furent dignes de la journée. On fait bien les choses à Trégunc ! Et comme pareille fête ne va pas sans toast, on en applaudit plusieurs et des mieux tournés. A qui donner la palme ?

Aux vœux et remerciements aimables de M. Le Beux, recteur de Pluguffan, le doyen des prêtres originaires de Trégunc ;

A l'éloquence facile de l'abbé Rannou, directeur d'école de Guissény, qui souhaita à son ancien recteur la joie de compléter ses travaux par d'autres encore plus grands et plus utiles ;

A l'originalité intarissable de M. Le Roy, recteur de Lanriec, saluant le nouveau doyen honoraire, d'une voix un peu enrouée par le pèlerinage de Lourdes ;

A la spirituelle cantate en vers bretons de M. Arhan, recteur de Treffiagat et ancien vicaire, qui dérida jusqu'aux plus austères, en parlant des sept vicaires qui, en 25 ans, se succédèrent à Trégunc, et ne furent pas toujours aussi aimables que les sept dons du Saint-Esprit ;

Aux mots si affectueux et si émouvants de l'unique représentant à la cérémonie du cours de 1878, M. l'abbé Floc'h, ancien recteur de Lababan :

Aux toasts si délicats des neveux de M. le Recteur, M. Grall, de Landivisiau, M. le docteur Floc'h, de Saint-Marc.

Tous avaient si bien parlé que la tâche de M. le Recteur devenait difficile, tant il était comblé et ému. Il sut cependant, en une allocution des mieux pensée et sentie, dire à tous le mot du cœur et chanter sa reconnaissance à Dieu, à Mgr l'Evêque toujours si bienveillant, à M. le Doyen du Chapitre, à ses confrères du clergé, à sa famille, aux bonnes religieuses du Saint-Esprit, à ses conseillers de fabrique, à ses paroissiens.

L'après-midi, aux vêpres, la fête se continua et elle ne prit fin qu'après la triomphale et imposante procession en l'honneur de N.-D. de « Guir Zichour ». Que la Bonne Vierge Marie, reine du sacerdoce, daigne exaucer nos prières et accorder au vénéré jubilaire de longues et fécondes années de ministère !

Ad multos annos.

Mespaul. — **Bénédiction de Statue.** — Le Dimanche 23 Septembre, fut bénite à l'église de Mespaul une nouvelle statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, don de la famille Valoris, ingénieur à Quimper. M. Valoris passa à Mespaul onze belles années de sa jeunesse, avec sa mère, institutrice de la paroisse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Celle-ci y mourut pieusement le 25 Février 1890, et ses restes reposent encore dans le nouveau cimetière. C'est en souvenir de sa bonne mère que M. Valoris a bien voulu nous faire hommage de ce don : bel exemple de reconnaissance, de piété filiale.

La statue provient de Lisieux : de taille 1 m. 20, elle représente la Sainte tenant son crucifix entouré de fleurs ; elle est faite sur le modèle qui actuellement passe pour le plus artistique. La bénédiction en a été faite avant la grand'messe ; la paroisse entière, en témoignage de profonde reconnaissance à leur donateur généreux et totalement désintéressé, tint à renausser l'éclat de la fête. M. Bellec, vicaire, après avoir béni la statue et adressé les remerciements mérités aux bienfaiteurs, a chanté la messe ; l'exécution des cérémonies fut assurée par les séminaristes de la paroisse ; les paroissiens sont venus nombreux y assister ; et, au premier rang dans l'église, aux pieds même de la statue, se tenait la famille Valoris, heureuse de participer à notre bonheur. Cependant, pour compléter notre joie, il nous manquait notre bon et vénéré Recteur, actuellement indisposé ; mais il était parmi nous d'esprit et de cœur, personne ne l'a oublié. La Sainte, montée sur une colonne en bois sculpté, entourée de roses — tout cela objet du don — était resplendissante au milieu de multiples cierges brûlant en son honneur. Espérons qu'à son tour, elle aura fait descendre sa pluie bienfaisante de grâces sur la famille du donateur et sur tous les enfants de Mespaul. Le soir, après vêpres, un groupe de paroissiens s'agenouillait déjà devant la statue ; la Sainte, aux traits si vivants, illuminée en ce moment par les rayons du soleil, semblait leur sourire et leur exprimer son contentement d'être parmi eux.

Qu'Elle paye donc pour nous notre dette de reconnaissance à nos chers bienfaiteurs ! *Spectator*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Pour le retour des dissidents orientaux dans l'unité catholique. — L'*Osservatore Romano* publie l'Encyclique *Rerum Orientalium*, destinée à promouvoir les études concernant l'Orient chrétien pour préparer le retour des Orientaux à l'unité catholique.

Après un rappel historique des principaux exemples de l'érudition orientale, en particulier la création au XIII^e^ siècle du Collège oriental à l'Université de Paris, le Saint-Père évoque l'initiative des derniers Papes pour favoriser le développement scientifique des Orientaux avec les encouragements donnés au travail oriental des Pères Assomptionnistes et de l'Université de Beyrouth.

Toutefois, l'Occident connaît mal les conditions religieuses de l'Orient. Cette ignorance constitue un obstacle à la réunion des dissidents. Certaines Universités catholiques, comme Paris, Louvain, Lille, possèdent déjà des chaires orientales ; mais il y a une nécessité d'introduire l'enseignement des sciences orientales jusque

dans les Séminaires. Pour acquérir la compétence nécessaire, le Pape recommande aux évêques d'envoyer des sujets à l'Institut pontifical oriental de Rome, créé par Benoît XV, organisé par Pie XI, qui l'a confié à la compagnie de Jésus et qui a même doté la chaire d'islamologie.

Après une louange des bienfaiteurs, spécialement de Mgr Tibergien, le Saint-Père insiste sur la nécessité de créer à l'Institut oriental une importante bibliothèque où viendront étudier les dissidents eux-mêmes, qui reconnaissant la vraie orthodoxie de Rome, retrouveront enfin, l'unité.

L'Encyclique est datée de la Nativité de Marie.

Le R. P. Pinard de la Boullaye, prédicateur à Notre-Dame. — La confiance de S. Em. le cardinal Dubois vient d'appeler le R. P. Henry Pinard de la Boullaye, professeur d'histoire des religions à l'Université grégorienne, à prendre dans la chaire de Notre Dame la difficile succession du R. P. Sanson.

Né à Paris en 1874, le R. P Pinard de la Boullaye est entré dans la Compagnie de Jésue en 1893. En 1910, après quinze années consacrées presque exclusivement à des études de philosophie, de théologie et d'histoire des religions, il était nommé professeur à l'Institut supérieur de théologie, à Enghien (Belgique).

Neuf ans durant, il y poursuit, concurremment avec le haut enseignement, la préparation d'articles sur la Création, le Dogme, l'Expérience religieuse, qui, publiés dans les grands dictionnaires de théologie (Letouzey) et d'apologétique (Beauchesne), attirent immédiatement sur lui l'attention de tous ceux qui s'occupent de théologie. En 1914, il donne à l'Institut catholique de Paris un trimestre de conférences sur l'histoire comparée des religions, et lorsque tombe sur le champ de bataille le regretté P. Bouvier, secrétaire général des Semaines internationales d'ethnologie, c'est immédiatement au P. Pinard de la Boullaye que les organisateurs de cette institution songent à confier sa succession.

BIBLIOGRAPHIE

R. P. Coulet. — **L'EGLISE ET LE PROBLÈME DE LA FAMILLE.** — *L'EDUCATION ET LE FOYER.* — Un volume in-8° couronne, **10** fr. ; franco **11** fr. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris-V^e^).

Le Carême, prêché à Bordeaux en 1928, traite de l'Education et du Foyer. Cinq conférences sont consacrées au *But de l'Education*, au *Rôle de l'Autorité dans l'Education*, à *l'Adaptation de l'Educateur à l'enfant*, à *l'Education de l'éducateur*, à *l'Education religieuse et sa valeur éducative*.

On retrouvera dans ces conférences la manière de l'orateur : documentation précise et sûre, idées suggestives et neuves, développement bien ordonné, style limpide ; le tout animé par une émotion souvent saisissante.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

CHAPELLERIE A. DARCILLON
(Ancienne Maison MALINJOUD)
QUIMPER — 24, rue Kéréon, 24 — QUIMPER

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES
Sur mesure au conformateur.
— Réparations de toutes sortes —
Les mesures sont conservées, ce qui permet au besoin de commander par lettre.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 5 Octobre 1928. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Octobre. — Le Très Saint Rosaire. Double de 2e classe. Blanc.
A la messe, mémoire du dimanche (19e après la Pentecôte).
A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.
Mardi, 9. — S. Denys et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 11. — S. Melar, Martyr. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 12 — S. Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 13. — S. Edouard, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 14. — 20e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Briec . . . . . du 7 au 12 Octobre.
Poullaouen. . . . . du 13 au 14 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Mort de Mgr Gouraud, évêque de Vannes. — Un télégramme de M. le Doyen du Chapitre de Vannes nous a apporté la douloureuse nouvelle de la mort de Mgr Gouraud, décédé subitement mardi soir. Monseigneur a écrit immédiatement à M. le Doyen pour lui exprimer ses condoléances.

II. Sanction nécessaire. — M. Le Hars, maire de la ville de Quimper, étant mort sans avoir fait les réparations qu'il devait à l'Eglise pour avoir effectivement participé, par ses votes au Conseil municipal, aux mesures qui ont dépouillé de leurs biens la communauté du Sacré Cœur et le Grand Séminaire, l'autorité ecclésiastique a eu le regret de ne pas pouvoir accorder tous les honneurs qui ont été demandés pour ses obsèques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Mois du Rosaire. — Les exercices du mois du Rosaire sont commencés dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent : elles doivent être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et des indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche 7 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — Si l'exercice a lieu le soir, les prières sus dites *doivent* être récitées devant le Saint-Sacrement exposé, et suivies de la bénédiction. (Dans les paroisses pauvres l'Ordinaire peut autoriser l'exposition privée, mais la bénédiction est prescrite à la fin.)

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

IV. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Landéda, M. Berrou, recteur de Plougonven, en remplacement de M. Rolland, démissionnaire ;

Recteur de Plougonven, M. Herry, sous-directeur à l'Ecole de Bon-Secours, Brest ;

Recteur de Goulven, M. Abgrall, vicaire à Plouigneau, en remplacement de M. Nicolas, démissionnaire pour cause de santé ;

Vicaire à Plouigneau, M. Kerroc'h, jeune prêtre de Saint-Pol de Léon ;

Vicaire à Landudal, M. Le Moal, jeune prêtre de Saint-Pol de Léon ;

Instituteur à Plouzané, M. Rosec, ancien vicaire à Fouesnant.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. L'Her, recteur de Cléden-Poher, décédé le 27 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XLXe Dimanche après la Pentecôte, 7 Octobre, solennité du Rosaire* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête à toutes les messes pour les Cercles catholiques et les Patronages. — Vêpres à 3 heures, procession et prières du Rosaire, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

Dimanche : à 7 heures, réunion des Enfants de Marie.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *19e Dimanche après la Pentecôte, 7 Octobre, solennité du Très Saint Rosaire* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe), et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, prières et procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mission. — On recommande aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de Cast, ***du 11 au 28 Octobre.***

Avis de service. — Un grand service d'octave sera chanté à Cléden-Poher pour M. L'Her, *le mardi 9 Octobre, à 10 h. 1/2.*

ORDONNANCE

RELATIVE

A LA RECHERCHE DES ECRITS DES MARTYRS BRETONS Victimes de la Révolution Française.

Nous, Alexis-Armand CHAROST, Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie de la Victoire, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo ;

Vu les requêtes à Nous adressées par le R. P. *Le Rohellec*, recteur au Séminaire français à Rome, et M. l'abbé *Lemasson*, administrateur de Le Hinglé, postulateurs des procès informatifs sur le martyre des ecclésiastiques, religieux et laïques bretons mis à mort de 1793 à 1800 au cours de la Révolution Française ;

Conformément aux canons 2.042 à 2.048 du Code de Droit canonique :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ARTICLE 1er. — Nous ordonnons par les présentes la *recherche des écrits* des Serviteurs de Dieu, dont les noms sont indiqués ci-dessous, mis à mort par la Révolution Française, de 1793 à 1800.

1. *Pierre-Jean-Baptiste Besnard*, né à Sens, le 11 Janvier 1754, chapelain de l'hôpital général de Rennes, exécuté dans cette ville le 5 Février 1794.

2. *Joseph Pontgérard*, né et vicaire à Augan (diocèse actuel de Vannes), exécuté à Rennes, le 10 Mars 1794.

3. *René-François-Jean Clément*, né à Rétiers, le 26 Février 1756, vicaire à Brielles, exécuté à Rennes, le 5 Avril 1794.

4. *Anne Herbert des Longrais*, né à Saint-Jean de Rennes, le 2 Juin 1742, précepteur à Louvigné-de-Bais, exécuté à Rennes, le 1er Avril 1794.

5. *Charles Saint-Pez*, né à Roz-Landrieux, le 19 Juin 1794, recteur d'Aucaleuc (diocèse actuel de Saint-Brieuc), exécuté à Saint-Malo, le 14 Mai 1794.

6. *Pierre-Julien Oresve*, né à Bédée, le 1er Janvier 1765, vicaire auxiliaire à Bédée, exécuté à Rennes, le 19 Juin 1794.

7. *Charles Pairier*, né à Miniac-sous-Bécherel, le 17 Mars 1747, prêtre habitué, à Miniac, exécuté à Rennes, le 17 Juillet 1794.

8. *J.-B. Tostivint*, né à Landujan, le 31 Juillet 1754, vicaire à Evran (diocèse actuel de Saint-Brieuc), exécuté à Rennes, le 26 Juillet 1794.

9. *Michel Chilou*, né à Romillé, le 12 Juin 1741, vicaire auxiliaire à Parthenay, exécuté à Rennes, le 26 Juillet 1794.

10. *Yves-J.-B. Delaunay*, né au Fief-Sauvin (diocèse d'Angers), le 18 Mars 1725, prieur-recteur génovéfain de Rillé-Fougères, exécuté à Rennes, le 3 Août 1794.

11. *Jean-René Oger*, dit le P. Barthélémy, né à La Chapelle-Erbrée, le 18 Mai 1740, récollet à Saint-Malo, exécuté dans cette ville le 6 Août 1794.

12. *Julien Le Maréchal*, né à Vieuviel, le 24 Avril 1765, vicaire à Ossé, exécuté à Rennes, le 13 Août 1794.

13. *Julien-François Saquet*, né à Toussaints de Rennes, le 22 Août 1730, recteur de Saint-Martin en cette ville, exécuté à Rennes, le 13 Septembre 1794.

14. *Barthélemy Robert*, né à Trédias (diocèse actuel de Saint-Brieuc), le 29 Décembre 1760, vicaire à Guipry, exécuté à Rennes, le 6 Octobre 1794.

15. *Marc Le Roux*, né à Yvignac (diocèse actuel de Saint-Brieuc), le 9 Septembre 1763, vicaire à Saint-Malo-de-Phily, exécuté à Rennes, le 6 Octobre 1794.

16. *Julien Gortais*, né à Plélan-le-Grand, le 20 Août 1748, chapelain à Port-de-Roche, exécuté à Rennes, le 6 Octobre 1794.

17. *Maurice Martinet*, dit le frère Moniteur, né à Mézières (diocèse de Reims), le 27 Avril 1750, frère des écoles chrétiennes à Saint-Malo, exécuté à Rennes, le 6 Octobre 1794.

18. *Raoul Bodin*, né à Sougéal, le 22 Avril 1730, recteur de La Chapelle-Saint-Aubert, exécuté à Rennes, le 9 Octobre 1794.

19. *Michel Sourdin*, né à Saint-Ouen-des-Alleux, le 18 Avril 1757, vicaire à Saint-Pierre de Janzé, exécuté à Rennes, le 10 Octobre 1794.

20. *Joseph Sorette*, né à Saint-Germain-en-Coglès, le 23 Juillet 1757, curé d'office du Châtellier, massacré dans cette paroisse, le 5 Décembre 1798.

21. *Guillaume Duval*, né à Montours, le 22 Août 1747, recteur de Laignelet, massacré dans la forêt de Fougères, le 10 Février 1799.

22. *François-Jean-Pierre Gavard*, né à Saint-Ouen-la-Roüerie, le 10 Novembre 1754, vicaire à Parcé, massacré à Servon, près Rennes, le 25 Mai 1799.

23. *Angélique Glatin*, née à Saint-Malo, le 6 Septembre 1731, exécutée à Saint-Malo, comme receleuse du P. Oger, le 6 Août 1794.

24. *Marie-Madeleine du Fresne de Renac*, née à Saint-Pierre de Rennes, le 6 Juin 1753, exécutée à Rennes, comme receleuse de l'abbé Maréchal, le 13 Août 1794.

25. *Marie-Anne du Fresne de Renac*, née à Saint-Pierre de Rennes, le 26 Juillet 1756, exécutée à Rennes, comme receleuse de M. Maréchal, le 13 Août 1794.

26-27-28. *Catherine Boullé*, née à La Chapelle Saint-Aubert, le 19 Mai 1739, carmélite à Rennes ; *Renée Boullé*, sa sœur, née le 20 Octobre 1742 ; *Julienne Boullé*, leur sœur, née le 11 Août 1744, toutes les trois exécutées à Rennes, comme receleuses de l'abbé Bodin, le 9 Octobre 1794.

Par adhésion expresse de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc à la cause des martyrs rennais, Nous ordonnons également la recherche des écrits des Serviteurs de Dieu dont les noms suivent :

29. *Louis-Marie Coünan du Jardin*, né à Morlaix, le 25 Août 1754, chanoine de Notre-Dame du Mür, exécutée à Saint-Brieuc, le 31 Janvier 1794.

30. *Servais Androuet*, né à Plumaugat, le 28 Avril 1743, chapelain dans cette localité, exécuté à Saint-Brieuc, le 30 Mai 1794.

31-32. *André Le Gall*, né à Pleudaniel, le 20 Décembre 1758, vicaire à Cavan ; *François Lageat*, né à Langoat, le 4 Mars 1763, vicaire à Pleubian, exécutés à Lannion, le 3 Mai 1794.

33. *Jean-Guillaume Bellouart*, né à Paimpont (archidiocèse actuel de Rennes), le 14 Février 1725, recteur de Lanrelas, massacré dans cette paroisse, le 7 Janvier 1796.

34. *François-Jérôme Tournois*, dit le P. Romain de Dinan, né à Trélivan, le 30 Septembre 1765, capucin au grand couvent de Nantes, mis à mort à Quévert, le 23 Janvier 1796.

35. *Noël Chapel*, né à Plemet, le 20 Juillet 1730, prêtre à Plemet, massacré dans cette localité, le 30 Janvier 1796.

36. *Paul-Gédéon Rabec*, né le 21 Mars 1738, à Cerisy-la-Salle (diocèse actuel de Coutances), ancien archidiacre de Dol, massacré à Mégrit, le 28 Février 1796.

37. *Jean-Paul Georgelin*, né à Plœuc, le 3 Mars 1765, prêtre de cette paroisse, massacré à Plessala, le 25 Février 1797.

38. *Mathurin Cochon*, né à Gommené, le 17 Mai 1751, vicaire à La Trinité-Porhoët (diocèse actuel de Vannes), massacré en Plémy, le 9 Septembre 1798.

39. *Yves Loncle*, né à Plouguenast, le 4 Février 1761, prêtre de cette paroisse, massacré à Saint-Gouëno, le 29 Décembre 1798.

40. *François-Olivier Le Goff*, né à Saint-Martin-des-Prés, le 4 Juillet 1739, recteur de Plourin-Morlaix, massacré à Saint-Martin-des-Prés, le 22 Janvier 1799.

41. *Ursule Tierrier*, dame *Taupin*, née à Montfort-l'Amaury, le 16 Août 1755, exécutée à Lannion, comme receleuse des prêtres Le Gall et Lageat, le 3 Mai 1794.

42. *Pierre Méheut*, né à Hillion, le 5 Juin 1754, prêtre de Morieux, massacré à Hillion, le 3 Février 1800.

Par adhésion expresse de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper à la cause des martyrs rennais, Nous ordonnons aussi la recherche des écrits des Serviteurs de Dieu appartenant au diocèse de Quimper, dont voici les noms :

43. *Jean-Etienne Riou*, né à Dinéault, le 12 Juin 1739, recteur de Lababan, exécuté à Quimper, le 17 Mars 1794.

44. *François Le Coz*, né à Plonévez-du-Faou, recteur de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Poullaouen, condamné à mort et exécuté à Brest, le 13 Mars 1794.

45. *Jean Drevez*, né à Ploumoguer, vicaire à Recouvrance, condamné à mort et exécuté à Brest, le 24 Mars 1794.

46. *Jean Habasque*, né à Kerlouan, le 25 Janvier 1752, vicaire à Kerlouan, guillotiné à Lesneven, le 14 Avril 1794.

47. *Guillaume Pêton*, né à Plourin-Ploudalmézeau, le 16 Janvier 1753, prêtre de Kerlouan, exécuté à Lesneven, le 14 Avril 1794.

48. *Jean-Marie Branellec*, né à Guissény, vicaire à Minihy-Léon, condamné à mort et exécuté à Brest, le 17 Avril 1794.

49. *Gabriel Raguenès*, né à Crozon, le 11 Janvier 1761, vicaire à Landudec, condamné à mort et exécuté à Quimper, le 1er Mai 1794.

50. *Jean-Sébastien Rolland*, né à Trébrivan (diocèse actuel de Saint-Brieuc), recteur de cette paroisse, exécuté à Brest, le 14 Mai 1794.

51. *Tanguy Jacob*, né à Ploudalmézeau, le 6 Mars 1751, vicaire à Saint-Pabu, exécuté à Brest, le 14 Octobre 1794.

52. *Claude Chapalain*, né à Bourg-Blanc, le 8 Mai 1753, vicaire à Sizun, exécuté à Brest, le même jour que le précédent.

53. *Augustin Le Clec'h*, né à Plestin-les-Grèves (diocèse actuel de Saint-Brieuc), prêtre auxiliaire de cette paroisse, exécuté à Brest le 1er Juillet 1794.

54. *Yves Mével*, né à Roscoff, dit le P. Joseph de Roscoff, capucin au couvent de Morlaix, exécuté à Brest, le 30 Juillet 1794.

55. *François Corrigou*, aumônier des Ursulines à Saint-Pol-de-Léon, exécuté à Quimper, le 14 Septembre 1794.

56. *François Le Gall*, né à Guimiliau, recteur de Plouénan, exécuté à Quimper, le 14 Septembre 1794.

57. *Anne Le Saint*, née à Plouénan, le 9 Décembre 1748, condamnée à mort comme receleuse de MM. Le Gall et Corrigou, et exécutée avec eux.

58-59. *Julie Demarée*, veuve *Ruvilly Le Saux*, née à Saint-Malo, et *Perrine-Eugénie Demarée*, sa sœur, née à Port-Louis, exécutées à Brest, le 30 Juillet 1794, comme receleuses du capucin Yves Mével.

60-61. *Anne Le Prince*, veuve *Sylvain Le Blanc*, née en Acadie, en 1721 ; *Anastasie Le Blanc*, sa fille, née en Acadie, en 1760, exécutées à Brest, le 1er Juillet 1794, comme receleuses du prêtre Le Clec'h.

62. *Marie Chapalain*, née au Bourg-Blanc, en Plouvien, le 1er Février 1751, exécutée à Brest, comme receleuse de prêtre, le 15 Octobre 1794.

Par adhésion formelle de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Vannes à la cause des martyrs rennais, Nous ordonnons aussi la recherche des écrits des Serviteurs de Dieu appartenant au diocèse de Vannes, dont les noms suivent :

63. *Olivier Le Fellic*, né à Noyal-Pontivy, le 6 Août 1754, chapelain de Saint-Yves de Bubry, exécuté à Lorient, le 11 Décembre 1793.

64. *Julien-François Minier*, né à Rochefort-en-Terre, en 1757, vicaire de Limerzel, exécuté à Lorient, le 11 Janvier 1794.

65. *Noël Briend*, né à Saint-Vincent-sur-Oust, en 1743, vicaire à Saint-Guyomard de Sérent, exécuté à Vannes, le 6 Mai 1794.

66. *Pierre Mahieux*, né à Cruguel, le 26 Avril 1764, vicaire à Sérent, exécuté à Lorient, le 26 Mai 1794.

67. *Dom Mathurin Léon*, né à Bazouges (diocèse d'Angers), le 26 Août 1746, chartreux à Saint-Michel d'Auray, exécuté à Lorient, le 27 Juin 1794.

68. *Mathurin Le Breton*, né à Pleucadeuc, le 17 Mai 1749, vicaire de cette paroisse, guillotiné à Lorient, le 7 Juillet 1794.

69. *Jacques Santerre*, né à Herbignac, vicaire à Guérande, exécuté à Lorient, le 7 Juillet 1794.

70. *Jean Frocrain*, né à Pontchâteau, en 1735, vicaire à Sainte-Reine de Nantes, exécuté à Lorient, le 22 Juillet 1794.

71. *Jean-Noël Goujeon*, né à Ploërmel, le 25 Mars 1742, diacre d'office à Ploërmel, exécuté à Lorient, le 4 Octobre 1794.

72. *Abel Lévenas*, né à Damgan, frairie d'Ambon, le 12 Janvier 1753, prêtre d'Ambon, exécuté à Lorient, le 5 Octobre 1794.

73. *Yves Le Manour*, né le 7 Mai 1748, à Remungol, prêtre à Languidic, exécuté à Vannes, le 1er Janvier 1796.

74. *Alain Robin*, né à Pontivy, le 16 Novembre 1757, vicaire d'Inzinzac, guillotiné à Vannes, le 3 Mars 1796.

75. *Julien Le Bècre*, né à Locminé, le 21 Mai 1753, vicaire à Pontivy, guillotiné à Vannes, le 22 Mars 1796.

76. *Jean-Toussaint Hamery*, né à Guer, en 1761, chapelain du Bois-du-Gué, en Saint-Servan, exécuté à Vannes, le 22 Mars 1796.

77. *Pierre Le Verger*, né à Lanouée, le 16 Mars 1750, chapelain dans sa paroisse natale, exécuté à Vannes, le 22 Mars 1796.

ART. 2. — Nous rappelons qu'aux termes du Droit canonique, il faut entendre par *écrits*, non seulement les autographes, mais tous les textes dictés ou imprimés, qui ont pour auteurs les Serviteurs de Dieu, et qu'il y a *obligation grave* de Nous remettre ces écrits ou une copie dûment collationnée et authentique.

ART. 3. — Ces écrits devront être déposés dans le délai d'un mois à dater du 23 Septembre 1928 pour Notre archidiocèse et du 30 Septembre pour les autres diocèses bretons au Secrétariat de Notre Archevêché, Contour de la Motte, à Rennes.

ART. 4. — La présente ordonnance sera lue à la messe paroissiale dans toutes les églises et chapelles, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Rennes, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Archevêché, en l'an de grâce mil neuf cent vingt-huit, le huitième jour du mois de Septembre.

Signé :

† ALEXIS-ARMAND, CARDINAL CHAROST,
Archevêque de Rennes.

Par mandement de S. Em. le Cardinal Archevêque de Rennes :

C. LAMY, *vic. gén.*,
Chancelier de l'Archevêché.

Souscription aux Articles de la Cause de Canonisation des Martyrs bretons.

En vue de préparer le procès de béatification des martyrs bretons que l'on espère commencer à Pâques au plus tard, M. le Vice-Postulateur fait imprimer les *Articles* de leur procès, Articles dont le Droit canon réclame l'établissement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces Articles ne sont autres que des *notices détaillées* sur chacun des *soixante-dix-sept martyrs appartenant à la province ecclésiastique* de Bretagne tout entière dont on va entreprendre la cause. Ils sont rédigés d'après les documents originaux et nulle autre biographie des martyrs ne peut présenter de telles garanties d'authenticité.

L'Autorité religieuse espère donc que nombreux seront les prêtres, religieux et fidèles qui voudront se les procurer autant pour s'instruire que pour s'édifier.

Comme le tirage sera exclusivement réservé aux membres du procès et à MM. les souscripteurs, nous prions les personnes qui désireraient les posséder, d'envoyer dès maintenant leurs noms à M. l'abbé Lemasson, vice-postulateur, à Lancieux (Côtes-du-Nord), ou à M. le chanoine de Lesquen, promoteur, 17, rue de la Monnaie, à Rennes. Le prix du volume de format in-8° est de 20 francs franco. Le paiement aura lieu par mandat-chèque après livraison.

Prière de bien vouloir *sans tarder* adresser les commandes aux adresses indiquées.

Quimper. — **Retraite bretonne de Conscrits.** — Une Retraite bretonne pour les Conscrits du 2e contingent de la classe 1928 (arrondissements de Quimper et de Châteaulin) s'ouvrira à la Retraite de Quimper, rue des Reguaires, *lundi 22 octobre*, et se terminera vendredi matin 26.

Les retraitants voudront bien, autant que possible, s'inscrire d'avance. Ils apporteront leur provision de beurre.

Les plus récentes retraites, grâce à d'heureuses modifications dans le programme traditionnel, ont été suivies par les jeunes gens, avec le plus vif intérêt. Bien que le départ pour la caserne fût très proche, et en dépit d'un certain besoin de liberté facile à comprendre, tous déclaraient bien haut que ces beaux jours s'étaient trop vite écoulés, et qu'ils s'en allaient à regret.

Puissent les conscrits du 2e contingent venir nombreux ! Comme leurs prédécesseurs, ils seront contents de leur séjour dans l'hospitalière Maison de la Retraite. A la veille des Fêtes de la Toussaint et des Trépassés, il leur sera facile de se recueillir et de se préparer à remplir en braves Bretons, leurs grands devoirs. Nulle époque n'est plus favorable à ce précieux travail de réflexion et de sanctification.

Lesneven. — **Retraite des conscrits.** — La retraite des conscrits du 2e contingent de la classe 1928 s'ouvrira à Lesneven le lundi 15 Octobre, à 5 h. 1/2 du soir, et se terminera le vendredi matin, *19* Octobre.

— **Une retraite bretonne pour les femmes** s'ouvrira à la Retraite de Lesneven le dimanche soir, 21 Octobre, à 6 heures, et se terminera le samedi matin, 27 Octobre.

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite bretonne de Conscrits.** — La retraite bretonne des Conscrits du 2e contingent de la classe 1928, s'ouvrira à la Salette, le lundi 22 Octobre, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi matin 26 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Thégonnec, Sizun, Landivisiau, Plouzévédé, Taulé, Plouigneau, Lanmeur, Huelgoat.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer toutes ces retraites au prône.

A VENDRE : Un bréviaire en 4 parties, Mame, grand format, relié chagrin noir, tranche dorée, état de neuf. — S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse*.

Nécrologie. — M. Louis CORRE. — La paroisse de Loc-Eguiner a perdu bien promptement son pasteur M. l'abbé Louis Corre : sa mort cependant n'a surpris ni les autres ni lui-même : il souffrait d'un asthme récalcitrant et d'une maladie de cœur prononcée. Il aurait pu mourir subitement dans la solitude de son presbytère ; le bon Dieu lui a fait la grâce d'une petite demi-heure pour se voir mourir et avoir un ami à son chevet, M. l'abbé Joseph Mazé, directeur de l'école libre de Landivisiau, pour l'exhorter, l'administrer et cueillir son dernier souffle : c'était dans la nuit du samedi au dimanche 16 Septembre. Il venait au cours de la semaine de faire sa retraite sacerdotale au monastère de Kerbénéat. Ainsi s'est close à 60 ans une carrière diversement remplie.

Issu d'une vieille famille entourée de considération — son père fut, durant 25 ans, maire de Lampaul-Guimiliau — il reçut au foyer familial dès sa plus tendre enfance de solides leçons de foi et d'honneur. Il fit ses études secondaires au vieux collège de Léon à Saint-Pol ; après le cycle de ses études cléricales au grand Séminaire de Quimper, il passa un an comme maître d'études à Lesneven. Il fut ordonné prêtre en 1892, par Mgr Potron, le seul évêque breton d'alors, qui fut heureux de procéder à une ordination dans la cathédrale de Quimper, durant la vacance du siège après la mort de Mgr Lamarche.

Le jeune prêtre fut nommé vicaire à Lanriec, où il exerça son zèle pendant quatre ans, puis à Plounévez-Lochrist, où la population et les abbés d'alors gardent de lui un souvenir très fidèle, puis à La Martyre, à la veille de la grande guerre, puis à Ploudiry, après la mobilisation, pour aider le curé, le vénérable M. Corre, et en même temps fournir le service paroissial à Tréflévénez. Lorsque le recteur de Loc-Eguiner, M. Guyavarc'h, mourut en 1920, M. Louis Corre fut promu au gouvernement de cette petite mais pieuse paroisse : il devait y rester huit ans, édifiant tout le monde par son courage, sa bonne humeur, sa bonté.

Ses paroissiens étaient frappés de son courage, dans les derniers temps surtout, quand ils le voyaient tourmenté par ses crises d'asthme et son cœur, obligé de s'arrêter cinq ou six fois dans le court trajet du presbytère à l'église, atteindre enfin la maison de Dieu, pour y remplir avec talent les fonctions du saint ministère. —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces maux crucifiants, sa gaîté les dérobait aux yeux des profanes : il aimait plaisanter en tout temps, mais surtout quand on lui adressait un compliment ; un bon mot lui servait alors à défendre sa modestie. — Sa bonté était exquise : il n'avait rien à lui ; il donnait tout et se donnait lui-même avec simplicité. Voilà pourquoi quiconque était mis en relation avec lui devenait son ami ; il était un foyer de sympathie.

Avec ses paroissiens, ses parents, ses amis, nous prierons de tout cœur pour l'éternel repos de son âme.

R. I. P.

Fraternité Sacerdotale Saint-Yves. — Le jeudi 27 Septembre, un groupe de jeunes prêtres se réunissait à Landerneau à l'instigation de M. C. Le Grand, directeur de l'Œuvre Saint-Yves, pour fonder une fraternité sacerdotale franciscaine. Quelques séminaristes tertiaires ajoutaient de la jeunesse et du nombre, et portaient le chiffre des participants à cinquante et un. M. le Supérieur du Séminaire représentait Sa Grandeur Mgr Duparc, qui voulait ainsi témoigner de l'ardente sympathie et de la chaleureuse approbation qu'elle apportait à notre projet.

Ce projet n'est-il pas d'ailleurs opportun, approprié aux besoins actuels du clergé ? C'est ce que, dans une première instruction, nous montre M. Le Grand avec cœur et clairvoyance. La vie extérieure du prêtre tend à vider son âme ; il s'empoussière dans la multitude des relations sociales ; les déceptions et les échecs inévitables dans une vocation où se nombrent les entreprises, blessent son cœur : il a besoin de l'affection et de la prière d'amis. Le Tiers-Ordre est le bouclier qui protégera le prêtre contre le monde ; la Fraternité, outre qu'elle permettra aux confrères de mieux connaître l'esprit de leur séraphique Père, et de s'affermir dans la pratique des vertus franciscaines, leur ménagera l'occasion de *fraterniser* les uns avec les autres, comme on sait le faire entre membres d'une même famille : car ils seront *frères* à un nouveau titre, et la Fraternité sera une famille.

Deux Pères Capucins représentaient le Premier Ordre. Avant l'érection canonique, le R. P. Paulin, directeur des Conférences Franciscaines d'Angers, exposa les relations de S. François et du sacerdoce. Et sa voix chaude trouve dans nos âmes un écho retentissant : il met tant d'amour à parler du profond respect que portait au prêtre celui qui, par humilité, voulut rester toujours le diacre, le Poverello d'Assise, et réalisant si bien l'idéal sacerdotal « *sentire cum Christo !* »

Le R. P. Théodore, du couvent de Lorient, est l'organisateur. Il remarque que les statuts de la Fraternité ne sont nullement un nouveau *règlement* ajouté à la règle du Tiers-Ordre, pour en étendre ou en modifier les obligations, mais seulement une application pratique de cette règle ; il insiste sur l'autorité réelle que celle-ci confère au Recteur ou Président de la Fraternité, qui manquerait à ses devoirs s'il laissait tomber de ses mains cette autorité ou la

gardait inactive, et sur la meilleure manière de développer l'homogénéité et la vitalité du groupe. Et après avoir fait acclamer président d'honneur Mgr Duparc, tertiaire de Saint-François, et président de la Fraternité M. C. Le Grand, directeur du Groupe Saint-Yves, il assure l'élection du discrétoire : assistant, M. Guichaoua ; secrétaire, M. Corre ; trésorier, M. Jégou.

La Fraternité est alors érigée canoniquement au chant des Psaumes et du *Te Deum*. La bénédiction du Saint-Sacrement clôt la cérémonie. Et chacun se retire avec, au fond du cœur, un renouveau de jeunesse et de confiance, envers et contre tout, dans l'avenir.

Deux Congrès de Jeunes Catholiques. — Le jeudi 27 Septembre, s'est tenu à Landerneau, un congrès de jeunesse catholique étudiante. De tous les coins du diocèse sont accourus 150 jeunes gens représentants des hautes écoles des Mines, polytechnique, normale supérieure, droit, médecine, pharmacie, ou de nos collèges diocésains : Bon Secours, Saint-Pol, Saint-Louis, Saint-Yves, ou encore de Sainte-Geneviève, Stanislas, Saint-François Xavier, et aussi des lycées, collèges municipaux, écoles primaires supérieures ou professionnelles, etc...

La journée fut bien remplie par l'examen de questions fort sérieuses. D'excellents rapports donnés tantôt par des collégiens ou des étudiants, tantôt par des professeurs ou des supérieurs de Maisons, nous parlèrent de la valeur morale du sport, le scoutisme, les conférences de Saint-Vincent de Paul, de l'union entre les élèves des diverses écoles, de la liaison avec nos œuvres ouvrières, de la préparation des collégiens et des étudiants à leur devoir social, etc... Après chaque rapport se faisaient des échanges de vue très simples, très cordiaux, très animés où perçait un vif désir du bien.

Parmi les questions qui parurent intéresser le plus l'auditoire, il faut retenir le rapport sur les sociétés de Saint-Vincent de Paul. Ce fut vraiment édifiant de voir combien le souci de venir en aide à leurs frères malheureux captivait cette jeunesse, bien plus que la question sportive si passionnante cependant pour nos jeunes ouvriers Chacun parlait de ses expériences, soit dans les villes de faculté, soit dans les collèges.

A midi, un banquet réunit 130 convives ; il y eut des toasts, comme il convient dans tout banquet. Ce fut fort réjouissant de voir sur la sellette nos jeunes orateurs qui s'en tirèrent tous avec beaucoup de simplicité et de courage, laissant deviner de grandes qualités oratoires.

Malheureusement le programme était trop chargé, et plusieurs, à leur grand regret, durent, pressés par l'heure du train, partir avant la fin.

Tous s'en allèrent avec le regret que ce fût fini sitôt, en exprimant l'espoir que l'an prochain on s'organise mieux pour que la jeunesse catholique étudiante accoure plus nombreuse encore.

Le dimanche suivant, 30 Septembre, au patronage Saint-Sauveur de Brest, se trouvaient réunis 200 jeunes ouvriers délégués des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

différents centres du diocèse pour étudier les conditions morales du milieu de travail. Les rapports du matin bien étudiés et bien présentés furent suivis de discussions très animées ou de réflexions qui manifestaient un grand esprit d'observation de la part de ces jeunes ouvriers.

L'abbé Guérin, aumônier général de la J. O. C. de France conduisait les débats et ce fut une vraie satisfaction pour lui de constater l'élan et le bon esprit de toute cette jeunesse.

Le banquet, où malheureusement tous ne purent être reçus, parce que les réponses étaient parvenues trop tard, fut des plus joyeux. Chansons, toasts, se succédèrent au milieu du crépitement des bans et des applaudissements.

L'après-midi, après la lecture un peu hâtive de deux autres rapports, nous eûmes la joie d'entendre M. Marcel Poimbœuf, délégué de la C. F. T. C., orateur délicat, nuancé, chaleureux et sympathique, puis, M. l'abbé Guérin, humble, modeste, et si apostolique.

M. le chanoine Le Goasguen clôtura chacun de ces deux congrès en dictant des résolutions pratiques qui furent acclamées d'enthousiasme.

Le samedi soir, à Recouvrance, une centaine de jeunes ouvrières étaient réunies pour entendre la parole de M. l'abbé Guérin et de M. Marcel Poimbœuf, et le lundi 1er Octobre, à Saint-Martin, deux cents autres entendaient à nouveau M. l'abbé Guérin.

Comme conclusion de ces deux réunions, il a été décidé qu'un congrès de jeunesse ouvrière chrétienne se tiendrait à Brest pour les jeunes filles, le 1er dimanche de Février 1929.

Toutes ces réunions ont été bien réconfortantes, un souffle d'apostolat emporte norte jeunesse catholique, un bon ferment agite la masse inquiète de n'être pas chrétienne, le salut est proche, il faut prier pour les jeunes qui vont ramener N. S. Jésus-Christ en triomphe dans notre pauvre société qui l'avait renié.

Le 28 Octobre, congrès de jeunesse catholique paysanne à Plabennec. Demander le programme à M. l'abbé Tanguy, vicaire à Plabennec.

Ploudalmézeau. — **Belle Manifestation catholique.** — La réunion cantonale de la Ligue catholique a obtenu un franc succès. Le mauvais temps de samedi avait fait craindre l'abstention des plus éloignés ; le temps sombre mais sec et frais a déjoué ces craintes.

A 2 heures, 1.500 hommes garnissaient une partie de la cour si spacieuse de l'école Saint-Joseph. Après que M. le chanoine L. Derrien, curé-doyen de Ploudalmézeau, eut récité la prière, M. Auguste Carof, président de la Ligue cantonale, présenta les orateurs annoncés, le Commandant Vannier et le P. Yvon, du Couvent de Lorient.

Le Commandant Vannier, président de la Fédération diocésaine, fit, avec sa franchise militaire, « le point ! ». Où en sommes-nous

après les élections devant l'opinion publique et parlementaire ? Tel fut le thème de sa conférence qui aboutit à des constatations très réconfortantes. Ce début est un encouragement à intensifier notre action sur le terrain social en particulier pour préparer l'application de la loi sur les assurances sociales.

Le P. Yvon prit ensuite la parole et son apparition à la tribune fut saluée par les applaudissements de l'auditoire, provoqués par les nombreuses décorations qui constellent la poitrine du vaillant religieux.

Le P. Yvon prit pour thème les droits de Dieu, seule base possible du respect des droits individuels et des libertés nécessaires.

Les catholiques ont toute latitude sur le terrain politique ; mais dans l'application de cette liberté, ils ont le devoir absolu de conformer leur action à leur foi religieuse.

Emaillée d'anecdotes pittoresques et de mouvements oratoires, cette conférence provoqua, à différentes reprises, des applaudissements enthousiastes.

La réunion prit fin par le vote de l'ordre du jour suivant :

« 1.500 catholiques rassemblés à Ploudalmézeau en réunion cantonale le 30 septembre 1928, envoient au Souverain Pontife et à Sa Grandeur Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, l'hommage de leur filiale soumission,

» Réclament l'abrogation de toutes les lois injustes qui oppriment leur conscience,

» Protestent contre le régime d'exception qu'on leur impose et revendiquent les libertés communes,

» Affirment leur ferme résolution de se grouper sur le terrain religieux pour défendre et faire respecter toutes leurs libertés ».

Puis une longue colonne se forma précédée du drapeau et au chant populaire : *Da Feiz hon tadou Koz*, on se rendit à l'église paroissiale où la fête se clôtura par le chant des Vêpres de la Sainte Vierge et le Salut du Saint-Sacrement.

Plouzévédé. — **Retraite Adoration.** — L'Adoration perpétuelle dans le diocèse fixe à la paroisse de Plouzévédé les jours du 21, 22 et 23 Septembre. Mais le zélé et dévoué curé ne s'est pas contenté de ces jours officiels. Il a tenu à procurer à cette occasion, à ses ouailles, le bienfait inappréciable d'une sérieuse retraite ; et, en conséquence, il a ouvert l'Adoration dès le 14 Septembre.

Les deux premiers jours, le vendredi et le samedi, ont été consacrés aux enfants de la communion solennelle et de la communion privée. Les instructions claires et simples du Père Provost, S. J. les ont fort intéressés et particulièrement éclairés sur leurs devoirs envers la Sainte Eucharistie. Le chant des cantiques a dû les fort impressionner, car ils ne cessent, depuis, d'en fredonner les airs.

Le dimanche 16 s'ouvrait pour les grandes personnes la Retraite Adoration, qui sera de trois jours pour chaque série. A part quelques très rares unités irréductibles, comme il s'en rencontre par-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tout, tout le monde est accouru avec joie aux exercices. L'empressement de tous était même édifiant ; dix minutes avant chaque exercice, l'église était archi-comble, plus une place disponible, même dans les chœurs. Cet empressement, l'assiduité jointe à l'attention et à la piété ont émerveillé les missionnaires... ainsi que, osons nous le dire, la libéralité avec laquelle de nombreux paroissiens, riches et pauvres, ont apporté ce dont ils disposaient pour rendre service ou pour témoigner leur reconnaissance. La parole forte et éloquente du Père Provost et l'onction du Père Person ont facilement éclairé, remué et convaincu toutes les âmes. Tout en gardant comme thème général de leur prédication l'Adorable Sacrement, les missionnaires ont su exposer à leur auditoire les principales vérités et les plus graves devoirs en ramenant tout à l'Eucharistie comme au centre et au cœur de la vie chrétienne.

Le chant des cantiques a été exécuté avec un entrain et une perfection qui ont enthousiasmé celui qui en avait la direction, M. l'abbé Cleac'h, vicaire à Lannilis. Le dernier jour de l'Adoration ou plutôt l'après-midi du samedi a été consacré aux petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Touchante réunion où l'on a entendu ces petites voix, enhardies par les exhortations familières du Père Provost, crier devant l'ostensoir d'or : *Jezuz ni ho kar !* et ensuite charmante procession où en une longue théorie tout ce petit monde défila par groupe de famille, les plus petits huchés sur les bras de la maman où traînés par sa robe, ou tenus par la main du papa, et les plus grands portant fièrement des oriflammes et chantant : *Ave !*

Bref, cette Retraite Adoration laissera dans la mémoire de tous des souvenirs inoubliables, et l'on peut dire que la totalité des paroissiens y a pris part puisque le chiffre des communiants a été de 1.475.

Que N.-D. de Berven bénisse les bons Pères qui ont instruit et sanctifié ses enfants de Plouzévédé, et qu'elle maintienne dans les esprits et dans les cœurs le souvenir des paroles de vérité entendues pendant ces jours bénis !

UNE ŒUVRE INTÉRESSANTE A CONSEILLER. — *Honorée de la Bénédiction Apostolique et couronnée par l'Académie Française (12 Juillet 1928).* – En ce moment où tout le monde lit et, hélas ! souvent sans discernement, il est utile de connaître l'Œuvre catholique de lecture du Prêt-Revues et Prêt-Livres de Perpignan (Pyr.-Or.), qui compte 46 ans de succès dans beaucoup de diocèses de France.

Par le système de roulement, on peut recevoir les grandes et saines revues françaises avec une remise qui va jusqu'au 90 % sur le montant de l'abonnement direct. On peut encore recevoir les meilleurs livres contemporains et romans convenables de bonne tenue littéraire, moyennant une très minime redevance.

Nos lecteurs sont priés d'envoyer leur carte de visite ou un simple avis et ils recevront, gratis et franco, le grand Catalogue de l'Œuvre du Prêt-Revues.

CHANOINE MARTY,
Directeur du Prêt-Revues, Perpignan (Pyr.-Or.)

BIBLIOGRAPHIE

UNION INTERNATIONALE D'ETUDES SOCIALES, fondée à Malines en 1920, sous la présidence du Cardinal Mercier. — *CODE SOCIAL. Esquisse d'une Synthèse Sociale Catholique.* — Un volume in-8° couronne, **6** fr. ; franco **6** fr. **60**. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris-V^e^).

Fruit de la collaboration des Catholiques Sociaux de l'Union de Malines, le Code Social fut composé pour répondre à des souhaits maintes fois exprimés. En des formules condensées, il donne les grandes lignes de l'enseignement des derniers Papes et son application aux problèmes les plus actuels de notre vie moderne. Petit *Vade mecum* doctrinal, il sera tant pour l'homme d'action que pour le conférencier un guide hautement autorisé.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

A céder de suite près Paris :

FERME-LAITERIE

comprenant 12 vaches laitières, 1 bon cheval, voitures et tout le matériel. Tout le lait est vendu d'avance à 2 francs le litre, lait riche. (Ne pas confondre avec les laits de ramassage taxés à 1 fr. 60 le litre). Habitation, 5 pièces, grand jardin, prairie attenante et terres de culture à volonté. Petit loyer. On traite avec 45.000 fr. **F. LAGELIN**, *58, rue des Petites-Ecuries, PARIS (X^e^),* qui indiquera gratuitement des Laiteries à céder jusqu'à 40 vaches et Fermes de culture jusqu'à 200 hectares.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

TOILES ET LINGE DES VOSGES

de réputation mondiale
vendus directement par le producteur.

ECHANTILLONS GRATIS — Tissage **WOLLBRETT** à DINOZÉ (Vosges).

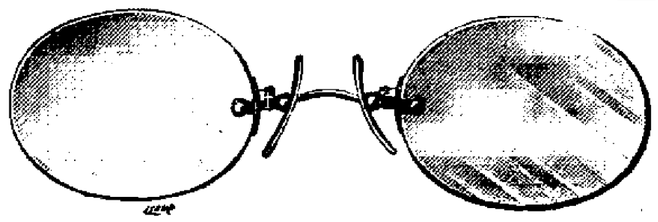
Agent pour l'Ouest : **Jean LE BIHAN**, à Poullaouen (Finistère).

Optique -:- Lunetterie -:- Photographie

G. GRENIER

51 rue Emile-Zola — BREST — Succursale : 95, Rue Jean-Jaurès.

A notre Succursale,
95, rue Jean-Jaurès,
GRAND CHOIX
D'OBJETS
RELIGIEUX



Maison recommandée aux membres du Clergé.

ÉPILEPSIE! Dans l'état actuel de la Science, les DRAGÉES GÉLINEAU sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'ÉPILEPSIE et de la NEURASTHÉNIE.
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris [illegible]. R.C. Seine 203.822

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e Année. Vendredi 12 Octobre 1928. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Octobre. — 20e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Calixte.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Calixte.
Lundi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 16. — Apparition de l'Archange S. Michel, Double majeur. Blanc.
Mercredi, 17. — Ste Hedwige, Veuve. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Vendredi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 21. — 21e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Poullaouen.	du 14 au 17 Octobre.
Névez.	du 18 au 21 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. — Monseigneur l'Evêque sera à Morlaix pendant toute la semaine prochaine.

II. MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers devront lire en chaire la liste des Martyrs du diocèse dont les noms viennent d'être publiés dans la *Semaine religieuse*, et déclarer que leurs *écrits*, ou la copie authentique de ces écrits, doivent être adressés à l'Archevêché de Rennes avant le 30 Octobre.

III. **La Journée de la Presse.** — C'est au Secrétariat de l'Evêché, C/C 3480 Nantes, que devront être expédiées, *avant la fin du mois*, les sommes recueillies à l'occasion de la Journée de la Presse du 14 : quêtes, souscriptions, abonnements,

Indiquer au verso du chèque, les sommes reçues pour les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

abonnements. Les listes de souscription seront retournées à M. l'abbé Le Gall, 14, rue Brizeux, Quimper.

IV. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Cléden-Poher, M. Le Lec, vicaire à Plouzévédé ;

Recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry, M. Breton, vicaire au Bourg-Blanc ;

Vicaire à Plouzévédé, M. Heydon, vicaire à Cléden-Poher ;

Vicaire à Edern, M. Plouhinec, vicaire à Commana ;

Vicaire à Commana, M. Riou, jeune prêtre de Rosnoën.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Le Coz, chanoine titulaire, décédé le 7 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXe Dimanche après la Pentecôte, 14 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie, à la chapelle. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mercredi : 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche 21 : Journée Missionnaire.

Tous les soirs, à 8 heures : Prières du Rosaire.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XXe Dimanche après la Pentecôte, 14 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Tous les soirs, à 8 heures : Prières du Rosaire, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avis de services. — Un grand service pour M. le chanoine Le Coz sera chanté à Pleyben, *le lundi 15 Octobre, à 10 heures,* et à Landrévarzec, *le mercredi 17.*

Mission, Retraite et retours de Missions. — Nous recommandons aux prières des fidèles et des communautés religieuses, la Mission de Lambert, *du 1er au 18 Novembre ;* — la Retraite-Adoration et le retour de Mission de Névez, *du 18 au 23 Octobre ;* — le retour de Mission de Combrit, *du 18 au 28 Octobre.*

Récollections sacerdotales dirigées par M. le chanoine Le Roy : *Ploudalmézeau,* mercredi 24 Octobre ; *Plougastel-Daoulas,* jeudi 25 ; *Plabennec,* vendredi 26.

Plabennec. — Nécrologie. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le R. P. Cocaud (des Pères Blancs d'Afrique), décédé à Plabennec, le mardi 9 Octobre.

Monseigneur Gouraud. — Comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, Mgr Alcime Gouraud est décédé le mardi soir 2 Octobre, dans la 73e année de son âge et la 23e année de son episcopat.

Sa dernière maladie, que son fidèle et dévoué médecin soignait depuis dix jours, ne paraissait pas autrement inquiétante que celles du passé. Monseigneur recevait chaque jour tous ceux qui lui demandaient audience, et mardi dernier encore, il avait reçu de nombreuses visites, entre autres celles de Mgr l'Auxiliaire et de Mgr Le Gouaze, avec lesquels il s'était longuement entretenu. Rien ne faisait donc prévoir un dénouement fatal pour la fin de cette journée, quand vers 7 h. 1/2 du soir, les religieuses de l'Evêché venaient avertir M. le vicaire général Thubé, MM. Guillo et Hautin, que Monseigneur avait subitement perdu connaissance dans sa chambre à coucher. A peine ses familiers étaient-ils en la présence de leur maître vénéré qu'ils se rendaient compte qu'il se mourait. En l'absence de Mgr l'Auxiliaire qui venait de partir pour présider une profession religieuse, M. Thubé donnait à Monseigneur une dernière absolution et lui administrait l'Extrême-Onction. Un médecin, aussitôt appelé par téléphone, constatait que Monseigneur avait cessé de vivre. M. le Doyen du Chapitre prévenu, arrivait avec M. le vicaire général Guillevic, M. le Curé de la Cathédrale et M. le chanoine Le Berre et prenait toutes les dispositions qui reviennent de droit au Chapitre après la mort de l'évêque diocésain. Il faisait, en particulier, suivant le désir du défunt, opérer, par un chirurgien de la ville, l'ablation de son cœur qui sera déposé dans la basilique de Sainte-Anne, près de la Bonne Mère qu'il a tant aimée et magnifiquement servie.

Mais si la mort de Sa Grandeur a été subite, elle n'a pas été imprévue. Depuis longtemps Monseigneur en entretenait ses familiers, et tout récemment encore, il avait confié à son secrétaire particulier ses dernières volontés. Quand la mort l'a touché, il était préparé à paraître devant Dieu.

Le deuil qui frappe ainsi le diocèse de Vannes atteint aussi celui de Quimper. Mgr Gouraud n'était pas seulement chanoine d'honneur de notre Cathédrale, des liens d'affection qui s'étaient noués lors de la consécration de Mgr Duparc dans la Basilique de Sainte Anne d'Auray, l'unissaient étroitement à nous. Il aimait assister à nos grandes fêtes religieuses et plusieurs fois sa voix éloquente, si claire et si précise dans ses enseignements, se fit entendre aux foules de nos pèlerinages célèbres. Il a notamment pris la parole, lors de nos journées sociales de 1910, à l'église de Saint-Mathieu de Quimper. Nous unissons nos prières à celles de son clergé et de ses diocésains douloureusement frappés par sa mort.

Les obsèques du vénéré prélat, solennelles et émouvantes, ont eu lieu à la cathédrale de Vannes, lundi matin. La levée du corps

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fut faite à l'Evêché par M. le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre. La messe fut chantée par Mgr Le Gouaze, archevêque de Tara, en présence du Cardinal Charost, qui présidait au trône, et de NN. SS. Rumeau, évêque d'Angers ; Grellier, évêque de Laval ; Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; Le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; Le Senne, évêque de Beauvais ; Garnier, évêque de Luçon ; Le Hunsec, supérieur général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit ; Coste, coadjuteur de Mgr l'Evêque d'Angers ; M. le chanoine Trehiou, représentant Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; les abbés mitrés Dom Marsille, de l'Abbaye de Kergonan, et Dom Dominique Nogues, de la Trappe de Thimadeuc ; Mgr Gry, protonotaire apostolique, recteur de l'Université Catholique d'Angers ; M. Macé, vicaire général de Luçon ; Mgr Petit, protonotaire apostolique, curé de la paroisse Saint-Joseph de Nancy.

Les cinq absoutes furent successivement données par Mgr Duparc, Mgr Grellier, Mgr Rumeau, Mgr Le Gouaze et Son Em. le Cardinal Charost.

Mgr Duparc prononcera l'oraison funèbre du vénéré défunt.

Nécrologie. — M. SOUBIGOU, *Vicaire à Plouédern.* — M. Ambroise Soubigou, dont la *Semaine Religieuse,* annonçait naguère le décès, survenu le 24 Septembre dernier, était né à Sizun, en 1879, à l'ombre de la chapelle Saint-Ildut. Il appartenait à une famille bien chrétienne. De très bonne heure, il perdit sa mère, mais, grâce à Dieu, il trouva chez une tante religieuse l'affection dévouée et la vigilante sollicitude que réclame tout cœur d'enfant. Cette tante bien aimée, qui a fourni dans l'enseignement libre du diocèse une brillante carrière déjà longue et qui pleure aujourd'hui son Ambroise, comme une mère, partagea avec le père la charge de son éducation. L'enfant montra dès son jeune âge les plus heureuses dispositions et ne tarda pas à manifester des signes de vocation. Ses études primaires terminées, il fut confié au Collège de Lesneven, où il se montra toujours un élève régulier, pieux et studieux, un camarade toujours plein de gaîté et d'entrain. Au Grand Séminaire, où il passa ensuite cinq années consécutives, il fit preuve des mêmes qualités, qui le rendirent très sympathique à ses directeurs et à ses condisciples et lui valurent des amitiés solides et durables.

Ordonné prêtre en 1905, M. l'abbé Soubigou fut d'abord envoyé comme auxiliaire à Plougourvest, puis nommé successivement vicaire à Plouyé et à Plouédern. C'est surtout dans cette dernière paroisse, où il arriva en 1911, qu'il déploya les ressources de son heureuse nature et donna toute sa mesure. Sa bonté et sa belle humeur étaient également appréciées par les confrères et les paroissiens. Dans les réunions sacerdotales, son esprit primesautier et sa verve enjouée mettaient toujours une note de joie claire et de franche gaîté. Et un paroissien, exprimant le sentiment de tous les autres, disait récemment : « M. Soubigou est admirable, il n'est

jamais triste ; je viens de le voir et j'ai constaté avec émotion que dans sa maladie il reste aussi gai que par le passé ». Cette affabilité constante était rehaussée par un remarquable dévoûment. M. Soubigou ne comptait ni avec la peine ni la fatigue quand il s'agissait de rendre service et de faire le bien. Très zélé et très exact aux obligations de son ministère à l'église, il se prodiguait encore au dehors, multipliant les courses, les voyages et les démarches quand la charité le demandait. Il visitait les malades sans répit, pour leur apporter le secours répété des sacrements ou le réconfort d'une parole affectueuse. Il n'était pas seulement prodigue de sa personne ; il l'était encore de sa bourse et ses générosités étaient bien connues. D'aucuns même trouvaient qu'il exagérait parfois sur ce point, mais la bonté est-elle donc toujours capable de calculer ? Et comment lui tracer des limites ?

De telles qualités et un tel dévoûment devaient inévitablement lui ouvrir les âmes et lui gagner les cœurs.

La paroisse de Plouédern tout entière, on peut dire, avait voué à son bon vicaire un vif attachement et une réelle affection et elle l'a témoigné d'une manière vraiment touchante. En Janvier dernier M. Soubigou, jusqu'alors si vif et si alerte, fut terrassé tout à coup par la maladie qui devait l'emporter. Il dut abandonner le ministère et quitter son cher Plouédern.

Retiré à Sizun, dans sa famille, il y reçut jusqu'à sa mort les soins les plus dévoués. Il avait encore neuf longs mois à vivre. Pendant tout ce temps les paroissiens de Plouédern ne cessèrent d'affluer dans la chambre du malade. Il ne se passa pour ainsi pas de jour, où il ne reçût une ou plusieurs visites ; on en compta parfois jusqu'à vingt dans la même journée.

Pendant sa longue maladie, M. Soubigou s'illusionne beaucoup sur son état. Il espère toujours guérir, et quelques jours avant son trépas il parlait encore de ses projets d'avenir et des œuvres de zèle qu'il espérait entreprendre, une fois revenu à la santé. Mais le mal était incurable. Le cher confrère était atteint d'une paralysie généralisée que son médecin attribuait au surmenage. M. Soubigou avait, on le sait, un beau talent de parole et était très apprécié comme prédicateur de missions et de retraites paroissiales. Il donnait les « tableaux » avec un très grand succès ; et comme il ne pouvait refuser un service, il allait d'une paroisse à l'autre faire entendre aux fidèles sa parole chaude et éloquente, parfois pendant plusieurs semaines consécutives. Ce ministère le fatiguait beaucoup. On peut donc dire que c'est au service de Dieu et des âmes qu'il a usé ses forces et devancé l'heure de sa mort. Le divin Maître, espérons-le, l'en aura déjà récompensé, Là-Haut.

L'abbé Soubigou a été inhumé le 26 Septembre au cimetière de Plouédern. Il a voulu reposer au milieu des paroissiens qu'il aima tant, à côté de son ancien recteur, M. Kerlouët, dont il fut, pendant de longues années, le collaborateur très actif et très dévoué.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Union Missionnaire du Clergé. — Sur la demande qui nous a été faite nous publions ci-dessous les faveurs spirituelles accordées aux ecclésiastisques individuellement inscrits dans la *Pia unio cleri pro missionibus.*

I. *Indulgences.* — 1° Indulgence plénière aux conditions ordinaires aux fêtes de l'Epiphanie, des Saints Apôtres, de Saint Michel, de Saint François-Xavier, une fois par mois au choix de chacun, et à l'article de la mort, *servatis servandis ;*

2° Indulgence de cent jours à chaque bonne œuvre accomplie en faveur des missions.

II. *Facultés.* — 1° *Extra Urbem,* de bénir d'un signe de Croix les chapelets, crucifix, médailles et statuettes, et d'appliquer à ces objets les indulgences apostoliques ;

2° De bénir d'un signe de Croix les chapelets et d'appliquer à ceux-ci les indulgences dites des « Croisiers », de bénir les chapelets de N.-D. des Sept-Douleurs ;

3° De bénir et d'imposer en une seule cérémonie les cinq scapulaires : de la Sainte Trinité, de la Passion de N. S., de l'Immaculée Conception, de Notre-Dame des Sept Douleurs et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Dispense est accordée de communiquer aux Confréries les noms des personnes auxquelles les scapulaires ont été imposés ;

De bénir au moyen d'un quintuple signe de Croix les médailles scapulaires ;

4° De bénir d'un signe de Croix les crucifix aux fins de leur appliquer les indulgences du chemin de Croix en faveur des personnes qui seraient empêchées de parcourir les pieuses stations, *servatis, servandis* ;

5° De bénir d'un signe de Croix les crucifix aux fins d'y appliquer les indulgences dites de la bonne mort. Cette indulgence ne doit pas être renouvelée.

N. B. — Pour jouir de ces facultés, il faut être approuvé pour les confessions.

III. *Privilèges.* — 1° Autel privilégié quatre fois par semaine ;

2° L'office du jour étant achevé, anticiper Matines et Laudes à partir de midi *(pour les prêtres seulement).*

Un Congrès des Assurances Sociales. — Dimanche 7 Octobre, 116 personnes se sont trouvées réunies à Landerneau pour un congrès des Assurances sociales.

Me Le Goasguen, avocat, bâtonnier de l'ordre à Brest, a exposé les dispositions de la loi. M. Antoine Cardaliaguet, administrateur du *Courrier du Finistère,* a exposé le mécanisme administratif de la loi, et M. le chanoine Le Goasgnen a dit pourquoi nous devions nous occuper des Assurances sociales et les dispositions que nous devions prendre pour les réaliser et fonder une caisse primaire d'inspiration catholique.

La réunion était présidée par le Commandant Vannier.

Malgré l'aridité du programme, l'attention des auditeurs ne se démentit pas un instant.

A l'issue de la réunion, des dispositions furent prises pour la fondation d'une mutuelle familiale départementale. Quelques présidents de mutuelles en profitèrent pour nous poser quelques questions pratiques concernant la situation de leurs adhérents par rapport à la loi.

Des comités d'étude et d'initiative vont être formés dans les principaux centres du diocèse, plusieurs adhésions nous sont déjà données. Tous ceux qui s'intéressent à la question, trouveront dans le prochain bulletin diocésain, le détail de notre réunion et de notre organisation.

Un oubli. — Dans le compte rendu du congrès des Jeunes à Landerneau, paru la semaine dernière, dans la *Semaine Religieuse,* il n'a pas été fait mention du collège Saint-François de Lesneven.

Simple erreur de copiste. Le collège Saint-François était représenté par 51 de ses élèves ou anciens élèves et a puissamment contribué, par son bulletin de vacances, au succès de cette journée.

Ergué-Gabéric. — BÉNÉDICTION DE L'ÉCOLE LIBRE D'ODET. — En ce temps de luttes de classes, l'étranger qui visite la papeterie d'Odet est surpris par la bonne humeur et l'entrain des ouvriers : on les dirait tous enfants d'une même famille, travaillant chez leur père. Cela s'explique, sans doute, par la beauté du paysage, le confort des ateliers où sont observées toutes les règles de l'hygiène, la perfection des machines qui rendent le travail très facile, — mais surtout par la conduite des patrons, qui ont dû méditer longuement l'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers et qui traitent leurs employés en amis et non en mercenaires.

Cependant, il manquait quelque chose au bonheur des habitants d'Odet ; ils n'avaient pas d'écoles libres. Grâce à la générosité de M. Boloré, cette lacune est en partie comblée : Odet a enfin une école de filles.

C'est vraiment un « palais scolaire » : rien n'y manque, pas même le chauffage central.

La bénédiction a eu lieu le 28 Septembre. Bien avant 10 heures, la population tout entière était massée dans la cour, admirant l'école merveilleusement décorée. Ce n'était partout que fleurs, banderoles et guirlandes, disposés avec un goût très sûr. C'eût été parfait si le soleil s'était mis de la partie. Mais il pleuvait à verse. Les braves gens faisaient contre mauvaise fortune bon cœur : « An diaoul n'eo ket kontant », disait l'un. — « An dra-ze a reio vad d'an douar », ajoutait l'autre. Savoir se contenter de ce que l'on a, c'est bien le secret du bonheur !

L'Evêque paraît. Il est salué par les cris de : « Vive Monseigneur ! », ce qui est vraiment un record au pays des glaziks.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et les cérémonies de la bénédiction se déroulent, un peu contrariées par la pluie.

A la suite de Monseigneur, les fidèles pénètrent dans les classes, où les enfants sont assis, bien sages et très émus. Parmi eux on remarque un charmant petit garçon, délicieusement solennel avec son chapeau de glazik et son bragoubraz.

Monseigneur monte à la tribune. A ses côtés se trouvent, outre le clergé paroissial, MM. les vicaires généraux Cogneau et Joncour, M. Thubé, vicaire général et directeur de l'enseignement libre de Vannes, les RR. PP. de la Chevannerie et Aubry, MM. les chanoines Salomon, Le Goasguen et Grill.

Dans l'auditoire, nous remarquons le vénérable M. Thubé, l'intègre magistrat et le grand chrétien qui n'hésita pas à briser une brillante carrière plutôt que d'appliquer les lois scélérates, Mme Thubé, et Mme Boloré mère, maternellement occupées du petit monde devenu leur famille d'adoption, Mme la Supérieure générale et l'assistante des Filles du Saint-Esprit.

Le Père de la Chevannerie prend la parole. D'une voix forte et persuasive, en un style imagé, il montre la nécessité de l'éducation chrétienne. Il émeut profondément ses auditeurs en racontant la navrante histoire d'un pauvre petit soldat de 20 ans qui, condamné à mort, dut apprendre en moins d'une heure l'existence de Dieu et les principaux mystères de notre religion, et trouva dans l'Eucharistie le courage d'aller au supplice « en marchant au pas des camarades, pour ne point déshonorer le régiment ».

Monseigneur lui succède. Il excelle à enthousiasmer les foules ; il sait aussi charmer les enfants. Après avoir dit son bonheur de se trouver à Odet, où les belles fêtes sont fréquentes, il félicite ses jeunes auditeurs d'être devenus « propriétaires », propriétaires de ce magnifique établissement où ils recevront l'éducation chrétienne et une solide instruction profane, où ils trouveront plus tard les sages conseils des maîtresses expérimentées, les populaires Sœurs Blanches. Puis il remercie toutes les personnes qui ont contribué à la construction de cette école, et spécialement M. et Mme Boloré, qui se sont modestement cachés dans la foule. Enfin, il recommande aux parents de rester toujours fidèles à la langue et aux traditions de la Bretagne.

Et c'était plaisir de voir avec quelle émotion les plus jeunes écoutaient le représentant de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ».

On chante le cantique : « Nous voulons Dieu ». La fête est terminée. Chacun s'en va heureux, avec l'espoir que pareille cérémonie se renouvellera bientôt.

SIBIRIL. — **La Mission** *(20 Septembre-7 Octobre).* — Elle a été prêchée par les Pères Le Jollec, Briand, Colin et Chevance, S. J. Les deux premiers y étaient déjà bien connus ; prédicateurs de l'Adoration de 1921, M. le Recteur voulut leur confier sa Mission.

Entre temps, son rêve était de construire une école libre de filles. La Providence bénit ses efforts, secondés par la générosité

de ses paroissiens et l'influence de la vénérée Supérieure, la doyenne des Sœurs blanches, actuellement dans sa 95e année. Depuis deux ans, une imposante et radieuse école chrétienne s'élève sur le plateau du bourg.

Cependant les élèves la remplissent si bien que des agrandissements furent nécessaires. Les bâtiments annexes furent donc bénis dans l'après-midi du dimanche 23 Septembre, où se clôturait la Mission des enfants, au nombre de 150.

Ils y vinrent en procession couronnés de roses ; la moitié des petites filles étaient vêtues de blanc ; 4 portaient sur de jolis coussins les crucifix des nouveaux locaux, d'abord exposés et bénis dans le chœur de l'église et qui furent placés dans les salles, tandis que la foule massée dans la cour spacieuse, bien sablée et décorée, chantait le cantique instructif et enthousiaste ***Ar skol gristen,*** dont voici le premier et le dernier couplet :

Pegen euruz ar parreziou o deuz, dre nerz aluzennou,
Savet, hervez ho liberte, skoliou kristen d'ho bugale.

Ma vezo sentuz peb hini ouz lezen striz an Eskopti
Hag a lavar d'an oll gerent : « Ho mab, ho merc'h, er skol gristen. »

Hélas ! quelques rares familles ne l'ont pas encore compris. Une quarantaine d'hommes aussi étaient retenus en Angleterre pour leur commerce. Cependant, la première semaine on a compté 243 communions d'hommes et 280 communions de femmes. Confesseurs : M. Omnès, recteur de Lopérec, et M. Balcon, prêtre-instituteur à Plouescat, maître de chant, entraîneur infatigable.

La seconde semaine on a compté 250 communions d'hommes et 320 communions de femmes. Confesseurs : M. Caroff, recteur de Plouguin, et M. Le Lec, vicaire de Plouzévédé, maître de chant d'une expérience consommée.

Le deuxième dimanche, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol, robuste jubilaire, chanta la grand'messe. Aux vêpres, il bénit les nouvelles stations du Chemin de la Croix, souvenir suggestif de la Mission, et dont les 14 croix furent portées en procession avec une joie pieuse par 7 petits garçons et 7 petites filles, toutes en blanc.

A la fin de chaque série, les fêtes du Christ-Roi, trônant parmi les fleurs et les lumières, furent de beaux triomphes.

Le dimanche du Rosaire, la procession de clôture fut digne du renom de Sibiril.

Plusieurs groupes de jeunes filles en toilettes blanches et des jeunes gens portant des enseignes, au son des clairons, des tambours et des chants, faisaient espérer qu'à l'avenir la jeunesse saurait délaisser les folles réjouissances du monde pour les saintes et douces cérémonies de la religion. La Mission alors aura eu son plein effet.

MORLAIX. — **Congrès Noëliste.** — Un Congrès Noëliste régional, que présidera Mgr Duparc et auquel assistera le Directeur général du Noël, se tiendra à Morlaix le jeudi 18 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En voici le programme. Le mercredi 17, à 18 h. 1/4, salut d'ouverture en l'église Saint-Martin.

Le jeudi 18, à 8 heures, à la chapelle de N.-D. de la Salette (près Morlaix), messe avec allocution de Monseigneur.

A 9 h. 1/2, lecture des rapports des comités représentés.

A midi, déjeuner en commun.

A 14 heures, séance d'études : Discussion de la question du congrès ; Des différents moyens d'apostolat envisagés en rapport avec la vie Noëliste.

A l'issue de cette réunion, salut solennel.

Les séances d'études auront lieu au couvent Saint-François. Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Léna Lintanf, Saint-Martin-des-Champs, Morlaix.

BIBLIOGRAPHIE

PRÉPARONS LA FÊTE DU CHRIST-ROI. — Pour rendre vraiment populaire la fête de Jésus-Christ Roi, il faut mettre le texte de l'Office entre les mains de tous les fidèles.

Les deux manuels suivants répondent à ce besoin.

Messe des Fidèles et Office du Christ-Roi. — In-16 raisin de 112 p., 14 grav. 2 fr. 50 l'ex. ; 20 fr. les 10, 35 fr. les 20, 80 fr. les 50, 150 fr. le 100. Port en plus.

Ce petit Missel comprend, en gros caractères, un précis sur la Messe, un recueil de prières très variées pour la préparation et l'action de grâces, puis, en caractères bien lisibles, l'Ordinaire de la Messe, divisé selon les dernières données de la science liturgique, et le Propre de la Messe et des Vêpres du Christ-Roi. Il est enrichi des évangiles des Dimanches et Fêtes, du Chemin de la Croix et de l'Exercice du Chapelet.

La même, sans l'Évangéliaire des Dimanches. 76 p., 14 grav. 2 fr. l'ex. ; 18 fr. les 10 ; 30 fr. les 20 ; 70 fr. les 50 ; 125 fr. le 100.

L'Office du Christ-Roi, tiré à part ; 4 p. : 0 fr. 20 la douzaine. Remises par quantités.

S'adresser à Dom J.-B. Monnoyeur Ligugé (Vienne), *Chèques Postaux du* « Bulletin de S. Martin », c/c 606-10 Paris.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements gratuits sur titres

Faites toutes vos opérations à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

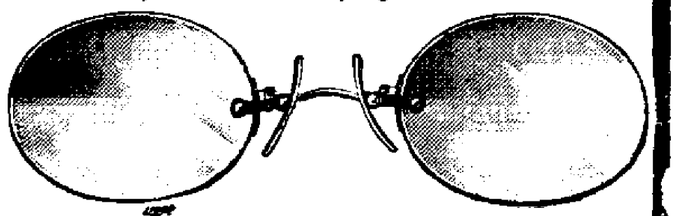
AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

Archives diocésaines de imp

ÉPILEPSIE ! Dans l'état actuel de la Science, les
DRAGÉES GÉLINEAU sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'ÉPILEPSIE et de la NEURASTHÉNIE.
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris et 4, rue Pierre-Brossolette. R.C. Seine 203 821

DELBENN DÉPOSÉE
DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES



Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F. GODEC.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.
« Travail soigné »
CHÊNE DE 1er CHOIX - PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt^r
« Pont-Croix »

Fabrique également :
Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 19 Octobre 1928. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Octobre. — 21e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Conogan, de S. Hilarion, de sainte Ursule et ses Compagnes.
Vêpres du suivant, avec mémoire du dimanche.
Lundi, 22. — ANNIVERSAIRE DE LA DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Mardi, 23. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 24. — S. Raphaël, Archange. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 25. — S. Gouesnou, Evêque. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 26. — S. Alor, Evêque. Double. Blanc.
Samedi, 27. — S. Magloire, Evêque. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 28. — La Fête du Christ-Roi.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Névez	du 21 au 22 Octobre.
Penhars	du 23 au 25 —
Motreff	du 26 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Perte du sous-marin *Ondine*. — A l'occasion de la perte du sous-marin *Ondine*, Mgr l'Evêque a adressé à Monsieur le Préfet Maritime la lettre suivante :

14 Octobre 1928.

MONSIEUR L'AMIRAL,

La Marine est éprouvée une fois de plus, et nos familles bretonnes comptent parmi les victimes du devoir un grand nombre de leurs enfants.

Je vous apporte les condoléances du clergé et des fidèles du diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ils savent que le souci de la défense nationale expose souvent les marins à des sacrifices héroïques, même en temps de paix.

C'est pourquoi, en priant de tout cœur pour les âmes courageuses qui viennent de trouver la mort en service commandé, ils auront une intention spéciale pour le relèvement complet de la Marine dont la France n'a pas cessé d'être fière.

Avec mes condoléances, veuillez agréer, Monsieur l'Amiral, l'hommage de ma plus haute considération.

† ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

Monseigneur demande à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, de réciter en chaire, le dimanche 21 Octobre, un *De profundis* pour les victimes de l'*Ondine*.

L'Amiral Préfet Maritime a répondu par la lettre suivante :

Brest, le 15 Octobre 1928.

MONSEIGNEUR,

Je reçois la lettre qui m'apporte vos condoléances, celles du clergé et des fidèles du Diocèse ; je ne veux pas attendre pour vous dire, au nom des officiers et des marins placés sous mes ordres, comme au mien, que nous en sommes profondément touchés.

La perte de l'*Ondine*, dans des circonstances de navigation ordinaire, est particulièrement pénible pour la Marine.

Les familles des disparus, dont certaines sont privées de leur chef et de leur seul soutien, sont cruellement éprouvées.

Je m'inquiète d'aider celles qui sont plus spécialement touchées, non seulement au point de vue matériel, mais aussi moralement. Aussi je ne manquerai pas de leur faire savoir, Monseigneur, que vous ne les oubliez pas, que vous et votre clergé priez de tout votre cœur pour les âmes de ceux qu'elles ont perdus.

En vous exprimant à nouveau ma gratitude, je vous prie d'accepter, Monseigneur, l'hommage de mon plus profond respect et l'assurance de ma haute considération.

LE VAVASSEUR.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Saint-Thégonnec, M. Auguste Batany, directeur de l'école des garçons à Plounéour-Trez, en remplacement de M. Abiven, entré dans un Ordre religieux.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381; Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XXIe Dimanche après la Pentecôte, 21 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres de la Dédicace de la Cathédrale, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction.

Tous les soirs de la semaine, prières du Rosaire, jeudi, procession.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche, 28 : réunion des Enfants de Marie à 7 heures du matin, du Tiers-Ordre à 4 heures du soir.

Le dimanche 21 : Journée Missionnaire, sermon par le R. Père Branquec, Eudiste. Quête pour la Propagation de la Foi et l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre. — A 4 heures, salle du Likès, réunion des Enfants.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XXIe Dimanche après la Pentecôte, 21 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire, bénédiction du Saiut-Sacrement. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Adoration et Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses : l'Adoration de MOTREFF, *du 26 au 28 Octobre ;* la Mission de COMMANA, *du 8 au 25 Novembre.*

Œuvre du Franc de la Presse. — *Ile de Sein :* Directeur paroissial, M. le Recteur, 120 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

QUIMPER. — **Retraite bretonne des femmes,** *du 8 au 13 Octobre.* — 16 paroisses, 35 retraitantes : Ile de Sein, 8 ; Landrévarzec, 6 ; Poulgoazec, 4 ; Leuhan, 3 ; Primelin, 2 ; Pont-l'Abbé, Loctudy, Plonévez-Porzay, Plogoff, Plogonnec, Quimper, Penhars, Beuzec-Cap-Sizun, Fouesnant, Gouézec et Loc-Mélar, 1.

MORLAIX *(La Salette).* — **Retraite bretonne du Tiers-Ordre,** *du 7 au 13 Octobre 1928.* — 16 paroisses, 50 retraitantes : Morlaix (Saint-Mathieu), 3 ; (Saint-Martin), 15 ; Plouénan et Plouvorn, 6 ; Saint-Thégonnec, 5 ; Guiclan et Taulé, 3 ; Plouarzel, Plougourvest, Bodilis, Plougar, Plouvien, Locquénolé, Henvic, Guimiliau et Ploujean, 1.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne d'hommes**, *du 8 au 13 Octobre 1928.* — 31 paroisses, 58 retraitants : Plouvien, 6 ; Plouguerneau, 5 ; Milizac et Plounévez-Lochrist, 4 ; Lannilis, Lanhouarneau et Plouescat, 3 ; Brélès, Guissény, Plounéventer, Plouvorn, Saint-Divy et Saint-Frégant, 2 ; Bourg-Blanc, Dirinon, Le Drennec, Goulven, Hanvec, Kernilis, Kernouès, Lanrivoaré, Loc-Maria-Plouzané, Plabennec, Plouénan, Plouider, Plourin-Ploudalmézeau, Plouzané, Saint-Méen, Tréflez, Tréglonou et Lesneven, 1.

Monseigneur Jean-René CALLOCH

« Mgr Calloch est mort hier à 7 heures du soir. » Telle fut la triste nouvelle qui me fut annoncée le dimanche 17 Juin 1928, à mon arrivée à Bangui.

Je voudrais retracer la vie du vaillant pionnier de Dieu et de la civilisation sur la terre africaine, vie trop peu connue, car le vénéré prélat était un modeste. Et ce faisant, je paierai ma dette de reconnaissance à celui qui m'accueillit si paternellement dans l'Oubangui-Chari et dont l'affection et les conseils me furent d'un si grand secours.

×

D'abord élève du Likès, puis du Petit Séminaire de Pont-Croix, Jean-René Calloch entre au Grand Séminaire de Quimper. Son ardente charité, son activité débordante, son ardeur à étendre le règne du Christ, sa soif de renoncement le décident à se faire missionnaire, et il entre au Noviciat des Pères du Saint-Esprit.

Désigné en 1901 pour les missions du Congo, le Père Calloch inaugure son apostolat à Brazzaville. Il y est chargé de la tâche ingrate d'enseigner les indigènes. Son prédécesseur lui déclare qu'il n'y réussira pas, « ces sauvages n'étant pas susceptibles d'instruction ». Sans se laisser décourager par cette appréciation pessimiste, il répond avec fermeté : « On m'envoie ici pour faire la classe, je ferai la classe. »

Avec sa ténacité de Breton et son ardeur d'apôtre; il se met à l'œuvre, apprend les langues indigènes, enseigne, et son succès est si complet et si rapide qu'il est obligé de créer des écoles rurales.

Cet exemple décida le Gouverneur général à multiplier les écoles et à faire venir des instituteurs européens.

Ses loisirs, il les consacre à se perfectionner dans les langues indigènes et à amasser les documents qui lui permettront de composer vocabulaires, catéchismes et grammaires dans les idiomes du pays.

Educateur, missionnaire, cela ne suffit pas à l'activité du Père Calloch. Il devient explorateur et parcourt dans de fort pénibles conditions les étendues arides et sans eau du plateau Bateke.

×

En 1906, le Père Calloch quitte Brazzaville pour la mission de Bangui, dont il devient bientôt Supérieur. En 1909,

il est nommé administrateur, puis Préfet Apostolique de l'Oubangui-Chari. En 1919, il reçoit le titre de Monseigneur. C'est dans cette colonie qu'il va donner toute sa mesure.

A cette époque, l'Oubangui est peu connu, bien des régions inoccupées, de vastes espaces inexplorés. L'anthropophagie est chose courante et la traite d'esclaves une industrie en pleine prospérité.

Deux missions seulement, établies en bordure de l'Oubangui, existent dans la Colonie, et elles disposent de peu de ressources.

Le Père Calloch entreprend de conquérir cette colonie au Christianisme. Pour cela il faut développer les missions, les multiplier et leur procurer des ressources. Et le Père Calloch consacre toutes ses forces à cette tâche.

Son programme peut se résumer comme suit : Instruction et catéchisme ; puis, suivant les aptitudes des sujets, faire poursuivre leurs études aux mieux doués ; des autres, faire des ouvriers ou des cultivateurs.

Levé dès 3 heures tous les matins, le Père Calloch se livre à ses exercices de piété et consacre les quelques heures qui s'écoulent avant le commencement du travail, à la rédaction de ses catéchismes et de ses manuels de classe. Puis il enseigne ses élèves et dirige ses ateliers ou les travaux des champs.

Quelle somme de labeur et de patience l'enseignement des indigènes ne représente-t-il pas ! Il exige tout d'abord la connaissance des langues, et dans une région comme Bangui, on parle plusieurs dialectes. Problème plus ardu encore: celui de la transcription de ces idiomes. Aucune des langues primitives de l'Afrique Equatoriale n'a d'alphabet, et les vingt-cinq lettres du nôtre sont insuffisantes pour rendre tous les sons des dialectes indigènes. D'où nécessité de compléter notre alphabet par des signes conventionnels. Nécessité aussi de transcrire les mots suivant une orthographe phonétique, afin d'en faciliter la lecture et l'écriture. Les langues sues, l'alphabet mis au point, le Père Calloch doit composer de toutes pièces ses manuels de classe, et je me rappelle que, lorsque en 1920, conformément aux instructions de M. le Gouverneur général Augagneur, Mgr Calloch vint soumettre pour approbation au Gouverneur de l'Oubangui-Chari les manuels qu'il avait composés, ce haut fonctionnaire félicita chaleureusement le Préfet Apostolique pour son remarquable travail.

En plus de ces manuels, Mgr Calloch trouve encore le temps de composer catéchismes et vocabulaires en différents dialectes.

Le travail intellectuel ne suffit pas à Mgr Calloch. Il lui faut assurer la nourriture de ses catéchumènes et former des ouvriers. Là encore, le vénéré prélat paie de sa personne. Que de fois ne m'est-il pas arrivé, allant le voir à sa mission de Bangui, de le trouver dans ses plantations, une houe à la main défrichant le sol, ou abattant des arbres à l'aide d'une hache. Les cultures étendues et variées lui permettent d'assurer l'alimentation de sa grande famille et d'assurer des ressources à sa mission. Les plantations de bananes ravitail-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lent l'hôpital indigène, ses fruits et ses légumes se vendent sur le marché.

Quand Mgr Calloch ne travaille pas dans ses champs, on le trouve dans ses ateliers. Il y forme des charpentiers, des menuisiers, des maçons, des briquetiers, des tuiliers. Et de tous côtés lui viennent des commandes de bois de charpente et de mobilier, de briques et de tuiles, commandes si importantes qu'il ne peut donner satisfaction à tous ses clients.

Pour exécuter ces travaux manuels, la soutane n'est pas un costume pratique. Aussi dans ses champs ou ses ateliers, Mgr Calloch s'habille en ouvrier. Coiffé d'un petit chapeau qui le protège à peine du soleil, en manches de chemise, vêtu d'une salopette bleue, chaussé de sabots, telle est sa tenue sur ses chantiers. Et il est le premier à rire quand de nouveaux arrivés dans la colonie l'abordent en lui demandant : « Pourriez-vous nous dire, Frère, où est Monseigneur ? »

Les plantations de la mission et le produit des ateliers ne suffisent pas à faire vivre les catéchumènes. Le nègre est gros mangeur de viande, et nourrir 150 à 200 rationnaires, coûte cher. Qu'à cela ne tienne ! Mgr Calloch se fait chasseur. Insensible à la fatigue, insoucieux du danger, dormant sur la dure et se nourrissant de peu, il abat antilopes, buffles, éléphants, pour ravitailler les siens. A 50 ans, encore, toujours vif et endurant, il est réputé comme un des meilleurs fusils, un des chasseurs les plus intrépides et les plus résistants.

Enseignement, cultures, ateliers, chasse ne sont que des moyens permettant à Mgr Calloch d'atteindre son véritable but : conquérir les indigènes au christianisme. Bien souvent, au cours des longues et amicales conversations que nous eûmes à la Mission Saint-Paul, il m'entretint de ses projets et de ses espérances. Et un leit motiv revenait toujours dans sa conversation : « Je veux faire des chrétiens et non des apostats. Aussi dois-je commencer par en faire des hommes. » Et c'est la raison pour laquelle il se montre si difficile pour l'admission au baptême et aux sacrements. Sa sévérité n'empêche d'ailleurs pas sa chrétienté de croître. La chapelle de la mission devient trop petite pour contenir les chrétiens le dimanche et il entreprend la construction d'une nouvelle église aux environs de Bangui.

Une de ses distractions préférées est de former une maîtrise. Et lorsque, aux grandes solennités, nous entendions sa schola chanter à plusieurs parties, nous admirions et sa patience et les résultats obtenus. La voix de Mgr Calloch dirige le chœur des fidèles ; il est à la fois l'organiste et le principal chantre.

Dur pour ses chrétiens et ses catéchumènes, il est aimé et vénéré d'eux, car il est juste ; et les indigènes qui n'ont pas été gâtés par la civilisation respectent celui qui les mène avec fermeté et équité. Et ses chrétiens lui manifestèrent leur attachement, quand il rentra en France en 1926, en se portant très nombreux à l'embarcadère pour le saluer et en pleurant en voyant le bateau s'éloigner.

D'abord facile, il a la sympathie de tous les Européens,

quels que soient leurs sentiments religieux ou leurs opinions politiques. On aime son caractère indépendant et droit, sa franchise parfois rude ; on admire son courage, son activité et les résultats obtenus.

On l'admire, mais on le blâme de songer si peu à lui, et bien souvent des colons de dire : « Monseigneur se tue ; il devrait se ménager. » Car l'on ne mène pas impunément une pareille vie. Bien des fois, je lui ai respectueusement reproché son manque de précautions. Certain jour, en particulier, je le croisai dans les rues de Bangui, à 16 heures, coiffé d'une simple barette qui ne le protégeait nullement du soleil, et je blâmai son imprudence. « Le soleil et moi nous sommes trop vieux amis, me répondit-il, pour que j'aie rien à redouter de lui. D'ailleurs, je ne suis pas encore près de mourir. J'ai choisi l'emplacement de ma tombe et ai planté des palmiers aux quatre coins. Trois seulement ont poussé. Quand le quatrième commencera à croître, je me dirai que la mort n'est pas loin. »

Plus d'une fois, cependant, il l'avait côtoyée. Atteint de la maladie du sommeil en 1915, il ne doit sa guérison qu'aux soins éclairés du docteur Jamot. A plusieurs reprises, il subit les assauts de cette maladie qui a abattu tant de coloniaux : la bilieuse hématurique. Chaque fois il en triomphe. Pendant plusieurs jours, un abcès à la vessie le maintient alité : les médecins déclarent qu'une intervention chirurgicale est nécessaire et la fixent au lundi. La veille de l'opération, Mgr Calloch, sans prévenir personne de son projet, a le courage de se lever, et pourtant il souffre terriblement, de monter à la tribune et d'accompagner les chants à l'harmonium. En actionnant les pédales de l'harmonium il réussit à faire crever son abcès : il est guéri.

Tous lui conseillent notamment de rentrer se reposer en France. En 1926, enfin, il consent à s'embarquer et prend des vacances laborieuses, consacrées à la préparation d'un nouveau vocabulaire.

×

Ce n'est pas en vain que pendant vingt-cinq ans on se consacre à l'apostolat et à l'évangélisation des indigènes. Mgr Calloch aurait pu prolonger son séjour en France afin de mettre au point tous ses travaux linguistiques. Mais persuadé qu'il peut faire encore beaucoup de bien et conquérir au Christ de nouvelles âmes, il demande à repartir pour l'Afrique.

La mission de Bangui, où pendant 20 ans, il a peiné, est prospère. Mgr Calloch désirerait monter vers le Tchad. A la limite du Tchad et de l'Oubangui, dans la région du Bas-Chari et du Moyen-Logone, il y a bien des populations fétichistes qu'il faut préserver de l'emprise musulmane. Des pasteurs protestants américains se dirigent vers le Chari, l'Ouham et la Lobaye. Il faut leur barrer la route. Mgr Calloch se dépouille de la prélature, redevient le Père Calloch et en Novembre 1927, il s'embarque pour Douala.

Accueilli avec beaucoup d'égards et de sympathie par M. le Gouverneur Marchand, Commissaire de la République au Cameroun, il traverse une partie du Cameroun en chemin

rchives diocésaines ... Quimper et Léon

de fer et en auto. Puis seul, à bicyclette, emportant son inséparable fusil, il se rend à Camot, d'où il poursuit à pied sa route vers Bozoum. De Bozoum, en auto et baleinière, il gagne Fort Archambault.

Il y avait bien longtemps qu'il avait formé le projet de planter la croix à Fort Archambault. Dès 1921, il me disait : « Je ne suis pas fait pour faire un Evêque. Je suis un pionnier, un bâtisseur. Je défriche mon terrain ; quand il commence à produire des fruits, je dois en défricher un autre. Ah ! si je pouvais fonder une mission à Fort Archambault ! Là on pourrait faire du bon travail. »

Hélas ! cette dernière satisfaction devait lui être refusée. Les musulmans étaient en nombre à Fort Archambault ; de nombreux bâtiments projetés, Archambault devant devenir la capitale du Tchad, exigaient une main-d'œuvre abondante ; le recrutement de travailleurs pour la construction du chemin de fer de Brazzaville à l'Océan, enlevant une partie de la population adulte ; tout cela empêchait le Père Calloch de construire sa mission à l'emplacement auquel il pensait depuis si longtemps. Il ne s'obstine pas dans son premier projet et redescend à Batangafo, où il fonde sa mission. Ce point assez central lui permet de rayonner sur le Bahr Sara, le Bas-Chari, le Moyen-Logone, le Gribingui, l'Ouham et la Lobaye.

Fonder une mission à 52 ans ! Folie diront les uns, entreprise sublime diront les sages. Dans un pays inconnu de lui, peuplé d'indigènes dont la langue et les coutumes diffèrent de celles des populations qu'il a fréquentées, construire, entreprendre des cultures, ouvrir des écoles et des ateliers, et pour cela apprendre la langue et se familiariser avec les coutumes ; parcourir le pays pour porter la parole divine et le reconnaître, chasser pour ravitailler les siens, c'est déjà une lourde tâche pour un homme de 30 à 40 ans. Mais que de fatigue cela ne représente-t-il pas pour un homme de 52 ans !

Le Père Calloch se met incontinent à l'ouvrage. Seul d'abord, puis secondé par un Père et un Frère, il entreprend l'étude de 4 langues nouvelles, établit ses plans et commence ses constructions sur la concession de 8 hectares que M. le gouverneur Lamblin lui a accordée.

Son ardeur, son enthousiasme n'ont pas diminué. Dans une lettre qu'il m'écrivait en Janvier dernier, et que j'ai pieusement conservée, il me disait : « Avec de pareils encouragements on peut aller de l'avant. Cest ce que je me propose de faire le plus ardemment possible dans ces régions que je suis venu voir en éclaireur... Le Finistère sera encore à la hauteur. Une œuvre aussi belle que celle de Bangui se présente à faire ; on la fera. »

Mais le corps est usé, une attaque de dysenterie, un abcès au foie, qu'il croyait guéri, le terrassent et, pendant de longs jours, le docteur Kerjean, avec un dévouement admirable, essaie de le disputer à la mort. Après de terribles souffrances, épuisé et réduit à environ 40 kilogs par la maladie, le Père Calloch s'éteint pieusement le 16 Juin 1928, à 19 heures, entouré de quelques Pères et du docteur Kerjean. Il fut

enterré le lendemain à Batangafo, sur ce terrain qu'il avait commencé à défricher, escorté jusqu'à sa dernière demeure par tous les Européens de la localité et tous les passagers venant du Tchad.

×

Missionnaire dans toute l'acception du terme, éducateur et bâtisseur, ouvrier et explorateur, Préfet Apostolique et simple Père, tel fut Mgr Calloch.

Le résultat de ses 27 années d'apostolat ? En voici un bref résumé.

Il forma des milliers de chrétiens, dignes de ce nom. Parmi ses élèves, l'administration, le corps de santé, le commerce, trouvèrent des écrivains, des instituteurs, des infirmiers, des comptables, des ouvriers. Une mission en pleine prospérité, une autre dont il a posé les premières assises. De nombreux vocabulaires, catéchismes, manuels scolaires, qui faciliteront la tâche de ceux qui auront à continuer l'œuvre d'évangélisation et de civilisation entreprise.

De flatteuses approbations couronnèrent ses travaux. Il fut honoré de prix de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et de la Société anti-esclavagiste de France. M. le gouverneur Lamblin et M. le gouverneur général Augagneur firent en sa faveur une proposition pour la Croix de la Légion d'honneur.

×

Puissent ces quelques souvenirs faire connaître la véritable physionomie de Mgr Calloch. Tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de le fréquenter, conserveront de lui un souvenir impérissable.

JEAN SOUBIGOU.

P. S. — Les amis de Mgr Calloch ont décidé d'ouvrir une souscription en vue d'élever au vénéré prélat une tombe digne de lui et d'aider au développement de sa dernière œuvre : la mission de Batangafo.

Cette initiative a été approuvée par Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et par Sa Grandeur Mgr Le Hunsec, évêque d'Europus, supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

Prière d'adresser les cotisations : à M. Jean Soubigou, Lesneven (Finistère), ou à Mgr Grandin, préfet apostolique, Bangui, Oubangui-Chari (A. E. F.).

Le Jubilé de Kerbénéat

C'est le 30 Novembre 1878 que la vie conventuelle avait commencé de régner dans le pauvre petit monastère édifié dans une solitude de Plounéventer, tout près de Lanneuffret, « sub regula B. P. Benedicti ». Le lundi 8 Octobre 1928, le Cinquantenaire de la fondation a été célébré... et qui l'aurait espéré voici seulement vingt ans ? !

Peu après minuit, selon l'usage, les moines ont chanté les Heures nocturnes. De bon matin, les trois Petites Heures ont

Archives diocésaines imper et Léon

suivi, couronnées par la messe conventuelle. None a préludé à la grand'messe (votive de la Trinité, puisque messe d'actions de grâces), sans enfreindre les règles de la sainte liturgie.

Le peuple fidèle est accouru, surtout des paroisses voisines, insoucieux du brouillard intense, de la pluie mauvaise, de la boue. Les hommes montent à la tribune ; les femmes se massent au bas de l'église ; elles se tassent à l'extrême ; et le recueillement le plus parfaitement monacal enveloppe et pénètre tous ces amis des Pères, jusqu'à rendre comme tangibles le « cor unum et anima una ».

Au chœur (1) vingt-cinq prêtres du diocèse : M. le chanoine Le Roy, du Chapitre cathédral ; MM. les chanoines Henry, curé de Saint-Martin ; Berthou, curé-doyen de Landivisiau ; Corre, curé-doyen de Landerneau ; Cardaliaguet, aumônier de la Retraite de Brest ; Boucher, secrétaire de l'Evêché ; MM. les doyens Affret, de Ploudiry ; Simon, de Plounéventer ; MM. Ollivier, ancien recteur de Saint-Frégant ; Madec, ancien recteur de Saint-Ségal ; Calvez, de Landerneau ; MM. les recteurs Kérouanton, de la Martyre, Piédoye, de Pencran, Abgrall, de La Forest, Quentel, de Lanneufret, Calvez, de Plouédern, Le Roux, de La Roche, etc...

M. le chanoine Joncour, vicaire général, chante la messe assisté par MM. Le Hir, aumônier du Calvaire, et Le Gélébart, étudiant à l'Université Catholique d'Angers. M. Kerbrat, directeur au Grand Séminaire, dirige les cérémonies. M. Vétel, vicaire de Landerneau, tient l'harmonium (notons sans plus tarder l'habile discrétion de son jeu et sa parfaite entente du sens bénédictin). Les Pères dom Placide et dom Félix, parfois aidés par le Père dom Hugues, composent une schola digne des maîtres. La sûreté, l'ampleur et la souplesse des voix, la tranquille piété des cœurs, avec la joie profonde de la résurrection... ces moines dont les coules très larges effacent les formes corporelles, ces prêtres attentifs aux rites de la *laus perennis*, la foule fraternelle que pas un mouvement n'agite, la chapelle blanche et haute où plane l'Esprit, tant de souvenirs enfin et d'espérances, tant de simple grandeur... oui, l'âme vit plus haut, comme dans une atmosphère de bénédictions.

A l'Evangile, le R. P. Prieur dom Eugène Joïe monte sur le plus haut degré de l'autel ; d'une voix énergique et claire, avec une émotion que l'assemblée partage, une éloquence admirée de tous, il raconte les fastes du demi-siècle écoulé.

C'est Monseigneur Nouvel de la Flèche, dom Anselme, moine de la Pierre-qui-Vire, qui conçut le projet d'élever un monastère dans le diocèse. Mmes de Rodellec, généreuses bienfaitrices, l'aidèrent de tout leur pouvoir. L'abbaye-mère envoya deux « fondateurs » en 1877, très pauvres, très pénitents, très vite aimés et vénérés. Les offrandes peu à peu leur permirent de bâtir. La fondation devint prieuré, le prieuré devint abbaye, le monastère se peupla : novices, retraitants, visiteurs affluèrent. L'esprit de saint Benoît faisait fleurir le désert : si vrai, si pur, que le premier prieur, dom Léandre

(1) M. Paul Rouquet, de Ploudalmézeau, avait décoré l'abside avec la sobre élégance qui caractérise son goût vraiment religieux.

Lemoine, sera élu abbé de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire, — qu'un autre, dom Benoît Gariador, après avoir été Abbé général de la Congrégation O. S. B. du Mont-Cassin, est aujourd'hui appelé par la confiance du Saint-Siège à revivifier la « religion » illustre des Méchitaristes.

Dom Bouchard fut le premier Abbé de Kerbénéat (1902) : mais déjà la persécution s'annonçait ! L'exil s'imposa. Kerbénéat fut déserté. Les grands moines, dom Arsène, dom Félix, dom Corentin, et les autres, qui n'avaient compté que des amis dans le diocèse, ou bien suivirent la voie de toute chair, ou bien demandèrent à une terre hérétique l'abri de leur vieillesse... Comme on put, on campa au pays de Galles, en attendant des jours meilleurs.

Ces jours luisent enfin.

A la patrie envahie les moines ont payé le tribut de leur sang, qu'une timide liberté à peine récompense. Entreprenants avec sagesse, prudents non sans audace, dom Marianus et ses Frères remettent les bâtiments en état, refondent pour leur part malgré l'avenir incertain et le présent si faible (c'est le « rameau exténué » d'Isaïe), patientent ancrés dans leur ténacité monastique et bretonne, et enfin aujourd'hui se préparent à chanter les Actions de grâces dues au Seigneur.

Dom Eugène ne néglige pas de remercier, au premier rang des bienfaiteurs, S. G. Mgr Duparc, qui devait présider la fête et que les obsèques de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, empêchent de donner au monastère restauré le haut encouragement de sa présence et de sa parole. Les regrets des moines sont partagés par l'assemblée.

Faut-il dire le charme de la messe *Fons bonitatis*, le *Sanctus* humble et triomphant, l'*Ite missa est* qui paraît une grappe liliale des neumes de l'Amour suppliant ?... Quelqu'un a murmuré : « Le vrai grégorien dans le vrai cadre », — il avait raison.

Le déjeuner fut servi aux hôtes par deux scolastiques venus de la Pierre-qui-Vire, dans le réfectoire blanc de la communauté. Chant du *Benedicite*, lecture latine, lecture française, par un profès de Kerbénéat, causeries joyeuses et retenues, toasts spirituels du R. P. Prieur et de M. le vicaire général Joncour, chant des Grâces,... et après une récréation toute bénédictine, les Vêpres monastiques.

Quatre Psaumes seulement, — l'hymne de la férie *Immense cœli Conditor*, dont la mélodie traduit la tendresse et la majesté, — puis, au salut du T. S.-Sacrement, la prière *Pro Antistite nostro Adolpho*, que tous les moines clament avec un admirable entrain, — le *Te Deum* qui fulgure et embrase, — et doucement la Paix qui s'épand, le regret qui serre le cœur de déjà s'en aller, l'espérance d'un revoir, qui sait ? prochain... Il faut partir.

Petites filles de l'école de Plounéventer, — toutes petites qui se plaignaient de l'office trop bref, — blanches Filles du Saint-Esprit attentives à préserver des moindres taches vos robes et vos âmes de vierges, — femmes pensives aux yeux très purs, aux pensées de paradis, — hommes graves dont les cœurs comprennent à merveille les saints et rudes tra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vailleurs sous leur bure, — prêtres qui mesurent à leur stricte grandeur les pénitences, les efforts, les mérites de ce renouveau, — tous ceux dont les moines sont animés et qu'ils aiment, un à un, dans la lumière du soleil pâle enfin revu, nous partons, puisqu'il faut bien ! et nous laissons ici des lambeaux de nos cœurs...

Daigne le Seigneur Dieu, exauçant la prière du Patriarche saint Benoît et la nôtre, donner au monastère de Kerbénéat un large et prompt accroissement ! Puisse le prieuré redevenir bientôt abbaye, et la Louange sainte ne s'arrêter plus jamais ! Dans nos jours sombres, dans un monde affolé, il faut des oasis de prière, d'où nous viennent la lumière, le courage, l'allant, aux heures mauvaises. C'est vers ces montagnes-là que nous levons les yeux pour chercher l'unique secours : et bénis soyez-vous, ô moines, dans votre sacrifice !

La Sainte-Enfance et la visite de Mgr Mério, directeur général. — Au lieu de trois semaines promises, des raisons majeures réduisent la visite, pour cette fois, à douze jours, du 3 au 15 Novembre.

Remettant à plus tard l'ensemble du diocèse, nous avons concentré le champ d'apostolat.

Samedi 3 Novembre, Morlaix ; dimanche 4, Saint-Pol ; lundi 5, Roscoff ; mardi 6, Cléder ; mercredi 7, Plouescat ; jeudi 8, Lesneven ; vendredi 9, Plabennec et Le Folgoat ; samedi 10, Landerneau ; dimanche 11, Landivisiau ; lundi 12, Plouvorn ; mardi 13, Saint-Thégonnec ; mercredi 14, Plougastel ; jeudi 15, Pleyben.

On remarque que cette liste ne comprend que les paroisses qui ont deux écoles libres.

Les Annales de la Sainte-Enfance, depuis un an, donnent des modèles variés à imiter pour les visites.

Le Directeur diocésain :

ALFRED LE ROY, chanoine.

Action catholique. — La réunion du Comité diocésain aura lieu à 1 h. 1/2, à l'Evêché, le 24 Octobre 1928. MM. les présidents cantonaux qui n'auraient pas reçu de convocation, sont priés de regarder le présent avis comme en tenant lieu. S'ils ne peuvent prendre part à la réunion, ils voudront bien déléguer soit le secrétaire cantonal, soit quelqu'autre membre du comité cantonal.

A l'ordre du jour, questions importantes :

1° Les assurances sociales ;
2° L'action qui s'impose pour 1928-1929 ;
3° Etat de nos Unions paroissiales et cantonales.

— Lire attentivement le *Bulletin d'Action catholique* d'Octobre qui donne des précisions sur notre action en faveur des assurances sociales.

Quelques unions paroissiales n'ont pas encore versé les cotisations 1927-1928 ni adressé les listes de leurs adhérents au secrétariat diocésain. Nous aurons le regret d'en faire mention au Comité diocésain, si elles ne se sont pas mises en règle avant le 24 Octobre.

Un grand nombre d'unions paroissiales n'ont pas payé le bulletin *Credo* de la F. N. C. Prière d'en adresser le prix au plus tôt, au Secrétariat diocésain.

— Le Secrétariat diocésain ayant été très encombré au début de l'exercice 1928-1929, le *Bulletin d'Action catholique* et le journal *l'Essor* paraissent avec quelques jours de retard.

BREST. — **Réunion de l'Œuvre des Campagnes.** — La réunion annuelle de l'Œuvre des Campagnes a eu lieu à Brest, le 10 Octobre dernier, sous la présidence de M. le chanoine Moënner, archiprêtre de Saint-Louis, qui avait bien voulu recevoir les associés en la chapelle Saint-Joseph.

Le R. P. de la Bouillerie, directeur de l'Œuvre des Campagnes, exposa dans une causerie très documentée les différents buts de cette Œuvre. — Fondée jadis avec l'objectif de soutenir les missions à l'intérieur de la France, elle a dû, devant des besoins nouveaux, augmenter son champ d'action. — L'Œuvre des Campagnes s'occupe des écoles et des patronages aussi bien que des missions et ne repousse aucune demande qui lui est adressée à ce sujet. — Elle a un service de bibliothèques très bien organisé : une bibliothèque paroissiale circulante et, de plus, une bibliothèque sacerdotale qui met à la disposition du clergé des ouvrages d'étude qu'il lui serait parfois difficile ou coûteux de se procurer.

En dehors des subventions aux œuvres susnommées et par les demandes insérées dans son bulletin sous la rubrique « Tribune charitable », l'Œuvre des Campagnes obtient de nombreux secours, tels que : bourses de séminariste, objets nécessaires au culte, bicyclettes ou motocyclettes pour les prêtres ayant à desservir de grandes étendues, etc.

Dans le courant de ces derniers mois, l'Œuvre des Campagnes a envoyé au diocèse les secours suivants :

Ecoles et Patronages : Ile-de-Sein 300 fr. ; Lanriec 250 fr. ; Briec 200 fr. ; Ploumoguer 300 fr. ; Bohars 500 fr. ; Locunolé 300 fr. ; Rosporden 150 fr. ; Moëlan 100 fr.

Missions : Locunolé des objets et 80 fr. ; Ploaré 200 fr. ; Audierne 300 fr. ; Brélès 300 fr. ; Roscanvel 300 fr.

M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain, clôt la réunion en prodiguant aux zélatrices des encouragements à poursuivre, dans le diocèse, le développement de cette œuvre éminemment utile.

La veille de cette conférence, Monseigneur avait bien voulu recevoir à Quimper le R. P. de la Bouillerie et, en l'assurant de l'intérêt que Sa Grandeur porte à l'Œuvre, avait, en sa personne, béni tous ceux qui devaient, le lendemain, assister à la réunion de Brest.

Archives diocésaines

Landerneau. — **Bénédiction d'une nouvelle école libre.** — On sait combien le passage du Pont à Landerneau est dangereux depuis que circulent les autos. Or, une seule école enfantine libre existait jusqu'ici à Landerneau et elle était rattachée à l'école Saint-Julien. Les parents habitant du côté de Saint-Thomas arguaient des dangers du Pont pour mettre leurs petits enfants à l'école neutre. Maintenant, ce prétexte qui avait son poids n'existe plus. M. le chanoine Corre, curé de Landerdeau, vient d'ouvrir une école enfantine dans le quartier Saint-Thomas, derrière le patronage des filles. Ouverte le 5 Octobre, cinq douzaines d'enfants la fréquentent déjà, et dimanche 14 avait lieu la bénédiction solennelle de l'école.

Les vêpres furent chantées à Saint-Thomas par M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis, invité à bénir l'école. Dans le sanctuaire avaient pris place M. le chanoine Grill, inspecteur diocésain, M. le chanoine Saluden, MM. Ollivier, Madec, Hamon, Mével, aumôniers, et le clergé de la paroisse. Après les vêpres, M. Saluden monte en chaire. « On croit, dit-il, que l'enseignement ne date que de nos jours. Mais à la veille de la Révolution, les cahiers de capitation en font foi, il y avait 3 écoles payantes du côté de St-Houardon, 2 du côté de St-Thomas, les Ursulines tenaient en plus un grand pensionnat de jeunes filles. Pour les pauvres, il y avait des écoles gratuites, une pour les garçons chez les Capucins, deux pour les filles, une dans la rue du Couër, une dans la rue de Daoulas, tenues par les Filles de la Sagesse. Il y avait même une école secondaire, où l'on enseignait le latin et la philosophie. Aussi que d'hommes célèbres sont sortis de Landerneau ! Isaïas, évêque de Léon, les deux Mazéas, le P. Querbœuf, Eguiner Baron, jurisconsulte, l'abbé Le Gris-Duval, l'abbé Prigent, les deux de Roujoux, Henri Droniou, Gilbert, Foullioy, Pol de Courcy, le littérateur Radiguet, le colonel Kerrien, etc... La Révolution a saccagé toute cette belle organisation. Mais les ruines ont été relevées : Pillet fonde un collège. Le pensionnat du Calvaire remplace celui des Ursulines et nombre de petites écoles reparaissent ; faut-il citer pour les garçons les écoles de MM. Weber, Goujon, Letty ; pour les filles les écoles de Mlles Kerrien, Pilven, Jacq, Philippe ; il y avait une école publique pour les filles dans la rue Plougastel, une école publique pour les garçons d'abord à l'ancien couvent des Ursulines, puis là où est maintenant l'école communale. Dans toutes ces écoles on enseignait à l'enfant ses devoirs envers Dieu, le prêtre s'occupait peu de la question d'école et il lui suffisait de réunir une seule fois par semaine les enfants pour les préparer à la première communion. C'était donc la paix, la question irritante de l'école ne se posait pas.

Mais en 1877, Gambetta jette le cri de guerre à l'Eglise. En 1881, une loi rend l'école publique gratuite, elle porte un coup mortel aux petites écoles, mais l'école reste chrétienne. En 1882, on rend l'école obligatoire. Y avait-il nécessité de proclamer cette obligation ? Oui, parce qu'on pouvait, au nom de la tolérance, dé-

imper et Léon

créter en 1886, ce qui était le but des ennemis de la Religion, à savoir l'école neutre et laïque. Mais l'Eglise condamne l'école neutre (v. canons 1372, 1373, 1374 et 1379), le prêtre dut donc faire bâtir des écoles chrétiennes et il fit appel ici pour y enseigner aux Frères de Lamennais et aux Filles du Saint-Esprit. C'est alors, en 1901, que la Franc-Maçonnerie fit voter par le Parlement la défense aux religieux d'enseigner. Ces religieux se sécularisèrent et ainsi à Landerneau on put tenir. On tint même si bien, que, depuis que M. Corre est curé de Landerneau, il a réussi à faire tripler le nombre des élèves des écoles libres et aujourd'hui il ouvre une nouvelle école. Celle-ci va s'appeler l'école Sainte-Anne, c'est la Patronne qui convient à ces tout petits qui seront protégés ainsi par la bonne grand'mère de Jésus.

Le sermon fini, une procession s'organise pour se rendre à la nouvelle école ; les croix des classes, reposant sur des coussins de velours rouge, sont portées sur trois brancards. La foule des fidèles est considérable, l'église Saint-Thomas ne pouvait la contenir, et cependant le temps est maussade. C'est au chant du *Veni Creator* qu'on arrive à l'école Sainte-Anne. On chante l'*Asperges*, pendant que M. l'archiprêtre asperge les murs extérieurs. Pénétrant dans la principale classe, l'officiant chante les magnifiques oraisons du rituel, par lesquelles il demande la paix du Christ pour tous, *Super habitantes, docentes et discentes in ea*, les croix sont placées, et c'est au chant du *Te Deum* que la procession repart pour l'église Saint-Thomas, où un Salut clôture la cérémonie.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, *rue Cassette, Paris* (6e).

LES PLUS BELLES LETTRES DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE, traduites par Paul-Henri Michel. Avant-propos du R. P. M.-S. Gillet, O. P. — Un volume in-8° couronne de 224 pages, **10** fr. ; franco **11** fr.

Ce choix des *Plus belles lettres de sainte Catherine* a été fait par des mains pieuses sous l'inspiration d'une pensée apostolique. La Sainte ne craint pas de se répéter sur les questions qu'elle estime essentielles et qu'elle croit de nature à éclairer et à réchauffer ses correspondants. Alors on a pensé que le mieux serait de composer avec l'aide des plus belles lettres une sorte de *Traité de la Vie Chrétienne.* Au lieu d'un traité didactique les âmes trouveront un exposé sous une forme vivante, dans un style direct, imagé et pour ainsi dire brûlant qui force l'attention et réchauffe le cœur. Dans un avant-propos substantiel le P. Gillet commente la doctrine spirituelle de sainte Catherine qu'il résume en ces deux phrases : *Pour aimer Dieu, il faut le connaître ; pour le connaître, il faut l'aimer.*

ASTHME
R.C. Seine 32.697. REMEDE SOUVERAIN, Cigarettes ou poudre ESPIC

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n°5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^lle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 26 Octobre 1928. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 28 Octobre. — Fête du Christ-Roi. Double de 1re classe. Blanc.
A la messe, mémoire du 22e Dimanche après la Pentecôte.
A vêpres, mémoires du suivant, du dimanche, et de l'octave de la Dédicace.
Lundi, 29. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 30. — De la Férie. Vert.
Mercredi, 31. — *Jeûne.* Vigile de la Toussaint. Violet.
Jeudi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 2. — Commémoraison de tous les Fidèles défunts. Double. Noir.
Samedi, 3. — S. Guenaël, Abbé, Semi-double. Blanc.
Dimanche, 4. — 23e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Motreff	le 28 Octobre.
Pouldergat	du 29 au 31 —
Langolen	du 1er au 2 Novembre.
Pleuven	du 3 au 4 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Avis important à MM. les Curés et Recteurs concernant les Martyrs de la Révolution — MM. les Curés et Recteurs auxquels M. le Vice-Postulateur a adressé un *questionnaire*, sont instamment priés de bien vouloir le lui retourner, après avoir fait une sérieuse enquête concernant les martyrs qui s'y trouvent cités.

La S. C. des Rites attache en effet la plus haute importance aux preuves de tradition. Or, celles-ci consistent en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

somme à pouvoir établir que la CROYANCE AU MARTYRE de tel ou tel s'est perpétuée jusqu'à présent, au moins chez *quelques personnes*, soit dans la paroisse où le martyr est né, soit dans celle où il a fait du ministère, soit dans celle où il a été mis à mort. C'est pour cela, qu'à côté des témoins dits « historiques », on doit citer dans le procès des témoins dits de « tradition », choisis surtout parmi les curés et recteurs des paroisses où a vécu le martyr.

MM. les Curés et Recteurs, s'ils ne l'ont déjà fait, en suivant les instructions données ci-dessous, sont donc invités, non seulement à donner connaissance en chaire et par la voie du bulletin paroissial, de la nature des renseignements qu'ils désirent de leurs ouailles, mais encore, on leur demande de voir personnellement ou par leur vicaire, *les anciens* de leur localité, de raviver leurs souvenirs et de les mettre sur la voie, spécialement ceux qui habitent les villages où le martyr a vécu, a été arrêté, a été mis à mort. Il est bien rare que la mémoire de ces événements tragiques soit complètement éteinte dans le souvenir de tous.

Quant à la *famille* du martyr, alors même que son nom aurait disparu de la paroisse, souvent une enquête bien menée apprendra qu'il existe encore dans la région plusieurs personnes qui, tout en ne portant pas le nom du martyr, *savent qu'elles se rattachent à sa famille* et sont à même de témoigner que la croyance concernant *la mise à mort en haine de la foi de leur grand-oncle* se transmet chez elles de génération en génération.

On demande aussi de fournir tous les renseignements possibles sur la sépulture du martyr et les monuments érigés à sa mémoire. Si la mairie conserve le registre de délibérations de 1791 et de 1792, prière instante d'y copier intégralement tout ce qui concerne le refus de serment du Martyr.

On rappelle enfin que la souscription au volume LES VICTIMES RELIGIEUSES DE LA RÉVOLUTION DANS LA PROVINCE DE BRETAGNE est toujours ouverte. Cet ouvrage, qui constitue les *Articles* du procès de l'Ordinaire, comprendra environ 80 notices de 4 ou 5 pages chacune, sur papier grand format. Y souscrire, c'est non seulement vouloir connaître les martyrs, s'instruire et s'édifier de leur contact, mais c'est aussi contribuer pécuniairement à leur cause. Les souscriptions (20 fr. le volume franco, payable à réception) devant diminuer d'autant les frais très lourds d'impression.

NN. SS. les Archevêque et Evêques de Bretagne comptent donc que très nombreux seront MM. les ecclésiastiques et laïques qui se feront une joie de souscrire à cette publication, dont le tirage sera limité aux besoins du procès et aux seuls souscripteurs.

Toutes les souscriptions, les demandes et envois de renseignements devront être exclusivement adressés à M. le

Postulateur de la Cause, M. l'abbé Lemasson, à Lancieux (Côtes-du-Nord).

MM. les témoins devront aussi lui faire parvenir sans tarder notification de la convocation qu'ils ont dû recevoir.

II. Culte rétabli. — Un accord étant intervenu entre Monseigneur l'Evêque et la Municipalité de Saint-Rivoal, au sujet de la location du presbytère de Saint-Rivoal, le culte a été rétabli dans cette paroisse.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Rivoal, M. Quéméneur, vicaire de Plouhinec ;

Recteur de Trégourez, en remplacement de M. Picart, démissionnaire, M. Didou, recteur de Collorec ;

Recteur de Collorec, M. Inizan, recteur de Tréouergat ;

Recteur de Tréouergat, M. Le Rest, ancien vicaire de Plougourvest ;

Vicaire à Saint-Sauveur de Brest, M. Gogail, vicaire de Moëlan ;

Vicaire à Moëlan, M. Salaün, vicaire de Trégourez.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XXIIe Dimanche après la Pentecôte, 28 Octobre, fête solennelle du Christ-Roi :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre des femmes et des petites filles de la confrérie du Cordon. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, prières du Rosaire, procession.

Mardi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Confession des filles du catéchisme.

Mercredi : veille de la Toussaint, *jeûne et abstinence.*

Jeudi, fête de la Toussaint : messe pontificale à 10 heures. — A 2 h. 1/4, prières du Rosaire, vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. le chanoine Le Roy, bénédiction du Très Saint-Sacrement, vêpres des Morts. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon par M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché, office des Morts.

Vendredi, fête des Morts : messes basses de 6 à 8 heures. — A 8 heures, office paroissial. — A 10 heures, office canonial, procession, grand'messe de *Requiem*. — De 2 à 4 heures, inscription dans la confrérie des Trépassés. — De 2 heures à 8 h. 1/2, exposition du Très Saint-Sacrement. — A 8 heures, clôture des exercices du Rosaire.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XXIIe Dimanche après la Pentecôte, fête du Christ-Roi, 28 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés. — Ces mêmes jours, confession des enfants des catéchismes.

Mercredi : vigile de la Toussaint, *jeûne et abstinence.*

Jeudi, 1er Novembre, fête de la Toussaint : messes comme le dimanche. — A 2 h. 1/2, vêpres de la fête, sermon par M. Suignard, vicaire à la cathédrale, bénédiction du Saint-Sacrement, puis vêpres des Morts, absoute. Le soir, à 8 heures, instruction bretonne par M. Mévellec, vicaire à Penhars, procession autour de l'église, absoute.

Vendredi, fête des Morts : messes de 6 à 8 heures. — A 8 heures, office solennel, suivi de la procession au cimetière. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 10 heures à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : 7 h. 1/2, service pour les prêtres défunts, anciens recteurs et vicaires de la paroisse.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois de Novembre :* MODESTIE ET MORTIFICATION CHRÉTIENNE. — Nous avons des intérêts surnaturels qui doivent passer avant ceux du corps. Dans la manière de se vêtir, d'agir, chacun doit donc écarter tout ce qui serait capable de porter atteinte à sa vertu et à celle de ses semblables. « Si vous vivez selon la chair, nous dit saint Paul, vous mourrez ; mais si, par l'Esprit, vous faites mourir les œuvres du corps, vous vivrez ! »

Lire le développement de cette Intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire : La conversion des hautes castes de l'Inde.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à SIZUN, *le jeudi 8 Novembre, à 10 heures,* pour M. Olivier Herry, aumônier de la Norgard.

Indulgence plénière *toties quoties* en faveur des Défunts, le 2 Novembre. — A l'approche de la fête des Trépassés, il est grandement utile de se rappeler la concession faite par le Pape Pie X, le 25 Juin 1914.

Le 2 Novembre de chaque année, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, en faveur des défunts seulement *chaque fois* qu'ils visiteront une église ou une chapelle publique ou semi-publique, pour y prier pour les défunts, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

La confession et la communion sont requises.

La confession peut se faire, non seulement le jour même du 2 Novembre, mais encore dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent, la communion peut se faire le jour de la Toussaint, le jour des Morts ou dans l'octave de cette fête des Trépassés. (Canon 931, § 1.)

Quant aux visites : elles peuvent se faire à partir de midi le 1er Novembre, jusqu'à minuit le 2 Novembre.

Les prières à réciter aux intentions du Souverain Pontife n'étant pas spécifiées, elles restent au choix des fidèles, pourvu qu'elles soient vocales. (C. 934, § 1.) — La Sacrée Pénitencerie a redit, le 31 Juillet 1924, *Monita,* XVI, qu'on satisfait à cette condition,

d'après le sentiment commun, lorsqu'on récite cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria* [illegible]. — Il ne faut donc pas confondre ce cas avec les conditions spéciales requises pour le gain de l'Indulgence de la Portioncule, là où on peut la gagner.

Action catholique. — Le comité diocésain de la Ligue d'action catholique s'est réuni, mercredi à 5 heures 1/2, à l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur. De très nombreux membres avaient répondu à la convocation, attirés, sans doute, par l'actualité de la grande question portée à l'ordre du jour, les assurances sociales.

Avant tout exposé et tout débat, Monseigneur procéda solennellement à la remise à M. le commandant Delamaire, camérier de cape et d'épée, de la cravate de Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand dont Sa Sainteté Pie XI vient de l'honorer.

Très délicatement, l'Evêque rappela les services qui ont mérité à M. Delamaire cette haute dignité, son dévouement au Saint-Père, sa distinction dans les fonctions qu'il remplit périodiquement à Rome, son empressement auprès des prélats bretons qui se présentent au Vatican. Monseigneur, en lui offrant ses félicitations et celles de l'assemblée, précisa que la cravate lui est accordée au titre militaire en considération de ses états de service pendant la guerre où l'on sait qu'il fut gravement blessé.

Le commandant traduisit, avec une éloquence qui sortait d'un cœur ému, sa reconnaissance au Saint-Père qui avait voulu, dit-il, en lui faisant cet honneur, donner un nouveau témoignage de son affection à la France et à la Bretagne.

Monseigneur lui donna ensuite l'accolade et, cette cérémonie terminée, on passa à l'ordre du jour.

Nous ne pouvons nous arrêter dans ce numéro au détail des questions traitées à cette séance. L'importance surtout de l'exposé de la loi sur les assurances sociales, fait par M. le chanoine Le Goasguen, demanderait des développements que nous donnerons à nos lecteurs la semaine prochaine.

Œuvres d'Orient. — M. l'abbé du Mesnil, délégué de l'Œuvre d'Orient, fera, sous le patronage de Mgr l'Evêque, une série de prédications dans le diocèse. Voici les précisions que nous pouvons fournir dans le moment :

Le dimanche 28 Octobre, M. du Mesnil parlera à Saint-Mathieu de Quimper, à la messe de 7 heures, et à la cathédrale, aux messes de 9 heures et de 11 h. 1/2.

Il parlera à Brest, le dimanche 4 Novembre : à 8 heures, à Saint-Louis ; à 9 heures, à Saint-Martin, et à 11 h. 1/2, aux Carmes.

Cette palpitante question d'Orient, d'une actualité devenue plus brûlante depuis la guerre, et qui implique celle de l'union des Eglises, attirera, sans aucun doute, tous les auditeurs qu'intéres-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sent le retour à l'unité de nos frères séparés et l'action de nos missionnaires dans ces pays d'Orient où notre influence est encore si grande, quoique si combattue.

Allocution prononcée par Monseigneur Duparc au service funèbre célébré pour les victimes du sous-marin « Ondine », à Saint-Louis de Brest, le 22 Octobre.

AMIRAL,
MESSIEURS,

L'Eglise s'associe au deuil de la Marine française et apporte ce matin aux victimes du sous-marin *Ondine* son hommage et ses prières.

Si vous lisiez le psaume 106 du roi David, quelques-uns de ses versets vous donneraient peut-être l'impression que le prophète a prévu nos explorateurs sous-marins, et le souvenir du drame qui se déroula le 3 Octobre, à 11 heures du soir, sur les côtes du Portugal, vous étreindrait le cœur.

Le Psalmiste parle des hommes que l'étude des merveilles de la création entraîne dans les profondeurs de la mer : *Qui descendunt mare in navibus..., ipsi viderunt opera Domini et mirabilia ejus in profundo.* Mais il montre bientôt leur science devenue impuissante au milieu de l'orage : *Et omnis sapientia eorum devorata est.* Dieu finit pourtant par apaiser les flots et conduit les naufragés au port : *Et deduxit eos in portum voluntatis eorum.*

Messieurs, ce n'est pas l'amour de la science qui a fait descendre dans la mer les hommes courageux dont nous portons le deuil.

L'Eglise s'inclinerait assurément, avec une émotion religieuse, devant des savants affrontant pour des recherches scientifiques les profondeurs sous-marines, et elle répandrait sur leurs âmes ses prières maternelles.

Avec une affection plus maternelle encore, elle prie pour ceux qu'un devoir plus sacré que l'amour de la science guidait dans leur entreprise hardie, le *devoir patriotique.* L'humble navire, où tant d'âmes énergiques étaient rassemblées, où la sagesse humaine avait tout combiné pour garantir contre les accidents des vies si précieuses, portait en lui une part de la force et de l'avenir de la France. Elle lui avait confié son drapeau. Il faisait une croisière pacifique, un exercice d'endurance entre Cherbourg et Bizerte. Il avait conscience d'un devoir à remplir, et d'un devoir sanctionné par la loi divine, qui commande d'aimer et de servir la Patrie, au risque même de sa propre vie.

Quels risques pourtant présente une telle croisière, même en dehors du temps de guerre ! Mais des risques de ce genre « trempent si solidement les cœurs, qu'officiers et matelots, au lendemain des sinistres, apportent, dans l'accomplissement de leur devoir, le même élan et le même mépris du danger » (1).

(1) Ministre de la Marine, Cherbourg, cérémonie du 20 Octobre.

L'équipage de l'*Ondine*, Breton et Normand, avec de bons chefs, partait, sans s'inquiéter de ces risques, le cœur confiant, heureux et fier de monter un bâtiment tout neuf, dont il mettrait en relief les qualités et inaugurerait les services.

Il arrivait en face de la côte portugaise, rivage historique, d'où s'élancèrent jadis les audacieux navigateurs qui doublèrent les premiers, malgré la tempête, le Cap de Bonne-Espérance.

Les nôtres, hélas ! n'allèrent pas plus loin que ce rivage illustre du Portugal. La catastrophe les attendait là. La science prévoit tous les genres de danger. Elle ne peut pas toujours empêcher les catastrophes. Et il faut dire avec le psalmiste : *Omnis sapientia eorum devorata est* : De leur sagesse il n'est pas resté de trace.

Comment le coup tragique les a-t-il atteints ? A Dieu seul ils ont pu faire ce dramatique récit, quand ils ont paru devant lui, disant : « Nous étions au devoir, chacun à son poste. Nous nous inclinons devant les vues de la Providence qui a permis le malheur. Que le Souverain Juge nous pardonne nos fautes ! »

La Patrie terrestre ne pourra pas recueillir leur témoignage. Ecrasés dans leur cercueil de fer par le navire abordeur marchant à toute vitesse, ils sont morts comme des braves et ont été ensevelis dans l'abîme. On ne saura rien de plus.

Que Dieu leur accorde la paix !

C'est des profondeurs de l'abîme que l'Eglise fait monter vers Lui la clameur des mourants : *De profundis clamavi ad te, Domine.*

La clameur des mourants, Messieurs, ce n'est pas seulement l'affirmation de leur fidélité à la Patrie et à la discipline du bord, ce qui serait déjà très grand, c'est surtout la prière à Dieu pour qu'il pardonne aux âmes que la mort surprend. Et la prière repentante fait voir aux âmes de plus pures merveilles que celles de l'œuvre admirable accomplie par la main du Créateur dans les régions inexplorées de l'Océan. La merveille des merveilles, c'est l'amour de Dieu pour le pécheur. Là où toute la science a échoué pour le salut temporel des hommes, le Cœur de Dieu change la mort naturelle en résurrection surnaturelle, et conduit le naufragé au port : *Deduxit eos in portum voluntatis eorum.* Devant une brève et sincère contrition, Dieu pardonne, même en l'absence du prêtre. Il pardonne les fautes invétérées. Il pardonne les longs oublis.

Combien de temps ont-ils prié ?

Pendant la guerre, dans les mers du Levant, le quartier-maître Cariou, de Clohars-Carnoët, l'unique survivant de l'*Amiral-Charner*, quand on lui demanda à quoi il pensait, au cours des six mortelles journées qu'il passa sur le radeau sauveur, tandis que ses treize compagnons étaient l'un après l'autre dévorés par les vagues, répondit simplement : « Commandant, j'ai prié, tout le temps ».

Le narrateur ajoute : « Ses yeux cherchaient à l'horizon la Terre Sainte toute proche, Bethléem et la Croix ».

Archives diocésaines Q imper et Léon

Les marins de l'*Ondine*, combien de temps ont-il pu prier ?

Une seconde suffit, Messieurs. La Croix est partout, la Croix avec Notre Seigneur Jésus-Christ qui tend les bras. La Vierge Notre Dame de Guadaloupe, refuge des pécheurs, était là toute proche, regardant par-dessus les monts de Castille. Et sainte Anne n'était pas si loin.

Une seconde suffit. Un mot suffit. *Pater*. La qualité propre de Dieu, c'est d'avoir pitié et d'épargner : *Cui propriam est misereri semper et parcere*. Il est patient. Il est prévenant. Il est accueillant. Il est Père. Il a plus de miséricorde que nous n'avons de misère.

Ayez confiance pour eux, familles bretonnes. De loin, votre prière s'est unie à la leur, et elle a contribué à leur salut. Votre souvenir, toujours présent à leur cœur, les a soutenus dans la terrible épreuve. Ne cessez pas de prier pour eux. Mais ayez confiance.

Messieurs, ayez aussi confiance dans les destinées de la Marine Française. Ses lourds sacrifices ont sauvé le Pays. Le Pays est reconnaissant, et quand nous entendions naguère parler de cette revue du Havre, où la Marine nationale, renaissante et déjà équilibrée, se montra si vivante et si pleine de foi dans son avenir, tout la France l'acclama. Messieurs, aucune province plus que la Bretagne, fière de ses grands hommes de mer et de ses jeunes équipages, n'aura à cœur de rendre au Pays une flotte digne de ses traditions séculaires, une flotte sur laquelle nous appellerons de tout notre cœur les bénédictions du Ciel, parce qu'elle garde notre littoral inviolable, parce qu'elle maintient le contact fraternel entre la France et ses colonies, parce qu'elle porte le prestige français aux extrémités du monde, et parce qu'elle donne aux apôtres de l'Eglise l'aide et la protection de la Patrie.

Nécrologie. — M. le Chanoine LE COZ Yves. — Né en 1850, M. Le Coz appartenait à une famille foncièrement chrétienne de Landrévarzec. Une enfance pieuse, un caractère affable et bon, développé dans une atmosphère de travail et d'affection, l'avaient marqué pour le sanctuaire. Ses parents le confièrent aux Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à Quimper. C'est là, comme pour tant d'autres, que l'appel de Dieu se fit entendre à son cœur. Il prit chez l'aumônier les premières leçons de la grammaire latine et, en 1865, il quittait pour Pont-Croix cette maison du Lykès à laquelle il resta toujours profondément attaché.

Entré en Cinquième au Petit Séminaire, il y fit de très bonnes études. La guerre de 1870 vint les interrompre après sa Seconde. Il fut mobilisé avec plusieurs de ses camarades de classe. Ses états de services ne mentionnent aucune campagne à laquelle il ait pris part. Il se fit cependant rapidement apprécier de ses chefs, et ses amis, les rhétoriciens de Pont-Croix ne furent pas peu fiers de le voir revenir parmi eux, à Pâques 1871, la paix signée, avec tout le prestige d'un jeune sous-lieutenant.

Les quatre années de Séminaire l'acheminèrent, dans la piété et la régularité studieuse d'un excellent séminariste, jusqu'à l'ordination sacerdotale, qu'il reçut en Août 1875.

Dès le 30 Septembre suivant, il était nommé vicaire à Pont-l'Abbé, et devenait l'auxiliaire trés apprécié de M. Jartel ; cinq années de collaboration avec ce pasteur d'une grande expérience, le préparaient à un poste de choix. Le 20 Août 1880, il était nommé à Saint-Corentin. Le patronage de la rue de Pont-l'Abbé y venait d'être fondé par M. l'archiprêtre de Penfeuntenyo : l'abbé Le Coz en eut la direction. Son zèle, favorisé par l'aménité de ses manières, donna un magnifique élan à cette œuvre, d'une nouveauté hardie à cette époque, où l'on ne commençait que de soupçonner la nécessité de l'apostolat auprès de la jeunesse.

Le rectorat de Plonéour-Lanvern récompensa, en 1890, ce labeur de dix années, puis M. Le Coz était nommé, le 4 Septembre 1900, à la cure de Pleyben. Les dons du cœur et la facilité du caractère sont souvent la condition de la fécondité du ministère pastoral. M. Le Coz devait réussir partout où il passa. Il inspirait, il imposait pour ainsi dire la sympathie. On le vit bien à ses obsèques, aux nombreuses délégations de Plonéour-Lanvern et de Pleyben qui y assistaient. Il savait apporter du tempérament dans les questions qui exigeaient des attitudes ou des paroles de sévérité, et de la diplomatie souriante dans les difficultés que de tranchantes revendications n'auraient pas écartées. C'est ainsi qu'à Pleyben, il réussit à faire rétablir le culte dans la chapelle de Gars-Maria, supprimé quelques années auparavant à la suite d'un désaccord avec le propriétaire. De même obtint-il de la municipalité et des Beaux-Arts la construction, en 1903, du mur d'enceinte actuel, qui a fait un tout et un ensemble si remarquable de l'église, du calvaire et de l'ossuaire de Pleyben.

Avant tout préoccupé du soin des âmes, M. Le Coz ne négligeait aucune occasion d'instruire et d'édifier ses paroissiens et leur faisait donner, à l'occasion du Jubilé ou des Adorations, l'aliment de la doctrine prêchée par des prédicateurs expérimentés.

La Guerre le laissa avec un vicaire, puis bientôt seul ou presque seul, en face d'un travail qui eût paru accablant à un tempérament moins solide et moins optimiste. Avec le concours intermittent d'auxiliaires de fortune, dont un Père des Sacrés-Cœurs de Picpus, le P. Laurent Kergoat, qui, déjà malade, devait mourir entre ses bras, le Curé put maintenir ses œuvres, multiplier les prières à l'église, organiser des journées de supplications pour la cessation des hostilités par la victoire de nos armes. Plus tard, en 1919, ses vicaires rentrés, se souvenant des instances de son pieux collaborateur défunt, il réussit à introniser le Sacré-Cœur dans presque toutes les familles de Pleyben.

Très attaché à ses ouailles, M. Le Coz était fier de la réputation de sa paroisse et de tout ce qui pouvait en rehausser le prestige. Aussi ce lui fut une grande joie d'apprendre l'élection de son éminent paroissien, Dom Cozien, comme Révérendissime Abbé de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Solesmes. Il assista à sa bénédiction à Quar-Abbey et s'estima ensuite aussi honoré qu'heureux de posséder dans son presbytère, pendant quelques semaines, le nouvel Abbé, accompagné de Dom Sévellec, son ancien vicaire.

Chanoine honoraire depuis 1910, M. Le Coz était appelé en 1922 à prendre place, comme chanoine titulaire, au Chapitre diocésain. Malgré des apparences robustes, et un excellent moral qui se reflétait en bonté sur son visage de beau vieillard toujours affable et souriant, sa santé ne tarda pas à lui donner des mécomptes. La mort était proche. Il la vit venir avec cette douceur accueillante qu'il avait si bien pratiquée toute sa vie. Sa fin fut celle du juste prêt à rendre compte des talents qui lui avaient été confiés. Il en avait fait, quant à lui, l'usage qui mérita au bon serviteur les félicitations du divin Maître. R. I. P.

Quimper. — **Association Notre-Dame de Salut.** — Une journée de sermons est organisée à Saint-Corentin pour le dimanche 4 Novembre. Les sermons seront donnés par le R. P. Monnier, missionnaire diocésain de Rennes.

Une quête sera faite à chacune des messes au profit des Religieuses garde-malades de la Miséricorde de Séez.

Le soir, un salut solennel, présidé par Monseigneur, aura lieu, à 8 heures, avec le concours de la chorale.

La participation de toutes les œuvres catholiques des deux paroisses est demandée, afin que nombreuse soit l'assistance et fructueuses soient les quêtes en faveur de nos dévouées garde-malades.

Ces Religieuses auraient besoin d'être plus nombreuses, car, malgré leur zèle et leur dévouement à toute épreuve, elles sont souvent obligées de refuser leur aide, faute de personnel, leurs ressources ne leur permettant pas de s'adjoindre d'autres compagnes dans leur Maison de Quimper.

Ligue Patriotique des Françaises. — Un grand congrès se tiendra à Quimper, le mercredi 7 Novembre, sous la présidence de Monseigneur.

Ouverture à 8 heures, chapelle des Œuvres (rue du Front).

Messe et allocution de M. le chanoine Cogneau, vicaire général et aumônier de la Ligue.

A 13 h. 1/2, salle Jeanne-d'Arc (rue Jules-Noël), réunion générale sous la présidence de Monseigneur.

Conférence de Mlle Stéfani, du Secrétariat Central de Paris.

Directives pour le travail de l'année par M. le chanoine Cogneau ;

Allocution de Monseigneur ;

Salut solennel de clôture à l'église Saint-Mathieu.

Qu'il nous soit permis d'insister auprès de toutes les dames et jeunes filles de Cornouaille, pour qu'elles viennent très nombreuses à ce congrès, où l'on traitera des questions actuelles de tout premier ordre.

En même temps, nous invitons celles qui ne seraient pas déjà Ligueuses à s'enrôler sans retard dans les rangs de cette grande Association nationale, qui compte aujourd'hui plus de 1.100.000 adhérentes.

Bénie, approuvée et encouragée par l'Eglise, la Ligue Patriotique des Françaises est un groupement « d'union, de formation et d'action », pour la défense des principes religieux et moraux et le développement d'une saine et bienfaisante action sociale.

Un cinquantenaire au Carmel de Morlaix. — Les longues vies, comme celles des Pères du désert, comme celle de saint Guénolé à Landévennec, sont de tradition aux ermitages du Carmel. Combien en avons-nous célébrées, de ces *noces d'or* au Carmel de Morlaix ! Même des noces de diamant !

Le 1er Octobre dernier, ce fut le Jubilé de très honorée Mère Marie de l'Immaculée Conception, qui, plusieurs fois prieure et maîtresse des novices, a introduit le grand nombre de ses sœurs dans l'esprit et les pratiques héroïques de sainte Thérèse, la grande fondatrice espagnole, et de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, l'introductrice des Carmels en France, parmi lesquels celui de Morlaix est le 24e en date.

Ce jour-là, autour de Monseigneur l'Evêque et à côté de M. le chanoine Queinnec, doyen du Chapitre de la cathédrale, frère de la Vénérable Jubilaire, se groupaient les anciens aumôniers du monastère, M. le chanoine Alfred Le Roy, du Chapitre de Quimper, M. André, curé-doyen de Saint-Renan, M. Fortin, ch. hon., curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, M. Louvière, ch. hon., aumônier des Frères de la Salle à Guernesey. Les deux premiers aumôniers qui ont guidé Mère Marie de la Conception dans les voies de la perfection carmélitaine, MM. Le Goff et Yves Le Roy, sont au Ciel, mais de là-haut, ils prenaient la plus grande part aux joies de ce jour. Et l'aumônier actuel, M. l'abbé Bédéric, tout heureux de continuer les traditions de ses devanciers, avait auprès de lui M. l'abbé Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec, *l'aumônier du temps de la guerre*, et aussi *l'aumônier des vacances*, un voisin du Carmel, M. l'abbé Berthou, professeur à Saint-Yves de Quimper.

Assistaient encore à la fête, l'Archiprêtre de Morlaix, M. le chanoine Pichon, et MM. les chanoines Corre, curé-doyen de Landerneau, Le Steun, aumônier des Ursulines, Le Borgne curé-doyen de Pont-l'Abbé ; MM. Guillerm, recteur de Saint-Martin, Rosec, recteur de Saint-Melaine, Léin, chapelain de la Salette, Rosec, aumônier des Augustines, etc., enfin un jeune séminariste, neveu de la Jubilaire, M. l'abbé Boucher, de Rostrenen.

Auprès de la grille du chœur, sont rangés, revêtus de leurs soutanes de cardinaux et de leurs cottas brodées, dix petits neveux de la Mère Marie de la Conception, fleurs épanouies dans sa famille, et dont plusieurs, nous l'espérons, seront un jour des prêtres, comme leur oncle doyen.

Archives diocésaines d Q imper et Léon

Au premier rang des fidèles, nous comptons cinquante-six membres de la nombreuse famille de la Jubilaire.

Quand Monseigneur l'Evêque, assisté de MM. les chanoines Le Roy et Louvière, revêt à son trône, ses ornements pontificaux, la grille du chœur des religieuses s'ouvre, et la Jubilaire, conduite par la Prieure, vient s'agenouiller au pied de l'autel, la tête couronnée de roses blanches et un bâton fleuri dans la main.

Le célébrant de la messe solennelle est M. le chanoine Queinnec, ayant pour diacre et sous-diacre deux membres de la famille, M. François Pouliquen recteur de Loc-Maria-Plouzané, et M. Jean Pouliquen, recteur de Guerlesquin.

Le chant grégorien de la messe de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont c'est l'octave, et les autres chants sont interprétés avec un art consommé et une onction très pieuse, par les chanteurs et les chanteuses de Saint-Melaine, et l'accompagnement, discret, en fait ressortir toutes les nuances et toute l'impression.

La messe terminée, trois couplets, admirablement chantés, d'une cantate composée pour la circonstance, traduisent les joies d'une âme donnée pleinement à Dieu.

Monseigneur, revêtu de la chape et de la mitre, la crosse en main, monte à l'autel, et dans un discours rempli des souvenirs de sainte Thérèse d'Avila, et des applications qu'il en fait à ces cinquante années de vie au Carmel, rappelle et commente le magnifique portrait de la femme forte des Saintes Ecritures, et avec une éloquence pénétrante, Sa Grandeur marque, parmi les buts d'apostolat du Carmel, celui de sanctifier le clergé et d'assurer la fécondité de son ministère près des âmes.

Puis ce sont les émouvantes prières des noces d'or, la bénédiction de la couronne et du bâton fleuri que portera toute cette journée la jubilaire, et la fête liturgique se termine par le *Te Deum* et la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Maintenant, c'est la grille du parloir grand'ouverte, et la pieuse carmélite fêtée qui se donne dans toute la joie de son âme à sa famille, aux petits comme aux grands, et à tous les assistants de la fête. Ils contemplèrent les traits de la religieuse vieillie au service de l'Epoux Divin, mais rayonnante de bonheur et de reconnaissance pour la vocation dont Dieu lui a fait la faveur et pour les grâces que son consentement renouvelé chaque jour lui a mérité pour cette vie, et qui prépare la récompense éternelle.

Les petits enfants de chœur sont là, tout recueillis devant leur tante, dont le sourire si affectueux est une douce prédication à leurs âmes. Mais voici qu'on les appelle pour photographier leur groupe, afin qu'ils conservent par l'image le souvenir de cette belle journée.

Tous, parents et enfants viennent d'entrevoir, sous les austérités du Carmel, combien sainte Thérèse avait raison de l'appeler le « Paradis de la terre ».

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de Conscrits**, *du 15 au 19 Octobre 1928.* — 56 paroisses, 178 retraitants : Plabennec et Plounévez-Lochrist, 10 ; Guissény et Saint-Vougay, 7 ; Bourg-Blanc, Landéda, Ploudaniel et Plounéventer, 6 ; Guipavas, Lanhouarneau, Plouédern, Plougar, Plougastel, Plouguerneau, Plouider et Saint-Divy, 5 ; Brélès, Kerlouan, Lannilis, Plouguin et Plouvien, 4 ; Bodilis, Guilers, Ploudalmézeau, Ploudiry, Plourin-Ploudalmézeau, Saint-Méen, Saint-Pabu et Tréglonou, 3 ; Le Drennec, Goulven, Kersaint-Plabennec, Loc-Eguiner-Ploudiry, Milizac, Plounéour-Trez, Saint-Derrien, Saint-Frégant et Saint-Thonan, 2 ; Cléder, Coat-Méal, Le Folgoat, Gouesnou, Kerlouan, Kernouès, Landerneau, Lannilis, Lanildut, Lanrivoaré, Lampaul-Ploudalmézeau, Loc-Brévalaire, Loperhet, La Roche-Maurice, Pencran, Saint-Servais, Trébabu et Tréflez, 1.

Pour la Presse catholique. — La *Journée de la Presse* aura d'heureux résultats. Les chèques postaux arrivent, donnant le produit de la quête et de la souscription en argent et en abonnements. M. l'abbé Le Gall a reçu un certain nombre des listes qui contiennent le détail des abonnements, de la souscription et les adresses des personnes qui recevront le journal à titre de propagande. Il espère que les listes de toutes les paroisses lui seront parvenues avant la fin du mois.

La lettre suivante de M. l'abbé Jallier donne des indications qui peuvent être utilisées :

« Je vous remercie des abonnements que vous nous avez envoyés, et que nous mettons en service immédiatement.

Je vous remercie aussi des listes de personnes de différentes paroisses que vous me signalez comme susceptibles de s'abonner au journal.

Nous allons leur faire le service pendant huit jours ou deux semaines. A la fin de la propagande nous enverrons à ces personnes une circulaire.

J'espère que cette propagande n'est que le commencement d'une propagande méthodique et fructueuse qui nous amènera beaucoup d'abonnés dans le diocèse de Quimper. De notre côté, nous ferons tous nos efforts pour améliorer notre édition du Finistère.

J'ai vu, il y a quelques jours, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Rennes. Je lui ai dit que ce serait une excellente propagande de faire tirer en affiches la lettre de NN. SS. les Evêques et de les faire afficher à l'intérieur des églises avec un titre qui tire bien l'œil de tous les fidèles. Cela va être fait pour le diocèse de Rennes. Je vous serais reconnaissant si vous pouviez obtenir de Mgr Duparc que la même chose soit faite dans le diocèse de Quimper ».

Mgr Duparc a autorisé l'affichage demandé, et chaque paroisse recevra bientôt cette affiche.

Nous prions le clergé, particulièrement les directeurs paroissiaux de la Presse, d'appuyer par une visite, la circulaire qui sera adres-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sée aux personnes qui ont reçu le journal gratuitement pendant plusieurs jours.

Nous nous rendons tous bien compte de la grande force que donnera à l'action catholique *Le Nouvelliste,* dirigé d'une façon active et pratique par M. l'abbé Jallier. Nous travaillerons avec persévérance à sa propagande ainsi qu'à celle des autres organes de la Presse catholique. Nous ne manquerons pas de prier pour leur succès.

IVe Congrès National du Recrutement Sacerdotal sous la présidence de NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France et la présidence de S. E. le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon, *à Lyon, les 13, 14, 15, 16 Novembre 1928.*

Mardi 13 Novembre. — A 20 heures, à la Primatiale. Ouverture du Congrès. Discours de M. le chanoine Rouchouze, directeur des Œuvres diocésaines à Lyon : La vocation sacerdotale ; Aux jeunes : le beau temps pour être prêtre !

Mercredi 14 Novembre. — A 9 heures, salle Saint-Jean. Séance d'étude. I. Allocution de S. G. Mgr Crépin, auxiliaire de Paris, président du Comité national. II. Esprit communautaire dans le clergé diocésain. Rapport de M. Jeuné, supérieur du Grand Séminaire de Lyon. III. Première épreuve des vocations tardives avant l'entrée dans une maison de formation. Une réalisation dans une paroisse de Londres. Rapport de M. l'abbé Lieutier, directeur de l'Œuvre des Vocations de Paris, secrétaire du Comité national. — A 14 heures, pèlerinage des congressistes à Fourvière. Visite. Audition de la Maîtrise de Fourvière. — A 16 heures, salle Rameau. Conférence de M. Georges Goyau, de l'Académie française : Les missionnaires et les religieux français, ouvriers de la civilisation dans le monde. — A 20 heures, à la Primatiale. Discours du R. P. Bellouard, des Frères prêcheurs : La vocation sacerdotale : le sacerdoce des fils dans le cœur des mères. — Salut solennel.

Jeudi 15 Novembre. — Salle Saint-Jean. Séance d'étude. I. Importance des prédispositions pathologiques héréditaires ou personnelles pour l'orientation de la carrière sacerdotale ; — Hygiène dans les maisons de formation. Causerie de M. le docteur Mouisset, médecin des Hôpitaux de Lyon. II. Initiative et réserve dans la recherche et la culture des vocations. Rapport du R. P. Montillet, de la Compagnie de Jésus, directeur du Bulletin « Des Prêtres ». — A 9 heures, salle Rameau. Séance d'étude réservée aux dames et aux jeunes filles. I. Le bonheur d'avoir un fils prêtre. Rapport de Mme Bouvier, présidente de l'Union régionale pour l'éducation civique et sociale de la femme. II. Ce qu'est qu'« une âme de prêtre » dans la femme chrétienne. Rapport de Mlle Julien, présidente des Cercles d'études féminins de Lyon. — A 14 heures, pèlerinage des congressistes au Prado du Vénérable Antoine Chevrier, rue Sébastien-Gryphe, 75. — A 16 heures, salle Rameau. Conférence de M. Henry Bordeaux, de l'Académie française : Le barrage spirituel, ou le rôle social du prêtre. —

A 22 heures, en l'église Saint-Nizier. Veillée d'adoration. La première heure sera prêchée par S. G. Mgr Crépin, la seconde, par M. le chanoine Paravy, directeur des Œuvres de Jeunesse de Chambéry. — A minuit, Messe pontificale.

Vendredi 16 Novembre. — A 9 heures, salle Saint-Jean. Séance d'étude. I. Les « écoles cléricales » au diocèse de Lyon. Rapport de Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon. II. Les alumnats religieux. Communication du R. P. Benjamin Laurès, des Augustins de l'Assomption. III. Les écoles apostoliques. Communication du R. P. Auffray, des Salésiens de Dom Bosco. — A 12 h. 30, pèlerinage des congressistes à Ars. — A 16 heures, salle Rameau. Conférence de M. Louis Mercier : Le curé de campagne. — A 20 heures, à la Primatiale. Clôture du Congrès. Discours du R. P. Doncœur, de la Compagnie de Jésus : La vocation sacerdotale : le devoir de la cité. — Salut solennel.

NOTA. — Renseignements : Direction des Œuvres, 30, rue Sainte-Hélène, Lyon.

Envois d'argent par chèque postal : C. C. Lyon 58-37, Rouchouze, direction des Œuvres diocésaines, 30, rue Sainte-Hélène, Lyon.

Toutes les écoles et Œuvres de Jeunesse sont instamment exhortées à s'unir au Congrès national par la prière en faveur des Vocations sacerdotales.

Pour la Cause des prêtres et laïcs victimes de la Révolution dans le Finistère. — M. le chanoine Saluden, lauréat de l'Académie française, vient de faire paraître à l'imprimerie de la rue du Château, à Brest, quatre élégantes plaquettes sur cinq prêtres du diocèse de Quimper guillotinés à Brest pendant la Révolution. Il a exhumé toutes les pièces officielles concernant leur arrestation, écrou, jugement et exécution et, ce qui est précieux pour l'histoire locale, il prouve à l'encontre de Levot, autre historien de Brest, que l'ère des exécutions ne cessa pas avec la suppression du Tribunal révolutionnaire, puisque le 15 Octobre 1794, le Tribunal criminel du département, siégeant extraordinairement à Brest, condamnait encore à mort deux prêtres et la sœur de l'un deux, accusée de leur avoir donné asile. Cette exécution eut lieu le même jour, 15 Octobre, sur la Place du Château.

Ces élégantes plaquettes sont en vente au prix de 2 fr. 50 ou 2 fr. 75 suivant l'exemplaire. Cette publication vient à son heure, puisque les évêques de Bretagne ont décidé d'ouvrir le procès de béatification des prêtres martyrisés pendant la Révolution.

Les plaquettes de M. Saluden concernent l'une Jean *Le Drévez,* vicaire à Recouvrance, l'autre Jean-Marie *Branellec,* vicaire à Saint-Pol de Léon ; une autre concerne *Le Coz,* recteur de Poullaouen, et enfin une quatrième plaquette raconte le procès et le supplice de *Jacob,* recteur de Saint-Pabu, Claude *Chapalain,* vicaire à Sizun, et la sœur de ce dernier Marie *Chapalain,* veuve Mazé.

rchives diocésaines e imper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Une Humble. — Biographie de Marguerite Lantoine. Volume in-12 de 120 pages, avec portrait hors texte et deux dessins à la plume. — Broché : 7 francs.

Sous ce couvert, se cache l'âme délicieuse d'une jeune fille qui mérita ce titre « une humble » glorieux entre tous. Fleur champêtre de l'Artois, elle est offerte pour modèle aux jeunes filles comme ayant réalisé, en sa vie, une messe vivante.

En vente à la *Librairie Brunet, rue Gambetta, à Arras.*

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Livret-Guide officiel *(Edition du Service d'Hiver au 6 Octobre 1928).* — La Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 Octobre 1928.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (13e).

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

BON VIN ROUGE 9° Frs 259 l'HECTO franco port régie fût perdu entre nt.
En 1/2 pieces 20 fr. en plus par hl. Ech. 3 fr.
Mme Juliette BOSC, Vins, Aubais (Gard).

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e Année. Vendredi 2 Novembre 1928. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Novembre. — 23e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de Ste Françoise d'Amboise, de S. Charles, de l'octave de la Toussaint, des SS. Vital et Agricole.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. François, de S. Charles et de l'octave.
Lundi, 5. — Les Saintes Reliques conservées dans le diocèse. Double majeur. Rouge.
Mardi, 6. — S. Iltud, Abbé, Semi-double. Blanc.
Mercredi. 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 8. — Octave de la Toussaint. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 9. — Dédicace de l'archibasilique du Saint-Sauveur. Double de 2e classe. Blanc.
Samedi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 11. — Office du 5e Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pleuven . . . . . le 4 Novembre.
Saint-Martin, Brest . . . . . du 5 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Action catholique. — Avec le mois d'Octobre l'exercice 1927-1928 de l'Action catholique devrait être clos.

Malheureusement plusieurs paroisses, 35, malgré des appels réitérés n'ont pas encore versé au Comité diocésain les cotisations qui auraient dû être versées au 31 Mars. Quelques paroisses doivent même ces cotisations depuis 2 ans.

Les listes d'adhérents qui auraient dû parvenir au Secrétariat diocésain à la même date, manquent encore pour 135 paroisses.

Enfin plusieurs paroisses doivent le prix de leur abonne-

ment au *Credo* pour 1927-1928 alors qu'elles devraient déjà régler l'abonnement 1928-1929.

Il est absolument indispensable que toutes ces obligations soient remplies. Les paroisses qui ne pourraient s'en acquitter devront en faire connaître les raisons dans le plus bref délai au Secrétariat diocésain d'Action catholique, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper.

Des instructions très précises vont être adressées aux comités paroissiaux pour l'exercice 1928-1929.

Quimper, 30 Octobre 1928.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper.

II. Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X — Nous avons fixé au dimanche 4 Novembre, le service institué par le Souverain Pontife Pie X pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 4 Novembre, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées par paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 4 Novembre est celle de la Commémoration de tous les fidèles trépassés avec la seule oraison *Deus veniæ largitor*, la secrète et la post-communion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

III. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 10 Août 1928, a été nommé :

Directeur de l'école Saint-Joseph, à Morlaix, M. Jean-Louis Calvez, instituteur à Concarneau.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Lilès, recteur de Lanhouarneau, décédé le 29 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXIIIe Dimanche après la Pentecôte, 4 Novembre :* offices du dimanche. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. et 11 h. 1/2. — La grand'messe de *Requiem* à 10 heures sera précédée d'un service solennel pour les Défunts dépouillés par une loi inique et impie du bénéfice de leurs fondations. — Vêpres à 2 h. 1/2. — Allocution du Père Monnier aux messes de 7, 9 et 11 h. 1/2. — A 8 h. 15 du soir, sermon de charité.

Lundi 5 : à la chapelle. réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation.

Mercredi 7 : confrérie du Cordon à 5 h. 30 pour les garçons, à 8 h. 30, Tiers-Ordre des hommes.

Jeudi 8 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Croisade Eucharistique, à 5 heures. — Apostolat de la Prière, à 8 heures.

Vendredi 9 : confession des petits enfants.

Tous les jours libres, service pour les Défunts.

Dimanche 11 : fête de la Victoire.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XXIIIe Dimanche après la Pentecôte, 4 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté *samedi*, service pour les Trépassés, à 7 h. 1/2.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de services. Un service de huitaine pour M. Lilès sera chanté à Lanhouarneau, *le mardi 6 Novembre, à 10 h. 1/2*, et à Plouguerneau, *le mercredi 7, à 11 heures.*

Œuvre du Franc de la Presse. — *Brest-Recouvrance :* Directeur paroissial, M. Pasteur, vicaire, 200 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Une adresse utile. — Dans le but de rendre service aux marins et soldats du diocèse qui feraient leur service militaire à Lorient, nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de leur donner l'adresse suivante du cercle et de son aumônier.

Cercle du Marin et du Soldat : Directeur, L'abbé Le Rohellec, aumônier de marine, 20, rue Saint-Pierre, ou 11, rue de l'Hôpital, Lorient.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1re liste de souscriptions au monument de Monseigneur CALLOCH.

S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. . .	200 f. »
S. G. Mgr Le Hunsec, évêque d'Europus, supérieur général des Pères du Saint-Esprit	100 »
Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris. .	50 »
M. Le Testu, administrateur des colonies	100 »
M. Carol, adjoint des services civils.	30 »
Compagnie Forestière Sangha-Oubangui	100 »
Banque Française de l'Afrique.	50 »
Mlles de Boisanger.	50 »
Anonyme de Châteaulin.	5 »
Mme Goujon, d'Ergué-Armel	50 »
M. Profizi	30 »
Anonyme	100 »
Total de la 1re liste.	865 f. »

S'adresser à M. Jean Soubigou, à Lesneven.

Les Assurances Sociales et la Fédération nationale catholique. — Le point central des idées qui s'échangèrent à la dernière réunion du Comité diocésain, le mercredi 26 Octobre, fut, nous l'avons dit dans le dernier numéro de la *Semaine*, l'application de la loi sur les Assurances sociales et la participation à y apporter par les catholiques.

M. le chanoine Le Goasguen exposa d'abord à larges traits les dispositions principales de la loi : adhésion obligatoire (salariés) ou facultative des assujettis, de 16 à 60 ans, à une *caisse départementale officielle* qui percevra les cotisations (10 % du salaire, pour moitié à la charge de l'assuré, pour moitié à la charge de l'employeur) ; inscription dans une *caisse primaire*, officielle ou privée, *de répartition* pour maladie, maternité, invalidité, décès, ou *de capitalisation* pour risques d'invalidité ou de vieillesse.

Le grand intérêt de la loi, c'est de permettre à l'initiative privée l'organisation économique de caisses primaires libres qui, en sauvegardant l'indépendance des assurés, corrigeraient en partie les tendances étatistes de la loi.

C'est ainsi que, voulant bénéficier de la faculté donnée aux sociétés de secours mutuels de se transformer, le moment venu (Février 1930), en caisses primaires privées, à la seule condition d'avoir six mois d'existence et assez d'adhérents pour que la caisse puisse faire face à ses dépenses et aux prestations légales, le comité diocésain propose la création à bref délai d'une *Mutuelle familiale* départementale à laquelle les assurés obligatoires, ouvriers, employés, femmes de service, etc.., seraient conviés à adhérer, moyennant un versement mensuel de 4 francs. Le recrutement se ferait dans les paroisses par les soins de *comités d'initiative* en formation.

Cet intéressant exposé de M. le chanoine Le Goasguen fit parfaitement comprendre l'importance et l'opportunité de la collaboration demandée aux catholiques par la Fédération pour l'application de cette loi dont on sait que l'idée première appartient à l'école sociale de M. de Mun et dont le principe est en conformité parfaite avec l'encyclique *Rerum novarum*. Des explications complémentaires furent données par M. Antoine Cardaliaguet, le commandant Vannier et les docteurs Marchais et Vourc'h. La séance, qui fut une excellente préparation à une campagne d'action, se termina par la bénédiction de Monseigneur.

Joseph Bonnet à Brest. — Joseph Bonnet, organiste du Grand Orgue de Saint-Eustache à Paris, viendra prochainement à Brest, et donnera un Récital d'Orgue à l'église Saint-Louis, le mardi 13 Novembre, à 17 h. 30.

Sur le magnifique instrument que notre église a le bonheur de posséder, l'artiste « sans rival » se trouvera à l'aise pour déployer toutes les ressources de sa prestigieuse technique et de son génial talent. Son programme comporte :

1. *Fantaisie et Fugue en sol mineur* . .	J.-S. Bach.
2. *Prélude, Fugue et Variation*.	C. Franck.
3. *Cinquième Symphonie*	L. Vierne.
4. *Poèmes d'Automne*.	J. Bonnet.
a) Chant des Chrysanthèmes, *b)* Matin Provençal, *c)* Poème du soir.	E. Gigout.
5. *Toccata en si mineur*.	Ch.-M. Widor.
6. *Toccata de la 5e Symphonie*	

Au cours de la cérémonie, qui comportera un Salut solennel, M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre, prononcera une allocution de circonstance, et la Chorale de Saint-Louis se fera entendre dans des morceaux de César Franck (*Psaume 150*), Palestrina, Giovanni Croce, Haendel, Th. Dubois.

Nécrologie. — M. Charles-Marie L'HER. — La paroisse de Lannilis continue à être éprouvée dans ses meilleurs enfants. En moins d'une année, quatre de ses prêtres sont descendus dans la tombe. C'est d'abord, l'abbé Odilon Gourion, recteur de Landunvez, décédé le 28 Février ; puis, l'abbé Laurent Perhirin, missionnaire d'Haïti, décédé le 20 Mars, à Montmorillon ; c'est ensuite, l'abbé François Goachet, aumônier des Ursulines en Angleterre, décédé le 24 Mars, et enfin l'abbé Charles-Marie L'Her, recteur de Cléden-Poher, dont la *Semaine religieuse* a annoncé la mort.

Depuis quelques mois, M. L'Her luttait courageusement contre une maladie douloureuse dont la nature a échappé aux médecins. Lorsqu'il eut perdu tout espoir de retrouver la santé, il fit généreusement le sacrifice de sa vie et se prépara à paraître devant le Bon Dieu. Il mourut dans la nuit du 17 Septembre.

Les paroissiens de Cléden-Poher, qui aimaient leur recteur et le tenaient en haute estime, malgré son court séjour parmi eux,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lui ont fait des obsèques solennelles. Nombreuse était l'assistance des fidèles, nombreuse aussi l'assistance des ecclésiastiques : une trentaine de prêtres parmi lesquels on remarquait : MM. les Curés de Saint-Thégonnec et d'Ouessant, M. le Recteur de Saint-Martin de Morlaix, M. Lein, chapelain de la Salette, M. Thomas, recteur de Plonjean, M. Caroff, recteur de Plouguin.

La levée du corps fut faite par M. Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix. M. Le Pape, doyen de Carhaix, chanta la messe, et l'absoute fut donnée par M. le chanoine Léon, recteur de Plogonnec.

Après la cérémonie, le corps fut transporté à Lannilis, où eut lieu l'inhumation, en présence d'une foule considérable.

Né à Lannilis, le 11 Mai 1872, Charles-Marie L'Her devint orphelin de père et de mère, à l'âge de 6 mois. Il fut élevé par un oncle qui lui fit faire des études au collège de Lesneven. Ordonné prêtre en 1898, il fut, quelques mois après, nommé vicaire à Plouégat-Moysan, puis en 1912, à Plouguin. A la fin de la guerre, l'administration diocésaine le nommait recteur de la paroisse de Sainte-Sève, et en 1927, recteur de la belle paroisse de Cléden-Poher.

On gardera pieusement son souvenir dans ces paroisses et particulièrement dans la paroisse de Plouguin, où il s'est dépensé avec beaucoup de zèle. Cœur sensible et généreux, il était d'une charité inépuisable et discrète. Nul ne s'est adressé à lui, sans recevoir, avec une parole d'encouragement, une large assistance. Aussi a-t-il été sincèrement pleuré par tous ceux qu'il a si obligeamment aidés et secourus dans les diverses paroisses où la Providence l'a placé.

C.

Quimper.— **Sermons de charité.**— Nous rappelons qu'une journée de sermons est organisée à Saint-Corentin pour le dimanche 4 Novembre. Les sermons seront donnés par M. l'abbé Monnier, missionnaire diocésain de Rennes.

Une quête sera faite à chacune des messes au profit des Religieuses garde-malades de la Miséricorde de Séez.

Le soir, un salut solennel, présidé par Monseigneur, aura lieu, à 8 heures, avec le concours de la chorale.

La participation de toutes les œuvres catholiques des deux paroisses est demandée, afin que nombreuse soit l'assistance et fructueuses soient les quêtes en faveur de nos dévouées garde-malades.

Ces Religieuses auraient besoin d'être plus nombreuses, car, malgré leur zèle et leur dévouement à toute épreuve, elles sont souvent obligées de refuser leur aide, faute de personnel, leurs ressources ne leur permettant pas de s'adjoindre d'autres compagnes dans leur Maison de Quimper.

Ligue Patriotique des Françaises. — Un grand congrès se tiendra à Quimper, le mercredi 7 Novembre, sous la présidence de Monseigneur.

Ouverture à 8 heures, chapelle des Œuvres (rue du Frout).

Messe et allocution de M. le chanoine Cogneau, vicaire général et aumônier de la Ligue ;

A 13 h. 1/2, salle Jeanne-d'Arc (rue Jules-Noël), réunion générale, sous la présidence de Monseigneur ;

Conférence de Mlle Stéfani, du Secrétariat Central de Paris ;

Directives pour le travail de l'année, par M. le chanoine Cogneau ;

Allocution de Monseigneur ;

Salut solennel de clôture à l'église de Saint-Mathieu.

Qu'il nous soit permis d'insister auprès de toutes les dames et jeunes filles de Cornouaille, pour qu'elles viennent très nombreuses à ce congrès, où l'on traitera des questions actuelles de tout premier ordre.

En même temps, nous invitons celles qui ne seraient pas déjà Ligueuses à s'enrôler sans retard dans les rangs de cette grande Association nationale, qui compte aujourd'hui plus de 1.100.000 adhérentes.

Bénie, approuvée et encouragée par l'Eglise, la Ligue Patriotique des Françaises est un groupement « d'union, de formation et d'action », pour la défense des principes religieux et moraux et le développement d'une saine et bienfaisante action sociale.

Morlaix. — **Congrès Noëliste.** — Le Congrès Noëliste de Morlaix s'est ouvert le mercredi 17 Octobre, par un salut, en l'église Saint-Martin. Le jeudi 18, la messe de communion fut célébrée par le Directeur du « Noël ». A l'évangile, Monseigneur, s'inspirant de la fête de saint Luc, prononça une émouvante allocution sur le rôle d' « évangéliste » que doit réaliser la parfaite Noëliste. Une allocution de Sa Grandeur ne peut être résumée. Comment redonner à la parole sa flamme, comment évoquer le geste, l'accent inspiré, comment coordonner et faire revivre ces « impondérables » dont est faite l'éloquence magnifique de notre Evêque vénéré ? Quand il parle, on a l'impression qu'un grand souffle passe qui anime les âmes, les soulève, les emporte loin de la terre, et les conduit à Dieu.

A 9 h. 1/2, il y eut une première séance de travail. Un nombreux clergé entourait Monseigneur et le Directeur du « Noël », donnant ainsi une marque de profonde sympathie au mouvement noëliste « qui apprend à servir dans la joie ». On remarquait entre autres MM. les chanoines Pichon, archiprêtre de Morlaix ; Treussier, archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; Moënner, archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; Boscher, archiprêtre de Lannion.

Des rapports furent lus sur l'activité Noëliste dans les Comités représentés : Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Quimper, Briec, Brest, Châteaulin, Carhaix, Landerneau (Union Noëliste et Cadette) Morlaix (U. N. et Cadette). Monseigneur ne cacha pas la joie qu'il éprouvait à constater une telle activité mise au service des paroisses, un tel dévouement, une telle générosité apportés à toutes les œuvres. Il souhaita que le « Noël » rayonnât toujours plus dans son diocèse, que tous les centres un peu importants possédassent un de ces foyers d'action catholique qu'est un Comité Noëliste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A midi, déjeuner en commun, sous la présidence de Monseigneur. L'heure des toasts permit à Sa Grandeur de prodiguer une fois de plus aux congressistes les trésors de sa parole de feu, et à voir ainsi notre grand Evêque bienveillant et paternel, se faisant tout à tous, les paroles de l'Apôtre revenaient à la mémoire : *Libentissime impendam et superimpendar.*

La séance de l'après-midi débuta par une petite comédie. Puis six rapports furent lus dont le sujet était : « *Les différents modes d'apostolat envisagés en rapport avec la vie Noëliste* ». Mlle Mottez, de Saint-Brieuc, parla de l'Apostolat par la prière ; Mlle Ménez, de Quimper, de l'Apostolat par la Presse ; Mlle Saint-Gal de Pons, de Guingamp, de l'Apostolat par l'amitié ; Mlle Lucas, de Brest, de l'Apostolat par le don de soi ; Mlle Le Guen, de Saint-Pol de Léon, de l'Apostolat par la joie ; Mlle Le Maître, de Morlaix, de l'Apostolat par l'exemple.

Monseigneur et le Directeur du Noël voulurent bien dire leur satisfaction pour la haute tenue littéraire et la profondeur de pensées dont témoignaient les rapports, qui furent d'ailleurs une révélation pour plusieurs des ecclésiastiques présents.

Un salut solennel, en la chapelle de Saint-François, clôtura cette belle journée. Au dehors, la pluie diluvienne faisait rage, le vent soufflait en tempête. Mais rien ne pouvait altérer la joie qui rayonnait des âmes heureuses de se sentir unies dans la fraternité du « Noël » et dans la Charité du Christ.

Plounéour-Ménez. — MISSION. — Depuis 18 ans, Plounéour-Ménez n'avait pas eu de mission. Aussi l'annonce d'une nouvelle mission, faite depuis plusieurs mois, a-t-elle été bien accueillie. Elle s'est ouverte le 20 Septembre pour ne se terminer que le dimanche de la solennité du Très Saint Rosaire.

Grâce aux religieuses et aux personnes dévouées de la paroisse, les missionnaires, les PP. Barnabé, Fulgence et Eugène, dès leur arrivée, ont trouvé une église en toilette de fête.

Les enfants, comme toujours, ont été les premiers invités. Bien préparés par trois jours de retraite, c'était plaisir de les voir, le dimanche 23 Septembre, s'approcher de la Sainte Table, leur médaille, souvenir de mission, épinglée sur leur poitrine.

Dans l'après-midi, sous les yeux de leurs mamans émues jusqu'aux larmes, sous les yeux émerveillés de leurs petits frères et sœurs, tous ces enfants se sont consacrés à la Sainte Vierge. Ils chantaient de tout cœur, en s'accompagnant de gestes gracieux et en offrant à la Reine du Ciel leurs palmes et leurs couronnes :

Salud, Guerc'hez, Mamm hag Itron,
Me a ro d'eoc'h va c'hurunen...

Le même jour, à la grand'messe, le P. Barnabé, président de la mission, prononça le sermon d'ouverture pour la mission des grandes personnes.

Chacun s'est efforcé de profiter de la grâce de la mission

en priant, en prenant part au chant des cantiques, en écoutant religieusement les instructions que les Pères ont données avec une liberté et un zèle tout apostoliques.

Les missionnaires, estimant que par les yeux on arrive plus facilement à l'esprit et au cœur, ont organisé de brillantes fêtes pendant la mission. C'est ainsi qu'on a eu la fête de la Sainte Vierge, la fête de l'Eucharistie et surtout une superbe manifestation en l'honneur du Christ-Roi. La belle croix, qui est en face de la chaire, fut descendue et dressée dans le chœur. Pieusement les paroissiens ont défilé et baisé avec respect les pieds sacrés du Christ.

Mais ce que les paroissiens de Plounéour-Ménez n'oublieront pas de sitôt, c'est la fête de la clôture. Il nous fut donné d'admirer l'empressement avec lequel les personnes du bourg se mirent à pavoiser, à enguirlander leurs maisons et à dresser des arcs de triomphe sur tout le parcours de la procession. Ce fut un vrai triomphe pour Jésus en Croix. Le beau Christ de l'église, dressé debout sur un long brancard que des mains pieuses ont orné de fleurs et de verdure, fut porté à travers le bourg par un groupe de jeunes gens. Sur la place, à l'entrée du cimetière, sur une des marches de l'arc de triomphe, le R. P. Barnabé prononça le sermon de persévérance. Il fut religieusement écouté et la nombreuse assistance, debout et vibrante d'enthousiasme, répéta ses acclamations en levant la main pour protester de son attachement au Christ-Roi et à son Eglise. C'est avec une émotion visible que le Père adressa ses adieux à ces âmes qu'il venait d'évangéliser et pour finir, la foule s'inclina pour recevoir la dernière bénédiction des bons Pères missionnaires.

Qu'ils soient remerciés du bien qu'ils ont fait à la paroisse. La première semaine, il y a eu 717 communions (258 hommes) ; la deuxième semaine, 826 (409 hommes).

Les Pères ont été aidés pour les confessions, pour la mission des enfants, par M. Salou, vicaire à Pleyber ; pour la première semaine, par M. Drénou, vicaire à Plonévez-du-Faou ; M. Guyader, vicaire à Guimiliau, et M. Kérébel, vicaire à Gouesnou. Pour la deuxième semaine, par M. Falhou, curé de Huelgoat ; M. Bihan, recteur de Berrien ; M. Gargadennec, recteur de Brennilis, et M. Tanguy, vicaire à Guiclan.

Chaque foyer conservera avec soin le souvenir-image que les missionnaires lui ont donné et qui rappellera à chacun de ses membres les promesses faites à Dieu pendant ces jours de bénédiction.

X.

Plounévézel. — **Bénédiction d'une cloche neuve.** — La paroisse de Plounévézel était en fête le dimanche 7 Octobre. Elle avait il est vrai pour cela trois raisons.

D'abord, comme partout ailleurs, c'était le Rosaire, et ce dimanche demeure, même ici, parmi les plus respectés.

Ensuite, les paroissiens n'avaient pas oublié que l'an dernier, à deux jours près, le 9 Octobre, se clôturait la grande mission donnée par les Pères Capucins de Lorient.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais, outre leur désir d'honorer Notre Dame du Rosaire et de commémorer l'anniversaire de la mission, ils voulaient encore assister à la bénédiction de la nouvelle cloche qui leur était arrivée de Brest deux jours auparavant.

Cette cérémonie si touchante et qui ne se renouvelle que très rarement dans une paroisse, est toujours assurée d'attirer la foule des grands jours.

Aussi à 10 heures, les fidèles attentifs et recueillis remplissaient déjà l'église coquettement décorée, lorsque le clergé, précédé de la croix de procession, quitta le chœur pour se rendre au bas de l'édifice, où la cloche avait été installée.

Elle était vraiment gracieuse à voir avec sa robe de fine dentelle; garnie de fleurs et de rubans aux tons délicats et disposée avec le meilleur goût, elle ressemblait, à s'y méprendre, à un riche nouveau-né présenté au baptême.

Il s'en est fallu cependant de bien peu que la cérémonie ne fût renvoyée à une date très éloignée, et que Plounévézel ne réédităt l'hilarante histoire de Comanna, encore présente à toutes les mémoires. Il n'en fut rien heureusement. M. le Maire et son Conseil finirent par se rendre aux raisons de M. le Recteur ; alerte un peu chaude seulement et c'est le cas de dire : Tout est bien qui finit bien. M. le Vicaire général Cogneau, invité au titre de neveu de M. Pellot, ancien recteur de la paroisse, eut l'amabilité de venir présider la fête. Il put ainsi revoir, au bout de 46 ans, l'église et le presbytère témoins autrefois de sa première jeunesse.

Après avoir accompli sur la cloche les rites sacrés, il chanta la messe. A l'évangile, il monta en chaire et, dans un fort beau sermon, expliqua aux fidèles les services qu'une cloche bénite a mission de rendre dans une paroisse. Elle doit appeler les chrétiens à la messe les dimanches et jours de fête ; convoquer les enfants au catéchisme ; sonner gaiement pour les mariages et les baptêmes et tinter tristement à l'occasion des cérémonies funèbres.

Puissent les Plounévézeliens se souvenir longtemps des sages conseils qui leur furent donnés par le prédicateur et les mettre courageusement en pratique pour ce qui concerne l'assistance à la messe.

La cérémonie religieuse terminée, M. le Recteur reçut à sa table, avec M. le Vicaire général Cogneau, M. le Maire, M. Ameline, délégué par la Maison Gripon, de Brest ; le parrain, François Conan, de Kergariou ; la marraine, Philomène Le Dren, du Rest, et quelques autres invités.

A l'issue des Vêpres, au cours desquelles le sacristain Yvon Goadec, d'une voix restée jeune malgré ses trente années de service, chanta les grands tons, la procession traditionnelle du Rosaire se déroula autour du cimetière.

Et voilà que, pendant le chant des cantiques en l'honneur de la Mère de Dieu, on eut tout à coup l'agréable surprise d'entendre pour la première fois la voix argentine et bien timbrée de la jeune « Philomène-Françoise ». Elle venait en effet d'être mise en place

et paraissait toute heureuse de dédommager nos oreilles des sons désagréables rendus pendant 14 mois par sa devancière.

Que Dieu veuille bien lui accorder une longue existence et aussi bénir tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle fête paroissiale. C. H.

Un programme d'actualité. Pour les Cercles d'études. — Les cercles d'études, qui aiment à posséder, pour la reprise de leurs travaux, un choix de sujets se rapportant aux préoccupations et aux besoins présents, seront heureux de le trouver dans le programme annuel pour les cercles d'études — 1928-1929 — que vient d'éditer la *Chronique Sociale de France.*

Ce programme comprend sept chapitres principaux, divisés en plusieurs canevas de conférences et consacrés chacun à des questions d'ordre apologétique, historique et social : I. *La foi devant la raison* ; — II *La charité et ses Œuvres* ; — III. *La Papauté et la paix* ; — IV. *Le communisme : valeur de ses arguments et de ses promesses* ; — V. *L'action professionnelle* ; — VI. *Les assurances sociales* ; — VII. *Actualités.* Des références bibliographiques sont indiquées pour chaque série.

En vente à la *Chronique Sociale de France,* 16, rue du Plat, Lyon. Franco, 4 fr. 50.

Ecole et Famille, Revue mensuelle de doctrine de documentation et d'information sur l'action de la famille au foyer, à l'école et dans la cité, et le mouvement des Associations de chefs de famille.

Rédacteur en chef : Jean Guiraud, 14 bis, rue d'Arras, Compte postal Paris-1er arrond. 1538.

Abonnements { à partir du 1er Janvier . 5 fr. ; à partir du 1er Juillet . . 7 fr. 50 (pour 1 an 1/2).

La vitalité des Associations de chefs de famille se mesure, on peut le dire, par la fidélité à cette *revue,* si admirablement documentée, sur les mesures de l'Ecole *Unique,* sur l'enseignement libre, sur les revendications en faveur de la Répartition proportionnelle scolaire.

Le numéro de Juillet-Août, donne la statistique des abonnements. Notre diocèse occupe le 4e rang pour le nombre des abonnements, avec le chiffre de 200. Les premiers rangs sont occupés par Paris, 616 ; la Vendée, 545 ; le Nord, 404.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
Exécution soignée de tous travaux
- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3me Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

43e Année. Vendredi 9 Novembre 1928. No 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Novembre. — Office du 5e Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoires de S. Martin et de S. Menne.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Martin.
Lundi, 12. — S. Martin Ier, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.
Mardi, 13. — S. Didace, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 16. — De la Férie. Vert.
Samedi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 18. — Dédicace des Basiliques des SS. Pierre et Paul.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Martin, Brest	le 11	Novembre.
Leuhan	du 12 au 14	—
Saint-Ségal	du 15 au 17	—
Locunolé	le 18	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Le 11 Novembre. — Une cérémonie sera célébrée, ce jour-là, dans chaque paroisse. On y chantera le *Te Deum*. L'absoute terminera l'office.

Les autorités civiles seront invitées à la cérémonie, et des places leur seront réservées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *XXIVe Dimanche après la Pentecôte, 11 Novembre :* offices du dimanche. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Fête de la Victoire, convocation des autorités civiles et militaires à la messe de 9 heures, allocution de Monseigneur l'Evêque, chant du *Te Deum*.

Mercredi soir, à 8 h. 1/4, ouverture de la retraite des Tertiaires.

Tous les jours, à 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *XXIVe Dimanche après la Pentecôte, 11 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté *samedi*, service pour les Trépassés, à 7 h. 1/2.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Bréviaire perdu. — Il a été trouvé, le dimanche 28 Octobre, dans le train de Carhaix à Châteaulin, un bréviaire *pars autumnalis*, Mame, grand format. Le réclamer au presbytère de Pleyben.

Récollections sacerdotales. — *Briec*, samedi, 17 Novembre ; *Ploudalmézeau*, mercredi, 21 ; *Plouarzel*, jeudi, 22 ; *Plabennec*, vendredi, 23 ; *Fouesnant*, lundi, 26.

Nécrologie. — M. LILÈS François. — Né à Plouguerneau, en 1861, M. Lilès fut ordonné en 1886 et nommé vicaire à Plougourvest. En 1906, il devint recteur de Lannéanou, puis en 1923 il fut transféré à Lanhouarneau.

Dans les différents postes qu'il a occupés, M. Lilès se faisait vite apprécier et aimer par sa bonté simple, gaie et cordiale.

A Lannéanou et à Lanhouarneau, l'église paroissiale a été restaurée, embellie et richement meublée par ses soins. Il mûrissait le projet de doter Lanhouarneau d'une école libre, le terrain était acheté et il s'occupait de trouver des ressources. Mais les fatigues d'un ministère paroissial très chargé, les longues séances au confessionnal, ces derniers temps, avaient compromis sa santé.

Devant le progrès du mal, M. Lilès comprit la gravité de son état et s'occupa de mettre ordre à ses affaires temporelles et spirituelles.

Pendant trois mois, on le vit se traîner péniblement jusqu'à l'église et jusqu'au chevet des malades, continuant, dans la limite de ses forces, à vaquer aux occupations de pasteur dévoué à ses ouailles.

Mais depuis trois semaines, il dut s'avouer vaincu ; terrassé par la maladie, il s'alita. Quotidiennement réconforté par la sainte communion, il a vu venir sa fin sans rien perdre de son calme et de sa gaieté aimable.

Le matin, 29 Octobre, jour de sa mort, devant une nombreuse assistance de fidèles, il reçut ses derniers sacrements, en pleine connaissance, édifiant ses paroissiens par sa piété et sa courageuse résignation. Le dénouement ne paraissait pas devoir être si proche. Cependant, dans l'après-midi, vers les 3 heures, sans agonie, il rendit le dernier soupir entre les bras de son dévoué vicaire, qui l'aidait à prendre une position moins fatigante : ce fut celle du repos éternel.

Les funérailles ont eu lieu la veille de la Toussaint, d'abord à Lanhouarneau, devant une assistance de 40 prêtres et une foule très nombreuse de fidèles que la belle église avait peine à contenir. C'était, on peut le dire sans exagération, la population entière, témoignant, avec ses regrets, ses sentiments d'affection et de reconnaissance pour le vénéré pasteur.

A Plouguerneau, la dernière demeure qu'il a choisie, grande affluence encore de parents et d'amis, au milieu desquels on voyait, non sans émotion, un groupe de près de 100 personnes de Lanhouarneau, les plus notables, le maire en tête, et une délégation de Plougourvest qui avaient tenu à accompagner, jusqu'au lieu de repos, le Pasteur si regretté.

R. I. P.

Mgr Mério, directeur général de la Ste-Enfance. — Sa visite dans le diocèse.

Arrivé le matin, de Paris à Morlaix, il commença par les deux écoles libres de Saint-Martin dont M. le Recteur de la paroisse a groupé tous les enfants dans la belle salle de son patronage. De là Monseigneur descendit à Saint-Melaine, et M. le Recteur vint le présenter aux enfants de son école libre de filles. L'après-midi ce fut le tour des deux grandes écoles libres de Saint-Mathieu, celle de Saint-Joseph, dont les internes et les externes furent réunis dans la salle du Patronage, d'où M. le Curé-Archiprêtre nous conduisit à l'école des filles de N.-D. du Mur. Enfin, Mgr Mério monta au pensionnat des filles, dit des Ursulines.

Ce fut une grande joie pour tous ces enfants, et une grande édification d'entendre le Directeur général développer l'histoire de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, de dire le bien immense accompli pour sauver les âmes d'enfants : 23 millions de baptêmes depuis 1843, date de la fondation de l'Œuvre, dont 8 millions conférés à des enfants mourants, conduisant au ciel des anges qui sont maintenant les bons anges de leurs bienfaiteurs, les petits enfants de France et des pays chrétiens ; 300 millions de francs donnés par l'Œuvre aux missionnaires, religieuses et catéchistes pour racheter les pauvres petits païens et les conduire au baptême, puis élever les survivants, et de ces 300 millions 80 millions four-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

his par les petits sous des enfants de France. Mais l'apostolat est toujours poussé plus avant ; il est nécessaire de recourir à une propagande de plus en plus intense pour recruter des prières et des aumônes. Parmi les nouveaux moyens employés, deux exercent un attrait tout puissant sur les enfants et les parents, souscrire à une carte de cinq francs, pour adopter un petit païen et lui obtenir la grâce du baptême sous un nom choisi par le petit bienfaiteur. Après le baptême, cette carte est retournée à l'enfant souscrivant, avec la signature du Directeur général. Puis une série merveilleuse de timbres à 10 centimes, pour l'acquisition desquels les enfants font avec joie le sacrifice d'une friandise.

Ce sera tout le thème des entretiens si chauds et si entraînants qui vont remplir ces douze jours d'apostolat, et nous pouvons augurer magnifiquement du bien qui en résultera pour les âmes par le succès des trois premières journées de Morlaix, Saint-Pol et Roscoff.

Avant de quitter Morlaix, Mgr Mério a voulu intéresser à son apostolat les communautés religieuses et les œuvres : le Carmel, les Sœurs de la Crèche, les Religieuses de Bon-Secours, les *Sœurs blanches* et le préventorium de Porsmeur.

A Saint-Pol de Léon, le dimanche 4, Mgr Mério prêche à toutes les messes devant une église comble, produisant une impression profonde sur toute la population, et donnant aussi à chacun des fidèles une image-souvenir de l'Œuvre.

A 1 h. 1/2, la grande salle paroissiale des fêtes réunit tous les enfants des écoles chrétiennes de la ville, et là ce fut un véritable enchantement. A la parole du conférencier s'ajouta celle d'un petit *Père blanc* de 5 ans qui, avec un groupe de petits amis, chanta et mima la *Chanson du Missionnaire,* et le gracieux geste de trois petits Chinois, splendidement vêtus de costumes faits en Chine pour l'Œuvre, distribuant à tous les assistants de jolies images. Et la journée s'acheva à l'Institution du Kreisker, dont tous les élèves réunis avec leurs professeurs dans la belle chapelle de Notre-Dame, virent dérouler sous le regard de leur intelligence l'émouvant tableau du sauvetage de ces milliers de petits païens abandonnés, ravis à la mort la plus affreuse et dont les âmes régénérées par le baptême, s'envolent au Ciel ou se préparent à refaire un peuple de foi et d'amour dans les écoles et les ouvroirs de la Sainte-Enfance.

Le lundi ce fut Roscoff. Les parents vinrent nombreux à la messe célébrée à 7 h. 1/2 par Mgr Mério et à l'instruction chaleureuse qui la suivit, puis Monseigneur fut conduit au sanatorium de Santec et à sa succursale de Castel. Il revint ravi et tout ému des sentiments qu'il vit éclore dans l'âme de ces enfants et jeunes filles si maternellement soignés, et ce fut pour trouver réunis à l'église de Roscoff les enfants des deux écoles libres et beaucoup de leurs parents. Quelles semences de vie apostolique il jeta en abondance dans ces jeunes âmes et dont les fruits se présagent si heureux pour l'avenir !

A Roscoff, Monseigneur ajouta à ces prédications des visites à

Saint-Luc, à l'hospice, puis, de retour à Saint-Pol, il consacra le reste du jour à la visite des communautés et maisons d'œuvres, les Ursulines, la Charité, Sainte-Anne, l'Hospice, partout semant la bonne parole et les images de la Sainte-Enfance.

Nous partons pour Cléder demain matin, puis pour Plouescat, Lesneven, Le Folgoat, Plabennec, Landerneau, Landivisiau, Plouvorn, Saint-Thégonnec et nous finirons par Plougastel-Daoulas, et la grande fête cantonale de Pleyben, où le plus charmant cortège de 100 petites chinoises seront une corbeille des fleurs les plus variées et les plus charmantes.

ALFRED LE ROY, *Chan.,*
Directeur diocésain de l'Œuvre.

Congrès de Jeunesse Catholique paysanne à Plabennec. — Le 28 Octobre, se tenait à Plabennec, un grand congrès de Jeunesse Catholique paysanne, sous la présidence de M. le chanoine Le Goasguen et de M. Belbéoc'h, président diocésain de la Jeunesse paysanne.

500 à 600 jeunes étaient accourus de Plabennec, Plougastel-Daoulas, Ploudaniel, Ploudiry, Plouguin, Ploudalmézeau, Plourin, Plouvien, Plouider, Guissény, Guipavas, Guilers, Gouesnou, Lannilis, Milizac, Landunvez, Le Bourg-Blanc, Kersaint, Coatméal, Saint-Méen, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Divy, Kernilis, Saint-Thonan, Le Drennec, Berrien, La Forêt. 25 à 30 paroisses étaient donc représentées là.

Tous les rapports, à l'exception de celui de M. Belbéoc'h, furent faits en breton. Il captivèrent tous l'attention de ce jeune auditoire, que l'on sentait curieux et vibrant.

La mise en train du matin est toujours un peu difficile, mais après la chaleur communicative du banquet, après les chants de Cadour, de Mathurin Le Gall et de tant d'autres, après les toasts de M. le Curé, de M. le député Simon, de M. Belbéoc'h, de M. le chanoine Le Goasguen, après les bans et les applaudissements, le mouvement est donné et l'après-midi, toute glace étant rompue, il est plus facile d'obtenir des réflexions et des échanges de vues.

Il faudrait citer avec éloge tous les rapports et leurs auteurs : Le Gall, Yves Guennou, Quéméneur, Michel Dourmap, Louis André. L'un d'eux cependant fut plus particulièrement goûté, ce fut Gilles Le Guen, de Coatméal.

Avec des airs de pince sans rire, il nous donna sur la famille des aperçus remplis d'observations vécues. Son aplomb et son fin sourire lui valurent autant que ses réflexions, les applaudissements enthousiastes de la salle. MM. Simon, député, de Coatpont, conseiller général, Saïk ar Gall, conseiller d'arrondissement, M. Gestin, maire de Plabennec, nous firent l'honneur de leur présence et de leurs encouragements.

Cette journée fut imprégnée de prières. M. l'abbé Creignou, professeur à Lesneven, prononça à la messe une allocution brève et fervente ; la clôture se fit à l'église, sous la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Merci à M. l'abbé Tanguy, qui prépara si bien cette belle journée ; merci à M. le Curé, qui nous fit un si bienveillant accueil.

Comme conclusion de ce congrès, qui marque la reprise de la propagande chez les jeunes, il a été décidé qu'au mois de Janvier se retrouveraient les délégués des cantons présents à Plabennec, pour déterminer l'organisation de la Jeunesse Catholique paysanne dans ces divers cantons.

Le prochain congrès de Jeunesse Catholique paysanne, se tiendra à Briec.

Quimper. — **Retraite des Conscrits.** — 15 paroisses, 43 retraitants : Plogonnec, 10 ; Briec, 8 ; Scaër, 3 ; Pont-l'Abbé, Plonéour, Kerlaz, Saint-Yvi, Ergué-Gabéric, Gouézec, Le Juch, Peumerit, Penhars et Ergué-Armel, 2 ; Kerfeunteun et Edern, 1.

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite bretonne de Conscrits** ***du 22 au 26 Octobre 1928.*** — 22 paroisses, 108 retraitants : Saint-Pol de Léon, 16 ; Guiclan, 13 ; Plouvorn et Saint-Thégonnec, 9 ; Pleyber-Christ et Taulé, 8 ; Plouénan, 7 ; Plouzévédé et Plourin-Morlaix, 6 ; Sainte-Sève, 5 ; Plougoulm et Saint-Sauveur-Sizun, 4 ; Plougonven, Plougourvest et Guimiliau, 2 ; Plougasnou, Landivisiau, Comanna, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Tréflaouénan, Plounévez-Lochrist et Sizun, 1.

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes** ***du 21 au 27 Octobre 1928.*** — 46 paroisses, 147 retraitantes : Plabennec, 12 ; Bourg-Blanc, 11 ; Plouescat, Plouguerneau et Plouvien, 8 ; Kersaint-Plabennec et Lesneven, 6 ; Plouider, 5 ; Goulven, Kernilis, Plougastel, Plounéour-Trez, Plounévez-Lochrist, Saint-Derrien, Saint-Frégant et Tréflez, 4 ; Guissény, Kerlouan, Landerneau, Plouédern et Tréglonou, 3 ; Dirinon, Le Folgoat, Guipavas, Lanarvily, Lannilis, Lanrivoaré, Milizac, Ploudalmézeau, Plouigneau, Rumengol et Saint-Joseph du Pilier-Rouge, 2 ; Brélès, Brest (Saint-Martin), Kernouès, Landéda, Lanhourneau, Plouarzel, Ploudaniel, Plougoulm, Porspoder, Roscoff, Saint-Pierre-Quilbignon, Tréflaouénan, Tréflévénez et Trégarantec, 1.

Missions. — I. Trémaouézan. — « Dans la paroisse de Ploudaniel, écrit le P. Cyrille Le Pensec, dans son *Histoire des églises et chapelles de Nostre Dame batyes en l'evesché de Léon,* œuvre éditée à Morlaix en 1647, il ne se peut voir rien de plus célèbre comme l'église de Nostre Dame de Trémaouézan... Cette chapelle est artistement bastye ;... grandement considérée et hantée... »

Certes, on ne se lasse guère d'en admirer et d'en contempler le porche de style Renaissance si finement travaillé, la nef avec ses belles arcades et ses élégants pilliers cantonnés de colonnettes et couronnés de chapiteaux feuillagés, les cinq autels placés sur une même ligne et surmontés de rétables artistement ouvrés.

C'est dans cette gracieuse église que les RR. PP. Jésuites Le Provost et Person viennent de prêcher une mission, ces dernières semaines.

On l'a dit bien des fois, et avec raison : les missions produisent le plus grand bien dans nos paroisses. Elles restaurent, elles rajeunissent la foi dans les âmes, elles y introduisent un courant de vie plus chrétienne. La paroisse de Trémaouézan vient d'en faire, à son tour, la douce expérience. Depuis dix-sept ans, elle n'avait point connu ce bonheur.

Le zélé et vénéré pasteur de Trémaouézan avait mis tout en œuvre pour en assurer le succès. La mission avait été annoncée longtemps d'avance, et depuis le premier Janvier au prône de la grand'messe une prière était dite à cette intention spéciale. Chaque dimanche aussi, depuis plusieurs semaines, les fidèles s'entraînaient au chant des cantiques.

L'église fut magnifiquement ornée pour la circonstance. Des mains pieuses et habiles y disposèrent avec art et méthode guirlandes garnies de fleurs artificielles, drapeaux, oriflammes, ce qui donnait à l'église un air de fête.

La mission s'ouvrit le 27 Septembre et dura 18 jours, trois jours pour les enfants et quinze jours pour les grandes personnes.

Conformément à une pratique observée partout, les premiers jours furent consacrés aux enfants. En effet, les prémices d'une mission ne reviennent-ils pas, comme de droit, aux amis de prédilection de Jésus ? Ils étaient 58 seulement. Les bons Pères captivèrent, dès le premier instant, ce petit auditoire, et surent très bien orienter leurs jeunes cœurs vers le divin Maître. Aussi, le dimanche matin, ce fut avec une piété édifiante qu'ils s'approchèrent de la Table sainte.

Après les vêpres, tous les enfants de la paroisse, une couronne de rose sur la tête et une petite croix épinglée sur leur poitrine, prirent part à une très belle procession organisée spécialement pour eux. Après la procession eut lieu la rénovation des promesses du baptême et la consécration à la Sainte Vierge. Ces deux cérémonies, préparées par le P. Le Provost avec le talent qu'on lui connaît, furent très émouvantes et très goûtées.

Puis ce fut le tour des grandes personnes pendant deux semaines consécutives. Avec quel empressement et quel enthousiasme on accourt dès le premier moment aux exercices de la mission ! En effet, le talent, le savoir-faire des missionnaires ont été publiés dans la paroisse par les enfants et ils ne se sont pas trompés. Les grandes personnes seront pendant ces saints jours empoignées par la parole si entraînante et si convaincante du P. Le Provost et gagnées par la parole si pleine d'onction du P. Person. Il n'y eut pas seulement à profiter des bienfaits de la mission que les paroissiens de Trémaouézan qui, à une exception près, y prirent part tous, mais il en vint des paroisses voisines en nombre assez considérable, en particulier de Plounéventer et de Plouédern.

Le chant, exécuté avec assurance et entrain, contribua aussi au succès de la mission. Rien n'est efficace pour re-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

muer l'âme humaine, pour y éveiller de nobles et salutaires émotions, comme un beau chant, pour lequel s'unissent les voix de toute une foule. La direction du chant fut confiée la première semaine à M. Martin, vicaire à Plouvorn ; la deuxième, à M. Le Corre, vicaire à Plounéventer. Ils ont tous deux rempli leur rôle avec zèle et talent.

Chaque semaine de la mission fut clôturée par une communion générale : 211 communions la première semaine et 270 la deuxième.

Signalons aussi la cérémonie si touchante du samedi : l'heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé sur l'autel illuminé de plus de deux cents bougies et la rénovation des promesses du baptême faite par acclamations devant l'ostensoir que tenait entre ses mains le pasteur de la paroisse.

La clôture de la mission eut lieu le dimanche 14 Octobre. M. le Recteur, désireux de donner quelque solennité à cette fête, eut la bonne idée de faire restaurer un des vieux calvaires de la paroisse, situé à 1.500 mètres du bourg, « Kroaz ar Resevour », ainsi appelée, sans doute, parce qu'à cet endroit se percevait jadis la dîme des seigneurs ou celle de l'église On se mit donc au travail avec acharnement pendant la dernière semaine de la mission pour mettre en état le piédestal et nettoyer la Croix, une belle Croix gothique.

Le dimanche, Croix et fût, placés sur des brancards ornés avec goût, furent exposés dans le chœur. Les vêpres chantées, la procession se mit en marche pour se rendre à « Kroaz ar Resevour ». Les conseillers de l'église et les conseillers municipaux portent crânement sur leurs épaules le brancard sur lequel repose le Christ. Le fût de la Croix est porté tour à tour par trois équipes de seize hommes. Malheureusement, le temps, qui avait été plutôt clément pendant la mission, ne le fut pas du tout, ce jour-là. Cependant, les paroissiens de Trémaouézan se montrèrent vaillants et suivirent le long parcours de la procession sous la pluie en chantant des cantiques ou en récitant le chapelet. Arrivé à « Kroaz ar Resevour », la pluie tombant avec plus de violence, on doit précipiter la cérémonie. Chacun tient cependant à baiser respectueusement le Christ avant qu'on le mette en place. Après la bénédiction de la plaque de mission, le P. Le Provost expliqua en quelques mots le sens de la cérémonie.

La fête se termina à l'église par la bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum*.

Les paroissiens de Trémaouézan conserveront longtemps un doux et réconfortant souvenir de ces beaux jours. Plaise à Dieu que la bonne semence tombée dans les âmes fassent germer les bonnes œuvres en renouvelant la vie chrétienne !

II. Guilligomarc'h *(du 10 au 28 Octobre)*. — La paroisse de Guilligomarc'h, dont la dernière mission remontait à 1910, avait un réel besoin de réfection spirituelle. Aussi, M. le Recteur a-t-il cru bon de couronner apostoliquement sa 32e année de charge pastorale en procurant à ses ouailles le plus grand des bienfaits. Elles ont su l'apprécier et après la totalité des enfants (103), c'est

775 grandes personnes, dont 348 hommes, qui se sont approchées de la Table sainte. Il faut avouer quelques abstentions, mais il est à croire qu'aucune d'entre elles ne se serait produite si l'on ne s'était attaché à considérer la mission comme une série d'exercices qui doivent être suivis avec bonne volonté par tous ceux qui désirent en profiter vraiment. Nul de ceux qui auraient voulu se contenter d'entendre quelques instructions n'a été admis à communier en même temps que les fidèles qui se sont montrés réguliers. A partir du mercredi matin de chaque semaine, la mission était pour ainsi dire close et ceux qui ne s'étaient pas présentés à ce point des exercices étaient paternellement invités, la première semaine, à revenir la semaine suivante, et la seconde, à utiliser, en une autre occasion, les grâces divines qui leur seraient offertes. On n'a pas eu à regretter d'avoir pris une telle mesure ! Si elle donne lieu à quelques inconvénients, le résultat d'ensemble n'est pas sans accuser un gain très évident.

Tous ceux qui ont entendu la parole de Dieu pendant le minimum de trois jours et, à plus forte raison, tous ceux qui, malgré l'inclémence du temps, ont atteint le maximum de cinq jours — tous ceux-là ont éprouvé un contentement manifeste et plusieurs n'ont pu s'empêcher de le témoigner oralement. On n'en est pas surpris quand on sait avec quelle connaissance du vannetais les deux PP. Hirgair, de Vannes, et les PP. Meillour et Bévan, de Langonnet, ont éclairé une population qui peut si rarement jouir de son breton lorsqu'elle l'entend parler du haut de la chaire chrétienne.

Une autre cause de succès a été le talent d'organisateur dont a fait preuve le supérieur de la mission qui en était pourtant à son coup d'essai : la mission de Guilligomarc'h était la première que le Père Louis Hirgair avait à présider et il y a apporté un souci admirable des moindres détails, particulièrement dans la préparation des cérémonies si émouvantes de la consécration des enfants à la Très Sainte Vierge, de l'amende honorable à Jésus-Eucharistie, de l'hommage triomphal au Christ crucifié.

Les missionnaires ont été intelligemment aidés dans leur tâche par M. Boulic, vicaire d'Arzano, et par M. Bodet vicaire de Pont-Scorff. C'est surtout grâce à eux deux que l'on a chanté, avec un enthousiasme peu ordinaire, dans l'église de Guilligomarc'h, pendant deux semaines entières.

Il serait injuste de ne pas adresser ici des remerciements spéciaux aux demoiselles de l'école libre qui ont tant peiné pour orner l'église, pour préparer les illuminations, pour soutenir le chant des femmes et pour habiller tout de blanc, par deux fois, leurs si pieuses fillettes. Notre Seigneur se doit de les récompenser d'un dévouement sans réserve.

Tous ces efforts combinés et le secours divin ont fait vivre à la paroisse de Guilligomarc'h des jours très beaux et excellents qui ne peuvent être sans lendemains : la piété vivifiée s'y maintiendra longtemps.

X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SAINT-POL DE LÉON *(Institution N.-D. du Creisker)*. — **Succès aux Baccalauréats.** — L'Institution N.-D. du Creisker a remporté cette année entre les deux sessions de Juillet et d'Octobre *40 succès au baccalauréat*. Voici les noms des lauréats :

Académie de Rennes (Centre de Brest). — PHILOSOPHIE. — *Reçus définitivement :* Joseph Cren, André Doher, Ferdinand Dosser, René Guilcher (mention assez bien), Michel de Cotignon, Paul Guyader, Robert Plassart, François Quémerc'h, Auguste Quéré, Louis Touanen.

Admissibles : Edouard Combot, Jules Taniou.

MATHÉMATIQUES ELÉMENTAIRES. — *Reçus :* René Cozic, Louis Saizet, Robert Prigent ; — *Admissible :* Yves Michel.

Académie de Paris. — *Reçu :* Jacques Tran-Bâ-Chi, de Vinh-Long (Cochinchine) (mention assez bien).

PREMIÈRE, *Section A (Latin-Grec)*, Académie de Rennes. — *Reçus :* Louis Balanant, Jean Coïc, Jean-Louis Guillerm, Armand Lautrou, André Pailler (mention assez bien), Jean Pailler, François de Quatrebarbes, Henri Senneville.

Admissibles : Antoine Cadiou, Jean-Marie Cadiou, François Cueff, François Gorrec, Louis Lintanf, Laurent Quéméneur, Ernest Taniou.

Académie de Caen. — *Admissible :* Pierre Le Moal.

Section C (Latin-Sciences). — *Reçus :* Robert Buors, René Morvan.

Admissibles : Louis Bellec, Alain Cazoulat, Gaël du Halgoët, Yves Le Treut.

Section D (Sciences-Langues). — Académie de Paris. — *Reçu :* Alphonse Nguyen, Van, Tât, de Vinh-Long (Cochinchine).

Nos félicitations aux maîtres et aux élèves.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — **Rentrée solennelle 1928,** *les 12 et 13 Novembre.* — La rentrée solennelle des Facultés et Ecoles supérieures de l'Université Catholique de l'Ouest sera célébrée lundi et mardi prochain. Les anciens étudiants et tous les amis de l'Université Catholique (en particulier les membres de l'Association des Facultés) sont invités à prendre part aux diverses cérémonies dont nous donnons ci-dessous le programme.

Lundi 12 Novembre : à 9 heures, à la chapelle Saint-Thomas, service solennel à la mémoire des amis, bienfaiteurs et membres défunts de l'Université Catholique et plus spécialement pour le repos de l'âme de S. G. Mgr Alcime Gouraud, évêque de Vannes, ancien élève de la Faculté des Lettres, et de Mgr Alphonse Legendre, doyen de la Faculté des Théologie.

La messe sera chantée par S. G. Mgr Costes, coadjuteur d'Angers, en présence de S. G. Mgr le Chancelier, du Corps professoral et des étudiants de l'Université Catholique.

A la suite, dans la grande salle du Palais, l'éloge funèbre de Mgr Legendre sera prononcé.

Mardi 13 Novembre : le matin, à 9 h. 30, à la chapelle Saint-Thomas, messe du Saint-Esprit. Allocution de S. G. Mgr Garnier, évêque de Luçon.

L'après-midi, à 14 h. 30, dans la grande salle de l'Université, séance solennelle, sous la présidence de S. E. le Cardinal et de NN. SS. les Archevêques et Evêques protecteurs de l'Université Catholique. Rapport sur la vie universitaire. Discours de S. G. Mgr Le Fer de La Motte, évêque de Nantes.

BIBLIOGRAPHIE

ABBÉ APPERT. — **POUR ÉLEVER NOS PETITS VERS DIEU.** — **3.50** chez M. le Curé de Puligny-Montrachet (Côte-d'Or).

AGENDA MAME. — La presque totalité des prêtres français se sert de l'**Agenda Ecclésiastique Mame.** Ils seront heureux d'apprendre que l'édition 1929 est parue. Elle ne le cède en rien à ses devancières par son caractère pratique, son poids minime et l'intérêt des renseignements. Son prix n'a pas été augmenté depuis plusieurs années — *rara avis* — ; il continue à être de **1.95** seulement. L'Agenda Mame est muni d'un crayon.

Il est prudent de le retenir dès maintenant chez son libraire, car il est épuisé chaque année avant que toutes les commandes puissent être servies.

TOILES ET LINGE DES VOSGES
de réputation mondiale
vendus directement par le producteur.
Tissage
ECHANTILLONS GRATIS **WOLLBRETT** à DINOZÉ (Vosges).
Agent pour l'Ouest : **Jean LE BIHAN,** à Poullaouen (Finistère).

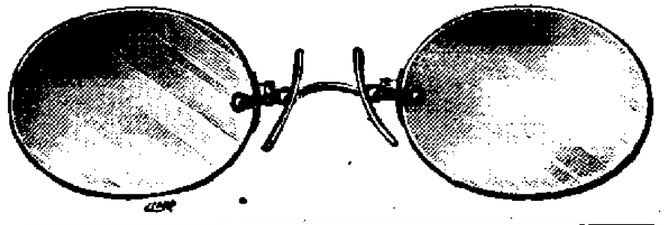
Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper
CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ
CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles.
-:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Optique -:- Lunetterie -:- Photographie
G. GRENIER
51 rue Emile-Zola — BREST — Succursale : 95, Rue Jean-Jaurès.
A notre Succursale, 95, rue Jean-Jaurès,
GRAND CHOIX D'OBJETS RELIGIEUX



Maison recommandée aux membres du Clergé.

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES



Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F. GODEC.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.
« Travail soigné »
CHÊNE DE 1er CHOIX - PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.
François GODEC, Sculpt^r
« Pont-Croix »
Fabrique également :
Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.
Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. **Vendredi 16 Novembre 1928.** N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Novembre. — Dédicace des Basiliques des SS. Pierre et Paul, Apôtres. Double-majeur. Blanc.
A la messe, mémoire du dimanche (6e après l'Epiphanie).
A vêpres, mémoires du suivant, du dimanche et de S. Pontien.
Lundi, 19. — Ste Elizabeth, Veuve. Double. Blanc.
Mardi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 21. — Présentation de la Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Vendredi, 23. — S. Clément Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 25. — Dernier dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Locunolé.	du 18 au 20 Novembre.
Le Relecq.	du 18 au 25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Le Timbre antituberculeux. — Nous recommandons à Nos diocésains le timbre antituberculeux qui sera mis en vente, du 5 Décembre au 5 Janvier, pour fournir au Comité départemental le moyen de continuer son effort urgent contre le fléau redoutable dont notre département souffre encore plus que beaucoup d'autres.

Nous engageons tous nos collèges, toutes nos écoles, toutes nos organisations d'œuvres à prêter leur concours à la vente de ce timbre. Ce sera un acte de charité chrétienne.

Nous souhaitons que le succès de l'an dernier soit encore dépassé, et Nous bénissons d'avance tous ceux qui voudront bien y contribuer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette note sera lue et commentée en chaire le premier dimanche de l'Avent.

Quimper, le 12 Novembre 1928. † ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Vacances scolaires. — Les vacances des écoles libres primaires sont ainsi fixées pour l'année 1928-1929 :

Vacances de Noël : du lundi 24 Décembre au mercredi 2 Janvier :

Vacances de Pâques : du samedi 23 Mars au lundi 8 Avril.

Les grandes vacances ne commenceront pas avant le 25 Juillet et la rentrée se fera le 1er ou 2 Octobre au plus tard. Si des nécessités locales obligent à changer ces dates de rentrée ou de sortie, le nombre de jours de congé ne devra pas être augmenté.

III. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Chanoine titulaire, M. Berthou, curé-doyen de Landivisiau ;

Recteur de Lanhouarneau, M. Merrien, recteur de Coat-Méal ;

Recteur de Coat-Méal, M. Grignoux, vicaire à Melgven ;

Vicaire à Melgven, M. Laot, vicaire à Lanhouarneau.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — ***Semaine religieuse :*** c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XXVe Dimanche après la Pentecôte, 18 Novembre* : offices du dimanche. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2. — A 4 heures, clôture de la retraite du Tiers-Ordre. — A 8 heures, confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Fête de sainte Cécile, à 8 h. 1/2 du soir, instruction par M. le chanoine Le Goasguen, Salut solennel, concours de la Chorale.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XXVe Dimanche après la Pentecôte, 18 Novembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la congrégation de la Très Sainte Vierge.

Lundi : à 8 h. 30 du soir, Salut solennel du Très Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté *samedi*, service pour les Trépassés, à 7 h. 1/2.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts et bénédiction de la Vraie Croix.

Aumôniers de garnisons. — A l'occasion de l'incorporation des jeunes conscrits du 2e contingent, nous rappelons que la *Semaine religieuse* des 4, 11 et 18 Mai dernier a donné la liste et l'adresse des Aumôniers auxquels nos confrères pourront confier les jeunes gens de leurs paroisses dans les garnisons où ils sont appelés à séjourner.

L'éloge funèbre de Monseigneur Gouraud. — Le service de trentaine du regretté Monseigneur Gouraud a été célébré à Vannes, le mardi 6 Novembre.

S. G. Mgr Le Hunsec, évêque d'Europus, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, célébra pontificalement la messe solennelle.

Dans le chœur, avaient pris place, auprès de Mgr le Vicaire Capitulaire, NN. SS. de la Villerabel; archevêque de Rouen, Duparc, évêque de Quimper, Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, Le Senne, évêque de Beauvais, Dom Dominique, abbé de Thymadeuc, M. le chanoine Gayet, vicaire général de Rennes, représentant S. E. le Cardinal-Archevêque, M. le chanoine Lepetit, vicaire général de Saint-Brieuc, représentant S. G. Mgr Serrand. Dans l'avant-chœur et dans les stalles, mêlés aux chanoines de Vannes, des vicaires généraux et des chanoines de Quimper, Nantes et Saint-Brieuc.

Avant l'absoute, qui sera donnée au chœur, S. G. Mgr Duparc montait en chaire. L'orateur, dont les diocèses de Quimper et de Vannes se partagent fraternellement la gloire, allait être plus émouvant que jamais, pour rendre à la mémoire de Monseigneur Gouraud qui l'avait voulu évêque et qui l'avait sacré, qui l'avait choisi pour confident et souvent pour conseiller, l'hommage solennel que nous publions.

Simon, sacerdos magnus, qui in vita sua liberavit gentem suam a perditione, et corroboravit templum.

(Ecclésiastique, ch. 50, v. 1 et 4.)

MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Le livre de l'Ecclésiastique, dans le texte que je viens de citer, dit que le grand-prêtre Simon, fils d'Onias, délivra son peuple en perdition, et qu'il affermit le temple.

Ne vous étonnez pas que j'applique à Monseigneur Alcime-Armand-Pierre-Henri Gouraud ce texte d'allure à la fois militaire et religieuse.

Est-ce que son premier pas dans le diocèse de Vannes ne fut pas d'aller à Sainte-Anne d'Auray, la veille de l'inventaire de la basilique, au milieu de la foule immense accourue pour défendre les droits des catholiques ? *Liberavit gentem suam a perditione.* Et son apostolat tout entier, jusqu'au suprême effort qui lui dicta son appel final à la perfection des prêtres et des clercs, n'a-t-il pas tendu uniquement au règne de Dieu dans les âmes et dans la société ? *Corroboravit templum.*

Liberté de l'Eglise, sanctification des âmes, c'est le programme des services qu'il nous a rendus, et qui lui donnent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un droit strict à nos prières, même s'il n'en avait pas besoin. Mais qui n'en a pas besoin ?

Liberté de l'Eglise, sanctification des âmes. Puis-je dire autre chose, si je veux faire revivre sous vos yeux, et ranimer en vous ses pensées, ses directions, ses sentiments, pour vous aider tous, prêtres et fidèles, à devenir plus complètement les héritiers et les continuateurs de son zèle et de ses œuvres ?

C'est, en tout cas, le seul genre d'éloge qui permette à sa famille, à son diocèse d'origine, aux collèges, au séminaire, à l'Université qui l'ont formé, de retrouver en lui l'esprit qu'il a reçu d'eux, et qui remonte jusqu'aux guerres héroïques de la Vendée. Si j'accorde dès le début ce souvenir à sa vie nantaise, c'est pour m'excuser de n'y plus revenir, malgré le charme évocateur d'une enfance déjà toute presbytérale et d'une jeunesse dont les promesses furent largement dépassées par les fruits magnifiques d'une maturité précoce.

Je prends l'évêque au centre de sa vie. Il n'a oublié ni sa famille ni le clergé d'où il sort. Cependant il ne leur appartient plus, depuis qu'il s'est donné à cette Eglise de Vannes, si attachante, qu'il a servie, qu'il a aimée, jusqu'à ne pas vouloir la quitter, même pour devenir archevêque de Bourges.

† †

I. *Liberavit gentem suam a perditione.*

Mes frères, « Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Eglise ». L'Eglise sait être libre, même quand des lois injustes la privent de ses droits. Mais l'ordre social, conforme à la loi divine comme au bien des peuples, veut qu'elle puisse remplir sa mission sans obstacle. Elle respecte les pouvoirs publics. Elle attend d'eux un égal respect de ses droits et des droits de ses enfants. Elle donne mandat à ses évêques de les défendre. Ils promettent, le jour de leur sacre, de ne livrer ni les biens de l'Eglise, ni ses temples, ni son organisation, ni ses congrégations, ni ses écoles, ni ses âmes. Ils doivent revendiquer ces droits, sans recourir à la violence, par les moyens légaux. Leur devoir est simple et clair.

Pourtant il n'est pas facile à remplir. L'évêque a beau suivre fidèlement une ligne droite, il n'a pas toujours la consolation de se sentir approuvé par tous ses amis. Il lui suffit d'ailleurs de savoir qu'il marche dans la voie marquée par le Pape, et de constater qu'il sert de son mieux, pour l'heure actuelle, l'Eglise et la France, sans sacrifier aucun des principes catholiques, sans compromettre aucun intérêt national.

Pas un évêque n'a su enseigner avec plus de sagesse et de persévérance à ses prêtres et à ses fidèles ce devoir d'étudier, de défendre et de reconquérir les libertés de l'Eglise.

Après la leçon de choses émouvante donnée par la journée de l'inventaire de la basilique, il appelle à Sainte-Anne les jeunes gens du diocèse, car, sans la jeunesse, aucune action religieuse n'est efficace.

Puis, chaque année, jusqu'à la guerre, il tient ces congrès diocésains où tous les âges sont convoqués, toutes les expériences mises en commun, toutes les questions pratiques

abordées, toutes les solutions sages indiquées. Chaque congrès a son programme qui complète le précédent et prépare le suivant. Des orateurs choisis et des hommes au courant des œuvres y prennent part. Il y a de l'enthousiasme aux ouvertures et aux clôtures de congrès, il y en a même aux séances de la journée. Aussi l'évêque est justement fier de l'élan communiqué à ses troupes. Les résultats sont-ils toujours précis et durables ? Jamais ils ne répondent pleinement à nos espoirs. Du moins, l'opinion publique s'éclaire et s'émeut. Les catholiques ne comprennent pas tous la nécessité des œuvres, ni leur fonctionnement, ni le devoir d'une collaboration constante avec le clergé. Il y a une chose qu'ils comprennent : l'entente nécessaire entre eux tous pour donner l'assaut aux lois persécutrices, pour sauver la famille et l'école.

La guerre éclate sur ces entrefaites. Elle semble, un moment, à travers la douleur et la gloire, promettre aux catholiques un retour relatif de justice et de liberté. Mais cinq ans suffisent pour faire tomber cette illusion et ramener le régime païen d'avant-guerre avec tout son programme.

Alors, de l'excès du mal renaît soudain l'espoir. Le pays écœuré a un sursaut d'indignation. Toute la France catholique prend conscience de l'abîme rouvert sous ses pas. Elle se lève unanime pour la lutte légale.

Vous vous rappelez, Messieurs, ces deux imposantes assemblées de Vannes et de Sainte-Anne, où le diocèse tout entier s'était donné rendez-vous, et, alternant avec elles, les réunions innombrables de vos cantons.

J'ai été témoin de cette journée populaire, où les chrétiens les plus vivants, les plus conscients, les plus réfléchis, les plus décidés, vinrent à Vannes, en masse, des quatre coins du diocèse, non pas pour entendre des déclarations déclamatoires, mais pour adopter les résolutions énergiques jaillies de l'âme de leur cardinal et de leur évêque.

Ce qui m'émut le plus, ce fut de voir se lever, au milieu de cette foule, ce vieil évêque, très affaibli déjà, mais grandi par l'émotion d'un tel moment, et de l'entendre, d'une voix que le haut-parleur porta claire et ferme à tout l'auditoire, adjurer son peuple de revendiquer jusqu'à la victoire les libertés de l'Eglise. On eût cru percevoir, dans ces accents religieux, l'écho des paroles dites, vingt-deux siècles auparavant, par le grand vieillard, père des Machabées, aux Juifs vivant sous la terreur d'Antiochus : « Que Dieu nous soit propice ! Il ne nous est pas bon d'abandonner les lois et les justices de Dieu. D'autres races pourront subir la loi païenne. Nous, mes frères, mes fils et moi, nous obéirons à la loi de nos pères. »

Puisse la leçon d'énergie reçue ce jour-là pénétrer profondément l'âme populaire ! C'est en persévérant, en grossissant nos rangs, en apprenant à nos frères l'étendue de leurs droits et le danger de leurs familles, en leur donnant le sentiment douloureux de leur situation humiliée et indigne de citoyens qui ont la fierté de leur titre, en appliquant les directives du chef qui avait vu si clairement la marche à suivre pour atteindre le but, que la liberté sera reconquise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'évêque qui dort là y aura eu sa part de mérite. *Liberavit gentem suam a perditione.*

† †

II. *Et corroboravit templum.* Il a fortifié le temple. Qu'est-ce à dire ?

Chaque évêque apparaît à son heure. Il a un rôle providentiel. Sa tâche est fixée d'en haut, ses aptitudes choisies en vue de sa tâche. S'il collabore pleinement avec Dieu, son action sera plus divine qu'humaine. Il agira vraiment *par la grâce de Dieu.*

Mgr Gouraud arrivait au milieu des ruines. Vous avez vu nos provinces dévastées. Dans l'ordre catholique, nous en étions là en 1906. L'Eglise, édifice spirituel, était vivante, mais en l'air, sans fondement humain. Tous ses appuis s'étaient effondrés. Cent ans plus tôt, l'ancienne France avait été victime d'une catastrophe semblable. Tous ses contreforts étant supprimés, tous ses organes intérieurs étant affaiblis, elle avait croulé sous la poussée révolutionnaire. C'était une institution humaine. Malgré tant de services rendus, elle n'a pas pu revivre. L'Eglise est une institution divine. Elle ne meurt jamais, quelles que soient les tempêtes qui l'assaillent, et quand même le sol lui-même tremblerait sous ses pas.

Le Pape venait de transmettre à quatorze nouveaux évêques son âme et sa consigne : *Instaurare omnia in Christo.* « Allez et construisez. Donnez à vos Eglises de nouveaux contreforts, et assurez dans leur vie intérieure la transfusion plus abondante du sang du Christ. »

En d'autres termes, mes frères, toute mission épiscopale a deux objectifs : les œuvres de zèle et la vie spirituelle.

L'Eglise de Vannes ne pourra pas se plaindre. Son chef venait d'un diocèse où le catholicisme est vivace. Il avait reçu l'esprit de saint Clair et des Enfants Nantais. « Va, tu as dans le cœur les traditions de Vieillevigne. Tu connais la jeunesse et l'âge mûr. Ton évêque t'a formé à l'action. Tu es envoyé vers une terre de choix, vers des prêtres riches d'esprit et de cœur, vers des fidèles dociles et généreux. Sois l'homme de la paix. Recherche ce qui rapproche, non ce qui divise. Donne ton loyal concours au salut du pays. Et reconstruis tout dans le Christ. »

Formé par l'Eglise de Nantes, c'est donc l'Eglise de Vannes qu'il va servir. Et, comme tel évêque, dont le nom, illustre à Orléans et dans le monde entier, vient ici spontanément à l'esprit, après avoir été un grand éducateur, il deviendra un grand organisateur.

Tous les hommes d'action ne se ressemblent pas. Les uns sont surtout des lutteurs, les autres plutôt des organisateurs. Il est rare que les deux genres de force se retrouvent au degré voulu dans le même homme.

Homme d'action, Mgr Gouraud l'était assurément. Sa volonté était perpétuellement tendue vers l'action. Il avait aussi l'esprit de suite. Il lui arrivait bien d'avoir sur une œuvre des plans successifs. Mais, quand il changeait de plan, c'était toujours pour donner à ses projets une forme plus

parfaite. Son activité était d'autant plus méritoire dans nos temps difficiles qu'au fond son tempérament, je le crois du moins, tout en le portant à l'action, ne le poussait pas à combattre, excepté dans les circonstances où la lutte s'imposait absolument, et alors vous savez avec quelle sagesse il menait la bataille. Il était plutôt un organisateur. Ne nous y trompons pas. Les organisateurs ont une action plus durable que les luttteurs.

Pour moi, je n'ai pas connu, dans les choses de l'esprit, dans les questions d'œuvres, dans les organisations même matérielles, de constructeur plus entreprenant, plus puissant .

Il a commencé par remettre au point les Statuts du diocèse. C'est le principe, en dehors duquel tout se ferait sans ordre. Il a tenu trois synodes pour la formation du clergé, voulant ainsi, avant de se mettre à l'œuvre, s'assurer de vaillants collaborateurs.

Et puis, avec la certitude d'avoir désormais sous la main une armée d'ouvriers, il entreprend la consolidation de l'édifice diocésain.

Et d'abord les contreforts.

Nos contreforts à nous, ce sont les œuvres. Le mot est vague, la chose est claire, et elle est d'une ampleur magnifique. Il n'y a pas, au flanc de nos cathédrales les plus compliquées, dans la profusion des bras de granit qui soutiennent leur élan, dans la décoration somptueuse qui les enserre et les couronne, autant de variété que dans les œuvres qui renforcent et activent la vie diocésaine et paroissiale. Œuvres de charité, de piété, d'enseignement, œuvre des vocations, œuvre militaire, patronages, presse, œuvres sociales, groupements de tout âge et de tout sexe, nouvelles paroisses, denier du culte, zèle sous toutes les formes. Vous n'en ferez pas le dénombrement. Ouvrez le manuel de l'évêque qui vous a guidés pendant 23 ans, l'*Action catholique.* Ce livre-là n'a pas été écrit par un stratège en chambre, qui pose des principes pour les faire appliquer par d'autres. Ce serait déjà un très grand mérite. Le mérite est plus grand encore de l'avoir écrit comme un réalisateur, dans le feu de l'action, au milieu des difficultés quotidiennes, avec une expérience sans cesse renouvelée. Tous les catholiques d'action verront dans ce livre un de ses titres de gloire. Ils ajouteront qu'il a su rassembler autour de lui les bonnes volontés, découvrir les hommes nécessaires à chaque œuvre, observer de près les caractères, discerner les aptitudes, mettre en valeur ses auxiliaires, en faire des apôtres, aiguillonner leur zèle, se tenir au courant des résultats, récompenser les services rendus. Je ne suis pas étonné que son nom ait franchi, dès la première heure, les limites de la Bretagne, et que, de toute la France, les yeux se soient tournés vers l'Eglise de Vannes pour saluer l'évêque dont le programme d'Action Catholique trouvait à s'appliquer dans tous les diocèses.

Mais, bien au-dessus du suffrage des hommes qui le louent, j'entends celui des vieux évêques et des saints du pays qui lui rendent hommage, et je vois d'ici le sourire satisfait de la bonne mère sainte Anne, quand il a pu lui signaler le grand

Archives diocésaines de Quimper et Léon

séminaire reconstitué, le vieux Sainte-Anne reconquis, Ploërmel ressuscité, Saint-François-Xavier sauvé, Saint-Louis de Lorient en plein progrès, les écoles primaires catholiques, grâce à de nobles bienfaiteurs, grâce à des maîtres et à des maîtresses de premier ordre, comptant plus d'élèves que les écoles neutres. Si d'autres œuvres sont les contreforts de l'Eglise, les collèges, les écoles en sont les colonnes fondamentales. C'est sur elles que reposent les voûtes de l'édifice. *Corroboravit templum.*

(*A suivre.*)

Mgr Mério, *Directeur général de la Sainte-Enfance.* — Nous avons quitté Saint-Pol-de-Léon, mardi matin 6 Novembre, conduits à Cléder par M. le comte Hervé de Guébriant. A notre arrivée à Cléder, la cloche sonnait pour un des exercices de la Retraite des jeunes gens. Ils étaient 600, et ce fut l'objet d'une grande admiration pour Mgr Mério, qui ne connaissant pas ce genre de retraite, où 5 ou 6 prêtres du clergé paroissial avaient répondu à l'appel du Recteur, et donnaient à cette jeunesse, docile et recueillie, une prédication de 5 sermons par jour, pendant 3 jours, et, dans les intervalles, les préparaient par la confession à la communion générale du mercredi. Mgr Mério voulut bien, à l'issue de l'exercice de 11 heures, adresser la parole à cet auditoire dont l'attention et le recueillement l'édifièrent profondément. Nous trouvâmes les mêmes exercices et la même piété à Plouescat, et, là encore, le Directeur général de la Sainte-Enfance se fit une joie de prodiguer ses conseils de foi et de piété à ce nouvel auditoire de jeunes gens en retraite.

Cléder possède deux écoles libres qui sont remplies. Les élèves, les maîtres et les maîtresses se groupèrent dans l'immense salle d'Œuvres du Patronage, ce qui fut fait aussi le lendemain à Plouescat, et ces enfants étaient suspendus aux lèvres qui leur expliquaient avec tant de chaleur et de clarté l'histoire, le but et les moyens de l'Œuvre pour assurer à près de 600.000 pauvres enfants abandonnés des pays païens, la grâce du baptême, et à ceux qui survivent, les soins, l'éducation, les métiers que leur procurent 10.000 crèches, 12.000 ouvroirs et ateliers, et 40.000 écoles, dans les 389 missions que secourt la *Sainte-Enfance*. Mais le zèle de Mgr Mério voulait se mettre en contact plus intime avec les enfants et il visita les classes, y fit connaître plus en détail les cartes de baptême et les timbres, et tous les visages s'épanouissaient à ces visites qui remplirent nos deux journées de Cléder et de Plouescat. A Plouescat, nous avons aussi visité les Religieuses de la Sagesse, dont la Congrégation remplit une mission importante dans quelques vicariats apostoliques. Mais Mgr Mério fut surtout heureux de rencontrer dans ces deux paroisses, auprès du clergé local, les missionnaires venus pour les aider aux retraites des jeunes gens, auxquels il donne les détails les plus intéressants sur l'organisation intérieure et la marche de la Sainte-Enfance, œuvre dont les conseils comprennent des représentants du clergé, des congrégations

missionnaires, et de toutes les nations, ce qui en fait une œuvre internationale, ou pour mieux dire une œuvre vraiment catholique.

Nous partons pour Lesneven. Ici nous commençons par une réunion de tous les élèves et professeurs du magnifique collège de Saint-François, où les vocations sacerdotales et missionnaires fleurissent comme en un terrain privilégié. Le jeudi matin, nous visitons les Religieuses de la Retraite, les Sœurs bleues, les Sœurs de la Sagesse à l'Hospice, et, à 10 heures, tous les élèves des deux pensionnats et des catéchismes remplissent l'église paroissiale et écoutent avec avidité l'histoire et les modes d'action de l'œuvre de la Sainte-Enfance.

A 11 heures, nous sommes conduits par M. le Curé de Lesneven au Folgoat. Nous prions aux pieds de Notre Dame et nous voyons les élèves du juvénat normalien, si heureux de recevoir leur première formation auprès du sanctuaire vénéré. A 1 h. 1/2, tous les enfants de la paroisse sont réunis à l'église, et, après l'instruction du pieux programme, la distribution des images et la bénédiction du T. Saint-Sacrement, nous retournons à Lesneven où, à Notre-Dame de Lourdes, une fête de la Sainte-Enfance nous a été préparée, ravissante par les chants et l'entrain, et quand Monseigneur a expliqué les *cartes de baptême* et les *timbres,* voici que plusieurs élèves veulent faire une propagande en ville. En deux heures elles reviennent, ayant épuisé leur provision de timbres et rapportant plus de 60 francs au profit de la Sainte-Enfance.

La journée se termina par un discours de Mgr Mério, qui suivit l'office du mois des morts, et l'église était remplie tant on avait le désir d'entendre le grand apôtre de la Sainte-Enfance.

Le vendredi fut consacré à Plabennec où une première visite faite aux deux écoles libres qui comprennent tous les enfants de la paroisse, hormis deux enfants de gendarme et un enfant de l'assistance publique, prépara excellemment la réunion générale qui remplit l'église à 11 heures. Mgr Mério admira la splendide école des garçons, la belle tenue des classes des filles, et quand il monta en chaire à l'église ce fut avec tout son cœur qu'il parla de l'œuvre pontificale dont il est le directeur général.

Le samedi fut consacré à la grande paroisse de Landerneau, et commença à la messe de 7 heures par une instruction sur l'œuvre adressée aux personnes pieuses des messes matinales. La réunion générale des enfants était fixée à 11 heures. Les parents étaient tous occupés par le jour de marché, mais 950 enfants remplirent l'église. Cette réunion avait été précédée par une visite aux 13 classes de la grande école Saint-Julien et au cours ménager de Saint-Sébastien. Ce cours, qui comprend 26 jeunes filles, et les deux classes normales de Saint-Julien retinrent l'attention et reçurent les enseignements les plus éloquents de Mgr Mério, au cours de ses avis sur la Sainte-Enfance.

De là nous allâmes à la Providence parler de l'œuvre aux 40 jeunes filles de l'ouvroir. A la réunion de 11 heures, trois

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grandes filles en costume riche de jeunes chinoises passèrent dans tous les rangs distribuant les images de la Sainte-Enfance.

L'après-midi, nous visitâmes toutes les classes de l'école libre Saint-Joseph, très beau pensionnat de garçons, puis ce fut une réunion charmante des enfants, des vieillards et des religieuses de l'hospice, où Mgr Mério laissa déborder son cœur, en signalant tout le bien qu'accomplissent les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. Nous avons aussi fait visite aux nombreux enfants de l'école nouvelle de Saint-Thomas, annexe de l'école Saint-Julien, et nous descendons sur le quai Saint-Thomas pour voir les religieuses de la Miséricorde de Séez, si dévouées au soin de malades, congrégation normande bien chérie de Mgr Mério, normand lui-même.

Le reste de l'après-midi fut particulièrement édifiant dans le cher monastère du Calvaire. Les jeunes filles du Pensionnat écoutèrent à la chapelle, avec le plus vif intérêt, tous les détails sur la Sainte-Enfance, et ensuite, dans les cloîtres, entouraient à l'envi le missionnaire de la cause des petits païens, qui, avant de quitter cette sainte maison, consacra un entretien spirituel aux cinquante moniales calvairiennes. Le soir nous partons pour Landivisiau.

Ici, ce fut une seconde journée de Saint-Pol-de-Léon : conférence sur l'œuvre aux messes basses, grande instruction à la grand'messe, réunion de tous les enfants au patronage à 1 h. 1/2, 4.000 images distribuées par les petites Chinoises, et des centaines de cartes de baptême demandées, avant de partir pour Plouvorn.

Mgr Mério est dans l'admiration du bien qui s'accomplit dans les enfants par nos écoles libres. Il compare notre diocèse à tant d'autres de France et il comprend que le seul moyen de conserver la foi et les traditions de Bretagne a été réalisé par les sacrifices que la population s'est imposés pour bâtir partout des écoles chrétiennes, et cela lui explique aussi pourquoi le diocèse de Quimper est un des premiers de France par ses générosités en faveur des Œuvres des Missions et de la Sainte-Enfance en particulier.

Cette seconde étape de Mgr Mério a été bien laborieuse ; tous ses instants sont pris, mais il est vaillant pour se consacrer aux dernières visites de Plouvorn, Saint-Thégonnec, Plougastel-Daoulas et Pleyben.

ALFRED LE ROY,
Chanoine
Directeur diocésain de la Sainte-Enfance.

Journées sacerdotales de Presse. — La Lettre collective de NN. SS. les Evêques de Bretagne et de Laval a attiré l'attention sur le *Nouvelliste* et la presse catholique. Cette Lettre nous demande un nouvel effort pendant cette propagande d'hiver. Aussi Mgr l'Evêque a fortement encouragé un projet de deux journées de presse. Ces journées sont réservées aux prêtres directeurs paroissiaux de la presse, et à tous les membres du clergé, chefs de paroisses ou non.

La première de ces journées se tiendra à Landerneau, le

lundi 26 Novembre, pour les prêtres du Léon ; la seconde, à Quimper, le mardi 27, pour les prêtres de la Cornouaille. Elles comporteront une séance le matin, et une deuxième séance l'après-midi. La séance du matin à Landerneau, et les deux séances de Quimper seront présidées par Mgr l'Evêque. L'horaire paraîtra dans la prochaine *Semaine religieuse*.

Voici les sujets qui seront traités :

Les *moyens surnaturels* de propagande et les *publications pour enfants*, par M. Aubert, délégué de la *Croix*. — Monographie d'*un Comité de presse* et d'*un Bureau de presse*, par M. Hénaff, vicaire à Douarnenez. — Les moyens de lutte contre les *publications* et les *livres pornographiques*, par M. l'abbé Le Gall. — Les *Bulletins paroissiaux*, par M. le chanoine Moënner. — Les *Bibliothèques paroissiales*, par M. l'abbé Guéguen, vicaire à Lesneven. — *L'œuvre de la Croix*, par M. Aubert. — Le *Nouvelliste de Bretagne*, par M. l'abbé Jallier, directeur du journal. — La *presse locale*, par M. le chanoine Cornou, à Quimper, et par M. le chanoine Cardaliaguet, à Landerneau.

Il y aura le soir, à 8 h. 1/2, une réunion générale pour les catholiques, à Landerneau et à Quimper.

Chacun apportera les fruits de son expérience, et nous trouverons dans la discussion de ces sujets de nouvelles lumières pour l'apostolat paroissial.

M. l'abbé Jallier sera des nôtres. Il a témoigné sa satisfaction des résultats acquis dans notre diocèse après la Lettre de l'Episcopat. Au moment où il prend en mains une œuvre qui aura une influence bienfaisante et considérable dans toute la Bretagne, il importe que nous fassions sa connaissance et recevions de lui les renseignements utiles.

Qu'on vienne donc nombreux à ces journées, et que la presse fasse un nouveau progrès cet hiver. Si les trains ne permettent pas à quelques-uns d'assister à la séance du matin, tous, même les plus éloignés, peuvent avoir la séance de l'après-midi.

Les Congressistes qui voudront participer au banquet à Landerneau ou à Quimper (10 à 12 francs), voudront bien prévenir M. l'abbé Creignou pour Landerneau, avant le 23, ou M. l'abbé Le Gall, 14, rue Brizeux, pour Quimper, avant le 24.

Les manuels de propagande recommandent de faire assez fréquemment l'inventaire de l'état de la presse et des lectures dans la paroisse. Pour faciliter cette enquête, un questionnaire est adressé à chaque paroisse. Les intéressés sont instamment priés de retourner tous ces questionnaires, *sans exception*, à M. l'abbé Le Gall, avec les annotations demandées et celles qu'on jugerait utile d'ajouter, dans les cinq jours qui suivront leur réception. Il est nécessaire de connaître l'état des lectures dans le diocèse.

QUIMPER. — **L'Armistice à la Cathédrale.** — Le dixième anniversaire de l'Armistice a été célébré à la cathédrale avec le cérémonial et l'éclat accoutumés. En présence de Monseigneur l'Evêque, des autorités militaires et civiles,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des délégations des sociétés patriotiques dont les drapeaux s'inclinaient devant le catafalque dressé dans le chœur, la messe fut célébrée par M. le chanoine Le Louët.

La chorale, sous la direction de M. l'abbé Cadiou, prêta son concours à la fête. A l'Evangile, Monseigneur donna l'allocution de circonstance sur le thème traditionnel que sa parole prestigieuse et l'abondance de ses idées renouvellent chaque fois.

Monseigneur, évoquant les articles de journaux parus, ces temps derniers, sur les tours ou lanternes des morts, qui, au Moyen-Age, dans beaucoup de cimetières, se dressaient au milieu des tombes avec une lampe allumée à leur sommet, a commenté le sens symbolique de cette flamme.

Elle peut exprimer tous les sentiments qu'éveille en nous la date de l'armistice :

Elle traduit notre fierté de la victoire et porte à Dieu l'hommage du génie des chefs, du courage des combattants, et du dévouement du peuple entier.

Elle rappelle la reconaissance due à nos morts et la prière fraternelle dont ils peuvent avoir besoin.

Elle doit être un phare éclairant la route de la France, pour que ses chefs, tout en maintenant la paix entre les peuples, veillent prudemment à la défense nationale.

Elle a un sens aussi religieux que patriotique, car nos morts, dans l'autre vie, placent au-dessus de tout les préoccupations de la foi et voudraient par leurs prières aider le pays à retrouver ses traditions chrétiennes qui peuvent être aussi fécondes dans la France de l'avenir que dans l'ancienne France.

Puisse cette flamme être toujours pour nous la flamme de l'espérance. Dieu veut nous sauver. Ne laissons pas les hommes de haine perdre un pays qui aime l'ordre et le travail, et demandons au ciel, par la prière pour les morts et pour les vivants, la paix intérieure dont la France a tant besoin.

La cérémonie se termina par le *Te Deum* et par l'absoute donnée par Monseigneur.

— **Remerciements.** — Les Religieuses garde-malades de la Miséricorde de Séez, de la rue des Reguaires, très touchées et très reconnaissantes des sympathies qui se sont manifestées pour elles à l'occasion de la récente journée de sermons de charité, remercient très chaleureusement tous leurs bienfaiteurs, et particulièrement les Dames de l'Association de N.-D. de Salut, les organisatrices dévouées, et le R. P. Monnier, l'orateur éloquent et si persuasif de ces réunions. Elles sont heureuses de pouvoir étendre désormais davantage, au bénéfice surtout des familles pauvres, le rayon de leur dévouement et de leur aide toute maternelle.

Le Congrès de la Ligue Patriotique à Quimper. — Le Congrès de la Ligue Patriotique de la région de Cornouaille, tenu à Quimper, le 7 Novembre, a été intéressant par le nombre des Congressites et l'importance des sujets

traités. Cinq cents ligueuses, venues des diverses parties de la région, étaient présentes.

La matinée commença par une messe, où M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et aumônier-conseil de la Ligue, prononça une allocution. Il rappela les qualités que doit avoir le zèle de la Ligueuse.

A 9 h. 1/2, une séance d'étude réunissait les Ligueuses au patronage de Saint-Corentin. Des rapports furent présentés par Mme Guédon sur la vie de la Ligue dans l'arrondissement de Quimper, par Mme Demimuid sur l'action de la Ligue dans l'arrondissement de Quimperlé. Un deuxième rapport de Mme Guédon trace le rôle de la Ligue dans l'organisation des Assurances sociales. Ce rapport est suivi d'un échange d'idées au cours duquel M. Cogneau donne des éclaircissements sur cet important sujet. Le rapport de Mme du Roscoat énumère les initiatives des Syndicats féminins brestois. On apprend avec plaisir que ces syndicats ont obtenu, à Brest, le repos complet du dimanche pour le personnel des magasins de chaussures.

Dans l'après-midi, c'est la réunion plénière à la salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Mgr l'Evêque, entouré d'un bon groupe de prêtres ; doyen du Chapitre, curés-doyens, recteurs, aumôniers des groupes. Les rapports de Mlle de Lonlay, représentant la présidente, Mme Chancerelle ; de Mmes Demimuid, Robert Chancerelle, Pilven, Hugot-Derville, décrivent la féconde activité de la Ligue dans de multiples domaines : secours aux écoles, catéchismes, œuvres de bienfaisance, bonne Presse, organisation des groupes de jeunes, etc. Mlle Stéfani, déléguée du Secrétariat central de Paris, développe, dans un langage éloquent, le rôle de la Ligue patriotique. Auxiliaire du clergé paroissial, elle consacre son zèle aux œuvres de la paroisse et aux œuvres sociales.

M. le vicaire général Cogneau donne les directives pour l'année qu vient. Il souhaite que le recrutement de la Ligue s'accentue dans chaque paroisse. Les Ligueuses doivent continuer à s'occuper des différentes œuvres de zèle qui font partie de leur programme. Il juge utile que les groupes donnent, désormais, une plus grande place à l'action sociale proprement dite. Dans ce but, les groupes devront étudier de près, et dans de fréquents entretiens, l'Encyclique *Rerum novarum*. Il insiste sur la participation de la Ligue à la préparation des Assurances sociales, qui sont, dit-il, appelées à avoir des conséquences considérables et qu'il énumère rapidement.

Mgr l'Evêque remercie les Ligueuses du bon travail accompli, sous la direction d'un aumônier très compétent. Il sait qu'il peut compter sur leur zèle pour une œuvre nouvelle, la quête pour le Grand Séminaire, qui viendra dans quelques mois s'ajouter à toutes les œuvres dont elles s'occupent jusqu'ici. Sa Grandeur les exhorte à travailler dans un esprit de foi, pour la gloire de Notre Seigneur et l'honneur de la religion. Cette parole si paternelle et si apostolique donne un nouvel élan aux résolutions qui sont déjà prises.

Le Salut du Saint-Sacrement termine cette journée, qui fait espérer d'excellents résultats.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cast. — **Mission** *(11 au 28 Octobre)*. — La paroisse de Cast n'avait pas eu de Mission depuis 19 ans. L'ancien recteur, le vénérable « Tonton Jean Riou », avait donné 3 Missions à Cast, en 1884, 1899 et en 1909.

La grande Mission de 1928, préparée depuis 18 mois, désirée ardemment des paroissiens, a été bien suivie et très consolante.

Les enfants en eurent les prémices. Pendant 3 jours, 150 enfants ont écouté attentivement les conférences et les sermons du R. P. Barnabé et du R. P. Fulgence. Les RR. PP. Capucins furent aidés pour les confessions par M. Guiziou, vicaire à Dinéault, et par M. Mao, vicaire à Quéménéven. La Mission des enfants se termina par la touchante cérémonie de l'offrande des couronnes. Le beau cantique composé par le R. P. Barnabé fut chanté avec enthousiasme.

Le dimanche 14 Octobre, à la grand'messe, eut lieu l'ouverture solennelle de la Mission des grandes personnes. Malgré le mauvais temps, les paroissiens ont assisté avec un grand courage à tous les exercices. Pendant la Mission, chacun s'est efforcé d'examiner sa conscience, d'avoir une contrition sincère, et de prendre de bonnes résolutions pour l'avenir. Les conférences très pratiques des trois RR. PP. Barnabé, Fulgence et Eugène, ont réveillé les énergies, ranimé les courages et fortifié les volontés dans le bien.

Les Missionnaires furent aidés, pour les confessions, la première semaine, par M. Le Bot, vicaire à Penmarc'h ; M. Le Stum, vicaire à Plogonnec ; M. Broudeur, vicaire à Scaër ; M. Kervran, vicaire à Briec.

Dans le courant de la Mission, plusieurs cérémonies ont tenu l'esprit en éveil : le *mardi* 16 Octobre, Consécration à la Sainte Vierge (à Notre-Dame de Quillidoaré) et illumination splendide de l'église.

Le *jeudi* 18 Octobre, 3 magnifiques reposoirs furent édifiés par les religieuses et les jeunes filles de la paroisse. Le Saint-Sacrement fut porté solennellement en procession : 1° auprès de la chaire, 2° aux fonts baptismaux, et 3° à l'autel de la Sainte Vierge.

Le *vendredi* 19 Octobre, eut lieu, dans l'église archicomble, la bénédiction solennelle du nouveau Chemin de Croix, souvenir de la Mission de 1928. Les croix des 14 stations furent portées avec une grande piété, par 14 filles de l'école chrétienne.

Le *dimanche* 21 Octobre, on chanta les Vêpres des Morts, après les Vêpres du jour, le *Memento* fut chanté auprès du Monument aux Morts, et le *Libera* devant la Croix du cimetière, Croix érigée par la piété des paroissiens.

La seconde semaine (21 au 28 Octobre), il y eut encore plus de monde, malgré la tempête et les pluies torrentielles. Les paroissiens furent très courageux à suivre toute la Mission.

Le *jeudi* soir 25 Octobre, la cérémonie du baisement des pieds du Christ fut très émouvante.

Les RR. PP. furent aidés, pour les confessions, la deuxième semaine, par M. Péron, vicaire à Scaër ; M. Séité, vicaire à

Plogonnec ; M. Pensec, vicaire à Guipavas, et par M. Léostic, vicaire à Plozévet.

Quel a été le résultat de la Mission de Cast ? La première semaine 702 personnes (302 hommes et 400 femmes), sont venus s'agenouiller à la Sainte Table. La deuxième semaine, il y eut 839 communions (388 hommes et 451 femmes). La plupart ont communié le dimanche matin, pour les parents défunts. Les abstentions sont rares.

Que tous les Missionnaires soient remerciés du bien qu'ils ont fait à la paroisse. Le souvenir de la Mission restera gravé profondément dans tous les cœurs.

La grande Mission de 1928 comptera dans les annales de la paroisse de Cast.

C. B.

Le nouveau Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes. — Le Chapitre général, réuni à Lembecq-les-Hal (Belgique), vient d'élire le Fr. Adrien à la charge de Supérieur général de l'Institut de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Le nouveau supérieur est le propre frère du T. H. Fr. Allais-Charles, décédé en Avril, et il l'a presque suivi pas à pas dans les diverses fonctions qu'il a occupées. Le T. H. Fr. Adrien a 62 ans. Nous lui souhaitons de voir enfin sa patrie rendre justice à sa méritante Congrégation.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.894 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Un Vade-mecum indispensable.

AGENDA ECCLESIASTIQUE
40e année, format poche, très belle reliure, pleine toile, coins ronds, fermeture caoutchouc, crayon.
LE SEUL QUI N'AIT QUE DEUX JOURS A LA PAGE
Elégant — Pratique — Complet **2** *fr., franco* **2** *fr.* **45.**

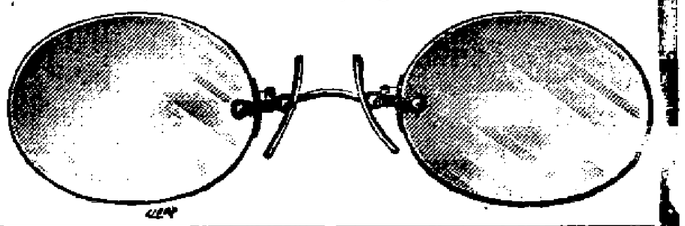
ALMANACH DU SACRÉ-CŒUR (5e Année)
Varié, instructif, délassant, édifiant, *magnique in-8° raisin* sou, couverture illustrée, papier couché, nombreuses gravures, **1** fr. **75** franco **2** fr. **20**, par 10 ex. franco **17** fr. **50**, par 100 ex. franco **150** francs.

P. LETHIELEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e). Chèque postal Paris 21.44.

La BEAUTÉ du TEINT
s'obtient par le fonctionnement normal de l'appareil digestif
Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir
UN GRAIN DE VALS
Laxatif dépuratif

DELBENN DÉPOSÉE
DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

43e Année. Vendredi 23 Novembre 1928. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Novembre. — Dernier Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de Ste Catherine:
A vêpres, mémoires du suivant, de Ste Catherine et de S. Pierre d'Alexandrie.
Lundi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.
Mardi, 27. — De la Férie. Vert.
Mercredi, 28. — De la Férie. Vert.
Jeudi, 29. — S. Houardon, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Evêque. Double majeur. Blanc.
Dimanche, 2. — 1er Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Le Relecq	du 25 au 27 Novembre.
Quimerc'h	du 28 au 30 —
Plougoulm	du 1er au 2 Décembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. **Importantes décisions épiscopales.** — L'assemblée annuelle de NN. SS. les archevêques et évêques protecteurs de l'Université catholique de l'Ouest vient de se tenir à Angers.

A cette occasion, ils ont pris des décisions sages et pratiques pour les Sociétés sportives et les œuvres catholiques.

1° Que les membres des Sociétés sportives catholiques de leur région observent fidèlement, dans leur costume et leur tenue, les règles de la modestie chrétienne et qu'en particulier, s'ils n'ont pas de manches longues, ils portent une vareuse dans les offices religieux et les défilés.

2° Que toutes les Sociétés sportives catholiques se conforment à ces règles dans les concours qui se tiendront sur le territoire de leurs diocèses.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3° Que dans les patronages et les œuvres catholiques de leur région ne soient jamais données des représentations théâtrales qui réunissent, pour acteurs, des jeunes gens et des jeunes filles.

4° Qu'aucune représentation théâtrale — hormis *La Passion* — ne soit donnée dans les collèges, patronages et œuvres catholiques de leur région, pendant le saint temps du Carême.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Landivisiau, M. Corre, chan. hon., recteur d'Audierne ;

Recteur d'Audierne, M. Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

Recteur de Quéménéven, M. Martin, vicaire à Saint Renan ;

Vicaire à Saint-Martin de Brest, M. Philippe, vicaire à Plougonven ;

Vicaire à Plougonven, M. Riou, vicaire à Saint-Evarzec ;

Vicaire à Combrit, M. Le Gall, auxiliaire.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Tréguer, directeur d'école libre à Pluguffan, décédé le 19 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dernier Dimanche après la Pentecôte, 25 Novembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie, à la chapelle ; Tiers-Ordre à 4 heures ; Confrérie du Cordon, à 4 h. 1/2. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dernier dimanche après la Pentecôte (25 Novembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté *samedi*, service pour les Trépassés, à 7 heures 1/2.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, et bénédiction de la Vraie Croix.

Adoration. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, l'Adoration du Cloître-Pleyben. *du 30 Novembre au 8 Décembre.*

Les Martyrs finistériens de la Révolution. — Bientôt paraîtra, en deux volumes, un ouvrage important, ayant comme titre : *Les prêtres du diocèse de Quimper, mis à mort pour la foi ou déportés pendant la Révolution.* Il a pour auteurs MM. les chanoines Pérennès et Saluden, le Père Armel, capucin, l'abbé Livinec, M. Calvez, curé-doyen de Lesneven, M. Quiniou, recteur de Penmarc'h, et l'abbé Lemasson, vice-postulateur de la Cause des Martyrs bretons.

Monseigneur Duparc a bien voulu honorer ces Messieurs de la lettre suivante :

Evêché de Quimper et de Léon — *Quimper, le 5 Octobre 1928.*

Chers Messieurs,

Vous avez bien mérité du diocèse en publiant l'œuvre considérable qui va servir de base au procès de béatification de nos martyrs de la guillotine, des pontons, des prisons, et de la déportation.

Vos dossiers sont très riches. Je remercie les prêtres de paroisse qui vous ont fourni des documents sur plusieurs de nos victimes et vous ont aidés à compléter et parfois à rectifier les traditions locales, qui gardent encore très vivante dans nos campagnes la mémoire de leur ministère fécond jusqu'au bout et de leur mort héroïque et sainte.

Vous avez pris la bonne méthode en reproduisant intégralement les pièces officielles, procès-verbaux d'arrestation, actes d'accusation, interrogatoires, textes de jugement.

Le regretté M. Peyron avait coutume de nous dire : « Les meilleures preuves de la sainteté de Jeanne d'Arc se trouvent dans les actes de son procès de Rouen. Il en est de même pour nos martyrs de la Révolution. C'est dans les réquisitoires de leurs adversaires et dans les interrogatoires ou les sentences de leurs juges qu'il faut chercher les témoignages de leur *mort pour la foi.* »

Il a appliqué strictement ce procédé dans toutes ses études sur la persécution religieuse au diocèse de Quimper de 1789 à 1800.

Les lecteurs superficiels pourront trouver arides ces documents authentiques. Quand ils les étudieront avec réflexion, ils verront surgir sous leurs yeux de très nobles figures de prêtres, admirables par leur courage autant que par leur foi, et faisant honneur au Clergé comme aux familles où ils sont nés.

Le volume consacré aux déportés de l'Espagne, de Brême, de Rochefort et de l'île de Ré, ne sera pas moins émouvant que le premier. Les Martyrs des pontons ont souvent plus souffert que ceux de l'échafaud.

Le jour où les uns et les autres seront honorés d'un culte public autorisé par le Pape, leurs aînés, les Martyrs de Septembre, s'inclineront fraternellement devant eux comme devant des rivaux dignes de partager leur couronne.

Votre travail aura sa place marquée dans les archives de tous les presbytères. Peut-être donnera-t-il aux prêtres, aux séminaristes, à tous les curieux d'histoire religieuse, la pensée de fouiller à leur tour les humbles archives des familles du pays pour y découvrir les traces de quelques héros chrétiens. C'est pourquoi je n'hésite pas à engager Messieurs les Curés et Recteurs à se procurer vos deux volumes, *aux frais du budget paroissial.*

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, chers Messieurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dernier avis pour la souscription aux « Victimes religieuses de la Révolution dans la Province de Bretagne ». — Monseigneur l'Evêque croit utile de faire connaître aux lecteurs de la *Semaine religieuse* que cet ouvrage, qui formera un beau volume d'environ 400 pages grand in-8°, ne fait nullement double emploi avec les *Actes des prêtres insermentés de Quimper* qui vont paraître. Sans doute, on y retrouve les notices des mêmes serviteurs de Dieu, dépouillés de leurs documents officiels, mais de plus, on y lira avec le plus vif intérêt les biographies des martyrs des *Côtes-du-Nord*, du *Morbihan* et de l'*Ille-et-Vilaine*, dont bon nombre voient le jour pour la première fois.

Si l'Eglise a toujours recommandé la lecture de la *Vie des Saints*, il ne faut pas oublier que le recueil de ces 86 notices, consacré à de futurs béatifiés, constitue lui aussi une véritable vie des saints, bien bretons ceux-là. Sa place est donc tout indiquée dans les *bibliothèques paroissiales*, dans celles de nos *petit* et *grand séminaires*, de nos *collèges* et de nos *pensionnats* pour la jeunesse des deux sexes. Sans aller chercher et acquérir des ouvrages coûteux loin des bornes de notre Bretagne, ils trouveront dans ce volume les plus magnifiques exemples de courage, d'abnégation et d'héroïsme. Il en sera de même pour tous ceux, prêtres et laïques, qui liront ces pages et nous désirons qu'ils soient nombreux, pour la plus grande édification de leurs âmes.

Le prix du volume : *Les Victimes religieuses de la Révolution*, est fixé à 20 francs, payable à livraison. Adresser toutes les commandes à : *M. l'abbé Lemasson, à Lancieux (C.-du-N.)*. Le prix est exclusivement réservé à la Caisse des Martyrs.

Le désastre de la Guadeloupe. — Monseigneur a reçu de l'Evêque de la Guadeloupe, Mgr Genoud, la lettre suivante dont nous recommandons l'appel à la charité de nos lecteurs :

« Monseigneur;

» C'est l'Evêque de la Guadeloupe qui vient tendre la main en faveur de ses diocésains victimes du terrible cyclone du 12 Septembre dernier.

» Qu'il lui soit permis d'attirer tout particulièrement l'attention de Votre Grandeur sur la destruction on peut dire complète du matériel des sacristies, c'est-à-dire objets du culte : ornements, calices, linges d'autel, etc...

» La toiture des églises et celle des sacristies ayant été enlevées par le vent, les pluies torrentielles qui accompagnent toujours le cyclone, eurent tôt fait de mettre hors d'usage les objets du culte.

» Aussi quelle profonde gratitude l'Evêque et les Prêtres de la Guadeloupe auront pour les fidèles de votre diocèse qui remplaceront dans la mesure du possible ce matériel détruit.

» Veuillez agréer, Monseigneur, avec l'hommage de mes sentiments très respectueux, l'expression de ma reconnaissance anticipée.

† PIERRE GENOUD,
» *Evêque de la Guadeloupe.* »

« Ayez pitié de Nous. Dernières nouvelles, les plus navrantes : *Prêtres sans vêtements, sans nourriture, sans ornements pour dire la messe...* ».

P.-S. — Tous les dons en nature et en argent pourront être envoyés au R. P. Buisson, 30, rue Lhomond, Paris, 5e.

Action Catholique. — Dans une note parue dans la *Semaine religieuse* du 2 Novembre, Mgr l'Evêque faisait connaître que « des instructions très précises allaient être adressées aux comités paroissiaux pour l'exercice 1928-1929 ».

Ces instructions sont prêtes et seront expédiées cette semaine même à MM. les Curés et Recteurs, sous forme d'un livret-guide pour les membres des Comités.

La plupart de ces instructions sont déjà anciennes, mais quelques-unes ont reçu des modifications. Par exemple, la cotisation est désormais portée à 3 francs et se répartira ainsi : 2 francs au Comité diocésain, 0 fr. 50 au canton et 0 fr. 50 à la paroisse.

La Commission diocésaine renonce pour cette année au 40 %, en échange de la cotisation fixe de 2 francs. La perception des cotisations doit commencer dès maintenant pour être versées au canton à la fin de Mars et au 15 Avril au Secrétariat diocésain.

Le livret-guide prévoit d'autre part à certaines dates des réunions de comités paroissiaux ou cantonaux et des réunions d'unions paroissiales ou cantonales.

L'Assemblée générale des Unions paroissiales doit avoir lieu avant le 31 Décembre. Les comités paroissiaux et cantonaux doivent aussi s'être réunis au moins une fois pour la même date.

En même temps que le livret-guide, les bureaux paroissiaux et cantonaux recevront donc les feuilles de procès-verbal de ces diverses réunions, feuilles qui devront faire retour au Secrétariat diocésain pour le 31 Décembre au plus tard.

Les Journées sacerdotales de la Presse. — Voici l'horaire de ces journées, annoncées la semaine dernière :

Le lundi 26, à LANDERNEAU, au Patronage des garçons, première séance de travail, à 10 h. 30, sous la présidence de Mgr l'Evêque. Rapports de M. Aubert, délégué de la *Croix* : 1° *Les moyens surnaturels de propagande* ; 2° *Les publications pour enfants*.

A midi, banquet.

A 14 heures, deuxième séance. Rapports sur les Comités de Presse, les *Bulletins* paroissiaux, la *Lutte contre la pornographie*, les *Bibliothèques paroissiales*, l'*Œuvre de la* CROIX, le NOUVELLISTE DE BRETAGNE, la *Presse locale*. A 8 h. 30, réunion générale : Conférences de M. l'abbé Jallier, et de M. Aubert. Projections.

Le mardi 27, à QUIMPER, à la salle Jeanne-d'Arc, première séance, à 11 heures. A midi, banquet à l'hôtel Templet.

A 14 heures, deuxième réunion. Le programme est le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même que celui de Landerneau. Toute cette journée sera présidée par Mgr l'Evêque.

A 8 h. 30, salle Jeanne-d'Arc, conférences, pour tous les catholiques, par MM. Jallier et Aubert. Projections.

Les prêtres directeurs paroissiaux de la Presse et tous les membres du clergé ont intérêt à bien connaître ces sujets pour intensifier la propagande. Les catholiques doivent aussi de plus en plus se rendre compte de l'importance d'une presse catholique. Aussi les adhésions seront nombreuses.

Les questionnaires reviennent, avec des annotations utiles pour la propagande. Nous espérons que pas un seul ne fera défaut.

II. JOURNÉE CANTONALE A PONT-CROIX. — Une réunion pour le clergé et les catholiques (messieurs et dames) du canton, aura lieu à Pont-Croix, le mercredi 28, à 14 heures. M. Aubert, délégué de la *Croix*, expliquera l'œuvre de la presse. A 8 h. 30, deuxième réunion, avec conférence et projections.

L'éloge funèbre de Mgr Gouraud *(suite et fin)*. — III. — Cependant, ce que je viens de dire, ce n'est pas encore la vie intérieure de l'Eglise. C'est par la piété que l'Eglise vit, et la piété a son foyer dans l'Eucharistie. Les congrès d'action ont leur prix. Les congrès eucharistiques, la croisade eucharistique, donnent une âme à l'action. L'Eucharistie imprime un sceau à la fidélité chrétienne. Est-ce que le jeune homme de l'Evangile se serait jamais détourné de Notre Seigneur, s'il l'avait connu dans l'intimité, s'il avait vécu avec lui, prié avec lui comme les apôtres, et si, une fois, même une seule fois, il avait communié à son corps et à son sang ?

Ah ! vous avez bien fait d'ensevelir votre Evêque au seuil de la chapelle du Saint-Sacrement. Rappelez-vous comme il invitait son peuple à adorer et à recevoir l'hostie sacrée. C'est lui qui a inauguré ces congrès eucharistiques innombrables qu'il a présidés pendant plus de vingt ans, lui qui a donné aux processions de clôture des Pardons de Sainte-Anne ce caractère émouvant de processions eucharistiques, où, la grand'mère cédant le pas à son divin Petit-Fils, lui traçait la voie à travers la foule priant et chantant, et rendait chaque année plus solennel ce triomphe de la foi et de l'amour des Bretons.

Il rapportait tout à la sainte Hostie, Dieu caché, Dieu vivant. Vos pèlerinages sont des merveilles d'ardente prière. Les madones qu'on y vénère portent en elles des trésors de grâces. Aussi il a fait couronner Notre Dame de Quelven, Notre Dame de la Tronchaye. Il a obtenu le même honneur pour saint Joseph de Kermaria. Il a organisé des fêtes éclatantes dans tous vos sanctuaires, à Josselin, à Hennebont, à Lorient. Il a, grâce à vous, célébré, dans cette cité de Vannes, votre saint Vincent Ferrier, comme il ne l'a sans doute été dans aucune autre cité française. C'était juste. Mais, rappelez-vous, il n'a jamais arrêté la dévotion des fidèles à ces saintetés d'ordre relatif comme à un terme définitif. Il vous a toujours, en s'appuyant sur la divine Mère et sur son chaste époux, conduits à l'Absolu, à l'Etre unique, au Christ Roi, intronisé dans vos demeures comme dans vos églises ; et, pères, mères, enfants, il vous a poussés à pénétrer dans son divin cœur par la *sainte Eucharistie*. Voilà l'âme du Temple. Vous auriez beau fortifier et embellir le Temple et y répandre les splendeurs de l'art pour les yeux, pour les oreilles, comme vous êtes habiles à le faire dans votre cathédrale et dans vos basiliques, le Temple serait mort, si l'Eucharistie n'y vivait pas. Votre évêque vous a appris à l'y faire vivre plus puissamment.

Comment vous l'a-t-il appris ? Saint Thomas d'Aquin a dit que « les prédicateurs sont les architectes de l'Eglise : c'est leur office de la construire et de la réparer ».

Votre évêque a prêché aux petits enfants. Il a voulu les atteindre tous. Il s'est souvenu de son métier de professeur. Il a imité ce chancelier fameux de l'Université parisienne, Jean Gerson. Il a écrit lui-même, pour les tout petits, un catéchisme à leur portée, le plus simple et le plus naïf, et le plus difficile de tous à rédiger, pour les préparer à la première communion précoce.

Et pour la jeunesse, et pour l'âge mûr, il est monté en chaire. Les campagnes l'ont entendu aussi souvent que les villes. Il s'est porté sur tous les points du front. Il a abordé tous les sujets, même les plus brûlants. N'est-ce pas saint Jean Chrysostome qui disait : « Même dans mon sommeil, il me semble que je vous parle. » Je serais tenté de dire que votre évêque vous a parlé jour et nuit, et parlé de tout ce qui intéresse l'Eglise et les âmes. Il n'a pas cherché à être pathétique et entraînant. Il l'a été pourtant, par la lumière qui se dégageait de son enseignement méthodique et lucide. C'était une pensée qui rayonnait en clarté plutôt qu'en chaleur. Il a eu toujours ce que saint Thomas appelait la plénitude des idées. Quel que fût son auditoire, il le prenait par la tête plus que par le cœur, par la solidité de la doctrine, sans exagération, sans amoindrissement, avec des vues amples, justes, nouvelles, pratiques. Mes Frères, Dieu vous a traités en privilégiés. Le pain de vie et d'intelligence vous a été distribué vingt ans par un maître de la pensée et de la parole, et le jour où le maître a été impuissant à se faire entendre, le disciple, son pieux et distingué auxiliaire, avec un accent aussi personnel et aussi vibrant de charme et de force, a poursuivi au milieu de vous le même ministère aussi fécond. Et nous savons que le maître se félicitait d'avoir un tel disciple, comme le disciple se félicite d'avoir eu un tel maître.

Un groupe plus intime reçut ses leçons plus paternelles. Un évêque met au premier rang dans son cœur ses séminaristes. Ils constituent sa famille et l'espoir de son diocèse. Il les soigne comme des enfants et voudrait les voir déjà mûrs comme des hommes. La formation de l'esprit ecclésiastique ne dépend pas seulement de la science reçue. Le sens de la vocation exige le goût de la sainteté. Ses avis étaient empreints de prudence et de mesure comme de science. Il les donnait dans une forme choisie, en un style toujours ferme. Ces avis ne sortiront plus de vos jeunes âmes, mes enfants. Il en a condensé la substance dans ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dernier ouvrage, qui fut son testament pastoral : *La Montée du sacerdoce,* où il unissait, dans la même affection et les mêmes souhaits, ses étudiants du séminaire et ses prêtres.

Le séminariste est la fleur. Le prêtre est le fruit. Déjà Mgr Gouraud avait publié un *Directoire* de vie sacerdotale que j'appellerai technique. *La Montée du sacerdoce* a un accent plus intérieur. Elle pénètre le cœur. Elle dilate les sentiments. Elle dégage mieux l'âme de piété qui fait circuler la vie de la grâce dans le ministère quotidien. Elle fait prier plus tendrement. Le vieillard qui l'a écrite, recueillant ses impressions personnelles, a prié lui-même en l'écrivant. Il me disait : « Ma consolation est de me mettre à ma table de travail. Je me sens revivre en prenant la plume. Les notes que je remploie me donnent l'illusion d'une vie active qui ressuscite le passé. » Ce n'était pas une illusion. Avant de descendre sous l'horizon sans s'éteindre, le flambeau projetait une dernière fois sa belle lumière, faite d'amour pour Dieu et pour ses prêtres.

Il n'oubliait pas ses religieux, ses religieuses. Quel évêque ne les porte pas au plus profond de son cœur ? Les ordres monastiques sont la force et la parure de l'Eglise. Elle ne peut pas, elle ne veut pas vivre sans eux. Il vit revenir avec joie les exilés jadis chassés par la tempête. Il constata avec fierté que l'appel de Notre Seigneur attirait plus que jamais les âmes généreuses vers tous les services de la perfection évangélique, contemplation, expiation, miséricorde, éducation, et que la richesse spirituelle du diocèse en était incessamment accrue. A toutes ces congrégations, et particulièrement à celle dont il avait pris plus directement la charge paternelle et qui lui offrait filialement un refuge pour ses rares heures de repos, il distribuait sans compter la manne de sa parole élevante et recueillie. Et puis, un jour, il prit la plume. Il se faisait une conception très surnaturelle de l'état religieux. Mais il savait que les âmes les meilleures sentent le besoin d'un essor constamment renouvelé vers le niveau de vertu prévu par Notre Seigneur. Il composa pour elles, en pleine maladie, ce Memento auquel il donna pour titre *Un retour au noviciat,* où les âmes consacrées à Dieu pourront aller puiser sans fin des règles précises de perfection et des exhortations méditées à l'esprit de sacrifice.

Il ne croit pas d'ailleurs que les âmes des simples fidèles puissent plus que les autres se résigner à la médiocrité. Elles doivent faire honneur dans le monde à toutes les exigences de leur baptême. La foi qui, selon Tertullien, est un engagement au martyre, est aussi un engagement à la sainteté. C'est l'idée mère de tous ses mandements, et il l'adapte à toutes les situations de la vie comme à toutes les émotions successives de ses 23 ans d'épiscopat. Personne n'a oublié l'impression produite par ses lettres du temps de guerre, et peut-être plus encore par cette Pastorale dans laquelle, au terme des hostilités, il appelait son peuple à un redressement moral rendu plus urgent par cet entraînement scandaleux au plaisir qui atteignit alors même nos diocèses bretons et qui en toute occasion semble vouloir renaître.

Jamais son cœur ne fut plus vibrant qu'en ces heures de la grande guerre, qui nous valurent encore plus de souf-

frances que de gloire. Le cœur était chez lui très haut. Il valait l'esprit. Si, faute de le connaître à fond, on a paru en douter, c'est qu'il aimait mieux s'épancher en dévouement qu'en effusions verbales. C'est la note des cœurs virils. Quand, dans une discussion d'idées ou une délibération d'affaires, on entendait cet homme, dont l'intelligence était faite de vigueur, de logique, de méthode, de mémoire, de puissance assimilatrice et de force persuasive, soutenir une opinion toujours sage, approfondie, on sentait que le cœur parlait autant que la tête. Nous en avons fait vingt fois l'expérience, Messeigneurs, dans ces assemblées provinciales où plusieurs d'entre nous lui ont si souvent rendu hommage.

Pour ma part, j'ai encore présente à la mémoire cette conversation du 26 Juillet 1914, où, aussi ému l'un que l'autre, nous échangions nos craintes de guerre en relisant l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie. Les larmes aux yeux, il en déroulait devant moi, prophétiquement, les perspectives douloureuses, et traçait d'avance notre rôle. Mieux que moi, vous savez comment il a rempli son devoir. Il fut le chef de la prière, le défenseur de la cité, l'organisateur de la charité, le consolateur des familles, le père réconfortant et secourable de ses prêtres et de ses séminaristes soldats, sensible à leurs épreuves, plus sensible encore à leurs citations, et fier de leur courage, mais préoccupé surtout de développer dans le pays l'endurance et le patriotisme, en montrant en Dieu un Père « qui attend », un Père qui va répondre par la victoire à tant d'expiations accompagnées de tant d'amour.

Voilà les sentiments qu'il a tenté de traduire dans le monument grandiose par lequel il a voulu honorer à Sainte-Anne nos morts de la guerre et provoquer en leur faveur un mouvement de reconnaissance et de prières,

Nos morts ont dû faire bon accueil à son cœur, quand vous l'avez porté dans la Basilique qu'il était venu défendre vingt ans auparavant et où il avait goûté les joies les plus intenses de son épiscopat. Il y entendra, comme de son vivant, battre le cœur de la Bretagne. Aucune paroisse de son diocèse ne l'oubliera quand elle y viendra en pèlerinage. Les familles apportant à leurs morts un pieux suffrage accorderont un souvenir à l'évêque qui a gravé dans le granit leurs noms héroïques. Les prêtres formés par lui, les évêques consacrés par lui, en offrant pour son âme le grand sacrifice eucharistique, viendront aussi demander conseil à son cœur.

Il n'a pas pu vous parler avant de mourir. Cet homme d'une activité inlassable, exigeant pour les autres, plus exigeant encore pour lui-même, qui semblait prédestiné à mourir la plume à la main sur le champ de bataille de la pensée, c'est à l'heure même où il allait prendre son repos du soir que Dieu l'a appelé au repos éternel. Mais le repos éternel des âmes est encore de l'action. Les peintres du moyen âge ont représenté parfois la mort invitant l'homme de prière, l'homme d'étude, l'homme d'œuvre, non pas à interrompre leur action apostolique pour mourir, mais à quitter la terre pour poursuivre cette action avec plus d'efficacité par la vertu de Dieu dans l'autre monde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voilà pourquoi son cœur rajeuni, même s'il est éprouvé momentanément dans le purgatoire, ne cessera pas de nous parler et de nous fixer le programme de notre vie calquée sur la sienne. *Liberavit gentem suam a perditione et corroboravit templum.* Il nous montrera les libertés de l'Eglise à reconquérir et le Temple à raffermir, et il nous rappellera que la sainteté, pour le fidèle comme pour le prêtre, est à la base de l'action catholique et qu'elle a seule les promesses de la vie présente et de la vie future.

Les vieux saints bretons dont il a été le continuateur, et les saints nouveaux dont il aurait voulu être l'introducteur sur les autels, les Maunoir, les Catherine de Francheville, les martyrs de la Révolution, M. Rogues à leur tête, et ce grand bienfaiteur de la patrie bretonne, Jean-Marie de Lamennais, l'accueilleront parmi eux comme un frère et sanctionneront cette suprême leçon de son cœur, leçon digne de l'évêque qui la donne et digne des diocésains qui la reçoivent. Ainsi soit-il.

Monseigneur Mério et la Sainte-Enfance *(fin)*. — A Plouvorn, à Saint-Thégonnec, à Plougastel, à Pleyben, ce fut le même programme qu'à Cléder, à Plouescat et à Plabennec. Mêmes prédications à l'église, où des parents nombreux accompagnaient leurs enfants ; mêmes visites plus intimes aux écoles libres et dans chacune des classes. Désormais familiarisé avec les petits Bretons, l'auguste visiteur les charmait par le ton simple et animé de sa conversation, les exhortant à la prière et aux petits sacrifices en faveur des enfants infidèles ; leur faisant comprendre l'insigne grâce que Dieu leur a faite de naître dans un pays chrétien, dans des foyers chrétiens, de recevoir une éducation chrétienne ; appuyant sur la mission de dévouement des maîtres et des maîtresses de nos écoles libres, et leur montrant que la récompense de leurs prières et de leurs aumônes en faveur des petits païens sera peut-être la grâce de se dévouer un jour à l'enseignement chrétien, au sacerdoce, à la vie religieuse, et, — qui sait ? — de devenir des religieux et religieuses missionnaires.

Mais chaque jour se complétait, à Plouvorn, par un pèlerinage à l'admirable sanctuaire de Notre-Dame de Lambader; à Saint-Thégonnec, par l'étude des merveilles d'architecture et de sculpture de son église, de ses tours, de son calvaire, de son ossuaire, de ses arcs de triomphe; à Plougastel, par la contemplation de l'histoire rédemptrice que raconte le poème vivant et si expressif de son calvaire, et aussi par une visite aux religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, dont la communauté, à la fois hospice, orphelinat et ouvroir, offrit à Monseigneur Mério un auditoire de choix, qui, sous sa chaude parole, vibrait de compassion pour les misères païennes et d'ardentes prières pour convertir les infidèles et sauver les âmes des enfants abandonnés.

La matinée du 14, à Plougastel, qui devait s'achever par une splendide réunion à l'église, mérite que nous nous arrêtions un instant à la visite de l'école libre des filles. L'élégante simplicité, et le pittoresque charmant des costumes de ces

enfants frappèrent d'admiration Monseigneur Mério. Et il promit de reproduire dans les *Annales de la Sainte-Enfance* la photographie qui en reproduira le tableau.

Ce passage à Plougastel est plein de promesses pour la Sainte-Enfance, et Monseigneur Mério en exprime toute sa joie et ses remerciements à M. le Curé et à ses zélés vicaires.

La fête de Pleyben couronne notre course apostolique. Tout avait été longuement préparé, et, la veille, les enfants s'étaient préparés à la communion générale du 25. Mais, au matin, quelle tempête et quelles pluies désastreuses ! Cependant, la messe de communion commence en grande ferveur, et, à l'action de grâces après la communion, Monseigneur Mério invoque avec confiance les millions de petits anges montés au ciel après leur baptême pour que le temps devienne favorable.

La prière est exaucée ; car à l'heure de la grand'messe, le soleil se montre, et les autos-camions débarquent les nombreux enfants qui viennent des paroisses voisines sous la conduite de leurs prêtres.

L'église est comble ; aux premiers rangs sont les garçons et les filles, qui portent les costumes des missions chinoises et indiennes. Le sermon du Directeur général de la Sainte-Enfance, après l'Evangile, est écouté avec un recueillement fervent, et quand la messe se termine, le soleil annonce que la procession peut sortir.

Comme elle est belle et émouvante cette procession autour de l'immence place, en face de la grandiose architecture de l'église, du calvaire, de l'ossuaire ! Le vent est violent, mais les jeunes garçons et les jeunes filles qui portent vaillamment les bannières, luttent victorieusement !

L'après-midi est consacrée à des projections missionnaires que commente Monseigneur Mério. Elles sont, hélas ! interrompues par une panne d'électricité. Mais elles seront reprises dimanche, par M. l'abbé Péron, directeur paroissial de la Sainte-Enfance.

Nos adieux sont pleins d'émotion, au clergé, aux fidèles, aux enfants. Et, le soir à Quimper, dans sa visite d'hommages à Monseigneur l'Evêque, ce fut avec la plus grande joie que Monseigneur témoigna son admiration pour le clergé qui l'a si cordialement accueilli, pour les paroisses et les écoles où, pendant ces douze journées bien remplies, il a dépensé son zèle !

A. R.

Nécrologie. — La Vtesse Henri de VINCELLES, née Marguerite-Marie de Réals, *Maîtresse d'école*. — Il y a vingt-trois ans, une jeune femme se présentait au brevet élémentaire, elle avait repris ses livres d'études et passait son examen après la naissance de son 4e enfant. Elle n'a pas dit, étant toujours très sobre pour parler d'elle-même, si, devant son élégante silhouette blonde, les examinateurs l'avaient appelée « Mademoiselle », comme l'avait fait, quelques mois auparavant, M. Collignon, quand à la réunion célèbre de Lesneven, où le Préfet du Finistère sentit vibrer la foi de tout un peuple, un cri d'indignation avait jailli des lèvres de Mme de Vincelles. La lutte pour la liberté de l'Enseigement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ne devait pas pour elle connaître seulement les jours héroïques, elle devait s'y dévouer toute sa vie avec une modeste et inlassable persévérance. Elle était la directrice attitrée de la petite école qu'elle avait fondée avec son mari à Lanarvily et que suivaient toutes les petites filles de cette excellente paroisse. Habituellement Mme de Vincelles donnait l'hospitalité au Lescoat à l'institutrice qui faisait la classe, elle s'intéressait à tout ce qui s'y passait et c'était une grande joie pour elle quand elle trouvait de véritables vocations pour l'enseignement chrétien ; mais combien de fois, devant les difficultés du recrutement, ne porta-t-elle pas seule le poids de son œuvre. Elle y allait de tout cœur, y mettant sa brillante intelligence, son attrait pour instruire les enfants, son affection pour ses petits élèves. Six heures de classe par jour, quatre courses d'un kilomètre, des devoirs à corriger et en même temps elle s'efforçait de ne rien négliger de ses devoirs de mère de famille et de maîtresse de maison. Aux rares moments de loisir on la trouvait dans son salon aussi charmante et accueillante pour tous, s'intéressant aux questions intellectuelles et sociales avec ce goût si vif qu'elle avait toujours eu pour les conversations sérieuses. Son plus grand sacrifice quand elle était ainsi maîtresse d'école était d'en imposer un à son mari par ses heures d'absence.

Le jour vint où ceux qui approchaient Mme de Vincelles ne purent, sans une admiration émue, la voir pendant tout un trimestre à la tâche. C'était en Octobre 1926. M. de Vincelles n'était plus là, sa fille mettant ses vingt ans au même service qu'elle, tâchait de faire se ménager des forces qui se donnaient avec une abnégation suprême.

Elle affirmait gaiement qu'elle « tenait » et, en effet, elle boucla l'intérim nécessaire et pas un jour l'inspecteur n'aurait pu la trouver en défaut.

Quelques semaines après, des affections inquiètes s'effrayaient de son changement, Elle eut encore cependant quelques mois d'activité. La messe quotidienne, à laquelle elle était fidèle chaque matin à 7 heures, même quand elle faisait la classe, elle allait cet hiver-là l'entendre dans une petite paroisse voisine afin, avant de rentrer chez elle, de pouvoir panser les plaies d'une pauvre femme. Ainsi, pendant la guerre, avait-elle passé souvent par le Folgoët pour y communier, mangeant ensuite un morceau de pain avant d'aller faire son service d'infirmière à l'ambulance de Lesneven.

En Juin, Mme de Vincelles se rendit à Sainte-Anne-d'Auray, pour assister aux réunions qui célébraient les noces d'argent de la Ligue Patriotique ; au moment de sa fondation, elle en avait été une des trois premières instigatrices dans le Finistère. Au retour de cette grande course elle passa par Rumengol, c'était le samedi du grand Pardon et, sans le savoir, c'était son adieu à un pèlerinage qu'elle avait beaucoup aimé. Peu de jours après, elle était atteinte de la maladie dont, hélas, elle ne devait plus se remettre. Autour d'elle, selon son désir, la vie continuait, l'hospitalité gardait tous ses droits au Lescoat et elle avait la joie généreuse de voir se décider l'avenir de sa fille. De son lit, elle veillait, elle s'intéressait à tout. Un jour l'alerte fut dure : elle se demanda si

la chère petite école pourrait rouvrir en Octobre et *elle* ne pouvait plus être sur la brèche. L'angoisse fut courte et le *Deo gratias* profond. Enfin, elle obtenait des Sœurs, comme elle l'avait toujours tant cherché, tant désiré. Les cœurs des bons chrétiens de Lanarvily battaient à l'unisson du sien ; elle le sentit le jour où les conseillers paroissiaux pénétrèrent avec M. le Recteur jusque dans sa chambre pour organiser l'installation des Sœurs à laquelle tous collaborèrent généreusement. Celles-ci arrivèrent deux jours avant le mariage de Mlle de Vincelles ; *nunc dimittis* aussi pour celle qui voulut que ce fut une fête pour tout le pays et se fit transporter presque mourante, et pour la dernière fois, dans l'église où elle avait tant prié. Puis ce fut le départ pour Hyères, les longs mois de patience, de solitude résignée, Marthe se laissant broyer dans sa nature vive et ardente et devenant Marie. Elle priait, elle lisait beaucoup. L'histoire l'avait toujours passionnée, celle surtout qui éveillait les souvenirs de Bretonne et de Vendéenne, de cette petite fille du comte de Talhouët tué à Quiberon et du comte de Boisy, fusillé avec d'Elbée.

Cependant elle jouissait de tous ceux qui pouvaient venir près d'elle et gardait avec les absents le contact d'une correspondance, où elle mettait beaucoup de son cœur. C'est ainsi que sa pensée s'envolait vers la Bretagne, vers Lanarvily ; dans l'intimité de la petite chapelle de couvent elle avouait avoir soif de sa paroisse, soif de la prière du peuple chrétien pour y mêler la sienne.

Elle eut la grâce de revoir son cher Lescoat. Après un long et pénible séjour à Paris où elle eut la consolation d'avoir la fille qu'elle avait donnée à Dieu dans la vie religieuse, on put la ramener chez elle le jour de la Visitation. Quelques semaines encore de souffrances et d'espoir illuminées par la certitude que le fils qu'elle laissait ici-bas porterait le casoar de Saint-Cyrien sur lequel son aîné avait mis un rayon de gloire en tombant à 19 ans pour la France ; puis ce fut tout : le 9 Août une sainte mort couronnait cette belle vie.

An dour en hon daoulagat, nous disons le *Magnificat* pour celle qui, héritière de vertus et de traditions, transmises de génération en génération, a été fidèlement la servante du Seigneur. Elle a pratiqué simplement à son foyer, à son école, comme partout où son âme a rayonné, la devise du pieux instituteur breton :

Lakat Jesus er c'halonnou,
Miret bepred he lezennou,
Ha mervel neuze pa garo.

Association Catholique des Œuvres de Protection de la Jeune Fille. — Congrès National Français, Paris, *les 11-12-13 Décembre 1928.* — Le jeudi 13 Décembre, à 20 h. 1/2, séance de clôture sous la présidence de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, salle de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain.

Le Congrès de l'Association de Protection de la Jeune Fille étudiera cette année diverses questions particulièrement intéressantes et actuelles, telles que :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La moralité féminine et les influences franc-maçonniques.

La situation de la jeune fille des classes moyennes après guerre : obligations nouvelles, dangers, sauvegardes ; utilisation de sa vie tant à la ville qu'à la campagne ;

Et enfin la question de la jeune fille étrangère en France : moyens de réglementer l'immigration, la statistique de l'état actuel, méthodes de préservation et d'apostolat, rapatriement.

Tous les rapports ont été confiés, autant que possible, à des spécialistes de chaque problème étudié, et les discussions qui suivront seront orientées vers les réalisations pratiques.

Les cartes seront nominatives et devront être demandées à partir du 10 Novembre au Secrétariat National, 70, rue Denfert-Rochereau, Paris, 14e, qui se réserve seul le droit de donner ou d'envoyer les cartes à chaque demande individuelle, suivant les places disponibles.

Cotisation pour l'ensemble du Congrès : 5 francs ; — Pour une séance : 2 francs ; — La séance de clôture est gratuite.

BIBLIOGRAPHIE

A PROPOS DE LA FORMATION DES ÉLITES,

par le colonel Compaing de la Tour Girard (86).

De très bas, j'ai beaucoup apprécié les hautes considérations de M. Le Chatelier sur les élites. Comme il est vrai que, pour trouver quelque chose, il faut y penser toujours ! Combien important est le travail presque inconscient de l'esprit, en dehors des heures de travail proprement dit ! Si je ne me trompe, c'est Ampère, qui, cherchant un problème, avait pris pour tableau noir l'arrière d'un fiacre : du moins c'est la légende. Il est plus prudent d'avoir dans son esprit un tableau noir imaginatif sur lequel on voit des équations, des formules, des figures. Ce tableau permet de résoudre des équations, de trouver des problèmes de géométrie pendant les temps morts pour le travail : courses, promenades, occupations manuelles, telles que l'entretien d'un jardin et en particulier le ratissage. Tout en faisant ce dernier travail, on pense, on résout un problème, on découvre une cause qui jusque-là vous avait échappé.

Je voudrais essayer d'ajouter un mot sur le sujet si intéressant des élites : elles sont composées d'individus et ceux-ci n'ont pas seulement une vie intellectuelle mais aussi une vie morale, une vie physique. Pour être tout à fait de l'élite, pour y être une valeur utilisable, il me parait aussi indispensable de posséder une belle vie morale, une bonne vie physique qu'une vie intellectuelle intense.

La science ne me semble complète qu'avec la conscience : elle exige un support qui est la santé.

Tout d'abord la science exige la conscience. Pasteur aurait-il fait ses admirables découvertes, s'il ne s'était constamment éprouvé lui-même, si, sans complaisance personnelle, il n'avait constamment cherché à découvrir un côté faible dans ses théories? Ce qui a constitué le meilleur soutien de son génie, ce qui permet de croire à la pérennité de ses découvertes, c'est son admirable conscience.

N'en est-il pas de même dans toutes les sciences expérimentales et mêmes exactes ? Les qualités morales, frein mis à l'orgueil, patience, ténacité, ne sont-elles pas indispensables ? Qui ne reconnaît les inconvénients, pour un savant ou même pour un homme de lettres, de se laisser griser par la vanité, aveugler par l'orgueil ? Qui ne convient de ce que l'impatience de trouver un résultat est la cause de fautes de calcul ou d'analyse (que l'analyse soit chimique ou autre) ? Qui n'admet le principe d'un grand philosophe : « Ne rien entreprendre avant le temps, ne rien abandonner avant de l'avoir mené à terme » ?

Mais la santé est aussi nécessaire et, à ce propos, je voudrais attirer l'attention des camarades sur ce que cette santé dépend en grande partie de notre volonté et qu'en consacrant très peu de temps à l'hygiène du corps, nous pouvons influer très fortement sur notre vie physique.

Ce qui me pousse à l'écrire, c'est mon expérience personnelle et aussi le désir de convaincre des camarades auxquels je suis très attaché.

Le danois Muller, en particulier, a posé les principes d'une admirable méthode d'hygiène : hygiène par l'hydrothérapie qui maintient la peau en état de bien remplir ses importantes fonctions ; hygiène par la gymnastique suédoise, la plus simple, sans appareils d'aucune sorte.

Muller a imaginé un certain nombre de mouvements qui ont l'avantage d'être complexes, par suite font travailler beaucoup de muscles à la fois et exigent peu de temps. Ces exercices gymnastiquent surtout les muscles les plus importants, ceux de ce que l'on peut appeler la station centrale de l'organisme, comprenant le thorax, l'abdomen et sa paroi, si importante pour le fonctionnement de toute la nutrition. Nous avons considéré ces parties comme la station centrale : les muscles des membres et ceux servant aux principales fonctions, digestion, circulation, respiration sont les moteurs individuels alimentés en force par le système sanguin, commandés pour la mise en marche et l'arrêt par le système nerveux, ayant son centre au cerveau ou au grand sympathique.

Mais, direz-vous : « Je marche, je prends de l'exercice. » C'est excellent, mais cela ne remplace pas la gymnastique : celle-ci fait travailler des muscles que la marche laisse indifférents, et cela jusqu'aux limites extrêmes de leur extension et de leur contraction ; elle fait jouer les articulations, tendant au maximum les ligaments interosseux.

Pour mieux faire comprendre son système, Muller a peut-être exagéré le nombre des exercices : avec un peu de réflexion, on peut les limiter à un plus petit nombre et entretenir en parfaite santé sa station centrale en faisant chaque matin ou chaque soir cinq minutes de gymnastique seulement. Cela suffit pour conserver la souplesse des articulations qui permet de circuler, de monter des escaliers, de vaquer à toutes ses occupations, sans ressentir la fatigue physique, toujours incompatible avec le travail de l'esprit. Ce léger effort de volonté permettra de se livrer à des occupations matérielles sans arrêter ses recherches, son travail intellectuels.

Cette gymnastique offre un autre avantage : elle fait disparaître les contractures quelle qu'en soit la cause. Cet effet est précieux pour un travailleur intellectuel : car la concentration de l'esprit entraîne avec elle une contracture du corps : tout le monde l'a constaté.

La gymnastique combat ausi bien les contractures d'origine nerveuse.

Je m'excuse de ces quelques réflexions : je n'ai pas pu résister au désir de les communiquer, dans l'espoir de rendre ainsi service à quelques-uns de cette élite sur laquelle, avec raison, le pays fonde ses meilleures espérances.

Colonel Compaing de la Tour Girard (86).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

MÉDICATION ALCALINE
ÉCONOMIQUE
Pour préparer votre eau alcaline digestive n'employez que le SEL VICHY-ÉTAT
0 f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

L'AGE CRITIQUE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'**Age critique** : ***Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites,*** **etc.**

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

142

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 30 Novembre 1928. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 2. — 1er Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de Ste Bibiane.
A vêpres, mémoires du suivant et de Ste Bibiane.
Lundi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Mardi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 5. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 7. — S. Ambroise, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION de la Bre Vierge Marie. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Dimanche, 9. — 2e de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plougoulm	du 2 au 5 Décembre.
Le Cloître-Pleyben	du 6 au 6 —
Coatméal	le 9 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

Examen. — Les jeunes prêtres qui ont demandé à retarder leur examen annuel sont convoqués au Grand Séminaire pour le mardi 18 Décembre prochain, à 8 heures précises du matin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Ier Dimanche de l'Avent, 2 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme, communion le lendemain. — Réunion à 5 h. 1/2, de la Confrérie du Cordon, garçons. — A 8 h. 1/2, les hommes du Tiers-Ordre.

Jeudi : service et messe pour les défunts. A 5 heures, Croisade Eucharistique, à 8 heures, Apostolat de la Prière.

Vendredi : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, bénédiction et 8 heures, Heure-Sainte, pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme, communion le lendemain à 7 heures. — *Fête de l'Immaculée-Conception :* Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2. — A 8 heures du soir, réunion générale à la Cathédrale, sermon par M. Hall, vicaire à Saint-Mathieu, procession, bénédiction.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Ier Dimanche de l'Avent, 2 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Mercredi : Confession des enfants qui ont déjà communié. — Messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

1er Vendredi du Mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 heures 1/2 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : Fête de l'Immaculée-Conception de la B. V. Marie, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, chant des Complies, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge, sermon par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Un service de huitaine pour M. Brangoulo, missionnaire en Haïti, décédé à Clohars-Carnoët, le 24 Novembre, sera chanté à CLOHARS-CARNOET, *le mardi* 4 *Décembre*, à 10 heures.

Le service anniversaire pour M. Gauthier, ancien recteur, sera chanté à KERLOUAN, *le mardi* 11 *Décembre*.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — Les P. A. C. ont déjà reçu ou recevront bientôt deux numéros d'un nouveau journal, *Rassemblement*, qui semble adapté aux besoins de notre cause.

Les noms des divers collaborateurs de la nouvelle revue témoignent de la valeur des idées qu'ils exposeront et défendront avec tout le talent que nous leur connaissons.

L'abonnement est de 20 francs. Les demandes peuvent être adressées directement au journal, 74, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (10e), ou encore au Secrétaire de la P. A. C., 36, rue du Montparnasse, Paris (6e).

DEUXIEME LISTE DE SOUSCRIPTIONS AU MONUMENT DE MONSEIGNEUR CALLOC'H.— Anonyme, Lesneven, 20 fr. ; Association Amicale des Anciens Elèves de Pont-Croix, 100 fr ; M. Cransac, administrateur des Colonies, 20 fr. ; M. l'abbé Courtade, Plonévez-Porzay, 20 fr. ; Le Likès à son ancien élève, 100 fr. ; M. l'abbé Madec, chapelain, Landerneau, 20 fr. ; Mme Feunteun-Favereau, Quimper, 50 fr. ; M. le contre-amiral et Madame de Boisanger, 50 fr. ; M. le capitaine Billaudel, 30 fr. ; M. Colin de la Belière, adjoint principal des services civils, 50 fr. ; M. Mahé, Plouézoc'h, 20 fr. ; M. l'abbé Kervella, recteur de Guiclan, 50 fr. ; M. l'abbé Fer, recteur de Plonégat-Moysan, 10 fr. ; M. l'abbé Pérès, vicaire à Querrien, 200 fr. ; M. l'abbé Marc, recteur de Querrien, 20 fr.; Mme Théophile, 5 fr.; Mme Chevalier, Brest, 5 fr. ; Mme Calloc'h et son fils, 1.000 fr. ; Famille Belin, 500 fr. ; Société Coloniale de la Oouaka, 500 fr.; M. le chanoine Louvière, 50 fr. ; M. Cogneau, vic. gén., 20 fr.; M. Joncour, vic. gén., 20 fr. ; M. Le Saout, vicaire à Kerfeunteun, 10 fr.

Total de la 2e liste : 2.870 fr. — Report de la 1re liste : 865 fr. — Total des deux listes : 3.735 francs.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — **Rentrée Solennelle 1928.** — Une rentrée solennelle d'Université ne compte pas uniquement la séance d'apparat, rapports et congratulations, devant un auditoire qui apporte, par ses applaudissements, à la grande famille universitaire l'encouragement d'une utile sympathie. Puisque l'Université est une famille, elle ne manque pas de célébrer d'abord, dans l'intimité, ses deuils de famille : le lundi 12 Novembre, veille de la rentrée, un service célébré dans la chapelle de Saint-Thomas, par S. G. Mgr Costes, coadjuteur d'Angers, recommandait à Dieu les âmes des professeurs, bienfaiteurs et étudiants défunts.

Entre temps se tenait l'Assemblée Générale de l'Association des Amis et Bienfaiteurs de l'Université Catholique.

Autre cérémonie intime : des professeurs et des étudiants catholiques ne peuvent commencer une année scolaire que par la prière. La messe du Saint-Esprit fut célébrée par S. G. Mgr Garnier, évêque de Luçon, qui commenta ensuite l'adage ancien : *Age quod agis*, « ce que tu fais, fais-le », avec beaucoup de sagesse pratique et de cordiale simplicité. C'est après cette messe de communion que NN. SS. les Evêques, réunis dans une délibération dont le secret ne nous appartient pas, prirent en vue de l'année universitaire les décisions utiles et donnèrent une fois de plus à la grande œuvre dont ils sont les protecteurs les témoignages efficaces de leur paternel intérêt.

Enfin, l'après-midi du mardi 13, la Grande Salle du Palais Académique était trop petite pour contenir l'assistance pressée d'applaudir aux succès de l'Université et à sa vie de travail. On regrettait unanimement que des maladies, heureusement sans gravité, eussent retenu au loin le Cardinal-Archevêque de Rennes et Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc ; ce fut en exprimant ce regret de tous que S. G. Mgr Rumeau, évêque d'Angers et chancelier, ouvrit le feu des discours ; en l'absence du cardinal, Mgr Nègre, archevêque de Tours, présidait, entouré de S. G. Mgr Rumeau, évêque d'Angers et chancelier de l'Université ; S. G. Mgr Grellier, évêque de Laval ; S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper ; S. G. Mgr Arlet, évêque d'Angoulême ; S. G. Mgr de Durfort, évêque de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Poitiers ; S. G. Mgr Le Fer de La Motte, évêque de Nantes ; S. G. Mgr Garnier, évêque de Luçon ; S. G. Mgr Grente, évêque du Mans ; S. G. Mgr Costes, évêque de Telmesse, coadjuteur d'Angers ; S. G. Mgr Picaud, évêque d'Erythrée, vicaire capitulaire de Vannes ; Mgr Gry, protonotaire apostolique, recteur de l'Université.

Ensuite rapport sur rapport : d'abord le Secrétaire général, M. l'abbé Le Helloco rend compte des concours établis entre les collèges libres de la région universitaire, concours qui n'avaient jamais réuni tant de concurrents : 1.135 de 49 collèges ; et dont il fait applaudir les lauréats : le diocèse de Quimper s'est particulièrement fait remarquer, et ce n'est que le premier des hommages que l'assemblée aura plus d'une occasion d'offrir à Mgr Duparc. Il a présenté 188 candidats qui ont obtenu 4 médailles et 46 mentions.

Les *Conférences de l'Ouest*, dont le nom a été relevé, voici trois ans, entrent réellement dans leur septième année. Sous la direction du Secrétaire général, elles étendent à dix centres de la région le rayonnement de l'Université : leurs diverses séries ont groupé en moyenne 5.000 auditeurs habituels. Elles ont été, cette dernière année, magnifiquement « confirmées » par les études qu'ont bien voulu leur donner, de Mgr Freppel, S. G. Mgr Rumeau et S. G. Mgr Duparc.

Le P. de More-Pontgibaud, après avoir apporté à Mgr Legendre l'adieu de sa Faculté de Théologie, et annoncé la publication prochaine d'un dernier ouvrage du regretté doyen, *Le Pays Biblique*, retrace la vie de la Faculté, où M. l'abbé Hillion, docteur de notre Université, chargé de cours, va enseigner l'hébreu et le grec biblique en attendant de remplacer Mgr Legendre dans la chaire de Nouveau Testament, et où M. le chanoine Marchand, professeur d'histoire ecclésiastique, démissionnaire au regret de tous, a pour remplaçant M. Aigrain, emprunté à la Faculté voisine des Lettres.

Mgr le Recteur prend à son tour la parole ; ce qu'il évoque, lui, c'est la vie d'ensemble de l'Université, comme il convient, et son union nécessaire avec les autres ordres de l'enseignement, secondaire et primaire. C'est notre manière à nous de concevoir l' « école unique » et de garder, de cette équivoque formule, tout ce qu'elle a de juste en écartant les sophismes qu'elle sert à parer ; il termine en faisant appel à la sympathie vraiment active des catholiques présents pour l'Université Catholique et leurs applaudissements marquent qu'ils ont entendu et compris.

C'est alors Mgr Le Fer de La Motte, évêque de Nantes qui prend la parole pour le discours traditionnel ; et son éloquence animée, volontiers ironique, donne entièrement raison à l'insistance de Mgr Rumeau, qui d'ailleurs, loin de s'en excuser, s'était montré satisfait d'avoir eu gain de cause. Gain de cause, c'est bien cela qu'eut aussi Mgr l'Evêque de Nantes, dans les nombreux procès qu'il n'a aucune honte d'avoir soutenu devant la justice de son pays : il y défendait, avec un respect entier des lois civiles en tant qu'elles sont l'expression du juste, les lois supérieures émanant de la souveraineté de Dieu et donnant leur valeur aux lois humaines, qui ne sauraient s'y opposer valablement. Aussi se tourne-t-il vers les professeurs de la Faculté de Droit, après un remerciement aux juristes catholiques qui l'ont aidé à vaincre, il dit la notion vraie du droit et de son enseignement, et termine en plaçant les robes rouges des juristes sous l'invocation et le patronage de saint Yves.

Digne couronnement d'une belle journée, où tout le monde, comme le disait dans sa péroraison Mgr de Nantes, avait, à l'intar du Fondateur de l'Université, Mgr Freppel, deux passions au cœur : l'Eglise et la France.

Journées de Presse. — Deux journées de Presse, présidées par Monseigneur l'Evêque, ont eu lieu lundi à Landerneau et mardi à Quimper. D'autres, plus locales, ont réuni ou réuniront, dans quelques chefs-lieux de canton, les ecclésiastiques de la région.

Les rapports et les discussions ont porté sur les moyens surnaturels de propagande (M. Aubert, délégué de *La Croix*), les Bureaux de Presse (M. l'abbé Hénaff), les Bibliothèques paroissiales (M. J.-P. Guéguen), les Bulletins paroissiaux (M. le chanoine Moënner), la Presse hebdomadaire (M. le chanoine Cardaliaguet à Landerneau, M. le chanoine Cornou à Quimper). Ces rapports documentés et souvent fort éloquents par l'exposé des résultats obtenus ont vivement intéressé les auditeurs.

M. l'abbé Jallier, directeur du *Nouvelliste*, assistait à ces deux réunions de Landerneau et de Quimper. Ce lui fut une occasion de prendre contact avec le clergé de notre diocèse et de lui recommander le grand journal catholique régional dont les Evêques de Bretagne lui ont confié le développement en des circonstances particulièrement difficiles.

En fin de séance, M. Aubert parla de la diffusion de *La Croix* quotidienne et insista sur l'esprit d'apostolat, exclusif de toute pensée de mercantilisme, qui anime cette grande et si féconde maison de la Bonne Presse de Paris.

Le soir, à 8 heures 1/2, M. l'abbé Jallier prit la parole devant un public sympathique et attentif auquel il exposa, avec autant de chaleur que de clarté, la nécessité de la Presse catholique, non seulement catholique par ceux qui la rédigent, mais catholique par les doctrines dont elle s'inspire et qu'elle répand, pour donner aux âmes et aux esprits les vérités qui sauvent et auxquelles ils ont droit, pour faire disparaître de notre législation les mesures persécutrices qui la déparent et la déshonorent, pour redresser autant qu'il est possible, par un retour à un ordre social chrétien, les injustices qui pèsent sur les faibles et les travailleurs.

Dans une péroraison émouvante, et dont les applaudissements interrompirent plusieurs fois le magnifique développement, M. Jallier évoqua la résurrection du fils de la veuve par le prophète Elie, et l'appliqua à l'effort de restauration que doivent fournir les catholiques d'aujourd'hui, s'ils veulent redonner à l'âme française, qui se meurt de l'empoisonnement des idées fausses colportées par la presse haineuse, menteuse ou indifférente, la vigueur et la santé qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lui ont permis de faire, au cours de son histoire, les gestes de Dieu.

Après cette conférence, des vues fixes projetées et expliquées par M. Aubert firent pénétrer les spectateurs dans l'immense usine qu'est la maison de la Bonne Presse, pour y admirer la précision et la complication de l'outillage moderne et des divers services qui assurent la composition, l'impression et l'expédition des nombreuses publications, journaux, revues, illustrés, livres, projections, etc., qui font la réputation universelle et justement méritée de cette maison.

La Croisade Eucharistique dans le Diocèse. — UN BILAN. — Le diocèse de Quimper compte 4.740 Croisés répartis en 150 groupes, et 1.320 Cadets et Cadettes de l'Apostolat de la Prière appartenant à 35 groupes. Ces groupes de Croisés, de Cadets et Cadettes sont bien constitués et très vivants. Ils existent dans les milieux les plus divers : écoles libres où ils prospèrent naturellement dans une atmosphère favorable, patronages, ateliers, ouvroirs, écoles, communales, lycées où la lutte les entretient très fervents.

Leur union fait leur force. Ils se soutiennent mutuellement par la prière, le sacrifice, la communion (les trois armes du Croisé), s'encouragent, mettant en commun leurs initiatives, leurs industries, leurs générosités, s'aident dans leur travail de croissance et de perfectionnement.

L'organe de liaison entre les groupes, pour le diocèse, est le *Trait-d'Union* qui leur apporte chaque mois, avec les nouvelles édifiantes de chacun d'eux, les consignes générales, les intentions de prière et coordonnent les efforts vers un même but.

Depuis deux ans que la Croisade est organisée dans le diocèse, sa vie extérieure s'est manifestée en de belles réunions qui groupaient parfois des centaines, des milliers de Croisés : cinq assemblées à Brest, une à Saint-Renan, à Milizac, à Lesneven, à Saint-Pol de Léon, à Plouescat, au Folgoët, à Lannilis ; Quimper a, chaque mois, sa réunion spéciale à la cathédrale pour les groupes de Saint-Corentin.

Deux retraites de Petites Apôtres ont été données cette année à Lesneven et à Quimper, avec le plus grand succès. Elles ont réuni 48 et 52 Croisées d'élite qui avaient fait le sacrifice de leurs vacances et de leur tirelire pour venir joyeusement et volontairement profiter de deux journées de prière et de réflexion, puis se faire ensuite les entraîneuses de leurs compagnes.

Partout où la C. E. a été établie, les mêmes bons résultats ont été obtenus et remarqués : esprit paroissial plus vivant, plus dévoué, mieux compris ; amour généreux de l'Eucharistie, manifesté par des communions fréquentes et ferventes préparées par des sacrifices presque surprenants parfois.

Les Directeurs et Directrices d'école se servent de la Croisade pour obtenir de leurs élèves un meilleur travail, une plus exacte discipline, l'effort du Croisé devant porter spécialement sur l'accomplissement intégral de son devoir d'état.

Dans les milieux laïques, la Croisade est à l'aise. Mieux que cela, elle est éminemment à sa place, combattant efficacement, victorieusement, l'esprit de laïcité qui écarte Dieu de l'enfance. Elle fait vivre à l'enfant sa vie chrétienne intégrale. Par elle, l'élite surgit, se fortifie et s'élève, puis se prépare aux luttes plus âpres de demain.

Les Croisés sont des enfants sur lesquels « on peut compter », puisqu'eux-mêmes s'appuient sur la Force par excellence : Notre Seigneur dans l'Eucharistie.

QUIMPER. — **La fête du Séminaire.** — Ce fut une belle fête, cette journée de Séminaire passée plus intimement dans la douce compagnie de la Très Sainte Vierge : un jour entier où tous les futurs prêtres ont gardé les yeux fixés sur leur modèle, contemplant dans le Temple la Vierge qui, comme eux, s'est retirée du monde, parce que, comme eux, elle doit donner la vie au Christ, elle la Vierge Mère, la Vierge Prêtre.

Et j'aime à imaginer ce que fut la présentation de Marie au Temple de Jérusalem. Les parents, les amis ont dû accompagner la jeune Vierge. Anne, suivie de Joachim, s'avance la tête voilée et présente sa douce fille au Prêtre du Très-Haut. Marie fait au Seigneur le don irrévocable de son corps et de son âme.

Du haut du Ciel, la Vierge Sainte a vu aujourd'hui la même scène. Les séminaristes pour se présenter au Seigneur ont choisi le jour de la Présentation de leur Mère. Pour s'offrir avec eux, quelques amis intimes du Séminaire et tout le clergé de la ville épiscopale ont rejoint la sainte maison qui les abrita des années ; ils y ont rejoint d'ailleurs le Père commun, le chef des prêtres et des clercs : assisté de son Chapitre, Monseigneur l'Evêque a daigné, comme tous les ans, venir visiter ses enfants, recevoir leurs promesses solennelles et les offrir en gerbes au Seigneur, notre partage et notre héritage.

Mais à qui devons-nous la grâce d'être appelés les héritiers de Dieu, si ce n'est à la Mère de toutes les grâces. Et comme nous avons tout reçu par l'intermédiaire de la Très Sainte Vierge, il est très juste qu'en ce jour tout converge vers elle. Les choses inanimées, les cérémonies, les chants, les prières l'environnent et la désignent comme leur seul but. Notre modeste chapelle que d'habiles mains avaient décorée, était prête à recevoir la visite de Marie. Elle y est entrée et tout l'a saluée : *Salve sancta Parens,* les voix de ses enfants ont traduit harmonieusement les désirs de tous les cœurs et Marie dès l'abord a été la Reine et la Présidente de notre assemblée, *Sub tuum præsidium confugimus ;* et les mêmes voix ont continué sa louange empruntant tour à tour la simple, la grave, la pénétrante mélodie du grégorien et toute la pompe et la richesse de notre musique moderne, disant à l'envi les titres, la gloire, le bonheur et la miséricorde de la Vierge Marie. La voix des orgues, sous les doigts de l'artiste qui lui prête une âme, imprègne le chant de son souffle puissant et, quand tout se tait, donne une expression au silence des âmes en prière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est toujours une joie et un réconfort pour nos cœurs d'entendre, à cette occasion, l'éloge de cette Mère si aimée. Monseigneur, parlant de l'Encyclique sur l'Union des Eglises, a montré dans la Sainte Vierge la grande force qui collabore avec l'Eucharistie pour maintenir l'Unité catholique. Le retour des schismatiques et des hérétiques sous l'autorité des Papes ne sera obtenue que par ses prières. Le tableau historique de son rôle depuis dix-neuf siècles encourage ce lointain espoir. C'est le devoir du clergé de se dévouer à cette grande œuvre par ses prières et son apostolat, comme le Pape le demande.

La Sainte Vierge a eu dans le cœur, implicitement, dès son entrée au Temple, cette intention de préparer le règne de Dieu sur toutes les âmes, unies dans une même foi, sous la houlette du même Pasteur.

Pour préparer cette union, il faut des âmes qui soient pleinement soumises à Notre Seigneur et chez qui toutes les facultés soient concordantes et tendues vers le service du Christ Roi.

Les hérésies et les schismes sont nés de l'orgueil, de l'attachement aux biens de ce monde, et des tentations de la chair. Les mêmes ferments de mal s'agitent en nous et essaient de nous séparer de Dieu. La Mère de Dieu nous apprend à demeurer courageusement sous la royauté de son Fils, comme elle a voulu elle-même, en entrant au Temple, vivre plus complètement sous le sceptre de Dieu, dans la pauvreté, la virginité, l'humilité, par le recueillement, l'étude des Ecritures et la prière.

Après cette pieuse instruction, fidèle à son rôle qui est de nous conduire au Christ, la Vierge nous a menés jusqu'aux marches du saint autel ; et là, entre les mains de l'Evêque qui nous reçoit au nom de Dieu, elle a remis à son divin Fils, ses fils nouveaux, les héritiers de Dieu, les cohéritiers de son Premier-Né : *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei, tu es qui restitues hereditatem meam mihi.*

La fête du Séminaire fut pour tous une occasion toute spéciale de vous contempler, ô Vierge Marie. Faites, s'il vous plaît, que l'image de ce jour reste gravée dans nos mémoires et illumine toutes les journées de notre Séminaire ; faites qu'il nous souvienne combien vous êtes belle, combien vous êtes bonne et comme il est doux d'obéir à sa Mère !

COMBRIT. — **Retour de Mission.** — Combrit vient d'avoir un retour de mission qui semble appelé à laisser une trace profonde dans l'histoire religieuse de la paroisse. La Providence, du reste, à considérer certaines circonstances, paraît l'avoir voulu, et n'a cessé de s'y manifester.

Le R. P. Jollec, en annonçant que le R. P. Provost dirigerait la mission, assurait en même temps qu'il le ferait fort bien. Cette promesse s'est réalisée et les résultats du travail apostolique du R. P. Provost et de ses collaborateurs ont dépassé nos espérances.

Dès le 18 Octobre, au matin, le R. P. Provost nous arrivait avec les RR. PP. Colin et Chevance, et aussitôt a commencé la mission des enfants. Tout de suite les Pères ont conquis ces petits, et ceux-ci, de leur côté, ont fait leur mission, avec un recueillement qui faisait bien augurer de la mission des grandes personnes : il se sont approchés de la Sainte Table au nombre de 199 : 78 garçons et 121 filles.

Leur exemple, ainsi que les exhortations faites aux deux messes du dimanche par le R. P. Provost, a mis en mouvement les grandes personnes, qui ont commencé leur mission le dimanche 21.

Dès le dimanche soir, quatre prêtres du ministère paroissial sont venus prêter leur aide aux Pères pour les confessions. Ce sont MM. Louarn, curé-doyen de Riec, Guillerm, recteur de Plomelin, Baron, recteur de Logonna-Daoulas, et Canévet, recteur de Locmaria-Berrien, qui avait bien voulu, en outre, se charger de diriger le chant, dont l'importance, dans une mission, est bien reconnue.

Les RR. PP. prédicateurs, grâce à leur zèle et à leur talent, ont trouvé le moyen de remuer profondément les âmes, malgré le peu de temps dont ils disposaient ; en effet, la 1re série qui avait commencé la mission le dimanche, la finissait le mercredi matin, et la 2e série, après avoir débuté le mercredi soir, vers 2 heures, a terminé la mission le samedi matin.

Dans un laps de temps si court, les RR. PP. ont exposé devant leurs auditeurs les grandes vérités, les devoirs d'état et les conditions requises pour recevoir dignement les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, frappant les yeux et l'imagination des fidèles et touchant, au plus profond de leurs cœurs, tous ceux qui ont eu le bonheur de voir la belle fête, organisée pour chaque série, en l'honneur du Christ-Roi présent dans la Sainte Eucharistie.

Nous gardons la plus vive reconnaissance au R. P. Provost, qui a si bien organisé cette fête, avec le concours précieux de M. Canévet et de M. Hanras. Ils ont mis toute leur bonne volonté et leur savoir-faire pour préparer une illumination telle que l'église de Combrit n'en a, sans doute, jamais vue, et qui auréolait si bien le trône improvisé du Christ-Roi, devant lequel nous allions faire une heure d'adoration, trop vite écoulée. Ici encore le R. P. Provost s'est révélé un vrai chef, payant, sans cesse, de sa personne, et nous adressant des allocutions émouvantes entrecoupées de chants appropriés à la circonstance.

L'émotion est déjà à son comble pendant que s'organise la procession dans l'intérieur de l'église et que l'on chante : *Jesus pegen-braz ve.* Pendant la procession on chante le *Magnificat* avec le refrain si populaire : *D'hor Mamm santez Anna.* Et quand le célébrant rentré au chœur, et monté sur le plus haut degré de l'autel, se tourne, l'ostensoir en mains, vers les fidèles, et qu'aux demandes réitérées du R. P. Supérieur, ceux-ci répondent, avec énergie, la main tendue vers Notre Seigneur, plusieurs ne peuvent contenir leurs larmes.

Cette belle cérémonie s'est répétée à la fin de la mission de chaque série, le mercredi et le samedi matin, et nous savons qu'elle a un grand retentissement même auprès des personnes, qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas fait de mission.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

600 personnes se sont approchées de la Sainte Table, le mercredi matin : 197 hommes et 403 femmes ; 720 ont communié le samedi matin, 327 hommes et 393 femmes.

Les petits enfants qui n'ont pas encore fait la communion privée ont fait aussi leur mission, et plusieurs y sont venus, portés sur les bras de leur mère. Ils sont venus le samedi soir, au nombre de 120, et une centaine d'entre eux se sont approchés du Tribunal de la Pénitence. Les enfants de nos écoles chrétiennes, conduits par leurs maîtres et leurs maîtresses, sont venus se joindre à eux pour la procession, qui s'est terminée par une bénédiction solennelle devant l'autel superbement illuminé. 1.639 personnes en tout ont pris part à la mission.

C'est un chiffre consolant sans doute, mais il ne l'est pas suffisamment, plusieurs s'étant privés sans aucune bonne raison de la grande grâce que Dieu leur présentait.

Mais toute fête de famille comporte, s'il est possible, la présence de la mère, aussi les fidèles se sont rendus, en procession solennelle, à la chapelle de Notre-Dame de Clarté, pour mettre sous sa protection les résolutions de la mission. Là encore, le P. Provost a trouvé dans son cœur les accents qu'il fallait pour dire à la Sainte Vierge tout haut les sentiments que le cœur de chacun de nous lui disait tout bas. Quand il eut cessé de parler, trop tôt à notre gré, nous avons, dans nos prières, eu un souvenir pour les morts de la grande guerre, et, à trois reprises, nous avons chanté à pleine voix : *Intron Varia er Sklerdet, pedit evidomp !* et nous avons repris le chemin de l'église paroissiale, où une bénédiction solennelle a clôturé cette belle journée.

Et maintenant, du fond du cœur, nous disons au R. P. Provost et à ses collaborateurs : merci, et : au revoir !

LAMBERT. — **La Mission.** — Lambert n'est pas le bout du monde, mais, c'est le bout du chemin. L'unique chemin qui mène au bourg s'arrête à l'entrée du cimetière. Plus loin, il y a seulement les sentiers qui sillonnent les flancs du Krugel et se perdent dans les champs.

L'église est bien modeste. Pas de vitrail ; le plein cintre tout uni relie entre eux les lourds piliers ; sans un dessin, sans une ligne, une couleur uniformément blanche part des dalles et monte jusqu'à la voûte. Les trois autels cependant ne manquent pas d'agrément, non plus que le clocher récemment mis en état et où chantent en bel accord trois jolies cloches. Au cimetière, les tombes sont désormais parfaitement alignées ; du côté Nord un important travail de nivellement a dégagé l'église.

C'est dans ce cadre que viennent de se dérouler les exercices d'une mission. Ils ont été parfaitement suivis. Les présences ont été régulières. Pas une seule abstention. Les enfants de la paroisse, qui sont en service dans les environs, ont été rappelés par leurs familles pour avoir leur semaine entière de mission.

Tous ont été d'une édification rare. Beaucoup d'hommes, de jeunes gens, de femmes, de jeunes filles restaient un bon

moment à l'église après la prédication, sans doute pour revenir sur les vérités entendues. Un grand nombre occupaient une partie de leur temps libre à faire le Chemin de la Croix.

La mission de Lambert est de celles dont on garde un très doux et en même temps très vif souvenir. Non à cause de l'enthousiasme qui soulève (cet enthousisme suppose d'ordinaire le nombre), mais à cause de la piété, de la ferveur, de l'élan vibrant des âmes.

Le Léonard, à certains regards étrangers, peut paraître concentré. C'est-à-dire qu'il ne se livre qu'à bon escient. Il attend, il observe. Vous l'avez gagné et c'est à peine si dans la clarté de son regard surgit l'impression qui le travaille ; ses traits exceptionnellement graves la soulignent seulement de loin en loin. Une fois bien en confiance, son attitude qui a toujours été sympathique devient très attachante.

A Lambert, les ouvriers — les PP. Person, Le Provost, MM. Bervas, recteur de Bodilis, Mévellec, vicaire de Saint-Pol-de-Léon, — étaient connus et ont reçu le plus chaud accueil.

Les missionnaires se souvenaient de la très grande bonne volonté, fruit de l'esprit de foi, montrée par la population durant le Jubilé de 1926, et qui peut être citée comme un exemple à suivre. — C'était l'époque de la moisson. Les avoines et les blés avaient mûri ; trop tarder à les faucher eût pu tout compromettre. D'autre part, il fallait gagner l'indulgence du Jubilé. Tout se conciliа parfaitement. Dès la première aube, les moissonneurs étaient aux champs ; à l'heure du premier exercice vous les trouviez à l'église. L'exercice de l'après-midi terminé, ils s'en retournaient au travail des javelles et des gerbes jusqu'à la nuit.

Excellente population que celle de Lambert où l'on communie souvent, où grands et petits, lorsqu'ils communient en dehors de la messe, font au moins un quart d'heure d'action de grâces, où se lit presque dans toutes les familles *Kannad ar Galoun Zakr*, où le chef de famille, le dimanche, quand tous sont réunis, avant le *Benedicite*, lit l'évangile du jour, le commente et le fait commenter.

Eur C'hernevot.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, *rue Cassette, Paris* (6e).
SAINT JEAN EUDES, par le R. P. Em. GEORGES, Missionnaire Eudiste.

Sous presse : *PARLONS CORRECTEMENT,* dictionnaire raisonné de locutions vicieuses : barbarismes, solécismes, pléonasmes, provincialismes, archaïsmes, néologismes, etc.

Un volume in-12, d'environ 500 pages : 16 francs.

Pour les premiers souscripteurs : 14 francs. — 1/2 reliure : 2 fr. 50.

Abbé L. DURRIEU, rue Nimau, 4, Toulouse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jean du Taillis. — **Pour la Terre des Aïeux.** — Cet ouvrage, de grande actualité, spécialement composé pour les Unions Catholiques de France, a été approuvé par nombre d'évêques.
A partir de 50 exemplaires, 3 fr.; de 100, 2 fr. 50; de 300, 1 fr. 50; de 500, 1 fr. 25 (port en plus).
S'adresser à M. le Curé de Bort (Corrèze).

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

ORNEMENTS D'EGLISES — BRONZE — ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles » POUR LE CLERGÉ | CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles. -:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

Le Gérant : **H. Quersy.**

Imprimerie Cornouaillaise, Quimper

43e Année. Vendredi 7 Décembre 1928. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 9 Décembre. — 2me de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoires de l'Octave de l'Immaculée Conception.
A vêpres, mémoires de l'Octave et de S. Melchiade.
Lundi 10. — De l'Octave de l'Immaculée. Semi-double. Blanc.
Mardi 11. — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.
Mercredi 12. — S. Corentin, Evêque, Patron du Diocèse. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Jeudi 13. — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Vendredi 14. — De l'Octave de l'Immaculée. Semi-Double. Blanc.
Samedi 15. — Octave de l'Immaculée. Double-majeur. Blanc.
Dimanche 16. — 3me de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Coatméal. . . . . le 10 Décembre.
Lambézellec . . . . . du 11 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

L' « Ecole Universelle ». — Dans la *Revue des Lectures* du 15 Avril 1922, M. l'abbé Bethléem dénonçait déjà, sous le titre « L'irréligion chez soi », la vaste entreprise de déchristianisation que constitue l' « Ecole Universelle ». Il jette de nouveau l'alarme dans la *Revue des Lectures* du 15 Mars 1928, sous le titre « Une puissance au service de la contre-Eglise », l' « Ecole Universelle ». Sous couleur d'encourager les « études chez soi » par l'envoi de fascicules spéciaux, cette « Ecole Universelle » inocule à ses nombreux élèves un enseignement sournoisement irréligieux.

Cette « Ecole Universelle » fait une propagande intense pour l'implanter, et ne réussit que trop avec ce titre alléchant qui en trompe plus d'un.

En signalant ce cri d'alarme du prévoyant abbé Bethléem aux familles qui ne veulent pas se laisser tromper, Nous ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pouvons ne pas exprimer Notre pénible surprise de trouver une réclame en faveur de cette « Ecole » sur les carnets de timbres antituberculeux que Nous avons récemment recommandés à Nos diocésains.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IIe dimanche de l'Avent, 9 Décembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2. — A 6 heures, bénédiction papale pour les cordigères. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation : messe, instruction, bénédiction.

Mercredi : fête de Saint Corentin, la messe de 8 heures sera dite à son autel, pour les paroissiens et les malades de la ville, chant de son hymne, vénération des Reliques.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

Dimanche : solennité de Saint Corentin. — A 6 heures, sermon breton par M. Guillerm, recteur de Plomeur. — Messe pontificale à 10 heures. — A 2 h. 1/2, vêpres, panégyrique du Saint, par le R. Père Prieur du monastère de Kerbénéat, procession des Reliques à l'intérieur de la Cathédrale.

— Église de Saint-Mathieu. — *IIe dimanche de l'Avent (9 Décembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et Mardi : 7 h. 1/2, service pour les trépassés.

A VENDRE : *Collection complète de la « Semaine Religieuse » de Quimper* (du 1er Octobre 1886 au 31 Décembre 1927) soit 41 volumes reliés demi toile très bon état. S'adresser à la librairie Derrien, 52, rue de Siam, Brest.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Décembre :* Le retour au bercail du Christ des pasteurs et des fidèles de l'Eglise orientale. — « Père, qu'ils soient un, comme nous sommes un. » Tel était le souhait du divin Maître. Qu'il est loin d'être réalisé ! Sur six cent millions d'âmes qui croient en Jésus-Christ, presque la moitié sont hérétiques ou schismatiques. Ce sont les mauvais pasteurs qui ont égaré tant d'âmes. Prions pour qu'ils reviennent, avec un grand nombre de leurs fidèles, au bercail du Christ. Nous répondrons ainsi à l'ardent désir de Jésus.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention Missionnaire : Même intention que l'Intention générale.

Œuvre du Franc de la Presse. — Je prie les Directeurs paroissiaux de l'Œuvre de vouloir bien m'envoyer le montant des souscriptions annuelles qu'ils ont recueillies, et, si les associés de l'Œuvre sont en retard dans le versement de leurs offrandes, de les inviter à venir au plus tôt au secours de l'Œuvre. L'urgence de ces versements est d'autant plus marquée qu'elle a la charge de constituer « l'Agence Catholique d'Information », dont la fondation apportera aux journaux de province une aide si efficace.

Le Directeur diocésain, Chanoine Alfred Le Roy,
Quimper, C. C. Nantes 44.74.

Œuvre de Saint François de Sales. — A l'occasion des *Quatre-Temps* (19, 21, 22 Décembre), nous rappelons l'obligation de tenir la réunion des *Conseils paroissiaux.* C'est un des points principaux et *substantiels* du Règlement, et dont aucun de nos Comités ne doit jamais s'exempter, quelque petite ou quelque grande que soit la paroisse.

Les plus méritants de nos *Comités paroissiaux* sont très exacts à envoyer au Secrétariat général, à chaque époque des Quatre Temps, le compte rendu de leur séance réglementaire. Cette communication a le double mérite de resserrer les liens de fraternelle charité qui nous unissent et de nous fournir, quatre fois par an, la preuve palpable de la vitalité de l'Œuvre dans les diocèses. Nous demandons avec instance que ce point du *Règlement* soit partout fidèlement observé, même dans les Comités des plus petites paroisses.

Action Catholique. — Tous les Comités cantonaux et les Comités paroissiaux des grandes agglomérations sont invités à constituer dans le plus bref délai des Comités d'initiative en vue des Assurances sociales. Ils feront parvenir, avant le 15 Décembre, au Secrétariat diocésain :

1° Le nom et l'adresse exacts du délégué avec qui il faudra correspondre pour les Assurances sociales ;

2° La liste des recruteurs auxquels nous réservons des instructions spéciales ;

3° Les noms de ceux qui, en cas de besoin, seraient chargés de payer aux intéressés les indemnités prévues ;

4° Enfin, ils devront nous faire connaître les jours où, à partir du 17 Décembre, ils voudraient voir le commandant Vannier et M. le chanoine Le Goasguen aller constituer des sections locales.

Il y a déjà des centres qui sont bien pourvus, par exemple Lesneven. Ils se suffisent à eux-mêmes et se contenteront de nous donner les indications concernant le délégué, les recruteurs et les répartiteurs de prestations.

Les statuts de la Mutuelle, la *Famille Bretonne,* sont prêts, le Siège social s'établira provisoirement à Brest, 6, rue du Couédic; l'assemblée constitutive se tiendra le 16 Décembre, à 2 heures, à Brest. Ceux qui ont déjà donné leur adhésion recevront une convocation.

Tous ceux qui jusqu'ici nous ont demandé des précisions

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et des consignes vont être satisfaits et il va falloir qu'en quelques mois nous trouvions de 10 à 20.000 adhérents à la *Famille Bretonne*. Il semble que si partout nous travaillons avec méthode, ce résultat sera facilement atteint.

Nécrologie. — M. OLIVIER TRÉGUER. — M. Olivier Tréguer naquit à Saint-Pol-de-Léon, en 1897. Il terminait ses études au collège de Saint-Pol, quand lui parvint son ordre de mobilisation. S'il n'a pas connu beaucoup les rigueurs de la vie du soldat aux tranchées, il a dû supporter, de longs mois durant, les souffrances du prisonnier dans les camps de concentration, en Allemagne. Il les supporta vaillamment.

La guerre terminée, M. Tréguer entra au Grand Séminaire de Quimper. Cinq années de Séminaire l'acheminèrent, dans la piété et la régularité studieuse d'un bon séminariste, jusqu'à l'ordination sacerdotale qu'il reçut, à Pâques, en 1924. Avec quelques jeunes prêtres de son cours, il prépara l'examen du brevet, puis, il fut nommé à Collorec, comme prêtre-instituteur. Ce ne fut pas sans appréhension qu'il entra dans l'enseignement. Non pas qu'il ne voulût s'y donner avec âme, — tout ce qu'il entreprenait il le faisait avec cœur, — mais trop défiant de lui-même, il a toujours eu peur de ne pas assez bien faire. A Collorec, cependant, M. Tréguer obtint des résultats qu'on ne peut guère dépasser dans une petite classe. Ses petits, il les aimait, comme il en était aimé. Il leur faisait du bien.

Son abord charmait par sa franche cordialité, par sa bonne simplicité. Il semait de la sympathie autour de lui par ses paroles aimables. La présence d'un beau groupe de jeunes gens de Collorec, à son enterrement, dit mieux que tout le reste l'affectueux souvenir que les « jeunes » ont conservé du prêtre qui les entourait d'une affection si dévouée.

M. Tréguer a passé trois ans à Collorec. Il y serait resté plus longtemps, et bien volontiers, au milieu de ses « petits as », comme il disait, si ses supérieurs ne l'avaient désigné pour diriger la belle école de Pluguffan.

Homme de devoir, il s'occupait activement de son école. Elle prospérait sous sa prudente direction, quand, un jour, par suite d'un accident, M. Tréguer dut cesser tout travail.

Au mois de Juin dernier, toujours avide de mieux faire, il se rendit à Plonéour-Lanvern, pour demander quelques conseils au dévoué directeur de l'école libre de cette paroisse. Il revenait à Pluguffan, quand, voulant éviter un troupeau, il fit une grave chute de motocyclette.

On pensait qu'après une longue convalescence, M. Tréguer pourrait reprendre la direction de son école, qui lui était devenue très chère. Un instant, on put croire qu'il guérirait. M. le Recteur de Pluguffan l'entourait, jour et nuit, de ses soins les plus dévoués. Malgré tout, il fallut bientôt se rendre à l'évidence. Tout espoir de guérison fut perdu.

Le 19 Novembre, le malade, qui se trouvait depuis quelques semaines à Pont-l'Abbé, rendit sa belle âme à Dieu. La Sainte Vierge, n'en doutons pas, aura fait son accueil, à celui

qui fut depuis sa plus tendre enfance, l'un de ses dévots. Elle lui aura réservé la joie de retrouver au Ciel la vénérable Religieuse qui protégea son enfance, et sa jeune sœur, fille du Saint-Esprit, pieusement décédée à Saint-Brieuc, en Mars dernier, après avoir passé, elle aussi, quelques années dans l'enseignement.

A Pluguffan, comme à Collorec, M. Tréguer avait su gagner les cœurs. Modeste, un peu timide, mais dévoué et généreux, il n'était jamais plus heureux que lorsqu'il pouvait rendre service. Pendant les quelques semaines qu'il passa à Pont-l'Abbé, les paroissiens de Pluguffan venaient volontiers lui faire visite. Et c'est en grand nombre aussi que les prêtres sont venus assister à ses obsèques qui ont eu lieu le 22 Novembre, à Saint-Pol-de-Léon, sa paroisse natale, qu'il aimait beaucoup.

M. Tréguer n'avait que 31 ans. Il aurait voulu pouvoir se dévouer longtemps encore au service des âmes. Que la volonté de Dieu soit faite !

R. I. P.

BREST. — **Nécrologie.** — Mme CHARLES CHEVILLOTTE. — Succombant à une courte maladie, à 81 ans, au terme d'une existence qui depuis de longues années la condamnait à des ménagements, Mme Charles Chevillotte a rendu son âme à Dieu, le dimanche matin 25 Novembre. Elle s'est éteinte comme elle avait vécu, doucement, fortifiée dans ses derniers moments par les prières et les sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques à Saint-Louis, le mardi 27, ont été présidées par M. le vicaire général Cogneau, délégué de Monseigneur l'Evêque. Un nombreux clergé accompagnait et derrière venait une délégation de maîtres et d'élèves du Nivot. Tous étaient là pour témoigner de leur reconnaissance pieuse à une insigne bienfaitrice.

On sait avec quelle résolution et quelle abnégation admirables, Mme Chevillotte s'employa à faciliter la fondation, dans le magnifique domaine du Nivot, créé par M. Chevillotte, d'une belle école d'agriculture, déjà prospère et riche d'avenir, pépinière d'agriculteurs qui seront pour le pays breton des professionnels consommés autant que des chrétiens sans peur. Ailleurs, dans un petit port de pêche, elle dote les marins d'un canot de sauvetage, qui porte le nom de son regretté mari. Et combien d'autres gestes du même genre, inconnus du monde et connus de Dieu ! Chez Mme Chevillotte, la main gauche ignorait ce qu'avait donné la main droite. Jamais une infortune ne frappa vainement à sa porte.

« Ce que vous aurez fait au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous l'aurez fait », a déclaré Notre Seigneur. Il est permis à ce titre d'avoir grande confiance que Mme Chevillotte aura trouvé bon accueil Là-Haut. Ses obligés n'auront garde de l'oublier et continueront à la suivre de leurs prières. Que sa famille éprouvée veuille bien agréer cet hommage de nos respectueuses et religieuses condoléances.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMMANA. — **La Mission.** — S'il est vrai qu'on parle volontiers de ce qu'on aime, la paroisse de Commana a accueilli avec un saint et généreux empressement la mission qui vient de lui être donnée : depuis plusieurs semaines, c'était la préoccupation et le sujet de conversation de tous. Voilà plus de 15 ans qu'une telle grâce n'avait été accordée. Le grand événement fut longuement et soigneusement préparé, les exhortations fréquentes, les tracts portés dans chaque famille par le pasteur, y disposèrent les âmes ; la prière, le grand instrument des œuvres surnaturelles, implora le secours divin dans la paroisse et ailleurs.

Après la préparation des âmes, la préparation matérielle est aussi un élément de succès. A l'ouverture des exercices, la vieille église, si belle pourtant avec ses autels aux merveilleuses sculptures, au travail délicat et au coloris nuancé, ne se reconnaissait plus. Le travail persévérant et intelligent de nos bonnes Religieuses, que seconda la bonne volonté de personnes dévouées, avait transformé l'édifice. Les colonnes se voilaient sous des revêtements légers de lierre et de verdure, cadrant avec la teinte sombre des murs. L'autel avait reçu sa parure de chrysanthèmes épanouis, fournis en grand nombre, malgré la saison avancée, par la paroisse ou les amis. L'ensemble, sobre de lignes et de couleurs, mais complet et artistique, faisait la joie des yeux et invitait au recueillement.

C'est dans cette pieuse attente, dans ce cadre de fête, que s'ouvrit la mission. Les PP. Capucins de Lorient, reçus avec un respect qui ira toujours croissant, donnent les exercices. Les enfants eurent les premiers des grâces divines.

Malgré leur jeunesse, l'ambiance les saisit. Instruits et captivés par les instructions des PP. Fulgence et Eugène, qu'aidait M. Sanquer, vicaire à Sizun, pour les confessions, leurs âmes se purifient et s'ouvrent à la grâce. Au nombre de 130, ils s'approchent, le dimanche, de Jésus-Hostie, ami des âmes jeunes et pures. Les regards s'abaissèrent avec prédilection sur une trentaine d'entre eux que M. le Recteur était heureux d'admettre à la première communion privée. Leurs prières innocentes auront intercédé puissamment. La mission des enfants eut son épanouissement, l'après-midi, dans une de ces fêtes comme en savent organiser les Pères.

Rassemblés à l'église, accompagnés de leurs parents et frères plus jeunes, communiants et communiantes suivent la procession malgré le temps maussade. Devant la statue de Marie, ils se consacrent à elle et lui offrent, avec leurs fleurs ou leurs couronnes, leur cœur et leur amour. Qu'ils y demeurent fidèles et la bénédiction qu'ils reçurent ensuite leur sera un gage de bonheur.

Le dimanche 11 Novembre, où s'ouvrait la mission des grandes personnes, ramenait le dixième anniversaire de l'Armistice. Par un fier sentiment de reconnaissance, M. le Maire et la Municipalité avaient demandé un grand service pour les morts de la guerre et y assistèrent à la place d'honneur. A la population accourue nombreuse, le P. Barnabé définit la mission, présente un résumé précis de la vie chrétienne, dans cette formule brève, mais si riche : Dieu premier servi, partout, toujours. « *Doue da genta.* »

C'est cet enseignement qui leur fut développé pendant la semaine. Dès le lendemain matin, ils se retrouvent en groupes compacts dans l'église : malgré la pluie, malgré le vent violent et persistant de nos montagnes, leur fidélité ne se démentit pas. Subjugués dès le premier jour, ils reviennent avec un joyeux empressement entendre l'exposé clair et méthodique, en même temps que surnaturel de la Religion : Dieu premier servi, partout : en nous-mêmes, dans la famille, dans l'éducation, par la pratique intégrale des commandements et la fréquentation assidue des sacrements. Cet enseignement solide, sans réticences comme sans flatteries, doit s'imprimer dans les âmes pour porter des fruits dans l'avenir.

Les cérémonies viennent raviver la foi et réjouir les cœurs. Le mardi soir, Marie recevait les promesses de fidélité de ses enfants, qui lui donnèrent leur cœur avec le même abandon.

Le Maître ne pouvait être oublié ; après les effusions intimes, l'adoration solennelle, le jeudi soir. Les reposoirs, simples mais ornés avec le même bon goût de nos Religieuses, reçurent successivement la Sainte Eucharistie, auprès de la chaire, les fonts baptismaux et du confessionnal. Les enfants, vêtus de blancs et couronnés de roses, lui faisaient cortège avec les Anges invisibles. A chaque station, le Père rappelle les devoirs dans ces étapes de la vie surnaturelle et invite à l'examen de la conscience. Puis, dans la parure immaculée de l'autel, sous le rayonnement des illuminations, Jésus bénit la foule émue et recueillie.

MM. Cloâtre, recteur de Saint-Evarzec ; Le Moal, recteur de Plouégat-Guerrand, et M. Pengam, vicaire à Guiclan, aident pour les confessions. Le samedi, à la communion générale, la tempête avait beau souffler, les âmes étaient recueillies. La cérémonie est toute simple, mais il s'en dégage je ne sais quelle impression de surnaturel et de suave : Dieu est là. 710 communions sont données, dont 270 aux hommes. Les premiers ont terminé et se retirent avec un souvenir réconfortant.

Le dimanche matin, les fidèles reviennent nombreux communier pour leurs morts. A la grand'messe, le deuxième groupe commence les exercices de la mission ; les hommes sont sensiblement plus nombreux. Comme la semaine précédente, ils se mettent immédiatement en mission par la considération des grands devoirs de la vie chrétienne. Après les vêpres, les fidèles défunts prenaient part à la mission de leurs parents vivants, groupés dans le cimetière où le P. Barnabé leur adresse un appel pressant en faveur de leurs morts.

Le temps semble s'apaiser, au moins les deux premiers jours. L'assistance demeure nombreuse et soutenue toute la semaine, plus forte en hommes. L'entrain, la bonne volonté, la piété, se traduisent dans les chants, dans l'attention aux instructions, aux conférences où ressortent en relief les obligations du chrétien, aux tableaux, où l'allant s'allie tou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jours au surnaturel, aux sermons qui mettent à la portée de tous les grandes vérités et les moyens de sanctification.

Le mardi se renouvela avec la même ferveur la procession du Saint-Sacrement. La cérémonie du baisement des pieds du Christ fut l'un des moments les plus émouvants de la mission. L'église est comble. Les hommes se pressent auprès des autels latéraux, débordent dans le chœur. Le Christ en croix est dressé devant le maître-autel, sur un fond de verdure et de fleurs. Avec les Anges, les instruments de la Passion, c'est vraiment l' «Ecce homo », montrant les preuves de son amour. Sous l'éclat de la Croix lumineuse que domine le sanctuaire, près d'un millier de fidèles se succèdent devant le divin Crucifié. Avec respect, ils baisent les pieds sacrés et y déposent un acte d'amour. Pendant la cérémonie, les chants proclament la royauté du Christ ; et une émotion profonde, un frémissement religieux envahit l'âme et tout l'être. Quand l'Hostie a béni la foule, celle-ci se retire lentement, s'arrachant à l'église plutôt que la quittant, car elle était comme une vision du Ciel, disaient plusieurs.

Réconciliés et réconfortés par le sacrement de Pénitence, où les Pères sont secondés cette semaine par MM. Kervran, recteur de Guimiliau ; Bihan, recteur de Berrien, et Le Menn, recteur de Saint-Eloi, les fidèles s'approchent encore plus nombreux de la sainte communion. 382 hommes sur 749 communiants reçurent Jésus dans son sacrement d'amour. Un grand nombre revint le lendemain à la Sainte Table. Qu'ils en gardent la salutaire habitude et y reviennent souvent nourrir leur âme.

Le temps passe vite, surtout dans une mission. Le dimanche 25 amenait la clôture générale. En quelques paroles, empreintes de dévouement et de foi, les missionnaires, dont le souvenir demeurera longtemps à Commana, qui se sont donnés avec tant de cœur à tous, firent leurs adieux à la population. Comme témoignage de leur sympathie, comme récompense de leur zèle, les Pères lui demandent l'amour de Dieu et la pratique d'une vie vraiment chrétienne, ainsi que le secours de leurs prières. Le mauvais temps empêcha la procession triomphale qui avait été prévue. Elle se fit néanmoins à l'église. Le Christ, sur un brancard couvert de draperies, porté successivement par les jeunes gens de la paroisse, vraiment roi de son peuple, passe dans ses rangs pour recevoir ses hommages. Comme gage des grâces divines, la bénédiction des missionnaires descend sur la foule, puis celle du Maître, de Jésus : et tandis que les âmes s'épanchent dans le cantique final, *Kavet em eus an eurusted*, sa voix se fait entendre au fond des cœurs et dit à chacun : « Désormais sois-moi toujours fidèle et je te donnerai la paix, la vraie joie, comme moi seul je la donne. »

Retraites d'Odet, *18-25 Novembre*. — Léon Harmel disait qu'un patron chrétien comprendrait mal sa religion s'il ne s'intéressait à la fois au corps et à l'âme de ses ouvriers, s'il ne prenait à cœur en vrai père, tous les intérêts de sa

grande famille. Nous savons comment *le bon Père* a réalisé ce programme au Val des Bois.

C'est aussi le programme que s'efforce de réaliser M. René Bolloré dans ses usines, spécialement à Odet, l'usine-mère. D'élégantes maisons ouvrières, des cités entières sorties de terre sur son initiative ou avec son concours proclament combien il s'intéresse à la santé de son personnel. A la Papeterie d'Odet, les salariés vieillissent contents de leur sort et les parents n'ont qu'une ambition : y caser leurs enfants le plus tôt possible. La belle et vaste chapelle, aux vitraux si expressifs, avec un service religieux assuré, la nouvelle et superbe école chrétienne déjà pleine d'enfants disent bien haut quel souci le patron d'Odet a des âmes.

Pour développer et fortifier encore la vie chrétienne dans sa grande famille ouvrière, M. Bolloré vient de lui faire donner une série de retraites, qu'on a pu appeler, à juste titre, la mission d'Odet. Un vieil ami de l'usine, un ami bien sincère des missions bretonnes auxquelles il avait rêvé de consacrer les ressources de son grand cœur et de son beau talent, le P. de la Chevasnerie, en avait accepté l'organisation et la haute direction. Les PP. Le Jollec et Le Provost lui ont prêté leur concours. Les chiffres diront plus éloquemment que tout le reste le succès de l'entreprise. Pour la première série, on a compté 198 communions (106 hommes) ; pour la 2e série, 328 (144 hommes). En y ajoutant les 68 enfants qui ont communié le dimanche, on atteint le beau chiffre de 594 communions.

Mais, diront les esprits chagrins, n'est-on pas venu à la mission surtout pour plaire au patron ? Le prétendre, ce serait faire injure au patron comme aux ouvriers : au patron aussi jaloux d'assurer la liberté de conscience qu'heureux de faciliter les pratiques chrétiennes ; aux ouvriers aussi fiers de leur liberté que de leurs convictions religieuses. Le prétendre, ce serait surtout dénaturer les faits. Quelle avidité, en effet, chez cette foule d'hommes et de femmes pour écouter la parole de Dieu ! Non contente des quatre exercices de la journée, elle accourait encore nombreuse au sermon de 6 heures du soir, et plus dense que jamais à la réunion de 8 heures à l'école pour voir les projections ou écouter l'explication des tableaux. Quel saint zèle pour le chant des cantiques ! Quel enthousiasme pour renouveler les promesses du baptême ! Le sympathique directeur de l'usine, le dévoué M. Garin, traduisait donc bien les sentiments de tous en remerciant les missionnaires et le patron d'Odet et en les faisant acclamer par les ouvriers.

Les petits enfants n'ont pas été oubliés ; l'après-midi du dimanche 25 Novembre leur a été consacré. Malgré le mauvais temps, ils sont venus si nombreux que la chapelle était pleine à déborder.

Espérance de la France,
Ouvriers, soyons chrétiens.
Que notre âme
Soit de flamme
Pour l'auteur de tous les biens !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tel est le refrain qui a retenti à Odet pendant la mission. Les lèvres le redisaient avec enthousiasme, car les cœurs déjà brûlants de l'amour divin ne demandaient qu'à s'enflammer davantage. Daigne Celui qui « voulut comme nous être ouvrier » faire par sa grâce que ce souhait se réalise pour le plus grand bien des ouvriers comme du patron d'Odet !

UN TÉMOIN.

BIBLIOGRAPHIE

P. TEQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VI^e^)

POTTIER (R. P. Aloys), S. J. — *Essai de théologie mystique comparée* Tome III, Paris, Téqui, 1929, 350 p. Prix : 15 fr. ; franco : 15 fr. 75 étranger : 17 fr.

La spiritualité bérullienne et les grands spirituels de la Compagnie de Jésus à l'âge d'or de l'ascétisme français.

Le P. Pottier achève par ce volume sa TRILOGIE sur *le P. Louis Lallemant et les grands spirituels de son temps*. L'âge d'or de l'ascétisme en France, c'est la première moitié du XVII^e^ siècle ; et c'est entre 1600 et 1650 environ, que dans un cadre tout français, on voit évoluer, — personnages très vivants — à la suite du cardinal de Bérulle et du P. Lallemant, les spirituels les plus représentatifs de l'époque.

Les quatre volumes (La *Doctrine spirituelle* et les trois tomes de l'essai), 50 fr. ; franco : 53 fr. 50 ; étranger ; 58 fr. 50.

L'Ame du Curé d'Ars. — Par M. l'abbé Francis TROCHU, Docteur ès-lettres, aumônier de l'Adoration, à Nantes. — Un volume in-16, de XVI-228 pages, un portrait. Prix : **9** francs. — *Emmanuel VITTE, éditeur, Lyon, 3, place Bellecour ; Paris, 4, rue Garancière.*

M. l'abbé Francis Trochu, auteur, comme chacun sait, d'une *Vie* si justement appréciée de saint Jean-Marie Vianney (tirée jusqu'ici à 40.000 exemplaires et traduite en neuf langues), vient de faire paraître à la Maison Emmanuel Vitte, Lyon-Paris, un nouvel ouvrage qui est la conclusion et le complément nécesaires de son œuvre maîtresse. C'est une étude sur l'*Ame du Curé d'Ars*, étude très claire, très fouillée, débordante d'enseignements pratiques.

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
OPPRESSION des GAZES Cigarettes et Papier
53, Bd St-Martin, Paris. R.C. 107.609 **FRUNEAU**

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie
Joaillerie - Lunetterie

MAISON DE CONFIANCE
- R. C. QUIMPER 5548 -

R. LE ROUX-BALBOUS
16, rue Astor - QUIMPER
EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses
Atelier spécial de réparations soignées et garanties

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences	Bureaux permanents
BREST	Châteaulin,
MORLAIX	Concarneau,
QUIMPER	Douarnenez,
	Pont-l'Abbé,
	Quimperlé,
	Saint-Pol de Léon.

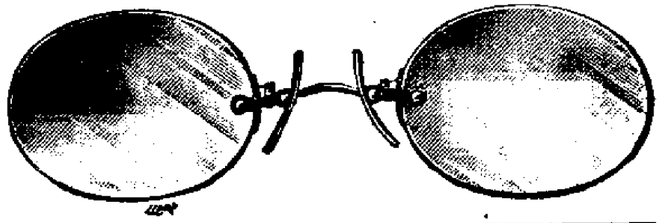
Bureaux périodiques ouverts à

AUDIERNE, le 3^me^ Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

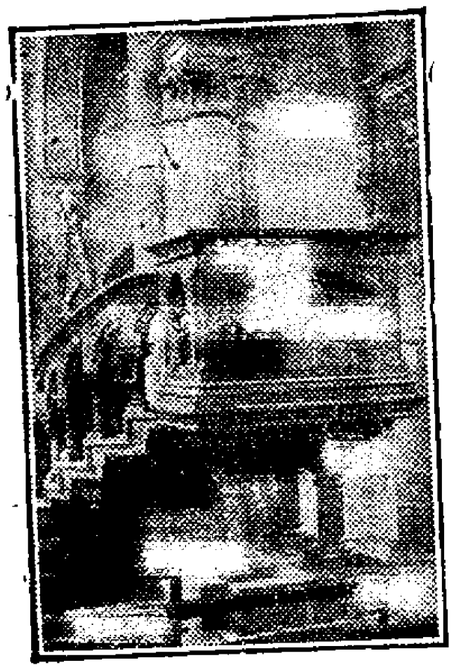
Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Optique -:- Lunetterie -:- Photographie
G. GRENIER
51 rue Emile-Zola — BREST — Succursale : 95, Rue Jean-Jaurès
A notre Succursale, 95, rue Jean-Jaurès, GRAND CHOIX D'OBJETS RELIGIEUX

Maison recommandée aux membres du Clergé.

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES


Chaire du Petit Séminaire, Pont-Croix. F. GODEC.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.
« Travail soigné »
CHÊNE DE 1er CHOIX - PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.
François GODEC, Sculpt^r
« Pont-Croix »
Fabrique également :
Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.
Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 14 Décembre 1928. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Décembre. — 3me de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe et à vêpres, mémoires de S. Judicaël, de S. Eusèbe, de l'Octave, de S. Corentin.
Au chœur, solennité de S. Corentin.
Lundi, 17. — De la Férie. Violet.
Mardi, 18. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 19. — *Quatre-Temps.* — De la Férie. Violet.
Jeudi, 20. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 21. — *Quatre-Temps.* — S. Thomas, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 22. — *Quatre-Temps.* — De la Férie. Violet.
Dimanche, 23. — 4e de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lambézellec	du 16 au 17 Décembre.
Donarnenez	du 18 au 23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant la construction d'un Grand Séminaire.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous avions conservé, jusqu'à la dernière session du Conseil général, quelque espoir de reprendre possession de notre ancien Séminaire.

C'était d'ailleurs votre volonté formelle, énergiquement exprimée dans notre assemblée de Landerneau, en 1926. L'antique maison, sanctifiée pendant près d'un siècle par la longue lignée des prêtres qui furent vos pères dans la foi, avait été reconstruite en grande partie aux frais du diocèse. Le clergé et les fidèles avaient versé 250.000 francs

Archives diocésaines d[illegible]imper et Léon

pour la chapelle, 500.000 francs pour l'aile neuve de l'édifice. Ces sommes équivaudraient aujourd'hui à trois ou quatre millions. Au nom de la justice la plus élémentaire vous demandiez avec Nous que la maison fût rouverte à nos jeunes clercs. Nous ne pouvions pas Nous faire à l'idée de la voir à jamais détournée de sa pieuse destination et profanée comme tant d'autres monuments religieux par des services qui n'ont rien d'écclésiastique.

Nous Nous trompions. Déjà en 1927, un premier vote du Conseil général avait écarté Nos loyales propositions d'achat. Un deuxième vote en Octobre 1928, adoptant le principe d'une nouvelle location de l'immeuble au Ministère de la Guerre, Nous fait perdre Nos dernières illusions. L'immeuble a déjà, en vingt ans, grandement souffert, et ce n'est pas toujours des injures du temps. Dieu fasse que la ruine ne s'accentue pas et ne vienne pas justifier une fois de plus, après cent ans, le sévère jugement du Comte de Montalembert approuvant la campagne de Victor Hugo contre les démolisseurs de la Bande Noire, en 1833 : « Il n'y a donc que la France où le Vandalisme règne seul et sans frein » (1).

Evincé de son Séminaire, le diocèse doit en chercher un autre.

Un Séminaire a besoin d'ampleur et de solitude.

Le vieux monastère des Ursulines, que nous occupons depuis 1911, n'est qu'une demeure provisoire et insuffisante, quoique nous l'ayons agrandi. Les jeunes clercs s'y trouvent à l'étroit.

Que sera-ce quand ils auront vu peu à peu grandir leur nombre déjà croissant et atteint leur chiffre normal, c'est-à-dire 150 de plus ? Beaucoup d'entre eux, dans l'édifice actuel, sont privés de cellule et réduits au régime de l'étude et du dortoir, comme dans les collèges. Rien n'est moins favorable au recueillement et au travail. Chaque étudiant devrait avoir sa chambre. L'ancien Séminaire en comptait 300. Le nouveau devra en posséder tout autant pour suffire aux besoins du diocèse.

Un Séminaire comporte un vaste ensemble de bâtiments, chapelle, bibliothèque, salle des exercices spirituels, salles de cours, réfectoire et services divers. Un grand espace est nécessaire pour une construction de ce genre.

Il ne l'est pas moins pour faciliter aux étudiants en

(1) *Du Vandalisme*, 1833.

dehors des heures de travail, dans un parc aux larges proportions, le grand air et l'exercice. L'Eglise ne recherche pas le luxe pour ses ministres : elle subordonne tout à la vertu, et il n'y a pas de vertu solide sans une certaine austérité de vie. Mais l'austérité n'exempte pas des lois de l'hygiène. Les santés sont aujourd'hui fléchissantes. L'air abondant et pur est une sauvegarde contre la tuberculose menaçante. Les familles Nous sauront gré d'y pourvoir.

C'est pourquoi Nous avons décidé d'acquérir un terrain assez ample pour que nos séminaristes puissent s'y livrer à tous les ébats qui conviennent à leur âge et qu'autorise leur genre de vie. Si Nous insistons sur ce point, c'est dans le but tout surnaturel de sauvegarder la vigueur physique de nos futurs prêtres, sans laquelle leur ministère n'atteindrait pas son maximum d'énergie et de durée.

La formule médicale *Mens sana in corpore sano* est aussi une loi de la vie chrétienne. Vous savez tous combien le service des œuvres de jeunesse est aujourd'hui absorbant. Ajouté au labeur du ministère paroissial, il deviendrait accablant, si les jeunes prêtres n'y arrivaient pas avec des forces bien équilibrées. Nous apporterons le même soin à la santé de leur corps qu'à celle de leur âme, tout en gardant à celle-ci la première place dans Nos préoccupations et dans Nos prières.

Nous savons, Nos très chers Frères, l'intérêt que vous porterez à cette grande entreprise. Le Séminaire est destiné à recevoir les meilleurs de vos enfants. Il est la source du recrutement et de la formation des prêtres qui sont l'honneur et le salut de vos paroisses. Il est, comme chacune de vos églises, la maison de Dieu, une maison de prière, de vertu, de science, où l'on s'applique, dans le détachement des biens de la terre, à s'enrichir des grâces dont vos âmes éprouveront le bienfait.

C'est avec confiance que Nous venons vous tendre la main. En 1911, Nous ne vous avons rien demandé pour le rachat et la restauration du monastère des Ursulines. Nous avons également reconquis le Petit Séminaire de Pont-Croix, en 1913, sans recourir à vous. Aujourd'hui, Nous sommes à bout de ressources, et Nous comptons sur votre charité, car la dépense sera six ou sept fois plus forte qu'elle n'eût été avant la guerre, elle se chiffrera par millions, l'effort durera plusieurs années.

A tous les catholiques qui ont encore des ressources Nous demandons de larges souscriptions, aux autres un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

concours proportionné à leur état de fortune. Personne ne voudra refuser son obole à l'Evêque quêtant pour le diocèse. Nos prêtres, Nous n'en doutons pas, donneront l'exemple, malgré leur pauvreté. Nous irons Nous même, de paroisse en paroisse, dans la mesure où le permettront Nos forces, encourager la charité des fidèles et remercier d'avance nos généreux bienfaiteurs.

Le nouveau fardeau, Nous le savons bien, vous paraîtra lourd, Nos très chers Frères, d'autant plus que vos charges antérieures, pour les vocations, les écoles, les œuvres de toutes sortes, ne pourront être abandonnées. Nous devons nous confier dans la Providence qui bénira nos efforts.

Autrefois, quand on construisait nos cathédrales, la prière des fidèles accompagnait le travail des ouvriers. Le travail des hommes a toujours besoin de la bénédiction de Dieu. Il la réclame d'une façon plus pressante encore, quand l'édifice matériel projeté doit servir de cadre à l'édifice spirituel des vocations sacerdotales qui intéressent tout un diocèse. En priant pour les vocations, vous prierez aussi pour la maison qui leur donnera l'hospitalité.

Nous dédions cette œuvre au Sacré Cœur, et Nous la plaçons sous la protection de la Sainte Vierge, de saint Joseph, de sainte Anne, de saint Corentin et de saint Pol, et de tous nos Saints bretons.

Et sera Notre présente Lettre pastorale, lue et publiée à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 8 Décembre 1928, en la fête de l'Immaculée Conception.

PAR MANDEMENT :
Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Formation d'un syndicat ecclésiastique.— Depuis quelques années il s'est formé dans plusieurs diocèses, à l'usage des membres du clergé, des syndicats ayant pour objet l'étude et la défense des intérêts de la profession ecclésiastique. Ce genre d'association se révèle, en effet, apte à procurer à ses adhérents de multiples et précieux avantages.

Au moment d'entreprendre la construction d'un grand Séminaire, Monseigneur juge opportun de créer un syndicat pour les prêtres de son diocèse. Les statuts, qui seront publiés la semaine prochaine, en feront connaître à tous l'objet, l'organisation et le fonctionnement.

MM. les Curés-doyens voudront bien recueillir et grouper les adhésions de leurs confrères et les adresser au siège du syndicat, établi à l'Evêché.

III. Œuvre des Tabernacles. — Monseigneur a béni, le 7 Décembre, les ornements confectionnés *pour les églises pauvres* du diocèse par les membres de l'Œuvre des Tabernacles, à Quimper.

Toutes les demandes doivent être adressées le plus tôt possible à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

Les ornements ne sont pas expédiés : il faut les prendre à l'Evêché.

IV. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Lanarvily, M. Cuillandre, recteur de l'Ile Tudy, en remplacement de M. Ollivier, démissionnaire ;

Recteur de l'Ile Tudy, M. Le Stang, ancien recteur de Quéménéven.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480 Nantes — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *IIIe dimanche de l'Avent (16 Décembre) :* messes à 6 heures, sermon breton, 7, 8, 9, 10 heures, messe pontificale, et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, panégyrique de saint Corentin par le R. P. Prieur du monastère de Kerbénéat, procession de la Relique du bras de saint Corentin.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche 23 : réunion du Tiers-Ordre des femmes ; à 5 heures, des filles du Cordon ; à 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *IIIe dimanche de l'Avent (16 Décembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Hellard sera chanté à SAINT-POL-DE-LÉON, *le jeudi 20 Décembre,* à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ordination. — Nous recommandons aux prières du clergé, des fidèles et particulièrement des communautés religieuses, l'ordination des Quatre-Temps d'Avent, qui aura lieu samedi 22 Décembre.

Cette ordination comprendra 2 prêtres, 16 diacres, 1 sous-diacre, quelques minorés et une trentaine de tonsurés.

La cérémonie aura lieu à la cathédrale et commencera à 8 heures.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Trégunc :* Directeur paroissial, M. le Recteur, 100 francs ; *Saint-Pol-de-Léon :* Directeur paroissial, M. Mévellec, vicaire, 1.900 francs.

Adresser les communications à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — Le Président de la P. A. C. finistérienne a reçu de Paris la lettre suivante :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» J'ai l'honneur de vous informer que les 4 premiers numéros de *Rassemblement* vous ont été envoyés à titre gracieux par le camarade Thierry-Sandre, par marque de particulière sympathie de sa part pour la PAC.

» Il me charge de vous transmettre tous ses plus vifs remerciements pour l'accueil chaleureux que vous avez fait à ce journal des Combattants et pour les nombreux abonnements de PAC qui lui ont été adressés.

» En retour, il vous exprime par mon intermédiaire l'assurance formelle de tout son dévouement à la PAC et à ses légitimes revendications.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Secrétaire général : G. LESPARRE. »

Il est rappelé que le prix de l'abonnement au journal *Rassemblement* est de 20 francs et que les demandes peuvent être adressées directement au journal, 74, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (10e) ou encore au Secrétariat de la PAC, 36, rue du Montparnasse, Paris (6e).

Dom Corentin, abbé de la Meilleraye. — Mercredi, en la fête de Saint-Corentin, a eu lieu, à la Trappe de la Meilleraye, la bénédiction du nouvel abbé, notre éminent compatriote, Dom Corentin.

La cérémonie, toute empreinte de gravité monastique, splendide par sa piété et son symbolisme, s'est déroulée en présence de Mgr Duparc qu'avaient accompagné là-bas M. le vicaire général Cogneau et quelques personnalités de notre diocèse. Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte rendu de cette cérémonie.

Dom Corentin Guyader est né à Plomelin le 23 Avril 1878. Il passa deux années au grand séminaire de Quimper, et entra en 1900 à Thymadeuc. Après les lois persécutrices, dom Guyader partit pour le Canada et y demeura une quinzaine d'années pour y jeter les fondations d'une abbaye nouvelle. A son retour à Thymadeuc, il y fut élu sous-prieur, puis prieur. Il était au monastère de Caldey, s'acquittant d'une importante et délicate mission auprès des Bénédictins anglicans de cette abbaye, dont la conversion en 1913 eut tant de retentissement, quand lui parvint la nouvelle de son élection comme abbé de la Meilleraye par le Chapitre de cette Trappe illustre.

3e Liste de Souscriptions au Monument de Mgr Calloc'h.

MM. Le Nézet et Le Moënner, commerçants à Bangui.	200 f.
G. L. M., Kerfeunteun	10
M. et Mme Lachuer, à Lanvollon	20
Rose et Marcelle Lachuer	20
M. l'abbé Le Gall, recteur de Locquirec	10
M. l'abbé Broc'h, recteur de Pouldreuzic	20
A. B., Pont-Croix	10
M. l'abbé Brinquin, aumônier, Ile-Blanche, Locquirec.	10
Anonyme, Quimper	50
M. l'abbé Le Menn, recteur de Saint-Eloy	10
Le R. P. Le Jollec	100
M. le Curé de Pont-l'Abbé	20
M. le Recteur de Brennilis	20
Mme Manvieu, à Caen	10
Mme de Malherbe de la Bouxière, Quimper	50
M. l'abbé Coquil, recteur de Scrignac	20
M. le chan. Cornou, direct[r] de la *Semaine religieuse.*	20
Total de la troisième liste	600 f.
Total des deux premières listes	3.685 f.
Total général	4.285 f.

BREST. — **Fête grégorienne : 25e anniversaire du « Motu proprio ».** — « Je veux que mon peuple prie sur de la beauté ». Vœu splendide du Pontife souverain qui fut le gardien et le défenseur du Beau comme du Vrai. Donner à la chrétienté un art redevenu religieux, tel fut le noble idéal de Pie X qui voulait restaurer toutes choses dans le Christ. *Omnia instaurare in Christo.* Le 22 Novembre 1903 le Pape signait le *Motu proprio* demeuré fameux, « code juridique de la musique sacrée », dont les directives peuvent se résumer en quelques lignes : « Une composition pour l'Eglise est d'autant plus sacrée et liturgique qu'elle s'approche davantage dans sa marche, dans son inspiration et dans sa saveur, de la mélodie grégorienne ; elle est d'autant moins digne du Temple qu'on la reconnaît plus éloignée de ce suprême modèle ».

Le chant grégorien est une beauté pure, sans artifices.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il est « la musique même », « d'abord de la musique », dit dom Mocquereau. Et Camille Bellaigne écrivait qu'en lui se trouve réalisé « par une rencontre peut-être unique, la trinité du vrai, du beau et du bien ».

Le *motu proprio* n'a pas acquis partout force de loi. « Sûrement, à ce sujet, nous aurons des guerres », avait dit Pie X. Il y en a eu, il y en a encore, peut-être...

En l'honneur du 25e anniversaire du *motu proprio*, une fête grégorienne sera donnée à Brest, le dimanche 16 Décembre, en l'église paroissiale de Notre-Dame du Mont-Carmel. « On se dévoue volontiers au œuvres de charité, aux membres du Christ, disait le maître Joseph Bonnet avant son dernier concert ; mais le Seigneur... qui se soucie de l'entourer d'honneur ? Qui comprend que louer Dieu est le premier devoir de toute créature ? Qui connaît la prière liturgique, la prière sociale, infiniment puissante puisqu'en elle le ciel et la terre, le Christ et ses membres chantent la gloire du Très-Haut ? On n'assiste pas assez à la grand'messe et aux vêpres, on ne consacre pas sa voix à la louange, au chant sacré... Il faut une renaissance en ce sens ».

Nous espérons que les fidèles, comprenant le devoir primordial de la louange divine, assisteront nombreux à tous les offices de la fête grégorienne, dont voici le programme :

Eglise paroissiale de N.-D. du Mont-Carmel.

9 heures 3/4 : chant de Tierce.

10 heures : grand'messe.

A 15 heures 1/2, salle des Conférences de la Retraite du S.-C., 4, rue Voltaire, conférence de M. l'abbé Gouchen, recteur de Saint-Michel : « De l'influence de la liturgie dans la formation de la vraie vie chrétienne ». (Cette conférence sera suivie d'une séance d'études).

17 heures 1/2 : vêpres solennelles en l'église paroissiale de N.-D. du Mont-Carmel ; allocution de M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis : « Le plain-chant grégorien ».

Salut du Très Saint-Sacrement.

Les chants des diverses cérémonies seront exécutés par les scholas des Carmes, de Saint-Louis, de Saint-Melaine de Morlaix, et par la schola Saint-Benoît.

Le Cloitre-Pleyben. — **Adoration.** — Le Cloître-Pleyben avait son adoration la semaine passée, du 6 au 8 dit le tableau de l'Adoration perpétuelle de l'*Ordo* diocésain, en réalité du 30 Novembre au 8 Décembre. Ayant le devoir de représenter le diocèse aux pieds de Notre Seigneur présent au Sacrement de nos autels et d'assurer son service d'honneur, les paroissiens du Cloître-Pleyben ont voulu bien faire les choses, comme d'habitude. Ils auraient pu, comme d'autres, s'en décharger sur quelque communauté religieuse. Après la mission, il y a huit ans, l'adoration, il y a quatre ans, ils avaient eu, il y a deux ans, Jubilé prêché sous forme de mission et qui dura une semaine. Néanmoins, ils ont voulu, eux-mêmes, monter la garde sacrée, heureux d'entendre, une fois de plus, parler de Notre Seigneur, de son amour immense pour les

hommes, de ses douleurs et de ses déboires aussi, d'en entendre parler comme le savent faire les disciples et dignes successeurs du Père Maunoir.

Et ils sont venus nombreux, tous peut-on dire. Voyez plutôt. Le Cloître-Pleyben comptait, au dernier recensement de 1925, 1.307 habitants. Par suite de l'émigration de nombre de ses enfants au Canada, aux Etats-Unis et en Lot-et-Garonne, il ne compterait pas aujourd'hui plus de 1.250 habitants. Sur ces 1.250, l'on a compté 900 communions, soit, 69 communions d'enfants qui ont fait leur adoration, du 30 Novembre au 2 Décembre, et 831 de grandes personnes, du 3 Décembre au 8, à midi. A ces 900 adorateurs, il faut ajouter une cinquantaine de petits enfants n'ayant pas encore communié, et qui sont venus, samedi après-midi, offrir leurs hommages à Jésus-Hostie et se confesser. Ainsi, ils sont venus tous, comme pour le Jubilé, il y a deux ans, où l'on avait compté 850 communions.

Ils sont venus tous, et dès le début, en dépit de marchés voisins et tentateurs, des chemins boueux, et des semailles non encore tout à fait terminées. Et ce fut beau et pieux, tout le monde chantant et priant à pleine voix, à plein cœur, d'une seule voix et d'un seul cœur, sous l'habile direction de leur maître de chœur, à la voix chaude et bien timbrée. « On ne s'ennuie pas ! » disait un auditeur, traduisant la pensée de tous. Eh ! non, pas aux pieds de Notre Seigneur, pas à entendre les paroles tout apostoliques des Pères.

Et quand tout fut terminé, après la belle et émouvante cérémonie de l'heure d'adoration, de la procession du Très Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église, et de la rénovation des promesses du baptême; faite la main levée vers le Très Saint-Sacrement, à haute voix, par tous sans respect humain, chacun s'est retiré, comme à regret, mais heureux du devoir accompli, et en promettant à Notre Seigneur de l'aimer mieux et de venir plus souvent le recevoir dans le Sacrement de son amour.

Notre Seigneur les entende et les bénisse ! Et la Sainte Vierge aussi, et nos saints patrons saint Blaise, saint Voaun, saint Jean, et la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui présidèrent à ces pieux exercices et à qui nous en devons le succès.

TESTIS.

Le Centenaire d'Ernest Hello. — On vient de célébrer à Lorient le centenaire de la naissance d'un profond penseur et philosophe catholique, Ernest Hello, né à Lorient le 4 Novembre 1828. Ernest Hello a laissé des ouvrages qui étonnèrent la plupart de ses contemporains par l'accent mystique et la tournure souvent apocalyptique de ses pensées et de son style. Les vues originales, exprimées en des formules d'une concision puissante, abondent dans ses livres : *M. Renan, l'Allemagne et l'athéisme au XIXe siècle, Les paroles de Dieu, l'Homme, Physionomie des saints, Le Style, M. Renan et la « Vie de Jésus », Contes extraordinaires.* Léon Bloy l'avait en haute estime et espérait que la postérité rendrait pleinement à son talent la justice que lui mesurèrent ses contemporains.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On lira avec intérêt la page suivante que lui consacrait, en 1913, son neveu, le P. Henri Hello :

(24 Janvier 1913). — « Ce qui m'a toujours frappé davantage dans Ernest Hello, c'est la soif ardente du règne de Dieu, son intransigeance absolue en tout ce qui touche à la gloire divine, — c'est son amour des pauvres, — c'est l'ardeur de sa prière, — c'est sa fidélité à la communion quotidienne.

» Il avait une soif dévorante, inextinguible, du règne de Dieu : à cet égard, il souffrait de véritables tourments. Les succès et la popularité des écrivains qui savent flatter pour plaire et qui propagent l'erreur et la corruption exaspéraient Ernest Hello... Il voulait combattre ces auteurs, dire la vérité. Voilà pourquoi il écrivait... D'ailleurs son langage ne sentait point la vanité : c'était le gémissement d'une âme en détresse, en agonie, pour la vérité, pour Dieu. Ce fut sa douleur continuelle, la passion de sa vie, d'assister impuissant aux envahissements de l'erreur.

» Ernest Hello est le type complet de l'ultramontain, de l'antilibéral, de l'intransigeant. S'il prêche l'union, c'est au sens du curé d'Ars, pas autrement. Il est l'irréductible adversaire de tout pacte avec le mensonge et son ombre même. Il a l'implacable haine de l'erreur et du mal. Les doctrines qu'il a le plus en abomination sont précisément celles qui sont le fondement du libéralisme. Il a, en effet, la plus haute idée de la Majesté divine, de la Souveraineté de Dieu... Il n'a rien de plus à cœur que d'affirmer, de venger l'autorité de Dieu, les droits de Dieu. C'est la pensée dominante de sa vie, celle qui remplit ses ouvrages. Il livre spécialement son âme à cet égard dans les *Paroles de Dieu*, le livre préféré de Mme Ernest Hello.

» A Kéroman, il fit mettre dans les pièces principales et dans les chambres à coucher des placards où se lisait en très grands caractères le seul nom de Jéhovah.

» Ernest Hello a aimé les pauvres comme il les a vénérés. Il possédait à fond ce qu'en dit l'Ecriture ; il voyait Jésus-Christ dans le pauvre ; il se plaisait à faire l'aumône, à se recommander aux prières des mendiants. Ceux-ci lui rappelaient qu'il était lui-même un pauvre ayant toujours un immense besoin du secours divin, selon cette parole de saint Augustin : *Mendici Dei sumus.*

» Ernest Hello a été l'homme de la prière dans toute la force du terme. Ce n'est pas seulement à l'église qu'il priait. Dans le pavillon où il composait, il priait à genoux, souvent et longtemps. Il a passé par de grandes tentations, notamment par celles du désespoir et du blasphème : Dieu l'éprouva dans ce creuset. La prière assidue et la communion quotidienne lui donnèrent la victoire... A mesure que les années s'écoulaient, que sa fin approchait, son âme purifiée par la croix progressait dans la patience, dans le pur amour de Dieu, dont il désirait voir la face avec une extrême ardeur.

» Ernest Hello était assidu à la messe de chaque jour et à la communion quotidienne. Aussi loin que me reportent mes souvenirs d'enfance, jamais il n'y manquait, à moins

d'impossibilité. Dans son action de grâces, ployé en avant dans l'attitude la plus suppliante, il s'abîmait en présence de Celui qu'il avait reçu. Sa tenue semblait étrange ; et ceux qui ne le connaisaient pas le prenaient pour un fou. Ainsi le grand prêtre Héli jugeait Anne, mère de Samuel.

» Je pense bien souvent qu'au ciel Ernest Hello a reçu très spécialement la récompense promise à ceux qui ont faim et soif de la justice : *Saturabuntur !* »

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître. — *VIE DU GÉNÉRAL DE PIMODAN* (1822-1860), par Gabriel de Pimodan. — Publiée par les soins de la duchesse de Pimodan. — Préface de M. Georges Goyau, de l'Académie française. In-8 raisin de 372 pages avec 12 portraits et cartes hors texte en phototypie, 30 francs. — *Librairie Ancienne Honoré Champion*, 5-7, quai Malaquais, Paris.

De plus en plus, l'intérêt se porte aujourd'hui sur les mémoires historiques ; la faveur des lecteurs est d'avance assurée aux biographies vivantes beaucoup plus qu'aux traités généraux et synthétiques. Nous soulignons l'intérêt du livre que le duc de Rarécourt-Pimodan avait composé sur son illustre père, Georges de Pimodan, ce Croisé du dix-neuvième siécle, dont l'ancêtre Raussin de Rarécourt combattit à Saint-Jean-d'Acre aux côtés de Thibaud de Champagne.

L'activité et l'héroïsme de Georges de Pimodan dans la campagne d'Italie et dans celle de Hongrie, sa captivité à Peterwardein, sont racontés avec une verve et une émotion intenses. Puis Pimodan quitte le service de l'Autriche et rentre en France.

La question romaine se pose alors dans toute son acuité. Pimodan répond à l'appel du pape et participe avec le général de La Moricière comme chef d'Etat-Major à la défense des Etats de l'Eglise. C'est la lutte héroïque des troupes pontificales contre les armées piémontaises très supérieures en nombre ; puis c'est le récit de la bataille de Castelfidardo où notre héros tombe mortellement blessé au milieu d'une poignée de braves, le 18 Septembre 1860.

L'historien de la grande figure paternelle s'est fait l'humble portraitiste de l'incomparable soldat et d'une grande âme. La mémoire de Georges de Pimodan ne pouvait être gardée avec plus de tendresse, ni glorifiée avec un sens plus sûr et plus magnifique de la vraie grandeur.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
OPPRESSION des GAZES Cigarettes et Papier
53, Bd St-Martin, Paris. R.C.107.609 FRUNEAU

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ÉPILEPSIE ! Dans l'état actuel de la Science, les **DRAGÉES GÉLINEAU** sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'**ÉPILEPSIE** et de la **NEURASTHÉNIE.**
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris [illegible]. R.C. Seine 203.822

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

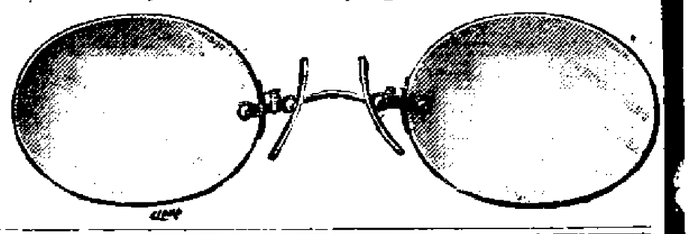
— 16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : **P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.**

DELBENN DÉPOSÉE
DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

43e ANNÉE. Vendredi 21 Décembre 1928. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Décembre. — 4e de l'Avent. Semi-double. Violet.
Lundi, 24. — *Jeûne.* Vigile de Noël. Violet.
Mardi, 25. — NATIVITÉ DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 2e classe, avec octave. Blanc.
Mercredi, 26. — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2e classe, avec octave. Rouge.
Jeudi, 27. — S. Jean, Apôtre. Double de 2e classe, avec octave. Blanc.
Vendredi, 28. — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2e classe, avec octave. Violet.
Samedi, 29. S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 30. — Dimanche dans l'octave de la Nativité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Donarnenez	du 23 au 24	Décembre.
Bohars	du 25 au 26	—
Loc-Brévalaire	du 27 au 28	—
Pouldavid	du 29 au 30	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Un décret de la Sacrée Pénitencerie. — *L'absolution sacramentelle des adhérents de l'Action Française est péché réservé au Saint-Siège.* — Les *Acta apostolicæ Sedis* publient un important décret de la Sacrée Pénitencerie dont voici la traduction :

« Après les réponses et les déclarations réitérées de la Sacrée Pénitencerie apostolique touchant la faction condamnée en France sous le vocable l'Action française, il est désormais impossible de mettre sérieusement en doute qu'un péché mortel soit commis par les confesseurs qui absolvent au tribunal de la Pénitence les membres de cette faction ou ceux qui, d'une façon quelconque, y adhèrent pratiquement, sans avoir au préalable obtenu de leurs pénitents qu'ils aient répudié cette faction sincèrement et totalement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Et cependant, on le sait de façon certaine, il se trouve en France des prêtres qui, au mépris de leur propre conscience, ne craignent point de se souiller d'une faute aussi énorme.

» Comme, pour briser leur obstination et les sauver, les exhortations, les avertissements et les menaces sont restées inutiles, le Saint-Siège, gardien et défenseur de la discipline ecclésiastique, se voit à regret, mais inéluctablement, contraint à recourir à des remèdes plus graves.

» C'est pourquoi sur instructions expresses du Saint-Père, qui a approuvé et confirmé cette décision, la Sacrée Pénitencerie décrète qu'est réservé au Saint-Siège le péché des confesseurs qui absolvent sacramentellement ceux que, de quelque façon que ce soit, ils savent adhérer effectivement à la faction de l'Action française et qui, après avoir été dûment avertis par eux, refusent de s'en retirer.

» La gravité de cette réserve est telle que, même dans les cas où, suivant les dispositions canoniques, toute réserve cesse, les prêtres en question restent obligés, sous peine d'excommunication spécialement réservée au Saint-Siège, de recourir à la Sacrée Pénitencerie dans le mois qui suit leur absolution sacramentelle ou, s'ils sont malades, après leur guérison, et de s'en tenir à ses décisions.

» Les Ordinaires et les Supérieurs des familles religieuses sont tenus *sub gravi* de faire connaître clairement et le plus tôt possible ce décret aux prêtres de leur obédience, afin que ceux-ci ne puissent alléguer pour excuse leur ignorance. Qu'ils sachent, en même temps, que rien n'est retranché des précédentes déclarations et prescriptions en cette matière, spécialement quant aux sanctions canoniques qui doivent être infligées aux rebelles. »

Le décret est daté du 16 Novembre et signé par le cardinal Lauri.

II. Nouveau Séminaire. — Je demande à Messieurs les Curés et Recteurs d'organiser dès maintenant une souscription à domicile pour la construction du Séminaire.

Ils rassembleront les personnes d'œuvres et s'entendront avec elles pour partager la paroisse en quartiers dont la visite sera confiée à des zélateurs ou zélatrices de bonne volonté.

Cette visite devra être faite avec soin et n'oublier aucune famille chrétienne.

J'irai incessamment recommander la souscription dans les principales paroisses. Je ne ferai pas de quête à cette occasion. Mais il importe que, avant mon arrivée, l'organisation soit déjà faite, et la souscription commencée, ou tout au moins prête à commencer.

Le dimanche 6 Janvier, j'ouvrirai la série de mes allocutions, et je parlerai à la cathédrale, aux messes de 9 heures et de 11 h. 1/2, et à Saint-Mathieu, aux messes de 8 heures et de 10 heures.

20 Décembre 1928.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

III. Syndicat ecclésiastique : Souscription pour le Grand Séminaire. — Comme il a été annoncé la semaine dernière, un syndicat ecclésiastique a été constitué et les statuts en ont été déposés conformément à la loi, à la mairie de la ville de Quimper, le 20 Décembre 1928. On trouvera les statuts publiés plus loin.

Le syndicat, en conformité avec ses statuts, ouvre une souscription pour la construction d'un grand séminaire, dont Monseigneur, dans sa dernière lettre circulaire, exposait au clergé et aux fidèles l'urgente nécessité. Nous sommes heureux de publier dès aujourd'hui une première liste de souscripteurs :

Mgr Duparc, évêque de Quimper	20.000 f.
M. Cogneau, vicaire général	1.000
M. Messager, supérieur du Séminaire	1.000
M. Joncour, vicaire général	1.000
M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché	1.000
M. Boucher, secrétaire de l'Evêché	1.000
Les PP. Chartreux	20.000
Les PP. de Kerbénéat	1.000
Les Trappistes de Bellefontaine	100
M. Picart, ancien recteur de Trégourez	1.000
Anonymes de Morlaix	200
Mme Delangle de Filâtre (Morlaix)	2.000
Mlle M. A. (Brest)	1.000
Anonyme (Châteaulin)	1.000
Anonymes	770
Les Noëlistes de Pleyben	300
Les Noëlistes de Landerneau	500
Les Noëlistes de Quimper	600
Mme Fougères Béard du Dézert	150
Jean Kermorgant	100 f.

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25. M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

IV. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Urbain, M. Le Moigne, recteur de Loc-Brévalaire, en remplacement de M. Rosec, démissionnaire ;

Recteur de Loc-Brévalaire, M. Le Stang ;

Recteur de l'Ile Tudy, M. Guillou, vicaire à Névez.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480 Nantes — ***Semaine religieuse*** : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *IVe Dimanche de l'Avent (23 Décembre)* : office du dimanche ; messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures

Archives diocésaines de Quimper et Léon

(grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre des femmes ; à 5 heures, confrérie du Cordon, des filles ; à 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts. — A la messe de 9 heures et aux vêpres, quête pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul des Dames.

Lundi : vigile de la Nativité, jeûne et abstinence. — A 10 heures, chant de l'office ; à minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

Mardi : fête de Noël, messes aux mêmes heures que le dimanche ; à 10 heures, messe pontificale. Quête à toutes les messes pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, suivie d'une instruction par le R. Père Hascoët, missionnaire, bénédiction.

Mercredi : fête de S. Etienne, offices comme le dimanche, sans messe à 11 h. 1/2.

Jeudi : service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IVe Dimanche de l'Avent (23 Décembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : vigile de Noël, jeûne et abstinence. — A 7 h. 1/2, service et messe pour les Trépassés.

Mardi 25 Décembre : fête de Noël, l'office commencera à 11 heures du soir. A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses. Messes à 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, vêprés, instruction par M. Kerbrat, professeur au Séminaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : fête de S. Etienne, grand'messe à 8 heures. Le soir, 8 heures, Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Le Moan, ancien recteur, sera chanté à Plourin-Ploudalmézeau, *le jeudi 3 Janvier, à 10 heures.*

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les directeurs paroissiaux de notre Œuvre sont priés de songer sans retard au recouvrement des cotisations de l'année 1928 et de les verser, soit à M. le Directeur diocésain, soit au Secrétariat de l'Evêché, avant le 31 Janvier, dernier délai.

Le Conseil central de l'Œuvre de Saint-François de Sales rappelle à MM. les Curés qu'il n'est donné suite à leurs demandes qu'autant que leur paroisse figure sur l'état détaillé des recettes, envoyé chaque année par la Direction diocésaine.

A partir du 15 Janvier prochain les Bureaux de l'Œuvre seront transférés 21, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

Le Directeur diocésain, Chanoine Alf. Le Roy.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — On nous demande si les *Cartes de Baptême* (5 francs), envoyées directement au Centre de l'Œuvre, 44, rue du Cherche-Midi, à Paris (6e), et le produit des *timbres de la Sainte-Enfance* seront portés au total des recettes de chaque paroisse dans le compte rendu annuel du diocèse.

Nous répondons : oui. Tout ce qui est envoyé au Centre de l'Œuvre, à quelque titre que ce soit, nous revient toujours comme compte particulier pour figurer au total des recettes paroissiales.

Nous engageons les Directeurs paroissiaux qui ont ainsi

des correspondances avec le Centre de l'Œuvre, d'en profiter pour y faire la demande de toutes images, médailles et tout document qu'ils désireront.

Le stock que nous possédons servira surtout pour les petites demandes locales.

Le Directeur diocésain : Alfred Le Roy, chanoine.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Douarnenez :* directeur paroissial, M. Hénaff, vicaire, 220 fr. ; — *Ploudalmézeau :* directeur paroissial, M. Le Pemp, vicaire, 1.310 fr. ; — *Châteaulin :* directeur paroissial, M. Corre, vicaire, 202 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Quimper. — **La Fête de S. Corentin.** — La fête annuelle de S. Corentin a été célébrée dimanche, à la cathédrale, avec toute la piété et la solennité accoutumées. Monseigneur célébrait pontificalement la messe. Les cérémonies, dirigées par M. le Doyen du Chapitre, se déroulèrent avec cette splendeur parfaitement ordonnée qui saisit à la fois le cœur, l'esprit et les yeux. L'office de none et le propre de la messe furent chantés par les séminaristes. C'est dire qu'ils furent exécutés avec âme et avec art. La chorale interpréta, avec un sentiment de l'expression de plus en plus assuré, la messe *O quam gloriosum est regnum* de Vittoria. Les grandes orgues, tenues par M. Mayet, magnifièrent à leur façon le saint fondateur, tantôt dans leurs variations sur l'air du *Pange solemnes,* tantôt dans le rappel des mélodies de vieux cantiques bretons savamment harmonisés par l'exécutant lui-même.

Les vêpres furent chantées à 2 h. 30, partie en grégorien, partie en faux-bourdon. Elles furent suivies, après quelques strophes du cantique traditionnel, du panégyrique du Saint, prononcé par le R. Père Prieur du monastère bénédictin de Kerbénéat, Dom Eugène Joie.

Un moine louant un moine : on pouvait s'attendre à une présentation de la vie intérieure de l'ermite de Plomodiern plutôt qu'à un exposé des travaux évangéliques du premier évêque de Quimper. Et c'est en effet, à nous définir la physionomie de la sainteté de Corentin que s'applique avec une éloquence aisée qui force l'attention, le R. Père Prieur de Kerbénéat.

Cette sainteté, il la voit toute de générosité et d'amabilité. Généreuse, elle coopère courageusement à l'action de Dieu qui l'appelle à se perfectionner dans la solitude :

« Par le travail mystérieux de la grâce, le Saint-Esprit a déjà préparé l'âme du jeune Corentin à l'œuvre de la sainteté et le moment semble venu pour lui de prendre une détermination. La condition sociale de sa famille, les qualités brillantes de son esprit, sa jeunesse semblaient le signaler à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'attention de tous et l'appeler à jouer un grand rôle dans la société de son temps. Mais il sait, notre adolescent, qu'avant de régner sur les autres, il faut avoir la maîtrise de soi ; il sait qu'avant de faire risette au monde, il faut plaire à Dieu. Il a compris d'ailleurs tout le péril qu'il pourrait y avoir pour lui à côtoyer simplement la société des Gallo-Romains dont la vie molle et sensuelle est un scandale pour toute âme éprise d'idéal de vertu.

» Corentin n'hésite pas un instant. Pour plaire à Dieu, pour être agréable au Christ Jésus qui exerce sur son cœur puissante attirance, pour sauver son âme et l'embellir de sainteté, il dira au monde un adieu définitif et par un acte de volonté ardente, il ira cacher sa jeunesse dans la solitude.

» Telle est du reste l'économie habituelle du plan divin. Quand Dieu appelle une âme à de grandes œuvres, il la détache du monde et la convie au recueillement de la solitude, afin de la former lui-même et la rendre plus apte à l'accomplissement de ses volontés. »

La sainteté de Corentin a un autre caractère : elle est aimable. C'est cette amabilité qui préside à la réception du roi Gralon, puis de S. Patern et de S. Malo, dans l'ermitage de Névet ; c'est elle qui mène le solitaire jusqu'à la hutte du bon Primel, qui l'émeut de voir le saint vieillard réduit à une course fatigante pour se procurer de l'eau et lui inspire de faire jaillir une source à la porte même de son ermitage ; c'est elle qui dicte ses paroles d'adieu à ses disciples réunis quand une mort bienheureuse vint le prendre pour le mettre en possession de sa récompense.

Générosité et amabilité, ce sont les attraits de la sainteté qui fleurit dans les monastères. Le R. Père Prieur en a parlé d'expérience et avec cœur. Puisse être exaucé son pieux désir de voir se peupler la solitude où s'exerce parmi ses frères sa douce et souriante autorité.

Après cet éloquent panégyrique se déroula la procession traditionnelle du bras de S. Corentin porté par quatre prêtres en dalmatique, au chant du *Pange solemnes*. La fête se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement pendant laquelle la chorale exécuta le *Bone pastor* de Palestrina, le *Benedicta es tu* de La Tombelle, le *Tu es petrus* de Dubois, le puissant chœur dialogué à deux orgues, le *Tantum* de Vittoria, puis, quand Monseigneur eut déposé l'ostensoir, un cantique à S. Corentin harmonisé par M. Mayet.

La Bénédiction abbatiale du Révérend Père dom Corentin Guyader

de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance

L'Ordre des Cisterciens fut fondé en 1098 par saint Robert, moine bénédictin de Moutier-la-Celle au diocèse de Troyes, qui s'était retiré à Molesmes, puis à Cîteaux en Bourgogne, pour mener une vie plus conforme à la Règle de S. Benoît. A partir de 1112, date de l'entrée de S. Bernard avec trente compagnons, l'Ordre se répandit merveilleusement : 728 monastères d'hommes, environ 900 de femmes. Et puis, la décadence s'annonça.

Pour remédier à l'outrage du temps, diverses réformes furent tentées. Une seule demeura toujours fidèle à l'abbé de Cîteaux : la Stricte Observance, fondée à la fin du XVI[e] siècle par le pieux Abbé de Clairvaux, Dom Denis Largentier. C'est à elle que se rattacha l'Abbaye de la Grande Trappe, de Soligny, lorsque l'abbé de Rancé la releva en 1664 et précisa les Constitutions primitives ; spécialement il rétablit le silence absolu, le jeûne et l'abstinence perpétuelle, le travail des mains, la prière chorale. Mais la réforme marcha très lentement.

Pendant la Révolution, qui avait tout détruit, Dom Augustin de Lestrange reprit l'horaire de saint Benoît et les usages primitifs de Cîteaux, y ajouta de son fait, et fonda plusieurs monastères depuis la Suisse jusqu'en Russie et même en Amérique. Au cours du XIX[e] siècle, un essaim séparé fonda la Nouvelle-Réforme, dont le Vicaire général était, en 1892, l'Abbé de Melleray.

C'est à ce moment que Léon XIII conduisit à terme les désirs d'union, de fusion, qui animaient les trois Observances des Cisterciens Réformés : Primitive, Rancéenne, Nouvelle-Réforme. Leurs 59 monastères d'hommes (3.841) et leurs 17 monastères de femmes (1.200) ne formèrent plus que l'Ordre unique « des Cisterciens de la Stricte Observance », la Commune Observance restant à part avec ses 24 monastères et ses 908 religieux. L'Abbé général était Dom Sébastien Wiart, ancien capitaine aux Zouaves pontificaux.

L'abbaye de Melleray, en la Melleraye-de-Bretagne, aux confins de l'Anjou et de la Bretagne, avait été une des première fondées (1142), une des premières reconstituées après la Terreur (1817) : Dom Corentin est son 50[e] Abbé, le 7[e] depuis la restauration.

×

Par la route boueuse, dans le brouillard opaque et froid, nous gagnons péniblement Melleray. Une forêt trop éclaircie, des arbres noirs et comme décharnés, un étang qui a perdu ses cygnes et, semble-t-il, beaucoup de son eau malgré les déluges de ces jours, — parmi les roseaux, des canards sauvages à ravir chasseurs et gourmets, — et, dominant le paysage hivernal, la masse tranquille de l'Abbaye, au bout du chemin que des murailles verdies étreignent avec rigueur.

Les autos de Nantes, de Redon, de Châteaubriant, de Rohan, d'où encore ? remplissent le placître extérieur et la cour d'entrée ; les moines ont toujours des amis ! En vérité, pour aborder cette Thébaïde isolée à quatre lieues de la gare la plus proche, pour y passer la nuit hospitalière (ô fenêtre qu'aveugle une brochure compatissante ! ô draps que le chlore jamais ne blanchit ni ne corrompit ! ô futaies dévorées par le feu nocturne dans la cheminée étonnée de ce faste !) pour venir prier si loin du monde — dans une demeure de l'autre monde — oui, il faut bien aimer la Trappe et son Abbé...

L'accueil est empressé, fraternel. La simplicité monastique et la charité la plus attentive nous touchent dès l'abord. Le monastère réserve pour ses hôtes permanents ses austérités et son silence... Jouissons !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

×

Vers 9 heures 1/4, S. G. Monseigneur Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, fait son entrée solennelle dans l'église. NN. SS. de Quimper et d'Erythrée (1), en rochet et mozette, assistent au chœur. MM. les chanoines Cogneau, vicaire général de Quimper, et Ménard, directeur des Œuvres de Nantes, remplissent les fonctions de diacres d'honneur et d'office.

Le R. P. Dom Corentin se tient devant l'autel, entre les Abbés mitrés de la Grande-Trappe et de Thymadeuc. Il porte sur le froc blanc le long rochet brodé et la mozette blanche ; la barrette et les chaussures sont blanches.

La figure émaciée dit les années de pénitence, de travaux, d'épreuves aussi. Les yeux sont perçants étonnamment, pleins d'esprit. La bouche et le menton témoignent à la fois de douceur et de fermeté. Le type est purement breton. Tout à l'heure (après trois heures d'office) quand dom Corentin aura coiffé la mitre blanche et passera dans nos rangs crosse en main, il évoquera irrésistiblement le souvenir des Pères de la Patrie, les Celtes d'Armorique et ceux d'Hibernie, les grands moines chefs de peuples, dont il renouvelle les exemples.

Au premier rang, les RR. PP. Abbés de Cîteaux, de Westmalle, de Tamié, de Chimay, de Bellefontaine. Le Révérendissime Abbé général, dom Jean-Baptiste Ollitrault de Kerivallan, (ancien abbé de Melleray), empêché par une douloureuse infirmité, ne put assister qu'à la fin de la cérémonie.

Après eux un très nombreux clergé : prêtres de toute la Bretagne, moines de l'Ordre de Saint-François, mêlés aux Trappistes en coules blanches ou en frocs bruns. Le diocèse de Quimper est représenté par M. l'abbé Alain Guyader, vicaire de Guimiliau, frère du nouvel Abbé ; MM. les chanoines Berthou, du Chapitre cathédral, et Cardaliaguet, de la Retraite de Brest ; M. Le Bris, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain ; MM. les recteurs Havas de Saint-Sauveur, Picard de Ploumoguer, Guillerm de Plomelin, Bothorel de Ploaré, Le Beuz de Pluguffan ; MM. Pennec, vicaire de Cléder, Brénéol, vicaire à Notre-Dame de Quimperlé, et Guénolé Le Nours, de la Compagnie de Marie. L'harmonium-orgue était tenu (on devine avec quel art et quel cœur) par M. Corentin Le Nours, vicaire de Châteauneuf-du-Faou.

Une foule compacte d'hommes remplit le bas du chœur et la tribune. Nous remarquons MM. de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure ; de Rodellec du Portzic ; Le Gualès de Mézaubran ; Joannic (on se rappelle la belle attitude de M. Joannic, maire de Rohan, lors de l'expulsion de Thymadeuc en 1880), etc., etc.. Les femmes elle-mêmes sont admises, mais dans une chapelle latérale, hors clôture : car même aujourd'hui aucune ne franchira les limites conventuelles. (*A suivre.*)

(1) Mgr Duparc et Mgr Picaud, vicaire capitulaire de Vannes.

STATUTS

DU SYNDICAT ECCLÉSIASTIQUE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

I. — Constitution du Syndicat.

ARTICLE I. — Entre les soussignés et ceux qui adhèreront aux présents statuts, il est formé, sous le nom de « Syndicat ecclésiastique du diocèse de Quimper », une association professionnelle qui sera régie par les prescriptions des lois du 21 Mars 1884, du 12 Mars 1920 et du 25 Février 1927 et de toutes autres lois en vigueur, et par les dispositions qui suivent.

ART. II. — Le siège du syndicat est fixé à Quimper, à l'Evêché, rue Rosmadec ; il pourra être transféré ailleurs par simple décision de la Chambre syndicale.

Sa durée est illimitée ; elle commencera le jour du dépôt légal des statuts et de la liste des administrateurs et directeurs.

II. — Composition du Syndicat.

ART. III. — Peuvent faire partie du syndicat, tous les ecclésiastiques exerçant un ministère dans le diocèse de Quimper. Toutefois ceux qui cesseraient leur ministère après l'avoir exercé au moins pendant un an, pourront, avec l'agrément de la Chambre syndicale, continuer à faire partie du syndicat.

ART. IV. — Le syndicat comprend des membres titulaires et des membres adhérents.

1° Sont membres *titulaires* tous les membres fondateurs, signataires des présents statuts, et tous ceux qui seront ultérieurement agréés comme tels par la Chambre syndicale qui statue souverainement et sans avoir à donner de motif. Les membres titulaires sont choisis parmi les membres adhérents. Leur nombre ne peut être supérieur à trente, sauf augmentation par l'assemblée générale. Seuls ils peuvent faire partie de la chambre syndicale et avoir voix délibérative aux assemblées générales.

2° Sont membres *adhérents* tous les ecclésiastiques visés à l'art. III qui adhèrent aux présents statuts et sont agréés par la chambre syndicale, qui statue souverainement sur la demande et sans être tenue de motiver sa décision. Leur nombre est illimité. Ils ne peuvent participer ni à l'administration ni aux élections, et n'ont aux assemblées générales que voix consultative.

Tous les syndiqués, titulaires ou adhérents, sans distinction, sont appelés à bénéficier des mêmes avantages.

ART. V. — Tout syndiqué devra acquitter une cotisation qui sera de 25 francs au minimum pour les membres titulaires et de 10 francs pour les membres adhérents. La Chambre syndicale pourra fixer les bases du rachat des diverses cotisations.

ART. VI. — La qualité de membre du syndicat se perd :

1° Par la démission écrite adressée au Président ;

2° Par le refus de payer la cotisation statutaire après mise en demeure par lettre recommandée ;

3° Par l'abandon du ministère ecclésiastique, sauf maintien agréé par la Chambre syndicale conformément à l'art. III ci-dessus ;

4° Par le fait d'avoir encouru la suspense ou l'interdit.

5° Par l'exclusion prononcée par la Chambre syndicale

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour faits susceptibles de compromettre l'honorabilité personnelle du syndiqué ou celle du corps auquel il appartient, pour violation des statuts ou tous autres motifs graves laissés à l'appréciation de la Chambre syndicale. Celle-ci, après avoir entendu les explications de l'intéressé, ou lui dûment appelé par lettre recommandée, statuera souverainement. Sa décision n'aura pas à être motivée et ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

Tout membre démissionnaire ou exclu devra le montant de sa cotisation pour l'année courante et perdra tous ses droits d'adhérent dans les conditions prévues par la loi.

III. — Objet du Syndicat.

ART. VII. — Le syndicat a pour objet général l'étude et la défense des intérêts économiques et professionnels des ecclésiastiques du diocèse de Quimper. Il se propose d'user à l'occasion de tous les droits sans exception qui lui sont ou seront accordés par les lois mentionnées à l'art. I et par toutes autres dispositions législatives ou réglementaires présentes ou futures, et notamment, sans que l'énumération qui va suivre soit en aucune façon limtative :

1° De pourvoir aux intérêts matériels de ses membres par la constitution d'institutions mutuelles de prévoyance et d'assistance (retraite, maladie, invalidité, secours mutuels, etc.), d'assurance (accidents, incendie, etc.), de coopération, d'habitations à bon marché et de toutes autres mutualités tendant à l'amélioration de leur situation matérielle, et par la création de maisons de retraite et de repos pour ses membres ;

2° De contribuer au perfectionnement technique et professionnel de ses membres par l'organisation de conférences, par la publication de revues et d'ouvrages spéciaux, par la création de bibliothèques et par la fondation de chaires et de bourses dans ce but ;

3° De faciliter la préparation et le recrutement des membres du clergé par la fondation de bourses dans les établissements spécialisés à cet effet, et même au besoin par la création, la fondation et la construction pour le compte du syndicat de séminaires s'occupant d'éducation cléricale ;

4° De promouvoir la création de toutes œuvres s'occupant du recrutement sacerdotal, de les subventionner et de les favoriser par tous les moyens ;

5° D'acquérir, soit à titre onéreux soit à titre gratuit, de posséder, de louer tous immeubles nécessaires aux diverses institutions, fondations et œuvres ci-dessus énumérées et toutes autres qu'il appartiendra dans les conditions prévues par la loi:

6° D'exercer devant toutes les juridictions qu'il appartiendra les droits réservés à la partie civile relativement aux faits portant un préjudice direct ou indirect à la profession, étant en outre spécifié que les membres du syndicat, par le seul fait de leur adhésion aux présents statuts, cèdent au syndicat, et, au besoin, s'engagent à lui céder d'une façon spéciale et formelle pour les exercer à leur profit dans l'intérêt de la profession, les droits individuels et les actions qui pourraient leur appartenir personnellement à raison de faits quelconques atteignant tout ou partie des syndiqués, de façon que le syndicat puisse exercer à la fois l'action qui lui appartient en vertu de l'article XI de la loi du 25 février 1927 et aussi, comme cessionnaire, celle qui appartient à ses membres, cette cession devant être sans effet si le syndiqué a fait connaître, avant l'acte introductif d'instance par le syndicat, son intention d'exercer lui-même l'action qui pourrait lui appartenir.

IV. — Administration du Syndicat.

ART. VIII. — Le Syndicat est administré par une Chambre syndicale sous la présidence d'honneur de Monseigneur l'Evêque de Quimper. Cette Chambre, dont les fonctions sont gratuites, se compose obligatoirement de huit membres au moins, ce nombre pouvant être porté à dix.

Ces membres sont élus pour six ans par l'Assemblée générale et choisis parmi les membres titulaires du Syndicat.

La Chambre syndicale se renouvelle par moitié tous les trois ans. La première série sortante sera désignée par le sort. Les membres de la Chambre syndicale sont indéfiniment rééligibles.

En cas de décès, démission ou radiation d'un membre de la Chambre syndicale, celle-ci pourvoit à son remplacement dans le mois qui suit, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

La Chambre syndicale choisit parmi ses membres : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire et un Trésorier. Ces deux dernières fonctions peuvent être réunies.

ART. IX. — Le Président préside les séances de la Chambre syndicale et les Assemblées générales, dirige les travaux et les débats, représente le Syndicat en justice et dans tous les actes de la vie civile. Sa voix est prépondérante en cas de partage.

Le Vice-Président remplace le Président en cas d'empêchement.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux, tient la correspondance et fait les convocations.

Le Trésorier reçoit les cotisations, encaisse toutes les sommes pouvant revenir au Syndicat à un titre quelconque, en donne valablement quittance, paie les dépenses et établit chaque année la situation financière.

ART. X. — La Chambre syndicale a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration des intérêts et des biens du Syndicat. Elle vérifie les comptes, fixe l'emploi des cotisations et de tous les fonds généralement quelconques dont elle dispose, décide les emprunts, dépôts ou retraits en banque, achats ou aliénations de valeurs, donne main levée de toutes inscriptions de privilèges ou d'hypothèques avec ou sans paiement, accepte ou refuse les dons et legs, passe les baux même à long terme et à emphytéose, effectue les acquisitions et les aliénations immobilières autorisées par la loi, passe les marchés et approuve les devis, soutient ou intente toutes actions judiciaires, transige ou compromet et en général fait tous actes et contrats généralement quelconques intéressant le Syndicat. Toutefois la ratification de la prochaine Assemblée générale est nécessaire pour les acquisitions, les aliénations immobilières et les emprunts d'une valeur supérieure à (100.000) cent mille francs.

Les membres de la Chambre syndicale ne contractent, à raison de cette gestion, aucune obligation personnelle ni solidaire relativement aux engagements et opérations du Syndicat, ils ne répondent que de l'exécution de leur mandat.

V. — Assemblées générales.

ART. XI. — Tous les membres du syndicat, titulaires et adhérents, prennent part aux Assemblées générales ; mais seuls les membres titulaires y ont voix délibérative, les membres adhérents ayant seulement voix consultative, comme il a été dit ci-dessus.

Les convocations se feront par une insertion dans la *Semaine religieuse,* cinq jours au moins avant celui de la réunion.

Les membres titulaires pourront se faire remplacer par un autre membre titulaire, sans que celui-ci puisse pourtant disposer de plus de trois voix, la sienne comprise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le bureau de l'Assemblée générale est celui de la Chambre syndicale.

ART. XII. — Il sera tenu chaque année une Assemblée générale ordinaire. A cette Assemblée, la Chambre syndicale rendra compte de sa gestion ; le trésorier produira ses comptes dont l'approbation lui vaudra décharge ainsi qu'aux autres membres de la Chambre syndicale ; les actes passés par la Chambre syndicale seront ratifiés lorsque cette formalité est requise. Il sera procédé aux élections prévues par les Statuts et délibéré sur les questions portées à l'ordre du jour par la Chambre syndicale, qui aura seule qualité à cet effet.

Une Assemblée générale extraordinaire pourra être convoquée chaque fois que la Chambre syndicale le jugera utile.

Ces Assemblées générales délibèrent valablement quel que soit le nombre des membres présents ; les votes ont lieu à la majorité des membres présents ou représentés, sauf dans les cas prévus à l'article XIV.

VI. — Patrimoine social.

ART. XIII. — Le patrimoine du Syndicat est formé :

1° Des cotisations de ses membres ;

2° Des dons, legs et autres libéralités qui peuvent lui être faits ;

3° Des subventions qui peuvent lui être accordées ;

4° Des biens et valeurs qu'il peut légalement posséder et de leurs revenus ;

5° De tous autres produits, recettes et profits autorisés par la loi et les règlements.

VII. — Modifications aux Statuts. Dissolution.

ART. XIV. — Les présents Statuts peuvent être revisés, modifiés ou complétés, et le Syndicat peut être dissous ou transformé en une autre association, mais uniquement sur la demande et après délibération de la Chambre syndicale, par une Assemblée générale extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, et comprenant au moins les trois quarts des membres titulaires, et à la majorité des deux tiers au moins des membres présents ou représentés.

Si le quorum n'était pas atteint, le Président pourra convoquer une nouvelle Assemblée, qui délibérera valablement, quel que soit le nombre des membres présents.

ART. XV. — Le Syndicat pourra, par simple décision de la Chambre syndicale, s'unir à un ou plusieurs syndicats similaires pour former une union, ou à une ou plusieurs unions déjà existantes.

ART. XVI. — En cas de dissolution pour quelque cause que ce soit, l'Assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet statuera d'après la proposition de la Chambre syndicale sur la dévolution des biens du Syndicat après l'acquittement du passif.

Cette dévolution pourra se faire en faveur d'autres syndicats, d'établissements d'utilité publique, d'associations déclarées ou non, ou d'autres œuvres catholiques de bienfaisance, de mutualité, d'assistance, d'éducation scientifique, agricole ou sociale, sans que jamais aucune répartition puisse s'en faire entre syndiqués, ni que l'attribution puisse en être faite à l'Etat, à un département, à une commune, ou à un établissement public quelconque.

Trois liquidateurs, choisis par l'Assemblée générale, sur la proposition de la Chambre syndicale, soit parmi les membres du Syndicat, soit en dehors d'eux, procéderont à la liquidation et à la dissolution dont s'agit.

Fait à Quimper, le 18 décembre 1928.

LANDIVISIAU. — **Installation du nouveau Curé.** — Le vendredi 16 Novembre, la population landivisienne apprenait avec surprise que Mgr l'Evêque venait de nommer chanoine titulaire de la cathédrale de Quimper, M. le chanoine Berthou, son curé depuis 24 ans. Nul à la vérité ne s'y attendait. Doué d'une robuste constitution, capable de supporter longtemps encore la charge du ministère dans une paroisse importante, M. le Curé de Landivisiau aurait dû, semble-t-il, achever sa carrière au milieu de ses ouailles ; il s'était acquis après un quart de siècle, un droit incontestable et incontesté à leur estime et à leur reconnaissance.

M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon devait le proclamer de la chaire au jour de l'installation officielle du nouveau Doyen. Mais, d'ores et déjà, on se prenait à regretter celui qui avait appris à tous, aux jeunes comme aux vieux, aux pauvres comme aux riches, le chemin du devoir et du Ciel. Monseigneur avait bien voulu récompenser une aussi digne carrière en appelant à son Conseil, comme membre du Chapitre cathédral, le prêtre qu'il avait, voici 8 ans, honoré du camail de chanoine. C'était une distinction dont M. le Curé nota toute la valeur, lorsque, le dimanche 18 Novembre, il adressa à ses chers paroissiens ses plus touchants adieux.

Mais déjà les esprits et les cœurs interrogeaient l'avenir, et il s'agissait de savoir à qui Mgr l'Evêque allait confier le soin de régir la paroisse lorsque, dans l'après-midi du 19, nous venait la nouvelle que M. le chanoine Corre, recteur d'Audierne, était nommé curé-doyen de Landivisiau. Ce fut, on peut le dire, un unanime *Deo gratias !* Notre futur Curé nous arrivait avec la réputation d'un orateur de talent, très goûté, très apprécié ; d'un prêtre dont l'activité personnelle et singulièrement féconde avait marqué pour l'avenir les paroisses où il avait passé : Roscoff, Lanmeur, Saint-Louis de Brest, Plouguer, Audierne surtout, dont l'église magnifique laissera à la postérité le souvenir de celui qui fut pendant 17 ans son dévoué pasteur.

La cordiale et enthousiaste réception qu'avaient ménagée à leur nouveau Curé, le jeudi 29 Novembre, lors de la prise de possession, les paroissiens de Landivisiau, faisait prévoir, pour le dimanche 9 Décembre, jour de l'installation solennelle, une magnifique journée. Elle fut triomphale.

Du vieux presbytère à l'église, c'était, sur tout le parcours, une haie de fidèles, émus et fiers, heureux du choix de l'Evêque, qui venait donner à l'une de ses meilleures paroisses, un pasteur digne d'elle. L'église, malgré ses vastes proportions, est déjà remplie quand le cortège fait son entrée, et ce sera un spectacle incomparable que ces milliers de voix, merveilleusement instruites des chants liturgiques, s'élevant, pleines et joyeuses, vers le Ciel, sous la direction d'un vicaire, dont le dévouement est servi par un admirable talent. Le souhait du vieux cantique nous vient aussitôt au cœur :

Landivisiois, mirit ho mouez
Da veuli Doue hag ar Verc'hez
En ho touez bepred ra chomo
Kan dudiuz sant Thivisio !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol procède alors aux cérémonies de l'installation. Il conduit le nouveau Curé à sa stalle, à la porte de l'église, aux fonts baptismaux, au confessionnal, en chaire enfin, d'où M. le Curé adresse à ses paroissiens quelques paroles d'édification. Les regards fixés sur son immense auditoire, il laisse déborder son cœur, remerciant tout d'abord Mgr l'Evêque, dont il tient cette haute charge, remerciant ensuite M. le chanoine Treussier, son installateur d'aujourd'hui ; ses paroissiens, maire et conseillers paroissiaux ou municipaux en tête, si empressés depuis son arrivée à lui prouver leur religieuse sympathie et qui, en ce jour, lui offrent, par leur belle assistance, un réconfort si appréciable et un témoignage de leurs sentiments bien connus de foi et de piété. Il vient, lui, au milieu d'eux, pour continuer l'œuvre déjà accomplie — avec quel dévouement, on le sait ! par son prédécesseur. Le prêtre, *homo Dei ;* le prêtre, *alter Christus :* ces deux mots suffisent à lui dicter ses devoirs et ses droits. Il sera tout à tous, comme le bon pasteur qui aime son troupeau, bien secondé d'ailleurs par ses deux vicaires... Il compte sur tous, puisqu'il n'est ici-bas que le mandataire de Dieu auprès des âmes.

L'auditoire a écouté dans le plus religieux silence cette parole éloquente qu'il lui sera donné d'entendre désormais avec un plaisir toujours renouvelé. M. le Curé descend alors de chaire et les cérémonies de la messe commencent.

« *Peuple de Sion, voici que le Seigneur viendra pour sauver les nations ; et le Seigneur fera entendre sa voix majestueuse, et votre cœur sera dans la joie.* » Quelles paroles pouvaient mieux convenir à la solennité que nous fêtons aujourd'hui !... Sentiments d'espérance et de joie que donne à l'âme l'annonce de la prochaine arrivée du Sauveur : c'est toute la liturgie de ce second dimanche de l'Avent. Ce sont là aussi les dispositions qui remplissent aujourd'hui nos cœurs, et il nous était bien permis de tempérer l'austérité de cette carrière de pénitence par l'innocente allégresse des pompes religieuses.

L'église a revêtu sa parure de fête : des mains délicates ont orné avec goût les autels où la sobre verdure mêle sa discrète teinte au recueillement suave des chryanthèmes immobiles.

MM. les abbés Corre, recteur d'Henvic, et Le Gall, vicaire à Saint-Martin de Brest, frère et neveu du nouveau Curé, remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Dans les stalles ont pris place une trentaine de prêtres, blancs surplis et rochets de dentelle, qui font au célébrant une gracieuse couronne. Nous remarquons M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon ; M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre de Quimper, entouré de plusieurs de ses compatriotes parmi les trente ou trente-cinq prêtres vivants que Landivisiau s'honore de posséder : M. le chanoine G. Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, MM. les abbés Benjamin Berthou, doyen honoraire et doyen des prêtres natifs de Landivisiau ; Pape, curé-doyen de Carhaix ; L. Pouliquen, recteur de Loc-Maria-Plouzané ;

J.-L. Pouliquen, recteur de Guerlesquin ; Riou et P. Corre, professeurs à Saint-Pol-de-Léon ; Cozanet, vicaire à Saint-Louis de Brest ; Etienne Corre, Abgrall, vicaire à Recouvrance ; Monfort, instituteur à Morlaix ; M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, qui compte vingt-six élèves de Landivisiau; les RR. PP. Le Roux et Le Priellec, directeurs au Grand Séminaire de Saint-Jacques ; M. l'abbé Herry, curé-doyen de Sizun ; MM. les Recteurs des environs : Le Bihan, de Lampaul ; Leroux, de Plouvorn ; Kervella, de Guiclan ; Bervas, de Bodilis ; M. l'abbé Mazé, directeur de l'école libre de Landivisiau ; MM. les abbés Thomas et Le Gall, instituteurs, etc...

M. le chanoine Treussier sut, en quelques mots bien sentis, dégager les leçons de cette fête. Après un rappel élogieux de l'œuvre opérée par M. le chanoine Berthou qui laisse à son successeur une paroisse très chrétienne, où les offices sont beaux, les sacrements en honneur, les écoles florissantes, les œuvres en progrès, il présente aux paroissiens de Landivisiau leur nouveau pasteur. Il ratifie avec autorité les promesses qui leur ont été faites ; il commente le sens des cérémonies qui viennent de s'accomplir, et appelle sur la paroisse tout entière les bénédictions divines. Si les âmes sont de bonne volonté, le dévouement du clergé leur est acquis : Dieu fera le reste. *Ad multos annos !*

Heureuse paroisse ! Heureux pasteur ! La joie débordait tous les cœurs, et le *Credo* royal, et les grands tons des vêpres, et tous les chants harmonieux qui marquèrent cette radieuse et splendide cérémonie, disaient tout haut la fierté de ce peuple qui veut rester encore et toujours digne de sa vieille réputation.

Colonie Française de Monaco (Comité de Bienfaisance). — **Grande Loterie annuelle au profit des Régions dévastées.** — Gros lot : *50.000 francs* en un Bon de la Défense Nationale ou une automobile de même valeur. Autres Lots : 10.000, 5.000, 2.000, 2 de 1.000, 6 de 500, 50 de 100, 150 de 50 fr. Un Lot offert par le Président de la République et de nombreux objets d'art.

Prix du billet : 2 *francs ;* tirage 30 Avril.

Envoyer le montant de préférence par Compte Chèque Postal Marseille 205-95, par mandat-poste ou mandat-carte. Les contre-remboursements ne sont pas acceptés.

Pour moins de 5 billets joindre 0,50 en timbres-poste pour frais de retour.

Adresser les demandes à la Colonie Française, Monaco.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, la Croix de l'Isle. BASSENS, près Bordeaux.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux n° B.594

Agent : M. Georges DAGORT, Locquirec (Finistère).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
OPPRESSION des GAZES Cigarettes et Papier
53, Bd St-Martin, Paris. R.C. 107.609 **FRUNEAU**

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie
Joaillerie - Lunetterie

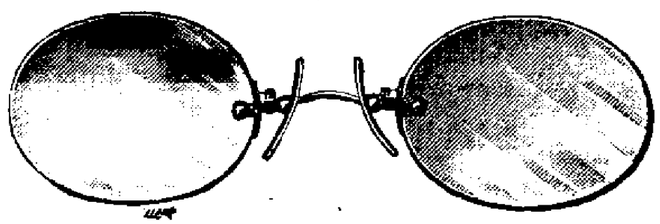
MAISON DE CONFIANCE
- R. C. QUIMPER 5548 -

R. LE ROUX-BALBOUS
16, rue Astor - QUIMPER
EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses
Atelier spécial de réparations soignées et garanties

Chaussures de Luxe et de Fatigue.
MAISON DE CONFIANCE
Mlle Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES dites « à boucles »
POUR LE CLERGÉ
CHAUSSONS DIVERS et Pantoufles.
-:- PARAPLUIES -:-
RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

Optique -:- Lunetterie -:- Photographie
G. GRENIER
51 rue Emile-Zola — BREST — Succursale : 95, Rue Jean-Jaurès
A notre Succursale, 95, rue Jean-Jaurès,
GRAND CHOIX D'OBJETS RELIGIEUX

Maison recommandée aux membres du Clergé.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

43e ANNÉE. Vendredi 28 Décembre 1928. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Décembre. — Dimanche dans l'octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de la Nativité.
A vêpres, mémoires du suivant et de la Nativité.
Lundi, 31. — S. Sylvestre, Pape. Double. Blanc.
Mardi, 1er Janvier 1929. — Circoncision de N. S. Double de 2e classe. Blanc.
Mercredi, 2. — Le Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc.
Jeudi, 3. — Ste Geneviève, Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 4. — Octave des SS. Innocents. Simple. Rouge
Samedi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 6. — Epiphanie de N. S.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pouldavid.	du 29 au 31 Décembre.
Saint-Sauveur, Brest	du 1er au 6 Janvier.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVECHÉ

I. Réception du Nouvel An à l'Evêché. — Monseigneur l'Evêque recevra le lundi 31 Décembre : le matin, *à 10 heures,* MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; *à 10 heures 1/2,* les communautés religieuses ; dans l'après-midi, *à partir de deux heures,* les représentants des Œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

II Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Berthou, curé-doyen de Lannilis, décédé le 21 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire :

M. le chan. Messager, supr du Grand Séminaire.	9.000 f.
M. le chan. Cléac'h, professeur au Grand Séminaire.	1.000
M. Le Grand, — — ..	1.000
M. Bihan, — — ..	1.000
M. Sparfel, économe au Grand Séminaire.....	1.000
M. Kerbrat, professeur au Grand Séminaire.....	1.000
M. Brénéol, — — ..	1.000
M. Soubigou, — — ..	1.000
M. Gestin, — — ..	1.000
M. le ch. Bars, — — ..	1.500
M. le chan. Le Roy, ...	1.000
M. le chanoine Cornou	1.000
M. le chan. Pichon, curé-arch. de Morlaix	1.000
M. le chan. Saluden, aumônier, Brest	1.000
M. le chan. Derrien, curé de Ploudalmézeau	1.000
M. le chan. Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin.	1.000
Mme de Parcevaux (Brélès)	5.000
M. Arsène de Kerangal (Bordeaux)	500
M. le chanoine Louvière	1.240
R. Mère Angélique, Baarls (Hollande)	200
Anonyme (Quimperlé)	300
M. et Mme Chauvin	100
Mlle Pineau	500
En souvenir de M. l'abbé Le Meur, ancien curé du Faou	1.000

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* · c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *30 Décembre, Dimanche dans l'octave de Noël :* offices du dimanche, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2.

Lundi 31 : à 8 heures du soir, réunion de fin d'année, prières.

Mardi, 1er Janvier 1929, fête de la Circoncision : offices aux mêmes heures que le dimanche sans messe à 11 h. 1/2.

Mercredi 2 : confession des petites filles du catéchisme. — A 5 h. 1/2, confrérie du Cordon, garçons. — A 8 h. 1/2, Tiers-Ordre des hommes.

Jeudi 3 : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, Apostolat de la Prière.

Vendredi 4 : 1er vendredi du mois, exposition du Très Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures ; à 8 heures, Heure Sainte pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi 5 : confession des garçons.

Dimanche 6, fête de l'Epiphanie : sermon de Monseigneur l'Evêque aux messes de 9 et de 11 h. 1/2.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche dans l'octave de la Nativité (30 Décembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés. — A 5 heures du soir, réunion pour clore l'année, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 1er Janvier, fête de la Circoncision : grand'messe à 8 heures. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, réunion des Bretons. Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, de 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Dimanche 6 : sermon de Monseigneur l'Evêque aux messes de 8 et de 10 heures.

Avis de Service.— Un service anniversaire pour Mgr Roull sera célébré à Saint-Louis de Brest, *le lundi* 14 *Janvier, à* 10 *heures.*

Ordination. — Le samedi des Quatre-Temps d'Avent, Monseigneur l'Evêque a conféré :

Le Sous-Diaconat :

à M. Victor Perrot, de Ploudalmézeau.

Le Diaconat :

à MM. Lucien Bélec, de Guilers-Brest ;
Jean-François Bianéis, de Guissény ;
Jean Briand, de Lennon ;
Félix Colliot, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Roland Hersart de la Villemarqué de Cornouaille, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Louis Diquélou, de Pont-l'Abbé ;
Louis Goaoc, de Plounévez-Lochrist ;
Guillaume Hémon, de Locronan ;
Joseph Herry, de Plougoulm ;
Raoul Jacq, de Douarnenez ;
Alain Jadé, d'Audierne ;
Jean Pérès, de N.-D. des Carmes de Brest ;
Jean Sergent, de Pont-Croix ;
Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist ;
Pierre Vigouroux, de Plougastel-Daoulas ;
Henri Radenac, du diocèse de Saint-Brieuc.

La Prêtrise :

à M. René Kerautret, de Ploujean ;
au R.P. Dom Maurice Guillerm, O. S. B., du monastère de Kerbénéat.

L'ordination comprenait en outre 30 tonsurés, 4 minorés, 2 acolytes.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Janvier* 1929 : Obéissance filiale au Souverain Pontife. — Nous devons obéir au Pape comme à Jésus-Christ lui-même : il est son remplaçant visible dans l'Eglise. C'est dire que notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

obéissance doit être celle d'un fils et non pas celle d'un serviteur, qui n'obéit que pour ne point perdre sa place. Elle doit donc être affectueuse, confiante, facile et prompte, mais surtout surnaturelle, car c'est de Dieu que Notre Saint-Père le Pape tient toute son autorité.

Résolution apostolique : M'abstenir de tout ce qui pourrait porter atteinte au respect et à la docilité que je dois au Souverain Pontife.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Quimper, Saint-Corentin:* Directeur paroissial, M. Le Gall, aumônier du Likès, 133 fr ; *Landivisiau :* Directeur paroissial, M. Botéraou, vicaire, 1.000 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Aux Directeurs d'Œuvres de Jeunesse. — L'Association catholique de la Jeunesse Française, d'accord avec les divers groupements fédéraux de jeunesse catholique, organise pour les vacances de Pâques un pèlerinage des jeunes catholiques de France (de 14 à 25 ans) à Rome. Pour faciliter aux jeunes la participation au pèlerinage un concours doté de bourses de voyage est ouvert : 1° entre les élèves des grandes écoles ; 2° entre les élèves de l'enseignement secondaire ; 3° entre les membres des patronages, des J. O. C. ou groupes ruraux.

Pour bénéficier des avantages importants accordés à tous ceux qui faciliteront le travail du secrétariat, les jeunes catholiques désireux de participer au pèlerinage et au concours devront s'inscrire avant le 7 Janvier à l'adresse suivante : Pèlerinage français des jeunes, service du concours, 14, rue d'Assas, Paris (6e).

A nos lecteurs de la « Semaine religieuse ». — Trouverons-nous sans tarder les cent souscriptions qui manquent encore pour faire imprimer les biographies de nos 86 Martyrs bretons ?

A cette question, nous répondrons oui sans hésiter, si tous ceux qui devraient s'intéresser à ces futurs Bienheureux, songeaient à nous envoyer leurs noms et leur adresse. Or, parmi les vrais catholiques bretons, quels sont ceux qui ne sont pas à quelque titre les obligés des Martyrs ? Quels sont ceux qui n'auraient pas à s'inspirer de leurs exemples ? Devant l'invasion si redoutable du sensualisme qui menace la famille, les vies des Martyrs ne prêchent-elles pas éloquemment abnégation, dévouement, sacrifice ?

Et cependant dans toute notre Bretagne, on n'a pas encore groupé *400 souscriptions*. Il faudrait un chiffre supérieur, car il est indispensable de ne pas grever lourdement dès le début la caisse des Martyrs. Cependant on ne peut éviter la dépense de l'impression de leurs Articles, autrement dit de l'ouvrage intitulé « *Les Victimes religieuses de la Révolution* », volume dont la production au cours du procès est indispensable.

Pour couvrir ces frais, on demande 500 souscripteurs au total. Ce chiffre réparti sur toute la Bretagne est-il exagéré ? Nous comptons pour l'obtenir sur l'esprit de foi de nos lecteurs et sur l'intérêt qu'ils portent à la cause que l'on entreprend.

On l'a dit, le prix de l'ouvrage est fixé à 20 francs franco, payable à réception, soit 4 francs d'avant-guerre. *Ce volume ne sera pas mis en vente en librairie.* Pour permettre de lui faire la propagande nécessaire, la souscription ne finira que le 7 Janvier prochain. S'adresser exclusivement à M. l'abbé Lemasson, postulateur à Lannion (C.-du-N.).

L'Action Catholique. — Les procès-verbaux des réunions des Comités paroissiaux et cantonaux nous arrivent nombreux, de même les procès-verbaux d'assemblées générales paroissiales. Tous contiennent des indications précieuses et des résolutions qui nous font bien augurer de l'avenir. Quelques chefs de paroisse s'excusent de n'avoir pu avoir l'assemblée générale paroissiale au cours du premier trimestre, ayant été pris de court, mais s'engagent à l'avoir dès le mois de Janvier 1929.

Les Comités vont recevoir des instructions très précises sur diverses questions très importantes et pourront trouver dans ces instructions l'occasion de réunions et d'échanges de vues dont les résultats devront être transmis au Secrétariat diocésain en même temps que le procès-verbal des réunions du trimestre prochain.

L'augmentation de la cotisation est généralement bien accueillie par les laïcs, surtout lorsqu'on leur explique qu'elle sert à quatre échelons différents : Comité national, diocésain, cantonal, paroissial. Plusieurs même s'étonnent qu'elle n'ait pas été portée à 5 francs, comme l'avait souhaité l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France.

« *La Famille Bretonne* », en vue des Assurances sociales, est fondée, elle a son siège à Brest, 6, rue du Couédic. Nous tenons à la disposition des Sections locales : feuilles de propagande et feuilles d'adhésion. Nous disons : *à la disposition des Sections locales*. Il faut, en effet, s'assurer dans chaque localité un certain nombre d'hommes et de femmes décidés à prendre en main, pour leur paroisse ou leur canton, l'organisation d'une Section locale ou tout au moins un délégué avec qui le Conseil d'administration pourra entretenir des relations. Le nom et l'adresse des membres de ces Comités locaux devront être envoyés au Secrétariat diocésain d'Action

Archives diocésaines de Quimper et Léon

catholique, qui transmettra ensuite à Brest tous renseignements utiles. Le Conseil d'administration, en effet, nous abandonne la propagande et ne se charge que de la gestion de la Mutuelle que nous venons de fonder. D'où nécessité pour nous de lui faciliter la tâche en lui fournissant toutes indications utiles à ses relations.

Les agriculteurs feront partie d'une Caisse spéciale dont nous abandonnons l'organisation à l'*Office central*. Nous n'accepterions parmi eux dans « *La Famille Bretonne* » que ceux qui en exprimeraient le désir formel. Mais nous estimons que dans la plupart des bourgs, il sera facile de trouver quelques adhérents à « *La Famille Bretonne* ».

Le prochain Bulletin de Janvier contiendra des instructions très précises sur toutes ces questions.

La Bénédiction abbatiale du Révérend Père dóm Corentin Guyader

de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance

(Suite et fin.)

Tandis que le maître de chœur et ses moines chantent Tierce, les neuf cierges blasonnés de l'autel sont allumés, l'Evêque revêt les ornements sacrés, les cérémoniaires s'empressent avec sérénité. La haute église aux murs blancs, lambrissés jusqu'à la naissance de la voûte, tressaille aux paroles inspirées, une à une détachées sans violence, paisibles sans traîner : monastiques, pour tout dire. Au-dessus de l'autel, un tryptique de grisaille résume la dévotion du lieu : le Sacré-Cœur avec les initiales J H S et le cri *Trahe nos*, accoté des deux saluts : *Ave Maria, Salve Regina.*

La froide lumière matinale éclaire le Pontife, hiératique, au verbe sonore et lent, qui assis devant le maître-autel pose à l'Elu les questions liturgiques. Dom Corentin répond les *Volo* d'une voix grave, fervente ; son accent traduit bien la ténacité légendaire du Breton ; son attitude rend à merveille le type de l'homme qui ne s'étonne et ne se déconcerte de rien, appuyé sur l'obéissance, sur le Maître Tout-Puissant. Puis, entouré de ses assistants, il récite à un autel latéral, du côté de l'Epître, les prières de la Messe, que l'Evêque dit en même temps.

Le chœur alterné des moines et des prêtres chante la Messe de l'Immaculée Conception. « Fête de Sermon majeur », disent les missels in-folio aux fermoirs de cuivre, remparés de bandes de noyer, renforcés de coins métalliques, parfaite édition de l'abbaye de Westmalle, digne des Estienne et des Plantin, digne de Solesmes aussi ; elle fait honneur à dom Sébastien Wyart qui l'entreprit et au monastère qui l'exécuta en 1898. « *Gaudens gaudebo* », chantons-nous : certes « c'est aujourd'hui un jour », comme disait notre dom Michel Le Nobletz !

Avant l'*Alleluia*, le chœur s'arrête. Dom Corentin se prosterne la face contre terre, pour renouveler son immolation : sur lui nous répandons la prière fraternelle des sept Psaumes de la Pénitence et des Litanies des Saints ; la mélodie est cistercienne, des noms cisterciens s'ajoutent à ceux de la liturgie romaine, la supplication s'enroule aux neumes et purifie de tout le « vieil homme », le moine humilié. Alors il se relève, il s'agenouille aux pieds de l'Evêque qui lui impose les mains, le bénit et lui remet le bâton pastoral (crosse toute blanche et sans faste) et l'anneau symbole de l'union avec l'Eglise de Dieu.

Dom Corentin revêt la chasuble tandis que nous chantons l'*Alleluia*. Après le *Credo*, le Père cérémoniaire vient chercher des Frères convers, aux barbes somptueuses, aux têtes rases : ils portent à leur Abbé les deux cierges allumés, les deux petits pains et les deux barillets de vin qu'il va offrir à l'Evêque. Désormais, jusqu'à la fin de la messe, les deux prélats concélèbrent, l'Abbé recevant de la main de l'Evêque la sainte Communion.

Après quoi le célébrant bénit la mître et les gants blancs qu'il donne à dom Corentin, et enfin, lui mettant la crosse dans la main gauche, il lui confère le pouvoir de régir sa communauté. Deux moines saisissent les cordes qui pendent de la voûte, à la croisée des transepts ; les cloches et le chant du *Te Deum* retentissent et l'Abbé, messe finie, donne à l'assemblée ses premières bénédictions. Son émotion est visible. Son recueillement, intense. Sa présence d'esprit, totale. A le voir marcher, humble et droit, la main haute pour le signe de croix très net et très large, maître de lui et déjà tout donné, un assistant ne se tient pas de remarquer : « Hic pater et rector ! » Un homme et un moine, traduirons-nous.

L'un après l'autre, les moines viennent à la stalle où l'Abbé s'est assis près de l'Evêque debout. Ils baisent son anneau. Il les bénit. Il les embrasse. De l'autel enfin il prononce le *Sit nomen Domini*, avant de bénir solennellement l'assistance, et, debout du côté de l'Epître il fléchit le genou devant l'Evêque pour lui dire le souhait rituel : *Ad multos annos*. Le baiser de paix et l'Evangile de Saint Jean terminent la liturgie.

×

La messe s'était achevée à midi un quart ; la « fonction », comme on dit à Rome, prit fin une heure plus tard, sur un *Pange Solemnes* brillamment lancé par M. Le Nours ; souvenir à la fois de saint Corentin, patron principal que le diocèse de Quimper fête le 12 Décembre, — du nom de religion du nouvel Abbé, — et du parrain de baptême de celui-ci, « notre » Corentin Le Nours.

Un temps de « parloir » dans la cour d'honneur, et vers 2 heures les invités (120) se rendent dans le réfectoire immense de l'Abbaye. A la table abbatiale, S. G. Mgr de Nantes préside, avec NN. SS. de Quimper et d'Erythrée, en face de lui Dom Corentin entouré des autres Abbés. Le déjeûner est servi en maigre : les carpes énormes de l'étang, vidé pour les hôtes, en forment le plus bel et solide ornement.

Les Abbés chantent le *Benedicte*. La lecture spirituelle et le martyrologe vont-ils suivre ?... ou devrons-nous, tandis

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que les Pères diligents nous dispensent la réfection corporelle, nourrir nos âmes des maximes austères écrites sur les murs tout autour ?... Mais non, toutes permissions octroyées, moines, clercs et laïques violent sans péché la règle millénaire du silence, et c'est merveille de les entendre... Le Père Prieur s'affaire, homme énergique et avisé ; tout va bien !

×

Dom Corentin prononce le premier toast. Oh ! voilà des mots bien solennels pour sa très simple causerie, son merci à chacun, parole sortie d'un cœur sincère et droit, d'une âme humble et virile, qui sans doute veut pratiquer la fière maxime de Minutius Félix: « *Non eloquimur magna, sed vivimus.* »

Dom Dominique Nogues, Abbé de Thymadeuc, avec une verve très applaudie, raconte le passé de dom Corentin. Elève du vénéré M. Picard, puis de MM. Berthou, Le Bris, etc., à Pont-Croix, il ne passa que deux ans au Séminaire de Quimper. M. le chanoine Cogneau le conduisit à Thymadeuc en 1900 : sur seize novices alors, huit venaient du Finistère ! Parmi les huit autres, le futur dom Dominique lui-même.

En 1903, dom Bernard Chevalier préparant au Petit-Clairvaux, en Canada, un abri éventuel pour son abbaye menacée, le P. Corentin fut un des seize moines fondateurs. Le monastère était bâti au fond d'une vallée étroite, longue, resserrée entre deux montagnes boisées, arrosée par une rivière toute en cascades, solitaire à souhait. Que de billes de sapin et d'autres essences il fallut abattre, débiter, rouler, pendant les seize ans que dura l'exil ! Que de travaux et quelle suavité du Père toujours compatissant !

Rentré en 1919, dom Corentin devint bientôt Prieur, quand dom Dominique élu Abbé quitta cette charge en 1922. Mais dès 1925, le R^me^ Abbé général ayant reçu de Rome l'administration du monastère bénédictin de Caldey, dom Corentin y fut envoyé pour représenter l'Ordre. Sa connaissance parfaite de la langue anglaise, ses qualités de sage et ferme douceur, son entente des affaires, l'avaient désigné au choix de ses supérieurs. Leur confiance n'a pas été trompée, et Melleray à son tour va éprouver le bienfait de sa paternelle direction.

×

S. G. Mgr Duparc félicita les moines de la « romanité » de la cérémonie, rappela la chère mémoire du regretté dom Ambroise Bec, et raconta la visite qu'il fit, voici 45 ans, aux Trappistes exilés de Mount-Melleray, essaimés de Melleray en 1832. Aux moines il annonça la liberté, à l'abbé il souhaita les soixante années de S. Corentin. On sait combien S. G. excelle dans ces tournois de délicate et surnaturelle éloquence ; nul ne l'égale.

L'abbé général, R^me^ dom Jean-Baptiste, chanta la double fête bretonne et cistercienne de cette Bénédiction, avec des accents inspirés, tout brûlants de l'ardeur d'un S. Bernard. Et S. G. Mgr Le Fer de la Motte eut un mot aimable pour chacun, spirituel et disert, plein de dilection pour l'Abbaye et les moines.

×

Un jour, dom Corentin avait écrit à M. Le Nours souffrant : « C'est le bon Dieu qui commence à agiter l'arbre, pour avertir l'oiseau qu'il devra déloger. A la fin le bon Dieu secouera tellement fort que l'oiseau devra s'envoler. »

De Plomelin à Pont-Croix, de Quimper à Thymadeuc, du Petit-Clairvaux à Caldey, oui, le Seigneur a vraiment agité votre arbre, mon Révérend Père. Au dernier coup vous avez dû vous envoler : mais pour établir votre nid (définitif ?) à N.-D. de Melleray. On vous y a souhaité de dépasser les années de S. Corentin : Dieu le veuille ! Dans votre tâche ardue, nos prières vous accompagneront ; votre courage ne défaudra pas : *Spem suam Deo committere,* dit votre devise, dit aussi votre regard profond et clair. Nous savons bien qu'à Melleray vous allez faire l'œuvre de Dieu : *ad multos, multissimos annos !*

L'Assemblée générale de la Fédération Nationale Catholique. — La 7e Assemblée générale de la F. N. C. a commencé ses travaux mardi matin. Ils ont duré deux jours.

Selon une tradition établie, une messe a été célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, à 8 heures, par Mgr Crépin, représentant Son Eminence le cardinal Dubois, retenu à l'église Saint-Sulpice. Après l'office, Mgr Crépin rappela l'œuvre positive déjà accomplie par la F. N. C. et comment, s'efforçant à rétablir les droits de Dieu et de l'Eglise dans la société française, elle travaille éminemment pour la France. « Le Saint-Père, dit-il, vous suit attentivement et, oserai-je vous dire, il compte sur vous pour sauver ce pays. »

L'Assemblée générale a consacré l'ensemble de ses séances aux assurances sociales, à la réserve d'un exposé sur les prochaines élections municipales.

A la séance du matin, le général de Castelnau a fait un exposé complet de la situation dans la France entière. Les catholiques, unanimement, ont commencé à s'organiser dans la presque totalité des départements. On ne compte en effet que 5 ou 6 exceptions. Et les catholiques se groupent conformément à leur droit, que le président de la F. N. C. établit nettement en écartant les objections et les critiques peu fondées qui ont été formulées au sujet de cette intervention. Une longue discussion a suivi, provenant de nombreux points, montrant quelle avance les catholiques organisés ont prise sur ce terrain.

C'est ainsi que 79 mutuelles départementales sont en voie d'organisation, qui établiront sur le pays une armature de caisses d'assurances, remplies et administrées par des « braves gens ». Il y a là un effort considérable par quoi se manifeste la puissance de la F. N. C.

Après le banquet, l'Assemblée a repris ses travaux pour examiner les rapports avec les autres organisations mutualistes, neutres ou catholiques, agricoles et industrielles ; de nombreux délégués ont apporté à l'assemblée l'exemple de ce qui est fait autour d'eux pour s'adapter aux circonstances locales.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'exposé relatif aux élections municipales a été fait par M. François Saint-Maur, qui a montré comment l'action catholique ne doit pas plus s'engager dans les divisions municipales que dans les divisions politiques. Il y a simplement à faire accepter les revendications catholiques appuyées sur les libertés familiales et un élargissement des franchises municipales.

Le Pèlerinage français des Jeunes à Rome. — Nos confrères *La Croix* et *La Vie Catholique* annoncent le grand pèlerinage à Rome que sous le patronage de nombreux Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, organisent « Les Volontaires du Pape », en collaboration avec « Les Colonies Fraternelles de la Jeunesse », à Pâques 1929, pour le Jubilé sacerdotal de S. S. Pie XI.

Ce sera plusieurs milliers de jeunes gens, étudiants, ouvriers, employés, collégiens, membres de patronages, scouts, jocistes, etc..., qui iront porter au Souverain Pontife le témoignage de leur fidélité enthousiaste et de leur amour. M. l'abbé Beaussart, directeur du collège Stanislas de Paris, a accepté la charge d'aumônier général du pèlerinage.

Ajoutons que pour donner à ce pèlerinage toute sa signification, pour qu'à cette occasion, ceux qui désirent y prendre part apprennent à mieux connaître et aimer le Souverain Pontife et ses Enseignements, pour offrir enfin à un grand nombre de jeunes la possibilité d'aller gratuitement à Rome, un vaste concours, doté de 100.000 francs de prix, consistant en bourses, demi-bourses, ou quart de bourses, de voyage, a été organisé.

Le concours consistera en compositions écrites et portera exclusivement sur des questions pontificales.

Un projet aussi ample et aussi nouveau ne peut qu'intéresser vivement l'opinion catholique.

Il réjouit le cœur du Pape et montre quels sont les véritables sentiments des jeunes Français pour Sa Sainteté Pie XI.

BIBLIOGRAPHIE

LA VIE EVANGÉLIQUE.

O Verbe éternel, Parole de mon Dieu,
Je veux passer ma vie à vous écouter.
(Sœur Elisabeth de la Trinité.)

Un volume in-18 de près de 900 « mots d'ordre » évangéliques. — Broché : 7 francs.

Ce livre est en vente à la Librairie MIGNARD, 36, rue Saint-Sulpice, à Paris.

Vient de paraître :

ÉLÉVATIONS SUR L' « AVE MARIA ». 2e et 3e fascicule. — Prix franco chaque fascicule : 2 francs. S'adresser à M. le Directeur du Propagateur, à Blois (Loir-et-Cher).

Après la lecture de ces pages, on savoure la grande prière de l'*Ave Maria*. Rappelons que l'auteur est un « Religieux », aussi humble que savant et pieux, qui a voulu, suivant le conseil et l'exemple de l'auteur de l'Imitation, rester inconnu des hommes.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 21 Décembre* 1928. — La semaine a développé l'allure de fermeté de la Bourse et bien que nous soyons à la veille de quatre jours de chômage, le marché est remarquablement ferme.

Nos rentes se présentent en nouvelle hausse, le 3 % à 67, le 5 % 1915-1916 à 94,90, le 5 % 1920 amortissable à 110,45, le 4 % 1918 à 82,90.

Le groupe des banques est extrêmement ferme, la Banque de France à 24.145, la Banque de Paris à 5.130, l'Union Parisienne à 3.300, le Foncier à 5.080, le Lyonnais à 4.120, le Comptoir à 2.365, la Générale à 1.890, la Société Marseillaise qui a détaché son coupon le 17 à 1.190.

Aux valeurs internationales, le Suez est soutenu à 24.165, hausse de l'Azote, à 2.420, le Rio est plus lourd à 7.425, Santa Fé à 3.070, Foncier Egyptien ferme à 5.155. Le groupe des mines est très calme, à part la de Beers, qui reprend à 1.495 et la Charter-red à 211, la Goldfields se tasse à 348, la Band Mines à 405, la Tanganyika 474, Tharsis 583.

Les pétrolifères ont eu un marché plus animé, mais sont irréguliers tandis que la Royal est ferme à 45.300, la Shell 739, Mexican Eagle 18.250, la Malopolska fléchit à 555, le Crédit Général 1.788, la Steana Française à 473.

Les caoutchoutières sont peu animées et dénotent quelque lourdeur, les Caoutchoucs de l'Indo-Chine s'inscrivent à 1.155, Cambodge 256, Financière 274, Padang 788, Terres Rouges 486.

Aux valeurs diverses, reprise de l'action Citroën à 1.809, hausse de Péchiney à 4.195, du Platine à 2.040, de Kuhlmann à 1.420, la Say se tient à 2.435, la Sucrière de Marle à 778, Vierzy à 1.025, Saint-Leu d'Esserent à 750, Estampage de la Vence se traite à 600 francs l'action et 800 francs la part ex-coupon. L'action Cotelle et Foucher (Javel La Croix) à 1.870 est intéressante à ce cours pour le portefeuille. L'action Union Minière Indo-Chinoise est fermement tenue à 465, Franco Film à 675. Les mines de la Caunette sont en reprise, l'Action à 424, la part à 1.695. L'Immobilière et Hôtelière de Biarritz à un bon courant de demandes à 168, ainsi que Construction de Routes à 683, les Etablissements Ravat à 121, la Minière et Financière poursuit son mouvement de reprise à 1.525.

Les actions et parts Brochures Générales sont fermes aux environs de 400 et 1.600. Le bilan de 1928 fera apparaître des bénéfices distribuables intéressants. On estime que le dividende sera environ de 30 francs par action.

L'action Paulista se traite à 959. Cette valeur qui a coté 987 au plus haut, semble particulièrement intéressante aux cours actuels ; nous rappelons à ce sujet que la Compagnie, qui poursuit l'électrification de ses lignes obtiendra de ce fait une réduction des deux tiers de son coût d'exploitation. Le titre détache son prochain coupon semestriel de 30 francs bruts environ le 10 Janvier.

On note un bon courant de transactions en Messageries Fluviales qui se traitent aux environs de 625 au marché hors cote. Cette affaire paraît intéressante.

L'action de la Compagnie Commerciale de l'Afrique Equatoriale Française est ferme à 865. On nous dit que des négociations seraient actuellement en cours pour la cotation du titre sur une grande place étrangère.

Société Chimique des Dérivés du Pin. L'action se négocie au marché hors-cote à 3.980 et paraît susceptible de faire beaucoup mieux. Il nous revient qu'un rapport aurait été établi ces jours derniers par une personnalité éminente du monde savant français, pour un groupe désirant acheter des licences de la Société. La conclusion de ce rapport aurait incité les plus importants groupements chimiques à entrer en contact avec la Société.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*
R. C. Bordeaux n° 5.594 A
Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISES -- BRONZE -- ORFEVRERIE

Madame Le Paul

— *16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER*

Atelier de Broderie et de Réapplication -:- Dorure-réargenture

Représentant : P. LE LAY, Mutilé de Guerre, Légion d'honneur.

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

ÉPILEPSIE ! Dans l'état actuel de la Science, les DRAGÉES GÉLINEAU sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'ÉPILEPSIE et de la NEURASTHÉNIE.
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris et [illegible]. R.C. Seine 203.822

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1928

I. — PARTIE OFFICIELLE

A. Lettres et discours de Monseigneur.

Discours à l'occasion du nouvel an, 6.
Eloge funèbre de Mgr Roull, 89.
— de Mgr Gouraud, 813.
Allocution au Bleun-Brug, 629.
— pour la perte de l'*Ondine*, 764.
Lettre pastorale pour le Carême, 101, 119, 139, 159.
Déclaration collective sur l'A. F., 179.
Adresse à l'Episcopat mexicain, 231.
Lettre instituant les médailles de mérite diocésain, 539.
Lettre collective pour le *Nouvelliste*, 683.
Lettre pour le Grand Séminaire, 883.
Lettre à M. le chanoine Cardaliaguet, 265.
Lettre à l'amiral Vavasseur, 739.

B. Avis et Ordonnances de l'Evêché.

Action française, 51, 228, 391, 899.
Adoration perpétuelle, 211.
Association diocésaine, 445, 611.
Bans, 444.
Bleun-Brug, 263 ; — Patrie bretonne, 247 ; — Frères bretons, 332.
Communion solennelle, 180.
Confirmation, 229.
Décoration pontificale, 247.
Dies iræ, 443 ; Messe de *Requiem*, 780.
Elections, 227 ; Ecole universelle, 867.
Fête de Sainte Jeanne-d'Arc, 296, 334 ; du Sacré-Cœur, 371, 391.
Fête des mères françaises, 332.
Facultés de l'Ouest, 331, 690.
Martyrs de la Révolution, 663, 705, 759, 773.
Mois du Rosaire, 704.
Monument de Dixmude, 67.
Neuvaine de la Pentecôte, 331.
11 Novembre, 795.
Nouvelliste de Bretagne, 480.
Ornements et linges sacrés, 445.
Pensionnats catholiques, 67.
Persécution mexicaine, 180.
Portioncule, 520.
Prédicateurs de carême, 79.
Privilèges des présidents de missions, 444.
Prônes paroissiaux, 540, 647.
Polonais dans le diocèse, 332.
Rétablissement du culte, 351.
Retraites sacerdotales, 424.
Sanction nécessaire, 703.
Séminaire, 900, 916.
Statuts synodaux, 374.
Syndicat ecclésiastique, 887, 901. Statuts.
Taxes de chancellerie, 53.
Timbre antituberculeux, 811.
Vacances scolaires, 812.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE

A. Œuvres.

Action catholique, 34, 37, 69, 82, 107, 197, 750, 763, 780, 869.
A. C. J. F. ouvrière, 665 ; paysanne, 165, 235, 467.
Assurances sociales, 728, 782.
Aumoniers militaires, 303, 322, 340.
Cinéma, 146.
Croisade eucharistique, 856.
Directeurs d'œuvres, 426.
Drac, 128.
Œuvre de la Sainte-Enfance, 9, 215, 334, 465, 750, 797, 818.
— de la Propagation de la Foi, 10, 465.
— de S. François de Sales, 397, 869.
— des Vocations sacerdotales, 72, 88, 280, 425, 446, 576.
— des Tabernacles, 887.
— des Campagnes, 689, 563, 751.
— de Saint-Pierre-Apôtre, 317.
— des Ecoles d'Orient, 281, 300, 318, 594, 763.
— des Vieux Journaux, 145.
— de la Presse, 771, 821, 855.
— de N.-D. du Salut, 768.
— du Noël, 731, 785.
— de la Protection de la Jeune Fille, 281.
Ligue apostolique, 186.
L. P. D. F., 128, 238, 318, 768, 822.
Nivot, 426.
P. A. C., 237, 318, 377.
Pupilles de la Nation, 20, 84, 377.
Semaine sociale, 343 ; féminine, 615, 641, 666, 691 ; masculine, 616, 649, 692.
Union missionnaire, 728.
Université de l'Ouest, 202, 469, 853.

B. Notices nécrologiques.

M. Le Pape François, 21 ; Mgr Roull, 38 ; MM. Cavellat, 42 ; Gauthier, 43 ; Moal Louis-P., 125 ; Gouriou Odilon, 166 ; Carval, 213 ; Chapalain, 265 ; Le Moal Joseph, 301 ; Jugant, 356 ; Balaven, 358 ; Corre François, 378 ; Cardinal, 448 ; Le Moal Jean, 522 ; Corre Louis, 711 ; Soubigou Ambroise, 726 ; Le Coz, 766 ; L'Her, 783 ; Lilès, 796 ; Tréguer, 871 ; Bodeur, 700 ; Paul Le Ber, 666.

RR. PP. Denniel, 22 ; Colin, 108 ; Perrot, 399 ; Coquil, 564 ; de Gouttepagnon, 649 ; Mgr Calloc'h, 742.

Révérendes Mères Marie de Sainte-Blandine, 11, 23 ; Marie de la Salette, 25, 253, 281 ; Dosithée, 53.

C. Missions.

Saint-Yvi, 129 ; Roscanvel, 200 ; Tréméven, 214 ; Landeleau, 236 ; Mahalon, 283 ; Pleyber-Christ, 298, 415 ; Argol, 302 ; Lanrivoaré, 302 ; Scrignac, 320 ; Landudec, 359 ; Saint-Hernin, 413 ; Plounéour-Ménez, 786 ; Trémaouézan, 800 ; Guilligomarc'h, 802 ; Lambert, 860 ; Commana, 872 ; Cast, 824.

D. Cérémonies diverses.

Audierne, 201.
Brélès, 595.
Brest, 335, 506, 549, 654, 889.
Carhaix, 529.
Châteauneuf, 398, 427, 453, 617.
Combrit, 640, 858.
Le Cloître-Pleyben, 890.
Dinéault, 683.
Douarnenez, 379.
Ergué-Gabéric, 640, 729, 874.
Le Folgoet, 321, 380, 412, 579, 649.
Gouesnac'h, 297.
Guipronvel, 55.
Hanvec, 566.
Lambézellec, 545.
Lampaul-Ploudalmézeau, 361.
Landerneau, 713, 752.
Landivisiau, 907.
Lesconil, 89.
Lesneven, 90, 398, 547, 614, 653.
Melgven, 579.
Mespaul, 695.
Morlaix, 318, 769, 785.
Plabennec, 799.
Plogastel-Saint-Germain, 382.
Ploudalmézeau, 714.
Ploudiry, 467.
Plouguin, 430, 507, 525.
Plougastel-Daoulas, 655.
Plonévez-Porzay, 632.
Plonévez-du-Faou, 529.
Plounéventer, 787.
Ploujean, 565.
Plouzévédé, 715.
Plouvorn, 338.
Plozévet, 638.
Pont-Croix, 429, 486, 503, 652.
Quimper, 109, 127, 168, 181, 184, 197, 249, 379, 427, 451, 546, 579, 821, 857, 903.
Quimperlé, 165.
Rumengol, 409.
Saint-Pol-de-Léon, 145, 505, 580, 597, 636.
Saint-Renan, 184.
Saint-Pierre-Quilbignon, 383.
Sibiril, 736.
Tréboul, 56.

III. — ROME.

Action française, 13.
Le Frère Bénilde, 13, 26.
La Vénérable Elizabeth Bichier des Ages, 285.
Le Bienheureux Grignion de Montfort, 286.
Encyclique sur l'Unité des Eglises, 44.
Encyclique *Miserentissimus Redemptor*, 352, 374, 392.
Les dissidents orientaux, 696.
La Propagation de la Foi à Rome, 150.
Jubilé de Pie XI, 295.
Le Pape et les sports féminins, 341.
M. de Fontenay au Vatican, 341.
Droit canonique, 407, 417.

IV. — PIÉTÉ. VARIÉTÉS.

Prières pour l'Unité de l'Eglise, 38.
L'Annonciation en 1928, 196.
Une visite à Lourdes, 271, 286.
Indulgences du Mois de Marie, 298.
Mois de Marie, 316.
Les Oblats de Saint-Benoît, 343. Les frères convers, 434.
La Croix ou le Drapeau rouge, 362.
Un fléau national, 363.
Indulgences pour les corps eucharistiques, 486.
Discours et sépulture ecclésiastique, 581.
Notification des mariages contractés, 583.
Sanatorium du clergé, 584.
Martyrs de Septembre, 593.
Prière pour les absents, 620.
Pèlerinage de Lourdes, 667.
Congrès de Sydney, 675.
Fraternité sacerdotale, 712.
Ernest Hello, 891.
Sainte Thérèse, patronne des Missions, 149.
Nos missionnaires dans l'archipel malais, 471.
Le R. P. dom Guyader, 904.

ives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

ALMANACH CATHOLIQUE FRANÇAIS pour 1929, publié sous le patronage du Comité Catholique des Amitiés Françaises à l'étranger. Un volume in-8, 500 pages, 300 illustrations, 8 hors-texte. Préface de S. Em. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris. — Prix : 6 francs. — Librairie Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris (VI[e]).

L'Almanach Catholique Français est paru pour la 10[e] fois, sous le même format que les années dernières, en 500 pages illustrées de 300 gravures. Les grands efforts qui ont été faits cette année pour le rendre encore plus vivant, plus alerte, plus amusant même que les autres années, grâce à un choix extrêmement judicieux des articles rédigés par des écrivains les plus compétents et les meilleurs de la société catholique française et les dessinateurs les plus réputés.

Au frontipice de l'ouvrage, une sorte de brochure en hors-texte présente dans une typographie impeccable et sur papier spécial les grands faits du pontificat de Pie XI. Puis sur un calendrier liturgique et historique, l'Almanach reprend son plan habituel que ses succès des dix années précédentes ont consacré véritablement.

Sous le titre de *Vie religieuse,* nous trouvons sous les signatures de Victor Bucaille, de Mgr Beaupin, Abbé Aigrain, P. Dabin, Geneviève Duhamelet, M. Massiani, etc., des articles sur le Mexique, Jeanne-d'Arc, les Volontaires du Pape, l'Œuvre du Blé Eucharistique, les enseignes de pèlerinages, la hiérarchie des Eglises, les costumes des laïques assistant le clergé, les Missions, les commémorations, etc...

La Vie Sociale que passe en revue Gaston Tessier, contient des études importantes du Chanoine Cardaliaguet, d'Oscar de Ferenzy, Carl de Grisenoy, Mme de Crisenoy, l'Abbé Ch. Collin, sur le Christ-Ouvrier, le problème alsacien, les assurances sociales, la J. O. C., les œuvres d'adoption, les mutuelles agricoles, les lotissements.

Dans la *Vie Littéraire,* une longue étude, qui n'est pas seulement documentaire, mais encore de haute critique est signée Jean Morienval. M. l'Abbé Aigrain et Jean Soulairol y prêtent un concours actif.

Après une revue de la *Vie Artistique* de l'année par R. Gobillot, Pierre Dumaine nous parle du théâtre catholique, G. Saacké du cinéma. On aborde même les questions délicates sur les droits d'auteur dans les églises, et les droits du curé dans son église au point de vue artistique, les possibilités du ciment armé, l'éclairage dans les églises, une liste des monuments classés sera très appréciée.

La *Vie Scientifique* et les savants sont présentés par l'Abbé G. Bardy, l'Abbé Aigrin, R. Vigué, etc.... Après une revue de l'année, et la critique des soutenances de thèses, il est traité de la censure ecclésiastique, de la publicité au service des œuvres, de l'église et des inventions modernes.

Suit un *Annuaire du monde catholique,* comprenant, entre autres, des listes de cardinaux et des congrégations romaines, des notices sur chacun des évêques et des diocèses de France, les adresses de toutes les directions d'œuvre d'enseignement, de Semaines Religieuses, des notes sur chacune des œuvres françaises, sur nos établisements d'enseignement supérieur, sur les journaux et revues catholiques. Un dictionnaire des personnalités, complétées et mises à jour, clôt cette partie utile à tous les catholiques militants comme aux hommes d'études.

Une dernière partie sur la *Vie pratique* met une note d'utilité journalière à cet ouvrage. A. Villien et H. Reverdy se partagent la question du droit canon et du droit usuel, un article sur les pèlerinages est traité par R. Johannet.

Livre de lecture courante, distrayante, en même temps que livre de cousultation quotidienne, l'*Almanach Catholique Français* de 1929 s'impose chaque année davantage dans les familles.